BIBLIOTECA NAZIONALE VITT. EMANUELE
14
24 E
19

Ex Bibliotheca
majori Coll. Rom.
Societ. Jesu

5 0 5 7.

11.24.E.19

Ab 24. E 19

LA VIE
DE
S. AMBROISE
ARCHEVESQUE DE MILAN.
DOCTEUR DE L'EGLISE
ET CONFESSEUR.

BIBLIOTECA NAZ ROMA VITTORIO EMANUELE

DIVISE'E EN DOUZE LIVRES.

Dont les neuf premiers contiennent l'hiſtoire de ſa Vie, & les principaux evenemens de l'Egliſe & de l'Empire qui y ont quelque liaiſon. Et les trois derniers repreſentent ſon eſprit, ſa conduite & ſa Morale.

Par M. GODEFROY HERMANT *Docteur en Theologie de la Maiſon & Societé de Sorbonne, & Chanoine de Beauvais.*

ROM·SOC·IESV·BIBL·SEG·

A PARIS,
Chez la veuve JEAN DU PUIS, Libraire, ruë S. Jacques, à la Couronne d'or.

M. DC. LXXVIII.

Avec Approbations & Privilege du Roy.

Digitized by Google

SANCTISSIMO PATRI
INNOCENTIO XI.
PONTIFICI MAXIMO

GODEFRIDUS HERMANNUS Doctor Sorbonicus
& Canonicus Bellovacenſis
æternam Felicitatem.

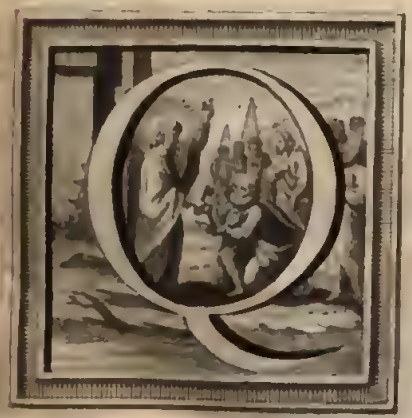

QUOD SANCTITATEM VESTRAM, BEATISSIME PATER, *in ſummo Eccleſiæ faſtigio feliciter præſidentem, & Apoſtolicis curis diù*

noctúque exercitam ignotus fortè Presbyter, & à Romanâ Curiâ tot regionum intervallo disjunctus Theologus audeo tantisper interpellare, non ulla mea, si meipsum intelligo, ambitio facit, sed cælestis providentiæ lex quæ suprema quæque sic moderatur, ut etiam infima non negligat. Opportunè enim, nec sine divino nutu contigit, ut eo ipso tempore, quo me eruenda è priscis Ecclesiæ thesauris S. Ambrosii vita vigilem detinebat, Deus Optimus Maximus charissimo gregi per universum, quà patet, orbem diffuso SANCTITATEM VESTRAM *Pastorem præficeret, & redivivum ac spirantem in illâ Ambrosium Christiana plebs publico applausu gratularetur. Illum,* BEATISSIME PATER, *in Galliis sub Patris Præfecturâ natum, inter præcipua gentis suæ decora nostrates jure sibi vindicant:* SANCTITATEM VESTRAM *è Galliis oriundam quasi prominentem è glorioso stipite caudicem venerantur. Illum Româ in Liguriam Æmiliámque Præfecti dignitate transmissum Mediolanensis sedes invitum licet ac renitentem sibi Episcopum adscivit:* VESTRAM SANCTITATEM *relicto patrio Mediolanensium solo Romæ à teneris annis educatam primaria Petri sedes trementem quantumlibet, & sacro tanti muneris horrore perculsam difficillimis Christianæ Reipublicæ temporibus evexit. Ille non domesticâ solùm pietate subnixus, sed uberrimis etiam divinæ gratiæ donis cumulatus observavit Liberium, stetit à*

Damaſo, Siricium ſuſtentavit : VESTRA SANCTITAS *ſub multorum Pontificum oculis ad ſublimiora quælibet formata, & meritorum quàm ævi maturior ſoſpitatricem manum admovit totius Eccleſiæ gubernaculo. Ille Arianorum furori intrepidus obſtitit ;* VESTRA SANCTITAS *de exſcindendis per totum orbem hæreſibus piè ſollicita virgineum illibatæ fidei candorem omni ope ac ſtudio tueri non deſinit. Ille locupletiſſimam Chriſti paupertatem ardentiſſimis concionibus prædicaturus præivit exemplo, ſeque opulentiſſimo patrimonio in pauperum gratiam exonerandum procuravit :* VESTRA SANCTITAS *domeſticarum opum generoſa contemptrix auguſtiſſimam dignitatem, non ſplendore ac faſtu, ſed creditarum animarum pretio, & effuſo pro illis Servatoris noſtri ſanguine metitur. Illo denique uterque Valentinianus, Gratianus ac Theodoſius Magnus non amico ſolùm uſi ſunt ac conſiliario, ſed in rebus etiam arctiſſimis modò patronum, interdum medicum, ſemper parentem experti ſunt:* VESTRA SANCTITAS *communis Chriſtianorum Regum parens, & diſſidentium inter ſe filiorum conciliatrix provida publicam pacem tenaciſſimo vinculo religandam aſſiduis precibus è cœlo elicere conatur. Nullus igitur dubito,* BEATISSIME PATER, *quin faciles ad* SANCTITATEM VESTRAM *aditus inventurus ſit quiſquis illi, quod per Epiſtolam venerabundus aggredior, offerendum Ambroſium ſuſcipiet ; nec mihi verendum arbi-*

tror nè indigna offerentis manus de muneris pretio quidquam imminuat. Habet enim, BEATISSIME PATER, *vel nudum Ambrosii nomen annexam sibi commendationem non minimam : quippe cùm in Pontificali* SANCTITATIS VESTRÆ *pectore idem vigeat disciplinæ sanctioris ardor qui tantum Ecclesiæ Doctorem inflammavit dum viveret; nec ægrè, uti spero, latura sit omnibus per Christianum orbem fidelibus eadem Hierarchicarum virtutum exempla proponi, quibus illa in Apostolicum virum, & eximium seculi nostri ornamentum evasit. Æqui bonique consulat* SANCTITAS VESTRA, BEATISSIME PATER, *qualecumque hoc non tam industriæ meæ specimen quàm humillimæ in sacratissimam Petri sedem reverentiæ monimentum; & quo studio sinceram pietatem, ac puriorem morum disciplinam in universâ Ecclesiâ promovet, eodem Ambrosium hunc nostrum Gallico idiomate Gallos nostros erudientem excipere non dedignetur. Ita* SANCTITATEM VESTRAM, BEATISSIME PATER, *procurandis cælestis Agni sponsæ commodis excubantem divinum numen foveat ac tueatur, donec Apostolicorum operum fructibus diutissimè locupletatam cælo restituat, ac glorioſæ consecret æternitati. Ita vovebam Bellovaci Prid. Kal. April. An. R. S. M. DC. LXXVIII.*

AVERTISSEMENT.

QUOYQU'IL y ait moins d'embarras & de difficultez hiſtoriques dans la vie de S. Ambroiſe que dans celles des quatre Docteurs de l'Egliſe Grecque que j'ay données au public; neanmoins m'eſtant trouvé engagé par la priere de quelques Prelats, & de quelques perſonnes de pieté à travailler ſur cette matiere lorſque j'y penſois le moins, j'ay ſujet de craindre que tous mes efforts ne ſe trouvent beaucoup au deſſous des ſentimens de reſpect que j'ay conceus depuis long-temps pour le merite d'un ſi grand Saint, dont la vocation à l'Epiſcopat a eſté l'un des plus merveilleux effets de la conduite de Dieu ſur ſon Egliſe, & de la toute-puiſſance de ſa grace. Ce fut luy qui combla de joye le grand S. Baſile lorſqu'il apprit ſa promotion à cette dignité ſacrée; & on ne peut rien ajoûter à l'éloge qu'il luy donne en luy écrivant; *Que Dieu qui a attiré autrefois un* Ep. 55.
Paſteur de la conduite de ſon troupeau pour en faire le chef & le conducteur de ſon peuple, & qui aprés avoir rempli Amos de la divine vertu de ſon eſprit dans le temps meſme qu'il eſtoit occupé à mener paiſtre des chévres, pour l'élever à la dignité de Prophete, venoit de le tirer de la

ſplendeur d'une ville Imperiale où il avoit le gouvernement de toute ſa nation, luy qui tenoit un ſi haut rang dans le monde par ſa prudence & ſa ſageſſe, par l'éclat de ſa naiſſance, par toute la ſuite d'une vie illuſtre, par la force de ſon éloquence, par la grandeur de ſes actions, pour luy confier la conduite du troupeau de JESUS-CHRIST. Et il regardoit comme un effet viſible de la divine miſericorde ce deſintereſſement ſi genereux, par lequel *ayant abandonné volontairement toutes les richeſſes temporelles & periſſables, & les ayant conſiderées comme une perte pour pouvoir gagner* JESUS-CHRIST, *il venoit d'eſtre chargé du gouvernement de l'un des plus grands & des plus celebres vaiſſeaux de l'Egliſe pour la deffenſe de la Foy de cét adorable Sauveur.* Il ſe promettoit toutes ſortes de benedictions du miniſtere ſpirituel de *cét homme de Dieu, puiſqu'il n'avoit point appris l'Evangile par l'inſtruction des hommes, mais que c'eſtoit* JESUS-CHRIST *luy-meſme qui l'avoit appellé du rang des ſages du ſiecle pour le faire aſſeoir ſur l'auguſte ſiege des Apoſtres.*

Gaudent. Brix. ſerm. in die Ordinationis ſuæ.

C'eſt de S. Ambroiſe que S. Gaudence Eveſque de Breſſe a dit en ſa preſence, & en preſence de pluſieurs autres Eveſques d'Italie, en le priant de preſcher aprés luy au jour de ſon Ordination; *Que le ſaint Eſprit dont il eſtoit tout rempli formeroit luy-meſme ſes paroles, que des fleuves d'eau vive ſortiroient de ſon ventre; & que ſuccedant en cela au grand Apoſtre S. Pierre, il ſeroit la bouche de tous les Prelats dont il le voyoit environné.*

Aug. l. 1. in contra Iulian. c. 3.

S. Auguſtin, qui eſtoit ſa conqueſte ſpirituelle, a toûjours fait gloire de l'honorer comme ſon pere, depuis qu'il avoit receu de luy une divine naiſſance dans le Bapteſme. Il l'a toûjours regardé *comme un fidele*

fidele dispensateur des sacrez mysteres, & a reconnu par sa propre experience, & par le témoignage public de tout le monde la grace dont Dieu l'a comblé pour la deffense de la Foy Catholique, sa fermeté & sa constance inébranlable, les travaux qu'il a entrepris pour ce sujet, & les perils auxquels il s'est exposé, & qui ne sont pas moins visibles dans ses actions que dans ses discours & ses Traittez. Il l'a reveré comme *un homme de Dieu*, comme *un Catholique qui a exposé son sang & sa vie pour la defense de la verité Catholique contre les heretiques qui l'attaquoient.* l. 2. c. 9.

Cassien nous le represente comme *un excellent Prestre de Dieu qu'il a toûjours porté dans sa main, & qu'il a porté dans l'un de ses doigts comme une pierre precieuse.* Cassian. l. 7. de Incarnat. c. 25.

Il a esté appellé *venerable* par Vincent de Lerins, *admirable* par S. Euloge Patriarche d'Alexandrie, *forteresse de la Foy, & Orateur Catholique* par le Comte Marcellin. Et Sophrone Patriarche de Hierusalem releve *la force & la constance invincible avec laquelle il a soûtenu les dogmes divins de la Religion & de la pieté Chrétienne.* Vincent. Lirin. Commonit. apud Phot. Cod. 330. Chron. Marcellin. apud Phot. Bibioth. Cod. 331.

Cassiodore considere ses discours comme *une source d'où coule sans cesse la douceur du lait, où la subtilité se trouve jointe à la gravité, & l'agréement du langage à la force de la persuasion.* Et il ajoûte que la saintеté de sa *vie a esté egale à la pureté de sa doctrine, & que Dieu l'a favorisé du don d'operer de grands miracles.* Cassiodor. Divinar. Lect. c. 20.

Facundus Evesque d'Hermiane en Afrique en a parlé comme d'*une lumiere qui a éclairé toutes les contrées de l'Occident.* l. 7.

Abogard Archevesque de Lyon ne le peut citer que pour reconnoistre *cette saintеté & cette doctrine* si extraordinaire qui éclattoit en sa personne. Agobard. de imagin.

Lup. Ferrar. de tribus Quæstion. Le Bien-heureux Loup Servat Abbé de Ferrieres le joint avec S. Cyprien, S. Augustin, & S. Hierôme pour dire *qu'ils ont penetré dans la plus profonde intelligence des divines Ecritures, & qu'ils nous les ont expliquées d'une maniere avantageuse à nostre salut.*

Bernard. Serm. 22. de diverf. Aug. l. 4. ad Bonifac. c. 11. S. Bernard luy donne dans un de ses Sermons le nom de *celeste chalumeau*, l'envisageant comme l'organe de JESUS-CHRIST souverain Pasteur de nos ames.

Enfin le merite de S. Ambroise a esté si universellement reconnu dans toute l'Eglise, que les Heresiarques mesme n'ont pû s'empescher de luy donner des loüanges, Pelage ayant avoüé que ses ennemis n'ont pû rien trouver dans ses livres qui fourniſt aucune matiere à leur censure. La force de la verité a obligé jusques aux démons à rendre témoignage à sa sainteté pendant sa vie, & ils luy ont demandé pardon devant tout le monde dans le temps que Dieu se servit de luy pour découvrir miraculeusement les corps de S. Gervais & de S. Protais.

Je me suis donc persuadé que c'estoit rendre quelque service à l'Eglise, que de m'appliquer tout de nouveau avec toute l'exactitude dont j'ay pû estre capable parmi mes autres occupations, à recueillir le détail des actions de l'un de ses plus celebres auteurs, & de marcher en cela sur les traces du sçavant Cardinal Baronius qui en a fait une histoire particuliere, outre ce qu'il en a remarqué dans ses Annales Ecclesiastiques. Il est vray que je me suis quelquefois départi de ses sentimens dans quelques legeres circonstances qui ne regardent ny la Religion, ny la morale; mais ç'a esté sans esprit de contestation,

& ſans vouloir tirer aucun avantage perſonnel de la liberté de cette critique. Car outre que l'on peut dire ſans flatterie que cét illuſtre auteur a eſté beaucoup plus exact dans la vie de ce Saint, que dans aucun autre de ſes ouvrages, on pourra auſſi remarquer par ma conduite combien je ſuis éloigné de vouloir rien diminüer de ſa reputation, puiſque j'ay entrepris de le deffendre particulierement ſur le ſujet du Concile d'Aquilée contre les remarques d'un auteur moderne, que je croy l'avoir repris ſans fondement.

J'avoüe que j'aurois pû m'étendre moins dans cét ouvrage, & que cela auroit eſté du gouſt de pluſieurs perſonnes, dont l'extreme délicateſſe ne peut ſouffrir ny les longues hiſtoires, ny les grands livres. Mais j'en ay uſé ainſi par l'avis de quelques autres perſonnes tres-judicieuſes & tres-habiles, qui ne croyent pas que l'on doive apprehender d'eſtre ennuyeux quand on n'écrit rien qui ne ſoit capable d'éclaircir l'hiſtoire des premiers ſiecles de l'Egliſe. Mais de plus, je ſupplie les ſçavans de conſiderer que S. Ambroiſe ayant eu part à tout ce qui s'eſt paſſé de grand dans l'Egliſe & dans l'Empire pendant ſon Epiſcopat, mon premier livre qui eſt comme le plan de tous les autres doit tenir lieu d'une Preface neceſſaire pour l'intelligence de l'eſtat où le Saint avoit trouvé les choſes lorſqu'il fut appellé à cét auguſte miniſtere. Et ſi j'ay fait quelque courſe juſques dans le fond de l'Orient pour y chercher l'entiere deſtruction du Paganiſme, cét evenement ſi conſiderable & ſi curieux ne peut eſtre regardé comme étranger à l'égard de l'hiſtoire d'un Saint qui a eu la meilleure part à tout ce que le grand

Theodoſe a fait de plus important pour la Religion Chrétienne.

J'attends donc encore une fois de mon Lecteur cette faveur ou cette juſtice de recevoir agreablement les motifs qui m'ont porté à executer ainſi mon deſſein. Et s'il eſt touché d'une hiſtoire ſi édifiante, je le ſupplie de demander à Dieu pour moy que j'en puiſſe tirer moy-meſme toute l'utilité & tout l'avantage que je ſouhaite à tous ceux que le lien d'une meſme Religion, & l'eſperance des meſmes biens eternels m'obligent d'aimer & d'honorer comme mes freres en JESUS-CHRIST.

DE Monſeigneur l'Eveſque d'Angers.

LA vie du grand S. Ambroiſe Archeveſque de Milan, que Monſieur Hermant Docteur de Sorbonne a compoſée, & qu'il a recueillie tant de ſes ouvrages, que de ceux des plus celebres auteurs du ſiecle où il a vécu, nous découvre tant de merveilles en la perſonne de ce grand Saint, que l'on ne ſçauroit n'en eſtre point touché, ſi l'on a quelque affection pour l'Egliſe, quelque zele pour ſa diſcipline, & quelqu'amour pour la pieté Chrétienne. Car on y voit que ce Saint a parfaitement répondu en toutes choſes à la pureté de ſa vocation qui a eſté toute miraculeuſe; qu'il a eſté infatigable dans la deſtruction de l'Arianiſme; & qu'il a travaillé ſans relaſche & avec un courage & une ſageſſe admirable à la converſion des pecheurs, des Heretiques & des Infideles. C'eſt ce qui nous fait eſperer que ce Livre, dans lequel nous n'avons rien trouvé que de tres-conforme à la Foy Catholique, Apoſtolique & Romaine, & à la pureté de la Morale Chrétienne, ſera receu de tout le monde auſſi favorablement que les autres que l'auteur a déja donnez au public, & qu'il pourra donner à tous ceux qui le liront une grande idée de la ſainteté de noſtre Religion. Fait à Angers ce 8. May 1678.

HENRY E. D'ANGERS.

De Monſeigneur l'Eveſque & Comte de Beauvais, Vidame de Gerberoy, Pair de France.

COMME il n'y a point de vocation plus miraculeuſe que celle de S. Ambroiſe que Dieu a tiré de la magiſtrature ſeculiere pour en faire un ſucceſſeur des Apoſtres, & l'élever à la conduite de l'Egliſe de Milan par la ſainte conſpiration des peuples, & la voix meſme des enfans: auſſi ne peut-on pas ſe figurer une grace & une vertu plus feconde que la ſienne. Il a deffendu la Foy, aboli l'Arianiſme dans cette ville Imperiale, achevé la deſtruction du Paganiſme par toute la terre, & fait regner avec vigueur la diſcipline de la penitence. Il a ſoûtenu les Papes, conduit, conſeillé, & converti les Empereurs, & éclairé tout le Clergé de ſon ſiecle, formé les Prelats & les Preſtres, inſtruit les vierges & les veuves, exhorté les riches au bon uſage de leurs biens, conſolé & nourri liberalement les pauvres, & marqué à tous les fideles la veritable voye du ſalut. La converſion de S. Auguſtin, dont il a eſté le Docteur par ſes predications & ſes conferences, & le pere ſpirituel par le Bapteſme, renferme elle ſeule une ſource entiere de benedictions ſur toute l'Egliſe, puiſqu'il luy a acquis cét invincible deffenſeur de la Foy, & le plus grand Docteur au point de la predeſtination qui ait eſté depuis les Apoſtres, ſelon l'expreſſion d'un ſçavant Cardinal de noſtre ſiecle. Il y a donc lieu d'eſperer un heureux ſuccés pour cette vie de S. Ambroiſe que Monſieur Hermant Docteur de Sor-

bonne, & Chanoine de noſtre Egliſe a' recueillie des ouvrages meſme de ce Pere, & de ceux de tous les auteurs de ſon temps, & que tant de grands exemples qu'elle contient augmenteront la veneration des fideles pour une ſainteté que Dieu a confirmée par une infinité de miracles. C'eſt ce qui nous porte à en recommander la lecture à nos Dioceſains, en leur declarant que non ſeulement il n'y a rien dans ce Livre qui ne ſoit conforme aux principes de la Foy, & aux regles des bonnes mœurs, mais meſme qu'il eſt capable de contribuer avec le ſecours du Ciel à la ſanctification des ames. Donné à Beauvais le 9. Avril 1678.

NICOLAS E. & C. de Beauvais.

De Monſeigneur l'Eveſque d'Aulonne.

CEUX qui cherchent des modelles dans l'antiquité de l'Egliſe pour allumer dans le cœur des Chrétiens de ces derniers ſiecles le feu divin de la pieté, ne ſe peuvent propoſer un original plus achevé que la Vie du grand S. Ambroiſe Archeveſque de Milan. Sa vocation miraculeuſe à l'Epiſcopat par un ordre tout particulier de la divine providence, ne le deſtinoit pas ſeulement à la ruine de l'Arianiſme dans cette ville Imperiale, mais cette grandeur d'ame que le Ciel luy avoit donnée, devoit fournir des exemples à tous les autres Prelats; & l'odeur de ſa ſainteté n'avoit pas moins de vertu pour attirer au ſervice de JESUS-CHRIST des perſonnes de toute ſorte de conditions, que l'operation de ſes miracles avoit de force pour la converſion des heretiques & des infideles. Il faut donc eſperer que la Vie de ce S. Docteur que Monſieur Hermant Docteur de Sorbonne a recueillie de ſes ouvrages, & de tous les plus celebres auteurs du meſme ſiecle, ſera receüe agreablement par les gens de lettres, qui y trouveront beaucoup de lumiere pour mettre dans un beau jour tant de fameux evenemens, & que les perſonnes qui reſpirent avec joye l'odeur de la ſolide pieté ſeront parfumées de cette onction celeſte qui ſe rencontre dans toutes les actions de cét Eveſque incomparable. Et ſi ſa réputation luy a attiré pendant ſa vie le reſpect des Marcomans & des Perſes qui ſont partis de l'extremité du monde pour le conſulter, ou qui luy ont demandé par lettres des inſtructions pour la conduite de leur vie, on peut ſe promettre que tous les Catholiques de ce Royaume tres Chrétien ſeront ravis de voir raſſemblées dans un meſme corps tant de précieuſes richeſſes. C'eſt le fruit que nous ſouhaittons de cét ouvrage, où nous n'avons rien remarqué qui ne ſoit conforme aux principes de la veritable Foy, & aux regles de la morale la plus pure. Fait à Laon le 30. Avril 1678.

JEAN E. d'Aulonne.

Approbation de Monſieur Pirot Docteur & Profeſſeur de Sorbonne.

JE ſous-ſigné Docteur & Profeſſeur en Theologie de la Maiſon & Société de Sorbonne, Certifie avoir leu un Livre qui porte pour titre,

La Vie de S. Ambroiſe Archeveſque de Milan, & n'avoir rien remarqué dans cét ouvrage qui ne ſoit conforme à la Foy Catholique, Apoſtolique & Romaine, & aux bonnes mœurs. En Sorbonne ce 15. Octobre 1677.

Signé, PIROT.

PRIVILEGE DU ROY.

LOUIS PAR LA GRACE DE DIEU ROY DE FRANCE ET DE NAVARRE. A nos amez & feaux Conſeillers les Gens tenans nos Cours de Parlement, Grand Conſeil, Maiſtres des Requeſtes ordinaires de noſtre Hôtel, Prevoſt de Paris, Baillifs, Seneſchaux, Juges, leurs Lieutenans, & autres nos Juſticiers & Officiers qu'il appartiendra; Salut. Noſtre bien amée la veuve de JEAN DU PUIS, Libraire à Paris, nous a fait remontrer qu'on luy a mis entre les mains un Livre intitulé, *La Vie de Saint Ambroiſe Archeveſque de Milan, compoſée par le Sieur* GODEFROY HERMANT *Docteur de la Maiſon de Sorbonne, & Chanoine de l'Egliſe de Beauvais*, qu'elle deſireroit faire imprimer s'il nous plaiſoit luy accorder nos Lettres ſur ce neceſſaires. Deſirant favorablement traiter l'Expoſante, & luy donner des marques de bien-veillance, Nous luy avons permis & accordé, permettons & accordons par ces preſentes, d'imprimer ledit Livre en tel volume, marge, caractere, & autant de fois que bon luy ſemblera, pendant le temps de vingt années conſecutives, à compter du jour qu'il ſera achevé d'imprimer pour la premiere fois; Iceluy vendre & diſtribuer par tout noſtre Royaume. Faiſons deffenſes à tous autres Libraires, Imprimeurs, & autres, d'imprimer, faire imprimer, vendre & diſtribuer ledit Livre ſous quelque pretexte que ce ſoit, meſme d'impreſſion étrangere ou autrement, ſans le conſentement de ladite Expoſante, ou de ſes ayans cauſe, ſur peine de confiſcation des exemplaires contrefaits, trois mil livres d'amende payables ſans deport par chacun des contrevenans, applicable un tiers à Nous, un tiers à l'Hôtel-Dieu, & l'autre tiers à l'Expoſante, & de tous dépens, dommages & intereſts, à la charge d'en mettre deux Exemplaires en noſtre Bibliotheque,

un en celle du Cabinet de nos Livres de noſtre Chaſteau du Louvre, & un en celle de noſtre tres-cher & feal Chevalier le Sieur d'Aligre Chancelier de France, avant que de l'expoſer en vente : Et de faire regiſtrer ces preſentes dans le Regiſtre de la Communauté des Libraires & Imprimeurs de noſtre bonne ville de Paris en la maniere accoûtumée, à peine de nullité ; du contenu deſquelles vous mandons faire joüir & uſer ladite Expoſante plainement & paiſiblement, ceſſant & faiſant ceſſer tous troubles & empeſchemens au contraire. VOULONS qu'en mettant au commencement ou à la fin dudit Livre un Extrait des preſentes, elles ſoient tenües pour duëment ſignifiées à tous ceux qu'il appartiendra. MANDONS au premier noſtre Huiſſier ou Sergent ſur ce requis, faire pour l'execution des preſentes tous exploits requis & neceſſaires, ſans pour ce demander autre permiſſion, nonobſtant Clameur de Haro, Chartre Normande & autres Lettres à ce contraires. CAR tel eſt noſtre plaiſir. DONNE' à Verſailles le vingtiéme jour d'Octobre l'an de grace mil ſix cens ſoixante & dix-ſept, & de noſtre Regne le trente-quatre. Signé, Par le Roy en ſon Conſeil, DESVIEUX.

Regiſtré ſur le Livre de la Communauté des Libraires & Imprimeurs de Paris le 3. *Novembre* 1677. *ſuivant l'Arreſt du Parlement du* 8. *Avril* 1653. *& celuy du Conſeil Privé du Roy du* 20. *Fevrier* 1665. *Signé*, COUTEROT, Syndic.

Achevé d'imprimer pour la premiere fois le 28. jour de May 1678.

Les Exemplaires ont eſté fournis.

LA VIE

S. AMBROSIVS MEDIOLANENSIS EPISCOPVS

Vocatione Aaron, Zelo Phinees, Moyses Lenitate, Dei Vindex, Arx Ecclesiæ, Imperii Arbiter, Cœli Discipulus, Fidei Doctor, Doctorum Parens, Pœnitentiæ Assertor, Pœnitentium Patronus.

BIBLIOTECA N.
ROMA
VITTORIO EMANUELE

I. Bap. de Champagne delin. *G. Edelinck sculp. cum pri. re*

LA VIE
DE SAINT AMBROISE
ARCHEVESQUE DE MILAN,
DOCTEUR DE L'EGLISE, ET CONFESSEUR.

LIVRE I.

Contenant la naiſſance, l'education, & les emplois de ce Saint, & les affaires de l'Empire & de l'Egliſe juſques à ſa promotion à l'epiſcopat.

CHAPITRE I.

Projet general de la vie de ce Saint.

LA VIE DE S. AMBROISE m'a toûjours paru un ſujet ſi grand & ſi auguſte, que je n'eſpere preſque point de pouvoir répondre à la haute idée que j'en ay conceüe; & je n'ay jamais eü plus d'occaſion d'eſtre convaincu de ma foibleſſe, que quand je me ſuis engagé à expoſer aux yeux de tous les fidelles la force & la generoſité plus qu'humaine du plus vigoureux Eveſque que Dieu ait ſuſcité dans ſon Egliſe depuis les Apoſtres. On adore la toute-puiſſance de la grace dans tous les Saints; mais elle n'a jamais éclaté plus viſiblement que dans la vocation extraordinaire & toute miraculeuſe de ce Saint à la dignité de l'epiſcopat.

Une meſme diſpoſition luy a ſuffi pour devenir un veritable Chrêtien par le bapteſme, & un ſaint Eveſque par l'ordination. Il a paſſé du tribunal de la magiſtrature au throſne de l'une des premieres Egliſes du monde ſans faire remarquer dans toute la ſuite de ſes actions la moindre trace de faſte & d'orgueil, qui ſont comme inevitables aux Neophytes. L'onction a eſté pour luy une école toute celeſte qui ne l'a pas moins rempli de la lumiere & de la ſcience des Saints, que d'un courage & d'une fermeté intrepide ; & le ſaint Eſprit qui l'avoit choiſi pour eſtre le protecteur de ſon Epouſe dans ſes beſoins les plus preſſans l'a mis en eſtat de tenir un des premiers rangs parmy ſes Docteurs, ſans l'avoir preſque jamais aſſujetti à l'inſtruction des hommes, & à la qualité de diſciple. Dieu s'eſt plû à faire voir par l'heureux ſuccés de ſon miniſtere qu'il eſt au deſſus des regles ; & comme il avoit confondu toute la ſageſſe des hommes dans la vocation des Apoſtres par le peu de proportion qui ſe trouvoit entre leur premier eſtat & les fonctions divines auſquelles il les deſtinoit, il a humilié en quelque maniere la ſageſſe meſme des Chrêtiens en rendant ce Saint le plus grand Eveſque de ſon ſiecle par des moyens qui avoient ſi peu de rapport à cette haute élevation.

Il avoit reſervé à ſon eloquence & à ſon zele l'avantage de donner le coup mortel à l'idolatrie en empeſchant le rétabliſſement de l'autel de la Victoire ; & jamais la religion Chrêtienne n'a eſté plus triomphante de toutes ſortes d'ennemis que quand cét homme apoſtolique s'e vû obligé d'en eſtre le deffenſeur. Il a ſoûtenu la pureté de ſa foy contre la fureur d'une Imperatrice Arienne. Il a fait regner la vigueur de ſa diſcipline en faiſant pratiquer la penitence à un Empereur victorieux, & en interdiſant la communion à un autre Empereur pour les crimes qu'il avoit commis. Il a maintenu la liberté de l'Egliſe contre un Miniſtre tout-puiſſant. Il a conſervé les dépoſts des veuves avec une fidelité inviolable ; & nulle autorité ſouveraine n'a pû les arracher de ſes mains.

Mais s'il a eſté inébranlable pour le ſervice de l'Egliſe contre les entrepriſes des Empereurs, il n'a pas eû moins de chaleur pour le ſervice des Empereurs contre les Tyrans

& les usurpateurs de l'Empire, ny moins de tendresse pour ces souverains de l'univers qu'il avoit soumis à la severité de la penitence. Sa persecutrice ayant esté reduite à implorer sa protection, il ne la luy a pas refusée; & ceux que l'ambition avoit soûlevez contre leurs Princes legitimes n'ont eû que du respect & de la veneration pour sa vertu.

JESUS-CHRIST qui l'avoit donné à son Eglise s'est servy de luy pour enfanter par le bapteſme l'incomparable S. Augustin qui a esté appellé par quelques Papes *le maistre de l'Eglise*. Il n'en a pas seulement esté le pere en le retirant des tenebres de l'heresie, & le faisant passer à la lumiere des enfans de Dieu par ce sacrement de nostre regeneration, mais en luy fournissant par avance des armes toutes celestes pour terrasser la plus subtile & la plus pernicieuse de toutes les heresies, qui est celle des Pelagiens. Il a esté à son égard ce que S. Estienne avoit esté à S. Paul en attirant sur luy les graces du ciel par la fecondité de ses prieres, comme il avoit esté à l'égard du grand Theodose, ce que Nathan fut autrefois à David en luy ouvrant les yeux de l'ame pour le porter à expier ses crimes par la penitence.

Enfin on n'a peut-estre jamais vû dans la loy nouvelle aucun Saint qui ait eû plus de conformité avec les anciens prophetes; ce qui n'a pas seulement esté sensible dans sa maniere d'agir, & dans la sublimité de ses expressions & de ses écrits, mais aussi dans la revelation que Dieu luy a faite de plusieurs corps de saints Martyrs, dont la découverte a esté comme la recompense & le témoignage de sa saintetè, qui a encore esté consommée plus parfaitement par ses miracles personnels.

Il y a donc lieu d'esperer que son histoire renfermant tout ce qu'il y a eû de plus grands évenemens pendant son siecle soit pour les interests de l'Eglise, soit pour les affaires de l'Estat & de l'Empire Romain, elle sera tres-agreable à ceux qui se plaisent à adorer la divine Majesté de JESUS-CHRIST dans la sanctification de ses fidelles serviteurs. C'est de sa seule benediction qu'il faut attendre qu'elle soit utile à tout le monde; Que les Prelats puissent trouver un parfait modelle de la charité pastorale en la personne de

ce ſaint Eveſque, qui a eſté luy-meſme le vicaire & le lieutenant de l'amour de JESUS-CHRIST, pour luy attribuer l'éloge dont il a honoré le merite de S. Pierre; Que les Rois & les grands du monde conçoivent par ſon exemple que ceux qui les reprennent avec une liberté evangelique egalement éloignée de flatterie & d'orgueil, ſont ceux qui ont le plus d'affection pour leur perſonne & pour leur Majeſté ſacrée; Que les vierges s'inſtruiſent par ſa conduite & par ſes écrits, de l'eminence & de l'elevation de ce genre de vie ſi ſublime dont il a eſté ſi ſouvent le paranymphe; Que les veuves à qui il a preſcrit des regles l'honorent comme leur maiſtre & comme leur protecteur; Enfin que tous les Ordres du Chriſtianiſme trouvent des leçons dans ce merveilleux original de toutes les vertus evangeliques, qui n'a reüni en luy-meſme tant de differentes conditions que pour pouvoir eſtre imité par un plus grand nombre de perſonnes.

Mais comme le poids de cette matiere ſeroit capable de m'accabler ſans le ſecours de la grace, je la demande tout de nouveau à celuy qui en eſt le ſouverain diſpenſateur, afin que mon indignité ne ſoit pas capable de former aucun obſtacle au ſuccés d'un ouvrage qui me paroiſt d'une difficulté toute nouvelle, quelque eſſay que j'aye pû faire juſques icy en publiant les vies de quatre celebres Docteurs de l'Egliſe grecque.

CHAPITRE II.

Nobleſſe de la famille de S. Ambroiſe. Quel rang ſon Pere tenoit dans l'Empire. De ſainte Sotere Martyre qui eſtoit l'ornement de ſa maiſon.

IL y avoit déja pres de 20 ans que l'Egliſe combatoit ſous l'étendart de la croix contre l'impieté des Ariens, lorſque S. Ambroiſe, qui devoit achever la ruine de cette ſecte imperieuſe naquit vers l'année 340. Il eut pour pere Ambroiſe Prefet du Pretoire des Gaules dont la juriſdiction ne comprenoit pas ſeulement toutes les Gaules, mais encore l'Angleterre, l'Eſpagne & peut-eſtre la Mauritanie Tingitane, qui eſtoit une partie de l'Afrique. Cela n'alloit

Eclairciſſ. Paulin. vit S. Ambroſ. Zoſ. l. 2.

à rien moins qu'au tiers de tout l'Empire Romain, & devint dans la ſuitte le partage de Gratien, comme ç'avoit déja eſté celuy de Conſtance Chlore, & du jeune Conſtantin. Dieu qui n'a pas beſoin du ſecours des Grands du monde pour executer les grands deſſeins de ſa providence, & qui avoit rejetté les nobles & les puiſſans dans le choix de ſes Miniſtres pour l'établiſſement de ſon Egliſe, en a neanmoins uſé quelquefois d'une autre maniere dans la ſuitte quand il a voulu employer les moyens humains pour operer les plus grands miracles, & les cacher en meſme temps. Car comme le courage humain eſt ordinaire aux perſonnes d'illuſtre naiſſance, il avoit permis que noſtre Saint qui devoit eſtre le plus intrepide de tous les Eveſques de ſon ſiecle tiraſt ſa naiſſance de l'une des principales familles de tout l'Empire Romain. Mais la magnanimité que la grace inſpire ſurpaſſe ſans nulle comparaiſon la generoſité Romaine ; & il faut aimer quelque choſe au deſſus du monde pour vouloir bien perdre tout ce qu'il y a de grand & d'agreable dans le monde, & la vie meſme par le ſeul motif de l'amour de Dieu. Cette force qui eſt la plus excellente preuve de noſtre religion, & qui a éclatté dans tous nos Martyrs, s'eſt toûjours trouvée dans le cœur de S. Ambroiſe ; & il auroit donné plus d'une fois ſon ſang & ſa vie pour la deffenſe de la verité & de la juſtice, ſi Dieu qui luy en inſpiroit le deſir, & luy en faiſoit acquerir le merite ne l'euſt tiré d'une autre maniere des dangers où il s'expoſoit pour le ſervir.

Auſſi ce n'eſtoit pas ſeulement le ſang qu'il tiroit de ſes anceſtres qui luy donnoit quelque diſpoſition à cette vertu, mais il s'y animoit encore par une emulation plus noble & plus relevée, & ſa principale gloire eſtoit de s'y pouvoir exciter par des exemples domeſtiques. Car il avoit eû dans ſa famille une illuſtre Vierge & Martyre en la perſonne de ſainte Sotere dont l'Egliſe honore encore aujourd'huy la memoire le 10e de Fevrier, & qu'on croit avoir ſouffert à Rome ſous Diocletien.

Cette Vierge qui contoit des Conſuls & des Prefets du Pretoire au nombre de ſes ayeux, & qui n'eſtoit pas moins conſiderable par les avantages de ſa beauté que par la grandeur de ſa naiſſance, ayant eſté condamnée à ſouffrir

Ambroſ. l. 2. de virginib. & exhortat. ad virginitatem.

d'horribles coups, & de ſanglantes flétriſſures ſur ſon viſage, s'eſtoit preſentée avec joye à ce ſupplice ignominieux. Elle avoit eſté ravie de ſouffrir pour JESUS-CHRIST un traittement qui n'avoit eſté juſques alors la punition que des eſclaves. Le bourreau meſme qui executa ſur elle un ſi cruel chaſtiment avoit pluſtoſt manqué d'haleine & de force pour l'outrager, qu'elle n'avoit manqué de conſtance pour ſouffrir la violence de ſes mains. Elle n'en avoit point détourné ſes joües. Elle n'avoit point laiſſé échapper de ſon cœur le moindre ſoupir, ny couler de ſes yeux la moindre larme; & enfin apres auoir fait paroiſtre ſa fermeté en endurant un tres-grand nombre d'autres tourmens elle avoit trouvé l'avantage qu'elle recherchoit avec tant de paſſion en perdant la vie par le fer & par l'épée.

Lors que S. Ambroiſe fut élevé à l'epiſcopat il regarda cette Sainte comme ſa mere, & comme l'honneur de ſa maiſon; & ſe propoſant ſa vertu comme un exemple domeſtique il l'eut ſouvent devant les yeux dans les grandes occaſions qui ſe preſenterent à luy de temps en temps pour ſignaler ſa conſtance. Il declara que les Eveſques ont leur nobleſſe auſſi bien que les gens du monde, qu'ils font gloire de la preferer aux Prefectures & aux Conſulats, & qu'ils ont des dignitez fondées ſur la foy qui ne periſſent pas comme les autres.

Quoyque Rome fuſt le païs de S. Ambroiſe parce que ſa famille en eſtoit, neanmoins il naquit en France dans le temps de la prefecture de ſon pere, & dans ſon palais; & il y fut élevé eſtant encore au berceau lors que ce grand Magiſtrat exerçoit cette dignité. Pendant qu'il dormoit un
Paulin jour la bouche ouverte dans la cour de ce palais, un eſſain d'abeilles vint voltiger tout au tour de ſon berceau, & environna ſon viſage. Une ſervante qui eſtoit chargée de ſa nourriture voyant que ces mouches à miel entroient dans ſa bouche, & en ſortoient les unes apres les autres, ſe mettoit en peine de les chaſſer de peur qu'elles ne bleſſaſſent ſon cher nourriçon. Mais le pere qui ſe promenoit alors dans cette cour avec ſa femme ou ſa fille, deffendit à cette ſervante d'en uſer ainſi, parceque l'affection paternelle dont il eſtoit animé l'obligeoit d'attendre avec patience quelle ſeroit la fin & l'evenement de ce prodige. Sa pré-

caution ne fut pas vaine. Car ces abeilles s'envolant quelque temps apres s'éleverent si haut dans l'air qu'on les perdit tout à fait de veüe. Le pere en fut surpris & epouvanté, & dit que cét enfant seroit un jour quelque chose de grand si Dieu luy conservoit la vie. Car l'operation de la grace de JESUS-CHRIST paroissoit déja visiblement dans l'enfance de son fidelle Serviteur, & on remarquoit desiors en sa personne l'accomplissement de cette parole du Sage qui dit, *que les excellens discours sont un rayon de miel.* Et en effet cét essain d'abeilles, dit Paulin, estoit la figure de ses écrits qui nous devoient enseigner les dons celestes, & élever les esprits des hommes des affections basses des choses du monde jusques au plus haut du ciel. C'est ce mesme prodige que Ciceron & Valere Maxime rapportent estre arrivé en la personne de Platon, & que toute l'antiquité a consideré comme le présage de la douceur de ses discours. Mais si l'eloquence de Platon a esté plus grande que celle de S. Ambroise, elle a esté moins heureuse & moins feconde que celle de ce saint Prelat qui a fait regner la pieté dans l'Eglise de Milan & embrasser la penitence par les Grands du monde, au lieu que ce Philosophe n'a produit que des idées sans effet, & ayant dressé le plan d'une Republique n'a pû trouver un pouce de terre dans tout le monde pour executer le projet qu'il en avoit formé dans son esprit.

Prov. 16. 24

Cicero l. 1. de divinat. Valer. Maxim.

CHAPITRE III.

Du frere & de la sœur de Saint Ambroise. Quelle fut sa premiere education.

DIEU avoit déja donné deux enfans à Ambroise Prefet des Gaules lorsque S. Ambroise vint au monde, sçavoir une fille nommée Marcelline, qui estoit beaucoup plus âgée que ce Saint, & un fils nommé Urane Satyre qui estoit le second fruit de son mariage. Il faut donc que S. Ambroise fust le dernier de sa famille dans l'ordre de la naissance: Car l'histoire ne nous apprend pas qu'il ait eü d'autres freres, ny d'autres sœurs que luy; au moins il est certain qu'il n'en avoit point d'autres lorsque Satyre mourut.

Ambros. de obitu Satyri fratris. Tom. IV.

Apres la mort de son pere, sa mere qui estoit retournée

à Rome, l'y retira avec elle & avec sa fille sainte Marcelline qui avoit déja fait profession de virginité, & en rempliſſoit les devoirs dans la compagnie d'une autre vierge dont la sœur nommée Candide vivoit encore à Carthage lorſque Paulin écrivoit cette circonſtance de la vie de nôtre Saint. Une ſi ſainte compagnie fut une grace particuliere du ciel qui luy procuroit une education Chrêtienne & le préparoit par là aux grandes occaſions qui devoient eſtre l'épreuve de ſa vertu apoſtolique. Et quoy que Rome fuſt une ville où toutes ſortes de deſordres regnoient alors, & fuſt capable de corrompre par la contagion des mauvais exemples les plus fermes & les plus ſaintes reſolutions, comme S. Paulin Eveſque de Nole le reconnoiſt parmy les Chrêtiens & Ammien Marcellin entre les Payens, l'union ſainte qu'il a toûjours eüe dés ſon enfance avec ces ſaintes épouſes de JESUS-CHRIST luy eſtoit un puiſſant ſecours pour conſerver la pureté de ſes mœurs, & l'innocence de ſon ame au milieu de cette licence publique; de ſorte que l'amour ſi tendre & ſi particulier qu'il a toûjours eü pour les vierges ſuffit pour perſuader qu'il a toûjours eü part à leur couronne.

Paulin Ep. 46

Eclairciſſement 1.

Il y a encore à Rome une ancienne Egliſe de S. Ambroiſe, qui eſt preſentement un Monaſtere de Vierges; & l'on croit par tradition que c'eſt le lieu où ce Saint fut élevé. Les grands ſentimens qu'il y conceut l'empeſcherent de ſe laiſſer prévenir des maximes de la ſuperſtition payenne; & lors qu'il refutoit eſtant Eveſque les folies de l'aſtrologie judiciaire, il dit que c'eſt avec peine qu'il s'arreſte à les rapporter dans ſa vieilleſſe s'en eſtant mocqué dés ſon enfance.

Baron. de vitâ S. Ambroſ.

Ambroſ. l. 4 Hexâmer. c. 5.

Les moindres particularitez des grands hommes eſtant fort conſiderables, on a eü ſoin d'informer la poſterité d'un fait qui arriva pendant ſa jeuneſſe, & qui a eſté regardé comme un préſage du rang qu'il devoit tenir un jour dans l'Egliſe. Comme il voyoit pendant qu'il eſtoit encore jeune, que ſa mere, ſa ſœur, & cette autre vierge qui demeuroit avec elles, baiſoient la main de l'Eveſque, peut-eſtre du Pape Libere, il leur preſentoit auſſi la ſienne en ſe joüant pour la leur faire baiſer diſant qu'il ſeroit auſſi Eveſque. Et quoy qu'elles le rejettaſſent comme un enfant qui ne ſçavoit ce qu'il

qu'il disoit, on reconnut dans la suitte que c'estoit le saint Esprit qui parloit dés-lors par sa bouche & qui marquoit par avance la dignité pour laquelle il le nourrissoit.

Pendant qu'il croissoit en âge & en connoissance, sa sœur sainte Marcelline faisoit de jour en jour de plus grands progrés dans les exercices de la virginité Chrétienne. Elle n'avoit eu personne pour luy inspirer l'amour de cette vertu, mais demeurant d'abord à la campagne sans avoir auprés d'elle ny aucune vierge qui luy en montrast l'exemple, ny aucun maistre & aucun directeur spirituel qui luy en prescrivist les regles, elle avoit conceu d'elle-mesme un tres grand amour pour cét estat, comme pour un des principaux ornemens de sa famille, & une qualité que sainte Sotere luy avoit laissée en heritage. Elle fut assez fidelle à la grace pour en faire une profession ouverte en changeant d'habit le jour de Noël dans l'Eglise de S. Pierre de Rome en presence d'une infinité de peuple, & de quantité de vierges qui souhaitoient toutes de demeurer avec elle. Le pape Libere qui presidoit à cette ceremonie luy fit un discours qui fit une si profonde impression dans son cœur, que long-temps aprés elle avoit accoustumé de s'en entretenir souvent avec S. Ambroise. Il a eu soin de nous en faire part dans ses ouvrages en luy donnant un stile bien different de celuy du pape Libere, qui estoit fort simple, pour ne pas dire grossier. Et comme ce Pape succeda à Jules le 22. de May de l'an 352. elle n'a pû faire profession de la virginité qu'à la fin de cette année.

Ambrof. l 3. de virginib.

Bucherij Canon pasch. Eclaircis. 2.

Mais quelque excellentes que fussent les instructions que Libere donna pour lors à Marcelline, S. Ambroise qui n'a jamais esté flatteur, dit qu'elles estoient encore au dessous de ce que sa sœur pratiquoit. Il témoigne qu'elle ne se contentoit pas de jeusner tous les jours jusques au soir, mais qu'elle passoit plusieurs jours & plusieurs nuits de suitte sans rien manger; Que quand on la prioit de quitter son livre pour prendre quelque nourriture, elle répondoit, *que l'homme ne vit pas seulement de pain, mais de toute parole qui sort de la bouche de Dieu*; Que quand elle estoit obligée de manger, ce n'estoit seulement que des choses les plus communes, afin que le goust & le plaisir qu'elle y prenoit luy rendissent le jeusne plus agreable; Qu'elle ne beuvoit que

Ambrof. de virginib. l. 3.

Matth. 4.

de l'eau; Qu'elle arroſoit ſes prieres de ſes larmes; & qu'elle s'endormoit ſur ſon livre. De ſorte que S. Ambroiſe n'avoit pas d'autre avis à luy donner, ſinon qu'il la prie de diminuer ſes auſteritez, & de ſe moderer un peu pour ſervir de maiſtreſſe aux autres.

Mais ſi S. Auguſtin a dit que l'on poſſede le ſaint Eſprit à proportion de l'amour qu'on a pour l'Egliſe, il n'y a rien de comparable aux ſoins & au zele de cette Sainte pour les affaires de l'Egliſe. Nous luy avons obligation du charitable empreſſement qu'elle avoit d'en demander des nouvelles à ſon frere. Car comme de ſa part il ne manquoit pas de l'en informer tres particulierement, nous ſommes redevables à la pieté de cette Sainte des principales particularitez de la vie que nous écrivons. Son cœur s'eſtant occupé de ces penſées durant le jour, elle en eſtoit encore toute pleine durant la nuit; & il arrivoit meſme quelquefois que lorſque ſon frere ſe trouvoit engagé dansquelques affaires perilleuſes, Dieu en donnoit des ſentimens à cette genereuſe Vierge par des ſonges qui l'inquietoient durant ſon ſommeil.

Ambroſ. Epiſt. 14.

Il paroiſt qu'elle demeura à Rome depuis meſme que S. Ambroiſe fut monté ſur la chaire archiepiſcopale de Milan, & ce fut en ce temps-là que la Vierge Indicia, dont nous parlerons dans la ſuitte, demeura avec elle en l'abſence de noſtre Saint. Elle alloit neanmoins de temps en temps à Milan, & elle y eſtoit lorſque S. Ambroiſe y fut fort malade vers l'an 378. comme nous croyons, & encore dans l'affaire d'Indicia: S. Hieroſme en partant de Rome en 385. ſalüe une Marcelline, qui pouvoit eſtre cette Sainte. Nous apprenons de ſon Epitaphe qu'elle ſurvéquit à ſes deux freres, & qu'elle eſt morte apres la my-Juillet. En effet ſa Feſte eſt marquée dans le Martyrologe le 17. du meſme mois.

Paulin. vitâ Ambroſ. t. p. 80.

Baron ad an. 385.

Ambroſ. Ep. 46.

CHAPITRE IV.

Etudes de S. Ambroiſe. Son frere Satyre & luy ſont faits Gouverneurs de Provinces.

CE fut un grand avantage à S. Ambroiſe d'avoir une ſœur ſi vertueuſe qui partagea avec ſa mere le ſoin de ſon education, comme ſainte Macrine la jeune avoit élevé dans le

meſme ſiécle le grand S. Baſile, & avoit conſpiré en cela avec ſa mere ſainte Emmelie. Mais cette excellente vierge eut la conſolation de trouver en luy toute la correſpondance imaginable & d'entretenir avec luy dés ſa premiere jeuneſſe une liaiſon de charité & de grace qui dura toute leur vie.

Il joignit l'amour de la ſcience aux exercices de pieté, & paſſa les premieres années de ſa vie dans l'étude des lettres humaines où il reüſſit de la maniere qu'on le peut juger par les livres qu'il compoſa dans la ſuite & qui font voir en plus d'un endroit la connoiſſance qu'il avoit des belles lettres. Il étudia la langue grecque auſſi bien que la latine, & l'intelligence qu'il en avoit acquiſe dans ſa jeuneſſe le mit en eſtat de puiſer principalement la ſcience de l'Egliſe dans les écrits de S. Baſile, de S. Didyme, & de pluſieurs autres auteurs grecs. Et quoyqu'il n'ait peut-eſtre pas ſceu parfaitement cette langue, comme on peut former de luy ce jugement ſur l'interpretation de quelques mots grecs, qui n'eſt pas tout à fait exacte, on peut dire neanmoins qu'à la reſerve de S. Hieroſme il n'y a peut-eſtre pas de Pere latin qui paroiſſe en avoir ſceu plus que luy.

Paulin vita Ambroſ.

Ambroſ. Ep. 45.

Dés qu'il eut achevé ſes études, il ſortit de Rome pour commencer à en faire l'uſage qu'il s'eſtoit propoſé, ſe mit dans le barreau, plaida quelque temps dans l'auditoire du Prefet de Rome, & parut avec tant d'éclat dans l'exercice de cette profeſſion, que le Prefet le choiſit pour luy ſervir de Conſeiller, c'eſt à dire, apparemment qu'il le fit ſon Aſſeſſeur.

Ce Prefet du Pretoire eſtoit l'illuſtre Anice Petrone Probe, qui aprés la diviſion que Conſtantin fit de tout l'Empire en quatre grandes Prefectures Pretoriennes, fut choiſi par l'Empereur Valentinien en 369. pour grand Maiſtre ou Gouverneur de l'Italie, de la Sicile, des iſles voiſines & de l'Afrique. Il eſtoit de l'illuſtre race des Probes & des Aniciens où le conſulat & les plus grandes charges de l'Empire eſtoient des dignitez ſi ordinaires que l'on a vû en meſme temps deux freres élevez à l'auguſte titre de Conſuls. Mais cette famille a eſté celle de toutes les Maiſons de Rome ſur qui Dieu a verſé plus de benedictions & de graces, & qui a contribué davantage à la gloire de JESUS-CHRIST & à l'honneur de la religion Chrétienne. Elle a merité que Prudence poëte Chrétien fiſt ſon eloge; & elle eſt devenüe plus celebre par les

Prudent l. 1. adverſ. Symmach.

grands hommes qu'elle a portez que par le magnifique palais qu'elle avoit fait construire dans Rome.

Epist. Secundini ad August. Tom 6.

Ammien Marcellin parle amplement en plus d'un endroit de ce Probe Prefet du Pretoire; mais comme cét historien a beaucoup de peine à dire du bien des Chrétiens, il mesle beaucoup de reproches & d'injures aux loüanges qu'il luy donne, & les vices qu'il luy attribüe dans le portrait qu'il en fait surpassent de beaucoup ses vertus.

Amm. l. 27. p. 332. 33. l. 28 p. 362. l 30. p 413 414.

Il faut ou que de Prefet d'Italie il soit devenu Prefet d'Illyrie, ou, ce qui est plus probable, que ces deux Prefectures ayent esté reünies en sa personne, comme elles l'avoient esté en celle de Mamertin au commencement du regne de Valentinien. Car on voit qu'en 374. il residoit à Sirmich, commandoit en cette province, & informoit l'Empereur Valentinien de l'estat où elle estoit; & en l'an 375. il avoit l'Epire sous sa jurisdiction.

Il l. 26. p. 316. l 29. p. 410. l 30. p. 417.

Outre l'amitié & la protection de Probe que l'histoire represente comme un Magistrat tres magnifique envers ses amis, & qui se faisoit un honneur de les élever, on croit que S. Ambroise estoit encore porté par Symmaque grand seigneur Romain, mais qui estoit aussi attaché à l'idolatrie que Probe & S. Ambroise avoient de zele pour la religion Chrétienne; & nous verrons dans la suite que cette superstition le rendra l'un de ses plus grands adversaires. Il y a encore diverses lettres de ce Payen écrites à un Ambroise avec lequel il paroist fort uni; & il y a bien de l'apparence que cét Ambroise est nostre Saint, qui d'ailleurs l'appelle le pere, ou le parent de son frere Satyre.

l. 27 p. 391. Baron. vita S. Ambros p. 4

Symmach. l. Ambros. Tom IV. p. 313.

Le merite personnel de S. Ambroise, & l'appuy de deux personnes si puissantes estoient comme des gages infaillibles de sa prochaine élevation aux dignitez les plus eminentes. Aussi il changea bien-tost sa dignité de Conseiller en celle de Gouverneur de la Ligurie & de l'Emilie, c'est à dire, autant que nous en pouvons juger, de tout ce que comprend aujourd'huy l'Archevesché de Milan & ceux de la Ligurie, de Turin, de Genes, & de Boulogne.

Paulin p. 78.

Ayant receu cét office de l'Empereur Valentinien avec les marques du Consulat, il prit de Probe Prefet du Pretoire les ordres de la maniere dont il se devoit conduire; & cette promotion arriva vers l'an 373. ou 374. Car on peut tirer de ce

que Paulin en a écrit qu'il fut presque aussi-tost fait Evesque que Proconsul.

Cependant son frere Satyre, qui avoit pris le mesme chemin que luy s'avança aussi dans le monde avec le mesme succés. Il fit admirer son eloquence dans le barreau, & parut dans l'auditoire de la Prefecture avec un éclat & une estime extraordinaire. Estant passé de cét employ au gouvernement d'une province, il se fit tellement aimer des peuples qu'ils le consideroient plûtost comme leur pere que comme leur Juge. Il terminoit comme un arbitre commun les differens des familles avec la satisfaction de tout le monde, & rendoit la justice avec une fidelité inébranlable. Mais quelque grande que fust la probité de ces deux freres, ils estoient si éloignez de rechercher les honneurs du siécle, que les plus éclattantes dignitez leur estoient à charge, parceque les fonctions qui y estoient attachées les obligeoient de se separer l'un d'avec l'autre, & ils ne les acceptoient que par la crainte qu'ils ne parussent les negliger par je ne sçay quelle bassesse d'esprit, & par quelque espece de dissimulation & d'hypocrisie.

Ambros. de obitu fratris Satyri p. 516.

Ibid. p. 512.

On a remarqué que comme S. Ambroise partoit pour son gouvernement apres avoir pris les ordres de Probe, ce Prefet l'exhorta à son devoir par cette parole considerable: *Allez*, dit-il, *& agissez non en juge, mais en Evesque*; & l'événement fit voir que cette exhortation fut une espece de prophetie. Mais la raison qu'il eut de luy parler de la sorte fut l'extrême rigueur, pour ne pas dire la cruauté, dont usoient alors les Magistrats, & qui leur estoit inspirée par l'exemple de l'Empereur Valentinien, que tout le monde avoüe avoir esté porté à une severité excessive. C'est ce qui nous engage à en dire icy quelque chose. Et mesme comme la suite de l'histoire de S. Ambroise a beaucoup de liaison avec les plus considerables événemens de l'Empire, principalement dans l'Occident, il est à propos de reprendre en cét endroit l'histoire tant de Valentinien que du Pape Damase dés son origine, afin de faire mieux concevoir quel estoit l'estat de l'Eglise & de l'Empire lorsque S. Ambroise fut appellé à l'épiscopat de Milan.

Paulin. p. 79.

Baron. ad ann. 369.

CHAPITRE V.

Loix Chrétiennes de Valentinien, particulierement touchant les Eveſques.

JULIEN ſurnommé l'Apoſtat ayant receu dans la Perſe la juſte punition de ſes crimes le 26. Juin 363. & Jovien prince tres catholique n'ayant pas tenu l'Empire aprés luy huit mois entiers, c'eſt à dire, autant de temps ſeulement qu'il en falloit pour ſe faire regretter par ceux qui à peine commençoient à reſpirer ſous ſon regne, Valentinien fut élû en ſa place le 26. jour de Fevrier de l'an 364. en la maniere que nous avons rapportée dans la vie de S. Athanaſe. L'élévation de ce prince à l'Empire fut dautant plus glorieuſe qu'on ne pouvoit point luy reprocher de l'avoir briguée, parce qu'il n'eſtoit pas à l'armée quand elle ſe fit; & on la peut regarder comme une recompenſe viſible de cette merveilleuſe fermeté qu'il avoit fait paroiſtre pour la foy Chrétienne ſous le regne de Julien. Auſſi Dieu luy fit la grace de ſuivre toûjours la verité Catholique, quoyque Valens ſon frere fuſt tombé dans l'Arianiſme; & nous avons vû ailleurs comme il témoigna particulierement ſon zele ſur ce ſujet par la lettre qu'il écrivit aux Egliſes d'Aſie & de Phrygie ſur la fin de l'an 368.

Zoſ. l. 4. Cod Theodoſ XVI. 7. p. 252. Entre les loix qu'il fit en faveur de noſtre foy, & pour maintenir l'honneur de la religion Chrétienne, il y en a une dattée du 9. de Septembre de l'an 364. par laquelle il deffendoit ſur peine de la vie les ceremonies payennes, les ſuperſtitions magiques, & les ſacrifices que l'on offroit pendant la nuit.

Eſclairciſſ. 1. Il en fit une autre qui eſt dattée de Milan le 17. Novembre 363. par laquelle il deffendit de commettre des Chrétiens à la garde des temples. C'eſtoit pour eux une faſcheuſe ſervitude d'eſtre chargez de ces ſortes de commiſſion. Mais Baronius croit que les Payens affectoient de leur faire donner cét employ pour les empeſcher de piller ou de démolir les temples de leurs idoles.

Cod. Theodoſ. 13. X p. 432. 433. Il ordonna encore par une loy du 22. Novembre 365. que les filles & les veuves qui gardoient la continence ſeroient exemptes de contributions & de taxes, ſçavoir les garçons &

les pupilles jusqu'à l'âge de 20. ans, & les filles jusqu'à ce qu'elles fussent mariées ; & il renouvella cette ordonnance par une autre loy donnée à Tréves. 6. p. 421.

Par une autre loy dattée du mesme lieu il defendit de faire aucune poursuitte les dimanches contre les Chrétiens. 11. VII. 10. p. 309. 310. Eclaircissement 2.

La loy du 5. May 367. & du 6. Juin 368. ordonne d'ouvrir toutes les prisons, & de mettre les criminels en liberté à cause de la feste de Pasques ; à la reserve neanmoins de ceux qui estoient coupables de crimes enormes. La premiere de ces deux loix est attribuée aux trois Augustes Valentinien, Valens & Gratien, & dattée de Rome quoyque Gratien n'ait esté fait Auguste que le 24. Aoust 367. & qu'il n'y eust alors aucun Empereur à Rome. XXXVIII. 3. 4. p. 252.

La loy qu'il donna à Rome le 14. de Mars en faveur de ceux qui venoient étudier à Rome est tout-à-fait considerable ; & elle produisit de tres-bons effets, puisque S. Augustin témoigne que les écoles estoient beaucoup mieux reglées à Rome qu'à Carthage. 14. IX. 1. p. 449 Aug. Conf. l. 6. c. 8.

Il ordonna à Tréves le 2. Mars 372. que les Docteurs des Manichéens seroient condamnez à de grosses amendes & les lieux où ils feroient leurs leçons adjugez au fisc. Cod. Theodos. V. 5.

Il declara aussi indignes du sacerdoce les Evesques qui reïteroient le bapteſme ; & cette loy donnée à Tréves le 2. Fevrier 373. regarde directement les Donatistes. VI. 1.

S. Ambroise releve beaucoup une autre loy que cét Empereur avoit faite, que dans les causes qui regardent la foy & l'ordre de l'Eglise il falloit que le juge fust égal en dignité & en autorité à la personne dont il estoit juge, c'est à dire que des Evesques ne devoient estre jugez que par des Evesques. Et ce Saint ajoûte que lors mesme qu'un Evesque estoit accusé d'un crime personnel, & qu'il s'agissoit d'informer de ses mœurs & de ses actions, Valentinien vouloit que ses accusations fussent examinées par le jugement des Evesques. Voilà, dit ce Saint, quel estoit le sentiment de ce grand Empereur qui a fait paroistre sa foy par la constance avec laquelle il a confessé JESUS-CHRIST & a fait loüer sa sagesse par la prosperité dont l'Empire a joüy sous sa conduite. Ambros. Tp. 13.

On a écrit qu'au commencement de son regne, quelques Evesques d'Orient luy parlant des disputes touchant la foy, il répondit que c'estoit aux Prelats à traitter ces questions, Sozom. l. 6. c. 7.

& que pour luy qui estoit laïque, il ne luy estoit pas permis de s'en embarrasser. Mais quoyque cette reponse convienne fort bien à l'esprit de Valentinien, & au respect qu'il avoit pour l'Eglise, neanmoins nous avons déja monstré ailleurs, le sujet qu'il y a de la croire fausse à cause des circonstances qui l'accompagnent.

Vie de S Basil. p. 255 & 627.

Pour la loy si digne de la pieté de ce Prince, & des eloges de Saint Ambroise, Baronius croit qu'elle est marquée dans un Rescrit donné sur l'affaire de Chronope Evesque, qui ayant esté jugé par une assemblée de 70. Evesques, & apparemment deposé, en avoit appellé à Claude Prefet de Rome, & avoit encore appellé de luy. C'est ce qui oblige Valentinien de declarer que puisqu'il a mal appellé, il sera contraint de p. er l'amende ordonnée generalement en tel cas; mais que cet e amende au lieu d'estre ajugée au fisc, sera distribuée aux pauvres; ce qu'on observera aussi dans les autres affaires Ecclesiastiques.

Cod. Theod l. xxxvi. 20. Eclairissem. 3.

Toutes ces loix si avantageuses à l'Eglise sont des monumens de la pieté de cét Empereur; & nous en font concevoir d'abord une haute idée, quoy qu'en cela mesme sa conduite n'ait pas toûjours esté uniforme.

CHAPITRE VI.

Suitte des qualitez de Valentinien suivant le jugement que les Payens en ont porté. Sa conduite à leur égard & envers les Heretiques.

ON pourroit croire que les loüanges que les Chrétiens ont données à l'Empereur Valentinien leur auroient fait dissimuler ses defauts ou par un esprit de reconnoissance, ou par un motif de flaterie, si les Payens mesme n'avoient reconnu en luy d'excellentes qualitez.

Amm. l. 30. p. 432. 433.

mien Marcellin, qui est toûjours plein de zele pour le paganisme & que l'on sçait avoir esté extraordinairement attaché à Julien, donne à ce Prince Chrétien la gloire d'avoir esté extremement chaste, & d'avoir arresté par son exemple les dereglemens de la Cour. Il nous le represente comme un homme qui parloit peu, mais avec sagesse, & avec quelque sorte d'eloquence. Il dit de luy qu'il estoit propre, mais

mais ſans luxe, & ſans ſuperfluité ; Qu'il avoit du genie & de l'adreſſe pour les arts, & pour quantité de petites choſes ; ce que l'on a encore remarqué de l'Empereur Adrien ; Qu'il eſt loüable de n'avoir pas élevé ſes parens à de grandes dignitez horsmis ſon frere. Mais ſur tout, il reléve beaucoup ſa ſcience militaire, & avouë de bonne-foy qu'il n'y a point d'ennemi ſi déraiſonnable qui ne ſoit contraint de reconnoiſtre la prudence & la vigilance infatigable avec laquelle il s'appliquoit au bien de l'Eſtat & à l'aſſeurer contre les courſes des barbares. *Amm l. 29. p. 397.*

De plus, il le loüe d'avoir eſté fort exact à ne pas donner les grandes charges de l'Empire à des perſonnes indignes ; & dit que l'on ne vit point durant ſon regne vendre les Offices & les gouvernemens des provinces à des perſonnes incapables, ſi ce n'eſt peut-eſtre au commencement qu'il n'avoit pas encore le loiſir de s'y appliquer. Et c'eſt peut-eſtre cette exception qui a donné lieu à Zoſime de luy reprocher d'avoir donné les charges indifféremment à tous ceux qui les demandoient ſans aucun diſcernement du merite des perſonnes. *Zoſ. l. 4.*

Il eſt étrange que le meſme Ammien, qui reconnoit qu'il contribuoit de tout ſon poſſible au ſoulagement des Provinces, & les ſoulageoit par la diminution des tributs, le repreſente comme un Prince inſatiable d'argent, & qui s'efforçoit de s'enrichir par toutes ſortes de moyens juſtes & injuſtes. *l. 30. p. 432. p. 423. 430. 431.*

Aurele Victor qui eſtoit payen auſſi bien que luy, ſe declare pour le premier de ces deux jugemens, & loüe ce Prince d'avoir haï & puni particulierement l'avarice entre tous les autres vices. Mais Zoſime ne luy eſt pas ſi favorable, prétendant que ſur la fin de ſon regne il parut tout different de ce qu'il avoit eſté au commencement, & qu'il ſe rendit odieux à tout le monde par les contributions extraordinaires qu'il exigeoit avec une rigueur inſupportable. *Zoſ. l. 4.*

Ammien eſt peu d'accord avec luy meſme quand aprés luy avoir attribué tant de grandes qualitez pour la guerre, il le veut faire paſſer pour un Prince laſche & timide. Cét autheur luy reproche encore d'avoir eſté jaloux & envieux du bien que faiſoient les autres, voulant ſeul avoir la gloire d'exceller en toutes choſes. Il le blâme auſſi d'avoir trop favoriſé *l. 30. p. 432. l. 31. p. 343.*

les gens d'épée, & d'avoir commencé le premier à les élever excessivement.

Baron. ad an. 369. Ce n'est pas sans fondement que le Cardinal Baronius l'a blâmé d'avoir esté trop indifferent pour la foy Chrétienne & pour la religion Catholique, & qu'il a attribué la cause du malheur de sa famille & de la mort funeste de Gratien & Valentinien II. ses enfans, à cette disposition d'esprit trop humaine & trop politique. Et en effet on ne peut point disconvenir qu'il n'a pas toûjours témoigné tout le zele qu'on *Cod. Theod. 9 XVI. 9. p 232.* eust pû attendre d'un Confesseur de JESUS-CHRIST. Il fut trop favorable aux heretiques & aux Payens, lorsque dés le commencement de son regne il leur laissa par des loix expresses la liberté de suivre chacun ce qui luy sembleroit le *Amm. 30 p. 433 Zos. l. 4.* meilleur, sans inquieter personne sur ce sujet, & sans contraindre ses sujets par des Edits menaçans à suivre la religion dont il faisoit profession, ainsi qu'il s'estoit pratiqué sous le regne de Constance.

Symmach. l. 10. Ep. 54. Il eut assez de condescendance pour laisser subsister pendant quelque temps l'autel de la Victoire, que Constance avoit fait oster du Senat de Rome comme un reste du Paganisme, & que Julien l'Apostat avoit rétabli.

Il laissa mesme abolir une de ses loix du 9. Septembre 364. *Zos. l 4.* par laquelle il avoit deffendu les sacrifices de nuit, & il avoit baissé jusques à cét excés d'indulgence en consideration de Pretextat Proconsul de Grece, sur ce que cét Officier tres attaché au Paganisme luy avoit representé que la rigueur de cette ordonnance estoit insupportable aux Payens, & ruinoit leurs plus augustes mysteres.

Cod. Theod. 9. XVI. 9. Nous avons encore une loy du 29. May donnée à Tréves par laquelle il declare qu'il ne deffend nullement ny la discipline des Aruspices, ny tout autre exercice de religion permis par les anciens pourveu qu'on n'y meslast pas la magie. Et par un excés de liberalité politique il accorda mesme des privileges aux grands Pontifes des provinces ainsi qu'il paroist *Ibid. 12. d. 75.* par la loy du 28. Juin 372. donnée à Tréves.

Mais les fautes qu'il fit en faveur des heretiques sont encore tout autrement importantes pour l'Eglise. Car au lieu *Vie de S. Athanase l. 11. c. 8.* de chasser Auxence du siege Archiepiscopal de Milan, non seulement il le tolera dans cette fonction si importante, mais il se joignit mesme positivement à sa communion, & donna

ordre à S. Hilaire de se retirer de Milan à cause qu'il luy parloit sur cē sujet avec sa generosité ordinaire.

Il fit aussi beaucoup de tort à l'Eglise par son second mariage qu'il contracta avec Justine, qui des-lors estoit Arienne & qui entreprit ensuitte la protection de l'Arianisme avec beaucoup de chaleur & de violence. Mais la faute de cét Empereur estoit excusable en quelque maniere, puisque Justine qui estoit une femme artificieuse cacha toûjours son heresie tant qu'il vescut, & qu'il ne découvrit ce venin que quand la malignité de son cœur se trouva fortifiée en sa personne par la souveraineté du gourvernement. *Ruffin 11. c. 15.*

CHAPITRE VII.

Extreme severité de Valentinien. Supplice des Innocens de Milan, & d'un Prestre de Sirmich.

CE que nous venons de remarquer des qualitez de Valentinien nous fait voir que ses vertus personnelles & royales ont esté meslées de quantité de defauts. Mais aprés tout rien n'a rendu si odieux le nom & la memoire de ce Prince, que sa rigueur excessive qui luy estoit inspirée par la chaleur de son tempérament. *Amm. l. 30. p. 429. Aurel Victor.*

L'histoire nous le dépeint comme un homme extraordinairement severe, vehement, grand & irreconciliable ennemi des vices. Le portrait qu'en fait S. Hieroſme n'est gueres plus avantageux; & aprés avoir dit que pour le reste il estoit un excellent Empereur, semblable à Aurelien, il ajoûte que sa trop grande severité & son épargne passoient dans l'esprit de quelques-uns pour cruauté & pour avarice. *Hieron Chron.*

Ammien Marcellin est celuy de tous les auteurs de son temps, qui en parle avec plus d'affectation & plus d'étenduë, jusques à donner lieu de croire, comme il l'a reconnu luy mesme, qu'il recherchoit à dessein tout ce qu'il pouvoit pour exaggerer les defauts de ce Prince d'ailleurs excellent. Il dit de luy qu'il ne se lassoit point de faire tourmenter ceux qu'on appliquoit à la question, & que cette rigueur alloit quelquefois jusqu'à leur faire perdre la vie dans la torture, *l. 29 p. 397. l. 30. p. 430.*

Que jamais il n'a changé une Sentence de mort en quelque peine plus douce ; Qu'il renvoyoit toûjours les affaires aux juges meſmes que l'on recuſoit ; & qu'il condamnoit à la mort les debiteurs inſolvables. Cependant au lieu d'attribuer cette extreme ſeverité à l'amour que ce Prince avoit pour la juſtice, Ammien prétend que la rigueur exceſſive eſtoit en luy un effet de molleſſe & de foibleſſe de cœur, & qu'en effet autant qu'il eſtoit inflexible dans le chaſtiment des perſonnes moins conſiderables, autant il eſtoit foible & relaſché dans la punition des plus grands crimes des perſonnes illuſtres & puiſſantes.

l.17 p. 341. 342.

l. 29. p. 397. Cét hiſtorien rapporte encore une circonſtance aſſez étrange qui marque autant que toute autre choſe le caracte-re de l'eſprit de cét Empereur, ſçavoir qu'il prenoit un ſoin particulier de la nourriture de deux ourſes extremement carnacieres, & que meſme il vouloit qu'on en lâchaſt une, comme pour recompenſe d'avoir déchiré quantité d'hommes.

Il eſtoit à plaindre d'avoir l'empire ſouverain de tant de *l.17 p.242.* peuples, & d'eſtre l'eſclave de ſa colere. Auſſi connoiſſant luy meſme un ſi grand defaut, il fit ce qu'il pût au commencement de ſon regne pour moderer l'impetuoſité de cette paſſion. Mais comme la douceur qu'il faiſoit paroiſtre n'eſtoit nullement naturelle elle ne fut pas auſſi de longue durée, & le panchant qu'il avoit à la violence l'emporta bien-toſt à des actions de cruauté.

ibid. p 343. Ex agrestis in rebus. L'hiſtoire en fournit pluſieurs exemples que nous laiſſons à deſſein pour nous contenter de rapporter ce qui a plus de liaiſon avec l'hiſtoire de l'Egliſe. Un nommé Diodore, qui avoit eſté Huiſſier Imperial, ayant appellé un Comte en juſtice devant le Vicaire du Prefet d'Italie, & trois ſergens ayant ſignifié à ce Comte un ajournement perſonnel lorſqu'il alloit à la Cour, Valentinien au lieu de renvoyer cét Officier au tribunal de celuy devant lequel il eſtoit appellé, fit mourir cruellement & Diodore ſa partie, & les trois ſergens qui l'avoient ajourné. Cette Sentence ſi inhumaine fut executée dans Milan ; & Ammien témoigne que leur memoire eſtoit honorée de ſon temps par les Chrétiens qui appelloient le lieu où ils eſtoient enterrez, *les Innocens*. Ce fut *ibid.* apparemment pour ce ſujet que ce meſme Empereur ayant

commandé dans une autre occasion qu'on fist mourir des Officiers qui avoient executé une sentence donnée legitimement, un Intendant de ses finances se donna la liberté de luy faire une tres humble remonstrance pour l'en détourner, en luy representant que tout ce qu'il gagnoit par là estoit de donner sujet à la religion Chrétienne d'honorer comme des Martyrs & des amis de Dieu ceux qu'il faisoit punir comdes criminels & des scelerats.

Certes il y a lieu d'admirer en cette rencontre la misericorde de Dieu qui se conserve de fidelles serviteurs dans les conditions les plus dangereuses & les plus disproportionnées à la saintetè du Christianisme, telle que paroist à l'exterieur celle des sergens ; & il ne faut pas une moindre bonté ny une moindre puissance que la sienne pour leur fournir des occasions non seulement de se sauver, mais mesme de remporter la couronne du martyre.

Le Cardinal Baronius a quelque raison de remarquer que ne paroissant point par aucun monument ecclesiastique que l'Eglise de Milan ait honoré comme Martyrs ces trois sergens de Milan, dont Ammien rapporte le supplice vers l'an 367. ou 368. il est difficile, & mesme dangereux de s'en fier absolument à ce qu'en a écrit un payen. Mais aprés tout, cét historien, quelque payen qu'il soit, écrivant une chose arrivée publiquement de son temps sous Theodose & sous S. Ambroise, il y a peu de lieu de douter que ces sergens n'ayent receu dans Milan le culte que les Chrétiens rendent aux Martyrs. On pourroit dire que ce n'estoit que quelques particuliers qui en usoient de la sorte par une devotion qui n'estant pas assez reglée les portoit à honorer comme Innocens, parce qu'ils les croyoient tels, des gens qui pouvoient estre veritablement coupables. Mais cette raison aura peu de poids si l'on considere que ces sortes de devotions estant moins croyables dans une Eglise qui avoit S. Ambroise pour Evesque, que dans toute autre, le rapport d'Ammien nous doit paroistre tresvray-semblable, s'il n'est pas tout à fait certain.

Baron ad ann. 367.

Cét historien rapporte encore un autre exemple de la cruauté de Valentinien que S. Hierôme remarque aussi dans sa Chronique sur l'année 372. c'est à dire 371. selon nostre supputation ordinaire. Pavien, que Julien l'Apostat avoit fait

Amm l. 29. p. 356

Hieron. in Chron.

BIBLIOTECA NAZ. ROMA VITTORIO EMANUELE

Proconsul d'Afrique au commencement de 373. s'estant caché au sortir de cette charge chez un Prestre d'Epire pour se garantir de quelques poursuites que l'on faisoit contre luy; ce Prestre n'ayant pas voulu le découvrir, fut décapité à Sirmich par une injustice & une inhumanité dautant plus étrange, qu'on avoit vû autrefois des payens se laisser fléchir par une constance si genereuse. Car nous apprenons de S. Augustin que du temps que les Empereurs estoient encore payens il y avoit eu à Tagaste petite ville d'Afrique un saint Evesque nommé Firmus, chez qui un homme que l'on poursuivoit, s'estant refugié, il le receut & le cacha du mieux qu'il luy fust possible. Et sur ce que l'on envoya des sergens chez luy par ordre de l'Empereur pour chercher cét homme, ce genereux Evesque répondit, qu'il ne pouvoit ny mentir, ny livrer celuy qu'on cherchoit. Quelques tourmens qu'on luy fist souffrir, on n'eut jamais le pouvoir de luy faire changer de resolution. Enfin aprés qu'on l'eut mené à l'Empereur, il admira tellement sa fermeté & sa constance qu'il luy accorda mesme sans peine la grace de celuy qu'il avoit caché. Ce fut ainsi que ce genereux Prelat apprit à tous les Chrétiens à garder la fidelité qu'on doit à ses amis sans violer celle qu'on doit à la verité par une obligation encore beaucoup plus étroitte. Cette constance inébranlable l'a fait mettre au nombre des Confesseurs, & l'Eglise honore sa memoire le 31. de Juillet.

Baron. ad an. 372. Aug. de mendacio ad Consent. c. 13.

Cependant on n'a pas rendu le mesme honneur à ce Prestre de Sirmich; soit qu'on n'ait pas osé l'honorer comme martyr, de peur de faire passer Valentinien pour un Tyran; soit que l'Eglise de Sirmich ayant esté fort infectée d'Arianisme sous l'Evesque Germine, sa foy n'ait pas esté aussi pure que son action estoit glorieuse.

Voilà un échantillon de ce que l'histoire nous fournit touchant les mœurs & la severité de Valentinien. Il faut passer maintenant du caractere de son esprit à l'histoire de son regne que nous décrirons en abregé selon la suitte des années.

CHAPITRE VIII.

Abregé des actions de Valentinien dans les trois premieres années de son regne.

VALENTINIEN ayant esté proclamé Empereur à Nicée le 26. Fevrier 364. se rendit aussi-tost à Constantinople, où dés le 28. ou 29. Mars il associa à l'Empire son frere Valens, ainsi que nous avons rapporté ailleurs; & luy laissant l'Orient pour partage, il se reserva l'Occident, & s'en alla à Milan où il estoit arrivé des le 1. de Juin selon le Code.

Vie de S. Athanase l. 11. c. 7. Vie de S. Basile l. 3. c. 5. Zos. l. 4. Amm. l. 26. & 27. Zos. l. 4.

Il y commença l'année 365. par son premier Consulat; mais ensuitte il fut obligé de faire un voyage dans les Gaules pour s'opposer aux Allemans. Car ces peuples n'estant pas satisfaits de ce qu'on avoit usé de trop de ménage & d'épargne dans les presens qu'on leur avoit faits en ce commencement de regne, rompirent la paix, coururent le païs des Romains dés le premier mois de l'année, deffirent mesme les Romains dans une bataille, emporterent le drappeau des Hollandois & celuy des Hercules, & tuerent deux Comtes, sçavoir Charietton & Severien qui avoient la conduite de l'armée.

Zosime prétend que Valentinien mesme estoit present à cette journée qui apparemment arriva dans les Païs-Bas; & qu'ayant sceu que les Hollandois avoient ployé les premiers, il les avoit tous cassez, & commandé qu'on les vendist pour esclaves; mais qu'ils eviterent ce chastiment ignominieux en promettant de reparer par des actions de generosité la faute qu'on leur reprochoit, & qu'en effet ils allerent aussitost attaquer le camp des ennemis & en firent un grand carnage. Mais il est certain par la relation d'Ammien que Valentinien n'estoit point present à la deffaite.

Il arriva à Paris sur la fin d'Octobre, & le jour mesme qu'il y devoit entrer, il apprit la nouvelle de la revolte de Procope qui s'estoit soûlevé en Orient contre Valens. Il vouloit y aller à l'instant mesme afin de secourir son frere; mais la crainte de laisser les Gaules en proye à la fureur des Allemans, le fit demeurer. Il envoya de Paris Daga-

laïphe General de la Cavalerie pour reparer les pertes qu'il avoit ſouffertes, & luy s'eſtant avancé juſques à Reims, il mit les armées en eſtat, & munit la frontiere du Rhein.

Dagalaïphe manqua de cœur ou d'addreſſe pour executer une commiſſion de cette importance. Bien loin de repouſſer les Allemans, il n'oſa meſme les attaquer, s'excuſant ſur ce qu'ils eſtoient répandus de toutes parts, & ayant enſuitte eſté rappelé pour la ſolennité de ſon Conſulat en 366. Jovin General de la Cavalerie eut de plus heureux ſuccés que luy. Car il vainquit par trois fois les Allemans, & dans la troiſiéme rencontre auprés de Châlons où d'abord il penſa eſtre deffait, aprés avoir opiniâtré le combat juſques à la nuit, il en ſortit avec avantage, n'y ayant eu que 200. hommes de tuez de ſon coſté, & autant de bleſſez, au lieu qu'il y en eut ſix mille de tuez & autant de bleſſez dans l'armée ennemie. Le Roy meſme des Allemans qui c[illegible]it à la teſte de leurs troupes fut pris en fuyant & pendu par les ſoldats, qui pouſſerent juſques-là l'inſolence de leur victoire ſans avoir receu de ſa part aucun ordre d'en uſer ainſi. Jovin eſtoit ſur le point de faire ſentir les effets de ſa colere au Meſtre de Camp qu'il croyoit leur avoir permis cét emportement, & il avoit tout à fait reſolu de le condamner s'il n'euſt reconnu par des preuves infaillibles qu'une action ſi noire & ſi atroce n'avoit eſté l'effet que de la boutade & de l'impetuoſité de ſes ſoldats.

Idat. Faſt. C'eſt ſans doute dans la veüe de cette victoire qu'Idace dit ſur cette année que Valentinien deffit les Allemans.

Jovin en vint recueillir le fruit en rejoignant l'Empereur qui alla au devant de luy avec beaucoup de reconnoiſſance & de joye, & l'ayant deſigné Conſul pour l'année ſuivante 367. il remplit ſes troupes par les levées qu'il fit faire tant de ſes terres que des barbares qui demeuroient le long du Rhein : Ce qui le rendit ſi redoutable, que durant 9. ans qu'il regna depuis ce temps-là nul barbare n'oſa entreprendre de paſſer le Rhein pour attaquer les villes de l'Empire.

Mais ce n'eſtoit pas ſeulement le corps de l'Eſtat qui eſtoit alors expoſé à de ſi violentes agitations ; l'Egliſe avoit auſſi ſes orages & ſes tempeſtes ; & au meſme temps qu'elle éprouvoit la fureur de l'hereſie, elle ſe voyoit dechirée en elle

elle meſme par un ſchiſme pernicieux dont nous ſommes engagez de repreſenter la naiſſance & l'origine.

CHAPITRE IX.

Qualitez de Damaſe & d'Vrſin. Ils ſont tous deux éleus Eveſques de Rome.

CE fut en cette meſme année 366. que Damaſe Eſpagnol de naiſſance & fils d'un nommé Antoine, fut élevé au Pontificat. Une ancienne inſcription nous apprend que cét Antoine avoit eſté Ecrivain, Lecteur, Diacre & Preſtre dans l'Egliſe de S. Laurent à Rome. *Hieron. Chronic. Libell. Marcell. & Fauſtin. Anaſtaſ. 38. Baron. an. 384. in append. Bolland. 11. Fevr. 8. p. 244. Eclairciſſem.*

Il avoit une ſœur nommée Irene, qui fit profeſſion de virginité & mourut à 20. ans. Quelques-uns l'ont miſe au nombre des Saintes le 21. de Fevrier; & les Eſpagnols, qui la prétendent eſtre de leur païs, en ont donné une petite hiſtoire écritte en un latin fort barbare, & qui ſe détruit d'elle meſme par des circonſtances incompatibles.

Damaſe paſſa une grande partie de ſa vie dans le miniſtere de l'Egliſe, & ſervit auſſi bien que ſon pere dans l'Egliſe de S. Laurent, ayant plus de 60. ans quand il fut fait Pape.

Il eſtoit Diacre de Rome lorſque Libere fut banni par Conſtance en 355. & s'engagea par un ſerment ſolemnel avec le reſte du Clergé de Rome de ne recevoir jamais d'autre Pape tant qu'il vivroit. Apres l'avoir accompagné quelque temps à Beroée, il revint à Rome; & ce retour a fourni de prétexte à ſes ennemis pour écrire ſans un légitime fondement que l'ambition l'ayant corrompu, il avoit abandonné Libere dans ſa diſgrace. Ils ſemblent meſme vouloir l'accuſer d'avoir violé ſon ſerment, & de s'eſtre attaché auſſi bien que beaucoup d'autres à la communion de Felix, depuis qu'il eſtoit devenu Antipape; ce qui n'a pas de vray-ſemblance, non plus que ce que quelques autres diſent que Libere ayant eſté contraint de quitter Rome une ſeconde fois l'an 359. pour éviter la perſecution de Conſtance, apres le Concile de Rimini, il y laiſſa en ſa place Damaſe, qu'ils qualifient Preſtre, pour eſtre ſon grand Vicaire.

Aprés la mort de ce Pape qui arriva le 24. Septembre 366. l'Egliſe Romaine ſe trouva dans un eſtat plus déplorable qu'auparavant & tomba dans un ſchiſme tres faſcheux. Car il ſe forma deux partis dans l'élection que l'on fit pour luy donner un ſucceſſeur; & les uns ayant donné leurs ſuffrages à Damaſe, les autres nommerent Urſin appellé Urſicin par les nouveaux, qui avoit une tres mauvaiſe reputation.

Ruffin l. 1 c. 10.

Libell. Marc. & Fauſt. p. 5. 6.

Marcellin & Fauſtin, Preſtres de la ſecte des Luciferiens, qui ſe declarerent hautement pour ce dernier, prétendent qu'Urſin fut éleu dans la Baſilique de Jules par les Diacres Amance & Loup, & par le peuple qui eſtoit toûjours demeuré dans la communion de Libere; & que l'élection de Damaſe ſe fit dans S. Laurent *in Lucinis* par ceux qui avoient eſté attachez à la communion de Felix que les Ariens avoient fait Antipape contre Libere. Ils ajoûtent que Felix fut ordonné le premier par Paul Eveſque de Tivoli; Que Damaſe l'ayant ſceu, luy qui avoit toûjours ambitionné l'epiſcopat, il amaſſa une troupe de cochers & de perſonnes de baſſe condition & de la lie du peuple, qui entrerent par force dans la Baſilique de Jules le baſton à la main, & y firent durant trois jours de grands maſſacres; Que ſept jours aprés il s'eſtoit emparé de la Baſilique de Latran par le moyen de cette populace venale, & y avoit eſté ordonné Eveſque.

Il ne tient donc pas à ces Preſtres ſchiſmatiques que Damaſe ne paſſe pour l'auteur de tous les maux, & des cruautez dont le ſchiſme fut ſuivi. Mais il n'eſt pas juſte que n'ayant pû perſuader ce fait aux Catholiques de ſon ſiécle, ils trouvent maintenant des perſonnes aſſez credules pour ſe rendre à leur témoignage. Il eſt plus à propos d'en juger par l'aſſemblée des Eveſques les plus ſaints & les plus éclairez qui fuſſent alors dans l'Occident & qui ne peuvent eſtre ſuſpects n'ayant point eu d'autre intereſt dans cette affaire que celuy de la verité & de la juſtice. Ce ſont les Peres du Concile tenu à Aquilée l'an 368. qui attribuent à la temerité d'Urſin tant de choſes funeſtes & tragiques que l'on avoit veües, l'accuſant de s'eſtre efforcé d'uſurper par violence un rang qui ne luy eſtoit point dû, & où il n'auroit pû arriver par les voyes ordinaires & légitimes.

Append. Cod. Theod. p 68. 69.

Le Concile de Rome qui peut avoir esté tenu en 378. impute à la fureur d'Ursin les efforts qu'il avoit faits pour ravir un honneur qui ne luy appartenoit pas. Mais l'éloge que luy donne S. Ambroise, en disant qu'il avoit esté éleu Evesque par le jugement de Dieu, vaut luy seul une apologie entiere. S. Hieroſme a marqué les particularitez de son élection; & son témoignage est dautant plus considerable qu'il pouvoit estre à Rome en ce temps-là mesme. Il dit que Damase ayant esté ordonné Evesque, Ursin fut établi peu de temps aprés, & s'empara du Sicinne. C'estoit une Basilique où les Chrétiens tenoient ordinairement leurs assemblées dans le quartier appellé *Exquiliæ*, selon ceux qui ont fait la description de Rome. La suitte donne sujet de croire que c'est celle qui a esté nommée depuis ce temps-là la Basilique de Libere, qui en effet estoit dans le mesme quartier selon le Breviaire Romain, & Baronius. Et c'est l'Eglise, que l'on nomme presentement sainte Marie Majeur.

ibid. p. 80.

Ambroſ. Ep. 11.

Hieron. Chronic. an. 367.

Hieron. Chronic.

Amm. l. 27. p. 337.

Marcellin. & Fauſt. p. 67.

Socrate prétend que quand on fit l'élection d'un Evesque, Ursin s'estant trouvé avoir presque autant de voix que Damase, en prit sujet de tenir ses assemblées à part, & de se faire ordonner dans un lieu de la Basilique de Sicine. Ruffin dit que Damase avoit déja receu le sacerdoce, c'est à dire la dignité du Pontificat, lors qu'Ursin ne pouvant souffrir qu'on le luy eust préferé, s'emporta à cét excés de fureur, d'assembler une troupe de seditieux, qui l'ordonnerent Evesque à sa priere dans la Basilique de Sicinin ou Sicine, malgré les loix de l'Eglise, l'ordre de la discipline, & les regles de la tradition, ayant gagné pour cela un Evesque fort ignorant & d'un esprit fort grossier. C'estoit, comme nous venons de remarquer, Paul Evesque de Tivoli. Et comme tout estoit irregulier dans cette ordination, il ne s'arresta nullement à l'ancienne coûtume des Evesques de Rome qui ordinairement estoient sacrez par ceux d'Ostie.

Socrat. l. 4. c. 2.

Ruffin l. 2. c. 10.

On ne pouvoit attendre que toute sorte de maux d'un Sacre si illegitime. L'exercice de cette autorité qu'il avoit usurpée si injustement ne tarda gueres à le rendre encore plus coupable, & elle fut bien-tost suivie d'une entrepriſe sacrilege par la licence qu'il se donna d'ordonner diverses personnes. Et comme s'il ne luy eust pas suffi de déchirer

la robe de JESUS-CHRIST par la diviſion de ſon Egliſe, il la trempa dans le ſang d'une infinité de perſonnes, & crût que le crime de ſon intruſion devoit eſtre ſoûtenu par un tres grand nombre d'autres crimes qui en furent comme les fruits & les ſuittes naturelles.

CHAPITRE X.

Troubles & meurtres dans Rome à cauſe du ſchiſme. Banniſſement d'Vrſin. Eloge de Damaſe. Jugement d'Ammien Marcellin touchant le luxe des Eveſques.

Libell. Marcell. & Fauſtin. Amm. l. 27. p. 337.

LE ſchiſme dont Urſin eſtoit l'auteur excita d'abord de ſi grands troubles dans Rome, que ceux qui eſtoient obligez de pourvoir à ſa ſeureté taſcherent d'y apporter un prompt remede. Jurence ou Virence, qui en eſtoit alors Gouverneur, & Julien qui y avoit la charge d'Intendant des vivres dés le mois de Juin 366. ſelon le Code Theodoſien, envoyerent Urſin en exil avec ſes Diacres Amance & Jules. Les deux Preſtres Luciferiens, qui ſont les ennemis declarez de ce ſaint Pape, ajoûtent dans leur Requeſte à trois Empereurs, qu'aprés ſon banniſſement, Damaſe voulut forcer à coups de baſtons & d'épées le peuple de leur parti à rentrer dans ſa communion, & qu'ayant tenté de faire chaſſer de la ville par les Officiers de la Juſtice ſept Preſtres attachez à Urſin, le peuple les ſauva, & les emmena dans la Baſilique de Libere. Damaſe, continuent ces deux auteurs ſchiſmatiques, ramaſſe tous ſes ſectateurs & tout le Clergé, les arme de baſtons, d'épées & de haches, & les amene inveſtir la Baſilique le 25. Octobre 366. à 8. heures du matin. Les uns briſent les portes, ou y mettent le feu, & y entrent par force. Les autres découvrent le comble & attaquent le peuple à coups de tuiles. Enfin il y eut 160. hommes ou femmes de tuez du parti d'Urſin, outre beaucoup de bleſſez, dont quelques-uns moururent de leurs bleſſures; mais il n'en couſta la vie à perſonne du coſté de Damaſe.

Cod. 14. xv. 2.

Ammien ne ſe declare ny pour l'un ny pour l'autre de ces deux partis, mais les condamne également, & dit que les partiſans de Damaſe & d'Urſin eſtoient ſi furieuſement

animez les uns contre les autres, que plusieurs personnes receurent des blessures dans cette querelle & mesme y perdirent la vie. Il ajoûte qu'il est constant que l'on trouva pour un seul jour 137. mo. dans la Basilique de Sicine, mais que Damase demeura enfin victorieux par les efforts de son parti; & que la sedition fut si grande, que Jurence avec toute la prudence de son esprit, & toute la sagesse de sa conduite ne pouvant ny punir les seditieux, ny les adoucir, fut contraint de se retirer dans les fauxbourgs. Ce qui fait voir qu'il n'estoit pas trop favorable à Damase, n'estant pas croyable qu'il eust eu aucun sujet de rien craindre s'il eust appuyé ce parti, qui estoit inconteſtablement le plus fort.

Il est vray que nos auteurs mesme ont parlé de ces meurtres arrivez à Rome. Ruffin dit en general que l'ordination illegitime d'Ursin contre Damase, causa une telle sedition ou plûtost une guerre si furieuse parmi le peuple qui se partageoit pour l'un ou pour l'autre, que les lieux de prieres furent remplis du sang des hommes. S. Hieroſme reconnoist aussi qu'Ursin s'estant saisi de la Sicine, & le peuple du parti de Damase estant accouru en foule, diverses personnes de l'un & de l'autre sexe y furent massacrées cruellement. *Ruffin. l. 2. c. 10.* *Hieron. Chronic.* *Eclarcissem.*

L'animosité qui divisoit les esprits de part & d'autre estoit si grande, qu'ils demeurerent long-temps en cét estat avant qu'on les pust appaiser. Trois jours aprés tant d'horribles meurtres commis dans la Basilique de Libere, c'est à dire le 28. d'Octobre, le peuple d'Ursin s'estant assemblé cria hautement contre Damase, & la Basilique de Libere retentit souvent de leurs cris, parce que c'estoit le lieu ordinaire de leurs assemblées. Ils demandoient que l'on convoquast les Evesques pour juger ce different; & il y a bien de l'apparence que cela se fit ainsi, quoy qu'il n'y en ait pas de preuves. *Libell. Marcell. & Faust. p. 8.*

On peut croire avec raison, que ne faisant nulle difficulté de verser le sang des hommes, ils n'épargnoient pas les injures les plus atroces contre l'honneur des Evesques. Sur tout, ils se railloient publiquement de Damase à cause qu'il estoit fort aimé & fort supporté des Dames; ils luy suscitérent mesme un accusateur qui le défera comme adultere. *Baron. ad ann. 367.*

Hieron. Ep. 30. C'eſtoit faire le dernier outrage à un Prelat que S. Hieroſme appelle un amateur de la chaſteté, & un Docteur vierge de l'Egliſe vierge, un homme excellent & habile dans les Ecritures. Et afin qu'on ne croye pas que l'étroitte liaiſon que S. Hieroſme avoit avec luy ſoit capable d'affoiblir ſon témoignage, Theodoret louë ce Pape comme une homme d'une vie tres ſainte, qui eſtoit preſt de dire & de faire toutes choſes pour maintenir les dogmes Apoſtoliques, & qui perçoit les Ariens de ſes traits, quoy qu'ils ne l'attaquaſſent que de loin. Ruffin dit que les cruautez que l'on commit en faveur de la cauſe de ce bon Prelat contre Urſin rendirent ſon nom odieux, quoy qu'il en fuſt innocent; & il le louë d'avoir ſurmonté ſes ennemis ſans leur faire de tort aprés ſa victoire.

Theodoret l. 3. c. 2. l. 4. c. 17.

Voila ce que l'antiquité nous a donné de lumiere touchant l'origine de cette fameuſe conteſtation. La reflexion qu'Ammien Marcellin a faite ſur ce ſujet eſt auſſi devenuë tres celebre. Car il dit qu'aprés avoir conſideré le faſte & l'éclat de ce qui ſe paſſe dans Rome, il tombe d'accord que ceux qui aſpirent à la Papauté, ont raiſon de faire tous les efforts imaginables pour ſoûtenir ce qu'ils ſouhaitent avec tant de paſſion, parce que lors qu'ils ſont arrivez au comble de cette haute dignité, ils ſont aſſurez de s'enrichir des oblations des Dames Romaines, ils paroiſſent en public eſtant aſſis dans des chars, il ſont veſtus richement, & font des feſtins ſi magnifiques que ceux des Roix ne leur ſont pas comparables.

p. 337.

Il ajoûte que ces Prelats pourroient eſtre veritablement heureux ſi en mépriſant la grandeur de cette ville qu'ils oppoſent à ſes vices & à ſes déreglemens, ils prenoient pour modele le genre de vie de quelques Eveſques des Provinces qui attiroient les loüanges de Dieu & de ſes veritables adorateurs par la pureté de leurs mœurs, & la pudeur de leurs viſages, par leur extréme abſtinence dans le boire & dans le manger, par la ſimplicité de leurs habits, & par la modeſtie de leurs regards continuellement baiſſez vers la terre.

La reflexion de cét hiſtorien a beaucoup de conformité avec ce que S. Hieroſme rapporte de Pretextat. Car quoy que ce Magiſtrat, qui eſtoit fort attaché au Paganiſme, fuſt dans les plus grands emplois de l'Empire, & qu'il ſoit mort deſigné Conſul, neanmoins il ne laiſſoit pas de dire en riant

Hieron. Ep. 6.

au Pape Damaſe, Faites moy Eveſque de Rome, & auſſi-toſt je ſeray Chrétien. Il eſt vray que l'on a entrepris de juſtifier Damaſe en faiſant voir qu'il eſtoit innocent de ce luxe qu'on ſemble luy reprocher, & qu'il n'eſt nullement compris dans la cenſure que fait S. Hieroſme des Eveſques qui tombent dans ce defaut. Mais quoy qu'il en ſoit, ce raiſonnement d'Ammien eſt d'un tres grand poids pour monſtrer que les Prelats qui veulent relever leur dignité, & s'attirer la veneration des peuples par cét éclat, & cette magnificence exterieure, ſe trompent groſſierement; & que la modeſtie ne leur eſt pas moins avantageuſe pour s'acquerir de l'eſtime, qu'elle leur eſt commandée par l'Evangile, par les Canons, & par l'exemple des Saints.

Baron. ad an. 367.

CHAPITRE XI.

Valentinien éleve Gratien à l'Empire, & épouſe Iuſtine. Enfans de ce mariage.

VALENTINIEN fut attaqué d'une ſi grande maladie en l'an 367. que l'incertitude de l'evenement donnoit déja occaſion à pluſieurs perſonnes de former de grands deſſeins pour l'Empire. Pour prévenir de ſemblables inconveniens, dés qu'il fut gueri, il ſe ſentit obligé de declarer Auguſte ſon fils Gratien, qui n'eſtoit encore âgé que de 8. ans & quelques mois. Il fit cette importante declaration dans Amiens le 24. jour d'Aouſt; & il ſuivit en cela le conſeil de ſa belle-mere & de ſa femme, c'eſt à dire de la mere de Gratien ſa premiere femme, qui eſt nommée Severe par Socrate & Marine dans la Chronique d'Alexandrie.

Amm. l 27. Zoſ. l 4.

Socr. 5 c. 11. Sozom. 7. c. 17.

Sa ſeconde femme fut la fameuſe Juſtine mere de l'Empereur Valentinien 11. Mais il n'y a rien de plus étrange que ce que Socrate a écrit de ce mariage. Car il raconte que Juſte pere de Juſtine, & Gouverneur de la Marche d'Ancone ayant eſté tué par ordre de Conſtance ſur ce qu'on prétendoit qu'il avoit eu quelque préſage qu'il ſeroit pere d'un Empereur, Juſtine qui eſtoit demeurée orpheline eſtant devenuë grande ſe mit à la ſuitte de Severe femme de Valentinien, & entra dans ſa plus étroitte familiarité; Que cette Princeſſe fut ſi ravie de ſon extréme beauté qu'elle ne pût s'empeſcher

Socrat. 4. c. 16.

d'entretenir ſon mari, ce qui luy donna envie d'épouſer une fille ſi bien faite ; Mais que comme il ne vouloit pas auſſi repudier ſa femme, il fit une loy par laquelle il permettoit aux maris d'avoir deux femmes à la fois, & qu'uſant le premier de la permiſſion qu'il avoit donnée à tous les autres, il épouſa Juſtine quelque temps aprés que Severe euſt eſté declarée Auguſte.

Rien au monde ne ſent davantage la fable & le Roman que cette relation qui paroiſt un conte fait à plaiſir, & ſa ſeule lecture eſt capable de la refuter. Car il n'y a jamais eu d'auteur qui ait parlé d'une loy auſſi étrange qu'auroit eſté celle-là qui permettoit d'avoir deux femmes, ce qui ne s'eſt jamais vû parmy les Romains dans le temps meſme que les Empereurs eſtoient idolatres, quoy qu'une nouveauté ſi ſurprenante euſt dû faire un tres grand bruit. Ny Ammien, quelque zelé qu'il fuſt pour ſon Paganiſme, ny Zoſime ennemi declaré des Princes Chrétiens n'ont jamais rien remarqué de ſemblable ; & au contraire on peut ſe ſervir de leur témoignage meſme pour refuter invinciblement Socrate. Car Zoſime dit que la mere de Valentinien le jeune (qui eſt Juſtine) avoit auparavant eſté mariée à Magnence. Elle n'eſtoit donc pas fille. Et nous avons déja remarqué les éloges qu'Ammien donne à Valentinien I. tant pour le dedans que pour le dehors de ſa maiſon ; & s'il s'eſtoit engagé dans un mariage de cette nature, cét hiſtorien n'auroit pas dit de luy que ſon exemple ſervit meſme de frein à toute la Cour, & en modera l'inſolence.

Amm l. 30.

Mais quoy qu'on ne puiſſe excuſer Socrate de s'eſtre trompé lors qu'il a écrit que Valentinien avoit eu deux femmes à la fois, ce n'eſt pas neanmoins ſans quelque ſorte de fondement qu'il a avancé ce fait. Car au lieu de dire avec Baronius que Valentinien épouſa Juſtine, il avoit peut-eſtre répudié Severe ſa premiere femme. Il eſt vray que ce ſentiment pourroit paroiſtre peu recevable s'il n'eſtoit fondé que ſur la Chronique d'Alexandrie. Car c'eſt Ammien meſme qui dit qu'aprés la mort de Valentinien, Gratien par le conſeil de ſa mere fit enlever Dorypho[illegible]en de la priſon où on l'avoit mis à Rome. Or comme tout le monde convient que Gratien n'eſtoit pas fils de Juſtine, mais d'une premiere femme, on eſt contraint d'avoüer que Valentinien avoit deux femmes

Amm l. 28. c. 366.

femmes vivantes en meſme temps, mais dont la premiere pouvoit avoir eſté répudiée. Et en effet la Chronique d'Alexandrie nous apprend qu'aprés la mort de Valentinien, Gratien rappella Marine ſa mere; & elle avoit déja remarqué que cette Princeſſe ayant acheté une terre, que ſa qualité luy avoit fait acquerir pour un tres vil prix, Valentinien en fut ſi indigné quand il le ſceut, qu'il la chaſſa de la ville, & fit rendre la terre à la perſonne qui l'avoit venduë. *Chron. Alex.*

Quoyque le mariage de Valentinien avec Juſtine aprés la répudiation de Severe fuſt conforme aux loix Romaines, s'il s'eſt fait de cette ſorte, il eſt viſible neanmoins qu'il eſtoit contraire aux regles de l'Egliſe, qui obligeoit les perſonnes mariées en cette maniere à ſe ſéparer avant que de recevoir le Bapteſme. Que ſi Valentinien avoit des raiſons aſſez conſiderables pour répudier Severe, quoyque ſelon les loix de l'Egliſe il ne dûſt pas ſe remarier enſuitte, neanmoins S. Auguſtin qui raiſonnoit de ces choſes ſelon la diſcipline de ſ.. ..cle ne l'euſt pas oſé condamner de peché mortel. *Aug. de fide & oper. c. 19.*

Juſtine avoit pour freres Conſtantin grand Eſcuyer, & Cereal qui eut apparemment la meſme charge aprés la mort de ſon frere. *Amm. l. 28. p. 387. l. 30. p. 426.*

Pluſieurs enfans furent le fruit de ce mariage. Car outre Valentinien II. qui ſucceda à l'Empire, Juſtine eut encore trois filles, Juſte, Grata, & Galla, dont les deux premieres demeurerent vierges, & Galla fut la ſeconde femme du grand Theodoſe Empereur.

CHAPITRE XII.

Exploits du Comte Theodoſe. Revolte de Valentin en Angleterre. Pillage de Mayence. Aſſaſſinat de Vitticabe.

PEu de jours aprés l'élevation de Gratien à l'Empire, Mamertin Préfet d'Italie eſtant revenu de Rome fut accuſé de péculat, & Valentinien mit en ſa place Vulcace Ruffin dont Ammien Marcellin parle avec éloges. C'eſt à ce Ruffin que ſucceda Probe. *Amm. l. 27. p. 344. Eclairciſſem.*

Cependant l'Angleterre ſe trouvoit preſque entierement ruinée par les ravages des Pictes, & des Eſcoſſois qui avoient tué le Comte Nectaride, & ſurpris dans leurs embuſches le Duc

Fallofaride. Valentinien en ayant appris la nouvelle lorſqu'il eſtoit en chemin pour aller d'Amiens à Tréves, il y envoya ſes plus illuſtres Generaux. Mais comme le mal croiſſoit toûjours, il crût que le Comte Theodoſe, qui avoit acquis une grande reputation dans les armées pourroit eſtre employé utilement à éteindre le feu de la revolte qui venoit de s'allumer dans cette extrémité du monde.

Ce Comte, qui eſt le pere de l'Empereur du meſme nom, juſtifia par la generoſité de ſon cœur, & le ſuccés de ſa conduite le choix que Valentinien avoit fait de ſa perſonne pour une commiſſion ſi importante, & conquit ſur les Barbares une province à qui l'Empereur donna le nom de Valence, qu'elle conſerva depuis ce temps-là. Elle fut gouvernée par un Conſulaire & devint la 5e province des Iſles Britanniques.

Amm. l. 27. p. 369.

ibidem. Hieron. Oiron.

Il y avoit alors dans ces meſmes Iſles un homme de Pannonie nommé Valentin ou Valentinien beau-frere du Préfet Maximin qui y avoit eſté rélegué pour un crime énorme, & que l'inquietude & la malignité de ſon eſprit avoit engagé à broüiller tout de nouveau dans le lieu meſme de ſon exil, & qui n'avoit point des moindres prétentions que de s'emparer de l'Empire. Comme il connoiſſoit que le Comte Theodoſe eſtoit la plus puiſſante barriere de ſa revolte & de ſon ambition, il s'éleva publiquement contre luy avec beaucoup d'orgueil & d'inſolence, & ne laiſſa pas neanmoins d'entretenir de ſecretes intelligences avec d'autres exilez & les gens de guerre pour les engager dans ſon parti, en leur promettant tout ce qui eſtoit capable de les ébloüir dans cette preſente conjoncture.

Le Comte Theodoſe ayant appris cette nouvelle faction, remit Valentin & quelques-uns des principaux conjurez entre les mains de la juſtice pour les punir du ſupplice capital qu'ils n'avoient que trop merité. Mais comme il eſtoit le plus ſage & le plus prudent homme de ſon ſiécle, il ne voulut pas que l'on informaſt de tous les complices de cette revolte de peur d'allumer plus que jamais un feu qu'il avoit deſſein d'éteindre.

Il y avoit déja quelque temps, c'eſt à dire vray-ſemblablement vers l'an 367. qu'un Prince Alleman nommé Randon qui avoit formé depuis lòng-temps de ſecrets deſſeins ſur Mayence, la trouvant ſans garniſon en une feſte de Chré-

Amm l. 27. p. 349.

tiens, durant que Valentinien estoit allé faire quelque expedition, se prévalut de cette occasion pour la piller, & pour en enlever hommes, femmes & une tres grande quantité de meubles.

Les Romains n'estoient plus alors ce qu'ils estoient au commencement de leur Republique. Car au lieu qu'ils renvoyoient autrefois à leurs ennemis declarez ceux qui venoient pour faire avec eux un commerce du sang & de la vie de leurs Princes, la plus noire perfidie leur paroissoit en ce temps-là une action innocente, pourveu qu'elle leur donnast le moyen de se vanger. Ils ne firent nulle difficulté de s'en servir en cette rencontre. Vitticabe l'un des Roix d'Allemagne fils de Vadomaire, qui estoit un homme de cœur, quoy que d'une santé fort foible, leur donnoit souvent des affaires, & leur faisoit chaudement la guerre de temps en temps. Ils firent inutilement tous les efforts imaginables ou pour le vaincre par force, ou pour le surprendre par trahison. Enfin ils eurent recours à un de ses domestiques dont ils corrompirent la fidelité, & l'ayant fait assassiner par ce perfide, qui avoit préferé quelque argent à son honneur & à son devoir, ces émotions civiles qui leur avoient esté si importunes se rallentirent pour quelque temps. Mais le sçelerat qui avoit commis ce meurtre ne croyant pas pouvoir trouver aucune seureté parmi les siens s'il eust esté convaincu de crime, se retira fort promptement sur les terres des Romains.

CHAPITRE XIII.

Vrsin est rappellé à Rome & banni une seconde fois. Histoire celebre d'une femme de Verceil que Dieu garantit du supplice. Valentinien remet au Pape le jugement des Evesques.

VERS le mesme temps que cecy se passoit en Allemagne, Pretextat avoit succedé à Probe dans la Préfecture de Rome sur la fin de l'an 347. & avoit trouvé le moyen de se faire aimer par ceux mesmes qui le craignoient, ce qui est assez difficile & assez rare dans les personnes d'autorité. *Amm. l. 27. p. 349.*

Il y avoit un an qu'Ursin competiteur de Damase avoit esté banni de Rome dont il vouloit usurper le gouvernement. Mais comme son parti subsistoit toûjours, ses sectateurs qui *Libell. Marc. & Faust. p. 9.*

ne pouvoient ſouffrir ſon éloignement & ſon abſence, firent tant d'inſtance auprés de l'Empereur Valentinien pour obtenir ſon rappel, qu'il leur accorda cette grace ſans en conſiderer aſſez les ſuittes.

Baron. ad an. 378. C'eſt probablement à ce retour d'Urſin qu'il faut rapporter le Reſcrit donné au public par Baronius, où Valentinien mande à Pretextat, que quoy qu'il trouvaſt tres juſte la ſeverité dont on avoit uſé en puniſſant la faction qui s'eſtoit élevée dans l'Egliſe & dans une affaire Eccleſiaſtique, le tumulte eſtant d'autant plus puniſſable en ces choſes qu'elles portent d'elles-meſmes à la modeſtie & à la paix, neanmoins il aime mieux uſer de douceur en faveur de la Religion meſme qui avoit eſté offenſée; & qu'ainſi il luy ordonne de delivrer tous ceux qui avoient eſté reléguez depuis peu pour ce tumulte, & de les rétablir dans leur premier eſtat, mais à la charge que s'ils continuent à troubler la paix, ils ſeront punis ſans aucune miſericorde, n'y ayant perſonne plus indigne de pardon que ceux qui ne ceſſent pas de commettre les meſmes fautes aprés qu'on les leur a pardonnées.

Hieron. Ep. 49. S. Hieroſme avoit peut-eſtre ce meſme évenement dans la penſée quand il diſoit que le Pape ſe trouva preſque enveloppé dans les filets que la faction luy avoit tendus, mais qu'il ſurmonta enfin ſes ennemis par l'aſſiſtance d'Evagre qui eſtoit alors en Italie où S. Euſebe de Verceil l'avoit amené en 363. d'Antioche lieu de ſa naiſſance, dont il fut depuis fait Eveſque de la communion de Paulin, Voicy quelle fut l'occaſion de ce voyage de Rome.

Hieron. ibid. "Un homme & une femme de Verceil que l'on accuſoit d'avoir commis enſemble un adultere, ayant eſté appliquez à la torture, l'homme qui aimoit mieux une prompte mort que de longs & cruels ſupplices confeſſa, contre le témoignage interieur de ſa conſcience, qu'il eſtoit coupable; mais la femme plus genereuſe que luy maintint toûjours qu'elle eſtoit innocente de ce crime, & conſerva cette fermeté meſme dans une ſeconde queſtion beaucoup plus rude que la premiere, appellant JESUS-CHRIST à ſon ſecours comme le témoin & le juge de ſon innocence. Neanmoins cette conſtance inébranlable n'empeſcha pas que le Conſulaire ne la condamnaſt à la mort, avec ſon adultere prétendu, qui eut auſſi-toſt la teſte tranchée. Mais quand on voulut executer

cette femme, on la frappa juſques à quatre fois ſans luy pouvoir faire aucune playe conſiderable, & à la quatriéme fois, l'épée ſe replia contre la garde lorſque l'on eſſàya de la faire mourir en cette maniere.

Un miracle ſi ſurprenant cauſa une émotion generale parmi le peuple, qui dans la chaleur de ſon indignation contraignit le bourreau de prendre la fuite, & taſcha de ſauver la femme. Mais celuy qui eſtoit chargé de l'execution ayant repreſenté qu'il y alloit de ſa vie ſi on la ſauvoit, on la ramena au lieu du ſupplice, où aprés avoir receu encore trois coups elle tomba comme morte. Les Eccleſiaſtiques chargez du ſoin de la ſepulture des morts, l'emporterent hors du lieu du ſupplice pour luy rendre ce devoir, & firent une foſſe pour l'enterrer. Mais pendant que l'on eſtoit occupé à ce miniſtere, elle donna des marques de quelque reſte de vie, & on la penſa avec tant de bonheur & de ſuccés, qu'elle fut enfin tout à fait guerie de ſes bleſſures.

Soit que la ſeverité de l'Empereur ſe répandiſt ſur tous ſes miniſtres ſubalternes, ſoit que le Conſulaire en particulier euſt renoncé à toute ſorte d'humanité, quoy qu'il en ſoit la Juſtice fut aſſez injuſte pour la pourſuivre encore tout de nouveau, & pour vouloir oſter la vie par la derniere cruauté à une femme que Dieu ſauvoit viſiblement du ſupplice par tant de miracles. Mais Evagre eſtant venu trouver l'Empereur, obtint par ſes preſſantes ſollicitations la vie & la liberté de cette femme, qui eſtant aſſez genereuſe pour aimer mieux ſouffrir toutes choſes que de porter un faux témoignage contre elle-meſme, eſtoit redevable de cette diſpoſition ſi loüable aux ſalutaires inſtructions qu'elle avoit receües de S. Euſebe ſon Eveſque.

Il eſt vray-ſemblable qu'Evagre prit cette occaſion pour avertir l'Empereur de ce qui ſe paſſoit à Rome dans l'affaire de Damaſe ; & c'eſt ſans raiſon que les deux Preſtres ſchiſmatiques Marcellin & Fauſtin accuſent ce Pape d'avoir gagné par argent toute la Cour de ce Prince, attribuant à ſes artifices l'Edit par lequel il ordonnoit d'envoyer Urſin en exil pour faire ceſſer le trouble & la diviſion de la ville. p. 9. 10.

Ammien eſt plus equitable quand il attribüe à la ſageſſe de Pretextat d'avoir appaiſé enfin par le poids de ſon au- Amm. l. 27 p. 349.

torité, & par les juſtes ſuffrages de la verité, le tumulte que les querelles des Chrétiens avoient excité dans Rome, ajoûtant qu'Urſin ayant eſté chaſſé, tous les habitans de Rome ſe reünirent dans un meſme ſentiment, & joüirent d'une profonde tranquillité.

p. 10. Il ſortit de Rome par ordre de l'Empereur le 16. de Novembre ſelon le témoignage de ces deux Preſtres Luciferiens, qui le loüent de s'eſtre livré luy-meſme entre les mains de ceux qui le cherchoient, pour épargner le ſang du peuple.

Baron an. 371. Un endroit des Gaules fut le lieu que l'on marqua pour ſon exil, & où il demeura juſque vers l'an 371. On enveloppa auſſi avec luy ſept de ſes complices nommez Gaudence, Urſe, Rufe, Auxanon, Auxane, Adiede, & Ruffin; mais on ſépara d'avec luy ceux qu'il avoit engagez dans ſon parti pour exciter des troubles & des tumultes.

Append. Cod. Theod. p. 80.

Dans le temps meſme que Valentinien condamna Urſin dés le commencement du ſchiſme, il ordonna que l'Eveſque de Rome examineroit la cauſe des autres Prelats, afin de ne pas ſoûmettre les cauſes de la Religion au jugement des juges profanes, mais pour en reſerver la connoiſſance à un Pontife de la Religion, avec ſes collegues.

p. 85. Les Eveſques aſſemblez à Rome en 378. furent ſenſiblement touchez de la juſtice de cette ordonnance, & luy donnerent de grandes approbations, tant parce qu'elle honoroit beaucoup le divin miniſtere des Eveſques, qu'à cauſe que leur jugement eſtoit beaucoup plus aſſuré que celuy des Magiſtrats, & qu'en effet avant la diſpoſition de cette loy il eſtoit bien dur à des Eveſques de ne pouvoir prouver leur innocence que par la voye des tourmens & des ſupplices que les Juges faiſoient ſouffrir le plus ſouvent à des perſonnes tres innocentes.

B'ondel Primauté p. 165. Ces Prelats ſemblent étendre cette exemption des Eveſques ſur toutes ſortes d'actions, ſoit Eccleſiaſtiques, ſoit civiles; & c'eſt ſans raiſon qu'on voudroit reſtraindre aux ſeuls Eveſques du reſſort du Pape, le pouvoir qu'il a par cette Ordonnonce de l'Empereur, de connoiſtre des cauſes des Prelats. Car nous verrons dans la ſuitte qu'ils ne ſe renfermeront pas dans des bornes ſi étroittes, & qu'ils s'en ſerviront pour y faire ſoûmettre bien d'autres Eveſques que

ceux qui se trouveront compris dans l'étendüe de leur ressort.

Les Prelats de cette Assemblée tenüe à Rome en 378. parlent comme si cette Ordonnance avoit esté faite par Gratien; & en effet il regnoit dés ce temps-cy. On voit de mesme que Gratien s'attribüe ce qui avoit esté fait par son pere; & c'estoit, ce semble, le stile ordinaire des Empereurs de parler de ce qu'avoient fait leurs predecesseurs comme s'ils l'avoient fait eux-mesmes. *p. 20.* *p. 91.*

CHAPITRE XIV.

Les sectateurs d'Vrsin troublent encore Damase, & sont bannis.

QUOY que la sortie d'Ursin hors de Rome appaisast sans doute beaucoup le trouble dont il estoit l'auteur; neanmoins elle n'empescha pas que malgré l'Empereur, malgré l'application du Gouverneur de la ville, malgré tous les soins de Damase, le peuple de ce parti schismatique ne continuast à tenir des assemblées dans les cimetieres des Martyrs. Et cette opiniâtreté estoit dautant plus étrange, qu'il n'y avoit mesme aucun Ecclesiastique pour leur présider; ce qui venoit vray-semblablement de ce que la crainte d'estre traittez comme le chef de leur revolte, les obligeoit de se tenir cachez. *Libell. Marcell & Faust. p. 10.*

Comme ils possedoient encore une Eglise qui estoit peut-estre celle de sainte Agnés, le Défenseur de l'Eglise Romaine, & Damase en donnerent avis par une requeste à Valentinien, qui crut la chose d'une assez grande importance pour y remedier promptement. Car dans la crainte qu'il eut que cette étincelle ne rallumast tout de nouveau le feu qu'on avoit tasché d'éteindre par la dépositon & le banniſſement d'Ursin qui l'avoit allumé, il commanda à Pretextat de mettre encore cette Eglise dans la puissancee de Damase. Baronius en a rapporté le Rescrit, qu'il dit avoir tiré d'un ancien Manuscrit du Vatican; & il ne contient rien que de conforme aux circonstances de l'histoire. *Baron. ad an. 368.*

Ce fut peut-estre dans l'execution de cét ordre de Valentinien qu'arriva ce que rapportent les deux Prestres Lu-

ciferiens Marcellin & Fauſtin, qui ſans doute ajoûtent beaucoup de choſes à la verité, afin de rendre odieuſe la conduite de leurs adverſaires ; & c'eſt dans cét eſprit qu'ils attribüent uniquement à Damaſe, ce que les Magiſtrats faiſoient en faveur de l'Egliſe Catholique que ce Pape gouvernoit.

p. 10. 11. Ils diſent donc que ceux du parti d'Urſin eſtant aſſemblez en grand nombre à ſainte Agnés, Damaſe accompagné de ſes ſatellites vint en armes ſe jetter ſur eux, & y fit un ravage & un carnage tout à fait étrange.

Ruffin. l. 2. *c.* 10. Il y a aſſez d'apparence que c'eſt à cét endroit qu'il faut rapporter ce que dit Ruffin, que les meurtres cauſez dans Rome par le ſchiſme rendirent Damaſe odieux par la faction de Maximin Intendant des vivres, homme tres cruel, & que la choſe alla ſi avant, que l'on employa meſme la voye de la torture pour connoiſtre d'une affaire purement Eccleſiaſtique ; mais que Dieu protecteur de l'innocence n'abandonna point Damaſe, & fit retomber la punition ſur ceux meſmes qui avoient dreſſé le piége.

Il ſemble donc que les ſchiſmatiques ayant demandé que l'on informaſt de ce qui eſtoit arrivé à ſainte Agnés, Maximin l'ait fait avec ſon inhumanité ordinaire, dont nous parlerons dans la ſuitte, & que les ſchiſmatiques s'eſtant eux-meſmes trouvez coupables, en ayent eſté punis. Ce qui favoriſe ce ſentiment n'eſt pas tant que Maximin eſtoit encore en Toſcane lorſqu'arriva ce grand meurtre dans la Baſilique de Sicine, puis qu'on pourroit préſumer que Ruffin, qui n'eſt point exact, auroit mis le nom de Maximin pour quelque autre ; mais c'eſt qu'outre ceux qui furent reléguez en 367. avec Urſin, & qui ne furent relaſchez que ſous Ampele, & ne le furent meſme qu'à l'excluſion des regions ſuburbicaires, il eſt viſible par un Reſcrit de Valentinien datté du 12. Janvier ou Juin 368. & rapporté par Baronius, que Pretextat avoit encore banni diverſes perſonnes qui eſtoient les compagnons & les miniſtres d'Urſin. Car Valentinien ne veut pas qu'on les relégue en aucun lieu, & il leur accorde la liberté d'aller où ils voudroient, pourveu ſeulement qu'ils ne retournaſſent point à Rome.

Baron. ad an. 368.

Eclairciſſem. Les Preſtres Marcellin & Fauſtin ajoûtent que les cruautez exercées dans l'Egliſe de ſainte Agnés déplurent extrémement

mement aux Eveſques d'Italie, & que Damaſe ayant invité quelques Eveſques à ſa feſte, aprés les avoir aſſemblez à Rome pour cét effet, il taſcha d'obtenir d'eux par argent & par prieres qu'ils condamnaſſent Urſin, ce qu'ils refuſerent abſolument, en luy remontrant qu'ils eſtoient venus pour ſolenniſer ſa feſte, & non pour condamner un homme ſans connoiſſance de cauſe, & ſans l'entendre. On pourroit croire ſur la prétention de ces deux Preſtres ſchiſmatiques, que juſqu'alors Urſin n'avoit pas encore eſté jugé par aucun Concile, ce qui ſeroit aſſez étrange; mais il faudroit vouloir ſe tromper pour appuyer un fait de cette importance & ſi extraordinaire ſur le témoignage ſeul de deux auteurs auſſi paſſionnez que ceux-là.

Damaſe qui avoit des ſentimens pleins de tendreſſe pour ſes plus grands ennemis, s'engagea par un vœu exprés fait à des Martyrs pour obtenir par leur interceſſion le retour des Eccleſiaſtiques qui ſuivoient le parti d'Urſin; & ayant eſté exaucé dans ſes prieres, il fit paroiſtre ſa reconnoiſſance envers ces Martyrs par le ſoin qu'il prit d'orner leurs tombeaux. Il arriva meſme que des perſonnes extrémement animées pour Urſin l'avoient tout d'un coup abandonné comme par miracle, & s'eſtoient rangées dans la communion de ce legitime Pontife. C'eſt ce que Baronius tire de quelques vers de Damaſe, ou de quelque autre auteur de ſon temps.

Ce Pape eſtant alors plus libre des inſultes du parti d'Urſin, qu'il n'avoit pas encore eſté depuis le commencement de ſon Pontificat, il ſe prévalut de cette occaſion pour aſſembler à Rome un Concile, dont nous avons parlé dans un autre ouvrage, & où Urſace & Valens furent condamnez avec ceux qui eſtoient attachez à leurs ſentimens, ſans neanmoins toucher à Auxence qui s'eſtoit emparé de l'Egliſe de Milan.

Athanaſ. ad African. p. 931. 941. Vie de S. Athanaſe l. 11. c. 12.

Une epiſtre ſynodique fut le reſultat de tout le Concile, & l'Orient en receut une ſi ſenſible conſolation, que ſaint Athanaſe s'eſtant aſſemblé vers ce temps-là avec les Eveſques d'Egypte, en témoigna ſa reconnoiſſance par une lettre qu'il récrivit à Damaſe en l'informant des crimes d'Auxence afin de le faire dépoſer. Ce n'eſt que dans cette lettre de S. Athanaſe qu'il eſt parlé d'un autre Con-

cile, qui venoit d'eſtre tenu en Italie, & il ne nous en eſt point reſté d'autre connoiſſance.

CHAPITRE XV.

Guerres en Allemagne. Punition ſevere de Rhodane grand Chambellan.

LA guerre d'Allemagne occupoit toûjours les Romains pendant ces conteſtations de l'Egliſe, & ils n'oublioient
Amm. l. 27 & 30. rien pour la terminer. Ayant fait de grands préparatifs aprés l'Aſſaſſinat de Vitticabe, dés que la chaleur fut venuë ils paſſerent le Rhein & firent de ſi grands degaſts dans l'Allemagne, qu'enfin aprés avoir chaſſé les ennemis d'une montagne où ils s'eſtoient fortifiez auprés d'un lieu appellé *Solicinium*, & que l'on croit eſtre celuy que l'on nomme maintenant Sults, Valentinien revint à Tréves.

Ce fut en ce temps-là que Pretextat fut fait Préfet du
Eclairciſſem. 1. Pretoire à la fin de 368. ou au commencement de 369. & ſucceda à Probe, qui eſtoit mort.

Valentinien employa l'année 369. à munir toutes les rives du Rhin par des forts, des chaſteaux, & des tours qu'il y
Amm. l 28. p. 366 367. fit conſtruire en pluſieurs endroits. Le plus remarquable eſt celuy qu'il baſtit ſur le Meckar, c'eſt à dire, au lieu où cette riviere ſe rend dans le Rhein, où eſt aujourd'huy la ville de Manhein. Mais aprés avoir entrepris de faire un fort ſur la montagne appellée *Piri*, les Allemans n'ayant pû obtenir la grace qu'ils demandoient avec inſtance qu'on ne rompiſt point la paix par cette hoſtilité, vinrent attaquer les ſoldats qui y travailloient, les tuerent avec deux Ducs qui y commandoient, & Siagre fut le ſeul qui en échappa pour en porter la nouvelle; ce qui le fit tomber alors dans la diſgrace de l'Empereur, quoy que depuis il fuſt Conſul en 381.

La Gaule & la Syrie eſtoient pillées dans ce meſme temps par des voleurs qui ſe rendoient redoutables à tout le monde.
p. 367. Conſtantien grand Eſcuyer, & beau-frere de Valentinien, qui avoit épouſé ſa ſœur Juſtine, éprouva leur violence; & ils le tuerent dans les Gaules.

Mais l'un des plus conſiderables événemens de cette année fut le ſupplice de Rhodane, que Suidas touche en abregé,

& que la Chronique d'Alexandrie rapporte en cette maniere. Sous le Conſulat de Valentinien [fils de Valens] & de Victor, *l'Empereur* Valentinien fit mourir beaucoup de Senateurs & de Gouverneurs de Provinces, à cauſe de leurs injuſtices, de leurs pilleries, & des mauvais jugemens qu'ils rendoient. Il avoit pour premier Eunuque un nommé Rhodane, à qui ſa qualité de Grand Chambellan donnoit grande autorité dans le Palais. Cét homme qui eſtoit riche, puiſſant, & en grand credit, s'eſtoit emparé du bien d'une veuve nommée Berenice, par quelque fourberie qu'il luy avoit faite. L'Empereur à qui cette femme s'eſtoit adreſſée, commit Salluſte pour connoiſtre de ce different, & ayant ſceu que Salluſte l'avoit condamné, il commanda à Rhodane de rendre ce qu'il avoit pris à cette veuve. Mais l'inſolence de Rhodane eſtant aſſez grande pour le porter à quereller Salluſte, au lieu d'obeïr à l'Empereur, Salluſte picqué de cette injure conſeilla à la veuve d'aller trouver Valentinien lors qu'il ſeroit au Cirque. Elle le fit en preſence de l'Eunuque qui eſtoit auprés de luy; & Valentinien ſans differer d'un moment fit prendre l'Eunuque ſur ſon ſiége, & commanda qu'on le menaſt dans l'Amphitheatre du Cirque où il fut auſſi-toſt bruſlé tout vif à la veüe de tout le monde. Il donna enſuitte tous ſes biens à la veuve à qui il avoit refuſé de rendre ce qu'il avoit pris. La Chronique ajoûte que cette juſtice & cette ſeverité fut approuvée de tout le peuple & du Senat; que ceux qui ſe plaiſoient à faire du mal aux autres & à prendre leur bien, en furent ſaiſis de crainte, & que la juſtice demeura victorieuſe. *Chron. Alex.*

Certes il faut avoüer qu'une juſte ſeverité eſt ſouvent tres neceſſaire, & qu'elle eſt autoriſée non ſeulement par les maximes de la politique, mais auſſi par les principes de la Religion, ſelon ce que dit S. Paul, *Que ce n'eſt pas en vain que le Prince porte l'épée. Car il eſt le miniſtre de Dieu pour exercer ſa vangeance, en puniſſant celuy qui fait mal.* Mais il eſt difficile de douter que Valentinien n'ait trop donné en cela à ſon inclination, & de croire qu'il ait pris aſſez de ſoin de conſerver quelque reſte d'humanité dans la rigueur de la juſtice, à laquelle un Prince Chrétien ne ſe doit porter que par contrainte & avec regret. *Rom. 13. v. 4.*

Amm l. 28. Rome venoit encore de changer de Préfet, & Oly-
Baron. 41. bre ayant ſuccedé à Pretextat dans cette charge dés le
369. 18. Aouſt ſelon le Code, en faiſoit encore la fonction en
Eclairciſſm. 2. l'an 369. comme il paroiſt par un tres grand nombre de loix ; & en meſme temps Aginace exerçoit dans la meſme ville la fonction de Probe Préfet du Pretoire. Olybre, qui eſtoit extrémement doux de ſon naturel, fit tout ce qu'il put pour maintenir la paix dans la ville & dans l'Egliſe, comme il le manda à Valentinien ; mais avec toute ſa vigilance & ſa ſageſſe il ne luy fut pas poſſible d'empeſcher qu'il n'y reſtaſt quelque petit trouble ; & quoy qu'il euſt deffendu à ceux du parti d'Urſin de s'aſſembler dans la ville, ils le firent en tres grand nombre hors de l'enceinte des murs. Aginace en ayant informé Valentinien, ce Prince pour établir entierement la paix dans l'Egliſe, deffendit aux ſchiſmatiques de tenir aucune aſſemblée dans l'étendüe de huit lieües des environs de Rome, & écrivit tant à Olybre qu'à Aginace pour tenir la main à l'execution de cét ordre.

Il paroiſt par un autre Reſcrit adreſſé à Olybre, que ce Préfet avoit aſſuré l'Empereur qu'il avoit abſolument appaiſé le trouble qui diviſoit les Chrétiens ; mais ce calme ne fut pas de longue durée ; & comme l'inquietude eſt naturellement attachée au ſchiſme, les ſectateurs d'Urſin ne ceſſerent pas pendant pluſieurs années d'exciter de nouveaux tumultes contre Damaſe.

Amm l. 28. Pendant qu'Olybre faiſoit cette fonction de Préfet, un
p 363. nommé Chilon s'eſtant plaint qu'on avoit uſé contre luy de quelques malefices, Olybre ne put, à cauſe de ſes grandes maladies, pourſuivre l'examen de cette affaire, & accorda à la priere de Chilon qu'elle fuſt jugée par l'Intendant des vivres nommé Maxime ou Maximin.

p 362. Aginace en fut picqué vivement ; & croyant que la connoiſſance de ce differend luy appartenoit, plûtoſt qu'à ce ſubalterne à qui on en donnoit la commiſſion, il chercha tous les moyens de le perdre, mais il ſe perdit luy-meſme en
p. 365. irritant un ſi dangereux ennemy. Car ce Maximin, qui eſtoit d'une fort baſſe extraction, eſt repreſenté dans l'hiſtoire comme un homme extraordinairement cruel & vindicatif.

Cét homme ayant eſté d'abord Correcteur ou Gouverneur de Toſcane, & ayant paru en cette qualité à Florence le 17. de Novembre 366. fut fait enſuite Intendant des vivres à Rome. Comme il fut ravi de trouver dans l'affaire de Chilon de quoy exercer ſa cruauté, il fit entendre à Valentinien que beaucoup de perſonnes eſtoient coupables de ces malefices magiques. De ſorte que ce Prince naturellement porté à la rigueur, le fit Vicaire des Préfets du Prétoire, au lieu d'Aginace, luy donnant pouvoir d'appliquer à la queſtion les perſonnes meſmes que leur qualité exemptoit de ce ſupplice en toutes rencontres, horſmis dans le crime de leze Majeſté, dans lequel Valentinien voulut comprendre celuy de magie. Ce qu'Ammien dépeint comme une cruauté inſuportable, que Valentinien meſme deſavoüa quelque temps aprés. *p. 357. Eclarciſſ. 3.*

Entre ceux que Maximin fit mourir on remarque Marin Avocat, Cethegue Senateur, Paphie & Corneille qui tenoient le meſme rang, & encore pluſieurs Dames de qualité convaincuës d'adultere. Hymece qui avoit eſté Proconſul d'Afrique & que l'on prétend avoir eſté frere de Toxote mari de ſainte Paule, penſa auſſi perdre la teſte. Il avoit premierement comparu devant Maximin & Ampele Préfet de Rome; mais en ayant appellé à l'Empereur, ce Prince le renvoya au Senat, qui l'ayant ſeulement relégué dans la Dalmatie, au lieu de le condamner à mort, Valentinien qui s'attendoit à luy voir ſouffrir un ſupplice plus rigoureux fut mal ſatisfait de ce jugement. *Valeſ. in Not. ad Amm. p. 351. Eclarciſſ. 4.*

Cette extréme ſeverité de l'Empereur & la cruauté de Maximin faiſoient trembler tout le monde. Neanmoins le Senat ayant deputé quelque temps aprés Prætextat & deux autres perſonnes de qualité vers ce Prince, il obtint de luy la revocation du pouvoir donné à Maximin d'appliquer à la queſtion toutes ſortes de perſonnes en cas de magie. Mais Maximin ne laiſſa pas de conſerver toûjours ſon employ, & ne quitta ſa charge de Préfet de Rome, que pour venir à la Cour, où il fut fait Préfet du Pretoire des Gaules en 372. *Eclarciſſ. 5.*

La ſeule crainte de ſa cruauté fit perir Lollien fils de Lampade, qui avoit eſté Préfet du Pretoire, & puis de Rome vers l'an 365. Ayant eſté convaincu d'avoir eu part à quelque magie en un âge fort peu avancé, comme on crut

que Maximin l'alloit condamner au banniſſement, ſon pere luy conſeilla d'appeller à l'Empereur ; Mais Valentinien luy ayant donné pour Juge le Gouverneur de la Betique, cét homme plus cruel encore que Maximin l'obligea de ſe repentir de ſon appel, & luy fit trancher la teſte. Voilà quels eſtoient les Juges & les Officiers dont Valentinien ſe ſervoit.

CHAPITRE XVI.

Deſcente des Saxons, & des Bourguignons. Hiſtoire de Romain. Loy contre les Eccleſiaſtiques & les Moines, pour les exclure des ſucceſſions.

Amm. l. 28. p. 375. Oroſ. l. 7. c. 32.

IL n'arriva rien de plus celebre en l'année 370. pour les affaires de l'Empire Romain que l'irruption des Saxons. C'eſtoit originairement des peuples d'Allemagne qui habitoient ſur les bords de l'Ocean, & parmi des marais inacceſſibles, & qui ſe rendoient alors terribles tant par leur courage que par leur agilité & leur promptitude. Ayant donc traverſé l'Ocean, ils s'en venoient fondre ſur les Romains dont ils avoient déja deffait quelques troupes, & s'eſtoient fort enrichis de leurs butins. Mais dés-que Severe General de l'Infanterie fut arrivé, & eut déployé les Aigles Romaines, ils en furent tellement épouvantez & ſe trouverent dans un ſi étrange deſordre, qu'ils ſe virent reduits à demander humblement la paix. Les Romains la leur accorderent à telles conditions qu'il leur plut, & leur permirent de s'en retourner en leur païs, aprés avoir pris une partie de leur jeuneſſe pour la meſler parmi les troupes Romaines. Mais comme il s'en retournoient ſur la bonne foy de ce traitté, ceux qui l'avoient fait furent aſſez laſches pour leur dreſſer des embuſches, & aſſez perfides pour les maſſacrer tous ; ce qui n'arriva pas neanmoins ſans s'eſtre expoſez eux-meſmes au peril d'eſtre deffaits.

Certes aprés ces violemens ſi honteux de la foy publique ſous des Princes Chrétiens, il ne faut point s'eſtonner que Dieu qui eſt le juſte vangeur des crimes ait permis la ruine des Romains, & qu'il les ait livrez à ces meſmes peuples, dont ils s'imaginoient ſe rendre les maiſtres par la perfidie. Car au lieu que l'aggrandiſſement de leur Empire avoit au-

trefois eſté le fruit & la recompenſe temporelle de leur juſtice & de l'amour qu'ils avoient eu pour les actions de vertu; il eſtoit juſte que ceux qui commençoient à ſe vouloir faire un merite de la perfidie, fuſſent à leur tour le joüet de la juſtice de Dieu. Auſſi je ne croy pas que Tite Live euſt jamais entrepris de vouloir excuſer une action de cette nature, & de la faire paſſer pour un ſuccés favorable, ainſi que fait Ammien. Quoy qu'il en ſoit, S. Hieroſme & Oroſe ont écrit que les Saxons furent taillez en pieces ſur les terres des François, & ce maſſacre arriva à Deuſone qui eſtoit alors un Chaſteau au delà du Rhein, vis à vis de Cologne, & que l'on nomme maintenant Tuits.

Aug. l. 1. de civit. Dei c. 15.

Hieron. Chron. Oroſ. l. 7. c. 32.

Eclairciſſ. 1.

L'imprudence des Romains les portoit par un ſecret jugement de Dieu à chercher dans les païs loingtains des alliez qui devoient un jour devenir leurs ennemis & les deſtructeurs de leur Empire. L'année meſme de cette deffaite des Saxons on vit inopinément 80000. Bourguignons campez ſur les rives du Rhein. Valentinien qui les avoit ſollicitez ſecretement de venir attaquer Marcien Roy d'Allemagne, leur avoit donné parole que de ſon coſté il paſſeroit auſſi le Rhein pour attaquer les Allemans par un autre endroit; mais ne s'eſtant pas trouvé preſt pour les ſeconder, il s'en retournerent ſans rien faire. Neanmoins cette irruption ne fut pas inutile aux Romains; & Theodoſe General de la Cavalerie s'en prévalut pour faire quelques courſes ſur les Allemans, & prendre quelques priſonniers à qui il donna des terres à cultiver le long du Po.

Hieron. Chron. Amm. l. 28. p. 376. 377.

Parmi tous ces troubles & les maux que cauſoit à la ville de Tripoli en Libye le Comte Romain qui faiſoit en ſa perſonne tous les crimes dont eſt capable un Officier meſchant, adroit, & autoriſé, Valentinien donna la loy celebre qui eſt adreſſée à Damaſe, & qui fut leuë dans les Egliſes de Rome le 29. ou 30. de Juillet 370. Elle deffend aux Eccleſiaſtiques & à ceux qui faiſoient profeſſion de continence de frequenter chez les veuves & les orphelines, ny de rien recevoir des femmes avec leſquelles ils auroient contracté quelque liaiſon particuliere ſous pretexte de religion & de pieté, ny par don, ny par teſtament, ny par fideicommis, declarant que tout ce qui leur ſera donné à l'avenir par ces perſonnes ſera confiſqué.

Cod. Theod. 16. Tit. 20. De Epiſcopis Eccleſiis & Clericis.

Cette loy eſtant reſtrainte dans ces termes qui n'excluent les Eccleſiaſtiques que des donations des femmes avec leſquelles ils auroient quelque liaiſon particuliere ſous pretexte de pieté, c'eſt à dire, de ces ſœurs ſpirituelles & devotes ἀγαπηταὶ contre qui les Peres & les Conciles ſe ſont élevez tant de fois, n'a rien que de tres juſte & de tres utile pour l'honneur de l'Egliſe. Il eſtoit neceſſaire de remedier aux abus qui ſe couvroient d'un voile ſi ſpecieux de religion. S. Ambroiſe s'y oppoſa luy-meſme fortement quand il fut élevé à l'Epiſcopat. Il conſideroit comme un brigandage ce moyen de ravir le bien des veuves. Il reconnoiſſoit que les flatteries & les careſſes ont quelquefois plus de force, & exercent plus de violence ſur les eſprits que les queſtions & les tortures n'en exercent ſur les corps ; & il diſoit qu'à l'égard de Dieu ceux qui uſurpent le bien d'autruy ſont également criminels, eſtant de tres petite importance de diſtinguer s'ils l'ont enlevé par force, ou s'ils s'en ſont rendus les maiſtres par leurs artifices & leurs fourberies. Auſſi n'eſt-il pas difficile de croire avec Baronius que ce fut Damaſe meſme qui ſollicita cette loy. Mais on peut fonder comme luy ce ſentiment ſur ce qu'elle fut leuë dans les Egliſes contre l'uſage ordinaire de la publication des loix. Car cette pratique n'eſtoit pas nouvelle ; & il eſt aiſé de produire pluſieurs exemples de loix des Empereurs Chrétiens qui ont eſté leuës dans les Egliſes.

Ambroſ. ſerm. 7.

Baron. ad an. 372.

Eclairciſſ. 2.

Il faut donc dire ou que l'uſage & l'interpretation commune ait étendu cette loy à exclure generalement les Eccleſiaſtiques de la jouïſſance des donations que les perſonnes de pieté leur pourroient faire, ce qui nous paroiſt plus vrayſemblable ; ou que l'on en ait fait vers le meſme temps quelque loy expreſſe, puiſque l'on voit clairement par S. Ambroiſe & par S. Hieroſme que les Clercs & les Moines eſtoient alors exclus de toutes les ſucceſſions que les particuliers leur pouvoient laiſſer ; & l'Empereur Marcien attribuë cette loy à Valentinien, Valens & Gratien. On prétend qu'il ne l'entend qu'à l'égard des veuves.

Godefroy Tom. 6. p. 49.
Ambroſ. Ep. 12.
Hieron. Ep. 2.
Nov. III. 6.
Eclairciſſ. 3.

Mais quoy que cette ſeverité fuſt tout à fait honteuſe à l'Egliſe, comme S. Hieroſme le remarque, puis qu'elle eſtoit une preuve du déreglement de ſes Miniſtres ; Elles ne laiſſoit pas d'eſtre utile pour arreſter, au moins en partie, le cours

de

de leurs vices & de leurs desordres ; & S. Hieroſme en convient quand il dit au nom de tous les Eccleſiaſtiques de ſon ſiécle ; Qu'il ne ſe plaint pas de la loy, mais qu'il eſt ſeulement affligé de ce qu'ils l'avoient meritée. Et S. Ambroiſe dit excellemment ſur ce ſujet, Que les Eccleſiaſtiques n'ayant point de regret de perdre de l'argent, ils ne croyent pas que cette loy leur faſſe aucun tort ; Qu'il n'en parle pas pour s'en plaindre ; mais pour faire voir aux Payens qu'il ne ſe plaint point de ces ſortes de pertes, aimant mieux que le Clergé ait moins d'argent & plus de vertu & de grace.

Ep. 2.

« *Ambroſ. Ep. 12.*

Theodoſe pouſſa la choſe plus avant 20. ans aprés, & fit une loy qui eſtoit encore plus ſevere que celle-cy ; mais il la revoqua auſſi-toſt, comme nous le dirons dans la ſuitte.

CHAPITRE XVII.

Perſecution excitée dans l'Egliſe d'Orient par Valens. S. Baſile députe Sabin vers Damaſe. Concile tenu à Rome.

CE fut proprement en cette année 370. que l'Egliſe d'Orient commença à ſentir les agitations d'une tempeſte tres dangereuſe, dont l'Empereur Valens l'avoit menacée quelques années auparavant, & qui eſtoit d'autant plus à craindre que les Orthodoxes ſur leſquels elle éclattoit, ne ſe trouvoient point aſſez unis pour s'animer d'un meſme eſprit à en ſoûtenir le poids, eſtant diviſez entre eux par pluſieurs ſchiſmes dont le plus conſiderable eſtoit celuy de l'Egliſe d'Antioche, où S. Melece appuyé de la communion de tout l'Orient, & Paulin qui avoit pour luy celle de l'Occident formoient deux partis oppoſez.

Aprés que les Orientaux eurent perdu l'eſperance qu'ils avoient conceuë d'eſtre ſecourus par l'Occident, & de voir S. Melece demeurer ſeul Eveſque d'Antioche, ſelon les lettres que Silvain leur en avoit apportées de leur part, S. Baſile que Dieu venoit de leur donner depuis peu pour protecteur en l'élevant ſur la chaire de Ceſarée en Cappadoce, fit paroiſtre ſa charité vigilante & induſtrieuſe par la reſolution qu'il prit avec le conſeil de S. Athanaſe d'écrire au Pape Damaſe par Dorothée Diacre d'Antioche, pour l'intereſſer dans la mediation de la paix ; & les Orientaux en corps

Baſil. Ep. 30. & 111.

chargerent auſſi ce Diacre d'une lettre aux Eveſques d'Occident pour les prier de leur envoyer des Députez qui puſſent les reünir, & leur donner tous les autres ſecours neceſſaires.

Dorothée revint au commencement del'année ſuivante avec le Diacre Sabin, & ils rapporterent à S. Baſile & aux autres Prelats d'Orient une lettre des Eveſques d'Illyrie, d'Italie & des Gaules, qui eſt appellée Synodique, & contenoit une confeſſion de foy écrite avec des caracteres Apoſtoliques, qui exprimoient la creance des Saints Peres ſans ambiguité & ſans reſerve.

Theodoret l. 2. c. 17. Comme il paroiſt par cét endroit qu'il y avoit eu vers ce temps-là un Concile des Eveſques des Gaules & d'Italie, nous croyons que ce peut eſtre celuy de Rome, dont Theodoret a conſervé la lettre adreſſée à ceux d'Illyrie; ce que nous jugeons d'autant plus probable que dans un exemplaire *Collect. Rom. p. 167.* latin, cette lettre eſt adreſſée aux Eveſques Catholiques de l'Orient; à cauſe ſans doute qu'on leur en avoit adreſſé une copie. Et ce qui confirme ce ſentiment, c'eſt qu'à la fin Sabin Diacre de Milan & Legat declare qu'il a donné cette lettre copiée ſur l'original. Il y a donc tres grande apparence que ce Sabin eſt celuy meſme qui vint en Orient avec Dorothée; que cette atteſtation eſt celle qu'il donna aux Orientaux; & que la confeſſion que les Orientaux approuverent ſi fort, eſt cette lettre meſme écrite aux Eveſques d'Illyrie. Car en effet elle autoriſe fortement la foy de Nicée, établit clairement la divinité du S. Eſprit, & caſſe abſolument le Concile de Rimini, ce que les Orientaux demandoient expreſſément.

Coll. Rom. p. 165. Theodoret. l. 2. hiſt. c. 17. Sozom. l. 6. c. 22. Eclairciſſ. Le Concile qui écrivit cette lettre fut tenu à Rome par l'autorité d'un Reſcrit Imperial, où il ſe trouva 90. ou 93. Eveſques de pluſieurs païs, c'eſt à dire de l'Italie & de la Gaule. Theodoret ne nomme que le Pape Damaſe & Valerien. Le texte latin de la lettre qu'ils y écrivirent & que l'on ne peut gueres douter en eſtre l'original, ſi l'on en conſidere le ſtyle, en compte huit autres que nous ne connoiſſons point. Nous nous arreſterons à ce texte latin à la reſerve de l'adreſſe qui doit eſtre pour les Eveſques d'Illyrie.

Les plaintes que faiſoient les Prelats des Gaules & de Venetie eſtoient, dit Sozomene, contre Auxence & quelques autres que l'on accuſoit de ſoûtenir la Doctrine des Ano-

mæens ; & les Eveſques de pluſieurs provinces s'eſtant aſſemblez en grand nombre à Rome pour ce ſujet, excommunierent Auxence & ſes ſectateurs, confirmerent de nouveau la foy de Nicée, & declarerent invalide tout ce qui s'eſtoit fait à Rimini.

C'eſt à peu prés ce qu'on peut tirer de la lettre du Concile ſelon le grec. Le latin eſt plus doux à l'égard des Prelats condamnez. Car il dit ſeulement que les Eveſques dénoncez ne voyoient pas quel eſtoit le ſentiment des Peres qu'il falloit ſuivre, d'autant que leur eſprit eſtoit balancé par les differens Conciles alléguez de part & d'autre ; ce qui ne venoit pas d'aucune affection qu'il euſſent pour l'hereſie, mais de ſimplicité & d'ignorance. De ſorte que l'on ne peut entendre cecy ny d'Urſace, ny de Valens, ny d'aucun autre heretique declaré ; autrement le Concile auroit eſté fort éloigné de les appeller des Prelats de Dieu, qui eſt le nom qu'il donne à ceux-cy. *Col. Rom. p. 168.* *p. 166.*

Il parle d'Auxence auſſi-toſt aprés ; mais il eſt mal-aiſé d'entendre ce qu'il en dit ou ſelon le latin, ou ſelon le grec. Tout ce que l'on en peut tirer eſt qu'il eſt viſible qu'il avoit eſté condamné ; mais ce Concile n'en exprime ny la maniere, ny le temps, ny les auteurs. On voit par l'inſcription de ce Concile qu'il avoit eſté aſſemblé en partie pour examiner la cauſe d'Auxence. Et cela eſtant, il faut que l'on ait fait contre luy quelque autre Decret, qui ne ſoit pas venu juſques à nous.

CHAPITRE XVIII.

Pierre ſuccede à S. Athanaſe dans le ſiége d'Alexandrie, & eſt obligé de ſe réfugier à Rome. Suitte du ſchiſme d'Vrſin. Eſtat des affaires de l'Empire Romain dans l'Allemagne & dans l'Afrique. Eloge du Comte Theodoſe.

IL ſuffit de marquer icy pour la ſuitte de l'hiſtoire que S. Athanaſe eſtant mort en cette année 371. aprés 46. ans d'un epiſcopat continuellement traverſé & éternellement glorieux, Pierre qui eſtoit un homme d'un tres grand merite, que les Catholiques luy avoient donné pour ſucceſſeur, en fut bien-toſt chaſſé par les Ariens, qui mirent Luce en ſa

Vie de S. Basil. l. 5. c. 18. place avec des cruautez & des violences étranges que nous ayons rapportées ailleurs.

Damaſe reſſentit luy-meſme les effets de l'inſolence de ces heretiques. Car ayant envoyé un Diacre à Alexandrie porter à Pierre des lettres de communion & de conſolation, les Ariens ſe ſaiſirent de ce Député, & l'envoyerent travailler aux mines de Pheno avec des inhumanitez qui paroiſtroient incroyables, ſi elles ne leur avoient eſté ordinaires. Pierre fut aſſez habile pour ſe ſauver de leurs mains, & aſſez heureux pour ſe retirer à Rome, où il trouva de la part de Damaſe toute l'aſſiſtance que le temps & la fâcheuſe conjoncture du ſchiſme luy permettoit de rendre à un Eveſque perſecuté ; & il y demeura juſqu'à ſon retour à Alexandrie en l'an 378.

Eclairciſſ. Baron. an. 372. Durant qu'Ampele eſtoit encore Gouverneur de Rome, vers l'an 371. Valentinien, qui avoit relégué Urſin en France avec ſes complices, luy donna quelque liberté, en leur permettant de ſe retirer où ils voudroient, pourveu que ce ne fuſt ny à Rome, ny dans les provinces ſuburbicaires. Baronius rapporte les Reſcrits qui en furent adreſſez tant à Ampele Préfet, qu'à Maximin Vicaire de Rome ; & il paroiſt aſſez clairement par ce que l'Empereur écrit au dernier, que les Provinces ſuburbicaires ſont celles meſmes qui eſtoient de la juriſdiction du Vicaire de Rome. Au moins il eſt viſible qu'on ne peut entendre tout l'Occident par ce terme ſans la derniere des abſurditez, puis qu'il faudroit dire que Valentinien voulant relaſcher quelque choſe de la rigueur de l'exil d'Urſin, luy auroit accordé comme une grace de le chaſſer de tous ſes Eſtats.

L'Empire eſtant toûjours dans l'agitation & dans le trouble, Valentinien ne s'endormoit pas pour trouver les moyens de reduire ſes ennemis. Il marcha luy-meſme en perſonne à la teſte de ſon armée pour ſurprendre en Allemagne le Roy Macrien. Mais les nouveaux piéges qu'il luy tendoit ne luy réüſſirent pas miéux que les premiers. Il eut encore le déplaiſir de le voir ſauvé de ſes mains, comme il avoit eu le regret de le voir échappé de celle des Bourguignons. Car ſes gens ayant fait un peu trop de bruit dans l'execution de cette entrepriſe, contre l'ordre qu'il leur en avoit donné, ce Roy d'Allemagne eut le loiſir de ſe retirer ; & l'Empereur

fut contraint de revenir à Tréves, aprés avoir fait le dégaſt dans 20. lieuës de païs.

Cependant les violences que le Comte Romain continüoit d'exercer dans l'Afrique, pouſſerent à bout la patience de Firmus. Ce Roy de Mauritanie ſe voyant continuellement expoſé aux ſuittes funeſtes des mauvais offices que ce Préfet & ſes amis luy rendoient auprés de Valentinien, & ne pouvant ſouffrir davantage l'inſolence & l'avarice des Officiers, crut qu'il n'y avoit plus rien à ménager, & qu'une révolte toute ouverte eſtoit l'unique reſource qui luy reſtoit. Il en vint donc aux actes d'hoſtilité, & brûla la ville d'Alger qui s'appelloit alors Ceſarée. *Id. l. 30. Zoſ. l. 4. Oſor. l. 7. c. 33.*

Le Comte Theodoſe qui fut envoyé contre luy, uſa de beaucoup de cruautez dans cette guerre. Il avoit engagé dans ſon parti Gildon frere de Firmus, qui ſe révolta depuis contre l'Empereur Honoré, & n'oublia rien pour ſe deffaire de ſon ennemi. Car aprés avoir tenté le ſort des combats qui ne luy furent pas toûjours favorables, enfin il dégagea Igmazon Roy des Iſſaliens de l'amitié de Firmus, dont il avoit toûjours eſté le protecteur, & l'obligea de luy mettre entre les mains par une horrible perfidie ce Prince avec lequel il avoit toûjours eſté uni ſi étroitement. Mais Firmus ne pouvant ſurvivre à la perte de ſa liberté & de ſon honneur, s'abandonna au deſeſpoir, & ayant enyvré ſes gardes il ſortit de ſon lit ſans faire de bruit, ſe traiſna des pieds & des mains ſur un eſcalier, & y ayant trouvé vne corde qu'il attacha à un clou le long de la muraille, il s'en étrangla.

Cette guerre ne fut pas achevée en une année; & comme Oroſe n'en commence la relation que ſous Gratien, elle dura peut-eſtre juſqu'à ce temps-là. Dés-qu'elle commença, le Comte Theodoſe fit arreſter à Stiffe le Comte Romain; & comme il avoit ordre de viſiter tous ſes meubles, il trouva parmi ſes papiers la conviction de ſes crimes.

Oroſe releve le merite de ce grand Capitaine en parlant de luy comme d'un homme qui avoit reglé toute l'Afrique avec une extréme ſageſſe, & y avoit fait revivre l'ancienne autorité des loix; mais qui enfin ayant ſuccombé à l'envie, eut la teſte tranchée à Carthage par l'ordre de Gratien. Ce fut une triſte récompenſe des ſervices qu'il avoit ren-

dus à tout l'Empire Romain ; mais ſon fils le grand Theodoſe devoit effacer la honte & l'ignominie de cette tache par l'élévation de ſa Maiſon, & faire entrer ſon pere dans la gloire d'avoir donné la naiſſance à un fils, qui ſera toûjours conſideré par toute la poſterité comme l'un des plus rares modeles des Princes Chrétiens.

CHAPITRE XIX.

S. Baſile ſe plaint de Damaſe, qui eſt preſque ſurpris par Vital.

LE Preſtre Evagre eſtant revenu de Rome à Antioche en 372. jetta dans une nouvelle affliction tous les Prelats d'Orient, qui ne purent apprendre de luy ſans douleur, que non ſeulement leurs plus preſſantes ſollicitations envers les Eveſques d'Occident avoient eſté inutiles, mais meſme qu'au lieu de faire office pour les reünir entre eux, & pour les ſoûtenir contre les perſecutions des Ariens, on avoit eſté mal ſatisfait des lettres qu'ils avoient écrites ſur ce ſujet. S. Baſile qui avoit eu la plus grande part dans cette députation, fut ſenſiblement touché de cette conduitte des Occidentaux ; & quelque inſtance qu'Evagre fiſt luy-meſme de leur envoyer encore de nouveaux députez, il avoit conçeu tant de dégouſt du mauvais ſuccés de cette affaire, qu'il ne pouvoit ſe reſoudre à prendre encore une fois ce parti. Mais ſoit par le conſeil de S. Euſebe de Samoſates, pour lequel il avoit une extréme déference, ſoit par quelque autre conſideration, il tomba d'accord d'envoyer à Rome au commencement de l'année 373. le Preſtre Dorothée, & meſme S. Gregoire de Nyſſe ſon frere ; quoy qu'on ne voye pas que cette déliberation ait eſté executée, & qu'il ſemble que Dorothée y vint ſeulement avec un autre Preſtre nommé Sanctiſſime. Il nous reſte ſur cette matiere deux lettres de S. Baſile, qui ſont des preuves eternelles de ſon mécontentement, & des plaintes qu'il croyoit avoir ſujet de faire touchant le procedé de Damaſe. Mais comme d'une part ne voyant les choſes que de loin, il pouvoit aiſément ſe tromper dans le jugement qu'il faiſoit de la diſpoſition de ce Pape, & des autres Prelats d'Occident, parce qu'il la

Baſil. Ep. 250. & 8.

croyoit plus criminelle qu'elle n'eſtoit ; auſſi de l'autre les Occidentaux ont reconnu de bonne foy par la bouche de S. Ambroiſe, qu'on les avoit ſouvent accuſez de mépriſer l'union des Orientaux, & de rejetter les offres qu'ils leur faiſoient pour la paix & la réünion des eſprits. *Append. Cod. Theod. p. 98.*

Mais S. Baſile eſtoit particulierement choqué de la maniere dont on agiſſoit à l'égard de S. Melece, puiſqu'au lieu de ſe reconcilier avec luy, on le traittoit d'heretique auſſi bien que S. Euſebe de Samoſates, quoy que ces deux Prelats meritaſſent d'autant moins un traittement ſi dur & ſi ignominieux, que dans le temps meſme qu'on leur faiſoit cét outrage, ils eſtoient actuellement bannis pour la deffenſe de la foy. Auſſi l'on vit dans la ſuitte, que S. Euſebe ajoûta la couronne du martyre aux autres merites qui le ſignaloient déja extraordinairement parmi les Eveſques de ſon ſiécle.

Dorothée & Sanctiſſime eſtant revenus de ce voyage d'Occident en l'année 374. en rapporterent, ce ſemble, des lettres d'un Concile que Damaſe venoit de tenir à Rome, où les Occidentaux témoignoient un deſir extréme de ſecourir leurs confreres d'Orient, & n'attendre qu'une occaſion favorable pour cela. Ils y faiſoient voir auſſi leur foy ſur la divinité du S. Eſprit, & ſur le myſtere de l'Incarnation. *Vie de S. Baſile l. 5. ch. 9. & 10.*

Cette définition condamnoit tacitement Apollinaire, contre lequel on n'avoit encore rien prononcé nommément. Mais en meſme temps que Damaſe s'élevoit contre l'erreur de cét heretique, il penſa par mégarde & contre ſon intention luy donner un grand avantage, pour opprimer la verité, & ruiner la doctrine de l'Egliſe. Car Vital Preſtre du parti d'Apollinaire, eſtant venu à Rome cette meſme année, comme nous croyons, Damaſe ſe laiſſa tellement ſurprendre par ſes détours & ſes artifices, qu'il approuva une confeſſion de Foy ambiguë & équivoque qu'il luy avoit preſentée. Enſuitte l'ayant renvoyé à Paulin d'Antioche pour eſtre receu dans la communion de l'Egliſe avec une lettre écrite au meſme Paulin ſur ce ſujet, ce fut un tres grand accablement pour S. Melece, & pour ceux de ſa communion, parce que ceux du parti contraire ſe voyant autoriſez par l'Eveſque de la premiere Egliſe du monde, en firent de tres grands trophées. *Ibid. c. 7.*

Dieu ne permit pas neanmoins que Damaſe qui n'avoit que de ſaintes intentions, demeuraſt plus long-temps dans cét eſtat. Il ſe douta quelque temps aprés de la ſurpriſe qu'on luy avoit faite, récrivit à Paulin, & luy envoya une confeſſion de Foy dreſſée dans un Concile de Rome pour la faire ſigner à Vital avant que de le recevoir à la communion de l'Egliſe. Mais Vital le refuſa, autant que l'on en peut juger par l'évenement. Car ce fourbe leva le maſque & fit ſchiſme contre Paulin en 376. au plus tard; & nous verrons ſa condamnation & celle des autres Apollinariſtes par le Concile de Rome.

CHAPITRE XX.

Reſcrit adreſſé à Simplice contre les Luciferiens. Condamnation de Florent de Pouzzoles. Damaſe pourſuit les ſchiſmatiques.

Amm. l. 28. SIMPLICE qui avoit eſté Conſeiller ou Aſſeſſeur de Maximin, dont nous avons parlé, & que l'hiſtoire décrit comme un homme qui n'avoit pas moins de cruauté que luy, fut fait cette an[illegible] Vicaire de Rome ſelon le Code. *Cod. Theod. 9. XXIX. 1.* Pendant ſa Magiſtrature l'Empereur luy adreſſa un Edit, *App. Cod. Theodoſ. p. 91.* par lequel il ordonnoit que tous ceux qui feroient des aſſemblées illicites au mépris de la Religion, comme les Luciferiens, ſeroient bannis à cent mille ou quarante lieuës de Rome, afin qu'au moins leur obſtination ne puſt nuire qu'à eux-meſmes; & il vouloit de plus que ceux qui avoient eſté *p. 92. 94.* condamnez par le jugement des Eveſques Catholiques, ne puſſent plus retourner aux Egliſes qu'ils avoient corrompuës par leurs erreurs, (c'eſt à dire apparemment qu'on les chaſſaſt de leur ville Epiſcopale & de tout ſon territoire) & que meſme il ne fuſt plus en leur liberté de demander à l'Empereur la réviſion de leur procés.

Il eſt aſſez vray-ſemblable par la premiere partie de cét Edit, que les Luciferiens avoient encore cauſé quelque nouveau trouble dans Rome; mais il ſemble que Florent de Pouzzoles avoit pû donner lieu à la derniere précaution *p. 92.* de ce Reſcrit. Car ayant eſté dépoſé à Rome par les Eveſques, ce qui eſtoit peut-eſtre arrivé cette année ou la precedente, & s'eſtant adreſſé à l'Empereur pour ſe garantir du

du jugement de l'Egliſe par l'authorité ſouveraine de ce Prince, il n'en eut pas d'autre réponſe, ſinon que s'il avoit eſté condamné à Rome par le jugement des Eveſques, il ne luy eſtoit plus permis de faire la moindre pourſuitte pour ſa juſtification devant aucun Tribunal. Mais la plus grande rigueur de la diſcipline Eccleſiaſtique n'eſt pas capable de reprimer les eſprits ambitieux ; & nous verrons que Florent fera encore de nouveaux efforts dans cinq ou ſix ans, & excitera de nouveaux troubles pour ſe maintenir dans ſa premiere dignité.

Je ne ſçay ſi l'on ne pourroit point apporter icy une nouvelle conjecture ſur le ſujet de la dépoſition de Florent. Car les Preſtres Marcellin & Fauſtin parlent d'un Florent de la communion de Damaſe, qui ayant ſçeu que Macaire Preſtre Luciferien banni à la pourſuitte de Damaſe, avoit eſté enterré dans un vieux ſepulcre, le fit tranſporter de là dans la Baſilique de Damaſe, & l'y fit enterrer parmy les Preſtres Catholiques par l'eſtime qu'il avoit pour ſa vertu. Il eſt vray que ces deux Preſtres font ce Florent Eveſque d'Oſtie. Mais ils peuvent s'eſtre trompez pour le lieu ; & ſi cela s'eſtoit paſſé à Pouzzoles, & non à Oſtie, on pourroit dire qu'une action de cette nature auroit eſté la cauſe de la dépoſition de cét Eveſque. Mais cette penſée n'eſt qu'une ſimple conjecture, que l'on ſoûmet au jugement du public.

Libell. precum. Marcell. p. 68.

Eclairciſſ.

Macaire eſt repreſenté par ces deux Preſtres Luciferiens, comme un homme d'une vertu extraordinaire. Mais il ne peut y avoir de veritable vertu dans les ſchiſmatiques. Ils diſent de luy qu'il vivoit dans une merveilleuſe abſtinence, ne beuvant point de vin, & ne mangeant point de viande, mais ſeulement ſe nourriſſant d'huile & d'alimens ſecs, dans le jeuſne & dans la priere. Ils prétendent meſme qu'il chaſſoit les Démons des Poſſedez.

p. 65.

p. 66. 68.

Et quant à la cauſe de ſa mort, ils diſent que comme Damaſe perſecutoit les Luciferiens, & ne leur permettoit pas de s'aſſembler durant le jour, Macaire leur procura une maiſon pour y tenir leurs aſſemblées durant la nuit ; Que les Clercs de Damaſe l'ayant ſçeu, ils y entrerent avec des ſergens, chaſſerent le peuple, ſe ſaiſirent de Macaire, qui eſtant traiſné plûtoſt que mené ſur des cailloux, ſe fit une grande bleſſure à la cuiſſe ; Qu'en cét eſtat ayant eſté mené le lendemain devant le Juge, & s'obſtinant toûjours à rejetter la

p. 67.

communion de Damaſe, ce Magiſtrat l'envoya en exil, & qu'il y mourut de ſa bleſſure. Il dit que ce fut à Oſtie; & ſelon noſtre conjecture, il faudroit dire que ce fut à Pouzzoles.

p. 63. Ils ajoûtent que Damaſe eſtant autoriſé par l'Empereur, fit bannir par les Juges pluſieurs autres Preſtres Catholiques, & meſme quelques laïques, & l'accuſent d'avoir fait plaider ces ſortes de cauſes par des avocats payens. Ils ſemblent meſme prétendre qu'il n'y avoit aucun Edit de l'Empereur qui condamnaſt nommément les Luciferiens; & que Damaſe leur appliquoit les loix faites en general contre les Heretiques. Mais ils ſont peu recevables dans toutes les accuſations qu'ils font de la conduite de ce ſaint Pape; & leur témoignage doit toûjours paſſer pour tres ſuſpect quand il ſe trouvera unique.

p. 65. Nous apprenons de leur Requeſte, que les Luciferiens avoient un Eveſque à Rome nommé Aurele, qui y demeura juſqu'à ſa mort, quoy que Damaſe euſt fait ſouvent de grands efforts pour le chaſſer. Ils luy donnent Epheſe pour ſucceſſeur, ordonné, à ce qu'ils diſent, par Taorge, & toûjours perſecuté par Damaſe. Mais cette ſucceſſion n'eſt qu'une ſuitte de leur révolte, dont nous aurons encore occaſion de parler plus d'une fois. Et comme il n'eſt pas poſſible de marquer la difference des temps de ce que nous venons de rapporter, nous avons eſté réduits à nous contenter de recueillir en cét endroit ce qui s'eſt paſſé ſur ce ſujet en pluſieurs années.

CHAPITRE XXI.

Aſſaſſinat de Gabinius. Les Quades en prennent occaſion de ravager l'Illyrie.

LEs meurtres & les aſſaſſinats des Rois étrangers eſtoient devenus depuis quelque temps ſi ordinaires aux Romains, qu'ils ne firent nulle difficulté d'en commettre deux tout à fait atroces en cette année 374. Para Roy d'Armenie reſſentit les effets de leur perfidie, ayant eſté maſſacré au milieu d'un feſtin où ils l'avoient invité; Et pendant qu'ils ſe deshonoroient dans l'Orient par des actions ſi honteuſes, voicy comment ils ſe déſirent dans l'Occident de Gabinius Roy des Quades.

Amm. l. 30.

Id. l. 29. p. 408. Zoſ. l. 4. Comme Valentinien prenoit un ſoin tout particulier de fortifier les frontieres, il avoit commandé de baſtir quelques Chaſteaux au delà du Danube. Les Quades, à qui le païs appar-

tenoit, s'en estant plaints par l'obligation qu'ils avoiẽt de pourvoir à leur seureté, ils obtinrent d'Equitius alors General des troupes dans l'Illyrie, qu'on interromproit ce travail jusqu'à ce qu'on eust receu la réponse de Valentinien. Maximin, qui estoit alors Préfet du Prétoire des Gaules, attribua ce retardement à l'opiniâtreté & à la molesse d'Equice, & s'engagea à faire achever les forts, pourveu que l'on fist son fils Marcellin Duc de Valerie, qui estoit l'une des Provinces de l'Illyrie.

Marcellin estant élevé à cette dignité, ne perdit pas un moment de temps à faire avancer le travail de ces fortereſſes, & ne se mit nullement en peine de ménager l'esprit des Quades & de les gagner par la douceur. Neanmoins Gabinius leur Roy l'estant venu trouver pour traitter équitablement de cette affaire, & l'ayant prié avec beaucoup de moderation de ne vouloir rien innover, il le receut avec beaucoup d'apparence de civilité, témoigna estre dans le dessein de luy accorder ce qu'il demandoit, & le retint mesme pour le faire manger avec luy. Mais ce festin fut funeste pour ce Prince; & comme il s'en vouloit retourner sans se deffier de rien, Marcellin le fit assassiner à sa propre table. *Eclaircissem. I.*

Une action si noire & si indigne de l'ancienne vertu Romaine, jetta les Quades & les peuples de leur voisinage dans la derniere consternation; mais ils se mirent plus en peine d'en poursuivre la vangeance, que de donner des marques de leur douleur par des larmes steriles & impuissantes. Ils prennent aussitost les armes, passent le Danube, pillent toute la campagne, & font le degast dans un temps où les païsans estoient uniquement occupez à la moisson.

La Province se trouvoit alors assez dépourveuë de soldats, parce qu'on en avoit envoyé une partie en Afrique avec le Comte Theodose. La personne la plus exposée à cette incursion fut la fille de l'Empereur Constance, laquelle passoit alors actuellement par l'Illyrie pour épouser l'Empereur Gratien. Cette Princesse qui estoit née aprés la mort de son pere, & qui s'appelle dans les médailles F. Flavie Maxime Constancie, fut en danger d'estre prise; mais on eut assez de loisir pour se sauver dans Sirmich, qui n'estoit pas tout à fait un lieu de seureté pour elle. Car Probe Préfet du Prétoire estoit déja prest d'abandonner cette place & de s'enfuir; mais s'estant rassuré il se mit en estat de la deffendre contre les Quades en cas qu'ils la *Vales. not. in Marc. p. 202.*

vouluſſent attaquer. Ils l'euſſent peut-eſtre fait s'ils n'euſſent jugé plus à propos de pourſuivre Equice, dont ils deffirent deux legions qui euſſent eſté en eſtat de leur tenir teſte, ſi elles euſſent voulu s'unir. C'eſt ainſi que Dieu puniſſoit les violences de ce Comte d'Illyrie, que S. Hieroſme accuſe d'avoir pillé par des exactions injuſtes les Provinces qu'il gouvernoit, avant qu'elles euſſent eſté ravagées par des barbares.

Hieron. Chron. an. 371.

Eclarciſſem. 2.

Ils jetterent par tout une ſi grande terreur par cette irruption ſi inopinée, que toute la Pannonie leur demeura en proye; car toute la reſiſtance des ſoldats Romains ſe réduiſit à garder les villes, où ils faiſoient autant de mal que les ennemis.

Les Sarmates s'eſtoient unis aux Quades pour pourſuivre la vangeance de l'aſſaſſinat de leur Roy; & ayant voulu attaquer de leur coſté la haute Myſie, ils furent tellement repouſſez par la valeur du jeune Theodoſe, qui commandoit alors les troupes de cette Province en qualité de Duc, & qui depuis fut élevé à l'Empire, qu'il réduiſit les ennemis à luy demander la paix, & elle leur fut accordée.

Hieron. Chron.

Les ravages qu'ils avoient faits dans la Pannonie cauſerent un ſi grand deſordre dans tout l'Empire Romain, qu'on ne nomma point de Conſuls pour l'année ſuivante; & en effet elle n'eſt marquée dans les Faſtes que par les Conſuls de celle-cy.

Poſt Conſulatum Gratiani III. & Equitii.

Valentinien eſtoit alors auprés de Baſle où il vouloit faire baſtir un fort. Ce fut là qu'il apprit la nouvelle de l'irruption des Quades par les lettres de Probe; & elle luy fut confirmée ſur la fin de l'Automne de l'an 374. par la relation de Paternien qu'il y avoit envoyé exprés. Son premier deſſein eſtoit d'accourir promptement en Illyrie pour ſurprendre d'abord les Barbares, & les épouvanter par l'éclat & la reputation de ſes armes. Mais l'Automne eſtant déja fort avancé, la rigueur de la ſaiſon l'en empeſcha, & luy fit remettre ſon voyage juſqu'au Printemps de l'année ſuivante; & aprés avoir fait la paix avec Macrien auprés de Mayence, il alla paſſer l'hyver à Tréves.

Ce fut là qu'il donna les ordres pour l'élection de S. Ambroiſe, où il eſt temps de paſſer en finiſſant la relation abregée de tous ces evénemens de l'Egliſe & de l'Empire, qui nous a paru neceſſaire pour repreſenter l'eſtat où il les trouva lors que Dieu, qui luy vouloit donner une grande part dans l'adminiſtration des plus importantes affaires de ces deux Eſtats, changea ſon autorité Séculiere en une dignité toute ſainte & toute ſacrée.

LIVRE II.

DE LA VIE DE S. AMBROISE ARCHEVESQUE DE MILAN,

DOCTEUR DE L'EGLISE, ET CONFESSEUR.

CHAPITRE I.

Autorité des Egliſes de Milan & d'Aquilée. Mort d'Auxence. Le peuple de Milan demande S. Ambroiſe pour Eveſque.

PLUS l'Egliſe de Milan tenoit un rang illuſtre parmi celles de l'Occident, & plus elle eſtoit à plaindre d'avoir depuis tant d'années un auſſi méchant Eveſque qu'eſtoit Auxence, qui outre l'hereſie Arienne dont il faiſoit profeſſion, ſe trouvoit encore coupable de divers crimes qu'il avoit commis à Alexandrie avec Gregoire uſurpateur du ſiége de S. Athanaſe.

C'eſt ce Saint meſme qui qualifie la ville de Milan Metropole de l'Italie, c'eſt à dire du Vicariat d'Italie, qui comprend ce que nous appellons aujourd'huy la Lombardie & quelque choſe de plus. On prétend qu'elle en eſtoit alors Metropole auſſi bien ſelon l'eſtat Eccleſiaſtique que ſelon le civil; que cét uſage a duré juſqu'à l'erection de la Metropole de Ravenne ſous Valentinien III. & S. Leon; & que l'Eveſque de Milan exerçoit dans toute ſon étenduë les droits de Metropolitain & d'Exarque ou Patriarche. On voit en

Athan. ad ſolitar. p. 831.

Paulin. vit. Ambroſ. Gaudent. Tract. 16. Ambroſ. Ep. 6. Sur. 18. Iul.

effet que S. Ambroiſe a ordonné des Eveſques à Pavie, à Breſſe, à Come, à Bergame, villes de la Ligurie; & la lettre qu'il a écrite ſur ce ſujet à l'Egliſe de Verceil eſt conceuë en des termes qui portent un caractere d'autorité. Il a exercé ſa juriſdiction ſur des villes de l'Emilie & de la Venetie; & on croit qu'il en marquoit l'étenduë lors qu'il diſoit que dans la Ligurie, l'Emilie, la Venetie & les autres provinces voiſines qui eſtoient de l'Italie, il n'y avoit aucune Egliſe ſans Eveſque, que celle de Verceil. Quelques-uns y ont voulu ajoûter Aquilée comme dependante de Milan; mais il n'y a pas de fondement ſuffiſant pour appuyer ce ſentiment & encore moins pour prétendre que toute l'Illyrie Occidentale fuſt de ſon reſſort.

Le Cairciſſem.

Auxence n'eſtoit devenu le chef de cette grande Metropole que par une pure uſurpation & par la faveur de Conſtance; qui l'ayant fait venir de Cappadoce l'avoit intrus par violence à la place de S. Denys qu'il avoit banni. Auſſi lors qu'il ſe fut emparé de cette Egliſe il y fit un ſi grand deſordre que S. Denys aima mieux obtenir de Dieu la grace de mourir dans ſon exil que de retourner à Milan.

On auroit crû que les choſes auroient changé de face lors que Valentinien Prince Catholique fut élevé à l'Empire. Mais Auxence qui avoit une Religion & une conſcience accommodante n'oublia rien pour paroiſtre Catholique comme luy, & eut un tel ſuccés dans ſes artifices que S. Hilaire, qui avoit tâché de détromper l'Empereur, eut ordre luy meſme de ſe retirer de Milan. Et tous les efforts que S. Euſebe de Verceil, S. Philaſtre de Breſſe & Evagre d'Antioche firent contre Auxence furent entierement inutiles.

Vie de S. Athanaſe.

Damaſe n'oſa agir contre luy dans le Concile de Rome; & s'il le fit depuis, comme S. Athanaſe l'en avoit preſſé, ny le rang qu'il tenoit dans l'Egliſe, ny l'autorité du Concile de Paris, dont nous avons encore la lettre, ny celle des autres Conciles de France, d'Eſpagne, de Pamphylie, d'Iſaurie, & de quantité d'autres Provinces de l'Orient & de l'Occident qui s'eſtoient ſeparées de ſa communion, n'eurent pas la force de luy oſter la poſſeſſion de l'Egliſe de Milan.

Hilar. fragm. Athanaſ. Ep. T. 1. 582. Id. ad Afric. can. p. 932. Theodoret. l. 4. c. 5.

Mais aprés qu'il eut opprimé la foy Catholique en Italie pendant 20. ans, & gouverné ſon Dioceſe plûtoſt en tyran qu'en Eveſque, Dieu luy oſta la vie pour faire place à S.

Hieron. Chron.

Ambroiſe, qui devoit reparer ſes ruines, & rétablir la veritable Religion dans toute l'Italie dont cét Arien avoit eſté le corrupteur.

Auxence donc eſtant mort, Valentinien, dit Theodoret, fit venir les Eveſques pour luy nommer un ſucceſſeur, & leur parla en cette maniere. Vous ſçavez, dit-il, comme ayant eſté nourris dans l'étude des Ecritures Saintes, quelles doivent eſtre les qualitez d'un Prelat élevé au gouvernement de l'Egliſe, & qu'il n'eſt pas ſeulement obligé de conduire ſes inferieurs par la lumiere de ſa ſcience, mais auſſi par la ſainteté de ſa vie en faiſant voir dans ſes actions un parfait modele de toutes ſortes de vertus; & faiſant rendre par l'innocence de ſa conduite un fidelle témoignage à la pureté de ſa doctrine. Elevez donc maintenant ſur le ſiége Archiepiſcopal de Milan un homme qui poſſede toutes ces perfections, afin qu'eſtant chargez comme nous ſommes du gouvernement de l'Empire, nous puiſſions ſoûmettre nos teſtes à ſon autorité ſacrée avec un humble ſincerité, & recevoir la ſeverité de ſes reprehenſions comme une medecine ſalutaire. Car eſtant hommes comme nous ſommes, il ne ſe peut que nous ne commettions beaucoup de fautes. *Theodoret. l. 4. c. 6.*

L'Empereur ayant parlé de la ſorte, le Concile le pria de vouloir luy meſme decider cette élection par ſon ſuffrage, n'y ayant perſonne qui ne fuſt perſuadé de ſa pieté & de ſa ſageſſe. Mais il s'en deffendit abſolument reconnoiſſant que cette entrepriſe eſtoit au deſſus de ſes forces, & que cette élection ſeroit mieux faite par des Eveſques qui eſtoient eux-meſmes remplis de cette grace & de cette vocation divine, & avoient receu l'éclat celeſte de cette éminente dignité. *c. 7.*

Ce recit de Theodoret ſuppoſe que Valentinien eſtoit préſent à tout ce qui ſe paſſoit à Milan pour l'élection d'un Archeveſque, & il le dit expreſſément dans la ſuitte. Mais Paulin, qui en qualité de diſciple de S. Ambroiſe en eſtoit beaucoup mieux inſtruit que Theodoret, témoigne que l'Empereur en eſtoit abſent en ce temps-là; & il eſt viſible par ce qu'Ammien en a écrit, qu'il eſtoit à Tréves pendant l'hyver où cecy arriva. De ſorte que ſi l'on veut recevoir ce que dit Theodoret, il faut entendre que Valentinien exprimoit par ſes lettres ce que cét hiſtorien luy a fait dire de vive voix. Et en effet il eſt aſſez probable que dés-qu'Auxence fut *Amm. l. 30. p. 418.*

mort, les Evesques du Vicariat d'Italie écrivirent à Valentinien sur l'élection de son successeur.

Paulin. vit. Ambros. Ruffin. l. 2. c. 11.

Mais comme le peuple de Milan devoit avoir part à cette élection, il s'y forma une division tres dangereuse qui estoit inévitable dans cette animosité de partis. Car les Orthodoxes d'un costé & les Ariens de l'autre vouloient avoir chacun un Evesque de leur sentiment, & faisoient de grandes menaces contre ceux qui s'opposoient à leurs desirs. Le démon joüoit de son reste ; & prévoyant la destruction de son Empire, il inspiroit à ses organes toute l'animosité & la chaleur dont une secte heretique peut estre capable.

Cette contestation estoit déja sur le point d'éclatter par une sedition toute formée lors qu'Ambroise qui estoit alors à Milan, & qui en qualité de Gouverneur de la Province se sentoit obligé d'y maintenir l'ordre & la paix, s'en vint à l'Eglise, parla au peuple, & luy representa doucement toutes les considerations dont sa sagesse se put aviser pour le porter à faire cette élection sans tumulte.

Mais dans le temps mesme qu'il parloit encore, Dieu qui est le maître des cœurs, & qui dispose absolument des esprits les plus rebelles, réünit tellement toute l'assemblée, que par une conspiration universelle, tous autant qu'ils estoient tant les Ariens que les Catholiques s'écrierent en un mesme moment qu'ils demandoient Ambroise pour Evesque, & protesterent que jamais ils ne recevroient ny un mesme Evesque, ny une mesme foy si on ne leur donnoit ce Magistrat pour les conduire.

On tient que ce fut un enfant, qui ayant commencé le premier à crier, *Ambroise Evesque*, fut aussi-tost suivi de tout le monde, Dieu ayant délié sa langue en le faisant comme le premier executeur des decrets de sa providence éternelle & l'organe innocent du S. Esprit pour dispenser un Magistrat & un simple Catechumene des regles que l'Eglise a si saintement établies pour le choix de ses ministres. On vit par là que la sagesse divine se plaist à rendre éloquentes les langues des petits enfans, & qu'elle tire de leur bouche sa loüange la plus parfaite ; & comme elle commença la vocation de S. Ambroise à l'episcopat par ce miracle, la conspiration de tout le peuple dans un mesme sentiment fut comme le sceau d'une élection si surprenante.

CHAP.

CHAPITRE II.

Resistance de S. Ambroise. Il fait des efforts extraordinaires pour éviter l'episcopat. Valentinien autorise son élection.

IL est difficile de s'imaginer quel fut l'étonnement de S. Ambroise en se voyant appellé à l'episcopat par les suffrages de tout le peuple. N'ayant differé son Baptesme que par la haute idée qu'il avoit conceuë de la grandeur de nostre Religion, il estoit fort éloigné de remarquer en sa personne les qualitez necessaires à un successeur des Apostres. La saintеté de cét estat le faisoit trembler, & ne croyant pas avoir encore assez de vertu pour tenir dans l'Eglise le rang d'un enfant de Dieu, il ne pouvoit concevoir par quel motif tant de fideles avoient jetté les yeux sur luy pour le faire devenir leur pere & leur conducteur dans les voyes du salut. *Ambros. Ep. 25. l. 3.*

Il n'ignoroit pas combien il est dangereux d'enseigner aux autres ce que l'on n'a point encore appris ; & quoy que sa mere & sa sœur eussent pris un soin particulier de son éducation dans la pieté & dans les maximes de la Religion Chrétienne, c'estoit cette éducation mesme qui luy inspiroit la crainte de l'episcopat, & qui le portoit à faire des choses inoüies pour s'en deffendre.

Estant donc sorti de l'Eglise aprés avoir vû avec une extréme douleur ce consentement de tout le peuple pour son élection, le premier moyen dont il se servit pour s'en garantir fut de faire dresser son tribunal, & de faire donner la question à quelques criminels, contre sa coûtume. Car comme le caractere d'un Evesque doit estre un esprit d'humanité & de douceur, il fit violence à son inclination naturelle, & affecta de paroistre un homme cruel afin de se faire juger indigne du sacerdoce par ceux qui avoient plus d'estime pour sa vertu qu'il n'auroit souhaité. Mais quelque subtil que fust cét artifice, on n'eut pas de peine à découvrir son dessein ; & une précaution si étonnante n'empescha point le peuple de crier en un sens bien different de celuy des Juifs, *Que vostre peché retombe sur nous*, & de luy promettre par ces paroles le pardon de tous ses pechez, qu'il devoit recevoir dans le Baptesme. *Paulin. vit. Ambros.*

Ce premier moyen luy ayant ſi mal reüſſi, il ſe retira chez luy dans une grande inquiétude, & forma la reſolution d'embraſſer à l'avenir la profeſſion de la Philoſophie Chrétienne, c'eſt à dire la vie religieuſe & monaſtique, de fouler aux pieds la pompe du ſiécle, & de marcher ſur les traces de ces ſaints Peſcheurs qui ont aſſemblé les peuples pour le ſervice de JESUS-CHRIST en employant non le fard & l'artifice des paroles, mais les plus ſimples diſcours, & les raiſonnemens de la veritable foy; & qui eſtant envoyez pour preſcher ſans biſſac & ſans baſton ont converti meſme les Philoſophes.

Mais comme on ſe fut encore oppoſé à l'execution de ce deſſein, la crainte luy inſpira un nouveau moyen beaucoup plus extraordinaire que le premier, & qui n'auroit rien d'édifiant, ſi on en vouloir juger ſelon la rigueur des regles. C'fut de faire entrer chez luy tout publiquement des femmes proſtituées, afin que leur veüe empeſchaſt les citoyens de Milan de l'élever avec tant d'opiniaſtreté à une dignité qui demande une pureté angelique. Mais le peuple eſtoit trop prévenu de l'eſtime de ſa vertu pour en prendre aucune occaſion de ſcandale, & ne laiſſoit pas de crier toûjours de plus en plus; *Que voſtre peché tombe ſur nous.*

Voyant donc que tous ſes artifices eſtoient épuiſez, & que tous les moyens dont il s'eſtoit ſervi juſques alors eſtoient inutiles, il crut que l'unique parti qu'il avoit à prendre dans l'extrémité preſſante de cette ſainte frayeur dont il eſtoit tout ſaiſi, eſtoit de ſe garantir par la fuite, & d'abandonner un troupeau dont il ne pouvoit ſe reſoudre de prendre poſſeſſion. Dans ce deſſein eſtant ſorti à minuit pour prendre la route de Pavie, lors qu'il croyoit avoir déja fait beaucoup de chemin, il reconnut vers le point du jour combien il eſt impoſſible de reſiſter à la volonté de Dieu; & par un égarement myſterieux il ſe trouva à celle des portes de Milan que l'on appelloit alors la porte de Rome.

Ce fut en cette maniere miraculeuſe qu'il fut livré encore une fois à la diſcretion du peuple qui pour l'empeſcher de luy échapper, luy donna auſſi-toſt des gardes, & eut ſoin d'envoyer à Valentinien une relation de tout ce qui s'eſtoit paſſé, avec une tres humble ſupplication de ſa part, dont le but eſtoit de luy demander Ambroiſe pour ſon Eveſque. Et certes il ne falloit pas une moindre autorité que celle de

Ruff. l. 2. c. 11. Ambroſ. Ep. 13. Eclairciſſ. 1.

l'Empereur pour surmonter la resistance d'Ambroise, & sans ce secours il estoit beaucoup plus aisé de se saisir de son corps, que de luy arracher par force un consentement qui estoit absolument necessaire pour son Ordination.

Une nouvelle de cette nature combla de joye Valentinien. Il fut ravi d'apprendre qu'on luy demandast avec tant d'instances pour estre Evesque un homme qu'il avoit envoyé pour estre Juge. Il reconnut que le doigt de Dieu se faisoit remarquer visiblement dans toute cette conduite, & luy rendit graces de ce qu'il autorisoit le choix qu'il avoit fait, en confiant les ames de ses sujets à celuy à qui il avoit confié leurs corps. Comme d'un costé il jugeoit bien que des personnes si opposées dans leur doctrine & dans leurs desseins ne s'estoient pas trouvées unies en sa faveur sans une conduite particuliere de Dieu; de l'autre il connoissoit déja la genereuse liberté de ce Saint à reprendre les personnes les plus éminentes. De sorte que non seulement il consentit à la nomination qu'on en avoit faite, mais il ordonna de plus qu'elle seroit promptement executée, enjoignant à Italique Vicaire d'Italie de faire ses diligences pour cét effet. *Theodoret. l. 4. c. 6.* *Eclaircis. 2.*

Soit que S. Ambroise luy eust écrit de son costé pour empescher son élection, en luy representant qu'il ne pouvoit se resoudre à se charger de la conduite d'une Eglise troublée par l'heresie, comme estoit celle de Milan; soit que l'amour de la paix portast l'Empereur à se servir de cette union des peuples dans le choix d'un mesme Evesque, pour faire cesser leurs differens; il est certain que Valentinien promit à S. Ambroise que s'il vouloit accepter l'episcopat, il luy rendroit toute l'Eglise de Milan paisible; & ce fut une des choses qui eut le plus de poids sur l'esprit de S. Ambroise pour ne plus resister à son Ordination.

Probe Préfet du Prétoire eut aussi beaucoup de joye de ce succés, & prit beaucoup plus de part que les autres à cette élection qu'il avoit prédite en quelque maniere sans y penser, en disant au Saint d'agir non en Juge, mais en Evesque.

Pendant que toute la ville de Milan estoit dans l'attente de la réponse de l'Empereur, S. Ambroise qui n'estoit pas encore sorti de la crainte d'un si redoutable engagement, avoit pris la fuite une seconde fois, & s'estoit caché auprés de la ville chez une personne de qualité nommé Leonce,

Mais le Vicaire ne s'endormoit point dans l'execution de l'ordre qu'il avoit receu de l'Empereur ; & ayant fait une ordonnance publique contre ceux qui ne dénonceroient pas le lieu où il s'estoit retiré, Leonce le declara par une innocente trahison ; de sorte que ce nouveau Jonas ayant fait d'inutiles efforts pour éviter l'ordre de Dieu, fut pris & amené à Milan.

Jamais l'ambition de ceux qui aspirent à la Prelature ne fut condamnée plus fortement que par cette humilité de S. Ambroise, qui épuisa son esprit pour se deffendre de l'episcopat, au lieu que ceux qui le considerent comme une dignité toute humaine & toute profane, mettent toutes choses en usage pour l'usurper, & souvent mesme par des voyes qui ne sont pas fort innocentes.

Son exemple estoit une regle inviolable à tous les Ecclesiastiques ; & ceux que sa crainte ne fait pas trembler ont sujet d'accuser leur cœur d'une insensibilité effroyable. Mais les Empereurs mesme en ont pris occasion de s'instruire des qualitez que doivent avoir ceux qui sont destinez à remplir des siéges si sacrez & si augustes, & de déteſter la temerité de ceux qui y montent par les seuls degrez de l'ambition. Et c'est peut-estre ce qui a dicté les termes si remarquables dans l'une des loix de l'Empereur Leon, qui dit qu'un Evesque doit estre tellement éloigné de toute sorte d'ambition & de brigue, qu'il faut le chercher pour le contraindre d'accepter cette dignité ; qu'il doit se retirer quand on l'en prie, & prendre la fuite quand on le sollicite ; & que le seul parti qui luy reste en ces occasions est l'obligation de s'en excuser, puis qu'il est indigne de l'episcopat si on ne l'Ordonne malgré luy.

Cod. de Ep. & Clericis.

CHAPITRE III.

Baptesme de S. Ambroise & son Ordination. Il donne tout son bien aux pauvres.

TOUT ce qui s'estoit passé sur le sujet de l'élection de S. Ambroise confirmoit visiblement sur la terre le choix que Dieu en avoit fait de toute éternité pour l'élever à l'episcopat ; & aprés une si longue resistance il fut convaincu

luy-meſme qu'il falloit ceder aux ordres de la providence, & qu'une plus longue fuite ſeroit une révolte manifeſte. Car il ſçavoit que comme ceux qui s'appellent d'eux-meſmes à un miniſtere ſi terrible, ſont les uſurpateurs de la puiſſance de JESUS-CHRIST; auſſi ceux qui n'étoutent point ſa voix quand il les appelle, ſe rendent coupables d'une extréme deſobeïſſance. Il ſe ſoûmit donc, quoy qu'en tremblant, à la volonté de ſon ſouverain Seigneur, qui ne luy pouvoit plus eſtre inconnuë; & comme il falloit commencer par le Bapteſme, il ne voulut recevoir ce Sacrement que par les mains d'un Eveſque Catholique, prenant extrémement garde de n'eſtre pas ſurpris par la perfidie des Ariens. *Paulin. vita S. Ambroſ.*

Et parce que ſon Ordination luy eſtoit inévitable malgré toute ſa reſiſtance, il demanda comme une grace, que puis qu'il eſtoit contraint de recevoir l'epiſcopat, au moins on differaſt ſon Ordination de quelque temps, pour obſerver en quelque ſorte les loix de l'Egliſe. Mais toutes les raiſons qu'il put alléguer furent trop foibles contre la violence du peuple qui brûloit d'une ſainte impatience de le voir placé ſur le thrône archiepiſcopal de Milan. De ſorte que ſi l'on n'obſerva point en cette rencontre l'ordre qui ſe doit garder dans les Ordinations, il n'en faut attribuer la cauſe qu'à la ſeule violence que l'on exerça ſur ſa perſonne. Et quoy que S. Paul en deffendant d'Ordonner un Neophyte fonde cette diſcipline de l'Egliſe ſur la crainte d'expoſer à la vanité ceux qui entreroient ſi promptement dans le miniſtere epiſcopal, neanmoins ſi quelqu'un a toute l'humilité neceſſaire pour le ſacerdoce, le violement de cette loy ne luy eſt point imputé, puiſqu'il ne tombe pas dans le défaut qui a donné l'occaſion à l'établiſſement de cette loy. Or c'eſt ce que l'on ne peut manquer de dire à l'égard de S. Ambroiſe, puiſque bien loin de s'enfler d'orgueil pour cette eſtime extraordinaire qui l'avoit fait enlever du Tribunal des Proconſuls, pour le faire monter au thrône archiepiſcopal, il ne parle jamais de ſon élection qu'avec beaucoup de confuſion & de douleur, & ſe ſert de cette occaſion pour relever la grace & la miſericorde de JESUS-CHRIST par les loüanges qui luy ſont deuës. *Ambroſ. Ep. 25.* *Id. l. 2. de Pœnit. c. 8.*

Aprés avoir donc fait toutes les fonctions eccleſiaſtiques *p. 80.*

enſuite de ſon Bapteſme, il fut enfin Ordonné Eveſque huit jours aprés avoir receu ce Sacrement. Cette Ordination s'eſtant faite le 7. de Decembre, qui eſt celuy auquel les Grecs & les Latins en font memoire, elle fut autoriſée poſitivement par le jugement des Prelats d'Occident; & apparemment elle ne ſe fit qu'avec l'approbation & par le miniſtere de tous les Eveſques de ſa Province, & peut-eſtre de tout le Vicariat d'Italie.

Eclairciſſ.

V la quel fut l'évenement de l'une des plus celebres vocatio s qui ſoient jamais arrivées dans l'Egliſe depuis les Apoſtres, & que l'on peut conſiderer comme la victoire de toute l'Egliſe, & le triomphe de la grace ſur le cœur de ce grand Saint, par l'acceptation qu'il fit d'une charge ſi redoutable aprés vne ſi longue reſiſtance. Il ſe fit ſur luy ce qui eſtoit arrivé le jour de la Pentecoſte en la perſonne des Apoſtres, lorſque le S. Eſprit deſcendit ſur eux, & ce qui arriva auſſi d'une maniere miraculeuſe en la perſonne de S. Paul extraordinairement appellé. Il ſe vit renouvellé par une double plenitude de graces par le Bapteſme & l'epiſcopat; & toutes les excellentes qualitez qu'il poſſedoit par ſa naiſſance, par ſon progrés dans les ſciences humaines, par la réputation que l'éloquence du Barreau luy avoit acquiſe, par ſa ſageſſe, & ſon équité dans l'adminiſtration des charges civiles, furent extraordinairement rehauſſées par la grace de ſon Bapteſme, qu'il n'avoit receuë qu'aprés une longue préparation, accompagnée des exercices de penitence, & de la pratique de toutes les vertus Chrétiennes.

Baſil. Ep. 55.

Ce fut ainſi, pour nous ſervir des expreſſions de S. Baſile, que Dieu qui ſçait choiſir dans tous les ſiécles ceux qui luy ſont agreables, aprés avoir autrefois tiré David de la conduite d'un troupeau de moutons pour en faire le Prince de ſon peuple, & avoir élevé à la grace de la Prophetie Amos, qui n'eſtoit qu'un pauvre paſtre, en le rempliſſant de ſon eſprit, choiſit alors un citoyen de la ville regnante, & un Magiſtrat, à qui l'on avoit donné le commandement de toute une nation. Aprés avoir permis qu'il euſt eſté relevé dans le monde par l'eminence de ſon eſprit, par la grandeur de ſa naiſſance, par la ſplendeur de ſa vie, par la force de ſon éloquence, par ſon experience dans les affaires, il le contraignit de prendre ſoin des brebis de JESUS-CHRIST; &

aprés que ce Saint eut renoncé à toutes les grandeurs du monde, ne les regardant plus que comme des biens mépriſables, dont la perte luy eſtoit avantageuſe pour acquerir ſon divin Sauveur, il luy mit entre les mains le grand & celebre vaiſſeau de l'Egliſe, dont il luy avoit confié le gouvernement. On vit par là avec combien de ſageſſe il ſçait diverſifier ſes ouvrages, & ſanctifier la nobleſſe des grands du monde, & l'éloquence des Orateurs, auſſi bien qu'élever aux grands emplois les perſonnes de la plus baſſe naiſſance.

Comme le miniſtere epiſcopal ne manque jamais d'occaſions pour ſignaler le courage de ceux qui y ſont appellez, S. Ambroiſe peu de jours aprés ſon Ordination ſe plaignit à Valentinien de quelques deſordres que commettoient les Gouverneurs, & non ſeulement cette liberté fut agreable à l'Empereur, ainſi qu'il le luy témoigna, mais il le pria auſſi de traitter les playes de ſon ame ſelon les regles de la loy de Dieu. *Theodoret.*

Le deſintereſſement de ce ſaint Eveſque eſtoit égal à ſa generoſité; & il en fit voir des marques édifiantes dés-qu'il fut Ordonné, en diſtribuant ou à l'Egliſe ou aux pauvres tout l'or & l'argent qu'il pouvoit avoir. Il donna meſme dés-lors toutes ſes terres à l'Egliſe, & en réſerva ſeulement l'uſufruit à ſa ſœur ſainte Marcelline. Son unique deſſein eſtant de ſuivre JESUS-CHRIST avec d'autant plus de facilité & de promptitude qu'il ſe ſeroit plus parfaitement déchargé de toutes choſes, il s'étudia à n'avoir plus rien ſur la terre qu'il puſt dire luy appartenir, & à faire ſes richeſſes de la pauvreté Evangelique. Il alla meſme encore plus loin; & pour n'eſtre point embarraſſé de la conduite temporelle de ſa maiſon, & de ce qu'il réſervoit pour la ſubſiſtance de ſa ſœur, il paroiſt qu'il en laiſſa tout le ſoin à Satyre leur commun frere, qui avoit peut eſtre quitté Rome pour s'établir à Milan, & venir demeurer avec luy. Mais Dieu ne luy laiſſa pas long-temps cette conſolation, & eſtant luy-meſme devenu bien-toſt aprés heritier de Satyre, qui luy avoit laiſſé tout ſon bien, en le priant d'en donner aux pauvres ce qu'il jugeroit à propos, il ſe conſidera à l'avenir non comme maiſtre & poſſeſſeur hereditaire, mais comme ſimple diſpenſateur de cette grande poſſeſſion. *Ambroſ. de obitu Satyri.*

C'eſt donc avec verité qu'il proteſtoit dans ſa perſecution, *Id. Tp. 14.*

que tout ce qu'il poſſedoit eſtoit aux pauvres ; & il pouvoit bien le dire aprés le leur avoir tout donné, ou s'eſtre réduit à n'eſtre plus que leur diſpenſateur & leur œconome. Aprés un deſintereſſement ſi parfait il avoit droit d'en faire une regle à tous les Eccleſiaſtiques, à qui il eſt deffendu de s'engager dans les affaires du ſiécle, depuis qu'ils ſe ſont enrollez dans la milice divine. Et il eſtoit penetré de ces ſentimens eccleſiaſtiques, quand il diſoit que s'il eſtoit deffendu par les loix humaines à ceux qui ſont au ſervice de l'Empereur d'entreprendre des procés, de traitter des affaires du Barreau, & de s'appliquer à la marchandiſe & au commerce ; il eſt encore bien plus juſte que tout homme qui fait profeſſion de la milice de la foy s'abſtienne de toute ſorte de trafic, & ſe contente de ce que ſa terre & ſon champ luy peut produire, s'il poſſede quelque champ & quelque terre, ou de ce que l'Egliſe luy donne pour ſa ſubſiſtance, s'il ne poſſede aucun fond.

Id. Offic. l. 1. c. 30.

CHAPITRE IV.

Des études & de l'éloquence de S. Ambroiſe.

LA vie de S. Ambroiſe avoit eſté ſi reglée & ſi Chrétienne avant ſon Bapteſme, qu'il n'eut pas beaucoup de choſes à y ajoûter pour la rendre digne de l'epiſcopat qu'il venoit de recevoir. Quoy qu'il l'euſt rempli de la ſcience des Saints, & de cette lumiere celeſte dont Dieu eſt l'unique ſource, il ne laiſſa pas de ſe ſervir des moyens humains pour s'inſtruire de la doctrine de l'Egliſe & des regles ſaintes de ſa diſcipline, qui ſont abſolument neceſſaires aux Eveſques pour la conduite des ames.

Cardinal Baronius a cru que le Pape Damaſe luy avoit envoyé pour cét effet Simplicien Preſtre de Rome ; & il a eſté tellement perſuadé de ce fait qu'il l'a repeté plus d'une fois comme une choſe fort indubitable. Mais quelque liaiſon que S. Ambroiſe ait euë avec cét excellent Preſtre qui depuis fut ſon ſucceſſeur, je n'ay point encore trouvé de preuve que Damaſe l'ait envoyé de Rome pour l'inſtruire dans la ſcience de l'Egliſe. Ce que l'antiquité nous apprend de Simplicien, eſt qu'il demeuroit à Rome ſous Conſtance, où

Baron. an. 375. & 385. vita S. Ambroſ. 13.

Aug. l. 8. Conf. c. 2.

où il procura la conversion celebre de Victorin ; qu'il estoit à Milan sous Valentinien II. en l'an 382. & qu'il estoit pere spirituel de S. Ambroise ; ce qui signifie peut-estre ou qu'il l'avoit instruit à Rome dans la Foy Chrétienne, ou qu'estant Prestre de Milan il l'avoit catéchisé lors qu'il fallut le baptiser pour le faire Evesque. L'expression mesme dont se sert S. Augustin semble marquer qu'il avoit esté pere spirituel de S. Ambroise avant son episcopat.

Pater in accipienda gratia tunc Episcopi.

Il faut donc se réduire sur ce point à dire que S. Ambroise le consultoit tres souvent, tant par l'estime qu'il en faisoit à cause de sa profonde doctrine, que parce qu'il luy estoit uni depuis long-temps par les liens d'une amitié tres étroite ; & le respect qu'il avoit pour luy estoit si grand, qu'il l'aimoit comme son pere, & luy donnoit souvent ce nom. Nous apprenons de Gennade qu'il avoit esté Prestre avant que d'estre Evesque ; & il est qualifié Moine dans l'argument d'une lettre que S. Ambroise luy écrit.

Ambros. in Exod. Tom. 1. p. 436. 438. in Ps. 104. Gennad. Catal. script. Ambros. 27. Id. l. 2. Offic. c. 2.

Comme ce Saint estoit persuadé combien la science est necessaire aux Evesques, il se plaint fort de ce qu'ayant esté arraché des tribunaux de la magistrature seculiere, pour estre aussi-tost élevé à l'episcopat, il n'avoit pas eu le loisir destre disciple avant que d'estre maistre, & avoit esté contraint d'enseigner aux autres ce qu'il n'avoit pas encore appris. Mais voyant que le ministere dont on l'avoit chargé malgré luy l'engageoit indispensablement à faire l'office de Docteur, il demanda à Dieu non la gloire des Apostres, non la grace des Prophetes, non la vertu des Evangelistes, non la discretion des Pasteurs, mais l'application & le soin necessaire pour l'intelligence des divines Ecritures, afin que travaillant pour l'instruction des autres il appriſt luy-mesme la verité dans l'école de JESUS-CHRIST.

Dieu qui avoit exaucé la priere de Salomon, parce qu'elle estoit conforme à ses besoins, ne refusa point à S. Ambroise la grace qu'il luy demandoit pour la conduitte de son peuple : Et comme c'estoit luy qui l'avoit fait passer du tribunal des juges de la terre à la dignité des Apostres, ce fut aussi de luy plûtost que des hommes qu'il receut l'intelligence de l'Evangile de JESUS-CHRIST. Il s'en rempliſſoit avec tout le soin possible afin d'en raſſasier les autres ; & l'on ne peut exprimer quelle estoit sa joye lorsque

Basil. Ep. 55.

Aug. l. 6. Conf. c. 3.

ſon cœur ſe nourriſſoit du pain ſi délicieux des Ecritures. Il joignoit à l'étude la priere pour en acquerir l'intelligence; & les frequentes citations que l'on trouve dans ſes ouvrages des divers interpretes de l'Ecriture, font voir combien il les avoit lûs exactement.

C'eſt une choſe étonnante, que parmi les emplois continuels dont il eſtoit accablé, tant pour les affaires de l'Egliſe, que pour celles de l'Eſtat, il ait pû trouver aſſez de loiſir pour faire tant de lectures eccleſiaſtiques, & pour puiſer ſes lumieres & ſes connoiſſances dans la ſource de la tradition. Car il paroiſt qu'il avoit beaucoup étudié Origene, puiſque S. Hieroſme remarque que preſque tous ſes livres ſont pleins des diſcours de cét interprete.

Hieron. l. 1. in Ruff. Ep. 65.

Ambroſ. de Paradiſ. c. 4. 5.

Il a ſuivi auſſi quelquefois S. Hippolyte. Il cite quelquefois Philon; & les ouvrages meſme des heretiques n'avoient point échappé à ſon extréme exactitude. Car il cite en un endroit le 38. Tome d'Apelle, qui eſtoit un diſciple de Marcion.

Mais ce qui peut paroiſtre plus extraordinaire que tout le reſte dans l'ordre de ſes études, c'eſt que quoyque S. Baſile ait veſcu de ſon temps, & que noſtre Saint ne l'ait pas ſurveſcu de 20. ans, neanmoins il ſe ſervoit des ouvrages de ce Saint autant que de quelque ancien auteur que ce fuſt, & en ſuivoit les penſées dans ſes écrits; ce qui n'eſt pas moins glorieux à l'humilité de S. Ambroiſe, qu'à la reputation de S. Baſile.

Aug. l. 6. Conf. c. 3.

S. Auguſtin qui l'avoit étudié juſqu'aux moindres choſes, dit de luy que lorſquil liſoit, ſes yeux couroient les pages du livre, mais ſon eſprit s'arreſtoit pour en penetrer l'intelligence, & ſa langue & ſa voix ſe repoſoient. Et il ajoûte qu'il liſoit ainſi tout bas, ou pour éviter que ceux qui eſtoient dans ſa chambre ne luy fiſſent des queſtions ſur ce qu'il liſoit, & ne l'empeſchaſſent de lire autant qu'il vouloit, ou plûtoſt pour conſerver ſa voix qui s'enroüoit fort aiſément. Enfin S. Auguſtin témoigne que quelque raiſon qui le portaſt à en uſer de la ſorte, elle ne pouvoit eſtre que bonne, eſtant auſſi ſage & d'auſſi grande vertu qu'il eſtoit.

Le peuple recueilloit tous les Dimanches le fruit de ſes veilles & de ſes études auſſi bien que celuy de ſes prieres;

& ce Saint luy expliquoit ſi excellemment la parole de la verité, que ceux de Milan firent voir dans les plus importantes occaſions le progrés qu'ils avoient fait pour la pieté dans l'école d'un maiſtre ſi habile & ſi éclairé.

Ce ne fut pas ſans raiſon que ſes diſcours luy acquirent la reputation d'eſtre fort éloquent; & quoyque la ſolidité & la ſcience fuſt leur principal caractere, & que par cette conſideration ils fuſſent moins agreables & moins remplis de charmes en ce qui eſtoit des expreſſions & de la grace de s'expliquer, que ceux de quelques perſonnes qui n'avoient point d'autre avantage que d'une éloquence pleine de faſte & de pompe; ils avoient neanmoins aſſez de douceur pour eſtre écoutez avec beaucoup de plaiſir par ceux meſmes qui n'y conſideroient que les paroles. En un mot, il pratiquoit dans ſes prédications & dans ſes traittez ce qu'il enſeigne, que le diſcours d'un Eccleſiaſtique doit eſtre pur, ſimple, clair, net, plein de poids & de gravité, ſans y affecter l'élegance, & ſans y mépriſer l'agrément. *Ambr. l. 1. Offic. c. 21.*

Mais puiſque Dieu s'eſt ſervi de l'éloquence de S. Ambroiſe pour attirer inſenſiblement S. Auguſtin à la connoiſſance de la verité, cette ſeule conſideration eſt aſſez forte pour la faire juger digne du reſpect & de la veneration de l'Egliſe, où il meriteroit de tenir le rang de Docteur par cette ſeule conqueſte, quand il ne ſe le ſeroit point acquis par la fecondité de ſa doctrine, qui ſe répand encore aujourd'huy ſur tout le corps des fideles.

CHAPITRE V.

Mort de Valentinien I. Son fils de meſme nom eſt élevé à l'Empire.

L'UN des plus ſignalez avantages que S. Ambroiſe tira de la lecture des livres divins, fut de n'établir ſa confiance qu'en Dieu ſeul, & de ne pas s'appuyer ſur la faveur des Princes & des Grands du monde, dont la protection nous eſt oſtée tous les jours ou par leur mort ou par leur legereté & leur inconſtance.

S. Ambroiſe eut beſoin d'en eſtre fortement perſuadé pour porter avec patience la mort ſi prompte de Valentinien,

qui eſtant dans vne ſincere diſpoſition de le ſoûtenir par ſon autorité ſouveraine & Imperiale, luy fut oſté dans le temps preſque qu'il commençoit à le connoiſtre.

Amm. l. 30. Ce Prince que nous avons laiſſé à Tréves, dans la reſolution d'aller promptement en Illyrie pour arreſter les courſes des Sarmates & des Quades, s'y rendit en effet en diligence au Primtemps de l'année 375. Ayant rencontré en chemin les députez des Sarmates qui luy demandoient la paix, il remit à leur répondre quand il ſeroit ſur les lieux. L'Empire s'en ſeroit mieux trouvé s'il euſt traitté avec eux ſur le champ ; mais il ne ſçavoit pas ce qui luy devoit arriver.

p. 423. Ammien le blâme de n'avoir fait aucune recherche de l'aſſaſſinat de Gabinius Roy des Quades, ny de la perfidie ou de la laſcheté de ceux qui avoient ſi mal gardé les frontieres, & luy reproche de n'avoir fait reſſentir les effets de ſa colere qu'à Probe Préfet du Prétoire, qu'il traittoit avec une animoſité implacable.

Aprés avoir paſſé trois mois à Carnunte ville d'Illyrie, il paſſa le Danube à Acincum que l'on appelle maintenant Gran, & alla faire le degaſt dans les terres des Quades.

Sabaria. L'Automne eſtant déja fort avancé, il marcha à Sarvar pour y prendre ſon quartier d'hyver.

Ce fut là que les députez des Quades vinrent le trouver pour luy demander l'amniſtie des choſes paſſées luy offrant des ſoldats pour combattre ſous ſes étendarts, & luy faire quelques autres conditions avantageuſes à l'Empire. Mais ſa colere eſtoit ſi grande, & le deſir de la vangeance le tranſportoit tellement qu'il ne pouvoit preſque ſe reſoudre à leur donner audience, & il ne l'auroit pas fait s'il n'y euſt eſté contraint par la diſette des vivres, & par l'approche de l'hyver.

Equice ayant donc eſté leur introducteur, ils declarerent avec ſerment que les choſes dont on ſe plaignoit d'eux ne regardoient pas tout le corps de leur nation, mais qu'il n'y avoit eu que quelques larrons des extremitez de leur païs, & du voiſinage du Danube qui euſſent eu part à cette incivilité, & qui n'avoient pû ſouffrir ſans emportement que l'on euſt conſtruit injuſtement & à contre-temps une fortereſſe au delà de leurs frontieres. Valentinien qui n'avoit jamais

pu retenir les mouvemens de sa colere fut tellement frappé de ce discours, & se laissa emporter à une si grande impatience, qu'aprés leur avoir reproché avec toute l'aigreur & la chaleur imaginable l'ingratitude de toute leur nation, il se sentit frappé d'apoplexie en un instant qui luy osta la respiration & l'usage de la parole, & obligea ceux qui estoient auprés de luy de le reporter promptement dans son cabinet, où l'on s'efforça en vain de luy ouvrir la veine. Ainsi quelque secours qu'on luy apportast dans cét accident, il mourut le 17. Novembre de l'année 375. âgé de 55. ans aprés avoir régné 12. ans moins cent jours.

On a attribué son mal à diverses causes; Victor à une repletion de viandes, & S. Hieroſme à un vomissement de sang; mais ce que ce saint Docteur ajoûte qu'il laissoit impunis ceux qui avoient ravagé son païs est une plainte dont on ne voit pas le fondement. *Aurel. Victor. Hieron. Ep. 3.*

Ainsi ce Prince qui avoit esté toute sa vie esclave de sa colere, y trouva sa mort par le peu de soin qu'il avoit pris de la reprimer, & d'empescher que la souveraineté de sa puissance ne luy fust une occasion continuelle de nourrir au fond de son cœur cette beste furieuse qui le devoroit.

Ammien remarque que montant à cheval le jour mesme qu'il mourut, & son cheval s'estant dressé contre son ordinaire, il commanda en colere qu'on coupast la main à l'Escuyer qui l'avoit aidé à monter; & Cærealis n'empescha l'effet de cette cruelle execution qu'aux dépens de sa propre vie. Cette violente passion estoit en luy une tache fort honteuse, n'y ayant rien de plus indigne de la generosité d'un Prince que de commander à tant de peuples, & ne pouvoir estre maistre de soy-mesme.

Son corps fut embaumé pour estre porté à Constantinople, & y estre inhumé avec les autres Princes Chrétiens; mais il y demeura long-temps en depost, & ne fut mis en terre que le 21. Février de l'an 381. sous Theodose. *Idat.*

Valentinien laissa deux fils, dont Gratien, qui estoit l'aisné, ne pouvoit avoir que 17. ans, selon que nous avons remarqué, & Valentinien n'en avoit que quatre. Aprés la mort de l'Empereur, les Generaux de ses armées éloignerent le Comte Sebastien qui est ce Manichéen celebre dont S. Athanase avoit éprouvé la violence dans Alexandrie, *Amm. l. 30.*

& firent venir Merobaud. Enſuite ayant envoyé querir le petit Valentinien qui eſtoit avec Juſtine ſa mere à 40. lieuës de là, ils le déclarerent Empereur ſix jours aprés la mort de ſon pere, c'eſt à dire le 22. Novembre; & ils uſerent de cette diligence pour prévenir le ſoulévement des ſoldats Gaulois dont les troupes ſe rendoient les arbitres des couronnes & des Empires, & que le reſpect de Gratien qui eſtoit à Tréves, n'euſt point eſté capable de retenir. C'eſtoit meſme dans ce deſſein, qu'ils avoient éloigné le Comte Sebaſtien qui ne ſçavoit point encore la mort de l'Empereur, non qu'ils apprehendaſſent ſa revolte, mais parce qu'ayant un tres grand credit parmi les ſoldats il eſtoit à craindre dans une telle conjoncture.

Ce fut un coup fort hardi aux Generaux de faire de leur propre autorité une action de cette importance; & ils crurent bien eux-meſmes que Gratien auroit un juſte ſujet de s'en plaindre. Mais l'extréme bonté de Gratien leur donna cette confiance; & quoyqu'il euſt témoigné d'abord eſtre fâché que cette élection ſe fuſt faite de la ſorte, il leur oſta bien-toſt tout ſujet de crainte par le ſoin qu'il eut toûjours de ſon frere, & par les marques d'amitié qu'il luy donna juſques à la mort. Valens avoit auſſi témoigné d'abord le meſme reſſentiment; mais il fit bien voir dans la ſuitte qu'il n'avoit trouvé à redire qu'à la maniere de cette élection, & la conduite qu'il tint en fut une approbation expreſſe.

Socrat. l. 4. c. 26.

Aurel. Victor. Zoſ. l. 4. Ruffin. l. 2. c. 12.

Les hiſtoriens ſont partagez touchant les auteurs de l'élévation du jeune Valentinien à l'Empire. Quelques-uns l'attribuent à Equice & à Merobaud, dont le dernier eſtoit ſon parent, ſelon Victor. D'autres croyent que cette reſolution fut l'ouvrage de Probe, ou du moins qu'il en fut le fidele executeur.

Le partage de l'Empire ſe fit ainſi. On donna au jeune Valentinien l'Italie, l'Illyrie, & l'Afrique; & Gratien eut pour luy les Gaules, l'Eſpagne & l'Angleterre; mais tant qu'il veſcut il gouverna tout l'Occident; & comme Valentinien eſtoit encore fort jeune, on ne voit point qu'il ait rien fait de conſiderable.

Exuper. legat.

Valens qui eſtoit jaloux des grandes qualitez & du bonheur de Gratien fut mal ſatisfait de ce que ce partage s'eſtoit fait ſans le conſulter; & ce procedé fit naiſtre quelque jalou-

sie & quelque mauvaise intelligence entre luy & ses neveux. Mais Gratien mesme n'avoit eu aucune part à cette distribution de provinces, & les Grands de la Cour l'avoient faite de leur chef.

CHAPITRE VI.

Eloge de Gratien. Il refuse l'habit de Souverain Pontife des Idoles.

GRATIEN estoit un Prince fort bien fait de corps & de visage, d'un excellent naturel, bien instruit dans les belles lettres pour lesquelles il avoit du genie, nullement sujet ny au sommeil, ny au vin, ny à aucune débauche, belliqueux, vigoureux, prompt & vigilant dans la guerre, & avec cela plein de bonté, de moderation & de douceur. Enfin il se seroit vû en estat d'égaler les plus grands Princes de l'antiquité s'il eust vescu plus long-temps, & s'il n'eust eu auprés de luy des personnes dont la mauvaise conduite fit tort à ses excellentes qualitez qui n'avoient point encore toute la maturité & toute la stabilité necessaire. Car estant porté aux divertissemens par une forte inclination, & ceux qui l'approchoient ne prenant nul soin de le retenir, le plus grand de ses plaisirs estoit de s'exercer jour & nuit à tirer & à tuer des bestes dans un parc; & pour satisfaire à l'ardeur de sa passion il ne faisoit aucune difficulté de negliger les affaires de l'Estat en un temps qui demandoit un Prince extraordinairement appliqué, laborieux & vigilant. Ammien en a pris le sujet de le comparer à Commode; mais il n'y a rien de si opposé à la cruauté de ce monstre que la moderation de ce jeune Prince.

Amm. l. 27. Aurel. Victor. Amm. l. 31. p. 455. Ruff. l. 2. p. 15. Amm. l. 30. p. 434.

Entre les loüanges que Ruffin luy donne, il avoüe que sa jeunesse le rendoit un peu trop enjoüé, & il parle de sa pudeur excessive comme d'une qualité qui n'estoit pas trop utile au bien de l'Estat. Mais outre que ses défauts se fussent bien-tost corrigez avec l'âge, il est certain que ses ennemis tâcherent de deshonorer sa memoire par une infinité de calomnies, & que leur malice fut assez grande pour vouloir mesme flétrir sa pudicité par des médisances envenimées, quoy qu'il fust tres pur de cœur & de corps, & n'eust ja-

Ambr. ſ. in psalm. 61. Id. de div. 2.

mais connu d'autre femme que celle qu'il avoit épouſée.

Mais ſi ſes Officiers luy firent un préjudice notable en luy permettant de s'abandonner aux divertiſſemens au lieu de s'occuper aux affaires importantes, leur avarice luy fut encore beaucoup plus pernicieuſe, n'y ayant rien que l'on n'obtinſt de leur autorité pour de l'argent; ce qui fit une grande playe à l'Egliſe dans l'affaire des Priſcillianiſtes.

Sulp. Sever. l. 2. Hiſtor.

C'eſt auſſi avec raiſon qu'on le blâme d'imprudence d'avoir negligé la milice Romaine, pour mettre toute ſa confiance aux Alains qu'il avoit à ſa ſolde; & s'eſtant par là attiré d'abord l'averſion des ſoldats il y trouva enfin ſa ruine.

Il a merité les éloges de toute la poſterité par le choix qu'il a fait d'un Collegue de grand merite pour partager avec luy le gouvernement de la partie de l'Empire qui luy eſtoit écheuë par la diviſion qu'il en avoit faite avec ſon pere; & ce choix ſi judicieux ſera un monument éternel de ſa moderation & de ſa ſageſſe.

Mais ſa piété & ſa religion eſt ce que l'on a principalement relevé en ſa perſonne; & c'eſt en cela qu'il a ſurpaſſé preſque tous les Princes ſes predeceſſeurs. Il a eu au deſſus du grand Conſtantin l'avantage d'y eſtre élevé dés ſon enfance. Auſſi a-t-il eu le bonheur de tomber en de meilleures mains que ce premier Empereur Chrétien, qui ſe laiſſa ſurprendre par les artifices d'Euſebe & des autres Eveſques Ariens; au lieu que comme S. Ambroiſe eſtoit alors l'un des plus rares ornemens, & des plus fameux oracles du Chriſtianiſme, Gratien s'addreſſoit à luy pour eſtre encore plus particulierement inſtruit des matieres de la foy. L'un de ſes plus grands deſirs auroit eſté d'eſtre continuellement avec luy; & lors qu'il ne pouvoit y eſtre de corps, il y eſtoit en eſprit, & tâchoit de ſe le rendre preſent par ſon ſouvenir & par ſa penſée.

Ambroſ. de fide.

Il luy écrivit de ſa main une lettre toute pleine de ſentimens de pieté & d'humilité; & c'eſt en répondant à cette lettre que S. Ambroiſe luy donne le titre de tres Chrétien. Auſſi ce ſaint n'omettoit rien de ſa part pour répondre à l'amour que cét Empereur luy portoit, & nous liſons dans ſes écrits que rien ne le conſoloit davantage que la foy, l'honneur & la gloire de ce Prince.

Il s'eſt rendu conſiderable par pluſieurs loix qu'il a faites en

en faveur de la Religion Catholique. Mais Zosime, qui en estoit l'ennemi, luy rend un glorieux témoignage quand il dit, que tous les autres Empereurs Chrétiens & Valentinien mesme n'ayant fait nulle difficulté de recevoir l'habit de souverain Pontife du Paganisme, Gratien le refusa lorsque les Pontises le luy apporterent pour le prendre, & dit qu'il n'estoit pas permis à un Chrétien de se revestir de cét habit. *Zos. l. 4.*

On a prétendu au sujet de quelques marbres où le titre de Grand Pontife est donné à Constantin, à Valens & à Gratien mesme, que ces Empereurs l'ont pris par la seule consideration de la grande autorité qui estoit attachée à cette charge, & qu'ils en ont usé ainsi par des raisons d'Estat sans s'estre jamais soûmis à en recevoir la consecration en la maniere que Prudence la décrit. Mais comme cette autorité n'avoit jamais subsisté que durant la Republique, & que celle des Empereurs estoit incomparablement plus grande, on ne voit point qu'il ayent jamais eu aucun besoin de ce sacerdoce profane pour l'établissement de leur souveraineté. Et ce que l'on peut conclure plus raisonnablement de ces marbres est que Gratien ne prenant pas ce titre de luy mesme, n'empeschoit point absolument que les autres ne le luy donnassent. *Baron. an. 312.* *Prudent.*

Zosime, qui est toûjours plein de zele pour les superstitions du Paganisme, ajoûte que l'habit de Grand Pontife ayant esté rendu aux Pontifes qui l'avoient apporté à Gratien, le premier d'entre eux dit aussi-tost, que si ce Prince refusoit le nom de Pontife, Maxime seroit bien-tost Pontife, prédisant l'Empire par ces paroles à celuy qui en fut depuis l'usurpateur. Mais à moins qu'il ne sçeust déja la révolte de Maxime, & qu'il ne se déclarast hautement pour luy, à quoy il n'y a nulle apparence, on ne voit pas quel sens il pouvoit donner à ces paroles ambiguës; & il est à croire que cette pointe n'a esté trouvée qu'aprés la mort de Gratien, lors qu'il estoit fort aisé de prédire les choses passées.

CHAPITRE VII.

Valens de Pettau tasche avec Vrsin de troubler l'Eglise de Milan.

LEs Ariens qui avoient dominé si long-temps dans l'Eglise de Milan, ne manquerent pas de faire tous leurs ef-

forts pour traverſer le miniſtere de S. Ambroiſe ; & il eut beſoin de toute l'autorité de Gratien pour ſe deffendre de la conſpiration de ces heretiques, & conſerver ſon dioceſe dans la paix qui leur eſtoit inſupportable. C'eſt pour ce ſujet que dans l'éloge qu'il fit de cét Empereur quelques années aprés il le remercie de luy avoir rendu la paix de l'Egliſe, & d'avoir fermé la bouche des perfides & leur cœur meſme autant qu'il l'avoit pû ; & il attribuë ce ſuccés autant à l'autorité de ſa foy qu'à ſa puiſſance Imperiale.

Ambroſ. de fid. Tom. IV. p. 112.

L'inquiétude des Ariens n'eſt pas ſurprenante ; mais il n'y a rien de plus honteux à la memoire d'Urſin que d'avoir conſpiré avec eux pour une entrepriſe ſi criminelle. Car nous trouvons dans une lettre du Concile d'Aquilée que cét Antipape s'eſtoit uni & joint à eux dans le temps qu'ils s'efforçoient par une conſpiration deteſtable de troubler l'Egliſe de Milan ; qu'il s'aſſembloit ſecrettement avec eux tantoſt devant les portes de la Synaguogue, tantoſt dans les maiſons des Ariens ; que n'oſant pas ſe trouver ouvertement dans leurs aſſemblées publiques, il y envoyoit ſes partiſans, pour leur donner les avis & les ouvertures qu'il jugeoit propres pour troubler la paix de l'Egliſe ; & qu'ayant ſubſiſté juſques alors par le ſecours de ces heretiques, il leur rendoit ces bons offices pour meriter de plus en plus leur aſſiſtance & leur protection par ce moyen.

Ep. 4.

Append. Cod. Theod. p. 69.

Amb. Ep. 1. p. 167.

Une autre édition de cette lettre ajoûte qu'Urſin s'aſſembloit avec Valens ; ce qu'il ne faut point entendre de l'Eveſque de Murſe, quelque conſiderable qu'il fuſt dans l'Arianiſme, mais d'un autre plus nouveau, ſçavoir de celuy qui ayant eſté fait Eveſque de Pettau à la place de Marc Prélat de grande reputation & de ſainte vie, fut chaſſé honteuſement de la ville par le peuple dont il vouloit uſurper le gouvernement ſpirituel.

Les Ariens vrai-ſemblablement l'avoient fait Eveſque du vivant de Marc, puiſque le Concile d'Aquilée parle de luy comme d'un intrus qui avoit pris la place d'un autre, & qui n'avoit pas meſme commencé d'eſtre Eveſque. Comme il n'avoit plus la liberté de demeurer à Pettau, il vint ſe réfugier en Italie ; mais ce ne fut que pour en troubler les principales villes en tâchant d'y répandre ſon impieté par des Ordinations illicites, & de ſe former une troupe de gens ſem-

Superpoſi. 1. 1.

blables à luy. Milan estoit de ce nombre ; il y avoit assez de personnes de sa secte dans cette fameuse ville pour luy donner lieu d'y entretenir une étroite correspondance ; & il y estoit encore caché en l'an 381.

Non seulement cét Evesque suivoit l'impieté des Gots par la profession de l'Arianisme, mais mesme il est probable qu'il tiroit d'eux son origine ; & il affectoit tellement de se conformer à eux en toutes choses qu'il vouloit mesme en donner des marques exterieures & sensibles. Car nous apprenons du Concile d'Aquilée inseré dans les œuvres de S. Ambroise, qu'il eut la hardiesse de paroistre devant l'armée Romaine habillé à la Gothique avec un collier & des brasselets, ce qui n'estoit pas seulement sacrilege en la personne d'un Evesque, mais estoit mesme indigne d'un Chrétien & d'un Romain qui auroit eu le moindre sentiment pour l'honneur de sa nation.

Quoyque cecy ne soit arrivé apparemment qu'à la fin de l'an 378. aprés la mort de Valens, rien n'empesche neanmoins que l'Antipape de Rome & le faux Evesque de Pettau n'ayent troublé l'Eglise de Milan dés le commencement de l'année 376. Et cela paroistra encore plus clairement dans la suitte qui nous fera voir qu'Ursin estoit, ce semble, banni à Cologne à la fin de 378.

Ce fut apparemment ce qui porta Gratien à faire une loy en l'année 376. contre les assemblées des heretiques, ainsi qu'il paroist par une autre loy adressée à Hespere Préfet du Prétoire, par laquelle il ordonne que tous les lieux où les heretiques tiendront leurs assemblées, seront confisquez ; & il condamne à la mort ceux qui contreviendront à cette ordonnance ou par la dissimulation des Juges, ou par leur propre malice. Car Hespere à qui la loy de Gratien est adressée n'estant encore que Proconsul d'Afrique en l'an 376. & n'ayant esté fait Préfet du Prétoire qu'en 378. il faut que cette ancienne loy dont l'Empereur fait mention l'ait précedée de deux années ; & ce fut en ce temps-là qu'arriva le trouble de l'Eglise de Milan causé par Ursin & par Valens de Pettau au commencement de l'episcopat de S. Ambroise.

Cod. Theod. l. 16. Tit. vol. 4. Eclaircissem. V. Godefroy Tom. 6. p. 115.

Mais quelque grande que fust l'autorité de Gratien pour appuyer nostre Saint de sa protection Imperiale, & empescher la division de son Eglise, le calme dont il la fit joüir fut

troublé tout de nouveau de son vivant ; & nous verrons encore une fois ce Saint Archevesque avoir besoin du secours des loix, & de la pieté de ce Prince qui luy estoit tout acquis, pour conserver la paix & l'union parmi son peuple.

CHAPITRE VIII.

Vnion de S. Ambroise avec S. Basile. Execution de plusieurs Grands de l'Empire.

SAINT Ambroise ayant esté élevé sur le siége de l'Eglise de Milan en la maniere toute extraordinaire que nous avons rapportée, avoit trop de zele pour le renfermer dans l'étenduë de sa province, ou dans les limites de l'Occident. Comme il sçavoit que la deffense de la foy luy estoit commune avec tous les Evesques de l'Eglise, il écrivit, ce semble, aux plus considerables d'entre eux, ainsi que l'on en peut juger par la réponse de S. Basile, qui rendit à Dieu des loüanges & des actions de graces pour une élection si avantageuse à son Eglise, la regardant comme un effet particulier de sa bonté & de sa misericorde ; & mit au nombre des plus grandes graces qu'il en eust receuës l'union qu'il formoit entre luy & ce saint Archevesque de Milan par cette lettre fraternelle. Il y reconnut dans les paroles sorties de la plenitude du cœur de S. Ambroise la beauté interieure de son ame ; & le jugement qu'il en fit dés-lors s'est trouvé par l'évenement aussi veritable qu'il est glorieux à nostre Saint.

Basil. Ep. 84.

Il y répondit donc par une lettre pleine de témoignages de joye & d'estime pour sa personne & pour son merite, exhortant à la fin cét homme de Dieu à combattre genereusement pour consommer la ruine de l'Arianisme, & achever dans leurs ames par la continuation de ce commerce ecclesiastique & episcopal l'edifice de la divine charité dont il venoit luy mesme de jetter le fondement par une lettre si obligeante.

On prétend, & nous l'avons rapporté ailleurs, que saint Basile pour lier une plus étroite correspondance avec saint Ambroise accompagna cette réponse d'un riche & precieux présent, sçavoir du corps de S. Denys Confesseur son prédecesseur dans l'Archevesché de Milan qui avoit fini ses jours

Vide S. Basile l. 7. c. 16.

dans la Cappadoce, où il avoit eſté banni ſous Conſtance pour la deffenſe de la foy. Il eſt aſſez vray-ſemblable que les Preſtres Dorothée & Feliciſſime avoient eſté chargez de la lettre de Sebaſte, ayant eſté envoyez cette année par les Orientaux pour demander aux Eveſques d'Occident la condamnation d'Euſtache de Sebaſte, & de l'hereſiarque Apollinaire.

Nous avons fait voir ailleurs le trouble general & particulier où eſtoient alors les Egliſes d'Orient. La conteſtation de S. Melece & de Paulin qui diſputoient le ſiége d'Antioche, partageoit les eſprits de leurs confreres. Il paroiſt que ces deux Eveſques écrivirent vers ce meſme temps aux autres Eveſques ſur le ſujet de leur differend; & les Prelats du Concile d'Aquilée témoignent qu'ils eſtoient preſts d'y envoyer quelques-uns d'entre eux, c'eſt à dire quelques Eveſques pour taſcher d'y appaiſer les diviſions des Orthodoxes, dont l'union eſtoit ſi viſiblement neceſſaire pour la conſervation de la foy. Mais les barbares arreſterent l'effet de cette mediation par les ravages qu'ils commencerent à faire dans l'Empire dés l'année ſuivante. *Append. Col. Theod. p. 76.*

La conſideration que les Orientaux avoient pour S. Ambroiſe peut avoir beaucoup contribué à leur faire prendre cette reſolution. Ils eſtoient fortement perſuadez de ſon extréme amour pour la paix de toute l'Egliſe, & pour l'union particuliere qu'il venoit de contracter avec S. Baſile, qui juſques alors avoit toûjours preſſé cette députation ſans la pouvoir obtenir. Au moins il eſt difficile de croire que Rome puſt avoir contribué à cette reſolution dans la préoccupation extraordinaire qu'elle avoit contre S. Melece, & dont Dorothée député des Orientaux venoit d'eſtre témoin tout fraiſchement. Car il n'avoit point remporté d'autre ſatisfaction d'une conference qu'il avoit euë avec le Pape Damaſe & Pierre d'Alexandrie, que de voir mettre au rang des Ariens S. Melece & S. Euſebe de Samoſates, qui eſtoient les Prelats de l'Orient les illuſtres, & les plus univerſellement aimez de tous ceux qui en jugeoient ſans prévention. *Baſil. Ep. 321.*

Cette meſme année fut funeſte à pluſieurs perſonnes de qualité, & entre les autres la mort du Comte Theodoſe executé à Carthage aprés ſes triomphes, eſt une tache & une *Hieron. Chron.*

flétriſſure aſſez faſcheuſe pour le regne de Gratien. Elle fut ſuivie de la diſgrace du fils de cét illuſtre General ; & ce grand homme que ſes merites éleverent depuis à l'Empire ſe vit tellement accablé par la calomnie, qu'il fut contraint de ſe retirer en Eſpagne. L'hiſtoire ne reproche aucune faute ny au pere ny au fils ; l'éclat ſeul de leur vertu fit leur crime ; & leurs grandes actions les expoſerent à l'envie, qui n'épargne rien quand il s'agit de ſatisfaire à ſa vangeance.

Amm. l. 28. p. 266. Nous en ſçaurions plus de choſes par le détail, ſi l'endroit de l'hiſtoire d'Ammien qui nous promettoit les particularitez de ces executions, ne s'eſtoit perdu dans la ſuitte des années. Car aprés s'eſtre engagé dans un endroit de ſon hiſtoire de nous parler de la mort de Maximin, & de quelques autres, on n'en trouve maintenant pas un ſeul mot dans ſon hiſtoire ; & on n'y voit meſme quoyque ce ſoit de ce qui ſe fit dans l'Empire d'Occident depuis la mort de Valentinien I. juſqu'au commencement de l'année 378.

Nous avons fait cy-devant le portrait de Maximin, qui de Vicaire de Rome avoit eſté fait Préfet du Prétoire des Gaules. Son orgueil croiſſant toûjours aprés la mort de *Valeſ. in not. p. 257.* Valentinien, qui eſtoit l'auteur de ſon élevation, il ſe rendit ſi inſuportable que Gratien fut obligé de le faire executer cette année meſme.

Cod. Theod. l. 9. t. 13. Cét Empereur adreſſa auſſi au Senat une loy pour juger la maniere dont les Senateurs devoient eſtre jugez à l'avenir, & qui fut leuë cette année dans le Senat, parce qu'elle eſtoit fort favorable.

La juſtice divine qui éclattoit ſur Maximin n'épargna point ſes complices, & ſe ſervit de Gratien pour les punir. Car Simplice qui avoit eſté Préfet de Rome en l'an 374. eut la teſte tranchée en Illyrie ; & Doryphorien ſon ſucceſſeur ayant eſté condamné à mort, & reſſerré à Rome dans la priſon Tullienne, Gratien le fit amener en France, d'où il eſtoit, & il y perdit la vie par des ſupplices tres rigoureux. Cét Empereur ayant rappellé à la Cour ſa mere Macrine aprés la mort de Valentinien I. fit cette execution par ſon conſeil. Voilà quelle eſtoit alors la face de l'Empire Romain dans l'Occident ; & pendant que le Prince s'éxerçoit à tuer

des beſtes, le ſang des Grands de l'Empire n'eſtoit pas conſideré comme une choſe de grande importance.

CHAPITRE IX.

S. Ambroiſe écrit ſes trois livres de la Virginité.

QUOYQU'IL n'y euſt pas encore trois ans que S. Ambroiſe eſtoit Eveſque, l'odeur de ſon grand merite n'eſtoit pas capable de ſe renfermer dans les environs de Milan, & la réputation de ſa pieté s'eſtoit déja répanduë juſques dans la Mauritanie. Comme il eſtoit convaincu que l'exemple de la ſainteté des Vierges conſacrées à JESUS-CHRIST luy eſtoit d'une grande utilité pour la ſanctification de ſon peuple, ſon inclination & la reconnoiſſance de cette grace le portoit à preſcher continuellement les loüanges de la virginité. Mais cette matiere n'eſtoit pas fort agreable à la pluſpart de ſes auditeurs, & au lieu d'en profiter ils ne pouvoient s'empeſcher de faire paroiſtre combien ces ſortes de diſcours les rebutoient. Il ſe trouvoit à la verité quantité de filles qui eſtant inſtruites de l'excellence de cét eſtat avoient vne ſainte paſſion de l'embraſſer; mais leurs meres & celles meſme qui eſtoient veuves ne les vouloient pas ſeulement laiſſer ſortir, & uſoient de toute leur autorité, ou pour leur oſter le moyen d'aſſiſter aux exhortations de leur Eveſque, ou de peur qu'en s'échappant de leur maiſon elles ne vinſſent conſacrer leur virginité entre les mains de ce ſaint Prelat qui en relevoit le merite par tant d'éloges.

Ambroſ. l. 2. de Virgin. T. 4. p. 72.

l. 2. p. 472.

l. 1. p. 465.

Cependant cette ſemence Evangelique qu'il répandoit avec tant de ſoin, ne tomboit point inutilement ſur toutes ſortes de terre, & par un miracle aſſez extraordinaire, ſes exhortations ſur ce ſujet qui faiſoient ſi peu d'effet à Milan, produiſoient un tres grand fruit dans les païs étrangers. On luy amenoit de Plaiſance & de Boulogne des Vierges à conſacrer; & on en voyoit meſme accourir des extremitez de de la Mauritanie, dans le deſſein de recevoir de ſes mains le voile, & l'auguſte ceremonie de ſa conſecration; ce qui luy fait dire qu'en meſme temps que toutes les familles de leur Province gemiſſoient dans les liens, & ſubiſſoient le

Virginité ; & comme il avoit beaucoup de reſpect pour elles, il ne crut pas pouvoir leur refuſer cette demande qu'il jugeoit ſi conforme à ſes obligations. Car en qualité d'Eveſque il n'eſtimoit pas ſe pouvoir diſpenſer de diſtribuer aux autres le talent de la parole de Dieu pour le faire profiter, & il s'y portoit avec d'autant plus d'inclination, qu'il ſçavoit que ce que Dieu exigeoit de luy eſtoit plûtoſt ſon travail que le fruit qu'il pouvoit faire. *t. 1. p. 467.*

Il jugea auſſi plus à propos de s'en acquitter par un livre écrit, que par un diſcours de vive voix, parce qu'outre qu'un livre ne rougit point, ſa voix ne pouvoit s'étendre ſur toutes les Vierges qui luy demandoient ce diſcours, pluſieurs d'elles eſtant éloignées de Milan.

Il n'y a rien de plus humble que le commencement de cét ouvrage qu'il diviſa en trois livres, & qu'il commença le 21. de Janvier jour de ſainte Agnés de l'année 377. ce qui luy donna occaſion d'en faire d'abord l'éloge.

En s'acquittant par ces trois Traittez de ſes obligations Epiſcopales, il eut ſoin de payer ſes dettes domeſtiques, & de rendre à ſa ſœur ſainte Marcelline ce qu'il tenoit d'elle pour ſon éducation. Il s'adreſſe quelquefois à elle en particulier, & rapporte meſme l'exhortation que luy fit le Pape Libere en la voilant : mais cela ne ſuffiroit pas pour dire que ce diſcours luy eſt particulierement adreſſé, ſi S. Hieroſme ne le citoit de cette maniere. *Hieron. Ep. 22.*

Il y déploye toutes les beautez de ſon éloquence ; & les deux premiers livres ſur tout ſont ſi fleuris, qu'il s'eſt luy-meſme crû obligé d'en faire quelque ſorte d'excuſe.

Entre autres hiſtoires qu'il y rapporte, il y en a une de ſon temps qui merite bien de trouver icy ſa place, n'y ayant rien de plus édifiant que la generoſité d'une de ces Vierges. *t. 1. p. 466.*

Cette fille de noble naiſſance ſelon le ſiécle, avant ſa conſecration, mais qui avoit acquis un plus haut dégré de nobleſſe devant Dieu depuis ce temps-là, eſtant preſſée par ſon pere, par ſa mere & par ſes proches de s'engager au mariage, eut recours au ſaint Autel pour y trouver un aſyle dans le meſme lieu où la Virginité a accoûtumé de s'offrir en ſacrifice. C'eſtoit un ſpectacle merveilleux de voir cette victime de la chaſteté, tantoſt prendre la main du Preſtre, & l'impoſer elle-meſme ſur ſa teſte en luy demandant les

prieres dont l'Egliſe ſe ſert ordinairement dans ces ſortes d'occaſions, tantoſt baiſſer la teſte au pied de l'Autel, ne pouvant plus ſouffrir que l'on differaſt davantage l'execution de ſon deſſein. Enſuitte adreſſant ſa parole à ſa mere qui eſtoit preſente à cette action, elle luy demanda ſi le voile qu'elle luy vouloit donner dans le mariage luy pourroit eſtre plus avantageux que celuy qu'elle eſtoit ſur le point de recevoir du ſaint Autel qui ſanctifie tous les voiles. Elle déclara qu'elle ne pouvoit ſe l'imaginer, n'y ayant rien de plus illuſtre que ce ſaint voile dans lequel on conſacre tous les jours JESUS-CHRIST. Puis parlant à ſes proches dont elle eſtoit environnée, elle leur dit, qu'ils ſe fatiguoient inutilement à la vouloir marier, puiſqu'il y avoit déja un ſi long temps qu'elle y avoit pourveu elle-meſme; Qu'elle avoit trouvé un plus excellent Epoux que celuy qu'ils luy offroient; Qu'en vain ils taſcheroient de faire une ſuperbe oſtentation des richeſſes de celuy qu'ils luy vouloient donner pour mari; Qu'ils prendroient une peine fort inutile de vouloir ou relever ſa nobleſſe, ou vanter ſon authorité & ſa puiſſance, puiſqu'elle en poſſedoit déja un qui eſtoit au deſſus de toute comparaiſon, riche dans le monde, puiſſant dans l'étenduë de ſon empire, & dont la nobleſſe eſtoit dans le Ciel; Qu'au cas que celuy qu'on luy propoſoit poſſedaſt toutes ces excellentes qualitez, elle ne refuſoit pas de le choiſir & de l'agréer pour mari; mais que s'il avoit de moindres perfections que celles-là, ils envioient ſon bon-heur ſous prétexte de vouloir procurer ſon avantage.

Et ſur ce que l'un des aſſiſtans rompit bruſquement le ſilence que tous les autres gardoient, pour luy dire que ſi ſon pere vivoit encore, il ne ſouffriroit nullement qu'elle demeuraſt en cét eſtat ſans s'engager au mariage, elle augmenta les ſentimens que la Religion luy inſpiroit; & redoublant ſa pieté elle luy dit, que Dieu avoit peut-eſtre permis la mort de ſon pere, afin qu'il ne s'oppoſaſt point à ſon deſſein. La prompte mort de celuy qui avoit tenu ce langage fut une eſpece de prophetie; & cét exemple ſervant à rendre les autres plus ſages & plus retenus, ils ne s'oppoſerent plus à ſa reſolution ſainte; de ſorte que non ſeulement cette Vierge conſerva les biens qu'on ne luy pouvoit oſter

ſans une extréme injuſtice, mais meſme elle receut dés icy bas la recompenſe de la pureté qu'elle avoit conſacrée à Dieu. S. Ambroiſe employe ce chaſtiment exemplaire pour détourner les parens d'une ſemblable temerité ; & comme elle n'eſt pas nouvelle en noſtre ſiécle, il y a lieu d'en tirer pour eux de grandes inſtructions.

L'antiquité ſainte a eu tant de conſideration pour ces trois livres, que S. Auguſtin en rapporte deux endroits pour ſervir de modeles, l'un d'une éloquence vive & preſſante, l'autre d'un ſtyle plus doux & plus temperé. *Aug. l. 4. de Doctr. Chriſt. c. 21.*

S. Hieroſme parle de cét ouvrage en plus d'un endroit, & dit que S. Ambroiſe s'y eſt répandu avec une ſi grande éloquence, qu'il y a recherché, exprimé & mis en ordre tout ce qui ſe pouvoit dire à la loüange des Vierges. *Hieron. Ep. 22. & 50.*

CHAPITRE X.

Ecrits du Saint ſur les veuves.

CEs trois livres de la Virginité ne furent pas les ſeuls que le Saint publia ſur cette matiere. Mais l'ordre des temps ne permettant point que nous rapportions icy les autres, nous nous contenterons de dire qu'aprés avoir honoré par un ſi excellent ouvrage cette profeſſion angelique en l'année 377. ces trois livres furent bien-toſt ſuivis de celuy dans lequel il traitte des veuves. *Ambroſ. de Viduis Tom. IV. p. 497.*

Il l'entreprit non ſeulement pour relever la gloire de leur eſtat qui approche d'aſſés prés de celuy des Vierges, eſtant obligées les unes & les autres de ne s'occuper que de Dieu ſeul, & d'eſtre ſaintes de corps & d'eſprit ; mais auſſi pour leur faire voir les obligations auxquelles elles s'eſtoient engagées en embraſſant ce genre de vie.

L'occaſion particuliere qui le porta à compoſer ce Traitté, fut, ce ſemble, l'inconſtance d'une veuve qui aprés avoir receu de ſa part une tres grande conſolation dans l'affliction que luy cauſoit la mort de ſon mari, non ſeulement paroiſſoit avoir perdu entierement le ſouvenir de ſes remontrances, mais ſe diſpenſoit meſme des loix de la bien-ſeance humaine, par la reſolution qu'elle avoit priſe de ſe remarier, quoyqu'elle euſt déja des filles mariées. *Ibid. p. 506.*

Comme il luy avoit ſans doute parlé avec beaucoup de *p. 507.*

force touchant les obligations de la vie qu'elle devoit mener en qualité de veuve Chrétienne, elle s'eſtoit plainte de ce qu'il ne l'avoit point épargnée. Mais le Saint fait gloire de reconnoiſtre la verité de ce fait, & ne s'en excuſe qu'en diſant qu'il ne s'épargnoit pas davantage luy-meſme, eſtant fortement perſuadé de la grande pureté que doivent avoir les Preſtres pour eſtre en eſtat de purifier les lepreux lorſqu'ils ſe preſentent à eux ſelon les ordres de JESUS-CHRIST.

p. 510. Mais quoyque l'inconſtance de cette veuve obligeaſt le Saint à la luy reprocher avec une juſte ſeverité, il eſt neanmoins fort éloigné de l'excés, & ne va point juſqu'à condamner en general tous les ſeconds mariages non plus que l'Apoſtre. Car il déclare que tout ce qu'il a dit de plus fort ſur le ſujet de la viduité, n'eſt pas un precepte, mais un conſeil; & qu'il n'a nullement en veuë de tendre des piéges pour faire tomber les autres, mais qu'il ſe croit obligé d'en uſer ainſi pour s'acquitter de la charge qu'il a de cultiver le champ de ſon Egliſe, d'y voir fleurir la pureté virginale dans tout ſon éclat, d'y faire regner la gravité des veuves dans toute ſa force & ſa vigueur, & d'y recueillir les fruits de la continence conjugale avec toute ſa fecondité & ſon abondance.

p. 508. Il eſt encore beaucoup plus exprés pour autoriſer les premiers mariages ſelon les regles de l'Egliſe : & comme il connoiſſoit que le troupeau de JESUS-CHRIST eſtoit compoſé d'agneaux qui vivent de lait, & de brebis qui paiſſent dans les campagnes, il parle fortement contre ces loups reveſtus de peaux de brebis, qui ſous prétexte de porter indifferemment tout le monde à une chaſteté parfaite qu'ils ne gardoient pas eux-meſmes, accabloient les autres ſous un fardeau qu'ils ne vouloient pas toucher du bout du doigt, & leur donnoient occaſion de tomber dans des deſordres & des impuretez plus honteuſes.

p. 509. Il y avoit auſſi alors un abus aſſez commun à pluſieurs perſonnes, qui eſtoit de ſe couper & de ſe mutiler eux-meſmes pour garder la chaſteté. Le Saint s'abſtient de déclarer ſon ſentiment ſur ces perſonnes, ſinon qu'il dit qu'il n'eſt pas permis d'en uſer ainſi, & les renvoye ſur ce ſujet aux anciens reglemens de l'Egliſe, entendant peut-eſtre le

premier Canon du Concile de Nicée. Il repreſente que ſi ces ſortes de remedes eſtoient permis pour éviter les tentations & les perils, il ne ſeroit plus permis d'aller à la guerre de peur d'y eſtre vaincu, l'uſage des pieds ſeroit interdit parce qu'en s'en ſervant on peut faire de fauſſes démarches, & les yeux ne devroient plus faire leurs fonctions de peur que la liberté des regards n'allumaſt la concupiſcence. Enfin il ſoûtient que c'eſt la chaſteté de l'ame & non la foibleſſe du corps que JESUS-CHRIST exige de nous ; qu'il veut que nous ayons les yeux purs, & non pas que nous nous les arrachions ; & qu'il n'eſt pas permis de ſe mutiler ſoy meſme, mais qu'il ſe faut vaincre.

S. Ambroiſe cite luy meſme cét ouvrage en deux endroits de ſes Commentaires ſur S. Luc : & S. Hieroſme en rapporte auſſi divers paſſages dans l'Apologie des livres qu'il avoit publiez contre l'hereſiarque Jovinien.

l. 3. & 4. Comment. in Luc.
Hieron. Ep. 50.

CHAPITRE. XI.

Saint Ambroiſe écrit ſes deux premiers livres de la foy. D'Endeleque Orateur Chrétien.

L'ESTAT déplorable où l'Empire d'Orient ſe trouva reduit en cette année ayant obligé Gratien d'y paſſer pour ſecourir ſon Oncle Valens qui portoit tout à la fois la peine de ſon imprudence & celle de ſon impieté, ce Prince qui avoit le cœur plein de zele pour les veritez de noſtre Religion engagea S. Ambroiſe à en entreprendre la deffenſe contre les blaſphemes des Ariens.

Nous avons rapporté ailleurs cette funeſte revolution de l'Empire & le malheureux ſuccés de la bataille d'Andrinople, où Valens aprés avoir vû perir toutes les forces de l'Orient, fut enfin brûlé luy meſme le 9. d'Aouſt 378. dans une méchante cabane où il s'eſtoit retiré. Son indiſcretion fut la cauſe exterieure de ce malheur. Car ayant permis aux Gots chaſſez par les Huns de paſſer le Danube dés l'an 376. & de ſe retirer ſur les terres de l'Empire, ces peuples ſoit par leur propre perfidie, ſoit par l'avarice des Generaux Romains prirent les armes en 377. deffirent deux fois cette année les troupes Imperiales, pillerent toute la Thrace, & enfin deffirent Valens en perſonne.

Greg. Naz. orat. 14. Ambroſ. l. 2. de fide.

Mais les Saints Peres de l'Egliſe ont remonté plus haut pour découvrir la cauſe de cette déroute, en attribuant cét évenement tragique à la cruelle perſecution que la foy Catholique de la divinité de JESUS-CHRIST avoit ſoufferte juſques alors dans l'Orient. Car Dieu ne laiſſe point impunis les crimes des Princes qui luy font la guerre, & il ſe plaiſt quelquefois à leur faire trouver leur ruine dans les choſes meſmes qu'ils avoient conſiderées comme les forces & le principal appuy de leur Eſtat.

Gratien qui avoit toûjours ſuivi avec une profonde humilité cette foy ſainte dont ſon Oncle eſtoit l'ennemi déclaré, eut un ſuccés tout different. Car les Allemans ayant fait une irruption dans les Gaules ſur le bruit qu'ils eurent de la premiere déroute de Valens, il gagna ſur eux dés le mois de Fevrier la bataille de Colmar où il en tua au moins trente mille, & pourſuivit ſi chaudement ſa victoire qu'il obligea tout le païs de ſe rendre à luy. Enſuitte ayant pris ſa marche en diligence le long du Danube pour y joindre ſon Oncle, il l'auroit infailliblement tiré de cet horrible embarras, ſi ce Prince n'euſt malheureſement précipité la bataille, & n'euſt fait voir par un emportement plein de deſeſpoir, qu'il aimoit mieux ſe perdre luy-meſme que de partager l'avantage de la victoire avec ſon neveu dont la vertu luy donnoit de la jalouſie.

Ambroſ. l. 2. de fide c. 4. l. 1. in Præf.

Dans le temps donc que Gratien ſe préparoit à la guerre contre les Gots, c'eſt à dire vers le printemps de l'année 378. ou plûtoſt à la fin de 377. il crut devoir ſe munir contre ces barbares du bouclier de la foy, & de l'épée du Saint Eſprit, parce qu'il eſtoit perſuadé que la victoire dépend davantage de la foy du Prince que du courage des ſoldats; & dans cette veuë il s'adreſſa à S. Ambroiſe pour luy demander un diſcours ſur la foy, où il prouvaſt contre les heretiques la divinité de JESUS-CHRIST. Le Saint qui avoit beaucoup d'humilité & de modeſtie, eut d'abord quelque peine à s'y réſoudre; mais Gratien l'ayant mandé, apparemment dans les Gaules où il eſtoit, l'en preſſa ſi fort de vive voix, que nonobſtant la repugnance qu'il avoit à traitter les choſes de la foy en maniere de diſpute, il luy accorda ce qu'il deſiroit de luy, il compoſa en diligence deux livres intitulez de la foy, & les envoya promptement à ce Prince, dont il

p. 113.

craignoit d'arreſter le voyage s'il euſt differé davantage à luy donner cette ſatisfaction. Gratien qui avoit le gouſt excellent pour le diſcernement des choſes ſaintes dans leſquelles il avoit eſté inſtruit, agréa fort cét ouvrage, & luy donna l'approbation qu'il meritoit ; & ſa pieté receut par cét aliment ſpirituel une nouvelle force pour marcher contre les ennemis de JESUS-CHRIST & de l'Empire.

Il y parle de la deffaite des Romains, non de celle qui fit perir Valens, mais de celle de Lupicin & de Trajan : mais il reléve le courage de l'Empereur en luy promettant la victoire ſur les Gots dont l'alliance avoit eſté ſi funeſte juſques alors. Il fonde cette prédiction ſur les anciennes propheties ; & dit que comme on a porté la peine qui eſtoit deüe à la perfidie de ces étrangers, on éprouvera le ſecours du Ciel pour recompenſe de la foy dont ce jeune Prince eſtoit un protecteur ſi vigoureux. On peut dire que l'effet a répondu à ſa promeſſe. Car Gratien a vaincu les Gots par le moyen de Theodoſe depuis qu'il l'eut aſſocié à l'Empire.

S. Ambroiſe qui avoit un cœur plein de zele pour le bien de l'Egliſe & de l'Eſtat contribua à cette victoire en la maniere dont un Eveſque eſtoit capable d'y prendre part. Car il accompagna Gratien dans toutes les démarches de ce grand voyage. L'amour qu'il avoit pour luy le ſuivit par tout, & il ne ceſſa jamais de l'aſſiſter de ſes prieres. Quoyqu'il demeuraſt pendant tout ce temps dans ſa ville Metropolitaine, il dit qu'il eſtoit en eſprit dans ſon armée ; qu'il ſe trouvoit jour & nuit au milieu de ſon camp, pour y tenir ſon rang avec les autres par ſes ſoins & par les ſentimens de ſon cœur ; qu'il y veilloit & y faiſoit la ſentinelle par ſes prieres ; & qu'il tâchoit de recompenſer par l'activité & la vehemence de ſon zele ſon défaut de force & de merite.

Ces deux livres ſur la foy eſtoient ſi celebres dans l'antiquité qu'ils ſe trouvent citez dans le Concile d'Epheſe ; & le ſecond l'a eſté non ſeulement par Theodoret, qui l'appelle quelquefois l'Epitre à Gratien, mais auſſi par S. Hieroſme, par Vincent de Lerins & par S. Leon.

Theodoret. Dialog. 2. Hieron. Vincent. Lirin. l. 1. c. 7. S. Leo Ep. 97. Eclairciſſ. 1.

Dieu chaſtioit alors l'Empire Romain par les trois differens fleaux de ſa plus terrible vangeance. Car vers le meſme temps que pluſieurs de ſes provinces eſtoient ravagées par les débordemens des Barbares, une famine univerſelle en

desoloit une tres grande partie ; & la peste y emportoit une si grande quantité d'hommes, de bœufs, & de toutes sortes de bestiaux, que les païs, où la guerre ne s'estoit pas allu-
Eclairc. ff. 2. mée, comme l'Italie, n'estoient pas en meilleur estat que les autres. Un Poëte Chrétien de ce temps-là en fit la peinture dans une Eclogue où il dit que la contagion qui ravageoit les troupeaux avoit ravagé auparavant la Pannonie, l'Illyrie, & la Belgique ; mais que les Chrétiens en préservoient leurs brebis par le signe de la Croix. La Religion de cét auteur paroist particulierement par ce qu'il dit que JESUS CHRIST seul estoit alors adoré dans les grandes villes ; & c'est ce qui convient tout à fait à ce temps-là où le Paganisme estoit presque reduit à Rome seule & à la campagne. On a attribué ce Poëme à Endeleque, qui s'estoit caché sous le nom de
Paulin. Ep. 9. Severe Sancte. Et nous apprenons de S. Paulin qu'Endeleque homme Chrétien & de ses amis l'avoit engagé à faire le Panegyrique de Theodose. Nous trouvons aussi dans une vieille annotation que l'Orateur Endeleque enseignoit la Rhetorique à Rome en l'an 395.

CHAPITRE XII.

Charité de S. Ambroise envers les captifs. Il vend les vases sacrez pour les racheter.

Ambros. Ep. 29. L'INCURSION des Barbares ayant obligé divers Illyriens d'abandonner leur païs, & de se retirer en Italie aux environs d'Imola, où il semble qu'on leur avoit donné des terres, l'ennemi de nostre salut se servit de cette funeste occasion pour tâcher d'infecter de leurs erreurs ceux qui leur avoient ouvert cét asyle. Car ces peuples avoient apporté avec eux leur heresie Arienne, par laquelle ils avoient attiré sur eux les chastimens qu'ils souffroient ; & leur communication ne pouvoit estre que fort contagieuse aux veritables enfans de l'Eglise. Ce fut ce qui obligea S. Ambroise d'avertir Constance qui avoit esté fait Evesque d'Imola en ces quartiers-là depuis peu de temps, qu'il prist garde à eux de fort prés, & qu'il empeschast ces nouveaux hostes d'avoir aucun commerce avec les Catholiques de sa province. Il auroit souhaitté d'y pouvoir aller luy mesme en personne pour prévenir

prévenir par sa vigilance & son application pastorale les mauvais effets qu'il y avoit lieu d'en apprehender. Mais il dit que les occupations qui le retenoient dans son Dioceſe à cause de l'approche du Careſme ne luy permettoient pas d'entreprendre un si long voyage, & il en charge le zele de cét Eveſque.

Mais ce ne fut pas seulement sur le sujet de la foy que tout le monde reconnut que les malheurs publics de l'Empire servoient à faire éclatter davantage la pieté de S. Ambroiſe. La desolation des provinces devint la matiere de sa charité; & il se crut obligé de faire des efforts extraordinaires de misericorde & de liberalité pastorale dans cette grande affliction de tant de peuples ravagez. Les Barbares avoient fait une infinité de prisonniers dans la Thrace & dans l'Illyrie. On ne voyoit de toutes parts que des captifs expoſez en vente; & il y en avoit assez pour peupler une province toute entiere. Comme les Egliſes en racheterent plusieurs, S. Ambroiſe qui avoit au fond de son cœur une source de charité inépuisable se signala entre les autres Prelats dans cette liberalité, qu'il consideroit avec raison comme la plus grande & la plus importante qu'on puisse faire à des Chrétiens. Car il est aisé de concevoir qu'il n'y a rien de plus dur que de tomber entre les mains des ennemis, & d'estre réduit à leur seule discretion, particulierement lors que ce sont des barbares qui ne donnent rien aux sentimens de l'humanité, & qui ne sont touchez de compassion qu'autant que l'avarice, & le desir de s'enrichir par une grande rançon les rend capables d'en conserver quelque miserable reste dans le seul dessein de s'assûrer de leur proye. Nostre Saint crut qu'en cette rencontre il falloit faire tout ce qu'on pouvoit, & mesme plus qu'on ne pouvoit; & qu'il valoit beaucoup mieux se voir réduit à se justifier des actions de misericorde & de charité qu'on a exercées, & s'attirer par ce moyen la censure & les reproches des mal-veillans & des envieux, que de témoigner de la dureté pour les miserables.

Lib. 2. Officior c. 15.

Ibid. c. 28.

Estant donc persuadé que l'Egliſe ne possedoit pas de l'or pour le garder, mais pour l'employer à soulager les neceſſitez des pauvres, il fit rompre & mettre en pieces les vaſes les plus precieux qui estoient destinez au miniſtere des autels, & s'en servit pour en racheter ces captifs. Il eut neanmoins la discretion de ne le faire que par degrez & avec ordre; &

il fit rompre premierement les vaiſſeaux qui n'avoient pas encore ſervi aux divins myſteres, de peur que les vaſes ſacrez tombant en des mains profanes, on ne les employaſt à des uſages criminels par le mépris que les Barbares faiſoient des choſes les plus ſaintes & les plus auguſtes. Mais quoyqu'il ne paroiſſe point qu'il en ait employé d'autres que ceux-là pour les neceſſitez des pauvres, & pour la rançon des captifs, il crut neanmoins pouvoir legitimement ſe ſervir des vaiſſeaux les plus ſacrez, s'il y euſt eu des beſoins aſſez preſſans pour en venir juſque-là.

Neanmoins de quelque reſerve & de quelque moderation qu'il euſt uſé dans l'exercice de cette liberalité, les Ariens qui ne cherchoient que des pretextes pour le reprendre & pour blâmer ſa conduite, luy firent un crime d'une action qui ne pouvoit pas leur déplaire dans le cœur, & qu'ils approuvoient ſans doute ſecretement en eux-meſmes. Ce fut ce qui l'obligea d'en parler au peuple, & de monſtrer qu'il avoit pû faire legitimement encore plus qu'il n'avoit fait. Ayant demandé s'il ſe peut trouver une perſonne aſſez dure, aſſez inhumaine, aſſez de fer pour n'approuver pas qu'on délivre un homme de la mort, & une femme des impuretez des Barbares qui ſont plus inſupportables que la mort meſme, il dit » qu'il a prouvé au peuple qu'il eſt plus utile de conſerver des » ames à Dieu, que de luy conſerver de l'or, puiſque c'eſt luy » qui ſans or a envoyé les Apoſtres, & ſans or a aſſemblé tou- » te l'Egliſe en un corps ; Qu'il n'eſt pas beſoin de garder de » l'or, puis qu'eſtant gardé il ne ſert de rien à celuy qui le » conſerve ; Qu'on n'ignore pas combien les Aſſyriens empor- » terent d'or & d'argent du Temple de Dieu ; Qu'il vaut mieux » que l'Eveſque le faſſe fondre pour en nourrir les pauvres, » s'il manque d'autres moyens pour les ſecourir, que non pas » que les ſacrileges profanent cét or ſacré, & que les étran- » gers le raviſſent ; Que le Seigneur nous dira ; Pourquoy avez » vous ſouffert que tant de pauvres mouruſſent de faim ? N'a- » viez vous pas de l'or avec lequel vous pouviez leur fournir » des vivres ? Pourquoy avez vous enduré que tant de captifs » ayant eſté expoſez en vente, & n'ayant point eſté rachetez, » ayent eſté mis à mort par les ennemis ? Ne valoit-il pas mieux » que vous conſervaſſiez des vaſes vivans que des vaſes inani- » mez ? On ne ſçauroit, diſoit-il, apporter de réponſe à ce

reproche de JESUS-CHRIST. Car que direz-vous ? J'ay eu peur « que les ornemens ne manquaſſent au Temple de Dieu ? Ne « vous répondra-t-il pas : Les Sacremens & les Myſteres n'ont « pas beſoin d'or, & ce n'eſt pas l'éclat de l'or qui les doit ren- « dre venerables, puis qu'on ne les achete pas avec de l'or. Le « rachat des captifs eſt l'ornement des Myſteres, & ces vaſes- « là ſont veritablement precieux qui rachetent les ames de la « mort. C'eſt là le veritable threſor du Seigneur, qui fait ce qu'a « fait ſon ſang. Je ne reconnois jamais davantage qu'un Calice « eſt un vaſe qui contient le ſang du Seigneur, que lors que « je voy qu'il ſert au rachat des hommes comme ce ſang, & « que le vaſe rachete de la puiſſance des ennemis ceux que le « ſang a rachetez de la ſervitude du peché. «

Combien eſt-il beau & agreable, continuë ce ſaint Doc- « teur, que lorſque l'on voit des troupes de captifs qui ſont « rachetez par l'Egliſe, on diſe, ce ſont-là ceux que JESUS- « CHRIST a rachetez ? C'eſt là l'or qu'on peut eſtimer ; c'eſt « là l'or qui eſt utile ; c'eſt là l'or de JESUS-CHRIST qui déli- « vre de la mort, qui rachete la pudicité, & qui conſerve la « chaſteté. J'ay mieux aimé vous les rendre libres que de gar- « der tout cét or & cét argent. Ce nombre de captifs, & ce « long ordre de perſonnes rachetées eſt plus excellent que ce « long ordre de vaſes & de calices. Il n'y avoit point d'em- « ploy auquel le ſang du Redempteur des hommes dûſt plû- « toſt ſervir que pour racheter des miſerables. Et je reconnois « en cette rencontre que non ſeulement le ſang de JESUS- « CHRIST reluiſoit & éclattoit dans ces vaſes d'or, mais meſ- « me qu'il y a imprimé la vertu de ſon operation divine en le « faiſant ſervir à racheter des captifs. «

Ce fut cét or, ajoûte-t-il, que le Martyr S. Laurent re- « ſerva pour Dieu, lorſque le Juge luy demandant où eſtoient « les threſors de l'Egliſe, il promit de les luy monſtrer, & le « lendemain emmena les pauvres, & les preſenta au Juge, en « diſant, *Voilà les threſors de l'Egliſe.* Et c'eſtoit veritablement « les threſors de l'Egliſe, puiſque JESUS-CHRIST y eſtoit, puiſ- « que la foy de JESUS-CHRIST y eſtoit. Quels meilleurs thre- « ſors peut-on conſerver à JESUS-CHRIST que ceux en qui il a « dit qu'il ſeroit luy meſme ; lors qu'il a dit, *I'ay eu faim, &* « *vous m'avez donné à manger, & je tiendray pour fait à moy-meſ-* « *me ce que vous aurez fait à l'un d'eux ?* On n'a jamais dit à «

» S. Laurent; Vous ne deviez pas distribuer les thresors de » l'Eglise aux pauvres, & vendre les vases qui servent à la dis- » pensation des Sacremens.

» Il faut, conclut nostre Saint, que cette distribution se face » avec une foy sincere, & une sageſſe clair-voyante & circons- » pecte. Car c'est un crime à des Diacres & à des Evesques » de les appliquer à leur profit; mais c'est une action de mi- » sericorde & de charité de les distribuer aux pauvres, & en » racheter les captifs. Qui peut dire, pourquoy faut il que ce » pauvre vive? Qui peut se plaindre pourquoy des captifs sont » délivrez? Qui peut reprocher qu'on a édifié le Temple de » Dieu? Qui peut se fascher de ce qu'on a acheté une place » pour accroistre les cimetieres des Chrétiens? Il est permis » en ces trois rencontres de rompre en pieces, de fondre & » de vendre les vases mesmes qui sont consacrez. Il faut d'a- » bord y employer ceux qui n'ont point encore servi aux di- » vins Mysteres, s'il y en a quelques-uns; mais s'il n'y en a point, » je croy que tous les autres peuvent estre legitimement & » pieusement convertis en ces saints usages.

S. Augustin qui tenoit à gloire d'estre le disciple de saint Ambroise, l'imita depuis dans cette liberalité si heroïque, & fit rompre sans scrupule les vases sacrez pour le soulagement des pauvres, & le rachat des captifs. Et comme cette conduite si genereuse fut improuvée par quelques personnes, *Possid. c. 24.* Posside la deffend hautement contre leurs sentimens charnels, parce que S. Ambroise, Prelat, dit-il, dont la memoire est venerable, avoit presché à son peuple, & écrit dans ses livres qu'il n'en falloit faire nulle difficulté.

CHAPITRE XIII.

Desintereſſement de S. Ambroise dans une affaire importante de l'Evesque Marcel.

CETTE matiere de la liberalité de nostre Saint nous oblige de placer en ce lieu une de ses plus illustres actions, qui a fait voir à toute l'Eglise, que ne se contentant pas d'avoir surmonté l'avarice si ordinaire aux gens du monde par le dépoüillement de ses biens, il avoit encore surmonté celle qui se couvre ordinairement sous le voile & l'apparence de pieté, & dont il y a peu de personnes, & peu de

communautez qui se deffendent, quand il s'agit de la conservation du sacré patrimoine de JESUS-CHRIST.

Un Evesque nommé Marcel ayant une sœur qui estoit veuve, & un frere dans le monde nommé Letus, il donna à sa sœur une terre qui luy appartenoit, à la charge qu'en mourant elle la laisseroit aux pauvres & à l'Eglise qu'il gouvernoit. Letus ayant contesté cette donnation, cela forma entre eux un procés fort embarrassé qui dura long-temps, & qui outre l'argent & la dépense qu'il cousta, donna encore occasion à quantité de choses fascheuses que l'on disoit s'estre passées de part & d'autre. S. Ambroise se portant donc à le terminer, enfin Letus & sa sœur s'accorderent à luy en remettre à luy-mesme le jugement & la décision absoluë; à quoy ils se porterent d'autant plus volontiers, que s'agissant de l'affaire d'un Evesque, il estoit plus dans la bienseance que les choses que l'aigreur de la dispute avoit produites entre des freres, fussent soûmises à la connoissance d'un Evesque, qu'à celle d'un Magistrat seculier. Outre que ne restant plus que quelques heures du temps qui leur avoit esté donné pour se faire juger, & le Préfet se trouvant occupé à d'autres affaires, il eust peut-estre fallu recommencer de nouvelles procedures, & s'engager à de nouveaux frais. Ils obtinrent donc du Préfet une prorogation de quelques jours, & une commission à S. Ambroise de les juger, sauf l'appel. *Ambrof. Ep 49. Marcello*

Le Saint ne put le refuser tant pour les raisons que nous avons dites, que parce que S. Paul commande aux Evesques de terminer les differens des fideles. Mais au lieu de décider cette affaire comme Juge, il aima mieux la regler comme arbitre & ami commun, tant par la consideration des autres inconveniens, que parce que l'Evesque, en cas qu'il eust gagné, n'eust pû honnestement demander à ses freres les dépens du procés. Outre que cette voye estoit plus naturelle & plus propre non seulement pour faire cesser entierement toute cette affaire, mais aussi pour oster toute la division & l'aversion qui sans cela fust demeurée entre des personnes si proches.

Il fit donc convenir les parties suivant presque entierement l'offre que Marcel en avoit faite dés auparavant, que la terre dont il s'agissoit, seroit donnée en proprieté à

Letus, qui fourniroit de ſon coſté à ſa ſœur ſa vie durant, une certaine quantité de bled, de vin & d'huile; & que ſa ſœur eſtant morte, perſonne ne pourroit luy rien demander ny au nom de Marcel, ny au nom de l'Egliſe, à laquelle il ne donneroit rien s'il ne le vouloit de luy-meſme. S. Ambroiſe manda cette déciſion à Marcel pour la luy faire agréer par une lettre tres adroite, & tres digne d'eſtre écrite par un Saint à un Eveſque.

Cependant on auroit dit que S. Ambroiſe auroit negligé les intereſts de l'Egliſe, & qu'elle eſtoit la plus leſée par cette convention. Mais il répond admirablement à cette » difficulté en diſant, que ce n'eſt pas oſter rien à l'Egliſe » que d'acquerir quelque choſe en faveur de pieté, puiſque » la charité eſt plûtoſt un gain qu'une perte à l'égard de » JESUS-CHRIST. Et il ajoûte pour porter l'Eveſque Mar- » cel à embraſſer ce parti, qu'il ne doit pas craindre que la » liberalité ne ſe répande point ſur l'Egliſe, & qu'elle n'y ait » nulle part; Que non ſeulement elle poſſede les revenus de » ce Prelat, mais qu'elle les poſſede meſme avec plus d'a- » bondance que les autres; Qu'elle trouve le fond de ſa ſub- » ſiſtance dans le merite de ſa vie ſainte, & de ſes actions » Epiſcopales; Que par ſon moyen elle joüit d'une merveilleu- » ſe fecondité qu'il a comme arroſée par ſes divines inſtru- » ctions; Que s'eſtant enrichie de ces biens ſi avantageux elle » ne ſe met pas en peine de chercher des biens temporels, » parce qu'elle en poſſede d'eternels; Qu'il a augmenté ſon » opulence par des fruits non ſeulement Apoſtoliques mais » Evangeliques; Que noſtre Seigneur ayant dit dans l'Evan- Luc. 16. » gile, *Employez des richeſſes injuſtes à vous faire des amis*, il v. 9. » avoit eu le bonheur de s'acquerir des amis de cette ſorte, » & que le moyen dont il s'eſtoit ſervi pour reüſſir dans ce » deſſein eſtoit encore plus merveilleux, puiſque le procés de » deux perſonnes qui plaidoient l'une contre l'autre luy avoit » fait acquerir ces amis; Qu'il avoit reconcilié un frere & une » ſœur, & les avoit fait rentrer dans les droits de l'union fra- » ternelle, & que par cette charité & cette grace il les avoit » mis en eſtat de pouvoir ſe promettre l'aſſurance d'eſtre re- » ceus dans les pavillons eternels. Enfin il conclut ſa lettre » par cette maxime; Que JESUS-CHRIST ne peut rien poſ- » ſeder de plus excellent & de plus noble que les vertus d'un

Eveſque qui luy eſt conſacré pour le ſervice de ſon Egliſe; « & que les fruits qu'il a à recueillir par ſes ſoins ſont ceux de « l'integrité & de la continence, & ce qui eſt encore plus « conſiderable, ceux de la charité & de la tranquilité. «

On voit par là combien il eſtoit éloigné du défaut ſi ordinaire à pluſieurs Eccleſiaſtiques qui ſe font une maxime de pieté de conſerver ce que les fideles ont laiſſé par leur teſtament à l'Egliſe, & à quelque communauté, & de les maintenir par la voye de la juſtice avec une chaleur & une attache beaucoup plus grande que celle qn'on condamne juſtement dans les ſeculiers en les voyant trop ardens pour la conſervation de leur bien propre. Ce faux zele pour les intereſts de l'Egliſe fait qu'ils préferent cét intereſt, qui pour eſtre particulier ne laiſſe pas d'eſtre commun, non ſeulement à ce que la bienſeance demande des perſonnes de leur profeſſion ſainte, mais auſſi à ce que la charité, l'Evangile, & quelquefois meſme la juſtice la plus rigoureuſe exigent du moindre des Chrétiens. On voit tous les jours que l'on ruine des familles & qu'on perd ſon propre repos pour faire revenir à l'Egliſe des terres qu'on prétend luy avoir appartenu pluſieurs ſiécles auparavant. C'eſt dans cette miſerable veuë que l'on aime mieux laiſſer perir des provinces toutes entieres, que de vendre ou d'engager des terres, qui ſouvent ont eſté aſſez mal acquiſes par la flatterie & la complaiſance aveugle que l'on a renduë aux vices des Grands du monde, & qui du moins ne ſervent le plus ſouvent qu'à donner un vain éclat & à parer d'une magnificence toute ſeculiere des temples conſacrez à JESUS-CHRIST pauvre, & où l'on preſche d'ordinaire aux autres la pauvreté, l'aumoſne, & le mépris des richeſſes.

S. Ambroiſe ne negligeoit point la bienſeance exterieure dans le culte que l'on doit à Dieu. Il eſtoit perſuadé que l'ornement & la décoration des Egliſes eſtoit une occupation digne d'un Eveſque qui veut honorer ſon miniſtere; & il montoit quelquefois en chaire pour apprendre au peuple qu'il ne devoit pas rendre vuides les troncs dont on tiroit dés ce temps-là les dépenſes neceſſaires aux ſacrez Autels; en quoy il fut depuis imité de S. Auguſtin. Mais s'il avoit égard à la bienſeance en ces ſortes de rencontres, il ſçavoit auſſi preferer la charité à toutes choſes, & diſtinguer le

Ambroſ. l. 2. Offic. c. 21.

Paulin. Vit.

ſuperflu des temples materiels, du neceſſaire des temples vivans, & des membres de JESUS-CHRIST; & il s'étudioit ſur toutes choſes à édifier toute l'Egliſe par ſon deſintereſſement que S. Auguſtin apprit admirablement dans ſon ſon école, auſſi-bien que la pureté de la doctrine de la Foy.

CHAPITRE XIV.

Excellentes qualitez de Satyre frere du Saint. Il fait naufrage allant en Afrique, & eſt baptiſé.

TOUTES les richeſſes du monde n'eſtant pas capables de tenter S. Ambroiſe, ny meſme de l'ébloüir, Dieu éprouva vers ce temps-là ſa patience par une occaſion dans laquelle il eut beſoin de recueillir tout ce qu'il avoit de vertu pour ne pas ſuccomber à la douleur de la perte de ſon frere unique.

Ambroſ. de obitu Satyri. Satyre, qui comme nous avons veu eſtoit ſon aiſné, avoit ſuivi le Barreau auſſi-bien que luy, & s'eſtoit gouverné en pere plûtoſt qu'en juge dans la province dont il avoit eu le gouvernement. Il excelloit en pureté, en innocence, en modeſtie, en ſimplicité. Mais quoyqu'il paruſt avoir toutes les qualitez d'un enfant, il eſtoit neanmoins fort agiſſant & fort induſtrieux dans les affaires. Il eſtoit chaſte de corps, & encore plus de cœur & d'eſprit; & n'ayant nulle inclination pour le mariage, il n'y renonçoit pas neanmoins par une déclaration publique, ſoit pour éviter la vanité qu'il euſt pû craindre par la profeſſion de la continence, ſoit pour n'eſtre pas contraint de ſe ſeparer de ſes freres, ainſi qu'il le témoigna luy-meſme au lit de la mort. Les grands biens qu'il poſſedoit n'avoient point à ſon égard cette ſecrete malignité qui accompagne ordinairement les richeſſes, parce qu'il en uſoit de telle ſorte qu'ils ne l'empeſchoient point d'eſtre veritablement pauvre d'eſprit.

Tant d'excellentes qualitez qui le rendoient aimable à tout le monde l'avoient uni avec S. Ambroiſe par le lien d'une parfaite amitié. La nature les avoit rendus ſi ſemblables de viſage, qu'on les prenoit ſouvent l'un pour l'autre; mais la grace avoit formé en eux une union ſi parfaite, & il

il s'y trouvoit une si grande conformité d'esprit & de cœur, qu'ils sembloient ne pouvoir vivre l'un sans l'autre, quoyqu'ils ne s'amusassent pas à se témoigner leur affection par des caresses exterieures. Ils n'avoient fait aucun partage de leurs biens, & tout estoit commun entre eux, horsmis le secret de leurs amis qu'ils gardoient inviolablement de part & d'autre. C'estoit un grand avantage à nostre Saint d'estre déchargé de tous les soins domestiques par la bonté d'un frere si charitable, qui s'estoit mesme chargé de la punition des valets quand ils avoient fait quelque faute ; mais il s'y conduisoit avec une extréme douceur. Et pour laisser à Saint Ambroise l'avantage de tout ce qu'il y avoit d'agreable dans la conduite de leurs serviteurs, ayant resolu avec luy de faire quelque present à celuy d'entre eux qui avoit soin de leur bien, il en donna tout le merite à ce Saint Evesque. Il rend aussi à Satyre le témoignage d'une si grande sagesse, & luy attribuë tellement l'esprit de paix, qu'il dit qu'il se rapportoit à luy des petites difficultez qu'il pouvoit avoir avec sa sœur pour déliberer s'il falloit faire une chose plûtost qu'une autre, & que l'ayant rendu leur arbitre il les satisfaisoit tous deux. Enfin il estoit prévenu d'un si grand respect pour sa penetration & pour son merite, que quand il avoit à prononcer quelque discours dans l'Eglise, il craignoit de dire quelque chose qui luy déplust.

Pendant qu'il trouvoit en sa personne le sujet d'une si grande consolation, il en fut privé, autant que l'on en peut juger, par une affaire domestique que Satyre fut obligé d'entreprendre en sa faveur.

Un nommé Prosper, que nous ne connoissons pas d'autre part, avoit usurpé quelque bien qui appartenoit à S. Ambroise avant son episcopat. Le Saint & ce cher frere ayant commencé à le poursuivre, cét usurpateur crut devoir trouver l'impunité de son crime & la joüissance paisible du fruit de son injustice dans l'episcopat de S. Ambroise, à qui les obligations de sa charge ostoient les moyens de continüer cette poursuitte. Mais Satyre l'entreprit genereusement, & jugea qu'il falloit encore rendre à son frere cette preuve de sa pieté, en faisant voir à tout le monde jusqu'où alloit sa charité avant que de quitter la terre. p. 512.

S. Ambroise craignoit beaucoup ce voyage, comme s'il

euſt préveu quelque malheur, & fit tous les efforts poſſibles pour taſcher d'en détourner ſon frere, & d'y envoyer quelqu'un au lieu de luy. L'événement fit voir que ſa crainte n'eſtoit pas vaine, & qu'elle naiſſoit en luy d'un ſecret inſtinct de ſa pieté & de ſa charité fraternelle. Car Satyre fit naufrage; & ſon vaiſſeau eſtant échoüé parmi des écueils & des bancs de ſable, fut enfin entr'ouvert par la violence des flots.

On peut juger de la diſpoſition où l'image affreuſe de ce peril le réduiſit, puiſqu'il n'eſtoit encore alors que Catechumene, & qu'ayant aſſez de generoſité pour ne pas craindre la mort, toute ſon apprehenſion eſtoit de mourir avant que d'avoir receu une nouvelle naiſſance en JESUS-CHRIST par le Bapteſme, & d'avoir eſté admis aux ſacrez Myſteres. Mais ſa foy le délivra d'un ſi grand danger. Car ayant demandé à ceux de ſa compagnie qu'il ſçavoit eſtre baptiſez, & qui ſelon l'uſage de l'Egliſe de ce temps-là avoient apporté avec eux la tres ſainte Euchariſtie, ce divin Sacrement des fideles, il en fit l'unique objet de ſa confiance pour en tirer le ſecours que ſa foy luy faiſoit eſperer, & non pour penetrer par une vaine curioſité dans ce profond ſecret de l'Egliſe. L'ayant fait mettre dans un mouchoir qu'il noüa au tour de ſon cou, il ſe jetta dans la mer avec ce linge ſans chercher aucune planche du vaiſſeau, & crut qu'une ſi vive foy ſuffiſoit ſeule pour le garantir d'une extremité ſi preſſante. Une prompte & divine protection fit voir en cette rencontre que ſon eſperance ne l'avoit pas trompé; & ayant gagné la terre tout le premier, il aida enſuitte à ſauver ſes
p. 311. ſerviteurs. Ce fut peut-eſtre en cette rencontre qu'il fit des vœux à S. Laurent pour obtenir par ſon interceſſion le temps de revenir de ſon voyage.

Aprés que luy & ſes domeſtiques furent garantis de ce peril, il ne s'amuſa point à chercher les reſtes de ce naufrage, ny à regretter les biens qu'il venoit de perdre. Mais n'eſtant nullement touché du ſoin du recouvrement de ces choſes temporelles & periſſables, ſon unique empreſſement fut de demander auſſi-toſt où eſtoit l'Egliſe de Dieu pour luy rendre graces de ſa délivrance, diſant que la plus grande de toutes nos obligations eſtoit de reconnoiſtre les biens que nous avions receus; & encore pour participer aux

Myſteres eternels, dont il venoit d'éprouver la vertu & la puiſſance, c'eſt à dire qu'il avoit reſſenti les effets de la miſericorde de Dieu, en recevant le Bapteſme, la Confirmation & l'Euchariſtie ſelon la pratique de ces premiers ſiécles. C'eſtoit l'effet d'un zele ardent, mais qui n'eſtoit ny indiſcret, ny temeraire. Car ſçachant qu'il n'y a point de vraye grace ſans la vraye foy, il fit venir l'Eveſque du lieu, & luy demanda s'il eſtoit d'accord avec les Eveſques Catholiques, c'eſt à dire dans les ſentimens & la communion de l'Egliſe Romaine. Certes on ne peut gueres attribuer cette ſage précaution qu'à un ſecret mouvement de Dieu, & à une operation interieure de ſon ſaint Eſprit. Car il ſe trouva que cette Egliſe eſtoit dans le ſchiſme de Lucifer, qui s'eſtoit ſeparé des Eveſques Catholiques par un excés de rigueur & de dureté, en les accuſant d'avoir uſé d'une trop grande indulgence envers ceux de leurs confreres qui eſtoient revenus de l'Arianiſme, comme nous avons rapporté ailleurs : & c'eſt ce qui peut faire croire que cecy arriva en Sardaigne, où ce ſchiſme dominoit principalement.

Satyre craignoit avec raiſon de s'expoſer tout de nouveau aux perils de la mer, ſans avoir reconnu, en recevant les trois premiers Sacremens de noſtre Religion, la grace dont il ſe ſentoit redevable à la divine miſericorde. Mais neanmoins ſçachant que noſtre reconnoiſſance envers Dieu dépend beaucoup plus de noſtre foy & de noſtre charité que des Sacremens exterieurs, il aima mieux differer ſon Bapteſme juſqu'à ce qu'il le pûſt recevoir ſans craindre de s'expoſer au peril de ſe ſoüiller par une communion ſchiſmatique. Et cette ſainte diſpoſition de ſon cœur parut en ce qu'il ne manqua point, dés qu'il eut trouvé une Egliſe Catholique, de ſe faire baptiſer pour recevoir la grace qu'il ſouhaitoit depuis ſi long-temps.

Ce fut apparemment en Afrique où il alloit, qu'il devint enfant de JESUS-CHRIST par ce Sacrement de noſtre renaiſſance ſpirituelle. Car toutes les circonſtances de cette hiſtoire marquent que ces choſes ſont arrivées en y allant, & non pas à ſon retour de ce voyage, puiſque S. Ambroiſe aſſure qu'aprés ſon voyage il traverſa pluſieurs fois les mers, & courut de grandes provinces. Mais n'ayant differé ſon Bapteſme que pour s'y preparer mieux, il en conſerva la

grace ſans ſoüiller par la tache d'aucun crime la robe precieuſe de ſon innocence, & paſſa le reſte de ſa vie dans une entiere pureté de corps & d'eſprit.

p. 311. Il eut l'avantage de terminer heureuſement & Chrétiennement tout enſemble l'affaire qui l'avoit fait venir en Afrique, & qui apparemment l'avoit auſſi fait aller en Sicile. D'une part il pourſuivit ſi vigoureuſement Proſper, qu'il l'obligea de luy payer tout ce qu'il devoit à noſtre Saint; mais de l'autre il le traitta avec tant de moderation & de douceur qu'il luy oſta tout ſujet de plainte, & le réduiſit à ne pouvoir luy en ſçavoir mauvais gré.

p. 314. Pendant ſon abſence, & apparemment au commencement de cette année, S. Ambroiſe tomba ſi dangereuſement malade que tout le monde crut qu'il en mourroit; & c'eſtoit auſſi ce qu'il ſouhaitoit avec ardeur. Sainte Marcelline ſa ſœur, qui eſtoit auprés de luy, ne manquoit pas de luy rendre tous les ſervices dont elle eſtoit capable. Mais quelque grande que fuſt pour luy cette conſolation, il ne laiſſoit pas de s'affliger de ce que l'éloignement de Satyre le mettoit hors d'eſtat de partager cette peine avec elle, & de luy fermer les yeux.

Auſſi dés que Satyre eut achevé cette affaire, l'impatience qu'il eut de revenir d'Afrique pour procurer à ſon frere & à ſa ſœur la conſolation & la joye de ſon retour, l'empeſcha de ſe mettre en peine de chercher un bon vaiſſeau; & cét extréme empreſſement l'obligea de ſe remettre en mer ſur un vieux navire entr'ouvert de tous coſtez. Il y a apparence que pour venir à Milan il paſſa par Rome, où

p. 313. il ſemble qu'eſtoit Symmaque. Cét homme illuſtre qui eſtoit ou ſon ami, ou ſon parent, s'efforça de le retenir & de l'empeſcher d'aller en Italie, c'eſt à dire à Milan. Il luy repreſenta fortement que tout y eſtoit en feu, & que ce voyage fait à contre-temps l'expoſoit viſiblement au danger de tomber entre les mains des Barbares impudiques & cruels, qui menaçoient l'Italie de toutes ſortes de maux; de ſorte qu'on eſtoit obligé de fortifier les Alpes Juliennes pour ſervir de barrieres contre leurs incurſions. Car outre les Allemans qu'on avoit pû craindre en Italie

Amm. l. 31. au commencement de cette année, Ammien nous apprend

p. 469. qu'aprés la mort de Valens, les Gots & les autres Barbares,

entre leſquels eſtoient les Taïfales peuples extrémement impudiques, ravageoient ſans aucune reſiſtance toutes les provinces de l'Illyrie juſqu'au pied des Alpes Juliennes; & il ne falloit pas ſe promettre d'eux qu'ils épargnaſſent ny le violement des vierges, ny le maſſacre des enfans, ny aucune ſorte de violences.

Mais Satyre au lieu de s'arreſter à Rome par ces remontrances que luy fit Symmaque, ſe contenta de luy répondre que c'eſtoit cela meſme qui l'obligeoit de ſe rendre promptement à Milan, parce qu'il ne vouloit pas laiſſer ſon frere tout ſeul dans un temps ſi perilleux. Il s'y rendit donc en diligence, ſans que la ſaiſon de l'hyver fuſt capable de le détourner de l'execution de ſon deſſein; & il fit voir qu'il ſe ſoucioit auſſi peu de la rigueur du froid, que des dangers qu'on avoit taſché de luy faire craindre.

CHAPITRE XV.

Mort de Satyre. Affliction de S. Ambroiſe.

AUTANT que noſtre Saint reſſentit de joye de l'heureux retour de ſon frere que Dieu avoit garanti de tant de perils dans ce grand voyage d'Afrique, autant fut-il obligé de reconnoiſtre que les plus douces & les plus aimables conſolations de cette vie ſont de tres courte durée. Le voyant ſauvé des incommoditez de la mer, & échappé du naufrage, il ne croyoit pas qu'aucun accident fuſt capable de le luy ravir. Mais la prompte mort de ce cher frere trompa tellement ſes eſperances, & ſuivit de ſi prés ſon retour, qu'il ſembloit que Dieu ne luy euſt conſervé la vie qu'afin qu'il vinſt expirer entre les bras de ſon frere. *Ambroſ. de obitu Satyri.*

Quoyque noſtre Saint l'euſt preſſé de faire un teſtament, il n'en fit rien, de peur de bleſſer en quelque choſe les inclinations de ſon frere, ou de témoigner qu'il eſtoit capable d'avoir d'autres veües & d'autres ſentimens que luy. Il ſe contenta en le faiſant heritier de tout ſon bien de luy recommander quelques perſonnes qu'il aimoit, & de le prier de donner aux pauvres ce qu'il trouveroit juſte & raiſonnable. Mais c'eſtoit aſſez dire à S. Ambroiſe. Car ce ſaint Prélat jugea auſſi-toſt qu'il eſtoit juſte de diſtribuer aux pauvres tout ce qu'il avoit de bien, s'en conſiderant non comme l'heritier,

mais comme le ſimple diſpenſateur, & donnant encore à ſon frere la gloire d'un deſintereſſement ſi extraordinaire.

L'extréme tendreſſe qu'il avoit pour luy l'empeſchoit de pouvoir retenir ſes larmes en le voyant mourir. Mais Satyre tâchoit de le conſoler, & luy témoignoit qu'il ne s'affligeoit pas de mourir, mais de le voir ſi triſte & ſi abbatu. Aprés qu'il eut rendu l'ame, il luy ferma luy-meſme les yeux, & trouva ſa conſolation à s'acquitter de ce devoir de la pieté Chrétienne. Mais la douleur publique fut encore un plus grand ſoulagement de ſon affliction particuliere. Car Satyre fut pleuré generalement de tout le monde, & particulierement des pauvres dont les larmes eſtoient conſiderées par noſtre Saint comme l'expiation de ſes pechez. Ce qui le conſola davantage fut qu'il crut que Dieu l'avoit accepté comme une hoſtie, qui appaiſoit ſa colere, & qui détournoit les maux dont ſa juſtice menaçoit les hommes. Car il avoit toûjours ſouhaité dans l'ardeur de ſon zele Apoſtolique, que ſi la juſtice divine avoit à faire ſouffrir quelque chaſtiment ou à luy, ou à l'Egliſe, elle le fiſt plûtoſt tomber ſur luy & ſur ſa famille que ſur les autres. C'eſt pourquoy il ſe croyoit redevable à Dieu d'avoir accepté la vie de ſon frere, & ſe promettoit que cette affliction particuliere ſeroit le remede des maux publics. Et de plus il ne croyoit pas devoir tant pleurer la mort de ſon frere, ſçachant que ſa pieté n'avoit pû mourir avec luy. Ainſi quelque violente que fuſt ſa douleur, il eut aſſez de force pour en reprimer ou du moins pour en ſuſpendre les mouvemens, & pour porter luy meſme au tombeau le corps de ſon frere.

Mais il eut une peine extréme à moderer la triſteſſe dont il eſtoit accablé dans l'éloge funebre qu'il fit de luy à ſon enterrement; & ceux qui le liſent en ſont touchez d'une ſi ſenſible compaſſion qu'ils croyent y entendre preſque autant ſes larmes que ſes paroles. Il en fit ſa déclaration publique quelque temps aprés, en diſant qu'il avoit accordé quelque choſe à ſon inclination, de peur qu'en appliquant ſur ſa playe encore fraîche & comme ſaignante des remedes trop violens, cela ne ſerviſt qu'à irriter & à aigrir davantage ſa douleur plûtoſt qu'à adoucir ſes maux. Outre qu'il avoit ſouvent adreſſé ſon diſcours à ſon frere, & qu'eſtant touché de la preſence & de la veüe de cét objet ſi lamentable il n'avoit

De fide Reſurrect. p. 21.

point jugé hors de propos de relâcher tant soit peu l'affection naturelle qui se nourrit & s'augmente par les larmes, & s'adoucit par les pleurs, au lieu qu'une tristesse morne & stupide ne sert qu'à l'enraciner davantage dans le fond du cœur. Car la pieté chrétienne est tendre & delicate de sa nature, elle n'affecte rien d'extraordinaire & de sauvage, & n'aime rien de tout ce qui est dur & impitoyable.

Il reléve extraordinairement le merite & les vertus de son frere dans cét éloge; & l'Eglise a autorisé les loüanges qu'il luy donne en l'honorant au nombre des Saints le 17. de Septembre. Que si le jour de sa feste est aussi celuy de sa mort, & qu'il soit revenu à Milan durant l'hyver, comme nous avons remarqué, il faut qu'il soit demeuré environ six mois avec son frere depuis son retour d'Afrique; & cela peut estre assez vray-semblable, puisque ce temps pouvoit ne paroistre qu'un jour à un amour aussi ardent qu'estoit celuy de S. Ambroise. En fixant aussi sa mort au 17. de Septembre, il y a apparence que c'estoit plûtost cette année que la suivante. Car Valens estant mort le 9. d'Aoust, les Gots demeurerent maîtres de la campagne dans l'Illyrie jusqu'à ce qu'ils furent arrestez par la victoire que Theodose remporta sur eux peu de jours avant que d'estre fait Empereur, & ainsi au commencement de 379. Car il fut fait Empereur dés le 19. Janvier de cette année.

Dungale auteur celebre du IX. siecle, qui a écrit pour la deffense du culte des images contre Claude Archevesque de Turin sous le regne de Louïs le Debonnaire, témoigne que S. Ambroise fit enterrer son frere Satyre à la gauche de saint Victor Martyr celebre à Milan, & composa son Epitaphe en quatre vers qui portent qu'il l'avoit mis à la gauche du Martyr afin que ce sang sacré penetrast jusques à son frere & lavast ses cendres. Cette Epitaphe est le seul endroit que je sçache de l'antiquité où Satyre est appellé Urane.

Sept jours aprés le celebre enterrement de ce cher frere, S. Ambroise estant retourné à son tombeau pour y faire le service ordinaire du 7e. jour, prononça devant le peuple un second discours sur le sujet de sa mort, non plus pour exprimer sa douleur par des plaintes & par des larmes, mais pour s'en consoler par l'esperance de la resurrection dont il traite fort au long. *Idem de fide Resurrect.*

Il marque expreſſément qu'il mit ce diſcours par écrit, & il le qualifie meſme un livre auſſi-bien que le précedent. On voit par pluſieurs autres endroits de ſes ouvrages qu'il avoit accoûtumé d'en uſer ainſi, & qu'aprés avoir prononcé des Sermons devant le peuple, il en faiſoit des livres en y ajoûtant ce qu'il jugeoit à propos. Et c'eſt ce qui fait que ſes Traittez ont tout enſemble la forme de Sermons & celle de livres. Le Saint dans l'explication qu'il a faite du premier Pſeaume de David, cite apparemment cét ouvrage en parlant des livres qu'il a faits de la Conſolation & de la Reſurrection. S. Auguſtin s'eſt auſſi ſervi de l'authorité de ce livre pour preſſer Pelage qui faiſoit profeſſion de conſiderer S. Ambroiſe entre les Peres latins, & de luy déferer plus qu'à aucun autre ; & il le produit contre luy ſous le titre d'ouvrage de la Reſurrection.

Id. in Pſal. 1. p. 668.

Aug. l. 2. de Peccat. Orig. c. 41.

Noſtre Saint finit ce Traitté par des paroles édifiantes, & pleines de conſolation pour tous les fideles. Car aprés avoir établi ſolidement la doctrine de la Reſuerection, il proteſte de vouloir vivre & mourir dans cette croyance. » C'eſt mon avantage, dit-il, de croire cette verité. C'eſt » mon plaiſir de me nourrir de cette eſperance. Ce me ſe- » roit un ſupplice de ne la point croire, & ce m'eſt une gra- » ce de l'eſperer. Que ſi je ſuis dans l'erreur en ce que je » croy qu'aprés ma mort j'aime mieux eſtre dans la ſocieté » des Anges, que dans la compagnie des beſtes, cette erreur » m'eſt tres agreable ; & je ne ſouffriray jamais d'eſtre privé » de ce ſentiment tant que je vivray. Car quelle eſt la con- » ſolation qui me reſte ſinon, mon frere, de venir à vous dans » peu de temps, & que voſtre ſortie hors du monde ne cau- » ſera point en nous une longue ſeparation & un long divorce, » & que voſtre interceſſion auprés de Dieu me procurera l'a- » vantage de m'attirer plus promptement auprés de vous » dans l'ardeur extréme que je reſſens de m'y rejoindre ? Et » en effet y a-t-il quelqu'un dans le monde qui ne doive » ſouhaitter ſur toutes choſes que ce corps corruptible ſoit » reveſtu de l'incorruptibilité, & que ce corps mortel ſoit » reveſtu de l'immortalité, afin que nous qui ſuccombons » preſentement ſous la fragilité de ce corps peſant & periſſa- » ble, nous nous mettions en eſtat de ne pouvoir plus crain- » dre la mort en nous élevant au deſſus de la nature ? Mais

il

il faut revenir à Rome & voir la ſuitte de la perſecution du Pape Damaſe.

CHAPITRE. XVI.

Damaſe accuſé par Iſaac eſt abſous par Gratien, & par le Concile de Rome.

DURANT les cinq mois qui ſe paſſerent depuis la mort de Valens juſqu'à l'élection de Theodoſe, Gratien eſtant demeuré ſeul maiſtre de tout l'Empire avec Valentinien ſon frere & ſon pupille, ſe ſervit de toute ſon authorité pour rendre la paix à l'Egliſe d'Orient, en rappellant les Prelats Orthodoxes que Valens avoit bannis. Mais en rendant cette juſtice à l'Egliſe, il ne la luy voulut pas faire qu'avec quelque ménagement, & crut que c'eſtoit aſſez pour lors de la remettre en liberté, ſans faire encore aucune peine aux Ariens, ny aux autres Heretiques qui dominoient dans l'Orient.

Cependant Damaſe gouvernoit toûjours l'Egliſe Romaine; mais il n'avoit pas chez luy le repos qu'il taſchoit de procurer aux autres. Dés le commencement de l'année il avoit donné une marque, ſinon de ſon authorité, au moins de ſon affection pour la Foy & pour l'Egliſe, en accompagnant d'une lettre fort avantageuſe Pierre Archeveſque d'Alexandrie, qui retournoit prendre poſſeſſion de ſon ſiége où ſon peuple le rappelloit. C'eſtoit une ſenſible conſolation à Damaſe de donner à un Prelat injuſtement perſecuté, la meſme protection que Jules ſon predeceſſeur avoit autrefois donnée à S. Athanaſe dans une ſemblable rencontre en l'année 349. Mais la joye qu'il avoit de voir les autres Eveſques rétablis dans leur dignité, eſtoit accompagnée du déplaiſir de ſe voir continuellement troublé dans la ſienne par la faction d'Urſin. Outre les peines que ces ſchiſmatiques luy avoient cauſées dans les premieres années de ſon Pontificat, ils ſubornerent contre luy un Juif nommé Iſaac, qui non ſeulement avoit ſuivi les ſuperſtitions de ceux dont il avoit tiré la naiſſance, mais qui ayant fait durant quelque temps profeſſion de la Religion Chrétienne, profana les divins Myſteres en retournant à la Synagogue. Ayant jetté les yeux ſur cét homme comme ſur un digne

Append. Cod. Theod.

inſtrument de leur fureur, ils le pouſſerent à former une conſpiration contre la teſte de Damaſe, & à inventer mille fourberies ſur ce ſujet, pour répandre le ſang des innocens, & dépoüiller l'Egliſe de la pluſpart de ſes miniſtres en les occupant à deffendre leur Eveſque, ou en les faiſant arreſter ſous pretexte d'inſtruire ſon procés, ou en les rendant eux-meſmes complices du crime dont on l'accuſoit, & qui n'eſt point exprimé.

Ils avoient pour but par cette accuſation de Damaſe, de le rendre luy meſme partie, & de luy oſter l'autorité de juger les autres ſelon le devoir de ſa charge & l'ordre qu'il en avoit receu de l'Empereur. Mais Dieu qui éclaire les Rois, & regne abſolument dans leur cœur, découvrit leurs artifices à Gratien par une ſecrete inſpiration. Cét Empereur rompit toutes leurs machines, & ce fut apparemment en évoquant à ſa perſonne cette cauſe qui avoit d'abord eſté portée devant les Juges ſeculiers. L'innocence de Damaſe fut reconnuë publiquement par le jugement que ce Prince prononça en ſa faveur. Son integrité receut les loüanges qu'elle meritoit; & Iſaac ne pouvant prouver les crimes dont il s'eſtoit rendu dénonciateur contre luy, y trouva la juſte punition de ſes calomnies, ayant eſté relégué aux extremitez de l'Eſpagne.

Urſin à qui Valentinien avoit laiſſé vers l'an 371. la liberté d'aller où il voudroit, à l'exception des provinces ſuburbicaires, & qui troubloit l'Egliſe de Milan au commencement de 376. ainſi que nous avons rapporté, fut auſſi relégué à Cologne dans les Gaules par le jugement de Gratien; & il fallut uſer contre luy de cette précaution, de peur qu'il ne troublaſt l'Egliſe tout de nouveau par ſon inquietude ordinaire. Ce ſchiſmatique n'oublia rien pour faire par le moyen de ſes partiſans, ce qu'il ne pouvoit par luy-meſme dans l'éloignement où il eſtoit de la Cour de l'Empereur. Il employa plûtoſt de longues & de frequentes importunitez, que des prieres reſpectueuſes pour obtenir de luy une audience de laquelle il ſe promettoit toutes choſes. Mais aprés l'avoir obtenuë, tout le fruit qu'il en recueillit fut que Gratien fit paroiſtre qu'il ne l'avoit écouté que pour le porter à abandonner ceux qui le ſuivoient, & à quitter le parti dont il eſtoit chef.

On ne peut pas dire assurément quelle fut la fin de l'accusation d'Isaac. Mais il paroist tout à fait probable que Damase ne se contenta pas d'avoir évité les piéges & les poursuites des hommes, qu'estant absous par Gratien il ne crut pas qu'une justification de cette nature dust suffire à un Evesque; & qu'il se soûmit encore luy mesme au jugement des Prelats. Il estoit persuadé qu'on ne pourroit plus douter de son innocence quand elle seroit reconnuë authentiquement par un Tribunal dont le jugement est d'autant plus severe, que ceux qui y sont établis ne se contentent pas des preuves que peut alleguer un accusateur, mais regardent encore davantage les mœurs & la conduite de l'accusé. Car ce Pape consideroit que si le jugement de l'Empereur & la pureté de sa conscience mettoient sa personne hors de tout danger, ce seroit neanmoins une tache à la Religion qu'un calomniateur pust encore déchirer ses Ministres par des accusations qui auroient toûjours quelque couleur & quelque apparence de verité, tant qu'il n'auroit point esté declaré innocent par le jugement des Evesques qui sont les Juges naturels de ces sortes de jugemens.

Cela se fit vray-semblablement dans le Concile de Rome tenu comme nous verrons à la fin de cette année; puisque la lettre que nous en avons, dit qu'on ne doit point recevoir pour accuser des Evesques ny un ennemi, ny un calomniateur, ny des hommes de la qualité de ceux que l'on avoit vû depuis peu se rendre dénonciateurs; ce qui paroist tout à fait se rapporter à l'histoire d'Isaac, qui fut l'un des principaux sujets de cette lettre, quoyqu'il n'en fust pas l'unique matiere, ainsi que nous allons voir.

Il faut avoüer que l'insolence de la calomnie monte bien haut, puisque la Tiare mesme des plus saints Papes n'est pas exempte de ses atteintes. Et Dieu le permet ainsi dans l'ordre de sa sagesse, afin que ceux qui sont établis dans les plus sublimes dignitez de l'Eglise ne croyent pas legerement les crimes que l'on impose aux Ministres inferieurs, quand la reputation qu'ils s'estoient acquise dans le monde avoit long-temps esté soûtenuë par l'innocence de leur vie. Damase qui estoit assis sur le siége de S. Pierre trouvoit sa force & l'évidence de sa justification dans la soûmission volontaire qu'il rendoit aux loix de l'Eglise; & la persecution

que luy faiſoient ſes ennemis & ſes calomniateurs, ne luy eſtoit pas ſeulement avantageuſe pour luy faire remporter la couronne de la patience; mais elle luy ſervoit auſſi à le rendre plus retenu lorſque l'on portoit juſques à ſon Tribunal l'accuſation des Preſtres.

CHAPITRE XVII.

Troubles excitez dans l'Egliſe par les Eveſques de Parme & de Pouzoles, par Reſtitute & par Claudien Donatiſtes. Lettre du Concile de Rome à Gratien qui reſcrit à Aquilin. Incurſion des Lombards.

Append. Cod. Theod. p. 90. 91. QUOYQUE Valentinien euſt ordonné, ainſi que nous avons vû, que les Eveſques ſeroient jugez par celuy de Rome; neanmoins les Magiſtrats qui eſtoient chargez de l'execution de cette Ordonnance n'agiſſoient point en cela avec la vigueur & la vigilance que leur miniſtere *p. 82.* demandoit. Urſin quelque relégué qu'il fuſt à Cologne, avoit toûjours ſon intrigue & de puiſſans partiſans. Ceux qu'il avoit Ordonnez ſollicitoient ſecretement de ſa part les perſonnes les plus mépriſables & les plus viles; & l'exemple de leur révolte animoit quelques méchans Eveſques, qui par un attentat temeraire, & par un mépris profane ne ſe mettoient pas en peine du jugement de Damaſe. Deſorte que ſe voyant condamnez par ce Pape, ou prés de l'eſtre à cauſe de leurs crimes, ils s'aſſuroient à prix d'argent de la conſpiration d'une populace dévoüée à tous leurs excés; contraignoient les Juges de ſe retirer en les menaçant de les tuer; & ainſi ſans ſe mettre en peine de ceux qui devoient prendre connoiſſance de leurs affaires, ou leur ayant fait prendre la fuitte, ils ſe conſervoient le Sacerdoce par le violement des loix.

p. 83. Celuy qui tenoit l'un des premiers rangs dans cette inſolente faction eſtoit l'Eveſque de Parme, qui ayant eſté condamné dans le Concile de Rome, c'eſt à dire vray-ſemblablement par celuy qui y fut tenu en 377. contre les Apollinariſtes, demeuroit toûjours neanmoins dans ſon Egliſe, qu'il tourmentoit nonobſtant ſa dépoſition; & meſme il ſemble qu'il cauſoit du trouble dans Rome, parce que Parme pou-

voit estre alors du Vicariat de Rome, & mesme de sa Metropole, si neanmoins il n'y a pas de faute dans le nom. p. 92. Eclaircis. 1.

D'un autre costé Florent de Pouzoles, que nous avons vû dépose à Rome par la sentence des Evesques premierement, & ensuite par celle de l'Empereur à qui il avoit eu recours, estant rentré secretement dans Pouzoles, & s'estant emparé de l'Eglise, avoit excité beaucoup de seditions dans la ville, qui estoient le fruit des assemblées illicites qu'il y tenoit, & de la malignité avec laquelle il avoit corrompu ceux du peuple qui avoient assez peu de lumiere pour le suivre. p. 92. 93.

Dans ce mesme temps Restitute Evesque d'Afrique, au lieu de répondre devant les Evesques de sa province selon l'ordre qu'il en avoit de l'Empereur, avoit assemblé une troupe de gens cruels & violens pour éviter un jugement qui ne luy pouvoit estre favorable. p. 83.

Ce n'estoit pas là les seuls scandales qui divisoient l'Eglise Romaine, & affligeoient les Evesques d'Italie. Quoyque les Empereurs eussent souvent employé toute leur autorité pour réprimer les Donatistes, neanmoins leur parti subsistoit encore, & s'estant glissez jusques dans Rome, quoyqu'en petit nombre, ils y avoient acquis le nom de *Montagnars ou Rochistes*, parce qu'ils avoient commencé à y avoir une Eglise sur une montagne. Optat. Milev. vii. l. 2.

Comme les Donatistes d'Afrique avoient accoûtumé de leur envoyer des Evesques pour leur en Ordonner un, ou de leur en envoyer d'Afrique un tout Ordonné, ils pratiquerent la mesme chose en ce temps-là. Car aprés Lucien, qui estoit leur quatriéme Evesque à Rome, Claudien dont parle S. Optat, fut choisi par ces schismatiques pour estre aussi envoyé à Rome en cette mesme qualité. Dés que l'Empereur en fut averti, il ordonna qu'on l'en chassast promptement, & qu'on le renvoyast en Afrique, qui estoit le lieu de sa naissance. Mais quoyqu'on l'eust souvent mis en prison pour l'obliger de s'en aller; neanmois il s'opiniâtroit à y vouloir demeurer, & continuoit non seulement à profaner par son Bapteſme illegitime ceux qui n'avoient pas encore participé aux Mysteres de nostre Religion, mais aussi à corrompre par un crime beaucoup plus énorme ceux qui les avoient déja receus. Car il les baptisoit une seconde fois, & donnoit pour cela de l'argent aux pauvres, Aug. Ep. 165. Id. de Haref. 69. Append. Cod. Theodos.

afin qu'en vendant leur ame & leur conscience ils souffrissent qu'on les baptisast.

L'obligation que tous les Evesques d'Italie avoient de remedier à tous ces maux, les obligea de s'assembler à Rome en fort grand nombre de tous les endroits de l'Italie, à écrire à Gratien pour luy representer ces desordres, & à le supplier de faire executer l'ordre que luy mesme avec son pere avoit donné que les Evesques fussent jugez par celuy de Rome, & non par les Magistrats seculiers.

Il y a bien de l'apparence que l'Empereur n'avoit prétendu autre chose que d'autoriser à l'égard du Pape les Canons de l'Eglise qui rendent le Metropolitain juge avec son Concile des Evesques de sa province dans les causes Ecclesiastiques; & peut-estre seulement qu'il luy avoit encore attribué la connoissance des causes civiles qui concernoient les Ecclesiastiques de sa province. Mais il est certain que le Concile de Rome, dont nous parlons, tâche d'étendre plus loin l'autorité du Pape. Car il prie Gratien d'ordonner que ceux qui seront condamnez par le jugement du Pape ou des autres Evesques Catholiques, & qui voudront demeurer dans leur Eglise aprés cette condamnation, soient bannis de leur Evesché; & que ceux qui ne voudront point comparoistre devant les Evesques où ils auront esté citez, seront contraints par le Prefet d'Italie ou par son Vicaire de venir à Rome; Que si l'Evesque accusé est dans des provinces éloignées, il soit contraint par les Juges des lieux de comparoistre devant son Metropolitain, ou si le Metropolitain luy est suspect, il puisse appeller au Pape ou au Concile de quinze Evesques voisins. Mais que si l'accusé est luy mesme Metropilitain, il soit obligé de venir luy mesme à Rome, ou de comparoistre devant ceux que l'Evesque de Rome aura nommez pour estre ses juges; & que ceux qui auront esté condamnez de cette sorte demeurent en repos sans avoir la faculté de se pourvoir autre part.

Le Concile represente aussi que le Pape est relevé au dessus des autres Evesques par la prérogative du siége Apostolique, quoyqu'il leur soit égal pour le ministere de l'episcopat; & sur ce fondement il demande pour luy en particulier qu'il ne soit pas assujetti aux Juges publics, puis que les autres Evesques avoient esté exemptez de leur jurisdiction;

mais qu'il puiſſe répondre devant le Concile, ou que l'Empereur ſe reſerve à luy meſme la connoiſſance de ce qui le regardera, laiſſant aux Juges ordinaires l'inſtruction des faits, mais non l'autorité de prononcer.

On ne ſçait pas ce que Gratien récrivit au Concile. Mais nous avons un Reſcrit de l'Empereur adreſſé au Vicaire Aquilin où reprenant la pluſpart des faits de la lettre du Concile, aprés avoir blaſmé fort rudement le peu de ſoin qu'avoient les Officiers de faire executer les loix Imperiales, il confirme abſolument le Reſcrit envoyé à Simplice en 374. ordonne ſous de grandes peines que l'Eveſque de Parme, Florent de Pouzoles, Claudien le Donatiſte, & tous ceux que les Conciles avoient condamnez comme perturbateurs de la Religion, ſeront chaſſez de leur Dioceſe, & bannis à cent mille de Rome. Il confirme tout ce que le Concile luy avoit demandé touchant le jugement des Eveſques, ajoûtant au jugement du Pape que c'eſt celuy qu'il aura rendu avec le conſeil de cinq ou de ſept Eveſques. Il finit par une défenſe de recevoir des perſonnes infames à ſe rendre dénonciateurs contre les Eveſques, & que ceux qui auront eſté condamnez ſeront bannis ſeulement de leurs Egliſes; mais il ne parle nullement de ce que le Concile avoit demandé pour le Pape en particulier. *Append. Cod. Theod. p. 90. 96. Baron. an. 381.*

Cette lettre du Concile eſtant adreſſée à Gratien & à Valentinien, & le Reſcrit à Aquilin portant auſſi les meſmes noms ſans parler ny de Valens, ny de Theodoſe, nous oblige à mettre cette lettre en ce temps-cy, où il n'y avoit point d'autres Empereurs que ceux qui y ſont exprimez. *Edaincſſ. 2.*

S. Proſper remarque ſur cette année que les Lombards venus de l'extremité de l'Allemagne, & de la grande iſle de Scandinavie pour chercher de nouveaux païs ſous la conduite d'Iborée & Ajon leurs chefs, vainquirent premierement les Vandales.

CHAPITRE XVIII.

Gratien accorde à Pallade la convocation d'un Concile à Aquilée.

GRATIEN eſtant à Sirmich, & y ayant declaré Auguſte le 19. de Janvier le grand Theodoſe en la maniere que nous avons rapportée dans la vie de S. Gregoire de Nazianze, c'eſt à dire s'eſtant déchargé ſur luy de tout l'Empire de l'Orient qu'il augmenta meſme de la Macedoine & de la Grece, ce jeune Prince ne laiſſa pas de s'appliquer aux affaires de l'Egliſe encore qu'il fuſt extraordinairement occupé du ſoin de celles de l'Empire, qui eſtoient alors dans l'eſtat le plus funeſte que l'on euſt vû depuis long-temps.

Ambroſ. Ep. 3. Depuis le pas de Sucques, qui diviſoit l'Empire d'Orient de l'Occident, juſques à l'Ocean, tout l'Occident ſe trouvoit uni par une meſme foy & une meſme communion. Il y avoit ſeulement deux perſonnes dans un coin de la Dace inferieure & de la Miſie qui troubloient cét accord par leur hereſie. C'eſtoit les Eveſques Pallade & Secondien dont on ne marque point le ſiége, mais que l'on ſçait avoir eſté ſectateurs de l'hereſie d'Arius, & encore plus pourris & plus corrompus par leur perfidie & l'impureté de leurs ſentimens que par le grand nombre de leurs années. L'antiquité nous fournit un Secondien Preſtre d'Illyrie dont il eſt parlé en l'an 366. parmi les Miniſtres d'Urſace & de Valens de Murſe. Pallade avoit eſté l'un des diſciples de Photin, Ordonné par les Photiniens, & condamné avec eux peut-eſtre en l'an 351. Mais quoyqu'il y ait un Pallade nommé entre les Eveſques Ariens à qui Germine de Sirmich rendoit raiſon de ſa foy en 366. il eſt certain neanmoins que c'eſt plûtoſt l'autre Pallade auſſi Eveſque d'Illyrie dont Valens & Urſace défendoient la cauſe contre Germine de Sirmich, dont les Clercs, diſoit-il, l'avoient outragé contre Cajus celebre Arien d'Illyrie.

Hilar adv. Arian. Ambroſ. Conc. Aquil.

Id. l. 2. de fid. c. 4. Quoyque S. Ambroiſe parle de ce Pallade comme de l'un des principaux chefs de l'Arianiſme, neanmoins il avoit l'effronterie de dire qu'il ne ſçavoit qui eſtoit Arius, & qu'il n'eſtoit

n'eſtoit pas du nombre de ſes ſectateurs. Et comme toutes ces proteſtations n'empeſchoient pas qu'on ne le traittaſt d'Arien, il s'en plaignoit hautement, & s'adreſſa meſme à l'Empereur lorſqu'il eſtoit à Sirmich pour luy demander qu'il fiſt aſſembler un Concile de toutes les provinces de l'Empire, meſme de celles de l'Orient qu'il pretendoit eſtre de ſon parti, en ſorte que ce fuſt un Concile general. Les Prelats Catholiques conſentoient que Gratien fuſt luy-meſme l'arbitre de la diſpute; mais cét Empereur ſçachant que les Eveſques ſont les veritables interpretes des Ecritures, il renvoya à leur jugement la connoiſſance de ce differend. Il marqua Aquilée pour le lieu du Concile que les Eveſques luy avoient demandé, aſſurant Pallade qu'il avoit commandé aux Eveſques de chaque Dioceſe d'y venir. Mais S. Ambroiſe qu'il conſideroit comme un Eveſque illuſtre & par le merite de ſa vie & par les graces qu'il avoit receuës de Dieu, luy remontra qu'il n'eſtoit pas raiſonnable que pour un fort petit nombre de provinces, dont il s'agiſſoit, on engageaſt un ſi grand nombre de Prelats à la fatigue d'un ſi long voyage, & que luy & les autres Eveſques d'Italie ſuffiſoient pour répondre à tout ce qu'on voudroit objecter.

Gratien ſuivant cét avis exempta de venir au Concile les perſonnes âgées ou foibles de corps, ou incommodées de pauvreté. Il ordonna donc que tout le monde pourroit y venir ſans y contraindre perſonne, comprenant ſans doute les Heretiques dans cette permiſſion. Nous n'avons que le commencement d'une lettre qu'il écrivit à S. Valerien d'Aquilée ſur le ſujet de cette ſeconde convocation; & nous y voyons la révocation qu'il fait de l'ordre qu'il avoit donné aux Eveſques de ſe rendre à ce Concile, ſans marquer ce qu'il ordonnoit de nouveau. Mais ſi nous en jugeons par l'évenement, il paroiſt qu'en voulant faire un Concile general de l'Occident, il voulut qu'il fuſt compoſé des Eveſques du Vicariat d'Italie & des députez des autres provinces d'Occident, avec liberté à tous les autres de s'y trouver s'ils vouloient, ſans en excepter meſme les Eveſques d'Orient, à qui le Préfet d'Italie en écrivit.

Nous ſommes obligez de mettre la convocation de ce Concile en l'an 379. parce que nous ne voyons point que

Gratien ait eſté à Sirmich depuis ce temps-là ; ſi ce n'eſt peut-eſtre dans une Loy datée de Sirmich le 8. Septembre 380. Mais outre que ces dates de Loix ne ſont point d'une fort grande autorité, on voit que cette Loy eſt attribuée à Valentinien I. & à Valens, ce qui ne convient nullement à l'an 380. Cependant le Concile d'Aquilée ne fut aſſemblé que deux ans aprés cette ſeconde convocation ; ſoit que Gratien ait voulu prendre beaucoup de temps pour l'aſſembler à cauſe des guerres qu'il avoit alors ſur les bras, & qui luy en oſtoient la liberté ; ſoit que S. Ambroiſe l'ait retardé de quelque temps, comme Pallade le luy reprocha dans le Concile. Mais il eſt certain que dés l'année ſuivante on ſçavoit & à Conſtantinople & à Rome qu'il ſe devoit tenir un Concile à Conſtantinople, ce qui fait voir que l'on avoit alors perdu la penſée d'en tenir un à Aquilée qui fuſt compoſé de l'Orient & de l'Occident tout enſemble. Il faut donc reſerver à ce temps là à rapporter la ſuitte de cette hiſtoire, & voir dans l'ordre des temps l'affermiſſement du grand credit de noſtre Saint ſur l'eſprit de l'Empereur.

Gregor. Carm. 1. Ep. ad Cled.

CHAPITRE XIX.

S. Ambroiſe écrit trois autres livres ſur la Foy. Il Ordonne Aneme Eveſque de Sirmich.

Zoſ. l. 4.

APRES que Gratien eut confié l'Empire de l'Orient à Theodoſe, il s'en retourna dans les Gaules pour les deffendre contre les ravages des Allemans, & des autres peuples qui habitent le long du Rhein. En revenant donc d'Illyrie, il écrivit de ſa main Royale à S. Ambroiſe une lettre toute pleine de pieté & d'humilité, par laquelle il luy mandoit de le venir trouver pour l'inſtruire encore de la verité, dont neanmoins il eſtoit tres fermement perſuadé ; & il témoigna ne pas deſirer ſa preſence & ſon entretien par un eſprit de conteſtation & de diſpute, ou par aucun deſir de parler de Dieu plûtoſt que de l'adorer, & de l'embraſſer en eſprit ; mais dans le ſeul deſſein de luy ouvrir plus particulierement ſon cœur, afin d'y faire entrer plus profondément la connoiſſance des divins Myſteres. Il le prioit de

Ambroſ. de fide p. 112.

luy envoyer une seconde fois le Traitté qu'il avoit fait sur la Divinité du Fils, & d'y ajoûter quelque chose pour prouver celle du S. Esprit.

Une lettre si obligeante toucha sensiblement le cœur paternel de S. Ambroise, qui ne pouvoit estre que tres edifié des saints mouvemens que ce jeune Prince avoit pour son salut, & du respect qu'il remarquoit en luy pour la connoissance de nos Mysteres. Et quoyqu'il ne manquast pas de volonté pour venir au devant de luy, il luy declara qu'il n'en avoit pas eu la hardiesse. Il se contenta donc de luy récrire pour le remercier de sa lettre, à qui il donna de grandes loüanges, mais sans flatterie. Il s'excusa neanmoins pour lors d'écrire sur la Divinité du S. Esprit, ne luy envoyant que les deux premiers livres sur la Foy; ce qui montre qu'il n'avoit pas encore composé les trois autres; & il promit de l'aller trouver le plûtost qu'il pourroit.

Le Cardinal Baronius croit que le Saint ne manqua point d'executer cette promesse. Mais si nous recevons l'autorité du Code, il faut dire que Gratien le prévint en venant luy mesme à Sirmich, d'où nous avons une Loy datée du 3. Aoust, que l'on peut regarder apparemment comme un fruit de la pieté de S. Ambroise en quelque endroit qu'elle ait esté donnée. *Cod. Theod. 16. t. 5.* Car Gratien ayant esté obligé l'année précedente d'accorder la liberté à toutes les sectes à cause de celles qui dominoient dans l'Orient, comme nous avons rapporté dans un autre ouvrage, il casse par cette derniere Loy celle qu'il avoit donnée à Sirmich, & deffend generalement à tous les Heretiques de prescher leur Dogme, sur tout à ceux qui rebaptisoient, c'est à dire aux Donatistes & aux Ariens. *Vie de S. Greg. de Naz.*

Cependant Gratien ayant témoigné à nostre Saint qu'il attendoit encore quelque ouvrage de sa façon, & les Heretiques ayant fait quelques objections contre ses deux premiers livres sur la Foy, il se crut obligé de s'expliquer plus au long, de peur que les ennemis de l'Eglise ne fissent passer son silence pour un effet d'impuissance & de foiblesse. C'est ce qu'il fait dans ses trois derniers livres sur la Foy, qui semblent estre écrits particulierement contre Pallade & Secondien, qui, comme nous avons dit, suivoient la do-

ctrine des Ariens, & en rejettoient neanmoins le nom, parce qu'il eſtoit devenu trop odieux. Il y remarque qu'on l'avoit repris d'avoir parlé, quoyqu'en paſſant, & en un ſeul mot, des fables de l'Hydre & de Scylla; & il s'en juſtifie par l'exemple de S. Paul, qui cite quelques vers des poëtes grecs, & par ceux d'Iſaye, & de Jeremie qui ont parlé des Sirenes. Il cite luy meſme en plus d'un endroit ſes cinq livres de la Foy; & ils ont auſſi eſté citez par Vincent de Lerins, & par Leon de Byzance.

Ambroſ. l. 1. de Spir. Sancto. c. 10. L. 3. in Luc.

Aneme de Sirmich ayant eſté l'un des principaux Eveſques qui compoſerent le Concile d'Aquilée, il eſt tres probable que ce Saint eut une tres grande part à ſon élection qui arriva en 380. La ville de Sirmich eſtoit alors la capitale de l'Illyrie Occidentale. Mais comme les grandes Egliſes eſtoient ordinairement les plus briguées en ce temps-là, & par conſequent eſtoient ſujettes à avoir de mauvais Eveſques, elle eſtoit tombée malheureuſement entre les mains de l'hereſiarque Photin, qui en ayant eſté chaſſé en 351. on luy donna pour ſucceſſeur Germine l'un des principaux chefs des Ariens, quoyqu'en l'an 368. il ait ſemblé ſe deſunir d'Urſace, de Valens, & des autres purs Ariens d'Illyrie, pour ſe réduire au parti des Semiariens.

Vie de S. Athanaſe.

On ne ſçait pas quel fut depuis ce temps-là l'eſtat & le gouvernement de cette Egliſe. Mais le ſiége Epiſcopal y eſtant venu à vaquer vers le temps que nous rapportons, l'Imperatrice Juſtine mere du jeune Valentinien, qui eſtoit, ce ſemble, à Sirmich meſme, ſouhaittoit extrémement d'y faire Ordonner un Eveſque par les Ariens. Et S. Ambroiſe y vint au contraire pour y établir un Catholique. Ceux qui ont voulu que ce lieu fuſt de ſa juriſdiction, n'en apportent aucun fondement legitime. Et il y a grande apparence qu'il ne vint à Sirmich que pour l'obligation qu'ont tous les Eveſques de procurer autant qu'il leur eſt poſſible, le bien de toute l'Egliſe, ſans avoir beſoin dans les cas extraordinaires d'autre juriſdiction que de celle de leur charité, & du caractere Epiſcopal, qui les rend peres de tous les fideles. Il pouvoit auſſi y avoir eſté appellé par les Eveſques Catholiques de la province, comme S. Euſebe de Samoſates ſe trouva à l'élection de S. Baſile.

Paulin. vit. Ambroſ.

Eclairciſſ. 1.

Lors que noſtre Saint fut arrivé à Sirmich, il eut à combattre non ſeulement la puiſſance de l'Imperatrice, mais auſſi la conſpiration du peuple qui la ſecondoit, & qui s'efforçoit de le chaſſer de l'Egliſe. Cette double difficulté ne l'empeſcha pas de monter ſur le thrône Epiſcopal ſans ſe mettre en peine de tout ce que l'Imperatrice faiſoit contre luy. Mais comme la phreneſie donne des forces aux malades les plus foibles, l'hereſie inſpira une extraordinaire fureur à une Vierge Arienne, & pour ſe ſignaler au deſſus des autres par l'excés de ſon impudence, elle y monta inſolemment aprés luy, & le tira par ſes habits, voulant le faire tomber du coſté des femmes afin qu'elle le chaſſaſſent de l'Egliſe aprés l'avoir battu outrageuſement. La fermeté du Saint ne l'abandonna point en cette rencontre. Car on luy a ſouvent oüi rapporter qu'il luy avoit dit ces paroles ; *Quoy que je ſois indigne d'un rang auſſi élevé qu'eſt celuy de mon ſacerdoce, encore ne convient il ny à voſtre ſexe, ny à voſtre profeſſion de mettre la main ſur un Eveſque, quelque mépriſable qu'il ſoit.* Cette prédiction fut bien-toſt ſuivie de ſon effet ; & le lendemain le Saint aſſiſta luy-meſme aux funerailles de cette fille, luy rendant cét honneur pour l'affront qu'elle avoit tâché de luy faire. Une vangeance de Dieu ſi viſible jetta la terreur dans le cœur des Ariens, & procura aux Catholiques toute la paix & la liberté qui leur eſtoit neceſſaire pour l'Ordination d'un Eveſque. Ce fut Aneme qu'ils Ordonnerent ; Et quoyque nous ne ſçachions rien de ſes actions, neanmoins le ſoin que prit S. Ambroiſe de la faire reüſſir, les efforts que les Démons firent pour la traverſer, & les miracles dont Dieu la favoriſa, font juger que ce Prelat eſtoit digne du rang où il eſtoit élevé.

Paulin. vita Ambroſ.

Eclairciſſ. 2.

CHAPITRE XX.

Les Ariens troublent l'Egliſe de Milan tout de nouveau. Damaſe rejette Maxime le Cynique. S. Ambroiſe écrit ſur le S. Eſprit. Iugement de S. Hieroſme touchant ce Saint.

LE Saint eſtant revenu à Milan aprés l'Ordination d'Aneme, fut regardé par l'Imperatrice Juſtine comme le

Paulin. vit. Ambroſ.

plus grand ennemi de l'Arianisme dont elle faisoit profession. Eclaircis. Aprés avoir éprouvé sa fermeté dans Sirmich, elle l'attaqua par une infinité d'embusches. Et quoyque tout ce qu'elle put faire en ce temps-cy ne fust nullement comparable à ce qui se passa aprés la mort de Gratien, neanmoins il semble que vers ce temps-cy mesme elle ait fait instance auprés de cét Empereur pour faire donner une Eglise dans Milan à ceux de sa secte, & que ce soit pour ce sujet que Gratien ait mis cette Eglise en sequestre; ce que S. Ambroise dit n'estre pas venu de luy.

C'estoit blesser nostre Saint dans la prunelle de ses yeux que de donner cét avantage aux Ariens. On ne voit pas neanmoins ce qu'il fit alors, sinon de recourir à la priere; mais il le fit avec tant de ferveur & d'efficace, que s'estant adressé au Saint Esprit il agit enfin sur le cœur de Gratien. Car ce Prince eut tant de joye de l'engagement qu'il prit en ce temps-là d'écrire sur la Divinité du S. Esprit, comme il l'en avoit prié dés l'année precedente, que sans en estre sollicité de personne, & mesme sans qu'on y pensast, il commanda qu'on rendist cette Basilique à l'Eglise Catholique. Et comme cét Empereur avoit voulu éprouver la foy des Orthodoxes en leur ostant cette Eglise, la prompte restitution qu'il leur en fit témoignoit assez combien il estoit satisfait de leur conduite.

Prosper Chron. S. Prosper a marqué sur cette année 379. que S. Ambroise a écrit beaucoup d'ouvrages pour la foy Catholique d'une maniere fort relevée. Mais nous n'en voyons aucun que l'on puisse rapporter à ce temps-cy; si ce n'est peut-estre les livres sur le Saint Esprit, qu'il n'acheva neanmoins que l'année suivante.

L'Orient eut cette année la joye de voir baptiser Theodose son Empereur par les mains de S. Ascole Archevesque de Thessalonique. Et l'on croit que ce fut ensuitte de cela qu'il publia sa Loy du 18. Fevrier, où il declare qu'il veut que tous ses sujets suivent la foy que l'Eglise Romaine avoit receüe des Apostres, & qui estoit alors enseignée par le Pape Damase, & par Pierre d'Alexandrie.

Ce fut sans doute une grande consolation pour nostre Saint, & pour Damase. Mais ce Pape receut vers ce mesme

temps un nouveau sujet d'affliction. Il avoit souvent écrit aux Evesques de Macedoine de prendre garde qu'on ne fist rien de mal à propos à Constantinople, où S. Gregoire de Nazianze rétablissoit l'Eglise Catholique entierement abbatuë par les Ariens, sans vouloir neanmoins en accepter l'episcopat. Neanmoins la prévoyance de Damase ne put empescher que quelques Evesques d'Egypte n'entrepriſſent par une temerité insupportable d'y Ordonner pour Evesque un Cynique nommé Maxime, que le peuple chassa aussi-tost de la ville, & que Theodose rejetta de mesme lorsque ce fameux imposteur vint le trouver. Les Evesques de Macedoine dont S. Ascole estoit chef, manderent cecy à Damase, qui témoigna par deux de ses lettres l'extréme indignation qu'il avoit euë de l'Ordination de Maxime, & au contraire la joye qu'il avoit ressentie en apprenant que l'Empereur l'eust détruite. La premiere de ces deux lettres est adressée aux Evesque de Macedoine, & l'autre à S. Ascole en particulier. *Coll. Rom. p. 39.*

Pendant que ces choses se passoient ainsi à Constantinople, Dieu se disposoit à faire voir l'année suivante qu'il s'estoit reconcilié avec cette ville Imperiale, depuis que la foy Catholique y avoit esté rétablie par le ministere de S. Gregoire de Nazianze, & que les Eglises y avoient esté renduës aux Orthodoxes par Theodose le 26. Novembre 380. Car au lieu que durant le regne de l'Arianisme cette ville s'étoit veuë toute environnée de Gots qui venoient piller jusqu'à ses fauxbourgs, elle eut la consolation de voir l'11e Janvier 381. Athanaric le chef & le plus puissant des Rois de cette nation venir en posture de suppliant se soûmettre à Theodose ; & le 25. du mesme mois elle fut témoin de la pompe de ses funerailles. *Ambros. l. 1. de Spir. San. Præfat.*

Ce fut aprés ce triomphe de la Foy que S. Ambroise s'acquitta de la promesse qu'il avoit faite à Gratien, & écrivit, ou publia ses trois livres du S. Esprit. Mais ce fut aussi-tost aprés cét heureux succés de l'Eglise & de l'Empire, puis qu'il suppose que Pierre d'Alexandrie vivoit encore. Or il est certain que Timothée successeur de Pierre assista vers le mois de May de cette année au Concile de Constantinople. Baronius croit que S. Ambroise tira une *Ambros. l. præfat. 1. de Spir. San. p. 413. Baron. ann. 381. Vie de S Gregoire de Nazianze.*

partie de ce Traitté de celuy que S. Basile a adressé à S. Amphiloque. Ruffin ayant dit que ç'a esté de S. Basile, rapporte sur ce sujet un endroit de S. Hieroſme, qui certainement est si surprenant & plein d'un si grand mépris pour S. Ambroise, que je m'abstiendray de le rapporter en nostre langue, laissant aux sçavans à le lire dans l'original, & à tous les fideles à s'humilier par la consideration de ce qui peut arriver aux plus grands Saints, lorsqu'ils se laissent prévenir. Il est vray que S. Hieroſme en parlant avec tant de mépris de l'auteur, qu'il dit avoir mis en mauvais latin un excellent ouvrage grec, ne dit pas que ce soit S. Ambroise. Mais Ruffin suppose tellement comme une chose constante que c'est de luy dont il veut parler, qu'il ne se met nullement en peine de prouver ce fait. Et de plus il montre fort bien qu'on ne pouvoit blâsmer ce Saint d'avoir pris des grecs ce qu'il avoit mis dans ses livres : S. Hieroſme ayant fait non seulement la mesme chose, mais ayant mesme declaré que s'il se trouvoit des personnes qui l'en blâmassent, pour luy il croyoit ne pouvoir mieux faire. Mais comme Ruffin estoit piqué en ce temps-là contre S. Hieroſme, il tire un grand avantage de la maniere si desobligeante dont il a déchiré un Saint digne de l'admiration de tous les hommes, qui avoit esté la colomne & le rempar inviolable non de la seule Egliſe de Milan, mais aussi de toutes les autres. Il luy reproche d'avoir traitté de la sorte un homme choisi de Dieu pour la gloire de toutes les Egliſes de JESUS-CHRIST, qui portoit la Loy de Dieu devant les Rois ses perſecuteurs sans en rougir, & qui apres avoir deffendu la Divinité du S. Esprit par ses paroles, a esté dans la disposition de la deffendre par son sang.

Baron. an. 381. Baronius se declare contre cette censure de Ruffin, & prétend que S. Hieroſme avoit déja traduit le Traitté de Didyme sur le S. Esprit, avant que S. Ambroise eust écrit de cette matiere. Mais il est aisé de montrer par les paroles mesmes de S. Hieroſme, qu'il commença cette traduction de Didyme sur la fin de la vie de Damase vers 383. & qu'il ne la publia qu'aprés la mort de ce Pape lorsqu'il fut retourné en Jerusalem. La lettre 225e de Saint

S. Hieroſme, que Baronius rapporte pour luy, n'eſt pas contraire au ſentiment que nous deffendons ; & il l'a écrite apparemment à Rome meſme, & non à Jeruſalem.

Mais il y a encore d'autres endroits de S. Hieroſme où il ſemble n'avoir pas apparemment toute l'eſtime de S. Ambroiſe, qu'un ſi grand homme meritoit. Outre la maniere dont il en a parlé dans ſon Commentaire ſur S. Luc en 378. ce qu'il en dit dans ſon Traitté des Ecrivains Eccleſiaſtiques paroiſt aſſez ſurprenant. *Il écrit encore*, dit-il, *& je m'abſtiens d'en dire mon ſentiment, parce qu'il eſt vivant. Car de quelque maniere que j'en parlaſſe, j'aurois peur, ou qu'on ne m'accuſaſt de flatterie, ou qu'on ne s'offenſaſt de la verité.* On ne voit pas bien comment on auroit pû accuſer S. Hieroſme qui demeuroit alors en Paleſtine, de vouloir flatter S. Ambroiſe ; & dans la haute reputation que ce ſaint Prélat avoit acquiſe en 392. il eſtoit difficile de croire que les plus grandes loüanges que ce ſçavant & illuſtre Preſtre euſt pû luy donner, euſſent paru exceſſives. Auſſi on ne voit pas que S. Hieroſme ait uſé de cette reſerve à l'égard des autres perſonnes vivantes, ny que la crainte de paſſer pour flatteur l'ait empeſché de loüer ny Evagre d'Antioche, dont il ſoûtenoit le parti contre l'Orient, ny Gelaſe de Ceſarée Metropolitain de la Paleſtine où il eſtoit, ny Sophrone de Jeruſalem ſon ami particulier, ny meſme les ouvrages de Maxime le Cynique ennemi declaré de S. Gregoire de Nazianze ſon Maiſtre. *Hieron. Cat. Script. Eccleſ.*

On voit auſſi qu'en d'autres rencontres il cenſure les ſentimens de S. Ambroiſe, comme d'avoir dit que Gog dans l'Ecriture marquoit les Gots. Et il aſſûre ſur une raiſon aſſez foible que les Pſeaumes ne ſont qu'un ſeul volume, quoyque quelques-uns, au nombre deſquels eſt S. Ambroiſe, croyent qu'ils ſont diviſez en cinq livres. *Hieron. Ep. 134. Ambroſ. in Pſal. 40.*

Mais ces manieres deſobligeantes n'ont pas empeſché S. Hieroſme d'écrire avantageuſement de noſtre Saint, & de le mettre entre les colomnes de l'Egliſe. Il parle avec éloge de ſes Traittez ſur la Virginité, & appuye ſes ſentimens ſur l'autorité des ouvrages de ce grand Docteur, le qualifiant noſtre Ambroiſe, & le traittant meſme de Saint. Auſſi ne rapportons-nous ces petites inégalitez de S. Hie- *Hieron. l. 1. in Reffin. Ep. 22. & 30.*

rosme, que pour satisfaire entierement à l'exactitude de l'histoire pour la satisfaction des doctes, sans que les simples en puissent estre mal édifiez ; puisque les differens goûts des Saints pour les ouvrages des auteurs de leur temps n'ont point esté capables d'alterer en eux la charité, & que leurs fautes mesme sont édifiantes à ceux qui apportent à la lecture de leur histoire l'esprit solide de l'humilité Chrétienne.

LA VIE DE SAINT AMBROISE ARCHEVESQUE DE MILAN,

DOCTEUR DE L'EGLISE, ET CONFESSEUR.

LIVRE III.

Où il eſt traitté de ce qui ſe paſſa juſques à la mort de Damaſe.

CHAPITRE I.

Des Eveſques qui ſe trouverent au Concile d'Aquilée, & principalement de S. Iuſt de Lyon.

LEs embarras qui avoient ſuſpendu la tenüe du Concile d'Aquilée ne ſervirent qu'à le rendre plus celebre & plus libre lors qu'il s'aſſembla en cette année 381. Nous avons vû qu'il y avoit déja deux ans, que Gratien l'avoit convoqué pour juger tous les differens qui reſtoient en l'Occident ſur le ſujét de la foy, & particulierement pour terminer la cauſe de Pallade & Secondien Eveſques Ariens dans l'Illyrie.

Comme ces deux Heretiques avoient demandé un Concile de l'Orient & de l'Occident, le Préfet d'Italie donna aux Orientaux par ſes lettres la liberté de s'y trouver, s'ils le jugeoient à propos; mais ils ne crurent pas le devoir faire. Tous les Eveſques de toutes les autres provinces de l'Occident s'y rendirent ou en perſonne, ou par leurs députez, *Ambroſ. Conc. Aquil.*

qui apportoient des preuves authentiques du sentiment de leurs Confreres, & de l'approbation qu'ils donnoient tous à la foy du Concile de Nicée. Neanmoins il n'y eut proprement que les Evesques du Vicariat d'Italie, & quelques-uns des Gaules & de l'Illyrie, qui y assisterent. Le corps de l'Eglise Gallicane, & celle d'Afrique y envoyerent des députez. Aneme chef de l'Eglise d'Illyrie s'y rendit aussi, & y parla comme au nom de toute sa province. Il y avoit encore parmi les Prélats Illyriens Constance de Scissie ou Scisseg & Felix de Jadre, que l'on appelle maintenant Jadra sur la coste de Dalmatie.

Ep. 2. Les Députez des Gaules estoient S. Just de Lyon pour les Gaules Chevelües; & pour la province de Narbonne, Constance & Procule tous deux Evesques, le premier d'Orange, & l'autre de Marseille. Il y avoit encore outre cela Theodore d'Octodure ou Martigny, Donime de Grenoble; & Amance de Nice.

Les Legats d'Afrique estoient Felix & Numide dont le siége n'est point exprimé. Ils apportoient le sentiment de tous les Evesques de cette province, qui s'estoient réünis en corps d'Assemblée pour les députer, & avoient condamné par avance ceux qui ne reconnoissoient pas le Fils de Dieu égal au Pere.

Il y a un Evagre Prestre qualifié Legat; mais il n'est point marqué de qui il tenoit sa députation; & il est probable que c'estoit de quelque Evesque particulier plûtost que d'une province entiere, puisque quand on demanda le sentiment des Nations qui avoient député vers ce Concile, Evagre ne parla point.

On n'y trouve point de député de l'Eglise d'Espagne; & si la conjecture de Baronius est recevable, c'est parce qu'elle estoit alors toute en trouble par l'heresie des Prisciliannistes. Mais il est encore bien plus étrange qu'il n'y en paroisse aucun de la part du Pape, ny de toute sa Metropole; & je ne sçay s'il suffiroit de dire que cela estoit arrivé ainsi, parce que Damase estoit alors inquieté par une nouvelle accusation qu'on luy suscita, comme nous verrons dans la suite.

Pour les Evesques du Vicariat d'Italie, outre S. Ambroise & S. Valerien d'Aquilée il y avoit S. Eusebe de Boulogne,

Limene de Verceil, S. Sabin de Plaiſance, Abondance de Trente, Heliodore d'Altino dans la Marche Treviſane maintenant détruite, Evence de Cenedo dans la meſme province, Exuperance de Tortone, & Diogene de Genes. Tous ces Eveſques ne faiſoient enſemble que 24.

Il y avoit outre cela neuf perſonnes ſans titre & ſans qualité; mais c'eſtoit apparemment des Eveſques. Car en un autre endroit leurs noms ſont meſlez parmi ceux des Eveſques; & Janvier l'un d'eux opine en qualité & avec le titre d'Eveſque. Ainſi il y avoit en tout 32. ou 33. Eveſques. Car dans le commencement il n'y en a que 32. de nommez. *Conc. Aquil. p. 169.*

Mais ſi ce nombre eſtoit petit, il eſtoit bien récompenſé par les eminentes qualitez de ceux qui le compoſoient, puiſque ſans parler de S. Ambroiſe, nous avons déja veu quelle eſtoit la vertu de Valerien d'Aquilée, de S. Euſebe de Boulogne, & de S. Sabin de Plaiſance; & le miracle que Dieu avoit fait pour élever Aneme ſur le ſiege de Sirmich, & pour faire reüſſir ſon Ordination par les ſoins de S. Ambroiſe malgré l'oppoſition des hommes & des Démons.

S. Juſt de Lyon eſt honoré par l'Egliſe le 2. de Septembre; & on peut voir toute ſa vie dans Surius avec aſſurance de la trouver belle & bien écrite. Elle porte qu'il avoit eſté Diacre de Vienne. Mais Adon ſe trompe, en diſant d'une part que ce Saint avoit eſté inſtruit par Paſcaſe Eveſque de Vienne, & fait Diacre de Claude ſon ſucceſſeur; & voulant de l'autre que ce Claude ait aſſiſté au grand Concile d'Arles en 316. ce qui eſt viſiblement incompatible. On croit que c'eſt ce meſme S. Juſt qui eſt nommé le 7e dans le Concile de Valence en 374. Sa vie porte qu'il quitta ſon Eveſché, parce que le peuple de Lyon luy avoit manqué de parole en faiſant mourir un furieux, qui aprés avoir commis une infinité de meurtres s'eſtoit retiré dans l'Egliſe, & que le Saint l'avoit remis entre les mains d'un des principaux de la ville, avec aſſurance qu'on ſe contenteroit de mettre en priſon ce criminel juſqu'à ce que l'émotion populaire fuſt appaiſée. L'auteur de ſa vie ajoûte qu'il ſe démit de ſon Eveſché au retour d'un Concile d'Italie où il avoit eſté appellé avant meſme que de rentrer dans Lyon; & ce fut apparemment au retour du Concile d'Aquilée, où il avoit pû conferer de cette affaire avec

S. Ambroiſe, & les autres Saints qui y eſtoient.

Ambroſ. in Exod. On ne ſçait pas ſi c'eſt ce meſme Juſt à qui S. Ambroiſe écrit ſur un endroit de l'Ecriture, dont il luy avoit demandé l'explication, en le priant de quitter les diſcours de civilité dont on remplit ordinairement les lettres, pour ne les employer qu'à s'entretenir des livres ſaints; ce qui marque dans ce Juſt une grande pieté, & une étroite union avec S. Ambroiſe, qui ne l'auroit point traitté de frere, comme il fait dans ſa réponſe, s'il n'euſt eſté Eveſque. Il y a enco-
Id. Ep. 10. re une autre lettre de noſtre Saint à Juſt, pour montrer qu'encore que les livres ſaints ſoient écrits ſelon l'eſprit de la grace qui eſt élevé au deſſus de tous les arts du monde, tout l'art neceſſaire ne laiſſe pas de s'y rencontrer.

L'humilité de S. Juſt le porta à ſe retirer dans les ſolitudes d'Egypte, aprés avoir quitté ſon Eveſché de Lyon; & le ſoin qu'il prit apparemment de changer de nom afin d'eſtre plus caché, a peut-eſtre eſté la cauſe de ce que nous ne trouvons rien de luy dans les vies des anciens Solitaires. Aprés y avoir veſcu quelques années il mourut le 14. d'Octobre, & ſon corps fut rapporté à Lyon le 2. de Septembre avec celuy de S. Viateur ſon Lecteur qui l'avoit ſuivi. Il fut mis dans l'Egliſe des Macabées, qui a depuis porté ſon nom. Elle eſtoit alors hors la ville; mais ayant eſté ruinée par les Heretiques, elle a eſté rebaſtie dans la ville.

S Don. l. 5. Ep. 17. Nous apprenons d'une lettre de S. Sidoine Apollinaire, que tous les ans au commencement de l'automne la feſte de ce Saint ſe faiſoit dans une fort grande Egliſe à ſon tombeau, & par conſequent hors la ville. On y celebroit les Vigiles dés devant le jour; l'Eveſque meſme s'y trouvoit; & le clergé & le peuple y chantoient l'office alternativement.

Ambroſ. Ep. 7. Quant à Conſtance d'Orange & à Theodore de Martigny, ils aſſiſterent encore à un autre Concile avec S. Am-
Ep. 19. broiſe. Mais on n'a pas dû rapporter à un Eveſque d'Orange la lettre que noſtre Saint écrit à un Conſtance nouvellement élevé à l'epiſcopat, puiſqu'en luy recommandant de viſiter ſouvent l'Egliſe d'Imola, dont il eſtoit fort proche, il eſt viſible que c'eſtoit un Eveſque de la Romagne ou du Boulonnois, & non de Provence.

Procule Eveſque de Marſeille qui eſtoit l'un des plus celebres Prelats de ſon ſiécle, loüé hautement par S. Hieroſme, tint un rang conſiderable dans le Concile de Turin, auſſi-bien que dans celuy-cy d'Aquilée. *Hieron. Ep. 4.*

Limene de Verceil avoit ſuccedé l'an 379. au grand Euſebe; & ce fut aprés ſa mort que S. Ambroiſe écrivit la lettre celebre à l'Egliſe de Verceil.

Nous ne ſçavons rien d'Abondance de Trente, ſinon qu'en 385. il eut pour ſucceſſeur S. Vigile qui honora ſon ſiége 20. ans aprés par la couronne du Martyre.

S. Philaſtre de Breſſe eſt celebre dans l'Egliſe auſſi-bien par ſa ſainteté que par le livre qu'il a fait des Hereſies.

Emone, dont Maxime eſtoit Eveſque, eſt apparemment celle qu'on appelle aujourd'huy Laubach dans la haute Carniole, qui conſerve encore le ſiége epiſcopal. *Eclairciſſ. 1.*

S. Baſſien de Lodi eſt honoré publiquement par l'Egliſe le 19. de Janvier. Outre le Concile d'Aquilée dont nous parlons, il aſſiſta à celuy que tint S. Ambroiſe contre Jovinien. On voit par une lettre de noſtre Saint qu'il avoit baſti une Egliſe ſous le nom des Apoſtres, & que s'en entretenant avec S. Ambroiſe, & luy témoignant ſouhaiter que S. Felix de Come vinſt aſſiſter à ſa Dédicace qui eſtoit vers le mois de Septembre, S. Ambroiſe s'aſſure que S. Felix y viendroit; mais il ne promet rien par luy-meſme. *Ambroſ. Ep. 60.*

La ville de Lodi ayant eſté ruinée par les Milanois vers l'an 1158. & rebaſtie à trois milles du lieu où elle eſtoit auparavant, le corps de S. Baſſien y fut tranſporté le Lundy 4. Mars de l'an 1169. & l'Empereur Frederic dit Barberouſſe, Victor Antipape, & quelques autres perſonnes illuſtres porterent eux-meſmes ſes Reliques. *Bolland. 15. Janv. p. 221.*

La vertu de Saint Heliodore eſt aſſez connuë par les éloges que S. Hieroſme luy a donnez.

Baronius appelle Evence Eveſque de Pavie, & dit que l'on en fait la feſte le 8. de Fevrier. *Eclairciſſ. 2.*

Exuperance de Tortone diſciple de S. Euſebe de Verceil & Confeſſeur n'eſtoit pas moins illuſtre que ſes Confreres.

Voilà les Eveſques d'Italie qui aſſiſterent à ce Concile dont on peut dire aſſurément que S. Ambroiſe eſtoit l'ame. C'eſt luy qui y parle & qui y agit par tout, & meſme qui recueille les voix pour former la concluſion. Mais aprés tout

il n'y eſt jamais nommé le premier ; & quoyque les autres s'y trouvent placez indifferemment, tantoſt d'une maniere & tantoſt d'une autre, neanmoins il n'y eſt jamais nommé que le ſecond, S. Valerien y eſtant toûjours mis à la teſte de tous les autres.

On ne peut pas douter que pluſieurs Preſtres n'ayent aſſiſté à cette illuſtre aſſemblée ; mais nul d'eux n'y eſt nommé que S. Chromace alors Preſtre, & depuis Eveſque d'Aquilée.

Pallade & Secondien furent ſeuls entre les Eveſques Ariens qui aſſiſterent à ce Concile ; & ils s'y eſtoient accompagnez d'un Preſtre nommé Attale, qui avoüoit publiquement ſon crime, & faiſoit une profeſſion publique d'impieté & d'Arianiſme. Il avoit autrefois ſigné le Symbole de Nicée ſous ſon Eveſque Agrippin ; mais depuis il s'eſtoit joint aux Ariens & avoit eſté ſouvent condamné. Cette flétriſſure ſi honteuſe devoit luy fermer la porte du Concile. Mais les Eveſques Catholiques eurent aſſez de condeſcendance pour luy permettre de parler, & le ſilence qu'il voulut garder fut une marque publique de ſa confuſion & de ſa honte.

Valens de Petau qui eſt appellé ſon Maiſtre, eſtoit alors caché à Milan par un juſte remors de ſes crimes. Quoyqu'il fuſt ſi proche d'Aquilée, il n'euſt pas le front neanmoins de paroiſtre devant le Concile, ny de ſe produire en public devant les Eveſques qui y eſtoient aſſemblez, de peur d'eſtre obligé de répondre ſur ce qu'il eſtoit accuſé d'avoir trahi ſes citoyens & ruiné ſa partie.

CHAPITRE II.

Ouverture du Concile d'Aquilée. Commencement de la diſpute de S. Ambroiſe avec Pallade.

Concil. Aquil. LEs Eveſques Catholiques & les Ariens dont nous venons de parler, eſtant arrivez à Aquilée, il paroiſt que S. Ambroiſe eut durant quelques jours des conferences particulieres avec Pallade & Secondien ; & ces Heretiques profererent dans cét entretien de ſi horribles blaſphemes, que l'on ne pouvoit ſe les imaginer qu'avec peine. Mais enfin le

le 1. jour de Septembre eſtant arrivé, Pallade fut le premier qui demanda qu'on fiſt l'ouverture de l'Aſſemblée, promettant qu'il ne manqueroit pas de s'y trouver. Il renouvella encore les meſmes inſtances deux jours aprés, marquant meſme le lieu & le temps où il deſiroit qu'on s'aſſemblaſt; & ce fut enſuitte de ces preſſantes ſollicitations que l'ouverture de cette Aſſemblée ſe fit le 5. de Septembre dés le commencement du jour, ſans attendre plus longtemps les autres Eveſques qui pouvoient encore venir. Ep. 1.

Les Eveſques s'eſtant donc aſſemblez dans l'Egliſe d'Aquilée, & ayant fait mettre au milieu d'eux l'Evangile, S. Paul, & toutes les ſaintes Ecritures, ils trouverent que Pallade & Secondien les avoient déja devancez ſans attendre l'heure dont on eſtoit convenu; & tout le Concile fut extrémement conſolé d'oüir de leur bouche qu'ils venoient en qualité de Chrétiens trouver des Chrétiens pour ſoûtenir leurs ſentimens par la diſpute, & rendre raiſon de leur creance dans l'eſperance qu'ils avoient de prouver ſans peine qu'ils eſtoient Chrétiens. Car les Orthodoxes avoient l'avantage de voir que ceux qui venoient diſputer contre eux les reconnoiſſoient Chrétiens, & s'offroient en meſme temps de faire voir qu'ils l'eſtoient auſſi; ce qui eſtoit fort à ſouhaiter, parce que chacun euſt bien-toſt eſté d'accord, s'ils ſe fuſſent trouvez tous unis dans les meſmes ſentimens. *Non expectatâ conditione.*

Mais cette joye ne dura gueres. Car ayant jugé à propos de donner aux Ariens une entiere liberté de ſoûtenir leurs ſentimens dans une matiere déja decidée par les écrits des Saints Peres, dont ils ſçavoient qu'on ne pouvoit s'éloigner ſans impieté & ſans ſacrilege, ces Heretiques ſe plaignirent d'abord qu'on les rendoit odieux ſous le nom d'Arius, parce que pour reprendre la choſe dés ſon origine, on avoit fait lire avec leur agrément meſme la lettre écrite de Nicomedie à S. Alexandre par cét Hereſiarque. Et ſur ce qu'on leur donnoit le choix ou de condamner ſes blaſphemes, ou de les deffendre & de reconnoiſtre qu'on avoit raiſon de les traitter d'Ariens, ils commencerent à éviter la diſpute, & à taſcher de ſe retirer de l'Aſſemblée, parce qu'ils n'avoient ny la volonté de rejetter Arius, ny la hardieſſe de le deffendre.

Le prétexte dont ils ſe ſervirent pour cela, comme on

le juge par la ſuite, fut de dire que les Orientaux n'eſtoient pas venus au Concile, & que S. Ambroiſe avoit employé p. 174. toute ſon autorité pour empeſcher qu'il ne fuſt Oecumenique. C'eſtoit preſſer vivement noſtre Saint, & il ſemble qu'il ait donné en cette occaſion une declaration de ſa foy.

Dans le cours de cette diſpute qui dura long-temps, & qui donna occaſion aux Ariens de dire une infinité de blaſphemes, S. Ambroiſe craignant que dans la ſuitte ils ne vouluſſent nier ce qu'ils avoient dit en preſence de tant d'illuſtres témoins, demanda que l'on écriviſt tout ce qui ſe diroit, & qu'on en dreſſaſt des Actes; & les Eveſques y ayant conſenti, ces Actes ſe ſont conſervez juſques à nous, au moins la meilleure partie. On voit que ce Saint y parle preſque par tout, & S. Euſebe de Boulogne aprés luy.

Le Reſcrit de Gratien à S. Valerien pour la convocation du Concile ayant eſté leu d'abord, on parla enſuitte de la lettre d'Arius; & Pallade ſe voulant tirer de cét embarras ſous le vain prétexte de l'abſence des Orientaux, on luy fit voir que cette deffaite eſtoit d'autant moins recevable, que c'eſtoit luy-meſme qui avoit preſſé l'ouverture de cette Aſſemblée ſans s'arreſter à cette conſideration. Et quoy-qu'il ne pûſt rien repartir de raiſonnable pour éluder cette inſtance, il ne laiſſa pas de dire qu'en cela il avoit eu deſſein d'empeſcher qu'on ne fiſt rien au préjudice du Concile general devant lequel ſeul il vouloit répondre. Il ajoûta encore en un autre endroit qu'il ne les avoit preſſez de s'aſſembler que pour leur faire des reproches.

Noſtre Saint qui ne croyoit pas devoir s'amuſer à de ſi vaines & ſi ridicules deffaites, luy fit ſeulement inſtance de dire, ſi Arius avoit eu raiſon d'écrire que le Pere ſeul fuſt eternel; & ſur ce qu'il refuſoit de répondre, S. Euſebe de Boulogne luy dit, que quand ce ſeroit des Payens qui luy demanderoient raiſon de ſa Foy, il ne pourroit ſe diſpenſer de la confeſſer. Enfin aprés beaucoup de diſcours, tous les Eveſques à l'exemple de S. Euſebe de Boulogne, dirent anatheme à quiconque ne confeſſeroit pas JESUS-CHRIST coëternel à ſon Pere. Les Eveſques des Gaules & de l'Afrique le prononcerent auſſi ſolemnellement, aprés que S. Ambroiſe euſt demandé particulierement leurs avis; & Aneme de Sirmich fit auſſi la meſme choſe aprés eux.

On passa ensuitte selon l'ordre des erreurs contenuës dans la lettre d'Arius, à demander à Pallade s'il reconnoissoit le Fils pour vray Dieu. Mais quelque instance qu'on luy fist, il se contenta de dire qu'il estoit vray Fils de Dieu, quoyqu'il declarast neanmoins qu'en le reconnoissant vray Fils, il reconnoissoit une veritable Divinité. Mais sur ce que nostre Saint luy demanda si c'estoit la Divinité du Fils, ou seulement celle du Pere, il ne voulut pas s'en expliquer; de sorte que S. Ambroise & les autres Evesques Orthodoxes prononcerent anatheme à quiconque ne confessoit pas que le Fils de Dieu estoit vrayment Dieu.

Il ne paroist point par les réponses de Pallade, qu'il vouluſt nier que JESUS-CHRIST ne fust incorruptible selon sa generation Divine. Mais il parloit avec tant d'embarras & d'obscurité sur cette matiere, que le Concile fut obligé de prononcer anatheme à celuy qui n'expliquoit pas librement sa Foy.

On ne put pas l'accuser de déguisement & de reserve affectée sur le sujet de la sagesse du Fils. Car il dit nettement & sans hesiter qu'il n'estoit pas sage; & quelque instance qu'on luy fist de s'expliquer plus clairement, & de se retracter, il n'en fit rien, se contentant de dire que le Fils estoit la sagesse. De sorte que l'on fut encore contraint de luy prononcer anatheme. On sonda ensuitte le sentiment de Secondien, mais il ne voulut pas dire un seul mot.

Sur ce qu'Arius avoit écrit que le Pere seul estoit bon, Pallade avoüa que le Fils estoit bon. Mais comme on le pressa de dire s'il estoit bon comme les hommes sont bons, ou comme Dieu, il ne voulut point s'ouvrir, & le Concile luy dit anatheme.

Il avoüa ensuitte que le Fils est puissant. Et comme on luy demanda s'il condamnoit Arius qui avoit attribué la puissance au Pere, il dit, comme il avoit fait souvent, qu'il ne sçavoit qui estoit Arius, qu'il n'estoit garand que de son fait, & ne répondoit que pour luy-mesme; sans vouloir jamais avoüer que le Fils fust un Dieu puissant; ce qui attira encore sur luy les anathemes du Concile.

Il y avoit déja plusieurs heures que la dispute duroit, sans que l'on eust encore rien avancé, sinon que l'impieté de Pallade se produisoit de plus en plus au dehors, & se faisoit

reconnoiſtre de tout le monde. On voyoit croiſtre à chaque moment les blaſphemes de cét Eveſque, mais on ne voyoit pas qu'il ſe corrigeaſt en rien. Enfin cét Heretique ſe voyant preſſé par les blaſphemes d'Arius, il taſcha d'interrompre la lecture de ſa lettre, pour ne pas faire remarquer davantage la conformité de leurs erreurs ; & S. Ambroiſe luy ayant demandé ſi le Fils avoit receu du Pere la qualité de Juge par nature, ou ſeulement par grace comme les hommes, au lieu de répondre il demanda luy-meſme à ce Saint, ſi le Pere eſtoit plus grand que le Fils.

S. Ambroiſe repartit que Pallade auroit droit de propoſer des queſtions aux autres, & de les interroger quand il auroit condamné les impietez d'Arius ; mais comme il inſiſtoit toûjours qu'on luy répondiſt, on y conſentit enfin par condeſcendance, quelque déraiſonnable que fuſt ſa prétention, & on luy dit que le Fils entant qu'homme eſtoit inferieur au Pere, & entant que Dieu, luy eſtoit égal.

Depuis ce temps-là il n'y eut plus d'ordre dans la diſpute ; parce que Pallade ne voulut plus écouter de raiſon, ny répondre avec modeſtie. Il ſe levoit quelquefois pour s'en aller, & puis demeuroit. Il accuſoit les Eveſques d'impieté, diſant qu'il ne leur vouloit pas répondre, ny les reconnoiſtre pour Juges ; & quand S. Sabin le preſſoit de dire, quelle eſtoit cette impieté qu'il reprochoit à S. Ambroiſe, il repliquoit qu'il répondroit dans un Concile, & quand il auroit des auditeurs. Il avoit l'impudence de ſe plaindre qu'on n'écrivoit pas ſes paroles, quoyqu'on luy montraſt que tout eſtoit écrit exactement. Il demandoit qu'on fiſt venir des écrivains de ſon parti ; & quand on luy accordoit de faire écrire qui il voudroit, il recommençoit à dire qu'il répondroit devant un Concile general.

Ce qu'il y eut de plus remarquable dans cette confuſion, c'eſt que Pallade ayant allegué ces paroles comme tirées de l'Evangile, *Qui me miſit, major me eſt*, S. Ambroiſe & tous les Eveſques ſçachant qu'elles ne s'y trouvoient point, crierent anatheme à celuy qui ajoûtoit ou diminüoit aux divines Ecritures. Mais au lieu de ſe corriger, cét Heretique prétendit par un nouveau blaſpheme, que le Fils ſelon ſa nature Divine eſtoit ſujet au Pere ; & il parut ſoûtenir que JESUS-CHRIST eſtoit mort non ſelon l'humanité qu'il

avoit prise, mais par la foiblesse de la Divinité ; de sorte que les Evesques ayant horreur de tant de sacrileges & de blasphemes, resolurent de le deposer, & d'oster le Sacerdoce de JESUS-CHRIST à un Evesque qui renonçoit à JESUS-CHRIST.

CHAPITRE III.

Condamnation de Pallade, de Secondien, & d'Attale. Le Concile d'Aquilée écrit en faveur de Damase & sur les affaires d'Orient.

LA resolution que ces Prelats avoient prise de prononcer la deposition de Pallade estoit tres juste, mais ils s'y affermirent encore par la consideration d'un dernier excés de cét Heretique, qui dit se voyant pressé qu'il ne pouvoit répondre qu'aprés le Dimanche, & en cas qu'il eust des auditeurs. Il répeta plusieurs fois cette réponse qu'il vouloit qu'il y eust des écrivains & des auditeurs de part & d'autre. Et comme S. Ambroise luy demandoit quels auditeurs il vouloit, il répondit qu'il y avoit là plusieurs personnes de qualité. S. Ambroise qui aimoit l'ordre & la discipline de l'Eglise luy representa que c'estoit aux Evesques à juger les Laïques, & non aux Laïques à estre juges des Evesques ; & neanmoins il luy demanda encore une fois quels juges il desiroit avoir. Mais Pallade se contenta de répondre d'une maniere vague & confuse qu'il vouloit qu'il y eust des auditeurs. *Conc. Aquil. Ambros. Ep. 1.*

Ce fut pour satisfaire à la dureté de son cœur que saint Chromace dit à ceux de dehors que s'il y avoit là quelqu'un qui vouluſt prendre le parti de Pallade, on estoit prest de l'écouter, sans préjudice neanmoins de l'autorité qu'avoient les Evesques de juger & de condamner. Et Pallade ayant encore tenu quelques discours sur cela, S. Ambroise s'adressa aux Evesques, & dit que quoyque Pallade eust déja esté convaincu de plusieurs impietez, & qu'ainsi il ne falluſt pas douter que les Laïques mesme n'en eussent horreur ; neanmoins il leur seroit honteux qu'on puſt douter que les Laïques eussent condamné un homme qui prenoit le nom d'Evesque : de sorte que son avis estoit qu'il falloit deposer Pal-

lade de l'episcopat, & luy donner un successeur Catholique, tant parce qu'il avoit voulu estre jugé par des Laiques, que pour les impietez qu'il avoit ou avoüées, ou refusé de condamner.

Tous les Evesques le condamnerent ensuitte & luy dirent anatheme, premierement tous ensemble, & puis en disant chacun leur avis en particulier à la requisition de S. Ambroise. Les suffrages neanmoins qui sont exprimez dans les Actes, ne vont qu'à 25. ceux des derniers Prelats & d'Evagre Legat ayant apparemment esté perdus.

Lors qu'on commença à les prendre, Pallade dit ces mots; *Vous commencez donc à vous joüer? Hé bien joüez. Nous ne vous répondrons point que quand les Evesques d'Orient s'y trouveront.* Et depuis cela il ne dit plus rien.

Secondien, comme nous avons vû, n'avoit pas voulu répondre. Il sortit mesme de l'Assemblée, mais il revint quelque temps aprés. Et quoyqu'on eust vû avec regret qu'il n'avoit témoigné aucune horreur de l'impieté de Pallade; neanmoins lors que celuy-cy eust esté condamné, on voulut encore sçavoir distinctement le sentiment de Secondien.

On luy demanda donc s'il reconnoissoit que le Fils fust veritablement Dieu; mais jamais il ne le voulut avoüer; & declara mesme qu'il ne vouloit point entendre parler de cette proposition, prétendant qu'elle n'estoit point dans l'Ecriture. Aprés une confession si manifeste de son impieté, Saint Ambroise le pressa encore pour voir s'il ne se retracteroit point; mais jamais on n'en put tirer autre chose. Nous n'avons point la conclusion de son interrogatoire. Neanmoins il est certain qu'aprés que la dispute eust duré jusqu'à une heure aprés midy, il fut deposé du sacerdoce aussi bien que Pallade, & qu'Attale Prestre qui avoit refusé de répondre, & qui faisoit une profession ouverte de l'Arianisme, qui fut compris dans la mesme Sentence de déposition.

Le Concile en écrivit aussi-tost aux Empereurs par les députez qu'il envoya à Gratien, tant pour les remercier de la convocation du Concile, & leur en faire sçavoir le succés, que pour les prier d'appuyer ses décrets de leur autorité Royale en envoyant leurs ordres aux Officiers des lieux, pour faire sortir ces deux Evesques deposez des villes de leur residence, & donner moyen aux Deputez du Concile de

mettre d'autres Evesques en leur place. Il les pria aussi de faire sortir Valens d'Italie où il n'excitoit que du trouble, & de le renvoyer chez luy. Il demanda encore que l'on empeschast les Photiniens de s'assembler comme ils faisoient à Sirmich, & il citoit pour cela une loy qui leur défendoit toutes sortes d'assemblées. *Eclaircis. 1.*

Cette lettre selon son inscription est adressée aux trois Empereurs Gratien, Valentinien & Theodose, comme c'estoit la pratique des Romains : mais elle est proprement écritte à Gratien qui gouvernoit tout l'Occident durant le bas âge de son frere.

Le Concile d'Aquilée ayant ainsi terminé l'affaire de l'Arianisme pour laquelle il avoit esté convoqué, les Peres crurent ne devoir pas rompre leur assemblée sans en regler encore quelques autres. Celle du Pape Damase fut de ce nombre ; & comme elle estoit capable de troubler tout le corps de l'Eglise, elle ne leur causoit pas moins de douleur que celle des Ariens. Quoyque l'on ne voye pas clairement ce que c'estoit, on entrevoit neanmoins qu'Ursin qui estoit alors à Cologne, ainsi que nous avons dit, ne laissoit pas de troubler la ville de Rome par les lettres qu'il y envoyoit, & par les cabales d'un Eunuque nommé Paschasin qui s'efforçoit de soulever les Payens & les gens perdus. Il faisoit en mesme temps entendre à Gratien des choses qui blessoient sa pudeur, & qui estoient également indignes d'estre dites par un Laïque, & d'estre entenduës par un Empereur tel qu'estoit Gratien. Ce qui a un tres grand rapport à ce que dit Anastase, que Damase fut accusé d'adultere par Concorde & Calixte Diacres. Car ils pouvoient estre des emissaires de la faction d'Ursin, quoyque cét historien ne le marque point. *Anastas. Bibliothec. 38.*

Le Préfet de Rome, qui estoit cette année Valerien ou Siagre selon le Code, avoit envoyé à Gratien une relation de tout ce qui se passoit ; & c'estoit peut-estre pour executer ce que le Concile avoit demandé en l'an 378. que les causes des Papes fussent renvoyées à l'Empereur mesme. Tout le peuple Romain attendoit avec beaucoup d'inquietude le succés de cette relation, & les Prélats mesme qui estoient hors le ressort de la jurisdiction ordinaire de Rome, croyoient avoir perdu leur repos & leur tranquillité par le trouble qui agitoit cette teste de tout le monde Romain, *Ambros. Ep. 4. Append. Cod. Theod. p. 88.*

d'où le droit de la communion sacrée couloit & se répandoit sur tous les autres.

Ursin au contraire voulant profiter du trouble dont il estoit le principal auteur, pressoit Gratien par de continuelles sollicitations, & l'importunoit mesme au milieu des gueres, pour tâcher de le surprendre. Quoyqu'il eust souvent esté rejetté, il ne se rebutoit pas; mais il s'efforçoit de toucher Gratien de compassion pour luy, & ne cessoit pas de luy representer des choses honteuses, c'est à dire apparemment de flétrir Damase dans son esprit, en luy imposant un aussi grand crime qu'estoit l'adultere dont il l'accusoit sans aucun legitime fondement. La confusion & le desordre des affaires de ce temps-là n'inspiroit pas de mediocres desseins à ce Schismatique. Il ne bornoit pas ses prétentions à estre rappellé de son exil; mais il aspiroit mesme à la déposition de Damase, pour s'élever sur son thrône Apostolique.

Les Evesques assemblez à Aquilée estant informez de cette intrigue jugerent la chose d'une assez grande importance pour en écrire à Gratien, & le supplier de n'avoir aucun égard aux importunitez d'Ursin, tant à cause du trouble que cela causeroit dans Rome, que parce qu'il leur estoit impossible d'avoir jamais aucune communion avec luy. Car outre qu'il vouloit usurper une dignité qui ne luy appartenoit pas, il avoit attiré sur luy la haine de tout le monde par les maux qu'il avoit causez, & il estoit convaincu d'avoir cabalé avec les Ariens contre l'Eglise Catholique de Milan. *Edairciss. 2.*

Tout ce que l'on sçait de l'évenement de cette affaire est que Damase demeura toûjours paisible possesseur du Pontificat. Anastase qui est le seul historien qui a parlé de l'accusation d'adultere, que l'on avoit formée contre luy, dit qu'ayant esté portée à un Concile de 44. Evesques, ce saint Pape en fut purgé, & que les Diacres Concorde & Calixte ses accusateurs furent chassez de l'Eglise.

Outre ces deux lettres le Concile d'Aquilée en écrivit encore une aux Empereurs, mais qui s'adresse proprement à Theodose, pour demander que l'on indiquast un Concile Oecumenique à Alexandrie, afin de terminer les differens qui divisoient les Eglises d'Orient, & les separoient des Occidentaux. C'estoit particulierement sur le sujet de l'Eglise d'Antioche, qui depuis plusieurs années avoit deux *Ambros. Ep. 3.*

deux Evesques, S. Melece porté par l'Orient, & Paulin par l'Occident, ainsi que nous avons rapporté dans chaque vie des quatre principaux Docteurs de l'Église Grecque. Cette année mesme S. Melece estoit encore dans le Concile de Constantinople; mais ce Concile qui passe aujourd'huy pour le second Oecumenique avoit ordonné qu'on luy donneroit un successeur, & en effet on éleut Flavien quelque temps aprés par une précipitation & un contre-temps qui ne servit qu'à renouveller le trouble de l'Eglise. Aussi les Occidentaux ne differerent pas long-temps à changer d'avis; & au lieu que l'on avoit marqué Alexandrie pour le lieu où ce Concile se devoit tenir, ils demanderent que l'on en assemblast un à Rome; comme en effet il s'y en tint un l'année suivante, comme nous verrons dans la suitte. Mais nous avons déja fait voir ailleurs qu'il ne fut pas Oecumenique. *Vie de S. Gregoire de Nazianze.*

Avant que le Concile d'Aquilée se separast, il écrivit aux Evesques de la province de Vienne & de Narbonne pour les remercier de leur avoir envoyé des députez, & leur faire part de la condamnation de Pallade & de Secondien. On tint vray-semblablement la mesme conduite à l'égard du reste des Gaules qui avoit député S. Just, & à l'égard de l'Afrique; mais nous n'en n'avons pas les lettres. *Ambros. Ep. 2.*

Voilà ce que l'antiquité nous a appris du Concile d'Aquilée. Nous n'ignorons pas qu'un auteur moderne a voulu faire passer ses Actes pour suppositez dans un livre qu'il a publié depuis quelques années. Mais aprés avoir leu ses raisons avec quelque soin, nous n'avons pas cru y devoir déferer, ny abandonner en ce point le Cardinal Baronius. *Eclairciss. 3.*

On croit que ce fut au retour du Concile d'Aquilée que nostre Saint prononça le discours qui tient le 5e rang parmi ses divers Sermons. Et en effet il y témoigne assez luy-mesme qu'il avoit esté contraint de s'absenter de Milan durant quelque temps pour se trouver à une assemblée d'Evesques; & il y reprend le peuple & le Clergé de n'avoir pas esté assez assidus durant ce temps-là au service de l'Eglise. Quelque legitime & necessaire que fust son absence & l'obligation qu'il avoit d'assister à un Concile dont il estoit comme l'ame pour condamner l'Arianisme, il ne laissa pas de reconnoistre à son retour à Milan combien sa presence estoit necessaire à son troupeau; & si les Evesques qui se dispen- *Baron. vit. Ambros. c. 24.*

sent de resider dans leurs Dioceses sans aucun sujet solide estoient capables de quelques remors, cét exemple seul seroit pour eux une importante leçon.

CHAPITRE. IV.

S. Ambroise prédit la disgrace de Macedone Grand Maistre du Palais, & obtient la vie à un Officier.

GRATIEN qui avoit, ce semble, passé à Milan le commencement de l'an 382. avoit pour Grand-Maistre de son Palais un nommé Macedone dévoüé à l'iniquité, & capable de faire les plus grandes injustices pour de l'argent. Saint Ambroise ayant un jour esté obligé d'aller chez luy pour obtenir la grace d'une personne, & de s'acquitter par cét office de l'une des plus importantes fonctions de la dignité Episcopale, cét homme qui avoit résolu de ne se point laisser fléchir par des prieres, perdit tout respect, & par un excés d'incivilité luy fit fermer la porte de sa maison, en sorte que le Saint ne put entrer pour luy parler. Mais il luy dit ces paroles; *Vous viendrez aussi à l'Eglise; mais vous n'y entrerez pas, quoyque les portes en soient ouvertes.* L'évenement fut conforme à cette prédiction. Car Gratien ayant esté tué l'année suivante par Maxime, Macedone voulut s'enfuir à l'Eglise; mais quoyque les portes en fussent ouvertes, il n'en pouvoit trouver l'entrée, la crainte l'ayant sans doute frappé d'une espece d'aveuglement, & Dieu ne permettant pas qu'il trouvast un lieu de refuge dans sa maison sainte, aprés avoir fait fermer la porte de sa maison à S. Ambroise son fidele & genereux serviteur.

Magister Officiorum.

Gratien honoroit trop S. Ambroise pour luy défendre l'entrée de son Palais comme avoit fait Macedone; mais ses Officiers qui connoissoient le grand credit qu'il avoit sur l'esprit de l'Empereur tâchoient quelquefois de luy oster le moyen de luy parler, & de luy demander les graces qu'ils ne vouloient pas qu'il obtinst. Il arriva donc un jour qu'un Magistrat Payen s'estant emporté en quelques injures contre Gratien, & ayant dit de luy qu'il estoit indigne de son pere, peut-estre à cause qu'il ne toleroit pas les Payens avec la mesme indulgence que luy, fut condamné à mort

Sozom. l. 7. c. 25.

en punition de ſon inſolence. On le menoit déja au ſupplice, & l'intemperance de ſa langue luy alloit couſter la vie; lorſque S. Ambroiſe qui avoit des entrailles de compaſſion pour tout le monde, vint au Palais pour obtenir la grace de ce mal-heureux, ſans avoir d'autre liaiſon avec luy que celle de l'humanité, puis qu'il eſtoit d'une Religion ſi differente de la noſtre. Mais ceux qui eſtoient bien aiſes de ſa mort, & qui vouloient ſe prévaloir de cette occaſion pour ſe défaire de luy, avoient fait en ſorte que Gratien ſe trouvaſt alors occupé à voir une chaſſe de beſtes dans ſon parc, afin que ce divertiſſement le rendant inacceſſible à tout le monde, il n'euſt pas le temps de moderer ſa colere; & il ne ſe trouva perſonne qui vouluſt aller l'avertir que le Saint le demandoit, ſous prétexte qu'il ſollicitoit cette audience à contre-temps. Mais comme la charité de S. Ambroiſe n'eſtoit pas moins ingenieuſe qu'elle eſtoit infatigable, il trouva moyen de ſe gliſſer ſecretement par une porte avec les veneurs qui menoient les chiens, & s'eſtant preſenté à Gratien qu'il trouva tres peu diſpoſé d'abord à luy accorder la grace qu'il demandoit, il ne voulut point ſe retirer quelque inſtance que luy en fiſt cét Empereur, & tous ceux qui l'accompagnoient, qu'aprés avoir obtenu la vie de ce Magiſtrat que l'on conduiſoit au ſupplice.

On voit par là combien ce Saint eſtoit fidele à pratiquer le conſeil que donne le Sage, quand il dit; *Tirez du peril ceux que l'on mene à la mort, & ne ceſſez point de délivrer ceux qu'on entraiſne pour les faire mourir. Si vous dites: Les forces me manquent; celuy qui voit le fond du cœur le ſçaura bien diſcerner; rien n'échappe au Sauveur de voſtre ame; & il rendra à l'homme ſelon ſes œuvres.* Il aimoit mieux faire des fautes contre les regles de la civilité & de la bien-ſeance humaine en importunant un Empereur, que de ne pas ſatisfaire à tous les devoirs de la charité Epiſcopale. Il ſe plaiſoit à l'étendre juſques ſur les Payens en amaſſant des charbons ardens ſur leur teſte; & en ſauvant la vie à ce Magiſtrat, il procuroit à Gratien l'avantage d'une victoire ſignalée ſur ſes paſſions. Car quoyque l'injure qu'il avoit receuë fuſt atroce, elle ne meritoit peut-eſtre pas le dernier ſupplice, & il eſtoit à craindre que ce jeune Prince n'agiſt plûtoſt en cela par le motif d'une vangeance perſonnelle, que par le zele de la juſtice. Comme Prov. 24. v. 11. 12.

ce Saint propoſe ſouvent l'exemple de David, il n'eſt pas impoſſible qu'il s'en ſoit ſervi en cette rencontre, & qu'il n'ait dit de ce Roy outragé par Semei ce qu'il en a dit dans l'un de ſes livres des Offices, *que la douleur de cette injure l'échauffoit & luy eſtoit tres ſenſible entant qu'homme, mais qu'en qualité de bon ſoldat il la ſurmontoit en eſprit; qu'il la ſouffroit paiſiblement comme un genereux athlete; mais qu'il ſe propoſoit pour fin & pour but de ſa patience l'accompliſſement des promeſſes de Dieu.*

Ambroſ. l. 1. Offic. c. 48.

CHAPITRE V.

Punition miraculeuſe de deux Chambellans de l'Empereur. Sermon de S. Ambroiſe ſur l'Incarnation. Epiſtre à Sabin ſur l'Incarnation. Diſcours ſur le peché d'Adam.

CE fut vray-ſemblablement en ce temps-cy que Dieu fit un terrible exemple de deux Chambellans de ce Prince, qui reconnurent par une mort funeſte que l'on ne ſe mocque pas impunément ny des Miniſtres de JESUS-CHRIST, ny des Myſteres de noſtre Religion.

Paulin. vit. Ambroſ. Ces deux Officiers qui faiſoient profeſſion de l'Arianiſme avoient propoſé à noſtre Saint une queſtion ſur le Myſtere de l'Incarnation; & il s'eſtoit engagé de l'expliquer le lendemain dans la Baſilique appellée Portienne où tout le monde avoit promis de ſe rendre pour l'écouter. Ces deux miſerables n'agiſſoient pas de bonne foy, & avoient plus en veüe de ſe divertir en le joüant devant tout le monde, que de chercher quelque éclairciſſement de leur doute pour ſe convertir. L'orgueil dont ils eſtoient remplis leur faiſant oublier l'execution des promeſſes dont ils eſtoient convenus, & mépriſer Dieu en la perſonne d'un Eveſque qui eſtoit tout à luy, ſans s'arreſter à ce que JESUS-CHRIST a dit dans » l'Evangile; Que ſi quelqu'un eſt un ſujet de chûte & de » ſcandale à un de ces petits qui croyent en luy, il vaudroit » mieux pour luy que l'on luy pendiſt au cou une de ces meu» les qu'un aſne traiſne, & qu'on le jettaſt au fond de la mer; au lieu de ſe rendre à leur aſſignation, & de ſe trouver à l'aſſemblée, monterent en un chariot, comme dans le deſſein de faire exercice pour leur ſanté ſelon l'uſage de ce temps-là,

& s'en allerent ſe promener hors la ville, ſans en avertir ny S. Ambroiſe, ny ſon peuple qui les attendoïent dans l'Egliſe.

Dieu ne ſouffrit pas le mépris qu'ils faiſoient ſi inſolemment de ſon ſerviteur & des veritez de noſtre Religion; & leur inſolence attira de ſa juſtice un chaſtiment que l'on ne peut rapporter ſans horreur. Eſtant tombez inopinément du haut de leur chariot ils ſe caſſerent la teſte, & furent portez au tombeau dans le temps meſme qu'ils avoient deſſein de joüer l'Aſſemblée des Catholiques.

S. Ambroiſe qui ne ſe mettoit en peine que de faire ſon devoir, & de deffendre la Foy contre ſes ennemis declarez, ne ſçavoit rien de cét accident, & s'imaginoit que ces deux Chambellans aprés l'avoir fait attendre long-temps viendroient lorſqu'il n'y penſeroit plus, pour le ſurprendre & pour le troubler. Mais ne pouvant pas retenir davantage le peuple, il fut contraint de monter en chaire, & de traitter la queſtion qui luy avoit eſté propoſée.

Il commença ſon diſcours par ces mots. I'ay ſoin, mes « *Ambroſ. de Incarnationis Domini myſterio. c. 1.*
Freres, de m'acquitter de ma dette; mais je ne voy point « icy ceux qui ſe firent hier mes creanciers. C'eſt peut-eſtre « parce qu'ils eſperent de nous troubler en venant icy à l'im- « proviſte; mais la veritable Foy ne ſe trouble point. En at- « tendant donc qu'ils viennent, comme il ſe pourra peut-eſtre « faire, parlons de Caïn & d'Abel, qui ſont le ſujet de l'en- « tretien que vous exigez de moy. «

Le reſte de ſon Sermon eſt dans le livre intitulé, *Du Myſtere de l'Incarnation de Noſtre Seigneur.* Car il le publia en forme de livre ſelon ſon uſage ordinaire, aprés y avoir ajoûté diverſes choſes. Il l'appelle luy-meſme un livre; & il s'y adreſſe à l'Empereur, qui aſſurément n'eſtoit point à l'Aſſemblée où ſes deux Chambellans avoient manqué de ſe trouver.

Aprés y avoir parlé d'abord contre les Ariens, il y traitte enſuitte la matiere de l'Incarnation. Il y parle fortement contre les Apollinariſtes ſans les nommer; mais il rapporte quelques paroles d'un livre qu'il avoit lû, afin, dit-il, que par les paroles on connoiſſe le nom de l'auteur, & que l'on ſoit convaincu que les raiſonnemens les plus recherchez, & les paroles les plus pompeuſes ne ſont pas capables d'obſcurcir la force de la verité.

Il employe deux Chapitres entiers à traitter de la qualité de *non engendré*, & à montrer que ce nom ne marque pas la ſubſtance. Ce qu'il fait pour ſatisfaire à l'Empereur qui l'avoit obligé de traitter cette queſtion ; parce qu'en ayant parlé dans un Sermon on y avoit trouvé une occaſion de diſpute. Et c'eſt ce qui nous porte à croire que tout cecy ſe paſſa durant que Gratien eſtoit à Milan. Mais quoyqu'il en ſoit, il eſt tres certain que ce fut aprés l'an 379. puiſqu'il y cite ſes cinq livres ſur la Foy.

S. Leon, Theodoret & Leonce de Byzance citent divers paſſages de ce que S. Ambroiſe a fait ſur l'Incarnation contre les Apollinariſtes, qui ſont ſans doute le livre dont nous parlons. S. Jean de Damas le cite auſſi ſous le titre de Livre à Gratien ſur le deſſein qu'a eu le Verbe Dieu en prenant une chair humaine.

Ce n'eſtoit pas une choſe extraordinaire à noſtre Saint d'avoir de ces ſortes de diſputes ſur la Foy, qu'il traittoit devant le peuple ; & nous en avons divers exemples dans ſes écrits, qui nous font voir combien cette maniere de preſcher eſtoit neceſſaire dans une ville où l'Arianiſme avoit fait de ſi grands ravages.

Il y avoit alors un homme dont le nom n'eſt point marqué, qui aprés avoir couru toute la terre pour chercher des perſonnes qui puſſent plûtoſt devenir la matiere de ſa médiſance, & de ſa cenſure, que celle de ſon imitation, eſtoit venu à Milan, où il déchiroit ſecretement la réputation du Saint, particulierement ſur ce qu'en un endroit de ſes écrits expliquant ces paroles, *Ie vous rends gloire, mon Pere, Seigneur du Ciel & de la Terre*, il avoit dit que le Pere eſtoit Seigneur de JESUS-CHRIST comme homme, & avoit donné à JESUS-CHRIST le nom de ſerviteur.

Ambroſ. Ep. 8.

S. Ambroiſe prit d'abord cét homme pour un ignorant qui luy portoit envie, & luy fit dire, que quelque obligation qu'il luy euſt de l'avertir des défauts qui ſe pouvoient rencontrer dans ſes écrits, il avoit tort neanmoins de luy faire ce plaiſir par une mauvaiſe intention, en médiſant de luy en ſecret, au lieu de luy venir dire en particulier ce qui le choquoit dans ſes ouvrages ; qu'il n'ignoroit pas qu'il pouvoit quelquefois ſe tromper, & ne pas prendre garde à certaines choſes ; qu'il y en avoit auſſi d'autres que l'on

pouvoit entendre autrement qu'il ne les avoit dites ; que pour éviter tous ces inconveniens il eſtoit bien aiſe de recevoir humblement tous les avis qu'on luy pouvoit donner, & qu'il n'eſtoit nullement ſurpris que l'on blamaſt, & que l'on n'entendiſt pas tout ce qu'il avoit écrit. Mais aprés luy avoit ſatisfait d'abord en cette maniere generale, il apprit depuis qu'il y avoit quelque choſe de pis que tout cela dans l'eſprit de ce cenſeur, & ayant ſçeu qu'il eſtoit infecté du venin d'Apollinaire, il ſe ſentit obligé de le réfuter publiquement.

Cét homme ayant eſté ainſi refuté, prit la fuitte & s'en alla, ce ſemble, à Plaiſance ; & continuant d'y ſemer ſes médiſances & ſon hereſie, S. Sabin Eveſque du lieu le réfuta par divers paſſages de l'Ecriture, aprés avoir eſté conſulté ſur ce ſujet par une perſonne ; & donna en meſme temps avis de tout cela à noſtre Saint, qui luy apprit ce qui s'eſtoit paſſé à Milan, & luy fit meſme un abregé de ſon Sermon. S. Leon cite un endroit de cette lettre à Sabin ; & Leonce de Byzance en rapporte quelques lignes. *Leo Ep. 77.*

Nous avons encore une autre Conference de cette nature parmi les œuvres de S. Ambroiſe ſur le peché d'Adam, que quelques perſonnes de ce temps-là pretendoient venir, non du libre arbitre de l'homme, mais de la qualité mauvaiſe du fruit deffendu ; ce qui eſtoit en faire Dieu auteur. Il y a quelque apparence que c'eſtoient des Marcionites. Car d'une part ils rejettoient l'ancien Teſtament, & ne recevoient que le Nouveau ; & de l'autre ils reconnoiſſoient que le vin eſt bon ; ce qui ne convient pas à des Manichéens. Il paroiſt auſſi que ces Heretiques avoient offert un deffi au Saint, comme l'autre dont nous venons de parler. Car il les appelle auſſi ſes creanciers. *Ambroſ. de arbore interd. Tom. 1.*

Ce fut donc là l'occaſion du diſcours que nous avons de luy ſous le titre *de l'Arbre deffendu*, où quelques-uns de ces Heretiques qui l'y avoient engagé ſe trouverent préſens, & les autres n'y vinrent pas. Il paroiſt que ceux qui y aſſiſterent, & qu'il ne nomme pas autrement que calomniateurs & blaſphemateurs, l'interrogeoient publiquement, & qu'il leur répondoit. La difficulté n'ayant pû eſtre épuiſée dans un ſeul diſcours, il remit le reſte à un autre temps, parce qu'il eſtoit trop tard. *Eclairciſſ.*

Ces disputes si frequentes contre les Heretiques nous font voir que S. Ambroise faisoit dans Milan la mesme chose qui estoit arrivée à Esdras lorsqu'il avoit voulu rétablir les murailles de Jerusalem ; que comme luy il avoit esté obligé de prendre la truelle d'une main, & l'épée de l'autre ; & qu'en édifiant les fideles pour la conversion de leurs mœurs, il avoit souvent esté contraint de resister aux vaines subtilitez des Heretiques, aussi-bien que de se deffendre de leurs intrigues & de repousser leur violence.

CHAPITRE VI.

S. Ambroise vient à Rome. D'un miracle qui luy est attribué dans le cours de son voyage. Il y fait amitié avec Ascole.

NOus avons déja parlé en plus d'un endroit de Maxime le Cynique, le plus grand fourbe de son siécle, qui par la permission de Dieu sembloit n'estre au monde que pour humilier les Saints, ou pour les surprendre. Ayant esté condamné l'année précedente par le Concile de Constantinople, & exclus du siége de cette seconde Rome, il estoit venu à Milan pendant que Gratien y estoit, pour y trouver du support contre l'Orient. Le Concile d'Italie s'estant laissé tromper par ses artifices, ne l'avoit pas seulement receu en sa communion, mais avoit mesme écrit en sa faveur à Theodose ; & cét Empereur ayant eu assez de discernement & de lumiere pour se deffier des fourberies de cét hypocrite, ne fut pas satisfait de leur procedé ; & ils furent obligez de luy adresser encore une autre lettre.

Cette affaire donna occasion à un Concile qui se tint à Rome sur la fin de cette année ; & il fut tres nombreux, quoyqu'il n'ait jamais passé pour Oecumenique. Jusques icy S. Ambroise avoit toûjours esté attaché à son Eglise de Milan par des chaisnes si étroites, que depuis huit ans qu'il en avoit esté fait Archevesque il n'estoit pas encore venu à Rome. Mais comme les affaires de l'Eglise universelle sont celles de tous les Evesques, il se rendit avec les autres dans cette Capitale du monde, non comme dans le lieu de sa naissance, & par l'amour que tous les hommes ont pour leur patrie, mais comme dans une ville où son devoir l'appelloit pour

Eclaircis.

pour le ſervice de la Religion, & pour la conſervation de la diſcipline Eccleſiaſtique.

Ce fut dans le cours de ce voyage que Dieu fit éclatter ſa vangeance par la punition d'un homme ſuperbe, s'il faut croire ce que Baronius rapporte ſur ce qu'il en avoit appris par une tradition commune, mais qui n'eſt pas autoriſée par les anciens auteurs. On dit donc que S. Ambroiſe en venant à Rome, & ayant logé en une hoſtellerie, le maiſtre de la maiſon qui eſtoit un homme plein de vanité luy parla de l'eſtat de ſes affaires & de ſa proſperité avec une ingratitude prodigieuſe, & loüa ſa bonne fortune avec tant d'orgueil, & ſi peu de reconnoiſſance envers la bonté Dieu, à laquelle il eſtoit redevable de cette benediction temporelle, que le Saint ne douta nullement que le jugement effroyable dont Dieu menace les ſuperbes, ne fuſt preſt de tomber ſur luy ; & que de peur de s'y voir luy-meſme enveloppé, il ſortit en haſte de cette maiſon avec les ſiens. Sa précaution ne luy fut pas inutile. Car dés qu'il fut un peu éloigné de cette hoſtellerie, la terre s'eſtant ouverte tout d'un coup abiſma la maiſon avec tous ceux qui l'habitoient ; & il ſe forma un lac au meſme lieu comme pour ſervir de monument d'une punition exemplaire, & d'une perpetuelle leçon á l'égard des ſuperbes & des ingrats qui s'attribuent á eux-meſmes l'heureux ſuccés de leurs affaires temporelles, au lieu de l'attribuer á Dieu ſeul. Cette hiſtoire ſeroit plus conſiderable ſi elle eſtoit plus autoriſée. Mais il n'eſt pas inutile de la remarquer aprés cét illuſtre Cardinal.

Baron. vita S. Ambroſ.

Nous avons remarqué dans la vie de S. Gregoire de Nazianze le reſultat de ce Concile de Rome, & la maniere dont les Prelats qui le compoſoient ſe juſtifient envers Theodoſe de la protection qu'ils avoient donnée á Maxime ſans le connoiſtre. Il euſt eſté á ſouhaiter qu'ils ſe fuſſent deffiez davantage des artifices de cét eſprit ſi couvert & ſi corrompu. Mais Dieu humilie ſes ſerviteurs, & la ſurpriſe d'un Concile tout entier eſtoit peut-eſtre avantageuſe à la juſtification de S. Gregoire de Nazianze, qui s'eſtoit attiré par une trop grande credulité aux paroles de ce fourbe, les maux dont il porta long-temps la peine par les traverſes que ce malheureux Cynique luy cauſa.

Ce fut apparemment dans ce voyage de Rome que

Theodoret. l. 5. c. 9. Ambros. t. p. 21.

S. Ambroiſe vit S. Aſcole Archeveſque de Theſſalonique, qui aſſiſta auſſi-bien que luy à ce Concile. Noſtre Saint eſtoit malade lorſque ce grand homme arriva en Italie, & ce fut ce qui l'empeſcha d'aller au devant de luy. Car quoyqu'ils ne ſe fuſſent pas encore veus, le S. Eſprit qui les animoit tous deux, les avoit remplis de beaucoup d'amour & d'eſtime l'un pour l'autre. S. Aſcole eut l'avantage de prévenir S. Ambroiſe, en luy rendant le premier la viſite; & rien ne fut ſi tendre & ſi charitable que cette premiere entreveuë. Le Saint declare luy-meſme ne pouvoir aſſez exprimer l'ardeur & l'impetuoſité charitable avec laquelle ils ſe jetterent d'abord l'un ſur l'autre, ny les ſoupirs & les gemiſſemens qu'ils pouſſerent du fond de leurs cœurs pour déplorer les deſordres & les maux dont le monde eſtoit alors accablé, & les funeſtes évenemens de leur ſiécle. La douleur qu'ils en conceurent leur fit verſer une ſi grande abondance de larmes, que leurs habits meſme en furent tous trempez; & la joye qu'ils reſſentirent d'une entreveuë ſi agreable, eſtoit proportionnée au deſir extréme qu'ils avoient eu depuis ſi long-temps de ſe pouvoir embraſſer l'un l'autre. Il attribua à la bonté de cét illuſtre Prélat l'execution d'un deſſein dont il avoit conſervé ſi long-temps le deſir au fond du cœur, & il conſerva toûjours pour luy une grande eſtime, comme on voit par les loüanges extraordinaires qu'il luy donne aprés la mort.

Paulin. vit. Ambroſ.

La mere de noſtre Saint eſtoit morte lorſqu'il vint à Rome; mais il y trouva encore ſa chere ſœur Sainte Marcelline dans la meſme maiſon où ils avoient eſté élevez enſemble, & il eut l'occaſion de luy témoigner ſa reconnoiſſance pour l'obligation qu'il luy avoit de ſa premiere éducation. Il y trouva auſſi Candide cette Sainte Vierge à qui il avoit accoûtumé de donner ſa main à baiſer pendant qu'il eſtoit encore enfant, en luy diſant qu'il ſeroit Eveſque; & comme elle baiſoit alors ſa main ſelon la coûtume de ces temps-là, il la fit reſſouvenir en ſoûriant de cét innocent préſage qui avoit eſté ſuivi de ſon effet.

Dieu qui l'avoit conduit à Rome dans le deſſein de l'expoſer aux yeux de tous les fideles, y voulut faire éclatter ſa ſainteté par un miracle. Une Dame des plus celebres de toute la ville l'ayant prié de venir dans ſa maiſon au delà

du Tybre pour y offrir le Sacrifice, une baigneuſe que la paralyſie arreſtoit au lit, s'y fit porter dans une chaiſe, & baiſant les habits de ce digne Eveſque pendant qu'il prioit pour elle, & luy impoſoit les mains, elle fut guerie, & commença à marcher dans cét inſtant meſme; Dieu ſe plaiſant à accomplir en ſa perſonne ce qu'il avoit autrefois promis à ſes Apoſtres, que ceux qui croiroient en luy feroient de « *Ioan. 14.* plus grandes œuvres que luy. Ce miracle ſe répandit dans « toute la ville de Rome; & Paulin qui l'a écrit dans la vie de ce Saint, dit l'avoir appris pluſieurs années aprés par la relation de quantité de ſaints perſonnages. La providence ayant deſſein de le faire connoiſtre à toute l'Egliſe par la generoſité de ſa conduite envers les Empereurs & les Grands du ſiécle pour la défenſe de la Foy, de l'Egliſe, & de l'Empire, le vouloit autoriſer par avance, & le rendre comme heritier de la puiſſance miraculeuſe de ſes Apoſtres, avant que de luy faire produire au dehors des actions dignes de leur ancienne vigueur.

CHAPITRE VII.

Damaſe pourſuit les Luciferiens. Gratien abolit les privileges des Pontifes & des Veſtales, avec l'autel de la Victoire.

LA ville de Rome eut pour Préfet ſur la fin de cette année un Magiſtrat nommé Baſſe, que les Luciferiens prétendent leur avoir eſté favorable, & avoir rejetté une Requeſte que Damaſe avoit preſentée contre eux par ſes deffenſeurs pour faire dépoſer Epheſe, que ces ſchiſmatiques y avoient Ordonné en qualité d'Eveſque de leur parti. Car la plus grande ambition des ſectes qui s'eſtoient ſeparées de l'Egliſe, eſtoit d'avoir un Eveſque à Rome, afin de pouvoir ſe vanter par toute la terre d'eſtre unies à cette Egliſe par les liens de la Communion. Les Preſtres Marcellin & Fauſtin, dont nous avons une Requeſte preſentée aux Empereurs Valentinien, Theodoſe & Arcade, prétendent que Baſſe ne voulut pas recevoir l'accuſation d'Epheſe chef de leur parti, alleguant que les Loix Imperiales ne regardoient que les Heretiques, & non les Catholiques qui conſervoient la pureté de la Foy, ſans rien prétendre dans le ſiécle.

Eleutheſſ. 1.

Libell. Presb. cum Marcell. p. 69. 70.

Mais ſi ce fait eſt veritable, au lieu qu'il doit eſtre fort ſuſpect dans la plume de ces Preſtres Luciferiens, il s'en faut d'autant moins étonner, qu'ils ne diſent point que Baſſe fuſt Chrétien, mais ſeulement qu'il honoroit depuis long-temps la Foy Catholique, & qu'il connoiſſoit fort bien Lucifer Eveſque de Cagliari. Ainſi ce pouvoit eſtre un Payen qui avoit quelque affection pour Lucifer & pour les ſiens; & il y a meſme quelque contradiction aſſez viſible dans la relation de ces deux Preſtres. Car au lieu de fixer le ſiége de leur Egliſe dans Rome, ils l'en font ſortir peu de temps aprés pour venir à Oxyrinque en Egypte; de là ils le font paſſer à Eleutherople en Paleſtine; & ils le font meſme aller juſques en Afrique; de ſorte que par leur confeſſion meſme il ne peut pas eſtre demeuré long-temps à Rome aprés les pourſuittes de Damaſe contre luy.

Vers ce temps-cy Gratien fit un Réglement qui fut une nouvelle preuve de ſa pieté & de ſon amour pour l'Egliſe, & qui dans la ſuitte procura un avantage ſignalé à S. Ambroiſe pour couvrir de confuſion les deffenſeurs des reſtes du Paganiſme. Quoyque la Religion Chrétienne fuſt triomphante dans Rome depuis que le grand Conſtantin avoit embraſſé la Foy; neanmoins il y avoit encore dans le Senat un autel de la Victoire, qui n'eſtoit pas ſeulement un ſimple ornement, puiſque l'on avoit accoûtumé d'y jurer, & que l'on y offroit meſme des ſacrifices aux Idoles, où les Senateurs Chrétiens eſtoient contraints de ſe trouver. Conſtance eſtant venu à Rome en l'an 377. en avoit eu de l'horreur; & quoyqu'il ne fuſt encore que ſimple Catechumene, il fit oſter cét autel, croyant que ſa ſeule veuë eſtoit capable de ſoüiller ſes yeux. Neanmoins cét ordre ne put ſubſiſter long-temps. Car Julien grand obſervateur de toutes les ſuperſtitions Payennes fit rétablir cét autel profane; & tout le regne de Valentinien ſe paſſa ſans qu'il y touchaſt, ſoit qu'il ne fuſt pas inſtruit de ce fait, ſoit que ſelon ſa maniere ordinaire d'agir il vouluſt laiſſer tout le monde dans une entiere liberté pour l'exercice de la Religion, ſans vouloir geſner les conſciences.

Ambroſ. adverſ. Symmach. Tom. 5. Ep. 11. 12.

Mais Gratien eut d'autres veuës que luy. Il crut en appuyant la Foy Chrétienne rendre ſon nom immortel, remporter une eternelle victoire ſur le Démon & ſur le ſiécle,

élever un trophée de pieté & de vertu, & offrir à JESUS-CHRIST les dépoüilles de cét ennemi commun de tous les hommes. Ce fut ce qui obligea ce jeune Prince non seulement d'oſter de nouveau cét autel de la Victoire, mais auſſi les revenus deſtinez pour entretenir les ſacrifices & les Pontifes des Idoles, & les terres qu'on avoit données aux temples, enrichiſſant ſon Epargne de cette confiſcation. Et comme les Preſtres Payens joüiſſoient encore de tres grandes immunitez qui avoient fait tomber pluſieurs Chrétiens dans l'apoſtaſie au milieu de la paix de l'Egliſe, il abolit ces malheureux privileges, & tarit, s'il faut ainſi parler, la ſource d'une infinité de crimes qui en eſtoient comme la ſuitte naturelle.

Il oſta auſſi ce que l'on donnoit encore aux Veſtales, abolit leurs privileges, & ordonna que le fiſc ſe ſaiſiroit de ce que l'on donneroit par teſtament aux temples, ou aux Preſtres, ou à ces Veſtales; car on ne les exclüoit pas des autres legs.

Cette Ordonnance ſi ſainte qui combloit de joye les Anges dans le ciel, & les veritables Chrétiens ſur la terre, fut le ſujet d'une tres vive & tres profonde douleur à tous les Senateurs Payens. Et c'eſt peut-eſtre pour ce ſujet que Pretextat l'un des plus conſiderables d'entre eux ſe plaignoit ſi fort de ſon ſiécle, & ne put ſurvivre à un changement qui luy paroiſſoit inſupportable. *Hieron. Ep. 24.*

Le Démon ne pouvant ſouffrir l'entiere deſtruction de ſon Empire ſe ſervit d'eux comme de ſes principaux organes & de ſes ſuppoſts, pour s'y oppoſer de tout ſon pouvoir. Il leur inſpira dés ce temps-là le deſſein de preſenter une Requeſte à Gratien au nom du corps du Senat; & Symmaque fut député pour porter ſes plaintes. Mais les Senateurs Chrétiens en tres grand nombre donnerent de leur part une autre Requeſte, pour declarer qu'ils ne conſentoient nullement à celle que les Payens vouloient préſenter. Ils s'en plaignirent en public & en particulier, & declarerent meſme touchant cela qu'ils ne viendroient plus au Senat, ſi on accordoit aux Payens ce qu'ils demandoient. La correſpondance de Damaſe avec S. Ambroiſe, & le credit que ce Saint avoit ſur l'eſprit de l'Empereur rompit en cette rencontre toutes les machines de l'Enfer. Le Pape en- *Ambroſ. adverſ. Symmach. Ep. 196.*

voya cette Requeſte à noſtre Saint ; & il la fit tenir à l'Empereur ; ce qui donne lieu de juger que ce n'eſtoit point le corps du Senat qui avoit envoyé ces députez, & qu'ils preſtoient ſeulement leur miniſtere contre les ordres & la pieté de ce jeune Prince. Auſſi il eut ſi peu d'égard aux remonſtrances de ces impies, qu'il ne daigna pas meſme les écouter ; & c'eſt ce qui irrita la bile de Symmaque à un tel point, qu'il ſe plaignit que cette audience leur avoit eſté refuſée par des meſchans ; ce qui pourroit bien marquer S. Ambroiſe l'un des plus ſaints Prélats de ſon ſiecle, parce que ſa pieté & ſon zele pour noſtre Religion le rendoient criminel dans l'eſprit de ce Payen, qui ne pouvoit ſouffrir que l'Empereur perſuadé de ſon grand merite deferaſt à ſes conſeils dans une occaſion où il s'agiſſoit d'arracher juſqu'aux fondemens de l'Idolatrie.

Symmach. l. 10. Ep. 54.

CHAPITRE VIII.

Dieu afflige Rome d'une grande famine. Les riches ſe cottiſent pour faire ſubſiſter les étrangers.

Ambroſ. in Symmach. ſ. 197. Ep. 12. Eclairciſſ.

DIEU qui exige de ſes ſerviteurs une entiere ſoûmiſſion aux decrets de ſa providence, & qui ſe plaiſt à purifier ſes élûs par des fleaux publics auſſi bien que par des afflictions particulieres, permit que l'intemperie de l'air cauſaſt dans Rome une effroyable famine en l'an 383. Elle ne fut pas univerſelle, comme Symmaque le prétendit l'année ſuivante, puiſque noſtre Saint ſoûtient contre luy que les Gaules, la Pannonie, la Rhetie avoient eſté autant ou plus fécondes que les années precedentes, & que cela avoit meſme attiré les Barbares à venir piller la Rhetie, entendant peut-eſtre parler des courſes de Juthunges dans cette province.

Mais quoyque cette ſterilité fuſt particuliere, Rome en fut tellement affligée par le ſeul défaut de la moiſſon, qu'elle ſe vit bientoſt réduite aux derniéres extrémitez de la famine. Les peuples n'eurent plus dequoy ſoûtenir leur vie que par les arbriſſeaux qui eſtoient dans les foreſts, par les glands que l'on abbatoit des cheſnes, & par les racines des herbes ſauvages.

, Il falloit que la neceſſité fuſt bien preſſante, puiſque pour ſoulager & faire vivre les citoyens naturels de cette capitale du monde on en fit ſortir les étrangers par une conduitte qui attira la cenſure des Payens meſme. Car Symmaque en parle avec douleur comme d'une inhumanité qui rendoit la ville de Rome odieuſe à toutes les provinces du monde, & comme d'une précaution qui ſeroit peut-eſtre inutile. Le Sophiſte Libanius blâme auſſi ce procedé, quoy qu'il reconnoiſſe qu'Auguſte en avoit autrefois donné l'exemple. *Symmach. l. 2. Ep. 7.*

Ammien Marcellin qui écrivoit ſous Theodoſe dit que l'on avoit tenu cette conduite dans une famine arrivée peu de temps auparavant. Et il remarque qu'elle avoit paru d'autant plus indigne, que dans le temps meſme qu'on en uſoit de la ſorte à l'égard des étrangers, on laiſſoit dans la ville juſqu'à trois mille Comediennes, & toutes les autres perſonnes qui ſervoient à ces divertiſſemens. *Amm. l. 14.*

Il eſt aiſé de juger qu'une politique ſi contraire à la charité, à l'humanité naturelle, & à la confiance que nous devons avoir en Dieu fut condamnée par S. Ambroiſe, puiſque les Payens meſme de ce temps-là n'en pouvoient parler ſans indignation. Comme il avoit plus de lumiere qu'eux, il s'élevoit contre cét abus avec plus de force ; & l'on voit que pour en rendre la difformité plus ſenſible, il reléve la generoſité & la ſageſſe qu'un Prefet de Rome, qui eſtoit ſans doute Chrétien, avoit fait paroiſtre dans une famine que l'on peut croire avec beaucoup de vray-ſemblance eſtre celle de cette année. Car aprés avoir blâmé la dureté de ceux qui banniſſent les étrangers de leur ville dans le temps de la famine, c'eſt à dire lorſque la miſere les réduit à avoir un plus grand beſoin de leur ſecours ; & avoir repreſenté combien les hommes ſont injuſtes de ſe chaſſer ainſi les uns les autres, quoyque les beſtes feroces n'en uſent pas de la ſorte ; il rehauſſe par ſes éloges la ſage conduite de ce Préfet de Rome, qui eſtant déja d'un âge fort avancé, & la pluſpart des habitans demandant, comme il arrive aſſez ordinairement dans le temps des grandes neceſſitez & de la famine, que l'on chaſſaſt de la ville les étrangers, pour ſatisfaire aux obligations d'une auſſi grande charge que la ſienne, c'eſt à dire à la plus penible de toutes les Magiſtratures, fit aſſembler les Citoyens les plus riches & les plus qua- *Ambroſ. l. 3. Officior. c. 7.*

lifiez, & les pria de l'assister de leurs conseils dans cette affliction publique. Il leur remonstra quel excés de cruauté c'estoit que de bannir ainsi des étrangers ; Que c'estoit se dépoüiller de tout sentiment d'humanité que de refuser du pain à des hommes qui sont sur le point de mourir de faim; Qu'il seroit étrange que ceux qui donnent tous les jours du pain à leurs chiens, & qui ne les souffrent point autour de leur table sans les nourrir, eussent tant d'empressement de bannir des hommes hors de l'enceinte de leurs murailles; Combien il seroit inutile de laisser perir à l'égard du monde tant de peuples consumez par un mal si violent & si cruel; Que ce seroit perdre pour leur ville une infinité de personnes qui luy estoient d'ordinaire d'un tres grand secours ou pour y contribuer des subsides, ou pour y rendre le commerce plus celebre ; Que personne ne trouve son avantage dans la faim d'un autre ; Que cette précaution n'iroit pour le plus qu'à vivre un jour plus qu'on ne feroit sans cela, mais que ce ne seroit pas un remede contre l'indigence ; Qu'au contraire la mort de tant de laboureurs & de villageois seroit la ruine perpetuelle du secours que l'on tire d'eux & de leur agriculture pour les vivres & la subsistance ? Qu'il n'y avoit point d'apparence de chasser ainsi des personnes qui ont accoûtumé de fournir aux autres des alimens, & de ne pas vouloir nourrir dans le temps d'une necessité pressante ceux par qui on a esté nourri en tout temps ; Que dans l'occasion mesme de cette famine publique on reçoit d'eux une infinité de services ; Que l'homme ne vit pas seulement de pain ; Que la famille des citoyens Romains se rencontre en leur personne ; Qu'ils sont leurs parens pour la pluspart; Qu'ainsi il faut leur rendre ce que l'on a receu d'eux ; Qu'il ne faut pas craindre qu'en les conservant dans la ville on n'en augmente l'indigence, puisque d'une part la compassion generale se fortifie par un secours reciproque au lieu d'estre tout à fait abandonnée, & que de l'autre il est à propos que tout le monde se cottise pour acheter au prix de l'or les vivres qui sont necessaires pour leur subsistance ; Que puis qu'il faudroit racheter d'autres laboureurs pour cultiver la terre quand ceux-cy s'en seroient allez, il coustera beaucoup moins à nourrir ceux-cy qu'à en acquerir de nouveaux à prix d'argent dans la suitte des temps ; Que l'on ne prévoit pas bien

bien en quel lieu on en ira chercher, ny où l'on trouvera des personnes de cette qualité pour les former une seconde fois à l'usage du païs; Que si l'on en trouve qui soient ignorans dans la pratique qui s'y observe, & qui n'en ayent pas l'experience, ils ne serviront que de nombre, & seront inutiles au labourage.

S. Ambroise témoigne que le discours de ce Préfet produisit tout l'effet qu'il prétendoit, & que l'on acheta du bled aux prix de l'or que tout le monde avoit contribué; de sorte qu'il trouva dequoy fournir des vivres aux étrangers sans diminuer en rien l'abondance de la ville. Et le Saint fait une attention particuliere sur la conduite si sage & si charitable de ce saint vieillard, en disant qu'elle fut d'un tres grand merite devant Dieu, & luy acquit beaucoup de gloire devant les hommes; que la grandeur de ce Magistrat parut avec beaucoup d'éclat par une action si genereuse, & qu'il fut en estat de pouvoir dire à l'Empereur en luy monstrant les peuples de toute la province; J'ay conservé pour vostre service tous les hommes que vous voyez; ils sont redevables de leur vie à la bonté de vostre Senat; voilà des personnes que vostre Cour a arrachées d'entre les bras de la mort.

On vit en cette rencontre que toute la politique du monde ne vaut pas la sagesse de l'Evangile, & que sa lumiere toute pure & toute divine n'est pas moins utile pour la conservation des villes & la subsistance des Estats, que pour le salut & la sanctification des particuliers.

CHAPITRE IX.

Revolte de Maxime. Il prend la pourpre en Angleterre. Gratien trahi par les siens est tué à Lyon. Maxime refuse son corps.

CETTE famine de Rome estoit certainement un tres grand fleau; mais tout l'Empire Romain & l'Eglise ensuitte receurent encore une plus grande punition par l'ordre de la justice de Dieu dans le cours de la mesme année par la revolte de Maxime, qui fut suivie de la mort d'un jeune Prince dont on avoit conceu avec raison de tres grandes esperances.

Magne Clement Maxime estoit Espagnol de naissance, & *Edairciss. 1;*

Latin. Pacat. non Anglois, ainſi qu'un auteur moderne à prétendu. Le nom de ſon pere eſt inconnu. Il avoit neanmoins un oncle paternel. Il ſe vantoit d'eſtre allié de Theodoſe, que l'on ſçait tres certainement avoir eſté Eſpagnol; mais quoyqu'il euſt eſté élevé dans ſa maiſon, ce n'eſtoit qu'en qualité de valet, qui rendoit les ſervices les plus bas ſous une caſaque de Garde; & il avoit ſervi en Angleterre ſous cét Empereur *Zoſ. l. 4.* qui apparemment y accompagnoit ſon pere dans la commiſſion qu'il y eut vers l'an 368. ayant accoutumé de le ſuivre dans ſes expeditions militaires.

Le dépit qu'il eut de n'avoir pû encore parvenir à aucune charge conſiderable lorſque Theodoſe fut élevé à la dignité Imperiale, luy cauſa un ſi grand chagrin qu'il ſe porta à fomenter de plus en plus l'averſion que les ſoldats avoient déja contre Gratien parce qu'il favoriſoit trop les étrangers, & leur inſpira la revolte. Et comme il publioit fauſſement pour engager les armées dans ſon parti, que Theodoſe l'appuyoit de ſa faveur; ces ſoldats ſeditieux le déclarerent luy meſme Empereur & le reveſtirent de la pourpre & du diademe.

Sulpic. Severe. de vitâ S. Martini c. 23. Dial. 2. Paul. Oroſ. l. 7. c. 34. Il aſſuroit neanmoins qu'il n'avoit pas uſurpé l'Empire, mais que les ſoldats l'avoient contraint de l'accepter; & quoyque l'on ne s'arreſte gueres à ces ſortes de proteſtations, les Tyrans eſtant indignes de toute creance, neanmoins le témoignage que luy rendent ſur ce ſujet S. Sulpice Severe & Paul Oroſe tous deux auteurs comtemporains, eſt d'autant plus conſiderable qu'il eſt aſſez rare de voir les hiſtoriens dire du bien des vaincus. Car ils diſent qu'il fut fait Empereur preſque malgré luy, n'ayant pû refuſer le diademe que les ſoldats luy offrirent dans une ſedition; & ils le repreſentent plûtoſt comme malheureux d'avoir eſté contraint de monter ſur le thrône imperial par un crime, que comme le premier auteur de cét attentat. L'autorité de S. Sulpice Severe eſt en cela d'un poids d'autant plus grand qu'il eſtoit de France, où Pacatus celebre Panegyriſte de Theodoſe dit que Maxime s'eſtoit rendu plus odieux par ſa cruauté & par ſon avarice. Car il dit que l'or ne luy plaiſoit pas quand il avoit eſté tiré des veines des montagnes ou du ſable des rivieres, mais que pour luy eſtre agreable il falloit qu'il euſt eſté lavé dans les larmes des mal-

heureux, & meſlé avec le ſang des teſtes qu'il faiſoit couper. Enfin il le traitte nettement de Phalaris. Cependant S. Sulpice Severe qui reconnoiſt que cét Empereur eſtoit fier & attaché à l'argent, l'excuſe neanmoins en ce point meſme par les grandes dépenſes qu'il avoit à faire, & ſemble ne pas rejetter la proteſtation qu'il faiſoit de n'avoir jamais fait mourir aucun de ſes ennemis que dans le combat.

Oroſe l'appelle un homme de cœur & de probité, & dit qu'il auroit eſté digne de l'Empire s'il n'y fuſt monté par la tyrannie, & en violant la foy qu'il devoit à ſon Empereur. Le meſme S. Sulpice Severe va encore plus avant, & témoigne que toute ſa vie eſtoit digne de loüange & d'eſtime, hors ſon exaltation à l'Empire, & les violences où il ſe trouva de luy-meſme inévitablement engagé. Il ajoûte qu'il eſtoit bon, & qu'il fit beaucoup de choſes excellentes. Il faut avoüer que ſon zele contre les Priſcillianiſtes eſtoit exceſſif, & contraire à la douceur de l'Egliſe qui avoit toûjours eu de l'horreur juſqu'à ce temps-là pour l'effuſion du ſang des Heretiques ; mais cét emportement ne venoit que du mauvais conſeil des Eveſques, & ils eſtoient en cela beaucoup plus coupables que luy.

Maxime pourſuivit ſa pointe avec beaucoup de chaleur. Aprés avoir remporté des victoires dans l'Angleterre, & y avoir deffait & chaſſé de l'iſle les Pictes & les Ecoſſois qui la couroient, il paſſa dans les Gaules avec une grande armée. Eſtant abordé à l'embouchure du Rhein, il ſoûleva les peuples l'un aprés l'autre contre Gratien, moins par la force des armes que par l'adreſſe, augmentant, dit Gildas, par les menſonges & par les parjures l'Empire qu'il n'avoit acquis que par le crime & par la rebellion.

Gratien eſtoit alors occupé à faire la guerre aux Allemans. Mais il avoit plus à craindre les ennemis domeſtiques qu'à ſe deffendre des étrangers. Une partie de ſes gens l'ayant d'abord abandonné, il eut encore aſſez de cœur pour preſenter la bataille à Maxime auprés de Paris ; mais les troupes qui luy reſtoient l'abandonnerent encore dans le beſoin eſtant animées contre luy, & ſe rangerent du parti du Tyran ; ce que l'on a cru ſans fondement eſtre arrivé par la trahiſon de Merobaud General de ſes armées. *Eclairciſſez.*

Ne luy reſtant plus que 300. chevaux, il voulut s'enfuir vers les Alpes pour paſſer en Italie, mais les villes luy fermerent les portes ſur ſon paſſage. Ainſi il ſe trouva abandonné de tous les ſiens, ſans avoir perſonne pour le ſecourir, perſonne pour l'aſſiſter, perſonne pour luy tenir compagnie. Mais, comme dit S. Ambroiſe, il avoit appris de » celuy à qui il s'eſtoit conſacré, à dire ces paroles ; Mon ame » n'eſt-elle pas entre les mains de Dieu ſeul? Vous pouvez » tuer mon corps, mais vous ne pouvez nuire à mon ame, ny » à ma vertu. Vous pouvez m'oſter la vie du corps, mais il » n'eſt pas en voſtre pouvoir de détruire mon merite. Car il » eſt écrit ; *Ne craignez pas ceux qui tuent le corps, & qui ne* » *peuvent tuer l'ame ; mais craignez plûtoſt celuy qui peut per-* » *dre dans l'Enfer & le corps & l'ame.* Celuy à qui je me ſuis » abandonné me deffendra aprés ma mort, me reſuſcitera, » & me vangera. Enfin eſtant arrivé à Lyon il y fut pris & tué par ſes ennemis, Dieu permettant qu'il leur ſerviſt de joüet.

Hieron. Ep. 26.
Ambroſ. in Pſal. 61.
Eclarciſſ. 3.

Noſtre Saint mieux inſtruit des circonſtances de cette mort que Socrate & Sozomene qui l'ont rapportée d'une autre maniere, nous apprend que Gratien fut trompé par celuy à qui il avoit confié des provinces ; que ce traiſtre l'ayant invité à un feſtin, il le refuſa dans la juſte crainte que ce ne fuſt pour l'aſſaſſiner ; mais qu'on le trompa par de faux ſermens, & ce ſemble, en jurant ſur les Evangiles ; qu'on le reveſtit meſme de l'habit Imperial qu'il avoit peut-eſtre quitté en fuyant pour n'eſtre pas reconnu, ou en ſe rendant à ſes ennemis à condition d'avoir la vie ſauve ; mais qu'au ſortir du feſtin, il fut aſſaſſiné par ceux qui venoient de manger avec luy.

Zoſime fait un tres grand honneur à ce Prince, lorſque pour flétrir ſa réputation, il attribuë l'infamie apparente de ſa mort à ſa pieté, & à l'averſion qu'il avoit pour le Paganiſme. Car autant que cette mort a eſté déplorable & honteuſe ſelon les hommes, autant luy a-t-elle pû eſtre avantageuſe devant Dieu, qui ne l'a peut-eſtre permiſe que pour purifier ce jeune Empereur des fautes dont il pouvoit eſtre coupable, ou qu'il n'auroit pû éviter dans un eſtat auſſi dangereux qu'eſt celuy d'un Souverain. C'eſt le jugement que S. Ambroiſe a porté quand il a dit, *Que ce*

Sap. 4. v. 11.

juſte a eſté enlevé de peur que ſon eſprit ne fuſt corrompu par la malice, & qu'il faut plûtoſt regarder ſa mort comme un éloignement du peché, que comme une perte & un mal à l'égard de celuy qui l'a ſoufferte. C'eſtoit auſſi pour montrer aux Princes qu'ils doivent ſervir Dieu uniquement pour luy-meſme & pour la felicité eternelle, & non pas pour une proſperité temporelle & paſſagere. *Aug. de Civit. Dei l. 5. c. 25.*

Gratien qui avoit eu beaucoup de reſpect pour S. Ambroiſe pendant ſa vie, ne put l'oublier à la mort. L'idée de ce grand Prelat ſe preſentant à ſon imagination dans ce moment où il auroit eu tant de beſoin de ſon aſſiſtance, il le nommoit & le demandoit ſouvent, & déploroit moins ſon propre malheur, qu'il n'eſtoit touché de la douleur dont il ſçavoit que ce Saint ſeroit penetré quand il apprendroit une ſi triſte nouvelle. Auſſi ce Saint ne manqua point de rendre à ſa memoire tous les devoirs dont un fidele ſerviteur de Dieu qui fait profeſſion d'honorer ſon Prince peut eſtre capable. Il proteſta qu'il ne l'oublieroit jamais, & qu'il ne ceſſeroit point de reciter ſon nom dans les ſacrifices qu'il offriroit à Dieu. Et quoyqu'il ne doutaſt nullement que ſa pieté ne l'euſt élevé dans le Ciel, & mis meſme en eſtat d'y élever les autres, il ne laiſſe pas neanmoins de donner ſouvent des marques de la douleur que ſa mort luy avoit cauſée, en parlant de ſon affliction comme d'un ſupplice violent, & la nommant la ſucceſſion que les Princes laiſſent dans le cœur de ceux qu'ils ont aimez. *Ambroſ. in obitu Valentiniani.*

On croit que c'eſt la mort de Gratien qu'il pleure tout de nouveau, lorſqu'il déplore les maux que Dieu avoit envoyez depuis ce temps-là à tout l'Empire Romain, pour punir le meurtre de l'Empereur, & l'uſurpation de ſes Eſtats; & il attribuë à cette cauſe l'irruption des Barbares, & le maſſacre d'une infinité de perſonnes. La juſtice divine paroiſſoit alors endormie; mais elle ſe réveilla quelque temps aprés, & ſe ſervit de Theodoſe pour vanger la mort d'un Prince innocent. *Apolog. David l. c. 6.* *Id. in pſal. 61.*

Gratien fut tué le 25. Aouſt de cette année 383. âgé de 24. ans, aprés avoir regné ſeize ans & un jour depuis qu'il avoit eſté fait Auguſte, & trois ans & neuf mois depuis la mort de ſon pere. *Eclairciſſ. 4.*

Il avoit eſté marié deux fois; la premiere dés l'an 374.

ou 375. avec Constancie fille posthume de l'Empereur Constance, de qui il avoit un fils lorsqu'il éleva Theodose à l'Empire en 379. estant touché vray-semblablement des conseils que luy donnoit S. Ambroise l'année précedente, en l'exhortant de préferer la Foy à ses enfans dont l'histoire ne nous apprend rien davantage.

Aug. l. 5. de Civit. c. 25.

Valef. in Ammian. p. 202. Sozomen. l. 7. c. 13. Zos. l. 5.

Aprés la mort de Constancie, dont le corps fut porté à Constantinople cette année mesme, il épousa peu de temps avant sa mort Leta, dont la mere se nommoit Pissamene. Tout ce que l'on sçait de ces deux Princesses, fut que Theodose leur ayant donné une pension considerable sur l'Epargne pour soûtenir avec éclat le rang & la dignité d'Imperatrices, elles l'employerent utilement pour le soulagement des pauvres de Rome, durant le siége qu'Alaric y mit en 408.

Ambros. in psal. 61.

Les ennemis mesme & les meurtriers de Gratien laisserent pendant quelque temps son corps revestu des marques de la dignité Imperiale. Mais il semble, autant que l'on en peut juger par des expressions de S. Ambroise qui marquent quelque chose de funeste, qu'on luy ait voulu faire ensuite quelque indignité qui fut arrestée par les soins de ceux qui pleuroient sa mort. Il est probale que le Saint se décrivoit luy-mesme, & sa députation vers Maxime, lorsqu'il dit que cét homme ayant découvert le projet d'une action si barbare remontra dans le sentiment de sa juste douleur à ce superbe vainqueur, que l'on n'en usoit ainsi qu'avec les Tyrans, & non pas avec les Rois & les Princes legitimes ; & que cette parole si perçante couvrant Maxime de confusion & de honte, luy fit abandonner en un instant l'execution d'une action si déteſtable.

pompa feralis.

Outre ce voyage que nostre Saint n'auroit jamais fait dans une telle conjoncture, s'il n'eust esté intrépide au point qu'il l'estoit, il en fit encore un second vers le mesme Maxime pour luy demander les cendres de Gratien ; & il témoigne avoir tasché de s'acquitter en cette occasion de l'office de Joseph d'Arimathie, quoyque son humilité l'empesche de prendre la qualité de juste que l'Evangile donne à Joseph. Mais Maxime plus inhumain que Pilate, ne voulut pas rendre le corps de Gratien, de peur, disoit-il, que le transport de ses cendres ne renouvellast la douleur

des soldats. Ce qui faisoit voir combien il avoit esté peu sincere, en protestant quelquefois qu'il n'avoit pas donné ordre qu'on le fist mourir. Car il découvroit la veritable disposition de son cœur en luy refusant la sepulture; & lorsqu'il s'en lavoit les mains, cette excuse ne servoit qu'à le rendre plus coupable. Et ce fut peut-estre pour diminüer l'horreur de son crime par quelque apparence d'équité, qu'il n'avoit pas encore abrogé en l'année 384. les Loix & les Ordonnances de ce Prince, & loüoit mesme celles qu'il avoit faites contre les Payens. *Ep. 56.* *Ep. 11.*

On ne peut lire sans indignation la dureté avec laquelle Maxime refusa le transport des cendres de Gratien. Mais il paroist par S. Ambroise qu'il fut depuis enterré à Milan, & que son sépulcre y estoit prés de celuy de Valentinien le jeune. *Serm. 2. de Divers. p. 116.*

CHAPITRE X.

Maxime s'établit dans Trèves; fait mourir Merobaud & Ballion; & y prend connoissance de l'Heresie des Priscillianistes. Erreurs de ceux de cette secte, & leurs livres apocryphes.

MAXIME ayant affermi sa victoire par ce parricide commis en la personne de Gratien, associa à l'Empire Victor son fils, & luy donna le nom de Flave pour autoriser sa prétention politique d'estre descendu de Theodose, donnant à ce fils le nom d'Auguste selon Aurele Victor, quoyque Zosime ne luy attribuë point d'autre titre que celuy de Cesar. Il choisit Trèves qui estoit alors la capitale des Gaules, pour y établir le siége de son Empire, & étendit ses aisles, l'une sur l'Espagne, & l'autre sur l'Angleterre, estant demeuré maistre de tout ce que Gratien avoit retenu pour sa part. *Zos. l. 4.* *Vsserius Histor. Brit. p. 1071.* *Gild. sap.*

Son ambition ne se contenta pas de cette seule victime. Merobaud & Ballion furent traittez comme leur Prince, quoyque tout leur crime fust de luy avoir esté fideles. Le premier avoit exercé les plus grandes charges de l'Empire, avoit esté General de l'armée de Valentinien contre les Quades, & on luy attribuë l'élection de Valentinien le jeune, dont on dit qu'il estoit parent. Il avoit esté Consul avec Gra- *Latin. Pacat. Panegyric. Theod.*

tien dés l'année 377. & il l'eſtoit encore cette année avec Saturnin. Maxime qui l'avoit veu à la teſte des armées de l'Empereur, dont il venoit d'uſurper le thrône, ne le put ſouffrir, & l'obligea de ſe faire mourir luy-meſme.

Ambroſ. Ep. 56. Le Comte Ballion ou Vallion, qui eſtoit un grand Capitaine, ne fut pas mieux traitté que luy. Maxime qui apprehendoit ſon courage, dit à S. Ambroiſe quand il alla le trouver, qu'il avoit commandé qu'on le menaſt à Chalons ſur Saone, & qu'on l'y écorchaſt tout vif; ce qui l'obligea auſſi de prévenir la cruauté de ſes bourreaux en s'oſtant la vie; quoyque le Panegyriſte Pacatus ait écrit que les ſoldats Anglois l'étranglerent chez luy, & répandirent le bruit qu'il s'eſtoit deffait luy-meſme.

Sulpic. Severi. Dial. 3. de vitâ S. Martin. c. 15. Le Comte Narſe & le Preſident Leucade qui avoient ſoûtenu avec chaleur le parti de Gratien, & qui d'ailleurs irritoient l'avarice inſatiable de Maxime par le deſir qu'il avoit de s'emparer de leurs grands biens, furent conduits au ſupplice, & n'en furent garantis que par le credit que S. Martin avoit ſur l'eſprit de cét uſurpateur. Mais comme cét évenement fut une ſuitte du ſupplice des Priſcillianiſtes que Maxime fit executer à Tréves, où il voulut prendre connoiſſance de l'affaire de ces Heretiques; il faut reprendre plus haut une hiſtoire de cette importance, & rapporter en ce lieu la naiſſance, le progrés & la condamnation d'une ſecte ſi pernicieuſe.

Vincent. Lirin. Commonitor. 1. Sulpic. Severd. 2. hiſt. Eclaire. 1. L'Hereſie des Priſcillianiſtes, qu'un ancien appelle le dernier rejetton des impietez de Simon le Magicien, eut pour auteur un nommé Marc né à Memphis en Egypte, & diſciple, c'eſt à dire ſectateur de Manichée; ce qu'il faut entendre de ſes erreurs, & non pas de ſa perſonne.

Hieron. contra Cleſiph. Ce Marc eſtant venu d'Egypte en Eſpagne, y eut pour diſciples & pour auditeurs une femme de qualité nommée Agape, & Elpide Rhetoricien qui ſe laiſſa entraiſner dans le précipice par cette malheureuſe femme. Et c'eſt apparemment le meſme Elpide qui fut enſuitte condamné par le Concile de Saragoſſe. Ce fut dans leur Ecole déteſtable que fut formé Priſcillien, qui rendit cette ſecte ſi celebre, & qui luy donna ſon nom.

Eclairciſſ. 2.

On ne peut ſe former une veritable idée des dogmes des Priſcillianiſtes, ſans ſe figurer que c'eſtoit une confuſion horrible

horrible de toutes sortes d'impietez qui estoient venu fondre & se ramasser dans cette secte comme des ordures dans un cloaque ; & les auteurs de cette Heresie sembloient avoir bû jusques à la derniere goutte toutes les erreurs les plus sales dont les autres Heretiques s'estoient contentez de gouster un peu. Non seulement il n'y avoit presque aucune secte Heretique dont celle-là n'eust tiré quelque impieté ; mais elle y avoit encore ajoûté les extravagances & les folies du Paganisme, les curiositez sacrileges de la Magie, & les réveries des Astrologues. Mais elle s'attachoit plus particulierement aux dogmes des Manichéens, & des Gnostiques ou des Basilidiens ; car c'estoit la mesme chose. *Aug. Haref. 70. Leo Epist. 63. ad Turribium.*

C'est une chose assez étonnante que ces Heretiques eussent trouvé l'art de joindre deux impietez aussi incompatibles que l'estoient celle des Sabelliens, & celle des Ariens sur le Mystere de la Trinité. Car quoyqu'ils enseignassent que le Pere, le Fils, & le S. Esprit n'estoient qu'une seule Personne, & qu'ainsi ils disent positivement que le Fils n'étoit point né, ils vouloient d'autre part que Dieu eust produit dans le temps certaines vertus qui luy estoient consubstantielles, & que neanmoins il n'avoit pas toûjours euës. Et je ne sçay si ce sont ces noms de Divinité qu'ils mettoient hors la Trinité comme les Gnostiques selon le Concile de Brague. Ainsi ils pretendoient avec les Manichéens, que l'ame estoit de la nature & de la substance Divine ; & ils disoient la mesme chose des Anges.

D'un autre costé ils vouloient avec Paul de Samosates & Photin, que JESUS-CHRIST n'eust point esté avant que d'estre né de la Vierge, & qu'il ne fust Fils de Dieu que parce qu'il estoit né d'une Vierge. Mais cette naissance mesme qu'ils luy attribuoient n'estoit qu'une simple apparence. Car ils ne vouloient pas qu'il eust pris veritablement une nature humaine, estant en cela du sentiment de Marcion & de Manichée, & ils se declaroient hautement contre la Croix & la Resurrection de JESUS-CHRIST ; ce qui porta les Evesques d'Espagne à établir particulierement la verité de la nature humaine, de la mort, & de la Resurrection du Divin Sauveur, lorsqu'ils condamnerent cette Heresie.

Ils disoient de plus, que le Diable n'avoit jamais esté

l'ouvrage de Dieu; mais qu'il eſtoit ſorti du Chaos & des tenebres eternelles, c'eſt à dire, qu'il ne tenoit ſon origine de perſonne, qu'il n'avoit jamais eſté bon, mais qu'il eſtoit le principe & la ſubſtance du mal. Et c'eſt peut-eſtre en cette maniere qu'ils ont eſté accuſez de reconnoiſtre deux principes.

Ils croyoient que cét eſprit de tenebres avoit fait diverſes creatures dans le monde; qu'il eſtoit le maiſtre abſolu des tonnerres, des foudres, des tempeſtes, des ſechereſſes, & meſme qu'il avoit fait le monde.

Ils ſuppoſoient que les ames avoient peché dans le Ciel; qu'à cauſe de cela elles eſtoient tombées ſur la terre entre les mains de divers Princes, & de diverſes puiſſances de l'air & des aſtres, les unes plus moderées, les autres plus rudes, qui les avoient enfermées dans des corps; & que la difference qui ſe trouve dans la condition & la vie des hommes vient de la difference des pechez qu'ils ont commis dans le Ciel.

Aug. ad Oreſ. Tom. 6. hæreſ. 70. S. Auguſtin & Oroſe ne diſent pas que ſelon eux les ames euſſent peché dans le Ciel, mais que ſortant de je ne ſçay quel reſervoir, elles promettoient à Dieu qu'elles combattroient; qu'aprés cela elles deſcendoient par certains cercles, c'eſt à dire, par ſept Cieux, & par certaines principautez qu'elles rencontroient l'une aprés l'autre, juſques à ce qu'elles fuſſent arrivées en terre pour le combat auquel elles s'eſtoient engagées volontairement; & que tombant entre les mains du Prince du monde, il les diſtribuoit comme il vouloit dans les corps.

Leo Ep. 93. Cette opinion ne regardoit peut-eſtre que les Elûs, qu'ils appelloient les enfans de la promeſſe, & qu'ils diſtinguoient tellement des autres, qu'encore qu'ils vouluſſent bien qu'ils fuſſent nez des femmes, ils ne laiſſoient pas neanmoins de ſoûtenir quelquefois qu'ils eſtoient nez du S. Eſprit.

Ces Princes prétendus que les ames, ſelon eux, rencontroient en deſcendant du Ciel, & qui les enfermoient dans des corps, n'eſtoient autres que les Démons meſmes. C'eſt à eux qu'ils attribuoient la formation de l'homme; & c'eſt pour ce ſujet qu'ils abhorroient la naiſſance des enfans & l'uſage du mariage, qu'ils deffendoient de manger de la

chair des animaux comme d'une choſe impure, & qu'ils ne vouloient pas meſme croire la reſurrection de la chair. Et quand ils diſoient que les enfans de la promeſſe eſtoient conceus du S. Eſprit, c'eſtoit de peur de faire Dieu auteur des corps qui naiſſent par la voye de la generation ordinaire.

Ils ajoûtoient que le Démon en enfermant les ames dans les corps, leur avoit imprimé ſon caractere, que JESUS-CHRIST avoit depuis effacé & attaché à la Croix. C'eſt à cauſe de ce caractere qu'ils vouloient ſoûmettre les corps & les ames des hommes à des étoiles fatales; ce qui les engageoit à toutes les ſuperſtitions de l'Idolatrie.

Ils prétendoient encore que noſtre corps eſtoit compoſé par rapport aux douze ſignes du Zodiaque, attribuant le ſigne du Belier à la teſte, & les autres de meſme; & ils diviſoient auſſi l'ame en autant de parties, à chacune deſquelles ils attribuoient un conducteur & une vertu, ſoûtenant *Preſulem.* que ces douze vertus, à qui ils donnoient les noms de Ruben, de Juda, & des autres Patriarches de l'ancien Teſtament, operoient la reformation de l'homme interieur par le combat & l'oppoſition qu'elles avoient avec les douze Aſtres qui preſidoient au corps. C'eſt à cela qu'ils appliquoient toute l'Ecriture.

Ils recevoient toutes les Ecritures Canoniques, non qu'ils euſſent plus de foy que les Manichéens qui en rejettoient une partie, mais par une malice plus adroite que la leur, & qui ne ſervoit qu'à les rendre plus miſerables & plus criminels. Car ils corrompoient par de fauſſes allegories tous les endroits de ces livres ſaints qui les combattoient, & meſme ils en alteroient ſouvent le texte par des falſifications viſibles. Ils ajoûtoient encore, & préferoient meſme aux divers livres de l'Ecriture, divers écrits apocryphes compoſez ſans doute par Manichée, ou par ſes diſciples, ſous le nom des Apoſtres, qui ſous quelque apparence de pieté trompoient les peuples par l'attrait de leurs fables agreables, & leur faiſoient boire le venin de l'erreur ſous prétexte de leur apprendre des miracles, & des prodiges extraordinaires.

On remarque entre autres les Actes de S. Thomas, ceux de S. André, ceux de S. Jean faits par un malheureux Leucius.

Mais celuy de tous qui eſtoit le plus rempli de blaſphemes, eſtoit un écrit qu'ils appelloient la Memoire des Apoſtres, dont Oroſe rapporte un endroit qui eſt également impie & ridicule. Ils y introduiſoient JESUS-CHRIST qui détruiſoit toute la Loy de l'ancien Teſtament, & tout ce que Moyſe à écrit par l'inſpiration de Dieu ſur la creation du monde, ſans parler des autres impietez de ce Livre.

Le cours que ces écrits avoient dans l'Eſpagne, faiſoit qu'on n'y entendoit plus parler que des Livres de l'Aſcenſion d'Iſaye, que de l'Apocalypſe d'Elie, que d'Armagil, de Barbilon, d'Arbaxas, de Balſame, du Threſor de Manichée, du ridicule Leuſibaros, & de tous ces autres noms, ou plûtoſt de ces monſtres qu'ils ſe vantoient de tirer de l'Hebreu, & qu'ils inventoient à plaiſir pour ſoûlever les femmes & les ignorans, & effrayer par ces noms Barbares les perſonnes groſſieres, qui admirent tout ce qu'elles n'entendent pas.

CHAPITRE XI.

Mœurs des Priſcillianiſtes & de Priſcillien. Ils cachent leurs ſentimens.

Sulpic. Sever. l. 2. Hiſtor.

QUOYQUE les mœurs de ces Heretiques fuſſent conformes à leurs erreurs, & tout à fait abominables, neanmoins on a remarqué que Priſcillien témoignoit dans ſon viſage, & dans tout ſon exterieur une humilité & une modeſtie qui le faiſoit honorer & reſpecter de tout le monde; & il y a apparence que ceux de ſa ſecte l'imitoient auſſi en cela. On voit en effet que l'on faiſoit paſſer en ce temps-là pour Priſcillianiſtes les perſonnes les plus ſaintes, qui aimoient la lecture, qui mortifioient leur corps par les jeuſnes; & que jugeant de la Foy par les yeux, on traittoit d'Heretiques non ceux qui ſuivoient les dogmes de Priſcillien, mais ceux qui en avoient la paſleur & les habits. Ce qui peut faire juger qu'ils faiſoient profeſſion au dehors de l'eſtat Monaſtique. Et c'eſt peut-eſtre à cette occaſion que le Concile de Sarragoſſe a deffendu aux Clercs de quitter leurs degrez Eccleſiaſtiques ſous prétexte de ſe faire Moines; & qu'un Panegyriſte Payen a dit qu'Everocie femme de cette

l. 3. Dialog. c. 15.

ſecte eſtoit coupable d'avoir eu trop de Religion, & d'avoir honoré la Divinité avec plus de ſoin & d'empreſſement que les autres.

Mais le fond ne répondoit gueres à cette apparence exterieure. Car Priſcillien fut non ſeulement ſoupçonné d'avoir corrompu des Dames de qualité, mais il fut auſſi convaincu de malefice, d'avoir étudié des ſciences honteuſes, d'avoir tenu durant la nuit des aſſemblées de femmes de mauvaiſe reputation, & d'avoir accoutumé de prier nud. S. Auguſtin l'appelle un impie, un deteſtable, condamné pour des crimes horribles.

Il eſt donc viſible par les mœurs de ces Heretiques, que s'ils abhorroient le mariage & la generation des enfans, ce n'eſtoit pas tant qu'ils le cruſſent venir d'un mauvais principe, que parce qu'il donnoit quelques bornes aux voluptez & au déreglement de la chair. Ainſi ils rompoient les mariages autant qu'il leur eſtoit poſſible, oſtant les maris aux femmes, & les femmes aux maris, malgré qu'ils en euſſent; mais c'eſtoit pour demeurer eux-meſmes inpudemment avec ces femmes ſous le titre de ſœurs adoptives, pour les mener avec eux dans leurs voyages, & pour s'enfermer ſeuls avec elles, c'eſt à dire pour commettre tous les deſordres que l'on peut s'imaginer, & dont ils eſtoient capables.

L'infamie de leurs myſteres égaloit celle des Manichéens, & paſſoit de beaucoup tout ce que l'on en peut concevoir de plus deteſtable; de ſorte que c'eſt avec ſujet que S. Sulpice Severe les appelle la ſecte infame des Gnoſtiques, & une ſuperſtition execrable qui ſoüilloit l'Egliſe.

Mais plus leur ſecte eſtoit honteuſe, plus ils avoient ſoin de ſe cacher. C'eſt pour cela qu'ils venoient à l'Egliſe avec les Catholiques, & y recevoient meſme l'Euchariſtie, mais ils ne la conſumoient pas. C'eſtoit encore pour cacher leurs infamies & leurs ſoüillures qu'ils tenoient pour une de leurs principales maximes, & celle de toutes leurs erreurs, qu'ils établiſſoient avec plus de ſoin, qu'il ſuffiſoit de retenir la verité dans le cœur, & qu'il n'y avoit point de peché à dire pour ceux qui n'eſtoient pas de noſtre Religion le contraire de ce qu'on penſoit, & meſme de l'aſſurer par de faux ſermens, ayant ce vers à la bouche. *Aug. hæreſ. 7. & cont. mendac. c. 14.*

Iura, perjura, secretum prodere noli.

Jurez, & parjurez vous, pour ne pas deceler voſtre ſecret. Ce déguiſement alloit juſqu'à ne ſe pas mettre en peine d'anathematiſer pour cela Priſcillien meſme, & tout ce qu'ils reveroient le plus dans leur ſecte. Car ils ſe faiſoient une Religion de cacher une perfidie par une autre, & de nier ſans honte les choſes meſme qu'ils enſeignoient preſque publiquement. Auſſi S. Auguſtin a eu une ſi grande horreur de cette maxime, qu'il les a eſtimez pires que les autres Heretiques, n'y ayant peut eſtre qu'eux ſeuls qui fiſſent une regle de cacher ce qu'ils croyoient eſtre la verité; ce qui eſt un crime égal à l'adultere, & peut eſtre encore plus grand.

Ils avoient encore quelques pratiques que l'Egliſe a eſté obligée d'anathematiſer, comme de jeuſner le Dimanche & le jour de Noel, & de rompre le jeuſne du Jeudy Saint dés neuf heures en diſant des Meſſes des morts. C'eſtoit ſans doute pour cela qu'ils s'abſtenoient de venir à l'Egliſe au temps de Noel, & durant le careſme, mais ſe retiroient à la campagne pendant ce temps-là, ou dans des trous & des montagnes pour y tenir leurs aſſemblées à part. Il ſemble auſſi qu'ils obſervoient dans ce temps-là de marcher nuds pieds.

S. Sulpice Severe nous a laiſſé un portrait de Priſcillien, qui a donné le nom à cette ſecte, à peu prés ſemblable à celuy que Salluſte a fait de Catilina. Il avoit ſelon luy de fort grands biens; il eſtoit prompt, inquiet, éloquent, avoit beaucoup de lecture, une grande facilité à s'expliquer & à diſputer. En un mot, il euſt eſté heureux s'il n'euſt pas corrompu un genie auſſi excellent que le ſien par l'attache à ſon Hereſie. Il avoit de bonnes qualitez de corps & d'eſprit, dormoit peu, ſupportoit aiſément la faim & la ſoif, n'eſtoit point du tout attaché à l'argent, & dépenſoit fort peu pour luy-meſme. Mais d'un autre coſté il eſtoit extrémement vain, & la connoiſſance qu'il avoit des ſciences humaines & profanes luy avoit fort enflé le cœur. On a meſme cru qu'il s'eſtoit exercé dés ſa jeuneſſe à la Magie. S. Hieroſme le qualifie un Magicien tres grand diſciple de Zoroaſtre. Et ce Pere ajoûte qu'il avoit avec luy une Galla ou Gauloiſe de nom, & non de naiſſance, laquelle avoit laiſſé ſa ſœur qui couroit de tous coſtez, heritiere d'une Hereſie differente de la ſienne, mais qui ne s'en éloignoit pas beaucoup.

Contra Ctesiphont.

Cét homme s'eſtant donc laiſſé ſurprendre à la deteſtable doctrine de Marc & d'Elpide y en attira en peu de temps beaucoup d'autres, tant des perſonnes de qualité que du peuple. Les femmes ſur tout qui aiment naturellement la nouveauté, dont la Foy eſt aſſez changeante, & qui ſont curieuſes de ſçavoir tout, coururent comme en troupe à ce nouveau Docteur, qui de ſon coſté ne s'endormoit pas pour l'établiſſement de ſa ſecte. Les femmes d'Eſpagne & de Portugal, qui eſtoient du nombre de celles que S. Paul dit eſtre chargées de pechez & poſſedées de diverſes paſſions, leſquelles apprennent toûjours, & qui n'arrivent jamais juſqu'à la connoiſſance de la verité; ces femmes, dis-je, ſe laiſſoient abuſer par les nouvelles Ecritures qu'on leur produiſoit ſous des noms ſpecieux, & recevoient avec joye des fables meſlées des charmes de la volupté. Ainſi preſque toutes les parties de l'Eſpagne ſe trouverent infectées de cette peſte, & il y eut meſme quelques Eveſques qui s'y laiſſerent emporter, comme entre les autres un nommé Vegetin & Symphoſe, dont nous parlerons dans la ſuitte. Mais les plus celebres eſtoient Inſtance & Salvien, dont les Eveſchez n'eſtoient pas loin de Cordoüe, & qui ne ſe contentant pas de ſuivre les ſentimens de Priſcillien, avoient fait avec luy une eſpece de conjuration & de ligue inviolable.

CHAPITRE XII.

Condamnation des Priſcillianiſtes par le Concile de Sarragoſſe. D'Idace, Ithace, Cartere, & de quelques autres ſectateurs de cette Hereſie.

CE feu ayant eſté couvert ſous la cendre pendant quelque temps commença, ce ſemble, à éclatter l'an 379. auquel S. Proſper met dans ſa Chronique, que Priſcillien forma une Hereſie de ſon nom tirée des dogmes des Manichéens & des Gnoſtiques. Au moins il eſt certain par la ſuitte que cette découverte n'arriva pas plus tard.

Le premier qui s'oppoſa ouvertement à la naiſſance de cette Hereſie fut un Eveſque de Cordouë, que les uns nomment Hygin, les autres Igin & quelques-uns Adygin. C'eſt apparemment cét Hygin d'Andalouſie dont les Luciferiens

Libell. Petrum Marcellin. p. 63. 64.

ſe plaignoient comme d'un perſecuteur de Vincent Preſtre de leur ſecte, & qu'ils diſent aſſez clairement avoir ſigné le Concile de Rimini; de ſorte que l'on peut croire avec raiſon qu'il avoit ſuccedé au grand Oſius. Ce Prélat qui eſtoit voiſin d'Inſtance & de Salvien, ayant eſté informé de la conjuration, que ces deux Eveſques avoient faite avec Priſcillien, il en donna avis à Idace, que les autres nomment Hytace, & different d'Ithace dont nous parlerons incontinent.

Eclairciſſ. 1. Cét Idace qui eſtoit extrémement âgé & peut eſtre Eveſque de Meride l'un des principaux ſiéges d'Eſpagne, eſt blâmé de n'avoir point éteint ce feu dés qu'il avoit commencé à s'allumer, & de l'avoir augmenté en pouſſant Inſtance & les autres ſans aucune moderation; de ſorte qu'il aigrit le mal plûtoſt qu'il ne l'arreſta. Au contraire Hygrin de Cordoüe tomba dans une autre extrémité. Car aprés s'eſtre rendu le premier dénonciateur contre ces nouveaux Hereriques, il ſe laiſſa tellement ſurprendre à leurs artifices qc'il les receut à ſa communion; ce qui marque qui les en avoit ſeparez auparavant.

Enfin aprés beaucoup de diſputes & de combats memorables qui ſe firent entre Idace d'une part & les Priſcillianiſtes de l'autre, l'affaire fut portée devant le Concile de Sarragoſſe où les Eveſques d'Aquitaine ſe trouverent avec ceux d'Eſpagne. Il s'y tint pluſieurs ſections, dont il nous en reſte encore une dattée du 4. d'Octobre de l'an 418. de l'ere d'Eſpagne, qui commence 38. ans devant l'ere commune, & ainſi ce Concile eſt de l'an 380.

Eclairciſſ. 2.

Les Eveſques qui ſouſcrivirent ce que nous avons de ce Concile ne ſont qu'au nombre de douze dont les noms ſont fort corrompus. Mais Baronius croit qu'ils eſtoient davantage,

Le premier nommé Fitade eſt aſſez probablement le celebre S. Phoebade, d'Agen, à qui l'on pouvoit avoir déferé le premier rang par la conſideration de ſon antiquité, de ſa ſcience, & de ſa vertu, dont nous avons parlé dans la vie de S. Athanaſe.

On ne doute pas que Delphin qui le ſuit ne ſoit l'Eveſque de Bordeaux, que le grand S. Paulin a toûjours honoré comme ſon pere, parce qu'il l'avoit baptiſé, & que l'Egliſe

l'Egliſe toute entiere honore parmi ſes Saints le 24. Decembre.

Ithace qui eſt le 7e eſt appellé Itace par S. Iſidore de Seville, & ſurnommé *Clarus*, c'eſt à dire illuſtre. C'eſtoit un Eveſque d'Eſpagne & aſſez vray-ſemblablement d'Oſſonoba. Ce Prélat dont nous ſerons obligez de parler plus particulierement dans la ſuitte, eſtoit illuſtre pour ſon éloquence, & fort ardent dans l'execution de ſes deſſeins. Mais du reſte c'eſtoit un homme fort entreprenant, grand canſeur, impudent, de grande dépenſe, qui n'épargnoit rien pour les plaiſirs du gouſt & de la bouche, ne conſideroit perſonne, & ne croyoit pas qu'il y euſt rien d'inviolable pour luy. *Iſidor. Hiſpal. Catal. Eclairciſſ. 3.*

Valere qui eſt le 9e de ces Eveſques eſtoit, à ce qu'on croit, l'Eveſque de Sarragoſſe. Car celuy qui l'eſtoit au commencement du 4. ſiécle, & ſous lequel S. Vincent eſtoit Diacre, n'empeſche pas qu'il n'y en ait eu un autre de meſme nom en 380. Prudence témoignant qu'il y avoit eu pluſieurs Valeres Eveſques; quoyqu'il ſemble dire qu'ils eſtoient auſſi Martyrs, ce qui ne conviendroit gueres à celuy dont nous parlons. *Prudent. Periſtephan.*

Sympoſe dont le nom ſe trouve dans ces ſouſcriptions aprés celuy de Valere, ne peut eſtre le meſme que Symphoſe qui avoit ſuivi le parti de Priſcillien, & que nous verrons bien-toſt condamné par ce Concile.

Cartere qui ſuit Sympoſe, eſt cét ancien Eveſque d'Eſpagne dont parle S. Hieroſme, & en qui ſes envieux ne pouvoient reprocher autre choſe ſinon qu'il avoit eu une premiere femme avant le Bapteſme, & encore une autre depuis; Sirice & l'Egliſe aprés luy, ayant cru que ces ſortes de perſonnes ne devoient point eſtre admiſes à l'Epiſcopat, contre ce que ſoûtient S. Hieroſme. *Hieron. Ep. 83.*

Idace qui eſt le dernier des Prélats nommez au Concile de Sarragoſſe, eſt ſans doute celuy qui avoit pouſſé ſi chaudement les Priſcillianiſtes dés l'année précedente. Mais le rang qu'on luy donne ne convient ny à un ancien Eveſque, ny à un Archeveſque de Meride. *Eclairciſſ. 4*

Tout ce que l'on ſçait du Concile de Sarragoſſe, dont les Actes ont eſté perdus, eſt que les Heretiques n'oſerent pas s'y preſenter, dans la crainte qu'ils avoient de ſe ſoû-

mettre au jugement des Evesques. Symphose y ayant assisté un jour seulement s'en retira aussi-tost, pour éviter une condamnation qui luy paroissoit inévitable. Ainsi ce ne peut estre luy qui signe les Actes de ce Concile.

Mais la fuite & l'absence des coupables n'empescha pas les Evesques qui y estoient assemblez de prononcer un jugement contre eux, & de condamner nommément Instance & Salvien Evesques, & Priscillien & Elpide Laïques. On n'ordonna rien en particulier contre Vegetin. Mais il est difficile de croire que Symphose n'y eust pas esté condamné personnellement, quoyque S. Sulpice Severe n'en ait rien écrit.

On ordonna de plus que si quelqu'un admettoit à l'avenir à la Communion des personnes du nombre de celles qui venoient d'estre condamnées, on prononceroit contre luy la mesme Sentence. Et en effet le Concile excommunia Hygin de Cordoüe, parce qu'il avoit receu ces Heretiques contre lesquels il s'estoit declaré tout le premier.

Ithace fut chargé de la commission de publier par tout le Decret des Evesques, & d'en poursuivre l'execution, tant contre Hygin, que contre les Priscillianistes dont le Concile avoit sans doute anathematisé les erreurs; & ce furent ces anathemes qui furent relûs le 4. Octobre dans la Sacristie de l'Eglise de Sarragosse; ce qui peut faire juger que cette Session fut la derniere du Concile, & sa conclusion. Et comme ces anathemes se rapportent visiblement aux Priscillianistes, il n'y a aucune raison de douter, comme quelques uns ont fait, que ce Concile ne soit celuy dont S. Sulpice Severe rapporte les décisions.

CHAPITRE XIII.

Priscillien devenu Evesque d'Avila est chassé d'Espagne avec ses sectateurs. Il seduit Euchrocie & Procule, & est rejetté par Damase & par S. Ambroise.

LA condamnation que le Concile de Sarragosse avoit prononcée contre Instance & contre Salvien ne fut pas capable d'arrester leurs emportemens. Au lieu de se soûmettre avec respect à l'autorité de l'Eglise, ils troublerent

ſon repos par de nouvelles conſpirations ; & s'eſtant perſuadez que ce ſeroit fortifier notablement leur parti, s'ils armoient de l'autorité Pontificale un homme auſſi hardi & auſſi adroit que Priſcillien, qui eſtoit l'auteur de tout le mal ; quoyqu'il ne fuſt encore que Laïque, ils l'établirent Eveſque d'Avila qui eſt encore aujourd'huy un Eveſché dans la vieille Caſtille, mais qui eſtoit autrefois de Galice ; d'où vient que S. Proſper appelle Priſcillien Eveſque de Galice. *Eclaircif. 1.*

Idace & Ithace qui eſtoient chargez de la commiſſion de pourſuivre les nouveaux Heretiques, crurent que le mal pouvoit s'étouffer en y remediant de bonne heure ; mais ils reconnurent trop tard que les remedes les plus violens ne ſervent qu'à irriter les maladies dangereuſes. Ils s'y appliquerent avec une chaleur & une vehemence exceſſive ; & par un Conſeil que S. Sulpice Severe a nommé peu ſalutaire, ils s'addreſſerent aux Juges Seculiers pour faire chaſſer par l'autorité des Magiſtrats les Heretiques des villes qu'ils occupoient. Ainſi aprés beaucoup de pourſuites auſſi honteuſes qu'elles avoient eſté inconnuës à l'Egliſe juſqu'à ce temps-là, Gratien donna un Reſcrit ſur la Requeſte d'Idace, qui ordonnoit que les Heretiques fuſſent chaſſez non ſeulement de leurs Egliſes & de leurs villes, mais generalement de toutes les terres d'Eſpagne. *Eclaircif. 2.*

La terreur de cét Edit diſſipa de coſté & d'autre ceux des Priſcillianiſtes qui eſtoient les moins conſiderables. Leurs Eveſques n'oſant plus ſe deffendre en juſtice, quitterent d'eux-meſmes leurs Egliſes ; & Priſcillien qui avoit déja eſté oüi en quelques Synodes, dit Idace le Chronologiſte, s'en alla en Italie & à Rome. Inſtance & Salvien qui avoient auſſi entrepris le meſme voyage, ſe joignirent avec luy, pour ſe juſtifier, diſoient-ils, devant Damaſe alors Eveſque de Rome, de ce qu'on leur impoſoit ; mais leur veritable deſſein eſtoit en effet de ſurprendre, s'ils pouvoient, ou ce Pape, où S. Ambroiſe, qui eſtoient les deux Eveſques les plus illuſtres, & qui avoient le plus d'autorité.

Ayant pris le chemin de l'Aquitaine, où les ignorans les receurent magnifiquement, ils y répandirent les ſemences de leurs erreurs, & corrompirent principalement par leur mauvaiſe doctrine la ville d'Eauſe, que l'on croit avoir eſté la Metropole de la troiſiéme Aquitaine, & dont le peuple

estoit alors fort religieux & fort affectionné à la pieté. La vigilance de S. Delphin les empescha d'entrer dans Bordeaux ; mais ayant passé quelque temps dans les terres d'Euchrocie, ils y infecterent quelques personnes, & Euchrocie
Pacat. mesme qui estoit veuve d'une illustre Poëte, c'est à dire de Delphide le Rhetoricien, qui professoit avec beaucoup
Prosper. Chronic. Eclarciss. 3. de réputation dans l'Aquitaine vers l'an 335. & qu'Ammien appelle un Orateur fort vehement. S. Hieroſme, Sidoine Apollinaire, & Ausone relevent beaucoup son éloquence ; & ce dernier dit que par une faveur particuliére de Dieu il estoit mort assez jeune pour ne pas voir le supplice de sa femme ; & la faute de son fils, ou, comme lisent quelques autres, de sa fille.

Sulpic. Severi. l. 2. Priscillien partit donc de chez Euchrocie avec sa compagnie pour continuer son voyage de Rome ; mais il ne faisoit point de démarches pour s'y rendre qui ne fussent autant de suittes de sa honte & de son scandale. Car il marchoit à la teste d'une troupe de femmes, dont les unes estoient encore avec leurs maris, & les autres les avoient abandonnez ; ou n'en avoient plus ; & Euchrocie mesme avec sa fille estoit de ce nombre.

Idat. Chron. Damase qui estoit un Pape éclairé ; & qu'ils avoient entrepris de surprendre par une fausse justification, eut une si grande horreur de leur conduite, qu'ils ne purent seulement obtenir de luy qu'il les vouluſt voir. Salvien mourut à Rome dans le temps qu'ils poursuivoient leur audience ; & les autres furent contraints de s'en retourner sur leurs pas ; voyant qu'ils n'y gagnoient rien ; & prirent le chemin de Milan pour voir s'ils ne seroient pas plus heureux à l'égard de S. Ambroise. Mais un Prélat auſſi sage & auſſi penetrant que l'estoit nostre grand Saint, n'eut pas de peine à se garantir de leurs piéges, & les rebuta avec horreur.

CHAPITRE XIV.

Macedone Grand-Maistre du Palais de Gratien se laisse corrompre par les Priscillianistes qui sont rétablis malgré les efforts d'Idace.

NOus avons déja veu que Macedone, Grand-Maistre du Palais de Gratien, traittoit S. Ambroise avec beau-

coup de mépris, & que l'avarice le rendoit capable de toutes sortes d'injustices. Ainsi il eut beaucoup de disposition à se laisser corrompre par les Priscillianistes, & leur fit obtenir un Rescrit tout contraire au précedent, qui ordonnoit de les rétablir dans leurs Eglises; de sorte qu'Instance & Priscillien estant revenus en Espagne, ils rentrerent sans peine en possession de leurs Eveschez en l'an 381. ou 382. ayant outre l'autorité de leur Rescrit, la protection du Proconsul Volvence, qu'ils avoient aussi corrompu par leurs presens.

Comme il est plus que vray-semblable que l'on avoit mis des Evesques en leur place lorsqu'ils furent dépossez, il ne faut pas douter qu'en rentrant dans leurs Eveschez ils n'ayent persecuté ces Evesques, & ne les ayent peut-estre fait bannir. C'est ainsi que nous croyons qu'il faut expliquer ce qui est dit d'Ortige, qui ayant esté Ordonné Evesque de Celenes, avoit esté banni pour la Foy Catholique par les poursuittes des Priscillianistes, qui ne paroissent pas avoir jamais eu de credit qu'en ce temps-cy. Il est neanmoins assez étonnant qu'Ortige n'ait esté rétabli qu'aprés le Concile de Tolede tenu en l'an 400. *Idat. Chron.* *Eclairciss. 2.*

Idace ne manquoit pas de courage pour s'opposer à un aussi grand scandale qu'estoit celuy du rétablissement des Priscillianistes. Mais il manquoit de forces, parce que le Proconsul Volvence usoit de toute son autorité pour appuyer les Heretiques. Et mesme Ithace ayant peut-estre voulu faire quelque bruit, fut mis en justice comme un perturbateur de l'Eglise; & par une violence étrange, on decreta prise de corps contre luy, ce qui l'obligea de s'enfuir promptement dans les Gaules. *Sulpic. Severe. l. 2. Histor.* *Eclairciss. 2.*

Dés qu'il y fut arrivé, il alla aussi-tost trouver Gregoire Préfet du Prétoire; & ce Magistrat aprés avoir esté informé par sa bouche de ce qui se passoit en Espagne, commanda aussi-tost qu'on luy amenast les auteurs du trouble, & informa promptement l'Empereur de toutes choses pour l'empescher de se laisser surprendre par les Heretiques. Mais l'avarice de quelques personnes puissantes à la Cour, où toutes choses estoient venales, rendit inutiles toutes ses diligences & toutes ses précautions. Car les Heretiques ayant donné une grande somme d'argent à Macedone, ils obtinrent que la connoissance de leur affaire fust ostée au

Préfet,& commiſe à Macedone. Ainſi cette province n'ayant plus de Proconſul, Macedone envoya des Sergens pour prendre Ithace, qui eſtoit alors à Tréves, & le conduire en Eſpagne. Mais il évita cette violence premierement par adreſſe, & puis par la protection de l'Eveſque Britanne. *Eclairciſſ. 3.*

C'eſtoit une choſe déplorable de voir un Officier de l'Empire ſe joüer ainſi de la Religion, & des choſes les plus ſaintes, & employer toute ſon autorité à la protection d'une Hereſie qui n'eſtoit pas moins contraire à l'honneſteté des mœurs qu'aux veritez de la Foy. Mais ſon avarice qui eſtoit la cauſe de tous ſes crimes, receut la juſte punition de tant d'injuſtices qu'elle luy avoit fait commettre ; & l'on vit bien-toſt éclatter ſur luy les effets funeſtes de l'indignation de Dieu par la diſgrace où il tomba aprés la mort de Gratien.

Il faut auſſi reconnoiſtre avec le Cardinal Baronius, que cette conduite eſtoit une tache honteuſe à la pieté de Gratien ; & il y a lieu de croire que ce fut l'une des fautes que Dieu voulut purger en ſa perſonne par les afflictions temporelles qui l'exercerent pendant tout le reſte de ſon regne, & qui furent ſuivies de la mort cruelle qu'il ſouffrit par la laſcheté & la perfidie de ſes deſerteurs. Car lorſque ce que nous venons de dire arriva, le bruit commençoit déja à ſe répandre que Maxime avoit pris la Pourpre en Angleterre, & qu'il eſtoit ſur le point de deſcendre en France. Auſſi Ithace ſe reſolut d'attendre la ſuitte de ce ſoulévement, & cependant de demeurer en repos. Il ne fut nullement trompé dans ſes conjectures ; & les révolutions de l'Empire firent prendre en tres peu de temps une nouvelle face à cette affaire.

CHAPITRE XV.

Concile de Bordeaux contre Priſcillien qui appelle à Maxime. S. Martin taſche inutilement d'empeſcher ſa mort. Execution de cét Hereſiarque, & de quelques autres perſonnes de ſa ſecte. Leurs Ecrits.

QUOYQUE Maxime euſt l'ambition & l'injuſtice d'un uſurpateur, il ne laiſſoit pas de témoigner beaucoup *Sulpic. Severe. l. 2.*

de zele pour la Foy & la discipline de l'Eglise ; & ce fut ce qui luy fit donner une audience favorable à Ithace, lorsque l'estant venu trouver à Tréves, il luy presenta une Requeste, par laquelle il luy exposoit avec beaucoup de vehemence les crimes de Priscillien & de ceux de sa facte. Il en fut mesme touché si vivement, qu'il envoya aussi-tost des ordres au Préfet des Gaules & au Vicaire d'Espagne pour faire conduire à Bordeaux tous ceux qui estoient infectez de ce venin, & les assujettir au jugement d'un Concile assemblé pour cét effet, & dont il ne nous reste rien que ce que S. Sulpice Severe, & la Chronique de S. Prosper nous en ont conservé.

Instance qui avoit esté amené avec Priscillien, eut ordre de parler pour sa deffense ; mais il se justifia si peu, que le Concile le declara indigne de l'Episcopat. Et comme Priscillien qu'il estoit aisé de convaincre des mesmes erreurs & des mesmes crimes, vit qu'un pareil traitement luy estoit inévitable, il tascha de se garantir du jugement des Evesques en appellant à l'Empereur. *Eclairciss.1.*

C'est une chose étonnante, qu'au lieu que l'Empereur Constantin n'estant encore que Catechumene, avoit regardé avec indignation un appel pareil à celuy de Priscillien, les Prelats du Concile de Bordeaux ayent eu assez de foiblesse pour y déferer ; au lieu que selon les regles de l'Eglise ils devoient prononcer contre Priscillien malgré son opposition, ou s'ils luy estoient suspects, reserver la connoissance de ce differend à d'autres Evesques, & non pas remettre, comme ils firent, au jugement de l'Empereur des crimes aussi certains & aussi manifestes que ceux-là.

Aprés ce Concile, que nous croyons avoir esté tenu en l'an 384. Priscillien & ceux qui estoient accusez avec luy, furent conduits à Tréves devant le Tribunal de Maxime, conformément à leur appel, suivis d'Idace & d'Ithace leurs accusateurs, qui eussent sans doute merité des loüanges par l'ardeur qu'ils témoignoient à poursuivre des Heretiques, si le désir de vaincre & de reüssir dans leur entreprise ne les eust portez jusques à l'excés, & engagez dans une affaire qui alloit à répandre le sang des accusez. *Eclairciss.2.*

S. Martin la gloire du Clergé de France, ce grand serviteur de Dieu, qui s'estoit déja rendu si celebre par un tres

grand nombre de miracles, & par la suitte de tant de saintes actions, estoit à Tréves lorsqu'une affaire de si grande consequence pour l'Eglise, & si contraire à sa liberté, y fut portée au Tribunal de Maxime. Ce Saint qui aimoit l'honneur de son caractere, remarquoit une si prodigieuse irregularité dans le procedé d'Ithace, qu'il se sentit obligé de le reprendre fortement dans toutes les occasions qui s'en presentoient, & de le presser de se désister de son accusation. Mais comme il avoit affaire à un Prelat qui n'avoit ny moderation, ny pudeur, ainsi que nous avons dit, Ithace eut l'impudence de dire publiquement que Martin estoit un Heretique & un Priscillianiste; ce que S. Sulpice Severe a estimé le dernier de tous les outrages, estant fait à un Evesque digne d'estre comparé aux Apostres. Ithace n'en demeuroit pas là. Il traittoit en cette maniere generalement tous ceux qui avoient de l'amour pour la lecture & pour la retraite, ou qui combattoient leurs corps par les jeusnes; & il estoit assez fou pour les accuser d'estre compagnons ou disciples de Priscillien.

Enfin S. Martin voyant qu'il ne pouvoit rien gagner sur luy, s'adressa directement à Maxime, & usa de tout le credit que son grand merite luy avoit donné sur luy, pour le supplier de s'abstenir de répandre le sang de ces malheureux, luy representant que c'estoit bien assez qu'ils fussent declarez Heretiques par le jugement des Evesques, & chassez de leurs Eglises; mais que c'estoit un crime inoüy & sans exemple qu'une cause Ecclesiastique fust soûmise à un Juge seculier.

Ses remontrances furent assez fortes pour faire differer la décision de cette affaire tant qu'il demeura à Tréves; & lorsqu'il fut prest à en partir, il obligea Maxime par l'autorité Apostolique dont il usoit ordinairement envers luy, à luy promettre que les accusez ne seroient point punis de mort. Mais aprés qu'il fut parti de Tréves, Maxime qui estoit bon de luy-mesme, se laissa emporter par les mauvais conseils des Evesques Magne & Rufe, dont le dernier estoit, à ce que l'on croit, cét Evesque d'Espagne, qui fut depuis convaincu d'avoir adoré un jeune homme qui se faisoit passer d'abord pour Elie, & puis pour JESUS-CHRIST mesme, & qui abusoit le monde par des miracles & des prodiges

prodiges apparens ; & aprés cette conviction il fut deposé de l'Episcopat.

Maxime ayant donc quitté à la persuasion de ces deux Evesques la resolution qu'il avoit prise de traitter avec douceur l'affaire de Priscillien, la renvoya à Evode Préfet du Pretoire, qui estoit un homme extrémement juste, mais severe & vehement. Ce Magistrat les examina donc à Tréves en deux audiences, & les convainquit tellement de diverses infamies, qu'ils n'oserent le desavoüer. Maxime en fut persuadé par leur propre confession & par celle de leurs complices ; de sorte que ce fait passant pour une verité incontestable, Evode aprés l'examen prononça que Priscillien estoit coupable des crimes dont ses accusateurs l'avoient chargé, & le fit garder en prison jusqu'à ce qu'il en eust fait la relation à Maxime, qui aprés avoir veu le rapport, fut d'avis que Priscillien & ses complices devoient estre condamnez à mort.

C'estoit une chose honteuse à des Evesques, tels qu'estoient Ithace & Idace, d'avoir assisté en qualité d'accusateurs à toutes les procedures de cette affaire, où la question mesme fut employée, comme un Panegyriste Payen semble le dire. *Pacat.* Mais comme il falloit examiner cette affaire tout de nouveau, Ithace considerant combien il se rendroit odieux à tous les Evesques, s'il s'opiniastroit à vouloir estre present jusques à la derniere extremitié à un jugement criminel, il ne voulut point y paroistre à l'examen. Mais il estoit bien tard de se retirer de la participation d'un crime, lorsqu'il estoit déja executé.

Maxime commit au lieu de luy pour accusateur, un Procureur Fiscal nommé Patrice ; & à sa poursuite en vertu de l'Arrest prononcé par Maxime, on trancha la teste à Priscillien, à Latronien, à Felicissime & à Armene deux Ecclesiastiques qui avoient depuis peu abandonné les Catholiques pour suivre Priscillien. Latronien qui estoit Laïque, & Euchrocie dont nous avons parlé auparavant, souffrirent aussi le mesme supplice ; & ces executions furent faites en l'an 385. ainsi que l'on en peut encore mieux juger par les circonstances de l'histoire, que par le témoignage des Historiens. *Eclaircis. 5.*

L'Evesque Instance qui avoit esté condamné au Concile

de Bordeaux, fut banni en l'iſle Syline au delà de l'Angleterre, que l'on croit eſtre un aſſemblage de pluſieurs iſles à l'Occident de la pointe de Cornoüaille, qu'on appelloit autrefois Caſſiterides, & aujourd'huy les Sorlingues.

Aprés cette execution on continüa encore la pourſuitte des autres Priſcillianiſtes; & par divers jugemens rendus contre eux on condamna à mort Aſarin & Aurele Diacre. On oſta les biens à Tiberien, & on le relégua dans l'Iſle Syline. On ſe contenta de deffendre à Tertulle, Potame & Jean de ſortir des Gaules durant quelque temps; & ils furent moins punis que les autres, non ſeulement parce qu'ils eſtoient moins conſiderables, mais auſſi parce que ſans attendre la queſtion ils avoient avoüé leur crime & celuy de leurs complices.

Le peuple de Bordeaux aſſomma en ce meſme temps à coups de pierres une femme nommée Urbique, parce qu'elle eſtoit obſtinée dans la deffenſe de l'Hereſie de Priſcillien, dont elle faiſoit profeſſion publique d'eſtre diſciple. *Eclarciſſ. 4.*

Nous apprenons de S. Hierôme, que Priſcillien avoit écrit un tres grand nombre de petits ouvrages, & il ſemble dire qu'il en avoit veu quelques-uns. *Hieron. Catal. de Script. Eccleſ.*

Oroſe rapporte quelques endroits d'une de ſes lettres qui ſont également impies & ridicules. Et on a remarqué en general que ſes écrits, auſſi bien que ceux de beaucoup d'autres Heretiques, eſtoient pleins de paſſages, de citations & d'exemples des livres ſaints, dont il abuſoit pour deffendre ſon Hereſie.

S. Hierôme appelle Matronien celuy d'entre les diſciples de cét Hereſiarque, que S. Sulpice, Idace le Chronologiſte, & S. Proſper appellent Latronien. Il eſtoit Eſpagnol de naiſſance, homme fort éloquent, & meſme comparable aux anciens pour la Poëſie dont il a laiſſé aprés ſa mort divers ouvrages, où la beauté de ſon genie s'eſt fait voir à tout le monde.

Tiberien qui eſtoit de la Betique écrivit une apologie d'un ſtyle nombreux & fort enflé, pour ſe deffendre de l'Hereſie qu'on l'accuſoit de ſoûtenir. Mais enfin le chagrin de ſon exil luy ayant fait quitter le parti qu'il avoit embraſſé, il tomba dans une nouvelle faute pour ſe diſculper ſans doute de la réputation d'eſtre encore dans l'Hereſie des

Priſcillianiſtes qui eſtoient ennemis du mariage : car ayant une fille qui avoit conſacré ſa virginité à JESUS-CHRIST, il la maria ; ce qu'il ne pouvoit faire ſans violer l'une des plus ſaintes regles de l'Egliſe.

Ce fut apparemment auſſi-toſt aprés l'execution de Priſcillien & de ſes complices, que Maxime écrivit au Pape Sirice une lettre que nous avons encore, & où il luy parle en ces termes. Nous vous proteſtons que l'un de nos plus « ardens deſirs eſt de voir la Foy Catholique demeurer « pure & inviolable, d'en voir bannir toutes les diviſions, & « de voir tous les Prelats ſervir Dieu dans un meſme eſprit « & dans une union parfaite. C'eſt ce que nous avons déja « aſſez témoigné, puiſqu'ayant trouvé à noſtre avenement à « l'Empire, que les choſes eſtoient dans un ſi étrange deſor- « dre par la malice de quelques ſcelerats, qu'on eſtoit ſur le « point de voir naiſtre quelque grand malheur & une divi- « ſion tres dangereuſe, nous n'avons pas perdu un moment « de temps pour y apporter un prompt remede, & pour ar- « reſter par le ſecours de Dieu un mal qui ſans cela fuſt bien- « toſt devenu ſans remede. Car pour ce que nous venons « de découvrir tout fraiſchement des crimes que commet- « tent les Manichéens, & qui ont eſté verifiez en juge- « ment, non par des inductions & de ſimples conjectures, « ny par des ſoupçons qui ſont toûjours douteux & incer- « tains, mais par l'aveu qu'ils en avoient fait eux-meſmes, « j'aime mieux que voſtre Sainteté l'apprenne de ces Actes « meſmes, que de noſtre bouche, ne pouvant proferer ſans « rougir des crimes qui ſont également honteux à faire & à « dire. «

Il eſt mal aiſé de juger ſi cét endroit marque deux affaires differentes, ou ſi ce n'en eſt qu'une ſeule. Mais comme nous ne ſçavons point qu'il y en ait eu alors aucune autre de conſequence, que celle des Priſcillianiſtes, nous y rapportons volontiers le ſujet de cette lettre de Maxime. *Eclairciſſ. 5.*

Ce Prince qui croyoit avoir fait une action fort utile à l'Egliſe en puniſſant ſi ſeverement ces Heretiques, & leur faiſant ſouffrir un ſupplice qui n'avoit point encore eu d'exemple, ne fit qu'augmenter le trouble qu'il avoit deſſein d'appaiſer, & ſe rendit luy-meſme odieux à ceux dont il attendoit des loüanges & des applaudiſſemens. Les Payens

meſme luy en ont fait un crime enorme ; & Pacatus dans le Panegyrique celebre qu'il prononça à Rome l'an 389. en preſence de Theodoſe & du Senat, exagere cette inhumanité de Maxime, qu'il accuſe d'avoir fait mourir une Dame pour avoir eu trop de Religion; ce qu'il dit parce que les Priſcillianiſtes faiſoient profeſſion d'une vie plus auſtere & plus retirée que les autres. Mais il invective particulierement contre les Prelats qui avoient pourſuivi la mort de ces miſerables, & dit qu'ils meritoient mieux le nom de ſatellites & de bourreaux, que celuy d'Eveſques ; puiſque ne ſe contentant pas d'avoir réduit leurs freres à la pauvreté, en leur faiſant perdre le bien qu'ils avoient herité de leurs ayeuls, ils ſe ſervoient de calomnies pour leur faire perdre la vie, & aprés avoir aſſiſté à leurs ſupplices & à leurs tourmens, portoient à l'Autel des mains, ou au moins des langues toutes ſanglantes. Certes ſi un Payen en avoit horreur, il n'eſt pas poſſible que l'Egliſe en ait moins d'averſion.

Hieron. ad Ctesiph. Il eſt vray que S. Hierôme dit ſimplement que Priſcillien avoit eſté condamné par l'autorité de toute la terre, & par l'épée ſeculiere qui luy avoit oſté la vie. Et S. Auguſtin ſemble ne point deſaprouver qu'on donnaſt de grandes loüanges aux Eveſques Catholiques, par qui cette Hereſie avoit eſté combattuë & étouffée. Mais ny l'un ny l'autre de ces Peres ne fait attention ſur ceux qui avoient pourſuivi la mort de ces Heretiques, parce qu'il n'en eſtoit pas queſtion ; & S. Auguſtin ne ſçavoit peut-eſtre pas le détail de cette hiſtoire ſi tragique & d'une execution ſi contraire à la douceur de l'Egliſe dans ces premiers ſiécles. Il eſt toûjours certain que ce Saint n'a jamais approuvé que l'on fiſt mourir les Heretiques ; & que luy & les autres Eveſques d'Afrique aimoient mieux ſouffrir toutes les violences des Donatiſtes, que de s'en plaindre aux Magiſtrats ſeculiers, lorſqu'ils prévoyoient que leurs plaintes euſſent eſté la cauſe de les faire condamner à mort.

Aug. contra Mendac. 5.

Quæſt. Evang. l. 1. c. 12. Ep. 127.

Leo. Ep. 17. ad Turribium. S. Leon ſemble plus formel pour autoriſer la procedure que l'on tint contre les Priſcillianiſtes. Neanmoins il ne parle que de Maxime, dont la cauſe eſt certainement bien differente de celle des Eveſques, & il recommande plûtoſt l'utilité que l'Egliſe avoit tirée de ſa ſeverité, que ſa ſeverité meſme. Auſſi reconnut-on par l'évenement, que cette rigueur

nuisit davantage à la verité & à la Foy qu'elle ne luy fut utile ; & qu'elle fut condamnée par Sirice, & par tout ce que l'Eglise Occidentale avoit de plus Saints Evesques en ce temps-là.

CHAPITRE XVI.

S. Martin vient à Trèves & se separe de la communion des Ithaciens, quoy qu'absous par un Concile.

L'AUTORITE' de la justice, l'apparence du bien public, & l'appuy de l'Empereur Maxime qui soûtenoit ouvertement Ithace & tous ceux de son parti, empeschérent d'abord qu'on ne les traittast comme des Evesques qui ayant procuré la mort de leurs propres freres quoyque criminels, s'estoient rendus indignes du rang qu'ils tenoient dans l'Eglise. Ainsi il ne se trouva d'abord que le seul Theogniste ou Theoniste parmi les Evesques, qui fut assez genereux pour se separer de leur communion par une Sentence publique ; & c'est avec quelque regret que l'on ne sçait pas le lieu dont il estoit Evesque. Car non seulement tous les autres Prélats approuverent la conduite d'Ithace par leur dissimulation & par leur silence ; mais il se tint mesme en ce temps-là une assemblée qui declara qu'il n'estoit nullement coupable. Elle estoit sans doute composée des Evesques qui estoient venus à Trèves pour l'Ordination de Felix, & dont la cause estoit devenuë commune avec Ithace, parce qu'ils communiquoient tous les jours avec luy. *Sulpic. Severe. l. hist. & Dial. 3.*

Mais l'arrivée de S. Martin à Trèves pendant qu'ils y estoient assemblez, pensa rompre toutes leurs mesures. Beaucoup d'affaires pressantes avoient engagé ce Saint à venir à la Cour dans le fort de cette tempeste ; sa charité l'obligeoit de secourir diverses personnes qui imploroient sa protection ; & ceux qui en avoient le plus de besoin estoient le Comte Narse & le Président Leucade qui estoient tombez dans la disgrace de Maxime, & avoient attiré l'indignation de ce victorieux pour avoir deffendu avec trop de generosité le parti de Gratien.

Les Evesques qui n'attendoient nullement S. Martin en ce temps-là, furent bien embarrassez à resoudre entre eux

ce qu'ils avoient à faire dans une telle conjoncture. Car comme ils se sentoient coupables, ils craignoient fort que ce Saint, dont la fermeté estoit connüe de toute l'Eglise, ne se separast de leur communion ; & ils ne doutoient nullement que son exemple n'eust l'autorité d'en attirer plusieurs autres. Ils sçavoient combien Maxime avoit d'estime & de veneration pour le merite de cét illustre Evesque de Tours, & ce qui s'estoit passé entre eux quelque temps auparavant, lorsque ce Saint se trouvant à Tréves dans un temps où plusieurs Prélats venoient de tous costez pour luy rendre des devoirs honteux, & acquerir ses bonnes graces par les plus basses flatteries, il avoit esté le seul qui s'estoit conservé dans un courage digne de sa saintеté, & dans l'autorité Apostolique. Car lors qu'il avoit eu des recommandations à luy faire, il les avoit plûtost obtenuës avec empire qu'en employant des prieres & des supplications, & avoit souvent refusé de manger à sa table quelque instance qu'il luy en eust faite, disant qu'il ne pouvoit se resoudre d'avoir cette sorte de societé avec un homme qui avoit fait mourir un Empereur, & en avoit dépoüillé un autre. Ils ne pouvoient oublier le soin que Maxime avoit pris de repousser cette accusation, en disant que ce n'estoit pas par son propre mouvement qu'il estoit monté sur le thrône, mais que les soldats de son armée l'y avoient contraint par une inspiration divine, & que Dieu s'estoit declaré en sa faveur par la victoire qu'il luy avoit fait remporter sans verser une seule goutte de sang de ses ennemis si ce n'est dans la bataille qu'il avoit gagnée. Mais de plus, ces Evesques se souvenoient de la joye que cét usurpateur avoit ressentie lorsque S. Martin avoit enfin bien voulu manger avec luy par condescendance, & de l'approbation qu'il avoit donnée à sa generosité en voyant qu'au lieu de luy presenter le verre dans lequel il avoit bû, il l'avoit presenté à son Prestre, & qu'il luy avoit prédit que s'il passoit en Italie il remporteroit d'abord la victoire, mais qu'il y periroit peu de temps aprés ; ce qui arriva effectivement.

Sulpic. Sever. de vita S. Martini c. 9.

Il ne faut donc pas s'estonner que des Evesques qui avoient violé les loix de l'Eglise par la maniere dont ils avoient fait condamner Priscillien, apprehendassent S. Martin. Mais outre les excés qu'ils avoient déja commis, il n'y avoit en-

core que deux jours qu'ils avoient persuadé à Maxime d'envoyer des Tribuns en Espagne avec un plein pouvoir d'informer souverainement contre les Heretiques, & d'oster les biens & la vie mesme à ceux qui se trouveroient coupables; & comme la calomnie donnoit alors le nom de Priscillianistes aux plus gens de bien, & les confondoit avec eux, une commission de cette nature n'estoit capable que de causer un tres grand trouble.

Ces Evesques estant donc persuadez que S. Martin n'approuveroit point du tout leur conduite, ils resolurent avec Maxime d'envoyer au devant de luy des archers du Maistre des Offices, pour luy deffendre d'aprocher de la ville à moins qu'il ne promist de garder la paix avec les Prélats qui y estoient. Le Saint conservant toute la liberté de son esprit dans cette Signification, répondit adroitement qu'il garderoit de tout son cœur la paix de JESUS-CHRIST; & puis estant entré durant la nuit il s'en alla à l'Eglise pour y faire sa priere, & non pour communiquer avec personne.

Il se rendit au Palais le lendemain pour les affaires qui l'avoient appellé à Tréves, & principalement pour faire office de mediateur en faveur de Narse & de Leucade; mais ce qu'il regardoit comme l'affaire la plus importante de son voyage, estoit d'empescher qu'on n'envoyast des Tribuns en Espagne avec pouvoir de juger à mort; croyant qu'il estoit digne de sa pieté non seulement d'arrester la persecution que l'on vouloit faire aux Catholiques en les traittant d'Heretiques, mais de délivrer mesme les Heretiques. S. Sulpice Severe dit que Maxime qui ne manquoit pas d'artifice, differa un jour ou deux de luy accorder ce qu'il demandoit. Mais on ne sçait si par là il veut marquer la grace de Narse & de Leucace, ou de ne point envoyer de Tribuns en Espagne, ou toutes ces deux choses ensemble; quoyqu'il paroisse neanmoins que ces Tribuns soient partis dés ce temps-là pour executer une si cruelle commission. Et Maxime affectoit ce retardement soit pour rendre plus considerable la faveur que le Saint attendoit de luy, soit qu'il ne pust vaincre sa colere (ce qui ne semble convenir qu'à Narse & à Leucade) soit parce qu'il souhaittoit de s'enrichir de leurs biens.

Cependant les Evesques estant tout allarmez de ce que S. Martin s'abstenoit de leur communion, accoururent vers

Maxime pour se plaindre de cette conduite qui estoit leur condamnation. Ils dirent que c'estoit fait de leur Episcopat, & qu'ils ne pouroient plus se maintenir dans ce rang si Martin armoit de son autorité la Sentence que Theogniste avoit eu la hardiesse de prononcer contre eux ; qu'il eust esté à souhaitter qu'on ne l'eust pas laissé entrer dans la ville ; qu'il n'estoit plus seulement le deffenseur des Heretiques, mais le vangeur de leurs injures ; & que l'on n'avoit rien gagné à faire mourir Priscillien, puisque Martin prétendoit vanger sa mort. Enfin se jettant aux pieds de Maxime avec larmes & gemissemens ils imploroient son autorité Royale, & le conjuroient de faire ressentir à un seul homme les effets de sa puissance.

Des sollicitations si pressantes ébranlerent tellement Maxime qu'il s'en fallut peu qu'il ne se laissast aller à traitter le Saint comme il avoit fait les Priscillianistes. Mais quelque attaché qu'il fust à ces Evesques inhumains il n'ignoroit pas que Martin surpassoit en foy, en saintetè, en vertu tout ce qu'il y avoit d'hommes au monde. Il se resolut donc de prendre un chemin tout contraire à la violence que les Ithaciens luy inspiroient ; & ayant mandé le Saint en particulier, il ne luy parla qu'avec douceur & avec caresse. Il luy remonstra que les Heretiques avoient esté punis ainsi qu'ils le meritoient selon l'ordre de la justice ordinaire, plûtost qu'à la poursuitte des Evesques ; Qu'il n'avoit pas sujet pour cela de rejetter la communion d'Ithace & des autres qui y estoient attachez ; Qu'à la reserve d'Ithace qui s'en estoit plûtost separé pour satisfaire à sa haine particuliere qu'à son devoir, aucun autre Prélat n'en avoit usé de la sorte ; & que mesme l'innocence d'Ithace venoit d'estre reconnue par une déclaration publique de tout le Synode.

Comme S. Martin témoignoit estre fort peu touché de ces raisons, Maxime en fut tellement irrité qu'il le quitta tout d'un coup, & envoya aussi-tost des ordres pour executer Narse & Leucade dont il luy avoit demandé la grace. Le cœur paternel de S. Martin fut tellement allarmé de cette nouvelle qu'il apprit durant la nuit, qu'à l'instant mesme il accourut au Palais, & promit d'entrer dans la communion des Evesques, à condition que ce Prince pardonnast à Narse & à Leucade, & qu'il rappellast les Tribuns

qu'il

qu'il avoit déja envoyez en Eſpagne, & qui alloient ſans doute y renverſer les Egliſes. Maxime ceſſa d'eſtre inexorable dés qu'il ſe vit aſſuré de la communion de ce Saint; & dés qu'il eut obtenu de luy l'unique choſe qu'il en attendoit, il luy accorda tout le reſte ſans nulle difficulté.

Le lendemain on devoit Ordonner Eveſque Felix, qui eſtoit un tres ſaint homme, & tres digne d'eſtre ſacré, ſi la ceremonie s'en fuſt faite en un temps moins fâcheux que celuy-là. C'eſt luy ſans doute dont parle le Concile de Turin en faiſant mention des Députez des Eveſques des Gaules, qui communiquoient avec l'Eveſque Felix; & ce Concile ajoûte ſuivant les lettres de S. Ambroiſe & du Pape, que ceux qui voudront ſe ſeparer de la communion ſeront receus dans l'Egliſe. Comme cette Ordination ſe fit à Tréves, on croit que ce fut pour eſtre Eveſque de Tréves meſme, qui eſtoit alors la principale des Gaules; & il y a des auteurs poſterieurs qui le diſent expreſſément. L'addition d'Uſuard marque le 26. de Mars S. Felix deuxiéme du nom Eveſque de Tréves.

Ce fut donc à la ceremonie de l'Ordination de Felix que S. Martin prit part à la communion des Ithaciens, croyant qu'il valoit mieux ceder pour un peu de temps, que de manquer à ſauver la vie à des perſonnes qui avoient déja, pour dire ainſi, le couſteau ſur la gorge. Mais quoyque ces Eveſques qui luy avoient tendu ce piége, fiſſent de tres grands efforts pour l'obliger à atteſter cette communion par une ſignature expreſſe, ils ne purent jamais l'y obliger. *Eclairciſſ.*

Dés le lendemain il partit de Tréves en diligence pour s'en retourner comme en ſe dérobant d'une aſſemblée ſi préjudiciable à l'Egliſe, gemiſſant en chemin, & témoignant beaucoup de douleur de s'eſtre joint pendant une heure de temps à une communion criminelle. Lors qu'il fut arrivé vers le bourg d'Echternach à l'entrée du Luxembourg éloigné de Tréves d'environ trois lieuës & demie Françoiſes, & qu'il ſe vit en un endroit où les grandes foreſts de ces quartiers-là luy laiſſoient la liberté d'une entiere ſolitude, il laiſſa aller devant ceux qui l'accompagnoient dans ce déplorable voyage, & s'arreſtant un peu derriere il ſe mit à examiner dans ſa conſcience cette derniere action qui eſtoit le juſte ſujet de ſa douleur.

Comme il estoit en cét estat agité de differentes pensées, tantost condamnant, & tantost excusant ce qu'il avoit fait, il vit tout d'un coup un Ange qui venoit pour le consoler & luy remettre son peché, & qui luy parla en ces termes ; C'est avec raison, Martin, que vous estes touché de douleur. Mais vous n'avez pû en sortir d'une autre maniere. Maintenant il faut rappeller vostre constance ; il faut reprendre courage, de peur que si vous demeurez toûjours dans l'abbatement, vous ne soyez en danger de perdre, non plus vostre gloire, mais vostre Salut. Fortunat donne encore une plus grande étendüe á ces paroles de l'Ange dans les vers qu'il nous a laissez sur S. Martin.

Certes les jugemens de Dieu sont toûjours justes & mesme toûjours favorables aux plus grands Saints, lorsqu'il leur retire un peu de sa grace, & qu'il les laisse tomber dans quelque faute. Quelque grande que fust l'humilité de saint Martin qui a excellé particulierement en cette vertu, neanmoins l'éclat de ses miracles luy estoit une tentation bien dangereuse, & il avoit peut-estre besoin de quelque humiliation pour luy servir de contre-poids aprés les applaudissemens qu'il avoit receus la premiere fois à la Cour de Maxime.

Apolog. David. c. 2. S. Ambroise nous fournit encore une raison plus favorable à sa saintеté. Car les hommes estant naturellement portez à chercher des excuses dans leurs defauts lors qu'on leur propose l'exemple des Saints qui ont fait paroistre une éminente vertu, ils s'imaginent volontiers que c'estoit des personnes d'une autre nature que nous, & tâchent de les faire passer pour inimitables afin de n'estre pas obligez de les imiter. C'est donc pour ce sujet que Dieu a quelquefois permis que les plus grands Saints sont tombez dans des fautes assez visibles, afin que voyant qu'ils estoient hommes comme nous, nous rougissions de n'estre pas Saints comme eux, & de ne pas imiter leur penitence aprés que nous sommes tombez dans des fautes beaucoup plus considerables. C'est donc avec raison que S. Bernard aprés avoir marqué cette fausse excuse des hommes, qui ne veulent point imiter JESUS-CHRIST ny les Patriarches, ny les Prophetes, ny les Apôtres comme estant trop au dessus d'eux, leur propose l'exemple de S. Martin qui n'avoit rien au dessus des autres hommes.

Bernard. serm. de S. Martin.

Depuis ce temps-là S. Martin évita avec un grand soin de se mesler jamais dans la communion des Ithaciens, & tant qu'il vescut depuis, c'est à dire durant seize ans, ou du moins durant onze ans, il ne se trouva jamais à aucun Concile, & se retira de toutes les Assemblées. Il reconnoissoit depuis ce temps-là par une experience humiliante, qu'il luy falloit plus de peine & plus de temps qu'auparavant pour guerir les possedez ; & il avoüoit en pleurant à ses disciples, qu'il sentoit de grands affoiblissemens dans la vertu qu'il avoit eüe pour l'operation des miracles à cause de la faute qu'il avoit faite en prenant part à la communion des Ithaciens, quoyque ce n'eust esté qu'en passant, & par une necessité apparemment inévitable. Mais la penitence qu'il en fit luy fit bien-tost reparer cette faute, & l'Eglise vit en sa personne un notable accroissement de graces.

S. Ambroise fut en cela plus heureux que luy ; & condamnant de tout son cœur l'Heresie des Priscillianistes il ne prit aucune part à la condamnation irreguliere de ceux qui en estoient les auteurs.

CHAPITRE XVII.

Valentinien députe S. Ambroise pour faire la paix avec Maxime. Le Saint refuse de communiquer avec cét usurpateur.

PARMI cette consternation si generale de tout l'Empire d'Occident, on peut bien juger quel fut alors l'étonnement & le desordre du jeune Valentinien qui n'estoit âgé que de douze ou treize ans, & quel effet produisit dans son esprit une nouvelle aussi funeste qu'estoit celle de l'assassinat de son frere Gratien. Justine sa mere oublia en cette rencontre qu'elle estoit Arienne, & suspendit son inimitié contre S. Ambroise, parce qu'elle ne pouvoit ignorer l'étenduë de sa generosité, ny oublier que les saints Evesques sont incapables de vangeance, & mettent leur gloire & leur pieté à soûtenir l'innocence & l'autorité de leurs Souverains dans les occasions les plus dangereuses aux dépens mesme de leur vie. Elle mit son fils encore enfant entre les bras de ce protecteur si intrepide, comme pour dire qu'elle n'attendoit du secours que de luy seul dans un peril si extréme.

Le Saint le receut & l'embrassa avec tendresse, & sans considerer le peril d'une commission si delicate, ny l'approche de l'hyver, il entreprit d'aller en ambassade pour luy vers Maxime son ennemi; croyant d'une part estre obligé comme Evesque de deffendre la cause d'un Prince pupille, & voulant de l'autre arrester les progrés de Maxime, qui eust passé aussi-tost en Italie s'il n'eust esté retenu.

Il n'estoit rien de plus aisé au jeune Valentinien que de vanger la mort de son frere Gratien sur celuy de Maxime qu'il avoit alors entre les mains. C'estoit Marcellin, que le Panegyriste Pacatus appelle la Megere de la guerre civile. Mais lorsque les plus jeunes Princes sont bien conseillez, ils portent la veüe de leur esprit sur la suitte des grandes affaires, & ne s'arrestent pas seulement à se satisfaire par quelques avantages présens & passagers. Valentinien retint les mouvemens de sa douleur, & renvoya avec honneur à Maxime le frere de ce Tyran qu'il luy estoit tres facile de faire égorger; & il se peut faire qu'il le mit en la compagnie de S. Ambroise ou dés le temps de sa premiere ambassade, ou lorsque le Saint eut fait conclurre la paix.

Ce Saint & genereux Ambassadeur arrivant à Mayence dans les Gaules, rencontra le Comte Victor que Maxime avoit déja envoyé à Valentinien pour luy demander la paix dans le dessein de le tromper. Estant arrivé au lieu où estoit le Tyran, il fut appellé au Conseil, & y alla, sans s'arrester à la bien-seance de la dignité Episcopale; & crut devoir obeïr en cela à Maxime qu'il consideroit alors comme superieur de Valentinien, puisque ce Prince l'avoit député vers luy pour luy demander la paix de sa part.

Ruffin. l. 2. c. 15.

Maxime luy ayant dit que Valentinien devoit le venir trouver comme estant son fils, il luy répondit qu'il n'y avoit nulle apparence qu'un enfant allast passer les Alpes avec une femme veuve durant la rigueur de l'hyver, & qu'il ne pouvoit pas aussi entreprendre sans sa mere un voyage tel que celuy-là; qu'au moins il ne pouvoit pas luy donner parole qu'il viendroit, n'ayant receu aucun ordre sur cela, & sa commission n'estant que pour traitter de la paix. Surquoy le Tyran conclut qu'il falloit voir quelle réponse Victor apporteroit d'Italie. Ainsi S. Ambroise fut retenu jusques au retour de Victor; ce qui justifioit assez que ce Saint Am-

baſſadeur ne s'eſtoit pas accommodé aux volontez de Maxime, & n'avoit pas cedé à ſa violence au préjudice des intereſts de Valentinien & de la paix qu'il eſtoit venu demander. Auſſi ne luy demanda-t-on jamais aucun compte de cette Legation; & l'Imperatrice Iuſtine ne s'aviſa jamais de luy en faire aucun reproche dans tous les differens qu'elle eut à démeſler avec luy.

Paulin qui a écrit la vie de S. Ambroiſe, ne parle point de cette premiere ambaſſade; mais il dit ſur la ſeconde, que le Saint ſepara Maxime de la communion, l'avertiſſant que s'il vouloit avoir Dieu favorable, il eſtoit obligé de faire penitence d'avoir répandu le ſang de ſon Prince, & de plus le ſang d'un Prince innocent. Cependant il ſemble que cela ſe puiſſe plûtoſt rapporter à la premiere ambaſſade qui dura aſſez de temps, qu'à la ſeconde, où il ne paroiſt pas avoir eu beaucoup de loiſir de faire aucun acte de communion avec Maxime, ny de la luy refuſer; où au moins il faut dire qu'il luy refuſa la communion à l'une & à l'autre ambaſſade, puiſqu'il n'euſt pû luy refuſer à la ſeconde à cauſe de la mort de Gratien, s'il la luy euſt accordée à la premiere. Et c'eſt apparemment ce qu'il faut croire de ce fait, puiſque dans la ſeconde ambaſſade il s'abſtint de la communion des Eveſques qui communiquoient avec luy. *Paulin. vit. S. Ambroſ.* *Ep. 56.*

Pendant qu'il retenoit S. Ambroiſe dans les Gaules, Victor qui negocioit la paix à Milan, la conclut avec Valentinien; ce jeune Prince ayant feint de la recevoir volontiers, de la meſme maniere que cét uſurpateur la luy offroit. *Roſſin. l. 2. c. 15.*

On ne voit pas ce que S. Ambroiſe fit en particulier pour porter Maxime à la paix, dont il apprit la nouvelle de la bouche meſme de Victor à ſon retour. On ſçait ſeulement en general qu'il falloit qu'il euſt agi bien puiſſamment pour la faire reüſſir, puiſque Maxime ſe plaignit depuis que c'eſtoit ſa députation qui l'avoit empeſché de paſſer en Italie; & le Saint n'en diſconvenoit pas, puiſqu'il luy avoit declaré parlant à luy-meſme, qu'il luy auroit volontiers bouché de ſon corps le paſſage des Alpes, & ne craindroit nullement les reproches qu'il luy en pourroit faire à l'avenir. Mais ſur ce que le Tyran prétendoit qu'il l'avoit joüé, & abuſé de ſa bonne foy par de fauſſes promeſſes, puiſqu'aprés l'avoir aſſuré que Valentinien le viendroit trouver, il l'a- *Ambroſ. Ep. 14.*

voit détourné luy-meſme de l'execution de cette parole ; noſtre Saint, dont la ſincerité eſtoit hors de toute atteinte, ſe deffend ſerieuſement de ce point, en niant luy avoir jamais rien promis de ſemblable, & ſoûtenant que ce n'eſtoit point luy qui avoit détourné le jeune Empereur de ce voyage.

Aug. Zoſ. l. 4. Maxime faiſoit le meſme reproche au Comte Bauton François de naiſſance, dont S. Auguſtin prononça le Panegyrique dans Milan le premier jour de Janvier de l'année 385. & qui eſt loüé par Zoſime comme un homme tres affectionné aux Romains, incorruptible à l'argent, également prudent & genereux dans la guerre. Mais S. Ambroiſe ſoûtient que ce Comte ne l'avoit nullement trompé, & qu'il avoit ſeulement rendu à Valentinien les ſervices dont il ne pouvoit ſe diſpenſer ſans le trahir : ce qui donne ſujet de croire aſſez vray-ſemblablement, que Bauton avoit eſté joint à S. Ambroiſe dans ſa députation vers Maxime.

Eclairciſſ. Ce fut ce meſme Bauton qui voyant les Iuthunges ravager la Rhetie dans le temps que les ſoldats Romains eſtoient occupez à garder les paſſages des Alpes contre ce Tyran, fit venir les Huns & les Alains pour luy faire la guerre. Ils avoient déja pillé les terres des Allemans, & approchoient des Gaules lorſque Maxime ſe plaignit qu'on les avoit ſuſcitez contre luy. Valentinien qui avoit intereſt de vouloir la paix, luy oſta cette occaſion de rupture, & fit retirer ces peuples au milieu de leur victoire en leur donnant de l'argent. Mais cela n'empeſcha pas Maxime de ſe plaindre de cette deſcente des Huns ; & pour rendre Bauton inutile à Valentinien en le luy rendant ſuſpect, il l'accuſa d'avoir voulu luy-meſme uſurper l'Empire, ſous prétexte de deffendre le legitime Empereur.

S. Ambroiſe ayant eu enfin la permiſſion de s'en retourner, rencontra à Valence en Dauphiné de nouveaux Ambaſſadeurs que Valentinien envoyoit à Maxime pour l'empeſcher de l'aller trouver. Il vit en paſſant par les Alpes des marques de la précaution de l'un & de l'autre parti, par le ſoin que chacun prenoit de garder tous les paſſages. Mais il ne revint apparemment qu'au commencement de l'année ſuivante.

CHAPITRE XVIII.

Mort de S. Aſcole. Hiſtoire de S. Anyſe de Theſſalonique. Theodoſe traitte avec Maxime.

LORSQUE les provinces par leſquelles on paſſoit de Macedoine en Italie eſtoient occupées par les Barbares, S. Aſcole Archeveſque de Theſſalonique, intime ami de noſtre Saint, fut appellé de Dieu pour aller recevoir dans le Ciel la recompenſe de ſes merites. S. Ambroiſe en apprit la nouvelle lorſqu'il méditoit actuellement ſur les grandes actions de ce Prelat, qu'il taſchoit d'avoir toûjours dans l'eſprit; & il ſemble qu'il en fut informé par quelque voye extraordinaire, & peut-eſtre par une apparition miraculeuſe du Saint meſme, qui ne voulut pas donner la peine à ſon ami de luy ſouhaiter inutilement une longue vie ſur la terre. *Ambroſ. Ep. 21.*

Les Prelats de Macedoine au nombre d'onze, & le Clergé de Theſſalonique, luy manderent encore depuis cette nouvelle ſi affligeante; & il en eſtoit d'autant plus touché, qu'il le regardoit comme le mur de la Foy, de la grace & de la ſainteté, qui s'eſtoit rendu impenetrable aux traits & aux machines des Barbares meſmes, & pour lequel ils n'avoient toûjours eu que du reſpect lorſqu'ils s'eſtoient preſentez devant ſa ville dans leurs plus violentes irruptions.

S. Anyſe diſciple de ce grand Eveſque, qui avoit eſté élevé ſous ſa diſcipline, & s'eſtoit rendu l'imitateur de ſa pieté avant que de devenir ſon ſucceſſeur dans ſa dignité & dans ſon thrône, luy écrivit en particulier pour luy apprendre cette mort. Il avoit appris auſſi bien que ſon predeceſſeur & ſon maiſtre, à n'avoir aucun commerce avec la chair & le ſang, & à ignorer volontairement ſon pere & ſa mere. Car c'eſtoit ne les point voir, que de les voir ſans attache; & le deſir qu'il avoit de connoiſtre Dieu luy avoit fait negliger la connoiſſance de ſes freres & de ſes proches.

Aſcole qui l'avoit formé dans cette ſcience divine, ſe loüoit ſouvent de l'aſſiſtance qu'il recevoit par ſes ſoins, par ſon travail, par ſon ſervice, comme s'il euſt déja préveu qu'il ſeroit ſon ſucceſſeur, & qu'il l'euſt voulu declarer

pour tel aux autres par cette marque ; faisant voir qu'il arriveroit à cette dignité non comme à une fonction qui luy fust nouvelle, mais comme à un employ qu'il avoit exercé par avance depuis long-temps.

En effet dés que S. Ascole fut mort, on ne douta pas mesme un moment du choix de celuy qu'on luy devoit donner pour successeur ; & on rendit ce témoignage si illustre à la vertu d'Anyse, qu'il estoit capable de soûtenir le poids d'une succession si difficile. Ce qui fait dire à S. Ambroise, qu'Ascole comme un nouvel Elie avoit couvert Anyse de son manteau au moment qu'il montoit au Ciel, & l'avoit revestu des ornemens de son Sacerdoce.

Les Prelats de Macedoine & le Clergé de Thessalonique, qui l'avoient élevé sur ce thrône par leur jugement en confirmant la désignation secrete de son predecesseur, firent son éloge dans la lettre qu'ils en écrivirent à S. Ambroise ; mais le Saint n'y apprit rien de nouveau, & y apprit seulement avec joye ce qu'il connoissoit dés auparavant. Le merite de ce nouveau Prelat ne luy estoit nullement caché, quoyqu'il ne l'eust jamais veu, ny receu aucune lettre de sa part. Aussi les réponses qu'il fit, tant aux Evesques de Macedoine, qu'aux Ecclesiastiques de Thessalonique, ne sont autre chose qu'un éloge de luy & de son predecesseur. A la fin de la premiere il souhaite à Anyse les graces du Ciel, & prie Dieu de benir sa foy, sa saintété, & son application au travail.

Collect. Rom. Holstenij p. 46. Damase qui sçavoit quelle estoit sa saintété & son zele pour la justice, luy remit la connoissance de tout ce qui se passoit en ces quartiers-là, c'est a dire qu'il luy donna le soin de juger en son nom les causes qui naistroient dans l'Illyrie Orientale, comme il avoit fait à S. Ascole son predecesseur. *p.* 45. Sirice en usa de mesme aprés luy, & ordonna dans une lettre portée par l'Evesque Candidien, qui mourut apparemment avant que de l'avoir renduë, qu'on ne pourroit Ordonner aucun Evesque dans l'Illyrie Orientale sans le consentement d'Anyse.

p. 44. Il arriva ensuitte beaucoup de troubles en cette province par les Ordinations des Evesques ; & le trouble alla si avant, que dans une seule Eglise on en avoit Ordonné jusques à trois. Le Pape doutant par la consideration d'une conduite

conduite si irreguliere, que sa lettre eust esté renduë à Anyse, (ce qui fait voir que cét Evesque ne s'estoit pas meslé de ces Ordinations) il luy en écrivit une autre dans laquelle il luy manda, qu'estant animé par la ferveur du S. Esprit il devoit veiller à arrester ces desordres, & faire luy-mesme les Ordinations, ou s'il ne le pouvoit, y envoyer des Evesques qu'il en jugeroit capables, avec ses lettres & son consentement.

Nous le verrons recevoir un autre employ tres important par l'ordre du Concile de Capouë. Anastase luy donna le mesme soin que ses prédecesseurs ; & Innocent ayant esté élevé au Pontificat, ne crut pas en devoir donner les premieres nouvelles à d'autres qu'à cét homme si excellent, & qui travailloit toûjours si fidellement pour Dieu. Ce ne fut pas sans luy confirmer dans la mesme lettre en des termes tres honorables, la charge que ses trois prédecesseurs luy avoient donnée. *p. 46.* *p. 45.*

S. Anyse vivoit encore en l'an 406. selon l'histoire de S. Jean Chrysostome qui luy écrivit deux lettres pour le remercier de la protection qu'il en avoit receuë, l'une qui estoit adressée à luy en particulier, & l'autre à luy & aux autres Prelats de Macedoine ; mais il estoit mort en 412. lorsqu'Innocent continüa la mesme commission à Rufe son successeur dans le siége de Thessalonique.

Voilà l'idée que l'antiquité nous donne de ce digne successeur de S. Ascole dont nous venons de rapporter la mort en 385.

Pour poursuivre la relation des événemens de l'année suivante, il faut sçavoir que Maxime croyant sa Couronne affermie par le traitté qu'il venoit de faire avec Valentinien, envoya vers Theodose son grand Chambellan qui estoit un homme fort âgé, dont la fidelité luy estoit connuë pour avoir demeuré avec luy dés son enfance ; & il ne confia point, dit Zosime, cette députation à un Eunuque, parce qu'il les avoit tous exclus de la garde du Palais. Neanmoins lorsque S. Ambroise fut encore envoyé à Maxime en 384. il y avoit encore en ce temps-là un Eunuque qui faisoit auprés de luy la charge de grand Chambellan. *Zos. l. 4.* *Ambros. Ep. 56.*

On auroit pû croire que cette ambassade envoyée par Maxime vers Theodose eust marqué en sa personne quel-

Theodose envoya Cynege en Egypte. Cét officier de l'Empire qui estoit Espagnol aussi-bien que luy, fut choisi de luy pour cét employ dans le dessein qu'il avoit de détruire l'Idolatrie dans l'Egypte, qui de tout temps avoit esté le siége de l'impieté & de la superstition. Car, comme dit Theodoret, quoyque le grand Constantin voyant toute la terre furieusement engagée dans l'Idolatrie, eust deffendu à tout le monde de sacrifier aux Démons, il s'estoit neanmoins contenté de faire fermer leurs temples sans les démolir entierement. Ses enfans avoient aussi marché sur ses traces. Mais Julien qui leur succeda, renouvella l'impieté par ses Edits, & ralluma la flamme des anciennes erreurs. Aprés luy Jovien estant parvenu à l'Empire, condamna encore tout de nouveau le culte des Idoles. Ensuitte le premier des Valentiniens fit observer ces mesmes Loix dans l'Europe. Valens tint une conduite toute differente de la sienne. Car il accorda à tous les autres une entiere liberté de Religion, & leur permit d'adorer ce qu'ils voudroient; mais il ne cessa de persecuter durant tout le cours de sa vie ceux qui soûtenoient la doctrine des Apostres. Ainsi dans tout le temps de son regne on brûloit de l'encens sur les autels, les Payens offroient des sacrifices à leurs Idoles, faisoient des épanchemens en leur honneur, & reconnoissoient leur Divinité par des festins au milieu des places publiques. Ceux qui celebroient les mysteres de Bacchus couroient dans les rües revestus de peaux de chévres, mettoient en pieces des chiens, & commettoient tous les excés que la manie & la fureur pouvoient inspirer à ceux qui honoroient ce maistre si detestable par des festes profanes & sacrileges. Theodose ayant trouvé dans ses Estats une pratique si contraire à la Foy dont il faisoit profession, entreprit de la détruire entierement, & d'en abolir la memoire; & il y reüssit si heureusement, que le culte des Idoles tomba tout à fait sous son Empire, & qu'il ne resta plus aucune trace des ceremonies Payennes.

Theodoret. l. 4. Hist. c. 21.

Ruff. l. 2. c. 10. Ambros. Serm. 3. de Diverf.

Cela ne se fit neanmoins que par degrez. Car quoyque la Chronique d'Alexandrie marque dés l'année 379. qui estoit la premiere du regne de ce Prince, qu'il renversa les temples des Payens jusqu'aux fondemens; neanmoins il faut au plus s'en tenir à ce qu'écrit Sozomene, que quand il commença à

Chron. Alexan. Sozom. l. 7. c. 20. Zos. l. 4.

regner, il deffendit d'aller dans les temples & d'y offrir des ſacrifices. Encore Zoſime prétent-il que les Payens avoient alors la liberté d'aller aux temples, & d'y faire leurs ceremonies. Mais dés que Theodoſe vint à Conſtantinople à la fin de l'an 380. peu de mois aprés ſon Bapteſme, le meſme Zoſime en ſon ſtyle ordinaire, plus digne de la violence d'une invective, que de la moderation d'une hiſtoire, dit qu'il attaqua les temples des Dieux dans toutes les villes & dans toute la campagne, & que l'on ne pouvoit impunément ny croire qu'il y euſt des Dieux, ny ſeulement regarder le Ciel, & adorer les aſtres qui y brillent.

Cod. Theod. 16. VII. 1. *Ambroſ. Ep.* 11. Il oſta le 2. May de l'an 381. le droit de teſter à ceux qui de Chrétiens eſtoient tombez dans le Paganiſme, comme cela arrivoit quelquefois à cauſe des privileges dont les Preſtres Payens joüiſſoient encore. Et par la Loy du 20. May 383. il leur oſta encore le pouvoir de rien recevoir par teſtament, les privant abſolument du droit Romain ou de bourgeoiſie.

Zoſ. l. 4. Mais comme les plus excellentes Loix des Princes font peu d'effet s'ils n'employent toute leur autorité pour les faire obſerver, Theodoſe ayant élevé Cynege à la dignité de Préfet du Prétoire de l'Orient, l'envoya vers ce temps-cy en Egypte, ainſi que nous avons dit, avec commiſſion de deffendre à tout le monde d'adorer les Idoles, & de commander de fermer les temples. Cynege s'acquitta tres fidellement de cette commiſſion. Car il interdit les ſacrifices & toutes les ceremonies du Paganiſme, & boucha l'entrée de tous les temples dans l'Orient, dans toute l'Egypte, & meſme dans Alexandrie. Idace ajoûte qu'il renverſa meſme les ſimulacres des Gentils. Ainſi il délivra toutes les provinces de la corruption de l'Idolatrie qui trompoit les peuples depuis ſi long-temps, & les rétablit dans leur ancienne pureté. De ſorte qu'eſtant mort en revenant d'E-

Idat. Faſt. gypte, ſelon Zoſime, ou plûtoſt à Conſtantinople l'année meſme de ſon Conſulat avec Theodoſe en l'an 388. ſon corps fut porté en l'Egliſe des Apoſtres accompagné des larmes de toute la ville le 19. de Mars, & fut tranſporté l'année ſuivante en Eſpagne par les ſoins de ſa femme Acanthie.

Nous ſommes icy obligez à l'occaſion de Cynege, de

remarquer une faute du grand Theodoſe, & de reconnoiſtre qu'il ne l'auroit jamais faite s'il euſt eu dés-lors auprés de luy un Ambroiſe au lieu d'un Nectaire. Car Marcellin & Fauſtin Preſtres Luciferiens luy ayant preſenté à Conſtantinople une Requeſte, dont nous avons parlé ailleurs, pour luy demander ſa protection contre les Catholiques qui les pourſuivoient par l'autorité des Loix, il leur accorda un Reſcrit adreſſé à Cynege, dans lequel il leur donne ſa protection comme à des Catholiques & à des perſonnes ſaintes & loüables, & traitte meſme leurs perſecuteurs de meſchans & d'Heretiques. C'eſt ainſi que les meilleurs Princes ſont ſouvent d'autant plus aiſez à ſe laiſſer ſurprendre par des perſonnes artificieuſes, qu'ils ont plus de pieté & plus de zele pour la Religion, particulierement quand les Prélats qui les gouvernent manquent de lumiere ou d'application pour les conſeiller ſagement dans ces importantes occaſions, comme on ſçait que la capacité & le merite de Nectaire eſtoient au deſſous de la mediocrité.

Libell. Precum Marc. & Fauſtin. Vie de S. Athanaſe. l. 10. ch. 11.

Mais quoyque l'on ne puiſſe entierement excuſer l'imprudence de Theodoſe, on peut neanmoins au milieu de cét obſcurciſſement loüer cette parole veritablement digne de ſa pieté, que ces deux Preſtres ont rapportée ; Qu'il ne veut point ajoûter aucune choſe à la foy par ſon autorité. Car, dit-il, perſonne n'a jamais eu l'eſprit aſſez déreglé & aſſez profane pour preſcrire aux Docteurs Catholiques ce qu'il faut faire, & ce qu'il faut ſuivre, puiſque c'eſt d'eux qu'on le doit apprendre.

« p. 101.

Quelque fâcheux que fuſt ce Reſcrit, il ne paroiſt pas qu'il ait fait grand tort à l'Egliſe, ny que la ſecte des Luciferiens en ait tiré des avantages fort conſiderables ; au moins nous n'en trouvons rien dans l'antiquité. Il ne ſert preſque qu'à faire voir la negligence de Nectaire, qui fut la cauſe que Theodoſe ſe laiſſa encore ſurprendre aux Heretiques dans une autre occaſion, en leur accordant des Reſcrits plus préjudiciables à ſon honneur qu'à l'Egliſe.

Vie de S. Greg. de Naz. l. 10. c. 13.

CHAPITRE XX.

Succés des armes de Theodoſe. Il fait la paix avec les Perſes. S. Auguſtin vient enſeigner la Rhetorique à Milan.

Pacat. LE Panegyriſte de Theodoſe diſant de luy, que Maxime prit occaſion de ſa revolte de l'éloignement de cét Empereur qui portoit alors ſes armes juſques aux extrémitez du monde, & au delà des bornes de la nature, nous donne ſujet de croire par ces paroles qu'il fit en ce temps-là quelque expedition contre les Sarrazins. Car ce meſme auteur marque entre les victoires de ce Prince qu'il avoit fait porter aux Sarrazins la peine de leur rebellion, & du violement de l'alliance qu'ils avoient faite avec l'Empire.

Il n'y eut rien de plus glorieux pour luy pendant cette année que l'ambaſſade que les Perſes luy envoyerent juſques à Conſtantinople pour luy demander la paix, & l'humiliation inopinée d'une nation ſi fiere fut une choſe ſurprenante. Et c'eſt ce qui a fait dire à Pacatus parlant d'Artaxerxes, ou de Sapor, qui regnoit alors dans la Perſe, qu'il confeſſoit qu'il avoit de la crainte pour Theodoſe, quoyqu'avant cela il dedaignaſt de ſe reconnoiſtre pour homme. Il parle auſſi des preſens de perles, de ſoyes, & d'Elephans pour traiſner ſon char de triomphe qu'il luy fit offrir par ſes Ambaſſadeurs, honorant ce Prince dans les meſmes temples où il eſtoit luy meſme honoré; ce qui ſeroit plus conſiderable ſi cette expreſſion ſi magnifique eſtoit moins obſcure qu'elle n'eſt.

Marcell. Chron. Oroſ. l. 7. c. 34. Socrat. l. 5. c. 12. Faſt. Idat.

Oroſe qui vivoit vers l'an 420. témoigne que l'Orient jouïſſoit encore d'une heureuſe tranquillité lors qu'il écrivoit, par le moyen de ce traitté de paix fait avec les Perſes. Ce qui d'abord paroiſt contraire à ce que Pacatus aſſure que meſme aprés la mort de Maxime les Perſes n'eſtoient pas encore entrez dans l'alliance des Romains, ſoit qu'il diſtingue entre une paix & une alliance, ſoit que cét accord ayant commencé à ſe traitter en ce temps-cy, il n'ait eſté conclu que quelques années depuis. Et c'eſt ce qui paroiſt plus veritable. Car Theodoſe eſtant à Rome en 389. y receut des Ambaſſadeurs de Perſe pour luy demander la paix, & Sti-

Claudian. in Rufin.

licon, qui estoit encore jeune, fut envoyé en Perse pour en estre le negotiateur. *Aurel. Victor.*

Mais pendant toutes ces Victoires de Theodose & ces avantages de l'Empire, Dieu ménageoit à S. Ambroise une victoire qui devoit estre plus utile à toute l'Eglise que la conqueste de plusieurs provinces entieres ne l'auroit pû estre à l'Empereur, en faisant venir S. Augustin à Milan pour y trouver la gueriſon de ses erreurs, & y devenir par le Baptesme enfant de l'Eglise, dont il devoit estre le pere par sa dignité Episcopale, par sa saintеté, & par sa doctrine.

Il n'entreprit point ce voyage par un motif de pieté, dont l'idée luy estoit encore inconnuë par l'engagement malheureux qu'il avoit avec la secte des Manichéens, & par les vices & les passions dont il faisoit gloire d'estre esclave. La mesme vanité qui l'avoit fait passer d'Afrique à Rome, le faisoit venir à Milan pour y faire ostentation de son esprit & de son éloquence par la profession de la Rhetorique. Ceux de Milan ayant écrit à Symmaque, qui estoit Préfet de Rome en cette année, afin qu'il luy plust de leur donner un Professeur en éloquence, que la ville devoit faire venir à ses dépens; il poursuivit cét employ par ceux mesmes qui estoient possedez des resveries des Manichéens, qui ne sçavoient pas non plus que luy qu'il en dust estre dégagé par ce voyage. Et Symmaque luy ayant ordonné de faire une harangue pour juger s'il estoit capable de cette fonction, il en fut satisfait & l'y envoya. *Aug. l. 5. Confess. c. 13.*

Cela arriva en cette année 384. un an avant le Consulat de Bauton que l'on sçait avoir esté Consul en 385. comme il paroist par le Code. L'Empereur Valentinien tenoit alors sa Cour à Milan, & l'y tint toûjours, au moins depuis la mort de Gratien, jusqu'à ce que Maxime entrast en Italie en rompant le Traitté de paix qu'ils avoient fait. C'estoit un grand attrait pour S. Augustin qui cherchoit à établir sa réputation, & n'avoit en ce temps-là que des pensées humaines. *Id. l. 3. contra litteras Petilian. c. 25. Cod. Theod. 11. xxx. 44. Possid.*

Y estant arrivé, il alla trouver S. Ambroise qui estoit alors illustre par toute la terre, & consideré comme l'un des plus grands personnages de son siécle. La difference de Religion pouvoit former un obstacle à leur communication reciproque. Car S. Augustin, comme nous venons de dire, estoit engagé dans les folies des Manichéens; & quoyqu'il *l. 5. Confess. c. 11.*

n'euſt pas d'attache à leurs ſentimens, il ne pouvoit pas neanmoins encore gouſter ceux de l'Egliſe Catholique. Mais voyant que cela n'avoit pas empeſché S. Ambroiſe de le recevoir en pere, & qu'il luy avoit témoigné d'abord ſe réjoüir de ſa venüe avec une charité digne d'un Eveſque, il commença à l'aimer, non pas d'abord comme un maiſtre de la verité, mais comme une perſonne qui avoit de l'affection pour luy.

Il l'alloit écouter avec grand ſoin comme pour éprouver ſi ſon éloquence répondoit à la réputation qu'il avoit acquiſe, ſans ſe mettre en peine d'apprendre ce qu'il diſoit, mais ſeulement de juger de la maniere en laquelle il le diſoit. Mais en s'appliquant à remarquer l'éloquence de ſes diſcours, il en reconnut peu à peu la force & la verité. Car d'abord il
c. 14. luy ſembla que ce que diſoit ſaint Ambroiſe ſe pouvoit defendre, & que luy de ſon coſté avoit eu tort de croire qu'on ne puſt ſans temerité ſoûtenir la Foy Catholique contre les argumens des Manichéens : en quoy il ſe confirma davantage aprés luy avoir entendu expliquer ſouvent avec une merveilleuſe clarté quelques paſſages des plus difficiles & des plus obſcurs de l'ancien Teſtament, qui faiſoient mourir ſon ame, lors qu'il les interpretoit ſelon la lettre qui tuë. C'eſt pourquoy aprés luy avoir vû expliquer ſelon le ſens ſpirituel & allegorique pluſieurs endroits de la vieille Loy, il commença à condamner cette fauſſe creance qu'il avoit euë, qu'il fuſt impoſſible de répondre à ceux qui faiſoient mille railleries, & vomiſſoient mille blaſphemes contre la Loy & les Prophetes. Toutefois il n'eſtimoit pas qu'il duſt dés-lors embraſſer la foy Catholique, parce qu'elle pouvoit avoir des hommes capables de la défendre & de répondre avec éloquence & avec des raiſons vray-ſemblables aux objections de ſes adverſaires ; ny auſſi qu'il duſt dés-lors condamner les Manichéens, parce que la Religion qu'ils combattoient luy ſembloit auſſi ſoûtenable que la leur. Car ſi la Foy Catholique ne luy paroiſſoit plus alors vaincüe comme auparavant, elle ne luy paroiſſoit pas neanmoins encore victorieuſe. Ainſi ne pouvant encore ſe déterminer à rien, il reſolut neanmoins d'abandonner les Manichéens, & de demeurer Catechumene dans l'Egliſe Catholique juſqu'à ce qu'il euſt trouvé quelque choſe de plus certain.

Sainte

Sainte Monique ſa mere dont la pieté genereuſe ne trouvoit rien de difficile, l'ayant ſuivi par mer & par terre, arriva enſuitte à Milan, où elle fut ravie d'entendre S. Ambroiſe qu'elle aimoit & reveroit comme un Ange de Dieu, à cauſe qu'il avoit mis S. Auguſtin le fils de ſes ſoupirs & de ſes larmes dans l'eſtat où il eſtoit alors, & qu'elle eſperoit que Dieu s'en ſerviroit pour le ſauver; ce qui fit qu'elle ſe rendit aiſément à l'ordre qu'il avoit donné de ne point apporter de viandes aux tombeaux des Martyrs. l. 6. c. 2. c. 2.

Saint Ambroiſe de ſa part l'aimoit extrémement à cauſe de ſa pieté extraordinaire; & lors qu'il voyoit S. Auguſtin, il ne pouvoit s'empeſcher de la loüer, & de ſe reréjoüir avec luy de ce qu'il avoit une telle mere. Mais il ne ſçavoit pas quelles eſtoient les incertitudes dont l'eſprit de ſon fils eſtoit agité, ſes grandes occupations empeſchant S. Auguſtin de s'éclaircir avec luy de ſes doutes, comme il l'euſt bien deſiré, & de conſulter ce grand Prélat qui eſtoit comme l'oracle de Dieu, à moins que ce ne fuſt ſur quelque choſe qui puſt s'expliquer en peu de mots. Neanmoins continuant toûjours de l'aller entendre tous les Dimanches, il ſe détrompoit peu à peu des erreurs des Manichéens, & des fauſſes impreſſions qu'il avoit eües juſqu'à ce temps-là contre la Foy Catholique, & apprenoit ſur tout de ſes diſcours de quelle maniere l'Egliſe expliquoit les endroits de l'ancien Teſtament, qui luy paroiſſoient contenir de plus grandes abſurditez par la préoccupation que les Manichéens n'avoient point ceſſé de luy en donner; Dieu qui gouvernoit le cœur de ce ſaint Eveſque luy faiſant reſoudre les difficultez que ces Heretiques avoient accoûtumé de former contre la Loy. Mais le grand effet de ſa parfaite converſion ne fut que l'ouvrage de pluſieurs années; & il ſuffit d'en marquer icy les diſpoſitions, en attendant que nous le rapportions en ſon temps. c. 4.

CHAPITRE XXI.

Symmaque demande le rétabliſſement de l'autel de la Victoire. S. Ambroiſe l'empeſche.

LA mort de Gratien n'avoit pas ſeulement eſté la joye & le triomphe de Maxime; les Payens qui avoient eſté

fort humiliez sous la fin du regne de cét Empereur qui se conduisoit par les conseils de S. Ambroise, crurent que la foiblesse de Valentinien, qui n'estant âgé que de quatorze ans estoit obligé de se deffendre des usurpations d'un Tyran, leur feroit accorder tout ce qu'ils luy demanderoient. Symmaque qui avoit si mal reüssi dans sa députation vers Gratien, & n'avoit pas mesme pû obtenir de luy d'estre oüi sur le rétablissement qu'il luy demandoit tant de l'autel de la Victoire que ce Prince avoit fait oster du Senat, que des droits & des revenus accordez par les Empereurs Payens aux Prestres Idolatres & aux Vestales, crut devoir profiter d'une conjoncture si favorable pour rentrer en possession de tout ce qu'on leur avoit osté.

Ambros. serm. 196. & Ep. 11. 195.

Pour cét effet il fit faire un Decret au nom du Senat en forme des plaintes, & en l'absence des Senateurs Chrétiens, autant que l'on en peut juger, les autres les ayant empeschez par violence d'assister à cette deliberation. Il dressa ensuitte la relation des plaintes du Senat pour demander ce rétablissement, & l'envoya à Valentinien tant en qualité de député des autres Senateurs, que comme Préfet de Rome, ce qui l'obligeoit de faire rapport à l'Empereur de tout ce qui se passoit dans la ville.

Symmach. apud Ambros. p. 196.

Cette relation qu'il adresse aux trois Empereurs Valentinien, Theodose, & Arcade, fut presentée à Valentinien dans son Conseil, avant que personne eust seulement oüi dire que le Senat eust rien demandé sur ce sujet; & cette surprise empescha les Evesques de s'assembler pour s'y opposer, comme ils eussent fait sans cela.

Ambros. Ep. 12.

Mais lorsque cette nouvelle fut portée à S. Ambroise, il dressa une Requeste dans l'instant mesme, & la presenta à Valentinien pour le garantir de l'importunité des Payens, qui avoient formé entre eux le dessein de le surprendre.

Il luy remonstre que la demande qu'ils luy faisoient estoit la chose du monde la plus infame, la plus déraisonnable, & la plus indigne d'estre faite à un Prince Chrétien; que l'Empereur ne pouvoit aprés ce qui s'estoit passé rendre aux Démons ce qui avoit esté ajugé au fisc, sans leur donner du sien propre; & que l'ardeur mesme avec laquelle les Payens vouloient rétablir leur fausse Religion estoit l'exemple du zele qu'il devoit avoir pour la veritable Foy, n'estant pas juste

qu'il deffendiſt foiblement la verité, quand il voyoit tant de chaleur dans Symmaque pour ſoûtenir la vanité & la ſuperſtition. Aprés luy avoir repreſenté l'importance de cette affaire, il le prie au moins de conſulter Theodoſe le nommant ſon pere, comme il avoit accoûtumé de faire ſur les autres matieres importantes à ſon Eſtat. Il demande auſſi à avoir une copie de la relation de Symmaque tant pour y répondre que pour l'envoyer à Theodoſe, & en avoir ſon avis; & il proteſte à ſon jeune Prince que s'il accorde aux Payens ce qu'ils luy demandent, il pourra venir à l'Egliſe, mais qu'il n'y trouvera point d'Evéſque, ou qu'il n'y en trouvera que pour luy reſiſter, & rejetter ſes Offrandes.

Que répondrez vous, dit-il, au Preſtre de JESUS-CHRIST « quand il vous dira; l'Egliſe ne ſe met pas en peine de vos pré- « ſens, aprés en avoir offert pour l'ornement des temples des « Payens. L'Autel de JESUS-CHRIST rejette vos dons, puiſ- « que vous avez fait élever un autel pour le culte des Idoles. « Car il faut regarder voſtre parole, voſtre écriture, & vô- « tre ſouſcription comme voſtre ouvrage. Noſtre Seigneur JE- « sus-CHRIT refuſe voſtre obeïſſance & la rebute depuis que « vous l'avez rendüe ſi honteuſement aux Idoles; car c'eſt luy « qui a dit, Vous ne pouvez ſervir à deux maiſtres. Eſt-il poſſi- « ble que les Vierges Veſtales puiſſent rentrer dans la poſ- « ſeſſion de leurs Privileges, pendant que les Vierges con- « ſacrées à JESUS-CHRIST ne joüiſſent pas de ceux qui « leur ont eſté accordez? Quel deſſein pouvez vous avoir en « vous adreſſant aux Preſtres de Dieu, aprés avoir préferé à « leur Requeſte les demandes profanes des Payens? Il ne « nous eſt nullement poſſible d'entrer dans la ſocieté de leurs « erreurs. «

Qu'aurez vous, continuë-t-il, à répondre à ces paro- « les? Direz-vous que vous eſtes encore enfant, & que « la foibleſſe de voſtre âge eſt la cauſe de cette faute? Mais il « n'y a point d'âge qui ne ſoit parfait en JESUS-CHRIST, & « Dieu n'approuve point l'enfance quand la plenitude de la « Foy n'y eſt pas jointe. Il s'eſt auſſi trouvé des enfans qui ont « confeſſé ſans trembler le nom de JESUS-CHRIST contre « leurs perſecuteurs. Que répondrez vous à Gratien voſtre «

» frere, quand il vous dira ; Je n'ay pas cru eſtre vaincu parce
» qu'aprés moy je vous laiſſois Empereur ; je ſuis mort ſans
» regret, parce que je vous laiſſois mon heritier ; je n'ay point
» eu de douleur de quitter l'Empire, parce que j'eſtois perſua-
« dé que toutes mes Ordonnances particulierement ſur le fait
» de la Religion ſubſiſteroient à jamais. Ce ſont les titres de
» pieté & de vertu que j'avois érigez publiquement. Ce ſont là
» les armes que j'avois arrachées au Demon ; ce ſont les dé-
» pouilles que j'avois remportées ſur le Diable ; c'eſt le bu-
» tin que j'avois oſté à l'ennemi commun de tous les hom-
» mes, & je l'offrois à Dieu comme le monument d'une éter-
» nelle victoire.

» Maxime mon ennemi pouvoit-il m'oſter quelque choſe de
» plus que ce que vous me faites perdre ? Vous avez aboli mes
» Ordonnances, ce que n'a point encore fait celuy qui a pris
» les armes & s'eſt revolté contre moy. Les traits dont il m'a
» percé ſont moins penetrans & moins funeſtes que celuy que
» j'ay receu de la main de mon propre frere quand il condam-
» ne mes Decrets. Le péril que je cours preſentement auprés
» de vous eſt plus grand que celuy qui a eſté ſuivi de la perte
» de ma vie, puiſque c'eſt la meilleure partie de moy meſme
» qui s'y trouve expoſée, & que la mort que je ſouffre main-
» tenant eſt celle de la vertu, aprés n'avoir ſouffert dans ce
» dernier accident que celle du corps.. C'eſt maintenant que
» l'on détruit mon Empire, & ce qui eſt plus inſupportable,
» qu'il eſt détruit par les voſtres, qu'il eſt détruit par ceux
» qui ſont à moy, & que l'on détruit ce que mes propres en-
» nemis ont loüé en ma perſonne. Que ſi c'eſt de bon cœur
» que vous vous eſtes rendu à la demande des Payens, vous
» avez condamné ma Foy ; & ſi ce n'eſt que par contrainte,
» vous avez trahi la voſtre. C'eſt ce qui me fait courir encore
» un plus grand peril en voſtre perſonne, & qui eſt encore
» plus inſupportable que tout le reſte.

» Que répondrez vous auſſi à noſtre pere, lors qu'il vous don-
» nera encore des marques d'une plus grande douleur en vous
» diſant ; Il faut, mon fils, que vous ayez formé de moy un
» jugement bien deſavantageux, en croyant que j'euſſe eſté ca-
» pable d'uſer à l'égard des Payens d'une diſſimulation & d'u-
» ne condeſcendance pareille à la voſtre ? Perſonne ne m'a ja-

mais rapporté qu'il y eust aucun autel au milieu du Senat de « Rome. Je n'ay jamais crû qu'il y eust un crime & un de- « sordre de cette nature ; & que dans cette assemblée si « celebre qui est composée de Chrétiens & de Payens, les « Payens eussent la liberté de presenter leurs sacrifices, c'est « à dire d'insulter aux Chrétiens en leur présence, & que les « Chrétiens fussent contraints malgré eux d'assister à ces sa- « crifices. Il s'est commis un tres grand nombre de differens « crimes sous mon regne. J'ay puni rigoureusement tous ceux « qui ont esté découverts. S'il y en a quelqu'un qui soit échappé « à ma connoissance, devez-vous donc dire que j'aye approuvé « ce que personne n'a déferé à mon Tribunal ? Vous avez por- « té de moy un jugement tres injuste, si vous avez crû que « mon Empire s'est conservé non par ma Foy & par ma Re- « ligion, mais par la superstition des autres. «

S. Ambroise conclut sa Requeste en remontrant à l'Empereur, que puisque ce qu'on demande de luy est une injure que l'on fait premierement à Dieu, & ensuitte à son pere & à son frere, il ne doit rien ordonner en cette rencontre que ce qu'il sçaura estre utile pour son salut devant Dieu.

Il falloit estre S. Ambroise pour écrire à l'Empereur avec cette generosité apostolique. Mais on peut avoir la liberté de S. Ambroise, & dire & écrire tout ce que l'on veut, lorsqu'on a une innocence & une saintеté pareille à celle de cét incomparable Evesque, & que l'on soûtient devant un Prince Chrétien la cause de la Religion de JESUS-CHRIST. Aussi cette piece qui est venuë jusques à nous, servit beaucoup à fortifier le jeune Valentinien, & à luy inspirer les excellentes réponses qu'il fit. Car quoyque la Relation de Symmaque eust esté presentée à cét Empereur avant que nostre Saint en eust appris la nouvelle, neanmoins il y a bien de l'apparence que l'affaire ne fut pas terminée à l'heure mesme ; & il est certain que la Requeste de S. Ambroise fut lûe dans le Conseil, où estoient entre autres le Comte Bauton General des armées de Valentinien, & Rumoride qui tenoit le mesme rang, & avoit esté nourri dans la veneration des Idoles. Et quoyque l'on ne sçache pas distinctement si Bauton estoit Payen comme luy ; neanmoins les loüanges que luy donne Zosime le rendent d'autant plus

ſuſpect de Paganiſme, que cét Hiſtorien paſſionné eſt fort peu accoûtumé à loüer des Chrétiens.

Cette affaire ſi importante fut certainement le ſujet d'une grande tentation à Valentinien ; & outre ſon âge & la foibleſſe de ſon Empire, ſa conſcience eſtoit expoſée à un tres grand danger de ſe corrompre par les conſiderations politiques de ceux qui entroient dans ſon conſeil, tant Payens que Chrétiens, puiſqu'ils opinoient tous à accorder la demande de Symmaque. Et c'eſt apparemment ce qui fait dire à S. Ambroiſe, que ſi c'eſtoit des Chrétiens qui le portoient à cela, ils ne l'eſtoient que de nom ; qu'il eſtoit obligé de l'en avertir pour ne s'y pas laiſſer ſurprendre ; & que quiconque eſtoit de cét avis, ſacrifioit aux Idoles.

Dieu garantit Valentinien de tous ces piéges, en l'aſſiſtant d'une lumiere d'en haut qu'il préfera à toutes les conſiderations de la prudence humaine ; & ce jeune Prince qui n'eſtoit encore qu'un enfant, mais que la vigueur de ſa Foy rendoit déja comme parfait, ne fit en cette rencontre

Ambroſ. Conc. in obitu Valentiniani p. 108.

» que ce que la pieté demandoit de luy. Semblable au jeune » Daniel, dit S. Ambroiſe, il fut le ſeul qui ayant excité en » luy meſme l'eſprit de Dieu, reprochoit aux Chrétiens leur » perfidie, & prévenoit les inſtances des Payens, en leur di- » ſant ; Comment me croyez vous eſtre capable de vous ren- » dre ce que mon frere ne vous a oſté que par un ſentiment » de pieté, puiſqu'il s'agit d'une choſe où la Religion & mon » frere ſont offenſez en meſme temps, & que s'il vivoit en- » core il ne voudroit pas que l'on euſt l'avantage de la pieté » au deſſus de luy ? Lorſqu'on le preſſoit autrefois par l'exem- » ple de l'autorité paternelle, en luy remontrant que perſon- » ne n'avoit aboli ces uſages ſous le regne de ſon pere, il leur » répondit ; Vous loüez mon pere de ce qu'il ne les a point » abolis ; auſſi n'ay-je fait. Mais mon pere vous les a-t-il ré- » tablis, pour me preſſer comme vous faites de les rétablir » par ſon exemple ? Enfin quand meſme mon pere vous au- » roit rendu les choſes que vous me demandez, mon frere » vous les avoit-il renduës ? Pour moy, j'aimerois beaucoup » mieux eſtre l'imitateur de mon frere, que d'agir en cela par » l'exemple de mon pere. Eſt-ce que mon pere ſeul a tenu le » rang d'Empereur, & que mon frere n'a point eu auſſi cette

dignité ? Je leur dois à tous deux un meſme reſpect, & l'Empire leur eſt à tous deux également redevable. Je les imiteray donc tous deux, en ne rendant point d'une part ce que mon pere n'a pû rendre, parce que perſonne ne l'avoit encore oſté ; & de l'autre en obſervant l'Ordonnance de mon frere. Que Rome qui m'a donné la naiſſance demande de moy tout ce qu'elle voudra, je dois l'aimer en qualité de ma mere, mais je dois rendre à Dieu une exacte obeïſſance comme à l'auteur de mon ſalut.

Cette réponſe ſi ſage & ſi genereuſe eſtoit un effet des ſemences de pieté que S. Ambroiſe avoit jettées dans l'eſprit & dans le cœur de ce jeune Prince. Sa fermeté combla de joye toute l'Egliſe, & remplit le Paganiſme de confuſion ; & les adorateurs du veritable Dieu des batailles eurent la conſolation de voir ruïner tout de nouveau l'Empire des fauſſes Divinitez, qui vouloient renouveller leur tyrannie ſous le nom ſpecieux de la Victoire.

CHAPITRE XXII.

S. Ambroiſe réfute Symmaque. Inceſte d'une Veſtale. Symmaque eſt accuſé de maltraitter les Chrétiens.

QUOYQUE noſtre Saint ne craigniſt plus rien pour la la Foy de Valentinien aprés une declaration ſi publique de ſes ſentimens, il crut neanmoins que pour l'honneur & la ſeureté de la verité, il ne devoit pas laiſſer ſans replique la Relation de Symmaque ; & il le fit par une lettre adreſſée à l'Empereur, qui a paſſé dans toute la poſterité pour une des plus celebres apologies de noſtre Religion. *Ambroſ. Ep. 11.*

Il veut d'abord que l'on juge de la verité plûtoſt par le fond & la ſubſtance des choſes, que par le brillant de l'éloquence, dont il donne l'avantage à ſon adverſaire. Et en effet Symmaque avoit acquis une ſi grande réputation dans cét art, que les auteurs Chrétiens & les Payens ont eſté d'accord ſur ce point pour en parler avec éloges ; & il n'eſt pas moins relevé par Prudence que par Macrobe. Cependant avec tout ſon zele ſuperſtitieux, & tous les avantages de ſon art, il n'eut jamais rien à repartir à l'excellent *Paulin. vit. Ambroſ.*

livre de S. Ambroiſe, puiſque c'eſt l'éloge que luy donne Paulin auteur de ſa vie. Il fut lû dans le Conſeil, & les Comtes meſme qui y aſſiſterent, donnerent les mains à ce que demandoit le Saint. Prudence entreprit depuis ce temps-là de faire en vers ce que ce Saint Docteur de l'Egliſe avoit fait en proſe. Ennode Eveſque de Pavie a renfermé l'heureux ſuccés de ce fameux événement dans une Epigramme, qui eſt devenuë fort celebre, & qui peut ſe rendre ainſi en noſtre langue.

Ambroſ. Ep. 35.

C'eſt en vain que Symmaque adore la Victoire ;
A ſon cher Orateur elle enleve la gloire,
Paſſe au parti d'Ambroiſe, & nous apprend à tous
Combien ſon amitié vaut moins que ſon courroux.

Eclairciſſ. Cela arriva ſur la fin de l'an 384. aprés la moiſſon & la vendange, puiſque S. Ambroiſe parle de la grande quantité de bled que cette année avoit rendu, pour faire voir que la ſterilité de la précedente ne pouvoit eſtre attribuée ſans extravagance à l'enlevement de l'autel de la Victoire hors du milieu du Senat.

Dieu ſe declara encore dans ce meſme temps pour la Religion Chrétienne contre la ſuperſtition du Paganiſme. Car comme on ſçait la chaleur avec laquelle Symmaque avoit exprimé ſa Relation pour les intereſts des Veſtales Vierges du Démon, dont il vouloit rétablir les privileges par l'aviliſſement des veritables Vierges de JESUS-CHRIST, il receut une grande humiliation par la honte qu'il eut du crime de Primigenie l'une de ces Veſtales, qu'il fut obligé de pourſuivre juſques à la condamnation ; & cette méchante action commiſe dans la ville d'Albe, & que les Payens traitoient d'inceſte en ce temps-là, eſtant ſuivie d'un ſupplice ignominieux, l'execution qui s'en fit le couvrit de confuſion. Son embarras paroiſt par deux de ſes lettres, dont l'une eſt adreſſée au Préfet de Rome, à qui il dit que cette execution appartenoit, au lieu que dans l'ancienne Rome la connoiſſance de ce crime eſtoit du reſſort du grand Pontife ; & l'autre à un autre Officier ; le Préfet de Rome ayant refuſé de s'en meſler, ſous prétexte que ſa charge, ne luy permettoit pas de s'éloigner de la ville, & que la grandeur de ce crime défendoit à ceux qui en eſtoient coupables l'entrée de cette capitale du monde.

Symmach. l. 9. Ep. 122.

Ep. 123.

Il

Il eſt aſſez probable que ce ſcandale n'arriva qu'aprés la Relation de Symmaque, n'eſtant pas à croire que S. Ambroiſe euſt oublié de s'en prévaloir dans ſa réponſe, ſi ce fait fuſt venu à ſa connoiſſance.

Ce ne fut pas la ſeule occaſion où Symmaque eut à ſe plaindre des Veſtales & de leurs Pontifes. Pretextat l'un des principaux appüis du Paganiſme eſtant mort cette meſme année, les Veſtales voulurent luy dédier une ſtatuë, & les Pontifes y conſentirent. Mais Symmaque perſuadé que cela n'eſtoit ny dans la bien-ſeance de la condition des Vierges, ny autoriſé par la coûtume, s'y oppoſa de tout ſon pouvoir. Il fit néanmoins d'inutiles efforts pour l'empeſcher. Car il paroiſt par les monumens qui nous ſont reſtez, que Concordie l'une des Veſtales fit élever cette ſtatuë ; ce qui fait voir que Pretextat eſtoit plus conſideré que Symmaque meſme dans le Paganiſme, puiſque l'on violoit les uſages anciens pour honorer ſa memoire. *Id. l. 2. Ep. 36.*

Ces deux Officiers de l'Empire avoient eſté broüillez entre eux par une autre occaſion. Symmaque entre les fonctions de ſa Préfecture avoit receu ordre de l'Empereur d'informer des degaſts que l'on avoit faits aux murailles des villes, & Pretextat Préfet du Prétoire ayant auſſi receu de ſemblables ordres ſur la meſme matiere, avoit deſſein de s'en prévaloir pour perſecuter les Chrétiens dont il eſtoit le plus mortel ennemi. Symmaque qui ne l'eſtoit gueres moins que luy, ne voulut pas executer ces ordres qui luy avoient eſté envoyez, de peur que ſes ennemis ne le ſoupçonnaſſent d'avoir voulu profiter de cette commiſſion pour tourmenter les Eccleſiaſtiques en haine de la Foy Chrétienne. *Id. l. 10. Ep. 34.*

Neanmoins comme il voulut informer ſelon l'ordre de l'Empereur, toutes ſes précautions n'empeſcherent pas qu'on ne l'accuſaſt d'avoir abuſé des ordres donnez à Pretextat, d'avoir fort mal-traitté les Catholiques, d'en avoir fait enlever quelques-uns des Egliſes pour leur faire donner la geſne, & d'avoir fait emmener priſonniers des Eveſques des villes voiſines & éloignées. L'Empereur en ayant receu des plaintes en fut irrité, & envoya un Reſcrit au peuple où il reprenoit Symmaque fort aigrement, révoquoit l'ordre donné à Pretextat, & commandoit de mettre les priſonniers en liberté.

Nous avons encore la lettre que Symmaque luy écrivit sur ce sujet, & par laquelle il repoussa cette calomnie. Il y joignit les Actes de tout ce qui s'estoit passé, avec la déposition des Officiers de sa Justice, qui rendoient témoignage à son innocence; & il obtint mesme une lettre de Damase, par laquelle ce Pape reconnoissoit que ce Préfet n'avoit fait aucune injure, ny aucun mauvais traittement aux Catholiques, & qu'aucun d'eux n'avoit esté enchaisné, ny mis en prison. Symmaque atteste de son chef la mesme chose dans cette lettre, & soûtient sur le rapport de ses Officiers, que quoyque les prisons fussent pleines de personnes accusées de divers crimes, il n'y en avoit neanmoins aucun qui fust Chrétien.

L'adresse de cette lettre est faite dans les Annales de Baronius, à Valentinien, Theodose & Arcade, qui est la veritable inscription; quoyque plusieurs editions de Symmaque ne marquent que les noms de Theodose & d'Arcade, comme si la lettre n'eust esté écrite qu'aprés la mort du jeune Valentinien. Mais outre que cét Empereur a certainement survescu Damase, on voit que Symmaque y parle d'un Empereur fils d'un Empereur, ce qui ne se peut rapporter à Theodose.

CHAPITRE XXIII.

Mort du Pape Damase, & ses Ecrits.

Eclaircis. CE témoignage que Damase rendit à l'innocence de Symmaque est l'une des dernieres actions de son Pontificat, Dieu l'ayant appellé à luy l'11e jour de Decembre de cette année 384. à l'âge de 80. ans, aprés avoir esté assis 18. ans sur le siége de S. Pierre.

Baron. an. 384. Son premier dessein, selon Baronius, avoit esté de se faire enterrer en un lieu où estoient les Reliques de S. Sixte, & de plusieurs autres Martyrs; mais son humilité luy fit changer de pensée, de peur, dit-il, de troubler les cendres des Saints, c'est à dire de faire remüer pour sa sepulture une terre qui estoit consacrée pour le repos de leurs précieuses dépoüilles. Il fut donc enterré en une Eglise qu'il avoit fait *Anastas.* bastir dans les Catacombes sur le chemin d'Ardea, auprés de sa mere & de sa sœur. Il proteste dans les vers qui forment

ſon Epitaphe qu'il eſpere la reſurrection, & on croit qu'il en eſt l'auteur.

Cette Egliſe n'eſtoit pas la ſeule qu'il euſt baſtie. Il y en avoit encore une autre dans Rome qu'il avoit conſtruite auprés du theatre ſous le nom de S. Laurent, dont il fit un titre, c'eſt à dire une paroiſſe ; ou pour mieux dire, puiſqu'il y avoit autrefois ſervi luy meſme avec ſon pere, il ne luy en faut attribuer que le rétabliſſement & la décoration ; & on croit meſme que ſon corps y a eſté transferé.

Anaſtaſe luy attribuë la pratique de chanter des Pſeaumes le jour & la nuit dans les Egliſes. Mais il eſt certain que cét uſage eſt plus ancien que luy, s'il ne s'agit que de la recitation des Pſeaumes qui ont toûjours fait partie de l'Office Divin. Car S. Auguſtin ſemble dire que l'Occident ne l'avoit receu que de l'Orient, & par l'Egliſe de Milan ; & nous verrons que ce ne fut que deux ans aprés la mort de ce Pape.

Quant à la coûtume de chanter l'Alleluia dans l'Egliſe Romaine, S. Gregoire le grand a écrit que l'on croyoit qu'elle l'avoit receuë de Jeruſalem par le moyen de S. Hierôme, meſme hors le temps de Paſque ; & cela ſe pourroit rapporter à l'an 382. parce que S. Hierôme eſtoit à Rome en ce temps-là, quoyqu'il y ait grand ſujet de douter qu'il euſt déja eſté à Jeruſalem. Il eſt vray que Sozomene a écrit le contraire, pretendant que l'Alleluia ne ſe chantoit qu'une ſeule fois à Rome en toute l'année, ſçavoir le jour de Paſque. Mais outre que ſon autorité eſt toûjours fort foible, elle eſt d'autant moins conſiderable en cecy, que S. Auguſtin qui avoit enſeigné la Rhetorique à Rome avant que de venir à Milan, aſſure que l'Alleluia ſe chantoit par tout dans les cinquante jours du temps de Paſque ; & S. Hierôme témoigne qu'à Rome on le chantoit meſme aux funerailles.

Greg. Magn. l. VII. Ep. 64.

Sozom. l. VII. c. 19.

Aug. Ep. 119.

Hieron. Ep. 30.

Ce Saint Docteur de l'Egliſe qui avoit eu une liaiſon particuliere avec luy, le met au nombre des auteurs Eccleſiaſtiques, à cauſe de beaucoup de petits ouvrages qu'il avoit publiez. Auſſi a-t-on cru en ce ſiécle-là qu'il avoit beaucoup de genie pour la poëſie, quoyque les vers qui nous reſtent ſous ſon nom ne ſoient pas fort achevez. Outre ce qu'il avoit fait en vers & en proſe ſur la Virginité, nous avons quelques lettres de luy parmi les œuvres de S. Hierôme à qui elles s'adreſſent ;

Id. Catal. de Scriptor.

Id. Ep. 22.

& il n'y a pas long-temps que l'on en a publié deux écrites à S. Aſcole de Theſſalonique, & une grande à Paulin Eveſque d'Antioche, dont Theodoret a rapporté une partie dans ſon hiſtoire. Ce meſme auteur en cite encore une autre que ce Pape écrivit aux Orientaux ſur le ſujet de Timothée diſciple d'Apollinaire.

Collect. Rom. Molſten.

On luy a peut-eſtre attribué plus de vers qu'il n'en a fait. Car outre ceux qui ſont inſerez dans la Bibliotheque des Peres, & ceux que Baronius rapporte, un auteur moderne en a fait encore un nouveau recueil. On peut tirer de ceux dont parle Baronius, & qui paroiſſent les plus fideles, quelques monumens pour les tombeaux des Martyrs que ce Pape avoit fait baſtir ou orner.

S'il en faut croire les traditions Romaines, il n'eſtoit pas moins magnifique par la conſtruction des édifices publics, que celebre par ſon erudition. Car il avoit, à ce qu'on dit, fait ſecher les eaux qui incommodoient le cimetiere du Vatican ; & il avoit fait conduire à l'Egliſe de S. Pierre du meſme Vatican une fontaine pour ſervir de fonds baptiſmaux, & que l'on croit eſtre celle que décrit Prudence.

Nous n'avons plus les vers dont il accompagna quelque ouvrage qu'il avoit fait au monument de S. Chryſanthe & Sainte Darie ; mais nous avons encore ceux par leſquels il témoigne avoir orné le tombeau de S. Maur enfant martyriſé peu de temps avant S. Chryſanthe. On luy eſt auſſi redevable de la décoration de celuy de S. Felix & de S. Adaucte par un Preſtre nommé Verus. Celuy de Saint Prote & de S. Hyacinthe, qui eſtoit couvert de terre, fut une de ſes découvertes ; & il orna auſſi de peintures l'Egliſe de Sainte Anaſtaſie.

Les traverſes de ſon Pontificat ont contribué à le rendre plus illuſtre, & la calomnie qui s'eſt efforcée de noircir ſon innocence, n'a point empeſché les plus Saints Eveſques de ſon temps, & les plus celebres Docteurs de l'Egliſe, de l'honorer non ſeulement par la conſideration du rang ſublime qu'il y tenoit, mais auſſi par celle de ſon grand merite ; & la poſterité luy a rendu la juſtice qui luy eſtoit dûe en le mettant au nombre des meilleurs Papes.

LA VIE DE SAINT AMBROISE

ARCHEVESQUE DE MILAN,

DOCTEUR DE L'EGLISE, ET CONFESSEUR.

LIVRE IV.

Contenant ce qu'il a fait depuis la mort de Damaſe juſques au Bapteſme de S. Auguſtin.

CHAPITRE I.

Election de Sirice. Il écrit à Himere Eveſque de Tarragone. Maxime luy écrit.

LE Saint Siége ayant vaqué onze jours, Sirice Romain de naiſſance fils de Tiburce, & qui avoit eſté Preſtre du titre du Paſteur, où il avoit fait les fonctions Eccleſiaſtiques avec un autre Preſtre nommé Siſinne & le Diacre Tigride, fut élû par le peuple Romain qui s'éleva encore une fois contre les prétentions d'Urſin, & s'oppoſa à l'ambition indomptable de ce Schiſmatique. *Anaſtaſ. Baron. in Append. Tom. 4.*

L'Empereur qui eſtoit bien aiſe de voir une ſi grande union parmi le peuple, apprit avec joye la nouvelle de cette élection qu'il prit pour une grande marque de l'innocence & de la probité de Sirice; & par un Reſcrit addreſſé à Pinien Prefet de Rome, il ordonna qu'il demeureroit

Eveſque ; ce qui fait voir qu'apparemment Urſin demandoit ſa place.

Siricius Papa Ep. 1. Sirice avoit commencé ſon Pontificat par une action d'autorité & d'une tres grande importance en qualité d'Eveſque de Rome. Himere qui depuis long-temps eſtoit Eveſque de Terragone l'une des principales Egliſes d'Eſpagne, avoit envoyé le Preſtre Baſſien avec une Relation adreſſée au Pape pour le conſulter ſur divers deſordres qui eſtoient alors en Eſpagne, & demander l'avis de l'Egliſe Romaine comme à celle qui eſtoit la teſte de ſon corps. Cette Relation n'eſtant arrivée à Rome qu'aprés la mort de Damaſe & la promotion de Sirice, ce nouveau Pape la fit lire en l'aſſemblée des freres, ce qui marque peut-eſtre les Eveſques qui avoient aſſiſté à ſon Ordination ; & ayant meurement peſé & conſideré les queſtions qui luy eſtoient propoſées, il y répondit par articles ſelon l'obligation de ſon rang, aprés avoir averti Himere de ſa promotion, comme il le falloit, ainſi qu'il le témoigne luy meſme.

cap. 2. Quelques Eveſques d'Eſpagne voulant rejetter le Bapteſme des Ariens, ce Pape leur oppoſe l'autorité de Libere, la deciſion du Concile de Nicée, la pratique de Rome, & celle de tout l'Orient & de tout l'Occident.

cap. 2. Quant à ce qui regarde le temps du Bapteſme, il dit qu'il ne ſe doit pas donner ny à Noël, ny à l'Epiphanie, ny aux feſtes des Apoſtres & des Martyrs, mais ſeulement à la feſte de Paſque avec ſa Pentecoſte, ce qui ſemble marquer tout le temps de Paſque, ainſi qu'il ſe pratiquoit à Rome, & dans toutes les Egliſes. Il en excepte neanmoins non ſeulement les perſonnes preſſées par quelque danger, comme à l'occaſion d'un naufrage, d'un ſiége de ville, d'une incurſion d'ennemis, de quelque maladie deſeſperée, mais auſſi les enfans qui ne ſçavent pas encore parler ; & il veut qu'en ces rencontres on ſe haſte de donner le Bapteſme à tous ceux qui le demanderont.

cap. 3. Il ordonne de retrancher les Sacremens aux Chrétiens qui ſeront tombez dans l'Apoſtaſie, & qui auront ſacrifié aux Idoles ; mais il veut que s'ils ont paſſé toute leur vie dans la penitence & dans les larmes on les reconcilie à la mort.

cap. 4. Il declare qu'il faut empeſcher autant que l'on peut qu'une fille fiancée, qui a receu la Benediction du Preſtre pour

épouſer une perſonne, n'en épouſe une autre ; le violement de cette Benediction paſſant pour une eſpece de ſacrilege dans l'eſtime des fideles.

Sur la conſultation qu'Himere luy avoit faite touchant ceux qui aprés s'eſtre acquitez de la penitence que l'Egliſe leur avoit enjointe, retournoient comme des chiens à leur premier vomiſſement, & ſe rouloient dans leur ordure, ſoit en portant les armes, ſoit en recherchant tout de nouveau les divertiſſemens du ſiécle, ſoit en donnant des marques de leur incontinence par les enfans qu'ils mettoient au monde aprés avoir receu l'abſolution ; il ordonne que comme ces perſonnes ne peuvent plus avoir recours comme autrefois à la penitence, c'eſt à dire, qu'il n'y a plus lieu pour eux de la pratiquer en la maniere publique & ſolemnelle avec laquelle ils l'avoient faite, on leur accorde ſeulement la liberté de s'unir aux autres fideles dans l'Egliſe par la priere, d'aſſiſter à la celebration des ſaints Myſteres, quoy qu'ils ne le meritent pas ; mais qu'on ne leur permette point d'approcher de la ſainte Table, afin que cette ſeverité les oblige de punir en eux-meſmes les excés qu'ils ont commis, & que cét exemple ſerve pour empeſcher les autres de ſe laiſſer entraiſner par leurs paſſions deshonneſtes. Il veut neanmoins qu'on leur accorde la communion à la mort ; & que l'on garde auſſi la meſme conduite envers les femmes qui ſeront tombées aprés avoir fait penitence.

Il condamne à de rigoureuſes priſons les Religieux & les Religieuſes qui ayant commis de ſecretes impuretés dans les Monaſteres, auront eu enſuite l'inſolence de vivre comme s'ils eſtoient mariez, & d'avoir des enfans, ſans ſe mettre en peine ny des loix publiques, ny des jugemens Eccleſiaſtiques ; & il veut qu'on leur faſſe paſſer tout le reſte de leur vie dans les larmes, & qu'on ne leur accorde qu'à la mort la grace de les rétablir dans la communion de l'Egliſe. *cap. 5.*

Il oblige abſolument les Diacres & les Preſtres à garder la continence par la conſideration de la ſainteté de la Loy nouvelle qui nous oblige à une plus grande ſainteté que l'ancienne, & qui engage les Miniſtres des Autels à garder toute leur vie la pureté que ceux de l'ancien Teſtament gardoient ſi exactement dans le temps de leurs fonctions ſacerdotales. Et comme pluſieurs s'eſtoient diſpenſez de cét- *cap. 7.*

ordre de l'Egliſe, il permet à ceux qui reconnoiſtront leur faute, & qui pourront s'excuſer ſur leur ignorance, de demeurer dans leurs degrez ſans monter plus haut, pourveu qu'ils vivent à l'avenir dans une parfaite chaſteté. Mais pour ceux qui voudront deffendre cét abus comme un uſage legitime, il déclare qu'ils ſont dépoſez par autorité du ſiége apoſtolique de toutes les dignités qu'ils ont dans l'Egliſe, de l'Epiſcopat, de la Preſtriſe & du Diaconat, eſtant neceſſaire d'appliquer le fer à des playes que des remedes doux & ordinaires ne peuvent guerir. C'eſt cét article celebre de Sirice qui a eſté cité & tranſcrit meſme en partie par le Pape Innocent I. dans la lettre à S. Exupere de Toulouſe.

cap. 8. 9. 10. 11. Il marque avec étenduë la vie innocente que doivent avoir menée ceux qui ſe ſont dévoüez dés leur enfance au ſervice de l'Egliſe, ou ceux qui ſeront élûs dans un âge plus avancé par le Clergé ou par le peuple; ſur tout il en exclut ceux qui auront eſté mariez deux fois, ou qui auront épouſé une veuve; & ne veut pas meſme que les Lecteurs ſe marient d'une autre maniere ſur peine de dépoſition.

cap. 12. Il renouvelle le reglement du Concile de Nicée touchant la qualité des femmes qui peuvent demeurer legitimement chez leurs parens Eccleſiaſtiques.

cap. 13. Il preſcrit le temps neceſſaire pour élever les Moines aux Ordres mineurs, au Diaconat, à la Preſtriſe, & à l'Epiſcopat, & veut qu'ils ayent gardé beaucoup de diſtance & d'intervalle entre chacun de ces degrez.

cap. 14. Il déclare qu'un homme qui a eſté une fois mis en penitence, doit eſtre exclus de la Clericature pour tout le reſte de ſa vie; & il ordonne que ces définitions ſoient une regle generale pour toutes les Egliſes du monde, prononçant pluſieurs fois que ceux qui n'y obeïront pas ſeront ſéparez de la communion de l'Egliſe par la Sentence du Synode, & menaçant les Souverains Prélats de toutes les provinces, que le Saint Siége prononcera ſur leur dignité la Sentence qu'ils meriteront, s'ils negligent de les obſerver. C'eſt pourquoy il prie Himere de faire notifier ſa lettre à tous les Eveſques non ſeulement de ſon Dioceſe, c'eſt à dire de ſa province, mais auſſi de la Carthagene, de la Betique, de la Luſitanie, de la Galice, & à tous ſes voiſins, ce qui ſemble meſme comprendre ceux des Gaules. Et en effet Innocent I. ſuppoſe que

que ces Decrets de Sirice eſtoient connus de S. Exupere de Toulouſe, & pouvoient l'eſtre de beaucoup d'autres dans ces païs-là.

Cette lettre eſt dattée du 11. Fevrier de l'année 385. ſous le Conſulat d'Arcade & de Bauton, & elle eſt la premiere de toutes les Decretales des Papes que les ſçavans reconnoiſſent aujourd'huy pour veritables, toutes les precedentes qui ont eſté inſerées depuis dans les Collections modernes eſtant fauſſes & ſuppoſées. Auſſi eſt-elle la premiere qui ſe trouve dans les anciennes Collections de l'Egliſe Latine. Et en effet on ne la peut revoquer en doute, puis qu'elle ſe trouve ſeule dans la Collection de Denys le Petit, & que tout ce que Creſconius cite des Decrets de Sirice eſt auſſi tiré de cette Epiſtre.

Ces reglemens Eccleſiaſtiques n'épuiſerent pas les premiers ſoins de ce Pape. Il écrivit encore vers ce meſme temps à Maxime tant pour l'exhorter à ſuivre inviolablement la vraye foy, craignant peut-eſtre qu'il ne ſe laiſſaſt ſurprendre par les Priſcillianiſtes, que ſur la promotion irreguliere d'Agrece qui avoit eſté fait Preſtre contre l'ordre. C'eſt ce qui paroiſt par la réponſe que luy fit Maxime, & que le Cardinal Baronius à inſerée dans ſes Annales. Car aprés luy avoir proteſté la ſincerité de ſon amour pour la Foy Catholique, & luy avoir promis d'aſſembler tous les Eveſques des Gaules & des cinq provinces de la Narbonnoiſe pour juger de l'affaire d'Agrece, il l'aſſure qu'il fait ce qu'il peut pour conſerver dans l'Egliſe la pureté de la Foy, maintenir l'union des Eveſques, & corriger les deſordres qu'il avoit trouvez à ſon avenement à l'Empire, reconnoiſſant qu'ils eſtoient capables de produire un jour des maux irremediables, s'il n'y euſt pourveu promptement.

Ces paroles peuvent avoir rapport à l'affaire des Priſcillianiſtes. Et en effet il ajoûte que l'on venoit de découvrir des abominations étranges des Manichéens, non par de ſimples conjectures & des ſoupçons incertains, mais par la confeſſion qu'ils en avoient faite eux meſmes devant les Juges, comme le Pape le pouvoit apprendre des Actes qui en avoient eſté dreſſez.

CHAPITRE II.

Progrès de la grace dans l'ame de S. Augustin. Il prononce un Panegyrique en l'honneur de Valentinien & du Consul Bauton.

Aug. l. 6. Conf. c. 6. PENDANT que Sirice d'une part & S. Ambroise de l'autre travailloient si utilement à la tranquillité de l'Eglise, Dieu se servoit de ce saint Evesque pour y faire entrer S. Augustin, quoyqu'ayant renoncé aux réveries des Manichéens, il ne connust pas encore pleinement en ce temps-là la verité de nostre Religion.

L'ambition & la volupté possedoient encore son cœur; & ses chaisnes luy paroissoient si aimables qu'il apprehendoit de les rompre. Il soûpiroit aprés les honneurs, les richesses & le mariage; mais Dieu se moquoit de luy; & dans l'ardeur de ces passions, quoy qu'il souffrit des douleurs tres ameres & tres cuisantes, Dieu luy estoit d'autant plus favorable qu'il luy laissoit moins trouver de douceurs & de delices hors de luy.

Ce fut au commencement de cette année que pour contenter son ambition, & chercher les occasions de l'établissement de sa fortune, il prononça un Panegyrique en l'honneur, non de Maxime, mais comme l'a écrit l'un des plus celebres Evesques de nostre temps, du jeune Valentinien, & du Consul Bauton.

M. Godeau Evesque de Vence vie de S. Aug. l. 1. ch. 16.

Dans le temps qu'il s'y preparoit, son esprit estant inquieté sur ce sujet, & comme agité d'une fiévre ardente par les pensées qui troublent les hommes en ces rencontres, lors qu'il passoit par une ruë de Milan, il apperceut un homme qui à son avis avoit un peu bû, & qui se réjoüissoit & se joüoit. Le voyant il soûpira, & se tournant vers quelques-uns de ses amis qui l'accompagnoient, il leur parla avec sentiment de tant de maux que sa folie & la leur leur faisoit souffrir; & leur representa que par tous les efforts pareils à ceux qui luy donnoient alors tant de peines, & qui par les aiguillons d'une ardente ambition le contraignoient de traisner la chaisne si pesante de sa misere, & de l'augmenter en la traisnant, ils ne prétendoient autre chose que de posseder une joye aussi tranquille que celle dont ce pauvre joüissoit déja devant

eux, & à laquelle ils n'arriveroient peut-estre jamais ; puis qu'avec ce peu d'argent que ce pauvre avoit ramassé de ses aumônes, il avoit acquis ce qu'ils tâchoient d'aquerir par tant de travaux, tant de tours & de retours, sçavoir la joye d'une felicité temporelle. Il est vray que le sujet de la joye de ce pauvre n'estoit ny honneste, ny legitime ; mais aprés tout il suffisoit qu'il fust joyeux pour estre envié par ce Saint qui ne l'estoit pas encore.

Comme il avoit déja atteint l'âge de trente ans, il se croyoit obligé de choisir un genre de vie dans lequel il pust passer doucement tout le reste de ses jours. Il y avoit plus d'onze ans qu'il avoit commencé à brûler de l'amour de la sagesse sans la pouvoir découvrir ; & il se voyoit encore plongé dans la fange & dans la boüe où il estoit alors ne pensant qu'à joüir des choses presentes qui luy échapoient des mains, & qui divisoient son esprit par une infinité de desirs & de passions. Il remettoit toûjours au lendemain la découverte de la verité ; & ressentoit un tres grand chagrin de ce que S. Ambroise n'avoit point de temps pour luy résoudre ses doutes, & de ce que luy de son costé n'en avoit point pour pouvoir lire, ny d'argent pour acheter les livres qui luy estoient necessaires. Il se resolut neanmoins de regler son temps, & de distribuer ses heures d'une telle sorte qu'il luy en restast pour songer à son salut. Mais ce n'estoit pas sans inquiétude qu'il se reduisoit à ce parti ; & comme il pensoit à s'établir dans le monde, il vouloit se reserver tous les jours quelque temps pour rendre ses principaux devoirs à ses principaux amis, & aux personnes de condition, dont le support & la faveur luy estoient necessaires. Il vouloit aussi s'en reserver pour luy mesme, afin de donner quelque relasche à son esprit aprés tant de soins & tant de veilles. *l. 6. Confess. c. 11.*

Quelquefois il se voyoit assez genereux & assez desinteressé pour abandonner toutes les choses du monde, reconnoissant combien elles estoient vaines & inutiles, & de se donner tout entier à la recherche de la verité. Il consideroit que cette vie n'estoit que misere, & que l'heure de la mort estoit incertaine ; & il se representoit le triste estat dans lequel il en sortiroit si elle le surprenoit tout d'un coup, ne restant plus aucun lieu où il pust apprendre ce qu'il n'auroit pas appris par sa faute, ou plustost ne luy restant rien sinon

d'eſtre puni d'une negligence ſi criminelle. Sur cela ſon eſprit formoit encore de nouveaux doutes, & il ſe diſoit à luy-meſme que peut-eſtre il ne reſtoit plus aucun ſentiment à l'homme aprés ſa mort, & que l'ame eſtant éteinte toutes ſes inclinations ceſſoient avec elle. Mais il retractoit auſſitoſt ce doute comme une tres mauvaiſe penſée, & diſoit que ce n'eſtoit pas en vain que la Religion Chrétienne s'eſtoit élevée en un ſi haut point de gloire, & s'eſtoit acquis une ſi grande autorité par toute la terre, n'eſtant pas croyable que Dieu euſt fait pour nous tant de prodiges & tant de merveilles, ſi noſtre ame devoit mourir avec noſtre corps. D'où il concluoit qu'il ne falloit pas differer davantage de renoncer à toutes les eſperances du ſiécle, pour s'employer tout entier à connoiſtre Dieu, & à rechercher une vie bien-heureuſe.

La volupté neanmoins formoit de nouveaux obſtacles contre cette reſolution, & luy inſpiroit qu'il falloit attendre encore un peu; Que cette vie qu'on mene dans le monde avoit ſes douceurs & ſes charmes; Qu'il ne falloit pas aiſément s'en retirer, parce qu'il ſeroit honteux d'y rentrer aprés en eſtre ſorti; Qu'il eſtoit ſur le point d'obtenir quelque employ conſiderable, & que quand il en ſeroit venu à bout il auroit ſujet d'eſtre content; Qu'il avoit beaucoup d'amis qui eſtoient tres contens; Que quelque haſte qu'il euſt de borner ſes eſperances, il pouvoit toûjours aſpirer à quelque charge de Judicature; Qu'aprés cela il pourroit prendre une femme qui auroit du bien, afin de pouvoir entretenir une famille, & que ſon ambition & ſes deſirs ſeroient alors ſatisfaits; Qu'en effet on avoit vû quantité de grands perſonnages, & tres dignes de ſervir d'exemple à tous les autres, qui pour s'eſtre engagez dans le mariage n'avoient pas laiſſé de s'appliquer à l'étude de la ſageſſe.

Ibid. c. 11. Alipe ſon ami qui eſtoit tres chaſte faiſoit tous ſes efforts pour tâcher de le détourner du Mariage, diſant que s'ils s'y eſtoient engagez, ils ne pourroient jamais vivre enſemble avec un parfait repos dans l'amour de la ſageſſe, ainſi qu'ils le deſiroient depuis long-temps. Mais ſaint Auguſtin reſiſtoit de ſon coſté en luy oppoſant les exemples de ceux qui aprés s'eſtre mariez eſtoient toûjours demeurez dans l'étude de la ſageſſe, dans le ſervice de

Dieu, & dans l'affection & la fidelité qu'ils devoient à leurs amis.

Cependant on travailloit avec ſoin pour le marier. Il avoit déja fait la recherche d'une fille, & on la luy avoit promiſe. Sainte Monique ſa mere fit tout ce qu'elle put pour avancer cette affaire, dans le deſir qu'elle avoit qu'aprés qu'il ſeroit marié il receuſt le Bapteſme, auquel elle reconnoiſſoit avec grande joye qu'il ſe diſpoſoit chaque jour de plus en plus, eſperant trouver ainſi dans la profeſſion de foy de ſon fils l'accompliſſement de ſes vœux & des promeſſes de Dieu. Mais lorſqu'elle recommandoit cette affaire à Dieu à la priere de ſon fils meſme, luy demandant ſans ceſſe, & du plus profond de ſon cœur, qu'il luy pluſt de luy faire connoiſtre en ſonge quelque choſe de ſon mariage à venir, elle ne put jamais obtenir cette grace. On continüoit neanmoins de faire inſtance ſur ce mariage ; & la fille que l'on demandoit pour S. Auguſtin ne pouvant eſtre de deux ans en âge de ſe marier, on eſtoit reſolu d'attendre, parce qu'on jugeoit ce parti avantageux. cap. 13.

Afin d'en oſter les obſtacles, il avoit ſouffert que l'on éloignaſt de luy la femme qu'il entretenoit ; & elle s'en retourna en Afrique, luy ayant laiſſé un fils qu'il avoit eu d'elle. Mais il en reprit une autre, tant il eſtoit eſclave de la volupté ; & il eſtoit encore tellement poſſedé de cette mal-heureuſe paſſion, qu'encore qu'il regardaſt S. Ambroiſe comme un homme heureux ſelon le monde, le voyant ſi fort honoré des puiſſances de la terre, neanmoins ſon celibat luy ſembloit difficile à ſupporter. Il ne pouvoit encore s'imaginer, comme ne l'ayant jamais éprouvé, quels eſtoient les combats de ce grand Saint contre les attaques de la vanité ; quelles eſtoient ſes eſperances ; quelles eſtoient les conſolations dont Dieu le favoriſoit dans les évenemens les plus faſcheux ; & quelles eſtoient ſes joyes, lorſque ſon cœur ſe nourriſſoit du vin ſi délicieux de ſes Ecritures ſaintes. cap. 15. l. 6. c. 3.

Il avoüe avec beaucoup de reconnoiſſance, que plus ſa miſere l'éloignoit de Dieu, plus la miſericorde de Dieu s'approchoit de luy ; que Dieu avançoit déja ſa main pour le tirer de la fange de ſes crimes, & le laver dans les eaux ſacrées du Bapteſme, lorſqu'il n'avoit pas la moindre penſée de ce qui eſtoit ſi preſt d'arriver ; & enfin que dans la

passion qu'il avoit pour des voluptez charnelles, il n'estoit retenu que par la seule apprehension de la mort & du jugement, la diversité de tant de fausses opinions qui luy estoient passées par l'esprit n'ayant pû en effacer cette crainte. Mais le moment de sa parfaite conversion ne luy estoit pas encore arrivé, & Dieu vouloit qu'avant cela il fust dans Millan l'un des témoins d'une tres grande persecution de l'Eglise, qui devoit estre la couronne de S. Ambroise.

CHAPITRE III.

L'Imperatrice Iustine persecute S. Ambroise à la sollicitation d'Auxence Arien. Euthyme veut enlever le Saint. Iustine tasche d'obtenir de luy la Basilique Portienne, & puis la neuve.

Eclaircis. 1. LEs services que S. Ambroise avoit rendus à l'Empire estoient assez considerables pour luy procurer quelque repos, & il n'estoit pas juste de luy envier ce qu'il venoit de donner si liberalement aux autres. Mais la fureur d'une femme Imperatrice, & mere d'un Empereur, qui a esté *Aug. l. 9. Confess. c. 7.* appellée une nouvelle Iesabel par un Saint de ce temps-là, n'estoit capable ny d'équité, ny de moderation. Son faux zele pour l'Arianisme estant armé de la souveraine puissance, rompit enfin les barrieres que sa prudence politique avoit respectées pendant quelque temps; & il ne falloit plus attendre d'elle raisonnablement que des effets conformes à l'aveuglement de son esprit, & aux pernicieux sentimens de la fausse Religion dont elle estoit la protectrice.

Ruffin. l. 2. c. 15. Theodoret. l. 5. c. 15. Elle avoit eu l'industrie de cacher son venin durant la vie de Valentinien son mari, n'osant entreprendre d'engager dans ses passions un Prince dont elle connoissoit le zele & la fermeté. Les differentes tentatives qu'elle fit en faveur de ceux de sa secte n'eurent aucun succés sous le regne de Gratien, ainsi que nous avons vû. Mais aprés la mort de ce Prince, Justine voyant la puissance du jeune Valentinien son fils affermie, ce sembloit, par l'accord dont S. Ambroise mesme avoit esté le mediateur avec Maxime, elle crut pouvoir abuser de la jeunesse de son fils, & de

l'autorité que la qualité de mere luy donnoit sur son esprit.

Outre son inclination personnelle pour l'établissement de son parti, elle estoit appuyée par les Dames de la Cour qui se succedoient les unes aux autres pour faire la guerre à l'Eglise; & elles n'y pouvoient gueres mieux reüssir qu'en irritant ce jeune Prince contre nostre Saint.

Mais le principal instigateur de ses desseins pernicieux & le premier ministre de ses violences, estoit un nommé Auxence originaire de Scythie, où il avoit commis de si grands crimes, qu'en sortant de son païs il avoit voulu changer de nom pour n'estre pas reconnu à cause de son infamie. Il estoit aussi bien aise d'éviter le nom d'Auxence, qui estoit devenu fort odieux à tout le peuple de Milan, à cause que c'estoit le nom de l'ancien Evesque des Ariens. Et ce fut peut-estre pour ce sujet qu'il se faisoit appeller Mercurin. Mais ce n'estoit qu'un mesme monstre qui s'estoit caché sous deux noms differens. *Ambros. Serm. 1. de Div. Ep. 14. & 15.*

S. Hierôme nous semble obliger de croire qu'il fut fait Evesque des Ariens presque aussi-tost que S. Ambroise le fut par les Catholiques. Car écrivant au Pape Damase durant la persecution de Valens, il dit par ironie, qu'il faudra que l'on joigne Ursin avec sa Sainteté dans une mesme Eglise, & que l'on allie Auxence avec Ambroise. Or il est difficile de croire qu'il parle ainsi du premier Auxence qui estoit mort avant la promotion de S. Ambroise à l'episcopat de Milan. *Hieron. Ep. 17.* *Eclairciss. x.*

Quoyque ce Scythe prist la qualité d'Evesque des Ariens, ses sectateurs ne consistoient neanmoins qu'en un petit nombre d'Officiers de la Cour, & en quelques Gots qui n'avoient point d'autre Eglise que le chariot de Justine. Car quelque part qu'allast cette femme, elle traisnoit avec elle toute sa bande; mais nul habitant de Milan n'estoit engagé dans cette secte. Et c'est ce qui fait dire à S. Ambroise, que puis qu'Auxence se vantoit de la faveur de quelques étrangers, il devoit donc s'en aller estre Evesque au païs de ceux qui le reconnoissoient pour tel. Ce n'est pas qu'il ne preschast tous les jours; mais comme il ne persuadoit personne, il estoit obligé de chercher dans la puissance de Justine des moyens plus efficaces pour multiplier le nombre de ses sectateurs.

Justine en avoit tout le dépit que l'on peut bien s'imaginer ; & c'estoit ce qui luy rendoit S. Ambroise aussi odieux qu'il luy devoit estre venerable par les grands services qu'elle venoit d'en recevoir en affermissant la couronne sur la teste de son fils. Elle ne manquoit à rien de ce qui luy paroissoit utile pour luy dresser tous les piéges dont elle se pouvoit aviser. Elle taschoit d'engager le peuple dans son parti, en l'excitant contre luy par la promesse des honneurs, des charges & des dignitez publiques. Elle leur promettoit la qualité de Tribuns, pourveu qu'ils entrepriſſent de l'enlever ; & plusieurs l'ayant essayé sans aucun succés, Euthyme se laissa emporter contre luy à un si grand excés de fureur, qu'il bastit une maison auprés de l'Eglise, & y fit faire un chariot pour avoir plus de facilité à executer l'enlevement de ce Saint Evesque, & l'entraisner en exil. Mais il ne sçavoit pas que la structure de cette machine luy devoit estre funeste.

Paulin. vit. S. Ambros.

Cela se passoit de la sorte au milieu du mois de Mars de l'an 385. Mais un peu avant cela, & lorsque l'on ne parloit pas encore de bannir le Saint, il fut mandé au Palais par l'Empereur qui vouloit luy enlever une Eglise pour la donner aux Ariens, sçavoir la Basilique Portienne qui estoit hors de l'enceinte des murs de la ville. Cette affaire ayant esté traittée en plein Conseil devant les plus grands Seigneurs de l'Empire, tout Evesque qui n'auroit point eu la fermeté de S. Ambroise, & qui auroit eu assez de prudence humaine pour s'accommoder au temps, n'auroit pû résister à une si redoutable autorité, & à des sollicitations si pressantes. Mais tout l'éclat de la Cour ne put ébloüir le Saint, ny ébranler sa constance Episcopale, ny luy faire rien relascher des droits de l'Eglise.

C'est ce qu'il déclara luy-mesme quelque temps aprés par ces paroles du Psalmiste, *Les méchans seront exterminez, mais ceux qui attendent le Seigneur recevront la terre pour heritage.* Car il dit qu'il s'estoit trouvé des Ariens, qui estant » appuyez de la puissance de l'Empereur, croyoient qu'on leur » devoit donner une Eglise consacrée à Dieu, & menaçoient » déja des supplices les plus cruels. Mais à Dieu ne plaise » que la crainte des tourmens ait plus de poids & plus de » pouvoir que les regles de la pieté sur une ame qui est dévoüée

Ambros. in Psal. 36.

voüée à ſon ſervice. La perfidie n'eut point en cette rencontre les avantages qu'elle ſe promettoit, parce que la Foy luy réſiſta genereuſement.

Cependant le peuple ſçachant que ſon Saint Eveſque eſtoit au Palais, y accourut en foule de toutes parts, & avec une ſi grande impetuoſité, que rien n'eſtoit aſſez fort pour le ſoûtenir. Ce fut inutilement que l'on envoya un Comte avec des ſoldats pour diſſiper cette multitude de citoyens : car ils s'offrirent tous à perdre la vie pour la Foy de JESUS-CHRIST. Ainſi ceux qui avoient voulu intimider S. Ambroiſe, furent contraints de le prier humblement de vouloir appaiſer le peuple ; & afin de l'y engager ils luy donnerent parole malgré eux, que perſonne n'entreprendroit rien ſur la Baſilique que les Ariens demandoient. *De Baſilicâ non tradendâ.*

Mais ceux qui avoient oublié ſi facilement les bons offices qu'il avoit rendus à l'Empire l'année precedente, ne conſerverent pas long-temps le ſouvenir de ce ſervice ſi important qu'il venoit de rendre à la Cour qui l'en avoit preſſé inſtamment ; & quoyqu'il n'euſt aucune part à cette émotion du peuple, on ne laiſſa pas de luy en faire un crime comme s'il en avoit eſté complice. Ce fut en cette rencontre qu'il garda le juſte temperament de ſageſſe & de force qu'un Eveſque de l'Egliſe de JESUS-CHRIST, & un ſerviteur de l'Empereur eſtoit obligé de garder. Il eut eſté bien aiſé de diminüer ce prétexte que l'on prenoit de décrier ſa fidelité, & de le rendre odieux à la Cour. Mais il ne le craignoit pas juſques au point de rien relaſcher de ſon devoir, ſçachant qu'il n'y avoit rien à craindre lorſqu'on faiſoit tout pour JESUS-CHRIST. *Eclairciſſ. 3.*

Sa ſœur Marcelline, comme nous avons dit cy-deſſus, eſtoit à Rome, où ſon extraordinaire pieté ne luy permettoit point de demeurer indifferente aux choſes qui regardoient la Religion. Et comme dans toutes les lettres qu'elle écrivoit à S. Ambroiſe, elle s'informoit avec ſoin des affaires de l'Egliſe, le Saint luy avoit ſans doute mandé le trouble que l'on excitoit contre luy ; & c'eſt peut-eſtre ce qui fut cauſe que par la lettre qu'il en receut le Jeudy de devant le Dimanche des Rameaux, elle luy mandoit qu'elle eſtoit extraordinairement inquietée par ſes ſonges. C'eſtoit un préſage & un préſentiment prophetique de ce qui devoit *Ep. 13.*

arriver à ſon cher frere. Car dés le lendemain, qui eſtoit le Vendredy 14. Avril, on remüa contre luy des machines qui luy cauſerent de ſi grandes inquietudes, qu'elles euſſent eſté capables de l'accabler ſi Dieu ne l'euſt ſoûtenu. Juſques là les Ariens s'eſtoient contentez de ſolliciter la Baſilique Portienne qui eſtoit hors des murs de Milan; mais ce jour là on demanda à S. Ambroiſe la Neuve qui eſtoit dans la ville, & plus grande que l'autre. Il eſt mal-aiſé de dire ſi
Ep. 14. c'eſtoit la Baſilique que l'on appelloit déja Ambroſienne, & qui n'eſtoit pas encore dediée en ce temps-là, ne l'ayant eſté qu'aprés la révelation des Reliques de S. Gervais &
Paulin. vit. Ambroſ. de S. Protais; ou ſi c'eſtoit celle des Apoſtres *in Romana*, ou à la porte de Rome, que S. Ambroiſe avoit dediée quelque temps auparavant, y ayant mis des Reliques des Apôtres, qui avoient excité une extréme devotion dans le cœur de ceux qui avoient aſſiſté à cette ſainte ceremonie. Car quoyque l'on voye que l'on faiſoit déja l'Office dans cette Baſilique Neuve, nous avons vû dans la vie de S. Athanaſe qu'on le faiſoit alors dans les Egliſes qui n'eſtoient pas encore dediées, ny meſme achevées.

Mais quelle que puiſſe eſtre cette Baſilique Neuve, des Conſeillers vinrent trouver S. Ambroiſe pour luy dire de la livrer, & d'empeſcher que le peuple ne fiſt aucun trouble. Il répondit ſelon l'obligation de ſon rang, qu'un Eveſque ne peut pas livrer le peuple de Dieu. On luy commanda préciſément de la part de l'Empereur de livrer cette Baſilique, & il répondit ainſi; Seigneur, comme il ne m'eſt pas permis de la livrer, auſſi il ne vous eſt pas avantageux que je vous la livre. Vous n'avez nul droit de vous emparer de la maiſon de quelque particulier que ce ſoit, croyez-vous pouvoir enlever ainſi avec violence la maiſon du Seigneur? On luy objecta que tout eſtoit permis à l'Empereur; mais il répondit en ces propres termes; Seigneur, ne chargez pas voſtre conſcience à un tel point, que vous vous perſuadiez avoir quelque droit par voſtre qualité d'Empereur ſur les choſes qui ſont à Dieu. Ne vous élevez pas comme vous faites; mais ſi vous voulez regner long-temps, ſoyez ſoûmis à Dieu, puis qu'il eſt écrit qu'il faut rendre à Dieu
Matth. 22. ce qui appartient à Dieu, & à Ceſar ce qui apppartient à Ceſar. Les Palais appartiennent à l'Empereur, & les Egliſes

à l'Eveſque. Vous avez droit ſur les murs publics qui ſont confiez à vos ſoins, & non ſur les murs qui ſont conſacrez à Dieu. On luy rapporta que l'Empereur renouvellant ſes premiers ordres, avoit dit; Je dois auſſi avoir une Baſilique en ma diſpoſition. Mais le Saint repartit; Qu'avez-vous de commun, Seigneur, avec une femme adultere? Car cette ſocieté n'eſtant point unie avec JESUS-CHRIST comme à un legitime Epoux, ne peut paſſer que pour adultere.

Ceux qui eſtoient venus de la part du jeune Valentinien pour luy apporter cét ordre, n'ayant eu de luy que cette réponſe ſi ferme & ſi genereuſe, ils ſe retirerent pour ce jour là; & le lendemain qui eſtoit le Samedy 5. d'Avril, le peuple confirma dans l'Egliſe par ſes acclamations tout ce que le Saint avoit fait. Le Préfet du Prétoire, qui eſtoit en ce temps-cy Neotere ſelon le Code, vint à l'aſſemblée, & conſeilla à S. Ambroiſe, & à ceux qui eſtoient aſſemblez avec luy, de ceder au moins la Baſilique Portienne; mais cette propoſition ayant eſté rejettée par les cris & par le fremiſſement du peuple, il fut obligé de s'en retirer, en diſant qu'il en feroit ſon rapport à l'Empereur.

CHAPITRE IV.

De ce qui arriva le Dimanche des Rameaux touchant la Baſilique Portienne, & puis la Neuve.

LA ſemaine Sainte donnoit aſſez d'occupation à un Prelat auſſi zelé qu'eſtoit S. Ambroiſe, ſans qu'il fuſt neceſſaire que l'on troublaſt ſes fonctions par une perſecution de cette nature. Le Dimanche des Rameaux 7. d'Avril, dans les ſaints jours de cette derniere ſemaine du Careſme, qui eſtoit le jour deſtiné à donner le Symbole à ceux des Catechumenes, que l'on appelloit alors *Competentes*, c'eſt à dire à ceux qui eſtoient admis au Bapteſme, & qui le devoient recevoir le ſamedy ſuivant, la nuit de Paſque, S. Ambroiſe ayant renvoyé les ſimples Catechumes aprés la lecture & le Sermon donnoit actuellement le Symbole aux Competens, lorſque des Officiers de la ville vinrent l'interrompre au milieu de cette fonction. Car on luy vint rapporter que

De Baſilicis non tradendis.

tribunaux de sortir de leurs maisons, sous prétexte d'empescher qu'ils ne se meslassent dans la sedition, & en effet parce qu'ils estoient pour S. Ambrolse.

On menaçoit aussi les personnes de qualité des plus mauvais traittemens, s'ils ne donnoient la Basilique. Enfin la persecution s'échauffa à un tel point, que si les Ariens eussent esté seurs du Palais, ils eussent apparemment fait de grands desordres.

Sur cela les Comtes & les Tribuns vinrent trouver saint Ambroise pour le sommer tout de nouveau de livrer promptement la Basilique, en disant que l'Empereur ne faisoit en cela qu'user de son droit, puisqu'il estoit maistre absolu de toutes choses. La réponse de S. Ambroise fut, que si on ne luy demandoit que ce qui luy appartenoit en propre comme ses terres, son argent, & en un mot ce qui estoit personnellement à luy, il n'y resisteroit point, quoyque tout ce qui luy appartenoit fust le bien des pauvres; mais que les choses qui estoient à Dieu ne dépendoient pas de la puissance de l'Empereur. Si vous demandez, dit-il, mon patrimoine, saisissez vous-en. Si vous en voulez à mon corps, j'iray au devant de vous pour l'abandonner à vostre discretion. Si vous voulez ou m'entraisner en prison, ou me donner la mort, vous ne me sçauriez faire un plus grand plaisir. Ne craignez pas que je me fasse environner d'une grande multitude de peuples pour me servir comme de rempart. Je ne suis nullement en disposition d'aller embrasser les Autels, pour demander que l'on me sauve la vie; mais j'auray beaucoup plus de joye de m'immoler pour les Autels.

Le Saint ajoûte qu'il estoit saisi d'horreur en apprenant que l'on avoit envoyé des hommes armez pour se saisir de la Basilique, & qu'il craignoit que la resistance que les Catholiques feroient pour la deffendre, ne fust l'occasion de quelque massacre capable de faire perir toute la ville. Il demandoit à Dieu qu'il luy fist la grace de ne pas survivre à l'embrasement & aux cendres du tombeau d'une ville si considerable, ou peut-estre mesme de toute l'Italie. Il ne vouloit point se charger de l'envie d'avoir fait répandre du sang; & pour se garantir de l'accusation d'un crime qui l'auroit rendu si odieux, il presentoit luy mesme sa teste pour estre égorgé.

Entre les Officiers de l'armée que l'on avoit envoyez de la Cour pour cette execution, il y avoit quelques Tribuns Gots; & ce genereux Prélat qui demeuroit toûjours intrepide au milieu de ce tumulte s'adreſſant à eux, leur diſoit; N'avez vous donc eſté receus ſur les terres des Romains que pour eſtre les miniſtres d'un trouble ſi public & ſi malheureux? Que deviendrez vous ſi on fait ce rapport à l'Empereur? Et comme on vouloit éxiger de luy qu'il appaiſaſt cette émotion populaire, il dit qu'il eſtoit veritablement en ſon pouvoir de ne la point exciter, mais que Dieu ſeul avoit entre ſes mains les moyens de l'appaiſer. Enfin que ſi l'on eſtoit perſuadé que ce fuſt luy qui euſt allumé le feu de cette ſedition, il falloit ou luy en faire porter la punition ſur l'heure, ou l'enlever en tels deſerts qu'ils jugeroient à propos.

Ils ſe retirerent enfin aprés avoir oüi cette réponſe de ſa bouche; & aprés qu'il eut paſſé toute la journée dans la ville, il s'en alla coucher chez luy, afin que ſi quelqu'un avoit deſſein de l'enlever, on le trouvaſt diſpoſé à ſouffrir cette violence. C'eſt tout ce que l'on peut ſçavoir de ce qui arriva le Dimanche des Rameaux touchant la Baſilique Portienne. Il y a apparence que les ſoldats que l'on y avoit envoyez pour s'en ſaiſir, voyant que le peuple y eſtoit le plus fort, s'en retirerent avec leurs tentures; & qu'en meſme temps que la fermeté de ſaint Ambroiſe ruinoit l'entrepriſe des Ariens, & conſervoit la pureté de la Foy, & la liberté de l'Egliſe, ſa ſageſſe & ſa moderation empeſcherent les mauvais effets qui eſtoient comme les ſuittes naturelles de l'émotion d'un peuple irrité.

CHAPITRE V.

Relation de ce qui ſe paſſa le Mercredy touchant la Baſilique Neuve.

Ambroſ. Ep. 33. Edairciſſ.

LE Saint eſtant ſorti de chez luy le Mercredy dés devant le jour, il apprit que la Baſilique eſtoit environnée & occupée par les ſoldats; & quoy qu'il ne marque pas ſi c'eſtoit la Neuve ou l'ancienne, je croy neanmoins que c'eſtoit la Neuve dans laquelle il faiſoit l'Office ce jour-là. Les ſoldats s'en eſtant donc ſaiſis, ils y apporterent ſans dou-

te les tentures du Palais, comme ils avoient fait à l'ancienne. On publia en ce temps-là qu'ils avoient fait dire à l'Empereur, que s'il vouloit sortir & venir à l'Assemblée des Catholiques, ils estoient tout prests de l'accompagner, sinon qu'ils iroient à l'assemblée d'Ambroise. Ce qui fait voir combien ils estoient éloignez de vouloir executer les passions de Justine par une obeissance aveugle. Les Seigneurs de la Cour s'efforçoient aussi de leur part d'adoucir l'esprit de ce jeune Prince par leurs prieres, & de le rendre favorable aux Catholiques. De sorte que les Ariens se trouvant trop foibles, aucun d'eux n'osoit sortir.

Les Catholiques au contraire craignant que l'Eglise de Dieu ne fust livrée aux Heretiques, y accoururent en si grand nombre que la Basilique Neuve se trouva toute remplie; & il n'y avoit jamais eu un si grand concours en ce saint lieu, lors mesme que les Catholiques joüissoient d'une entiere liberté. Lors qu'ils y furent entrez, ils commencerent par demander un Lecteur pour leur lire l'Ecriture.

Pendant ce temps-là S. Ambroise qui estoit dans une autre Eglise, connut par le gemissement du peuple ce qui se passoit dans la Basilique Neuve, & qu'elle estoit environnée de soldats. Il se contenta pour lors d'exprimer librement sa douleur par ses gemissemens & par ses soupirs, & de commander que les soldats fussent separez de la communion pour avoir pris quelque part à cette entrepriſe.

Durant les leçons, qui estoient du livre de Job selon la suitte ordinaire, on luy vint dire l'estat où estoit le peuple dans la Basilique Neuve, & les violences dont il estoit menacé. Les fideles croyoient voir alors une image vivante de ce qui est dans le Psеaume 78. que l'on avoit lû le matin, & pouvoir s'adresser à Dieu pour luy dire comme David, *Mon Dieu, les nations sont entrées dans vostre heritage : elles ont profané vostre Temple saint ; elles ont fait un monceau de pierres de Ierusalem.* Car il y avoit à craindre que l'on ne visi l'Eglise remplie de tumulte, & peut-estre de meurtres & de carnage. Mais Dieu mesme sans se servir de l'entremise de personne se mit au milieu, & arresta les soldats armez. La crainte de l'excommunication les fit sortir promptement de la Basilique dont ils s'estoient emparez, & dés qu'ils sceurent l'ordre que le Saint avoit donné de les separer de la com-

Psal. 78. v. 1.

munion des fideles, ils vinrent auſſi-toſt à l'Egliſe où il tenoit ſon aſſemblée. Pluſieurs des Catholiques qui les y virent arriver, & qui ne ſçavoient pas leur deſſein, ne les purent voir ſans agitation & ſans trouble ; & une femme entre les autres en fut tellement émüe, qu'elle ſortit de l'aſſemblée avec beaucoup de précipitation. Mais ces ſoldats déclarerent hautement qu'ils ne venoient dans cette Egliſe que pour prier Dieu, & non pour combatre.

Ce fut un évenement aſſez étrange que S. Ambroiſe euſt pour deffenſeurs contre la violence des Ariens ceux meſme qu'il regardoit comme ſes ennemis, & comme perſecuteurs de ſon peuple. Il ſemble neanmoins que tous ces ſoldats n'ayent pas eſté d'un meſme ſentiment en cette rencontre, & que laiſſant le peuple en liberté dans l'Egliſe Neuve, quelques-uns d'eux pour executer les ordres de la Cour, ſe ſoient toûjours tenus autour, & en ayent gardé les entrées.

Le peuple qui eſtoit avec noſtre Saint, dit quelques paroles également pleines de moderation & de generoſité, ou pluſtoſt ce fut le S. Eſprit meſme qui les prononça par leur bouche. Nous n'uſons envers vous que de prieres, diſoient-» ils en s'adreſſant à l'Empereur ; & nous n'avons pas la te-» merité de combatre contre vous. Mais auſſi nous ne crai-» gons rien, & nous nous reduiſons à vous preſenter nos ſup-» plications & nos requeſtes. Ce diſcours parut alors ſi admirable à S. Ambroiſe, qu'il ne put s'empeſcher de dire en écrivant à ſa ſœur, que des Chrétiens ne pouvoient rien dire de plus excellent & de plus rare ; puis qu'il n'y a rien en effet qui convienne mieux à des Chrétiens, que de ſouhaiter la tranquillité de la paix, & de conſerver en meſme temps avec une conſtance inébranlable l'amour de la foy & de la pieté au peril meſme de ſa propre vie.

Cependant le peuple ſouhaitoit fort que le Saint allaſt à la Baſilique Neuve, où l'on diſoit que ceux qui eſtoient aſſemblez ſouhaitoient extrémement ſa préſence. Mais quoyque pluſieurs perſonnes luy conſeillaſſent de le faire, il ne voulut pas prendre ce parti ; & il répondit ſur cette propoſition, que comme il ne pouvoit ſe reſoudre à livrer la Baſilique, auſſi il ne devoit pas combatre.

Il fit enſuitte un diſcours au peuple au ſujet du livre de Job qu'on avoit lû ; & voicy une partie de ce qu'il dit en cette

cette rencontre. Vous avez entendu aujourd'huy, mes chers « enfans, la lecture que l'on a faite du livre de Job, qui eſt ce- « luy que l'on parcourt maintenant ſelon l'ordre ſolemnel de « l'Office de l'Egliſe. Le Diable a ſceu que ce livre eſtoit pré- « ſentement en uſage parmi nous, & que comme il devoit eſtre « lû en ce ſaint temps, les fideles y pourroient découvrir tou- « te la force de ſes tentations ; & c'eſt ce qui l'a obligé à fai- « re aujourd'huy des efforts plus violens pour troubler noſtre « repos. Mais il y a ſujet de rendre graces à Dieu de ce qu'il « vous a ainſi affermis dans la Foy & dans la patience Chré- « tienne. Je n'eſtois monté en cette chaire que pour admirer « un ſeul Job, & j'ay trouvé autant de Jobs qui meritent mon « admiration, que j'ay d'auditeurs en cette Egliſe. On voit re- « vivre Job en vous tous ; & la patience & la vertu de ce ſaint « Patriarche à éclaté dans les paroles & dans la conduite de « tous les particuliers qui m'écoutent. Mais venons à la lectu- « re qui nous a eſté propoſée pour matiere de cét entretien. «

Vous voyez que Dieu accorde au Démon la permiſſion « de tenter les gens de bien, afin de les éprouver. Cét enne- « mi de noſtre ſalut a de l'envie contre noſtre avancement « ſpirituel, & nous tente en pluſieurs manieres differentes. Il « a tenté Job dans ſes biens, il l'a tenté dans ſes enfans, il l'a « tenté dans la douleur de ſon corps. Ceux qui ſont forts com- « me luy ſont tentez dans leur propre corps ; ceux qui ſont « foibles comme moy ſont tentez dans le corps des autres. Il « vouloit auſſi m'oſter mes richeſſes que je poſſedois en voſtre « perſonne, & diſſiper voſtre tranquillité qui eſt à voſtre « égard comme un patrimoine ſpirituel. Il avoit auſſi un deſir « extreme de vour arracher de moy, vous qui eſtes mes tres « bons fils ; & il s'efforçoit de vous enveloper dans les ruines de « cette ſedition publique. J'ay donc ſoûtenu déja deux ſortes « de tentations. Et ſi Dieu ne luy a pas encore accordé au- « cun pouvoir ſur mon corps, c'eſt peut-eſtre parce qu'il con- « noiſt ma grande foibleſſe. Quoyque je ſouhaite de tout mon « cœur de perdre la vie, quoyque je me preſente de moy-meſ- » me, il juge peut-eſtre que je n'ay point aſſez de force pour « ſortir avec avantage de ce combat, & il m'exerce par plu- « ſieurs peines differentes. Auſſi Job n'a pas commencé luy- « meſme par ce combat, & il n'a eſté que la fin & la conſom- « mation de ſa conſtance. «

„ Ce ſaint homme a eſté tenté par une foule de diverſes
„ perſonnes qui ſont venuës les unes ſur les autres luy rap-
„ porter les maux qui luy eſtoient arrivez ; & il a auſſi eſté
„ tenté par une femme qui luy a dit, *Prononcez quelque parole*
„ *de blaſpheme contre Dieu, & puis mourez.* Vous voyez combien
„ de machines on remüe tout à la fois contre nous ; les Gots,
„ les armes, les Payens, l'amande à laquelle on condamne les
„ Marchands, la punition des Saints. Vous remarquez à quoy
„ on me veut obliger lorſque l'on me vient dire par ordre de
„ l'Empereur, *Livrez la Baſilique.* Car cela veut dire, *Pro-*
„ *noncez quelque parole de blaſpheme contre Dieu, & puis mourez.*
„ Et on ne ſe contente pas de m'obliger de dire quelque cho-
„ ſe contre Dieu, mais on veut auſſi que je l'offenſe par mes
„ actions. Car voicy l'ordre que l'on m'apporte de ſa part ; *Li-*
„ *vrez les divins Autels.*

„ Il eſt vray que l'on nous preſſe par l'autorité & le com-
„ mandement de l'Empereur ; mais les paroles de l'Ecriture
„ m'affermiſſent & m'inſpirent la conſtance, quand elle dit ;
„ *Vous avez tenu le langage d'une femme folle.* Ce n'eſt donc point
„ icy une tentation mediocre, puiſque nous ſçavons que les
„ plus faſcheuſes tentations ſont celles qui nous ſont ſuſcitées
„ par le miniſtere des femmes. C'eſt ainſi qu'Eve a autrefois
„ ſupplanté Adam ; & c'eſt elle qui l'a détourné de la voye
„ Royale des commandemens de Dieu.

Aprés avoir repreſenté la chûte d'Adam, ſa nudité &
„ ſon ſupplice, il continüe ainſi ſon diſcours. Que diray-je,
„ de ce que Jeſabel a perſecuté ſi cruellement le Prophe-
„ te Elie ; de ce qu'Herodiade a fait mourir Jean Baptiſte?
„ Cependant ces deux femmes n'ont perſecuté que deux hom-
„ mes particuliers ; mais les tentations auxquelles je ſuis expo-
„ ſé ſont d'autant plus dangereuſes, que je me reconnois ex-
„ tremement éloigné des merites de ces deux Saints. Ma ver-
„ tu eſt beaucoup plus foible que la leur ; mais mon peril eſt
„ plus grand. Les femmes ſe ſuccedent les unes aux autres
„ pour conſpirer contre moy ; elles me font reſſentir alterna-
„ tivement l'effet de leur haine. On diverſifie les impoſtures
„ & les calomnies que l'on invente pour maccabler ; on va
„ chercher les anciens Officiers & les Magiſtrats pour en con-
„ ferer avec eux ; & pour prétexte de ma perſecution on al-
„ legue que j'ay fait injure à l'Empereur. Et quelle raiſon y

a-t-il donc d'exciter de ſi grandes tentations contre un auſſi « petit vermiſſeau que je ſuis, ſinon parce que ce n'eſt pas moy « ſeul qu'ils perſecutent, mais toute l'Egliſe. «

CHAPITRE VI.

Suitte de la perſecution du Mercredy Saint.

DANS le temps meſme que S. Ambroiſe tout brûlant de ſon zele Apoſtolique animoit le peuple à la conſtance par la conformité de cette tentation avec celle du ſaint homme Job, & par la relation des réponſes qu'il avoit faites le Dimanche aux Officiers de l'Empereur, on luy vint dire que l'on avoit oſté de la Baſilique Neuve les tentures de ce Prince, & que l'Egliſe eſtoit toute pleine de monde qui demandoit qu'il y vinſt. Mais quelque inſtance qu'on luy en fiſt, il ne voulut point y aller, & il y envoya ſeulement des Preſtres, ajoûtant qu'il eſperoit en JESUS-CHRIST que l'Empereur meſme ſeroit pour eux. Enſuitte il continua ſon diſcours en cette maniere. *Ep. 15. p. 207. 208.*

Que les oracles du ſaint Eſprit ſont ſublimes & profonds! « On a lû ce matin, comme vous vous ſouvenez, mes freres, ce que nous avons répondu avec une extreme douleur, *Mon Dieu, les nations ſont venües dans voſtre heritage.* Et » *Pſ. 78.* en effet les nations y ſont venuës, & il y eſt venu des gens « pires que des infideles. Car des Gots & des hommes de « differentes nations y ſont venus; ils y ſont venus avec armes; & environnant la Baſilique, ils s'en ſont ſaiſis. C'eſtoit le ſujet de noſtre douleur, parce que nous ignorions la « profondeur de vos jugemens; mais noſtre imprudence ſe « perſuadoit toute autre choſe. Les nations ſont venuës, mais elles ſont vrayement venües dans voſtre heritage. Car ceux qui « y eſtoient venus comme des Payens, ſont devenus Chrétiens « dés qu'ils y ſont arrivez. Ceux qui y eſtoient venus pour s'emparer de voſtre heritage, ſont devenus les coheritiers de Dieu. « J'ay pour défenſeurs ceux que je croyois eſtre mes ennemis. Je « poſſede au nombre de mes alliez ceux que je mettois au rang « de mes adverſaires. On a vû accomplir en cette rencontre ce « que le Prophete David avoit prédit autrefois de JESUS-CHRIST, « *Pſ. 75. 7. 3. 4.* *Que ſon lieu eſt le ſejour de la paix; Que c'eſt là qu'il a briſé les* « *arcs, les boucliers, l'épée & la guerre.* Quel eſt l'auteur de cet- «

» te grace & de cét ouvrage, ſinon vous ſeul, Seigneur JESUS ?
» Vous voyïez venir à voſtre Temple des hommes armez, pen-
» dant que le peuple qui en gemiſſoit ne laiſſoit pas d'y venir
» en foule, de peur qu'une Baſilique où Dieu eſtoit adoré ne
» fuſt livrée à ſes ennemis. Les ſoldats & l'Empereur meſme
» eſtoient en danger que le peuple ne repouſſaſt leur inſulte
» par une autre violence ; & je ne conſiderois pour moy en
» tout cela qu'une mort inévitable. Mais, Seigneur, de peur
» que la fureur dont les eſprits eſtoient animez ne s'attribuaſt
» quelque licence funeſte, vous vous eſtes mis entre deux, &
» de ces deux partis ſi oppoſez vous n'avez fait qu'une ſeule
» choſe. Vous avez arreſté ces ſoldats armez, en leur diſant ;
» Si c'eſt pour faire la guerre que vous venez icy en foule avec
» des armes, ſi vous excitez des querelles juſques au milieu
» de mon Temple, quel avantage trouverez vous dans l'effu-
» ſion de mon ſang ? Je vous en rends donc graces, ô JESUS-
» CHRIST. Ce n'eſt ny un Ambaſſadeur, ny un Meſſager,
» mais c'eſt vous ſeul, Seigneur, qui avez ſauvé voſtre peu-
Pſ. 29. » ple ; *Vous avez rompu le ſac que je portois, pour me reveſtir d'un*
» *habit de joye.*

Le Saint continuoit ainſi ſon diſcours pour rendre graces à Dieu de la paix qu'il rendoit à ſon Egliſe (car il croyoit en effet que l'Empereur ſe fuſt laiſſé fléchir aux prieres des ſoldats, des Seigneurs & de tout le peuple) lorſqu'on luy vint dire qu'un Secretaire porteur des ordres de Valentinien demandoit à luy parler. S. Ambroiſe ayant interrompu ſa prédication, ſe retira un peu à l'écart pour donner lieu à cét Officier de luy ſignifier de la part de ce jeune Prince ce qu'il avoit à luy dire. Ce Secretaire commençant par des reproches, luy demanda dequoy il s'eſtoit aviſé d'agir contre ce qui avoit eſté arreſté par l'Empereur. Le Saint luy répondit qu'il n'avoit eu nulle connoiſſance de cét arreſté, & qu'il ne ſçavoit point auſſi ce que l'on pouvoit trouver à redire à ſa conduite, pour l'accuſer ainſi de temerité. L'Officier luy demanda pourquoy il avoit envoyé des Preſtres à la Baſilique, ajoûtant qu'il vouloit ſçavoir s'il eſtoit tyran, afin de ſçavoir ce qu'il ſeroit obligé de faire pour ſe préparer à repouſſer ſa violence.

Cette demande eſtoit tout-à-fait injurieuſe à l'honneur d'un Saint, qui aprés avoir rendu tout fraiſchement de ſi

grands ſervices à l'Empereur & à l'Empire, en ſe faiſant une loy du reſpect que tous les ſujets doivent à leur Prince, ne pouvoit eſtre traitté de tyran que par une horrible calomnie. Il s'en juſtifia neanmoins avec beaucoup de moderation. Il dit pour rendre raiſon de ſon procedé, que dans tout ce qui s'eſtoit paſſé de ſa part, il n'avoit rien fait au préjudice de l'Egliſe; Que dans le temps qu'il avoit ſçeu que les ſoldats s'eſtoient emparez de la Baſilique, il ne diſconvenoit pas qu'il n'en euſt fait paroiſtre ſa douleur par un gemiſſement aſſez public & aſſez libre; & que ſur ce que pluſieurs des aſſiſtans l'exhortoient alors d'aller au lieu où ce tumulte s'eſtoit excité, il leur avoit dit qu'il ne devoit pas livrer la Baſilique, mais qu'il ne devoit pas auſſi faire la guerre à l'Empereur; Qu'ayant appris enſuitte que l'on avoit oſté les tentures, il n'avoit pas encore voulu y aller, quoyque le peuple l'en preſſaſt; mais qu'il avoit dit qu'il croyoit en JESUS-CHRIST que l'Empereur meſme ſeroit pour eux; Que ſi cette maniere d'agir paſſoit pour une conduite tyrannique, il avoit des armes, mais au nom de JESUS-CHRIST; Qu'il eſtoit en ſon pouvoir de preſenter ſon corps à la diſcretion de ceux qui blaſmoient ſon procedé; Que ſi celuy qui le chargeoit de ce crime eſtoit perſuadé qu'il fuſt un tyran, il ne devoit pas differer plus long-temps à luy donner le coup mortel pour ſe deffaire de luy; mais qu'on ne voyoit nulle part que les Preſtres euſſent jamais uſurpé les Royaumes & les Empires; & que JESUS-CHRIST au contraire s'eſtoit enfuy de peur qu'on ne le fiſt Roy. Nous avons, ajoûta-t-il, une tyrannie qui nous « eſt particuliere. La tyrannie d'un Preſtre & d'un Eveſque, « c'eſt ſa foibleſſe, ſelon cette parole de S. Paul, *Lorſque je* « *ſuis foible, c'eſt alors que je ſuis fort.* Que Valentinien de- « voit neanmoins prendre garde de ne ſe pas faire luy-meſme un tyran de celuy que Dieu ne luy avoit pas ſuſcité pour ennemi; Qu'il ne paſſoit pas pour tyran de Valentinien dans l'eſprit de Maxime, qui ſe plaignoit de ce qu'il avoit voulu faire un rempart de ſon propre corps pour l'empeſcher de paſſer en Italie. Enfin il ajoûta que les Preſtres & les Eveſques n'avoient jamais eſté tyrans, mais qu'il eſtoit ſouvent arrivé qu'ils avoient eſté expoſez à ſouffrir la violence des tyrans.

Tout le reſte de cette journée du Mercredy ſe paſſa dans la triſteſſe ſans aucun autre évenement conſiderable, ſinon que les enfans pour ſe mocquer des Ariens, déchirerent les tentures de l'Empereur. Mais S. Ambroiſe ne put retourner en ſon logis, parce qu'il eſtoit environné de ſoldats qui gardoient la Baſilique Neuve, auprés de laquelle il eſt aiſé de juger qu'il avoit fait baſtir la maiſon où il demeuroit alors. Au lieu donc d'aller chez luy, il paſſa la nuit à chanter des Pſeaumes avec les autres Eccleſiaſtiques ſes freres dans la petite Baſilique de l'Egliſe. Car s'il n'eſt pas extraordinaire de voir encore maintenant dans les grandes Abbayes de petites Egliſes auprés de la grande, cét uſage pouvoit déja avoir eſté introduit à Milan.

Ce chant de Pſeaumes, & cette application infatigable de S. Ambroiſe à la priere, furent les principales armes qui le rendirent victorieux de la violence des Ariens. Dans le temps que l'on veilloit au Palais de l'Imperatrice Juſtine pour l'accabler, il veilloit pour implorer avec ſes Preſtres la protection du Ciel; & meſlant ſes gemiſſemens & ſes larmes avec ſes prieres, il en compoſoit un parfum ſpirituel qui montoit juſques au thrône de Dieu, & en faiſoit deſcendre en meſme temps une pluye de benedictions & de graces pour éteindre le feu de la perſecution.

CHAPITRE VII.

Dieu arreſte la perſecution. Hiſtoire de l'Eunuque Calligone.

Ambroſ. t. 5. 13.

LE jour ſuivant eſtoit celuy auquel JESUS-CHRIST s'eſt livré pour nous, & qui eſt deſtiné ſelon l'uſage de l'Egliſe à remettre la Penitence, c'eſt à dire le Jeudy Abſolu. Le peuple s'eſtant encore aſſemblé dans l'Egliſe ce jour là, aprés que l'on euſt lû le livre de Jonas ſelon la coûtume, S. Ambroiſe commença ſon Sermon par ces paroles.

Eclairciſſ. 1.

» On vient, mes freres, de lire tout preſentement un livre
» qui prédit que les pecheurs retourneront à Dieu, & rentreront en eux-meſmes par la penitence. Dés qu'il eut ouvert la bouche chacun crut que cela alloit arriver effectivement; & le préſentiment du peuple ſe trouva tout-à-fait conforme à la verité. Car le Saint ayant encore prononcé

quelques autres paroles, on luy vint rapporter que l'Empereur avoit commandé aux ſoldats de ſe retirer de la Baſilique Neuve, & que l'on fiſt rendre aux Marchands l'argent qu'ils avoient déja payé de l'amande à laquelle ils avoient eſté condamnez.

On ne ſçauroit exprimer par des paroles quelle fut alors la joye de tout le peuple, avec combien d'applaudiſſement il receut cette nouvelle, & juſques à quel point il en fut touché de reconnoiſſance. Le Saint remarqua ſenſiblement que Dieu venoit d'accomplir en cette rencontre la Prophetie de Jonas, en frappant un vermiſſeau pour ſauver toute la ville. Les ſoldats publioient à l'envy aux habitans de Milan un changement ſi heureux, & jettoient doucement les yeux ſur les autels, afin que leurs regards fuſſent des marques ſenſibles de la paix que Dieu venoit de donner à ſon peuple.

Toute la prudence humaine fut heureuſement trompée par une ſi prompte & ſi inopinée révolution. Car lorſque l'on n'attendoit que les plus grandes & les plus funeſtes extremitez, que l'on croyoit qu'une Imperatrice Arienne alloit mettre toute la ville à feu & à ſang, & que rien ne l'empeſcheroit de faire reſſentir à S. Ambroiſe les effets de ſa vangeance par l'exil ou par la mort, la perſecution s'appaiſa en un inſtant; & celuy qui commande ſouverainement aux vents & à la mer, calma la tempeſte lorſque le naufrage paroiſſoit inévitable à tout le monde.

Mais au milieu de cette joye univerſelle le Saint Archeveſque craignit avec raiſon que la perſecution ne recommençaſt bien-toſt avec plus de violence. Car il apprit que comme les Seigneurs de la Cour prioient Valentinien avec inſtance de venir à l'Egliſe où les Catholiques eſtoient aſſemblez, ajoûtant que c'eſtoient les ſoldats qui le ſouhaitoient, & qu'ils l'en ſupplioient de leur part, ils avoient eſté ſurpris de la réponſe qu'il leur avoit faite, en leur diſant; *Vrayement je croy que ſi Ambroiſe vous le commande, vous me livrerez lié & enchaiſné à ſa diſcretion.* Cette parole qui fit trembler tout le monde, donna lieu à S. Ambroiſe de juger ce qu'il devoit attendre d'un Prince que l'on avoit ſi étrangement prévenu contre luy, & qui ne le regardoit que comme ſon ennemi déclaré.

En effet ces mauvais sentimens estoient inspirez à Valentinien par des personnes qui se prévaloient de cette occasion pour l'irriter contre luy. Outre l'Imperatrice & les Dames de sa Cour, Calligone grand Chambellan, & par consequent premier Eunuque, eut l'insolence de faire dire de sa part à ce saint Prelat ces paroles si outrageuses; *Est-il possible que vous mépriſiez ainsi Valentinien de mon vivant? Certes je vous vas faire couper la teſte.* Mais le Saint sans s'étonner luy répondit; *Ie ſouhaite que Dieu vous permette de faire la choſe dont vous me menacez. Ie ne ſouffriray en cela que ce que les Eveſques ont accoûtumé de ſouffrir; & vous ferez ce que font ordinairement les Eunuques. Ie ne crains point vos menaces. Car quoyque vous puiſſiez tuer mon corps, il n'eſt pas en voſtre pouvoir de faire mourir mon ame. Vous pouvez m'oſter la vie du corps; mais vous ne pouvez pas me faire perdre mon merite, puiſqu'une ame qui eſt ſoûmiſe à Dieu n'eſt nullement aſſujettie à la puiſſance des hommes. Penſez vous me faire beaucoup de mal? Au contraire vous me procurez un tres grand bien. Vous m'oſtez une vie temporelle, afin qu'elle ſoit ſuivie d'une autre vie eternellement durable.*

Cependant cette fermeté du Saint n'empeschoit pas la tendresse de son cœur, & ne craignant rien pour luy mesme, il craignoit toutes choses pour l'Eglise & pour son peuple. Ce fut cét esprit de charité qui luy fit dire ces paroles dignes du zele des premiers Apostres; *Que Dieu détourne s'il luy plaiſt de ſon Egliſe ceux qui en ſont les ennemis, & qu'il tourne tous leurs traits contre moy, afin qu'ils étanchent leur ſoif dans mon ſang.*

S. Ambroise finit icy l'histoire de cette premiere persecution, dont il envoya la relation à sa sœur Sainte Marcelline. Mais S. Augustin nous apprend que Calligone porta enfin la peine de son insolence, ayant eu la teste tranchée pour une action deshonneste, dont il sembloit qu'un Eunuque dust estre incapable.

Aug. l. 6. cont. Iulian. c. 34.

C'est de luy apparemment que parle nostre Saint dans le livre qu'il a fait du Patriarche Job; & quelque obscur que soit cét endroit, parce qu'il ne s'est pas mis en peine d'éclaircir un fait qui estoit connu de tous ceux à qui il parloit, & qu'il y mesle cette histoire de son temps avec le sens allegorique & litteral de Joseph, il paroist neanmoins qu'il

Ambroſ.

qu'il avoit en veüe la disgrace & le supplice de Calligone. Car sous le nom des Eunuques de Pharaon, & de Doeg Ministre de Saül, il décrit un Syrien chef des Eunuques, qui estant ennemi de JESUS-CHRIST comme Arien se rendoit délateur contre le Pontife du Seigneur, aigrissant contre luy l'esprit du Prince par ses mensonges, & le portant à persecuter celuy qu'il ne connoissoit pas, & qu'il favorisa depuis lorsqu'il le connut.

Cét Eunuque se confiant sur sa grandeur, menaçoit les autres sans faire nulle reflexion sur le dernier supplice qu'il alloit luy mesme souffrir. L'injure qu'il faisoit à l'Eglise toucha vivement S. Ambroise, & arracha de sa bouche un discours tres vehement dont il ne vouloit pas depuis se ressouvenir. Mais il luy prédit dés-lors que le Prince dont la confiance luy inspiroit un si grand orgueil, luy feroit trancher la teste, & laisseroit manger son corps aux oiseaux, marquant sur cela l'Eunuque à qui Joseph prédit qu'il seroit pendu. Cét homme enflé par le faste de sa puissance, & enyvré de son bonheur imaginaire, avoit les oreilles trop bouchées pour écouter cét oracle. Mais il en éprouva la verité environ deux ans aprés, & eut recours, quoyqu'un peu trop tard, à l'interceſſion de celuy qu'il avoit mépriſé si insolemment. *Eclaircis. 2.*

On ne sçait rien davantage de cette premiere persecution, qui fut l'épreuve de la constance de S. Ambroise; mais quoyqu'elle parust éteinte, elle ne fut qu'interrompuë, & Dieu ne luy accorda ce rafraischissement passager que pour luy donner quelque temps pour faire provision de nouvelles forces, & le mettre en estat par sa grace de soûtenir l'année suivante un choc beaucoup plus rude que cette premiere épreuve.

CHAPITRE VIII.

Saint Vigile Evesque de Trente demande une instruction à S. Ambroise pour sa conduite. Le Saint luy écrit.

QUOYQUE la vie de S. Ambroise fust un excellent modele pour la conduite de tous les Evesques du monde, & que les Prelats d'Italie ayant l'avantage de le

voir de plus prés que les autres, n'euſſent qu'à conſiderer ſes actions pour remplir tous les devoirs de leurs fonctions paſtorales; neanmoins S. Vigile qui eſtoit un de ſes amis, ne fut pas pluſtoſt élevé ſur le ſiége Epiſcopal de Trente, qu'il le pria de luy donner quelques regles pour exercer dignement ſon Miniſtere.

Ambroſ. Ep. 23. Noſtre Saint qui avoit beaucoup de zele pour l'Egliſe, & de tendreſſe pour ſes amis, ne put pas luy refuſer ce charitable ſecours qu'il luy demandoit avec tant d'inſtance. Il luy écrivit ſur ce ſujet une grande lettre, dans laquelle il luy dit d'abord, qu'aprés avoir travaillé exactement à ſa propre édification par une vie innocente qui l'avoit fait juger digne d'une charge ſi importante, on eſtoit obligé de luy faire connoiſtre l'obligation qu'il avoit de s'appliquer à l'édification des autres.

La premiere choſe qu'il luy repreſente, c'eſt que l'Egliſe de JESUS-CHRIST ayant eſté commiſe à ſes ſoins, il doit éviter ſur toutes choſes qu'il ne s'y gliſſe inſenſiblement aucune occaſion de ſcandale, comme il arriveroit ſi elle devenoit comme un meſme corps avec les Payens & les infideles, en permettant que les Chrétiens qui la compoſent entraſſent en ſocieté avec eux par le Sacrement du Mariage. C'eſt le principal avis qu'il luy donne dans tout le corps de ſa lettre, comme en effet S. Vigile ayant à conduire un peuple au milieu duquel il y avoit quantité de Payens, avoit beſoin de cette précaution, pour ne pas permettre que les vices des infideles & le déreglement de leurs mœurs s'introduiſiſſent inſenſiblement dans l'Egliſe par le moyen de leur alliance.

Il eſt vray que dans l'établiſſement de l'Egliſe S. Paul avoit deffendu aux Chrétiens qui ſe trouvoient mariez avec les Infideles, de s'en ſeparer ſous prétexte de la contrarieté de leurs ſentimens, & de la diverſité de leur Religion. *Pour ce qui eſt des autres,* leur diſoit-il, *ce n'eſt pas le Seigneur, mais c'eſt moy qui leur dis: Que ſi un fidele a une femme qui ſoit infidele, laquelle conſente de demeurer avec luy, qu'il ne ſe ſepare point d'avec elle. Et que de meſme ſi une femme fidele a un mari qui ſoit infidele, lequel conſente de demeurer avec elle, qu'elle ne ſe ſepare point d'avec luy. Car le mari infidele eſt ſanctifié par la femme fidele, & la femme infidele eſt ſanc-*

1. Cor. 7. v. 12. 13. 14.

tifiée par le mari fidele : autrement vos enfans seroient impurs & profanes, au lieu que maintenant ils sont saints. Mais ce sont deux choses bien differentes de ne pas rompre un lien aussi indissoluble qu'est celuy du mariage lorsqu'il est déja contracté, & de ne pas s'engager dans un mariage dont les suittes ne peuvent estre que tres dangereuses à cause de cette diversité de Religion, particulierement depuis que le nombre des Chrétiens estoit devenu si grand, & qu'il n'y avoit plus dans tout l'Empire Romain qu'un petit reste de Paganisme

S. Ambroise conseille donc à S. Vigile son ami d'enseigner au peuple qu'il ne faut point aller chercher des femmes parmi les Payens & les étrangers, comme les anciens Patriarches ne vouloient point que leurs enfans s'alliassent avec les filles des Chananéens ; mais qu'il faut que le mariage des Chrétiens se contracte avec des familles Chrétiennes. Il luy represente que c'est s'exposer à toutes sortes de crimes, que d'épouser des femmes Payennes, & que ces alliances sont des sources d'impuretez, de discorde, & de sacrileges ; Que puisqu'il faut que le mariage des fideles trouve sa sanctification par le voile dont le Prestre couvre la teste des mariez, & par la benediction qu'il leur donne, on ne voit pas comment on puisse donner le nom de mariage à la societé des personnes qui ne sont pas unies par la societé d'une mesme Foy ; Qu'estant obligez de ne faire qu'une mesme priere l'un avec l'autre, on ne peut pas concevoir comment la societé du mariage soit capable d'unir étroitement dans une mesme charité ceux dont la devotion & la Religion sont si differentes ; Que l'on voit dans l'histoire du peuple Juif, & par ce qui s'est passé en Beelphegor, que plusieurs ont souvent abandonné la Foy par l'excés d'amour qu'ils ont eu pour leurs femmes ; & que ce fut ce qui porta Phinées à prendre l'épée à la main pour égorger un Israëlite & une femme Madianite, de peur que tout le peuple ne périst, & que cette action si genereuse appaisa l'indignation de Dieu. Il s'étend particulierement sur l'exemple de Samson pour prouver cette verité, & montre par les maux que luy causa l'affection de Dalila, combien l'alliance avec des femmes étrangeres est dangereuse aux plus grands hommes.

Le second avis que nostre Saint donne à S. Vigile pour la conduite de son peuple, est de leur enseigner de ne pas faire perdre aux ouvriers que l'on employe le salaire qui leur est dû, parce que tous tant que nous sommes, nous portons cette qualité de mercenaires à l'égard de Dieu, & que nous attendons de luy la felicité eternelle, comme la récompense de nostre travail. Que si les negotiateurs & les Marchands quels qu'ils puissent estre, refusent à leurs ouvriers une chose aussi vile & aussi perissable qu'est le salaire, & la récompense pécuniaire qui leur est dûe pour leur travail, Dieu leur refusera les biens eternels qu'il leur avoit promis pour récompense.

Il luy conseille de plus de s'élever contre l'usure qui estoit fort ordinaire en ce temps-là, & de faire la guerre à ce vice qui se répandoit alors sur quantité de personnes. Il luy remontre sur ce sujet, que l'Ecriture promet une demeure eternelle dans les pavillons du Seigneur à ceux qui n'auront pas donné leur argent à usure ; Que c'est supplanter son frere que de se servir de ce moyen pernicieux pour profiter de son indigence & de son affliction ; Que si un Chrétien a de l'argent, il le doit donner sans obliger à le luy rendre, ou du moins sans esperer d'en rien retirer au dessus du sort principal ; Que la grace de Dieu qu'il attend pour prix de sa liberalité est une usure assez grande ; Qu'autrement c'est plustost tromper son frere, que de l'assister dans son besoin ; Qu'il n'y a rien de plus dur que de donner son argent à un homme qui n'en a point, afin de l'obliger ensuitte d'en donner deux fois autant, estant impossible que celuy qui n'a pas la somme qu'on luy a prestée, soit en estat d'en rendre le double. Il apporte sur ce sujet l'exemple du Saint homme Tobie, qui attendit jusques à l'extremité de sa vie à redemander l'argent qu'il avoit presté, & eut plus en veuë en cela de ne le pas faire perdre à son fils & à son heritier, que de le retirer & le recouvrer pour son usage. Il ajoûte que l'usure a fait souvent perir des peuples entiers, & a esté la cause d'une ruine publique. Enfin il dit que le soin de retrancher ces sortes d'abus si contagieux regarde particulierement les Evesques.

La derniere instruction qu'il luy donne est sur le sujet de l'hospitalité dont il luy prescrit des regles. Car il dit que

quand on reçoit en sa maison des personnes du dehors, ce ne doit point estre par contrainte, mais par un mouvement libre de sa volonté, de peur qu'en pratiquant l'hospitalité on ne fasse paroistre par une conduite peu obligeante une disposition de cœur fort éloignée de l'affection de cette vertu, & qu'on ne reçoive les hostes d'une maniere injurieuse, au lieu de les obliger par une reception civile & charitable; Qu'en ces rencontres il faut rendre tous les devoirs de l'humanité, & s'acquitter envers eux de tous les bons offices qui la peuvent cultiver; Qu'en effet on n'exige point de nous en ces rencontres de riches & magnifiques présens, mais des devoirs libres & volontaires, & qui fassent paroistre au dehors que nostre ame est pleine de l'esprit de paix, & de la concorde qui doit se trouver parmi les hommes; Qu'il vaut mieux faire manger à ses hostes un peu d'herbes avec beaucoup de douceur & d'amitié, que de leur préparer un magnifique festin, & faire servir devant eux les viandes les plus exquises & les plus delicieuses, si on les leur presente avec chagrin & en leur faisant mauvais visage.

S. Vigile receut ces avis avec une docilité édifiante, & les pratiqua avec une fidelité inviolable. Ce ne fut pas sans resistance de la part des infideles dont son Dioceſe estoit rempli. Car il mourut par leurs mains, & finit une vie Apostolique par un Martyre glorieux dont il remporta la couronne le 23. de Juin, qui est celuy auquel l'Eglise fait sa memoire. *Martyrolog. Vsuard. & Baron.*

CHAPITRE IX.

Sirice tient un Concile à Rome au commencement de l'an 386.

LE sixiéme jour de l'an 386. il se tint un grand Concile à Rome, non pour la decision des matieres de la Foy, mais pour l'établissement de la discipline de l'Eglise. Sirice alloit alors commencer la seconde année de son Pontificat; & on pourroit croire que c'estoit pour celebrer l'anniversaire de son élevation au saint Siége qu'il tenoit son assemblée, si le nombre de 80. Evesques qui s'y trouverent, ne sembloit trop grand pour cette cerémonie. *Siric. Ep. 4.*

Comme le but de ces Prélats assembiez estoit à l'imi-

tation de S. Paul, de contribuer ce qui leur ſeroit poſſible pour rendre l'Egliſe ſans tache & ſans ride, ils voulurent renouveller quelques anciennes Ordonnances que la negligence & la pareſſe avoient laiſſé abolir, & executer ce deſſein par une lettre en faveur de ceux qui n'auroient pû venir au Concile à cauſe de leur infirmité & de leur vieilleſſe

cap. 1. Cette lettre qui ne porte que le nom de Sirice ſeul, deffend aux autres Eveſques de faire des Ordinations ſans la connoiſſance & la participation du ſiége Apoſtolique, c'eſt à dire du Primat, un jugement eſtant entier & ayant toute ſa force quand il eſt ſuivi du ſentiment de pluſieurs.

cap. 2. Elle renouvelle la définition du Concile de Nicée qui deffend à un Eveſque ſeul d'en Ordonner un autre, de peur de faire paroiſtre en cela ſa préſomption, & que l'on ne croye que cette Ordination ne ſe ſoit faite par une eſpece de ſurpriſe & de larcin.

cap. 3. Elle deffend d'admettre dans le Clergé celuy qui aprés la remiſſion de ſes pechez (c'eſt à dire apparemment aprés le Bapteſme) aura porté l'épée de la milice du ſiécle, marquant par ces paroles celuy qui aura eu charge à la Cour, ou dans les armées.

cap. 4. Elle ne permet point auſſi aux Clercs d'épouſer des femmes veuves.

cap. 5. Elle exclut de l'entrée du Clergé les Laïques qui en auront épouſé.

cap. 6. Elle condamne comme des uſurpateurs d'une puiſſance illegitime les Eveſques qui entreprennent d'Ordonner des Clercs des autres Egliſes & des autres Dioceſes.

cap. 7. Elle veut que quand un Clerc eſt chaſſé de ſon Egliſe, une autre Egliſe n'ait pas la liberté de le recevoir.

cap. 8. Elle ordonne de recevoir par l'impoſition des mains les Novatiens & les Montagnars ou Donatiſtes, horſmis ceux qu'ils auroient rebaptiſez.

cap. 9. Elle s'étend particulierement ſur la continence des Diacres & des Preſtres, parce qu'ils ſont obligez tous les jours de ſervir au miniſtere divin.

Enfin Sirice déclare par cette lettre, que ceux qui refuſeront d'obſerver ces choſes ſont ſeparez de ſa communion, & ſeront punis dans les Enfers.

A juger de cette lettre par elle-meſme, il ſemble qu'elle

eſt proprement écrite pour les Eveſques du Concile, & pour ceux que la vieilleſſe ou la maladie avoient empeſchez d'y venir, c'eſt à dire pour les ſeuls Eveſques du Vicariat & de la Primatie de Rome, n'y ayant point d'apparence que la rigueur de l'hyver ait permis d'appeller à cette aſſemblée les Eveſques les plus éloignez. Le premier Canon le confirme. Car il porte que l'on n'Ordonnera aucun Eveſque ſans le ſçeu du ſiége Apoſtolique, c'eſt à dire du Primat. Il veut donc apparemment que le Pape ſoit averti de tous les Eveſques qui s'Ordonneront dans ſa Primatie, c'eſt à dire dans le Vicariat de Rome, & cela ſelon le droit commun des Primats ou Chefs de Dioceſes : car il paroiſt que l'Eveſque d'Alexandrie avoit ce droit dans la Libye ; & ainſi on peut juger qu'il parle proprement aux Eveſques de ſa Primatie.

Il y parle neanmoins pour tous les Eveſques Catholiques ; & quoyque cela ſe puiſſe encore reſtraindre à ceux de ſa Primatie, il eſt vray-ſemblable que ce qu'il ordonnoit pour ceux-cy, ſeroit auſſi obſervé par tous les autres. Auſſi la copie que nous avons de ſa lettre eſt adreſſée aux Eveſques d'Afrique qui eſtoient fort éloignez du Vicariat d'Italie & de la Primatie de Rome, ſoit qu'il la leur euſt envoyée depuis par quelque occaſion particuliere, ſoit qu'il en ait adreſſé de meſmes à toutes les autres Provinces.

On a voulu douter dans ce dernier ſiécle de la verité de cette Epiſtre, parce qu'elle eſt inſerée preſque mot à mot dans celle du Pape Innocent I. à S. Victrice Eveſque de Roüen. Mais on ne voit pas qu'on puiſſe rien conclure delà, ſur tout aprés avoir vû que le meſme Pape écrivant à S. Exupere de Toulouſe avoit inſeré dans ſa lettre une partie de celle de Sirice à Himere. Et depuis ce temps-là Saint Gregoire le Grand avoit accoûtumé d'en uſer ainſi, comme on voit que quelques-unes de ſes lettres les plus certaines & les plus inconteſtables ſont repetées preſque en meſmes termes à pluſieurs perſonnes differentes. *Edaiticſſ.*

Mais la lettre de Sirice ne peut plus laiſſer aucun ſoupçon, puis qu'elle eſt inſerée toute entiere dans le Concile de Telepte ou Zeles en Afrique, tenu en l'an 418. où on lût deux lettres de ce Pape, ſçavoir celle-cy, & une autre dont nous n'avons pas de connoiſſance. Car Ferrand Diacre, qui a fait une celebre Collection de Canons, en a marqué quel-

ques-uns que le Concile de Zeles avoit tirez de Sirice ; & qui se trouvent dans cette Epistre de ce Pape aux Africains ; & il pouvoit encore y comprendre quelques autres Canons qu'il n'a pas citez comme estant de luy.

On voit par toute la conduite de S. Ambroise combien il estoit un religieux observateur de cette discipline de l'Eglise, particulierement pour la continence de ceux qui estoient destinez au ministere des Autels ; & il établissoit par ses écrits la mesme chose que Sirice & les Evesques d'Italie ordonnoient par leurs Canons. Il est à propos, dit-il, afin de ne pas déroger à la saintetè de nos charges & de nos emplois, que nos actions soient autorisées par le témoignage avantageux d'une estime & d'une approbation publique, afin que la seule veüe d'un Ministre des Autels éclatant par l'ornement de toutes les vertus qui sont convenables à ses fonctions, porte tout le monde à loüer celuy qui en est l'auteur, & à adorer Dieu qui a des serviteurs d'un si grand merite. Car c'est la loüange d'un maistre qu'il y ait beaucoup de netteté dans sa maison, & que toute sa famille observe une discipline innocente. Je ne diray rien de la chasteté, puis qu'un seul mariage est permis à ceux qui ne veulent pas s'exclure des dignitez de l'Eglise, ne leur estant pas licite de le reïterer. De sorte que dans le mariage mesme il y a une Loy qui deffend de le reïterer, & qu'il est deffendu à ceux qui veulent estre capables du ministere des Autels, d'épouser une seconde femme aprés la mort de la premiere. Il est vray que cette severité paroist étonnante à plusieurs personnes, qui ont peine à concevoir comment les seconds mariages que l'on a contractez avant la reception du Baptesme, forment un empeschement qui ferme l'entrée aux charges & aux dignitez Ecclesiastiques auxquelles on auroit pû estre élû sans cela, & privent des droits & des prérogatives de l'Ordination, veu que les crimes mesme les plus énormes n'y peuvent mettre aucun obstacle lors qu'ils ont esté remis par le Baptesme. Mais nous devons concevoir sur ce sujet que le Baptesme a le pouvoir de remettre les pechez, & non d'abolir la Loy ; & que la Loy se trouve dans le mariage, quoy qu'il n'y ait pas de crime. Le Baptesme efface donc tous les pechez, mais le mariage ne nous délivre point des obligations de la Loy qui y est attachée. Or vous n'avez pas de peine à comprendre comment un homme

Ambros. l. 1. de Offic. c. 49.

me qui s'eſt marié plus d'une fois eſt peu propre à exhorter « les autres au veuvage. Vous ſçavez que le miniſtere que vous « devez rendre à Dieu doit eſtre pur & ſans tache, & qu'il « ne doit point eſtre ſoüillé par aucune action du mariage. « Vous le ſçavez, vous qui avez receu la grace de ce ſacré « miniſtere, aprés y avoir apporté la pureté de voſtre corps, & « une chaſteté incorruptible, & qui vous eſtes meſme éloi- « gnez de tout uſage du mariage. Et j'ay bien voulu ne point « paſſer ſous ſilence une remarque ſi conſiderable, parce que « j'ay appris qu'il y a eu des Diacres, & meſme des Preſtres « qui ont eu des enfans en pluſieurs endroits écartez, & qu'ils » veulent deffendre leur procedé par l'uſage de l'ancien Teſta- « ment, lorſque l'on n'offroit à Dieu le ſacrifice que par l'in- « tervalle de quelques jours particuliers. Cependant on ſçait « que dans ce temps-là meſme le peuple ſe purifioit l'eſpace « de deux ou trois jours, afin d'eſtre pur lors qu'il approchoit « du ſacrifice; & nous liſons dans l'ancienne Loy qu'ils la- « voient leurs veſtemens. S'il falloit garder une ſi grande exac- « titude dans la figure, combien en faut-il garder davantage « dans la verité? Apprenez Preſtre, apprenez Levite & Dia- « cre ce que c'eſt que laver vos veſtemens, afin d'apporter « un corps pur à la celebration de nos Myſteres? S'il eſtoit « alors deffendu au peuple de ſe preſenter au ſacrifice ſans « avoir lavé ſes habits; eſt-il poſſible que ne vous eſtant lavez « ny dans le corps ny dans l'ame, vous oſiez prier pour les « autres, vous oſiez offrir pour eux le ſacrifice? «

Ce paſſage de noſtre Saint fait voir que comme les deſordres & les abus donnent occaſion aux meilleures loix, auſſi ces deſordres qui ſe commettoient déja dans les lieux les plus écartez contre la loy de la continence, obligeoient Sirice de renouveller de temps en temps des regles ſi ſalutaires. Ce qui monſtre que les Heretiques des derniers ſiécles ne peuvent accuſer Sirice ſans condamner S. Ambroiſe, qui ne parle pas de la chaſteté des Preſtres & des Diacres comme d'une Loy établie dans ſon ſiécle, mais comme d'une diſcipline auſſi ancienne que l'Egliſe, & tout à fait conforme à la ſainteté de la Loy nouvelle.

CHAPITRE X.

Victoires de Theodose. Il épouse Galla.

Idac. Fast. & Chron. Marcell. Chron. Claudian. Consul. 11. Honor.

DANS le temps que le successeur de S. Pierre conservoit par de si sages & de si saints reglemens la pureté de la maison de Dieu, la divine providence qui avoit élevé le grand Theodose à l'Empire, benissoit ses armes par des succés avantageux & par des suittes continuelles de victoires. L'entiere ruine de la nation des Greuthonges qui fut vaincüe, terrassée, & emmenée captive dans les terres de l'Empire, estoit capable de le combler d'honneur & de gloire. Aussi il en recueillit le fruit lors qu'il entra en triomphe avec Arcade le 12. d'Octobre de cette année, aprés qu'ils eurent esté deffaits sur le Danube estant conduits par Odothée.

Zos. l. 4.

C'est sans doute cette victoire signalée que décrit Zosime, qui fut remportée par Promote sur des peuples que cét Historien dit avoir esté inconnus jusques alors, & qu'il appelle Prothinges. Mais les Greuthonges qui sont le veritable nom de cette nation barbare, sont fort connus dans l'histoire d'Ammien Marcellin.

Zosime rapporte ensuitte que des Barbares qui estoient à la solde de Theodose, & que ce Prince aimoit & favorisoit beaucoup parmi toutes les autres troupes de ses armées, ayant fait des insolences à Tomes en Scythie où estoit leur quartier, Geronce qui y commandoit, les attaqua, les tailla en pieces, & reduisit ceux qui restoient aprés le combat de chercher un asyle dans une Eglise de Chrétiens; dequoy, dit-il, Theodose estant irrité, Geronce au lieu des récompenses qu'il pouvoit attendre pour un service si signalé qu'il avoit rendu à l'Estat, eut peine à garantir sa propre vie aux dépens de tout son bien, qu'il fallut distribuer aux Eunuques pour acquerir leur faveur.

On ne peut nullement douter que cét ennemi des Princes Chrétiens n'ait beaucoup envenimé une histoire dont il est le seul garand, & dont on ne trouve aucune trace nulle part ailleurs.

Il semble aussi qu'il n'ait décrit le mariage de Theodose avec Galla sa seconde femme de la maniere qu'il le fait, que

pour décrier ce Prince ; & au lieu qu'il recule le temps de ce mariage d'une année ou deux, prétendant qu'il ne fut fait qu'aprés que Valentinien euſt eſté chaſſé de l'Italie par Maxime, on voit par la Chronique de Marcellin qu'il ſe fit en cette année. *Chron. Marcell.*

Galla eſtoit ſœur du jeune Valentinien, fille de Valentinien I. & de Juſtine. Philoſtorge eſt le ſeul qui prétend qu'elle ait eſté Arienne, & cela n'eſt nullement autoriſé. Elle eut de l'Empereur Theodoſe une fille nommée Placidie, que la Chronique d'Alexandrie appelle Galla Placidia. Cette jeune Princeſſe donna ſon nom de Placidie à une maiſon qu'elle baſtit dans Conſtantinople ; mais elle ſe rendit bien plus celebre dans l'Occident ſous le regne d'Honoré ſon frere, & ſous celuy de Valentinien III. ſon fils, qu'elle avoit eu de Conſtance. *Eclairciſſ. 1.* *Chron. Alexand.*

Le mariage de Theodoſe avec Galla le fit encore pere d'un fils nommé Gratien, qui mourut enfant, quoyque quelques-uns prétendent qu'il n'y a point eu d'autre Gratien que celuy à qui Maxime fit perdre la vie & la Couronne. Que ſi Theodoſe a eu veritablement un fils nommé Gratien, ce ne peut avoir eſté que de Galla ſa ſeconde femme. Car Flaccille, dont Baronius le fait fils, n'a point eu d'autres enfans, que les deux Princes Arcade & Honoré, & la petite Pulcheric, comme il eſt viſible par S. Gregoire de Nyſſe. *Eclairciſſ. 2.*

Pendant que ces choſes ſe paſſoient ainſi dans l'Orient, Baronius rapporte ſur cette année une lettre qu'il prétend avoir eſté écrite par Valentinien le jeune à Salluſte Préfet de Rome, par laquelle il luy ordonne de faire rebaſtir l'Egliſe de S. Paul auprés de Rome, & de l'aggrandir en coupant meſme le chemin public, ſi le peuple & le Senat y conſentoient ; & il luy ordonne de conſulter toutes choſes avec le venerable Eveſque de Rome, & de faire ſçavoir ſes ordres au Senat & au peuple Chrétien. Le Poëte Prudence nous a laiſſé la deſcription de cette Egliſe placée ſur le chemin d'Oſtie, & où le corps de S. Paul eſtoit encore alors. *Prudent. Periſtephan. Hymn. 12.*

Baronius qui reconnoiſt qu'elle ne fut achevée que ſous Honoré, prétend neanmoins que l'ordre en fut donné dés cette année, parce, dit-il, qu'on voit par le Code que c'eſt certainement celle où Salluſte eſtoit Préfet de Rome. Mais

les Loix qu'il cite pour cela le qualifient Préfet du Prétoire; & selon le Code Pinien estoit Préfet de Rome un mois aprés la date des Loix attribuées à Salluste.

Aussi il est difficile de monstrer que le jeune Valentinien ait pris le soin de faire bastir une Eglise dans Rome en faveur des Catholiques dans le temps mesme qu'il avoit pris le dessein de rallumer le feu de la persecution, & qu'il ait donné ordre d'en conferer avec le Pape, lors qu'il se déclaroit si fort contre les Catholiques à l'instigation de l'Imperatrice Justine sa mere. Nous sommes obligez de rapporter icy les violences qu'elle commit contre les Eglises Catholiques, & particulierement contre celle de Milan, où estoit alors la Cour, & qui avoit Ambroise pour Evesque.

CHAPITRE XI.

Justine recommence la persecution. Generosité d'un Officier du Palais nommé Benevole. Loy de Valentinien en faveur du Concile de Rimini.

LA prévoyance que le Saint avoit eüe l'année précedente sur le sujet de la persecution, n'estoit point une crainte mal fondée, & il avoit raisonné tres justement quand il avoit prédit qu'elle recommenceroit bien-tost. Justine qui n'attendoit qu'une occasion favorable pour rétablir la cause de son parti, ne crut pas devoir differer plus long-temps à user de toute la souveraineté de sa puissance pour faire revivre l'Arianisme. Estant à Milan avec Valentinien son fils, elle commença à y troubler tout de nouveau le repos & la tranquillité des Eglises, & à menaçer les Evesques de les bannir de leurs siéges s'ils ne renouvelloient les Decrets du Concile de Rimini, qui n'avoient esté faits autrefois que pour corrompre la veritable doctrine de l'Eglise, & violer la Foy de ses Peres.

Ruffin. l. 2. c. 15.

Elle ne pouvoit s'engager dans cette guerre sans attaquer directement S. Ambroise qui estoit comme le mur, la tour & la forteresse de l'Eglise; & taschant de l'ébranler par des menaces, de l'affoiblir par la terreur, & de faire tous les efforts imaginables pour lasser sa patience, elle cherchoit les premiers moyens de parvenir enfin jusques à la destruction

generale de toute l'Egliſe. Mais quoyqu'elle fuſt armée, dit Ruffin, de l'eſprit de Jeſabel dans ce combat, neanmoins S. Ambroiſe qui eſtoit reveſtu de la vertu & de la grace d'Elie, luy reſiſtoit fortement. Elle couroit ſans ceſſe dans les Egliſes pour y babiller, pour y murmurer, pour échauffer les eſprits, & animer les peuples à la diſcorde contre leur Eveſque. Elle croyoit avoir receu une grande injure lorſque les choſes ne luy reüſſiſſoient pas ſelon ſes intentions, & elle s'en plaignoit à ſon fils. Enfin elle irrita tellement ce jeune Prince en le portant à la vangeance de l'affront qu'elle diſoit fauſſement avoir receu, qu'il s'en voulut faire la raiſon par la voye des armes.

Il y avoit parmi les Officiers de ſa Cour un nommé Benevole, qui y faiſoit auprés de luy la meſme fonction que font maintenant les Secretaires d'Eſtat; & Sozomene pour l'expliquer, dit que c'eſtoit luy qui avoit l'intendance ſur ceux qui écrivoient les Loix. C'eſtoit un homme qui avoit eſté élevé dés ſon enfance dans l'amour & dans la veneration de la veritable Foy; mais comme il n'eſtoit point encore baptiſé, Juſtine ne le crut pas tellement affermi dans la doctrine de l'Egliſe, qu'on ne puſt diſpoſer de luy pour luy faire préferer les ordres & les mouvemens du Palais aux ſentimens de la Religion. Cependant elle reconnut bientoſt qu'elle eſtoit trompée, & qu'il eſtoit mal-aiſé d'ébranler un homme qui avoit eſté inſtruit dans la doctrine admirable de S. Philaſtre Eveſque de Breſſe, & qui tenant le premier rang dans la ville de ce celebre Prelat, avoit appris de luy à ne pas faire dépendre ſon ſalut de ſes intereſts temporels. Dés qu'on luy eut propoſé la publication de ce Decret, il dit qu'il ne pouvoit ſe reſoudre à prononcer des paroles ſi impies, & à ſe déclarer contre Dieu par ſes diſcours. Ceux qui ne s'attendoient point à trouver tant de réſiſtance de ſa part, & qui vouloient faire reüſſir l'entrepriſe de l'Imperatrice à quelque prix que ce fuſt, luy promirent de l'élever à un rang plus conſiderable, s'il vouloit executer l'ordre qu'on luy avoit preſcrit. Mais ayant deſſein de ſe rendre plus illuſtre par la Foy que par les honneurs & les dignitez du ſiécle, il répondit qu'il eſtoit inutile de luy promettre pour récompenſe de l'impieté qu'on luy propoſoit, de le faire monter à un degré plus relevé & plus ſubli-

Edairciſſ. 1.

Sozom. l. 7. c. 15.

Gaudent. Præfat. 1.

me, puiſqu'il vouloit bien meſme qu'on luy oſtaſt la charge qu'il occupoit, pourveu qu'il euſt l'avantage de conſerver inviolablement la pureté de la Foy, & de ne rien faire contre ſa propre conſcience. Ayant dit ces mots il jetta ſon baudrier, qui eſtoit la marque de ſa dignité, devant ceux qui vouloient l'engager dans l'execution d'une Ordonnance ſi impie, & il aima mieux vivre dans la condition d'un homme privé, que d'eſtre Officier de la Cour aux dépens de ſon ſalut, & de la vie de ſon ame.

Le reſte de ſa vie répondit à une action ſi Chrétienne & ſi genereuſe. Aprés avoir receu le Bapteſme il devint habile dans les Ecritures, & ne parut pas moins le premier des Chrétiens de Breſſe par ſa pieté, que le chef des perſonnes de qualité de la meſme ville par ſa charge & le rang d'honneur qu'il y tenoit. Il ne prit pas moins de ſoin d'obſerver les Commandemens de Dieu que de s'en inſtruire; & ayant fait une profeſſion ſi genereuſe de la Foy Catholique, il s'étudia à ne la point démentir par ſes actions, & à faire que ſes merites répondiſſent à l'éclat de la pureté de ſa Foy. L'Egliſe de Breſſe fut édifiée de ſa conduite, tant ſous S. Philaſtre, que pendant l'Epiſcopat de S. Gaudence ſon ſucceſſeur; & nous luy ſommes redevables de la pluſpart de ce qui nous reſte des diſcours de ce Pere de l'Egliſe, parce que la foibleſſe qui luy reſtoit d'une grande maladie l'ayant empeſché de venir à l'Egliſe pour y entendre les prédications de ce Saint à la feſte de Paſques, il l'engagea à les mettre par écrit avec cinq autres petits Traittez.

Benevole n'avoit en veüe que le ſalut de ſon ame en refuſant de dreſſer la Loy qu'on luy demandoit, & il ne doutoit nullement qu'à ſon deffaut Juſtine ne trouvaſt aſſez d'autres perſonnes qui ſe feroient un merite d'avoir cette complaiſance pour elle. En effet la Loy fut publiée le 21. Janvier de cette année, & elle portoit une liberté entiere à ceux qui ſuivoient les Decrets eternels du Concile de Rimini, de tenir des aſſemblées, avec deffenſe à ceux qui croyoient avoir ſeuls ce droit (c'eſt à dire aux Catholiques) d'y faire aucune oppoſition ſur peine de la vie, & avec menaces de les punir par le dernier ſupplice comme auteurs de ſeditions, pertubateurs du repos public, & criminels de

leze Majeſté ; étendant la rigueur de cette peine ſur ceux meſmes qui taſcheroient d'obtenir ſecretement quelque ordre contraire.

C'eſt ſans doute cette Loy dont S. Ambroiſe parle ſouvent, par laquelle il dit que Valentinien s'eſtoit aſſez déclaré, & qu'il avoit combattu la Foy en autoriſant le Concile de Rimini. Il ne fait nulle difficulté de l'appeller une Loy de ſang qui établiſſoit des Decrets de perfidie, & qui s'emparoit de toutes les Egliſes. On y peut auſſi rapporter ce qu'il ajoûte, que l'on commandoit de chaſſer par tout les Prelats Catholiques, & de trancher la teſte à ceux qui reſiſtoient aux ordres de l'Empereur ; & que l'ordre portoit que quiconque refuſeroit de livrer le Temple de Dieu ſeroit décapité. Mais comme on n'y trouve pas que les Officiers des villes ayent receu aucun commandement de faire executer cette Loy ſur peine d'eſtre tous proſcrits, comme le dit S. Ambroiſe, on peut croire que cette circonſtance y a eſté ajoûtée depuis ; au moins Sozomene ne reconnoiſt point d'autre Loy ſur ce ſujet que celle que nous venons de rapporter.

Ambroſ. de Baſilic. non tradendis.

Id. Ep. 13.

Sozom. l. 7. c. 13.

Il ne falloit pas chercher d'autre auteur de cette Loy qu'Auxence meſme, qui l'ayant écrite & dictée, envoya dans toutes les villes cette épée volante, repreſentée par la faux du Prophete Zacharie, pour tuer en un moment, s'il euſt pû, tous les peuples de l'empire, les uns par l'épée du bourreau, les autres par celle du ſacrilege, ſelon l'expreſſion de noſtre Saint. Auſſi il dit en parlant de cét Heretique ; Il portera ſes loix en l'autre monde, quand meſme il ne le voudroit point ; il y portera ſa conſcience, quand meſme il n'y porteroit point ſon petit écrit ; il y portera ſon ame toute teinte & toute trempée de ſon ſang, comme d'une funeſte écriture. Juda, ton peché eſt écrit avec un burin de fer, & une ongle de diamant ; & il eſt écrit dans ton cœur, parce que c'eſt ton cœur qui en eſt l'origine & le principe.

De Baſil.

« « « «

CHAPITRE XII.

S. Ambroise refuse tout de nouveau de donner aux Ariens l'Eglise qu'ils avoient obtenuë de l'Empereur.

IL ne falloit attendre de cette Loy qui estoit écrite generalement contre tous les Catholiques, qu'un renversement universel de toutes les Eglises de l'Occident; & dés qu'elle fut venuë à la connoissance des peuples, elle remplit toutes les villes de gemissemens & de larmes. L'Empereur Maxime tout usurpateur & tout tyran qu'il estoit, n'en parla luy-mesme que comme d'une persecution universelle où les Catholiques de Rome, d'Italie, & des autres provinces avoient perdu & leurs Evesques & leurs Eglises. Mais quoyque ce jugement fust tres bien fondé, & que l'on n'en dust attendre raisonnablement que l'entiere destruction des Eglises, on ne voit pas neanmoins qu'aucun Evesque ait esté tourmenté pour ce sujet, horsmis S. Ambroise. Cependant quelque zele qu'il eust pour la conservation de la Foy, la justice que Dieu luy rendit sur le champ en punissant d'une maniere terrible l'un de ses plus grands persecuteurs, ne fit pas cesser la persecution que l'on avoit excitée principalement contre luy. Car Euthyme ayant esté envoyé en exil cette mesme année, & le jour mesme qu'il avoit choisi l'année précedente pour enlever le Saint, & dans le mesme chariot qu'il avoit destiné pour cét effet, reconnut publiquement que sa disgrace estoit une juste punition de ce qu'il avoit fait contre luy. Mais cette confession que la force de la verité avoit arrachée malgré luy de sa propre bouche, n'arresta pas la fureur des Ariens & de Justine, & ne les empescha pas de vouloir s'emparer de la Basilique Portienne.

Baron. ad ann. 387.

L'Empereur surpris & irrité par sa mere avoit bien pû la leur accorder; mais il ne luy estoit pas si aisé de vaincre la résistance de S. Ambroise, que de gratifier les Ariens. Lorsque l'on vint signifier de sa part à ce genereux Prelat qu'il eust à leur livrer cette Eglise, il dit qu'il demandoit à Dieu pour luy-mesme la grace de ne pas livrer l'heritage de JESUS-CHRIST. Il allegua l'exemple de Naboth, &

De Basilic. non tradendis.

& dit que ſi ce particulier n'avoit pas voulu livrer à Achab une vigne qui eſtoit l'heritage de ſes peres, il ſeroit étrange que luy qui eſtoit Eveſque abandonnaſt ainſi à la diſcretion des Ariens l'heritage de JESUS-CHRIST. Il ajoûta qu'il eſtoit auſſi fort éloigné de livrer l'heritage de ſes peres, c'eſt à dire l'heritage de Denys ſon prédeceſſeur dans l'Eveſché de Milan, qui eſtoit mort pour la deffenſe de la Foy, l'heritage du Confeſſeur Euſtorge, l'heritage de Mirocles, & de tous les autres Eveſques ſes prédeceſſeurs; Qu'ayant répondu ſur ce point ce qu'un Eveſque devoit répondre, c'eſtoit à l'Empereur à agir en Empereur, mais qu'il luy oſteroit pluſtoſt la vie que de luy faire perdre la Foy.

Et comme en luy demandant une Egliſe on vouloit auſſi qu'il en livraſt les vaſes & les ornemens neceſſaires pour le ſervice divin, il dit que ſi on demandoit de luy quelque choſe qui luy appartinſt en propre, des terres, des maiſons, de l'or, de l'argent, il donneroit tres volontiers ſon propre bien; mais qu'il ne pouvoit rien prendre ny rien diminüer du Temple de Dieu, ny livrer une choſe dont la ſeule garde luy avoit eſté confiée, & non le pouvoir de la livrer quand on la luy demanderoit. Que de plus, en agiſſant de la ſorte il avoit pour but le ſalut de l'Empereur; parce, diſoit-il, qu'il ne ſeroit point avantageux ny à moy de la luy livrer, ny à luy de la recevoir de mes mains. Qu'enfin il le ſupplioit de recevoir en bonne part ce qu'un Preſtre de JESUS-CHRIST luy diſoit avec liberté, que s'il vouloit s'appliquer utilement à ſon ſalut, il devoit s'abſtenir de faire injure à JESUS-CHRIST.

Le Saint ne croyoit ny rien faire, ny rien dire en cela qui ne fuſt tout-à-fait conforme aux regles de l'humilité, & rempli de ces ſentimens d'affection & de tendreſſe qu'un Preſtre & un Eveſque doit avoir pour l'Empereur. Car il diſoit depuis à ſon peuple, qu'ils eſtoient témoins de la conduite qu'il tenoit envers ſes Princes, & de ce qu'il avoit appris à avoir pour eux toute ſorte de déference, ſans leur ceder neanmoins par une obeïſſance ſervile, & à ſe preſenter volontiers de luy-meſme aux ſupplices qu'on luy deſtinoit; Que s'il ne s'agiſſoit que du payement du tribut, il ne refuſoit pas de s'acquitter de ce devoir, puiſque les terres

payoient tribut à l'Egliſe ; Que ſi l'Empereur deſiroit de prendre ces terres, il pouvoit s'en mettre en poſſeſſion ; Que perſonne d'entre eux ne s'oppoſeroit à cela ; & que le peuple pouvoit contribuer plus d'aumoſnes qu'il n'en faudroit pour la ſubſiſtance des pauvres ; Qu'il ne falloit pas les rendre odieux ſur le ſujet de ces terres ; Qu'on n'avoit qu'à les prendre ſi on vouloit ; & qu'encore qu'il ne les donnaſt point à l'Empereur, il ne les luy refuſeroit pas auſſi. Qu'il ne diſconvenoit point que les tributs ne fuſſent à Ceſar ; mais que l'Egliſe eſtant à Dieu, il ne falloit pas l'abandonner à l'Empereur, parce que le Temple de Dieu ne pouvoit point eſtre du reſſort & de l'appartenance du droit de Ceſar ; Que perſonne ne pouvoit nier que ce ne fuſt honorer extrémement l'Empereur, que de parler de la ſorte, n'y ayant rien de plus honorable, ny de plus glorieux à l'Empereur que d'eſtre appellé fils de l'Egliſe ; Qu'en effet un bon Empereur eſtoit dans l'Egliſe, & non au deſſus de l'Egliſe, puiſqu'un bon Empereur cherchoit le ſecours & la protection de l'Egliſe, & ne la refuſoit point ; Que comme il diſoit humblement ces choſes, auſſi il les expoſoit & les racontoit avec beaucoup de conſtance & de fermeté ; & qu'encore qu'on le menaçaſt de le brûler, de luy trancher la teſte, & de l'envoyer en exil, il avoit appris en qualité de petit ſerviteur de JESUS-CHRIST à ne rien craindre, & que la terreur que l'on veut donner à ceux qui ne craignent rien, ne leur fait jamais aucun mal.

Ce langage eſtoit digne de S. Ambroiſe ; mais il ne luy eſtoit pas nouveau dans les grandes & importantes occaſions, où un veritable Eveſque doit toûjours parler en ſucceſſeur des Apoſtres ; & ſa fermeté eſtoit trop connuë de la Cour, pour donner lieu d'eſperer qu'on le puſt fléchir par promeſſes, ny par menaces. Il falloit donc ſe reſoudre à le faire ſortir de Milan, ſi l'on vouloit oſter cét obſtacle.

On en avoit en effet pris le deſſein ; & ce fut comme une eſpece de miracle que cét ordre ne fuſt point executé par des perſonnes qui avoient entre leurs mains la ſouveraine puiſſance. Car on ne l'arreſtoit point, quoyqu'il ſortiſt tous les jours ſoit pour faire des viſites, ſoit pour ſe rendre avec ſon peuple aux tombeaux des Martyrs, qui eſtoit l'une des plus grandes devotions de ce temps-là, & que

meſme il paſſaſt ſouvent devant le Palais en allant & en revenant, & qu'il ſe preſentaſt ainſi à tout le monde ſans eſtre gardé de perſonne. Mais, comme il le dit luy-meſme, ceux que Dieu garde ne peuvent eſtre arreſtez par les hommes, quoyqu'ils ſoient expoſez à la veüe, & entre les mains de ceux qui les cherchent : & comme JESUS-CHRIST ſon divin maiſtre avoit paſſé au milieu des habitans de Nazareth qui le vouloient jetter de la pointe d'une montagne, ſans qu'ils puſſent mettre les mains ſur luy ; ainſi ce grand Saint receut les effets ſenſibles d'une protection toute puiſſante, quoyqu'il ſe trouvaſt tous les jours au milieu de ceux qui le vouloient enlever, & qui ſembloient ne manquer de rien pour l'execution de ce deſſein.

Luc. 4. v. 30.

CHAPITRE XIII.

S. Ambroiſe refuſe de ſortir de Milan. Le peuple veille pluſieurs nuits dans l'Egliſe pour le garder.

QUELQUE averſion que l'Imperatrice Juſtine euſt contre ſon ſaint Archeveſque à cauſe qu'il eſtoit tout à fait irreconciliable avec l'Arianiſme dont elle avoit entrepris le rétabliſſement, il paroiſſoit neanmoins qu'il luy reſtoit encore à ſon égard quelque petite apparence de retenüe, & elle avoit un peu de peine à en venir contre luy aux dernieres violences, pour le moins en ce temps-là, à cauſe de l'oppoſition qu'elle avoit trouvée quand elle avoit voulu ſe ſervir de cette voye de fait. Ce fut dans cette veüe qu'elle luy fit expedier un ordre de ſortir de la ville pour s'en aller où il voudroit, ſans luy marquer aucun lieu d'éxil, & d'emmener avec luy ceux qui auroient deſſein de le ſuivre. Et comme elle ne doutoit pas que le nombre n'en duſt eſtre fort grand, elle crut que ce moyen luy ſeroit avantageux, pour ſe deffaire tout à la fois de quantité d'ennemis de la ſecte dont elle eſtoit la protectrice.

Ambroſ. Ep. 13. & de Baſilic. non tradendis.

Cét ordre fut apporté à S. Ambroiſe par des Tribuns de la part de l'Empereur ; & on fit en meſme temps courir le bruit, que s'il ne ſortoit volontiers, il y avoit un chariot tout preſt pour l'enlever de force, comme Euthyme avoit voulu faire l'année de devant. On ajoûtoit quantité d'autres

menaces, qu'on avoit entendu faire à Auxence ; & cela alloit meſme juſques à dire, que l'on avoit arreſté de le faire mourir, & qu'on s'eſtoit aſſuré de quelques perſonnes pour l'aſſaſſiner.

Son cœur y eſtoit tout préparé. Car de ſa part il eſperoit bien ſouffrir quelque choſe de grand & de conſiderable pour JESUS-CHRIST, & il n'attendoit rien moins que de paſſer ou par l'épée, ou par le feu ; mais il l'attendoit avec joye, n'ayant pas de plus grand ſouhait que de ſouffrir le martyre. Il demandoit à Dieu comme une grace de répandre ſon ſang, non ſeulement pour ſon peuple qu'il portoit amoureuſement dans ſes entrailles, mais meſme pour ſes perſecuteurs dont il ne haïſſoit que les erreurs, n'ayant qu'une charité toute Apoſtolique pour les perſonnes. Ainſi quand on luy parla de ſe retirer de Milan, il dit que cét ordre eſtoit moins pour luy un ſupplice, que des delices & un agreable divertiſſement. Et certainement il y euſt déferé tres volontiers, s'il euſt pû s'aſſurer que ſon exil duſt eſtre la fin de la perſecution, & que l'on euſt quitté le deſſein de donner l'Egliſe aux Ariens. Mais comme le contraire eſtoit tout viſible, les Prélats qui eſtoient avec luy, dirent qu'il importoit peu qu'il livraſt l'Autel de JESUS-CHRIST, ou qu'il l'abandonnaſt volontairement ; puiſque c'eſtoit le livrer à la fureur de ſes ennemis, que de le quitter.

Il ſe reſolut donc de demeurer ferme à moins qu'on ne l'enlevaſt par violence, craignant que s'il ſe retiroit de luy-meſme, on ne cruſt qu'il abandonnoit ſon Egliſe pour ne s'expoſer pas à une plus grande perſecution. Que s'il a tenu en cette rencontre, auſſi bien que S. Jean Chryſoſtome & quelques autres, une conduite differente de celle de ſaint Euſebe de Samoſates, & de quelques Saints, qui ont jugé devoir obeïr aux Princes en des occaſions qui paroiſſent ſemblables à celle-cy, & qui ont meſme allegué pour cela l'autorité de l'Ecriture ; l'exemple de ceux qui ſe ſont ſoûmis ſans reſiſtance, ne doit pas neanmoins paſſer pour une regle generale ; mais on doit ſuivre en chaque rencontre particuliere ce que la prudence éclairée par la charité, & reglée par l'eſprit de Dieu fait juger eſtre le meilleur.

Theodoret l. 5. c. 13. S. Ambroiſe répondit donc à ceux que l'Empereur luy avoit envoyez, qu'il ne pouvoit avoir la moindre penſée d'a-

bandonner ſon Egliſe, parce qu'il craignoit davantage le Seigneur du monde, que l'Empereur de ce ſiécle ; Que ſi on l'en arrachoit par violence, on pourroit en enlever ſon corps, mais non ſon cœur ; & qu'en cas que l'Empereur vouluſt employer les voyes dont la puiſſance Royale a accoûtumé d'uſer, il eſtoit preſt de ſouffrir ce que les Eveſques ont accoûtumé d'endurer en de ſemblables occaſions. En effet il n'avoit ny le pouvoir, ny la volonté de reſiſter à la force. Tout ce qu'il pouvoit faire eſtoit de pleurer, de ſoupirer, & de gemir ; & ſe conſiderant comme Eveſque, il n'avoit pas d'autres armes à oppoſer à la fureur des ſoldats & à la violence des Goths, que ſes larmes & ſes prieres. Au lieu de ſe ſervir de traits & d'épées, il ſe contentoit d'attirer ſur luy & ſur l'Egliſe la protection de Dieu, qu'il invoquoit par des jeuſnes, par des veilles continuelles aux pieds des Autels, & par des prieres ferventes. Il mettoit encore ſa confiance dans les oraiſons des pauvres, quoyque les Ariens luy fiſſent un crime des aumoſnes qu'il leur diſtribuoit ; & il croyoit que les aveugles, les boiteux, les paralytiques, & les vieillards trouveroient plus de force pour le deffendre, que les plus braves guerriers n'en auroient pour l'attaquer. Il ſçavoit que Dieu ſe tenoit obligé de l'aſſiſtance qu'on rendoit aux pauvres, au lieu que la force des ſoldats dont on s'apuye, ne merite pas pour l'ordinaire ſa grace & ſa protection. Bien loin de ſe deffendre de l'accuſation que l'on formoit contre luy, de ne faire des aumoſnes que pour engager les pauvres dans ſa deffenſe, il tiroit ſa gloire d'un ſi beau crime, & reconnoiſſoit de bonne foy que non-ſeulement il recherchoit cette ſorte de ſecours, mais meſme qu'il le briguoit avec beaucoup de paſſion & d'ardeur. *Ruffin. l. 2. c. 16.*

Ceux que l'Empereur avoit envoyez vers luy n'en ayant receu que cette réponſe ſi genereuſe, s'en retournerent à la Cour avec la confuſion & le regret de l'avoir menacé inutilement. Mais le peuple qui craignoit que le Saint ne ſe retiraſt de luy-meſme, ou qu'on ne l'enlevaſt de force, paſſa pluſieurs jours & pluſieurs nuits de ſuitte à le veiller & à le garder dans l'Egliſe, reſolu de mourir avec ſon Eveſque. La Cour en eſtant irritée tout de nouveau, elle envoya des ſoldats armez pour garder les portes de l'Egliſe, & empeſcher les Catholiques d'y entrer ; & ſans doute encore pour

faire violence contre S. Ambroiſe, & l'enlever s'ils le pouvoient. C'eſt ce que l'on peut inferer de ce qu'il témoigne luy-meſme, qu'ils cherchoient toutes les avenuës de l'Egliſe.

Sozom. l. 7. c. 17. Sozomene a cru qu'ils y entrerent en effet, & qu'ayant déja pris le Saint pour le mener à l'heure meſme en exil, le peuple ſe trouva le plus fort, & les contraignit de le relaſcher. Mais il a confondu les évenemens de cette année avec cêux de la précedente, où les ſoldats eſtoient entrez dans la Baſilique, non pour enlever S. Ambroiſe, mais pour ſe joindre aux Catholiques dans les prieres qu'ils y faiſoient avec eux. Ainſi le ſilence de S. Ambroiſe & de Paulin auteur de ſa vie, ruine ſur ce fait particulier la relation de Sozomene.

Mais Dieu prit un ſoin particulier de faire voir par quelque choſe de fort éclatant, que c'eſtoit luy qui gardoit ſaint Ambroiſe pluſtoſt que le peuple. Car il permit qu'on trouvaſt une fois les deux battans de la Baſilique tout ouverts, quoyque ſes deffenſeurs les euſſent fermez & barricadez avec ſoin; & l'on diſoit qu'ils avoient eſté ainſi ouverts par un aveugle qui s'en vouloit retourner chez luy. Cét accident troubla tout le monde; mais Dieu qui n'a pas beſoin de portes, ny de verroux pour garder ſes ſerviteurs, ne ceſſa pas de proteger le Saint par une particuliere miſericorde.

Il arriva encore que le Jeudy de devant le Dimanche des Rameaux, c'eſt à dire le 26. de Mars (car tout cecy ſe paſſoit à la fin du Careſme) on reconnut qu'une des entrées de la Baſilique que l'on croyoit eſtre fermée & barricadée, eſtoit neanmoins demeurée ouverte, ſans que ceux qui eſtoient dans cette Egliſe s'en fuſſent apperceus, non plus que les ſoldats qui eſtoient autour depuis pluſieurs nuits, & qui avoient tenté tous les endroits pour entrer; tant il paroiſſoit viſiblement que Dieu, pour ruiner leurs entrepriſes, les avoit frappez d'un aveuglement pareil à celuy des habitans de Sodome.

Mais, ce qui eſtoit encore plus admirable, ces ſoldats meſmes que l'on avoit envoyez pour opprimer les Catholiques, en devinrent enfin les deffenſeurs. Car ils ne bouchoient pas les avenües de l'Egliſe à ceux qui vouloient y entrer, & empeſchoient ſeulement que perſonne n'en ſortiſt. Lors meſme que le peuple proteſtoit par ſes acclamations ſon attachement à la Foy Catholique, ces ſoldats meſloient leurs voix

à ces témoignages si publics de pieté, que les citoyens de Milan faisoient retentir dans la Basilique ; & on ne pouvoit attribuer un effet si extraordinaire & si surprenant, qu'à la puissance de celuy qui dans le temps mesme que l'Eglise semble accablée, se sert de ses propres ennemis pour la faire triompher.

CHAPITRE XIV.

S. Ambroise établit les veilles & le chant ; & compose diverses Hymnes.

CE fut dans le temps de cette persecution que l'on commença à celebrer les veilles dans l'Eglise de Milan, & que pour empescher l'ennuy & l'attiedissement du peuple dans un si long & si penible travail, on ordonna que l'on chanteroit des Hymnes, des Pseaumes & des Antiennes selon l'usage de l'Eglise d'Orient. S. Ambroise qui sçavoit par l'exemple de David combien la Psalmodie a de force pour arrester la fureur du malin esprit, se servit de cette occasion pour introduire parmi les siens une coûtume si salutaire & si sainte ; & on continua depuis de l'observer non seulement dans l'Eglise de Milan, mais dans plusieurs autres, & dans presque toutes les Eglises de l'Occident, qui se sont portées à imiter une institution si digne du zele des Prélats, & de la pieté des fideles. *Aug. Confess. 10. c. 7.*

Il n'y avoit pas long-temps que S. Basile avoit institué les veilles dans la Cappadoce. Et quant à l'institution du chant, S. Augustin qui en avoit gousté les douceurs spirituelles, témoigne que cét usage luy avoit esté fort utile vers le temps de sa conversion, un an aprés que S. Ambroise eust commencé de l'introduire dans Milan. Car il dit qu'il versoit une infinité de pleurs par la violente émotion qu'il ressentoit, lors qu'il entendoit dans l'Eglise chanter des Hymnes & des Cantiques à la loüange de Dieu ; qu'en mesme temps que ces sons si doux & si agreables frappoient ses oreilles, la divine verité se couloit par eux dans son cœur ; qu'elle excitoit en luy des mouvemens d'une devotion extraordinaire ; qu'elle tiroit des larmes de ses yeux ; & luy faisoit trouver du soulagement & des delices mesme dans ces larmes. *l. 9. Confess. c. 6.*

L'effet que ce chant produiſoit dans l'eſprit de ceux de Milan, eſtoit inſupportable aux Ariens; & ce fut ce qui les obligea de ſe plaindre publiquement que S. Ambroiſe trompoit le peuple par le charme de ces Hymnes. Auſſi il ne rougit pas d'un crime de cette nature; & il avoüe qu'il ſe ſert du plus puiſſant de tous les charmes, ſçavoir de la confeſſion de la Trinité que le peuple avoit appriſe dans ſes vers, & qu'ils confeſſoient tous d'une meſme voix en les chantant. De ſorte que par cette maniere innocente d'inſinuer la verité dans les eſprits, ceux qui pouvoient à peine eſtre des diſciples, devenoient des Maiſtres & des Docteurs.

Les enfans meſme chantoient la gloire de JESUS-CHRIST ſelon les Propheties de David; & les railleries que les Ariens en faiſoient, les rendoient ſemblables aux Phariſiens, qui n'avoient pû ſouffrir ſans murmure la maniere dont les enfans de Ieruſalem applaudiſſoient à JESUS-CHRIST, lors qu'il entroit dans leur ville. Mais en meſme temps ces Heretiques joignoient à leurs plaintes un accuſation plus atroce, & n'impoſoient rien moins à noſtre Saint que d'exciter une ſedition contre eux, & de ſoulever tout le peuple pour les maſſacrer.

Nous avons encore dans l'Egliſe pluſieurs Hymnes que l'on attribüe à S. Ambroiſe; mais quoyqu'il y en ait quelques-unes qui ſoient inconteſtablement de luy, il y en a d'autres qui portent ſon nom ſans aucun legitime fondement.

S. Auguſtin cite de luy ces vers qu'on chante le Dimanche à Laudes en quelques endroits, & qu'il dit eſtre dans la bouche d'un grand nombre de perſonnes;

Hoc ipſa petra Eccleſiæ
Canente culpam diluit.

Il cite encore l'Hymne qui commence par ces paroles;

Deus creator omnium,
Polique rector &c.

que l'on ſçait eſtre en uſage dans pluſieurs Egliſes. Sainte Monique cite auſſi le dernier vers de la meſme Hymne;

Fove precantes Trinitas.

ſe reſſouvenant de ces paroles que ſon ardente pieté avoit fortement enracinées dans ſa memoire. Car elle eſtoit des premieres à veiller dans l'Egliſe pendant la perſecution de Saint

S. Ambroiſe, & prenant beaucoup de part à cette affaire de Dieu, elle ne vivoit que d'oraiſons. S. Auguſtin meſme, quoyque la grace du S. Eſprit n'euſt pas encore fondu les glaces de ſon cœur, ne laiſſoit pas neanmoins d'eſtre fort touché de voir la ville dans cét étonnement & dans ce trouble.

Pour les autres Hymnes qui portent le nom de S. Ambroiſe, il y en a pluſieurs que l'on ſçait eſtre d'autres auteurs; & d'autres que l'on ne peut pas luy attribuer ſans faire tort à ſa reputation, tant elles ſont indignes de luy. *Bellarm.*

On aura peut-eſtre de la peine à concevoir que le peuple de Milan ait pû demeurer pluſieurs jours & pluſieurs nuits dans l'Egliſe ſans en ſortir, la plus ardente devotion ne diſpenſant pas des neceſſitez de la vie, auxquelles il eſt difficile de ſatisfaire dans les lieux ſaints. Mais il faut conſiderer que les Egliſes eſtoient ordinairement en ce temps-là comme ſont ſouvent aujourd'huy les Collegiales, c'eſt à dire, enfermées ou jointes à une grande enceinte de baſtimens, qui ſervoient à loger les Eccleſiaſtiques, & aux autres choſes neceſſaires pour l'Egliſe. On appelloit Baſilique, Temple, où Egliſe toute cette enceinte, qui n'eſtoit pas ſi petite que l'on n'y puſt paſſer un temps conſiderable en ſe retirant dans les maiſons les uns aprés les autres. Et c'eſt auſſi ce qui fait qu'il y a moins lieu de s'eſtonner que pendant cette perſecution il y ait eu quelque porte ouverte ſans que l'on s'en ſoit apperceu.

CHAPITRE XV.

On mande S. Ambroiſe pour aller diſputer contre Auxence devant l'Empereur, & il le refuſe.

DURANT que S. Ambroiſe eſtoit ainſi renfermé avec le peuple, ou au moins depuis qu'il avoit eu ordre de ſe retirer, Dalmace Tribun & Notaire le vint ſommer de la part de Valentinien de choiſir des Juges, comme Auxence avoit déja fait de ſon coſté, pour diſputer enſemble dans le Palais en preſence de l'Empereur, qui decideroit leurs conteſtations par ſon autorité ſouveraine. Cét Officier ne luy nomma pas les Juges qu'Auxence avoit propoſez. Tout *Ambroſ. Ep. 14. Id. de Baſilic. non tradend.*

ce que l'on en ſçait, eſt que c'eſtoient quatre ou cinq Payens; & que cét Heretique avoit peu d'égard à la deffenſe que S. Paul a faite de prendre des infideles pour Juges. Mais il ſe propoſoit pour regle de ſa conduite l'imitation de la malice de ſes Peres les premiers chefs de l'Arianiſme; & comme ils avoient rendu l'Empereur Conſtance Juge de toutes les affaires de l'Egliſe, Auxence vouloit l'engager de plus en plus à la deffenſe de ſon parti par cette baſſe & honteuſe ſoûmiſſion.

Il avoit auſſi deſſein de prendre pour l'un de ſes arbitres un jeune Catechumene peu inſtruit dans les choſes de la Religion, afin de luy rendre les Catholiques odieux par la recuſation qu'ils feroient de ſa perſonne, & l'engager par ce moyen dans l'impieté d'Arius. Car noſtre Saint remarque fort judicieuſement, que ç'a toûjours eſté l'artifice des ennemis de la verité de faire paſſer les ſerviteurs de Dieu pour peu obeïſſans aux Princes, & de prévenir contre eux ceux qui ne ſçauroient mieux employer leur ſouveraine puiſſance qu'à ſoûtenir les deffenſeurs de la vraye Religion.

Certainement c'eſtoit une choſe bien indigne de voir Auxence parler de conference & de diſpute, luy qui eſtoit tout couvert du ſang qu'il avoit taſché de répandre par l'épée des ſoldats, & couvrir ainſi ſa violence ſous un voile & un prétexte ſi ſpecieux. Auſſi ſon deſſein ſans doute eſtoit moins de ſoûtenir ſon opinion dans une diſpute reglée, que de tirer S. Ambroiſe hors des mains du peuple par quelque moyen que ce fuſt, & l'attirer en un lieu où il ſeroit le maiſtre de ſa perſonne, aprés luy avoir fait perdre par cét artifice l'unique ſecours qui luy reſtoit ſur la terre.

Le Saint ſe fuſt neanmoins expoſé à ce danger, s'il ne ſe fuſt agi que de luy-meſme. Mais ny les Eveſques, ny le peuple ne pouvoient conſentir qu'il troublaſt toute ſon Egliſe en s'engageant dans le Palais. De plus, il conſideroit que ceux qui ſeroient choiſis pour Juges, n'auroient pas la liberté neceſſaire pour connoiſtre de ce differend; puiſque l'Empereur s'eſtant declaré contre l'Egliſe auſſi ouvertement qu'il avoit fait par ſa Loy, ces arbitres ne pouvoient manquer de ſe conformer à ſon inclination, & de ſuivre ſon jugement, à moins que de s'expoſer à la proſcription & à la mort; & quelque zele que le Saint euſt pour l'Egliſe, il

n'eust pas voulu leur demander qu'ils s'engageassent pour son sujet à une occasion si dangereuse. Enfin il ne croyoit pas que la cause de la Foy se pust traitter autre part que dans l'Eglise en la présence du peuple fidele, ny se décider que par l'autorité des Evesques.

Il fit donc réponse à l'Empereur par une Requeste signée de luy, & composée de concert avec les autres Prélats; & il s'excusa par cét écrit d'aller au Palais pour y disputer ny devant ce Prince, ny devant d'autres Laïques. Il luy representa l'indignité de cette prétention, que des Laïques soient Juges des Evesques en matiere de Foy, puisque Valentinien I. avoit renvoyé aux Conciles les causes mesme qui regardoient les personnes particulieres des Evesques. Ambroise, « *Ep. 25.*
dit-il excellemment, n'est pas assez considerable pour ren- «
verser le Sacerdoce à cause de luy. La vie d'un seul homme «
ne doit point entrer en comparaison avec la dignité de tous «
les Evesques. Il ajoûte qu'ils luy avoient fait la charité de «
l'avertir de prendre garde qu'entre les Juges nommez par Auxence il y auroit peut-estre quelque Juif, ou quelque Payen; ce qui marque qu'il ne sçavoit pas encore positivement que ce fussent des Payens, comme il le dit dans le discours qu'il prononça pour monstrer qu'il n'avoit pas dû livrer les Basiliques, qu'on peut juger par là avoir esté fait aprés cette Requeste presentée à l'Empereur.

Il fait ensuite une protestation solemnelle d'abhorrer le Concile de Rimini, & de soûtenir au contraire celuy de Nicée, sans que la mort, ny l'épée soient capables de l'en separer; Que c'est cette Foy dont l'Empereur Theodose fait profession; Que toutes les Eglises de la Gaule & de l'Espagne la gardent inviolablement, aussi bien que la sainte creance de la divinité du S. Esprit. Il remonstre que s'il faut traitter des matieres de la Foy, il a appris que c'est dans l'Eglise qu'il en faut traitter, ainsi qu'ont fait les Evesques ses prédecesseurs; Que s'il faut conferer de la Foy, cette conference doit estre reservée aux Evesques, ainsi qu'il s'est pratiqué sous Constantin d'auguste memoire, qui n'a pas prévenu par des Loix le jugement des Evesques, mais leur a laissé une pleine & entiere liberté d'en definir ce qu'ils trouveroient à propos; Que la mesme chose s'est aussi pratiquée sous Constance son fils, & son successeur dans la di-

gnité Imperiale ; mais que l'assemblée qui se tint alors ayant bien commencé, finit tres mal ; parce que les Evesques ayant d'abord dressé une profession de Foy qui estoit pure & sincere, leur jugement fut changé par l'inquiétude & les artifices de ceux d'entre eux qui voulurent disputer des matieres de la Foy dans le Palais de l'Empereur ; Que neanmoins ils revoquerent promptement un avis auquel ils ne s'estoient rangez que par contrainte ; de sorte qu'il se trouva à Rimini mesme des Evesques, quoy qu'en petit nombre, qui approuverent la Foy de Nicée, & condamnerent les Decrets des Ariens.

Enfin il déclare que si Auxence veut faire juger son affaire par un Concile, quoyqu'on ne doive point troubler la paix de l'Eglise pour un seul homme, n'estant pas mesme permis de déferer en cela à un Ange qui viendroit du Ciel, il ne manquera pas d'y assister ; mais qu'il ne sçait ce que c'est que de se trouver à un Conseil, à moins que ce ne soit pour le service mesme de sa Majesté, comme il avoit fait devant Maxime ; & qu'il ne sçauroit se resoudre à aller combattre dans le Palais, parce que les secrets de la Cour luy sont des mysteres inconnus, & qu'il ne se met nullement en peine de les apprendre.

Ce procedé de S. Ambroise nous découvre de plus en plus les dons extraordinaires de grace dont son ame estoit comblée, & le secours qu'il recevoit du Ciel pour ne point faire de mauvaises démarches dans une occasion où il s'agissoit de conserver le precieux dépost de la Foy, que son peuple estoit prest de deffendre aux dépens mesme de sa vie. Car s'il avoit besoin d'un courage Apostolique pour resister à des ordres suggerez par une Imperatrice Arienne, & à la violence des Heretiques qui la portoient aux plus grandes extremitez ; il ne luy falloit point aussi de moindres lumieres, ny une moindre sagesse que celle qui le conduisit alors au milieu de tant de précipices, pour penetrer dans les artifices des ennemis de la verité. Mais s'il combattoit pour Dieu, Dieu combattoit avec luy ; & sous une si puissante protection il pouvoit sans temerité s'assurer de la victoire.

CHAPITRE XVI.

S. Ambroiſe prononce un diſcours contre Auxence. Iuſtine employe inutilement pour le perdre les crimes les plus noirs & les plus atroces.

APRES que le Saint eut écrit cette lettre, & preſenté cette Requeſte au jeune Valentinien, il prononça devant le peuple de Milan l'excellent diſcours qui nous a fourni juſques icy les particularitez de cette hiſtoire, & dans lequel il avoit deſſein de monſtrer qu'il ne falloit pas livrer les Baſiliques aux Heretiques ou aux Payens, contre Auxence qui en eſtoit l'uſurpateur. *De Baſilicis non tradendis Hæreticis, aut Gentilibus. p. 98.*

Ce fut le 29. de Mars jour des Rameaux ; & on avoit lû dans l'Egliſe l'Evangile qui rapporte l'entrée de JESUS-CHRIST dans Jeruſalem ſur un aſnon. Il y avoit déja pluſieurs jours que l'Egliſe eſtoit environnée de ſoldats ; & comme le peuple pour en empeſcher la violence gardoit avec ſoin ſon Archeveſque, ce Saint qui ne craignoit rien pour luy-meſme, apprehendoit que ceux qui avoient entrepris de le deffendre n'attiraſſent ſur eux quelque mal-heur, dont il auroit eſté plus touché que de tout ce qui luy pouvoit arriver de plus outrageux en ſa perſonne. *Eclairciſſ. 1.*

Afin de prévenir ce mal il exhorte le peuple à le laiſſer combattre ſeul, & ſouffrir meſme le martyre, comme c'eſtoit ſon plus grand deſir. Ce fut par cette occaſion qu'il fit une exacte relation de tout ce qui luy eſtoit arrivé ſur cette affaire, en la maniere que nous venons de rapporter. Et parce que ce jour là meſme le peuple avoit crié en parlant d'Auxence, *Qu'il s'en aille avec ſes Loix* ; ce Saint releve cette expreſſion ſi genereuſe avec les éloges qu'elle meritoit.

Il y avoit dans cette nombreuſe multitude pluſieurs Catholiques dont la tendreſſe pour leur pere & pour leur Paſteur euſt eſté capable d'ébranler une vertu mediocre, & qui ne pouvant ſe reſoudre à ſa ſéparation, euſſent eſté ravis de pouvoir trouver les moyens de le conſerver, parce qu'ils regardoient ſon enlévement comme la diſperſion inévitable de tout le troupeau. Pour les fortifier contre une

tentation si subtile, il leur rapporta une histoire de S. Pierre, qu'il ne pouvoit avoir appriſe que par une tradition dont nous ne trouvons pas l'origine. Il dit que ce Prince des Apoſtres qui avoit eſté ſauvé par le miniſtere d'un Ange, de la priſon où Herode l'avoit arreſté, ſe trouva expoſé enſuitte au meſme peril par une autre occaſion. Car aprés la victoire qu'il avoit remportée ſur Simon le Magicien, s'eſtant appliqué à répandre parmi le peuple la ſemence de l'Evangile pour leur apprendre les Commandemens de Dieu, & leur enſeigner la chaſteté, il irrita les Payens à un tel point, qu'ils le cherchoient de toutes parts pour luy faire perdre la vie; ce qui obligea les Chrétiens de luy demander avec inſtance qu'il uſaſt de condeſcendance pour s'accommoder un peu à une ſi faſcheuſe conjoncture; de ſorte qu'encore qu'il euſt un grand zele pour le martyre, il ſe laiſſa neanmoins un peu fléchir par les prieres de ſon peuple, qui le conjuroit de ſe reſerver pour l'inſtruire & pour l'affermir dans la Foy; Que S. Pierre eſtant déja ſorti hors des murs de la ville, & ayant rencontré en ſon chemin JESUS-CHRIST qui y entroit, luy demanda où il alloit; à quoy JESUS-CHRIST avoit répondu; *Je m'en viens à Rome pour y eſtre crucifié encore une fois.* Ce qui fit comprendre à ce grand Apoſtre qu'il devoit eſtre crucifié luy-meſme, JESUS-CHRIST ne pouvant plus eſtre crucifié aprés l'avoir eſté une fois, luy qui eſt mort une fois pour le peché, & ne vit plus que pour Dieu; Que S. Pierre ayant reconnu par cette réponſe, que JESUS-CHRIST devoit eſtre crucifié en la perſonne de ſon ſerviteur, eſtoit revenu ſur ſes pas; avoit juſtifié ce changement de conduite par cette parole du Divin Sauveur; & ayant eſté fait priſonnier peu de temps aprés, avoit honoré JESUS-CHRIST par le ſupplice de la Croix.

On reconnoiſt auſſi par ce diſcours de S. Ambroiſe, qu'Auxence ne ſe contentant point d'avoir ſéduit les Catholiques, les rebaptiſoit, quoyque cette pratique fuſt contraire à celle des premiers auteurs de l'Arianiſme. Mais cette nouveauté trouva bien-toſt des imitateurs; & les Barbares qui embraſſerent cette Hereſie, comme les Vandales d'Afrique, ſe conformerent à cét abus, & rebaptiſerent les Catholiques.

Il eſt ſans doute que cette affectation d'Auxence ne s'étendoit pas ſur un grand nombre de perſonnes, eſtant difficile que ceux qui avoient eſté inſtruits par S. Ambroiſe dans la doctrine de l'Egliſe, ſe laiſſaſſent tromper par cét Arien. Il y en eut neanmoins quelques-uns qui furent entraiſnez par la violence de la perſecution, & abandonnerent la Foy. Le Saint en marque un en particulier, qu'il appelle ſon ami, mais qu'il n'avoit jamais voulu recevoir dans le Clergé à cauſe de ſon exterieur qui eſtoit fort éloigné de la modeſtie exemplaire, & de la bien-ſeance que demande la profeſſion Eccleſiaſtique. *l. 1. Officior. c. 8.*

On rapporte auſſi à l'hiſtoire de cette perſecution un Sermon du Saint, où il exhorte ſon peuple à ne ſe point décourager pour une tentation & une affliction qui leur eſtoit arrivée dans les jours du Careſme, leurs ennemis leur dreſſant des embuſches, & taſchant de les épouvanter par leurs menaces pour les faire tomber du comble de la Religion, c'eſt à dire de la Foy de JESUS-CHRIST. Mais on peut révoquer en doute ſi ce Sermon eſt du Saint, ne paroiſſant pas qu'il ait la force des autres. *Id. Serm. 30. de Tempore.* *Eclairciſſ. 2.*

On peut bien s'imaginer quel fut le dépit & la confuſion de Juſtine, voyant ſi peu de ſuccés d'une entrepriſe que ſa Souveraine puiſſance luy avoit fait concevoir comme indubitable. Cependant elle ſe crut trop avancée pour en demeurer au milieu du chemin, & taſcha d'executer par les crimes les plus noirs & les plus indignes d'une ame Royale, ce qu'elle n'avoit pû faire par une perſecution ouverte. Car elle entreprit de faire aſſaſſiner le Saint par un homme qui entra pour cét effet juſques dans ſa chambre avec d'autant plus de facilité, qu'elle eſtoit ouverte à tout le monde, ainſi que nous avons vû. Ce miſerable avoit déja tiré l'épée, & levé la main pour le tuer ; mais cette main armée pour un ſi horrible aſſaſſinat demeura immobile en un inſtant ; & eſtant frappée de paralyſie, elle ne put achever un crime ſi énorme ſur le point de ſa conſommation. La confeſſion qu'il en fit fut ſa gueriſon ; & dés qu'il eut reconnu que l'Imperatrice Juſtine l'avoit envoyé pour tuer ſon Archeveſque, ce bras qu'il avoit étendu ſi injuſtement pour un deſſein ſi pernicieux, fut gueri par l'aveu qu'il fit de cette action ſi noire & ſi déteſtable. Ce ne fut *Paulin. vita Ambroſ.*

pas le seul effort que l'on fit pour massacrer S. Ambroise ; & on découvrit encore un autre assassinat aprés la mort de Justine, c'est à dire deux ans aprés le temps de cette seconde persecution. Car un Sacrificateur Payen nommé Innocent, estant appliqué en ce temps-là à la question par la Sentence d'un Juge à cause de ses malefices, confessa un crime sur lequel on ne l'interrogeoit point. Il crioit qu'un Ange destiné à la garde & à la conservation de S. Ambroise, le tourmentoit bien d'une maniere plus cruelle que le bourreau dont on se servoit pour luy faire dire malgré luy la verité ; & qu'il enduroit ce supplice, parce que dans le temps de l'Imperatrice Justine il estoit monté à minuit sur le comble de l'Eglise, & y avoit offert le Sacrifice en sa maniere abominable, pour attirer sur cét Evesque la haine & l'aversion du peuple ; mais qu'il avoit eu la confusion de voir croistre l'amour du peuple envers la Foy Catholique, aussi bien qu'envers ce Prelat consacré à JESUS-CHRIST, à proportion des efforts qu'il faisoit pour faire reüssir ses operations magiques, & de l'empressement avec lequel il s'y appliquoit. Il confessa aussi, sans en estre sollicité par personne, qu'il avoit envoyé des Démons pour faire mourir ce Saint ; mais que ces Démons luy avoient rapporté, non seulement qu'ils n'avoient pû approcher de sa personne, mais que les portes de la maison où demeuroit cét Evesque leur avoient esté inaccessibles, parce que tout cét édifice estoit environné d'un feu extraordinaire, comme d'une forteresse invincible, qui brûloit mesme ceux qui en estoient les plus éloignez ; & qu'il avoit reconnu à sa honte l'inutilité & l'impuissance de ces malefices qu'il avoit crû pouvoir faire perir ce Prestre de JESUS-CHRIST.

Cette confession n'estoit pas moins ignominieuse à l'Imperatrice Justine, qu'à ce miserable Sacrificateur du Démon, qui déclaroit par une admirable permission de Dieu ce qu'on ne luy demandoit point. La mesme fureur qui avoit animé dans ce mesme siécle Julien l'Apostat contre les Chrétiens par un faux zele du Paganisme, inspiroit à cette Princesse les moyens les plus odieux & les plus noirs pour rétablir la secte des Ariens par la ruine & la mort de S. Ambroise. Mais le mesme Dieu qui avoit protegé l'Eglise contre un Empereur Apostat, garantit S. Ambroise de la fureur d'une

Impe-

Imperatrice Arienne ; & fit voir d'une maniere éclatante, que c'eſt inutilement que l'on arme les puiſſances des tenebres contre ceux qui combattent avec des armes de lumiere, & qui ont des Anges au nombre de leurs confederez.

CHAPITRE XVII.

La révélation miraculeuſe des corps de S. Gervais & de S. Protais.

UNE ſi longue & ſi opiniâtre perſecution ne pouvoit finir que par quelque coup du Ciel extraordinaire. Mais quoyque l'on ne puiſſe gueres demander à Dieu de miracles ſans le tenter ; il ſe plaiſt neanmoins aſſez ſouvent à prévenir les prieres de ſes ſerviteurs, & n'abandonne jamais ceux qui combattent pour la Foy & pour l'Egliſe, & qui établiſſent d'autant plus leur confiance en ſa protection, qu'ils ſe voyent deſtituez de toute ſorte d'appuy & de ſecours de la part des hommes.

Le zele de S. Ambroiſe eſtant un feu tout divin que les eaux des plus violentes afflictions n'eſtoient pas capables d'éteindre, il ne penſoit qu'à augmenter parmi ſon peuple le culte de JESUS-CHRIST, dans le temps que l'Imperatrice Juſtine & toute ſa Cour faiſoient des efforts pour l'abolir. Il s'agiſſoit en ce temps-là de dédier une Baſilique, que l'on appelloit Ambroſienne ; & le peuple ayant ſouhaité à ce Saint qu'il fiſt cette ceremonie avec la meſme ſolemnité qu'il avoit fait celle des Apoſtres à la porte Romaine, il répondit qu'il le feroit, pourveu qu'il trouvaſt des Reliques des Martyrs ; & en prononçant ces paroles, il ſe ſentit tout tranſporté comme par l'ardeur d'un préſage.

Ambroſ. Ep. 54. Aug. l. 9. Confeſſ. c. 7. l. 22. de Civit. Dei c. 8. Paulin. Ep. 12.

In Romana.

L'Egliſe de Milan poſſedoit depuis pluſieurs ſiécles un threſor qu'elle ne connoiſſoit point. C'eſtoit deux Saints Martyrs dont on avoit ignoré juſques alors & le nom & le lieu de leur ſepulture, quoyque l'on reſſentiſt dans les beſoins l'effet de leur protection, & qu'on les foulaſt ſouvent aux pieds ſous les barreaux qui les couvroient pour aller aux tombeaux des Saints Martyrs Nabor & Felix. Ce riche threſor eſtoit S. Gervais & S. Protais, qui avoient

receu la couronne du martyre pendant la perſecution de Neron. Enfin Dieu qui les avoit cachez ſi long-temps dans ſon ſecret, les découvrit à S. Ambroiſe par une viſion qu'il eut en ſonge, en luy révélant qu'ils eſtoient dans cette Egliſe.

La pieté des fideles trouva dans ces précieuſes Reliques tout ce qu'elle pouvoit deſirer, & elle s'en aſſura par des marques tres évidentes. Car elle eut la ſatisfaction de voir deux hommes extrémement grands, comme ceux du temps paſſé, tous les os entiers, & en leur diſpoſition naturelle, la teſte ſeparée du corps, & tout le tombeau plein de ſang.

Adhuc nobis ſilentibus Ambroſ.

On amena auſſi-toſt dans ce lieu là meſme pluſieurs Poſſedez pour leur impoſer les mains; & c'eſtoit peut-eſtre une maniere de verifier les Reliques. Avant que l'on commençaſt les exorciſmes, le premier témoignage de la vertu de ces Saints fut que le Démon ſe ſaiſit d'une Poſſedée, & la jetta ſur le lieu du ſaint Sepulchre.

Quand les os eurent eſté levez de terre, on les mit dans des litieres chacun ſelon leur rang & leur ſituation naturelle; on les reveſtit de quelques ornemens; & comme il eſtoit déja tard, on les tranſporta dans la Baſilique de Fauſte. Mais ce ne fut que pour redoubler la devotion des aſſiſtans: car toute cette nuit & la ſuivante furent une veille & une priere continuelle avec un concours extraordinaire de peuple qui y venoit en foule de toutes parts; & les Poſſedez ſur leſquels on impoſoit les mains pendant tout le temps que ces Reliques furent expoſées, témoignoient publiquement qu'ils eſtoient extremement tourmentez.

Le lendemain du jour de leur découverte, pendant qu'on les tranſportoit en la Baſilique Ambroſienne avec l'honneur & le reſpect qui leur eſtoient dûs, un aveugle nommé Severe bourgeois de Milan, fort connu dans toute la ville, fut gueri d'une maniere tout-à-fait miraculeuſe. Il avoit eſté autrefois boucher; mais il avoit eſté obligé de quitter cét employ public à cauſe de ſon incommodité, & ne ſubſiſtoit que par la charité de quelques perſonnes. Cét homme ayant demandé & appris quel eſtoit le ſujet de la joye qui cauſoit un ſi grand bruit parmi le peuple, il ſe leva, & pria celuy qui le conduiſoit, de le mener au lieu où

estoient ces saintes Reliques. Y estant arrivé, & ayant obtenu permission de toucher avec un linge le cercueil où estoient les corps de ces Saints, il n'eut pas plustost porté ce linge à ses yeux, qu'ils s'ouvrirent à l'heure mesme. Ce miracle se fit en présence d'une infinité de peuple; & S. Augustin qui estoit alors à Milan, où il enfantoit sa conversion avec des tranchées bien douloureuses, a rendu à toute la posterité un fidele témoignage de ce grand & miraculeux évenement.

Cét aveugle ne se contenta pas de publier hautement la grace que Dieu luy avoit faite; mais pour donner de plus grandes marques de sa reconnoissance, il promit de servir toute sa vie dans l'Eglise où estoient les corps de ces Saints. Il s'aquitta religieusement du vœu qu'il en avoit fait. Car il servoit actuellement dans cette Eglise, quand S. Augustin quitta Milan; & il perseveroit encore dans cét exercice, lorsque Paulin écrivoit la vie de S. Ambroise. *Aug. Serm. 53. de Diverſ.*

Ce ne fut pas là le seul miracle que Dieu opera par la vertu qu'il avoit communiquée à ces précieuses Reliques. On y jettoit beaucoup de linges & de vestemens, dont les malades estoient gueris, lorsqu'ils en touchoient seulement l'extremité; & la seule ombre & l'attouchement de ces saints corps estoit un souverain remede de toute sorte de maladies. Les Démons mesmes avoüoient par la bouche des Possedez, que ces Saints estoient de veritables Martyrs; & reconnoissoient que les peines qu'ils leur faisoient souffrir, leur estoient insupportables. Non seulement ils leur attribuoient le redoublement de leurs supplices, en prononçant hautement le nom de S. Gervais & de S. Protais; mais ils nommoient aussi S. Ambroise qui estoit alors occupé à quelque autre chose, & les conjuroient tous de leur pardonner. Aussi plusieurs Possedez furent délivrez en présence de tout le monde; & Dieu fit voir qu'il n'avoit permis le redoublement de l'agitation si violente de ces Energumenes, que pour rendre le miracle de leur guerison plus sensible par une conviction plus publique & plus palpable de la verité de leur Possession.

On recueillit une partie du sang de ces Martyrs avec du plastre. On y trempa plusieurs linges, qui se distribuerent en beaucoup de lieux; & c'est par ce moyen que nostre *Gregor. Turonenſ. de Martyrib. c. 47.*

Egliſe de France ſe trouve remplie de leurs Reliques.

S. Ambroiſe qui avoit deſtiné ſon tombeau ſous l'autel de la Baſilique Ambroſienne, retint pour luy le coſté gauche, & ceda la droite aux Martyrs qu'il vouloit y enfermer le meſme jour. Le peuple témoigna ſouhaitter que l'on en remiſt la ceremonie juſqu'au Dimanche; mais le Saint ne voulant pas la differer ſi long-temps, obtint que ce ſeroit le lendemain.

Dieu fit voir en cette rencontre quel motif il avoit eu dans la révélation de ces Reliques, & dans l'operation de ces miracles. Car le jour auquel elles devoient eſtre miſes ſous l'autel eſtant venu, il en fit un tout nouveau en faveur de la créance Catholique de ſon Egliſe touchant le Myſtere de la tres ſainte Trinité, qui eſtoit alors la matiere de la perſecution; & le Diable déclara par un de ceux auxquels on impoſoit les mains, que nul ne pouvoit eſtre ſauvé s'il refuſoit de croire le Pere, le Fils, & le S. Eſprit; & que quiconque nieroit la Divinité du S. Eſprit, endureroit les meſmes peines qu'il ſouffroit alors.

Tous les Ariens fremiſſoient de rage en voyant une condamnation ſi publique de leurs erreurs, prononcée par toutes ſortes de langues. Mais leur confuſion s'augmenta par la punition exemplaire de l'un des plus emportez de leur ſecte, qui voulant s'oppoſer inſolemment à la gloire de ces Saints, fut tout d'un coup poſſedé par l'eſprit impur, & commença à crier qu'il ſouhaitoit que tous ceux qui combattoient les Martyrs, ou qui nioient l'unité de la Trinité que preſchoit Ambroiſe, éprouvaſſent les meſmes ſupplices que luy. Mais les Ariens au lieu de ſe convertir par tant de prodiges, ne purent ſouffrir le témoignage que ce malheureux rendoit à la verité malgré luy, & s'animerent contre luy d'une ſi horrible fureur, qu'ils le noyérent, pour ne pas eſtre expoſez plus long-temps à ſes remontrances & à ſes reproches.

Cependant comme ils mettoient toute leur confiance dans le menſonge, ils firent ce qu'ils purent auprés de Juſtine pour prétendre que ces Saints n'eſtoient pas de veritables Martyrs, que tout ce qu'on en publioit par la ville eſtoit faux, & que la gueriſon de cét aveugle eſtoit une pure réverie; quoyqu'ils ne laiſſaſſent pas de s'en informer

exactement dans le particulier. Ils avoient auſſi aſſez d'effronterie pour ſoûtenir que ce que les Demons reconnoiſſoient ſouffrir beaucoup de ſupplices à la veüe de ces Reliques, eſtoit une réverie, ou une impoſture; & leur malice alloit juſques à dire que S. Ambroiſe avoit gagné des hommes à prix d'argent pour les obliger à feindre d'eſtre Poſſedez, & que c'eſtoit luy qui leur avoit diſtribué le perſonnage qu'ils joüoient en diſant qu'ils eſtoient tourmentez par les Martyrs, & par ce ſaint Archeveſque.

Comme le Saint eſtoit fortement perſuadé que le diſciple n'eſt pas de meilleure condition que le maiſtre, il n'eſtoit nullement ſurpris de voir que les Ariens le traittaſſent en cette occaſion comme les Juifs avoient autresfois traitté JESUS-CHRIST meſme, & qu'ils fuſſent les imitateurs de l'incredulité de ce peuple ingrat, comme ils eſtoient les heritiers de leur hereſie. Il repreſentoit à ſes auditeurs combien il eſtoit étrange que ces ennemis de la verité vouluſſent prétendre que la gueriſon de cét aveugle fuſt une fable, dans le temps meſme qu'il la publioit, & que tout le monde en avoit des preuves auſſi ſenſibles, & auſſi palpables que ſon aveuglement avoit paru reel & effectif aux yeux de toute la ville de Milan pendant l'eſpace de pluſieurs années. Il leur reprochoit d'eſtre plus incredules que les Juifs ne l'avoient eſté autrefois à l'égard de l'aveugle né, dont ils avoient receu le témoignage quand il leur avoit dit, qu'ayant toûjours eſté aveugle il avoit commencé à voir la lumiere depuis que JESUS-CHRIST l'avoit touché. Il attribuoit cét endurciſſement des Ariens à leur envie; mais il en tiroit une preuve convainquante pour la doctrine de l'Egliſe, en diſant que ce n'eſtoit nullement luy que cette envie regardoit, puis qu'il ne faiſoit point de miracles; que cette gueriſon ne s'eſtoit point faite en ſon nom; & que s'ils envioient la gloire de ces Martyrs, ils faiſoient voir par cette conduite, qu'ils eſtoient d'une Religion differente de celle de ces Saints, puiſque leur operation miraculeuſe ne leur cauſeroit point de jalouſie, s'ils eſtoient unis avec eux par les ſentimens d'une meſme Foy, qui avoit eſté affermie par la ſuitte de la tradition, & reconnüe par les Démons meſmes dans le temps que ces ennemis de la Trinité la combattoient.

CHAPITRE XVIII.

S. Ambroise preſche devant le peuple de Milan ſur le ſujet de la découverte de ces Reliques.

IL y avoit une ſi grande liaiſon entre S. Ambroiſe & Sainte Marcelline ſa ſœur par le zele que Dieu leur avoit donné pour les intereſts de l'Egliſe, & par l'union de l'amitié Chrétienne & fraternelle, qu'il ne crut pas devoir cacher plus long-temps à cette Vierge Chrétienne le ſujet de ſa conſolation & de ſa joye, afin qu'elle en rendiſt graces auſſi bien que luy à leur divin liberateur. Il luy écrivit donc en diligence pour luy apprendre ce qui s'eſtoit paſſé à Milan ſur le ſujet de la découverte de ces précieuſes Reliques; & il inſera dans ſa lettre le Diſcours qu'il avoit prononcé devant ſon peuple dans cette occaſion ſi avantageuſe à la Religion Catholique.

» Il dit d'abord qu'en conſiderant une ſi grande & ſi extra-
» ordinaire affluence de peuple, & les dons de grace qui ve-
» noient d'éclater publiquement dans ces Saints Martyrs, il
» ne ſe croyoit pas capable de ſatisfaire à une fonction ſi im-
» portante, ny pouvoir rien dire qui fuſt digne d'une ſi grande
» ceremonie, puis qu'à peine pouvoit-il concevoir dans ſon eſ-
» prit l'étenduë de cette grace, ny meſme l'appercevoir de ſes
» yeux. Mais que la lecture qu'on venoit de faire des Ecritu-
» res ſaintes, luy avoit fait eſperer que le meſme S. Eſprit qui
» avoit parlé par les Prophetes, luy feroit la grace de dire en
» cette rencontre quelque choſe qui fuſt digne d'une ſi nom-
» breuſe aſſemblée, de l'attente de ſes auditeurs, & du meri-
» te de ces Saints Martyrs. Il en prenoit le ſujet de ces paro-
Pſ. 18. » les du Pſalmiſte, *Les Cieux racontent la gloire de Dieu*; &
» monſtroit qu'elles ſe devoient pluſtoſt entendre du merite
» des Saints, que des Cieux materiels & ſenſibles; Que la lec-
» ture de ce Pſeaume que l'on venoit de faire par hazard, avoit
» appris à tout le monde quels ſont les Cieux qui racontent
» la gloire de Dieu. Il invitoit ſes auditeurs de regarder à ſa
» main droite & à ſa gauche ces Reliques ſaintes & ſacrées que
» l'on venoit d'y placer, & qui par la veuë des trophées de ce
» grand courage dont ils avoient donné des preuves ſi écla-

tantes, leur faiſoient voir des hommes d'une converſation « toute celeſte; Que c'eſtoit là les Cieux qui racontoient la « gloire de Dieu, & le firmament qui publioit l'excellence de « l'ouvrage de ſes mains; puiſqu'ils n'avoient point eſté élevez « à une action auſſi forte qu'eſtoit la ſouffrance d'un ſi Saint « martyre, en ſe laiſſant aller aux charmes trompeurs de l'eſ- « prit du monde, mais que ce rang ſi ſublime où ils eſtoient « montez eſtoit l'ouvrage viſible de la grace; Que long-temps « avant que de répandre leur ſang, ils avoient montré par la « pureté de leurs mœurs, & par la pratique de toutes ſortes « de vertus, qu'ils eſtoient de veritables Martyrs, en demeu- « rant fermes & inébranlables pour réſiſter aux tentations du « ſiécle, qui ſont la cauſe de tant de chûtes. Il faiſoit voir « enſuitte que S. Paul, S. Jacques, S. Jean, & JESUS-CHRIST « meſme eſtoient de veritables Cieux par l'abondance de leur « lumiere; & repreſentoit Job comme un firmament qui pu- « blioit par ſa conſtance l'ouvrage des mains de Dieu. «

Comme on avoit auſſi lû le meſme jour dans l'Egliſe le Pſeaume 112. il faiſoit une reflexion particuliere ſur ces paroles, *Qui eſt ſemblable au Seigneur, qui bien qu'il habite en un lieu ſi haut & ſi ſublime, ſe rabaiſſe neanmoins pour voir toutes choſes dans le Ciel & ſur la Terre?* & il en prenoit ſujet de dire, que « Dieu avoit veritablement jetté les yeux ſur la terre & ſur « les lieux les plus bas, en révelant à ſon Egliſe les Reliques « de ſes Saints dont les ames eſtoient dans le Ciel, & les corps « ſous la terre où leurs Reliques avoient eſté ſi long-temps ca- « chées ſous l'obſcurité d'un vil & mépriſable gazon. Il ajoû- « toit du meſme Pſeaume, *Que Dieu reléve les hommes les plus* « *vils de la pouſſiere, & tire les plus pauvres du fumier pour les fai-* « *re ſeoir ſur des ſiéges honorables avec les Princes, avec les Prin-* « *ces de ſon peuple*; Que ces Princes n'eſtoient autres que les « Martyrs, qui aprés avoir eſté ſi long-temps inconnus ſor- « toient de l'obſcurité de leurs tombeaux, & venoient en- « richir l'Egliſe de Milan par cette nouvelle acquiſition; & « qu'au lieu qu'elle paroiſſoit autrefois ſterile en Martyrs, elle « avoit la joye d'eſtre la mere de pluſieurs enfans par les glo- « rieux titres de leurs combats, & par la fecondité de leurs « exemples; Que c'eſtoit par leur moyen que le jour annon- « çoit la grandeur de Dieu au jour qui le ſuit, puis que leur « vie eſtoit un grand modele pour regler celle des autres, & «

Pſ. 112. v. 5.

v. 6.

„ leur resurrection dans la gloire un grand témoignage de la
„ resurrection future ; Que leur nuit apprenoit à la nuit à
„ loüer Dieu, parce que la generosité de leurs souffrances
„ avoit enseigné à tout le monde la veritable science de la Foy;
„ Que les nuits où ce bonheur estoit arrivé, estoient des nuits
„ heureuses & éclatantes par le brillant de ces nouvelles
1. Cor. 15. „ étoiles, S. Paul disant, *que comme entre les étoiles l'une est plus*
v. 41. 42. „ *éclatante que l'autre, il en arrivera de mesme dans la resurrection*
„ *des morts* ; Que c'estoit avec raison que plusieurs donnoient
„ le nom de resurrection à cette nouvelle découverte de Mar-
„ tyrs ; mais que c'estoit à luy à leur dire si ces Martyrs es-
„ toient ressuscitez pour leur propre gloire, ou pour l'utilité
„ de son peuple ; Qu'ils avoient vû de leurs yeux que plusieurs
„ avoient esté délivrez par leur moyen des Démons qui les
„ possedoient ; Que plusieurs avoient esté gueris de leurs ma-
„ ladies par le seul attouchement des vestemens de ces Saints;
„ & que l'on voyoit renouveller heureusement les miracles
„ qui estoient arrivez dans les premiers temps, lorsque l'abon-
„ dance de la grace de JESUS-CHRIST commença à se répan-
„ dre par toute la terre ; Que la seule ombre de ces saints
„ corps avoit rendu la santé à plusieurs personnes ; Qu'ils es-
„ toient témoins du grand nombre de mouchoirs & d'habits
„ que l'on jettoit de toutes parts sur ces Reliques si précieu-
„ ses, & que l'on redemandoit ensuite avec instance, parce
„ qu'ils avoient tiré de ce simple attouchement une secret-
„ te vertu pour la gueriſon des maladies; & enfin que l'on s'esti-
„ moit heureux d'y pouvoir toucher par l'extrémité d'une ba-
„ guette, parce que ceux qui y pouvoient atteindre estoient
„ assurez d'estre gueris.

La joye de nostre Saint s'augmentant de plus en plus, il
„ exprimoit sa reconnoissance & sa pieté par ces paroles; Je
„ vous rends graces, Seigneur JESUS, de ce que vous nous avez
„ fait paroistre les esprits de ces Saints Martyrs dans un temps
„ où vostre Eglise soupire aprés une grande & extraordinaire
„ protection. Je veux bien que tout le monde connoisse que ce
„ sont ces protecteurs que je desire, qui ayant la force de nous
„ deffendre n'ont jamais accoutumé de nous attaquer. Saint
„ peuple, je vous ay acquis ces deffenseurs qui sont utiles à
„ tout le monde & ne nuisent à personne. Ce sont ces pro-
„ tecteurs que je recherche avec tant de passion. Ce sont ces

soldats

soldats que je possede, c'est à dire des soldats de JESUS-CHRIST, & non de la qualité de ceux du siécle; & je ne crains pas de me rendre odieux par le secours que j'en reçois, puisque leur assistance est d'autant plus assurée qu'elle est plus forte. Je desire mesme qu'ils soient les protecteurs de ceux qui me regardent avec envie. Qu'ils viennent donc, & qu'ils voyent les gardes dont je suis environné. Je ne nie point que ce ne soient là les armes qui me couvrent de toutes parts. Ceux qui m'attaquent mettent toute leur confiance dans leurs chariots & dans leurs chevaux; mais pour moy je la mets au nom de mon Dieu que j'invoque. Nous lisons dans l'Ecriture qu'Elisée estant assiegé par l'armée des Syriens, dit à son serviteur le voyant saisi d'épouvante, qu'il ne craignist rien, parce qu'il y en avoit plus pour eux que contre eux; & qu'ayant demandé à Dieu pour prouver la verité de ces paroles, que les yeux de Giezi fussent ouverts, ce disciple vit une armée innombrable d'Anges qui estoient autour de ce Prophete pour le secourir. Quoyque nous ne les puissions point voir, nous ne ne laissons pas neanmoins de les sentir. Nos yeux estoient fermez pendant que les corps de ces Saints Martyrs estoient encore couverts de terre. Quoyque nous ne les vissions point, nous ne laissions pas de les posseder. Il semble que Dieu nous ait dit pour nous delivrer de cette crainte, Voyez quels puissans Martyrs je vous ay donnez. Ainsi nos yeux ayant esté ouverts, nous contemplons la gloire du Seigneur, qui est presente par l'operation de ses Martyrs, quoyque leurs combats soient passez. Nous voilà enfin garantis d'une grande honte qui estoit capable de nous accabler. Nous avions des patrons sans le sçavoir. Nous avons trouvé cét avantage au dessus de nos ancestres. Ils ont perdu avec le temps la connoissance de ces Saints Martyrs, & nous venons de l'acquerir tout de nouveau. On tire d'illustres Reliques de l'obscurité d'un vil tombeau, & on éleve jusqu'au Ciel des trophées glorieux. Le sepulchre en est encore tout sanglant. On voit encore des marques sensibles de ce sang qui a eu le triomphe pour sa recompense. On a trouvé ces Reliques toutes entieres dans le mesme lieu & dans la mesme situation où elles avoient esté mises, & la teste est separée du reste du corps. Les vieillards commencent maintenant à se ressouvenir qu'ils ont autrefois oüi parler de ces Martyrs,

» & qu'ils ont lû l'inſcription de leur monument. Ainſi cette
» ville avoit perdu ſes propres Martyrs, elle qui en a ravi d'é-
» trangers par une ſainte violence. Quoyqu'en general nous
» devions attribuer cét évenement à une faveur de Dieu, qui
» nous eſt commune à tous, je ne puis pas nier neanmoins que
» noſtre Seigneur JESUS-CHRIST ne m'ait fait une grace toute
» particuliere dans le temps de mon Epiſcopat, puiſque je vous
» ay acquis ces Martyrs, ne meritant point de l'eſtre moy-meſ-
» me. Mettons ces victimes triomphantes dans un lieu où JESUS-
» CHRIST meſme eſt offert comme une hoſtie. Mais il eſt rai-
» ſonnable qu'il ſoit élevé ſur l'Autel, parce qu'il eſt mort pour
» tout le monde; & que ces Saints ſoient au deſſous de l'Autel,
» parce qu'ils ont eſté rachetez par ſa paſſion. C'eſt le lieu que
» je m'eſtois deſtiné moy-meſme pour ma ſepulture : car il eſt
» juſte que le meſme lieu où le Preſtre a accoûtumé d'offrir, ſoit
» celuy de ſon repos. Mais je cede de bon cœur le coſté droit à
» ces victimes ſacrées, puiſque c'eſt la place qui eſtoit dûe à
" des Martyrs. Reſſerrons donc ces Reliques ſi ſaintes & ſi ſa-
" crées; portons-les dans une Egliſe qui ſoit digne de leur ex-
" cellence, & paſſons tout ce jour en devotion.

CHAPITRE XIX.

Iuſtine arreſte la perſecution. Vn Ange parle à S. Ambroiſe. Pluſieurs Egliſes baſties ſous l'invocation du nom de S. Gervais & de S. Protais.

De viro perfecto apud Hieron. Tom. V.

UN ancien auteur que l'on trouve à la fin des ouvrages de S. Hieroſme, fait une reflexion importante à l'occaſion de la découverte des Reliques de S. Gervais & de S. Protais. Car il dit qu'aprés que Dieu a glorifié les Martyrs à la veüe des Anges par leurs ſouffrances, il les a encore glorifiez un certain temps à la veüe des hommes, pour confondre les Démons par la révelation de leurs Reliques, & par l'éclat des miracles qu'il leur accordoit de faire dans toute la terre. Et cette penſée n'eſt pas ſans fondement, puis qu'outre les Saints dont nous parlons, S. Ambroiſe a encore découvert à Milan les corps de S. Nazaire & de S. Celſe, & à Boulogne ceux de S. Vital & de S. Agricole. La révelation du corps de S. Eſtienne dans la Paleſtine ſe répandit avec éclat par toute l'Egliſe au commencement du 5e ſiécle; & l'hiſtoire de ces

temps-là nous fournit encore plusieurs exemples d'autres évenemens semblables.

Il y avoit donc long-temps, dit cét ancien auteur, que les Martyrs se préparoient à paroistre, & à se réveler au monde; mais ils cherchoient un homme à qui ils pussent se déclarer, ne voulant se produire au dehors que sous la mesme Foy pour laquelle ils avoient merité le martyre. Ainsi ils accorderent à S. Ambroise ce qu'ils avoient refusé à Auxence, parce que l'un preschoit la verité que l'autre avoit attaquée par ses blasphemes. Ce fut pour cela que quoyqu'ils dussent se réveler dans toutes les provinces, ils commencerent par Milan où l'Arianisme avoit dominé, pour confirmer l'esperance & la Foy des Catholiques, & confondre leurs adversaires, en leur faisant voir que toute la gloire du Ciel, & tous les Martyrs suivoient la Foy que nous preschons.

Les Ariens ne pouvoient empescher par leurs intrigues & leurs violences, qu'un si grand effet de la providence ne diminuast leur parti autant qu'il augmentoit la Foy de l'Eglise; & si cét évenement n'eut pas assez de force pour guerir l'esprit de Justine, & la ramener dans la veritable créance, il en eut assez neanmoins pour arrester la fureur avec laquelle elle persecutoit les Catholiques, & s'efforçoit de faire chasser S. Ambroise. *Aug. l. 9. Confess. c. 7.*

Depuis ce temps-là elle n'osa plus témoigner sa passion contre luy, que par les railleries impies qu'elle faisoit dans son Palais des Saints Martyrs, & de leurs miracles. Car un miracle aussi puissant que celuy-là ne fut pas assez fort pour guerir l'esprit des Heretiques, & si l'on estoit étonné des prodiges que Dieu operoit par les tombeaux des Saints, on devoit l'estre encore davantage de l'endurcissement des Ariens, qui s'opiniastroient à ne vouloir pas suivre un Evesque dont ils voyoient que les Martyrs mesme embrassoient la communion.

Mais leur obstination ne fut pas si generale que Dieu ne prist plaisir à faire reluire sa puissance, en gueriſſant l'aveuglement spirituel de celuy d'entre eux qui faisoit paroistre plus de chaleur & d'emportement dans la dispute, & que l'on croyoit moins capable que les autres de se convertir à la Foy & à la Religion Catholique. Cét Arien estant un jour dans l'Eglise, & entendant prescher S. Ambroise, vit un Ange qui luy parloit à l'oreille; de sorte que le Saint ne faisoit que repeter à *Paulin. vit. Ambros.*

ſon peuple les meſmes paroles que cét Ange luy avoit dictées, ainſi que cét Arien le témoignoit luy-meſme aprés ſa converſion. Car un ſi heureux changement le rendit deffenſeur de la meſme Foy qu'il avoit attaquée avec tant de violence.

Ce ne fut pas là l'unique cœur dont Dieu changea la diſpoſition en cette rencontre. Nous avons vû les plaintes que Maxime uſurpateur de l'Empire avoit faites de S. Ambroiſe, qui n'alloient à rien moins qu'à l'accuſer de l'avoir trompé, & d'avoir empeſché qu'il ne ſe rendiſt maiſtre de l'Italie. Ce Tyran ayant appris par la renõmée les troubles que Valentinien excitoit dans ſon Empire par de nouveaux Edits, & ayant ſçeu qu'il ruinoit la Loy tres ſainte de l'Evangile & de la vraye Foy, ſous prétexte de l'obligation qu'il croyoit avoir de maintenir une certaine Loy qui n'eſtoit autre que celle qu'il avoit faite le 21. de Janvier de cette année; aprés avoir eſté informé de la violence qu'il exerçoit contre les Egliſes Catholiques, & qu'il aſſiegeoit les Prélats dans les Baſiliques, il écrivit une lettre à ce jeune Prince pour le conjurer de faire ceſſer la guerre que l'on faiſoit à la verité, & de ne pas abandonner la Foy de ſon pere & de ſes anceſtres.

Soit qu'il y parlaſt ſelon ſes veritables ſentimens, ſoit qu'il l'euſt écrite ſelon les lumieres que luy ſuggeroient ſon intereſt & ſa politique, elle ſuffit pour monſtrer qu'il n'y avoit pas encore alors d'apparence de rupture entre Valentinien & luy dans le temps qu'elle fut écrite, ce qui ne peut eſtre pluſtoſt que vers le milieu de cette année.

Il y fait de grandes proteſtations de ce que le ſeul amour de la verité l'a porté à l'écrire pour l'avantage de Valentinien auquel il l'adreſſe, puiſque s'il euſt eu quelque deſſein contre luy, il euſt dû ſe réjoüir de la diviſion & du trouble que ce Prince mettoit luy-meſme dans ſes Eſtats, & contribuer de tout ſon pouvoir à l'entretenir. Mais il témoigne qu'il n'eſtoit pas moins de ſon intereſt de s'attirer les Catholiques par cét office qu'il leur rendoit. Il ajoûtoit dans cette lettre que cette principauté de Rome eſtoit pour les choſes de la Religion, auſſi bien que pour celles de l'Empereur; & l'on y peut remarquer cette excellente parole dont Valentinien éprouva bien-toſt la verité; *Que c'eſt une choſe bien perilleuſe de toucher à ce qui regarde Dieu.*

On a jugé diverſement de la diſpoſition de cét uſurpateur

de l'Empire. Ruffin dit qu'il fut bien aiſe de ſe prévaloir de cette occaſion de faire une action digne d'un Prince legitime, pour effacer la honte & l'infamie de ſon uſurpation; mais qu'en meſme temps qu'il écrivoit ſi raiſonnablement à cét Empereur, il s'approchoit de l'Italie pour le ſurprendre. Neanmoins la ſuitte nous fera voir que Ruffin joint en cela des choſes fort ſeparées. *Ruffin. l. 2. c. 16.*

Quant à ce que dit Theodoret, que Maxime menaçoit Valentinien de luy faire la guerre, s'il ne faiſoit ceſſer la perſecution; il faut ou que cét hiſtorien ait veu quelque ſeconde lettre de cét uſurpateur, qui continſt ce qu'il en rapporte; ou qu'il ait mal compris, & étendu avec exaggeration celle qui nous eſt reſtée, & qu'il pouvoit n'avoir pas lüe; ce qui paroiſt plus vray-ſemblable. L'hiſtoire ne nous dit rien ſur ce ſujet du grand Theodoſe. Mais il y a beaucoup d'apparence qu'il n'en fit pas moins que Maxime. *Theodoret. l. 5. c. 14.* *Eclairciſſ. 1.*

C'eſt par la conſideration de cette perſecution de Juſtine, que S. Leon a donné à S. Ambroiſe le titre de Confeſſeur; & qu'il a fait dire de luy, qu'il a écrit pour deffendre la Divinité du S. Eſprit, non ſeulement avec de l'encre, mais auſſi avec ſon propre ſang, puiſqu'il l'avoit offert de bon cœur aux perſecutions, & qu'il l'avoit répandu autant qu'il avoit dépendu de luy. Mais quelque grande & quelque importante que fuſt cette occaſion, Dieu le reſervoit encore pour d'autres travaux. *Leo Ep. 97.* *Ruffin. l. 2.* *Aug. l. 2. contr. Iulian. c. 9.*

L'Egliſe de Milan celebre tous les ans la grace de cette révelation, puiſque l'on voit par S. Auguſtin que la feſte de cette tranſlation ſe faiſoit juſques en Afrique, & qu'il fit meſme un Sermon au peuple dans une Egliſe qui eſtoit dédiée ſous leur nom. Ce que dit S. Ambroiſe en expliquant le Pſeaume 118. & ce qu'il rapporte d'une feſte de Martyrs dont on avoit trouvé les corps, & qui avoient eſté envoyez comme des agneaux au milieu des loups, convient tout-à-fait à S. Gervais & S. Protais, qui parurent au milieu de la perſecution des Ariens. Le Martyrologe Romain joint cette tranſlation avec le martyre de ces deux Saints, qu'il rapporte le 19. de Juin. Et en effet, comme avant cette révélation on n'en avoit nulle connoiſſance, il n'y a pas d'apparence qu'on ait choiſi d'autre jour pour faire leur feſte, que celuy de leur tranſlation. Mais il eſt probable que le 19. fut le jour où ils furent poſez ſous *Id. Serm. 39.* *Ambroſ. Oſtens. 7. in Pſalm. 118. p. 119.*

l'autel de l'Eglise Ambrosienne, deux jours aprés qu'on eut trouvé leurs Reliques.

Paulin. Ep. 12. S. Paulin Evesque de Nole en mit quelques parcelles dans l'Eglise qu'il fit bastir à Fondi. Il y avoit une Eglise en leur nom à une lieuë d'Hippone, où il se faisoit plusieurs miracles du temps de S. Augustin, qui en rapporte un tres considerable; & si c'est dans Hippone qu'il a presché un discours qui est maintenant le 39e de ses divers Sermons, comme il y a beaucoup d'apparence, il faut dire qu'il y avoit aussi en cette ville-là une Eglise bastie en leur nom. Ce qui fait voir que leurs Reliques avoient esté apportées jusques en Afrique, les Canons d'Afrique deffendant de bastir aucune Eglise de Martyrs à moins que d'en avoir des Reliques. S. Gaudence mit dans son Eglise appellée l'Assemblée des Saints, du sang de ces Martyrs, recueilli avec du plastre. Il y en avoit aussi une à Rome, qui portoit leur nom sous le Pontificat de S. Gregoire le Grand; & une à Paris dés le temps de S. Germain, qui est encore des plus considerables de la ville. Il y a bien de l'apparence que c'est de S. Gervais & de S. Protais que parle S. Augustin, quand il dit qu'il y avoit à Milan une Eglise de Martyrs, où un voleur estant entré dans le dessein de nier le crime dont il estoit accusé, le confessa malgré qu'il en eust, y estant forcé par une vertu secrete.

Conc. Carthag. v. c. 14.
Gaudent. Serm. 17.
Gregor. l. 9. c. 22.
Sur. 28. Mai.
Aug. Ep. 137.

Ce fut vers ce temps-là qu'un homme illustre nommé Probe ayant amené à S. Ambroise un de ses domestiques, qui estoit tourmenté du Démon, & qui estoit Notaire ou Secretaire de profession, le Diable l'abandonna dés qu'il fut sorti de Rome, dans la crainte qu'il avoit qu'on ne l'amenast à nostre Saint. De sorte que pendant tout le sejour de ce jeune homme dans Milan, il ne ressentit nulle atteinte de la domination du Démon. Mais il commença à en estre tourmenté tout de nouveau dés qu'il approcha de Rome. Et comme les Exorcistes qui le conjuroient, luy demanderent pourquoy le malin esprit ne s'estoit point fait paroistre en luy dans tout le temps qu'il avoit esté à Milan, le Diable répondit, que la crainte qu'il avoit eüe d'Ambroise l'avoit obligé de se retirer pour un temps du corps de ce Possedé, & qu'il avoit attendu son retour dans le lieu où il l'avoit laissé, pour y rentrer ensuite comme dans un vaisseau qui estoit à luy.

Paulin. vit. Ambros.

Tant de graces & de faveurs extraordinaires que Dieu fai-

soit à nostre Saint, auroient esté capables d'enfler un cœur qui eust esté moins humble que le sien; mais tous ces succés si avantageux ne le rendoient que plus modeste & plus retenu. Il renfermoit les dons du Ciel en luy-mesme par une profonde reconnoissance; & croissoit tous les jours en foy & en charité devant Dieu & devant les hommes à la veüe de tout le monde. Aussi il avoüe luy-mesme que le temps de la persecution est un temps d'humilité, & que lorsqu'un homme est abandonné aux épreuves d'un persecuteur, il trouve sa consolation & sa force dans l'honneur que Dieu luy fait de luy parler interieurement, & de l'entretenir luy-mesme. C'est sans doute ce qui arriva en sa personne; & au lieu de s'élever de ce que Dieu l'avoit délivré de tant de dangers, qui luy estoient humainement inévitables, il dit que Dieu qui connoissoit sa foiblesse, ne luy a point accordé la grace du martyre qu'il souhaittoit avec ardeur, & dont il estoit si proche, de peur qu'en aspirant à un si grand don, il ne fust privé des moindres faveurs qui luy avoient esté accordées par la Divine misericorde, *ne dum majora cupio, minora amittam.*

Ambros. in Psalm. 118.

Ep. 40.

CHAPITRE XX.

S. Ambroise compose ses Commentaires sur S. Luc. Il écrit sur la Pasque, pour marquer le jour auquel on devoit la celebrer l'année suivante.

NOus croyons avoir de fortes raisons pour rapporter sur cette année les Commentaires que S. Ambroise nous a laissez sur S. Luc, & qui n'estant d'abord que des Sermons prononcez devant le peuple, ont pris la forme où nous les voyons maintenant, depuis qu'il les a rédigez en Traittez, ainsi qu'il avoit accoûtumé de faire de la pluspart de ses Discours. L'une des principales preuves que nous en avons, est qu'il y est parlé fort clairement de la persecution de Justine & d'Auxence. Car aprés y avoir fait une description des loups, qu'il finit en disant, ainsi que l'on prétend assez ordinairement, qu'ils ostent la voix à ceux qu'ils voyent les premiers; il dit qu'il a sujet d'apprehender que si la grace des mysteres spirituels ne brille point dans le discours qu'il est obligé de faire au peuple en ce jour là, on ne s'imagine que ses loups ne l'ayent veu les premiers, & ne luy ayent osté l'usage & la liberté de la parole publique.

Eclaircis. 1.

Ambros. l. 7. Comment. in L. c. c. 10. p. 128.

Ce qui marque ce qui se passoit en ce temps-là mesme. Il ajoûte ensuite que ces loups sont les Heretiques qui dressent des embusches aux brebis de JESUS-CHRIST, & qui frémissent autour des bergeries plustost la nuit que le jour, parce qu'il est toûjours nuit pour les Infideles, qui couvrent des nuages de leurs pernicieuses interpretations la lumiere de ce Divin Sauveur, & font ce qu'ils peuvent pour l'obscurcir. C'est ce qui a un entier rapport au temps où les soldats le tenoient enfermé dans l'Eglise avec le peuple.

Il semble aussi marquer l'Edit du 21. Janvier de cette année, en disant que ces loups observent l'absence du pasteur, & que c'est ce qui les porte à vouloir faire mourir, ou envoyer en exil les Pasteurs des Eglises, ne pouvant persecuter le troupeau de JESUS-CHRIST en présence de ceux qui en sont les conducteurs, parce qu'ils n'ont pour but que de le dépoüiller, & de le ravager.

On voit de plus dans ce mesme endroit qu'il parle des faux Prophetes; & il est tres vray-semblable qu'il fait le portrait
p. 129. d'Auxence en disant à son peuple, que l'on entend quelquefois parler d'un homme qui tient dans l'Eglise le rang de Prestre & d'Evesque, mais que l'on ne connoist pas ses rapines; qu'il a les habits d'une brebis, & fait les actions d'un brigand; qu'il est brebis au dehors, & loup au dedans, parce que ses rapines & ses violences n'ont point de bornes, & qu'ayant les membres comme endurcis pendant la nuit par une glace de la Scythie, & la bouche toute sanglante, il vole de toutes parts en cherchant quelqu'un qu'il puisse devorer comme sa proye. Il demande à ses auditeurs s'ils ne prennent pas pour un loup celuy qui ayant une cruelle & insatiable passion de faire mourir les hommes, desire d'assouvir sa rage par le massacre des peuples fideles. Il dit que cét homme heurle comme un loup, & n'explique point l'Ecriture, lorsqu'il nie JESUS-CHRIST qui est l'auteur de la parole; & que ses discours sacrileges sont comme le bruit confus d'une beste feroce, lorsqu'il ne confesse pas ce Divin Sauveur qui est le chef & le principe de la vie eternelle. Il ajoûte qu'ils ont entendu aussi bien que luy ses heurlemens, lorsque l'on a mis l'épée à la main pour exterminer le monde, & qu'avec ses cruelles dents & son visage tout enflé il pensoit oster aux brebis l'usage de la voix que seul il avoit perduë. Il nous paroist presque impossible de douter

que

que cét endroit ne se doive entendre d'Auxence, & de la persecution de l'Imperatrice Justine. Au moins il est certain que le Saint parle d'une persecution toute ouverte que les Ariens luy faisoient souffrir, & qu'ils suscitoient contre l'Eglise, où ils ne le menaçoient de rien moins que du bannissement & de la mort. Or nous n'en pouvons pas trouver une autre durant sa vie que celle de Justine, dont nous venons de faire l'histoire.

Le Saint dit encore en un autre endroit, que les Ariens ne songeoient qu'à se relever dans le siécle, & qu'ils affectoient de s'autoriser de leur credit auprés des personnes Royales, pour attaquer la verité de l'Eglise par les armes des soldats. *l. 8. c. 17. p. 171.*

Il avoit commencé cét ouvrage dés l'hyver, parce qu'il dit qu'il avoit jetté le filet de la prédication à l'Epiphanie, mais qu'il travailloit encore en vain, & durant la nuit; que Dieu sans lequel tout son travail estoit inutile, ne luy avoit pas encore fait la grace de prendre aucun poisson, & qu'ainsi personne n'avoit jusqu'alors donné son nom pour recevoir le Baptesme; qu'il attendroit donc l'ordre de Dieu avec lequel il jettoit encore le filet, esperant qu'il ne manqueroit pas de prendre. Il parloit donc avant le Caresme, au commencement duquel au plus tard les Catechumenes donnoient leurs noms pour estre baptisez. *l. 4. c. 5. p. 73.*

Mais il n'acheva cette explication de l'Evangile de S. Luc que vers l'esté, lorsque Dieu eut rendu la paix à son Eglise, comme il est visible par ces paroles. Voicy, dit-il, le temps « *l. 9. c. 20. p. 198.*
« souhaitable où la terre n'est plus glacée par la froidure de l'hy-
« ver, ny couverte des tenebres de l'infidelité, ny défigurée
« par la glace & les neiges profondes de la perfidie; mais où
« estant délivrée des tempestes du sacrilege qui l'environnoient,
« elle produit de nouveaux fruits, & neglige ceux qu'elle a por-
« tez autrefois. Car l'orage de toutes les divisions précedentes
« est entierement calmé, & toutes les ardeurs & les chaleurs
« violentes de la cupidité seculiere, qui brûloient & consu-
« moient le peuple d'Italie par l'embrasement funeste d'une
« cruauté, laquelle de Judaïque qu'elle estoit autrefois, estoit
« devenüe Arienne, viennent d'estre temperées par l'agrea-
« ble serenité d'un doux zephyr. La tempeste est appaisée,
« la concorde vogue à pleines voiles, la foy respire. Les nau-
« tonniers se rendent à l'envy au port de la Foy, qu'ils avoient
« abandonné; ils baisent avec plaisir le rivage du lieu de leur

» naiſſance, eſtant ravis d'eſtre délivrez des hazards qu'ils » avoient courus, & dégagez des erreurs dans leſquelles ils » eſtoient tombez. Je vous ſaluë, ô vigne ſainte, qui avez » merité d'avoir un gardien de ſi grand merite.

De Benedict. Patriarch. c. 4. T. 1. in Pſ. 40. p. 764. in Pſ. 118. p. 1004.

S. Ambroiſe renvoye à ce Commentaire ſur S. Luc en pluſieurs endroits de ſes ouvrages; & S. Auguſtin le cite ſouvent, ſoit pour l'expliquer, ſoit pour en tirer des autoritez & des preuves.

Aug. l. 3. in Iulian. c. 7. Ep. 12. Ruffin. l. 2. hiſt.

Si nous en croyons Ruffin, il faut entendre de cette explication de l'Evangile de S. Luc par noſtre Saint, ce que dit S. Hieroſme, que Sainte Paule & Sainte Euſtochie ayant lû les Commentaires de quelques auteurs ſur S. Matthieu & ſur S. Luc, avoient jugé que l'un eſtoit bas & groſſier dans l'expreſſion & dans le ſens, & que l'autre qui ſe joüoit dans les paroles, eſtoit fort froid dans les penſées; & que ces deux Dames l'avoient prié pour ce ſujet de traduire les Homelies d'Origene ſur S. Luc, au lieu de ces badineries. Ruffin prétend ſur cela que tout le monde ſçavoit que S. Hierôme avoit voulu parler de S. Ambroiſe; qu'il le luy avoit déclaré à luy-meſme dans une lettre qu'il luy en avoit écrite; & que de plus on ne le pouvoit entendre d'aucun autre, que de noſtre Saint, puiſque c'eſtoit le ſeul de tous les Latins qui euſt écrit ſur S. Luc. Mais cela n'a pas empeſché S. Hieroſme dans ſes derniers ouvrages de renvoyer quelquefois à ce Commentaire du Saint.

Hieron. Ep. 151. q. 6.

Ambroſ. de Paſchalis celebritatis ratione p. 304.

Nous croyons auſſi que ce fut en cette année que S. Ambroiſe écrivit aux Eveſques de l'Emilie, qui fait aujourd'huy l'Archeveſché de Boulogne, ſur le jour auquel on devoit faire Paſque l'an 387. Car aprés les ſupputations des Egyptiens, & les définitions tant de l'Egliſe d'Alexandrie que de l'Eveſque de Rome, pluſieurs perſonnes voulurent encore avoir ſon ſentiment ſur ce ſujet; & il ſouſtient qu'il falloit faire cette feſte, non au 14. de la Lune, qui tomboit au 18. d'Avril, mais le Dimanche ſuivant qui eſtoit le 25. du meſme mois, en quoy il ſuivoit les Egyptiens.

Eclairciſſ. 2.

LA VIE DE SAINT AMBROISE ARCHEVESQUE DE MILAN,

DOCTEUR DE L'EGLISE, ET CONFESSEUR.

LIVRE V.

Contenant la ſuitte de ſon hiſtoire depuis la converſion de S. Auguſtin juſques à la fin de l'an 389.

CHAPITRE I.

Converſion & Bapteſme de S. Auguſtin.

NOus ne pouvons commencer la relation de ce que fit S. Ambroiſe en l'an 387. par un évenement plus glorieux à ſa memoire, & où le doigt de Dieu ſe ſoit fait remarquer plus viſiblement, que par le Bapteſme de S. Auguſtin, qu'il ne receut que la veille de Paſque de la meſme année. Il eſtoit de l'ordre de Dieu qu'il fuſt la conqueſte de la grace dont il devoit eſtre le plus grand Docteur aprés S. Paul, & qu'au lieu que cét Apoſtre des Nations avoit eſté converti en un inſtant par un coup miraculeux de la Divine toute-puiſſance, le changement de ce cœur rebelle qui avoit eſté ſi long-temps eſclave de l'erreur, de la vanité, & de l'amour

deshonneſte, ne ſe fiſt que par ſucceſſion de temps, & aprés de tres longs & tres penibles combats.

Le Ciel qui l'avoit conduit à Milan pour y connoiſtre inſenſiblement la lumiere de la verité par le miniſtere de S. Ambroiſe, permit que la meſme année où ce genereux Archeveſque avoit eſté victorieux de la conſpiration de l'Arianiſme, des menaces de la Cour, & de la fureur d'une Princeſſe Heretique, Auguſtin fuſt la conqueſte ſpirituelle
Aug. l. 8. Confeſ. c. 1. 2. de ce ſaint Prelat. Le gouſt qu'il prenoit dans la lecture des Epiſtres de S. Paul, les conferences frequentes qu'il avoit eües avec Simplicien Preſtre de l'Egliſe de Milan, auſſi celebre par ſa pieté que par ſa doctrine, & l'exemple de Victorin Profeſſeur de Rhetorique dans Rome, dont ce ſaint vieillard luy avoit appris la converſion, luy eſtoient de puiſſans motifs pour embraſſer la verité en faiſant pro-
cap. 5. feſſion de la Religion Chrétienne. Mais en meſme temps qu'il ſoûpiroit aprés la liberté de ne penſer plus qu'à Dieu, il ſe ſentoit attaché, non par des fers étrangers, mais par ſa propre volonté qui eſtoit plus dure que le fer. Le Démon la tenoit en ſa puiſſance; il en avoit fait une chaiſne, & il l'en avoit lié. Car c'eſtoit par une triſte experience qu'il reconnoiſſoit luy-meſme, qu'en ſe déreglant dans la volonté, on s'engage dans la paſſion; qu'en s'abandonnant à la paſſion, on s'engage dans l'habitude; & qu'en ne reſiſtant pas à l'habitude, on tombe dans la neceſſité de demeurer dans le vice. Ainſi cette ſuitte de corruptions & de deſordres, comme autant d'anneaux enlaſſez les uns dans les autres, formoit cette chaiſne avec laquelle ſon ennemi le tenoit captif dans une cruelle ſervitude. Il avoit bien une volonté de ſervir Dieu avec un amour tout pur, & de joüir de luy, en qui ſeul ſe trouve une joye ſolide & veritable. Mais cette volonté nouvelle qui ne faiſoit que de naiſtre, n'eſtoit pas capable de vaincre l'autre qui s'eſtoit fortifiée par une longue habitude dans le mal. Ainſi il avoit deux volontez, l'une ancienne, & l'autre nouvelle, l'une charnelle, & l'autre ſpirituelle, qui ſe combattoient, & en ſe combattant déchiroient ſon ame.

cap. 6. La providence luy avoit ménagé peu de temps aprés la viſite d'un Gentilhomme d'Afrique nommé Politien, qui ayant apperçeu chez luy ſur un damier les Epiſtres de

S. Paul, prit occasion de luy raconter la conversion de saint Antoine, ne pouvant assez s'étonner de ce qu'Alipe & luy à qui il faisoit la relation de ce grand effet de grace, n'en eussent jamais oüi parler.

Ce discours ayant fait une profonde impression dans son ame l'avoit obligé pour faire cesser les agitations de son esprit, de se retirer avec Alipe, & de s'écrier en se tournant vers luy; Que faisons-nous? Que dites-vous de ce que nous venons « d'entendre? les ignorans ravissent le Ciel; & nous avec tou- « te nostre science sommes si stupides & si hebetez, que nous « demeurons toûjours ensevelis comme des bestes dans la chair « & dans le sang. Est-ce à cause qu'ils nous précedent dans la « voye de Dieu que nous avons honte de les suivre? Et ne « devons nous pas plustost rougir de honte de n'avoir pas mes- « me le courage de les suivre? Il n'avoit pas prononçé ces « mots d'une maniere ordinaire; & son front, ses yeux, ses « joües, la couleur de son visage, & le ton de sa voix estoient comme un langage vivant & visible, qui faisoit beaucoup mieux connoistre que ses paroles, ce qui se passoit dans son ame.

S'estant retiré dans le jardin de sa maison, où Alipe le suivit à l'heure mesme, il s'estoit veu dans un frémissement d'esprit, & avoit esté troublé d'une violente indignation contre luy-mesme, de ce qu'il ne se soûmettoit pas aux volontez de son Dieu, & ne s'unissoit pas à luy, lorsque toutes les puissances de son ame luy crioient qu'il devoit s'attacher entierement à ses ordres, & sembloient l'élever dans le Ciel par les loüanges qu'elles luy donnoient.

Ressentant de grandes foiblesses, & souffrant de grands n. 11.
tourmens par cette division interieure, il s'accusoit luy-mesme beaucoup plus aigrement qu'à l'ordinaire; & il s'estoit tourné & roulé dans ses liens, jusqu'à ce qu'il en fust tout delivré. Mais en mesme temps qu'il avoit fait de nouveaux efforts pour se convertir sans differer davantage, les niaiseries & les folles vanitez qui estoient ses anciennes amies, representant à son esprit toute sorte d'ordures & d'infamies, le retenoient, & le tirant comme par la robe de sa chair, luy disoient d'une voix basse; Voulez-vous nous abandonner? sera-ce dés ce moment que vous nous quitterez pour jamais? Et ce mesme moment vous ostera-t-il pour jamais la liberté de

faire cette action, ou cette autre ? Mais cette violente habitude ne luy parloit plus alors que foiblement, parce que du costé vers lequel il portoit ses yeux, & où il craignoit de passer, la Chasteté se presentoit à luy avec un visage plein de majesté & de douceur, & joignant à un modeste soûris des caresses sans afferterie, elle étendoit pour le recevoir & pour l'embrasser, ses bras charitables, entre lesquels il y avoit une infinité de personnes qui luy pouvoient servir d'exemple. Il y appercevoit un grand nombre de jeunes garçons, & de jeunes filles, des hommes & des femmes de tous âges, des veuves venerables, & des vierges arrivées jusqu'à la vieillesse. Et la chasteté l'exhortoit de se jetter entre les bras de Dieu, afin de faire par sa grace ce que ces hommes & ces filles qui pratiquoient la continence, n'avoient pas pû par eux-mesmes.

n. 12. Cét heureux penitent a voulu laisser la connoissance de ces particularitez à toute l'Eglise ; & c'est luy qui nous apprend que s'estant couché par terre sous un figuier, & ne pouvant plus retenir ses larmes, il en sortit de ses yeux des fleuves & des torrens que Dieu reçeut comme un sacrifice agreable ; Que luy ayant demandé jusques à quand il remettroit toûjours sa conversion au lendemain, il avoit entendu sortir de la maison la plus proche une voix comme d'un jeune garçon ou d'une fille, qui disoit & repetoit souvent en chantant, PRENEZ ET LISEZ. PRENEZ ET LISEZ. Qu'il changea soudain de visage, & commença à penser en luy-mesme, si les enfans avoient accoûtumé de chanter en certains jeux quelque chose de semblable, & qu'il ne se souvint point de l'avoir jamais remarqué ; Qu'ainsi arrestant le cours de ses larmes, il se leva sans pouvoir penser autre chose, sinon que Dieu luy commandoit d'ouvrir le livre des Epistres de S. Paul, & de lire le premier endroit qu'il trouveroit ; parce qu'il avoit appris que S. Antoine avoit esté converti par une parole de l'Evangile qu'il avoit entendu chanter dans l'Eglise. Il ajoûte qu'il retourna aussi-tost vers le lieu où Alipe estoit assis, parce qu'il y avoit laissé les Epistres de S. Paul lors qu'il en estoit parti ; qu'il prit le livre, l'ouvrit, & leut tout bas ces paroles ; sur lesquelles d'abord il jetta les yeux ;

Rom. 13. 13. 14. *Ne vous laissez point aller aux débauches & aux yvrogneries, aux impudicitez & aux dissolutions, aux querelles & aux envies :*

mais revestez-vous de nostre Seigneur JESUS-CHRIST, *& ne cherchez pas à contenter vostre sensualité en satisfaisant à ses desirs dereglez.* Qu'il n'en voulut pas lire davantage, comme en effet il n'en estoit pas besoin, puis qu'il n'eut pas plustost achevé de lire ce peu de lignes, qu'il se répandit dans son cœur comme une lumiere qui le mit dans un plein repos, & dissipa toutes les tenebres de ses doutes; Qu'Alipe ayant pris pour luy les paroles suivantes, *Assistez celuy qui est foible dans la Foy*; ils se rapporterent l'un à l'autre ce qui leur estoit arrivé, s'affermirent dans la resolution sainte de se donner tout à fait à Dieu, & firent part d'un si heureux changement à sainte Monique qui rendit graces à Dieu, voyant qu'il luy avoit beaucoup plus accordé qu'elle ne luy avoit demandé par ses gemissemens & par ses larmes. Car il avoit converti son fils à luy d'une telle sorte qu'il ne pensoit plus à se marier, & renonçoit pour jamais à toutes les esperances du siécle, pour demeurer ferme dans cette regle de la Foy, où il luy avoit revelé tant d'années auparavant qu'il seroit avec elle.

Cette conversion estoit arrivée peu de jours avant les va- *l. 9. c. 2.*
cations qu'on donnoit durant les vendanges; & c'estoit une *4. 5.*
conjoncture favorable à S. Augustin pour quitter la profession qu'il faisoit d'enseigner la Rhetorique. Il s'estoit retiré ensuitte à Cassiaque, maison de Vereconde son ami, au commencement de l'automne de l'an 386. & ayant écrit à S. Ambroise pour luy apprendre par lettres la disposition où il estoit, & ce qu'il devoit principalement lire des saintes Ecritures, pour se bien préparer à recevoir une aussi grande grace qu'estoit celle du Baptesme; nostre Saint luy ordonna de lire le Prophete Isaïe, ayant jugé vray-semblablement que cette lecture luy estoit fort propre à cause que c'est celuy de tous les Prophetes qui parle plus clairement des veritez de l'Evangile, & de la vocation des Payens. Mais S. Augustin ne pouvant rien comprendre à ce qu'il en lut d'abord, & s'imaginant que tout le reste luy seroit aussi obscur, il le quitta pour le reprendre lors qu'il seroit plus exercé dans le langage de l'Ecriture sainte.

Enfin six ou sept mois aprés sa conversion, lors que le *c. 6.*
temps fut venu de s'enroller par le Baptesme dans la milice sainte de nostre Religion, sa mere & luy avec ses amis quit-

terent la campagne pour retourner à Milan, & Alipe voulut auſſi renaiſtre avec luy en JESUS-CHRIST. Alipe eſtoit déja rempli d'une humilité qui le rendoit digne de participer aux Sacremens; & il faiſoit ſouffrir à ſon corps de ſi rudes penitences pour le dompter, que par une action d'une auſterité inoüie il eut le courage de marcher nuds pieds durant la glace dans cette province de l'Italie. S. Auguſtin mena auſſi ſon fils Adeodat qui eſtoit un fruit de ſon peché, mais auquel il avoit plû à Dieu de donner des inclinations excellentes. Il avoit alors environ quinze ans; & ſon eſprit eſtoit déja ſi fort avancé, qu'il ſurpaſſoit celuy de pluſieurs graves & ſçavans perſonnages. De ſorte que ſon pere meſme eſtoit eſtonné de la grandeur de cét eſprit.

Ce fut le Samedy 24. jour d'Avril que S. Auguſtin, Alipe & Adeodat receurent le Bapteſme dans l'Egliſe de Milan par les mains de S. Ambroiſe, qui avoit prouvé fortement l'année précedente, ainſi que nous avons veu, que le jour de Paſque devoit eſtre celebré le 25. de cette année 387.

On a prétendu que le fameux Cantique, *Te Deum*, qui ſe chante encore dans l'Egliſe, fut entonné la premiere fois dans cette ceremonie en action de graces d'un évenement ſi avantageux, & que S. Ambroiſe & S. Auguſtin en reciterent alternativement les verſets. Mais l'antiquité n'en fait nulle mention; & ceux qui depuis ce temps-là ont recherché plus exactement l'origine des choſes, l'ont attribué les uns à S. Abundius, les autres à S. Siſebute, & quelques-uns à S. Niſier, mais ſans marquer ſi c'eſt celuy de Tréves, ou celuy de Lyon.

Cardinal. in bona de divina Pſalmodia c. 16.

Il ſeroit inutile de parler d'un Sermon dont on fait auteur S. Ambroiſe ſur le ſujet de ce Bapteſme de S. Auguſtin, parce que c'eſt une piece viſiblement ſuppoſée.

CHAPITRE II.

Deux Hiſtoires arrivées à Milan lorſque S. Auguſtin y eſtoit. Il s'en retourne en Afrique. Sainte Moniqne meurt à Oſtie.

LA joye de la converſion de S. Auguſtin ne fut pas renfermée dans la ſeule Egliſe de Milan. Les Anges qui ſe réjoüiſſent de la converſion d'un ſeul pecheur qui fait penitence,

tence, en firent une feſte dans le Ciel par la connoiſſance qu'ils avoient de l'avantage que l'Epouſe de JESUS-CHRIST en devoit recevoir par toute la terre. Et en meſme temps que les Manichéens fremiſſoient de rage de la perte qu'ils faiſoient d'un ſi puiſſant deffenſeur de leur parti, & d'un ſi dangereux ennemi qu'ils auroient ſur les bras à l'avenir, les libertins meſme ne pouvoient s'empeſcher d'admirer un changement qu'ils ne pouvoient attribuer ny à l'inconſtance humaine, ny à aucune foibleſſe d'eſprit, dont ce grand homme ne paroiſſoit pas ſuſceptible.

Durant qu'il eſtoit encore à Milan, il y arriva deux choſes aſſez ſingulieres, qui meritent bien de trouver icy leur place; parce que l'une a quelque choſe de merveilleux, & que l'autre ſert à faire voir que l'amour de la juſtice, dont le cœur de S. Ambroiſe eſtoit embraſé, brûloit celuy de ſes moindres Dioceſains.

S. Auguſtin rapporte donc que pendant ſon ſejour à Milan il avoit appris, que comme on obligeoit un homme de payer une dette de ſon pere en vertu d'un de ſes billets, quoyque celuy qui l'avoit contractée s'en fuſt acquité de ſon vivant, ce fils à qui on la redemandoit encore une fois s'affligeant extremement, & s'étonnant de ce que ſon pere ne luy en avoit rien déclaré avant ſa mort, quoyqu'il euſt meſme fait un teſtament pour diſpoſer de ſes affaires, ce pere mort luy apparut en ſonge pour le retirer de l'extreme inquiétude où il eſtoit, & luy monſtra l'endroit où eſtoit la quittance de cette dette; de ſorte que ce jeune homme l'ayant trouvée & monſtrée à ſon créancier, non ſeulement il ſe garantit de la pourſuite injuſte qu'on luy faiſoit, en le voulant obliger de payer une ſeconde fois un argent qu'il ne devoit point; mais meſme il retira l'obligation que ſon pere en avoit donnée, & qu'il n'avoit pas repriſe des mains de ſon créancier, quand il luy avoit payé la ſomme dont il luy eſtoit redevable. Cette Hiſtoire eſt d'autant plus conſiderable que la ſolidité de l'eſprit de S. Auguſtin eſt connuë de tout le monde, & que l'on ſçait combien il eſtoit éloigné de ſe laiſſer prévenir par des bruits vagues & populaires, & d'établir des dogmes ſur des faits douteux & incertains. *Aug. de cura pro mortuis.*

Quoyque la ſeconde hiſtoire ne paroiſſe pas ſi miraculeu-

se que celle-cy, elle l'est peut-estre encore plus en quelque maniere; n'y ayant point de plus grands miracles que les operations de la grace dans les ames. Aussi S. Augustin à bien voulu la rapporter à son peuple comme un modele qu'il luy proposoit non seulement de la fidelité avec laquelle on doit rendre ce que l'on a trouvé, mais mesme d'une grandeur d'ame d'autant plus extraordinaire, qu'un homme de la profession dont estoit celuy duquel il parloit, ne paroissoit gueres capable d'un si grand desintéressement.

De verbis Apost. serm. 19.

Il dit donc qu'un habitant de Milan si pauvre qu'il estoit reduit à garder la porte d'un Grammairien, mais qui estoit Chrétien, quoyque ce Grammairien fust Payen, & plus propre au mestier de matelot qu'à enseigner des enfans, ayant trouvé une bourse où il y avoit environ deux cens escus, se souvint de ce que la Loy exigeoit de luy en cette rencontre, & fit afficher un placard pour donner avis qu'il avoit trouvé cét argent. Car il sçavoit bien qu'il falloit le rendre; mais ne connoissant pas la personne qui l'avoit perdu, il ne sçavoit à qui faire cette restitution. Le placard portoit, que quiconque avoit perdu quelques escus vinst à un tel lieu, & s'adressast à une telle personne. Celuy qui avoit fait cette perte couroit toutes les ruës de la ville, s'abandonnant aux plaintes & à la douleur; & ayant lû cette affiche, il vint se rendre au lieu qui luy avoit esté marqué. Celuy qui avoit trouvé cét argent, ayant pris ses seuretez pour voir s'il ne redemandoit point ce qu'il n'avoit pas perdu, & l'ayant obligé de luy dire par le détail la qualité, la marque & le nombre de ces pieces de monnoye, les luy rendit dés qu'il eut reconnu qu'il luy satisfaisoit exactement sur chacune de ses demandes. L'autre tout transporté de joye d'avoir recouvré une somme si considerable, & voulant luy donner des marques de sa reconnoissance, le pria d'agréer qu'il luy présentast vingt escus, qui en estoient comme la dixme; mais ce veritable Chrétien les refusa. Il le supplia au moins d'en vouloir bien accepter dix; & cét homme si pauvre s'en défendit encore avec la mesme fermeté. Il se reduisit à luy en offrir cinq; mais l'autre les refusa tout de mesme. Surquoy celuy-cy tout en colere jetta la bourse qu'il venoit de luy rendre, & luy dit, que s'il ne vouloit rien recevoir de luy, il luy déclaroit aussi qu'il n'avoit rien perdu. S. Augustin ne

peut contenir ſon étonnement pour un combat ſi ſurprenant, pour une querelle ſi ſainte, pour une conteſtation ſi charitable, dont le monde eſtoit le theatre, & Dieu meſme le ſpectateur; & il ajoûte qu'enfin celuy qui avoit trouvé cette bourſe ſe laiſſa vaincre, & reçeut l'argent que l'autre luy offroit; mais qu'il en uſa avec un deſintereſſement ſi merveilleux, qu'à l'inſtant meſme il le diſtribua tout à fait aux pauvres, ſans en rapporter un eſcu en ſa maiſon.

La pauvreté de cét habitant de Milan rendoit ſon deſintereſſement plus merveilleux. Et ſi l'on a crû devoir rapporter comme une action heroïque & digne d'admiration, la conduite que tint dans Jeruſalem un ſolitaire nommé Philagre, qui rendit de la meſme ſorte une bourſe de mille eſcus, qu'il avoit trouvée dans un marché où il avoit vendu quelques ouvrages de ſes mains pour acheter du pain; l'eſtat où eſtoit ce Milanois réduit par ſa neceſſité au ſervice d'un Payen, meritoit bien que S. Auguſtin appriſt cette hiſtoire à toute la poſterité, en la preſchant à ſon peuple. Mais ſi la vertu des diſciples eſt glorieuſe à leur maiſtre, cette action eſt fort propre pour nous faire concevoir une haute idée du merite de S. Ambroiſe, puis qu'il eſtoit comme le canal dont Dieu ſe ſervoit pour faire couler ſes graces ſur les moindres citoyens de ſa ville, qui ne pratiquoient en ces rencontres que ce qu'il leur avoit enſeigné.

l. 5. de vitis Patrum Roſweyd. p. 525. in verbis ſeniorum.

S. Auguſtin ayant reſolu de quitter Milan avec ſainte Monique ſa mere, & ceux de ſes plus intimes amis qui s'eſtoient retirez avec luy, ſe ſépara de S. Ambroiſe, pour ſuivre Dieu où ſa providence l'appelloit. Mais il ne quitta jamais le reſpect & la veneration qu'il avoit pour ce ſaint Eveſque, & il continua juſques au tombeau à le conſiderer toûjours comme ſon maiſtre & ſon pere en JESUS-CHRIST. Sa mere qui l'avoit enfanté par ſes ſoûpirs & par ſes larmes, eut une grande conference avec luy dans Oſtie touchant l'éternelle félicité; & dans la joye qu'elle reſſentoit de voir que tout ce qu'il y a de charmant & d'agreable dans le monde, ne luy ſembloit digne que de mépris, elle luy dit; Mon fils, je vous avoüe que pour ce qui eſt de moy, il n'y a plus rien en cette vie qui ſoit capable de me plaire; & je ne ſçay plus ce que j'y fais, ny pourquoy j'y demeure davantage, puiſque je n'ay plus rien à y eſperer. Car la ſeule choſe qui me faiſoit un peu

c. 10.

desirer de vivre, estoit de vous voir Chrétien & Catholique avant ma mort. Dieu a plus fait, puisqu'il ne m'a pas seulement accordé une telle grace, mais aussi celle de vous voir son serviteur par le mépris que vous faites pour l'amour de luy de tous les biens & de tous les avantages de ce monde. Que fais-je donc icy davantage?

§. II. Dieu qui luy avoit fait traverser les mers par une charité infatigable, pour luy faire donner une nouvelle naissance à son fils, acheva peu de jours aprés sa course dans Ostie mesme, d'où elle alla au Ciel, qui est la veritable patrie des prédestinez, au lieu de s'en retourner en Afrique. Elle ordonna à ses enfans de l'enterrer dans la ville où elle estoit sur le point de rendre l'esprit. Mais le frere de S. Augustin ayant dit quelque chose qui témoignoit le desir qu'il avoit pour sa consolation particuliere, qu'elle fust plustost morte en son pays, que non pas dans un pays étranger, elle le regarda d'un œil severe, comme le reprenant des yeux de ce qu'il estoit dans ces pensées. Et puis s'adressant à S. Augustin, elle luy dit; Voyez ce qu'il vient de me dire. Et leur parlant ensuite à tous deux, elle ajoûta; Enterrez ce corps où vous voudrez, sans vous en mettre en aucune peine. La seule chose que je vous demande, est de vous souvenir de moy à l'Autel du Seigneur.

Ainsi les dernieres paroles de cette sainte femme furent une excellente preuve de la priere des morts, & de la vertu du Sacrifice de la nouvelle Loy pour le soulagement des ames des fideles aprés cette vie. S. Ambroise qui l'avoit détournée, comme d'une pratique superstitieuse, d'aller manger sur le tombeau des Martyrs, avoit nourri son ame des sentimens de cette pieté pour les morts, qui estoit alors universellement répanduë dans toute l'Eglise; & S. Augustin son fils n'a pas jugé indigne de la gravité & de la solidité d'un Evesque, d'achever l'éloge de sa mere par la relation du soin qu'elle avoit pris de se recommander à leurs Sacrifices & à leurs prieres aprés sa mort.

CHAPITRE III.

S. Ambroiſe eſt député vers Maxime. De ce qui ſe paſſa entre eux dans le Conſeil.

A peine le feu de la perſecution que l'on avoit faite à S. Ambroiſe ſur le ſujet des Baſiliques eſtoit éteint, que ceux meſmes qui la luy avoient ſuſcitée, & qui connoiſſoient aſſez ſa vertu pour l'eſtimer incapable de reſſentiment, le députerent une ſeconde fois vers Maxime, qui témoignoit eſtre aſſez mal avec Valentinien. Tout paroiſſoit diſpoſé à la guerre ; & ceux de la Cour de ce jeune Empereur craignant qu'on ne les demandaſt pour les faire mourir, s'eſtoient retirez avec Theodoſe.

Outre les conſiderations generales qui engagerent le Saint à cette députation, pour demander le corps de Gratien, & pour affermir la paix, dont la reſtitution des cendres de ce jeune Prince devoit eſtre un gage ; il en avoit de particulieres qui regardoient ſa perſonne, eſtant bien aiſe de ſe juſtifier du reproche injuſte que Maxime luy faiſoit de l'avoir trompé dans ſa premiere députation. Il pouvoit encore avoir un quatriéme motif de ſon voyage, ſçavoir de penetrer, comme il fit, dans les veritables intentions de cét uſurpateur.

Il ne partit qu'aprés Paſque ; & eſtant arrivé à Tréves, il alla dés le lendemain au Palais, où un Eunuque Gaulois qui en eſtoit garde, vint luy parler. L'ayant prié de luy faire donner audience, cét Officier luy demanda s'il n'eſtoit point porteur de quelque lettre de Valentinien ; & le Saint luy ayant répondu qu'il en avoit une, cét Eunuque luy dit qu'il ne pouvoit eſtre veu que dans le Conſeil. S. Ambroiſe luy repliqua que les Eveſques n'avoient pas accoûtumé d'en uſer ainſi, & qu'il avoit des choſes de grande importance à dire à ſon Prince dans le ſecret. Cét Officier eſtant allé trouver Maxime pour ſçavoir ſon intention ſur cela, il n'en rapporta que la meſme réponſe ; ce qui fit voir que c'eſtoit déja par ſon ordre qu'il la luy avoit faite la premiere fois. Le ſaint Prelat dit que cette maniere de traitter eſtoit fort éloignée de la bien-ſeance, & de la dignité Epiſ-

copale ; mais que cela ne l'empeſcheroit pas de s'acquitter des devoirs dont il avoit bien voulu ſe charger ; & qu'il ſouffroit avec joye d'eſtre humilié pour le ſervice de ſon Prince, ou pluſtoſt pour ſeconder les deſirs que ſa pieté luy donnoit de rendre les derniers devoirs à ſon frere.

Maxime s'eſtant aſſis dans ſon Conſeil, & voyant entrer S. Ambroiſe, ſe leva pour le baiſer ; mais le Saint demeura debout parmi les Conſeillers d'Eſtat, dont les uns luy firent ſigne de monter, & les autres l'appellerent pour cét effet. S. Ambroiſe dit alors à Maxime ; *Pourquoy voulez-vous baiſer un homme que vous ne connoiſſez pas ? Car ſi vous me connoiſſiez, vous ne me verriez point au lieu où je ſuis.* Maxime luy dit ſur cela ; *Eveſque, vous eſtes ému. Ie le ſuis veritablement*, répondit le Saint, *non de l'injure que vous me faites, mais de la confuſion que j'ay d'eſtre debout en une place qui n'eſt pas la mienne.* Maxime luy diſant qu'il eſtoit déja entré dans le Conſeil au temps de ſa premiere Légation ; le Saint luy répondit, qu'on ne luy devoit point attribuer cette faute, & qu'elle venoit non de celuy qui y eſtoit entré de la ſorte, mais de celuy qui l'y avoit appellé. Maxime luy demanda pourquoy donc il y eſtoit entré ; & il repartit que c'eſtoit parce qu'en ce temps-là il luy eſtoit venu demander la paix pour un Prince qui eſtoit comme ſon inferieur, mais qu'il la luy demandoit maintenant comme eſtant ſon égal. *Comme mon égal*, dit Maxime ; *Comment le pretendez vous ? Et de qui avez vous receu cette grace ? Nous la tenons de Dieu*, dit le Saint, *qui a conſervé à Valentinien l'Empire qu'il luy avoit donné.* Enfin cét uſurpateur ne pouvant plus ſe retenir, luy dit en colere : *Vous devriez dire pluſtoſt que c'eſt parce que vous m'avez joüé, auſſi-bien qu'un certain Bauton qui a voulu s'emparer du Royaume ſous prétexte de le conſerver à un enfant, & qui a fait venir des Barbares contre moy, comme ſi je n'en pouvois pas auſſi faire venir de mon coſté, moy qui ay tant de milliers de Barbares à ma ſolde, & qui ſubſiſtent à mes dépens. Que ſi lors que vous eſtes venu vers moy, je n'avois eſté retenu par vos artifices de l'execution de mes deſſeins, qui auroit pû me reſiſter, & aux forces que j'avois en ce temps-là ?*

S. Ambroiſe luy répondit ainſi avec beaucoup de moderation : *Il n'eſt nullement neceſſaire que vous vous mettiez ſi fort en colere, puiſque vous n'avez aucun ſujet de vous échauffer ;*

mais je vous supplie d'écouter avec patience ce que j'ay à répondre au reproche que vous me faites. C'est le sujet de mon voyage, parce que vous m'avez accusé de vous avoir imposé dans ma premiere Légation, pour avoir esté trop crédule à mes paroles. Certes ce crime m'est glorieux, & je tiens à honneur d'en estre accusé pour le salut d'un Empereur pupille. Car quelles personnes les Evesques doivent ils deffendre davantage que les orphelins; puisqu'il est écrit, assistez l'opprimé; faites justice à l'orphelin; deffendez la veuve. Et Dieu est appellé ailleurs *le Juge des veuves, & le pere des orphelins.* « Isai. 1. v. 17. « Psal. 67.

Je me garderay bien neanmoins de reprocher à Valentinien le bon office que je luy ay rendu. Et pour vous dire la verité, où pouvez vous dire que j'aye resisté à vos legions pour empescher vostre passage en Italie? Quels rochers, quelle armée, quelles troupes vous ay-je opposées pour vous en fermer l'entrée? Est-ce que j'ay fait une barriere de mon corps, afin de vous réduire à l'impuissance de passer les Alpes? Et plûst à Dieu que cela fust; je ne craindrois pas que vous m'en fissiez un crime, & n'apprehenderois pas vos accusations & vos reproches. Quelles promesses vous ay-je faites pour vous joüer & vous surprendre dans le dessein de vous contraindre d'acquiescer à la paix? Pouvez-vous disconvenir que le Comte Victor ne soit venu par vos ordres au devant de moy dans les Gaules auprès de Mayence, pour me supplier de vous accorder la paix? En quoy donc pouvez vous dire que Valentinien vous ait trompé, luy à qui vous avez demandé la paix avant qu'il vous l'ait demandée? En quoy vous a trompé Bauton qui a donné à son Empereur des preuves du zele qu'il avoit pour son Prince? En quoy donc est-ce que je vous ay surpris moy, qui dès que je suis arrivé vers vous, sur ce que vous me disiez que Valentinien vous devoit venir trouver comme estant son pere, vous ay répondu qu'il n'estoit point à propos qu'un jeune Prince s'exposast avec sa mere à passer les Alpes dans la plus rude saison de l'hyver, ny qu'il entreprist un si grand voyage sans estre assisté de sa mere, dans l'estat si incertain & si douteux où estoient alors les affaires de l'Empire? Vous sçavez que je vous representay que le sujet de ma Légation estoit de traitter la paix avec vous, mais que je n'avois nulle commission de vous promettre qu'il vous viendroit trouver; qu'il estoit certain que je n'avois pû vous engager ma parole pour cela, parce que je n'en avois aucun ordre; & je m'y estois si peu engagé, que vous me distes mesme sur ce sujet, qu'il nous falloit

attendre la réponſe de Victor. Or il eſt certain que m'ayant retenu auprès de vous, il alla juſqu'à Milan ; qu'il n'obtint rien de ce qu'il demandoit touchant ce voyage ; que tout ce qu'il y apprit, fut que tout le monde ſe portoit à la paix par une conſpiration generale ; & qu'il ne fut point parlé du voyage de l'Empereur, parce que l'on eſtoit convaincu qu'il ne falloit pas qu'il ſortiſt du lieu où il eſtoit. I'eſtois preſent lorſque Victor revint vous trouver après cette députation. Comment eſt-ce donc que j'ay arreſté Valentinien ? Les autres Ambaſſadeurs que l'on avoit envoyez vers luy dans les Gaules, & qui rapporterent qu'il ne viendroit point, me trouverent à Valence. A mon retour je trouvay des ſoldats des deux partis qui s'eſtoient ſaiſis des montagnes pour en garder les avenües. Quelles armées aviez vous ſur pied en ce temps-là, que vous me puiſſiez accuſer legitimement d'avoir rappellées ? Quelles aigles & quels étendarts ay-je détournez de la route d'Italie ? Quels Barbares le Comte Bauton a-t-il fait venir ſur les terres de l'Empire ? Et quand meſme il en auroit uſé ainſi, qu'y auroit-il de ſurprenant qu'un homme né au delà du Rhin en euſt uſé de la ſorte, puiſque vous menacez l'Empire Romain d'appeller à voſtre ſecours des Barbares & des eſcadrons de cavalerie qui ſont au delà des frontieres, à qui les habitans des provinces payoient des tributs pour avoir des vivres ? C'eſt à vous à conſiderer quelle difference il y a entre vos menaces, & la douceur du jeune Empereur Valentinien. Vous demandez à venir fondre ſur l'Italie, vous faiſant eſcorter par des troupes de Barbares ; au lieu que Valentinien voyant des Huns & des Alains qui approchoient d'Italie, les a fait retourner ſur leurs pas par les terres d'Allemagne. Quel crime a commis Bauton, qui le puiſſe rendre ſi odieux, s'il a obligé des Barbares de combattre contre des Barbares ? S'il en a uſé de la ſorte, c'eſt parce que les Iuthonges ravageoient les Griſons au milieu de l'Empire Romain pendant que vous vous eſtiez emparé de ſes ſoldats, & qu'ils ſe faiſoient la guerre les uns aux autres ; & c'eſt pour cela que l'on a fait venir les Huns pour s'oppoſer aux Iuthonges. Neanmoins parce que ces Huns en approchant de l'Allemagne, la ruinoient, & que les Gaules eſtoient déja ſerrées de près par la proximité du mal qui ſe répandoit juſques ſur ſes frontieres, ils ont eſté contraints d'abandonner leurs triomphes, de peur que leurs ſuccés avantageux ne vous fuſſent un ſujet de crainte. Comparez voſtre conduite avec celle de l'Empereur. Vous avez commandé que l'on fiſt des

incurſions

incurſions dans les Griſons & la Valteline, pendant que Valentinien donnoit ſon or pour vous racheter la paix. Conſiderez celuy que vous avez maintenant auprés de vous à voſtre main droite, & que Valentinien a fait retourner vers vous avec honneur, quoyqu'il puſt ſe vanger ſur luy du ſujet de ſa douleur. Quoyqu'il le tinſt dans les terres de ſon Empire, il a arreſté les mouvemens de ſa colere dans le temps meſme qu'on luy a apporté la nouvelle de la mort de ſon frere; & il s'eſt abſtenu de vous rendre la pareille, comme il luy eſtoit aiſe de faire ayant en ſa diſpoſition une perſonne qui vous eſtoit auſſi proche que Gratien l'eſtoit à ſon égard, quoyque de differente condition. Soyez vous-meſme le juge de ſa conduite & de la voſtre, & comparez-les l'une avec l'autre. Il vous a renvoyé ſon frere en vie, pouvant le faire mourir; rendez-luy le ſien pour le moins aprés ſa mort. Pourquoy refuſez-vous les cendres d'un frere à un Prince qui ne vous a pas refuſé un ſecours que vous deviez employer contre luy? Mais vous craignez que la douleur des ſoldats ne ſe renouvelle au retour de ſa depoüille mortelle; & c'eſt ce que vous alleguez pour vous diſpenſer d'en faire la reſtitution, de peur qu'ils ne deffendent aprés ſa mort celuy qu'ils ont abandonné pendant ſa vie. Mais pouvez-vous craindre aprés ſa mort un Empereur que vous avez fait mourir, lorſque vous luy pouviez ſauver la vie? Si vous dites que vous avez fait mourir voſtre ennemi, je vous répondray qu'il ne l'a jamais eſté, mais que vous avez eſté le ſien. Il n'eſt pas maintenant en eſtat de reſſentir le ſoin que l'on prend de ſa deffenſe; mais c'eſt à vous à conſiderer quel eſt le merite de voſtre cauſe. Si quelqu'un vouloit maintenant s'emparer de l'Empire que vous poſſedez dans ces provinces, vous diriez-vous ſon ennemi, ou ne diriez-vous pas pluſtoſt qu'il ſeroit le voſtre? Il me ſemble que l'on doit traitter comme uſurpateur celuy qui fait la guerre, & que le veritable Empereur eſt celuy qui conſerve ſon droit. Comment donc pouvez-vous refuſer ce qui reſte du corps d'un Prince, que vous n'avez pas dû faire mourir? Que l'Empereur Valentinieu poſſede du moins les cendres de ſon frere, comme les gages & les oſtages de la paix qui s'eſt faite entre vous deux. Et comment pretendiez-vous de n'avoir pas ordonné que l'on fiſt mourir celuy dont vous empeſchez encore preſentement la ſepulture? Eſt-ce donc que l'on pourra croire que vous ne luy ayez pas enviè la vie, puiſque vous luy enviez encore maintenant le droit du tombeau? Mais pour revenir à ce qui me touche, on m'a

rapporté que vous vous plaigniez de ce que ceux qui ſont avec l'Empereur Valentinien, ont mieux aimé ſe retirer vers Theodoſe, que de ſe livrer à voſtre diſcretion. En attendiez vous autre choſe, lorſque d'une part vous vouliez punir ceux qui ſe refugioient vers vous, & que vous faiſiez mourir les priſonniers, & que de l'autre Theodoſe les combloit d'honneurs & de preſens ?

Maxime luy ayant demandé ſur cela, qui eſtoient ceux qu'il avoit fait mourir; il luy nomma Ballion qui eſtoit un homme d'un merite extraordinaire, & un illuſtre guerrier, & le pria de luy dire ſi la fidelité que cét Officier avoit eüe pour ſon Prince, avoit dû eſtre la cauſe de ſa mort. L'uſurpateur vouloit nier que c'euſt eſté luy qui l'euſt fait mourir. Mais le Saint luy ayant répondu, qu'il avoit oüi dire qu'il y avoit eu des ordres donnez pour cét effet; Maxime repliqua que cét Officier avoit prévenu les ordres qu'il avoit donnez de le conduire à Chalon ſur Saone pour le brûler vif, & qu'il s'eſtoit tué luy-meſme. Aquoy S. Ambroiſe repartir, que c'eſtoit ce qui avoit donné ſujet de croire que Maxime l'avoit fait mourir: mais qu'aprés un traittement ſi étrange, perſonne n'avoit dû ſe promettre aucun pardon de ſa part, & qu'il n'y avoit plus rien à eſperer, depuis que l'on avoit veu la morr violente d'un ſi brave guerrier, d'un ſi fidele ſoldat, d'un Comte de ſi grand ſervice.

Voila le détail de l'entretien qu'eut S. Ambroiſe avec Maxime; & il euſt eſté inutile de chercher d'autres paroles pour le rapporter, aprés la relation qu'il en a faite luy-meſme en écrivant à Valentinien. Cét Empereur eut ſujet de redoubler ſon reſpect & ſa veneration pour un Archeveſque, qui n'ayant pas plus de fiel qu'une innocente colombe, ny aucun reſſentiment des injures qu'il venoit de recevoir de ſa part, ſoûtenoit ſes intereſts devant Maxime avec la confiance & la force d'un lion, & parloit à ce Tyran victorieux comme s'il l'euſt tenu ſous ſes pieds. La ſuitte de ce premier entretien fut, que Maxime luy dit qu'il délibereroit de cette affaire; & le Saint ſe retira.

CHAPITRE IV.

Inflexibilité de Maxime qui n'accorde rien à S. Ambroise, & trompe l'autre Ambassadeur de Valentinien.

QUOYQU'ON ne puisse douter de la fidelité de S. Ambroise dans cette relation, il se peut faire neanmoins que la modestie luy en ait fait supprimer quelques circonstances, & qu'il ait encore parlé à Maxime avec plus de force qu'il ne l'a mandé à Valentinien. Car nous apprenons de Paulin, qu'il separa cét usurpateur de la communion, l'avertissant de faire penitence de la mort de Gratien. Et il témoigne luy-mesme ailleurs que Maxime le menaça, quoyqu'il n'en témoigne rien en cét endroit.

Paulin. vit. Ambros. Ambros. Conc. in obit. Valentiniam.

Baronius a voulu réduire ce retranchement de communion au refus que fit le Saint de communiquer avec cét usurpateur de l'Empire. Mais outre que les termes de Paulin sont plus forts, & marquent quelque chose de plus que cela; S. Ambroise dit luy-mesme qu'il s'abstint de la communion des Evesques Ithaciens qui demandoient la mort des Heretiques, ou qui communiquoient avec Maxime. Ce qui fait voir qu'il regardoit la communion de ce Tyran comme un crime, & comme une chose qui luy estoit deffenduë par les régles de l'Eglise, & que Dieu luy fit la grace d'éviter un piége dans lequel S. Martin estoit tombé quelque temps auparavant.

Baron. ad ann. 387.

Il ne faut donc pas s'étonner de ce que Maxime irrité par une conduite si genereuse, & incité par les Evesques de sa Cour, luy fit commandement de s'en retirer, & de partir incessamment. Et ce fut peut-estre en cette occasion qu'il luy parla avec menaces, dequoy le Saint se fait un sujet de gloire & de joye, au lieu de s'en plaindre.

Il partit tres volontiers de cette Cour, quoyque plusieurs fussent persuadez qu'il n'y auroit pas de seureté pour luy sur les chemins, & qu'on luy feroit quelque mauvais parti. Mais le seul regret qu'il eut, fut de voir mener en exil un Evesque nommé Hygin, si âgé qu'il ne luy restoit plus que le dernier soupir, sans qu'on luy donnast ny habits, ny aucune des choses dont une personne de son âge avoit

besoin. Le Saint fut tellement touché d'une inhumanité si barbare, qu'il ne put s'empeſcher d'en parler aux Seigneurs de la Cour, & de leur repreſenter l'obligation qu'ils avoient de le pourvoir au moins des choſes neceſſaires à la conſervation de la vie ; mais au lieu d'avoir égard à ſes remontrances, ils le chaſſerent luy-meſme avec dureté. On ne connoiſt pas préciſément quel eſt cét Hygin.

Marcellin. & Ruffin libell. Precum p. 63. 64. Marcellin & Ruffin Preſtres Luciferiens parlent d'un Hygin Eveſque d'Andalouſie, grand ennemi de ceux de leur ſecte, & ſemblent le mettre au nombre de ceux qui s'eſtoient autrefois tiré de peine en ſignant le Concile de Rimini. *Sulp. Sever. l. 2.* S. Sulpice Severe marque auſſi un Adygin Eveſque de Cordoüe, qu'il appelle enſuitte Igin, qui s'eſtant rendu le premier dénonciateur contre les Priſcillianiſtes, avoit enſuitte eu la foibleſſe de les admettre à ſa communion ; ce qui obligea le Concile de Sarragoſſe tenu en l'an 380. à le déclarer excommunié. Mais ce n'eſt pas là le caractere d'un Eveſque, qui merite par ſa fermeté d'attirer ſur luy la perſecution de Maxime.

Ambroſ. Ep. 32. S. Ambroiſe ayant témoigné par ſes actions l'éloignement qu'il avoit de la cruauté des Ithaciens, il ne s'épargna pas contre eux dans ſes écrits. Car il les compare aux Phariſiens, qui ſous prétexte de maintenir l'autorité de la Loy de Moyſe, avoient deferé à JESUS-CHRIST la femme adultere, pour la luy faire condamner. Il dit que le pardon accordé à cette femme avoit toûjours eſté fort celebre, particulierement depuis que des Eveſques avoient commencé à accuſer devant les tribunaux civils des perſonnes coupables de crimes capitaux ; que d'autres les avoient pourſuivis juſques à la mort, & au dernier ſupplice ; & que d'autres avoient approuvé ces accuſations, & ces triomphes ſanglans des Eveſques. Leur cauſe, dit-il, n'eſt differente de celle des Phariſiens, qu'en ce qu'elle eſt plus odieuſe ; les uns n'ayant accuſé qu'une femme, & les autres ayant voulu faire mourir un grand nombre de perſonnes.

Voilà quel fut le ſuccés de la Legation de S. Ambroiſe ; les pechez de ceux qui gouvernoient, & la perſecution qu'ils venoient de faire tout fraiſchement à l'Egliſe, n'ayant pas permis qu'elle fuſt ſuivie d'un évenement plus favorable.

Mais comme les negotiations qui ne reüſſiſſent pas, ſont toûjours expoſées aux atteintes de la calomnie ; S. Ambroiſe qui ſçavoit que la Cour des Princes eſt un pays où l'on juge des choſes par les évenemens qu'elles ont, & qui craignoit avec raiſon que l'on ne donnaſt de mauvaiſes impreſſions de ſa Legation au jeune Empereur qui luy avoit confié ſes intereſts, avant qu'il fuſt revenu pour l'en informer de bouche, crut qu'il luy en devoit envoyer une relation immediatement avant que de ſe remettre en chemin pour ſon retour, ou du moins auſſi-toſt aprés. Il dit qu'il en uſe ainſi, parce que Maxime l'avoit réduit à la neceſſité de combattre contre luy ; & il marque peut-eſtre par ces paroles la crainte qu'il avoit qu'on n'attribuaſt le peu de ſuccés de ſa Legation à la maniere trop haute & trop ferme dont il auroit agi avec Maxime. Auſſi Paulin en rapportant cette relation, loüe la generoſité quele Saint y fit paroiſtre. S. Ambroiſe la finit par un avis tres important qu'il donne à Valentinien, de ſe précautionner contre un homme qui ſous l'apparence de la paix ſe préparoit à la guerre.

Il avoit aſſez penetré dans ſa diſpoſition, pour ne ſe pas tromper dans ce jugement qu'il en faiſoit. Car cét ambitieux n'eſtant pas encore ſatisfait de l'Empire de Gratien, avoit entrepris de dépoüiller Valentinien d'une partie de ſes Eſtats, s'il ne les luy pouvoit oſter tous. C'eſtoit pour cela qu'il avoit déja préparé toutes les choſes qui luy eſtoient neceſſaires pour paſſer les Alpes, & venir fondre en Italie. Mais il attendoit une occaſion plus favorable pour l'execution de cette entrepriſe, aprés en avoir conſideré davantage la difficulté. *Zoſ. l. 4.*

Cependant Valentinien qui ſe flattoit toûjours de l'eſperance d'une paix que ſon ennemi n'avoit nul deſſein de luy accorder, ne ceſſoit pas de redoubler les Ambaſſades, pour voir ſi la ſuitte des negotiations ne ſeroit pas plus heureuſe que le commencement. Comme il avoit une confiance toute particuliere en la perſonne de Domnin natif de Syrie, qui paſſoit pour le plus experimenté & le plus fidele de tous ſes Miniſtres, il le choiſit entre pluſieurs autres pour cette députation. Mais quelque habile que fuſt ce Seigneur, il ſe laiſſa ſurprendre par la duplicité de Maxime, qui le receut ſi agreablement aprés avoir écouté ſa commiſſion, luy fit

tant de civilitez & de careſſes, & l'ébloüit par tant de promeſſes avantageuſes, que cét Ambaſſadeur trop credule tomba le premier dans le piége, & fut perſuadé de bonne foy, que Valentinien n'avoit pas dans tout le reſte du monde un meilleur ami que ce Tyran, dont l'unique but eſtoit de luy enlever la couronne, & de luy oſter la vie. Il ſe laiſſa meſme perſuader d'emmener avec luy une partie des troupes de Maxime, pour ſervir ſous Valentinien contre les Perſes qui couroient la Pannonie ; & ne reconnut que trop tard, que les préſens & les gratifications des ennemis ſont de veritables embuſches.

CHAPITRE V.

Maxime paſſe en Italie. Valentinien s'enfuit en Orient, & ſe jette entre les bras de Theodoſe.

MAXIME qui avoit donné des ennemis à Valentinien ſous prétexte de luy envoyer des troupes auxiliaires, ne differa pas de s'en ſervir contre luy ; & dés qu'il vit que Domnin eſtoit parti, il ſe mit en eſtat de le ſuivre le plus ſecretement qu'il put, & donna tous les ordres neceſſaires pour empeſcher que ce Seigneur ne puſt apprendre des nouvelles de ſa marche. Mais comme il vouloit s'aſſurer des Gaules en ſon abſence, il y laiſſa ſon fils Victor, ſous la conduite de Nannius & Quentin ſes Generaux, à qui il confia la deffenſe de cette portion ſi conſiderable de ſon Empire.

Oroſ. l. 7. c. 37.

Zoſ. l. 4. Domnin n'eut pas pluſtoſt paſſé les Alpes & les mareſcages qui ſont au pied de ces montagnes, que Maxime ne differa point de les paſſer aprés luy ; ce qu'il fit ſans aucun obſtacle: & s'eſtant rendu maiſtre de l'Italie ſans y trouver de reſiſtance, il marcha droit à Aquilée pour ſurprendre Valentinien.

Eclairciſſ. 1.

Il ne porta pas ſeulement la terreur & l'effroy par tous les lieux où il paſſa, mais il jetta meſme l'épouvante & la conſternation dans le cœur de ce jeune Empereur, qui ne ſe trouvant pas en eſtat de reſiſter à la fureur d'un ſi redoutable ennemi qu'il regardoit comme le meurtrier de ſon frere Gratien, & craignant de ſouffrir un ſemblable traitte-

ment, ne trouva pas d'autre seureté pour sa personne, ny d'autre ressource dans le desordre de ses affaires, que de se jetter entre les bras de Theodose. S'estant donc mis sur un vaisseau vers le mois d'Aoust, il s'en alla par mer à Thessalonique, éprouvant par une funeste experience quel estoit le fruit des mauvais conseils de sa mere. Cette mal-heureuse Princesse ne se sentant pas moins pressée par la conscience de ses crimes, que par les forces de son ennemi, s'enfuit incessamment avec son fils, & par un juste jugement de Dieu elle souffrit elle-mesme l'éxil dont elle menaçoit les saints Prélats.

Sulpic. Severe. de vit. S. Martin. c. 25. Theodoret. Ruffin. l. 2. c. 16.

Dés qu'elle fut arrivée à Thessalonique avec Valentinien, aprés avoir traversé beaucoup de mers, & costoyé toute la Grece, elle envoya à Theodose pour le coujurer de secourir enfin la maison de Valentinien dans l'extreme besoin qu'elle avoit de sa protection, aprés ce second affront qu'elle venoit de recevoir. Cét Empereur qui avoit des sentimens tout à fait Chrétiens, voulut joindre une charitable remonstrance au secours qu'il estoit resolu de luy accorder, & luy dit qu'elle ne devoit pas s'étonnet du mauvais succés de ses affaires, ny du progrés de celles du Tyran, aprés avoir combatu la Foy veritable que le Tyran avoit soûtenüe, puisque la Foy & Dieu qui en est l'auteur, sont toûjours d'un mesme costé. Estant venu ensuite à Thessalonique avec une partie du Senat, il y guerit d'abord Valentinien des playes que la Doctrine impie de sa mere avoit faites dans son ame, & le fit rentrer dans la Foy des Peres, & dans la doctrine de l'Eglise.

Theodoret. l. 5. c. 15.

Suidas rapporte une partie du discours que cét Empereur luy tint sur ce sujet, & il peut l'avoir tiré de quelque ancien auteur. Il luy dit donc, que l'affermissement des Royaumes & des Empires dépend plustost des bons sentimens, que de la force des armées; Que tous les Empereurs qui ont fait profession de pieté, ont connu cette verité par experience, & luy en peuvent donner des leçons, ayant remporté la victoire sur leurs ennemis, & les ayant soûmis à leur puissance, sans employer la force de leurs troupes, & de leurs armées; Que le grand Constantin luy en a aussi laissé une excellente instruction par l'avantage qu'il a remporté sur le Tyran Licine; Que le regne de Valentinien son pere a esté comblé

Suidas in Valentiniano.

« « « « « « « « « «

pour ce sujet de toutes sortes de prosperitez, & s'est passé dans une seureté merveilleuse, par la protection que Dieu luy a fait la grace de luy accorder en consideration de la pureté de sa Foy; Qu'il est sorti heureusement d'une infinité de combats, a remporté un nombre incroyable de victoires, & a surmonté une quantité prodigieuse de Barbares; au lieu que Valens oncle de ce jeune Prince a esté miserablement brûlé par les Gots, Dieu permettant un si horrible chastiment, pour luy faire porter la peine du mépris qu'il avoit fait de ses saintes Loix, de la persecution qu'il avoit livrée à son Eglise, du meurtre des Saints qu'il avoit cruellement massacrez, & de la proscription des Evesques; Que son persecuteur qui estoit du nombre des adorateurs Orthodoxes de JESUS-CHRIST, le persecutoit avec justice, & que c'estoit son infidelité qui estoit la veritable cause de la prosperité de Maxime; Qu'enfin il est impossible d'avoir aucune solide confiance dans les combats, à moins que d'enviſager JESUS-CHRIST.

Theodose n'en demeura point à la severité de cette correction. Il mesla l'huile avec le vin, pour imiter la compassion charitable du Samaritain de l'Evangile. Aprés avoir exhorté ce jeune Prince à prendre courage, il s'appliqua à son rétablissement, & il y employa avec ardeur toutes les forces de l'Orient, non seulement à cause de l'assistance que tous les Princes se doivent les uns aux autres, mais aussi par la consideration des obligations particulieres dont il estoit redevable à Gratien; ne croyant pas se pouvoir dispenser d'une guerre qu'il entreprenoit pour vanger le sang d'un Empereur à qui il estoit redevable de la Couronne, & pour en rétablir un autre dans les Estats dont on l'avoit dépoüillé.

Il faut donc mettre au rang des fables, ou plustost des calomnies, ce que Zosime a écrit, que s'estant tenu pour cette importante occasion un grand Conseil où tout le monde avoit conclu à la guerre contre Maxime, Theodose seul avoit opiné de faire accord avec luy; mais que l'Imperatrice Justine luy ayant fait voir sa fille Galla, il se resolut de l'épouser; ce qu'on ne luy accorda qu'à condition qu'il feroit la guerre à Maxime, & qu'il rétabliroit Valentinien. Car outre que nous avons déja remarqué l'aversion de Zosime con-

vre

tre Theodoſe à cauſe de ſa Religion, nous avons auſſi déja veu que le temps de ce mariage n'eſt pas tout à fait aſſuré, & que Zoſime ne peut attribuer à Theodoſe cette averſion de la guerre, ſans ſe contredire luy-meſme.

Quelques Hiſtoriens on dit que Maxime envoya en ce temps-là des Ambaſſadeurs à Theodoſe, qui ne voulut ny les recevoir, ny les rejetter ouvertement. Mais ce qui eſt de plus certain eſt que ce genereux Empereur, qui pouvoit par des conſiderations humaines & politiques tirer avantage du deſordre des affaires d'un pupille, pour uſurper ſa Couronne, merita par ſa pieté Chrétienne les éloges que S. Auguſtin luy donne, pour avoir ainſi receu ce jeune Prince, l'avoir entretenu avec une affection de pere, l'avoir maintenu dans l'honneur de la dignité Imperiale, & l'avoir conſolé par ſa douceur & par ſa generoſité, avant que de le pouvoir rétablir par la force de ſes armes. Car s'il euſt eſté touché de la paſſion d'étendre les bornes de ſon Empire, pluſtoſt que du deſir de pratiquer la vertu, il euſt pû tres facilement ſe défaire d'un jeune Prince qui manquoit alors de tout ſecours. Mais les Empereurs & les Roys ſolidement Chrétiens mettent leur gloire à entreprendre la protection des foibles, pluſtoſt qu'à achever l'accablement de ceux qui ſont déja opprimez ; & ne tenant leur Couronne que de Dieu ſeul, ils ne veulent s'aggrandir que par ſon ordre, & ſelon les regles de ſa juſtice inviolable ; parce qu'ils ſont perſuadez qu'il leur ſeroit inutile d'avoir eſté Roys ſur la terre, ſi leur injuſtice les empeſchoit de l'eſtre encore dans l'éternité.

Socrom. l. 5. c. 13. Socrat. l. 2. c. 12.

Aug. l. 5. de civit. Dei c. 26.

CHAPITRE VI.

Maxime ſe rend maiſtre de l'Occident. Divers Traittez que l'on prétend avoir eſté compoſez en ce temps-cy par ſaint Ambroiſe.

LA fuite de Valentinien eſtoit la choſe du monde la plus ſouhaitable à Maxime, qui ne perdit pas l'occaſion de ſe rendre maiſtre de preſque tout ſon Empire. Rome meſme le reconnut pour Empereur. Il avoit déja épuiſé l'Afrique ; & quoyqu'Aquilée ait reſiſté aſſez long-

Ambroſ. Ep. 15. Latin. Pacat. Zoſ. 4.

temps, & jusques à l'année suivante, enfin neanmoins elle fut obligée de se soûmettre à la puissance de cét usurpateur.

La ville d'Emone qui se nomme maintenant *Citta nova*, fut prise aprés avoir soûtenu un long siége ; & toute l'Italie receut de profondes blessures par la violence de Maxime.

Baron. an. 387. On rapporte sur ce sujet ce que S. Ambroise dit de la ruine de diverses villes comme Quaderna, Boulogne, Modene, Regge, Plaisance, & toute la coste de l'Apennin, qui n'estoient plus que des cadavres de villes à demi détruites, selon l'expression de ce saint Docteur, qui en prend l'occasion de consoler son ami Faustin sensiblement affligé de la mort d'une de ses sœurs ; mais aprés tout, il ne dit pas ny quand, ny comment la ruine de ces villes est arrivée, & elle pouvoit avoir quelque autre cause que l'irruption de Maxime.

Eclairciss. 1.

Baronius rapporte à ce mesme temps divers Traittez de S. Ambroise, & croit pouvoir en tirer, que le peuple voulant s'enfuir de Milan pour éviter les maux dont la guerre les menaçoit, le Saint les exhorta à demeurer, les assurant qu'ils n'auroient rien à craindre, pourveu qu'ils fissent penitence de leurs pechez ; dequoy ce Cardinal croit qu'il avoit eu revelation. Mais quoyqu'il paroisse visiblement que ces Traittez de S. Ambroise ont esté faits dans un temps de guerre, on ne voit pas neanmoins dans quelle guerre ils ont esté composez. Car outre celle de Maxime & d'Eugene, dont l'Italie fut le theatre, elle fut encore exposée à l'incursion des Barbares, si elle n'éprouva point leurs ravages en l'an 378. aprés la mort de Valens, & en 392. immediatement aprés la mort de Valentinien II. sans parler des autres rencontres qui peuvent bien n'avoir pas esté marquées. Neanmoins comme il n'est pas impossible que ces Discours n'ayent esté prononcez pendant la guerre de Maxime, ils sont trop édifians pour ne pas trouver leur place dans cette histoire.

Serm. 1. in Elisæum. Tom 1. p. 565. Dans le premier Sermon sur Elisée, le Saint exhorte son peuple à ne pas craindre les forces des ennemis, mais à mettre sa confiance en Dieu, en s'armant du jeusne, de la misericorde, & de la priere ; & faisant reflexion sur la conduite de ce Prophete, il reprend par son exemple l'impieté de ceux qui disoient, que les armes des soldats avoient plus de force que les prieres des Saints.

Dans le second, qui fut fait peu de jours aprés, il se plaint

du déreglement de ceux de son temps, disant qu'il estoit alors plus aisé de vaincre la malice des ennemis, que la corruption des mœurs.

Il est plus visible que les deux Sermons sur Jonas ont esté faits durant une guerre. On voit par le premier, que S. Ambroise avoit ordonné un jeusne à son peuple dans une affliction publique, & il l'exhorte à l'accomplir avec soin, pour surmonter les ennemis par la priere & par l'abstinence. *Serm. 1. in Jon. Tom. II. p. 1130. 1131.*

Dans le second, qui fut fait le Dimanche suivant, il exhorte directement le peuple à fuir les pechez, plustost que de s'enfuir en d'autres villes, non seulement parce qu'il est honteux d'abandonner sa patrie, & que la fuite apporte avec soy de grandes incommoditez; mais aussi parce que c'est se deffier extremement de la vertu de ses concitoyens, ou de la misericorde de Dieu, qui accorde souvent le salut de toute une ville à la priere de dix hommes de bien, & quelquefois mesme à celles d'un seul juste.

Il reconnoist dans un de ses Sermons sur les Saints, que l'on ne parloit de son temps que de guerres, que d'incursions, que de combats; & il marque qu'on fortifioit alors la ville avec grand soin, pour la mettre en estat de se deffendre. D'où il tire cette instruction pour les mœurs de ses auditeurs, qu'ils doivent commencer par fortifier en eux-mesmes les portes de la justice. *Serm. 24. de Sanctis p. 157.*

Baronius rapporte aussi à la guerre de Maxime la liberté genereuse & charitable par laquelle nostre Saint rompit les vases sacrez pour racheter des captifs. Mais outre qu'il n'en apporte aucune raison, nous avons déja remarqué cét évenement en l'an 378. parce que ce grand nombre de captifs convient beaucoup mieux aux ravages faits en ce temps-là dans la Thrace & dans l'Illyrie par les Gots, dont le Saint avoit parlé peu auparavant. *Ambros. l. 2. Offic. c. 15.*

Ce Cardinal croit aussi que ce fut en ce temps-cy que S. Ambroise écrivit la lettre qui est adressée à Severe Evesque dans la Campanie, & dans laquelle il se fait âgé de 53. ans. Mais il est plus vray-semblable qu'elle fut écrite pendant la guerre d'Eugene. *Id. Ep. 52.*

Il fait encore une reflexion particuliere sur ce qu'il ne paroist point que Maxime ait fait aucun mauvais traittement ny à S. Ambroise, ny à son Eglise, quoyqu'il eust tant de

ſujet de l'apprehender aprés les menaces qu'il luy avoit faites. Mais ce fait eſt du nombre de ceux que l'on n'établit que ſur de ſimples conjectures, ne s'en trouvant aucune preuve ny pour ny contre.

Ce qui eſt certain dans tout le cours de cette guerre, eſt que le Saint qui avoit employé tous ſes ſoins pour la détourner par deux differentes Legations, eut ſujet de s'humilier en voyant la déroute de ſon Prince, & la deſolation de ſon peuple pour lequel il avoit une tendreſſe de pere. Mais Dieu le purifioit luy-meſme de plus en plus en puniſſant Valentinien, & luy fournit la matiere d'une nouvelle couronne de patience, dans le temps qu'il permettoit que la Couronne de ce jeune Prince fuſt ébranlée par la violence d'un Tyran.

CHAPITRE VII.

Maxime arme puiſſamment. Theodoſe eſt aſſuré de la victoire par une prédiction de S. Iean d'Egypte. Hiſtoire de Senuphe.

Pacat. UN Panegyriſte de ce temps-là a attribué à un effet particulier de la juſtice divine ſur Maxime, l'aveuglement où le fit tomber ſon ambition inſatiable. Car au lieu qu'en demeurant paiſible dans les Gaules, il pouvoit éviter ſelon le monde la peine du crime qu'il avoit commis contre Gratien, il ſe porta de luy-meſme à un nouveau crime, en entreprenant une nouvelle guerre contre Valentinien, qui devoit mettre Theodoſe dans la neceſſité de vaincre, & de punir ce double attentat.

Mais toute la ſuitte fit voir encore d'une maniere plus ſenſible, que Dieu eſtoit l'auteur & le conducteur de cette guerre, puiſque Maxime y perit mal-heureuſement, quoyque tous les avantages humains paruſſent eſtre de ſon coſté.
Oroſ. l. 7. c. 35. En effet il s'eſtoit rendu ſi redoutable, que la ſeule terreur de ſon nom contraignoit les Allemans de luy payer les tributs & les contributions qu'il demandoit. Ses troupes eſtoient également puiſſantes par le nombre & par la valeur des ſoldats; & Andragathe qui en eſtoit le General, avoit fortifié par un tres ſage conſeil, au delà de ce qu'on peut croire, les Alpes Juliennes, & les rivieres par leſquel-

les on peut passer d'Illyrie en Italie. Aussi ce fier & insolent usurpateur de l'Empire avoit placé son siége à Aquilée, comme n'ayant plus rien à faire à l'avenir qu'a estre le spectateur de la victoire, qu'il tenoit déja toute assurée pour ses troupes.

Mais quoyque Theodose luy fust inferieur en tout le reste, c'estoit assez qu'il eust au dessus de ce Tyran l'avantage de la Foy, & de la confiance en Dieu. Sa pieté luy avoit fait concevoir un grand respect pour un saint Solitaire d'Egypte nommé Jean, qui joignoit le don de prophetie à toutes ses autres vertus. Il crut que c'estoit l'oracle qu'il devoit consulter en cette rencontre. Et c'est ce qui luy a fait meriter les éloges de S. Augustin, qui le loüe de cette conduite entre autres choses, quand il dit de luy, que parmi les inquietudes que cette guerre contre Maxime luy donnoit, il ne se laissa pas emporter à des curiositez sacrileges & illicites; mais qu'il envoya vers Jean Solitaire d'Egypte, qu'il avoit oüi dire estre un grand serviteur de Dieu, rempli de l'esprit de Prophetie, & receut de luy l'assurance de la victoire. Ce saint Docteur parle encore en un autre endroit de la consultation que luy fit cét Empereur touchant la guerre de Maxime; & il estoit persuadé qu'il avoit le don de la Prophetie, ce qu'il prouve par une autre histoire qu'il avoit appriſe d'un homme de qualité, & qui meritoit une entiere créance par la consideration de la gravité de sa personne.

Aug. l. 5. de Civ. Dei c. 26.

Id. de curâ pro mortuis. c. 17.

Ce Seigneur avoit raconté à S. Augustin, qu'une femme ayant un desir extreme de conferer avec ce saint Solitaire d'Egypte, & ayant employé inutilement son mari pour obtenir cette grace, parce qu'il estoit inaccessible à toutes les femmes, il luy promit neanmoins qu'elle le verroit cette nuit-là mesme en dormant; que la chose arriva ainsi qu'il s'y estoit engagé; & qu'elle receut de luy en songe tous les avis que l'on peut donner à une femme Chrétienne établie dans le mariage; de sorte qu'à son réveil elle en informa son mari, luy representant ce Solitaire tel qu'il estoit, & luy faisant part de toutes les instructions qu'elle avoit oüies de sa bouche.

Lorsque Theodose consulta ce Saint touchant la guerre de Maxime, il ne le connoissoit encore que de reputation, com-

Ruffin. l. 2. hist. c. 32. Pallad. hist. Lausiac. c. 43.

me nous venons de voir par l'autorité de S. Augustin. Mais depuis ce temps-là il eut avec luy une liaison si particuliere, que les Historiens Ecclesiastiques ont écrit qu'il luy avoit souvent prédit l'évenement de ses guerres, le soulevement des Tyrans, la maniere dont il en pouvoit demeurer victorieux, les ravages que les Barbares devoient faire dans ses terres, mais qui devoient estre suivis promptement de leur deffaite & de leur ruine. Ils disent de luy, qu'il n'entreprenoit jamais de faire la guerre aux Tyrans, qu'aprés avoir esté animé par ses réponses, qu'il recevoit avec respect comme des oracles que Dieu luy envoyoit du Ciel.

Il semble mesme que Ruffin ait voulu dire que Dieu n'avoit donné à ce Solitaire le don & la lumiere de la Prophetie qu'en faveur de Theodose, le luy ayant accordé par une providence particuliere, pour le récompenser de sa pieté, afin qu'il pust apprendre de la réponse de ce Saint le choix qu'il devoit faire des momens de la paix ou de la guerre.

Baron. ad ann. 387. Bolland. 31. Janv. p. 1037.

On a voulu joindre à cette prédiction une histoire tirée des Actes de S. Cyr & de S. Jean, qui porte que Theodose se trouvant pressé par une descente de divers peuples Barbares qui s'estoient liguez ensemble, il manda à Theophile alors Evesque d'Alexandrie, de luy envoyer à Constantinople un Solitaire de Sceté nommé Senuphe, homme d'une grande pieté, & celebre par des miracles; Que Theophile ayant esté exprés en Sceté, ne put obliger Senuphe par ses plus pressantes sollicitations de quitter sa solitude; mais que ce solitaire se contenta d'envoyer à Theodose un capuce & un baston, l'assurant que pourveu qu'il mist l'un sur sa teste, comme un casque, & l'autre à sa main, il ne manqueroit point de remporter la victoire sur ses ennemis sans aucune perte; Que l'évenement ayant esté conforme à cette prédiction, les Alexandrins firent faire une statuë de Theodose avec ce capuce & ce baston, & que depuis ce temps-là ils celebrerent toûjours la feste de cette victoire, qu'ils appellerent la feste de l'Image.

Il n'y a gueres d'apparence de prendre cette histoire pour une piece de bon aloy, puisqu'il est assez difficile que Theodose ait paru à la teste de ses troupes avec l'équipage qu'elle luy donne. Aussi la piece qui rapporte un fait si extraor-

dinaire, eſt tout au plus du 7e ſiécle ; & c'eſt une choſe étrange que Senuphe qui devroit eſtre tres celebre dans l'hiſtoire, eſt entierement inconnu ſoit aux Martyrologes, ſoit aux auteurs qui ont écrit des Solitaires de ce temps-là. On trouve veritablement un Penuphe ; mais il paroiſt poſterieur à ce temps-cy, & ne demeuroit point en Sceté. Il eſt donc plus à propos de nous contenter ſur ce ſujet de ce que l'antiquité nous en apprend, que de flatter la curioſité du lecteur par des fables, qui ont eſté l'inutile amuſement des ſiécles poſterieurs.

CHAPITRE VIII.

Theodoſe ſe prépare à la guerre. Sédition d'Antioche.

LA pieté de Theodoſe fut une excellente préparation à la guerre contre le Tyran, qui prétendoit s'emparer du reſte de tout l'Empire Romain ; mais il s'y diſpoſa encore par des actions de juſtice, & par l'établiſſement de diverſes Loix qu'il fit, partie à Theſſalonique, partie dans ſa marche meſme, tant contre les Apollinariſtes, que contre les autres Heretiques. Mais comme il avoit appris de l'exemple des Iſraëlites à ne pas ſe diſpenſer d'uſer de tous les moyens humains qui ſont utiles pour l'execution des promeſſes de Dieu, quelque aſſurance que l'on puiſſe avoir de ſon ſecours & de ſa protection, il ſe prépara à cette guerre avec le meſme ſoin & les meſmes précautions, que s'il euſt entierement douté de ſon ſuccés.

Il eut la ſageſſe de s'aſſurer par de nouvelles alliances, de tous les Princes qui eſtoient voiſins de l'Empire du coſté de l'Orient, afin de n'avoir qu'un ſeul ennemi à combattre ; & comme il ne luy ſuffiſoit point de procurer la tranquillité au dehors de ſes Eſtats, ſi le dedans ne demeuroit pas paiſible, il donna les principales charges de l'Empire à des perſonnes tout-à-fait capables de bien gouverner les peuples, & de conduire ſagement les affaires durant ſon abſence. On peut juger de la prudence du choix qu'il en fit, par l'approbation de Zoſime, qui eſtant toûjours envenimé contre luy, ne l'auroit nullement épargné ſur la nomination de ces Officiers, s'il y euſt trouvé quelque choſe à redire. *Zoſ. l. 4.*

Idat. Cynege qui estoit Préfet du Prétoire depuis l'an 384. estoit mort en ce temps-là vers le 19. de Mars. Ce ne fut qu'aprés une longue déliberation que Theodose luy donna un successeur, & remplit sa place de la personne de Tatien, qui estoit un homme d'un merite & d'une capacité extraordinaire, & qui avoit exercé diverses charges sous Valens. Il le manda pour cét effet d'Aquilée, ce qui fait voir que Maxime n'en estoit pas encore maistre, & fit Probe son fils, Gouverneur de Constantinople. C'est celuy-là mesme qui est appellé Procule dans plusieurs Loix qui luy sont adressées.

Pacat. Ambros. Ep. 17. Un des Panegyristes de cét Empereur semble dire qu'il remit au peuple l'obligation de fournir des soldats; mais il est certain que son armée estoit composée de plusieurs nations barbares, Gots, Huns, Alains, qui y accouroient en foule, & qu'il recevoit tres volontiers, tant afin de grossir ses troupes, que pour les empescher d'exciter de nouveaux troubles sur les frontieres. Il faut attribuer à un effet d'une providence toute particuliere de Dieu, l'union étroite qui se trouva jusques à la fin entre tant de nations differentes, & incapables de discipline. Car elles garderent une entiere fidelité à leur Prince, sans sortir des regles de leur devoir par aucun tumulte, par aucune confusion, par aucun pillage, & sans manquer à observer tous les ordres de la guerre.

Theodose les ayant divisées en trois corps, tant pour faire paroistre son armée plus nombreuse, que pour envelopper les ennemis dans leur fuite; il établit deux Generaux pour les conduire, sçavoir Promote pour la cavalerie, & Timase pour les gens de pied, & eut pour eux tant de consideration, qu'il les fit tous deux Consuls l'année suivante. Philostorge outre ces deux Generaux en ajoûte encore deux autres, sçavoir Arbogaste & Ricomer; & Orose attribüe particulierement à Arbogaste la défaite de Maxime.

Philostorg. l. 8. Oros. l. 7. c. 35.

Mais il n'y a gueres de Prince si sage qui ne fasse de mauvaises démarches, dans le temps mesme qu'il prend de plus grands soins pour observer toutes les regles de la plus exacte prudence. Theodose dont la Foy n'estoit pas encore aussi parfaite, qu'elle fut depuis ce temps-là, & qui consideroit que l'argent s'appelle ordinairement le nerf de la guerre, parce

parce que c'eſt le moyen le plus viſible de la ſubſiſtance des armées, crut que les neceſſitez de ſon Eſtat eſtoient aſſez preſſantes pour y établir un nouvel impoſt, ſans conſiderer la diſpoſition des peuples qui vivoient ſous ſon obeïſſance. Il ne porta point ſa prévoyance ſur toutes les ſuites de l'impoſition de ce tribut, & crut que l'eſtime & l'affection pour ſon gouvernement eſtoient trop bien affermies dans le cœur de ſes ſujets, pour apprehender qu'ils fuſſent capables de troubler par cette occaſion la paix & la tranquillité de ſon Empire. Cependant il s'eſtoit trompé dans ſa ſupputation; & ceux d'Antioche irritez de cette nouvelle exaction, que les Officiers de l'Empereur faiſoient avec beaucoup de dureté, perdirent toute ſorte de reſpect, & paſſerent des plaintes publiques & du murmure juſques aux derniers excés de la ſédition & de la revolte.

L'inſolence de cette populace mutinée alla ſi loin, qu'elle déchargea ſa fureur ſur la ſtatuë d'airain de l'Imperatrice Flaccille, qu'elle abbatit, ne pouvant pas ſe vanger contre l'Empereur. Nous en avons rapporté toutes les particularitez dans un autre ouvrage, où nous avons taſché de faire comme une eſpece de journal de cét évenement, qui eſt l'un des plus fameux de ſon ſiécle. Auſſi la temerité de cette multitude ſeditieuſe fut bien-toſt ſuivie de la conſternation generale de la ville d'Antioche, qui ne tarda gueres de reſſentir les effets funeſtes de l'indignation de l'Empereur. Car il eſtoit ſi vivement picqué de l'atrocité de cette injure, que l'on propoſa d'abord dans ſon Conſeil de confiſquer tous les biens des citoyens d'Antioche, de les brûler du meſme feu avec lequel on vouloit réduire en cendres toutes leurs maiſons, & d'y paſſer la charrüe pour abolir juſques aux moindres traces & aux moindres veſtiges de ce qu'elle avoit eſté autrefois. Et quoyque dans la ſuitte cét Empereur priſt des réſolutions plus humaines & plus moderées, neanmoins Elebeque & Ceſaire qui tenoient des premiers rangs dans ſa Cour, n'y furent pas pluſtoſt arrivez de ſa part, qu'ils luy oſterent la qualité de Metropolitaine de la Syrie & du Comté de l'Orient; & ils auroient réduit tous ſes habitans au deſeſpoir, s'ils n'avoient eſté ſoûtenus par la protection de Flavien leur Eveſque, & par la conſolation de S. Jean Chryſoſtome, qui leur diſtribuoit de-

Vie de S. Chryſoſtome l. 2. c. 10.

puis quelque temps l'aliment ſolide des veritez de l'Evangile.

Ce tumulte eſtant arrivé vers le mois de Fevrier, tout le Careſme ſe paſſa à Antioche en gemiſſemens & en larmes, auſſi-bien qu'en empriſonnemens & en proſcriptions; & on attribua à une grace extraordinaire du Ciel l'avantage qu'eut Flavien de fléchir enfin le cœur Royal de Theodoſe, & d'obtenir de ſa clemence le pardon d'un crime, qui ſans cela euſt toûjours paru irremiſſible.

Il ſéroit inutile de repeter en cét endroit ce que nous avons déja rapporté ailleurs dans un détail aſſez étendu. *Eclairciſſ.* Nous ajoûterons ſeulement que nous ſommes portez plus que jamais à placer cét évenement avant la guerre de Maxime, en nous arreſtant pluſtoſt ſur ce point au témoignage de Zoſime, qu'à celuy de Theodoret.

On vit en cette rencontre par la conduite de Theodoſe, que ſi tous les Princes ſont ſujets à faire des fautes, parce qu'ils ſont hommes, & que s'il n'y a rien de ſi difficile que de garder une grande modération dans une ſouveraine puiſſance, les Princes Chrétiens mettent leur honneur à corriger promptement celles qu'ils ont faites, & à préferer la crainte des jugemens de Dieu aux maximes d'une fauſſe bien-ſeance, qui veut leur faire une loy inviolable de je ne ſçay quelle inflexibilité dans les premieres reſolutions.

La meſme choſe luy arriva dans une autre affaire de grande importance. Car Sainte Olympiade qui eſtoit l'un des plus riches & des plus illuſtres partis de tout l'Empire Romain, ayant refuſé conſtamment aprés la mort de ſon premier mari, d'épouſer Elpide couſin de Theodoſe, ce Prince fit ſaiſir tous ſes revenus juſqu'apres ſon retour de la guerre de Maxime; mais il changea de conduite quand il fut mieux informé de ſa vertu, & ceſſa d'agir avec ſouveraineté, quand il reconnut ne le pouvoir faire ſans une extreme violence.

CHAPITRE IX.

Andragathe quitte les Alpes pour ſe mettre ſur mer. Maxime favoriſe les Iuifs, & non les Payens.

Zoſ. l. 4. L'ARMÉE de Theodoſe eſtoit ſur le point de marcher contre Maxime, lorſqu'il apprit que ce Tyran avoit

employé de grandes promeſſes, pour corrompre la fidelité des Barbares qui s'eſtoient rangez ſous ſes étendars avec les legions Romaines, & que quelques-uns avoient preſté l'oreille à ſes ſollicitations. Mais la prompte découverte de cette trahiſon ayant obligé ces Barbares de s'enfuir dans les marais, & dans les foreſts de la Macedoine, il les y fit pourſuivre ſi chaudement, que la plus grande partie fut taillée en pieces, & que n'ayant plus rien à craindre de ce coſté là, il alla fondre en toute diligence contre l'ennemi.

Il eſt difficile de croire ce que dit Zoſime, qu'il envoya en meſme temps à Rome par la mer Ionienne l'Imperatrice Juſtine, avec ſon fils Valentinien & ſa fille Galla. Car c'eſtoit extremement expoſer toute cette Maiſon Imperiale. Cét Hiſtorien ajoûte, que Maxime l'ayant ſçeu envoya auſſi-toſt Andragathe avec quelques vaiſſeaux, pour les prendre ſur leur route ; mais qu'ils avoient déja paſſé le trajet. Cependant il en demeure là, & ne dit point ny s'ils aborderent à Rome, ny s'ils y furent receus, ny ce qui arriva de tout ce voyage ; quoyque ce duſt eſtre l'un des plus grands évenemens de cette guerre. Il eſt donc bien plus vray-ſemblable que Valentinien n'aborda à Rome qu'aprés la victoire de Theodoſe, ou pluſtoſt qu'il l'accompagna dans ſes combats, comme nous en verrons des marques dans la ſuitte. Il paroiſt meſme que Juſtine eſtoit morte avant le temps de ce voyage. Et puiſque nous trouvons dans l'hiſtoire, que Galla fut chaſſée par Arcade en 390. il y a bien de l'apparence que Theodoſe l'avoit laiſſée à Conſtantinople, auſſi bien que ſes deux fils Arcade & Honoré.

Marcell. Chron. Theodoret. l. 5. c. 12. Oroſ. l. 7. c. 35. Ambroſ. Ep. 17. p. 215.

Cependant Andragathe ayant formé une armée navale, gardoit avec ſoin toutes ces mers, pour ſurprendre & prévenir Theodoſe, qu'il s'imaginoit devoir paſſer par là. Mais cette vaine précaution ne tendoit qu'à faciliter ſa deffaite, en ſe détachant de Maxime ; & Dieu permettoit cette ſéparation par une providence particuliere, en luy laiſſant abandonner à Theodoſe les paſſages des Alpes, qu'il avoit ſi bien fortifiez.

Auſſi eſtoit-il bien juſte que Dieu commençaſt à ruiner les affaires de Maxime, puiſqu'il avoit attiré ſa malediction par une action qui ne luy eſtoit point agreable, quoyqu'elle

eust quelque apparence d'équité. Car peu de jours avant le commencement de la guerre, ayant appris qu'on avoit brûlé à Rome une Synagogue de Juifs, il y envoya un Edit severe, sous prétexte de maintenir la discipline & la police; ce qui fit dire au peuple Chrétien, qu'apparemment il ne reüssiroit pas dans son entrepriſe, parce qu'il s'estoit fait Juif. Les soldats mesmes que l'on avoit envoyez pour l'execution de l'Edit, ne l'épargnoient pas plus que les autres, & disoient hautement; *Comment* JESUS-CHRIST *pourra-t-il nous assister, puisque nous combattons contre luy en faveur des Iuifs?* Et quoyque la chose n'allast pas plus loin qu'à des paroles & à des menaces, S. Ambroise ne craint pas de dire qu'il fut abandonné de Dieu, & perit mal-heureusement pour ce sujet.

Baron. ann. 387. On a voulu dire que le seul dessein de s'attirer l'affection de tout le monde, luy fit commettre cette faute, & qu'il ne fut pas moins favorable aux Payens qu'aux Juifs, ayant pris le nom de grand Pontife, que Gratien avoit refusé, ayant rétabli l'autel de la Victoire, & rendu aux Gentils tout ce que cét Empereur Chrétien leur avoit osté. Mais on n'apporte aucune preuve de tous ces faits. Il est vray *Socrat. l. 5. c. 15.* que Symmaque qui estoit le plus illustre de tous les Payens de son siécle, a prononcé un Panegyrique dans Rome en l'honneur de Maxime avant sa deffaite. Mais quoyque cét ouvrage d'éloquence luy ait presque cousté la vie par le crime qu'on luy en fit depuis ce temps-là, on ne peut pas se servir de cette preuve, pour montrer que Maxime ait esté Payen; comme on ne peut pas prétendre que Theodose l'ait esté, quoyque Pacatus ait relévé son merite par un celebre Panegyrique, qui ne peut estre que l'ouvrage d'un Payen, comme il est visible par la lecture de toute la *Symmach. l. 2. Ep. 31.* piece. Mais de plus, Symmaque l'a traitté de Tyran aprés sa mort, & s'est plaint dans l'une de ses lettres, qu'il en avoit esté mal-traitté à la suggestion de son frere Marcellin.

Il est aussi tout-à-fait inconteſtable, que Maxime n'a ja- *Ep. 15.* mais rien rendu aux temples des Payens; puisque S. Ambroise rapportant tout ce qui s'est passé sur ce sujet, ne fait nulle mention de luy, & parle uniquement du refus que Theodose & Valentinien ensuitte leur firent de leur

rendre les meſmes choſes, ſans dire qu'ils les leur euſſent oſtées tout de nouveau, comme il faudroit croire neceſſairement qu'ils euſſent fait, ſi Maxime les avoit rendües.

Il n'eſt donc pas neceſſaire de charger Maxime de plus de crimes qu'il n'en a commis. Sa memoire eſt devenüe aſſez odieuſe à toute la poſterité par l'uſurpation de l'Empire, & par le meurtre de Gratien, ſans qu'il ſoit beſoin de le faire conſiderer dans l'hiſtoire comme un reſtaurateur du Paganiſme. Et ſi l'on en peut meſme juger par des conjectures; bien loin d'avoir negligé la Religion par des ſentimens politiques, il ſemble meſme avoir pris le contre-pied de cette conduite, & avoir toûjours affecté une apparence de zele pour la Foy & la Religion Chrétienne. Mais Dieu qui n'aime ny les ſujets rebelles, ny les uſurpateurs des Couronnes, ny les hypocrites, ne ſe contenta pas de cét éclat exterieur, par lequel il taſchoit de ſurprendre les plus credules en cachant ſon ambition inſatiable, & luy fit porter la peine de ſa diſſimulation & de ſon déguiſement, auſſi bien que celle de ſon injuſtice, de ſa perfidie, & de ſa violence.

CHAPITRE X.

Theodoſe remporte pluſieurs victoires ſur Maxime, qui eſt pris enfin, & décapité.

DURANT que Maxime plein de confiance pour le grand nombre de ſes troupes demeuroit en Italie, Theodoſe s'avançoit à grandes journées par la Pannonie, & fit une ſi grande diligence, qu'il ſurprit ſes gens avant qu'ils puſſent ſe mettre en eſtat de luy tenir teſte. Il les deffit premierement auprés de Seiſſeg ſur la Sav, les ayant trouvez en deſordre; & ce luy fut preſque la meſme choſe de les attaquer & de les vaincre. Ceux qui ne teignirent pas de leur ſang les eaux de ce fleuve, en tremperent les campagnes des environs; & ceux qui voulurent ſe refugier dans la ville, ou comblerent les foſſez de leurs corps, ou furent aſſommez à coups de leviers, ou empeſcherent en tombant morts aux portes de la ville, que les autres n'y entraſſent. *Zoſ. l. 4. Ambroſ. Ep. 17. Pacat.*

Pacatus qui nous apprend toutes ces particularitez, rapporte que le porte-enſeigne de cette faction ſacrilege fut en-

glouti dans les eaux du fleuve, ſans que l'on puſt ſeulement trouver ſon corps, marquant par là le General de cette armée, dont on ne ſçait pas le nom, ſi ce n'eſt que l'on veüille dire que c'eſtoit l'oncle de Maxime, dont parle S. Sulpice Severe. Theodoſe qui avoit manqué de vivres pour la ſubſiſtance de ſon armée, en trouva abondamment par cette victoire; Dieu luy ayant ouvert les greniers de ſes ennemis par leurs propres mains, & permettant qu'ils luy donnaſſent malgré eux ce qu'ils n'avoient préparé que pour eux-meſmes.

Sulpic. Severr. de vita S. Martim.

Enſuite de cette journée de Seiſſeg Maxime fut encore deffait à Pettav; & ce fut ſans doute la ſeconde bataille dont ce Panegyriſte de Theodoſe fait la deſcription, & qui fut d'abord un peu diſputée, parce que le frere du Tyran commandoit des troupes. Sa préſence n'empeſcha pas neanmoins qu'une partie de cette armée ne ſe rendiſt à Theodoſe; mais on ne voit pas bien ſi ce fut dans la bataille meſme, ou un peu aprés ſa victoire, qu'ils ſe rangerent de ſon parti. Et c'eſt peut-eſtre de cette victoire que S. Ambroiſe veut parler, lors qu'il dit en écrivant à cét Empereur, que Dieu la luy avoit accordée au milieu des Alpes.

Ces montagnes ſi eſcarpées auroient pû arreſter ſa courſe, & s'y oppoſer comme de fortes barrieres, ſi Andragathe ne les euſt abandonnées par ſon imprudence. Car il les paſſa non ſeulement ſans aucun obſtacle, mais meſme ſans que perſonne le ſceuſt. Il entra enſuite dans Hemone, où le peuple le receut avec des demonſtrations de joye d'autant plus grandes & plus extraordinaires, qu'il venoit d'eſtre ruiné par le Tyran, qui ſe vangea cruellement de la maniere genereuſe avec laquelle il luy avoit reſiſté.

Oroſ. l. 7. c. 35.

Cependant Maxime qui avoit témoigné tant de fierté dans le commencement de cette guerre, ſe tenoit toûjours renfermé dans Aquilée, & ne s'eſtoit rencontré vrayſemblablement à aucune de ces batailles, puiſque ſelon Pacatus il s'enfuit ſans avoir vû Theodoſe. Il faut neanmoins qu'il ſe fuſt avancé, puis qu'il s'enfuit tantoſt d'un coſté, tantoſt de l'autre, regardant toûjours derriere luy pour voir ſi Theodoſe ne le ſuivoit point. Ce deſordre & ce trouble de ſon eſprit fut la cauſe de ſa ruine. Car Dieu le luy avoit tellement lié, & l'avoit frappé d'un ſi terrible aveugle-

Eclairciſſ.

ment, que quoyqu'il eust une entiere liberté de s'enfuir en quelque lieu de seureté, il ne se servit nullement de cét avantage, qui estoit son unique ressource aprés sa deffaite, & s'enferma luy-mesme avec les siens dans Aquilée; comme si son unique soin eust esté non de deffendre sa vie, mais de differer son supplice, & d'oster aux compagnons de sa déroute les moyens de s'échaper.

Theodose qui le suivoit pas à pas, & qui sçavoit prendre tous les avantages de sa victoire, arriva devant Aquilée lorsque l'on y songeoit le moins, & il y parut avec une partie de ses troupes qui avoient fait une diligence extraordinaire pour le suivre. Car il avoit fallu pour cét effet, qu'elles eussent fait en un jour tout le chemin qui est depuis l'Illyrie jusqu'en cette ville.

Il est mal-aisé de se figurer ailleurs une revolution plus prompte, & plus surprenante que celle des affaires de ce Tyran, qui voulant donner la Loy à deux Empereurs, se vit dans un mesme moment assiegé, pris, & executé sans difficulté, & sans artifice quelconque. Car comme il y avoit peu de soldats dans la ville, ceux de Theodose y entrerent aussitost sans resistance, & se jetterent sur le miserable Maxime qu'ils trouverent sur son thrône, où il commençoit à distribuer de l'argent à ceux qui avoient soûtenu son parti, c'est à dire, à quelques Maures qu'il avoit enfermez avec luy, pour l'accompagner à sa mort comme un escadron d'enfer, qui devoit faire toute la pompe de ses funerailles. Quelques-uns d'entre eux furent tuez d'abord comme les premieres victimes de la guerre, qui devoient expier par leur sang une partie des violences qu'il avoit commises.

Lorsque l'on eut arresté Maxime, on le dépoüilla des marques de la dignité Imperiale, & on l'amena les pieds nuds, & les mains liées devant les deux Empereurs jusques à trois milles de la ville. Theodose qui auroit pû luy insulter dans ce miserable estat, s'il eust eu moins de moderation qu'il n'avoit, se contenta de luy reprocher en peu de mots ses excés & sa tyrannie; & la conscience de cét usurpateur luy tint lieu à l'instant mesme de question & de bourreau. Dés que Theodose eut ouvert la bouche, Maxime luy avoüa sans hesiter, & sans chercher aucun détour, que pour s'attirer les soldats, & les engager dans le dessein qu'il avoit d'envahir l'Empire, il avoit dit que c'estoit du consentement

de Theodoſe meſme qu'il avoit formé cette entrepriſe.

Aprés la confeſſion ſi expreſſe d'une ſi horrible inſolence, il n'y avoit point de ſupplice qu'il ne meritaſt. Un Prince victorieux qui auroit moins commandé à ſes paſſions, que ne faiſoit Theodoſe, l'auroit fait pendre à l'inſtant meſme, ou mettre en pieces, ou enfermer dans un ſac pour eſtre jetté dans l'eau, comme on en uſoit autrefois à l'égard des parricides; ou on luy auroit fait arracher la langue. Mais ce Prince au lieu de s'emporter contre luy, ſembloit meſme en avoir déja de la compaſſion, & déliberer ſi aprés de ſi grand crimes il ne luy ſauveroit pas encore la vie. La rougeur paroiſſoit ſur ſon viſage; & il tournoit la teſte d'un autre coſté, pour ne pas faire voir aux aſſiſtans l'agitation interieure de ſon eſprit qui eſtoit balancé entre l'amour de la juſtice, & ſa douceur naturelle qui le portoit à pardonner à ſes ennemis capitaux les plus ſanglantes injures. Mais ſon Panegyriſte dit ſur ce ſujet, qu'il eſtoit juſte qu'il ne puſt pas tout ce qu'il vouloit, & que ſes gens priſſent malgré luy le ſoin de vanger ſes injures. Cette conſideration les obligea à arracher Maxime de ſa préſence, de peur que ſa clemence Royale ne l'emportaſt ſur ſa juſtice, qui devoit pour le bien & la ſatisfaction publique punir ſes crimes; & ayant paſſé par une infinité de mains de ceux qui ſe le jettoient les uns aux autres comme un objet d'abomination & de mépris, ils le porterent enfin juſques entre les bras de la mort, qui eſtoit le juſte & inévitable ſupplice de ſa tyrannie. Elle luy fut plus douce qu'il ne l'avoit meritée par tant d'excés & de violence. Car il en fut quitte pour avoir la teſte trenchée; & la douceur de Theodoſe le diſpenſa d'un chaſtiment plus rigoureux.

Idat. Chron. Cette execution ſe fit à trois milles d'Aquilée, le 27. d'Aouſt ſelon Socrate; ou le 28. Juillet ſelon Idace dans ſes faſtes & dans ſa Chronique. Les autres Hiſtoriens n'ont pas pris le ſoin d'en marquer le jour préciſément. Pacatus n'en dit rien auſſi, parce que le Panegyrique qu'il a compoſé en l'honneur de Theodoſe, n'eſtoit ny une Chronologie, ny une hiſtoire. Il appelle ſeulement la domination de ce Tyran un *Luſtrale ſpatium.* luſtre d'interregne; ce qui marque qu'il avoit duré environ cinq ans.

Voila de quelle maniere perit un Capitaine ambitieux que Dieu

Dieu avoit choisi pour punir Justine, & humilier Valentinien, & qui auroit pû passer tout le reste de ses jours dans l'abondance & dans l'éclat, s'il avoit sceu mettre des bornes à sa cupidité insatiable. Mais aprés avoir esté employé par la providence divine pour le chastiment des autres, il fut luy-mesme à son tour le but de la justice & de la vangeance du Ciel; & il éprouva par sa fin tragique la verité de ce que S. Martin, cét homme vrayment Apostolique, luy avoit prédit dans nostre France, que s'il passoit en Italie pour faire la guerre au jeune Valentinien, ses premiers succés seroient d'une tres courte durée, & qu'il y periroit miserablement. Quelque respect qu'il eust pour ce Saint, il n'en eut point assez pour regler ses desseins par cét oracle; & le mépris qu'il en fit dans l'ardeur de sa passion qui aspiroit à la domination absolüe de tout l'Empire Romain, le fit descendre du Thrône jusques au fond du précipice.

CHAPITRE XI.

Deffaite & mort du fils de Maxime, & de ses Generaux. Humanité de Theodose aprés sa victoire.

CE que S. Ambroise a dit, que Maxime fut en mesme temps deffait par les Saxons, par les François, & par Theodose, nous donne lieu de croire que ces peuples firent une irruption dans les Gaules, en mesme temps que Theodose descendoit en Italie pour en chasser le Tyran. S. Gregoire de Tours le témoigne des François, & cite pour cét effet un ancien Historien nommé Sulpice Alexandre, qui dit qu'ils coururent le païs jusques à Cologne sous la conduite de Genebaud, Marcomer, & Sunnon, & que s'estant retirez avec leur butin, ils laisserent une partie dés leurs pour continuer le pillage. Il ajoûte que Nannius & Quentin, Generaux de Maxime, taillerent en pieces ces derniers vers les Ardennes; mais que Quentin ayant passé le Rhin à Nuys, pour poursuivre ceux qui restoient, il s'engagea dans un embarras de bois abbatus, & dans des marais dont ils ne put ramener qu'un tres petit nombre de ses gens.

Ambros. Ep. 17.

Gregor. l. 2. Histor. Franc. c. 9. Hadrian. Vales. Rerum Francicar. l. 2.

Le jeune Victor que Maxime avoit laissé dans les Gaules avec le titre de Cesar, & qui n'estoit encore qu'un jeune

garçon, ne fut pas plus heureux que ſon pere. Car Theodoſe y ayant envoyé en diligence le General Arbogaſte, il ſe ſaiſit de luy, & le fit mourir peu de jours aprés ce Tyran.

Zozim. liv. iv. Cependant Andragathe, qui eſtoit toûjours ſur la mer Ionienne, ayant apris la ruine d'un parti dont il avoit eſté le chef, & dans lequel il s'eſtoit rendu plus fameux que Maxime meſme, ſi nous en croyons Paul Oroſe, crut qu'ayant tué autrefois Gratien, il n'y avoit plus de reſſource dans ſes affaires, ny rien à eſperer pour luy de la part du victorieux; & pour prévenir ſa juſtice par un dernier coup de deſeſpoir, il ſe précipita luy-meſme dans la mer, & s'y noya. Une fin ſi funeſte & ſi tragique eſtoit digne du meurtrier de ſon Empereur; & il ne pouvoit recevoir un ſupplice plus rigoureux d'un crime ſi noir, que d'eſtre ainſi abandonné à luy-meſme, en craignant moins la confuſion éternelle des reprouvez, qu'une ignominie paſſagere.

Oroſ. l. 7. c. 35. Pacat. La fin de cette guerre ſi redoutable fut d'autant plus glorieuſe à Theodoſe, qu'il y eut tres peu de ſang de répandu, n'ayant couſté la vie qu'à deux ou trois perſonnes ſeulement, en y comptant meſme le jeune Victor. Car il uſa de la victoire avec tant de moderation, qu'il accorda une abolition generale à tous ceux qui avoient ſuivi le parti du Tyran, & les receut pluſtoſt dans ſon ſein comme une mere pleine de tendreſſe, qu'il ne leur pardonna leur rebellion comme un Prince plein de clemence. Il ne confiſqua le bien d'aucun d'eux, il ne fit perdre la liberté à qui que ce ſoit; & perſonne n'y perdit le rang ny la dignité qu'il tenoit avant cela dans l'Empire. Pas un n'en receut ny aucune marque de flétriſſure & d'infamie, ny aucune parole injurieuſe, & cét Empereur victorieux eut la bonté d'épargner leur confuſion, en s'abſtenant meſme de bleſſer leurs oreilles par des reproches de leur crime, & par des injures. Il les rétablit tous tant qu'ils eſtoient dans leurs maiſons, dans la ſocieté domeſtique de leurs femmes & de leurs enfans, & ce qui leur eſtoit encore plus doux & plus agreable, dans leur premiere innocence; c'eſt à dire qu'il eut la bonté de les maintenir tous dans les charges qu'ils avoient exercées avant leur revolte ſous des Princes legitimes. Car Theodoſe oſta par des Loix que nous avons encore, tout que ce Maxime avoit

Cod. Theodoſ. 15. Tit. xiv. l. 7. & 8.

fait pendant ſon uſurpation dans l'Italie & dans les Gaules, & réduiſit à leur premier eſtat ceux qu'il avoit élevez.

Une ſi grande moderation meritoit bien des éloges extraordinaires ; & les auteurs de ſon ſiécle ne les luy ont point épargnez, comme on peut voir dans l'un des poëmes de Claudien, où il le loüe d'avoir gagné par des liberalitez & par des bienfaits le cœur & l'affection de ceux de ſes ſujets & de ſes ſoldats, dont la rebellion n'avoit merité que des ſupplices. *Claudian. de IV. Conſulatu Honorii.*

Voilà de quelle maniere ſe conduiſent les Princes veritablement Chrétiens, lors qu'ils ſe trouvent inévitablement engagez dans la faſcheuſe neceſſité des guerres civiles. Ils ſe contentent de l'avantage de la victoire, & mettent leur principale gloire à ne pas répandre le ſang de leurs citoyens, ou à n'en répandre que peu, lors qu'ils ne peuvent s'en diſpenſer. *Oroſ.*

Mais on ne peut relever cette douceur de Theodoſe, ſans reconnoiſtre que S. Ambroiſe y a eu beaucoup de part par la ſageſſe de ſes conſeils, puis qu'il fit en cette rencontre ce que de veritables Eveſques doivent faire en de ſemblables occaſions, pour ſe rendre mediateur en faveur des miſerables. Il ſe ſervit avantageuſement du grand credit qu'il avoit auprés de ce Prince ; & ce fut à ſa priere que quantité de perſonnes furent garanties de l'exil, de la priſon, & meſme du dernier ſupplice. *Ambroſ. Ep. 17.*

Theodoſe étendit meſme cette douceur & cette clemence Royale juſque ſur la famille de Maxime. Car il fit donner de l'argent de l'Epargne pour la ſubſiſtance de ſa mere ; & ayant rappellé ſes enfans de l'exil, il les mit entre les mains de leurs parens pour les élever. Cette maniere d'agir ſi genereuſe & ſi charitable eſtoit une ſeconde victoire qu'il remportoit ſur luy-meſme, & ſur ſon reſſentiment ; & il enſeignoit à tous les Souverains, que le plus excellent moyen de ſe vanger de leurs ennemis eſt de les accabler de bienfaits. *Eclairciſſ.*

Mais il ſe ſignala encore en cette rencontre par une action plus eſtimable que tout le reſte, parce qu'elle ne pouvoit eſtre l'effet que d'un deſintereſſement & d'une generoſité dont il ſeroit mal-aiſé de rapporter beaucoup d'exemples. Ce fut qu'ayant en ſa puiſſance tout l'Empire Romain, au lieu de ſe prévaloir de cette occaſion pour s'en rendre le *Aug. l. 5. de civit. c. 26.*

maiſtre abſolu, il aima mieux par un reſpect plein de miſericorde rétablir le jeune Valentinien dans toutes ſes terres; & il y ajoûta meſme toutes celles qui avoient eſté à Gratien, quoyqu'il puſt apparemment les retenir avec aſſez de juſtice comme le fruit de ſa victoire. Ainſi ce jeune Prince devint paiſiblement poſſeſſeur de tous les Eſtats qui avoient appartenu à ſon pere, & fut redevable de ſa Couronne à Theodoſe, comme Theodoſe eſtoit redevable de la ſienne à Valentinien pere de ce jeune Empereur.

Zoſ. l. 4. Si on en veut croire Zoſime, ſa mere Juſtine eſtoit avec luy, & ſuppleoit autant qu'une femme en eſtoit capable à la prudence qu'il ne pouvoit encore avoir, n'eſtant âgé que *Ruffin. l. 2. c. 17.* de dix-ſept ans. Mais Ruffin qui vivoit alors, nous apprend que cette Princeſſe mourut en ce temps-là meſme; & S. Proſper ajoûte que cette mort arriva avant qu'elle puſt recouvrer l'Empire avec ſon fils: ce que l'on peut attribuer au ſoin continuel que Dieu prend de la conduite de ſon Egliſe. Car la mort de cette perſecutrice de la Foy Catholique donna lieu à Theodoſe d'empeſcher le ſuccés de l'Arianiſme, en rétabliſſant Valentinien dans ſes Eſtats; de ſorte que l'on peut dire que cette victoire fut l'affermiſſement de la veritable Religion.

CHAPITRE XII.

Duplicité de Theophile d'Alexandrie. Tumulte des Ariens à Conſtantinople. Mort de S. Valerien Eveſque d'Aquilée.

POUR conſommer la relation de cette guerre de Maxime, nous ne pouvons nous diſpenſer de rapporter en *Vie de S. Jean Chryſ. l. 3. c. 3.* ce lieu ce que nous avons déja raconté dans un autre ouvrage, & ce que Socrate a écrit de la conduite de Theophile *Socrat. l. 6. c. 2.* Eveſque d'Alexandrie pendant que tout l'Empire Romain attendoit la déciſion d'une affaire de cette importance. Cét Hiſtorien dit donc, que pendant la guerre de Theodoſe contre Maxime, Theophile envoya à Rome le Preſtre Iſidore chargé de préſens, & de deux lettres, l'une à Maxime, & l'autre à Theodoſe, avec ordre de ne donner les préſens qu'à celuy des deux qui ſeroit victorieux, & de les luy rendre avec la lettre qu'il luy adreſſoit; mais que durant qu'I-

ſidore eſtoit à Rome dans l'attente du ſuccés de cette guerre, un Lecteur qui l'avoit accompagné dans ce voyage ſe ſaiſit des lettres, & découvrit toute l'affaire; ce qui obligea Iſidore de s'enfuir promptement à Alexandrie; Que Theophile pour le récompenſer d'un ſervice ſi perilleux, s'efforça de le faire élire Archeveſque de Conſtantinople aprés la mort de Nectaire; mais que ſes ſollicitations furent inutiles, & qu'il fut obligé d'Ordonner S. Jean Chryſoſtome contre ſon inclination.

On eſt fort porté à croire la verité de ce fait honteux, quand on le voit attribué à Theophile, ſon caractere eſtant pluſtoſt celuy d'un habile politique, que d'un ſaint Eveſque. Outre que l'on ſçait qu'il avoit des Eccleſiaſtiques à Conſtantinople, pour prévenir en ſa faveur contre ſes adverſaires les Magiſtrats que l'on devoit envoyer en Egypte, & s'acquerir leur affection. Mais ſi cét Iſidore que l'on charge d'une députation ſi indigne d'un bon Preſtre, eſt le grand Iſidore Hoſpitalier d'Alexandrie; comme le dit Sozomene, ſa pieté ſemble devoir éloigner de luy une obeïſſance ſi aveugle. Auſſi Sozomene ne rapporte ce fait que comme un bruit incertain; & le ſilence de Pallade ſur ce ſujet eſt aſſez conſiderable, puiſqu'il eſt étrange qu'il n'en ait rien dit dans ſon Dialogue de la vie de S. Chryſoſtome, quoyqu'il s'y étende aſſez ſur tout ce qui ſe paſſa entre Theophile & Iſidore. Outre que l'on ne voit pas avec quel front ce Prelat auroit propoſé Iſidore pour Eveſque de Conſtantinople ſous Arcade, ſi cette hiſtoire euſt eſté connuë à la Cour de cét Empereur. A quoy l'on peut ajoûter, que quand Pallade vint pour la premiere fois à Alexandrie, qui eſtoit cette année-là meſme, il y trouva cét Iſidore âgé pour lors de 70. ans. Il faut donc que ç'ait eſté un autre Iſidore que luy, ſi cette hiſtoire de Socrate a quelque choſe de veritable.

Pallad. Dialog.

Sozom. l. 8. c. 2.

Pallad. Hiſt. Lauſiac.

Selon cét auteur, les Ariens de Conſtantinople eurent moins de précaution que Theophile, pour découvrir quelle eſtoit la diſpoſition de leur cœur à l'égard de Theodoſe, pendant que ce Prince eſtoit occupé à la guerre contre Maxime. Comme les hommes ſont naturellement portez à inventer de fauſſes nouvelles, ou à ajoûter toûjours quelque choſe à celles qu'ils ont appriſes, il arriva durant ce

Socrat. l. 5. c. 13. Sozom. l. 6. c. 14.

temps-là, que l'on publia dans Constantinople, sans qu'il y eust aucun fondement, & sans que cét Empereur eust receu aucune perte, que Maxime estoit demeuré victorieux. On comptoit déja le nombre des morts, on en marquoit la qualité, & on soûtenoit mesme que Theodose aprés une si grande déroute, estoit sur le point de tomber entre les mains des ennemis. Les Ariens qui estoient fort animez contre luy, à cause qu'en l'an 380. il leur avoit osté les Eglises de Constantinople qu'ils avoient possedées si long-temps, se trouverent fort diposez à ajoûter foy à cette nouvelle qui estoit tout-à-fait conforme à leur passion; & sans se donner le loisir de s'en éclaircir, ou d'en attendre la confirmation, ils accoururent aussi-tost à la maison de Nectaire Evesque de cette ville Imperiale, y mirent le feu, & la réduisirent en cendres. Arcade qui estoit alors à Constantinople, avoit esté sensiblement offensé par cette sedition, que ces Heretiques avoient excitée en sa présence; mais comme il avoit appris par l'exemple de Theodose à pardonner les injures, il se laissa toucher par les prieres qu'on luy fit de ne pas punir cét outrage, qui le blessoit personnellement; & se rendant mesme médiateur auprés de son pere pour les coupables, il le pria instamment de ne pas vanger sur eux l'injure qui luy estoit faite, & d'accorder l'impunité à cét incendie. Theodose fut plus touché de la douceur & de la generosité de son fils, que de l'insolence de ces Heretiques seditieux, & ne crut pas luy pouvoir refuser l'effet d'une priere si digne d'un jeune Prince.

Ambros. Ep. 17.

Cod. Theodos. l. 15. tit. xiv. l. 6. & 7. lib. 16. tit. v. l. 17.

On voit par le Code de cét Empereur, qu'il estoit encore à Aquilée le 22. de Septembre de cette année; mais il en partit vers ce temps-là, puisqu'il estoit à Milan dés le 10. d'Octobre; & il paroist par diverses Loix, qu'il y passa l'hyver, & y demeura jusques au 5. de May de l'année suivante.

Ambros. Ep. 18. Paulin. vit. Ambros.

On ne sçait bas bien quelle occasion appella S. Ambroise à Aquilée au commencement du sejour que Theodose fit à Milan. Baronius présume que ce fut peut-estre pour donner un successeur à S. Valerien Evesque d'Aquilée. Mais cette conjecture auroit plus de vray-semblance, si l'on connoissoit l'année de la mort de ce Prelat, dont le Martyrologe Romain fait la feste le 27. de Novembre. Ce Cardi-

nal luy donne pour ſucceſſeur immédiat S. Chromace. Mais ſelon le P. de Noris, Janvier doit eſtre placé entre eux deux, & un autre auteur de noſtre ſiécle y en ajoûte encore deux autres, ſçavoir Auguſtin & Adelphe. *Henricus de Noris. Hiſtor. Pelag. l. 2. c. 12.*

CHAPITRE XIII.

Theodoſe veut contraindre un Eveſque de rebaſtir une Synagogue de Iuifs. S. Ambroiſe s'y oppoſe.

QUELLE qu'ait pû eſtre l'occaſion qui obligea S. Ambroiſe de faire en ce temps-là le voyage d'Aquilée, il eſt conſtant que ce fut de là qu'il écrivit à Theodoſe une lettre qui eſt devenuë fort celebre parmi les ſiennes; & en voicy l'occaſion. *Ambroſ. Epi 18.*

Il y avoit alors dans le Comté d'Orient en la province d'Oſroëne un fort grand Chaſteau nommé Callinique, que d'autres qualifient du nom de ville, & que l'on appella depuis Leontople. Les Juifs y avoient une Synagogue, que les Chrétiens brûlerent par le conſeil, à ce qu'on croit, de l'Eveſque du lieu. Il arriva encore dans ce meſme lieu, que des Moines allant pour celebrer la feſte des Saints Martyrs Machabées, qui eſtoit alors fort celebre dans l'Egliſe, comme on le voit par des Homelies des anciens Peres; quelques Heretiques Valentiniens ne purent ſouffrir qu'ils chantaſſent des Hymnes par le chemin, ſelon qu'ils avoient toûjours accouſtumé de faire depuis long-temps, & ſe jetterent au milieu d'eux pour leur faire inſulte, les empeſchant de continüer leur marche. Une ſi grande inſolence contre le reſpect qui eſt dû aux prieres & aux ceremonies de l'Egliſe, ayant mis ces Moines en colere, ils s'en vangerent ſur un Temple que ces Heretiques avoient aux environs de Callinique dans un méchant village au milieu des bois. *Id. Ep. 17. Valeſ. in Amm. p. 254.*

Celuy qui gouvernoit l'Orient pour les affaires de la milice, manda auſſi-toſt à Theodoſe ce qui s'eſtoit paſſé en ces deux rencontres. Ce deſordre eſtoit arrivé vray-ſemblablement à la fin de Juillet, puiſque l'Egliſe a toûjours fait la feſte des Machabées le premier jour d'Aouſt; mais outre qu'il fallut faire pour cét effet des procedures en Orient, Theodoſe avoit alors ſur les bras l'importante af-

faire de la guerre de Maxime. Il se passa donc plus de deux mois avant qu'il en pust connoistre; & ce ne fut qu'au mois d'Octobre, que dans la pensée qu'il eut que la discipline & la police avoient esté violées, & par un zele qui avoit plus de chaleur que de sageſſe, au lieu de donner à l'Evesque de Callinique le loisir de se deffendre, il ordonna qu'il rétabliroit luy-mesme la Synagogue, ou qu'il en payeroit le prix; que les Moines & le peuple qui estoient coupables de l'embrasement, en seroient punis avec toute la severité que meritoit une entrepriſe de cette nature; & que l'on informeroit des dons & des richesses de ce Temple, qui auroient esté enlevées. Comme il vouloit que cette Ordonnance fust executée promptement de point en point, il donna pour cét effet une commission extraordinaire, se plaignant mesme de ce qu'on l'avoit consulté sur une affaire qui ne demandoit ny déliberation, ny procedure, & qu'il avoit fallu décider d'abord par la punition du crime.

S. Ambroise ne put apprendre la nouvelle de cette Ordonnance, sans en estre penetré d'une profonde douleur. Il fut fortement persuadé qu'elle estoit honteuse à la Religion Chrétienne, & qu'elle l'exposoit aux insultes & aux railleries de ses ennemis, parce qu'elle leur donnoit le moyen de faire toutes sortes d'outrages aux Chrétiens, par la perfidie qui leur estoit si naturelle. Ce n'estoit pas qu'il ne crust que l'Evesque de Callinique avoit peut-estre agi dans cette affaire avec trop de précipitation & de chaleur; mais il estoit convaincu qu'il ne pouvoit sans crime se soûmettre à la Sentence renduë contre luy, puisqu'elle le contraignoit, ou de souffrir le martyre, s'il y résistoit, ou d'estre prévaricateur de sa Foy & de sa Religion, s'il estoit assez lasche pour contribuer de son argent à la construction d'une Synagogue.

2. Machab. 4. v. 19. Il avoit lû dans le second livre des Machabées, & il citoit cét exemple dans une autre occasion, que les Juifs dans le plus grand abbatement de leur pieté, aussi-bien que de leurs Estats, n'avoient neanmoins pû souffrir qu'on employast au sacrifice d'Hercule l'argent qu'on avoit levé sur eux; & que les Payens mesme avoient eu assez de respect pour leur accorder cette grace.

Il se souvenoit que durant la persecution de Julien l'Apostat,

poſtat, S. Emilien de Duroſtole qui avoit eſté executé par la Sentence d'un Magiſtrat pour avoir abbatu un autel des Idoles, avoit eſté honoré dans l'Egliſe comme un Martyr, & que le Juge qui l'avoit condamné à la mort pour cette action, avoit eſté abhorré de tout le monde, & traitté de perſecuteur, n'y ayant perſonne aprés cela qui vouluſt avoir aucun commerce avec luy, ny luy rendre les civilitez ordinaires. *Ambroſ. Ep. 17. p. 214.*

On avoit veu dans le meſme temps d'autres exemples ſemblables; & on avoit ſur tout admiré la conſtance de Marc Eveſque d'Arethuſe, qui avoit ſouffert les tourmens les plus cruels pluſtoſt que de donner ſeulement un eſcu pour rebaſtir un temple d'Idoles, qu'il avoit démoli dans le tranſport de ſon zele.

Outre ces conſiderations generales, S. Ambroiſe croyoit de ſa part qu'il n'y avoit rien de plus dangereux pour un Eveſque, à l'égard de Dieu, ny de plus honteux devant les hommes, que de cacher ſes ſentimens par timidité, & de manquer à ce devoir le plus eſſentiel de la charge Paſtorale. Il ſe conſideroit comme reſponſable aux autres Eveſques, de tout ce que Theodoſe pourroit faire pendant ſon ſejour à Milan. Enfin l'amour meſme qu'il portoit à ce Prince, dont il eſtimoit beaucoup la pieté, luy donna du courage en cette rencontre; & la reconnoiſſance des graces qu'il en avoit receües le fit réſoudre meſme à luy déplaire, ſi cela eſtoit neceſſaire, pluſtoſt que de luy cacher la verité dans une occaſion où il s'agiſſoit de ſon ſalut: de crainte qu'il ne le condamnaſt luy-meſme un jour, ſi un faux reſpect le tenoit dans le ſilence, & qu'il ne luy reprochaſt juſtement de l'avoir laiſſé tomber dans une faute de cette nature par ſa diſſimulation & ſa flatterie. Car il eſtoit dans cette diſpoſition à ſon égard, de ſouffrir pour luy & de s'expoſer avec patience pour ſon ſervice en cette rencontre, s'il pouvoit par là le garantir du ſupplice qui eſtoit dû pour cette entrepriſe ſur la Religion Chrétienne; mais ſi ſon ſilence & ſa diſſimulation ne pouvoient ſervir qu'à le rendre luy-meſme criminel ſans en décharger l'Empereur, il aimoit mieux paſſer dans ſon eſprit pour importun, que pour inutile, & pour un homme qui deshonoraſt ſon Miniſtere; parce que S. Paul, dont *p. 212.*

Theodose ne pouvoit combattre la doctrine, luy avoit donné sur cela la regle de sa conduite, en luy disant; *Pressez les hommes à temps, à contre-temps; reprenez, suppliez, menacez sans vous lasser jamais de les tolerer, & de les instruire.* 2. Timoth. 4.

Il concluoit de toutes ces reflexions, que les Evesques s'exposent à un plus grand danger que les autres, s'ils sont assez mal-heureux pour déplaire par leur lascheté à celuy qu'ils ne peuvent offenser impunément; veu principalement que les Empereurs n'ont nullement desagreable que chacun s'acquitte de son devoir, qu'ils écoutent avec patience ceux qui taschent de satisfaire à cette obligation, & qu'ils n'épargnent pas mesme les corrections à ceux qui ne gardent pas l'ordre & le rang de leur milice; Que si les Empereurs Chrétiens écoutent sans peine les Officiers de leur Cour, & ceux qui sont attachez à leur service par les devoirs de la milice temporelle, ils ne doivent point estre choquez de la liberté des Evesques qui ne leur disent que ce que Dieu les oblige de leur dire, & non ce qui est conforme à leurs propres inclinations; Qu'enfin ce Prince ne pouvoit ignorer ces paroles que l'on lit dans l'Evangile: *Lors qu'on vous mettra entre les mains des Gouverneurs & des Roys, ne vous mettez point en peine comment vous leur parlerez, ny de ce que vous leur direz; ce que vous leur devez dire vous sera donné à l'heure mesme. Car ce n'est pas vous qui parlez; mais c'est l'esprit de vostre Pere qui parle en vous.* Matth. 10. v. 19. 20.

Comme cette affaire estoit de la derniere importance, S. Ambroise employa divers moyens pour y reüssir; & son but estoit de faire revoquer l'ordre donné contre l'Evesque de Callinique. Son zele le pousſa mesme jusqu'à demander qu'on luy en imputast le crime à luy-mesme, & qu'on luy en fist porter la peine, s'estimant heureux de trouver une si belle occasion d'emporter la couronne du martyre. Mais n'ayant pû rien obtenir par toutes ses sollicitations, & n'ayant pas non plus le loisir d'aller trouver l'Empereur, il prit le parti de luy écrire une lettre en diligence, de peur qu'il n'eust déja envoyé ses ordres en Orient. Ambros. Ep. 28. p. 216.

CHAPITRE XIV.

Sommaire de la lettre de S. Ambroiſe à Theodoſe ſur l'affaire de la Synagogue.

LA préoccupation de Theodoſe contre l'Eveſque & les Chrétiens de Callinique, obligeant S. Ambroiſe à joindre toutes les meſures de la prudence Eccleſiaſtique avec la fermeté Epiſcopale, dans la lettre qu'il adreſſoit à l'Empereur, aprés luy avoir rendu raiſon de la liberté avec laquelle il la luy écrivoit, il luy répreſente avec une force extraordinaire la faute qu'il avoit commiſe par ſon Ordonnance. Et comme ce Prince ſe fondoit ſur l'obligation qu'il croyoit avoir de maintenir l'ordre & la police dans le gouvernement de ſon Empire, il luy dit que la police doit quelquefois ceder à la Religion ; & que l'on eſt ſouvent obligé de ſouffrir des deſordres d'une bien plus grande importance que celuy-là, ſans les punir. *Ambroſ. p. 18.*

Il le fait ſouvenir de ce qui arriva du temps de Julien, lorſque le feu du Ciel brûla les travaux des Juifs, qui avoient entrepris de rebaſtir le Temple de Jeruſalem, & luy fait craindre que la meſme choſe n'arrive encore ; Que l'exemple de cét Apoſtat l'a dû empeſcher de faire cette Ordonnance, & qu'il luy ſuffiſoit pour ne pas donner cét ordre, de conſiderer que Julien en avoit autrefois donné un tout ſemblable. Il luy demanda quel motif il peut avoir eu en cela, ſi c'eſt à cauſe que l'on a brûlé un édifice public, ou ſi c'eſt pour punir l'incendie d'une Synagogue ; Que s'il eſt touché de l'embraſement d'un édifice tres chetif, n'y en ayant pû avoir de conſiderable dans le Chaſteau de Callinique, il devroit rappeller dans ſa memoire tant de maiſons de Préfets, qui ont eſté brûlées à Rome, ſans que perſonne ſe ſoit mis en peine d'en faire aucun chaſtiment ; Que quand meſme il s'eſt trouvé que quelques-uns des Empereurs en ont voulu faire une rigoureuſe juſtice, cela n'a ſervi qu'à rendre plus odieux ceux qui avoient ſouffert ce dommage ; Que s'il falloit punir ces incendies, il euſt eſté bien plus à propos d'employer la ſeverité des Loix pour chaſtier ceux qui avoient brûlé des maiſons de Rome,

que ceux qui avoient mis le feu à un petit baſtiment des environs du Chaſteau de Callinique ; Qu'il ſçait ce qui s'eſt paſſé il y a long-temps au ſujet de l'embraſement de la maiſon de l'Eveſque de Conſtantinople, & de la grace qu'il avoit accordée à ſon fils Arcade en faveur de ceux qui en eſtoient les auteurs ; Qu'en ce temps-là le pere & le fils avoient partagé leurs graces entre eux, l'un s'eſtant laiſſé fléchir par les prieres de l'autre, & chacun de ſon coſté avoit pardonné l'injure qui luy eſtoit faite ; mais que dans l'occaſion preſente il n'y a rien qu'il puiſſe reſerver à ſon fils, & qu'il doit ſeulement prendre garde de ne refuſer rien à Dieu ; Qu'ainſi il ne voit pas que ce Prince ait un ſi grand ſujet de s'emporter à cét excés de colere, ny qu'il y ait dequoy punir ſi rigoureuſement tout un peuple pour l'incendie d'un édifice, veu principalement que c'eſt une Synagogue qui a eſté brûlée, c'eſt à dire un lieu deſtiné à la perfidie, une maiſon d'impieté, un receptacle de folie, que Dieu a condamné luy-meſme par le Prophete Jeremie, où il declare qu'il ne veut pas que l'on prie pour les Juifs, ce qui eſtoit bien éloigné de les vanger, comme cét Empereur avoit deſſein de faire.

Que s'il falloit regler cette affaire par le droit des gens, il auroit bien d'autres dédommagemens à demander aux Juifs pour un grand nombre de Baſiliques qu'ils ont brûlées ſous le regne de Julien ; Que des deux qu'ils ont brûlées à Damas, il n'y en a eu qu'une qui ait eſté rétablie, mais aux dépens de l'Egliſe meſme, & non de la Synagogue, & que l'autre eſt demeurée dans l'eſtat affreux de cette ruine ; Qu'encore que l'on ait brûlé des Egliſes à Gaze, à Aſcalon, à Beryte, & preſque dans tous ces lieux-là, perſonne neanmoins n'a recherché la punition de ce crime ; Que les Juifs & les Gentils ont auſſi brûlé une Egliſe à Alexandrie, qui ſeule eſtoit plus conſiderable que toutes les autres ; & il demande ſi on vangera la Synagogue, l'Egliſe n'ayant pas eſté vangée dans ces occaſions.

Qu'il ſeroit auſſi fort étrange que l'on vangeaſt l'incendie du temple des Valentiniens, qui dans le fond ne peut paſſer que pour un temple d'Idolatres, & pour une aſſemblée de Payens, puiſque ſi les Payens adorent douze Dieux, ces Heriques font profeſſion d'en adorer trente ſous le nom d'Eons.

Il luy remonſtre ſur la reſtitution des richeſſes que l'on dit avoir eſté enlevées de ces deux temples, que quand les Juifs avoient brûlé les Egliſes des Chrétiens, ils n'avoient fait nulle reſtitution des biens qui y avoient eſté perdus, que l'on ne leur avoit rien demandé pour le dédommagement, & qu'il ne s'en eſtoit fait aucune recherche, ny aucune information; Que la Synagogue des Juifs ne pouvoit rien avoir dans l'extrémité de ce chaſteau, puiſque le chaſteau tout entier n'a rien de precieux ny de riche; Qu'ainſi on n'avoit pû rien faire perdre à ceux qui faiſoient une plainte extravagante; Que c'eſtoit-là un de leurs artifices ordinaires, & qu'ils ne demandoient qu'à publier des calomnies, afin d'obliger l'Empereur à s'en informer, & que pour cét effet on donnaſt une commiſſion extraordinaire à quelque Officier de la milice; ou que l'on envoyaſt des ſoldats qui diroient peut-eſtre encore une fois ſur ce ſujet ce que d'autres avoient dit avant que l'Empereur vinſt à Aquilée, Qu'il ne ſeroit pas poſſible que JESUS-CHRIST les puſt aider, eux qui portoient les armes contre luy en faveur des Juifs; Qu'aprés que ceux que l'on envoyoit pour vanger les Juifs, avoient perdu leurs armées, ils vouloient perdre celle des Romains; Qu'aprés le faux témoignage que les Juifs avoient rendu contre JESUS-CHRIST, il n'y avoit plus de calomnies qu'ils ne fuſſent capables de publier; Qu'eſtant convaincus de menſonges touchant les choſes de Dieu, il n'y avoit plus de fauſſetez & d'impoſtures dont ils ne fuſſent capables; Qu'il leur eſtoit libre de rendre auteurs de cette ſedition ceux qu'il leur plairoit; Qu'ils pouvoient rendre coupables ceux qu'ils voudroient, quand meſme ils ne ſeroient pas de leur connoiſſance, afin d'avoir la ſatisfaction de voir une infinité de perſonnes du nombre du peuple Chrétien chargées de chaiſnes, & de pouvoir eſtre les ſpectateurs de leur eſclavage & de leur captivité: afin que les ſerviteurs de Dieu ſoient renfermez dans les tenebres des plus obſcures priſons, qu'on leur tranche la teſte, qu'on les brûle, ou qu'on les condamne aux mines, pour faire durer plus long-temps leurs ſupplices.

Il luy demande s'il peut bien ſe reſoudre de fournir aux Juifs cette matiere de triomphe ſur l'Egliſe de Dieu; s'il leur permettra d'élever le trophée de leur ſecte ſur la ruine du

peuple de JESUS-CHRIST ; s'il donnera ce sujet de joye à des infideles & à des perfides, cette gloire éclatante à la Synagogue, ces pleurs & ces larmes à l'Eglise ; Qu'il ne doute nullement que le peuple Juif ne mette cette solemnité dans la liste de ses festes, & qu'il ne luy donne rang entre les jours auxquels il a triomphé des Amorrhéens, ou des Chananéens ; & où il a esté délivré de la puissance de Pharaon Roy d'Egypte, ou de Nabuchodonosor Roy de Babylone ; Qu'il fera de cette feste un monument public de son triomphe sur les Chrétiens ; Qu'il est étrange que dans la prétention qu'ils ont de n'estre point assujettis aux loix Romaines, ils veüillent s'appuyer de l'autorité des Loix Romaines pour poursuivre la vangeance de leurs injures. Et où estoient donc ces Loix lors qu'eux-mesmes brûloient jusques au comble les Basiliques des Chrétiens ? Que si Julien n'a pas puni cét excés, parce que c'estoit un prévaricateur & un Apostat, il seroit étrange que Theodose punist l'injure dont se plaint la Synagogue, sous prétexte qu'il est Chrestien.

Et pour toucher plus sensiblement cét Empereur, il le fait souvenir de ce que le Prophete Nathan dit autrefois à David de la part de Dieu, & le menace des reproches que „ JESUS-CHRIST mesme luy fera un jour en ces termes ; Je „ vous ay choisi parmi vos freres dont vous estiez le cadet, & „ de particulier je vous ay fait Empereur. J'ay placé vostre „ posterité sur le thrône Imperial. J'ay soûmis à vostre „ puissance les nations Barbares. Je vous ay donné la paix. „ Je vous ay amené captif vostre ennemi le livrant à vostre „ discretion. Comme vous n'aviez pas de bled pour la sub„ sistance de vostre armée, je vous ay ouvert de ma propre „ main les portes & les granges de vos ennemis, & il vous „ ont donné eux-mesmes les vivres qu'ils avoient préparez „ pour leurs troupes. C'est moy qui ay mis le trouble & le de„ sordre dans les desseins de vostre ennemi capital, & qui ay „ permis qu'il se soit affoibli luy-mesme, & dépoüillé par sa „ propre faute. J'ay serré de si prés cét usurpateur de l'Em„ pire, j'ay lié si étroitement son esprit, que n'ayant rien qui „ l'empeschast de prendre la fuite en toute seureté, il s'est „ neanmoins enfermé luy-mesme, avec tous les siens, comme „ si toute sa crainte eust esté qu'il n'en échapast aucun à vostre „ victoire. J'ay rassemblé dans un mesme lieu le compagnon

de ſa tyrannie avec toute ſon armée en un autre élement, « les ayant diſperſez avant cela, de peur qu'ils ne s'uniſſent « enſemble pour vous combattre. Voſtre armée eſtant com- « poſée du concours, & de l'aſſemblage de pluſieurs nations « indomptables, je l'ay obligée de garder une fidelité, une « tranquillité, & une concorde auſſi grande que ſi ce n'euſt eſté « qu'un ſeul peuple. Lorſque vous aviez ſujet de craindre que « les Barbares ne paſſaſſent les Alpes, je vous ay fait rempor- « ter la victoire dans l'enceinte meſme de ces montagnes qui « leur ſervoient de forteresſes, afin que leur deffaite ne vous « couſtaſt rien. Aprés que je vous ay fait triompher de voſtre « ennemi, donnerez-vous à mes ennemis l'avantage de triom- « pher de mon peuple ? «

Aprés luy avoir dit que ce n'eſt pas pour luy reprocher ſon ingratitude, mais ſeulement pour augmenter ſa recon- noiſſance & ſon amour envers JESUS-CHRIST, qu'il luy remet devant les yeux tous ſes bien-faits, il luy demande que s'il ne ſe contente pas de ce qu'il luy écrit, il faſſe aſ- ſembler des Eveſques, & qu'il prenne leurs avis ſur cette affaire qui concerne la Religion, puiſque dans celles où il ne s'agit que d'argent, il prend la peine de conſulter ſes Officiers.

Il le prie de conſiderer combien l'Egliſe à d'ennemis qui l'obſervent, & qui luy dreſſent des embuſches, & ne cher- chent que la moindre petite ouverture pour la percer de la pointe de leurs traits ; Que tout ce diſcours eſt humain & plein de condeſcendance ; mais qu'il faut craindre Dieu plus que les hommes, puis qu'il le faut préferer aux Empereurs meſmes ; Que ſi les hommes croyent devoir déferer à leurs amis, à leurs peres, & à leurs proches, il a plus de raiſon de croire qu'il faut déferer à Dieu, & le préferer à tou- tes choſes.

Il preſſe cét Empereur de prendre ſoin de ſes intereſts, ou de trouver bon qu'il prenne luy-meſme quelque ſoin des ſiens ; Qu'il ne ſçait pas ce qu'il pourra répondre à l'a- venir, ſi à l'occaſion de cette Loy de l'Empereur il arrive que quelques Chrétiens ayent fini leurs jours ou par l'épée, ou à coups de baſtons, ou par des verges de plomb ; Qu'il ne prévoit pas comment il pourra juſtifier cette conduite, ny comment il l'excuſera auprés des Eveſques qui gemiſſent

déja, & ont une grande indignation de voir que par son ordre quelques Prestres, ou des Ministres de l'Eglise, qui ont exercé les fonctions du Sacerdoce pendant l'espace de trente ans & plus, sont arrachez de cette fonction sainte pour entrer dans les charges penibles & onereuses des corps de villes ; Que cette surcharge d'affliction le mettra hors d'estat de pouvoir deffendre sa conduite auprés des Evesques qui se plaignent déja sur le sujet des Ecclesiastiques, & écrivent que cette oppression si violente est la ruine de leurs Eglises.

Pour conclusion, il le conjure de ne se contenter pas de changer quelque chose dans son Rescrit, soit qu'il fust déja envoyé ou non, mais d'en faire dresser un autre digne de sa pieté. Car il craignoit que s'il se contentoit de changer quelques articles dans son Ordonnance, dont le corps entier estoit favorable aux Juifs, ses Officiers ne s'en servissent toûjours pour tourmenter les Chrétiens. Ainsi il vouloit qu'il abolist absolument cette affaire.

Il finit en protestant que c'est son respect pour l'Empereur qui l'oblige à luy donner cét avis par une lettre qui ne devoit point sortir du Palais, afin qu'il ne fust pas contraint de le faire reprendre publiquement dans l'Eglise. C'estoit luy dire ce qu'il estoit resolu de faire, en cas qu'il ne se rendist pas à sa lettre.

Paulin. vit. Ambros. Paulin y remarque cette excellente parole, *Que s'il estoit indigne que l'Empereur l'écoutast, il estoit donc indigne que Dieu l'écoutast, lors qu'il le prioit pour l'Empereur.* Il observe encore la protestation que fait le Saint d'estre prest d'endurer p. 212. 213. la mort pour cette affaire. C'est lorsque S. Ambroise renouvelle l'offre qu'il avoit déja faite, de prendre sur luy tout le crime de ceux qui avoient brûlé la Synagogue de Callinique. Et s'objectant pourquoy il n'avoit donc pas brûlé celle de Milan, il dit que c'est parce que Dieu avoit commencé luy-mesme à la brûler ; ce qui semble marquer que le tonnerre y estoit tombé.

CHAP.

CHAPITRE XV.

S. Ambroise oblige l'Empereur à revoquer son rescrit touchant cette Synagogue.

ON auroit pû esperer raisonnablement qu'un Prince aussi Religieux qu'estoit Theodose, devoit changer de conduite dés qu'il auroit lû cette lettre si genereuse, & si fortement écrite par un Prélat pour lequel il avoit tant de respect. Il paroist neanmoins qu'elle ne fit pas sur son esprit un effet aussi prompt qu'on auroit crû pouvoir se le promettre de sa pieté; & le Saint fut obligé de parler de cette affaire dans l'Eglise, comme il avoit déclaré à Theodose qu'il le feroit.

S. Ambroise estant donc revenu à Milan, lorsque l'Empereur fut venu à l'Eglise, il fit un discours sur le baston de noyer, dont il est parlé dans Jeremie que l'on avoit lû ce jour-là; & il se servit de cette occasion pour monstrer que les Pasteurs sont obligez de faire des reprimendes dures & severes en apparence, mais dont le fruit est utile & agreable. *Paulin. de vita. Ambros. Ambros. Ep. 18.*

Il parla ensuite du pardon des ennemis à l'occasion de l'Evangile qu'on avoit lû, qui estoit celuy de la femme pechereſſe dont il fit l'histoire toute entiere, expliquant les actions de cette femme par rapport à la misericorde. Il passa de là à representer les reproches que Dieu avoit faits au peuple d'Israël & à David, en les accusant d'avoir oublié les biens qu'ils avoient receus de luy. Tout cela se rapportoit à Theodose, qui n'eut pas de peine à le reconnoistre luy-mesme, & à s'en faire l'application. Enfin sans user plus long-temps d'insinuation & d'artifice, il s'adressa directement à ce Prince, qu'il conjura de pratiquer la misericorde envers ses sujets, & de deffendre le corps de JESUS-CHRIST, afin que JESUS-CHRIST fut aussi le deffenseur de son Empire.

Aprés avoir demeuré quelque temps debout, il ajoûta ces paroles; *Mettez-moy en estat d'offrir pour vous le Sacrifice sans inquietude & sans trouble. Rendez la liberté à mon esprit.* Il parloit ainsi dans la resolution qu'il avoit prise de ne point aller à l'Autel, que l'Empereur ne luy eust promis precisément de faire cesser toutes sortes de poursuites sur l'affaire de la Synagogue; & par cette action de fermeté il vouloit obtenir de luy la revocation d'un ordre qu'il croyoit injurieux à l'Egli-

se. C'est pourquoy voyant que ce Prince demeuroit assis, & qu'encore qu'il marquast son consentement par quelques signes exterieurs, il ne luy donnoit neanmoins aucune parole formelle, il continua à se tenir debout sans passer outre. L'Empereur qui s'en apperceut, luy dit enfin qu'il corrigeroit son Rescrit; mais le Saint luy repartit à l'instant mesme qu'il falloit faire cesser absolument la procedure.

Paulin. vit. Ambros. Il ne se pouvoit pas faire que cette generosité Episcopale fust au goust de toute la Cour, & que la politique ne trouvast des Avocats de la bien-seance, comme la Religion trouvoit des deffenseurs des interests de l'Eglise en la personne de S. Ambroise. Cela fut cause que les Seigneurs qui estoient présens, dirent qu'il falloit punir les Moines qui avoient brûlé cette Synagogue. Mais le Saint leur repliqua qu'il avoit à faire à l'Empereur & non à eux, & que quand il auroit à leur parler, il le feroit d'une autre maniere; voulant dire qu'il n'useroit point envers eux d'un si grand ménagement, & leur parleroit encore avec plus d'autorité. Enfin il obtint de l'Empereur tout l'effet de sa priere; & luy ayant dit par deux fois qu'il alloit offrir le Sacrifice sur sa parole, Theodose luy répondit à la seconde, *Oüy, offrez sur ma parole.*

Comme il descendoit de chaire, l'Empereur luy dit qu'il venoit de prescher contre luy: à quoy le Saint respondit, que bien loin d'avoir presché contre luy, il avoit presché pour luy. Aussi ce Prince, qui ne faisoit cette plainte que par un motif d'amitié, ouvrit les yeux sur la conduite qu'il avoit tenüe à l'égard de l'Evesque de Callinique, & reconnut qu'il avoit donné des ordres bien rudes contre luy.

Enfin le Saint s'estant approché de l'Autel, il y celebra les divins Mysteres avec tant de consolation, qu'il prit cette douceur & cette paix interieure pour une marque que Dieu avoit approuvé sa conduite, & qu'il l'avoit assisté de son secours & de sa protection.

Comme il avoit écrit à Sainte Marcelline sa sœur & sa confidente l'inquietude que cette affaire luy donnoit, & qu'il ne pouvoit ignorer la part qu'elle y avoit prise, non seulement par la consideration de leur amitié fraternelle, mais aussi parce que cette genereuse Vierge envisageoit les interests de l'Eglise comme les siens; dés que Dieu luy eut rendu la paix, il ne manqua pas de luy en mander la nouvelle. Mais la lettre qu'il

luy écrivit sur ce sujet, ne luy ayant point esté rendüe, elle luy manda par une des siennes, que sa peine continuoit toûjours; ce qui obligea le Saint de luy en écrire une seconde qui nous est restée, & dans laquelle il avoit eu soin d'inserer le discours qu'il avoit fait devant Theodose, & tout ce qui s'estoit passé dans la suitte. *Eclaircis.*

Toute l'Eglise considera cette action de S. Ambroise comme l'une des plus genereuses qu'il eust faites dans tout le cours de sa vie, & Paulin qui en a esté l'Historien, luy en donne de grands éloges. C'est ce qui nous donne sujet d'admirer la multiplicité de l'esprit de Dieu dans la maniere d'agir des plus saints Evesques, & les diverses veües qu'il leur donne sur les mesmes évenemens. Car S. Gregoire le Grand a tenu depuis ce temps-là une conduite toute differente à l'égard des Juifs. Quelque zele qu'il eust pour leur conversion, il ne veut pas que l'on use de voye de fait & de contrainte pour les reduire à embrasser la Foy Catholique; & il s'en explique si clairement dans plusieurs de ses lettres, que l'on peut croire que s'il eust eu à traiter sur ce sujet avec Theodose, il n'auroit point agi avec tant de fermeté que S. Ambroise. Il mande à Victor Evesque de Palerme, que comme les Juifs ne doivent rien entreprendre dans leurs Synagogues au delà de ce qui leur est permis par la Loy, il ne faut aussi faire aucun préjudice aux choses qui leur ont esté accordées. Et sur les plaintes que les Juifs de Rome luy avoient faites de quelque violence qu'on avoit faite à leurs confreres dans Palerme, où l'on s'estoit saisi de leurs Synagogues, il luy ordonne que s'il y a quelque restitution à faire, on nomme des Juges de part & d'autre pour la regler. Il écrivit encore de la mesme chose quelque temps aprés à Fantin deffenseur de Palerme, auquel il mande qu'ayant apris de Salere son secretaire, que les Chrétiens de la mesme ville s'estant emparez de ces Synagogues les avoient consacrées legérement, & en avoient fait des Eglises, il veut que l'Evesque du lieu leur en paye le prix pour les en dédommager, & que l'on cherche aussi les livres & les ornemens qui leur ont esté ostez, afin de les leur restituer. Il mande à Pasque Evesque de Naples, qu'il leur laisse celebrer leurs festes avec une entiere liberté sans leur faire aucune violence, afin de les gagner par la tolerance & par la douceur. Et ayant appris que dans la ville de Cagliari un Juif nouvellement con- *Greg. l. 7. Indict. 1. Ep. 15.* *l. 6. Ep. 15. Indict. 6.* *Id. l. 7. Ep. 5. Indict. 2.*

verti, nommé Pierre, s'eſtant fait accompagner de quelques hommes fort emportez le lendemain de ſon Bapteſme, c'eſt à dire le jour meſme de la grande ſolemnité du Dimanche de Paſque, s'eſtoit emparé de la Synagogue des Juifs, & y avoit mis l'image de la Sainte Vierge, celle de la Croix ſi digne de veneration, & le bonnet blanc dont on luy avoit couvert la teſte au ſortir des fonts Baptiſmaux; il mande à Janvier Eveſque du lieu, ſans la participation duquel toutes ces choſes s'eſtoient paſſées, que l'on oſte cette image de la Vierge, & » cette Croix avec tout le reſpect qui leur eſt dû, parce que » comme la Loy, dit-il, ne permet pas aux Juifs de baſtir » de nouvelles Synagogues, elle leur donne auſſi le pou- » voir de poſſeder ſans inquietude celles qui leur ont eſté ac- » cordées par le paſſé. Mais la charitable condeſcendance de S. Gregoire envers les Juifs dont il deſiroit la converſion, ne diminüe rien du prix de la fermeté Epiſcopale de S. Ambroiſe; & outre qu'il y avoit peut-eſtre des circonſtances particulieres dans la conduite de ce ſaint Pape, qui luy ſervoient alors de motifs, & qui nous ſont inconnües préſentement, nous devons apprendre par cét exemple à ne pas ſoûmettre legérement à noſtre cenſure les actions des grands Saints, pour leſquelles les Empereurs meſmes, qui pouvoient trouver quelque prétexte de s'en plaindre, n'ont eu que du reſpect & de la veneration.

CHAPITRE XVI.

Plainte du Saint de ce qu'on oblige les Eccleſiaſtiques de quitter le ſervice de l'Egliſe. Ce que c'eſtoit que les Curies.

Ambroſ. Ep. 17. NOus avons paſſé legérement un endroit important de la lettre de S. Ambroiſe à Theodoſe, où il joint à l'affaire de la Synagogue la plainte que faiſoient les Prélats, de ce qu'on oſtoit à l'Egliſe les Preſtres & les Miniſtres qui la ſervoient depuis trente ans & plus, pour les rendre aux Curies, c'eſt à dire à la Communauté des habitans ſujets aux impoſts. Il faut icy reprendre l'éclairciſſement de ce point, que la ſuite de la narration nous a obligez d'interrompre.

On voit par les Loix Romaines, que les perſonnes qui poſſedoient les terres, ou peut-eſtre encore ceux qui faiſoient profeſſion de la marchandiſe, ou qui avoient d'autres revenus

considerables, portoient ordinairement tout le fardeau des contributions, & de diverses charges publiques, à l'exception de ceux qui estoient dans la milice, ou engagez dans les charges de la Cour, ou qui tenoient le rang de Senateurs Romains. Car ces personnes distinguées du commun par leur dignité estoient exemptes de ces charges & de ces impost, dont le menu peuple n'estoit dispensé que par la consideration de sa pauvreté, qui le mettoit hors d'estat d'y satisfaire. Les autres qui les portoient estoient appellez par les Latins, *Curiales* ou *Decuriones*; & par les Grecs, Βουλευταί. C'estoient ceux qui composoient le corps de ville appellé Curie, où ils estoient obligez en leur rang de passer par certains emplois, qui leur estoient plus onereux qu'honorables. Plus le nombre de ces Decurions estoit grand, plus leurs charges estoient faciles à supporter. Et comme c'estoit d'eux que les Empereurs tiroient les tributs, ils avoient soin de ne pas augmenter le nombre des personnes privilegiées.

Ainsi Constantin ayant excepté generalement tous les Ecclesiastiques des charges publiques, il ordonna quelque temps aprés, que l'on ne recevroit au nombre des Clercs aucun de ceux qui devoient entrer dans les Curies, mais que l'on n'y admettroit que ceux-là seuls à qui leur pauvreté estoit un titre d'exemption; & que pour les autres qui y seroient receus ensuite, on les tireroit du Clergé, pour les rendre aux corps de ville, & aux services civils. Car il faut, dit-il, que les riches portent & soulagent les necessitez de l'Estat, & que les pauvres soient entretenus des richesses de l'Eglise.

Cod. Theodos. l. 16. tit. II. l. 2. & alibi, & l. 3.

Ibid. lib. 4. tit. II. l. 15.

On voit en diverses Loix de Constance, qu'il exempte des charges les Ecclesiastiques pauvres. Dans celle du 29. Aoust de l'année 361. il excepte positivement les Evesques de cette rigueur; & entre les Ecclesiastiques il excepte aussi ceux qui auront esté Ordonnez avec le consentement du corps de ville, s'il a esté donné solemnellement devant les Juges. Pour tous les autres, il les oblige à donner les deux tiers de leurs biens à leurs enfans & à leurs parens, pour porter les charges publiques; & en cas qu'ils n'ayent point de parens, il ordonne que le corps de ville se saisira de mesme des deux tiers de leur bien, & le possedera en proprieté.

Lib. 12. tit. I. l. 48.

Valentinien & Valens furent encore plus rigoureux. Car ils ordonnerent le 10. de Septembre de l'an 364. que si les Clercs

l. 59.

qui appartenoient aux Curies, vouloient continüer à servir l'Eglise, il falloit qu'ils donnassent leur bien à un de leurs parens, ou qu'ils le cedassent à leur ville.

l. 104. La Loy du 7. Novembre de l'an 383. est encore plus severe, & tend à inspirer aux Ecclesiastiques une étrange maniere de désintéressement. Car elle porte, que ceux qui sont du ressort des Curies, & qui préferent à ces emplois le service des Eglises, s'ils veulent estre effectivement ce qu'ils feignent d'estre, ils doivent mépriser les choses qu'ils taschent d'oster; & cét Empereur déclare qu'il ne leur laisse la liberté des fonctions Ecclesiastiques, qu'à condition qu'ils mépriseront leurs biens patrimoniaux, n'estant pas juste que des esprits qui sont engagez dans un Ministere si divin, s'occupent du *Ambros. Ep.* desir de leur patrimoine. C'est ce qui fit dire à S. Ambroise *12.* en l'an 384. que les Prestres estoient contraints d'acheter l'exemption des charges Curiales aux dépens de tout leur bien.

Il y a mesme des Loix si dures sur ce sujet, qu'elles ne parlent pas seulement de cette liberté de ceder son bien à un autre. Car outre celles qui deffendent generalement aux Ecclesiastiques de quitter le corps de ville, mesme en substituant leurs *Eclaircis.* enfans en leur place, la Loy du 17. d'Octobre de l'an 365. ou *l. 16. tit. II.* plustost de 375. ordonne absolument que les Cleres qui appar- *l. 85. l. 21.* tiennent aux Curies y seront soûmis, leurs personnes & leurs biens. Et Valentinien ordonne la mesme chose le 17. Mars 371.

Neanmoins il arrivoit quelquefois, que les Empereurs adouciſſoient quelque chose de cette grande rigueur. Car les deux dernieres Loix ordonnent une pleine & entiere exemption à tous ceux qui estoient dans l'Eglise avant l'an 384. selon la derniere, & dix ans avant la date de la premiere. Mais soit que l'on en eust fait depuis de contraires, soit par la malice des Magistrats, on ostoit cette année à l'Eglise ceux mesme qui la servoient depuis trente ans & plus, quoyque ceux qui avoient quitté leurs Curies pour se mettre dans les armées ou dans la Cour, fussent maintenus dans leur exemption aprés un certain *Ibid. lib. 12.* temps, c'est à dire, aprés avoir passé cinq ans dans les armées, *tit. I. l. 88.* ou trente dans quelque charge de la Cour, selon la Loy de *l. 100.* Gratien, affichée à Carthage le 9. d'Avril 381. qui paroist confirmée par celle du 19. Avril 383.

Les Evesques qui voyoient ruiner leurs Eglises par cette vexation, & qui ne pouvoient s'empescher d'en jetter de pro-

fonds soûpirs, en écrivirent à S. Ambroise comme au Prelat du monde qui avoit le plus de zele pour l'honneur de son caractere, & pour les immunitez de l'Église. Il porta leurs plaintes à l'Empereur, ajoûtant neanmoins qu'il en ordonneroit comme il luy plairoit, & ne témoignant pas la mesme chaleur sur cette affaire, qu'il avoit fait paroistre dans celle de la Synagogue de Callinique. Car dans le fond il n'estoit peut-estre pas faſché que l'on obligeast les Eccleſiastiques à quitter leurs biens patrimoniaux, & à se contenter de JESUS-CHRIST pour partage, selon les paroles que nous avons rapportées de luy en une autre occasion. *Ep. 12.*

Quoyqu'on ne voye pas préciſement dans l'hiſtoire, si la lettre de S. Ambroise fit quelque effet sur l'esprit de Theodose pour ce point, on y remarque neanmoins en general, que cét Empereur témoigne dans une Loy du 31. Juillet de l'an 391. qu'il avoit ordonné, que quand une perſonne auroit quitté les fonctions de sa ville pour entrer dans la Clericature, si l'honneur ou la Religion empeſchoient de toucher à sa perſonne, neanmoins le bien qu'il retiendroit, ou qu'il auroit donné à d'autres, seroit sujet aux charges publiques. Et dans celle du 17. Juin de l'an 390. il décharge abſolument les Preſtres, Diacres & Exorciſtes qui estoient entrez dans la Clericature avant l'an 388. mais pour tous ceux qui y seront entrez depuis, il les oblige abſolument à quitter tout leur patrimoine; ce qu'il faut entendre de ceux d'entre eux qui estoient sujets aux fonctions des villes. Tant il est vray que les meilleurs Princes & les plus affectionnez pour l'Egliſe, ont souvent exercé la patience de ceux dont ils se diſoient les protecteurs, & que l'intereſt a preſque toûjours esté la souveraine Loy des Souverains qui ont voulu joindre la politique à la Religion. *Cod. Theod. l. 12. tit.*

CHAPITRE XVII.

Theodoſe refuſe de rétablir l'autel de la Victoire, & bannit Symmaque qui le demandoit.

TOUT autre que Symmaque auroit esté rebuté d'avoir fait tant d'inutiles efforts pour le rétabliſſement de l'autel de la Victoire, ou du moins des revenus que Gratien avoit oſtez aux Payens; & une moindre opiniâtreté que celle de ce Senateur, n'en seroit jamais venüe à une troiſiéme tenta-

tive, aprés qu'il s'eſtoit vû couvert plus d'une fois de confuſion & de honte ſur ce ſujet, ſous le regne de deux differens Empereurs. Cependant il eut l'adreſſe de faire ſolliciter Theodoſe par le Senat, ou du moins par une partie du Senat, qui luy envoya des Députez pour cét effet. Mais ceux qui avoient entrepris de gagner ou de ſurprendre Theodoſe, ne prévirent point qu'il n'eſtoit pas en leur pouvoir de lier la langue de S. Ambroiſe, ny d'éteindre dans ſon cœur les ſentimens de generoſité qui animoient toutes ſes paroles.

Ambroſ. Ep. 16.

Il en parla donc à ce Prince avec une liberté toute entiere, & luy dit tout ce que ſon zele pour la verité luy inſpira. Et comme il remarquoit peut-eſtre en luy un ſecret panchant à uſer de condeſcendance envers les Payens, & à leur accorder ce qu'ils demandoient, il s'abſtint quelques jours de le voir, ſans que l'Empereur le trouvaſt mauvais, parce qu'il ſçavoit qu'il ne le faiſoit point par des intereſts temporels, & que le ſeul deſir de ſauver ſon ame & la ſienne propre, le faiſoit agir avec cette liberté. Enfin il approuva le conſeil que ce ſaint Eveſque luy avoit donné, & refuſa la demande des Payens.

Il eſt vray-ſemblable que Symmaque leur avoit ſervi d'organe auſſi-bien cette derniere fois, que les deux autres. Car il eſt viſible qu'avant la Loy des Fideicommis affichée, ou pluſtoſt faite à Milan le 21. Janvier de l'année ſuivante, cét homme ſi celebre par ſon éloquence, & le premier des Senateurs Romains, prononça en plein Conſeil l'Eloge de Theodoſe, loüant en peu de paroles ſes grandes & excellentes qualitez, tant pour le gouvernement civil de l'Eſtat, que pour ſes actions militaires. Mais comme il avoit beaucoup d'art & d'éloquence, il taſcha de ménager adroitement les intereſts de ſon parti parmi les loüanges qu'il luy donna, pour demander encore le rétabliſſement de l'autel de la Victoire qu'on venoit de luy refuſer.

Symm. lib. 2. c. 13. Cod. Theodoſ. lib. 4. tit. 4. l. 2.

Quoyque ce piege fuſt tendu avec toute la ſubtilité poſſible, Theodoſe eut aſſez de lumiere pour s'en appercevoir, & fit voir que c'eſt en vain qu'on dreſſe le filet devant les yeux de ceux qui ont des aiſles. Comme il ſe ſouvenoit de ce que S. Ambroiſe luy avoit dit ſur ce ſujet, non ſeulement il n'accorda point à Symmaque la grace qu'il luy demandoit en faveur du Paganiſme, mais il commanda auſſi-toſt qu'on enlevaſt cét Orateur, & qu'on le miſt le jour meſme ſur un chariot tout

Prov. 1. v. 17.

Proſper. l. 3. de Promiſſ. c. 38.

tout nud, pour le mener à cent milles de Rome. C'eſtoit traiter ignominieuſement un Senateur, mais ſon opiniâtreté inflexible meritoit un chaſtiment exemplaire, & il ne falloit pas une moindre rigueur que celle-là, pour le réduire au ſilence ſur une matiere qui eſtoit l'idole de ſon cœur.

* Socrate donne le nom d'Apologetique à cette piece de Symmaque, & dit qu'elle fut prononcée à Rome, où nous voyons que Theodoſe n'alla que l'année ſuivante. Car cét illuſtre Payen, dit-il, eſtant pourſuivi comme criminel de leze Majeſté, & menacé du dernier ſupplice, pour avoir fait un Panegyrique de Maxime pendant ſon regne, ſe refugia dans l'Egliſe comme dans un lieu d'aſyle : & en effet comme Theodoſe avoit tant de reſpect pour la Religion Chrétienne, qu'il n'honoroit pas ſeulement les Eveſques de ſa communion & de ſa créance, mais auſſi les Novatiens, parce qu'ils tenoient la doctrine de la conſubſtantialité du Verbe, il luy accorda ſa grace à la priere de Leonce Eveſque des Novatiens de Rome ; ce qui obligea Symmaque de faire cét Apologetique par eſprit de reconnoiſſance. *Socrat. l. 5. c. 14.*

On ſçait combien il y a de ſujet de ſe deffier du peu d'exactitude de Socrate dans les choſes meſme les plus probables, mais ſur tout combien ſon autorité eſt ſuſpecte lorſqu'il s'agit des Novatiens, qu'il releve & favoriſe en toutes occaſions. Ainſi il y a apparence que ce récit, auſſi-bien que preſque tout le reſte de ſon hiſtoire, eſt meſlé de veritez & de fables. Car d'une part ce qu'il dit, que Symmaque fut obligé de compoſer un Apologetique du Panegyrique qu'il avoit fait de Maxime, eſt une verité confirmée par Symmaque meſme, qui témoigne la neceſſité à laquelle il s'eſtoit veu réduit de deffendre ſon Panegyrique ; & pour rendre ſa juſtification plus plauſible, il n'avoit pas oublié le mauvais traitement qu'il avoit receu de Maxime. On peut encore produire en ſa faveur ce que dit Pacate dans le Panegyrique de Theodoſe, qu'on devenoit criminel ſous le regne de Maxime, lorſque l'on ne flattoit pas ſa vanité par des loüanges forcées. *Symmach. l. 2. ep. 31.* *Latin. Pacat. Panegyr. Theod.*

Mais d'un autre coſté il n'y a nulle apparence que Theodoſe, qui traittoit avec tant de douceur & d'indulgence la mere & les enfans de Maxime meſme, ait fait un grand crime à Symmaque de ce Panegyrique, à moins qu'il n'y euſt meſlé des injures & des invectives contre ceux qui réſiſtoient à ce

Tyran; ce qu'on ne dit point, & ce qui n'eſt pas fort probable.

La date de la Loy des Fideicommis nous empeſche auſſi de dire que tout cecy ſoit arrivé l'année ſuivante à Rome; & quoyque dans le fond cette date puiſſe eſtre fauſſe, l'autorité ſeule de Socrate n'eſt pas capable de nous le perſuader.

Nous ne pouvons pas non plus ajoûter beaucoup de foy à ce qu'il prétend, que Theodoſe pardonna à Symmaque à la priere de Leonce Eveſque Novatien. Ce qu'on en peut dire, eſt qu'il n'eſt pas impoſſible que Symmaque chaſſé de la chambre de Theodoſe, ait eſté ſe jetter dans cette Egliſe, & que n'ayant pas manqué d'interceſſeurs par la conſideration du rang qu'il tenoit dans Rome, & par celle de ſon eſprit qui luy avoit acquis l'eſtime & l'affection de pluſieurs perſonnes, Leonce ſe ſoit voulu donner la gloire d'eſtre du nombre de ſes protecteurs, ou ſe ſoit meſme vanté de l'avoir fait. Ce qui eſt certain, c'eſt que la colere de Theodoſe contre Symmaque ne fut pas de longue durée, & qu'eſtant perſuadé qu'on luy faiſoit un plaiſir extreme lors qu'on le prioit de pardonner à quelqu'un, comme nous l'apprenons de S. Ambroiſe, non ſeulement il pardonna à Symmaque, mais il le traita meſme avec tant de civilité & de bonté, que cét Orateur s'eſt crû obligé de l'en loüer en pluſieurs de ſes lettres, juſques à dire que ſa faveur luy avoit attiré des envieux. Il l'éleva meſme quelques années aprés au Conſulat, & ne luy envia point la plus haute dignité de l'Empire aprés la ſienne. C'eſtoit un peu trop de gloire pour un proſcrit; mais Theodoſe ne craignoit pas l'excés, quand il s'agiſſoit de faire voir combien il avoit de facilité à oublier les injures.

Ambroſ. Serm. 3. de Diverſ.

Symmach. l. 2. ep. 30. 31.

LA VIE DE SAINT AMBROISE ARCHEVESQUE DE MILAN, DOCTEUR DE L'EGLISE, ET CONFESSEUR.

LIVRE VI.

Contenant l'hiſtoire de l'année 389. & de la ſuivante, juſques au Maſſacre de Theſſalonique.

CHAPITRE I.

Theodoſe fait dans Milan deux Loix celebres. Il vient à Rome, & y ruine tout-à-fait le Paganiſme.

DEux Loix celebres de Theodoſe ſont d'illuſtres monumens de ſon ſejour à Milan pendant les ſix premiers mois de l'année 389. La premiere eſt celle que nous avons appellée des Fideicommis, par laquelle il a laiſſé à toute la poſterité une des plus glorieuſes marques de ſon deſintereſſement, en déclarant qu'il ne veut point accepter les ſucceſſions qu'on luy laiſſeroit par de ſimples Codicilles, ou par des Fideicommis; & il deffend auſſi à ſes proches de rien recevoir par cette voye, quoyqu'il laiſſe ce droit aux particuliers. C'eſt cette Loy que Symmaque préfere à toutes les autres du meſme Prince, ſouhaitant que l'avarice des particuliers ſe reformaſt par cét exemple. Auſſi Theodoſe

Cod. Theodoſ. lib. 4. tit. 17. l. 2.

Symmach. l. 2. Ep. 29. l. 2. de Advocat. fiſci.

avoit marché en cela sur les traces du grand Constantin, qui avoit declaré dans une de ses Loix, que la deffense du Fisc luy estoit moins considerable que la cause des particuliers.

Le 5. jour de May de la mesme année, il adressa une Loy à Tatien Préfet du Prétoire, pour priver les Eunomiens de tous les droits de la societé humaine, & confisquer tous leurs biens aprés leur mort.

Socrat. l. 5. c. 14. Soz. l. 7. c. 14. Fast. Idat. De Milan il partit pour Rome, menant avec luy le jeune Empereur Valentinien, & Honoré son propre fils qu'il avoit fait venir de Constantinople aprés la deffaite de Maxime. Il y entra en triomphe le 13. jour de Juin, & y fut receu avec les acclamations publiques, & tous les témoignages de joye que meritoit une victoire aussi importante qu'estoit celle qu'il avoit remportée sur ce Tyran. Il y répondit de sa part avec une liberalité digne de luy, & il y fit en faveur du peuple une distribution generale de vivres, selon l'usage qui s'estoit toûjours pratiqué dans ces augustes ceremonies.

Claudian. de Consulat. Honor.

Comme les ouvrages d'éloquence font une partie tres considerable de cette pompe, Latinus Pacatus Orateur des Gaules y prononça quelques jours aprés un Panegyrique de cét Empereur en sa présence, & devant le Senat; & il y loüa particulierement la douceur & l'affabilité qu'il avoit fait paroistre dans son entrée triomphante & les jours suivans, en visitant les raretez de cette capitale de l'univers, & mesme les maisons particulieres. Theodose receut les Ambassadeurs de Perse qui luy venoient demander la paix, & cette députation fut le comble & la consommation de sa gloire.

Mais comme les Princes Chrétiens ont plus de zele pour celle de JESUS-CHRIST, que pour la leur propre, ce grand Prince fit servir son autorité à l'avantage de la Religion; & ce fut dans ce voyage de Rome, ou dans celuy qu'il y fit deux ans aprés, que l'on y vit un merveilleux changement par la conversion presque generale tant du Senat, que du peuple de cette ville. Ce n'est pas que la Religion Chrétienne n'y fust déja florissante dés le commencement de l'Eglise, & que le sang de S. Pierre & de S. Paul, & celuy d'une infinité d'autres Martyrs, dont elle avoit esté

Prudent. l. 1. contra Symmach.

arroſée, n'euſt eſté comme une ſemence féconde qui avoit produit un tres grand nombre de plantes ſpirituelles dignes de l'éternité bien-heureuſe. On voit meſme que dés le temps de l'Empereur Gratien, il y avoit un nombre preſque infini de Senateurs Chrétiens qui reſiſterent genereuſement à l'entrepriſe de Symmaque. Mais la préſence de Theodoſe fut d'un tres grand poids pour augmenter encore le nombre des adorateurs de JESUS-CHRIST. Il n'y obmit ny exhortations, ny remonſtrances, ſans y employer neanmoins la violence & la contrainte. Et meſme pour faire voir que c'eſtoit la raiſon, & non l'autorité qui agiſſoit en cela, il donnoit les dignitez de la terre aux Payens qui l'avoient utilement ſervi dans les choſes de la terre, juſques à élever Symmaque meſme au Conſulat. Cependant cette douceur & cette moderation fit plus d'effet que n'auroit fait la plus grande violence. De tant de familles illuſtres qui compoſoient le Senat, il reſta peu de perſonnes qui aimaſſent aſſez leurs tenebres, pour préferer leur aveuglement volontaire à la ſplendeur d'une lumiere ſi vive & ſi éclatante. C'eſtoit un agreable ſpectacle, & digne d'arreſter les regards des Anges auſſi-bien que ceux des hommes, de voir tous les autres grands & petits courir en foule au Bapteſme, & remporter de l'Egliſe de Latran le Signe ſacré, & le Chreſme Royal de JESUS-CHRIST.

Ambroſ. Ep. 11. p. 295.

Prudence remarque que ce fut dans une occaſion ſi heureuſe, que quelques-uns des plus qualifiez de Rome embraſſerent la Foy. Il y nomme les Anices & les Probes en la perſonne d'Anice, que l'on tenoit avoir le premier annobli la dignité des Senateurs par la profeſſion du Chriſtianiſme. Et c'eſt peut-eſtre ce meſme Anice Probe qu'il appelle l'heritier de la nobleſſe des Olybres. Il y joint les Paulins & les Baſſes, qui eſtoient des races Patriciennes. La premiere de ces deux familles nous a donné le fameux S. Paulin Eveſque de Nole, grand par ſa naiſſance, par ſon opulence & ſes dignitez dans le ſiécle, mais encore plus grand par ſa pauvreté volontaire, par ſa charité inépuiſable, par ſon extréme humilité, connu & aimé de S. Ambroiſe, de S. Hieroſme, de S. Auguſtin, & de tous les plus ſaints Prélats de l'Egliſe.

Prudence finit cette liſte par les Gracques, qui eſtant les

premiers du Senat, & usant du pouvoir que leur donnoit leur dignité, commanderent que l'on arrachast les simulacres des Dieux, & se consacrerent à JESUS-CHRIST avec leurs Licteurs. Il veut sans doute marquer par ces paroles l'action de Gracque Préfet de Rome selon S. Hieroſme, qui renversa, brisa, brûla un tres grand nombre d'Idoles, & obtint le Baptesme aprés avoir donné ce gage de sa Foy.

Hieron. Ep. 7. Eclaircis.

Ce saint Docteur de l'Eglise employe agreablement son éloquence à representer un si heureux changement, en disant que la superstition Payenne estoit comme recluse, & réduite à une triste solitude au milieu de la ville de Rome; & que ceux que l'on nommoit autrefois les Dieux des nations, ne se trouvoient plus que dans les greniers avec les chauve-souris & les hibous; Que la roüille & la poussiere commençoient à ternir l'éclat de l'or du Capitole; que la pluspart des temples n'estoient plus tapissez que de toiles d'araignées; que la ville n'estoit plus ce qu'elle avoit esté; & que le peuple passant devant les temples profanes à demi ruinez couroit en foule aux sepulchres des Martyrs.

Quoyque Theodose travaillast si utilement pour abolir l'impieté, & détruire l'adoration des Idoles, il permit neanmoins que l'on laissast subsister les statuës pour servir d'ornement à la ville, parce qu'elles estoient faites par d'excellens ouvriers. Mais ces restes de Paganisme qu'Orose appelle des abominations, estoient plus capables de soüiller cette ville consacrée à JESUS-CHRIST, que de l'orner; & ce fut peut-estre pour achever de la purifier que Dieu la livra quelque temps aprés entre les mains des Gots, qui briserent ces statuës que la vanité & la curiosité seules rendoient estimables; & ce que ces barbares ne purent briser ou consumer par le feu, Dieu acheva luy-mesme de le détruire par les foudres & le feu du Ciel, qu'il fit tomber en mesme temps.

Prudent. Oros. l. 2. c. 19.

Que si nous lisons dans l'un des Sermons de S. Augustin, que devant la prise de Rome, & mesme devant la guerre de Rhadagaïse en l'an 400. tous les simulacres avoient déja esté renversez dans cette ville Imperiale, il faut l'entendre seulement des Idoles que l'on adoroit dans les temples, & non des statuës qui ne servoient que d'ornement aux édifices publics, Honoré fils de Theodose ayant deffendu d'y toucher par une Loy de l'an 399. c'est à dire du

Aug. serm. 29. de verb. Domini.

temps meſme auquel il faiſoit abbatre les Idoles, & qu'il s'apliquoit avec plus de chaleur & de zele à l'entiere deſtruction de l'Idolatrie.

Ainſi le triomphe de Theodoſe aprés ſa victoire contre Maxime, fut le triomphe de JESUS-CHRIST meſme qui la luy avoit fait remporter; & il acquit plus de gloire en changeant par l'exemple de ſa pieté les cœurs des Senateurs & des citoyens Romains, qu'il n'en avoit acquis par la deffaite de ce Tyran. Ce qui fait voir que les Grands du monde à qui Dieu a communiqué ſa puiſſance, ſont capables de faire de tres grands biens, quand ils l'employent pour le ſervice de celuy dont ils ne doivent pas moins eſtre les images par l'imitation de ſa bonté, que par l'impreſſion du caractere de ſa puiſſance.

CHAPITRE II.

Theodoſe purge Rome de quelques deſordres ſcandaleux.

QUOYQUE le ſejour de Theodoſe dans Rome pendant cette année, ne fuſt que de trois mois, la deſtruction de l'Idolatrie ne fut pas neanmoins l'unique ſecours que cette ville en tira; & il luy procura encore des avantages tres conſiderables, non ſeulement par ſes liberalitez, mais auſſi par la reformation de pluſieurs abus. Socrate en marque deux entre les autres. *Socrat. l. 5. Hiſt. c. 18.*

Il y avoit à Rome de toute ancienneté des maiſons fort ſpacieuſes, où ſe cuiſoit le pain que l'on diſtribuoit aux habitans. Ceux qui en avoient l'intendance, & que les Romains appelloient *Mancipes*, parce qu'on les chargeoit de cette commiſſion ſans conſulter leur inclination, avoient dans la ſuitte du temps fait de ces logemens qu'ils habitoient, des retraites de voleurs. Car comme les moulins de ces maiſons eſtoient ſituez dans des lieux fort écartez, ils avoient baſti au coſté de chacune de ces maiſons des cabarets où ils expoſoient de mal-heureuſes proſtituées, pour y attirer ou ceux qui y venoient prendre leur repas, ou ceux qui avoient deſſein d'aſſouvir leur paſſion deshonneſte. Ils faiſoient enſuite tomber dans le moulin par le moyen d'une machine ceux qui eſtoient entrez dans le cabaret; & ils en uſoient ainſi

particulierement à l'égard des étrangers qui venoient à Rome, faisant travailler au service du moulin tous ceux qui estoient tombez dans cette embûche. Il y en avoit eu plusieurs d'entre eux qui y avoient vieilli, parce qu'on employoit la force & la violence pour les empescher d'en sortir ; & une si longue absence avoit persuadé à leurs parens qu'ils estoient morts.

Un des soldats de l'Empereur ayant esté pris comme les autres dans ce piége, & voyant qu'aprés avoir esté enfermé dans le moulin on luy en interdisoit la porte, prit le poignard en main, & s'en servit pour tuer ceux qui se mettoient en estat de le retenir malgré luy. La crainte qu'ils eurent à cause de ce qui venoit d'arriver les ayant contraints de le relascher, il en avertit Theodose qui punit rigoureusement ceux qui avoient l'intendance de ces moulins, & fit abbatre ces maisons qui estoient des retraites de voleurs.

Il est visible par cette histoire que la pieté de Rome n'empeschoit pas le dereglement des mœurs de plusieurs particuliers dés ces premiers siécles de l'Eglise ; & combien Saint Paulin avoit raison en ce temps-là d'avertir un jeune homme nommé Licence d'user de précaution contre les charmes & les attraits de cette ville, qui le sollicitoient en plusieurs manieres differentes, & qui estoient capables de corrompre & de renverser mesme les plus forts & les mieux établis dans la vertu.

Paulin. Ep. 46.

L'autre histoire que Socrate raconte de cette reformation de Rome par Theodose, est moins bien établie que la premiere. Il dit qu'en ce temps-là on avoit inventé un supplice pour punir les femmes surprises en adultere, qui estoit beaucoup plus capable d'augmenter cét abus que de le corriger. Car il prétend qu'on les renfermoit dans un lieu de prostitution pour les abandonner à tout le monde, & que dans le temps de l'execution d'un commerce si infame on en donnoit un signal public par une espece de carillon, afin de les exposer à la risée de tout le peuple. Mais je souscris volontiers sur ce sujet au sentiment du docte M. Valois, & je n'ay pas moins de peine que luy à croire que les Romains eussent puni ainsi en ce temps-là les femmes convaincües d'adultere, puisque l'on voit par quantité de Loix des Empereurs rapportées dans le Code Theodose, & dans celuy de Valentinien,

Vales. in mem ad Socrat. p. 66. Amm. l. 28. Cod. Theod. lib. 16. Tit. XVI. l. 65. eod. lib. l. 3.

Valentinien, que les femmes adulteres estoient punies de mort.

On consideroit en ce temps-là les Manichéens comme les plus abominables de tous les Heretiques, & ils paroissoient estre tombez dans l'abysme le plus profond de la malice par les crimes qu'ils commettoient tous les jours. Cela obligea les Empereurs Chrétiens d'armer la severité des Loix pour reprimer leurs desordres. Dés l'an 372. l'Empereur avoit deffendu leurs assemblées dans Rome, condamnant les Docteurs de cette secte à une tres grande amande, & confisquant les maisons où ils s'assembloient. Theodose voyant que cette Loy n'avoit pas esté capable d'arrester leur insolence, & de remedier à la corruption de leurs mœurs, ordonna le 17. de Juin de cette année 389. qu'on les chassast de toute la ville, & s'il se pouvoit de toute la terre; & declara qu'ils ne pourroient à l'avenir ny recevoir ny laisser aucun bien par testament, mais que tout ce qu'ils possederoient seroit confisqué au peuple; & qu'en un mot ils seroient privez de tous les avantages de la societé civile.

Le Pape Sirice ayant découvert cette heresie jusques dans ses plus secrets replis, joignit ses soins à la vigilance de Theodose pour exterminer une secte si pernicieuse. Car ayant reconnu qu'ils se mesloient avec les Catholiques pour recevoir la Communion, il deffendit de la leur donner, & empescha par ce moyen qu'ils ne se cachassent, comme ils avoient fait jusques alors, sous le voile & l'apparence de la Religion, en s'unissant aux Catholiques dans la participation des Mysteres. Et parce qu'il avoit reconnu qu'ils ne faisoient nulle conscience de desavoüer leur detestable doctrine, & d'y renoncer des lévres sans la quitter dans le cœur, il les empescha d'abuser plus long-temps de l'indulgence avec laquelle on les recevoit, & de tromper les fideles par une fausse conversion. Car il ordonna que ceux d'entre eux qui se voudroient convertir, & rentrer dans le sein de l'Eglise, seroient renfermez dans des Monasteres où il feroient une rigoureuse penitence, & qu'aprés s'en estre exactement acquittez, on leur accorderoit le Viatique à la mort. Le livre de la vie des Papes porte qu'il les envoya en exil; ce qu'il faut entendre par l'autorité de l'Empereur, l'Eglise n'en ayant jamais usé ainsi contre les Heretiques les plus manifestement convaincus. *Baron. ad ann. 389.*

Cette rigueur ne fut pas encore assez grande pour reprimer leurs excés ; & quelques années aprés Theodose fut obligé de publier encore une autre Loy, par laquelle il les banniſſoit du voisinage de Rome.

Entre les abus qu'il y corrigea cette année, il diminüa encore le trop grand nombre des jours feriaux, c'est à dire de ceux où l'on s'abstenoit de plaider, & de prononcer des jugemens; parce que c'estoit de frequentes occasions de dissolutions & de débauches. Cét abus avoit esté fort ordinaire dans Rome dés devant Auguste; & aprés luy l'Empereur Claude, Neron, & Marc Antonin surnommé le Philosophe, avoient fait divers reglemens sur ce sujet. Mais c'est une chose assez surprenante que Theodose estant aussi Chrétien qu'il estoit, ait excepté de ce retranchement les jours de la naissance des villes de Rome & de Constantinople, pendant lesquels le barreau estoit fermé par respect, & par je ne sçay quelle bien-seance, peut-estre un peu superstitieuse, qui faisoit croire à leurs habitans que comme ces deux villes avoient esté la source & l'origine des Loix, il estoit juste que les Loix se tûssent aux jours auxquels elles avoient autrefois esté basties, c'est à dire le 18. Avril pour la feste de la naissance de Rome, & le 11. de May pour celle de Constantinople.

Cod. Theodos. lib. 2. tit. VIII. l. 2. de Feriis.

On trouve encore quelques autres Loix moins considerables, quoyque tres utiles au gouvernement civil, qui furent faites cette année par Theodose pendant son sejour à Rome. Ce qui montre que c'est sans flatterie que Prudence loüe cét Empereur de s'estre alors élevé d'illustres trophées qui ne luy avoient couſté aucune goutte de sang, & d'avoir affermi la domination Romaine par une alliance sainte avec le regne éternel.

Prudent. l. 1. adverſ. Symmach.

CHAPITRE III.

Evagre succede à Paulin dans le siége d'Antioche. Divers prodiges.

CE n'est pas sortir de l'histoire de S. Ambroise que de rapporter icy la succession des Evesques d'Antioche, où le schisme continüoit toûjours, puisque ce saint Docteur

de l'Egliſe, auſſi-bien que les plus illuſtres Prélats de ſon ſiécle, s'eſt trouvé engagé dans la connoiſſance de cette affaire qui a diviſé l'Occident d'une partie de l'Orient.

Nous avons déja marqué dans d'autres ouvrages l'origine de ce fameux differend; & ce que nous ſommes obligez de rapporter icy eſt que Paulin, qui avoit eſté fait Eveſque d'Antioche en l'an 362. & qui depuis ce temps-là y avoit toûjours gouverné une partie des Catholiques de la meſme ville, pendant que S. Melece, & aprés luy Flavien conduiſoit les autres, mourut cette année ſelon quelques Hiſtoriens. *Vie de S. Iean Chryſoſtom.* *Socrat. l. 5. c. 15.* *Sozom. l. 7. c. 15.*

Ce fut un tres grand mal pour l'Egliſe que la diviſion qui avoit ſeparé l'Egliſe d'Antioche pendant ſa vie, ne ceſſaſt point par ſa mort. Car la providence offroit ce moyen de reconcilier tous les eſprits de l'un & de l'autre parti, qui n'eſtoient nullement diviſez ſur les matieres de la Foy, & de les faire rentrer dans une meſme communion. Mais ceux de la communion de Paulin avoient tant d'averſion pour Flavien, qu'ils ne purent ſe reſoudre à le reconnoiſtre pour leur Eveſque; & Paulin les entretint juſques à la mort dans cét éloignement contre luy. Car il ſe donna luy-meſme un ſucceſſeur, ſçavoir Evagre dont nous avons parlé ailleurs, & que S. Hieroſme ſon ami intime fait deſcendre d'un General nommé Pompeien ſurnommé le François, ſans doute à cauſe de ſa nation, qui s'eſtoit autrefois ſignalé dans la bataille où Zenobie Reyne des Palmyréens fut priſe par Aurelien. *Theodoret. l. 5. c. 23.* *Hieron. Chron. an. Ch. 273.*

Ce fut une tres grande imprudence à Paulin, & une entrepriſe trop hardie, non ſeulement de ſe donner luy-meſme ce ſucceſſeur, mais meſme de l'Ordonner ſeul, & ſans ſe faire aſſiſter d'aucun autre Eveſque; ce qui eſtoit violer manifeſtement les ſaints Canons de l'Egliſe dans l'un & dans l'autre chef. Auſſi S. Ambroiſe dit dans le Concile d'Aquilée, qu'Evagre & Flavien ſe confioient plus chacun ſur les deffauts de l'Ordination de ſon competiteur, que ſur la validité de la ſienne, & que ſi Flavien avoit ſujet de craindre l'examen de ſa cauſe, Evagre n'avoit pas raiſon de le preſſer. *Concil. Aquil. Ambroſ. Ep. 19.*

Mais l'averſion des Catholiques d'Antioche du parti de Paulin contre Flavien, l'emporta à leur égard au deſſus de toutes les autres conſiderations, & les Prélats d'Occident

& de l'Egypte embraſſerent leur communion. Ils ne perdirent nulle occaſion de prévenir Theodoſe contre Flavien, & le preſſerent par de ſi frequentes importunitez, qu'enfin ils obtinrent de luy qu'il le mandaſt à Conſtantinople, où eſtant arrivé il luy donna ordre d'aller à Rome. Mais comme cét Empereur ne revint à Conſtantinople que plus de deux ans aprés la mort de Paulin, nous reſervons en ce temps-là à parler de cette affaire, & meſme du Concile de Capoüe, qui fut tenu en partie ſur le ſujet de cette conteſtation.

Marcellin. Philoſtorg. l. 10. c. 9.

Theodoſe ne partit de Rome que le premier de Septembre ; & quelque temps avant ſon départ il tomba durant deux jours une greſle ſi furieuſe, que les troupeaux & les arbres en furent notablement endommagez. Il parut auſſi vers ce temps-là une comete en forme d'épée, qui ayant commencé à ſe monſtrer vers l'Orient, prit ſon cours enſuite vers le Nord, où elle diſparut enfin au milieu de la grande Ourſe, aprés avoir duré 40. jours ſelon Philoſtorge, qui s'arreſte trop à la décrire. Marcellin ne luy donne que 26. jours, & ne s'accorde pas non plus tout à fait avec luy dans les autres circonſtances de ce Phenomene ; ce qui n'eſt nullement étrange. Car il eſt bien plus certain que ces Meteores ſont pluſtoſt des ſujets de diſputes pour les perſonnes qui prétendent eſtre habiles en ces matieres, que de veritables préſages des mal-heurs qui doivent arriver aux Eſtats, ou à la perſonne des Princes. Et il y a ſujet de s'étonner de ce que la pluſpart des hiſtoires en ſont remplies, puiſque ſi l'on pardonne cette exceſſive curioſité aux Payens, qui eſtoient fauſſement perſuadez de la domination des aſtres ſur le ſort des hommes, les Chrétiens en doivent eſtre tout à fait deſabuſez par la profeſſion de la Religion qu'ils ont embraſſée, & qui condamne entierement ces frivoles obſervations. Les frequentes revolutions de l'Empire en ce temps-là, & le meſlange des Chrétiens avec les Payens, donnoient lieu aux reflexions que l'on y faiſoit ; & nous n'en parlons icy que pour en remarquer l'abus, comme S. Auguſtin a fait ſouvent dans le meſme ſiécle ; en quoy il a paru un digne diſciple de S. Ambroiſe. Car il n'eſt pas poſſible de parler plus fortement qu'a fait noſtre Saint contre ces préſages de l'avenir par l'inſpection des aſtres. Et il compare les pré-

Ambroſ. l. 4. in Hexaemer. c. 4.

dictions des Chaldéens à des toiles d'araignées, qui ne ſont de nul uſage, & ne ſont capables de prendre & d'arreſter que des mouches ou des moucherons, c'eſt à dire des eſprits foibles, & non des colombes, ny des hommes ſages & judicieux, qui s'envolent promptement pour ne pas tomber dans ces piéges.

Au ſortir de Rome Theodoſe vint à une ville que l'on appelloit alors *Forum Flaminii*, & qui ſe nomme maintenant *Ponte Centeſimo* ſur le Topin prés de Foligny dans le Duché de Spolete, où il deffendit par une Loy de faire aucune execution criminelle durant le Careſme, ny meſme d'informer en ce temps-là de ces ſortes de matieres, pendant des jours où les ames des Chrétiens ſont occupées de l'attente de l'abſolution de leurs pechez. Car ce temps de penitence eſtant employé par l'Egliſe pour obtenir en faveur des penitens le pardon de leurs offenſes au temps de Paſque, & les plus juſtes d'entre les Chrétiens ſe purifiant par le jeuſne, par l'aumoſne, & par la priere, pour ſe rendre dignes d'avoir part à cette grande ſolemnité, Theodoſe ne croyoit pas que les Juges duſſent eſtre occupez pendant ce temps-la à traiter les criminels ſelon la derniere rigueur, comme ils y auroient eſté obligez par la fonction de leurs charges.

Il revint enſuite à Milan, comme le Code qui porte ſon nom nous le témoigne; & il y fit une Loy, par laquelle il ordonna le 26. de Novembre, que tous les Eveſques Heretiques, Preſtres, Diacres, Lecteurs, & generalement tous ceux qui ſous le voile de leur Clericature taſchoient de corrompre & de flétrir leur Religion, de quelque hereſie ou de quelque erreur dont ils portaſſent le nom, fuſſent abſolument chaſſez de la ville & des fauxbourgs où ils tenoient leurs funeſtes Conciliabules. Les termes de cette Loy ſont fort conformes à l'eſtat de ces temps-là, puiſqu'il n'y avoit pas d'hereſie, de ſecte, & de diviſion qui n'euſt ſa ſubdiviſion; & c'eſt ce qui obligeoit Theodoſe d'ajoûter cette précaution aux Loix qu'il avoit données ſur ce ſujet à Conſtantinople & à Theſſalonique, pour empeſcher le progrés de l'hereſie, & la corruption de la Foy. *Ibid. l. 12, 13. 14.*

CHAPITRE IV.

De l'Idole de Serapis, & de son temple.

Chron. Marcell. Socrat. Sozom. l. 7. c. 15. Eunap.

DANS le temps mesme que Dieu se servoit de la victoire de Theodose & de son triomphe, pour abolir l'Idolatrie au milieu de Rome, il la détruisoit entierement dans Alexandrie par la ruine du temple de Serapis. Evese, ou plustost Evagre, estoit alors Préfet d'Egypte; & Romain y commandoit la milice sous le titre de Comte d'Egypte, quoyque Sebastien eust porté le nom de Duc, lorsqu'il avoit exercé cette charge sous Constance.

Cod. Theod. lib. 16. tit. 10. l. 11. Eclaircis.

On sçait que l'Egypte a esté la province du monde la plus attachée à l'Idolatrie, & que son peuple a passé pour le premier auteur du culte superstitieux des creatures. Serapis y estoit adoré comme le plus grand de tous les Dieux; mais les auteurs ne conviennent pas de ce que c'estoit que cette fausse divinité. Les uns l'ont pris pour le Soleil: d'autres luy ont donné diverses significations. Il s'est trouvé des écrivains qui ont prétendu que c'estoit le Fleuve du Nil; & quelques-uns mesme ont estimé que les Egyptiens touchez de reconnoissance envers le Patriarche Joseph pour les bien-faits qu'ils en avoient receus dans le temps de la famine, luy ont rendu des honneurs qui aprés sa mort ont dégeneré en une superstition criminelle; de sorte que les Démons s'estoient placez dans sa statuë, aussibien que dans les autres Idoles, à cause des sacrifices que l'on y offroit continuellement.

Macrob. l. 1. Saturnal. c. 20. Ruffin. l. 2. histor. c. 23. Suidas voce Σάραπις Inf. Firm.

Macrobe qui nous a laissé la description de cette statuë, dit qu'elle portoit un panier sur la teste; que le haut de cette teste répresentoit la forme d'un lion, que le costé droit avoit la figure d'un chien qui flatte son maistre, le costé gauche celle d'un loup, & qu'un dragon envelopant ces trois animaux par ses replis, venoit se terminer sur la main droite de cette monstrueuse divinité. Ce qu'elle avoit de plus considerable estoit son excessive grandeur.

Ruffin.

Ses adorateurs vouloient qu'elle n'eust point esté faite de main d'homme; mais ils ne s'accordoient pas sur les differentes choses qu'ils en disoient, quoyqu'ils semblassent

convenir qu'on ne l'avoit connuë que depuis les Ptolomées Roys d'Egypte. Il n'y a qu'un ſeul auteur, ſçavoir S. Clement d'Alexandrie, qui prétend qu'un nommé Bryaxis fit entrer dans ſa compoſition toute ſorte de métaux, de pierres, & meſme de bois, & qu'il ſe forma de ce meſlange une couleur bleüe. Il attribüe l'ordre de ce fameux ouvrage à Leſoſtris fils, à ce que l'on croit, d'Amenophis, qui fut ſubmergé dans la mer rouge en pourſuivant les Iſraëlites. *Clement Alexand. in Protreptico.*

Le temple de Serapis où eſtoit cette ſtatuë, eſt repreſenté dans l'hiſtoire comme un édifice dont la magnificence ſurpaſſoit tout ce qu'on en pouvoit dire, & qui ne cedoit qu'au ſeul Capitole de Rome; & quelques-uns meſme ont prétendu qu'il n'y avoit rien de ſi beau & de ſi ſuperbe dans tout le reſte de la terre. *Amm. Marcell. l. 22. Theodoret. l. 5. c. 22.*

Mais Ruffin qui peut l'avoir veu des derniers, en parle avec plus d'étenduë qu'aucun autre; & voicy la deſcription qu'il en fait. C'eſtoit un lieu ſuſpendu en l'air, non par la ſituation naturelle, mais par l'induſtrie de l'ouvrier qui luy avoit donné cette élevation par le moyen de cent degrez qu'il avoit faits pour y monter. Sa forme eſtoit quarrée, & d'une tres grande étendüe dans tout ce qu'elle contenoit. Toute la ſtructure qui conduiſoit au haut du temple eſtoit voûtée, le comble en eſtoit éclairé par une infinité d'ouvertures & de feneſtres, & on y arrivoit par pluſieurs avenües ſeparées les unes des autres, où il y avoit des appartemens deſtinez à l'uſage de divers miniſteres, & aux fonctions des offices qui s'exerçoient en ſecret. Les eſpaces qui environnoient le comble de cét édifice, eſtoient remplis de cabinets, de chambres, & de maiſons fort élevées, où habitoient ordinairement les Officiers & les Miniſtres qui avoient eſté chargez de la garde & de l'adminiſtration du temple, & ceux dont la fonction conſiſtoit à purifier les perſonnes qui venoient y aſſiſter aux ſacrifices. Aprés tout cela, il y avoit quatre rangs de galeries en quarré, qui environnoient tout le reſte de l'édifice: & au milieu de tout cét eſpace eſtoit ſitué ce temple compoſé de précieuſes colomnes, & d'une pierre de marbre qui y regnoit au dehors dans une vaſte étendüe, & une magnificence merveilleuſe. C'eſt là que l'on avoit placé la ſtatuë

de Serapis, qui estoit si extraordinairement grande, que de la main droite elle touchoit l'une des murailles, & l'autre de la gauche.

Les murailles interieures de ce temple estoient revestües premierement de lames d'or, au dessus desquelles il y en avoit d'autres d'argent, & encore d'autres de cuivre au dessus de celles-là, afin que cette diversité servist à la conservation des métaux les plus précieux. On y avoit aussi joint la subtilité & l'artifice de quelques ouvrages, pour exciter l'étonnement & l'admiration des spectateurs, en les trompant agreablement. Car on avoit disposé de telle maniere une petite feneſtre du costé du Soleil levant, qu'en un certain jour marqué expressément pour faire entrer le Soleil dans le dessein de saluër la statuë de Serapis, aprés avoir observé les temps destinez à cét effet, le rayon du Soleil estant conduit adroitement par cette feneſtre, jettoit sa lumiere sur la bouche & sur les lévres de Serapis, de telle sorte que l'on estoit persuadé que le Soleil avoit baisé Serapis à la veuë de tout le peuple.

On y pratiquoit encore une autre sorte de tromperie. On croit que l'ayman a naturellement la vertu d'attirer le fer, & de l'enlever. Pour cét effet la statuë du Soleil avoit esté fabriquée par la main de l'ouvrier d'un fer si subtil, qu'ayant attaché une pierre d'ayman au haut de la voûte, & ayant placé cette statuë dans une distance juste & compassée sous le rayon du Soleil, & cette pierre attirant le fer par sa vertu naturelle, le peuple estoit persuadé que la statuë se levoit effectivement, & qu'elle estoit suspenduë en l'air. Et de peur que la fourberie ne se découvrist par la chûte trop prompte de cette statuë, les Ministres disoient que le Soleil s'estoit levé pour dire adieu à Serapis, & s'en retourner chez soy.

Prosper de l'promiss. part. 3. promiss. 38.

Eunap. in Sosopatr.

Un ancien auteur dans un ouvrage inseré parmi ceux de S. Prosper, dit que c'estoit un chariot de fer que l'on tenoit ainsi suspendu dans Alexandrie; & l'on sçait que c'est ainsi que l'on répresentoit ordinairement le Soleil dans un chariot traisné par quatre chevaux. Voilà de quelle maniere le Démon se joüoit alors d'un peuple superstitieux, & malheureusement credule. Car tout le monde accouroit en foule à ce temple, & le concours de tant de personnes aueuglées

glées par l'impieté du Paganisme avoit rendu la ville d'Alexandrie si celebre, qu'on l'appelloit un second monde, mais un monde saint & sacré. Aussi un auteur Chrétien appelloit ce temple de Serapis la colomne qui soûtenoit encore l'édifice ruineux de l'Idolatrie. Et quoyque l'Egypte eust tiré cét avantage du sejour que JESUS-CHRIST y avoit fait pendant son enfance pour se garantir de la persecution d'Herode, que sa présence y avoit répandu une divine benediction pour la peupler un jour de Monasteres & de solitudes religieuses, cette impieté subsistoit encore au milieu de tant de saints solitaires, & de tant d'exemples de pieté.

Chron. Prosper.

CHAPITRE V.

On découvre les infamies des Payens dans Alexandrie. Ils y excitent une sédition, & tuent plusieurs Chrétiens.

ENFIN le moment estant venu que Dieu vouloit effacer les restes de l'Idolatrie par le moyen de Theodose & de ses enfans, il ne souffrit pas que le culte de Serapis deshonorast plus long-temps la ville d'Alexandrie, où la Religion Chrétienne estoit établie depuis tant d'années, & qui avoit esté gouvernée depuis plusieurs siécles par un tres grand nombre de saints Evesques. L'occasion de la ruine de ce temple sacrilege vint de la démolition d'un grand bastiment fort ancien, mais fort négligé, & qui ne pouvoit estre de quelque usage que par les gros murs qui s'en estoient conservez. C'estoit un temple de Bacchus, que l'Empereur Constance avoit autrefois donné aux Evesques Ariens d'Alexandrie, c'est à dire à Gregoire ou à Georges, & que Theodose venoit d'accorder depuis peu à Theophile Evesque Catholique de la mesme ville, qui le luy avoit demandé pour en faire une nouvelle Eglise, à cause que les autres ne pouvoient contenir la multitude de tous les fideles, qui croissoit visiblement tous les jours.

Ruffin. l. 2. c. 6. Socrat. l. 3. c. 16. Sozom. l. 7. c. 15.

Theophile voulant donc mettre ce lieu en estat d'y celebrer les Mysteres, & ayant commencé par en oster les statuës, & faire recherche des lieux obscurs & secrets, où l'on se persuadoit que les superstitions Payennes avoient esté

exercées, on trouva en un endroit des cavernes cachées, & creuſées ſous terre, qui paroiſſoient beaucoup plus propres à couvrir des crimes, & à receler des larcins, qu'à faire des ceremonies, & à celebrer des Myſteres d'aucune Religion. On y découvrit en effet les inſtrumens les plus ridicules & les plus infames des ſuperſtitions Payennes; & Theophile les ayant produits en public, les fit promener par toute la ville, pour ſe mocquer de l'uſage ſi honteux que les adorateurs de Serapis en avoient fait juſqu'à ce temps-là, & donner à tout le monde une juſte horreur de ces abominations.

Les Payens, & particulierement ceux d'entre eux qui faiſoient profeſſion de Philoſophie, voyant que l'on produiſoit du fond des tenebres & des cavernes leurs crimes & leurs deſordres les plus deteſtables, & ne pouvant ſouffrir que l'on expoſaſt ainſi aux yeux du public des maux qu'ils avoient tenus cachez pendant tant de ſiécles, commencerent à faire les furieux & les enragez, comme ſi la cervelle leur euſt eſté renverſée pour avoir bû du poiſon. Ils ne ſe contenterent pas, comme ils avoient fait par le paſſé, de troubler la ville par des cris ſeditieux, mais ils en vinrent aux mains, prirent les armes, livrerent ſouvent des combats aux Chrétiens au milieu des places publiques; & il ſe forma de part & d'autre une guerre toute déclarée entre ces deux corps de Religions, comme ſi ç'euſt eſté de differens peuples. Et quoyque les Chrétiens euſſent au deſſus de leurs ennemis l'avantage du nombre & de la force, neanmoins ils avoient moins de fierté qu'eux, parce que les ſentimens de leur Religion les rendoient plus retenus. Ce qui faiſoit que ces Payens aprés avoir bleſſé, & quelquefois meſme maſſacré pluſieurs des noſtres, ſe retiroient au temple de Serapis, comme à une citadelle de leur parti; mais ils eſtoient auſſi contraints de laiſſer ſur la place quelques-uns des leurs, qui y avoient eſté tuez.

Lorſque l'on y penſoit le moins, on les voyoit quelquefois ſortir de ce lieu comme de leur forteresſe, pour faire des priſonniers; & quand ils les avoient entraiſnez dans ce temple, ils les contraignoient d'offrir des ſacrifices ſur les autels, où ils allumoient du feu pour ce ſujet. Ils les faiſoient mourir aprés leur avoir fait ſouffrir les ſupplices les

plus cruels. Ils en pendoient quelques-uns à des gibets ; & ayant rompu les jambes aux autres, ils les précipitoient dans des cavernes que l'antiquité avoit basties avec beaucoup de curiosité & de soin, pour servir d'égouts au sang des victimes, & à toutes les autres ordures qui estoient les suites necessaires de leurs sacrifices.

Ce ne fut pas tout d'un coup qu'ils s'emporterent à ces violences, & ils ne les commirent que par degrez. Car ne les ayant exercées d'abord qu'avec crainte, & ensuite les ayant executées avec confiance, ils les commirent enfin par desespoir, comme des personnes qui n'avoient plus rien à ménager ; & s'estant renfermez dans ce temple sacrilege, ils n'y vesquirent plus aprés cela que de brigandage & de butin. Enfin se laissant aller aux derniers excés de la fureur pour répandre le sang des citoyens d'Alexandrie, ils choisirent pour chef de leur entreprise criminelle un certain Olympe qui se disoit Philosophe, & qui en portoit l'habit, pour deffendre leur forteresse par ses ordres, & se maintenir impunément dans l'exercice de leur tyrannie.

Cét Olympe estoit venu expressément de Cilicie en Egypte pour se consacrer entierement au culte de Serapis. C'estoit un homme d'une riche taille, d'une mine avantageuse, qui avoit le rencontre tout à fait agreable, civil, courtois, & engageant au delà de tout ce qu'on peut s'imaginer, éloquent, & capable de rendre plausible tout ce qu'il avoit entrepris de persuader, & dont les excellentes qualitez estoient considerées par les Payens pour estre plustost quelque chose de divin, que des perfections purement humaines. Il ne faut donc pas s'étonner de ce qu'il fut choisi par une populace mutinée pour estre le chef & le conducteur de leur revolte, estant déja engagé par sa propre inclination dans un parti fondé sur le zele du culte d'une fausse divinité, dont il avoit luy-mesme prédit la ruine. *Suidas in voce Ὀλύμπιος.*

Evagre Préfet d'Egypte, & Romain General de la milice, firent leur devoir en cette rencontre pour maintenir l'autorité des Loix Romaines, dont la conservation leur avoit esté confiée. Dés qu'ils eurent appris la nouvelle de ce tumulte, ils en furent tout à fait épouvantez, & accoururent au temple de Serapis avec beaucoup d'agitation &

de trouble. Ils s'informerent auſſi-toſt du ſujet d'une ſi grande inſolence, & demanderent à quoy tendoit ce concours de tant de perſonnes, & cette aſſemblée dans laquelle on répandoit le ſang des habitans d'Alexandrie d'une maniere ſi criminelle, & meſme devant les autels. Mais ces ſeditieux ayant fortifié les avenües de ce temple, ne répondirent aux plaintes de ces deux grands Officiers, que par un bruit confus & par un tumulte tout nouveau, & ſe contenterent de témoigner leur mauvaiſe diſpoſition par de grands cris, ſans vouloir rendre aucune raiſon de leur conduite. Neanmoins ces Magiſtrats ne laiſſerent pas, pour les faire rentrer en eux-meſmes, de leur envoyer quelques perſonnes qui les avertirent de leur part de faire reflexion ſur la puiſſance de l'Empire Romain, ſur la rigueur avec laquelle les Loix puniſſent ces emportemens ſeditieux, & ſur tous les mauvais effets qui ſont les ſuites ordinaires de ces crimes. Mais comme ces revoltez, qui ne reconnoiſſoient point d'autres regles de leur entrepriſe ſi extravagante & ſi temeraire que l'excés de leur fureur, s'eſtoient fortifiez dans un lieu dont la ſituation eſtoit ſi avantageuſe à leur deffenſe, & qu'on ne pouvoit rien faire contre eux qu'en y oppoſant de plus grandes forces, Evagre & Romain ne virent pas d'autre parti à prendre pour eux en cette rencontre, que d'en donner avis en diligence à Theodoſe.

Cependant ceux qui s'eſtoient ainſi renfermez dans ce temple de Serapis, s'affermiſſoient dans leur mauvaiſe reſolution, tant par l'énormité du crime que leur propre conſcience leur reprochoit d'avoir commis, que par les exhortations d'Olympe. Cét organe du Démon, qui demeuroit avec eux reveſtu de ſon habit de Philoſophe, leur repréſentoit qu'il ne falloit pas negliger les ſacrifices ordinaires de leur patrie, & qu'il falloit meſme mourir pour leur deffenſe, ſi l'occaſion s'en préſentoit. Et comme il les voyoit abbatus & conſternez à cauſe du renverſement de leurs Idoles, il les avertiſſoit de ne pas abandonner pour cela leur Religion, diſant que ces ſtatuës n'eſtoient qu'une matiere corruptible, & de ſimples repreſentations, ce qui faiſoit qu'elles pouvoient ainſi eſtre aneanties; mais qu'elles avoient eſté habitées par des puiſſances divines qui s'eſtoient enſuite envolées dans le Ciel, lorſqu'on les avoit jettées par

terre. Voilà les discours que tenoit ce Docteur d'impieté à ceux qui s'estoient retirez avec luy dans le temple de Serapis.

CHAPITRE VI.

Theodose ordonne d'abbatre tous les temples des Idoles à Alexandrie. On commence par la statüe de Serapis.

CEPENDANT l'Empereur informé de ce qui se passoit à Alexandrie, envoya promptement ses ordres pour faire cesser le tumulte ; & il y mesloit des loüanges pour relever le bon-heur des Chrestiens qui avoient esté massacrez par ces infideles, & reconnoissoit qu'ils avoient remporté en cette rencontre la couronne du martyre ; en quoy l'Eglise a suivi son jugement, honorant ces Chrétiens comme des Martyrs le 17. de Mars. *Bolland. Mart. 17. Tom. 2.*

Comme il estoit persuadé que le sang qu'ils avoient répandu devant les autels des Démons qu'ils refusoient d'adorer, les avoit rendus Martyrs, & que la douleur de leur mort estoit surmontée par la gloire de leurs merites, sa douceur ordinaire l'empescha d'en demander la vangeance. En quoy il agissoit selon l'esprit de l'Eglise qui en a toûjours usé de la sorte en de semblables occasions, & s'est abstenüe de vanger par l'épée des bourreaux le sang des Martyrs, de peur, dit S. Augustin, que les souffrances des serviteurs de Dieu, qui doivent estre glorieuses & honorables à l'Eglise, ne luy devinssent honteuses par l'effusion du sang de ses ennemis, parce que ces sortes de supplices, quoyque justes en eux-mesmes, paroissent toûjours odieux. *Ruffin. l. 2. c. 23. Socrat. l. 5. c. 16. Sozom. l. 7. c. 15. Aug. Ep. 158.*

Theodose eut encore en cela un autre motif. Car comme il souhaitoit de corriger, & non pas de faire perir les coupables, il esperoit que sa bonté les feroit rougir de leurs crimes, & les porteroit à embrasser la Foy Chrétienne. Mais ne voulant pas que sa douceur fust une occasion de nouveaux excés, afin de couper la racine aux soûlévemens des Payens qui excitoient des seditions pour la deffense de leurs temples, il ordonna que l'on raseroit tous ceux qui estoient dans Alexandrie, & commit l'execution de cét ordre à Theophile qui l'avoit sollicité.

Lorſque l'on ſceut à Alexandrie que les lettres de ce Prince eſtoient arrivées, & que les Chrétiens & les Payens eurent fait de part & d'autre une eſpece de tréve pour ſe rendre au temple, où l'on en devoit faire la lecture pour les regler ; à peine en eut-on oüi la premiere page, dont le commencement eſtoit une condamnation de la ſuperſtition Payenne, que les Chrétiens commencerent à élever un grand cri de joye, & que les Payens furent ſaiſis de crainte, & tomberent dans la conſternation. Il n'y eut aucun d'eux qui ne cherchaſt quelque lieu à l'écart pour ſe cacher, & qui ne ſe miſt en peine de trouver les ſentiers les plus étroits & les moins connus pour s'enfuir plus ſeurement, & pour ſe jetter ſecretement ſous nos autels ; de ſorte que tous les aſſiſtans eſtoient convaincus, que la préſence de Dieu ayant donné au peuple la confiance & la hardieſſe dont il avoit beſoin, la fureur du Démon, qui avant cela s'eſtoit déchaiſnée dans Alexandrie, venoit d'en eſtre bannie entierement.

Olympe chef du parti des Payens, ce Philoſophe ſi genereux & ſi brave, cét Orateur ſi intrepide qui avoit animé les autres à deffendre le culte de Serapis juſqu'à l'effuſion de leur ſang, s'eſtoit retiré dés la nuit de devant pour un ſujet qui merite d'eſtre rapporté. Car eſtant cette nuit-là meſme dans le temple de Serapis, il y avoit entendu, comme Sozomene diſoit l'avoir appris, une voix qui chantoit Alleluia, quoyque les portes fuſſent fermées, & tout le monde dans un grand repos. Il ne douta nullement que ce ne fuſt un préſage de la victoire des Chrétiens, & ſortant du temple à l'heure meſme ſans faire de bruit, il monta ſur un vaiſſeau, & s'enfuit en Italie, couvert de toute la confuſion que ſa laſcheté & ſon inconſtance luy rendoient inévitable.

Il y eut beaucoup d'autres Payens, qui ne ſe croyant pas en ſeureté aprés les violences qu'ils avoient commiſes, ſe cacherent en divers endroits d'Alexandrie : d'autres l'abandonnerent abſolument pour ſe retirer en d'autres lieux. On remarque particulierement au nombre de ces derniers deux Grammairiens Hellade & Ammone, ſous leſquels Socrate dit qu'il avoit étudié à Conſtantinople ; & il ajoûte que l'on tenoit qu'ils avoient tous deux eſté Pontifes, cét Hellade de Jupiter, & Ammone du ſinge : car les beſtes eſtoient ado-

rées en Egypte, & y avoient auſſi leurs Preſtres.

Hellade s'eſtoit tellement ſignalé dans cette derniere ſedition, qu'il ſe vantoit quelquefois d'y avoir tué juſqu'à neuf Chrétiens. Et certainement il eſtoit juſte que les Preſtres du Démon qui a eſté homicide dés le commencement du monde, fuſſent meurtriers comme luy, & ſerviſſent d'inſtrumens à ſa fureur.

Le Reſcrit de l'Empereur ayant donc eſté lû publiquement, & les Payens ſe trouvant contraints de ceder à ſon autorité ſouveraine, Theophile ſoûtenu par le Gouverneur & le General, ſe mit en eſtat d'abbatre les temples. Le peuple eſtoit tout preſt de commencer par la ſource de l'erreur, c'eſt à dire par le temple de Serapis. Neanmoins cette premiere ardeur ſe rallentit inſenſiblement par l'effet d'une fauſſe perſuaſion, dont les Payens meſmes avoient eſté les auteurs. Car ils avoient publié par tout que ſi une main humaine avoit la temerité de toucher à cette Idole, la terre s'entrouvriroit pour faire rentrer toutes choſes dans le chaos d'où elles ont eſté tirées, & que le Ciel à l'inſtant meſme tomberoit par terre. Mais pendant que cette vaine frayeur faiſoit heſiter le peuple Chreſtien d'Alexandrie, un ſoldat par l'ordre de Theophile, cherchant pluſtoſt ſa ſeureté & ſa force dans ſa Foy que dans ſes armes, prit une hache en main, & frappant de toute ſa force en donna un tres grand coup dans la machoire de ce ſimulacre qui trompoit le monde depuis tant de ſiécles. Les Chrétiens & les infideles jetterent un fort grand cri de part & d'autre; mais le Ciel n'en tomba point pour cela, & la terre n'en fut pas engloutie dans les abyſmes. Enſuite redoublant ſes coups de hache, il en frappa le genoüil enfumé de ce bois pourri dont la ſtatüe eſtoit compoſée en partie, & l'ayant jetté par terre, il le brûla auſſi aiſément que l'on brûle ordinairement le bois ſec. Aprés cela on arracha la teſte de ce ſimulacre de deſſus ſon cou, ayant fait tomber le boiſſeau de bled qui luy ſervoit d'ornement; enſuite on en abbatit les pieds, & les autres membres aprés les avoir coupez avec des haches, ou entraiſnez avec des cordes; & ce fut ainſi que l'on dépoüilla piece à piece en préſence de toute la ville d'Alexandrie ce laſche & ridicule vieillard qui s'y eſtoit fait adorer. Enfin on brûla dans l'amphitheatre le tronc de cette ſtatüe,

qui estoit tout ce qui en estoit resté. Telle fut la fin de Serapis, & avec luy celle de l'Idolatrie, & de l'ancienne erreur qui avoit dominé dans l'Egypte depuis tant de siécles. Il estoit juste que le Paganisme receust un coup mortel par le renversement de cette fausse divinité, dont la puissance paroissoit si honteusement à la veüe de tout le monde, & dont le creux de la teste n'estoit plein que d'une bande de souris qui y avoient établi leur demeure, & que l'on en vit sortir pour prendre la fuite aussi bien que les Payens, quand elle fut abbatüe.

Theodoret. l. 5. histor. c. 22.

Prosper Promiss. Part. 3.

On vit aussi cesser en cette rencontre le prétendu miracle de cette statüe du Soleil élevée en l'air dans ce temple par une pierre d'ayman suspenduë à la voûte. Car un serviteur de Dieu ayant découvert cét artifice par une inspiration particuliere, osta l'ayman, & aussi-tost toute cette machine tomba par terre, & se brisa en plusieurs pieces.

CHAPITRE VII.

Démolition du temple de Serapis. On y trouve des croix, & on bastit sur ses ruines l'Eglise de S. Iean Baptiste.

Ruffin. l. 2. c. 21. Socrat. l. 5. c. 16. Sozom. l. 7. c. 15.

APRE'S la démolition de l'Idole de Serapis, il n'estoit point à propos qu'un temple qui avoit servi long-temps à tant d'abominations, subsistast davantage au milieu de tant de Chrétiens, & dans une ville Patriarchale. Theophile poussa jusques au bout la victoire & le triomphe de nostre Religion sur le Paganisme, & ayant fait démolir ce temple profane, il en fit un monceau de ruines, sans en laisser autre chose que le fondement qu'il fut impossible de détruire à cause de la grandeur, & de la pesanteur des pierres.

En démolissant cette retraite des Démons, on y trouva des croix gravées sous diverses pierres de l'edifice, ce qui ayant surpris les assistans, les Payens & les Chrétiens vouloient chacun de leur costé tirer cette rencontre à leur avantage. Enfin quelques personnes qui entendoient les hieroglyphes, & les figures sacrées des Egyptiens, & qui avoient embrassé la Religion Chrétienne, découvrirent que selon les regles mysterieuses de cette science la croix estoit le symbole de la vie future. Ainsi ç'avoit esté par un ordre particuliere de la providence, que les Egyptiens qui avoient fabriqué

qué ce temple long-temps avant la naiſſance de JESUS-CHRIST ſans connoiſtre le myſtere de la Croix, que les Payens ont depuis regardé comme une folie, l'avoient en quelque ſorte prophetiſé pour ſervir un jour à la converſion de leurs ſucceſſeurs.

Il y avoit meſme parmi eux une ancienne tradition, que leur Religion & le temple de Serapis dureroient juſques au temps que ce ſigne de la vie éternelle paroiſtroit publiquement dans le monde. De ſorte que comme ils voyoient alors la Croix arborée de toutes parts, l'étonnnement d'un ſuccés ſi inopiné les portoit à embraſſer la Religion Chrétienne, à confeſſer leurs pechez, & à recevoir le Bapteſme. Et c'eſtoit pour cette raiſon que l'on voyoit principalement les Preſtres & les Miniſtres des temples ſe convertir, parce qu'ils avoient ſçeu ces prédictions pluſtoſt que le ſimple peuple qu'ils avoient trompé par leurs artifices.

Et comme la veneration de Serapis avoit eſté ſi grande dans Alexandrie, que l'on avoit élevé ſes buſtes ſur les murailles de chaque maiſon, ſur le haut des portes, ſur les poutres, & ſur les feneſtres, on prit alors un ſi grand ſoin de les mettre en pieces & de les raſer, qu'il ne reſta plus ny marque, ny trace, ny le nom meſme non ſeulement de cette figure monſtrueuſe, mais auſſi de tous les autres Démons; & qu'au lieu de cela il n'y eut perſonne qui ne fiſt peindre le ſigne de la Croix ſur les poutres, ſur les portes, ſur les feneſtres, & ſur les murailles de ſa maiſon, & qui n'en ornaſt les colomnes & les lambris.

On avoit auſſi toûjours pratiqué dans l'Egypte une coûtume ſuperſtitieuſe de porter au temple de Serapis la meſure dont on ſe ſervoit pour marquer la débordement du Nil, & juſques à quel endroit il avoit fait monter les eaux dans les plaines qui eſtoient au tour de ſes bords; & on luy rendoit cét honneur comme à l'auteur de l'inondation, & de la fertilité de l'Egypte. Mais lorſque l'on eut abbatu ſa ſtatüe, & qu'elle fut réduite en cendres, tout le monde eſtoit perſuadé que Serapis ſe reſſentiroit de cette injure, & qu'il ne falloit plus eſperer à l'avenir qu'il continuaſt de donner ſes eaux avec cette affluence qui faiſoit toute l'abondance de la province. Cependant Dieu voulant monſtrer que ce n'eſtoit pas de Serapis, qui eſtoit beaucoup moins ancien que le

Nil, mais de luy-meſme, & de ſon commandement abſolu qu'il falloit attendre l'accroiſſement des eaux, il permit qu'au lieu de voir ceſſer l'inondation ordinaire, ainſi qu'on l'apprehendoit, elle fut beaucoup plus grande cette année-là meſme, & les ſuivantes, qu'on ne ſe ſouvenoit qu'elle euſt jamais eſté par le paſſé. De ſorte que depuis ce temps-là on commença à porter à l'Egliſe l'aune dont on ſe ſervoit pour meſurer le débordement du Nil, afin d'en rendre hommage à Dieu meſme qui eſt le ſouverain Seigneur des eaux.

Soz. l. 7. c. 20. Ce fut peut-eſtre en cette occaſion qu'ariva ce que Sozomene rapporte, que le Nil s'eſtant débordé un peu plus tard qu'à l'ordinaire, les Egyptiens s'en plaignirent, & en attribuerent la cauſe à la deffenſe qu'on leur avoit faite de ſacrifier ſelon l'uſage ancien de leurs peres. Le Gouverneur d'Egypte craignant que leur inſolence n'allaſt juſqu'à la ſedition, en avertit l'Empereur, qui aprés avoir eſté informé de l'affaire, manda qu'il falloit preferer la conſervation de la Foy aux eaux du Nil, & la Religion à l'abondance des grains. Il vaut mieux, dit-il, que ce fleuve ne coule jamais, s'il eſt vray qu'on peut le faire ſortir de ſon lit par des enchantemens & par des charmes, & s'il ſe plaiſt à ſe faire offrir des ſacrifices, & à ſoüiller par l'effuſion du ſang des victimes, des eaux qui ont leur ſource dans le Paradis terreſtre. Mais cét Hiſtorien ajoûte que le Nil ſe déborda cette année à l'ordinaire ; que l'inondation de ſes flots couvrit meſme les lieux les plus élevez, & que paroiſſant encore enflé aprés eſtre arrivé juſqu'à la plus haute meſure des années précedentes, les peuples d'Alexandrie & de Libye craignirent d'eſtre noyez : ce qui donna occaſion aux railleries publiques des Payens meſme d'Alexandrie, & leur fit dire en plein theatre, que le Nil eſtoit un vieux radoteur qui n'avoit pû retenir ſon eau. Mais le meilleur effet de cét évenement fut la converſion de ces infideles qui renoncerent à la ſuperſtition de leur pays, & embraſſerent la Foy de JESUS-CHRIST.

Theodoſe qui abolit cette vaine obſervation du culte du Nil, eut la gloire en cela de marcher ſur les traces du grand Conſtantin, qui de ſon temps avoit déja fait mettre dans l'Egliſe d'Alexandrie la meſure du débordement de ce fleuve ; mais il eſt plus que probable que Julien l'Apoſtat dans l'em-

Socrat. l. 1. c. 14.

portement de ſon zele pour le rétabliſſement du Paganiſme, l'avoit fait rapporter dans le temple de Serapis. Dieu l'avoit ainſi permis pour quelque temps, afin que cette meſure en fuſt enlevée avec plus de honte & plus d'infamie, & que ceux qui mettoient toute leur confiance au Démon, fuſſent couverts d'une confuſion auſſi publique, que leur impieté avoit eſté inſolente.

Aprés avoir ruiné le temple de Serapis, on y baſtit une Egliſe d'un coſté, & de l'autre une Chapelle de Martyrs toute enrichie d'or, à laquelle on donna le nom d'Arcade. On y mit les Reliques de S. Jean Baptiſte, que l'on avoit apportées ſous le regne de Julien à S. Athanaſe. La perſecution de l'Egliſe n'ayant pas permis que ce grand Saint leur fiſt rendre en ce temps-là la veneration qui leur eſtoit dûe, il les avoit fait ſerrer ſecretement dans la muraille d'une Egliſe, diſant par eſprit de prophetie qu'elles ſerviroient un jour à ceux qui viendroient aprés luy.

L'accompliſſement de cette prédiction ne fut pas differé pour pluſieurs années. Le meſme ſiécle vit executer ſous un Prince Chrétien ce qui avoit eſté prophetiſé ſous un Empereur Apoſtat; & le Precurſeur de JESUS-CHRIST fut honoré aprés quatre ſiécles dans un lieu où le Démon avoit regné ſi long-temps par des ſacrifices abominables.

Nous ſçaurions encore plus de particularitez de la démolition de ce temple de Serapis, ſi l'hiſtoire que Sophrone Patriarche de Jeruſalem en avoit écrite, eſtoit venüe juſques à nous. Mais cét ouvrage qui eſtoit tres conſiderable, ſelon le rapport de S. Hieroſme, s'eſt perdu dans la ſuite du temps; & nous n'en avons que ce que les auteurs contemporains nous en ont laiſſé dans le corps de l'hiſtoire generale de l'Egliſe. *Hieron. Catal. ſcript. Eccleſ. c. 194.*

CHAPITRE VIII.

Theophile ruine tous les temples d'Alexandrie, & fait fondre les metaux des ſtatües à la reſerve d'une.

APRE'S la chûte de Serapis qui n'avoit jamais eſté au monde, dit Ruffin, il n'y avoit plus aucun Démon dont le temple fuſt encore capable de ſubſiſter. Ce ne ſe- *Ruffin. l. 2. c. 24.*

roit pas dire assez, si l'on disoit seulement que la ruine de cette Idole entraisna avec elle celle de toutes les autres statuës du Diable, qui estoient érigées dans les niches de presque toutes les colomnes d'Alexandrie. Car la mesme chose arriva dans toutes les villes de l'Egypte, dans les villages, dans les bourgs, sur tous les rivages du Nil, & jusques dans les deserts ; & lorsque l'on y pouvoit découvrir des temples, ou plustost des bustes, ils estoient aussi-tost détruits & jettez par terre par les sollicitations & les instances qu'en faisoient les Evesques de chaque lieu : de sorte que les terres des champs, qui avoient esté destinées au culte du Démon par un abus tout à fait injuste, reprirent leur ancien usage, & servirent tout de nouveau à l'agriculture.

Toutes les statuës d'Alexandrie, ou plustost tous les monstres qui y estoient adorez, eurent le mesme sort, & souffrirent le mesme deshonneur que Serapis qui estoit le chef de l'Idolatrie ; & par les soins de Theophile qui s'y appliquoit avec toute la vigilance possible, on publia un ordre de les abbattre. L'histoire parle nommément d'un temple de Mithra, qu'il purifia, & dont il exposa les cruels mysteres à la veüe de tout le monde. Elle luy donne cét éloge, qu'estant également plein d'esprit & de vigueur, il ne se contentoit pas de raser les temples des Idoles jusques aux fondemens, mais il découvroit encore à ces peuples abusez les inventions criminelles dont leurs Prestres se servoient pour les tromper. Les auteurs qui se sont mis en peine de nous en apprendre le détail, ont témoigné qu'ils avoient horreur de rapporter les piéges que les Démons avoient tendus à ces miserables Payens par ces superstitions criminelles, les meurtres & les crimes horribles qui s'y commettoient secretement, combien on trouva dans des bassins dorez de testes d'enfans coupées, combien de differentes peintures des morts cruelles que l'on avoit fait endurer à ces miserables. Les Payens estoient si honteux & si confus de la découverte qui s'en fit lors qu'on les exposa à la veüe & à la lumiere de tout le monde, qu'ils furent contraints de prendre la fuite pour n'estre pas les spectateurs & les témoins de leur infamie ; mais ceux d'entre eux qui ne purent pas s'en garantir, s'étonnoient de ce qu'ils s'estoient trouvez si mal-heureusement engagez pendant

Socrat. l. 5. c. 16. Theodoret l. 5. c. 22.

Rufin.

plusieurs siécles dans des fourberies si criminelles & si honteuses. La confusion qu'ils en eurent produisit un tres bon effet ; & plusieurs d'entre eux ayant condamné leurs erreurs, & reconnu le crime dont ils s'estoient rendus coupables, embrasserent la Foy de JESUS-CHRIST.

Ces Prestres impies avoient eu la malice de fabriquer des statuës d'airain & de bois, qui estoient creuses par dedans, & d'en placer contre la muraille ; & y entrant eux-mesme ensuite par des lieux secrets, ils s'en servoient pour commander ce qu'ils vouloient aux Payens miserablement abusez, qui executoient leurs ordres par un principe de Religion. Theophile découvrit ce mystere d'iniquité, & en détrompa le peuple.

Ruffin en rapporte une histoire horrible, pour faire juger *l. 2. c. 25.* par ce seul exemple de la malice de ces Prestres Idolatres, d'une infinité d'autres semblables qu'il se croit obligé d'obmettre. C'est touchant un Prestre de Saturne nommé Tyran, qui abusoit des femmes les plus qualifiées de la ville, en persuadant à leurs maris que ce faux Dieu desiroit qu'elles passassent la nuit dans le temple. Car ces miserables maris se faisoient un honneur & un merite extraordinaire de leur infamie ; & recevant cette proposition comme une grace toute particuliere de cette prétendüe Divinité, ils ne se mettoient en peine que de parer & d'ajuster leurs femmes, & de les charger de présens, de peur que si elles y fussent venües sans cela, Saturne ne les eust rejettées comme indignes de ses faveurs. Aprés que l'on eut fermé les portes du temple sur une femme d'un citoyen d'Alexandrie, qui y estoit entrée à la veüe de tout le monde ensuite de la permission, & selon le desir de son mari, cét abominable Prestre éteignit toutes les lampes du temple, & se cacha dans le creux de son Idole pour parler à cette femme, comme s'il eust esté la Divinité à laquelle elle venoit de faire sa priere, & pour la remplir en mesme temps de joye & de frayeur. L'ayant ainsi surprise & épouvantée, il descendit de sa niche, luy déguisa l'adultere dont il avoit formé le dessein sous le nom d'une action sainte, & abusa de son excessive credulité pour assouvir sa passion en luy ravissant l'honneur. Il y avoit déja fort long-temps qu'il seduisoit ainsi les femmes les plus considerables d'Alexandrie sous ce faux prétexte de Religion

& de pieté. Mais un jour ayant voulu engager dans ce commerce criminel une d'entre elles qui estoit moins credule, & plus sage que les autres, elle reconnut la voix de cét abominable sacrificateur du Démon, revint chez elle, avertit son mari de tout ce mystere d'iniquité; & cét habitant d'Alexandrie pousſa la choſe ſi loin pour en tirer la raiſon, que le fourbe eſtant appliqué à la queſtion, avoüa toute l'hiſtoire de ſes infamies. Tous les Payens generalement en furent couverts de confuſion, voyant leurs familles deshonorées, leurs meres manifeſtement adulteres, eux-meſmes hors d'eſtat de pouvoir connoiſtre leurs peres, & leurs enfans illegitimes. Une découverte ſi publique d'une ſi longue ſuite d'abominations contribua beaucoup au renverſement general des Idoles & des temples où l'on avoit commis tant de crimes; comme la révelation d'un meſme deſordre avoit autrefois fait chaſſer les Juifs de Rome ſous le regne de Tibere. C'eſt ſans doute cette hiſtoire ſi horrible de la ville d'Alexandrie, que S. Cyrille d'Alexandrie a voulu marquer lorſqu'il parle des crimes de cette nature, qui ſe commettoient tout publiquement dans le temple de Saturne.

Joſeph. Antiquit. Judaic. l. 18. c. 4.

La deſtruction de l'Idolatrie ne fut pas le ſeul fruit que l'on tira de ce renverſement des ſtatuës. Car Theodoſe les ayant données à l'Egliſe d'Alexandrie pour ſervir à la ſubſiſtance des pauvres, Theophile les fit toutes fondre, à la réſerve d'une ſeule, pour en faire divers vaſes, & les employer en d'autres neceſſitez. Il ſe peut faire que c'eſt ce qui a donné ſujet à Eunape de dire, que cét Eveſque & les Officiers Romains eſtoient revenus de cette entrepriſe du renverſement des ſtatuës non couverts de ſang, mais chargez d'or; & qu'une partie de leur adreſſe eſtoit employée à voler & à cacher les ſtatuës pour s'en enrichir. Le témoignage d'un ennemi auſſi declaré que l'eſt ce Payen, doit eſtre ſuſpect par la conſideration de ſa perſonne; mais celle de Theophile peut donner quelque lieu à ce ſoupçon, ſi l'on en juge par la ſuite de ſes actions, & par le reproche que S. Iſidore de Damiete luy a fait d'avoir trop de paſſion pour les pierreries.

Eunap. Sard. in Ædeſ.

Cét Eveſque d'Alexandrie ne pouvoit faire un plus grand dépit aux Payens, que de faire placer en un lieu public cet-

te ſtatuë qu'il avoit reſervée, pour faire voir à la poſterité quels Dieux les Payens avoient autrefois adorez, de peur qu'ils ne le deſavoüaſſent un jour. Ils en furent bleſſez tres ſenſiblement, & s'en plaignirent comme d'un affront que l'on faiſoit à leur Religion. Mais leurs plaintes eſtoient fort inutiles, & ils furent contraints malgré eux de digerer cette amertume.

Tous les Chrétiens en general eurent ſujet de benir Dieu pour un ſi heureux changement, quand ils virent que les ſoins & l'application vigoureuſe de Theophile avoient purgé entierement la ville d'Alexandrie de l'Idolatrie qui y regnoit depuis tant de ſiécles, & qui ſembloit comme partager avec JESUS-CHRIST l'empire ſur les peuples de l'une des plus conſiderables villes du monde. Mais Theodoſe qui eſtoit vivement touché de l'honneur du Chriſtianiſme, ne put contenir ſa joye quand il apprit une ſi agreable nouvelle. Il étendit à l'inſtant les mains vers le Ciel, & dit, à ce que l'hiſtoire remarque, ces meſmes paroles; *Je vous rends graces*, JESUS-CHRIST, *de ce que l'ancienne erreur eſt éteinte ſi heureuſement, ſans que la ville d'Alexandrie ait beaucoup ſouffert dans ſon eſtat temporel.*

CHAPITRE IX.

Ruine du temple de Canope. On y met des Reliques, & des Moines.

TOUTE l'Egypte joüit du meſme bon-heur dont Dieu avoit favoriſé la ville d'Alexandrie pour la deſtruction de l'Idolatrie; mais on n'en ſçait rien de particulier, ſi ce n'eſt ce qui arriva à Canope.

Cette ville eſtoit diſtante environ de dix ou douze ſtades d'Alexandrie, c'eſt à dire de prés d'une demi-lieüe, ou ſelon les autres, de douze milles, ſituée en un endroit tout à fait commode & agreable, & qui donnoit le nom à l'une des embouchures du Nil. On y voyoit quantité de temples & d'hoſtelleries, & c'eſtoit un lieu fort celebre & fort frequenté; ce qui y faiſoit commettre une infinité de crimes. Car ſous prétexte d'y enſeigner l'ancienne ſcience des Egyptiens, que l'on appelloit les Lettres Sacerdotales, on y te-

Bolland. 31. Ianv. Tom. II. Amm. Marcell. l. 22. Eunap. in Ædeſ. Roſſin. l. 6. c. 26.

noit une école presque publique de magie. On y avoit veu peu de temps auparavant un Philosophe nommé Antonin y faire profession de cét art diabolique. Car il est aisé de juger par Eunape, qu'il estoit magicien ; & quoyque sa mere Sosipatre qui y excelloit encore beaucoup plus que luy, eust prédit qu'il n'y acquerreroit pas une grande réputation, il s'y estoit rendu neanmoins si celebre, que la jeunesse y accouroit de toutes parts pour l'entendre. Mais il ne découvroit pas facilement ses secrets, parce que l'inclination du Prince n'estoit pas favorable pour cela.

Les Payens qui consideroient Canope comme la source & l'origine de la superstition, avoient tant de veneration pour cette ville, qu'elle estoit devenuë plus celebre qu'Alexandrie mesme. Mais quoyque le Dieu qui y estoit adoré passast dans l'esprit des Egyptiens pour superieur à tous les autres Dieux, il ne put neanmoins se deffendre du zele de Theophile. Car il ne faut nullement douter, ou qu'il ne travaillast immediatement par luy-mesme, si ce lieu estoit de son Dioceſe ; ou qu'il n'appuyast de toute son autorité l'Evesque du lieu, s'il y en avoit un à Canope, ce qu'il n'est pas aisé de montrer par l'antiquité. *Eclairciſſ. 1.*

Quoyqu'il en soit, on y abbatit tous les temples & toutes les statües profanes ; on y renversa de fond en comble tous ces monumens du Paganisme ; & on fit tout ce qui estoit necessaire, afin de changer ce lieu si celebre & si frequenté en une triste & affreuse solitude. Ces temples sacrileges qui n'estoient que des cavernes où l'on commettoit toutes sortes de crimes, & ces bustes d'impieté furent entierement jettez par terre, & démolis, & on bastit en leur place des temples en l'honneur de Dieu, & de hautes & magnifiques Eglises.

Au lieu des Démons qu'on adoroit auparavant, on y fit réverer les os & les chefs des Saints Martyrs, que l'on y apporta pour y estre les Ministres & les Ambassadeurs des fideles, en presentant à Dieu les prieres que les Chrétiens y adressoient. Et Dieu a permis qu'Eunape nous ait laissé un si visible monument de la veneration des Reliques, quoyqu'il mesle le venin de son impieté dans le témoignage qu'il rend aux usages anciens, & aux ceremonies de nostre Religion. Car aprés avoir parlé avec indignation de ceux qui *Eunap. in Æd.*

avoient

avoient renversé les temples des faux Dieux, & brisé leurs simulacres dans l'Egypte, il dit; Que les Chrétiens établirent aussi des Moines dans la ville de Canope, afin qu'en la place des Dieux visibles ils rendissent des honneurs divins à des esclaves & à des hommes criminels, en prévenant les esprits par l'engagement des ceremonies; Qu'en effet aprés avoir salé les testes de ceux qui avoient autrefois esté punis pour avoir commis plusieurs crimes, & à qui les Juges avoient fait souffrir le dernier supplice, ils les faisoient passer pour des Dieux, se mettoient à genoux devant leurs tombeaux, & tenoient à grand honneur de se soüiller de la poussiere de leurs sepulchres; Que quelques-uns de ces hommes estoient appellez Martyrs, les autres Diacres, arbitres & mediateurs auprés des Dieux, quoyqu'en effet pendant qu'ils estoient au monde ils eussent esté des esclaves qui avoient porté le joug d'une infame servitude, que le foüet eust esté leur chastiment, & qu'ils portassent des cicatrices honteuses, & des marques de leurs crimes dans les images que l'on leur avoit dressées; Que c'estoit là les Dieux que portoit encore cette terre. *Eclairciss. 2.*

La conduite de l'Eglise dans la veneration des Reliques, ne pouvoit estre mieux justifiée que par le témoignage de ses propres ennemis; & il estoit juste que les Heretiques qui ont eu l'insolence de condamner ce saint usage, fussent condamnez par le rapport des Payens mesmes. Car c'est si peu un Paganisme de rendre ce culte religieux aux ossemens de nos Saints, & aux moindres parcelles de leurs corps qui ont esté les organes du S. Esprit, que lorsque l'on a voulu abolir dans l'Egypte les restes du Paganisme, on substituoit à la place des Idoles des faux Dieux les images de nos Martyrs, & les précieuses dépoüilles de leurs membres qui avoient esté ceux de JESUS-CHRIST mesme, & les temples de son S. Esprit. L'Eglise qui estoit conduite par ses lumieres, parloit le mesme langage, & observoit sur ce sujet la mesme discipline par toute la terre; & dans le temps mesme que S. Ambroise faisoit dans Milan une partie de sa pieté de la veneration des Reliques de S. Gervais & de S. Protais, de S. Nazaire & de S. Celse, & de toutes les autres qu'il regardoit comme les threfors de son Eglise, Theophile associoit dans l'Eglise au triomphe du Divin

Sauveur sur l'Idolatrie, les corps de ses Saints qui estoient morts pour la deffense de la Foy.

Bolland. 31. Lanv. p. 1088. L'histoire des Saints Martyrs Cyr & Marc, qui peut avoir esté écrite au commencement du 7e siécle, nous apprend que Theophile bastit à Canope une grande & magnifique Eglise des Apostres, & que voulant de mesme purifier le village de Manuthe à deux stades de la mesme ville, parce que c'estoit une retraite de Démons, & y mettre les images des Apostres & des Evangelistes, pour préserver ce lieu contre l'operation des malins esprits, il fut prévenu par la mort, que l'on sçait luy estre arrivée en 412. mais que S. Cyrille son successeur y mit des Reliques de S. Marc, de S. Jean, & de S. Cyr, qui y furent fort reverez depuis ce temps-là; & que cette translation se fit avec beaucoup de ceremonie & de pompe, pour la seureté du lieu, pour en bannir les Démons, & pour la guerison des maladies.

Figuras & insignia.

Eunape se plaint encore de ce que Theophile avoit établi des Moines à Canope, & en divers autres lieux d'où il avoit osté les Idoles. Il les déchire outrageusement autant qu'il peut, les accusant de n'avoir rien d'humain que la figure, & de mener une vie de pourceaux. On apprend de luy que les personnes de cette profession estoient habillées de noir en ce temps-là. Car il dit que pourveu qu'un homme fust vestu de cette couleur, il avoit alors un pouvoir absolu de faire tout ce qu'il vouloit, Il y avoit en ce temps-là tant de vertueux Solitaires qui honoroient la profession Monastique, qu'Eunape ne pouvoit sans calomnie diffamer generalement tous ceux qui passoient leur vie dans le desert; & il est à croire que Theophile avoit choisi les plus vertueux pour répandre la pieté aux environs de Canope, aprés y avoir renversé les Idoles. On voit neanmoins par plusieurs lettres de S. Isidore de Damiete, qui écrivoit quelque temps aprés, que l'yvraye estoit meslée dés ce temps-là avec le bon grain, & qu'il y avoit dans l'Egypte mesme des Solitaires extraordinairement déreglez.

Verba Seniorum apud Rosweidum p. 572. Certainement il y en avoit parmi eux d'une pieté si consommée, que Theophile en fit venir quelques-uns chez luy pour l'aider par leurs prieres dans cette graude execution de la démolition des temples; & ils y donnerent des exemples

de sobrieté & d'austerité. Aussi S. Hieroſme donne la préference de la pieté aux Monasteres de l'Egypte & de la Mesopotamie au dessus de tous les autres de tout le reste du monde. Et c'est probablement le Monastere de Canope dont le mesme Saint dit en l'année 404. qu'on luy avoit donné heureusement le nom de la Penitence, & qui est si celebre dans les écrits de S. Jean Climaque.

Hieron. l. 5. Comment. in Isaiam. c. 19.

Ioan. Climac. Grad. 5.

Voilà comment Dieu acheva d'accomplir merveilleusement dans l'Egypte la démolition des simulacres & des Idoles, qu'il avoit prédite en termes si clairs & si précis par le Prophete Ezechiel. Il arma premierement le bras de Nabuchodonosor pour ruiner cette province ; & ce Roy qui estoit l'executeur de la vangeance de Dieu, y renversa les Idoles. Mais cette premiere destruction ne fut que l'image de celle qui arriva sous Theodose, & qui fit enfin tomber les Idoles des cœurs des Egyptiens, aussi-bien que de leurs temples, en leur faisant abjurer une superstition qui les avoit rendus également ridicules & criminels.

Ezech. 30.

CHAPITRE X.

Les Démons prédisent eux-mesmes leur ruine. Theodose tasche de détruire entierement l'Idolatrie dans l'Empire.

IL y eut encore d'autres prédictions de ce grand évenement, que celle qui est renfermée dans le stile mysterieux du Prophete Ezechiel. Dieu qui estoit seul capable d'un ouvrage si important à son Eglise, & de si difficile execution, en avoit donné la connoissance à Bezarion l'un des plus illustres Solitaires qui fust alors dans l'Egypte, & le luy avoit découvert par avance dans une oraison qui dura 14. jours entiers, selon le témoignage de ceux qui rapportent cette histoire. Aussi n'estoit-ce pas pour luy seul qu'il eut cette révelation. Car il en fit part à S. Jean d'Egypte pour le consoler par la relation d'une nouvelle si agreable, & l'assura que Dieu avoit ordonné que les temples fussent détruits.

Le Démon qui pouvoit avoir appris ce secret de l'avenir, ou par le discours de ces Saints, ou par ceux des Prophetes qui l'avoient annoncé long-temps auparavant, voulut aussi

Aug. de Divin. Daemon. c. 5. 6. 7.

ſe donner la gloire de l'avoir prédit, & fit de cette connoiſſance une preuve de ſa grandeur & de ſa divinité prétenduë pour l'endurciſſement des Payens.

Outre les marques qui s'en trouverent dans le temple de Serapis, où il y avoit des croix gravées, ainſi que nous l'avons rapporté; ſi nous en croyons Eunape, le fameux Magicien Antonin, dont nous avons auſſi parlé, avoit prédit qu'aprés ſa mort, & Serapis & tous les autres temples ſeroient ruinez, à cauſe des Martyrs qu'on y enterroit. Cette prédiction ne pouvoit que leur eſtre auſſi glorieuſe, qu'elle eſtoit honteuſe à ces divinitez impuiſſantes, qui n'avoient point la force de ſe deffendre contre les os & les cendres de ceux qu'ils avoient autrefois eux-meſmes fait maſſacrer par la fureur des Tyrans, & par l'épée des bourreaux qui eſtoient leurs ſuppoſts & leurs organes.

Eunap. in Æ leſ.

Cette prédiction de la ruine du temple de Serapis, que l'on diſoit avoir eſté faite par un Payen, donna occaſion à un Livre que S. Auguſtin fit depuis, & qu'il intitula, *de la divination des Démons*, où aprés avoir montré dans un entretien qu'il eut avec ſes amis ſur ce ſujet dans l'Octave de Paſque, qu'encore que Dieu permette que les Démons prédiſent quelquefois des choſes veritables, on ne peut pas conclure de là qu'il approuve qu'on les adore, il fait voir à peu prés comme S. Antoine l'avoit déja prouvé autrefois, de quelle maniere ils peuvent connoiſtre ce que les hommes ne connoiſſent pas, pourquoy ils diſent meſme les choſes qui leur ſont deſavantageuſes, & par quelle ſageſſe Dieu leur permet de connoiſtre & de prédire l'avenir.

Ibid. c. 1.

Aprés tout, il ne faut pas ſe perſuader que la démolition des temples des Egyptiens n'ait eſté l'ouvrage que d'une ſeule année. Il y en avoit un trop grand nombre en Egypte, pour pouvoir eſtre renverſez tous en ſi peu de temps. Et ce fut pour favoriſer le zele de Theophile & des autres Eveſques, & des Chrétiens de cette province, que Theodoſe mit la derniere main à ce grand coup de providence par une Loy qu'il adreſſa le 17. Juin à Evagre Préfet, & à Romain Comte d'Egypte, par laquelle il deffend à toutes ſortes de perſonnes de ſacrifier aux Idoles, & d'entrer dans les temples. De plus il condamne les plus grands Magiſtrats qui le feroient à quinze livres d'or d'amande, &

Cod. Theodoſ. lib. 16. tit. x.

oblige meſme leurs officiers & leurs ſubalternes, à payer la meſme ſomme, s'il ſe trouvoit qu'ils ne ſe fuſſent point oppoſez de toutes leurs forces à ce crime de leur chef.

Mais cette Loy ne fut qu'un effet du ſoin general qu'il avoit pour toute l'étenduë de l'Empire dans les choſes qui regardoient la Religion. Car il avoit déja ordonné la meſme choſe dans toutes les provinces le 27. de Février de la meſme année. Le 18. de Novembre de l'an 392. il deffendit abſolument l'immolation des beſtes, & les autres moindres actes d'Idolatrie, ſous peine de confiſcation des maiſons & des terres où ils auroient eſté exercez.

Il alla meſme encore plus loin, ſi l'on en croit Theodoret, qui dit que cét Emperenr avoit fait une Loy pour démolir les temples des Idoles par tout ſon Empire, & que les Magiſtrats allerent avec main forte dans toutes les villes pour executer cét ordre. *Theodoret. l. 5. c. 21.*

Mais les Eveſques d'Egypte ne furent pas les ſeuls qui ſçeurent ſe prévaloir d'une occaſion ſi favorable, & qui ſe ſervirent utilement du zele que Theodoſe avoit pour l'Egliſe. Noſtre France s'en reſſentit plus qu'aucune autre province; & il luy ſuffit alors d'avoir S. Martin au nombre de ſes Eveſques, pour voir détruire l'Idolatrie dans la pluſpart de ſes villages. Cét homme Apoſtolique, en qui Dieu avoit mis le don des miracles avec toutes les vertus neceſſaires à la perfection d'un grand Prelat, s'y appliqua avec une activité incroyable, expoſant ſa vie une infinité de fois, pour empeſcher que les Idoles ne fiſſent mourir plus long-temps une infinité d'ames rachetées par le précieux Sang de JESUS-CHRIST. Tantoſt on le vit accepter avec confiance la condition que les Payens luy offroient, de conſentir que l'on abbatiſt un pin qui eſtoit planté auprés d'un temple ſacrilege, pourveu qu'il vouluſt s'y laiſſer lier, & recevoir ſur ſon corps le coup qu'il porteroit en tombant; & lorſque tout le monde le croyoit accablé ſous la ruine de cét arbre, il le fit tomber de l'autre coſté ſans autre effort que du ſeul ſigne de la Croix; de ſorte que les Payens qui s'y eſtoient mis en lieu de ſeureté pour en eſtre les ſpectateurs, furent ſur le point d'en eſtre écraſez eux-meſmes. Tantoſt il ſurmonta la violence du feu, en ſe jettant luy-meſme au milieu des flammes que le vent avoit portées *Sulpic. Sever. de vit. S. Martin. c. 10. &c. Id. in Dialog.*

avec une rapidité incroyable dans une maiſon voiſine d'un temple profane qu'il avoit entrepris de brûler ; & le feu n'eut point d'autre vertu que de brûler les endroits qui luy eſtoient marquez par ce Saint. Quelquefois on vit les Anges, la pique d'une main, & le bouclier de l'autre, luy témoigner qu'ils venoient de la part de Dieu luy preſter main forte pour la démolition des Idoles ; & en un inſtant les Payens qui l'avoient repouſſé avec inſolence & avec injures, le regarderent ruiner de fond en comble leur temple impie & ſacrilege, & reduire en cendre leurs autels profanes, en reconnoiſſant publiquement l'impuiſſance de leurs Idoles, & faiſant profeſſion de vouloir à l'avenir adorer le Dieu de S. Martin. Quelquefois il vit tomber à ſes pieds ceux qui vouloient, l'épée & le couſteau à la main, l'empeſcher de démolir ces temples & ces Idoles. Tantoſt Dieu luy fit la grace d'abbatre par le ſeul effort de ſa priere des temples qu'on luy aſſuroit ne pouvoir eſtre renverſez par une grande troupe de ſoldats & de peuples. Et il en uſa dans toutes ces occaſions comme les Eveſques d'Egypte, en baſtiſſant des Egliſes ou des Monaſteres ſur la ruine de ces lieux profanes.

Chron. Alexand. Dans l'Orient on vit à Damas le temple des Payens changé en une Egliſe de Chrétiens ſous l'autorité de Theodoſe ; & la meſme choſe arriva à celuy d'Heliople en Phenicie, qui eſt appellé dans la Chronique d'Alexandrie, le grand & celebre temple de Batavie, baſti à trois rangs de *Eclaircisſem.* pierres. Mais ſi ce miracle fut d'autant plus grand, qu'il changea en peu de temps toute la face exterieure de l'Egypte, ce fut encore une plus grande merveille de voir les cœurs de pierres changez inopinément en des cœurs de chair, Dieu faiſant naiſtre des pierres meſmes des enfans à Abraham, c'eſt à dire en recevant au nombre de ceux qui luy rendoient un veritable culte religieux, un tres grand nombre de Payens qui s'eſtoient rendus ſemblables par l'Idolatrie aux pierres qu'ils faiſoient profeſſion d'adorer.

CHAPITRE XI.

S. Marcel Eveſque d'Apamée ruine miraculeuſement un temple à Apamée. Il eſt tué en ruinant un autre temple. La Foy ſe répand par tout.

IL n'y eut rien de plus celebre en ce temps-là dans cette hiſtoire de la démolition des temples profanes, que ce qui ſe paſſa dans le renverſement de celuy d'Apamée par les prieres de S. Marcel ; & cette relation ſeroit imparfaite, ſi nous ſupprimions cét evenement avant que de revenir en Occident.

Apamée eſtoit alors l'une des villes les plus conſiderables de la Syrie, ſituée ſur une riviere nommée Axée, ſelon Sozomene, quoyque les Geographes la mettent ordinairement ſur l'Oronte. Elle avoit pour Eveſque un ſaint homme nommé Marcel, ſucceſſeur de Jean qui aſſiſta en 381. au Concile Oecumenique tenu à Conſtantinople. Theodoret parle de luy comme d'un Prelat d'un merite extraordinaire parmi les Eveſques de ſon ſiécle, & le repreſente comme un homme tout divin, excellent en toutes choſes, & brûlant de l'eſprit de Dieu ſelon le commandement de l'Apoſtre. C'eſtoit peut-eſtre le meſme Marcel, qui eſtant encore nouveau Solitaire aux environs de Berœe & de Calcide, ſous les Abbez Acace & Paul, fut envoyé par eux à S. Epiphane, pour le ſupplier de faire quelque Traité contre les hereſies, & en meſme temps pour ſatisfaire au deſir que Marcel perſonnellement avoit d'entrer dans la connoiſſance d'un homme auſſi celebre par ſa pieté, qu'eſtoit celuy vers lequel on l'envoyoit. Il recueillit tout le fruit qu'il attendoit d'une ſi importante députation ; & c'eſt ce qui a enrichi l'Egliſe de ce grand ouvrage de S. Epiphane, qui détruit encore tous les jours les nouvelles hereſies par le récit & la refutation des anciennes. Cét Eveſque d'Apamée écrivoit des lettres aux Martyrs, dit Theodoret, & en recevoit des réponſes : ce qui peut faire juger qu'il avoit une habitude particuliere avec S. Euſebe Eveſque de Samoſates, qui eſt le ſeul Martyr que nous connoiſſons ſous Valens parmi un tres grand nombre de Confeſſeurs. La familiarité des Martyrs

Sozom. l. 7. c. 11. Strabo. Plin. Marcian.

Theodoret. l. 5. hiſt. c. 21.

Epiphan. in Præm.

luy fut si avantageuse, qu'insensiblement elle luy apprit à s'apprivoiser au martyre qui devint enfin la récompense de toutes ses autres vertus.

Il estoit chargé de la conduite d'un peuple attaché sur tous les autres à l'Idolatrie, jusques là mesme qu'il faisoit venir des Galiléens & des payśans du Mont Liban pour la garde de ses temples. Mais cette obstination criminelle fut ce qui luy fit concevoir la nécessité de raser ces temples, pour retirer de l'erreur un si grand nombre de partisans de l'impieté. La Loy que Theodose venoit de faire de démolir les temples par toutes les villes, ne pouvoit rencontrer un zele plus embrasé que le sien pour l'execution d'un ordre si avantageux à l'Eglise. Il fut le premier à satisfaire promptement au desir de l'Empereur. Il ne pouvoit esperer sur ce sujet une occasion plus favorable que celle du Gouverneur de l'Orient, qui estoit venu en ce temps-là à Apamée accompagné de deux Tribuns avec leurs soldats, & qui alloit apparemment de ville en ville avec cette escorte par ordre de Theodose, pour y abbattre les temples. Le plus grand zele des Payens pour leurs Idoles se trouvant incontinent rallenti par la veuë de ces soldats, le Gouverneur entreprit de ruiner un tres grand temple de Jupiter, qui estoit enrichi de tous les ornemens imaginables. Mais ayant reconnu par l'effort qu'il fit pour le démolir la solidité & la force de sa structure, il crut qu'il n'y avoit point de force humaine qui fust capable d'en desunir & d'en abbattre les pierres.

Le Saint Evesque Marcel voyant le découragement & la timidité de ce Gouverneur, l'envoya executer sa commission dans les autres villes, & demanda à Dieu pendant ce temps-là, qu'il luy fist la grace de luy découvrir les moyens d'executer luy-mesme cette démolition. Pendant qu'il estoit occupé de cette pensée, il vit venir chez luy un matin un homme qui n'estoit ny Architecte, ny Masson, & qui ne sçavoit nul autre mestier, mais qui gagnoit sa vie à porter des pierres & du bois sur ses épaules. Cependant ce porte-faix si mépriśable en apparence luy engagea sa parole de démolir ce temple sans nulle difficulté, ne demandant pour toute récompense de cette entrepriśe, que le salaire de deux manœuvres. Ce qui luy ayant esté promis

par

par ce saint Evesque, voicy le moyen dont cét homme s'avisa.

Ce temple situé sur une montagne estoit accompagné de quatre galeries en quarré. Les colomnes qui le soûtenoient estoient tres grandes, & de la hauteur du temple mesme. Chacune de ces colomnes avoit seize coudées de tour. Les pierres en estoient naturellement tres dures; & il n'y avoit gueres d'instrument de massons qui en pust venir à bout. Ayant donc fait des fossez en rond tout au tour de ces colomnes, & les ayant environnées de bois d'olivier, il passoit ainsi de l'une à l'autre; de sorte qu'en ayant déja creusé trois en cette maniere, il mit le feu dans le bois qu'il venoit de préparer pour cét effet. Mais il parut aussi-tost un Démon fort noir & fort affreux, qui empescha que le feu ne prist à ce bois, & en arresta la violence. Cét homme donc assisté de l'ouvrier qu'il avoit pris pour luy servir d'aide, voyant aprés plusieurs tentatives qu'il ne pouvoit venir à bout de faire brûler ce bois, il en avertit S. Marcel qui dormoit aprés midi. Ce Saint Evesque estant venu à l'heure mesme à l'Eglise, se fit apporter de l'eau dans un vaisseau, & l'ayant mise sous l'autel, & se prosternant contre terre, demanda à Dieu qui est si plein de misericorde, qu'il ne souffrist pas plus long-temps la tyrannie du Démon, mais qu'il daignast découvrir la foiblesse & l'impuissance de cét ennemi, & sa propre force, de peur que les infideles n'en prissent l'occasion de s'endurcir plus que jamais dans leur impieté.

Aprés qu'il eut fait cette priere, & formé le signe de la Croix sur cette eau, il commanda à un de ses Diacres nommé Equice, qui avoit beaucoup de foy & de zele, de prendre cette eau, de courir de toute sa force pour la jetter sur ces colomnes avec une grande confiance en Dieu, & d'y mettre luy-mesme le feu. Cét ordre ayant esté executé, le Démon qui ne pouvoit souffrir la vertu de cette eau, prit la fuite à l'instant mesme; & le feu prenant une nouvelle vigueur par le meslange de cette eau, comme si ç'eust esté de l'huile que l'on eust jettée dessus, prit aussi-tost au bois qu'on avoit preparé pour luy servir de matiere, & le consuma en un moment. Tout le costé du temple qui tenoit á ces colomnes fut aussi-tost entraisné avec elles, & tomba par terre. Ce fracas si épouvantable ayant excité

un tres grand bruit qui fut entendu par toute la ville, chacun y accourut de tous coſtez pour s'en inſtruire par ſes propres yeux ; & ayant appris auſſi que le Démon avoit pris la fuite, il n'y eut point de langue qui ne fuſt occupée à en loüer Dieu, & à luy chanter des Hymnes & des actions de graces.

Ce fut ainſi que ce divin Pontife ruina tous les temples de la ville dont il avoit la conduite, & des villages qui en dépendoient, pluſtoſt par ſa confiance au ſecours de Dieu, que par la force des hommes. Auſſi ſon zele luy couſta la vie, & irrita tellement les Payens dont il aboliſſoit la fauſſe Region, qu'ils trouverent enfin le moyen de ſe deffaire de luy. Car comme il eut appris que dans un canton des environs d'Apamée, nommé Aulon, il y avoit un fort grand temple, il s'y en alla pour le détruire, menant avec luy des gladiateurs & des ſoldats. Et s'eſtant approché de ce lieu, il ſe retira en un endroit aſſez éloigné, pour eſtre hors de l'atteinte des traits ; parce qu'eſtant goutteux il ne pouvoit ny combattre, ny attaquer les ennemis, ny s'en garantir par la fuite. Mais pendant que les ſoldats & les gladiateurs eſtoient occupez à l'aſſaut de ce temple, quelques Payens ayant appris qu'on l'avoit abandonné ſeul dans le lieu où il s'eſtoit retiré, ſe détacherent du corps de leurs troupes par l'endroit où on ne leur avoit pas livré l'aſſaut, & eſtant venu fondre ſur luy lorſqu'il y penſoit le moins, ils s'en ſaiſirent, & le firent mourir en le jettant dans le feu, ſans que l'on connuſt en ce temps-là ceux qui luy avoient oſté la vie. Et lorſque dans la ſuite du temps on connut qui ils eſtoient, les enfans de ce ſaint Eveſque ſe mirent en eſtat de faire vanger par la Juſtice la mort de leur pere. Mais un Concile de la province arreſta cette pourſuite, ne jugeant pas qu'il fuſt juſte que l'on ſe miſt en peine de faire punir une mort, pour laquelle tant celuy qui l'avoit ſoufferte, que ſes enfans & ſes amis avoient pluſtoſt ſujet de remercier Dieu de la grace qu'il luy avoit faite de mourir pour luy.

Les Grecs & les Latins font la feſte de ce Martyr le 14. jour d'Aouſt ; & l'on voit dans le Menologe des Grecs quelques particularitez de ſa vie qui ne ſe trouvent pas dans les Hiſtoriens ; comme entre autres choſes, qu'il avoit eſté Préfet

avant ſon Epiſcopat; au moins eſt-il certain qu'il avoit eſté marié, puiſque Sozomene luy donne des enfans. On marque cecy ſous Theodoſe; & Agapet ſon ſucceſſeur gouvernoit déja l'Egliſe d'Apamée vers le commencement du regne d'Arcade. *Theodoret. l. 5. c. 27.*

Mais quelque ſoin que Theodoſe apportaſt pour détruire le Paganiſme, il y eut encore quelques villes qui s'obſtinerent à la conſervation de leurs temples. L'hiſtoire remarque entre autres les peuples de Petra & d'Areople dans l'Arabie, ceux de Raplia & de Gaza dans la Paleſtine, qui ſe ſignalerent pour ce ſujet par leur opiniâtreté. On y joint ceux d'Heliople en Phenicie, & d'Apamée en Syrie, dont nous venons de parler. Car la divine providence avoit permis que cét Empereur laiſſaſt quelque choſe à la pieté de ſes enfans, & au zele de S. Jean Chryſoſtome qui s'employa avec beaucoup de vigueur à la deſtruction du reſte du Paganiſme dans l'Orient, lorſqu'il fut élevé ſur le ſiége de Conſtantinople. Il taſcha auſſi de faire abbatre le temple celebre de Marnas à Gaza; ce qui a fait dire à S. Hieroſme, que depuis que Serapis eſtoit devenu Chrétien, Marnas renfermé dans ſon temple (car on l'avoit fermé) pleuroit ſa déſolation, & attendoit à tous momens qu'on le vinſt jetter par terre. Enfin on ne peut mieux concevoir l'eſtat triomphant où l'Egliſe eſtoit alors, que par ce qu'en dit ce Pere, qu'il arrivoit tous les jours des Solitaires qui venoient de l'Inde, de la Perſe, & de l'Ethiopie; que les ſoldats d'Armenie quittoient leurs carquois; que les Huns apprenoient le Pſeautier; que les glaces de la Scythie eſtoient échauffées par l'ardeur de la Foy; & que l'armée des Gots portoit de tous coſtez dans ſes tentes la meſme Croix qui ſert d'ornement à nos Egliſes. *Sozom. l. 7. c. 19.* *Hieron. Ep. 7.*

Mais il faut finir cette année ſi glorieuſe à Theodoſe, & retourner en Occident, pour y voir l'humiliation de ce grand Prince abandonné pour quelque temps aux tenebres de ſa paſſion par une ſecrete permiſſion de Dieu, qui l'en retira promptement par le zele ardent & la ſeverité charitable de S. Ambroiſe. Et quoyque les ſujets dont nous allons eſtre occupez ſoient moins agreables que les derniers dont nous venons de faire la relation, ils n'en ſont pas moins édifians, l'humilité des Roys & des Empereurs peni-

tens n'eſtant pas moins utile à l'Egliſe, que la ruine du Paganiſme, & la propagation de la Foy Chrétienne.

CHAPITRE XII.

Cruautez exercées à Theſſalonique par ordre de Theodoſe.

L'ENNEMI de noſtre ſalut, qui redouble ſes tentations pour faire tomber les perſonnes dont l'eminente vertu luy paroiſt inſupportable, ne put ſouffrir plus longtemps que la pieté de Theodoſe travaillaſt impunément avec un ſi grand ſuccés à la deſtruction de ſon empire; & l'attaquant tout de nouveau par l'endroit où il le connoiſſoit plus foible, il le fit tomber dans ſes piéges lorſqu'il s'en deffioit le moins. Ce ne fut ny par l'oiſiveté, ny par les ſecretes amorces du plaiſir des ſens, comme il avoit fait autrefois tomber David : car il ſçavoit que ſa chaſteté eſtoit à l'épreuve de cette ſorte de tentation. Mais parce qu'il s'agiſſoit de faire tomber dans un deſordre public & ſcandaleux le plus grand Prince du monde, il le porta à la vangeance & à la cruauté, ſous prétexte de punir par la juſtice l'inſolence d'un peuple rebelle; & voicy quelle en fut l'occaſion.

Socrat. l. 7. c. 25. Ruffin. l. 2. c. 18. Theodoret. l. 5. Paulin. vit. S. Ambroſ.

En l'an 390. Butheric qui commandoit les troupes dans l'Illyrie, avoit un Echânſon qu'un cocher public de Theſſalonique Métropole de cette province, avoit ſollicité de commettre un crime abominable, à cauſe duquel cét Officier de l'Empire l'avoit fait mettre en priſon. On ſçait combien la paſſion des ſpectacles eſtoit encore furieuſe en ce temps-là, & ſur tout combien le peuple avoit de curioſité & de chaleur pour la courſe des chevaux. Comme il s'en devoit faire une tres celebre quelque temps aprés cét empriſonnement, les habitans de Theſſalonique demanderent la liberté du cocher qu'ils jugeoient neceſſaire au divertiſſement public de leur ville; & ſur le refus que l'on fit de l'accorder, ils firent une ſedition ſi violente, que Butheric meſme y perdit la vie, ſans parler de pluſieurs autres Officiers qui furent traiſnez, & tuez à coups de pierres.

Aug. l. 5. de Civit. Dei c. 26.

Il eſtoit preſque impoſſible qu'une action ſi inſolente ne fuſt pas reprimée autant qu'elle meritoit. Car d'une part le crime eſtoit tout à fait enorme; & de l'autre le naturel de

Theodoſe eſtoit aſſez violent, s'il ne s'en fuſt rendu maiſtre par le ſecours de la grace; & ceux qui entreprenoient de l'échauffer & de le porter à la vangeance, y trouvoient au fond de ſon cœur de tres grandes diſpoſitions. Ainſi la premiere nouvelle de ce qui s'eſtoit paſſé dans Theſſalonique excita dans l'ame de cét Empereur une colere qui euſt pû paroiſtre equitable, ſi elle fuſt demeurée dans les bornes de l'humanité, & de cette moderation dont les grands Princes ne doivent jamais ſe départir, lors meſme qu'ils arment la ſeverité des Loix pour punir les actions les plus criminelles. Neanmoins comme cét Empereur revenoit aiſément à luy dans le temps qu'il eſtoit le plus émû, ſurmontant par ſa pieté Chrétienne ſon impetuoſité naturelle, & qu'il ſe laiſſoit aiſément porter à la clemence, il promit de pardonner au peuple de Theſſalonique à la priere des Eveſques qui luy en firent inſtance.

Ambroſ. Ep. 55. 59.

Ambroſ. Serm. 3. de Div.

Comme S. Ambroiſe eſtoit celuy d'entre eux qui avoit le plus de crédit auprés de luy, il ne s'épargna nullement dans cette importante occaſion. Il le conjura ſouvent de vaincre ſon propre reſſentiment, & luy repreſenta combien l'exacte punition qu'il vouloit faire ſeroit une choſe cruelle. Mais oubliant ce premier engagement de bonté & de douceur, qui luy faiſoit une heureuſe neceſſité de la parole qu'il avoit donnée à ces Prelats, il ſe laiſſa depuis emporter aux importunitez des Seigneurs de ſa Cour, qui obtinrent de luy par leurs ſollicitations ſecretes, qu'il puniroit avec la derniere rigueur les habitans de Theſſalonique. Et c'eſt ce qui a fait dire à S. Ambroiſe, qu'il eſtoit dans cette faute par la malice des autres.

Ruffin l'un de ſes Miniſtres, dont la vie ambitieuſe & la mort tragique devinrent depuis ſi celebres dans l'hiſtoire, fut l'un de ceux qui luy inſpirerent ce mauvais conſeil. Il eſtoit alors Grand Maiſtre du Palais, & avoit ſuccedé en cette charge à Ceſaire, qui la tenoit encore le 3. Septembre de l'année précedente. Il la garda meſme juſqu'à ce qu'il fut fait Préfet du Prétoire d'Orient durant ſon Conſulat en l'an 392.

Magiſter officiorum. Cod. Theod. l. 10. tit. XXII. l. 3. tit. V. l. 49.

Ceux qui porterent Theodoſe à cette extreme ſeverité contre la ville de Theſſalonique, ne manquerent pas de raiſons d'eſtat aſſez plauſibles & apparentes pour la luy perſuader.

Son autorité Imperiale y estoit entierement exposée ; l'impunité d'un si grand crime pouvoit porter les peuples des autres provinces à en commettre de semblables ; & le sang de Butheric & de plusieurs autres Officiers si cruellement massacrez par la mutinerie d'une populace seditieuse, sembloit estre une voix puissante qui sollicitoit hautement la vangeance de ce Prince. Car quel Magistrat, disoit-on, voudroit se mettre en peine à l'avenir de punir les crimes, si le zele que l'on avoit pour la justice, ne servoit qu'à fournir aux coupables la matiere d'en commettre encore de plus enormes ? Et à quoy seroit-ce réduire la majesté des Souverains, si aprés avoir mépriſé leurs ordres avec outrage, l'on égorgeoit encore leurs principaux Officiers sans crainte d'aucun chastiment ?

Voilà une partie des considerations politiques que ces Grands du monde, qui approchoient de la personne de l'Empereur, luy representoient pour le fortifier dans sa premiere inclination naturelle contre les sentimens de douceur que les Evesques luy avoient inspirez. Mais ceux qui s'opposoient secretement à la clemence de Theodose, eurent grand soin que S. Ambroise n'eust aucune connoissance de leurs sollicitations, jusqu'à ce que la chose eust esté entierement executée, sçachant bien que si cette intrigue venoit à sa connoissance, il dissiperoit aussi-tost toutes leurs illusions.

C'estoit sans doute par leur instigation que cét Empereur se plaignoit souvent de ce qu'on rapportoit à nostre Saint tout ce qui se passoit dans son Conseil ; & cela luy fermoit la bouche, & l'empeschoit de faire des remontrances sur les mauvaises resolutions qui s'y prenoient. Car il ne pouvoit en user autrement, sans exposer ses amis à l'indignation du Prince, auprés duquel on les auroit aussi-tost punis comme coupables d'avoir révelé ses secrets. Mais il avoüe qu'en cette rencontre il s'estoit trop fié à la bonté de Theodose, & que son excessive credulité l'ayant prévenu de la pensée que cét Empereur avoit resolu de pardonner un si grand excés, & de révoquer l'ordre qu'il avoit donné de le punir, il avoit laissé aux autres la liberté toute entiere de le préoccuper de leurs raisons politiques ; de sorte que ne croyant pas devoir craindre le mal qui en arriva

depuis ce temps-là, il ne s'eſtoit pas mis en peine de l'arreſter. Ainſi il ne put empeſcher pour cette fois que Theodoſe ne fiſt paroiſtre qu'il eſtoit homme, & ſujet à faillir comme les autres. Cette nouvelle experience luy fit connoiſtre la miſere humaine, & combien il eſt difficile de nous garantir des piéges que le Démon nous tend continuellement, nous tentant d'un coſté quand nous l'avons ſurmonté de l'autre ; & qu'à moins que l'ame ne veille ſans ceſſe, & ne s'attache fortement aux choſes du Ciel, il ne nous eſt pas poſſible de nous échaper de ſes artifices.

Mais quoyque tout le monde convienne de l'injuſtice & de la cruauté de l'Arreſt qui fut donné contre les citoyens de Theſſalonique, on ne demeure pas d'accord de ce qu'il portoit. Noſtre Saint ne nous en apprend rien, parce qu'il témoigne que c'eſtoit une choſe connüe. Ruffin dit que Theodoſe commanda de faire aſſembler le peuple dans le Cirque, pour l'y faire environner ſecretement par les ſoldats qui avoient ordre de mettre au fil de l'épée tout ce qui ſe rencontreroit ; ce qui n'eſtoit pas punir un crime par les regles de la juſtice, mais ſatisfaire à la fureur. En effet la ville fut abandonnée à l'épée pendant trois heures, ſi nous en croyons Paulin, qui nous apprend que par ce moyen pluſieurs innocens y perirent. Et cette particularité eſt aſſez conforme à ce qu'à écrit Theodoret, que Theodoſe ayant ſuivi en cette affaire, non la juſtice & la raiſon, mais une colere immoderée, tira l'épée contre tout le monde indifferemment, ſans faire aucune recherche, ny aucun diſcernement des innocens & des coupables ; & qu'on prétendoit qu'il y avoit eu juſqu'à ſept mille hommes qui avoient perdu la vie dans ce maſſacre.

Sozomene ſeul a écrit que l'on commanda de tuer un certain nombre de perſonnes ſans aucune diſtinction ; en ſorte que des paſſans & des étrangers ſe trouverent engagez dans ce carnage. Il loüe particulierement la generoſité d'un eſclave, qui voyant ſon maiſtre arreſté, vint prendre ſa place, & ſe mit en eſtat de ſouffrir au lieu de luy la mort à laquelle on le conduiſoit. Mais il n'y a rien de plus touchant, ny de plus tragique, qu'une autre hiſtoire qu'il témoigne eſtre arrivée en cette rencontre. Un Marchand voyant ſes deux fils entre les mains des ſoldats qui eſtoient ſur le point de

les égorger, s'offrit luy-meſme en leur place, & déclara qu'il vouloit bien ſouffrir la mort pour leur conſerver la vie à tous deux, promettant pour reconnoiſſance de cette grace, de donner tout l'or & l'argent qu'il poſſedoit. Les ſoldats touchez de compaſſion pour ſa miſere, luy accorderent ce qu'il demandoit, mais ſeulement pour un de ſes fils, ne croyant pas pouvoir les ſauver tous deux, ſans s'expoſer eux-meſmes au danger d'eſtre recherchez, parce que le nombre des perſonnes qu'ils devoient tuer leur ayant eſté donné par compte, il manquoit, s'ils ſe contentoient de ne faire mourir qu'une perſonne au lieu de deux. Mais le pere regardant ſes deux enfans avec gemiſſement & avec larmes, ne put ſe reſoudre ſur le choix qu'on l'obligeoit de faire de l'un des deux ; & comme il les aimoit également, tout ce qu'il put faire fut de demeurer dans l'inquietude de cette déliberation juſqu'à ce qu'on leur euſt oſté la vie.

Ainſi la punition de Theſſalonique, qui devoit eſtre le remede des crimes que cette ville rebelle avoit commis, devint elle-meſme un plus grand crime que n'eſtoient ceux dont Theodoſe pourſuivoit la reparation; & l'on vit par l'emportement de ce Prince, que ſi la colere eſt une paſſion aveugle dans le cœur du commun des hommes, elle va quelquefois juſqu'à la fureur dans celuy des Roys, où elle ſe trouve armée de la ſouveraine puiſſance. L'eſprit de vangeance qui luy eſtoit ſuggeré par ſes Conſeillers & ſes Miniſtres, luy fit oublier en cette rencontre qu'il eſtoit homme, & reſponſable de ſa conduite à la juſtice de Dieu ; & puiſque c'eſt un mal beaucoup moindre de laiſſer un crime impuni, que de punir un innocent, cét Empereur attiroit ſur luy une terrible condamnation, en envelopant indifferemment les innocens & les coupables dans un meſme chaſtiment. Il eſt vray qu'eſtant rentré en luy-meſme, il révoqua l'ordre injuſte qu'il avoit donné contre ceux de Theſſalonique ; mais il le fit trop tard pour en arreſter l'execution, & il eut tout ſujet de condamner à loiſir la précipitation de ſa colere.

CHAP. XIII.

CHAPITRE XIII.

S. Ambroiſe ſe retire à la campagne, & écrit à Theodoſe pour le porter à ſe reconnoiſtre.

UNE ſi triſte nouvelle ſe répandit en peu de temps dans tout l'Empire Romain. Mais lorſqu'elle fut portée à Milan on en fut extraordinairement ſurpris, Theodoſe ayant fait juger par ſes actions précedentes qu'il n'eſtoit pas capable d'un ſi grand excés. On y tenoit alors un Synode à cauſe des Eveſques des Gaules, qui y eſtoient venus pour les affaires de l'Egliſe. Tous ceux donc qui s'y rencontrerent gemirent de cette inhumanité. Il n'y en eut pas un qui ne la conſideraſt avec douleur comme un crime enorme; & on euſt ſans doute rendu S. Ambroiſe coupable du peché de l'Empereur, s'il n'euſt eu la generoſité de luy dire qu'il avoit beſoin de ſe réconcilier avec Dieu. Car il ſe fuſt condamné luy-meſme par ſa propre bouche, s'il fuſt demeuré muet par une laſche diſſimulation, aprés avoir établi cette maxime qu'il avoit appriſe de l'Ecriture, que les Eveſques ne doivent pas faire temerairement des affronts aux Princes, en les reprenant trop ſéverement pour des fautes peu conſiderables; mais qu'un Eveſque ne les doit nullement épargner quand ils ont commis de grands pechez, & qu'il eſt obligé dans ces importantes occaſions de les corriger, & de les reprendre avec une juſte ſeverité. *Ambroſ. in Pſalm. 57.*

Ce fut ce qu'il pratiqua exactement en cette rencontre. Mais de peur de s'emporter luy-meſme à l'impetuoſité de ſon zele, comme l'Empereur avoit fait à la violence de ſa paſſion, il eut ſoin de s'y conduire avec beaucoup de précaution & de ſageſſe. En effet il aima mieux, comme il le témoigne luy-meſme, manquer en quelque ſorte à ſon devoir, que de bleſſer le reſpect & la déference qui eſtoit dûe à l'Empereur. Il crut meſme devoir ſouffrir que les autres Eveſques le blaſmaſſent d'agir avec trop peu de force & d'autorité, pluſtoſt que de donner lieu à Theodoſe de ſe plaindre de ne le pas traiter avec aſſez de conſideration pour la qualité de ſa perſonne; & il craignit qu'en irritant ſon eſprit, il ne le rendiſt moins capable de ſe reconnoiſtre. *Id. Ep. 59.*

Ce fut uniquement dans cette veüe, qu'ayant ſçeu que ce Prince qui avoit eſté faire quelque voyage, eſtoit preſt de revenir à Milan, au lieu de l'attendre, comme il n'avoit point manqué en toute autre occaſion, meſme au peril de ſa vie, il ſortit de la ville deux ou trois jours auparavant, ſous prétexte de prendre l'air ; & il en avoit effectivement un tres grand beſoin, parce qu'il eſtoit fort incommodé. Outre cette importante conſideration, il ſe croyoit encore obligé d'en uſer ainſi, parce que Theodoſe trouvant mauvais qu'il ſçeuſt les reſolutions du Conſeil, il falloit neceſſairement qu'il s'éloignaſt de la Cour, de peur d'en apprendre des choſes qu'il ne pourroit ny dire, parce qu'il craignoit d'expoſer ſes amis, ny taire, parce qu'un Eveſque ne peut taire la verité ſans bleſſer ſa conſcience. Mais la principale raiſon de ſa retraite eſtoit pour laiſſer quelque temps Theodoſe aux mouvemens de ſa propre conſcience, dans l'eſperance qu'il reviendroit de luy-meſme, comme cela luy eſtoit aſſez ordinaire, & dans la crainte qu'il avoit de l'aigrir par la maniere dont il ſeroit obligé d'agir avec luy, & peut-eſtre publiquement.

La retraite de S. Ambroiſe parloit aſſez hautement pour avertir Theodoſe de ſon peché ; mais il falloit un langage plus exprés que celuy-là pour le faire rentrer en luy-meſme. Car ſi David qui eſtoit Roy & Prophete tout enſemble, a eu beſoin d'un autre Prophete pour luy faire appercevoir deux crimes enormes & tres groſſiers qui avoient cauſé un tres grand ſcandale parmi ſon peuple, comme les Medecins, ſelon la penſée de S. Jean Chryſoſtome, ont beſoin eux-meſmes de Medecins quand ils ſont malades ; il ne faut pas s'étonner que Theodoſe qui eſtoit Roy, & non pas Prophete, & qui avoit de ſon coſté l'apparence de la juſtice, ſoit demeuré ſi long-temps dans une fauſſe paix de ſa conſcience, dont les flatteries de ſes Miniſtres eſtoient capables d'empeſcher les juſtes remors.

Chryſoſtom. de Pœnitentiâ & mœſtitiâ Regis Achab.

Mais plus il eſtoit inſenſible, & plus S. Ambroiſe eſtoit touché de l'eſtat où il le voyoit réduit par un ſi funeſte changement. Il ſe regardoit comme un laboureur qui aprés avoir cultivé un champ avec un grand ſoin, y voit tomber la greſle dans le temps meſme qu'il croit eſtre ſur le point d'y faire une abondante recolte ; & ſon affection tendre

pour l'Empereur l'euſt rendu inconſolable, ſi la confi nce qu'il avoit en Dieu, ne luy euſt fait eſperer qu'il écouteroit ſes gemiſſemens & ſes prieres en faveur d'un Prince qui ne connoiſſoit pas l'enormité de ſon crime.

Comme il eſtoit tout occupé de ces penſées affligeantes, la nuit meſme qu'il eſtoit preſt à partir, il crut voir Theodoſe venir à l'Egliſe, & ſe repreſenta fortement qu'il ne pouvoit offrir le Sacrifice pour l'amour de luy; ce qu'il prit pour une marque certaine que Dieu vouloit qu'il ſe ſoûmiſt à la penitence. Cependant il luy écrivit une lettre de ſa main, afin que l'Empereur fuſt aſſuré que perſonne que luy ne l'avoit veüe. Elle eſt venüe juſques à nous; & pour eſtre pleine d'affection & de reſpect, elle n'en eſt pas moins genereuſe.

Il luy repreſente la grandeur du crime qu'il avoit commis, & luy reproche d'avoir fait dans Theſſalonique ce qu'on ne ſe ſouvenoit pas qu'il fuſt jamais arrivé. Il luy apporte l'exemple de la penitence de David, & luy montre qu'il ne doit point avoir de honte de faire ce qu'a fait un Roy Prophete, qui eſtoit auteur de la poſterité de JESUS-CHRIST ſelon la chair; & que comme David reconnut humblement ſa faute, aprés que Nathan la luy eut fait remarquer ſous la parabole d'un homme riche qüi avoit enlevé & tué l'unique brebis d'un pauvre, pour donner à manger à un hoſte nouvellement arrivé chez luy; ainſi s'il avoüe franchement ſon peché, & s'il prononce ces paroles d'un Roy Prophete; *Venez, adorons Dieu, proſternons-nous devant luy, & pleurons devant le Seigneur qui nous a créez*; on luy répondra auſſi comme l'on fit à ce Prince; Puiſque vous avez du regret de voſtre faute, Dieu vous la remet, & vous ne mourrez point. Et aprés luy avoir encore rapporté la penitence de ce ſaint Roy pour l'expiation de ſon peché enſuite du dénombrement qu'il avoit fait de ſon peuple, il conclut par ces excellentes paroles. Ce n'eſt pas « pour vous confondre que je vous ay écrit toutes ces cho- « ſes, mais ſeulement dans le deſſein de vous exciter par « ces exemples du plus ſaint des Roys à oſter ce peché de « voſtre regne: & vous l'oſterez en humiliant voſtre ame de- « vant Dieu. Vous eſtes homme; voicy une tentation qui vous « arrive; ſurmontez-la genereuſement. Le peché ne s'abolit « *Pſalm. 94.*

» que par la penitence & par les larmes. Ce n'eſt ny un Ange,
» ny un Archange, c'eſt Dieu ſeul qui nous peut dire aprés
» que nous avons peché, *Je ſuis avec vous*; & il ne remet
» les pechez qu'à ceux qui en font penitence. Je vous le con-
» ſeille, je vous en prie, je vous y exhorte, je vous en aver-
» tis, eſtant touché d'une profonde douleur de ce que vous
» qui eſtiez le parfait modele d'une pieté inoüie, qui eſtiez
» le Prince du monde le plus plein de douceur & de clemen-
» ce, qui ne pouviez ſouffrir qu'il y euſt aucun innocent ex-
» poſé au danger de perir, ne ſoyez pas maintenant affligé
» de la mort d'un ſi grand nombre d'innocens. Quoyque
» vous ayez eu d'heureux ſuccés dans les batailles, & que
» vous meritiez de grandes loüanges dans tout le reſte de
» voſtre conduite, on peut dire neanmoins que la pieté eſt
» le comble de toutes vos bonnes œuvres, & la principale
» de vos vertus. Le Diable vous a envié la plus noble & la
» plus excellente de toutes vos qualitez. Remportez la victoi-
» re ſur luy, puiſque vous avez encore le moyen de le vain-
» cre. N'ajoûtez point un nouveau peché à celuy que vous
» avez déja commis, en faiſant ce que pluſieurs n'ont pû faire
» ſans ſe cauſer à eux-meſmes un notable préjudice.

Il ajoûte enſuite qu'il n'a pas encore à ſe plaindre que Theodoſe n'euſt pas voulu ſe ſoûmettre à la diſcipline, luy dont il préferoit la pieté à celle de pluſieurs Empereurs, ne l'égalant qu'à un ſeul d'entre eux, quoyqu'il euſt ſujet de le craindre à l'avenir; mais il luy déclare qu'il n'a pas la hardieſſe d'offrir le Sacrifice s'il prétend d'y aſſiſter, ne croyant pas que comme il ne luy eſtoit pas permis de l'offrir en préſence du meurtrier d'un ſeul innocent, il le puiſſe en préſence d'un Prince qui a fait répandre le ſang d'une infinité d'innocens; & il luy proteſte que c'eſtoit Dieu meſme qui le luy avoit deffendu la nuit précedente par le ſonge que nous avons rapporté, & encore par d'autres marques qu'il n'exprime pas.

Il le conjure donc d'attendre pour offrir le Sacrifice du corps de JESUS-CHRIST, qu'il en ait receu le pouvoir, afin que ſon Hoſtie puiſſe eſtre agreable à Dieu; & de ſe contenter cependant du ſacrifice de la priere, qui eſt un ſacrifice d'humilité capable de luy obtenir miſericorde, au lieu que l'autre euſt eſté pour luy une action de mépris,

qui euſt attiré ſur ſa perſonne l'indignation de Dieu, s'il l'euſt offert à contre-temps.

Seigneur, dit-il, plûſt à Dieu qu'avant que vous en fuſſiez venu là, je me fuſſe pluſtoſt arreſté à mes penſées qu'à voſtre maniere d'agir ordinaire. Dans la créance que j'avois que vous pardonniez promptement, & revoquiez ſans retardement & ſans peine les ordres ſeveres que vous pouviez avoir donnez pour la punition des coupables, vous vous eſtes laiſſé prévenir, & je n'ay fait aucun effort pour éviter une choſe contre laquelle je n'avois pas dû me précautionner. Mais il en faut rendre graces à Dieu, qui veut chaſtier ſes petits ſerviteurs afin de ne les point perdre. C'eſt une choſe qui m'eſt commune avec les Prophetes, & elle vous ſera commune avec les Saints. Eſt-ce que je ne feray pas plus d'eſtat du pere de Gratien, que de mes propres yeux? Vos autres enfans, ces chers & aimables gages de voſtre Majeſté, doivent m'obtenir ce pardon. Comme je les aime tous tant qu'ils ſont, j'ay commencé à vous preſſer ſur ce ſujet par un nom qui m'eſt doux & agreable. Je vous aime, je vous cheris, vous eſtes le ſujet de mes vœux & de mes prieres. Si vous me croyez, ſuivez moy en faiſant ce que je vous exhorte de faire. Si, dis-je, vous me croyez, reconnoiſſez la verité & la juſtice de ce que je vous dis. Que ſi vous ne me croyez pas, pardonnez moy ce que je fais, & ce que je ne ferois point ſi je ne préferois Dieu à voſtre Royale perſonne. Je ſouhaite, auguſte Empereur, que vous joüiſſiez avec vos ſaints enfans d'une parfaite tranquillité, & que voſtre Empire ſoit heureux & floriſſant.

CHAPITRE XIV.

Theodoſe accepte & execute la penitence que S. Ambroiſe luy impoſe.

CEs remontrances eſtoient dignes du zele de S. Ambroiſe; mais il ne fut pas le ſeul qui en fit à Theodoſe, s'il s'en faut tenir à l'expreſſion de Ruffin, qui les attribüe generalement aux Eveſques d'Italie. Et en effet il eſt aiſé de croire que les Eveſques des Gaules & d'Italie qui eſtoient alors aſſemblez à Milan, ainſi que nous l'avons remarqué, *Ruffin. l. 2. c. 18.*

& qui avoient témoigné tant de douleur de la faute qu'il avoit commiſe, ne demeurerent pas muets quand il y arriva, & meſlerent quelque remontrance aux reſpects qu'ils luy rendirent.

Paulin. vit. Ambroſ. Cependant il ſemble que Theodoſe n'ouvrit pas ſi toſt les yeux pour reconnoiſtre le deſordre de ſa conſcience, & que ce ne fut qu'au bout de quelque temps qu'il ſe rendit à de ſi ſalutaires exhortations. Car nous apprenons de *Theodoret. l. 5. c. 15.* Theodoret, que cét Empereur eſtant à Milan, & voulant aller à l'Egliſe ſelon ſa coûtume, S. Ambroiſe qui eſtoit revenu depuis peu de la campagne, alla au devant de luy hors du veſtibule, & luy tint ce diſcours pour l'empeſcher » d'y entrer. Il ſemble, Seigneur, que vous ignoriez encore » quelle eſt l'enormité & l'étendüe du crime que vous avez » commis en faiſant mourir tant de perſonnes, & qu'aprés » que voſtre colere eſt appaiſée, la raiſon n'a pas encore repris ſa place pour connoiſtre la grandeur de cét excés. » Il ſe peut faire que l'éclat de voſtre Souveraineté vous » ébloüit, & vous empeſche de remarquer voſtre peché, & » que la licence dont vous joüiſſez de faire tout ce qu'il vous » plaiſt, offuſque voſtre raiſon. Il faut neanmoins que vous » conſideriez voſtre nature qui eſt mortelle & fragile comme » celle des autres hommes, & que vous faſſiez réflexion ſur » la pouſſiere dont nous avons tous eſté tirez, & en laquelle » nous retournerons un jour. Vous commandez, Seigneur, » à des hommes qui ſont de meſme nature que vous, & qui » ont l'honneur d'eſtre ſerviteurs du meſme Maiſtre. Car il » n'y a qu'un ſeul Seigneur & qu'un ſeul Roy, & c'eſt celuy » qui a créé tout cét Univers. Avec quels yeux regarderez-» vous donc le Temple de ce commun Seigneur ? De quels » pieds vous ſervirez-vous pour marcher dans ce ſaint lieu ? » Comment pourrez-vous élever vers luy des mains qui ſont » encore toutes trempées dans le ſang que vous avez ſi in-» juſtement répandu ? Comment recevrez-vous ſur ces meſ-» mes mains le ſaint & ſacré corps du Seigneur ? Comment » approcherez-vous de voſtre bouche ſon ſang ſi auguſte & ſi » précieux, vous qui avez répandu injuſtement le ſang de tant » de perſonnes par une parole pleine d'emportement & de » fureur ? Sortez donc d'icy ; & n'ayez point la hardieſſe » d'augmenter voſtre peché par de ſecondes actions encore

plus criminelles que la premiere. Acceptez un lien que « Dieu le Seigneur de cét Univers autorise du haut du Ciel, « & approuve par son suffrage. Car il renferme en luy- « mesme un remede souverain, & vous y trouverez vostre « salut. «

S. Ambroise parloit à cét Empereur avec le zele d'un Apostre; mais il ne laissoit pas de conserver pour luy au fond de son cœur toute la tendresse d'un pere. Il vouloit le soûmettre à JESUS-CHRIST par l'humiliation salutaire de la penitence; mais il estoit fort éloigné d'entreprendre sur les droits de sa Couronne, comme s'il eust cessé d'estre Souverain dés qu'il avoit commencé d'estre un grand pecheur. Le pouvoir qu'il se croyoit obligé d'exercer sur luy, estoit renfermé dans l'étenduë d'une jurisdiction sainte & purement spirituelle, sans porter ses veües sur la puissance temporelle de ce Prince, qu'il sçavoit ne dépendre que de Dieu seul; & en qualité de Prince de l'Eglise il demeuroit dans les bornes qu'elle s'estoit toûjours prescrites jusqu'en ce temps-là, un poëte Chrétien du mesme siécle ayant dit ce que nous chantons encore dans l'Office Divin, que JESUS-CHRIST n'est pas venu pour oster aux Roys du monde les Royaumes de la terre, luy qui nous donne ceux du Ciel. *Sedul.*

Ce fut peut-estre en cette rencontre que Theodose voulant excuser sa faute par l'exemple de David, qui avoit joint l'homicide avec l'adultere dans une mesme action, nostre Saint luy repartit sur le champ; *Puisque vous avez imité sa faute, imitez aussi son changement & sa penitence.* Cette replique si genereuse fit voir par une prompte & tres heureuse experience cette verité de l'Ecclesiaste, qui dit; *Que les paroles des sages sont comme des aiguillons & comme des cloux enfoncez profondément, que le pasteur unique nous a donnez par le conseil & la sagesse des maistres.* S. Ambroise par cette parole ne fit pas seulement une blessure passagere dans l'esprit de Theodose; mais il fit une vive impression dans son ame, & il l'enfonça profondément dans son cœur en y réveillant la crainte des jugemens de Dieu, qui y estoit comme assoupie. L'effet en fut tel qu'il le pouvoit souhaiter, & il eut la satisfaction de voir un lion devenir en un instant doux & traitable comme un agneau. Car cét Em- *Paulin. vit. Ambros.* *Eccl. 12. v. 11.*

Theodoret. pereur ſçachant par la lumiere qu'il avoit puiſée dans les oracles divins, dans leſquels il avoit trouvé depuis long-temps la nourriture de ſon ame, quel eſt le pouvoir des Eveſques, & quel eſt celuy des Roys, il ceda auſſi-toſt aux avis de S. Ambroiſe, & ſe reſolut d'embraſſer la penitence publique à la veüe de toute l'Egliſe. Tout Empereur qu'il eſtoit il ne rougit point d'une humiliation à laquelle les particuliers ont tant de honte de ſe ſoûmettre; & ſon reſpect pour les Loix de l'Egliſe fut une condamnation ſolemnelle de tant de pecheurs impenitens dans tous les ſiécles à venir. Il reconnut humblement ſa faute; il la confeſſa avec larmes; & ſe proſternant en terre, il abbaiſſa auſſi avec luy toutes les marques de la dignité Royale dont il eſtoit reveſtu. Il pleura publiquement dans l'Egliſe le peché que les autres luy avoient fait commettre, & il en demanda pardon en gemiſſant & en ſoupirant. Ce vainqueur de tant de Tyrans, que l'on avoit veu peu de temps auparavant entrer dans Rome en triomphe, remporta une nouvelle victoire ſur la fauſſe honte qui détourne tous les jours de la voye du ſalut tant de foibles Chrétiens. Il s'éleva au deſſus des conſiderations humaines, dont l'ennemi de noſtre ſalut ſe ſert ordinairement pour fortifier ſes tentations; & ſe regardant comme un grand malade, il receut de la main de S. Ambroiſe, comme de celle d'un charitable Medecin, le breuvage amer qui devoit le rétablir dans une parfaite ſanté.

Ambroſ. Serm. 3. de Dav.

Plus ſon crime eſtoit enorme, & plus ſa converſion cauſa de joye aux Anges du Ciel, qui ſe réjoüiſſent de la penitence des pecheurs. L'Egliſe dont il reconnoiſſoit le pouvoir, & éprouvoit la charité, en receut une édification publique. Le peuple l'aſſiſta de ſes prieres, & joignit ſes larmes avec les ſiennes. Ses ſujets luy donnerent de nouvelles preuves de leur fidelité en ſe rendant ſes interceſſeurs; & cette grandeur Imperiale qui eſtoit auparavant ſi redoutable à tout le monde, n'inſpiroit alors dans ſa profonde humiliation que des ſentimens de compaſſion & de douleur. Ceux qui avoient oüi avec tremblement les effets de ſa colere, furent plus affligez de l'eſtat de confuſion où ils le voyoient réduit, qu'ils n'avoient eſté épouvantez des executions terribles qui s'eſtoient faites par ſon ordre dans

Aug. l. 5. de Civit.

Theſſa-

Theſſalonique, & autant qu'il avoit affecté de paroiſtre au deſſus du commun des hommes par cette oſtentation cruelle de ſa Souveraineté, autant ſon exemple eut-il de force pour convaincre de l'infirmité & de la miſere humaine tous ceux qui furent aſſez heureux pour eſtre les témoins & les ſpectateurs de ſa penitence.

S. Ambroiſe luy en ayant impoſé le temps, il l'accomplit avec patience & humilité, en s'abſtenant du faſte & de l'orgueil qui eſt ſi ordinaire aux Roys & aux Grands de la terre. Et c'eſt peut-eſtre de là que Sozomene à tiré, que cét Empereur penitent conſidera tout ce temps-là qui luy avoit eſté preſcrit pour l'expiation de ſon crime, comme un temps de deüil & de larmes, & qu'il ne porta point les ornemens Imperiaux tandis qu'il fut réduit à cét eſtat d'humiliation. *Abſque regali faſtigio. Ruffin.*

CHAPITRE XV.

Abſolution de Theodoſe. S. Ambroiſe le fait ſortir du chœur.

APRE'S que Theodoſe eut eſté banni des Autels par S. Ambroiſe, & que cedant aux raiſons de ce ſage medecin des ames, il eut accepté la penitence qui luy avoit eſté ordonnée pour la punition de ſon peché ſelon la diſcipline de l'Egliſe, il ſe retira dans ſon Palais fondant en pleurs. Huit mois ſe paſſerent de cette ſorte, juſqu'à la feſte de la naiſſance de noſtre Seigneur; & cette circonſtance du temps nous fait conclure que noſtre Saint l'avoit mis en penitence vers le mois d'Avril auſſi-toſt aprés Paſque. *Theodoret. l. 5. c. 18. Aug. l. 5. de Civit. c. 26.*

Il n'avoit pas encore accompli tout le temps qui luy avoit eſté ordonné pour ſe tenir dans cét eſtat d'humiliation, lorſque Ruffin le voyant penetré de douleur, & baigné de larmes, luy demanda avec ſa liberté ordinaire, comme vivant avec luy dans une étroite familiarité, quel eſtoit le ſujet d'une ſi grande affliction. Mais cét Empereur pleurant encore avec plus d'amertume & plus d'abondance que jamais, luy parla ainſi : Je vois bien, Ruffin, que vous vous « moquez de moy, parce que vous ne ſentez pas les maux « que je ſouffre. Pour moy je ſuis penetré d'affliction & de «

» douleur en faisant reflexion sur ma misere. Car l'Eglise est » ouverte à des serviteurs & à des mendians, & ils y entrent » librement pour prier Dieu : mais l'entrée de l'Eglise m'est » interdite ; & ce qui m'afflige encore davantage, les portes » du Ciel me sont fermées. Car je me souviens de ce que » JESUS-CHRIST a dit si expressément dans l'Evangile ; » *Tout ce que vous lierez sur la terre, sera aussi lié dans le Ciel.* Ruffin ayant oüi ce discours en fut touché de compassion, & s'offrit de courir en diligence vers S. Ambroise, pour le prier de rompre les liens dans lesquels il l'avoit engagé. Mais Theodose luy répondit qu'il n'y gagneroit rien ; qu'il connoissoit trop combien la sentence que cét Evesque avoit prononcée contre luy estoit equitable, & qu'il estoit trop genereux pour violer la Loy de Dieu par la consideration & le respect de la Majesté Imperiale. Ruffin persistant toûjours à luy dire qu'il se promettoit d'en venir à bout, & de persuader à cét Evesque ce qu'on desiroit de luy, l'Empereur enfin luy donna ordre de l'aller trouver, & ne tarda gueres luy-mesme de le suivre, se laissant aller à l'esperance qu'il luy avoit fait concevoir de son rétablissement, & se confiant en ses promesses.

Mais dés que le divin Ambroise apperçeut Ruffin, il luy reprocha sa temerité, en luy disant qu'il imitoit l'impudence des chiens, puisqu'aprés avoir esté le conseiller & l'instigateur d'un si grand carnage, il avoit effacé de dessus son front toute sorte de pudeur, & qu'il ne rougissoit & ne craignoit point aprés s'estre emporté avec cét excés de fureur contre l'image de Dieu. Et sur ce que Ruffin redoubloit ses prieres & ses supplications, l'assurant que l'Empereur viendroit bien-tost, ce saint Evesque embrasé d'un zele tout divin, luy repartit ainsi ; *Ie vous avertis Ruffin, & vous le dis par avance, que je l'empescheray d'entrer dans le vestibule de l'Eglise ; & s'il passe de son estat d'Empereur jusques à la violence de la tyrannie, je souffriray la mort avec joye & avec plaisir.*

Ruffin étonné d'une resolution si genereuse, en fit aussitost donner avis à l'Empereur par un exprés qu'il luy envoya, pour luy conseiller de demeurer dans son Palais. Mais Theodose ayant appris cette nouvelle au milieu de la place publique, ne laissa pas de marcher ; *I'iray*, dit-il,

& m'exposeray à l'affront que j'ay merité. Et estant déja proche des environs de l'Eglise, il n'entreprit pas d'y entrer, mais se presentant à ce saint Evesque qui estoit dans une sale voisine de ce saint lieu, où les Prelats de Milan recevoient ordinairement les personnes du dehors, & donnoient leurs audiences, il le pria instamment de rompre les liens de son excommunication. Mais le Saint conservant toûjours son zele, se plaignit hautement de la maniere dont il venoit en ce lieu, disant qu'un tel voyage estoit une pure tyrannie, & accusant Theodose de s'élever contre Dieu mesme avec fureur, & de fouler aux pieds ses saintes Loix. A quoy l'Empereur répondit, que ce n'estoit pas pour faire paroistre aucune insolence qu'il estoit venu le trouver, ny pour s'élever au dessus des Loix de l'Eglise, ny dans le dessein d'entrer de force dans les sacrez vestibules par un injuste mépris de sa discipline; mais qu'il luy demandoit comme une grace, qu'il le dégageast de ses liens, qu'il considerast la douceur & la bonté de Dieu leur commun Maistre, & qu'il ne luy fermast pas la porte que nostre Seigneur JESUS-CHRIST avoit commandé d'ouvrir à tous ceux qui faisoient penitence de leurs pechez.

S. Ambroise ne relaschant rien de sa premiere vigueur, quoyque fort touché des bonnes dispositions de ce grand Prince, luy demanda quelle penitence il avoit faite jusqu'à ce temps-là d'un aussi grand crime qu'estoit celuy qu'il avoit commis, & de quels remedes il s'estoit servi pour guerir les blessures de son ame. Car quoyque cét homme Apostolique n'eust jamais eu dessein de l'assujetir à l'observation de la plus rigoureuse discipline de l'Eglise contre les homicides, qui dans les premiers temps ne recevoient qu'à la mort le bien fait de la reconciliation, & que huit mois de penitence fussent quelque chose de considerable pour un Empereur Chrétien; neanmoins il vouloit luy faire concevoir par la severité de cette reprimende, qu'il n'avoit pas encore entierement satisfait à ce qu'il luy avoit ordonné, & qu'il avoit mesme usé envers luy de toute la condescendance possible dans l'imposition de sa penitence. Mais l'Empereur qui estoit penetré des sentimens d'une veritable componction, luy repliqua que c'estoit luy qui devoit luy indiquer, & luy appliquer les remedes

Concil. Ancyr. Can. 22.

neceſſaires pour la gueriſon des maladies de ſon ame, & que de ſa part il eſtoit tout diſpoſé à les recevoir. Le Saint le voyant dans une diſpoſition ſi humble & ſi penitente, ſe laiſſa fléchir, & luy propoſa de faire une Loy qui puſt ſervir de précaution contre la colere des Princes, & empeſcher à l'avenir de ſemblables emportemens.

Theodoſe n'eut pas de peine à accepter ce parti ; & ayant promis dés-lors de faire cette Loy, dont nous parlerons dans la ſuite, il executa fidelement ſa parole. De ſorte que S. Ambroiſe ſans differer davantage, leva le lien de la penitence, dans lequel il l'avoit engagé auparavant pour l'exclure de l'entrée de l'Egliſe. Et cét Empereur n'accomplit le temps qui luy avoit eſté preſcrit, comme dit Ruffin, qu'en ce qu'il n'en retrancha rien par luy-meſme, mais ſeulement par l'autorité de l'Egliſe qui le luy avoit impoſé.

Ruffin. l. 2. c. 18.

Ce ne fut qu'enſuite de tout cecy, que Theodoſe ayant pris la hardieſſe d'entrer dans le temple, ne ſe contenta pas de ſe tenir debout, ou de ſe mettre à genoux pour faire ſa priere à Dieu, mais ſe proſternant contre terre, il donna des marques de componction par ces paroles de David ; *Mon ame eſt attachée à la terre ; redonnez-moy la vie ſelon vos promeſſes.* Enfin aprés s'eſtre frappé le front, & arraché les cheveux de ſes mains, & avoir trempé la terre de ſes larmes qui tomboient de ſes yeux à groſſes gouttes, il demanda le pardon de ſon peché.

Pſal. 118. v. 25.

Theodoret, de qui nous avons emprunté toutes les particularitez de cette hiſtoire ſi édifiante, y ajoûte encore une circonſtance fort remarquable. Car il dit que le temps eſtant venu que l'on alloit offrir les dons ſur la ſainte table, l'Empereur verſant des larmes avec autant d'abondance qu'auparavant, s'approcha de l'Autel, & ayant fait ſon offrande, demeura au dedans de l'enceinte de la baluſtrade du Sanctuaire, ainſi qu'il avoit accoûtumé ; mais que le grand Ambroiſe l'appercevant ne demeura pas dans le ſilence ; & que luy ayant demandé ce qu'il vouloit, Theodoſe luy répondit qu'il demeuroit là en attendant le temps d'eſtre admis à la communion des ſacrez Myſteres : ſurquoy le Saint luy envoya un des Diacres pour luy dire de ſa part, que l'interieur du Sanctuaire n'eſtoit deſtiné que pour les Preſtres

ſeuls; que c'eſtoit un lieu qui devoit eſtre inacceſſible à tous les autres; que les Laïques n'y devoient point aborder; & qu'ainſi il falloit qu'il s'en retiraſt, & qu'il demeuraſt avec le peuple, parce que la pourpre dont il eſtoit reveſtu faiſoit les Roys & les Empereurs, & non pas les Preſtres & les Eveſques. Mais ce Prince ſi fidele prenant encore en tres bonne part cette remontrance, fit dire à S. Ambroiſe que ce n'eſtoit nullement par orgueil qu'il s'eſtoit arreſté dans l'enceinte de la baluſtrade du Sanctuaire, mais ſeulement parce que c'eſtoit l'uſage de l'Egliſe de Conſtantinople; & qu'au reſte il luy avoit encore une nouvelle obligation de cette remontrance ſi charitable qu'il luy avoit faite pour le guerir de la faute qu'il avoit commiſe contre ſon intention.

Quelque importante que ſoit cette relation de Theodoret, où le zele de S. Ambroiſe, & la pieté de Theodoſe paroiſſent également, il n'eſt pas neanmoins croyable que ce fait ſoit arrivé dans le temps de la penitence de l'Empereur. Car ayant déja paſſé un temps conſiderable à Milan, & y ayant certainement aſſiſté au Sacrifice de S. Ambroiſe, lorſqu'il luy fit révoquer l'ordre du rétabliſſement de la Synagogue des Juifs de Callinique, ce Saint le devoit déja avoir averti de ſe tenir dans la nef; de ſorte qu'il ſeroit plus naturel de dire que cela ſeroit arrivé en l'an 388. lorſque Theodoſe vint la premiere fois à Milan.

En effet Sozomene le rapporte comme une choſe toute détachée de la penitence de Theodoſe, quoyqu'il le raconte immediatement aprés. Cét auteur dit, que S. Ambroiſe voyant que la coûtume de laiſſer demeurer les Princes dans le chœur durant la celebration des Myſteres, eſtoit une baſſe complaiſance, ou un deſordre, ordonna que leur place ſeroit devant le baluſtre au haut de la nef, afin qu'ils fuſſent devant le reſte du peuple, & aprés le Clergé; & que Theodoſe approuva fort cette regle ſi judicieuſe. *Sozom. l. 7. c. 24.*

Mais quoyqu'il en ſoit, & en quelque temps que la choſe ſoit arrivée, Theodoret a un tres juſte ſujet d'admirer l'excellente vertu de l'Empereur & de l'Eveſque, l'un pour la liberté de ſa correction, l'autre pour ſon obeïſſance; l'un pour ſon zele, & l'autre pour la ſincerité de ſa Foy. Et il ajoûte qu'aprés que Theodoſe fut revenu à Conſtantino-

ple, il obſerva ces regles de pieté & de reſpect pour les lieux ſaints, qu'il avoit appriſes de S. Ambroiſe ; & qu'en effet y eſtant allé à l'Egliſe en un jour de feſte, & s'eſtant retiré aprés avoir fait ſon offrande, Nectaire Eveſque de Conſtantinople luy en demanda le ſujet, & qu'il répondit en ſoûpirant ; Qu'il n'y avoit que fort peu de temps qu'il avoit appris quelle difference il y a entre un Empereur & un Eveſque ; qu'à peine avoit-il trouvé un homme qui luy enſeignaſt la verité ; & que dans tout ſon Empire il n'y avoit qu'Ambroiſe ſeul qui meritaſt le nom d'Eveſque. Tant eſt avantageuſe, dit Theodoret, la correction qui eſt faite par un homme d'une vertu extraordinaire.

CHAPITRE XVI.

Loy de Theodoſe pour ſuſpendre les executions criminelles. Vtilité de la penitence de cét Empereur. Deux Seigneurs de Perſe viennent voir S. Ambroiſe.

NOus n'avons parlé juſques icy qu'en general de la Loy que S. Ambroiſe exigea de Theodoſe, avant que de le réconcilier, comme une juſte précaution pour ne pas ſe laiſſer emporter à la colere dans l'execution des jugemens criminels. Auſſi les difficultez qui ſe rencontrent ſur ce ſujet demandent un éclairciſſement particulier que nous avons crû devoir détacher du corps de la narration, de peur d'en interrompre la ſuite.

Theodoret. l. 5. c. 18. Theodoſe ordonna donc par le conſeil de noſtre Saint, que les arreſts de mort & de confiſcation ne ſeroient publiez que 30. jours aprés qu'ils auroient eſté rendus, en ſorte qu'aprés ces 30. jours ceux qui auroient prononcé cette Sentence l'apporteroient à l'Empereur pour l'examiner de nouveau, & la corriger, ou la confirmer, ſelon qu'il la trouveroit alors juſte ou injuſte.

Comme la penitence n'enferme pas ſeulement l'expiation des fautes paſſées, mais doit auſſi preſcrire des remedes pour n'y plus tomber à l'avenir, il n'y avoit point de ſatisfaction plus propre pour le peché de Theodoſe, que cette Loy ſi judicieuſe & ſi ſage, qui laiſſoit aux Princes tout le temps dont ils avoient beſoin pour diſſiper l'impe-

tuosité de cette violente passion, & déferer toute l'autorité à la raison & à la justice.

Ruffin & Sozomene reconnoissent que cette Loy fut un fruit de la penitence de Theodose; mais selon eux elle ne regardoit que les arrests de mort, & suspendoit pendant 30. jours, non la validité & la publication de ces arrests, mais seulement leur execution; ce qui estoit bien different dans les pays éloignez de l'Empereur. Ce que disent ces auteurs, & particulierement Theodoret, a un entier rapport à la Loy du Code, qui ordonne que quand les Empereurs auront rendu quelque arrest severe, l'estat & la fortune des condamnez seront suspendus durant 30 jours, pendant lesquels neanmoins les prisonniers seront gardez exactement & liez dans les prisons.

Ruffin. l. 2. c. 18. Sozom. l. 7. c. 24.

Theodoret. l. 5. tit. 11. l. 13.

Mais le nom de Gratien qui se trouve dans cette Loy, y cause un si grand embarras, qu'il n'y a pas d'autre moyen d'en sortir, qu'en disant qu'il y a esté mis mal à propos, comme en plusieurs autres endroits du Code, par une bevüe de compilateur, ou de copiste, la Loy estant certainement de cette année, & Gratien estant mort plusieurs années auparavant. Et l'on se sauve aussi de beaucoup de difficultez, en disant que Theodose n'a pas deffendu par cette Loy toutes sortes d'executions criminelles, mais seulement les arrests qui ajoûtoient quelque nouvelle & extraordinaire rigueur à la severité des Loix anciennes pour la punition des crimes. Si cette Loy avoit toûjours esté exactement observée, le Comte Marcellin ne se liroit pas maintenant dans la liste de nos Martyrs, ayant esté condamné injustement à la mort par le Comte Marin dans la ville de Carthage avec beaucoup de précipitation, comme s'il avoit eu part à la conjuration d'Heraclius.

Pdaircisf. 1.

Hieron. l. 3. contra Pelag. Oros. l. 7.

Quoyqu'il en soit, il faut regarder cette Loy comme l'une des plus excellentes parties de la penitence de Theodose, qui a esté l'édification de toute l'Eglise, & que les saints Peres ont relevée par leurs éloges.

Aussi l'on remarqua plus de pieté depuis ce temps-là en la personne de cét Empereur, qu'il n'en avoit fait paroistre avant sa chûte. Car on peut dire de luy tres justement, ce que S. Ambroise a dit de David; Que ce Prince avant esté homme comme nous, l'infirmité de sa nature n'est pas une

Ambros. A- « pol. 2. de « David « c. 3.

» choſe nouvelle, y ayant bien plus de ſujet de s'étonner
» de voir qu'un homme ne peche point, que de luy voir com-
» mettre des fautes; Qu'il a peché, ce que les Roys font or-
» dinairement; mais qu'il a fait penitence, & qu'il a pleuré, ce
» que les Roys ne font point ordinairement; Qu'il a demandé
» pardon eſtant convaincu de ſa propre infirmité, au lieu de
» s'enfler d'orgueil par la conſideration de ſa puiſſance Roya-
» le; Qu'il s'eſt proſterné en terre couvert d'un cilice, & a
» oublié qu'il eſtoit Roy pour ſe ſouvenir qu'il eſtoit pecheur;
» Qu'il eſt mal-aiſé de trouver un homme de cette qualité,
» qui ſe voyant établi dans la ſouveraine puiſſance, ne ſoit
» pas porté à aimer ſes pechez, à ſe vanter de ſes excés, &
» à deffendre ſes crimes; qui ne ſoit pas perſuadé que les
» choſes meſme les plus injuſtes luy ſont permiſes, qui s'aſſu-
» jetiſſe à ſes propres Loix, & qui reconnoiſſe de bonne foy
» que ce qui n'eſt pas conforme aux regles de la juſtice, n'eſt
» pas permis à la ſouveraine puiſſance.

Mais ſans qu'il ſoit beſoin d'avoir recours à cette conformité avec David, pour relever la penitence de Theodoſe, S. Ambroiſe s'en explique aſſez, lorſque rapportant aprés ſa mort les motifs qu'il a eus de l'aimer ſi tendrement, il
Ml. Conc. de obitu Theodoſ. » dit; Qu'il a eu raiſon d'aimer un homme qui recevoit plus
» agreablement les corrections, que les complaiſances & les
» loüanges; Que ce Prince a abbaiſſé ſans peine toutes les mar-
» ques les plus éclatantes de la Royauté dont il eſtoit environ-
» né; Qu'il a pleuré publiquement dans l'Egliſe un peché qu'il
» n'avoit commis que par ſurpriſe, & à la perſuaſion des au-
» tres; Qu'il a demandé pardon avec gemiſſement & avec
» larmes; Qu'un Empereur n'a point eu de honte de faire en
» cette occaſion une penitence publique, de laquelle les par-
» ticuliers ont tant de confuſion; & que depuis ce temps-là
» il ne s'eſt paſſé aucun jour de ſa vie ſans qu'il ait témoi-
» gné un regret ſenſible d'eſtre tombé dans ce peché.

Aug. l. 5. de Civit. Dei c. 26. S. Auguſtin de meſme n'a rien trouvé de plus admirable que l'humilité ſi religieuſe de cét Empereur. Il la propoſe à ſon peuple comme un modele illuſtre de penitence. Il dit qu'aprés cela il eſt étrange que des enfans de peſtilence luy réſiſtent en ces ſortes de rencontres, à luy qui eſt leur Eveſque; qu'ils ayent honte de ſe mettre à genoux pour recevoir la benediction de Dieu; & que ceux qui tiennent

tiennent dans le monde un rang beaucoup au dessous de celuy des Senateurs, & mesme des moindres Officiers, ont de la confusion de faire ce qu'un Empereur a fait sans rougir. Il attribüe cette mauvaise disposition à leur orgueil, & au déreglement de leur ame, avoüant que Dieu a voulu que ce Prince se soûmist à cette humiliation publique, afin d'inciter tous les pecheurs à imiter un exemple si excellent. Aussi on a remarqué dans l'antiquité, que Theodose s'estoit élevé en s'abbaissant de la sorte, & on a dit de luy qu'il avoit merité par là de remporter la victoire sur Eugene. *Paulin. vit. S. Ambros.*

C'est aussi ce qui a fait déplorer dans les siécles suivans la pauvreté de l'Eglise, qui ne produisoit plus d'Evesques semblables à ce grand Saint, & ce qui a fait dire à un Evesque d'Afrique; Que si Dieu sufcitoit encore présentement quelque Ambroise, il se trouveroit aussi un Theodose; mais qu'il n'est pas fort étrange, que ceux qui ont en main l'autorité de l'Eglise n'ayant pas assez de confiance pour exiger de grands fruits de penitence, on ait aussi moins de devotion à leur rendre ce qu'ils pourroient demander. *Facund. l. 12. p. 556.*

On peut juger combien cette generosité augmenta la réputation de nostre Saint, qui n'avoit pas seulement annobli dés avant ce temps-là toutes les regions de l'Occident par l'éclat de sa doctrine & de ses vertus, mais qui avoit mesme attité par l'odeur de ses parfums spirituels des personnes de l'Orient. Car nous apprenons de l'ancien auteur de sa vie, que deux des plus puissans & des plus sages hommes de la Perse vinrent à Milan vers ce temps-là, y estant attirez par l'éclat de la grande reputation de ce Saint Evesque, & qu'ils apporterent avec eux plusieurs questions qu'ils avoient meditées pour éprouver sa sageſſe; qu'aprés avoir conferé avec luy par truchement depuis une heure de jour jusques à trois heures de nuit, ils s'en retournerent avec des sentimens d'admiration pour un si rare merite; & que pour faire voir que leur unique dessein estoit de s'assûrer par leur propre experience d'une si extraordinaire capacité qui leur estoit connüe par reputation, ils prirent congé de l'Empereur dés le lendemain, & s'en allerent à Rome. Il faut avoüer que cette curiosité estoit loüable, & que quoyque l'Eglise possedast en ce temps-là un grand nombre de *Paulin. vit. S. Ambros.*

ſaints Eveſques, il n'y avoit neanmoins qu'un ſeul Ambroiſe dans tout le monde.

Ambroſ. Ep. 32. Nous avons une lettre du Saint adreſſée à Severe Eveſque dans la Campanie, pour luy recommander un Preſtre nommé Jacques, venu depuis peu des extremitez de la Perſe, qui vouloit ſe retirer dans cette Province pour y paſſer tout le reſte de ſes jours. Mais nous croyons que cette lettre eſt écrite long-temps aprés tout cecy.

LIVRE VII.

DE LA VIE DE S. AMBROISE ARCHEVESQUE DE MILAN,

Docteur de l'Eglise, et Confesseur.

Chapitre I.

Concile de Milan contre les Ithaciens.

LOrsque le bruit du massacre de Thessalonique se répandit dans Milan, les Evesques d'Italie & des Gaules y estoient assemblez, ainsi que nous l'avons remarqué cy-dessus. C'estoit, autant que nous en pouvons juger, sur le sujet des Ithaciens, & l'Ordination qu'ils avoient faite de Felix de Tréves, & pour appaiser le trouble qu'elle avoit causée dans les Eglises de France. Car quoyque Felix eust du merite, il s'estoit neanmoins rendu odieux par sa communion avec les Ithaciens, qui avoient attiré sur eux l'indignation de tous les fideles, pour avoir esté la cause de la mort de Priscillien par leurs accusations. *Sulpic. Severe. Dial. 3. & l. 2. Histor.*

La deffaite & la mort de Maxime leur protecteur ayant détruit tout le crédit qui les avoit fait subsister jusqu'à ce temps-là dans leurs violences, nous apprenons de la Chronique de S. Prosper sur l'an 389. que les Evesques Ithace & Ursace furent retranchez de la communion de l'Eglise, à cause de la mort de Priscillien, dont on les blasmoit d'avoir

Sulpic. Severe. l. 2. Histor. eſté les accuſateurs & les parties. Car quoyqu'Ithace prétendiſt n'avoir point eſté l'auteur de la mort de Priſcillien, il l'avoüoit neanmoins aſſez ordinairement dans les diſputes ; ce qui luy arrivoit peut-eſtre par l'impetuoſité de ſon eſprit, qui menaçoit apparemment ceux qui s'oppoſoient à ſes deſſeins, de les traiter comme il avoit fait Priſcillien. Enfin aprés avoir eſté convaincu publiquement, il dit pour s'excuſer, qu'il ne l'avoit fait que par l'ordre & par le conſeil d'autruy. Mais on n'a point remarqué qui il vouloit exprimer par cette parole vague.

Outre l'excommunication dont il fut frappé dans ce jugement, il fut encore envoyé en exil, où il mourut ſous Theodoſe I. & Valentinien que l'on ſçait avoir eſté tué le 15. May 392.

Cét Ithace avoit fait un livre ſous le titre d'Apologie, où il décrivoit tous les dogmes, les malefices, & les infamies de Priſcillien. Quelques-uns le font auſſi auteur d'un autre livre contre Varimond Diacre Arien. Mais il y a diverſes raiſons qui en font douter. Et veritablement le nom & la ſecte de ce Varimond donnent lieu de croire que ce Traité eſt du temps que l'Eſpagne eſtoit pleine de Barbares & d'Ariens, & par conſequent de quelque auteur du 5e ſiécle. Le P. Chifflet les a donnez ſous le nom de Vigile Eveſque de Tapſe.

In Chron. S. Proſper & S. Iſidore ont écrit, qu'avec Ithace on excommunia encore l'Eveſque Urſace comme coupable de la meſme faute. Mais cela eſt tout à fait contraire à ce que S. Sulpice Severe à écrit, qu'Ithace fut ſeul dépoſé entre Eclairciſſ. les Eveſques. Si ce n'eſt que l'on veüille dire que cét Urſace eſt celuy que cét auteur appelle Nardace, & que S. Proſper & S. Iſidore enſuite en ont pris occaſion d'écrire qu'il avoit eſté dépoſé, parce qu'il renonça de luy-meſme à l'Epiſcopat, quoyqu'il fuſt beaucoup moins coupable qu'Ithace.

Cependant la condamnation d'Ithace ne fut pas encore capable de donner la paix à l'Egliſe de France, ſoit que Felix de Tréves ne vouluſt pas conſentir à ſa dépoſition, ſoit pour quelque raiſon ſecrete que l'hiſtoire ne marque S. Sulpic. Severe. Hiſtor. l. 2. point. Et en effet juſques à l'an 400. que S. Sulpice Severe écrivoit, les Orthodoxes eſtoient diviſez entre eux par

une guerre & une discorde continuelle qui produisit des effets tres fascheux, sans qu'on pust trouver moyen de l'éteindre. Ce fut l'occasion du Concile qui se tint à Milan vers le temps du massacre de Thessalonique; & l'horreur que l'on avoit des Ithaciens y fit sans doute chercher les moyens de les reprimer une bonne fois.

Comme les Evesques de France les avoient condamnez dés l'année précedente, ils voulurent en celle-cy faire confirmer leur jugement par ceux d'Italie: en quoy il est à croire qu'ils n'eurent pas beaucoup de difficulté. Car nous avons veu que S. Ambroise s'estoit déja abstenu à Trèves de la communion des Ithaciens dans le temps de sa députation vers Maxime; & nous sçavons aussi que le Pape Sirice & luy declarerent par leurs lettres, qui furent lûes & approuvées dans le Concile de Turin, que ceux qui se separeroient de la communion de Felix, seroient receus dans celle de l'Eglise Catholique. Cette lettre ne s'est pas conservée jusques à nous; mais nous en avons encore une de nostre Saint adressée à un Seigneur nommé Strude, où il témoigne son aversion contre un procedé si contraire à l'esprit de douceur qui doit regner dans l'Eglise; & il le blasme comme des triomphes sanglans que des Evesques remportoient sur des malheureux.

Ambros. Ep. 56.

Conc. Taurin. can. 6.

Ambros. Ep. 52.

On trouve aussi qu'il écrivit aux Evesques d'Espagne pour les prier d'accorder la paix à Symphose Evesque Priscillianiste, & qu'il se rendit son mediateur envers eux, à condition qu'il condamneroit ce qu'il avoit fait de mal, & qu'il accompliroit fidelement les autres conditions qu'il s'estoit imposées luy-mesme. Et ce Symphose ayant fait Prestre Dictine son fils, qui avoit fait plusieurs ouvrages contre la Foy, S. Ambroise ne laissa pas d'ordonner qu'il demeureroit Prestre, mais qu'il ne monteroit pas plus haut. Il paroist mesme que ce Saint avoit fait quelques ouvrages considerables contre les Priscillianistes, puisque Paterne Evesque de Brague, qui avoit esté engagé dans cette heresie, attribüe sa conversion à leur lecture.

CHAPITRE II.

Condamnation de Iovinien dans le Concile de Milan. De la vie & des livres de cét Heretique.

Eclaircif. Ambrof. Ep. 7.

CE fut auſſi à Milan que l'Hereſiarque Jovinien fut condamné vers ce temps-là, ſoit dans ce meſme Concile, ſoit dans quelque autre occaſion, puiſque nous voyons que ſa condamnation eſt marquée pendant que l'Empereur y eſtoit, & ſous le Pontificat de Sirice. Nous en parlerons donc icy, puiſque S. Ambroiſe a eu beaucoup de part à la victoire que l'Egliſe a remportée ſur cette erreur dont la durée fut aſſez courte.

Hieron. l. 2. contra Iovinian.

Jovinien eſtoit Latin; & S. Hieroſme qui l'a refuté vigoureuſement, luy reproche qu'au lieu que depuis prés de 400. ans qui s'eſtoient paſſez depuis l'établiſſement de l'Egliſe, toutes les hereſies avoient eſté produites par des Grecs, des Caldéens & des Syriens, il s'eſtoit aviſé de renouveller les infamies de Baſilide, afin que la langue Latine euſt auſſi ſes hereſies.

Aug. her. 80.

Il eſtoit Moine de profeſſion, ainſi qu'il s'en vantoit luy-meſme; & ce Docteur du relaſchement & du plaiſir avoit pratiqué dans les premieres années de ſa vie d'auſſi grandes auſteritez que les plus vertueux Solitaires. Car on l'avoit veu autrefois aller nuds pieds, dompter ſa chair par le jeuſne, ſe contenter du pain le plus groſſier, ne boire que de l'eau toute pure, reveſtu d'une meſchante robe noire & toute ſale, avec un viſage paſle, & faire paroiſtre les marques de ſon travail par la dureté de ſes mains toutes pleines de calus.

Eſtant ſorti de ſon Monaſtere pour établir dans le monde une doctrine favorable aux ſens, & qui tendoit viſiblement à l'aneantiſſement de la Croix de JESUS-CHRIST, & à la deſtruction de ſon Evangile, il entreprit de la publier à Rome, c'eſt à dire dans une ville toute trempée du ſang des Martyrs, & que les Princes des Apoſtres n'avoient éclairée des lumieres de la Religion Chrétienne, que pour y établir la ſainteté des mœurs & l'amour de la penitence, auſſi-bien que la pureté de la Foy. C'eſt pour cela que

S. Hieroſme demande s'il n'y avoit donc aucune province dans le monde qui fuſt capable de recevoir l'impieté que cét Hereſiarque preſchoit, & où ce ſerpent ſe puſt gliſſer, horſmis celle que la doctrine de S. Pierre avoit établie ſur JESUS-CHRIST la pierre ferme & inébranlable de la verité. Mais on a toûjours remarqué, que les Heretiques avoient affecté d'établir leur impieté dans Rome, comme dans le centre de la Religion; & Jovinien ne faiſoit en cela que ce que les Manichéens & les Donatiſtes avoient déja fait devant luy.

Quoyqu'on n'en ſçache pas le temps fort preciſément, il eſt certain que ce fut durant que S. Auguſtin eſtoit encore jeune ſous le Pontificat de Sirice, comme la ſuite le montrera, & avant l'an 392. puiſque cét Heretique eſtoit déja condamné lorſque S. Hieroſme écrivoit contre luy en cette année-là.

Jovinien eut la temerité d'y publier ſes blaſphemes par un ouvrage qu'il avoit compoſé pour répandre ce venin dans les cœurs de ceux qu'il affectoit d'avoir pour ſectateurs; & quoyqu'il n'euſt ny capacité ny eloquence, il ne manqua pas neanmoins de trouver pluſieurs diſciples, parce que la volupté dont il vouloit ſanctifier les excés, ne manque jamais de partiſans. *Siric. apud Ambroſ. Ep. 6.*

S. Hieroſme qui en cite le ſecond livre, en parle avec le dernier mépris, diſant que c'eſtoit un homme ſans langue & ſans parole, & dont les diſcours eſtoient ſi fades, qu'il eſtoit plus digne de compaſſion que d'envie. Pour en décrire le ſtyle, il dit que ſes écrits ſont ſi barbares, & qu'il ſe trouve tant de confuſion & d'impureté dans ſes expreſſions, qu'il n'a pû comprendre ny ce qu'il vouloit dire, ny de quelles preuves il avoit deſſein de ſe ſervir pour établir ſes prétentions; Qu'eſtant tout enflé il ne laiſſe pas de ramper par tout, qu'il ſe guinde à chaque inſtant, & que comme un ſerpent qui a perdu toute ſa force, il ſe briſe & s'écraſe luy-meſme par l'effort qu'il fait pour s'élever à contre-temps; Que de plus il broüille tellement toutes choſes, & les embarraſſe d'une maniere dont le dénoüement eſt ſi difficile, que tout ce que l'on trouve d'obſcurité dans les anciens auteurs n'approche point des tenebres de ce grand faiſeur d'enigmes; Qu'autant de fois qu'il s'ap- *Hieron. l. 1. adv. Iovinian.*

pliquoit à le lire, il ne trouvoit ny poſe, ny diſtinction, que quand l'haleine luy avoit manqué ; Que toutes choſes commencent les unes par les autres, & en dépendent inſeparablement, qu'il eſt impoſſible d'en remarquer la liaiſon, & qu'à la reſerve des paſſages de l'Ecriture, que cét éloquent auteur a laiſſez tels qu'ils eſtoient, parce qu'il n'a oſé les changer pour mettre en leur place les belles & agreables fleurettes de ſa Rhetorique, tout le reſte de ſon diſcours a du rapport à toutes les matieres dont il traite, parce qu'il n'en a aucune en particulier. Et veritablement un endroit de Jovinien, que S. Hieroſme en rapporte en ſes propres termes, ne convient pas mal à l'idée qu'il nous en donne, & nous laiſſe à juger par ce fragment de la qualité de tout l'ouvrage, qui eſtoit digne de la confuſion & du déreglement de l'eſprit de ſon auteur. Auſſi ce ſaint Docteur de l'Egliſe ayant entrepris de réfuter tout le livre de cét Heretique, en fait un abbregé, & en cite divers endroits ; mais il ſe contente d'en prendre ſeulement la ſubſtance, eſtant contraint d'en changer les termes & les expreſſions, qui ſans cela n'auroient pas eſté intelligibles.

Cependant il ſuffiſoit au Démon que ce mal-heureux euſt la hardieſſe d'écrire, pour corrompre des eſprits qui par leur inclination naturelle n'eſtoient déja que trop portez à la licence & au deſordre. Il ne laiſſoit pas avec tous les deffauts de ſon ſtyle, d'eſtre un digne organe de ce Prince des tenebres, qui ne luy avoit inſpiré ſon hereſie toute de chair & de ſang, que parce qu'il eſt, ſelon l'expreſſion du Pape Sirice, noſtre ancien adverſaire, menteur dés le commencement, ennemi de la verité, & animé d'une ſi grande jalouſie contre l'homme, qu'il s'eſt trompé le premier afin de le tromper enſuite. Ce Pape ajoûte qu'il a toûjours fait la guerre à la chaſteté, qu'il fait des leçons d'incontinence & de débauches, qu'il ſe nourrit de cruautez, qu'il conſidere l'abſtinence comme ſon ſupplice, qu'il hait le jeuſne, & fait preſcher par ſes Miniſtres qu'il eſt inutile de le pratiquer, & que n'ayant aucune eſperance pour les biens de l'autre vie, il eſt condamné par ces paroles de l'Apoſtre ; *Beuvons, mangeons, nous mourrons demain.* Jovinien eſtoit le digne Diſciple d'un tel Maiſtre ; mais comme il avoit commencé par l'eſprit pour achever par la chair, il fit voir par

Apud Ambroſ. Ep. 6.

1. Cor. 15.

par la publication de ſes deteſtables maximes le progrés qu'il avoit fait en peu de temps dans cette école d'impieté.

CHAPITRE III.

Déreglement de Iovinien dans ſa doctrine & dans ſes mœurs.

QUELQUE obſcurité qu'il paruſt dans les écrits & dans les diſcours de cét Heretique, on ne laiſſoit pas de voir dans la maniere pleine d'affectation dont il relevoit le mariage, que ſon but eſtoit de rabaiſſer la virginité.

S. Hieroſme réduit toute ſa doctrine à ces quatre points. 1. Que les vierges, les veuves, les femmes mariées qui ont receu le Bapteſme, ſont dans un égal degré de merites, ſi leurs autres œuvres ne mettent entre elles quelque difference. 2. Que ceux qui ont eſté regenerez par le Bapteſme avec une pleine Foy, ne peuvent plus eſtre vaincus par le Diable. 3. Qu'il n'y a point de difference entre s'abſtenir des viandes, & en uſer avec action de graces. 4. Et enfin que tous ceux qui auront conſervé leur Bapteſme, auront une meſme grace dans le Ciel. *Hieron. l. 2. contra Iovinian.*

Il eſt aiſé de rapporter à ces quatre chefs les autres erreurs qu'on luy attribuë, ſçavoir que ceux qui eſtoient baptiſez pouvoient vivre ſans peché, ce qui a donné lieu à S. Hieroſme de le traiter comme le pere des Pelagiens; Que les jeuſnes eſtoient ſuperflus; Que tous les pechez eſtoient égaux. Et c'eſt ſur ce fondement que S. Auguſtin dit qu'eſtant Stoïcien quant à ce dogme, il eſtoit Epicurien dans la deffenſe qu'il entreprenoit de la volupté, & dans la recherche qu'il en faiſoit. *Id. l. 3. contra Pelag. c. 1. Ambroſ. Ep. 6. Aug. hæreſ. 82. Id. Ep. 29.*

Mais S. Ambroiſe & S. Auguſtin aſſurent qu'il attaquoit auſſi la pureté de la ſainte Vierge, enſeignant qu'encore qu'elle euſt conſervé ſa virginité en concevant JESUS-CHRIST, elle l'avoit perduë neanmoins en le mettant au monde; & qu'il prétendoit par ce faux raiſonnement, quoy que tres ſubtil, que ſans cela il faudroit dire avec les Manichéens, que le corps de JESUS-CHRIST n'auroit pas eſté veritable, mais phantaſtique. *In Pſal. l. 2. c. 2.*

Le déreglement des mœurs de cét Epicure des Mani-

chéens répondoit à la corruption de sa doctrine. Car ayant dessein de s'insinüer plus adroitement dans les esprits sous le prétexte de la profession sainte qu'il avoit toûjours embrassée, & pour répandre le venin de ses erreurs avec plus d'efficace & de seureté, non seulement il n'avoit point abjuré la qualité de Moine, mais mesme il s'en faisoit un honneur, & s'en vantoit hautement; & cependant au lieu de pratiquer ses anciennes austeritez, il affectoit d'estre toûjours bien mis & fort ajusté, d'avoir le teint vif & vermeil, de chercher les tables où l'on beuvoit des vins délicieux, & où l'on servoit des bisques & des ragouts dignes du luxe d'Apicius & de Baxame, & de frequenter les bains, les Academies de jeux de hazard, & les cabarets. Enfin il affectoit de passer pour un beau Moine, avec beaucoup de politesse, d'embompoint, & de propreté, & marchoit comme un époux.

Il se fit raser la barbe pour se distinguer des autres Moines qui la portoient encore fort longue en ce temps-là, se revestit de lin, mesme de soye, & des plus belles étoffes de laine. Il avoit la bouche vermeille, la peau délicate, les cheveux bouclez & relevez avec soin sur le haut du front, le ventre gros & avancé, les épaules hautes, la gorge enflée, & si grasse, que les paroles entrecoupées qu'il prononçoit ne sortoient de son gosier qu'avec peine.

Ambros. Ep. 7. C'est la peinture qu'en fait S. Hieroſme; & S. Ambroise dit aussi qu'il estoit tous les jours dans les festins & dans la débauche, comme si par une sorte de penitence fort extraordinaire il eust eu regret des austeritez qu'il avoit autrefois pratiquées, & eust voulu vanger son corps des jeusnes dont il l'avoit affligé. Avec tout cela il ne voulut pas se marier, non pas qu'il crust que la continence luy servist devant Dieu d'aucun merite pour la vie future, mais par le seul amour de son repos, pour ne pas s'engager dans les embarras de la vie presente, qui sont des suites du mariage.

Il ne faut pas s'étonner qu'une doctrine aussi charnelle qu'estoit la sienne, & qui flattoit les inclinations les plus corrompües des enfans d'Adam, ait trouvé beaucoup de sectateurs dans Rome; & S. Hieroſme proteste de ne luy vouloir pas disputer la gloire qu'il s'attribuoit d'avoir un grand nombre de disciples. Ceux qui aimoient les délices,

ſuivoient volontiers un homme qui les autoriſoit publiquement; & cette déclaration qu'ils faiſoient en ſa faveur, ne ſervoit la pluſpart du temps qu'à leur faire découvrir avec plus de liberté les crimes qu'ils commettoient en ſecret avant qu'ils s'avoüaſſent eſtre du nombre de ſes ſectateurs.

Mais il n'y avoit rien de plus déplorable en tout cela, que de voir que pluſieurs perſonnes de l'un & de l'autre ſexe, qui avoient embraſſé la continence, & paſſé pluſieurs années ſans donner aucun ſujet de douter de leur pudicité, ſe laiſſoient ſurprendre aux ſophiſmes de ce mal-heureux, qui leur demandoit s'ils prétendoient eſtre plus ſaints qu'Abraham, que Sara, que les autres grands perſonnages de l'ancien Teſtament, qui avoient eſté mariez; & par cette illuſion ils abandonnoient leur profeſſion, & s'engageoient dans le mariage.

Cependant quelque attrait qu'euſt cette hereſie pour les perſonnes ſenſuelles, Dieu ne permit pas qu'elle allaſt juſqu'à tromper aucun des Prelats; & elle fut bien-toſt éteinte & aſſoupie par la fidele & genereuſe reſiſtance que luy fit l'Egliſe Romaine. Car comme ces Heretiques cachant le poiſon de leur malice dans eux-meſmes pour faire paroiſtre au dehors un exterieur de ſainteté, faiſoient inſenſiblement gliſſer leur doctrine dans l'Egliſe pour en corrompre les principales parties, & donner la mort à tout ſon corps, & qu'il eſtoit à craindre qu'ils n'entraiſnaſſent avec eux dans le précipice beaucoup de perſonnes ſimples; Dieu pour rompre le piége qu'ils avoient tendu, ſuſcita contre eux de fideles Chrétiens, illuſtres par leur naiſſance, & venerables par leur pieté.

S. Pammaque poſſedoit toutes ces qualitez avec eminence; & aprés Dieu, on doit à ſa pourſuite la condamnation de Jovinien. Il fut ſecondé apparemment, ſelon S. Hieroſme, par un Victorin qui n'avoit pas pu ſouffrir d'entendre à Rome cette propoſition horrible, qu'une Vierge & une femme mariée ſont la meſme choſe. Ces perſonnes déférerent donc tout d'un coup Jovinien & ſa ſecte au Pape Sirice, par une requeſte où ils expoſoient des choſes qui faiſoient horreur, tirées, ce ſemble, du livre de cét Hereſiarque; demandant qu'elles fuſſent verifiées par l'autorité Epiſcopale, & condamnées par la Sentence du S. Eſprit.

Hieron. Ep. 56.

Ambroſ. Ep. 6.

Sirice ayant donc assemblé son Clergé, on demeura d'accord que la doctrine dont il s'agissoit estoit contraire à celle de l'Eglise. Et comme Jovinien, Auxence, Genial, Germinateur, Felix, Frontin, Marcion, Janvier & Ingenieux estoient convaincus d'estre les auteurs & les predicateurs de cette nouvelle heresie, tous ceux qui estoient presens à cette déliberation, tant les Prestres & les Diacres, que les autres Ecclesiastiques, jugerent que selon la regle de S. Paul, Jovinien & ses partisans devoient estre bannis de l'Eglise pour toûjours par la sentence de Dieu, & le jugement du Pape.

Jovinien & ces autres que nous venons de nommer, se voyant condamnez à Rome, s'en allerent aussi-tost à Milan, sans doute pour surprendre l'Empereur qui y estoit. Mais la vigilance de Sirice empescha le mal que ce voyage pouvoit causer. Car il manda & leur heresie & leur condamnation à l'Eglise de Milan, ayant peut-estre écrit outre cela une lettre particuliere à S. Ambroise, afin qu'ils ne pussent tromper personne, ny se faire admettre à la communion sous le nom de Religieux & de Chrétiens, dont ils se couvroient. Il y envoya mesme trois Prestres, Crescent, Leopard, & Alexandre, pour maintenir avec le zele de la Foy dont ils estoient remplis la sentence qu'il avoit rendüe à Rome.

Son soin pastoral reüssit comme il le pouvoit souhaiter. Ses Legats furent témoins de l'horreur que l'Empereur & tous les autres eurent des Jovinianistes, dés qu'on les eut veus. On les regarda comme des Manichéens; & mesme aprés qu'ils eurent esté condamnez par l'execration de tout le monde, les Legats les firent chasser de la ville par leurs sollicitations.

Cod. Theodos. lib. 16. tit. III. l. 1. On a voulu dire que ce fut à l'occasion de ces Heretiques, que Theodose fit la Loy datée de Verone du 3. Septembre de cette année, par laquelle il ordonne que tous ceux qui faisoient profession de la vie Monastique, seroient contraints de se retirer dans les solitudes & dans les deserts. Mais cette Loy qui n'a duré que fort peu de temps sans estre revoquée par une autre toute contraire, ne regarde pas davantage Jovinien & ses sectateurs, que les autres Moines, dont plusieurs troubloient dés ce temps-là le

repos des villes par leurs voyages trop frequens.

S. Ambroise & les autres Evesques qui se trouverent alors à Milan receurent les lettres du Pape avec le respect qu'ils leur devoient ; & dans la réponse qu'ils luy firent, aprés avoir loüé sa vigilance, ils réfuterent en peu de paroles l'impieté de Jovinien, s'arrestant particulierement sur ce qu'il disoit contre la virginité de la Bien-heureuse mere de Dieu ; d'où ils sembloient tirer que ces Heretiques ne croyoient pas que JESUS-CHRIST se fust veritablement incarné, & qu'ainsi ils tomboient dans l'heresie des Manichéens. Mais on voit par S. Augustin, que c'estoit une conclusion que Jovinien tiroit luy-mesme mal à propos contre les Catholiques, prétendant que si la sainte Vierge avoit conservé sa virginité, le corps de JESUS-CHRIST n'estoit qu'un phantosme ; ce qui estoit l'heresie des Manichéens. *Ambroſ Ep. 7.* *Aug. l. 2. contra Iulian. c. 2.*

Cette lettre des Evesques assemblez à Milan est signée aprés S. Ambroise par Evence de Ceno, par Maxime d'Emone, Felix de Zara, S. Bassien de Lodi, Theodore de Martigny, Constance d'Orange, & S. Sabin de Plaisance, que nous avons veu tous avoir assisté en 381. au Concile d'Aquilée. Outre ceux qui ne sont pas nommez, on y trouve Eustase, Constance qui peut estre celuy à qui S. Ambroise écrivit sur son Ordination, & Geminien qui signa par la main d'Aper son Prestre, quoyqu'il fust present en personne. On croit que c'est S. Geminien de Modene.

Cette flétrissure de Jovinien le fait disparoistre dans l'histoire pour plusieurs années ; & on ne sçait pas ce qu'il devint jusques à une Loy celebre d'Honoré, par laquelle on voit qu'il tenoit des assemblées auprés de Rome ; dequoy les Evesques s'estant plaints à cét Empereur, il ordonna que cét Heretique & ses complices seroient battus de foüets armez de plomb, & releguez en diverses isles, parmi lesquelles il détermine precisément celle de Boas dans la Dalmatie. Cette Loy est datée de Milan le 6. Mars sous le Consulat d'Honoré, & le 3. de Theodose, qui est le caractere de l'année 412. ce qui fait voir la longue opiniâtreté de Jovinien. Elle est adressée à Felix Préfet du Prétoire. Mais il est difficile d'ajuster cette Loy avec ce que S. Hieroſme écrivit contre Vigilance en l'an 406. que cét Heretique avoit rendu l'esprit au milieu de la bonne chere, *Cod. Theodoſ. lib. 16. tit. v. l. 53.* *Eclairciſſ.*

& qu'il eſtoit rené dans Vigilance, comme Euphorbe dans Pythagore; ce qu'il faut entendre de la conformité de leurs erreurs.

Aug. l. 2. Retract. c. 22. Depuis ce temps-là perſonne n'oſa plus ſoûtenir ouvertement le dogme de Jovinien; mais on ne laiſſa pas de l'enſeigner encore en ſecret; & ce fut pour l'étouffer entierement que S. Auguſtin compoſa ſes deux livres du bien du mariage, & de la ſainte Virginité.

CHAPITRE IV.

Sarmation & Barbatien Moines de Milan exercent la patience de S. Ambroiſe.

NOSTRE Saint joüiſſoit alors d'un grand repos du coſté de la Cour; & les deux Empereurs avoient beaucoup de veneration pour ſa perſonne & pour ſon merite, & une extreme déference pour la ſageſſe de ſes conſeils. Mais ſa patience ne laiſſoit pas pour cela d'eſtre exercée de temps en temps par des perſecutions domeſtiques qui ſont le partage ordinaire des ſaints Eveſques, & principalement de ceux qui ſont chargez de la conduite d'un grand Dioceſe, où les bons & les méchans ſont meſlez les uns avec les autres dans toutes les conditions.

Il nourriſſoit un tres grand nombre de Solitaires tres vertueux dans un Monaſtere hors les murailles de Milan, qui édifioient tout le monde par l'odeur de leur pieté. *Aug. de moribus Eccleſ. Catholica c. 33.* C'eſt apparemment cette maiſon Religieuſe que S. Auguſtin dit avoir veüe à Milan, remplie d'un tres grand nombre de Saints qui eſtoient tres éloignez de la vie commune, & qui avoient pour ſuperieur un Preſtre tres ſçavant & tres vertueux. Il eſt vray qu'il marque que ces perſonnes demeuroient dans la ville; mais c'eſt pour les diſtinguer des autres Solitaires qui s'eſtoient retirez dans les deſerts, & ce nom de ville de Milan ſe doit étendre juſques ſur ſon voiſinage. Quoyque Jovinien ne fuſt pas du nombre de ceux qui s'eſtoient renfermez dans ce Monaſtere, comme quelques-uns ont voulu dire, il y a bien de l'apparence que quand il vint à Milan, il infecta une partie des Moines qui y demeuroient.

Au moins il eſt certain qu'il y en avoit deux nommez Sarmation & Barbatien, qui faiſoient de la peine à S. Ambroiſe à cauſe de beaucoup de choſes dont on l'avoit averti ſur le ſujet de leur relaſchement. Sa charité le porta à leur donner les avis neceſſaires pour leur correction, mais ils n'en firent aucun profit. Car aprés s'eſtre retenus un peu durant quelque temps, & avoir jeuſné comme les autres, le joug de la diſcipline commença à leur paroiſtre inſupportable. L'aſſujetiſſement où ils eſtoient de demeurer dans le Monaſtere ſans en pouvoir ſortir quand ils vouloient, choquoit tout à fait l'inclination qu'ils avoient pour la vie licentieuſe. Ils auroient cherché inutilement des occaſions de débauches parmi les mortifications & les auſteritez continuelles de leurs confreres; & comme leurs entretiens honteux & déreglez eſtoient abſolument interdits dans ce lieu de priere & de ſilence, leur délicateſſe ne put porter une telle rigueur à laquelle ils ne ſe ſoûmettoient depuis quelque temps que par contrainte. *Ambroſ. Ep. 25.*

Ils abandonnerent donc cette ſainte compagnie, de laquelle on pouvoit dire qu'ils n'avoient jamais eſté, ſelon l'expreſſion de S. Jean; & y ayant voulu rentrer depuis ce temps-là, S. Ambroiſe le leur refuſa, ne voyant ſans doute dans leur conduite aucune marque de veritable converſion. Cette fermeté du Saint leur cauſa un ſi grand dépit, que pour ſe vanger de luy aux dépens de leur propre conſcience, ils ſe mirent à dogmatiſer; & ayant perdu volontairement le fruit des bonnes œuvres qu'ils avoient autrefois pratiquées, ils devinrent envieux de ceux qui les exerçoient. Ce fut par ce motif diabolique qu'ils preſcherent hautement la volupté, conſeillerent à tout le monde la vie molle & délicieuſe, ſoûtenant que l'abſtinence, la frugalité, la virginité n'eſtoient d'aucun merite devant Dieu; que tous les hommes ſont égaux les uns aux autres, quelques actions qu'ils ayent faites; que c'eſtoit une folie de mortifier ſa chair par le jeuſne, pour la ſoûmettre à l'eſprit; qu'il n'y avoit rien de dangereux dans l'abondance de la volupté, dans les feſtins & la bonne chere; qu'ainſi ceux qui eſtoient baptiſez n'avoient aucun beſoin de s'appliquer à la vertu; & que les filles & les veuves devoient ſe marier, quoyqu'elles euſſent fait vœu de ſe contenir. Il eſt viſible que ces deux *1. Ioan. 2. v. 19.*

Moines apoſtats eſtoient dans les meſmes erreurs que Jovinien ; mais pour tout le reſte, nous n'en oſons rien aſſurer.

S. Ambroiſe fut penetré de douleur en voyant que ces diſciples de la croix de JESUS-CHRIST avoient tellement renoncé aux ſentimens de penitence, qu'ils ſe faiſoient un merite de répandre dans le monde les maximes de la doctrine d'Epicure, pour détourner les Chrétiens de la voye étroite qui conduit à la vie, & les entraiſner avec eux dans le précipice où ſe termine la voye large & relaſchée. C'eſt d'eux ſans doute qu'il a deſſein de parler, lorſqu'il déplore le malheur de ceux qui abandonnent une profeſſion ſainte, dans laquelle ils avoient long-temps veſcu. On peut dire avec verité, preſchoit-il publiquement à ſon peuple, que les pieds de ceux-là ſe ſont détournez de la voye, dont l'eſperance eſt tombée par terre, dont le travail eſt aneanti, dont les vœux ſont abandonnez. Conſiderez un homme qui aprés s'eſtre appliqué pendant quelques années à la pratique de la vertu, à l'exacte obſervation de la continence, au deſir d'une vie reglée & fort ſevere, à la réſolution ſainte de ſervir Dieu avec pieté, a changé de conduite en un moment, s'eſt retiré du Monaſtere, a dit adieu aux mortifications & aux jeuſnes, a renoncé à l'abſtinence, s'eſt abandonné aux plaiſirs & aux délices, & fait ſon unique étude de la diſſolution & de la débauche. Il y a déja long-temps qu'ils ſont ſortis des Monaſteres, & maintenant ils enſeignent l'impureté. Ils répandent de toutes parts l'incontinence. Il portent les hommes à la débauche. Ils décrient la chaſteté. Ne peut-on pas dire avec raiſon que les pieds de ces perſonnes ſe ſont détournez de la voye, puiſqu'ils ont regret d'avoir bien veſcu, & qu'ils font une nouvelle ſorte de penitence en ſe repentant de leurs bonnes œuvres, & non de leurs pechez & de leurs crimes ?

Ambroſ. in Pſal. 36.

Ils ſont ſortis d'avec nous, dit S. Jean, *mais ils n'eſtoient pas d'avec nous. Car s'ils euſſent eſté d'avec nous, ils ſeroient demeurez avec nous.* Ce ſont preſque les meſmes termes dont il ſe ſert en écrivant à l'Egliſe de Verceil contre ces deux apoſtats qui y eſtoient allez pour ſemer leur doctrine Epicurienne ; & elle en eſtoit alors d'autant plus ſuſceptible, qu'elle eſtoit en ce temps-là ſans Medecin & ſans Eveſque, ne pouvant convenir de la perſonne qui devoit remplir ce ſiege vacant.

1. Joan. 2. v. 19.

Mais

Mais S. Ambroiſe dans la province duquel cette Egliſe eſtoit renfermée, ne manqua pas de luy donner d'excellens préſervatifs par la lettre qu'il luy écrivit contre ces erreurs. Il luy repreſente par la conſideration du peché d'Adam, que la volupté ne nous peut rétablir dans le Paradis, puiſqu'elle eſt la ſeule qui nous en a fait ſortir en la perſonne de noſtre premier pere. Il luy montre la neceſſité du jeuſne par la conduite de JESUS-CHRIST qui nous en a laiſſé le modele, pour nous apprendre la maniere de repouſſer les tentations du Démon; par l'exemple de Moïſe qui a receu la Loy des mains de Dieu aprés un long jeuſne; par celuy de Daniel qui a employé ce moyen pour fermer la gueule des lions, & entrer dans la connoiſſance de l'avenir; par celuy de S. Pierre, à qui Dieu n'a revelé le Myſtere du Bapteſme des Gentils qu'aprés ſon jeuſne & ſa priere; par celuy de S. Paul qui prouve que ſes travaux & ſes ſouffrances luy ſeroient entierement inutiles, s'il n'y avoit point d'autre vie que celle-cy, & ſi les morts ne devoient point reſſuſciter un jour, comme le prétendoient les Gentils qui croyoient qu'il n'y avoit point d'autre felicité que de manger & de boire, parce que nous devions mourir dans peu de temps.

Ce Saint s'étend auſſi dans cette lettre à expoſer les erreurs des Epicuriens, qui ont eſté condamnées par les Payens meſmes; & il en conclut qu'il ſeroit étrange que l'Egliſe ne les rejettaſt point du nombre de ſes enfans, puiſque la Philoſophie ne les a pas voulu reconnoiſtre dans le rang de ſes diſciples. Il fait voir enſuite les avantages de la ſobrieté & de l'abſtinence, & fait l'éloge de la virginité Chrétienne.

Cette affaire de Sarmation & de Barbatien dura pluſieurs années; & ce ne fut vray-ſemblablement qu'en l'an 396. que S. Ambroiſe écrivit cette grande lettre à l'Egliſe de Verceil; mais il eſtoit à propos de la rapporter tout de ſuite, en la joignant avec l'hereſie de Jovinien, dont on peut dire qu'elle eſtoit un mal-heureux rejetton, au moins pour la corruption des mœurs.

CHAPITRE V.

Hiſtoire celebre de l'abolition des Penitenciers dans l'Orient. Loy de Theodoſe ſur les Diaconiſſes.

Baron. ad an. 390. Vie de S. Jean Chryſoſt. l. 11. c. 17.

ON marque encore en cette meſme année 390. une hiſtoire tres celebre que nous avons déja rapportée ailleurs, d'une femme qui commit une action d'impureté avec un Diacre; en ſorte que ce crime ayant eſté connu, ſoit par la confeſſion publique qu'elle en fit, ce qui ne paroiſt pas neanmoins; ſoit par la conjecture qu'en donna la dépoſition du Diacre, jointe à la penitence de cette femme, Nectaire Archeveſque de Conſtantinople, par le conſeil d'un Preſtre nommé Eudemon, abolit dans ſon Egliſe le Preſtre qui avoit la charge des penitens, & les autres Eveſques de l'Orient l'abolirent auſſi dans leurs Dioceſes à ſon imitation.

Voilà en abbregé le fond & la ſubſtance de cette hiſtoire, dont nous ne rapportons pas icy les circonſtances, parce qu'elle eſt connüe de tout le monde. Les Catholiques & les Heretiques en ont tiré de differentes concluſions, quelques-uns contre la penitence publique qu'ils ont prétendu avoir ceſſé par cette occaſion, & les autres contre la confeſſion des pechez faite aux hommes, comme ſi depuis ce temps-là elle n'avoit plus eſté en uſage. C'eſt une matiere importante que nous avons déja traitée ailleurs; mais qui doit encore icy trouver ſa place, tant par l'ordre des temps, qu'à cauſe de la penitence publique impoſée à Theodoſe par S. Ambroiſe, & que l'on ſoûtient avec raiſon avoir encore eſté pratiquée dans l'Orient meſme.

Vie de S. Jean Chryſoſtome.

Socrat. l. 5. c. 19. Sozom. l. 7. c. 16.

Pour juger donc des conſequences que l'on peut tirer de cette hiſtoire, il faut conſiderer que Socrate qui en eſt la ſource, & de qui Sozomene l'a empruntée, eſtoit un Avocat de Conſtantinople tres mal inſtruit de l'eſprit & de la diſcipline de l'Egliſe; d'où vient qu'il loüe également les Catholiques & les Heretiques, lorſqu'il trouve des choſes qui luy paroiſſent équitables, ou qui ſont conformes à ſon inclination. Et c'eſt pour cela que l'on trouve dans ſon hiſtoire un ſi grand nombre d'éloges de la conduite des

Novatiens. De plus c'eſtoit un eſprit fort crédule, & qui n'apportoit pas beaucoup de diſcernement dans le choix des piéces & des perſonnes, ſur l'autorité deſquelles il compoſe ſon hiſtoire ; ce qui fait qu'elle eſt pleine d'une infinité de fautes, & que dans les choſes meſme les plus veritables il y meſle pluſieurs circonſtances fabuleuſes qui n'eſtoient fondées apparemment en ce temps-là que ſur le ſeul bruit commun. Neanmoins pour luy rendre toute la juſtice qu'on luy doit, je ne croy pas que l'on puiſſe dire qu'il ait eu deſſein d'abuſer ſes lecteurs, quoyque cela ne ſoit pas fort extraordinaire aux Grecs ; ny qu'il ait agi contre ſa propre conſcience, en mettant dans ſon hiſtoire des choſes qu'il cruſt eſtre certainement fauſſes. Il s'eſt ſouvent laiſſé tromper ; mais je n'eſtime pas qu'il trompe volontairement. Voilà, ce me ſemble, à peu prés l'idée que l'on peut avoir tant de Socrate, que de Sozomene qui l'a copié en cét endroit, & en pluſieurs autres. Ainſi l'on doit recevoir ce qu'ils rapportent dans les choſes où il paroiſt qu'ils n'ont pû eſtre trompez ; & pour tout le reſte, ſur tout en ce qui regarde l'Egliſe, ceux qui ne les ont pas pour ſuſpects, veulent ſe tromper eux-meſmes.

Suivant cette idée je ne penſe pas qu'on puiſſe douter que Nectaire, & les autres Eveſques d'Orient n'ayent oſté de leurs Egliſes le Preſtre Penitencier, quoyqu'il paroiſſe par Sozomene, que dés le temps que ſe fit ce retranchement, on ne convenoit point de la raiſon qui en avoit eſté le motif. Neanmoins il y a peu d'apparence de rejetter ce que Socrate dit avoir appris d'original de la bouche d'un Preſtre, qu'on ne doit pas préſumer l'avoir voulu tromper. I'entends pour le fond de l'hiſtoire que nous venons de rapporter : car pour les circonſtances, il peut n'avoir pas eſté exact, ne l'eſtant nullement ſur ce point dans tout le reſte de ſon ouvrage.

Mais pour ce qu'il ajoûte, qu'en oſtant le Penitencier on laiſſoit chacun à ſa conſcience pour s'approcher ou ſe retirer des Myſteres, & ce qu'il ſemble vouloir conclure, que par là on avoit oſté la penitence, & ruiné la diſcipline de l'Egliſe, je croy qu'il ne s'en faut nullement fier à luy. Car il y a bien plus d'apparence que ce Preſtre Penitencier eſtant deſtiné pour entendre les confeſſions, on laiſſoit ſeulement

à chacun la liberté de choisir tel Prestre qu'il vouloit pour se confesser, & se conduire dans la penitence soit publique, soit secrete, selon l'ordre que les Canons prescrivoient, à quoy ce changement ne touchoit point. Outre les preuves que l'on en tire de S. Jean Chrysostome successeur de Nectaire dans le siege de Constantinople, & celles que fournissent aussi les autres Peres, qui montrent la necessité de la penitence & de la confession au Prestre; Sozomene mesme en rapportant cette histoire, reconnoist que pour obtenir la remission des pechez qui sont inévitables aux hommes, il faut les confesser; & il est visible qu'il entend la confession qui s'en faisoit aux hommes. Ainsi il n'a pû prétendre que l'on ait aboli dans l'Orient une chose qu'il reconnoist luy-mesme estre necessaire.

Mais avec tout cela Nectaire que l'on a fait voir ailleurs avoir esté un tres mediocre Evesque, ne laissoit pas de faire une grande playe à la discipline de l'Eglise par l'abolition du Prestre Penitencier qui avoit esté établi pour la conserver, puisque par l'introduction de cét usage nouveau chacun ayant la liberté de se choisir un Confesseur tel qu'il luy plaisoit, ceux qui aimoient encore leurs pechez, & n'estoient pas assez genereux pour faire une sainte violence à leurs mauvaises inclinations, & à leurs pernicieuses habitudes, cherchoient plustost des Directeurs doux & accommodans, que ceux d'entre eux qui estoient les plus capables d'une fonction si difficile. Car les hommes sont ordinairement assez injustes pour prendre beaucoup plus de soin de la guerison des maladies de leur corps, que du salut de leur ame; & au lieu qu'ils cherchent les plus habiles & les plus excellens Medecins, quand il s'agit de rétablir leur santé par des remedes, ceux qui ont le moins de lumiere pour le discernement des maux de leur ame, leur paroissent les plus commodes, pourveu qu'ils les traitent avec indulgence. Il y avoit dés ce temps-là beaucoup de déreglemens dans les mœurs des fideles des Eglises d'Orient. On en a fait ailleurs une peinture assez effrayante, dont on a emprunté les couleurs dans les Homelies de S. Jean Chrysostome; & il se plaignoit luy-mesme, que dés-lors il y avoit des Chrétiens qui ne l'estoient que de bien-seance. L'abolition du Prestre Penitencier favorisoit fort leur relaschement; & on en a

veu les fascheuses suites par l'affoiblissement de la discipline.

Sozomene croit que l'histoire dont nous venons de parler, donna lieu à la Loy par laquelle Theodose deffendoit de recevoir les veuves dans le rang des Diaconisses, à moins qu'elles ne fussent âgées de 60. ans selon S. Paul, & qu'elles n'eussent des enfans. Ce sont les caracteres de la Loy du 21. Juin de cette année: & c'est ce qui a obligé Baronius de mettre en la mesme année l'abolition du Penitencier de Constantinople; & Socrate n'y est pas contraire. Mais pour ce que Sozomene dit qu'il falloit qu'une Diaconisse eust des enfans, le texte de la Loy semble d'abord signifier qu'il ne falloit attendre l'âge de 60. ans que pour celles qui avoient des enfans, quoyque la suite semble comprendre celles mesmes qui n'en avoient point. *Cod. Theodos. l.b. 16. tit II. l.27. de Episcopis & Clericis.*

Theodose ajoûte que ces Diaconisses feront créer des tuteurs à leurs enfans, & que mesme pour ce qui regarde leur propre bien, elles n'en auront que l'usufruit dont elles pourront disposer absolument, horsmis qu'elles ne pourront rien laisser en mourant à l'Eglise.

Par cette mesme Loy il deffend encore aux femmes de couper leurs cheveux sous prétexte de faire profession de la vie religieuse, & ordonne mesme que les Evesques qui les recevront aux Sacremens en cét estat, seront deposez.

Quelque severe que fust cette Loy, l'avarice des Clercs l'avoit rendüe si non legitime, au moins tolerable & comme necessaire pour cette seconde partie qui casse toutes les donations faites à l'Eglise. Neanmoins comme en s'opposant à un abus elle sembloit tomber dans un autre excés, en empeschant les legs pieux qu'une veritable charité pouvoit exiger, Theodose la revoqua promptement; & on croit que les sollicitations de S. Ambroise eurent ce pouvoir sur son esprit. Ce fut par la Loy du 23. Aoust de la mesme année, que cét Empereur deffendit absolument de se servir jamais de l'autre, ou de la produire en justice; de sorte que par ces paroles il paroist l'avoir cassée absolument dans tous ses points.

La derniere partie de cette Loy est tout à fait autorisée par le 17. Canon du Concile de Gangres, qui deffend aux femmes sur peine d'anatheme de se raser les cheveux sous

prétexte de pieté, & condamne ainſi ce qu'Euſtathe de Sebaſte avoit introduit en ce temps-là par une vaine affectation. Neanmoins S. Hieroſme dit que cét uſage eſtoit ordinaire dans les Monaſteres d'Egypte & de Syrie, quoyque cela ſe fiſt ſecretement. Et ce qui eſtoit alors ſi rigoureuſement deffendu, eſt devenu depuis une ſainte ceremonie affermie par les Canons de l'Egliſe.

Hieron. Ep. 48.

Marcellin. Chron.

Cette meſme année on dreſſa à Conſtantinople un obeliſque dans le Cirque, & auprés de l'Egliſe une colomne ſur laquelle on mit une ſtatüe de Theodoſe, qui eſtoit d'argent. Mais s'il en faut croire le Comte Marcellin, les honneurs de cét Empereur furent meſlez de quelque affliction domeſtique, ſon fils Arcade ayant chaſſé du Palais de Conſtantinople l'Imperatrice Galla ſa Belle-mere. Comme cét endroit eſt ſingulier, tout ce que l'on peut faire eſt de le rapporter icy, n'eſtant pas poſſible d'en trouver d'autres lumieres.

Pelairiſſ.

CHAPITRE VI.

Theodoſe retourne à Conſtantinople. Il remporte une nouvelle victoire dans la Macedoine. Grande élevation de Rufin.

Pelairiſſ.

ON voit par le Code de Theodoſe, qu'il demeura en Italie juſques à la fin de l'année 391. reſidant tantoſt à Milan, tantoſt à Vicence, & quelquefois à Concorde; & qu'il y donna de nouvelles marques de ſon amour pour la Religion Chrétienne par pluſieurs Loix qui luy ſont tres avantageuſes.

Avant que de venir à Conſtantinople il remporta encore une nouvelle victoire, ſi nous en croyons Zoſime qui défigure toûjours cét Empereur autant qu'il peut, en envenimant ſes plus grandes actions par des circonſtances odieuſes.

Zoſ. l. 4.

Eſtant donc revenu à Theſſalonique, ſelon cét auteur, il trouva toute la Macedoine dans un grand trouble. Car tous les Barbares qui s'eſtoient ſauvez de la deffaite de Maxime, s'eſtant cachez dans les marais & les eſtangs qui eſtoient aux environs des foreſts, ſe ſervoient avantageuſement de l'embarras où ils voyoient Theodoſe pendant la guerre civile, & commettoient impunément toute ſorte de brigandages dans la Macedoine, & dans la Theſſalie. Mais ayant

appris la nouvelle de la victoire & du retour de Theodoſe, & s'eſtant cachez dans ces mareſcages, ils en ſortoient ſecretement au point du jour, pilloient & enlevoient tout ce qui ſe rencontroit en leur chemin, & ſe ſauvoient enſuite ſi promptement dans le lieu de leur retraite, que ce Prince meſme doutoit ſi ce n'eſtoient pas pluſtoſt des ſpectres, que des hommes qui eſtoient auteurs de ce larcin.

Ne ſçachant donc à quoy ſe reſoudre, & n'ayant fait part à perſonne de ce qu'il avoit dans l'eſprit, il prit avec luy cinq cavaliers qui menoient avec eux quatre ou cinq chevaux par la bride, afin que quand l'un d'eux ſeroit haraſſé, ils puſſent monter ſur l'autre, & qu'ainſi ils ne manquaſſent pas de montures pour l'execution de ce qu'il avoit projetté. Avec cette petite eſcorte il parcouroit la campagne, en ſe donnant de garde qu'on le puſt prendre pour l'Empereur; & lors qu'il avoit beſoin de manger, il en demandoit aux villageois des lieux où il ſe trouvoit.

Enfin il s'arreſta dans un petit logement habité par une vieille femme, à laquelle il demanda le couvert, & dequoy boire. Cette vieille l'ayant receu avec civilité, & luy ayant donné à boire, & tout ce qui ſe trouva de vivres dans ſa maiſon, elle le pria de demeurer à coucher chez elle, parce que la nuit approchoit. L'Empereur ayant accepté ce parti, trouva à l'écart dans un coin de cette maiſon un homme qui ne diſoit mot, & avoit la mine de ſe cacher; & s'eſtant enquis de la vieille qui il eſtoit, & d'où il venoit, elle dit qu'elle n'en ſçavoit rien, mais que ce qu'elle en pouvoit dire eſtoit que depuis que cét homme avoit appris que l'Empereur Theodoſe eſtoit revenu avec une armée, il s'eſtoit tous les jours retiré chez elle où il prenoit ſes repas pour de l'argent, & qu'enſuite il couroit tous les jours la campagne d'un coſté & de l'autre, & revenoit vers la nuit fort fatigué pour prendre ſon repos, & ſe coucher en la maniere qu'il le voyoit.

L'Empereur voulant profiter de l'avis de cette vieille femme, & connoiſtre par experience ſi elle luy diſoit la verité, ſe ſaiſit de cét homme pour l'obliger de luy déclarer qui il eſtoit. Mais il n'en put rien tirer, meſme aprés l'avoir fait tourmenter à coups de foüets; de ſorte qu'il fut obligé d'ordonner aux cavaliers qui l'accompagnoient, qu'ils

luy donnaſſent par tout le corps de la pointe de leurs épées, en ajoûtant que c'eſtoit l'Empereur Theodoſe. Cét homme ſe voyant preſſé ſi vivement, avoüa qu'il ſervoit d'eſpion aux Barbares cachez en un lieu qu'il leur marqua, & leur fit la deſcription du pays, en leur déclarant à qui ils avoient à faire.

Aprés qu'ils luy eurent coupé la teſte à l'inſtant meſme, dit Zoſime, l'Empereur partit pour ſe rendre à ſon armée qui eſtoit campée aux environs de ce lieu ; il conduiſit ſes ſoldats vers les mareſcages où ces Barbares s'eſtoient retirez ; & venant fondre ſur eux, les fit tous paſſer au fil de l'épée, ſoit aprés les avoir fait ſortir du marais, ſoit en les égorgeant dans l'eau, de ſorte qu'il en fit un tres grand carnage.

Timaſe qui eſtoit l'un de ſes Generaux, admirant le courage de l'Empereur, le pria de luy permettre de faire repaiſtre les ſoldats, parce qu'eſtant encore à jeun ils ne pouvoient plus ſuffire à la fatigue de ce combat. Zoſime prétend ſur cela, que Theodoſe luy ayant accordé ce qu'il demandoit, on ſonna auſſi-toſt la retraite, aprés laquelle les ſoldats ayant bû & mangé avec excés, les Barbares les trouvant yvres & dormans, ils les tuerent à coups de piques, d'épées, & de tous les inſtrumens qu'ils trouverent pour cét effet ; de ſorte que l'Empereur meſme euſt eſté taillé en piéces avec toute ſon armée, ſi quelques ſoldats qui n'avoient pas encore mangé, ne fuſſent accourus à ſa tente pour luy en donner avis. Zoſime luy fait prendre la fuite ſur cette nouvelle avec ceux qui eſtoient autour de luy, & le fait ſauver de ce peril par Promote qui pourſuivit ſi vivement les Barbares, qu'il les tua preſque tous à la reſerve d'un tres petit nombre, à qui le marais ſervit encore une fois d'aſyle.

Promote, à qui Zoſime donne toute la gloire de cét evenement, ne ſurveſquit pas long-temps à cette victoire. Car il fut tué en cette meſme année dans une embuſcade que les Barbares luy dreſſerent ; & ſi l'on s'en veut rapporter à cét Hiſtorien, ce fut Rufin qui le fit tuer, à cauſe que luy ayant parlé avec beaucoup de fierté, ce Barbare qui ne le put ſouffrir, luy fit donner un ſoufflet. Neanmoins le ſilence de Claudien ſur une circonſtance ſi remarquable, la rend

rend ſuſpecte en quelque maniere. Car ce Poëte qui raconte cette mort, & qui a fait deux livres d'invectives contre Rufin, ne luy reproche point une trahiſon ſi noire; & on peut dire qu'il avoit meſme eſté déja aſſez vangé de l'affront de ſon ſoufflet, puiſque s'en eſtant plaint à Theodoſe, ce Prince qui avoit ſelon cét Hiſtorien trop de confiance en luy, répondit que ſi on continüoit à envier ſa fortune, on le verroit bien-toſt Empereur.

Stilicon qui eſtoit ami de Promote, vangea ſa mort ſur les Baſtarnes qui l'avoient tué; & aprés les avoir deffaits il les enferma eux & les autres Barbares qui pilloient la Thrace depuis long-temps, dans une vallée fort étroite, où il les euſt tous taillez en piéces, ſi Theodoſe ſuivant, dit ce Poëte, les mauvais conſeils du traiſtre Rufin, n'euſt mieux aimé faire la paix avec eux. *Claudian. in Stilic. l. 2.*

Ce Miniſtre ſi fameux par ſon élevation, & par ſa chûte funeſte qui fut le juſte ſupplice de ſon ambition deſreglée, eſtoit Gaulois d'origine, & demeuroit à Eauſe en Gaſcogne. Eſtant venu à la Cour de Conſtantinople, Theodoſe qui regnoit alors, luy donna la charge de grand Maiſtre du Palais; & il l'exerçoit encore en l'année dont nous marquons les plus celebres évenemens. Non ſeulement il faiſoit profeſſion de Chriſtianiſme, & fut baptiſé en l'an 394. mais il avoit meſme une habitude particuliere avec S. Ambroiſe qui l'appelle ſon ami. Mais cette amitié ne l'empeſcha pas de luy reprocher d'avoir porté Theodoſe à la cruelle execution de Theſſalonique; & s'il s'en faut rapporter à Claudien, il avoit toutes les mauvaiſes qualitez, & avoit commis tous les crimes dont un meſchant homme eſt capable, ſur tout pour l'avarice, l'ambition, la perfidie, & la cruauté. *Ambroſ. Ep. 51.*

CHAPITRE VII.

Concile de Capoüe. Flavien Eveſque d'Antioche refuſe de s'y trouver.

A la fin de cette année 391. ou au commencement de la ſuivante, il ſe tint un Concile en Italie accordé par Theodoſe, comme nous croyons, à l'inſtante pourſuite de *Eclairciſſ.*

Occidentaux qui desiroient terminer l'affaire d'Antioche, & faire cesser la division que l'on ne pouvoit y voir regner si long-temps, à moins que d'avoir de l'indifference pour l'unité de l'Eglise. Il est à croire que l'Empereur estant encore en Italie avoit accordé la convocation de ce Concile ; & parce que la présence de Flavien y paroissoit necessaire, on luy manda de se trouver à Constantinople pour le temps que Theodose s'y devoit rendre.

Il ne manqua pas de s'y trouver effectivement ; mais l'Empereur luy ayant commandé d'aller à Rome, il s'en excusa sur la saison de l'hyver où l'on estoit alors, & ayant demandé terme jusques au printemps pour l'execution de cét ordre, il obtint la permission de s'en retourner à Antioche, ayant mesme obtenu des Rescrits pour cét effet, autant que l'on en peut juger par le témoignage de S. Ambroise ; & quoyqu'il en soit, il est certain qu'il ne fit pas le voyage de Capoüe.

Ambros. Ep. 9.

Mais les autres Evesques ne laisserent pas de s'y assembler, & d'y faire plusieurs reglemens pour la discipline de l'Eglise, que nous ne connoissons que par quelques endroits où il en est parlé, parce qu'il ne nous en est resté aucun acte. Les Canons de l'Eglise d'Afrique le qualifient de Concile *entier*, soit qu'il fust composé de tous les Evesques de l'Occident, soit que cela ne se doive entendre que des seuls Evesques d'Italie. S. Ambroise en parle comme y ayant eu un grand nombre de Prelats ; & il est assez vray-semblable qu'il en avoit esté luy-mesme le chef avec le Pape Sirice.

Plenarium.

Ce Concile deffendit de baptiser deux fois une mesme personne, de reïterer les Ordinations, & de transferer un Evesque d'un siege en un autre. C'est apparemment ce mesme Concile que les Evesques d'Afrique avoient eu en veüe quand ils citoient un Concile d'outre-mer, qui deffendoit de recevoir dans aucun degré de l'estat Ecclesiastique ceux qui avoient esté dans l'heresie ; & ils attribuoient particulierement ce Canon aux Evesques de Rome & de Milan.

Narensianus;

On y traita de l'affaire d'un Bonose Evesque de Nare dont l'histoire nous fait voir que c'estoit en ce temps-là une ville dans la Macedoine, ou dans quelque autre province voisine. Un auteur moderne prétend que Bonose

Luc. Holsten.

estoit Evesque de Naïsse dans la Dace qui faisoit partie de l'Illyrie Orientale. *Not. in Geograph. Sacram. p. 123.*

Le crime dont cét Evesque fut accusé, estoit l'heresie de Photin ; d'où vient que depuis ce temps-là les Photiniens furent appellez Bonosiens ; & lorsque le Pape Gelase condamne Bonose, il semble le joindre à Photin. On voit aussi par le second Concile d'Arles, que les Photiniens & les Bonosiaques suivoient une mesme erreur. Cependant c'estoit deux sectes & deux communions differentes, puisqu'il fut ordonné dans ce Concile que l'on baptiseroit les Photiniens, mais que pour les Bonosiaques, estant certain qu'ils estoient baptisez dans la Trinité, on se contenteroit de les recevoir dans l'Eglise avec l'onction & l'imposition des mains, en leur faisant faire profession de la Foy Catholique. *Gennad. Catal. Haret. c. 14.*

Bonose avoit aussi renouvellé l'erreur d'Elvide contre la Sainte Vierge, luy attribuant des enfans aprés la naissance de JESUS-CHRIST. Et c'est luy sans doute que S. Ambroise a marqué, lorsque voulant détruire cette erreur qu'il s'estoit abstenu jusqu'à ce temps-là de réfuter, il dit qu'il est dautant plus obligé de l'entreprendre, qu'il s'est mesme trouvé un Evesque accusé d'y estre tombé. Aussi l'on voit que Sirice dans la lettre qu'il a écrite à Anyse & aux autres Evesques de l'Illyrie, & qui a esté donnée au public depuis peu d'années, s'étend particulierement à combattre cette impieté de Bonose, qu'il dit retomber dans l'erreur des Juifs, & montre que JESUS-CHRIST n'auroit jamais choisi la Sainte Vierge pour estre sa mere, si aprés l'avoir mis au monde elle eust perdu sa virginité par l'usage du mariage. Il fait voir aussi qu'il a eu soin de rendre un témoignage authentique à sa pureté, en la recommandant à S. Jean lorsqu'il alloit expirer sur la Croix ; que ce fut là son testament touchant la chasteté de sa mere ; que c'est le riche heritage qu'il luy a laissé en mourant, & le comble de sa perfection ; qu'il a rendu l'esprit aprés avoir prononcé cette derniere parole ; & qu'il a voulu consommer saintement tout le Mystere de nostre redemption par cette action de pieté. *Ambros. Ep. 9. & de Institut. virgin. c. 5.* *Collect. Rom. Holsten. p. 189.*

On voit aussi par une lettre de S. Augustin, qu'un Elpide qui ne croyoit pas que le Fils fust égal au Pere, luy mandoit *Aug. Ep. 150.*

qu'il devoit paſſer la mer pour aller ſe faire inſtruire par Bonoſe & par Jaſon deux hommes tres doctes, & luy envoyoit par avance un livre d'un Eveſque de ſa ſecte. Ce ſaint Docteur receut avec beaucoup d'humilité une propoſition ſi temeraire, & il y répondit avec charité, en aſſurant Elpide qu'il avoit déja offert pour luy ſes prieres à Dieu, afin qu'il luy donnaſt l'intelligence d'un Myſtere ſi relevé.

Le Concile de Capoüe ordonna donc que les Eveſques voiſins de Bonoſe & de ſes accuſateurs, particulierement ceux de Macedoine, avec celuy de Theſſalonique, connoiſtroient de cette affaire ; & S. Ambroiſe, auſſi-bien que le Pape Sirice, s'abſtint d'en juger, pour déferer à l'arreſté du Concile qui en avoit renvoyé la déciſion à Anyſe, & à ces autres Prelats, parmi leſquels Theophile d'Alexandrie ſe trouva le plus conſiderable.

Ambroſ. Ep. 5.

Quant à ce qui concerne l'affaire d'Antioche, il y a quelque apparence qu'Evagre qui en conteſtoit le ſiege avec Flavien, ſe preſenta au Concile de Capoüe, parce que S. Ambroiſe qui ſe plaint que Flavien n'y eſtoit pas venu comme s'élevant au deſſus des Loix & des regles de l'Egliſe, n'accuſe point Evagre d'avoir refuſé d'y venir, & témoigne meſme que de ſa part il preſſoit le jugement ; mais l'abſence de Flavien empeſcha que l'on ne vinſt juſques à la déciſion d'une affaire que tous les amateurs de la paix euſſent ſouhaité avec paſſion de voir terminée par les voyes les plus Canoniques. Car il y avoit déja long-temps que la tranquillité de toutes les Egliſes du monde eſtoit troublée par cette diviſion ; & ceux qui avoient tenté par ce Concile de faire ceſſer une conteſtation ſi ſcandaleuſe, reſſentoient une tres juſte douleur d'avoir eu ſi peu de ſuccés dans leur mediation.

Id. Ep. 9.

Neanmoins cette ſainte aſſemblée qui cherchoit tous les moyens imaginables de faire ceſſer cette tempeſte, trouva un port aſſez tranquille pour y aſſurer la paix de l'Egliſe, qu'elle connoiſſoit eſtre ſur le point de faire naufrage. Ce fut d'accorder la communion à tous les Eveſques d'Orient qui confeſſeroient la Foy Catholique. Et pour ce qui regardoit le differend particulier de Flavien & d'Evagre, ils en commirent l'examen & le jugement à Theophile d'A-

lexandrie, & aux autres Eveſques d'Egypte, eſtant perſuadez que le jugement de ces Prelats ſeroit d'autant mieux receu, qu'ils n'avoient nul engagement dans cette affaire, n'ayant accordé leur communion à aucun des deux partis.

CHAPITRE VIII.

S. Ambroiſe travaille à la paix d'Antioche. Mort d'Evagre.

LEs Prelats du Concile de Capoüe attendoient de cét expedient ſi équitable la reünion & la paix de l'Egliſe d'Antioche ; mais l'execution en fut plus difficile qu'ils ne s'eſtoient imaginez. Car Theophile ayant fait avertir Flavien de ſuivre cét arreſté, cét Eveſque qui s'eſtoit excuſé d'aller à Capoüe, ne voulut point venir au lieu qu'on luy marquoit pour ce jugement, & eut recours à des Requeſtes & à des Reſcrits Imperiaux qui ordonnoient aux Occidentaux de ſe tranſporter en Orient pour y terminer l'affaire. *Ambroſ. Ep. 2. Eclairciſſ.*

Theophile ayant mandé cette nouvelle à S. Ambroiſe, il en fut d'autant plus touché qu'il aimoit ſincerement la paix de l'Egliſe. Mais quoyqu'il ſe plaigne avec beaucoup de raiſon du procedé de Flavien, neanmoins il parle toûjours de luy avec honneur ; & ſon equité paroiſt viſiblement en cette rencontre. Car on ne pouvoit excuſer Flavien d'avoir commis par cette conduite une faute conſiderable, & d'avoir bleſſé tout à fait noſtre Saint, puiſqu'outre l'intereſt de l'Egliſe, S. Ambroiſe eſtoit apparemment l'auteur de la déliberation du Concile de Capoüe. Et de plus, Paulin & Evagre meſme ayant toûjours eſté dans la communion de l'Occident, il ſembloit que le Saint avoit déja pour toutes ces conſiderations un tres grand engagement à ſe déclarer en faveur de ce dernier. Il ne le fit pas neanmoins ; & il dit meſme que comme Flavien avoit raiſon de fuir le jugement de ſa cauſe, Evagre n'avoit point ſujet de le preſſer, l'un & l'autre pouvant pluſtoſt fonder ſes prétentions ſur les deffauts qui ſe rencontroient dans l'Ordination de ſon competiteur, que ſur les avantages & la juſtice de ſa propre cauſe.

Il écrivit donc à Theophile, que puiſque le Concile de

Capoüe luy avoit remis le ſoin de cette affaire, il devoit ſommer encore une fois Flavien, & que quand il s'opiniâtreroit à ne pas vouloir venir, il ne falloit pas laiſſer d'accorder la communion à tous les autres Eveſques d'Orient qui ſuivoient la Foy de l'Egliſe, ſelon ce qui avoit eſté arreſté à Capoüe. Il l'avertit ſeulement qu'il croit que quand il aura prononcé quelque choſe ſur ce ſujet, il en doit donner avis au Pape, afin que l'Egliſe Romaine l'ayant approuvé, comme il ne doute pas qu'elle ne faſſe, toute l'Egliſe ſe trouve unie dans un meſme ſentiment, & ſoit en eſtat de recueillir avec joye le fruit & la recompenſe de ſes travaux.

Theodoret. l. 5. c. 23. On peut juger que S. Ambroiſe ne manqua pas d'en écrire à Theodoſe. Le Pape le fit auſſi. Il preſſa vivement l'Empereur d'envoyer Flavien à Rome, s'il ne vouloit pas qu'il fuſt jugé par l'Eveſque d'Alexandrie; & repreſenta à ce Prince qu'il ſçavoit vaincre les Tyrans qui s'élevoient contre luy, mais qu'il laiſſoit impunis ceux qui mépriſoient les Loix de JESUS-CHRIST. Theodoret attribüe ces ſollicitations à Damaſe mort long-temps auparavant, à Sirice, & à Anaſtaſe dont le Pontificat ne commença qu'aprés la mort de Theodoſe; mais il eſt viſible qu'il avoit voulu marquer par là ceux qui avoient pris part à la cauſe de Flavien.

Il ajoûte que Theodoſe preſſé par de ſi fortes inſtances manda de nouveau Flavien, & le voulut obliger d'aller à Rome; à quoy il répondit en ces termes. Seigneur, » s'il ſe rencontre des perſonnes qui trouvent à redire à ma » Foy, comme ſi elle n'eſtoit point Orthodoxe, ou qui jugent que ma conduite ſoit indigne du Sacerdoce, je veux « bien que mes accuſateurs deviennent mes juges, & je ſuis » preſt de me ſoûmettre à la ſentence qu'ils prononceront » ſur mon ſujet. Que s'il ne s'agit dans toute cette conteſtation que de mon ſiege Epiſcopal, & du ſeul point de la » primauté & de la préeminence, je ne diſputeray point contre eux, mais je cederay volontiers, & abandonneray le » Pontificat. Theodoret reléve par de grands éloges cette réponſe de Flavien; & dit que l'Empereur l'ayant admirée, luy commanda de retourner en ſon pays, & de reprendre le gouvernement de ſon Egliſe. Mais il ſe peut

faire qu'il eust esté plus loüable de préferer la paix de l'Eglise à cette generosité ; & puisque le moyen si raisonnable que les Peres de Capoüe luy avoient proposé pour y parvenir, ne blessoit pas sa conscience, il se pouvoit rendre à cét expedient.

Il y a apparence que la mort du jeune Valentinien, dont nous parlerons dans peu de temps, & la revolte d'Eugene, arresterent les poursuites des Occidentaux, & qu'ainsi on en demeura à ce qu'avoit resolu S. Ambroise aprés le Concile de Capoüe, qui estoit que si l'on ne pouvoit accorder Flavien & Evagre, il falloit neanmoins se reünir de communion avec ceux des Orientaux qui suivoient la Foy de l'Eglise. Mais comme Evagre vescut peu depuis son élection, la cause de Flavien se trouva bien-tost la plus forte depuis sa mort, qui n'arriva pas neanmoins avant l'an 392. S. Hieroſme parlant de luy sur cette année comme d'un homme encore vivant. *Socrat. l. 5. c. 13. Sozom. l. 7. c. 14.*

Flavien eut assez d'adresse pour empescher qu'on ne luy donnast aucun successeur aprés sa mort ; & ce fut sans doute ce qui facilita beaucoup sa reconciliation avec l'Occident, que S. Jean Chrysostome moyenna depuis, & qu'il consomma entierement par sa prudence Evangelique. Mais ceux du parti de Paulin & d'Evagre continüerent toûjours leurs assemblées à part ; & quelque effort que pust faire Flavien pour les reünir, ils demeurerent dans leur separation jusqu'à l'Episcopat d'Alexandre. Nous apprenons d'Attique de Constantinople, que l'amour de la paix & de l'union des peuples avoit fait mettre dans les sacrez Diptyques les noms de Paulin & d'Evagre, qu'il appelle les chefs du schisme, mesme en écrivant à S. Cyrille d'Alexandrie. Car le parti de Flavien avoit enfin prévalu parmi les Evesques d'Orient ; & comme ils parlent de luy avec éloges, ils n'épargnent nullement ses competiteurs qui l'avoient troublé dans la possession de son siege. *Socrat. l. 5. c. 15. Theodoret. l. 5. c. 35. Collect. Rom. Ep. 56.*

CHAPITRE IX.

Condamnation de Bonose par les Evesques de Macedoine.

LE Concile de Capoüe, ainsi que nous venons de dire, ayant renvoyé l'affaire de Bonose devant les Evesques *Ambros. Ep. 5.*

voiſins, & principalement devant Anyſe de Theſſalonique, & les autres de Macedoine, ces Prelats rendirent une Sentence, par laquelle ils interdiſoient à Bonoſe l'entrée de ſon Egliſe. Ce n'eſtoit apparemment que pour le ſuſpendre de ſes fonctions en attendant l'entier éclairciſſement de ſon affaire, puiſqu'il paroiſt que les meſmes Eveſques devoient encore rendre une autre Sentence. Si ce n'eſt que l'on veüille dire que ce jugement avoit précedé le Concile de Capoüe, & que Bonoſe en ayant appellé au Concile, il fut renvoyé devant les meſmes Eveſques pour y eſtre examiné de nouveau.

Quoyqu'il en ſoit, Bonoſe aprés ſon renvoy conſulta S. Ambroiſe, pour ſçavoir de luy s'il ne rentreroit pas, meſme par force, dans ſon Egliſe, prétendant peut-eſtre faire caſſer tout ce qui avoit eſté fait contre luy juſques alors. Mais noſtre Saint luy répondit qu'il ne falloit rien entreprendre contre ce qui avoit eſté fait, & qu'il devoit au contraire ſe conduire avec beaucoup de retenüe, ſans rien faire contre la Sentence de ceux à qui le Concile avoit donné l'autorité de juger en cette rencontre, afin de leur donner la liberté d'ordonner ce qu'ils trouveroient conforme aux regles de la juſtice. Il paroiſt par la ſuite, que Bonoſe mépriſa l'avis de S. Ambroiſe, & ne laiſſa pas de faire ſes fonctions.

Cependant les Prelats commis pour terminer ſon affaire en écrivirent au Pape Sirice, comme pour le faire juge, & en avoir ſon avis; & ils témoignoient en meſme temps une juſte horreur pour l'erreur attribuée ſans doute à Bonoſe, que la Sainte Vierge euſt eu d'autres enfans que JESUS-CHRIST. Le Pape dans ſa réponſe approuva leurs ſentimens ſur ce point; mais pour ce qui regardoit Bonoſe, il déclara qu'il ne pouvoit pas en connoiſtre, parce que le Concile de Capoüe les avoit eux-meſmes nommez pour Juges; & qu'ainſi c'eſtoit à eux à le juger les premiers, puiſqu'ils le faiſoient au nom de tout le Concile, ce qu'il ne pouvoit pas faire.

Il témoigne auſſi avoir appris de leur lettre, qu'on avoit donné Senecion à l'Eveſque Baſſe pour gouverner ſon Egliſe avec luy, & qu'il attend le reglement de leur Sentence ſur quelques autres choſes.

Eclairciſſ.

La

La cauſe de Bonoſe fut enfin terminée par le jugement d'Anyſe, & des autres Prelats de Macedoine aſſemblez avec luy; & aprés avoir condamné Bonoſe, ils ordonnerent auſſi par une meure déliberation, que ceux qu'il avoit Ordonnez ſeroient receus dans leurs degrez, leur accordant cette grace contre la diſcipline ordinaire, à cauſe de la neceſſité préſente, c'eſt à dire de peur que ces Eccleſiaſtiques ne demeuraſſent unis avec luy, & qu'ainſi ils ne cauſaſſent un grand ſcandale en fortifiant le parti de leur Eveſque depoſé par cette Sentence.

Il eſt aſſez étrange que l'on traite cette ordonnance de condeſcendance, comme fait le Pape Innocent, puiſque ce n'eſtoit pas un crime d'avoir receu l'Ordination d'un Eveſque, quelque meſchant qu'il fuſt, pourveu qu'il fuſt Eveſque dans l'Egliſe Catholique, comme la conſultation que Bonoſe fit à S. Ambroiſe, ſuffit pour le juſtifier ſur ce ſujet en ce qui regarde ſa perſonne. Il y a donc bien de l'apparence, qu'aprés le premier jugement rendu contre luy, il n'avoit pas laiſſé de faire ſes fonctions, & de donner les Ordres contre l'avis qu'il avoit receu de S. Ambroiſe, & que l'ordonnance faite par Anyſe ne ſe doit entendre que de ceux qu'il avoit Ordonnez de la ſorte.

En effet il eſt certain que depuis qu'il fut ſeparé de l'Egliſe il continüa toûjours ſes Ordinations, & que non ſeulement il recevoit aux Ordres ſacrez des perſonnes ſans aucun examen, mais qu'il eſtoit meſme accuſé de les donner à quelques-uns malgré eux, & en les traiſnant par violence. Car il y a toûjours eu dans l'Egliſe des Eveſques ennemis des plus ſaintes regles, & qui n'ont pas ſuivi d'autre loy que leur ambition & leur intereſt.

Les Prelats de Macedoine prétendoient que tous ceux qu'il avoit Ordonnez devoient eſtre receus dans l'Egliſe Catholique avec leurs degrez, ſuivant le decret d'Anyſe; de ſorte que ceux à qui la conſcience reprochoit des déreglemens & des vices qui les rendoient incapables d'eſtre élevez aux ſaints Ordres par l'Egliſe, avoient recours à Bonoſe pour les recevoir par ſes mains, & enſuite l'ayant quitté ils eſtoient receus dans l'Egliſe comme Clercs. Le Pape Sirice voulant remedier à cét abus qui eſtoit un renverſement ſcandaleux de toute la diſcipline Canonique,

déclara l'an 414. que le Decret d'Anyſe avoit eſté juſte, tant qu'il avoit eſté neceſſaire pour faire ceſſer le ſchiſme de l'Egliſe d'Antioche, mais que cette neceſſité eſtant tout à fait paſſée alors par la paix generale des Egliſes, cette diſpenſe ne devoit plus avoir de lieu ; & que d'ailleurs ſi l'Egliſe uſoit quelquefois d'indulgence en cette matiere, ce n'eſtoit que pour favoriſer le retour de ceux qui avoient toûjours eſté dans l'hereſie, & non pas pour les apoſtats qui ne pouvoient eſtre receus que par le moyen de la penitence, laquelle eſtoit incompatible avec la Clericature.

Mais le Pape Innocent I. diſtingua fort bien ces perſonnes qui avoient receu l'Ordination dans l'hereſie, de ceux qui l'avoient receüe de Bonoſe avant qu'il fuſt condamné, encore meſme qu'ils l'euſſent ſuivi depuis. Car il ordonna, comme avoit déja fait Anyſe, que s'ils vouloient abandonner ſon parti, & condamner ſon erreur pour eſtre receus à l'Egliſe, on les y recevroit avec joye dans leurs degrez. On peut juger par cette lettre que Bonoſe eſtoit déja mort lorſqu'elle fut écrite, mais qu'il n'y avoit pas long-temps.

Gennad. Catal. Hæretic. 14. Gennade parle d'un Audence Eveſque d'Eſpagne, qui avoit écrit un livre de la Foy contre tous les Heretiques, où il réfutoit les Manichéens, les Ariens, les Sabelliens, & particulierement contre les Photiniens, que l'on appelloit, diſoit-il, en ce temps-là Bonoſiaques. Quelques-uns rapportent à ces meſmes Bonoſiaques ce que le Pape Innocent dit des Photiniens. Il falloit bien neanmoins qu'ils fiſſent deux ſectes & deux communions toutes ſeparées, puiſque le ſecond Concile d'Arles ordonne qu'on baptiſera les Photiniens, mais qu'on ſe contentera du Chreſme & de l'impoſition des mains pour les Bonoſiaques, eſtant certain qu'ils ſont baptiſez en la Trinité comme les Ariens.

CHAPITRE X.

Excellentes qualitez du jeune Valentinien.

LORSQUE Theodoſe retourna en Orient aprés avoir paſſé environ trois ans en Italie, comme nous avons veu l'année précedente, il y laiſſa en partant le jeune Valentinien paiſible poſſeſſeur de tous les Eſtats de ſon pere

& ce qui eſt encore plus, affermi dans la pieté & dans la veritable Foy par les inſtructions que ce grand Empereur luy avoit données. Car ce jeune Prince ſe formant ſur l'exemple de Theodoſe, avoit pour Dieu une devotion ſi fervente, & une affection ſi tendre pour S. Ambroiſe, qu'il le cheriſſoit autant qu'il l'avoit autrefois perſecuté par la ſuggeſtion de ſa mere, & des Ariens de ſa Cour, & qu'il regardoit alors comme ſon pere celuy qu'il avoit voulu chaſſer comme ſon ennemi quelques années auparavant. Ainſi les inſtructions qu'il avoit receües de Theodoſe ayant effacé de ſon eſprit les mauvaiſes impreſſions que Juſtine luy avoit données, il réparoit par les marques de ſon eſtime, & l'ardeur de ſon affection pour ce ſaint Eveſque les maux que d'autres luy avoient fait faire ſous ſon nom. Il ſe vantoit d'avoir eſté nourri par luy, l'appelloit quelquefois ſon pere, & ſouhaitoit de l'avoir toûjours auprés de ſa perſonne, afin de recevoir les effets de ſa ſollicitude paternelle, eſtant perſuadé qu'il ne recherchoit que ſon bien. C'eſtoit ſans doute pour ce ſujet qu'il demandoit pardon des pechez de ſa jeuneſſe, Dieu luy ayant déja fait la grace de s'en corriger, avant meſme que de ſçavoir que ce fuſſent des pechez.

Ambroſ. Ep. 57.

Conc. 1. de obitu Valentin.

Il n'eſtoit pas moins changé pour tout le reſte. Car il avoit déja les mœurs & la gravité d'un vieillard, quoyqu'il ne fuſt preſque encore qu'un enfant, eſtant mort à l'âge de 20. ans & quelques mois. On peut juger de tout le reſte de ſes rares qualitez par la reſolution qu'il avoit priſe de s'abſtenir entierement du jeu & de tous les vains divertiſſemens de la jeuneſſe, & de retrancher abſolument toute la licence de cét âge. Il s'étudioit auſſi à adoucir tout ce qu'il y avoit de dur dans la ſeverité publique qui ſemble eſtre attachée à la dignité d'Empereur, & croyoit devoir par avance uſer de toute la douceur d'un vieillard envers les perſonnes qui eſtoient en danger d'eſtre convaincües de quelque crime. Il avoit eu d'abord la réputation de ſe plaire à la courſe des chevaux, & aux exercices du Cirque; mais il avoit tellement effacé cette imperfection, qu'il ne vouloit pas qu'on fiſt de ces courſes de chevaux dans le Cirque, non pas meſme dans les jours les plus ſolemnels des Empereurs, ny pour donner quelque choſe à l'honneur de ſa qualité Imperiale. Quelques-uns diſoient que ſa trop

Hieron. Ep. 3.

Conc. 1. in obit. Valentin. p. 167.

grande occupation à la chaſſe & à tuer des beſtes, le détournoit de l'application qu'il devoit avoir aux affaires de l'Empire; mais il fit ceſſer cette plainte en faiſant tuer en un inſtant toutes les beſtes qui eſtoient dans les parcs de ſes Palais. Ce qui fait voir que Philoſtorge ne peut ſans injuſtice luy reprocher un deffaut dont il s'eſtoit corrigé.

Philoſtorg. XI. 1.

Il entendoit dans ſon Conſeil le rapport des affaires de ſon Eſtat, & tout jeune qu'il eſtoit il y opinoit en vieillard, comme eſtant animé du meſme eſprit dont Daniel eſtoit autrefois rempli dans les choſes meſme où les vieillards heſitoient & avoient de la peine à ſe réſoudre, où ſe laiſſoient aller par la conſideration des perſonnes. Ceux qui luy portoient envie, l'accuſoient d'avancer l'heure de ſes repas par intemperance; mais afin de leur fermer la bouche, il s'appliqua tellement au jeuſne, que le plus ſouvent en régalant par de grands feſtins les principaux Officiers de ſa Cour, il s'abſtenoit de manger, pour ſatisfaire tout enſemble par cette conduite aux devoirs de noſtre Religion, & à ceux de la bonté & de l'humanité avec laquelle il eſtoit obligé de traiter les ſiens en qualité d'Empereur.

On luy avoit rapporté que les jeunes gens des meilleures maiſons de Rome avoient un amour paſſionné pour une belle Comedienne. Il reſolut auſſi-toſt de la faire venir à ſa Cour pour remedier à ce deſordre. Et comme celuy qu'il y avoit envoyé s'en eſtoit revenu ſans executer ſa commiſſion, s'eſtant laiſſé corrompre par argent, il en envoya un autre, de peur qu'il ne paruſt qu'ayant voulu corriger les vices de la jeuneſſe, il n'en avoit pû venir à bout. Quelques-uns qui interpretoient mal ſes meilleures intentions, en prirent occaſion de flétrir ſa réputation par des médiſances. Mais la verité eſt qu'ayant fait venir cette Comedienne chez luy, il ne voulut jamais la regarder, & qu'il luy commanda auſſi-toſt de ſortir de ſon Palais, afin que tout le monde connuſt qu'il avoit ſçeu ſe faire obeïr pour l'execution de ſes ordres, & que les jeunes gens appriſſent par ſon exemple à reprimer leur paſſion pour cette femme, en conſiderant le peu d'eſtat qu'il en avoit fait, quoyqu'il l'euſt en ſa diſpoſition. Il n'eſtoit point encore marié quand il agiſſoit ainſi, & pratiquoit une chaſteté auſſi exacte, que s'il y euſt eſté engagé par le lien du mariage.

Il n'y avoit pas de maiſtre qui euſt autant de pouvoir ſur un eſclave, qu'il en avoit ſur ſon corps, ny perſonne qui commandaſt aux autres avec tant d'empire, qu'il avoit d'autorité ſur luy-meſme pour reprimer les mouvemens de ſa jeuneſſe par la ſeverité d'une exacte diſcipline. Sa pieté eſtoit admirable; & il en donna un jour un témoignage merveilleux, lorſque des perſonnes d'extraction noble, & d'une naiſſance tres opulente (ce qui eſtoit capable d'exciter l'avarice d'un Empereur) eſtant déferées par un accuſateur, & le Préfet faiſant inſtance pour les juger, ce jeune Prince répondit qu'il luy deffendoit de rien ordonner qui reſſentiſt la cruauté, principalement pendant les ſaints jours qui occupoient alors la devotion de l'Egliſe. Et lorſque cét accuſateur eut fait lire quelques jours aprés le memoire des faits dont il les chargeoit, eſtant ſur le point de prononcer ſur cette affaire criminelle, il voulut que celuy qui en eſtoit accuſé y fuſt préſent avec une liberté toute entiere, juſqu'à ce que le Préfet en priſt connoiſſance. Et ny devant cela, ny dans la ſuite perſonne n'eut ſujet ſous le regne d'un Empereur de cét âge de craindre d'eſtre en peine de ſe deffendre d'un auſſi grand crime qu'eſt celuy de leze Majeſté. Tout jeune qu'il eſtoit il ſe moqua d'une accuſation de cette nature, dont les plus forts & les plus puiſſans Empereurs ne laiſſent pas d'apprehender les mauvais effets.

Comme il aimoit extremement ſes ſujets, auſſi il s'en faiſoit aimer par la conſideration du ſoin qu'il prenoit de leur ſeureté & de leur repos; & il ne ſouffrit jamais qu'on levaſt ſur eux de nouveaux impoſts dans les provinces. Car il diſoit qu'eſtant dans l'impuiſſance de payer les ſubſides anciens, il n'y avoit nulle apparence de leur impoſer de nouvelles charges. Des provinces de l'Empire Romain avoient loüé Julien d'avoir tenu une ſemblable conduite; mais il y avoit bien de la difference entre ces deux Empereurs, non ſeulement parce que l'un eſtoit plus jeune que l'autre, mais auſſi parce que Julien ayant trouvé ſes finances en fort bon eſtat, avoit épuiſé toute ſon Epargne, au lieu que Valentinien n'ayant trouvé aucun fond, ne laiſſa pas de vivre & de regner dans l'abondance de toute ſorte de biens.

Je ne sçay si ce n'est pas de cette indigence d'argent, où se trouvoit Valentinien quand il entra en possession de l'Empire, qu'il faut entendre ce que dit S. Ambroi-
Id. de Ioseph c. 27. se, lorsque parlant du songe de Pharaon interpreté par Joseph, il se plaint de ce que l'effet de ce songe s'estoit encore veu de son temps; parce que le mauvais usage de l'abondance des Empereurs précedens avoit esté suivie d'une indigence generale de toutes choses, ne s'estant trouvé aucun Joseph qui eust conseillé à l'Empereur de moderer ses profusions, & de réserver quelque chose pour l'avenir; mais ceux qui approchoient de luy, voulant se maintenir dans une pleine liberté de piller tout le bien de l'Empire, avoient empesché pour cét effet qu'il ne déferast aux avis de ceux qui luy en eussent conseillé un meilleur usage. Ce saint ajoûtoit qu'encore qu'il n'eust pas la hardiesse de se comparer à Joseph, n'y ayant personne qui pust s'attribuer cét honneur, il ne laissoit pas neanmoins de témoigner que ces vaches grasses n'estoient pas seulement la figure de la dissolution publique, mais aussi du peu de soin que l'on avoit de témoigner du respect envers Dieu; & que ce songe de l'abondance temporelle ne dureroit pas toûjours, mais qu'il viendroit le temps qu'une faim cruelle succederoit à cette opulence.

Pour reprendre l'éloge que S. Ambroise nous a laissé de Valentinien; ce Prince aimoit ses amis jusqu'à souhaiter de mourir plustost que de les exposer pour son service. La tendresse qu'il avoit pour ses sœurs estoit si grande, que non seulement il se consoloit avec elles, & se délassoit des fatigues de l'Empire, mais se plaisoit mesme quelquefois à oublier la bien-seance de son rang, & la majesté Imperiale, pour leur donner des marques de son affection par d'innocentes caresses. Mais cela n'alloit pas neanmoins jusques à violer la justice en leur faveur. Car comme elles avoient un jour un procés injuste contre un orphelin pour la possession d'une terre que leur mere Justine leur avoit laissée, il en voulut connoistre d'abord, & puis estant convaincu que leur affaire n'estoit pas bonne, il la renvoya aux Juges ordinaires; mais on crut qu'il avoit conseillé secretement à ses sœurs de rendre la terre dont il s'agissoit, ce qu'elles firent.

Enfin il passoit pour posseder toutes les qualitez & du

corps & de l'esprit qui pouvoient le faire juger digne de l'Empire, & s'il eust pû arriver jusqu'à un âge avancé, il auroit mesme surpassé son pere en courage, & aux affaires de la Justice. Car s'il travailloit d'une part à l'administration de la Justice avec toute l'ardeur & l'application dont son âge estoit capable, d'un autre costé il rendoit l'Eglise illustre par sa Foy & par sa devotion. *Sozom. l. 7. c. 21.* *Rufin. l. 2. c. 31.*

S. Ambroise voyant une si grande benediction du Ciel, & un si heureux changement dans un Prince qui se ressentoit si peu de la mauvaise education qu'une mere Arienne luy avoit donnée, en rendoit à Dieu de continuelles actions de graces; mais sa joye ne fut pas de longue durée, & nous l'allons bien-tost voir changer en une douleur égale à l'affection que Dieu luy avoit donnée pour luy.

CHAPITRE XI.

Valentinien refuse aux Payens de rétablir leurs privileges. Il mande S. Ambroise en France pour le baptiser, mais trop tard.

CE jeune Prince estoit alors dans les Gaules, & y joüissoit de la paix qu'il procuroit à ses Estats, sa grande moderation, & l'amour qu'il auoit pour la tranquillité publique ayant empesché les Barbares de faire aucune course dans la France. *Oros. l. 7. c. 34.* *Ambros. in obitu Valentin. Ep. 15.* *Paulin. vit. Ambros.*

Lorsqu'il estoit en cette province, aprés que Theodose eut quitté l'Italie, & s'en fut allé à Constantinople, le Senat députa vers luy pour luy demander encore une fois le rétablissement des privileges que son frere Gratien avoit ostez aux temples des Idoles. Il se trouvoit pressé de leur accorder cette demande par la majesté mesme du Senat qui l'en sollicitoit, par les instances des personnes pour qui il pouvoit avoir plus de déference, & par l'empressement d'un grand nombre de Payens qui l'environnoient. Ce luy estoit un desavantage de n'avoir point en ce temps-là S. Ambroise auprés de luy; & il ne luy avoit pas mesme écrit touchant cette affaire, qui s'estoit sans doute traitée en secret, & sans qu'il en eust eu connoissance. Neanmoins ce genereux Prince ne craignit point de déplaire aux hommes pour plaire à JESUS-CHRIST seul, & refusa absolument la deman-

de du Senat ; ce que quelques-uns ont crû avoir eſté la cauſe de ſa mort. Et en effet il y a beaucoup d'apparence qu'Arbogaſte qui en fut l'auteur, & qui eſtoit Payen de Religion, avoit eſté l'un de ceux qui le preſſoient de ſe rendre à la priere du Senat. Mais il eſt rare de voir des gens de Cour, & des hommes ambitieux tel qu'eſtoit ce General, porter le zele de leur Religion vraye ou fauſſe juſques à en faire leur principal. Au moins S. Ambroiſe qui loüe Valentinien d'avoir fait cette grande action devant le jour de ſa mort, c'eſt à dire peu de jours auparavant, ne marque pas cette circonſtance.

Baron. an. 392.

Eclairciſſ.

Ce jeune Empereur ayant appris vers ce temps-là que les Barbares faiſoient des ravages, & menaçoient les Alpes qui bornent l'Italie du coſté de l'Illyrie, il eut peur que ſous prétexte de faire la guerre à d'autres, & peut-eſtre à d'autres Barbares, ils n'attaquaſſent auſſi ſes Eſtats, où ils avoient déja faits pluſieurs priſonniers. Le repos dont il joüiſſoit dans les Gaules commença à ne luy paroiſtre plus de ſaiſon ; & il ſe haſta de le quitter, & de s'expoſer aux perils de la guerre pour ſecourir l'Italie. En effet eſtant ſur le point de venir à Milan, comme il s'y eſtoit engagé, & ayant déja donné les ordres neceſſaires pour ſon voyage, ſa mort empeſcha l'execution de cette entrepriſe.

On ne laiſſa pas neanmoins de reconnoiſtre dans cette occaſion dequoy il euſt eſté capable s'il euſt veſcu plus long-temps. Car les Barbares s'eſtoient déja retirez par le ſeul reſpect de ſon autorité, joint à l'affection qu'ils avoient pour luy à cauſe de ſa moderation, & du ſoin qu'il avoit d'entretenir religieuſement la paix avec eux. Ils uſerent meſme d'excuſe en luy rendant les priſonniers, & taſcherent de juſtifier leur conduite ſur ce qu'ils n'avoient pas ſçeu que ceux qu'ils avoient pris à la guerre, fuſſent Italiens, & ſujets de cét Empereur.

Mais avant cét accommodement, & dans le temps que l'on craignoit encore l'irruption de ces Barbares, S. Ambroiſe qui eſtoit le refuge le plus ordinaire des Grands de l'Empire, & des peuples dans toutes les affaires publiques, avoit promis à la ſollicitation du Préfet du Prétoire, & des autres perſonnes plus conſiderables, d'aller trouver Valentinien à Vienne, où il eſtoit alors, pour le prier de venir

en

en Italie, ne pouvant, dit-il, ny s'ingerer de soy-mesme d'aller à la Cour, lorsque nulle affaire ne l'y appelloit, ny aussi manquer à ce qu'il pouvoit faire pour le service de son peuple. Et jamais Prelat n'eut plus de lumiere & plus de discernement que luy dans ces sortes d'occasions. Mais Valentinien avoit déja pris de luy-mesme la résolution de faire le voyage dont le Saint venoit le supplier, & dés le lendemain du jour qu'il avoit conclu de l'aller trouver, on apporta un ordre de tenir prest tout ce qui estoit necessaire pour ce voyage de l'Empereur. Ainsi celuy de S. Ambroise qui se voyoit heureusement prévenu, fut rompu par ceux mesmes qui le luy avoient demandé. Neanmoins la chose estoit déja devenüe si publique, que le bruit s'en estoit répandu de tous costez, & avoit couru jusqu'à Vienne. Et ce Saint semble mesme dire que quelques personnes avoient affecté cette publication de son voyage, & en avoient semé le bruit à dessein.

Valentinien qui souhaitoit beaucoup sa présence, apprit avec joye cette nouvelle, & dans l'impatience qu'il avoit de s'entretenir avec luy de plusieurs choses importantes, voyant qu'il ne venoit pas, il luy écrivit par un Silentiaire, qui estoit alors un nom d'Office, de le venir trouver en diligence. Il avoit deux grandes affaires à luy communiquer, dont l'une estoit la necessité où il estoit reduit de se précautionner contre la grande autorité du Comte Arbogaste, qui ne pouvoit plus se contenir dans ses bornes; & l'autre estoit le desir qu'il avoit de recevoir le Baptesme des mains de ce Saint qu'il honoroit déja comme son pere. Car n'estant encore que Catechumene, il avoit resolu de recevoir ce Sacrement avant que de venir en Italie; & cette seule consideration n'est que trop suffisante pour justifier son empressement. *Ambros. Ep. 57.*

Ce n'est pas qu'il n'y eust alors en France un tres grand nombre de saints Evesques; & il semble mesme qu'ils y estoient actuellement assemblez pour y tenir un Concile. Valentinien qui estoit tous les jours exposé aux occasions dangereuses, eust mieux fait sans doute de jetter les yeux sur quelqu'un d'entre eux pour recevoir un Sacrement si necessaire, que d'attendre, comme il fit, l'arrivée de S. Ambroise par une affectation qui pour n'estre pas tout à fait raisonnable, estoit neanmoins fondée sur l'affection sincere qu'il avoit pour ce saint Prelat.

Il semble qu'il l'avoit déja invité plusieurs fois à se rendre

auprés de luy en France, & qu'il s'en eſtoit toûjours excuſé à cauſe des frequentes diſſenſions des Eveſques; & on peut juger par S. Sulpice Severe, que ces diſputes s'eſtoient élevées entre eux au ſujet des Ithaciens. Mais aprés que S. Ambroiſe eut receu cette lettre de l'Empereur, n'ayant point de monture pour faire ce voyage à ſes dépens, il partit ſans delay par les voitures publiques, & avec tant de haſte & de précipitation qu'il ne put faire réflexion ſur les funeſtes indices du malheur dont l'Empereur eſtoit déja menacé, ou pluſtoſt qui luy eſtoit déja arrivé.

Il paſſoit déja les Alpes lorſqu'il apprit la triſte nouvelle de la fin tragique de Valentinien, qu'Arbogaſte avoit fait mourir deux jours aprés qu'il eut mandé S. Ambroiſe. Il ſçeut meſme que ce jeune Prince avoit paſſé ces deux jours dans une telle impatience & une ſi grande inquiétude de le voir, qu'ayant dépeſché le courier le ſoir, il demandoit dés le matin du troiſiéme jour s'il n'eſtoit pas revenu, & ſi le ſaint Eveſque ne venoit pas.

Il faudroit connoiſtre toute l'étenduë du cœur paternel de noſtre Saint, & ſon amour tendre pour ce jeune Prince, pour concevoir juſques à quel point il reſſentit une ſi vive & ſi profonde douleur, que tant de circonſtances particulieres luy auroient rendüe inſuportable, ſi la vie de la Foy dont il eſtoit toûjours animé, ne l'euſt ſoûtenu dans une ſi grande & ſi ſurprenante affliction. Il ſe vit contraint de reprendre la route de Milan, arroſant tout le chemin de ſes larmes qu'il meſloit avec les gemiſſemens de tous les peuples. Nous verrons incontinent les devoirs de pieté qu'il rendit à ſon ame, & à ſa memoire; mais il n'eſt point à propos de paſſer legerement les circonſtances de cette mort; & comme elle luy fut procurée par Arbogaſte, voicy le lieu de raconter qui il eſtoit, & par quels degrez il s'éleva juſques au comble d'une ſi cruelle tyrannie.

CHAPITRE XII.

Arbogaſte s'éleve juſqu'à ſe rendre maiſtre de l'Empire de Valentinien. Ce Prince taſche en vain de ſe maintenir.

Paulin. vit. Ambroſ. Zoſ. l. 4.

ARBOGASTE eſtoit François de naiſſance; & on prétend que c'eſtoit de ceux qui avoient eſté autrefois

transferez en France, & qui se nommoient *Læti* en ce temps-là sans que nous en sçachions le fondement. Philostorge luy donne un Barbare pour pere; & on pourroit tirer de là qu'il a crû que pour luy il estoit Romain. *Philostorg. XI. 22.*

Pour ses qualitez, on en trouve des portraits fort differens dans l'antiquité, selon que les Historiens ont esté engagez d'affection ou pour la superstition du Paganisme, ou pour la Religion Chrétienne.

Zosime le décrit comme un homme incorruptible à l'argent, extremement genereux, tres grand Capitaine, & tres habile pour la guerre. Eunape qui estoit Payen aussi-bien que Zosime, dit de mesme qu'il estoit plein de feu & de courage, fort chaste, & ennemi capital de l'avarice, de sorte qu'il n'estoit pas plus riche qu'un simple soldat. *Suidas A. Hadrian. Valesi. l. 2. rerum Francicarum.*

Au contraire tous les Chrétiens qui ont écrit l'histoire de l'Eglise parlent de luy tres desavantageusement. Socrate le traite d'esprit rude & extremement sanguinaire. Orose qui pouvoit encore le mieux connoistre, l'appelle un barbare, & qui estoit excessif en toutes choses, en courage, en resolution, en execution, en hardiesse, & en puissance. Le Comte Marcellin a trouvé cette peinture si juste & si naturelle, qu'il s'est servi des mesmes termes en parlant de luy; & l'evenement semble assez le justifier. *Socrat. l. 5. c. 2. Oros. l. 7. c. 35. Chron. Marcell.*

Gratien l'avoit employé avec le General Bauton qui estoit aussi François; & s'il en faut croire Zosime, il les avoit envoyez tous deux pour secourir Theodose pressé par les Gots en l'an 380. Bauton estant mort aprés son Consulat, que l'on marque en 385. Arbogaste s'éleva de luy-mesme à la dignité de General des armées de Valentinien II. sans que personne l'honorast de cette commission, mais par la seule confiance qu'il avoit en son merite, & en la faveur des soldats.

Aprés la deffaite de Maxime, qu'Orose luy attribüe particulierement, il tua Victor fils de cét usurpateur, & fit la paix avec les François en l'an 389. Les Historiens qui le favorisent, disent qu'ensuite de ce grand evenement il demeura auprés de Valentinien, augmentant par sa gravité les inclinations justes & genereuses de ce Prince, soûtenant la dignité Imperiale comme une colomne inébranlable, & empeschant qu'il ne se passât rien à la Cour contre les regles & contre l'ordre. Ils ajoûtent qu'il s'estoit rendu si puissant,

qu'il disoit hautement la verité à cét Empereur, & empeschoit toutes les choses qu'il ne jugeoit pas se devoir faire; & qu'encore que Valentinien se fascha quelquefois de l'autorité qu'il prenoit, & taschast de s'y opposer, il ne faisoit que d'inutiles efforts, parce qu'Arbogaste avoit gagné les soldats.

Sozom. l. 7. c. 22. Cela est assez conforme à ce que Sozomene a remarqué, que quelques-uns prétendoient que l'ardeur de la jeunesse faisoit entreprendre à ce jeune Prince des choses qui ne se devoient pas, & qu'Arbogaste en arrestoit l'execution. Mais pour en parler sainement, c'estoit plustost par une pure tyrannie de cét Officier, que par le zele de la justice. Car Sulpice Alexandre qui écrivoit en ce temps-cy mesme, selon qu'on en peut juger par S. Gregoire de Tours, rapporte qu'Arbogaste tenoit Valentinien enfermé à Vienne dans le Palais, avec presque aussi peu d'autorité, que s'il n'eust rien eu au dessus d'un simple particulier; qu'il donnoit toutes les charges de la milice à des François, & les civiles à des personnes de sa faction; & qu'il s'estoit tellement assujeti tout le monde, qu'aucun Officier de la Cour n'eust osé faire ce que l'Empereur luy eust dit dans l'entretien, ny mesme obeïr à ses ordres, s'ils n'eussent esté approuvez d'Arbogaste. Et c'est peut-estre pour expliquer cette servitude où on le tenoit, que S. Ambroise a dit qu'il eust dû l'envoyer querir plustost par une lettre secrete. Car cela montre qu'il n'estoit nullement le maistre de son secret, & de ses déliberations.

Gregor. Turon. l. 2. Histor. Franc. c. 9.

Comme cét estat de contrainte estoit un joug insupportable, il en écrivoit continuellement à Theodose, se plaignant du mépris que ce General faisoit de sa dignité, & le conjurant de ne differer pas davantage à le secourir, ou qu'il s'en iroit le trouver. Et cette particularité rapportée par Zosime peut servir à expliquer ce que dit S. Ambroise, que le dessein qu'avoit eu Valentinien de venir en Italie, fut la cause de sa mort. Car Arbogaste pouvant craindre raisonnablement qu'il ne fist ce voyage pour s'approcher de Theodose, & que la conference qu'ils auroient ensemble sur le sujet de sa conduite si insolente & si outrageuse, ne fust l'occasion de sa ruine par l'union de ces deux puissances, cette consideration le porta vray-semblablement à prévenir par une action de perfidie & de cruauté la destruction de cette

puiſſance ſouveraine où il s'eſtoit élevé depuis tant d'années par toutes ſortes d'artifices & de violences.

Cependant Valentinien ne pouvant plus ſouffrir une ſervitude ſi honteuſe qui le réduiſoit à n'eſtre plus que l'ombre & le phantoſme d'un Empereur, pendant que la temerité d'un de ſes ſujets s'en attribuoit tous les droits, ſans neanmoins en porter le nom, il chercha le moyen de ſe tirer de cette oppreſſion par quelque action genereuſe. Comme il eſtoit un jour aſſis ſur ſon throſne Royal, voyant venir Arbogaſte, il le regarda d'un œil fier, & qui marquoit ſon indignation, & luy donna un brevet par lequel il luy oſtoit ſa charge de General. Mais il falloit quelque choſe de plus que ce changement de viſage, & cette nouvelle maniere de parler, pour ſoûtenir cette action d'autorité. Auſſi Arbogaſte n'en rabbatit rien de ſa premiere inſolence, & luy répondit par un mépris qui ne marquoit rien moins qu'une revolte toute manifeſte, Que comme ce n'eſtoit pas luy qui luy avoit donné ſa charge, auſſi il n'eſtoit pas non plus en ſon pouvoir de la luy oſter. Il déchira en meſme temps le brevet, le jetta à terre, & s'en alla. Un Empereur qui auroit eſté établi en autorité, l'auroit dû faire arreſter à l'inſtant meſme; mais Valentinien en demeura là, parce qu'il craignoit les ſoldats, & qu'apparemment il n'avoit conſulté que ſon courage & ſon juſte reſſentiment dans ce qu'il venoit de faire, ſans avoir concerté cette déclaration avec aucun des ſiens; & tout ce qu'il en retira, fut d'avoir irrité Arbogaſte comme une beſte feroce, à laquelle on a voulu porter un coup d'épieu ou de javelot ſans la bleſſer.

C'eſt apparemment en cette occaſion qu'arriva ce que rapporte Philoſtorge, ſi on le veut recevoir pour veritable, qu'Arbogaſte ayant une fois mis cét Empereur en colere par des paroles offenſantes, Valentinien voulut prendre l'épée d'un garde pour le tuer; mais que le garde l'arreſta, & taſcha de moderer cét emportement, & de le cacher en diſant que ne pouvant pas ſouffrir d'eſtre Empereur, & de ne pouvoir faire ce qu'il vouloit, il avoit voulu ſe tuer luy-meſme. C'eſtoit s'expliquer trop clairement en préſence d'Arbogaſte, qui n'en demanda pas davantage pour s'aſſûrer de ſon deſſein, & pour faire porter promptement à ce jeune Prince la peine de ſon imprudence & de ſa foibleſſe. *Philoſtorg. XI. 1.*

CHAPITRE XIII.

Arbogaſte fait étrangler Valentinien.

Zoſ. l. 4. Ambroſ. in obitu Valentin. Id. Ep. 15.

L'ANIMOSITE' ſecrete qui eſtoit depuis long-temps entre Valentinien & Arbogaſte, eſtant devenüe toute publique, ce dernier ne ſongea plus qu'à chercher les moyens de ſe deffaire de luy, ſans garder à l'avenir aucune meſure. Afin de donner quelque couleur à une ſi noire perfidie, il diſoit avoir ſujet d'apprehender quelques perſonnes qui ne luy vouloient pas de bien; mais ces perſonnes eſtoient tout à fait innocentes, & Valentinien avoit aſſez de cœur pour proteſter hautement qu'il aimoit mieux mourir luy-meſme, que de ſouffrir qu'une accuſation ſi injuſte les expoſaſt à quelque danger à cauſe de luy. On taſcha de les reconcilier, pour faire ceſſer les vains prétextes de l'auteur de cette rupture; & il ne faut nullement douter que l'Empereur ne demeuraſt ſincerement d'accord des propoſitions qui ſe firent pour moyenner cét accommodement, puiſque l'un des motifs qui l'avoient porté à faire venir S. Ambroiſe en ſi grande diligence, eſtoit afin qu'il puſt eſtre ſa caution.

Ce Saint qui ne ſe meſloit point d'affaires de Cour, n'avoit pas ſçeu le danger où ſon cher Prince eſtoit expoſé; & lors meſme qu'il receut ſa lettre pour l'aller trouver, il ne prit pas garde aux marques aſſez viſibles qui en paroiſſoient dés ce temps-là. Cependant Valentinien eſperoit tout de luy, l'attendoit comme ſon liberateur, & ſe diſoit quelquefois à luy-meſme; *Seray-je aſſez heureux pour voir mon Pere?* Et certainement ſa confiance n'eſtoit pas mauvaiſe, puiſqu'il attendoit Dieu en la perſonne de ſon Pontife.

Auſſi tout le monde fut perſuadé depuis ce temps-là, que la préſence du Saint luy euſt infailliblement ſauvé la vie; & le Saint meſme ne faiſoit nulle difficulté de dire, que s'il l'euſt trouvé en vie, il l'euſt reconcilié avec Arbogaſte, s'offrant d'eſtre ſa caution, & de répondre perſonnellement de tous ceux que ce Comte vouloit tenir pour ſuſpects. En effet outre que Valentinien avoit en luy une confiance toute entiere, Arbogaſte meſme faiſoit gloire d'eſtre ſon ami, & de manger ſouvent avec luy. Mais la modeſtie fait dire à ce Saint qu'il n'eſtoit pas un Elie, ny un Prophete, pour con-

Paulin. vit. S. Ambroſ.

noiſtre ce qui devoit arriver. Ainſi il ne put empeſcher la mort de cét Empereur, dont la vie luy eſtoit ſi chere & ſi précieuſe ; & neanmoins il dit que c'eſt à cauſe de ſes pechez qu'il n'a pas pû la luy conſerver.

Quoyque toute l'antiquité convienne que ſa mort a eſté tragique, neanmoins les auteurs en ont parlé diverſement. Zoſime a écrit, que pendant qu'il ſe divertiſſoit auprés de Vienne, Arbogaſte y ſurvint & le tua. Philoſtorge rapporte ce fait plus en détail, & dit que pendant que ce Prince ſe joüoit ſur le bord du Rhoſne aprés le diſner en l'abſence de ſes gens qui eſtoient allez prendre leur repas, les aſſaſſins envoyez par Arbogaſte l'étranglerent avec leurs mains, & puis le pendirent à un arbre avec ſon mouchoir, pour faire croire qu'il s'eſtoit deffait luy-meſme. Cela eſt conforme à ce que S. Hieroſme a dit, que cét Empereur fut tué, & qu'on s'efforça encore de le diffamer aprés ſa mort en pendant ſon corps. Oroſe témoigne la meſme choſe, & parle comme les autres de cét artifice cruel de ſes ennemis, qui ne tendoit qu'à luy faire perdre la reputation aprés luy avoir oſté la vie. Rufin, la Chronique de Marcellin, & S. Epiphane aſſeurent qu'il fut étranglé ; mais ce dernier ajoûte qu'il fut trouvé en cét eſtat dans ſon Palais; ce qui convient davantage à Socrate & à Sozomene, qui ont écrit que les Eunuques de ſon Palais gagnez par Arbogaſte l'étranglerent pendant qu'il dormoit. Idace & Tiro Proſper ſe contentent de dire en general, qu'il fut tué par le crime d'Arbogaſte : & c'eſt ce qui doit paſſer pour conſtant ; quoyque S. Auguſtin en ait parlé avec plus de retenüe, ne voulant point déterminer ſi ce Prince mourut par la meſchanceté des autres, ou de quelque autre maniere, ou ſi ce fut par accident.

Philoſtorg. l. XI. 2.

Hieron. Ep. 3.

Oroſ. l. 5. c. 24.

Ruffin. l. 2. c. 25. Epiphan.

Socrat. l. 5. c. 24. Sozom. l. 7. c. 20.

Aug. l. 7. de Civit. c. 26.

Il conſerva juſqu'au dernier moment cette affection tendre & fraternelle qu'il avoit toûjours eüe pour ſes ſœurs ; & S. Ambroiſe a bien voulu remarquer que le jour meſme de ſa mort, c'eſt à dire apparemment lorſqu'il ſe ſentit attaqué par les meurtriers, il ne dit autre choſe dans une extremité ſi funeſte, ſinon ; *Helas ! mes pauvres ſœurs !* prévoyant l'eſtat déplorable où ces Princeſſes ſeroient réduites par cét accident.

Cependant la fiction d'Arbogaſte, que ce Prince dont il eſtoit le meurtrier, s'eſtoit étranglé luy-meſme, ne laiſſa pas de ſe répandre dans le monde, & de trouver créance

dans quelques esprits. Car Rufin & Sozomene rapportent ce bruit sans le rejetter, & mesme S. Prosper l'a inseré dans sa Chronique comme une verité constante. Certes c'est une chose assez surprenante que les auteurs Payens qui ont parlé avantageusement d'Arbogaste dans les autres choses, luy attribuent ce meurtre sans hesiter, & que quelques Chrétiens se soient laissez persuader par ceux qui n'ont deshonoré la memoire de Valentinien, qu'en se laissant surprendre eux-mesmes aux artifices de son ennemi qui ne luy eust jamais osté la vie, s'il n'eust eu dessein de luy ravir la Couronne.

Mais le sentiment de S. Ambroise touchant le salut de cét Empereur, suffit seul pour prouver inconteſtablement qu'il n'est mort que par une violence étrangere. Car ce saint Docteur de l'Eglise qui avoit tant de discernement & de lumiere pour juger des actions humaines, n'auroit jamais parlé si avantageusement de ce jeune Prince aprés sa mort, s'il en eust esté l'auteur en exerçant sur luy-mesme une violence si criminelle. Il n'auroit pas consolé ses sœurs, comme il a fait, s'il ne l'avoit pû faire sans blesser la verité, & sans trahir sa conscience; & il se seroit au moins mis en peine de justifier Valentinien sur ce fait, comme il s'est mis en devoir de parler avantageusement de son salut par l'empressement qu'il avoit eu de recevoir le Baptesme, quoyqu'il ne l'eust pas receu effectivement. Cependant on ne voit pas qu'il en dise un seul mot dans un discours aussi étendu qu'est celuy par lequel il exprima publiquement sa douleur aprés la mort de cét Empereur; & il ne s'arreste point à répondre sur ce crime que toutes les personnes Chrétiennes ne peuvent concevoir sans horreur, n'y ayant personne qui puisse excuser d'homicide ceux qui se font mourir eux-mesmes.

Eclaircis. Telle fut la fin déplorable de Valentinien II. arrivée le 12. May de l'an 392. en la 20e année de son âge en y ajoûtant quelques mois, aprés avoir regné 16. ans & cinq ou six mois. On ne peut lire sans compassion un exemple si funeste; mais il merite aussi que l'on fasse reflexion sur la vanité & le neant des grandeurs humaines, en considerant la mort mal-heureuse de deux Empereurs Chrétiens qui avoient tant de bonnes qualitez. Et cette conduite de la providence sur deux testes couronnées doit apprendre à tous les Souverains qu'il n'y a point de Couronne inébranlable, que celle que Dieu réserve dans le Ciel à ses Elûs.

CHAP. XIV.

CHAPITRE XIV.

Le corps de Valentinien eſt enterré à Milan. S. Ambroiſe fait ſon éloge. Eugene eſt élevé à l'Empire par Arbogaſte.

L'AUTORITE' d'Arbogaſte dans les armées eſtoit trop grande, pour ſouffrir que l'on ſe miſt en peine d'informer de la mort de Valentinien, & d'en rechercher les auteurs. Il s'eſtoit élevé au deſſus des Loix en executant une action ſi déteſtable, & un homme qui eſtoit en eſtat de placer les autres ſur le throſne Imperial, ne ſe trouvoit point embarraſſé à ſe procurer à luy-meſme l'impunité du meurtre de l'Empereur. Mais comme il n'avoit pas encore aſſez d'inſolence pour ſe déclarer l'auteur de ce crime, il n'empeſcha point qu'on ne luy rendiſt les honneurs funebres ; ce qui ſe fit dés le lendemain de cette mort, le propre jour de la Pentecoſte. Et ce fut auſſi cette conſideration qui fit qu'il laiſſa porter à Milan le corps de ce Prince pour y eſtre inhumé. *Zoſ. l. 4.* *Epiſtan. de menſuris.*

Il fut accompagné dans tout le chemin par les gemiſſemens des peuples qui pleuroient en ſa mort la perte de leur pere commun, pluſtoſt que celle d'un Empereur : car il n'y avoit perſonne qui ne crûſt en le perdant avoir perdu le ſouſtien de ſa famille. Tout le monde fondoit en larmes, les inconnus, ceux qui craignoient les funeſtes ſuites de cette mort, ceux meſmes qui euſſent voulu ne pas pleurer, les Barbares, & ceux qui juſques à ce temps-là avoient paſſé pour ennemis : ſur tout les perſonnes de pieté, & qui aimoient la Religion Chrétienne, ne pouvoient retenir le ſentiment d'une ſi juſte douleur. Et en effet S. Ambroiſe dit en ce temps-là avec beaucoup de raiſon, que l'Egliſe avoit eſté frappée ſur une joüe en perdant Gratien, & qu'elle avoit preſenté l'autre joüe, & y avoit receu un ſecond coup, lorſqu'on luy avoit ravi Valentinien. Et pour ce qui regarde la douleur perſonnelle de ce ſaint Eveſque qui pleuroit la mort de ce cher fils ſpirituel, comme s'il euſt eſté ſon fils unique, elle eſtoit ſi grande, que dans le triſte eſtat où il voyoit les affaires il ſe fuſt volontiers retiré pour ſe cacher. Mais ne pouvant abandonner ſon Egliſe, ny quitter le Sacerdoce, au moins il ſe cachoit en quelque ſorte en demeurant dans le ſilence. *Ambroſ. in obitu Valentiniani.* *Id. Ep. 57.*

L'affliction de Juſte & de Grate ſœurs de ce Prince, qui

vinrent alors à Milan, si elles n'y estoient déja, fut proportionnée à la grandeur de la reconnoissance dont elles luy estoient redevables. Elles pleurerent la mort de leur frere avec toute la douleur possible. Durant que ses cendres demeurerent sans estre inhumées, elles ne pouvoient s'en separer, & toutes les
Eclaircis. 1. fois qu'elles entroient au lieu où elles estoient en dépost, elles en sortoient presque mortes; ce qui dura prés de deux mois, & jusques à ce qu'on eust receu les ordres de Theodose.

Dés que cét Empereur eut appris la nouvelle de cette mort, il leur écrivit pour les consoler; & il en usa de mesme à l'égard de S. Ambroise, rendant un témoignage authentique à l'affliction dont il ne doutoit nullement qu'il ne fust touché jusques au fond du cœur. En mesme temps il donna tous les ordres necessaires pour enterrer à Milan le corps de cét Empereur, & pour luy faire rendre tous les honneurs qui luy estoient dûs.

Nostre Saint rompant son silence pour luy répondre, luy témoigna le dessein qu'il avoit de faire mettre le corps de Valentinien dans un magnifique tombeau de porphyre, qu'il avoit fait tenir tout prest auprés de celuy de Gratien. Et ce fut, comme nous croyons, dans la pompe de cette auguste ceremonie qu'il prononça l'eloge funebre de Valentinien, qui se trouve encore parmi ses œuvres, puisqu'il dit qu'il alloit mettre ses cendres dans le tombeau.

On reconnoist par cette piéce, que la grandeur d'ame & la tendresse ne sont pas deux qualitez incompatibles. Car quelque courage qu'il eust fait paroistre tant de fois dans les grandes occasions des affaires de l'Eglise & de l'Empire, il répandit dans ce discours tout ce que son cœur avoit d'affection. Et il ne paroist pas possible qu'il l'ait prononcé sans verser une infinité de larmes, & sans en faire répandre à ses auditeurs.

Il employe une grande partie de son discours à consoler les sœurs de Valentinien qui l'écoutoient; & comme en pleurant la mort d'un frere & d'un Empereur, elles pleuroient aussi celle d'un Catechumene, il ne craint pas de les assurer de son salut, quoyqu'il fust mort sans Baptesme, parce que sa Foy l'avoit lavé, & que la demande qu'il avoit faite de ce Sacrement de nostre regeneration, l'avoit consacré. Il dit que Dieu accordera cette grace aux prieres & aux merites de Gratien, aux Mysteres qu'il va offrir pour luy, & aux oraisons de tout le

peuple. Il promet de prier tous les jours & toutes les nuits pour luy, auſſi-bien que pour ſon frere, & de les nommer tous deux dans ſes Oblations. Enfin il prie Dieu de ne le point ſeparer d'eux aprés ſa mort. Ce qui ne pouvant eſtre en ſa perſonne un effet ny d'ignorance ny de flatterie, nous doit faire juger, que ſans s'éloigner de la doctrine de toute l'Egliſe, ny ruiner la neceſſité du Bapteſme, cette connoiſſance ne pouvoit venir que de cette ſorte de confiance qu'une pieté ſolide & divinement éclairée inſpire aux grands Saints, & à ceux qui joignent une vertu extraordinaire au poids de l'autorité dans laquelle Dieu les a établis pour le gouvernement de ſon troupeau.

Dieu fit la grace à ces deux Princeſſes Juſte & Grate, de préferer l'eſtat de la virginité Chrétienne à toutes les grandeurs du monde, & aux plus illuſtres alliances du ſiecle. Leur ſœur Galla qui avoit eſté mariée à Theodoſe, ainſi que nous avons veu, fit retentir ſon Palais de cris & de plaintes, lorſqu'elle receut la nouvelle de la mort de ſon frere Valentinien. Mais Dieu abregea le temps de ſon affliction. Car lorſque Theodoſe eſtoit ſur le point de partir de Conſtantinople pour vanger la mort de ce jeune Prince au commencement de l'année 394. elle mourut elle-meſme d'une couche. *Socrat. l. 4. c. 26.* *Zoſ. l. 4.*

Pour revenir au traiſtre Arbogaſte, il ne faut nullement douter qu'il n'euſt eſté bien aiſe de prendre la place dont ſon crime avoit dépoüillé Valentinien. Mais ſoit qu'il viſt que c'eſtoit ſe déclarer publiquement auteur de ſa mort que d'en vouloir uſer de la ſorte, ſoit qu'il fuſt exclus de cette dignité par la qualité de ſa naiſſance, n'oſant ou ne pouvant regner par luy-meſme, il voulut le faire ſous le nom d'un autre, & pour cela il choiſit Eugene, dont l'élevation eſt l'un des plus remarquables évenemens de toute l'hiſtoire de ce ſiecle. *Philoſtorg.* *Oroſ. l. 7. c. 35.*

Sa premiere qualité avoit eſté celle de Grammairien, & ayant enſeigné la langue Latine, & la Rhetorique, il en avoit acquis une aſſez grande intelligence. De là s'eſtant mis à la ſuite de la Cour, il y avoit obtenu une place de Secretaire, & ſon éloquence luy avoit fait acquerir de l'eſtime & de la réputation. Il y fut auſſi pourveu d'une charge de Garde-ſac. *Socrat. l. 4. c. 25.* *Sozom. l. 7. c. 22.* *Eclairciſſ. 2.*

Il entra dans la connoiſſance d'Arbogaſte par la recommandation de Ricomer qui avoit eſté Conſul en l'an 384. & qui le luy repreſenta comme un homme tres capable de le ſervir. *Zoſ. l. 4.*

LA VIE DE SAINT AMBROISE ARCHEVESQUE DE MILAN, DOCTEUR DE L'EGLISE, ET CONFESSEUR.

LIVRE VIII.

Où l'on traite des principaux évenemens de l'Egliſe & de l'Empire juſques à la mort de Theodoſe.

CHAPITRE I.

Rufin eſt fait Préfet du Prétoire en Orient à la place de Tatien qui eſt banni, & ſon fils Procle decapité. Eugene envoye des Ambaſſadeurs à Theodoſe.

LA Cour des Roys eſtant le theatre ordinaire des revolutions des choſes du monde, celle de Theodoſe ne fut pas exempte de quelque trouble, quoyque de moindre conſequence, vers le meſme temps que la tyrannie d'Eugene avoit commencé à ſe former dans les Gaules. Rufin ce celebre Miniſtre d'Eſtat avoit eſté fait Conſul par Arcade, *Zoſ. l. 4.* quoyque le bruit public le fiſt auteur de la mort du General Promote. Mais ne ſe contentant pas de ce rang qui auroit pû ſatisfaire une moindre ambition que la ſienne, il entreprit encore de perdre Tatien Préfet du Prétoire, &

Procle ſon fils Préfet de Conſtantinople. Si l'on en veut croire Rufin d'Aquilée, l'integrité avec laquelle ils avoient exercé leur charge, eſtoit leur unique crime, & la ſeule choſe dont Rufin pouvoit ſe plaindre contre eux. Il eſt vray qu'aprés leur diſgrace on abolit quelques loix qui avoient eſté données à leur perſuaſion ; mais cela ne ſe fit que par le grand credit de Rufin ; & Arcade les rétablit dans leur reputation aprés la mort de ſon pere.

Dés le commencement du procés, Procle fils de Tatien qui en craignoit l'évenement, ſe retira & ſe tint caché. Ce parti qu'il avoit pris eſtoit le plus ſage ; & il ne ſe trouva pas bien d'avoir ſuivi le conſeil de ſon pere qui l'avoit fait revenir ſur les eſperances que Rufin & Theodoſe meſme luy donnerent, ainſi que prétend Zoſime. Car dés qu'il parut il eut ſujet de ſe repentir de ſa confiance, & on l'arreſta priſonnier. Tatien fut auſſi-toſt relegué en ſon pays ; & Procle enſuite d'un grand nombre de déliberations & de conſultations, fut condamné à avoir la teſte coupée. Theodoſe l'ayant ſçeu luy envoya ſa grace, mais celuy qui la portoit agiſſant de concert avec Rufin, affecta d'aller ſi lentement, qu'il n'arriva qu'aprés l'execution.

Aſter. S. Aſtere d'Amaſée preſchant publiquement le 1. jour de Janvier de l'an 400. meſle cét exemple avec celuy de quelques autres Conſuls de ſon temps qui eſtoient morts mal-heureuſement aprés leur Magiſtrature ; mais il rapporte cette hiſtoire un peu autrement. Car il dit que cét homme fier comme un lion, & qui ſe croyoit invincible, vit premierement trancher la teſte à ſon fils, & qu'ayant enſuite luy-meſme eſté condamné à la mort, comme il avoit déja la corde au col preſt à eſtre étranglé, l'Empereur envoya arreſter l'execution ; & qu'ayant enſuite traiſné encore quelque temps ſa miſerable vie parmi l'affliction & la honte de ſa diſgrace, il la finit avant l'an 400.

Cod. Theod. l. 12. 13. de bonis proſcriptorum. l. 23. de annonâ & tributis. l. 131. de De-

L'indignation de Theodoſe contre luy eſtoit ſi grande, que non ſeulement il abolit en haine de ſa perſonne les Loix qui avoient eſté publiées par ſon conſeil, mais que toute la Lycie fut engagée dans ſa diſgrace, ayant eſté déclarée incapable de charges & de dignitez, & flétrie dans ſa réputation, ſans qu'il paroiſſe dans l'hiſtoire qu'elle

ait eſté coupable d'aucun autre crime, ſinon d'eſtre la patrie de Tatien. Mais comme cette fletriſſure de ſa memoire dans les ſiécles à venir n'avoit eſté l'effet que du grand crédit de Rufin ſous Theodoſe, Arcade rétablit la memoire de Tatien & de Procle aprés la fin tragique de ce Miniſtre. Il fit une Loy expreſſe pour cét effet, deffendant de traiter injurieuſement aucun citoyen de la province de Lycie, & attribuant toutes les Loix infamantes à la haine ſeule de ce cruel ennemi qui avoit eſté ſon juge. Auſſi Claudien rapporte le banniſſement de Tatien, & la mort de Procle parmi les injuſtices de Rufin; de ſorte que l'on peut dire que Zoſime n'eſt pas le ſeul qui rend témoignage à l'innocence de ces deux Officiers de l'Empire.

curionibus l. 12. de annonis civicis.

Ibid. lib. 9. tit. XXVI. l. 9.

Claudian. l. 1. in Ruffin.

Eclarciſſ.

On pourſuivoit dans Conſtantinople le jugement de ce procés criminel, lorſque l'on y apporta à Theodoſe la nouvelle de la mort de Valentinien. Il l'apprit avec toute l'affliction & toute l'inquietude que l'on peut s'imaginer, en jettant les yeux ſur l'avenir. Car il trouvoit une grande difference entre un jeune Prince ſon Beau-frere, qui luy eſtoit redevable de la conſervation de ſes Eſtats, & des gens avec leſquels il n'avoit aucune liaiſon, ny n'en pouvoit gueres avoir dans toute la ſuite de ſon regne, parce que leur courage, ou pour mieux dire, leur temerité & leur injuſtice eſtoit à craindre.

Eſtant réſolu de ſe préparer à la guerre contre le nouveau Tyran qu'il voyoit comme renaiſtre des cendres de Maxime, il chercha parmi les Officiers de ſon Empire ceux qu'il jugeoit capables de remplir dignement les principales charges de ſon armée. Il avoit deſſein de donner à Ricomer la conduite generale de ſa cavalerie, mais il mourut dans ce temps-là meſme.

Il eſtoit occupé de cette déliberation, lorſqu'il luy arriva des Ambaſſadeurs envoyez de la part d'Eugene, pour ſçavoir s'il vouloit traiter avec luy, & le recevoir pour Collegue dans le partage de l'Empire. Un Athenien nommé Rufin eſtoit le chef de cette députation, & quelques Eveſques s'y joignirent auſſi pour luy demander la paix, dont ils croyoient pouvoir eſtre d'agreables mediateurs par la conſideration de leur ſacré Miniſtere.

Ruffin. l. 2. c. 12.

Comme cét Ambaſſadeur n'apportoit aucune lettre d'Ar-

bogaſte, il s'abſtint auſſi de parler de luy; mais Theodoſe ne put s'empeſcher de ſe plaindre de ſa perfidie, & de l'accuſer de la mort de Valentinien. Surquoy les Eveſques députez prenant la parole, proteſterent qu'il en eſtoit innocent; & nous ne croyons pas neanmoins qu'il leur ait eſté fort facile de le luy perſuader.

Cette occaſion fut encore une preuve toute nouvelle de la ſageſſe & de la moderation de Theodoſe. Car au lieu de les traiter avec dureté, comme il auroit fait s'il n'euſt conſulté que ſon reſſentiment, & de les eſtimer indignes de faire une telle propoſition de la part d'un meurtrier & d'un Tyran à un Empereur qui s'eſtoit ſignalé dans tout le monde par ſes victoires, il les retint quelque temps pour déliberer à loiſir quelle réponſe il leur feroit. Cependant il leur parla avec beaucoup de douceur, & les renvoya enfin chargez de préſens conſiderables. Zoſime qui luy rend juſtice en cela, ne nous apprend pas quelle réponſe il leur fit. Mais ſoit que cette propoſition de paix fuſt un piége qu'on luy tendoit pour l'empeſcher de ſe préparer à la guerre pour ſe deffendre contre cét uſurpateur de l'Empire, ſoit qu'il creuſt luy meſme qu'il n'eſtoit ny ſeur ny honorable d'entrer en aucun traité avec luy, on reconnut par l'évenement que cette negociation ne produiſit rien pour le repos de l'Eſtat, dont les affaires tenoient alors tous les eſprits en ſuſpens.

CHAPITRE II.

Theodoſe conſulte S. Iean d'Egypte ſur la guerre. Il s'y prepare d'une maniere fort differente de celle d'Eugene. Réputation de S. Ambroiſe parmi les François.

Zoſ. l. 4. DEPUIS le départ de ces Ambaſſadeurs, Theodoſe ne ſongea plus qu'à ſe préparer à la guerre contre Eugene, & ne voulant pas s'y réſoudre de luy-meſme, il ne l'entreprit qu'aprés avoir conſulté S. Jean d'Egypte ce fameux Solitaire ſon Prophete. Pour cét effet il luy envoya *Sozom. l. 7. c. 22. Ruffin. l. 2. c. 11.* l'Eunuque Eutrope, qui devint depuis ſi celebre ſous Arcade par ſon élevation & par ſa chûte, & il luy donna ordre ou de taſcher de luy amener ce Saint, ou s'il ne le luy pouvoit

pouvoit persuader, il luy donna pour instruction de sçavoir par luy ce que Dieu desiroit de son ministere en cette rencontre, s'il vouloit qu'il fist la guerre au Tyran, s'il devoit attendre qu'Eugene le vinst attaquer, ou l'aller insulter luy-mesme en le prévenant.

Eutrope ne put obtenir de S. Jean qu'il quittast sa solitude pour venir trouver Theodose, ayant trouvé en sa personne un homme qui se conduisoit plustost par les regles les plus exactes de sa profession, que par celles de la civilité & de la bien-seance humaine. Il luy dit neanmoins sur cela tout ce que Dieu luy avoit fait connoistre, l'assûrant que Theodose demeureroit victorieux, non pas neanmoins sans perte & sans effusion de sang, comme il luy estoit arrivé dans l'affaire de Maxime. Il ajoûta qu'il mourroit en Italie aprés sa victoire, & qu'il laisseroit à son fils l'Empire de l'Occident. Aprés cette consultation il fut visible à tout le monde que Theodose ne s'engageoit à cette guerre, non plus qu'il avoit fait à la précedente, que sur l'ordre que Dieu luy en avoit donné par son Prophete. *Aug. l. 5. de Civit. Dei c. 26.*

Mais s'il l'entreprit en Prince Chrétien, on peut dire qu'il s'y prépara en Saint. Car pour nous exprimer sur ce sujet par les propres termes des Historiens de l'Eglise, il ne s'y prépara point tant en cherchant sa force & son secours dans les armes de ses Capitaines & de ses soldats, que dans ses jeusnes & ses prieres, & il eut plus de soin de passer les nuits en oraisons, que de mettre sa confiance dans la vigilance des gardes & des sentinelles de son armée. Il n'y avoit point de lieux destinez à la priere qu'il ne frequentast dans la compagnie des Prestres & du peuple. On le voyoit prosterné & revestu d'un cilice devant les chasses des Apostres & des Martyrs, & il taschoit d'attirer sur luy & sur ses troupes le secours du Ciel par l'intercession des Saints. *Ruffin. l. 2. c. 33.* *Eclaircissem.*

Afin de joindre les actions de justice aux œuvres de pieté, il fit en cette année & dans les suivantes, d'excellentes Loix, soit pour le soulagement des peuples, soit pour faire vivre les soldats dans la discipline, soit pour réprimer l'insolence des Heretiques, soit pour pardonner ses propres injures, soit pour achever d'éteindre le Paganisme dans l'Orient, en mesme temps que le crédit d'Arbogaste, & *Voyez l'Aumosne Chrétienne chap. 22.*

l'infidelité d'Eugene ſembloit entreprendre de le rétablir dans l'Occident.

On a déja rapporté ailleurs une grande partie de ces Loix ; & nous nous contenterons de parler icy de celle qu'il fit le 15. Juin de cette année, par laquelle il condamnoit tous les Heretiques qui auroient receu, ou qui auroient donné les Ordres ſacrez, à payer dix livres par teſte, & ordonnoit que tous les lieux où ils auroient fait exercice de leur Religion, ſeroient adjugez au Fiſc.

Aug. Ep. 48. & 50. C'eſt cette meſme Ordonnance que S: Auguſtin cite pluſieurs fois en écrivant contre les Donatiſtes ; & parlant des *l. 2 cont. Ep. Parmen. l. 2. contr. Creſc. con. c. 48.* Loix que font les Souverains pour deffendre & pour punir par une juſte ſeverité les maux qui ſe commettent contre l'ordre de Dieu, il dit que c'eſt de cette maniere qu'ils s'acquittent du devoir de leurs charges, & qu'ils ſervent Dieu en Souverains, faiſant pour luy ce qu'il n'y a que des Souverains qui puiſſent faire. *Ep.*

Ce David des Chrétiens, ainſi que le Cardinal du Perron l'appelle juſtement, pouvoit dire en cette rencontre com- *Pſ. 19. v. 8.* me le Prophete Royal ; *Ceux qui nous attaquent mettent toute leur confiance dans leurs chariots & dans leurs chevaux ; mais nous la mettons au nom du Seigneur noſtre Dieu que nous invo-* *Ruffin.* *quons*. Car Eugene ſon ennemi irritoit Dieu contre luy par une conduite toute oppoſée à la ſienne. Les Payens renouvelloient au milieu de Rome leurs ſacrifices abominables avec une licence toute entiere. Le ſang des victimes y couloit de tous coſtez ; on égorgeoit des brebis pour prédire l'avenir par l'inſpection de leurs entrailles & de leurs fibres ; & Flavien qui eſtoit fort ſçavant dans cét art diabolique, pratiquoit ces ſuperſtitions avec une pleine autorité, ſous prétexte de l'aſſurance qu'il donnoit à ce Tyran de rem- *Sozom. l. 7. c. 20.* porter la victoire. Auſſi Eugene déferoit tant à leurs perſuaſions, que ce fut particulierement ſur cette vaine confiance dont il ſe laiſſa enyvrer, qu'il entreprit la guerre contre Theodoſe.

S'eſtant rendu le maiſtre des Alpes Juliennes, & voulant *Aug. de Ci. vit. Dei l. 5. c. 26.* en fortifier les détroits pour en boucher le paſſage à cét Empereur, il ſouffrit, & peut-eſtre meſme il commanda que l'on y miſt des ſtatües de Jupiter armées de foudres d'or, conſacrées contre ce Prince avec je ne ſçay quelles

ceremonies. L'image d'Hercule faiſoit la principale enſeigne de ſon armée, comme s'il euſt eu honte de la croix de JESUS-CHRIST, qui avoit toûjours eſté l'étendart des Chrétiens depuis le grand Conſtantin. *Theodoret. l. 5. c. 24.*

Cependant il ramaſſa un nombre preſque infini de ſoldats, partie des garniſons Romaines, partie de troupes auxiliaires des Barbares; ce qui luy fut d'autant plus aiſé, qu'Arbogaſte eſtoit maiſtre des unes par l'autorité qu'il avoit parmi les Romains, & des autres par ſa naiſſance & ſon extraction qu'il tiroit de ces Barbares. On doit remarquer à la gloire de noſtre France, que dans ce grand nombre de nations dont ſon armée ſe groſſit, elle ne luy fournit point d'abord de ſoldats, quoyqu'elle fuſt ſa patrie. Car nous voyons qu'il leur fit la guerre l'année meſme qu'il avoit fait mourir Valentinien, les traitant comme ſes ennemis en haine de Marcomir & de Sunnon leurs Chefs, qu'il haïſſoit dautant plus qu'ils eſtoient de leur nation. Ayant paſſé le Rhein vers Cologne, il les alla attaquer au milieu de l'hyver, & pilla & ravagea une grande partie de leurs pays. Il vint enſuite luy-meſme juſques ſur le Rhein renouveller les alliances des Romains avec les Roys des François & des Allemans, & faire parade devant ces peuples de ſon armée qui eſtoit prodigieuſement nombreuſe. Il la groſſit encore d'une grande quantité de François aprés ces avantages qu'il avoit remportez ſur eux, & mena contre Theodoſe toutes les forces de ces peuples. *Oroſ. l. 7. c. 35.* *Greg. Turon. l. 2. Hiſtor. Franc. c. 9.*

Comme il ne faut pas douter qu'Arbogaſte ne l'ait auſſi accompagné dans ce voyage, on peut rapporter ce que Paulin dit eſtre arrivé à ce General, lorſque S. Ambroiſe füioit Eugene, c'eſt à dire en general pendant la domination de ce Tyran. Car il ne faut pas attendre de Paulin une ſi grande exactitude pour la Chronologie. Il arriva donc alors, dit-il, qu'Arbogaſte ayant fait la guerre aux François, & en ayant deffait un grand nombre, il fit la paix avec les autres. Durant qu'il eſtoit à table avec leurs Roys, ils luy demanderent s'il connoiſſoit Ambroiſe. A quoy il répondit, que non ſeulement il le connoiſſoit, mais qu'il eſtoit meſme aimé de luy, & qu'ils avoient ſouvent mangé enſemble. Comte, luy répondirent ces Princes, il ne faut pas s'étonner que vous demeuriez victorieux, puiſque *Paulin. vit. S. Ambroſ.*

vous avez l'amitié d'un homme qui commande au Soleil de s'arreſter, & il s'arreſte auſſi-toſt. Paulin dit avoir appris cette parole de la propre bouche d'un jeune homme fort craignant Dieu, qui eſtoit preſent lorſqu'elle fut dite, & qui ſervoit alors à table pour donner à boire. Et il la rapporte pour faire voir combien la réputation du Saint eſtoit grande, meſme parmi les Barbares qui avoient tant de veneration pour ſa vertu, & pour ſon crédit auprés de Dieu, qu'ils n'auroient pas eſté ſurpris quand ils luy auroient veu arreſter une ſeconde fois le Soleil comme un autre Joſüé. Car on ne voit pas dans l'hiſtoire de ſa vie qu'il l'ait jamais fait, quoyqu'on y liſe d'autres miracles.

Nos François n'eſtoient pas les ſeuls qui eſtoient prévenus d'une ſi haute eſtime pour ſon merite. Nous avons déja veu que ſa réputation avoit attiré à Milan deux des plus grands Seigneurs de Perſe ; & nous verrons dans la ſuite qu'elle eut encore la meſme force ſur une Reine des Marcomans.

Mais ſi Arbogaſte avoit eſté honoré de la connoiſſance & de la plus étroite familiarité de S. Ambroiſe en qualité de Chrétien, lorſqu'il le voyoit attaché au jeune Valentinien, auprés duquel Theodoſe l'avoit établi pour eſtre ſon conſeiller, & le moderateur de ſa jeuneſſe, il changea ſans doute de ſentiment & de conduite à ſon égard, quand il apprit qu'il eſtoit devenu ſon meurtrier ; & ce perfide n'avoit plus aucun ſujet de ſe vanter de cette ancienne amitié dont il s'eſtoit rendu indigne, & dont le ſouvenir ne pouvoit plus eſtre que la matiere de ſa confuſion.

CHAPITRE III.

S. Ambroiſe quitte Milan pour éviter Eugene, & luy écrit fortement.

CE fut, comme nous croyons, au retour de ce voyage du Rhein, que l'on peut mettre à la fin de l'an 392. ou plus probablement au commencement de 393. qu'Eugene vint en Italie avec toute l'enflure de cœur que cét avantage remporté ſur les François eſtoit capable de luy donner, & toute la confiance d'un Tyran plein d'ambi-

Paulin. vit. S. Ambroſ.

tion, qui se promet toutes choses de la force de son armée.

Son approche obligea S. Ambroise de quitter Milan, pour n'estre pas obligé de voir un Prince qui sous le nom de Chrétien sembloit vouloir faire revivre le Paganisme, en accordant aux Payens le revenu de leurs temples, & le rétablissement de l'autel de la Victoire.

Ce Saint qui pouvoit connoistre la foiblesse de la foy de cét usurpateur de l'Empire, & les engagemens criminels qu'il avoit avec Arbogaste, avoit préveu d'abord qu'il tomberoit dans ce malheur. C'est pourquoy Eugene luy ayant écrit dés le commencement de son regne, il ne luy fit point de réponse; & comme on luy demandoit s'il ne récriroit pas, il répondit qu'il estoit résolu de n'en rien faire, parce qu'il prévoyoit qu'on le forceroit d'accorder des choses qu'il ne pourroit pas permettre en conscience. Neanmoins il ne laissa pas depuis ce temps-là de luy écrire, & de luy demander des graces pour plusieurs personnes qui avoient recours à sa recommandation. Car il avoit dessein de montrer à Eugene & à Arbogaste son grand Gouverneur, que comme dans les affaires qui regardoient la Religion & l'Eglise il craignoit plus Dieu que les hommes, & aimoit mieux sauver son ame que gagner leur faveur par des bassesses & des flateries; ainsi dans les choses que l'on pouvoit raisonnablement attendre d'eux, il ne manquoit point de leur rendre tous les devoirs qui appartenoient au rang qu'ils tenoient dans le monde. Et il enseignoit aussi par son exemple aux Prelats les plus zelez pour la conservation de l'honneur de leur caractere, que la loy de la charité les doit quelquefois abaisser juques à faire des prieres en faveur des miserables aux personnes les plus injustes, quand elles sont revestües de l'autorité que Dieu leur donne pour un temps, quoyque l'usurpation qu'ils en ont faite, les expose dans la suite à la rigueur de sa vangeance. *Ambros. Ep. 15.*

Mais quelque engagement qu'Eugene eust pris avec Arbogaste par le Diadême Imperial qu'il luy avoit mis sur la teste, il n'accorda pas d'abord ce que les Payens luy demandoient, qui estoit de rendre à leurs temples sacrileges les revenus que l'on leur avoit ostez. Il le refusa aux premiers députez qui luy furent envoyez pour cét effet, & mesme aux

seconds; mais il n'eut pas autant de constance à rejetter une demande si injurieuse à la Loy Chrétienne, que les autres eurent d'obstination à la poursuivre. Ainsi oubliant sa Foy, dit Paulin (ce qui fait voir qu'il estoit Chrétien) & foulant aux pieds le respect qu'il devoit au veritable Dieu, sans consulter les Evesques dans une affaire qui estoit toute de Religion, il donna les revenus qu'on luy demandoit. Il est vray que pour mettre en quelque maniere sa réputation à couvert, il déclara qu'il n'accordoit point cette grace aux temples mesmes, mais à ceux qui la demandoient pour les temples. Mais comme ils faisoient profession de Paganisme, quoy qu'ils fussent des hommes illustres & de grande consideration dans l'Estat, cette lasche & honteuse concession d'une chose tant de fois refusée par des Empereurs Chrétiens, ne pouvoit causer qu'un tres grand scandale. Les principaux de ceux qui luy demanderent cette grace, estoient Flavien Préfet du Prétoire, si celebre dans les lettres de Symmaque, & le Comte Arbogaste; ce qui fait voir que l'on ne peut nullement douter que ce dernier n'ait esté Payen de Religion. Mais ajoûtant à cette faveur le rétablissement de l'autel de la Victoire, il n'y avoit point de subtilité qui le pust mettre à couvert de cette injuste tolerance, puisque c'estoit opprimer visiblement la Religion Chrétienne dont il devoit estre le protecteur, & faire triompher insolemment la superstition des Idoles.

Nous n'avons appris cette particularité que de Paulin seul, & S. Ambroise n'en dit rien, soit qu'Eugene n'ait accordé ce rétablissement que dans la suite & par degrez, soit qu'il ne l'eust fait que par un consentement tacite, plustost que par une permission expresse.

Eclaircis. Quelque douleur que S. Ambroise ressentist de cette faute qu'Eugene avoit commise au commencement de cette année 393. il retint le sentiment de son affliction caché dans luy-mesme, sans la communiquer à personne. Mais sçachant qu'Eugene se hastoit de venir à Milan, il jugea qu'il devoit s'en retirer, parce qu'il crut qu'apres s'estre si hautement declaré devant Dieu & devant les hommes contre les poursuites que les Payens avoient faites pour le rétablissement de l'autel de la Victoire sous plusieurs Empereurs differens, il ne pouvoit se taire en cette rencontre,

& dissimuler le tort que l'on avoit fait à la Religion. Ce n'est pas que la fermeté de son cœur fust ébranlée par la crainte de la puissance d'Eugene ; mais il vouloit éviter la rencontre d'un homme qui s'estoit soüillé par un sacrilege, afin que s'il ne pouvoit le porter à son devoir, au moins il eust la consolation de n'avoir rien fait contre le sien. *Ambros. Ep. 58.*

Il s'efforça neanmoins de le faire rentrer en luy-mesme par une lettre qu'il luy écrivit aprés son départ, pour luy rendre raison de sa conduite qu'il assure n'avoir point d'autre fondement, ny d'autre motif que la crainte de Dieu, laquelle il préfere à toutes choses ; & je ne croy pas, dit-il, faire aucun tort à personne, en ne préferant personne à Dieu.

Il montre ensuite qu'il en a usé de la mesme maniere, & dans la mesme cause à l'égard des autres Princes, sans qu'ils l'ayent trouvé mauvais. Et pour ruiner cette vaine subtilité d'Eugene qui prétendoit donner ces revenus des temples, non aux temples mesmes, mais aux personnes illustres qui luy avoient demandé cette grace, il luy represente la grandeur & la majesté de Dieu qui considere le cœur & la volonté de tous les hommes, qui examine l'interieur de leur conscience, qui connoist toutes leurs actions avant qu'elles paroissent au dehors, qui penetre par sa divine lumiere jusques au fond de leur ame ; & que si les Empereurs qui sont hommes, ne veulent point estre trompez, il seroit étrange qu'ils prétendissent cacher quelque chose à Dieu. Il luy demande s'il n'y a point fait de reflexion. Il luy remontre qu'encore que ceux qui luy ont demandé cette grace l'en ayent pressé si instamment & avec tant de perseverance, il estoit de son devoir de persister encore avec une plus grande fermeté dans le refus qu'il leur en faisoit ; que le culte & la veneration du vray Dieu qui est vivant, l'obligeoit à une plus forte & plus vigoureuse résistance, & qu'il devoit refuser absolument une chose si injurieuse à sa sainte Loy ; que personne ne luy envie les dons qu'il a faits à d'autres personnes ; que ce n'est point à luy en qualité d'Evesque de Milan, ny à ses semblables à luy faire rendre compte de ses liberalitez, & qu'il ne porte nulle envie aux avantages que les autres en reçoivent ;

mais qu'il eſt le juge & l'interprete de ce qui regarde la Foy.

Il luy inſinüe en meſme temps que JESUS-CHRIST & ſes Preſtres ne pouvoient point accepter ſes dons & ſes offrandes; c'eſt dire qu'on ne pouvoit point le recevoir à la communion; que peu de perſonnes auront égard à ce qu'il aura fait, mais que tous feront reflexion ſur ce qu'il aura eu deſſein de faire en faveur du Paganiſme; que tout ce que les Payens auront fait enſuite luy ſera attribué, & que d'un autre coſté ils croiront auſſi avoir part aux choſes qu'il a faites en leur faveur; & que s'il eſt Empereur, il en doit eſtre encore plus ſoûmis à Dieu.

Machab. Il luy demande comment les Preſtres de JESUS-CHRIST pourront eſtre les diſpenſateurs de ſes dons; & dit que cette meſme queſtion s'eſtant autrefois propoſée, les Juifs ſur leſquels le Roy de Syrie avoit voulu faire lever une ſomme conſiderable pour eſtre employée aux Sacrifices, n'avoient pas voulu la payer qu'à condition qu'elle ſeroit employée à un autre uſage, ſçavoir à faire baſtir des navires, & à quelques autres neceſſitez de la Republique; & que les Payens meſmes eurent de la déference pour cette conduite des Juifs qui eſtoient alors dans leur dépendance.

Enfin aprés avoir proteſté qu'il a pour luy tout le reſpect que l'on doit avoir pour un Empereur, & que l'ayant aimé du fond de ſon cœur pendant qu'il n'eſtoit que ſimple particulier, il n'eſt pas poſſible qu'il ne l'honore depuis qu'il luy voit tenir ce rang, il ajoûte en finiſſant; *Si vous exigez de moy que je vous honore, ſouffrez que nous honorions auſſi celuy que vous voulez faire croire eſtre l'auteur de voſtre Empire.*

Cette lettre eſtoit ſi celebre dans l'antiquité, que Paulin en cite divers endroits. La prudence & la generoſité s'y trouvent unies; & cette vigueur Epiſcopale qu'il témoigne à l'égard d'Eugene & des autres Princes, nous doit faire reſſouvenir de cette excellente parole qu'il dit autre part; *Si vous voulez auſſi bien que Dieu donner de la terreur aux pecheurs, vous faire craindre par les Roys, & qu'il paroiſſe à tout le monde qu'ils vous ſoient ſoûmis comme à Dieu meſme, en conſiderant que vous agiſſez au nom de Dieu; mépriſez genereuſement toutes les choſes du monde, & faites tous vos*

Ambroſ. in Pſal. 118. p. 936.

efforts

efforts pour préferer l'ignominie de la Passion du divin Sauveur à toutes les richesses imaginables.

Que si ceux qui ont veu jusques icy en toutes sortes d'occasions nostre Saint agir avec tant de force pour s'opposer aux plus redoutables puissances de la terre, sont surpris de le voir en cette rencontre quitter son Dioceſe dans une occasion si difficile & si dangereuse, & où il falloit un courage pareil au sien pour soûtenir l'honneur & la discipline de l'Eglise, on peut leur répondre qu'il y a plus de sujet d'avoir de l'estime pour sa sagesse, que de soupçonner de sa part le moindre affoiblissement. Car sa sortie de Milan pouvoit faire un plus grand effet sur l'esprit d'Eugene, que ses remontrances n'en auroient fait dans cét entre-temps sur cét homme si emporté par la fureur de son ambition. On voit de plus qu'il ne se retiroit que pour mieux combattre, & pour faire davantage par une lettre forte & respectueuse, qu'il n'auroit peut-estre fait de vive voix. Et dans le fonds, il faut demeurer d'accord qu'il y a des rencontres importantes où un Evesque peut legitimement s'absenter de son Dioceſe, pourveu qu'il laisse en sa place des personnes capables de suppléer à son deffaut. Et c'est ce que fit S. Ambroise dans la connoissance qu'il avoit de la generosité de son Clergé, puisque nonobstant son absence on ne receut point les presens qu'Eugene voulut faire à l'Eglise par l'ostentation d'une fausse pieté, & on ne souffrit pas seulement qu'il s'unist à l'assemblée des fideles pour y prier, à cause du sacrilege qu'il avoit commis. De sorte que l'on peut dire qu'Ambroise estant absent de son Eglise de Milan, parce qu'il s'en estoit retiré par une profonde sagesse, il ne laissoit pas d'y estre encore présent en la personne de ses Prestres, à qui sa conduite Apostolique avoit appris à ne craindre que Dieu seul; & que leur résistance devoit estre encore plus sensible à Eugene dont ils rebuterent les dons, que si cette confusion luy fust venüe de la part du grand Archevesque.

CHAPITRE IV.

Découverte des corps de S. Vital & S. Agricole Martyrs à Boulogne en préſence de S. Ambroiſe.

Ambroſ. de Horat. ad virginitatem. Paulin. de vitâ Ambroſ.

APRE'S que S. Ambroiſe eut quitté Milan, il s'en alla à Boulogne, où il dit luy-meſme qu'il avoit eſté invité pour ſe trouver au feſtin ſpirituel qui s'y faiſoit pour la tranſlation des ſaints Martyrs Vital & Agricole. Ils avoient ſouffert durant la perſecution de Maximien & de Diocletien, & Dieu les ayant reünis dans la gloire du martyre malgré l'inegalité de leur condition, l'un eſtant le ſerviteur de l'autre, il avoit fait voir par leur exemple

Epheſ. 6. v. 8. que chacun recevra du Seigneur la récompenſe du bien qu'il aura fait, ſoit qu'il ſoit eſclave, ſoit qu'il ſoit libre. Vital qui eſtoit le ſerviteur d'Agricole, avoit eſté executé le premier, & les bourreaux avoient éprouvé ſa conſtance par de ſi cruels ſupplices, qu'il n'y avoit aucune partie dans tout ſon corps où il n'euſt receu quelque bleſſure. Mais Dieu l'avoit fortifié dans ce combat par la viſion d'un Ange qui luy montroit une couronne; & il le témoigna luy-meſme publiquement dans une priere qu'il fit avant que de rendre l'ame.

Son maiſtre Agricole qui avoit l'eſprit ſi doux qu'il ſe faiſoit aimer meſme par ſes ennemis, eſtant demeuré inébranlable dans la confeſſion de la Foy, fut enfin crucifié. Il ſemble par la relation de Paulin qu'ils s'eſtoient découverts à S. Ambroiſe. Mais quoyqu'il en ſoit, on trouva leurs corps aux environs des tombeaux de quelques Juifs qui aprés les avoir perſecutez pendant leur vie, avoient affecté de ſe faire enterrer auprés d'eux. Le Saint dit qu'on les en tira comme on cueille les roſes parmi les épines. Il leva avec leurs os la croix & les cloux qui avoient eſté les inſtrumens de leur ſupplice, & recueillit le ſang qui ſe trouva encore dans leur tombeau. Il laiſſa aux amateurs des richeſſes le ſoin d'aller chercher de l'or & des pierres précieuſes dans les entrailles de la terre; & il eut une joye extréme de voir l'Egliſe s'enrichir de ces précieuſes dépoüilles. Il ajoûte qu'il y avoit une tres grande quantité

de ces cloux ; ce qui fit connoiſtre que S. Agricole avoit receu plus de bleſſures qu'il n'avoit de membres dans ſon corps. L'Egliſe de Nole eut ſa part de ces ſaintes Reliques, & les joignit avec pluſieurs autres à celles de S. Felix. On en apporta auſſi à Clermont en Auvergne dans une Egliſe que S. Namace l'un de ſes Eveſques y avoit fait baſtir. *Paulin. Natal. 9. S. Felicis. Gregor. Turonen. l. 2. c. 16.*

La ceremonie de cette tranſlation eſtant achevée, S. Ambroiſe alla à Fayence où il demeura quelques jours, & puis il paſſa en Toſcane à la priere des Florentins qui ſouhaitoient de l'avoir chez eux : car il n'avoit point eu deſſein d'y aller ; mais pour ne pas tromper l'eſperance de ces citoyens, & faire qu'au moins ils trouvaſſent dans ces Martyrs ce qu'ils avoient attendu de luy, il leur donna ce qu'il avoit apporté de leurs Reliques, quoyqu'il l'euſt deſtiné pour d'autres, c'eſt à dire du ſang de ces Saints, & du bois où S. Vital avoit eſté crucifié. Il les plaça ſur l'autel d'une Egliſe qu'il dédioit alors à Florence ; & il ne put refuſer cette grace à une ſainte veuve nommée Julienne, qui avoit eu la pieté de faire baſtir cette Egliſe qui eſt appellée par Paulin la Baſilique Ambroſienne. En la dédiant il fit un Sermon au peuple, que nous avons encore parmi ſes Traitez, ſous le nom d'*Exhortation à la virginité*, parce que la plus grande partie en eſt employée à l'inſtruction des trois filles de cette ſainte Dame.

Mais ce ne fut pas là l'unique benediction que les habitans de Florence receurent du ſejour qu'il y fit en ce temps-là. L'un des plus conſiderables d'entre eux nommé Decens, qui faiſoit profeſſion de la Religion Chrétienne, avoit un fils nommé Panſophe, qui dans ſon enfance meſme eſtoit fort tourmenté par le Démon ; & le Saint l'avoit ſouvent garanti de ces agitations violentes par le ſecours de ſes prieres, & par l'impoſition de ſes mains. Il arriva quelque temps aprés que ce jeune enfant tomba malade, & mourut ſubitement. Sa mere qui avoit beaucoup de pieté, & qui eſtoit pleine d'une vive foy, & d'une grande crainte de Dieu, ayant enlevé le corps de cét enfant de l'appartement d'en haut où il eſtoit mort, deſcendit dans celuy d'en bas, & le coucha dans le lit de S. Ambroiſe en ſon abſence. Le Saint eſtant revenu de la ville, & ayant *Paulin. vit. Ambroſ.*

trouvé cét enfant dans ſon lit, fut touché de compaſſion de l'eſtat où il voyoit cette mere ſi affligée, & conſiderant la foy qu'elle faiſoit paroiſtre en cette rencontre, il fit pour cét enfant la meſme choſe qu'Eliſée avoit faite autrefois pour celuy de ſon hoſteſſe, & aprés s'eſtre étendu ſur luy comme ce Prophete, il le rendit vivant à cette mere qui pleuroit ſa mort. Il écrivit meſme un livre pour l'inſtruction de ce jeune enfant, afin de luy faire apprendre par la lecture, quand il en ſeroit capable, ce qu'il ne pouvoit point encore connoiſtre à cauſe de ſon enfance. Mais il s'abſtint d'y rapporter ce miracle; & on peut croire juſtement que ſa ſeule humilité fut la cauſe de ce ſilence, quoyque Paulin ait écrit qu'il ne luy appartenoit pas de rendre raiſon de cette ſuppreſſion. Nous n'avons plus maintenant ce Traité parmi ſes ouvrages. Mais cette marque de ſa ſainteté vivra eternellement dans l'hiſtoire de l'Egliſe, & nous donnera occaſion de reconnoiſtre, que s'il a eu aſſez de modeſtie pour dire qu'il n'eſtoit point Elie, il n'a point laiſſé d'en avoir le double eſprit auſſi-bien qu'Eliſée ſon diſciple, puiſque Dieu luy a accordé la grace de reſſuſciter des morts d'une maniere ſi miraculeuſe, & ſi conforme aux divines operations de ce grand Prophete.

Ambroſ. Ep. 58. Le Saint demeura à Florence juſques à ſon retour à Milan, qui fut le premier jour d'Aouſt de l'année ſuivante; & il contracta une ſi étroite union avec cette Egliſe pendant le ſejour qu'il y fit, que quand il fut obligé de *Paulin.* s'en ſéparer, il promit de la viſiter ſouvent. On ne voit pas neanmoins qu'il y ſoit retourné depuis ce temps-là, parce que les engagemens de la providence, & ſes fonctions Epiſcopales ne le rendoient pas maiſtre de la diſpoſition de ſon temps. Mais pour accomplir en quelque ſorte ſa promeſſe, il parut pluſieurs fois priant devant l'autel de la Baſilique Ambroſienne qu'il y avoit dédiée; & lorſque Rhadagaiſe vint aſſieger Florence en l'an 406. avec une armée de quatre cent mille hommes, ſelon Zoſime, la ville ayant perdu toute eſperance de reſſource, le Saint qui eſtoit mort neuf ans auparavant, apparut à une perſonne dans la maiſon où il avoit logé lorſqu'il y vint pour fuir la rencontre d'Eugene, & promit que la ville ſeroit délivrée dés le lendemain. On en vit l'effet par le ſecours que

Stilicon y amena, & par la victoire qu'il remporta sur Rhadagaise.

Et afin qu'on ne prenne pas ces apparitions de S. Ambroise pour des resveries, Paulin qui les rapporte dans sa vie, dit les avoir appriſes de Zenobe qui estoit Evesque de Florence lorsqu'il écrivoit ; & ce n'est pas sans sujet qu'il traite ce Zenobe d'homme saint, puisque l'Eglise l'honore en effet au nombre des Saints le 25. May. Il y a encore quelques autres histoires des apparitions du Saint ; mais nous ne leur donnerons icy aucun rang, parce que leur nouveauté nous les rend suspectes.

Ces miracles de S. Ambroise estoient une grande & authentique approbation de son absence hors de sa ville de Milan pendant le sejour qu'y fit Eugene ; & je croy que s'il se trouvoit encore des Evesques qui ressuscitassent des morts hors des limites de leurs Dioceses, tout le monde seroit porté à juger favorablement de leur absence, & à croire qu'elle ne seroit arrivée que pour de tres bons sujets.

CHAPITRE V.

Honoré est declaré Auguste. Theodose nomme pour Generaux Bacure, Stilicon & quelques autres. Il part de Constantinople après la mort de Galla. S. Ambroise revient à Milan nonobstant les menaces d'Arbogaste.

UNE guerre aussi importante qu'estoit celle que Theodose entreprenoit contre Eugene, & dont la décision devoit donner tout l'Empire Romain à celuy qui y demeureroit victorieux, meritoit que ce Prince s'y préparast avec tout le soin & l'exactitude possible, afin de ne point affoiblir la justice de sa cause par des forces inégales ; & c'est à quoy il employa sans doute toute cette année.

Ce fut durant ce temps-là qu'il fit declarer Auguste Honoré son second fils, ce que Prosper & le Comte Marcellin rapportent generalement en cette année ; mais Socrate marque plus particulierement que ce fut le 1. jour de Janvier. Il y eut alors de grandes tenebres à neuf heures du

Philostorg. VI 2. Sozom. l. 7. c. 2. Claudian. l. 1. de Consulat. Honor.

Socrat. l. 5. c. 24. Eclarcissf. 1. matin ; mais Claudien ajoûte qu'en meſme temps que les ſoldats firent cette proclamation de leur jeune Prince pour luy donner le titre d'Auguſte, le jour & la lumiere revinrent par la diſſipation des nuées. Il ajoûte auſſi-toſt qu'il parut une étoile, & que la lune eſtoit cachée ; ce qui doit faire concevoir une eclipſe de ſoleil, la coûtume n'eſtant pas d'obſerver dans des Chronologies des tenebres qui ne viendroient que d'un amas de nuées. Et c'eſt ce qui fait rejetter cette particularité de Socrate, quelque exact qu'il ſoit d'ordinaire dans ſes dates, eſtant impoſſible qu'il y ait eu cette année une eclipſe de ſoleil le 1. jour de Janvier.

Zoſ. l. 4. Socrat. l. 5. c. 24. Sozom. l. 7. c. 24. Claudian. Aprés cette précaution de Theodoſe qui regardoit tout enſemble & ſa Maiſon & tout l'Eſtat, ſon premier ſoin pour l'heureux ſuccés de cette guerre, fut d'établir de bons Géneraux. Il choiſit donc Timaſe pour commander les troupes Romaines, & il luy joignit Stilicon. Et comme il avoit un grand nombre de Barbares auxiliaires à ſa ſolde, qui eſtoient accourus de leur pays au delà du Danube, & de tous les endroits de l'Orient, s'il en faut croire Claudien, il en donna la conduite à Gaïnas & à Bacure. Ce dernier eſtoit originaire d'Armenie, ou pluſtoſt d'Iberie, dont meſme Rufin le qualifie Roy. Il eſtoit Chef des Domeſtiques parmi les Romains ; & ſi le témoignage de Zoſime eſt recevable, outre la ſcience militaire il avoit une bonté qui le rendoit incapable de toute ſorte de malice. Rufin qui l'avoit connu particulierement pendant ſon ſejour de la ville de Jeruſalem, parce qu'il eſtoit Duc des marches de la Paleſtine, & qui avoit appris de luy l'hiſtoire ſi admirable de la converſion de l'Iberie par une ſervante, l'appelle un homme tres fidele, qui avoit beaucoup d'amour pour la Religion & la verité, un digne compagnon de Theodoſe, un homme illuſtre en foy, en pieté, & en toutes ſortes de perfections de corps & d'eſprit.

Rufin. l. 1. c. 10. Comes Domeſticorum, c. 12. l. 2. c. 23.

Stilicon qui a fait tant de bruit en ſon temps, eſtoit Vandale d'origine, & ſi l'on veut s'en rapporter à Oroſe, cette nation eſtoit laſche, perfide & trompeuſe. Il faloit neanmoins qu'il euſt de grandes qualitez, puiſque Theodoſe le choiſit entre tous les Seigneurs de ſa Cour pour luy

Oroſ. l. 7. c. 3.

faire épouſer Serene ſa niece, fille de ſon frere Honoré. Quoyque Claudien faſſe profeſſion d'eſtre ſon Panegyriſte dans tous ſes ouvrages, il ne fait pas pourtant remonter ſa nobleſſe plus haut que ſon pere qui avoit commandé dans les armées de Valens.

Alaric qui devint depuis ſi celebre, eut auſſi part à cette guerre; & Stilicon luy confia la conduite de quelques Barbares. *Socrat. l. 7. c. 10.*

Les choſes eſtoient dans cét eſtat au commencement de l'an 394. & Theodoſe ſe diſpoſoit à partir de Conſtantinople, lorſque Galla ſa ſeconde femme mourut en couche. Il n'eut le loiſir de la pleurer que tres peu de temps, les affaires de ſon Eſtat luy paroiſſant préferables à ſon affliction domeſtique, & il partit avec ſon armée laiſſant à Conſtantinople Arcade & Honoré ſes enfans, & ayant établi auprés d'eux Rufin Préfet du Prétoire pour avoir l'Intendance des affaires de l'Orient. *Eclaircill. 2.*

Dés le commencement de ce voyage il ſe ſignala par ſa pieté, & par la confiance qu'il avoit en l'interceſſion des Saints. Car eſtant arrivé à ſept milles de Conſtantinople, il fit ſes prieres à Dieu dans une Egliſe qu'il avoit baſtie en l'honneur de S. Jean Baptiſte, & luy recommanda l'heureux ſuccés de cette entrepriſe, tant pour ſa perſonne, que pour ſon armée, & en general pour tous les Romains, invoquant particulierement S. Jean Baptiſte pour ſe le rendre favorable. Enſuite de cette priere il prit le chemin d'Italie. L'évenement fit voir que ce n'eſtoit pas ſans fondement qu'il avoit mis ſa confiance en l'interceſſion du ſaint Precurſeur de JESUS-CHRIST, & que la pieté des Empereurs Chrétiens eſt fort agreable au Dieu des batailles, qui tient ſeul entre ſes mains le ſort des combats, & la diſtribution des victoires. *Socrat. l. 7. c. 24.*

Cependant Eugene ſe préparoit à la guerre d'une maniere bien differente. Car outre les ſacrileges dont il s'eſtoit rendu coupable en accordant aux Payens ce qu'il ne pouvoit pas ſans crime ne leur point refuſer, & en attendant de la prédiction des Démons tout l'avantage de ſes armes, il ne reſpiroit que la vangeance contre les Chrétiens lors qu'il partit pour cette entrepriſe. Arbogaſte & Flavien irritez de ce qu'on refuſoit de le recevoir à la *Paulin. vit. Ambroſ.*

communion de l'Eglise, aux affaires de laquelle leur Religion les devoit empescher de prendre part, protesterent en partant de Milan, que quand ils y reviendroient victorieux, ils feroient de l'Eglise une écurie pour leurs chevaux, & enrolleroient les Clercs pour leur faire porter les armes. C'est ce que S. Ambroise a marqué, lorsqu'aprés avoir dit que comme la paix de Dieu retourne sur ses serviteurs, quand ceux qu'ils vouloient combler de benedictions refusent de la recevoir, ainsi la malice des pecheurs qui entreprennent de persecuter le juste, retourne à leur perte, & fait qu'ils se blessent eux-mesmes par leurs propres armes; il ajoûte que dans la derniere guerre, qui estoit celle d'Eugene, des infideles & des sacrileges qui attaquoient un Prince dont la confiance estoit en Dieu, & qui luy vouloient ravir son Royaume, menaçoient encore les Eglises d'une cruelle persecution. Mais ces miserables se priverent eux-mesmes de l'esperance de la victoire par la mal-heureuse confiance qu'ils avoient aux promesses du Démon, & Dieu leur fit porter la juste punition de leur impieté & de leurs blasphemes, les ayant exterminez avant qu'ils fussent en estat d'executer leur vangeance contre l'Eglise & le Clergé de Milan.

Ambros. in Psal. 56.

Id. Ep. 58. Dés que S. Ambroise sçeut qu'Arbogaste en estoit parti pour aller contre Theodose, il quitta la Toscane, & reprit en diligence le chemin de sa ville Episcopale environ le 21. jour d'Aoust pour y attendre cét Empereur. Car il se tenoit bien assuré que Dieu dont la puissance dispose absolument des Estats, ne livreroit point entre les mains des impies un Prince qui se confioit en luy, & ne souffriroit pas que la domination des meschans s'affermist longtemps sur les justes, de peur que ce regne d'iniquité ne portast les justes à corrompre la pureté de leurs mains. Il estoit bien éloigné de croire que Dieu eust abandonné Theodose; & il avoit trop bonne opinion des merites de ce grand Prince, pour ne pas esperer qu'il l'aideroit à délivrer l'Empire Romain de la fureur d'un brigand, d'un barbare, & d'un usurpateur si indigne du throsne qu'il occupoit. Cette confiance ne fut pas sterile, elle attira les benedictions du Ciel sur l'armée du legitime Empereur; & les prieres du Saint ne contribuerent pas peu à sa victoire.

CHAP. VI.

CHAPITRE VI.

Theodoſe force les Alpes. Ses auxiliaires ſont deffaits.

EUGENE qui croyoit s'eſtre rendu maiſtre abſolu de tout l'Empire Romain en s'eſtant ſaiſi du détroit des Alpes, ne s'eſtoit pas attendu que Theodoſe vinſt de Conſtantinople l'en chaſſer l'épée à la main. Mais il ne connoiſſoit point encore aſſez la conduite & le courage de cét Empereur qui vint à luy à grandes journées, & marcha avec tant de diligence qu'il le ſurprit avant qu'il euſt le loiſir de ſe préparer. Car il auroit pû par avance emprunter les paroles dont Dieu ſe ſert dans un Prophete, & luy faire dire; *Voſtre inſolence & l'orgueil de voſtre cœur vous a trompé, vous qui habitez dans les cavernes des rochers, & qui taſchez de vous rendre maiſtre des montagnes eſcarpées; quand meſme vous éleveriez voſtre nid auſſi haut que celuy de l'aigle, je ſçauray bien vous en arracher.* Mais il aima mieux s'exprimer par des effets que par des paroles menaçantes; & Eugene fut ſurpris de le voir maiſtre du paſſage des Alpes contre toute ſorte d'apparence dans un temps où il l'en croyoit encore fort éloigné. Tout le monde reconnut qu'il n'y a point de détroits, ny de montagnes inacceſſibles aux Princes qui ſçavent allier la valeur avec la pieté; comme au contraire les rebelles & les ſcelerats ne ſont point en ſeureté ſur la pointe meſme des rochers avec les armées les plus nombreuſes, lorſque Dieu qui les a laiſſez regner pour un temps, en veut faire des exemples de ſa juſtice. C'eſt auſſi ce qui a fait dire à un auteur de ce ſiecle-là, que les Démons à qui l'on avoit en vain immolé tant de victimes, connoiſſant mieux que perſonne leurs ptopres fourberies, s'enfuirent tous les premiers, lorſque Theodoſe armé du zele qu'il avoit pour la Religion commença à approcher des montagnes. Il ajoûte qu'aprés cela les maiſtres qui enſeignoient dans le monde leurs erreurs ſuperſtitieuſes, furent contraints de ſe cacher honteuſement; mais que ſur tout Flavien cét homme ſi ſçavant dans la ſcience de l'avenir, ſe ſentant encore plus coupable par la confuſion du mauvais ſuccés de ſes prédictions que par le crime de ſa révolte, ne voulut pas ſe ſervir de la facilité qu'il

Claudian. de 4° Conſul. Honor. & Laureſſ.

Ierem. 49. v. 16.

Ruffin. l. 2. c. 33.

avoit de pouvoir ſe ſauver comme les autres, & crut qu'il meritoit pluſtoſt la mort pour ſon erreur que pour ſon crime. Ce qui ſemble marquer que ce Payen avoit eu la garde des Alpes, & que les voyant forcées il avoit mieux aimé mourir en combattant pour ne pas ſurvivre à ſa honte, que de ſe ſauver par la fuite aprés les aſſurances de la victoire qu'il avoit données à Eugene de la part de ſes Démons.

Soz. l. 7. c. 22. Theodoſe ayant ainſi forcé l'entrée des Alpes, rencontra à la ſortie des meſmes montagnes l'armée d'Eugene dans une plaine toute couverte de ſon infanterie & de ſa cavalerie. Car ce Tyrân ſçachant que Maxime, dont il imitoit la révolte, avoit eſté deffait pour avoir entrepris beaucoup de choſes à la fois, & pour avoir diviſé ſes troupes, il crut devoir prendre un conſeil plus ſage, & reünir enſemble toutes ſes forces ſans rien hazarder. Mais leur differente maniere de faire la guerre n'empeſcha pas que ces deux uſurpateurs de l'Empire ne tombaſſent tous deux dans le meſme mal-heur, Dieu voulant les faire perir aprés s'eſtre ſervi d'eux pour exercer la patience des autres.

Socrat. l. 5. c. 24. Philoſtorg. III. 2. Claudian. de 3. Conſulat. Honorii. Quelques anciens auteurs ont dit que cela arriva auprés d'une riviere appellée Froide, & il y a une ville de ce nom auprés d'une riviere, qui ſe nommoit auſſi de meſme, à quelques lieües d'Aquilée, & que quelques-uns nomment aujourd'huy Vvittach ou Vvibach dans le Comté de Gorice ſur la riviere de Vibac.

Zoſ. l. 4. Oroſ. l. 7. c. 35. Theodoſe qui aimoit mieux expoſer les Barbares de ſa ſolde que les Romains, les fit avancer les premiers avec Gaïnas & leurs autres chefs. Car il les regardoit comme des gens dont la perte eſtoit une eſpece de victoire. Zoſime prétend que dans le combat il y eut une éclipſe de ſoleil qui fut ſi grande qu'on crut que la nuit eſtoit venuë; mais on trouve par les tables aſtronomiques que ce ſentiment eſt inſoûtenable en marquant le jour de ce combat aprés Socrate le 6. de Septembre; & on croit que cette éclipſe prétendüe n'eſtoit apparemment autre choſe que l'orage qui arriva le lendemain pendant la bataille, qu'on peut juger aiſément avoir eſté accompagné de quelque obſcurité extraordinaire.

Aprés un combat fort opiniaſtré de part & d'autre, les Barbares auxiliaires de Theodoſe commencerent à ployer,

ne pouvant plus soûtenir contre les efforts des ennemis, ny resister au courage d'Arbogaste qui les poussoit rudement. Ils tournoient déja le dos laissant sur la place une grande partie des leurs; & Dieu le permettoit ainsi non afin que Theodose fust vaincu, mais afin qu'on ne dist pas que c'estoient les Barbares qui l'avoient fait vaincre.

L'Empereur qui ne pouvoit sans une peine extreme estre témoin de la déroute de ses troupes, estoit monté sur la cime d'un haut rocher, d'où il luy estoit aisé de voir l'une & l'autre armée, & d'en estre veu reciproquement. Dans cette grande inquiétude ayant mis les armes bas, il eut recours aux prieres qui estoient son secours plus ordinaire; & s'estant prosterné en la présence de Dieu avec toute l'humilité d'un suppliant, il luy adressa cette oraison; Vous sçavez, dit-il, « Dieu tout-puissant, que j'ay entrepris ce combat au nom de « JESUS-CHRIST vostre Fils, pour rechercher une vangean- « ce que je croy juste. Si je me trompe dans cette pensée, « punissez-moy de cette entrepriſe. Mais si j'ay eu raison de « m'y engager, n'estant venu jusques icy que par la seule con- « fiance que j'ay eüe en vostre protection, prestez vostre main « favorable & toute-puissante à vos fidelles serviteurs, de peur « que les nations idolatres n'ayent occasion de leur demander « en leur insultant, où est leur Dieu. «

Tous les Generaux qui estoient autour de ce Prince si religieux, estant assurez que Dieu avoit exaucé cette priere, ils en prirent une nouvelle vigueur pour mettre en pieces les ennemis; & Bacure particulierement en fut animé à un tel point que venant fondre de tous costez sur ceux d'entr'eux qui estoient autour de luy, il les jetta par terre à coups de traits, de leviers, & d'épées; perça leurs escadrons les plus serrez & les plus épais; & les ayant enfoncez se fit un chemin au travers de mille & mille corps morts étendus par terre en plusieurs monceaux, pour arriver jusques à la personne d'Eugene, & faire perdre la vie à ce Tyran.

Ainsi si Theodose perdit beaucoup de ses auxiliaires, il en tua aussi beaucoup du costé des ennemis. Mais il ne faut nullement douter que la perte n'ait esté plus grande de sa part. Car on tient qu'il y eut dix mille Gots de tuez. Bacure y mourut aprés s'estre exposé pour les siens, & pour la deffense de la justice avec une generosité extraordinaire. *Theodoret. l. 5. c. 2. Oros.*

Il y eut ſujet d'admirer en cette rencontre la profondeur des jugemens de Dieu. Car au lieu qu'il permit la mort de ce brave General qui pouvoit encore rendre de ſi grands ſervices à la Religion Chreſtienne & à l'Empire, il reſerva au contraire Gaïnas & Saül, l'un pour chaſtier l'Empire d'Orient par ſa perfidie, & employer ſon credit pour le progrés de l'Arianiſme; & l'autre qui eſtoit Payen, pour mettre en danger l'Empire d'Occident par ſa précipitation ſacrilege.

Ud.7.c.37.

CHAPITRE VII.

Theodoſe paſſe la nuit en prieres. Saint Iean & Saint Philippe luy promettent la victoire.

Zoſ.l.4.

LA nuit ayant ſeparé les deux armées, toute l'occupation d'Eugene qui ſe croyoit victorieux, fut de diſtribuer des recompenſes à ceux qui l'avoient bien ſervi, & à les envoyer ſouper, ſans ſe mettre en peine des ſuites de la bataille, comme ſi Theodoſe euſt eſté deffait ſans reſſource. La conduite de cét Empereur fut bien differente de celle de ſon ennemi. Car ayant fait marcher ſes troupes dés le grand matin, il ſurprit celles d'Eugene dans leur camp encore toutes endormies, les tailla en pieces, & attaqua Eugene meſme qui avoit pris la fuite pour ſe ſauver.

Voilà comment Zoſime tranche en peu de mots la relation de cette grande victoire de Theodoſe, dont il donne toute la gloire à la ſeule vigilance de ce Prince qu'il loüe contre ſon inclination, aimant peut-eſtre mieux en uſer ainſi, que d'attribuer cét heureux ſuccés au Dieu de l'Empereur Theodoſe, comme il euſt eſté aiſé de faire s'il euſt rapporté la verité de ce qui ſe paſſa alors. Il faut donc que nous en apprenions le détail non ſeulement des ouvrages des plus illuſtres Peres de l'Egliſe, & des plus fideles Hiſtoriens, mais auſſi d'un Poëte Payen & tres-obſtiné dans le culte des Démons, qui n'a pas laiſſé de rendre juſtice à ce grand Prince.

Oroſ. l.7. c.24. Sozom.l.7. c.24. Claudian. Theodoret. l.5.c 24.

Aprés le combat du jour precedent, Eugene & Arbogaſte borderent de ſoldats toutes les coſtes des montagnes pour enfermer Theodoſe, & le venir attaquer durant la nuit, ou luy fermer tous les paſſages favorables à ſa retraite. Quoyque

Theodoſe ne ſceuſt rien de ce que l'on projettoit contre luy, il s'appercevoit aſſez neanmoins qu'il eſtoit abandonné de ſes gens, les uns eſtant morts, & les autres ayant pris la fuite. Ses Generaux luy repreſentant la foibleſſe de ſes troupes luy conſeilloient de remettre la déciſion de cette importante guerre à une autre fois ſans hazarder une ſeconde bataille, & de ſe retirer pour lever du monde dans le deſſein de revenir l'année ſuivante au commencement du printemps.

Ce conſeil eſtoit fondé ſur toutes les regles de la prudence humaine; mais n'eſtant pas conforme à la vive foy de l'Empereur que ſa ferme eſperance en Dieu rendoit intrépide & inébranlable, il le rejetta abſolument, diſant genereuſement que ce ſeroit une choſe indigne de faire accuſer d'une ſi grande foibleſſe par les ennemis de noſtre Religion la Croix ſur laquelle le divin Sauveur a operé noſtre ſalut, ou d'attribuer une ſi grande vertu à l'image d'Hercule par ſa propre confeſſion & par celle de ſon armée. Car l'image de la Croix marchoit à la teſte des troupes de Theodoſe, & celle d'Hercule devant l'armée d'Eugene.

Ayant ainſi parlé d'un air genereux & intrépide, & ne luy reſtant que peu de troupes compoſées de Capitaines & de ſoldats dont le courage eſtoit abattu par le ſuccés deſavantageux de la derniere bataille, il ſe retira dans un Oratoire baſti ſur le haut de la montagne où eſtoit ſon camp, & il y paſſa toute la nuit en prieres, ſans ſe mettre en peine de dormir ny de manger, le corps étendu & proſterné contre terre, & l'eſprit élevé juſques au ciel, priant ſeul JESUS-CHRIST ſeul qu'il reconnoiſſoit pouvoir toutes choſes. Et c'eſt ce qui a fait dire à Saint Auguſtin que ce Prince avoit vaincu Eugene pluſtoſt en priant qu'en combattant. *Aug. l. 5. de Civit. Dei c. 26.*

Il ne fut pas long-temps ſans reſſentir par une profonde conſolation la recompenſe de ſa pieté, & le fruit de ſa confiance en Dieu qui luy donna une aſſurance de la victoire avant la fin de la nuit. Car aprés l'avoir paſſée en prieres, il ſe trouva malgré luy accablé de ſommeil vers le temps que le coq commence à chanter. Eſtant donc proſterné contre terre, il s'imagina voir deux hommes veſtus de blanc, qui l'exhorterent à s'armer d'un grand courage, à bannir la crainte, à prendre les armes dés le point du jour, & à mettre *Theodoret.*

ſes troupes en bataille, l'aſſurant qu'ils luy eſtoient envoyez de la part de Dieu pour le ſecourir & pour le deffendre. L'un d'eux ſe diſoit eſtre S. Jean l'Evangeliſte, & & l'autre S. Philippe. Mais quelque aſſurance que l'Empereur receuſt par cette viſion, la conſolation qu'il en reſſentit ne l'empeſcha pas de continüer ſes prieres, & au contraire il les offrit à Dieu avec plus de ferveur & plus de zele qu'auparavant.

Un ſoldat ayant auſſi eſté favoriſé de la meſme viſion, en fit le recit à ſon Capitaine qui la jugea d'une aſſez grande importance pour en faire part à ſon Tribun, le menant vers luy pour ce ſujet, comme le Tribun le conduiſit enſuite chez ſon General. Celuy-cy qui connoiſſoit la pieté de l'Empereur, & qui croyoit en devoir eſtre bien receu quand il luy porteroit une ſi agreable nouvelle, partit auſſitoſt pour la luy communiquer. Mais Theodoſe l'écouta ſans emotion, parce qu'il ne luy apprenoit rien de nouveau, & luy parla en cette maniere. Ce n'eſt pas pour
„ moy que ce ſoldat a eu cette viſion, ny pour me don-
„ ner de la confiance par le rapport d'une prédiction ſi avan-
„ tageuſe. Car j'avois déja donné une créance toute entie-
„ re aux diſcours de ceux qui m'avoient aſſuré que je rem-
„ porterois la victoire. Mais le protecteur de mon Empire a
„ voulu faire part de ce ſecret à ce ſoldat, afin que perſon-
„ ne ne puſt avoir le moindre ſoupçon que ce fuſt une fiction,
„ & un artifice de mon eſprit que j'euſſe inventé pour auto-
„ riſer la réſolution où j'eſtois de ranger mon armée en ba-
„ taille, & afin que je puſſe avoir un témoin irreprochable
„ & authentique de la relation que j'en ferois à mes troupes.
„ Car j'avois eu le premier cette meſme viſion par la réve-
„ lation que Dieu noſtre commun maiſtre m'en avoit faite.
„ Banniſſons donc de nos cœurs toute ſorte d'apprehenſion
„ & de crainte, & ſuivons genereuſement nos Generaux &
„ ceux qui portent nos étendarts. Que perſonne ne juge de
„ la victoire par le plus grand ou le plus petit nombre des
„ combattans, mais conſiderons uniquement la force & la
„ puiſſance des conducteurs de noſtre armée. Il parloit apparemment de ces deux Saints, qui ayant inſpiré une nouvelle vigueur au fond de ſon ame par une viſion ſi miraculeuſe, devoient marcher à la teſte de ſes troupes, & le ſecourir avec les ſiens dans tous ſes beſoins.

Ayant dit ces paroles, il laiſſa dans l'Oratoire où il avoit fait ſa priere, ſes habits Imperiaux qui devoient eſtre comme le prix & la recompenſe du ſecours invincible que le Ciel luy promettoit, & ſur leſquels il avoit verſé une ſi grande abondance de larmes, qu'ils ſembloient en eſtre devenus des fontaines. Il prit enſuite ſes armes avec une confiance toute entiere que le ſigne de la Croix ne ſeroit pas ſeulement ſa protection, mais qu'il luy feroit remporter infailliblement la victoire. Et s'eſtant muni du ſigne de la Croix, il donna le ſignal de la bataille, & s'y engagea avec toute l'ardeur imaginable, eſtant fortement perſuadé qu'il en ſortiroit victorieux, quand meſme il ne devroit eſtre ſuivi d'aucun des ſiens. En effet une foy auſſi vive que celle-là meritoit bien que Dieu ſe déclaraſt en ſa faveur, & qu'en laiſſant un ſi rare modele de pieté à tous les Princes Chrétiens lorſqu'ils ſe voyent expoſez à des occaſions perilleuſes, il leur appriſt par ſon exemple que JESUS-CHRIST eſt trop fidele dans ſes promeſſes, pour abandonner à la fureur de leurs ennemis ceux qui attendent de luy ſeul toute leur protection.

CHAPITRE VIII.

Theodoſe remporte la victoire par plus d'un miracle. Mort d'Eugene & d'Arbogaſte. Cette victoire eſt ſçeüe miraculeuſement à Conſtantinople & en Egypte.

APRE'S que Theodoſe eut ainſi rendu rendu l'aſſurance à ſon armée, il deſcendit de la montagne pour aller attaquer ſes ennemis ; & ce fut alors qu'il commença à appercevoir le grand danger où il eſtoit, en voyant derriere luy les troupes d'Eugene qui paroiſſoient toutes preſtes à l'attaquer en queüe dés qu'il ſeroit aux mains avec les autres. La veüe de ce peril l'obligea à ſe jetter auſſi-toſt à terre pour implorer tout de nouveau avec larmes le ſecours de Dieu, & il en reſſentit incontinent l'effet. Car le Comte Arbitrion qui conduiſoit les troupes d'Eugene poſtées dans une embuſcade, touché de reſpect pour la préſence de l'Empereur, ſe rangea de ſon parti, le délivra de ce danger où il l'avoit mis luy-meſme, augmenta ſes

Theodoret. l. 5. c. 24. Sozom. l. 7. c. 21. Oroſ. l. 7. c. 35.

forces, & cette jonction inopinée fut le premier signe de la victoire.

Son exemple fut suivi de plusieurs autres. Car la bataille estant déja commencée, les Capitaines qui estoient à la teste des troupes d'Eugene, envoyerent s'offrir à Theodose, pourveu qu'il les vouluſt considerer. Cét Empereur ne déliberant nullement sur une demande qui luy estoit si avantageuse, leur accorda tout ce qu'ils desiroient de luy, & leur en ayant écrit sur des tablettes, faute d'encre, les conditions honorables, ils se rangerent sous ses drapeaux.

Ambros. in obit. Theodos. p. 1177.

Mais dans le temps mesme que ces sujets rebelles se déclaroient en sa faveur, il trouvoit encore des matieres de crainte parmi ses plus fideles & ses plus anciennes troupes. Car comme elles se voyoient serrées dans le détroit de la montagne, & que ses escadrons tardoient un peu à se rendre au champ de bataille à cause de l'embarras du bagage & des soldats qui leur en fermoient le chemin, ce Prince voyant déja l'ennemi à cheval prendre de grands avantages de ce petit retardement, mit aussi-tost pied à terre, & s'avançant seul à la teste de son armée, les anime par ces saintes & vigoureuses paroles; *Où est le Dieu de Theodose?* Il n'euſt point ainsi parlé s'il n'euſt déja senti JESUS-CHRIST auprés de luy, n'y ayant personne qui puisse user de ce langage, à moins que d'estre fortement persuadé de son étroite union avec ce Divin Sauveur. Aussi cette parole luy suffit pour exciter tous les siens, & pour les armer tous par son exemple. De sorte que quoyque sa vieilleſſe leur donnaſt sur luy l'avantage des forces du corps, sa foy estoit beaucoup plus forte & plus vigoureuse que la leur.

Eugene l'ayant apperçeu de loin qui descendoit pour combattre, commanda aussi à ses gens de s'armer & de se ranger en bataille. Puis s'estant posté sur un petit tertre, il disoit qu'assurément Theodose cherchoit à mourir l'épée à la main; mais pour ne luy laisser pas mesme cette gloire & cette consolation dans sa deffaite, il commanda à ses Capitaines de le prendre vif, & de le luy amener pieds & mains liées. Il sembloit avoir quelque raison en cela, & pouvoir parler ainsi sans présomption, tant l'armée de Theodose paroissoit petite au prix de la sienne.

Mais

Mais l'Empereur legitime avoit de puiſſans protecteurs que le Tyran n'appercevoit pas ; & lorſque l'on vint à lancer les premiers traits, ou devant meſme que la bataille commençaſt, les Saints Apoſtres S. Jean & S. Philippe, qui avoient promis leur ſecours à Theodoſe, luy en firent bientoſt voir l'effet. Car il s'éleva tout d'un coup un vent ſi impetueux & ſi violent qui ſouffloit directement contre les ſoldats d'Eugene, que les armes leur tomboient des mains ſans qu'ils les puſſent tenir ; il rompoit leurs rangs, & les expoſoit tout nuds aux fléches de leurs ennemis. La pouſſiere qui leur donnoit dans le viſage, les contraignoit de fermer les yeux de peur de les perdre. Tous les traits qu'ils s'efforçoient de lancer, non ſeulement manquoient d'atteinte, & ne pouvoient porter aucun coup ſur leurs ennemis, mais rebrouſſoient promptement contre eux, & perçoient mal-heureuſement ceux meſmes qui les avoient jettez. Cependant cette tempeſte ſi furieuſe n'eſtoit funeſte que pour Eugene, & l'armée de Theodoſe n'en ſentoit aucune incommodité. Tous les traits de ſes ſoldats s'élevoient en l'air, & portoient meſme encore plus loin que la force ordinaire des hommes ſembloit ne pouvoir permettre ; il n'y en avoit preſque aucun qui fuſt jetté à faux, & qui ne fiſt quelque bleſſure avant que de tomber à terre. *Ambroſ. in Pſ. 36. p. 692.*

S. Ambroiſe & Rufin qui eſtoient alors tres celebres dans le monde, rapportent ainſi cette particularité. Oroſe ne l'a inſerée dans ſon hiſtoire, qu'en citant pour garans les yeux d'une infinité de perſonnes qui vivoient encore, & qui avoient eſté ſpectateurs de ce miracle ; & S. Auguſtin n'en parle que ſur ce qu'il avoit appris des ſoldats d'Eugene, qui avoient eux-meſmes éprouvé les plus grands effets de la violence de ces tourbillons.

Claudien meſme, quoyque Payen, & tres fortement attaché à l'idolatrie, n'a pû s'empeſcher de rendre témoignage à la verité de ce miracle par de tres beaux vers que la poſterité a préferez à tout ce qu'il a fait de plus magnifique & de plus pompeux. Il a attribué à l'amour que Dieu avoit pour Theodoſe, cette declaration que le Ciel avoit faite en combattant en ſa faveur, & cette heureuſe conjuration des vents qu'il avoit comme appellez au ſon de la trompette pour renverſer ſes ennemis. S. Au- *Claudian. de 3. Conſul. Honor.*

guſtin & Oroſe ont rapporté une partie de ces vers; quoyque ce Poëte envyré de toutes les ſuperſtitions du Paganiſme y flatte ridiculement l'Empereur Honoré, attribuant au deſtin du fils qui n'eſtoit encore qu'un enfant de dix ou onze ans, ce qui eſtoit dû à la ſeule Foy, & à la ſeule pieté du pere.

Mais ces tourbillons impetueux n'abbatirent pas moins l'ame que le corps des ſoldats d'Eugene, qui perdirent auſſitoſt courage, parce qu'il ne leur fut pas difficile de reconnoiſtre que Dieu combattoit contre eux. Ainſi quoyqu'ils n'euſſent encore perdu qu'aſſez peu de monde, & qu'Arbogaſte fiſt tout ce qu'on pouvoit attendre humainement d'un homme de cœur; neanmoins les uns prirent la fuite; & les autres mettant bas les armes demanderent grace à Theodoſe, qui la leur accorda auſſi-toſt.

Mais ce Prince victorieux voulant décider entierement des affaires de l'Empire dans cette ſeconde bataille, leur commanda de luy amener le Tyran. Pour ſatisfaire à cét ordre ils coururent en diligence au tertre où il eſtoit demeuré durant la bataille dont il attendoit encore l'évenement. Il crut en voyant ſes gens venir à luy à bride abbatüe & hors d'haleine, qu'ils ſe haſtoient de luy apporter la premiere nouvelle de ſa victoire ſur Theodoſe, & dans cette vaine confiance il leur demanda s'ils le luy amenoient lié & garroté. Mais il fut bien eſtonné lorſqu'ils luy dirent qu'ils ne luy amenoient point Theodoſe, mais qu'ils venoient ſe ſaiſir de ſa perſonne pour le mener luy-meſme à Theodoſe, parce que le Maiſtre de l'univers l'avoit ainſi commandé. Il le firent auſſi-toſt lever de ſon ſiege, le garroterent & l'emmenerent en cét eſtat devant celuy qu'un moment auparavant il prétendoit avoir ſon priſonnier. Zoſime dit qu'il fut pris en fuyant; mais quoyqu'il en ſoit, on convient qu'il fut preſenté à Theodoſe, dépoüillé des marques de la dignité Imperiale, & les mains liées derriere le dos.

Lorſque cét Empereur victorieux le vit devant luy, il luy reprocha la mort de Valentinien, l'uſurpation criminelle de l'Empire, & l'injuſte guerre qu'il avoit entrepriſe avec tant de temerité. Il le railla auſſi de ſon Hercule, & de la vaine confiance qu'il avoit eüe en cette image; ce

qui devoit faire mourir de confusion cét usurpateur, qui ayant toûjours fait profession du Christianisme, avoit voulu marcher en bataille avec cette vaine ostentation de sa complaisance pour les Payens qui l'avoient ébloüi par l'impieté de leurs présages.

Eugene passant de l'insolence & de la fierté d'un Tyran, à l'humble posture d'un suppliant réduit à n'attendre plus rien que de la seule clemence du victorieux, voulut user de prieres afin d'obtenir la vie dont il s'estoit rendu indigne par son ambition & par sa révolte. Mais durant qu'il estoit prosterné aux pieds de Theodose pour la demander, les soldats luy trancherent la teste suivant l'arrest si juste & si équitable que cét Empereur avoit prononcé contre luy.

Elle fut mise au bout d'une pique, & portée par tout son camp. Ce qui obligea ceux qui tenoient encore pour luy de venir se jetter aux pieds de Theodose, & luy demander pardon. Il le leur accorda sans peine; & unit tellement les vaincus avec les victorieux, qu'il ne se trouva entre eux aucune division, non pas mesme aprés sa mort.

Arbogaste qui estoit la cause de tout le mal, consomma tous ses autres crimes par un excés de fureur, en devenant luy-mesme son propre bourreau. Car comme il n'esperoit pas pouvoir obtenir la mesme grace que Theodose venoit de faire à ceux qui s'estoient abandonnez à sa clemence, il s'enfuit d'abord sur les montagnes les plus escarpées, & voyant qu'on le cherchoit par tout, il se passa l'épée au travers du corps deux jours aprés la bataille, & s'en donna plusieurs coups, comme Claudien le semble dire.

Voilà de quelle maniere Dieu prononça un jugement équitable entre ces deux partis, dont l'un esperoit avec humilité en luy seul sans s'appuyer sur les hommes, & l'autre s'élevoit insolemment par la confiance qu'il avoit en ses propres forces, & en celles des Idoles; de sorte que Theodose se réjoüit moins dans sa victoire d'avoir fait mourir un Tyran, que d'avoir confondu les vaines esperances des Payens, entre lesquels ceux qui demeurerent en vie furent plus sensibles à la honte qu'ils avoient de se voir trompez par leurs fausses divinations, que ceux qui

perirent par l'épée ne furent touchez de ſe voir deffaits par la rigueur de leur ſort.

Aug. Theodoſe qui vouloit que ſa pieté euſt la meilleure part à la déciſion de cette bataille, auſſi-bien qu'au commencement, fit abbatre toutes les ſtatües de Jupiter que l'on avoit miſes ſur les Alpes : & quelques-uns de ſes gens luy diſant avec la liberté que la victoire nouvellement remportée donnoit aux plus fideles ſerviteurs d'un ſi bon Prince, qu'ils euſſent eſté ravis de recevoir tous les coups de foudres de ces ſtatües qui eſtoient d'or, il les leur donna liberalement.

On regarda moins cette victoire comme un effet ordinaire de la prudence humaine d'un Empereur ſage, que comme une effuſion extraordinaire de la grace du Ciel, qui ſe plaiſoit à combler de ſes dons en cette rencontre un Prince Chrétien ; & S. Ambroiſe qui l'attribüe à la pieté de Theodoſe, la compare à ces anciennes victoires toutes miraculeuſes que Dieu avoit autrefois accordées à Moyſe, à Joſüé, à Samüel, & à David.

Ambroſ. Ep. 16.

Soz. Ce que nous en avons rapporté jusques icy en eſt une preuve plus que ſuffiſante. Mais il y faut encore ajoûter qu'un Démoniaque eſtant ſorti du meſme temple où ce religieux Empereur avoit fait ſa priere à Dieu à ſept milles de Conſtantinople, & eſtant enlevé en l'air par le Démon, dit des injures à S. Jean Baptiſte, & luy reprochant ſa teſte coupée, s'écria à haute voix ; *Eſt-ce ainſi que tu me ſurmontes, & que tu deffais mon armée ?* Ceux qui eſtoient préſens lorſque la choſe arriva, & qui avoient de l'impatience, auſſi-bien que pluſieurs autres, d'apprendre des nouvelles de la guerre, remarquerent cette parole avec étonnement, & ſçeurent peu de temps aprés de ceux meſmes qui avoient aſſiſté à la bataille, que cela eſtoit arrivé le propre jour de l'évenement déciſif de cette guerre.

Mais on n'en fut pas moins inſtruit par la lumiere & par la joye des Saints, que par la confuſion des Démons. Car lorſque l'on apporta à Alexandrie la nouvelle de cette deffaite, Rufin qui en a laiſſé l'hiſtoire à la poſterité, & qui s'entretenoit alors dans la Thebaïde avec S. Jean d'Egypte, l'apprit le meſme jour de la bouche de ce ſaint Prophete, qui luy ajoûta que Theodoſe ne ſurvivroit pas long-temps à cette victoire.

CHAPITRE IX.

Pieté de Theodoſe. Il pardonne à ſes ennemis.

THEODOSE ſe ſentant obligé de reconnoiſtre la grace qu'il avoit reçeuë de Dieu, par une pieté proportionnée à la grandeur de ce bienfait, ne vit pas de moyen plus avantageux pour s'en acquitter, que d'uſer d'une grande miſericorde envers les vaincus; & il le fit en une maniere qui n'a point d'exemple dans l'antiquité. C'eſt ce qui luy a fait meriter les éloges non ſeulement des Chrétiens, comme de S. Ambroiſe, S. Auguſtin, & Oroſe, mais auſſi des Poëtes Payens qui n'ont pû refuſer leurs loüanges à l'admiration d'une ſi grande vertu. *Ambroſ.Ep. 16. Oroſ.l.7.c. 35.*

En effet comme il eſtoit encore plus victorieux de luy-meſme, que de ſes ennemis capitaux, ſe contentant de voir une ſi grande & ſi dangereuſe guerre éteinte par le ſang de deux perſonnes ſeulement, Eugene & Arbogaſte; & les autres révoltez ayant eſté emportez par le ſort des armes, & non tuez par ſon ordre, il pardonna à leurs enfans qui ſe réfugierent à l'aſyle de l'Egliſe, quoyqu'ils ne fuſſent pas encore Chrétiens. Il voulut que cette occaſion leur ſerviſt à embraſſer le Chriſtianiſme. Il les aima d'une affection toute Chrétienne; & fut ſi éloigné de les priver de leurs biens, qu'il les honora au contraire des charges & des dignitez de ſa Cour & de ſon Empire. Il ne ſouffrit pas qu'il reſtaſt aucune inimitié particuliere contre perſonne aprés la victoire, ne s'eſtant point comporté comme Cinna, Marius, Sylla & autres ſemblables qui n'avoient pas voulu finir les guerres civiles aprés qu'elles avoient eſté terminées à leur avantage, & avoient porté leur reſſentiment au delà meſme de leur victoire. Et comme ſon unique affliction eſtoit que ces guerres ſe fuſſent émües, il ne vouloit pas qu'elles nuiſiſſent à qui que ce fuſt aprés qu'elles furent finies d'une maniere ſi glorieuſe pour luy, & ſi heureuſe pour la Religion Chrétienne.

Mais il faut reconnoiſtre icy qu'une partie de la gloire qui eſt düe à cette bonté de Theodoſe, appartient à S. Ambroiſe. Car comme cét Empereur veritablement *Ambroſ.Ep. 18.*

Chrétien estoit tres persuadé qu'il ne tenoit sa victoire que du Ciel, au lieu de faire élever des arcs de triomphe, & de se signaler par d'autres magnificences semblables, comme les autres Princes ont accoûtumé de faire en de pareilles occasions, il écrivit à S. Ambroise pour le prier de rendre graces à Dieu de sa victoire.

Il croyoit nostre Saint fort éloigné de Milan, & luy témoignoit estre dans la pensée qu'il s'en estoit retiré comme desesperant du succés des armes de son Prince. Cependant il n'estoit rien de tout cela. Saint Ambroise estoit revenu à Milan, ainsi que nous avons veu, & l'assûrance qu'il avoit des merites de Theodose, & que Dieu agréeroit l'hostie qu'il luy présenteroit en son nom, fit qu'il luy obeït avec joye. Ce fut par ce motif qu'ayant mis sur l'autel la lettre qu'il venoit de luy écrire, il la tint à la main en offrant le Sacrifice, afin que la Foy de l'Empereur parlast par la main de l'Evesque, & que les caracteres de la main de ce Prince si religieux fissent les fonctions sacerdotales, & offrissent la divine hostie par les mains du Pontife de JESUS-CHRIST.

Aprés s'estre acquitté de ce devoir envers Dieu, il récri-
Al. Ep. 58. vit ensuite à Theodose par un des Chambellans du mesme Prince, pour se réjoüir avec luy de sa victoire. Il luy témoigne par la lettre qui nous en est restée, n'avoir rien à luy souhaiter que l'accomplissement de sa pieté, dont il le conjure de donner une nouvelle marque en pardonnant aux rebelles, principalement à ceux qui n'estoient pas encore tombez dans cette faute, c'est à dire qui n'avoient porté les armes que pour Eugene, & n'avoient point pris de part dans l'affaire de Maxime.

Al. Ep. 56. Il luy écrivit une seconde lettre que nous n'avons pas, & encore une troisiéme qu'il luy envoya par un de ses Diacres
Paulin. de vit. Ambros. nommé Felix, que nous croyons apparemment estre celuy qui fut depuis Evesque de Boulogne. Ce n'estoit pas seulement pour luy rendre un devoir de civilité, mais c'estoit aussi pour interceder en faveur de ceux qui se sentant coupables de la part qu'ils avoient prise en cette rebellion, s'estoient refugiez dans l'Eglise. Comme son plus grand soin estoit d'obtenir la grace de ces personnes, ne pouvant plus soûtenir la douleur que leurs larmes luy causoient, il ne voulut

point attendre que Theodoſe vinſt à Milan, & il luy envoya exprés ſon Diacre pour ſolliciter leur pardon.

Il ne ſe contenta pas de cela, & il ſoûtint genereuſement le droit & la ſainteté des aſyles. Theodoſe avoit envoyé à Milan un de ſes Secretaires d'Eſtat nommé Jean, qui devint depuis Prefet du Pretoire, & que nous croyons eſtre celuy qui prit la pourpre en l'an 423 aprés la mort d'Honoré ; & l'ordre qu'il luy avoit donné dans cette commiſſion, eſtoit de mettre en ſa ſauvegarde ceux qui s'eſtoient refugiez dans l'Egliſe ; c'eſt à dire, ce ſemble, pour les mettre en ſeureté de leur vie juſqu'à ce que l'Empereur en euſt ordonné.

Saint Ambroiſe qui n'avoit peut-eſtre pas oſé s'éloigner de peur qu'on ne fiſt quelque violence à ces perſonnes, ayant appris que Jean eſtoit venu à Milan pour ce deſſein, s'en alla luy-meſme trouver l'Empereur à Aquilée pour intercceder en faveur de ces miſerables. Il n'eut pas de peine à obtenir leur grace, ayant affaire à un Prince tres Chreſtien qui n'avoit pour luy que de l'affection & du reſpect, & qui luy en donna à l'inſtant meſme des preuves extraordinaires en ſe jettant luy-meſme à ſes pieds pour luy proteſter que c'eſtoit ſes prieres & ſes merites qui l'avoient conſervé de tant de perils. De ſorte que Theodoſe vainqueur d'Eugene tint à gloire d'eſtre vaincu par la pieté de Saint Ambroiſe. Le Saint ayant obtenu ce qu'il demandoit revint enſuite d'Aquilée à Milan, & Theodoſe y arriva un jour aprés luy. *Eclairciſſ. 1.*

Pendant le ſejour qu'il y fit, il édifia tous les fideles par une action de pieté fort conforme, ſinon aux ordonnances, au moins à l'eſprit & aux deſirs de l'Egliſe. Car quelque juſte que fuſt la guerre qu'il avoit eſté obligé de ſoûtenir, le déplaiſir qu'il eut du ſang qui s'eſtoit répandu dans la bataille, le porta à s'abſtenir des Sacremens juſqu'à ce qu'il euſt receu un témoignage de la grace divine par l'arrivée de ſes enfans. Car ſelon la penſée d'un ſaint Pere, quelque juſtes & legitimes que puiſſent paroiſtre les meurtres qui ſe commettent dans les guerres, & quoyque les princes qui ſont demeurez victorieux en répandant le ſang de leurs ennemis, ſe faſſent élever des trophées comme des monumens illuſtres à leur honneur ; néanmoins ſi l'on veut conſiderer les choſes dans la verité, & faire reflexion ſur l'alliance ſi étroite que tous les hommes ont les uns avec les autres par la participation *Ambroſ. de obitu Theod. p. 111.* *Iſidor. Peluſ. l. 4. Ep. 200.*

d'une meſme nature, ces ſortes d'homicides ne peuvent pas paſſer abſolument pour innocens; & ce n'eſt pas ſans raiſon que Moyſe avoit ordonné dans l'ancienne loy, que ceux qui revenoient du combat, demeuraſſent quelque temps hors du camp, & ſe purifiaſſent pour y entrer.

L'uſage des derniers ſiecles peut faire regarder cette diſcipline comme rigoureuſe. Mais il ſe peut faire que Saint Ambroiſe avoit conſeillé luy-meſme cette humilité à Theodoſe, puiſque parlant des Juges qui ſont obligez de prononcer des jugemens de mort pour la punition des criminels, il répond à un Magiſtrat qui l'avoit conſulté ſur cette queſtion, que quoyqu'il ne veüille pas leur refuſer abſolument la communion, comme d'autres faiſoient de ſon temps, il ne peut pas néanmoins qu'il n'approuve & qu'il ne loüe ceux qui s'en abſtenoient eux-meſmes.

Ambroſ. Ep. 51.

Quelques hiſtoriens font faire à Theodoſe ſur la fin de cette année un ſecond voyage à Rome: mais comme on ne le peut ajuſter avec les autres circonſtances de noſtre hiſtoire, nous nous abſtiendrons de le mettre icy contre noſtre ſentiment.

Eclairciſſ. 2.

CHAPITRE X.

Theodoſe fait venir Honoré, deffend les ſacrifices Payens, ſoûtient Flavien d'Antioche.

APRE'S la deffaite d'Eugene, la principale application de Theodoſe fut de regler les affaires de ſon Eſtat, comme reconnoiſſant déja ce qui luy devoit arriver, c'eſt à dire, qu'il devoit bien-toſt mourir, ſelon l'expreſſe prédiction de Saint Jean d'Egypte. Il envoya auſſi-toſt en Orient pour faire venir ſon fils Honoré; & on croit qu'il manda auſſi ſon fils Arcade, ſelon quelques hiſtoriens, quoyque d'autres diſent le contraire, & que Ruffin particuliérement ait écrit que Theodoſe en faiſant venir Honoré, ordonna qu'Arcade gardaſt dans l'Orient l'Empire qu'il poſſedoit depuis long-temps. De ſorte qu'il y a apparence que Saint Ambroiſe & Paulin auteur de ſa vie ont parlé par figure d'Honoré ſeul comme de pluſieurs, ou qu'avec Honoré on amena à Theodoſe quelque autre de ſes enfans, comme ſa fille

Ruffin. l. 2. c. 34. Socrat. l. 5. c. 25. Sozom. Claudian. de 3. Conſul. Honor. Ambroſ. de obitu Theod. Eclairciſſ. 1.

fille Placidie qui pouvoit eſtre demeurée depuis cela dans l'Occident.

Il eſt auſſi certain que Serene femme de Stilicon, qui eſtoit niéce de Theodoſe, & qu'il conſideroit comme ſa fille, vint avec Honoré, ou pluſtoſt qu'elle vint d'Orient par l'Illyrie.

Honoré eſtant arrivé à Milan, ſon pere le receut dans l'Egliſe, & le mit entre les mains de Saint Ambroiſe. Car il ne croyoit pas pouvoir procurer à ce jeune Prince une plus puiſſante protection, que l'amitié de ce ſaint Eveſque dont il avoit receu tant de benedictions pour ſon ame, & pour la proſperité de ſon Empire; & en la partageant entre ſes enfans il vouloit leur laiſſer comme une des plus conſiderables parties de ſa ſucceſſion, le reſpect & la veneration qu'il avoit toûjours pour ce ſaint Prelat. *Paulin. vit. Ambroſ.*

Enſuite il déclara Honoré Empereur, luy donnant pour ſon partage l'Italie, l'Eſpagne, les Gaules, toute l'Afrique, & l'Illyrie Occidentale, & nomma Stilicon pour General de ſes troupes, & pour prendre ſoin de ſes affaires. La jeuneſſe de ſon fils eſtoit un mal inévitable; & toute la prudence humaine n'y pouvoit remedier qu'en choiſiſſant parmi tous ſes ſujets celuy qu'il jugeoit le plus capable de l'aſſiſter de ſes conſeils, & de deffendre ſes Eſtats par la conduite generale de ſes troupes. Il avoit eu cette idée de Stilicon quand il l'avoit fait entrer dans ſon alliance en luy donnant une de ſes niéces, & il venoit tout fraiſchement d'eſtre convaincu de ſa fidelité pour ſon ſervice dans la derniere bataille. Mais les grands emplois ſont de grandes tentations pour les hommes ambitieux, & il eſt difficile de ne pas ſe laiſſer éblouïr par l'éclat d'une couronne, lorſque l'on en eſt ſi proche, & que l'on ſe voit en pouvoir de ſatisfaire à ſes plus grandes & plus ſecretes paſſions. Theodoſe connoiſſoit aſſez la teſte & la main de Stilicon; mais quelque éclairé qu'il fuſt, il n'avoit pas penetré juſques dans le fond de ſon cœur; & il ne ſçavoit pas que la fidelité de cét Officier ne ſeroit point à l'épreuve de la qualité de Souverain, qui a fait commettre une infinité d'injuſtices & de crimes aux plus grands hommes dans tous les ſiecles. *Zoſ. l. 4.*

Comme il ne faut nullement douter que le Senat de Rome ne manqua point d'envoyer à Theodoſe une députation ſo-

lemnelle aprés ſa victoire, & qu'il avoit déja accordé à leurs prieres le Conſulat de l'année ſuivante pour Olybre & pour Probin, ce fut apparemment à ces députez qu'il parla à Milan de la maniere que Zoſime dit qu'il fit à Rome dans l'aſſemblée du Senat. Il fit, dit-il, venir tous les Senateurs qui ſuivoient encore les anciennes ceremonies des Romains, & il leur fit un diſcours pour les exhorter de quitter la Religion où ils avoient vécu juſques alors, & d'embraſſer la Foy Chreſtienne qui nous delivre de nos pechez. Pas un, continüe Zoſime toûjours zelé pour le Paganiſme, ne voulut ſe rendre à cette remontrance, ny abandonner les ceremonies avec leſquelles la ville avoit eſté fondée, & ſubſiſtoit depuis prés de douze cens ans. Alors Theodoſe leur declara que l'Epargne ſe trouvoit trop chargée des droits que l'on prenoit pour les ſacrifices, & des autres ceremonies Payennes, & qu'ainſi il les vouloit abolir, tant parce qu'il avoit beſoin d'argent pour la ſubſiſtance de ſes armées, que parce que cette ſorte de dépenſe ne luy eſtoit nullement agréable. Les Senateurs répondirent, continüe Zoſime, que les ceremonies ne pouvoient pas ſe faire legitimement & ſelon l'ordre, à moins que la dépenſe n'en fuſt fournie par l'Eſtat; mais ils ne pûrent rien obtenir. Ainſi les ſacrifices ceſſerent, & toutes les autres ceremonies du Paganiſme furent negligées entierement. On chaſſa meſme les Preſtres & les Preſtreſſes des Idoles; & tous les temples conſacrez à leur culte demeurerent abandonnez.

Ce que ce Payen déplore comme un grand mal, n'a ſervi qu'à relever dans tous les ſiecles à venir la pieté de Theodoſe; & la malignité de ſa plume envenimée a plus contribué à la gloire de cét Empereur Chreſtien, que des Panegyriques entiers. Car il eſtoit juſte que ce Prince employaſt à la gloire de JESUS-CHRIST l'unique auteur de ſa victoire, l'avantage qu'il avoit receu de la deffaite d'Eugene; & que luy eſtant redevable de l'affermiſſement de ſa couronne, il fiſt regner dans tout ſon Empire la Religion Chrétienne par l'abolition des ſacrifices & des ceremonies Payennes que ce Tyran venoit de rétablir. Sans cette action de pieté ſa victoire auroit eſté fort imparfaite; & autant de ſacrifices abominables que l'on auroit offerts dans les temples deſtinez à l'idolatrie, auroient eſté autant

de monumens du crédit & de l'impieté d'Arbogaſte, & de la honteuſe tolerance d'un Prince qui ſe contentant d'aſſurer ſon repos, n'auroit eu que de l'indifference & de la froideur pour les intereſts de Dieu qu'il faiſoit profeſſion d'adorer.

Pendant que Theodoſe eſtoit dans l'Occident, la diviſion de l'Egliſe d'Antioche continüant toûjours, les Eveſques Occidentaux qui n'eſtoient pas de la communion de Flavien, renouvellerent les plaintes qu'ils luy avoient déja faites contre ce Prélat, ne l'accuſant de rien moins que de tyrannie contre l'Egliſe. Mais l'Empereur leur demanda en quoy conſiſtoit la tyrannie que l'on reprochoit à cét Eveſque, & entreprit avec autant de chaleur ſa deffenſe, que s'il euſt eſté luy-meſme Flavien, & qu'il euſt parlé dans ſa propre cauſe. Et ſur ce qu'ils luy repliquerent qu'ils ne pouvoient pas combattre contre l'Empereur, ny entrer dans une conteſtation ſi inégale, il les exhorta de travailler à la paix & à la réconciliation des Egliſes, de terminer ce differend, & d'aſſoupir cette diſpute ſi injuſte, leur repreſentant que Paulin eſtoit déja mort, & que la promotion d'Evagre eſtoit injuſte. Il y avoit meſme de l'apparence qu'Evagre eſtoit auſſi déja mort, comme nous avons remarqué cy-deſſus. Theodoſe remontra auſſi à ces Eveſques, que toutes les Egliſes d'Orient, toutes celles de l'Aſie, du Pont, & de la Thrace, eſtoient attachées à la communion de Flavien, & que toute l'Illyrie reconnoiſſoit cét Eveſque pour chef de tous les Prelats d'Orient. Theodoret dont nous venons de rapporter les propres paroles, dit que les Eveſques d'Occident ſe ſoûmettant aux remontrances de Theodoſe, promirent de faire ceſſer cette inimitié, & de recevoir les députez qu'on leur envoyeroit pour moyenner la réconciliation. *Theodoret. l. 5. c. 23. Eclairciſſ. 2.*

Certainement aprés le reſpect que cét Empereur avoit eu pour S. Melece dans le Concile de Conſtantinople, ainſi que nous avons rapporté en plus d'un ouvrage, il ne faut pas s'étonner qu'il ait ſoûtenu la cauſe de celuy qui luy avoit mis la couronne ſur la teſte, comme Dieu meſme le luy avoit fait voir en ſonge. Il avoit appris ſans doute ce que Flavien avoit fait pour la conſervation de la Foy de l'Egliſe d'Antioche pendant l'exil de ce ſaint Eveſque; & il ſe mettoit plus en peine de détromper ſur ſon ſujet les

Occidentaux que l'on avoit prévenus, qu'il n'eſtoit en danger de ſe laiſſer prévenir luy-meſme, ou de ſuccomber à l'opiniâtreté de leurs plaintes.

Theodoret ajoûte que ce fut ſur celà que Flavien députa à Rome Acace de Berœe. Mais il joint dans une meſme relation par le ſeul engagement de ſa matiere, des choſes qui ne ſont arrivées que long-temps aprés; & il ne faut pas s'imaginer que la réconciliation de Flavien avec l'Occident n'ait point eu d'autre cauſe que celle du mauvais ſuccés des plaintes de cés Eveſques contre luy, & la fermeté avec laquelle Theodoſe ſe declara en ſa faveur. Il ſuffit que cette réponſe de l'Empereur ait contribué à y diſpoſer les eſprits, en faiſant voir aux Eveſques d'Occident qu'ils ne pouvoient eſperer de vaincre Flavien, & de l'accabler par le poids de l'autorité Imperiale. Et s'ils ceſſerent aprés cela d'y prétendre pendant le reſte de ſa vie, ils ſe flatterent encore moins de cette penſée aprés ſa mort, la diviſion qu'il avoit faite de ſon Empire entre Arcade & Honoré ſes deux fils, oſtant plus que jamais aux Occidentaux le moyen de gagner les Empereurs de l'Orient, & de les engager dans leur parti.

CHAPITRE XI.

Préſages de la mort de Theodoſe. S. Ambroiſe écrit à S. Severe de Naples. Retraite de S. Paulin à Nole.

Chronic. Marcell. L'AGITATION de pluſieurs provinces de l'Europe par de continuels tremblemens de terre depuis le mois de Septembre juſques à celuy de Novembre, donna lieu à beaucoup de ſpeculations. S. Ambroiſe fut luy-meſme perſuadé que c'eſtoit des préſages de la mort prochaine de Theodoſe, & qu'elle avoit auſſi eſté prédite par des pluyes continuelles & par des broüillars plus épais & plus tenebreux qu'à l'ordinaire, qui ſe virent en ce temps-là. Cét Empereur ne negligea point un avertiſſement ſi ſalutaire qu'il avoit déja receu de la bouche de ſon Prophete S. Jean d'Egypte; & recueillit ſans doute dans ſon cœur tout ce qu'il avoit de pieté pour ſe préparer à paroiſtre devant le tribunal de ce Juge Souverain, dont la ſentence fait le ſort des Roys auſſi-bien que celuy de leurs ſujets.

Ambroſ. de obitu Theodoſ.

Ce fut apparemment en cette année que S. Ambroiſe écrivit à Severe Eveſque de Campanie, pour luy recommander un Preſtre que l'amour d'un ſaint repos & d'une tranquillité Chrétienne avoit fait venir des extremitez de la Perſe, & qui avoit choiſi les rivages & les delices innocentes de la Campanie, pour y ſervir Dieu hors du trouble & des inquietudes du monde. Noſtre Saint faiſant en peu de paroles la deſcription d'un ſi heureux & ſi aimable ſejour, témoigne qu'il eſtoit alors dans une diſpoſition fort contraire à ce ſilence & à une retraite ſi paiſible, puiſqu'il eſtoit tous les jours expoſé aux ſoûlevemens & aux ſecouſſes des Barbares, aux tempeſtes de la guerre, & à la cruauté des combats dont il ſe voyoit environné comme d'une mer orageuſe; & aprés toutes ces traverſes & tous ces perils, il craignoit encore ceux de l'autre vie qui eſtoient beaucoup plus grands. Cette crainte eſt le langage des Saints; & quelque paix qu'ils trouvent dans leur conſcience, la juſtice de Dieu les fait trembler. C'eſt dans cette meſme lettre qu'il dit qu'il avoit déja veſcu 53. ans. *Id. Ep. 32.*

On croit que Severe à qui elle eſt écrite, eſt l'Eveſque de Naples, que l'Egliſe honore comme Saint le 30. d'Avril, & ſous le nom duquel on voit à Naples une Egliſe aſſez ancienne. Il y avoit auſſi une Chapelle à Sorrento, que Jean Duc de Naples donna à l'Abbaye du Mont-Caſſin. *Baron. 30. April. Ferdinand. Ughell. tom. 6. Ital. Sacr. Leo Oſtienſ. l. 1. c. 6.*

Le Martyrologe Romain dit de S. Severe, qu'il reſſuſcita un mort pour convaincre l'impoſture d'un calomniateur qui opprimoit une veuve & des pupilles ſous prétexte d'une fauſſe dette. On commença depuis ce temps-là à l'invoquer en faveur des agoniſans. Sa réputation eſtoit ſi grande pendant la vie de noſtre Saint, que les Payens meſme avoient de la veneration pour luy, Symmaque ayant declaré que toutes les differentes ſectes convenoient enſemble touchant le témoignage qu'elles rendoient à ſa vertu & à ſon merite. *Bolland. ad 30. April. p. 767.*

Mais la Campanie acquit vers ce meſme temps un hoſte bien plus illuſtre que Jacques ce Preſtre de Perſe dont nous venons de parler. Ce fut le celebre S. Paulin, qui aprés avoir renoncé à la pourpre des Senateurs & à la dignité Conſulaire, fit une profeſſion toute ouverte de la perfection Evangelique vers l'an 392. *Edairciſſ. 1.*

Ce Saint avoit toûjours eſté nourri dans la Foy par la
Paulin. Ep. charité & par l'affection de S. Ambroiſe ; & il l'appelle ſon
45. admirable pere, & la ſource de tout ce qu'il avoit de bien, quoyqu'il euſt eſté baptiſé à Bordeaux par S. Delphin, & Ordonné Preſtre par Lampe aprés une conſpiration generale & une ſainte violence de tout le peuple. C'eſt ce qu'il écrit à S. Alype qui l'avoit ſans doute connu à Milan en l'an 387. lorſqu'il y fut baptiſé avec S. Auguſtin.

Ambroſ. Ep. Auſſi lorſque S. Ambroiſe apprit la nouvelle de cette re-
33. traite de S. Paulin qui abandonnoit tous ſes biens pour ſe retirer à Nole, & de la ſainte réſolution de ſa femme Terafie qui eſtoit aſſez genereuſe pour ſe conſacrer tout à fait à Dieu auſſi-bien que luy, il ne put retenir en luy-meſme la joye qu'il en reſſentit, ſans la communiquer auſſi-toſt à ſon cher ami S. Sabin Eveſque de Plaiſance, pour ſe réjoüir avec luy de ce chef-d'œuvre de la grace. Il eſt vray qu'il prévoyoit bien que cette action ſi extraordinaire de deux perſonnes de la premiere qualité qui renonçoient à toutes choſes, trouveroit des cenſeurs parmi ceux qui eſtoient remplis de ſentimens humains & des maximes du monde. Mais il ſe moquoit luy-meſme des vaines plaintes que les Grands du ſiécle en feroient, & des railleries qu'ils publieroient contre le changement d'habit qui eſtoit alors la ſuite de la converſion des mœurs, quand on s'y engageoit par une declaration publique. Il s'élevoit au deſſus d'un jugement ſi injuſte, & ne pouvoit ſouffrir que l'on fuſt ſi fidele & ſi exact à ſe conformer aux regles de la vanité & du menſonge, & ſi negligent quand il s'agiſſoit de la verité & du ſalut. Enfin il condamnoit hautement ceux qui par des conſiderations humaines s'abſtenoient de faire une ſerieuſe attention ſur les devoirs de la Religion Chrétienne qui eſt ſi ſainte & ſi ſacrée, ſans
Marc. 8. v. conſiderer les menaces que le fils de Dieu fait dans l'Evan-
38. gile de rougir un jour devant ſon Pere celeſte de ceux qui auront rougi de luy devant les hommes.

S. Ambroiſe n'avoit pas veu ſans doute S. Paulin depuis ſon changement, lorſqu'il écrivit cette lettre ou en cette année, ou en la précedente. Mais ce nouveau converti s'en allant à Nole où il eſtoit reſolu d'achever ſa vie auprés du tombeau de S. Felix, avoit pû voir noſtre Saint à Flo-

rence où il avoit passé la plus grande partie de cette année. Eclairciſſ. 2.
Aussi le mesme S. Paulin témoigne l'année suivante que ce saint Archevesque l'avoit voulu unir à son Clergé, en sorte qu'en quelque lieu qu'il demeurast, il fust toûjours reputé Prestre de Milan, quoyqu'il eust esté Ordonné Ep. 40.
Prestre en Espagne. On a prétendu qu'il y estoit porté par le desir de le pouvoir avoir pour successeur; & on a supposé qu'il l'avoit mesme aggregé effectivement à son Baron. an. 394.
Clergé. Mais les paroles de S. Paulin n'enferment pas positivement ce sens; & il est assez probable qu'il n'accepta point cette offre qui estoit contre la regle ordinaire de l'Egliſe, puisqu'il ne la rapporte que pour faire voir l'affection de S. Ambroise pour luy, & l'obligation qu'il avoit de l'aimer & de l'honorer. On peut dire neanmoins d'autre part que S. Paulin n'estoit pas pour faire scrupule d'une chose qui estoit approuvée par un Archevesque si éclairé & si zelé pour la discipline de l'Egliſe dans toute son étenduë.

Quoyqu'il en soit, il est certain que la chose demeura sans execution, & que S. Ambroise n'eut pas la consolation d'enrichir son Egliſe de Milan d'une si illustre conqueste qui estoit destinée par la divine providence pour le peuple de Nole, ou plustost pour tout le Royaume spirituel de JESUS-CHRIST.

CHAPITRE XII.

Mort de Theodose. S. Ambroise fait son oraison funebre à Milan.

IL y avoit déja quelque temps que l'on attendoit Theodose à Constantinople; & on se préparoit à l'y recevoir comme l'Empereur de tout l'univers, avec des triomphes & des magnificences dignes de la grandeur qu'il s'estoit acquise par sa derniere victoire. Il s'y en retournoit effectivement au commencement de l'année 395. se faisant accompagner d'une armée Françoise, & de toutes les forces du monde, lorsqu'il se vit attaqué d'une mortelle hydropisie causée par les grandes fatigues qu'il avoit souffertes dans la guerre contre Eugene. Zoſ. l. 4. Ambroſ. in obitu Theodoſ. Socrat. l. 5. c. 25.

Dés qu'il se sentit malade il se remit dans la memoire la prédiction de S. Jean d'Egypte, & crut qu'il n'en releve- Sozom. l. 7. c. 29.

roit pas. Mais afin de mourir en Empereur qui doit porter jusques au tombeau le soin & l'amour de ses sujets, plus il se voyoit proche de sa fin, plus il s'appliquoit au reglement des affaires pour empescher les maux dont un Estat est ordinairement accablé aprés la mort de son Prince.

Comme il n'avoit rien à regler touchant ses enfans, leur ayant déja donné tout ce qu'il avoit, il se contenta de les recommander à leur parent, c'est à dire à Stilicon qui avoit épousé leur cousine, & qui se vantoit que cét Empereur luy avoit confié en mourant le soin & la conduite des deux Princes Arcade & Honoré, & le gouvernement de leurs Estats. Sa principale application fut de les exhorter tous deux qu'en partageant les provinces qu'il leur laissoit en succession, ils s'efforçassent chacun d'avoir tout entier le » zele qu'il avoit eu pour la pieté. Car c'est par elle, disoit-il, » que la paix se conserve dans les Estats; c'est par elle que la » guerre s'éteint, que l'on surmonte ses ennemis, qu'on s'é- » leve des trophées, & qu'on remporte des victoires.

Theodoret. l. 5. c. 29.

N'ayant donc rien à ordonner touchant ses enfans, & ayant déja accordé Honoré, selon Claudian, avec Marie fille de Stilicon & de Serene, pour affermir le repos de sa Maison par cette alliance, il ne fit son testament que pour le bien & l'avantage de ses peuples. Dans cette vetie il confirma le pardon qu'il avoit déja donné à ceux qui avoient porté les armes contre luy, & qui n'avoit pû estre expedié jusqu'alors, quelque chagrin qu'il en eust, à cause de l'opposition d'une personne qui n'est pas nommée.

Ambros.

Il confirma encore la remise d'un impost, qu'il avoit promise à une infinité de monde, dont une personne avoit empesché l'effet, & qui ne servit qu'à rendre cette personne odieuse, & le testament de cét Empereur plus illustre & plus glorieux. Non seulement il chargea ses enfans de l'execution de ces deux points; mais mesme par une plus grande précaution il en laissa une Loy toute dressée, afin qu'il ne fust point en la liberté de ses successeurs de pouvoir oublier à l'avenir cette disposition de sa derniere volonté. Et l'on croit que l'Empereur Honoré l'ayant executée fidelement, Claudien son Panegyriste y a trouvé la matiere de relever sa bonté par de beaux vers, où il dit que l'on a veu cesser sous son regne les accroissemens impitoyables des tributs

Claudian. de 4. Consulat. Honor. Eclairciss. 1.

buts ; que l'on ne voit plus vendre à l'encan les biens des citoyens ; que l'avarice ne fait plus appeller à haute voix ceux qui en faiſoient autrefois le partage, & que les finances du Prince ne s'augmentent point par la perte des particuliers.

Mais comme Theodoſe avoit toûjours aimé l'Egliſe, il fut plus en peine d'en procurer l'avantage juſques à la fin de ſa vie, que de la violence du mal dont il eſtoit accablé luy-meſme ; & en ayant toûjours eſté le protecteur, il crut devoir en prendre un ſoin particulier juſques dans ſes derniers momens, afin de porter au tribunal de JESUS-CHRIST des marques de ſon zele pour les intereſts de ſon épouſe. Ce fut par ces grandes actions de juſtice & de pieté, qu'il voulut couronner toutes les bonnes œuvres qu'il avoit faites durant le cours de ſa vie.

Socrate & Sozomene ont écrit que s'eſtant trouvé aſſez bien aprés une maladie qu'il avoit eüe, il avoit meſme aſſiſté à une courſe de chevaux, mais que ce jour-là meſme il ſe trouva tout d'un coup fort mal aprés avoir diſné, & qu'ayant envoyé ſon fils préſider aux jeux en ſa place, il mourut dés la nuit ſuivante. La confiance qu'il avoit en S. Ambroiſe, eſtoit ſi grande, qu'il l'appelloit encore en rendant le dernier ſoûpir, ne pouvant l'oublier dans ce moment ſi précieux & ſi terrible duquel dépend l'eternité. Les Hiſtoriens Eccleſiaſtiques témoignent que cette mort arriva à Milan, & quelques-uns d'eux, comme Socrate, & l'auteur de la Chronique d'Alexandrie, diſent que ce fut le 17. de Janvier. Il regna ſeize ans moins deux jours. On a parlé diverſement de ſon âge, les uns ne luy donnant que 50. ans, & les autres 60. *Eclairciſſ. 2.*

Noſtre Saint qui l'avoit toûjours aſſiſté de ſes conſeils, & ſoûtenu par ſes prieres, luy rendit aprés ſa mort tous les devoirs de la pieté Chrétienne, & prononça ſon oraiſon funebre dans l'Egliſe au ſervice du quarantiéme jour, en préſence d'Honoré & de l'armée. Il commença par les préfages dont nous avons déja parlé, qui eſtoient autant d'avertiſſemens publics de cette mort, & dit que l'on en voyoit alors le triſte accompliſſement. Il reconnoiſt que tout l'Univers avoit raiſon de pleurer par avance un Prince qui luy alloit eſtre enlevé, & qui avoit accouſtumé d'adoucir pendant ſa vie les afflictions de ce monde, & de prévenir par ſon indulgence la punition des crimes ; Qu'il avoit quitté la terre d'une manie- *Ambroſ. Conc. in obitu Theodoſ.*

encore tout autrement criminel à l'égard des enfans de l'Empereur, & d'un Empereur tel qu'a eſté celuy-là, plein de compaſſion, de pieté, & de foy; Que l'on ne peut rien voir de plus excellent que la Foy d'un Prince qui ne ſçait ce que c'eſt de s'élever par la puiſſance, & de s'enfler d'orgueil, mais qui a de la condeſcendance pour les autres par un motif de compaſſion; Que cét Empereur d'auguſte memoire croyoit avoir receu un bienfait quand on le prioit de pardonner quelque faute, & que plus il avoit fait paroiſtre d'emotion dans ſa colere, plus il eſtoit diſpoſé à accorder le pardon à ceux qui l'avoient offenſé; Que ſon indignation eſtoit une eſpece de privilege ſur lequel on pouvoit ſe fonder, pour ſe promettre les effets de ſon indulgence; de ſorte qu'au lieu que l'on craint ordinairement la colere dans les autres Souverains, on la ſouhaitoit en ſa perſonne; & que c'eſtoit là le remede des criminels, parce qu'ayant le pouvoir & l'autorité au deſſus des autres, il aimoit mieux faire doucement ſes plaintes comme pere, que de punir comme Juge. Il témoigne qu'il avoit veu ſouvent trembler de crainte ceux qu'il reprenoit, & aprés avoir eſté convaincus de crimes, & réduits au deſeſpoir, en ſortir avec une abſolution qu'ils n'attendoient nullement; que ſon deſſein eſtoit de vaincre, & non de punir; qu'il eſtoit juge équitable, & non rigoureux arbitre du chaſtiment, ne refuſant jamais le pardon à ceux qui confeſſoient leur faute, ou réſervant au jugement de Dieu ceux qui la cachoient dans les replis de leur conſcience; & qu'il faiſoit par cette conduite, que les hommes avoient plus d'apprehenſion de recevoir des corrections de ſa bouche, que d'eſtre punis de leurs excés, parce qu'il agiſſoit avec tant de pudeur & de modeſtie, qu'il aimoit mieux engager les hommes par la religion que par la crainte.

Il ſe promet que cét Empereur ayant eſté tout rempli de Foy & de compaſſion, eſt devenu un puiſſant interceſſeur auprés de JESUS-CHRIST pour ſes enfans & pour tout l'Empire, puiſqu'un homme miſericordieux eſt une choſe précieuſe, qu'en traitant favorablement les autres il travaille pour luy-meſme, & guerit ſes propres bleſſures par le remede meſme qu'il apporte à celles de ceux qui l'ont offenſé; Que quiconque ſçait pardonner reconnoiſt qu'il eſt homme, & marche en cela ſur les traces de JESUS-CHRIST, qui s'eſtant

revestu de nostre chair a mieux aimé venir en ce monde comme redempteur, que comme juge ; Que c'est ce qui a fait dire à David ; *I'aime le Seigneur, parce qu'il daigne entendre ma voix lorsque je luy offre mes prieres.* Que l'on ne peut entendre réciter ce Psеaume dans l'Eglise, sans se persuader que c'est Theodose qui parle ; Qu'il reconnoist cette parole pleine de pieté qui sort de sa bouche, parce qu'il en remarque les effets ; Que ce Prince a aimé veritablement, parce qu'il a rempli tous les devoirs de l'amour, qu'il a conservé ses ennemis, qu'il les a affectionnez, qu'il a pardonné à ceux qui l'avoient offensé, & n'a point souffert que l'on vist perir les usurpateurs de son Empire. Il s'étend sur cette parole, & dit que quand l'ame de Theodose s'est separée de la terre si pleine de pieté & du saint Esprit, les Anges qui alloient au devant de luy l'ayant interrogé sur ce qu'elle avoit fait pendant qu'elle estoit au monde, elle s'est contentée de leur répondre ; J'ay aimé, ce qui estoit dire, j'ay accompli la Loy, je n'ay rien obmis de l'observation de l'Evangile.

Psal. 114. v. 1.

Le Saint ayant ainsi expliqué d'une maniere fort tendre tous les versets de ce Psеaume qu'il applique à Theodose, il releve ensuite l'humilité de cét Empereur, & particulierement celle qu'il a fait paroistre par sa pénitence ; & dit combien il a eu de sa part de differentes raisons d'aimer ce Prince, dont il represente la felicité éternelle avec de vives couleurs ; ce qui luy donne occasion de parler de celle de Gratien & du grand Constantin.

Enfin il finit par une consolation de son fils Honoré devant lequel il prononce ce discours ; & dit que le regret qu'il a de ne pouvoir accompagner le corps de son pere jusqu'à Constantinople, luy est commun avec eux, n'y ayant aucun des assistans qui ne vouluſt estre à la suite de cette pompe funebre. Il témoigne que ce jeune Empereur ne trouveroit nulle peine & nulle fatigue à s'acquitter de ce devoir, s'il n'estoit retenu à Milan par la neceſſité de la Republique que les bons Princes préferent à leurs peres & à leurs propres enfans ; Qu'enfin son pere l'a fait Empereur, & que Dieu l'a affermi dans cette auguſte qualité non seulement pour servir son pere, mais meſme pour commander à tout le monde ; Qu'il ne doit pas craindre que la dépoüille mortelle de Theodose demeure sans honneur en quelque lieu

qu'elle puiſſe eſtre portée; Que l'Italie ne ſera jamais de ce ſentiment, elle qui a eſté la ſpectatrice de l'éclat de tant de triomphes de ce grand Prince, & qui ayant eſté delivrée une ſeconde fois de la fureur des Tyrans honore l'auteur de ſa liberté; Que Conſtantinople n'en fera pas moins aprés avoir envoyé une ſeconde fois cét Empereur pour remporter la victoire, ne l'ayant pû retenir dans l'enceinte de ſes murailles pendant la guerre d'Eugene; Qu'il eſt vray qu'elle attendoit ſon retour pour honorer ſon triomphe par des ſolemnitez publiques, & par des trophées ſur leſquels elle eſperoit de graver tous les titres de ſes victoires; & qu'elle ſe promettoit de voir l'Empereur de tout le monde environné de l'armée Françoiſe, & accompagné de toutes les forces de l'univers; mais que Theodoſe y va rentrer avec plus de puiſſance & plus de gloire qu'il n'avoit jamais euë, puis qu'un eſcadron d'Anges & d'eſprits celeſtes marchera à la teſte de cette pompe funebre, & qu'une troupe innombrable de Saints le ſuivra dans ce voyage. Il envie néanmoins le bon-heur de Conſtantinople qui va recevoir un citoyen du Paradis, & renfermer dans un auguſte tombeau un habitant de cette cité celeſte.

CHAPITRE XIII.

Le corps de Theodoſe porté à Conſtantinople. Eloge de cét Empereur.

LE corps de Theodoſe ayant eſté embaûmé aprés ſa mort, fut conduit à Conſtantinople avec toutes les ceremonies & toute la pompe que l'on peut ſe figurer; & Arcade l'y ayant receu le mit en terre le 8. ou 9. de cette année meſme, dans le tombeau ordinaire des Empereurs. *Socrat. l. 7. c. 1. Chron. Alexan. Zoſ. l. 4.*

Voilà quelle fut la fin de ce grand Prince qui s'eſtimoit plus glorieux d'eſtre membre de l'Egliſe, que d'eſtre Empereur de la terre, & de qui Saint Ambroiſe a dit qué l'on auroit peine à luy trouver un ſemblable. Toutes les hiſtoires Eccleſiaſtiques ſont pleines des éloges de ſon courage & de ſa pieté; mais il a encore receu le meſme honneur des plus illuſtres Peres de l'Egliſe, de S. Ambroiſe en une infinité d'endroits, de S. Auguſtin, & de Syneſe Eveſque de Ptolemaïde. *Aug. l. 5. de Civit. Dei c. 26. Syneſ. de regno.*

Entre les Payens ſa vertu a obligé Symmaque de luy donner des loüanges en pluſieurs de ſes lettres, quoyqu'il euſt fort peu de ſujet de l'aimer par ſa propre inclination, & que *Symmach. l. 3. Ep. 31. l. 2. Ep. 13.*

la deffenſe des intereſts du Paganiſme qui faiſoit la paſſion dominante de ce Senateur, l'engageaſt à ſe declarer contre luy. Le Philoſophe Themiſte en a auſſi uſé de meſme.

Mais on ne peut rien ajoûter à ce qu'Aurele Victor a dit de luy, quoyqu'il fuſt Payen, & qu'écrivant aprés ſa mort il euſt une pleine liberté de ne rien diſſimuler de ſes deffauts, & de ſe vanger par la flétriſſure de ſa memoire des perſecutions que cét Empereur Chreſtien avoit faites tant de fois au Paganiſme. Theodoſe, dit-il, reſſembloit à Trajan par la qualité de ſes mœurs & de ſon corps, autant que l'on en peut juger par les écrits des anciens auteurs, & par les portraits qui nous en reſtent. Il eſtoit auſſi-bien que luy de haute taille, & avoit les membres, la chevelure, & la bouche ſemblables à ceux de ce Prince, ſi ce n'eſt qu'il avoit un peu moins de poils aux joüës à force de les arracher, & que ſes yeux n'eſtoient pas ſi grands. Je ne ſçay auſſi s'il avoit tant d'agrément que luy ſur le viſage, le teint ſi vif, & tant de majeſté dans ſon marcher. Mais pour ce qui eſt des perfections de l'ame, il y avoit tant de rapport entre ces deux Princes, que l'on ne peut rien dire de Trajan, qui ne puiſſe eſtre appliqué à Theodoſe, en le tirant des hiſtoires anciennes. C'eſtoit un eſprit plein de douceur, tout à fait populaire, & qui ne croyoit rien avoir qui le diſtinguaſt de ſes ſujets que les habits & les ornemens exterieurs, honorant generalement tous les hommes, mais careſſant plus particulierement les gens de bien. C'eſtoit un Prince qui aimoit également tous les eſprits ſimples, mais qui avoit de l'admiration pour les ſçavans, pourveu que l'innocence de leur vie fuſt jointe à leur erudition; qui faiſoit avec un grand cœur de grandes liberalitez, qui aimoit les citoyens ſans autre motif que de les avoir autrefois connus pour avoir demeuré avec eux lorſqu'il eſtoit encore homme privé, & qui les combloit d'honneur, d'argent & de toutes ſortes de bienfaits, particulierement ceux dont il avoit éprouvé la fidelité dans les évenemens perilleux de ſa vie. Neanmoins il avoit tant d'averſion des vices avec leſquels les bonnes qualitez de Trajan eſtoient meſlées, particulierement l'excés du vin, & le deſir de ſe ſignaler par des triomphes, qu'il n'a jamais fait la guerre à perſonne, & n'a pris les armes qu'aprés s'y eſtre trouvé engagé; & qu'il a fait expreſſément une Loy pour deffendre de faire venir au milieu des feſtins, des joüeuſes d'inſtrumens &

Aurel. Victor. c. 75.

toutes ſortes de miniſtres d'impureté, qui avoient eſté en uſage « avant ſon regne ; ayant un ſi grand ſoin de maintenir dans ſes « Eſtats la chaſteté & la continence, qu'il y avoit fait deffendre « les mariages avec des couſines germaines, auſſi-bien qu'avec des « ſœurs. Il eſtoit mediocrement ſçavant, ſi on le compare avec « ceux qui excelloient dans les lettres ; mais il penetroit dans « les actions de ſes prédeceſſeurs, & avoit une extreme curioſité « de s'en informer, ne ceſſant de parler avec execration de ceux « d'entre eux, dont il avoit leu les actions ſuperbes, cruelles & « contraires à la liberté : ce qui luy faiſoit avoir de l'horreur de « Cinna, de Marius, de Sylla, & generalement de tous ceux qui « avoient uſurpé la domination, mais ſur tout des perfides & « des ingrats. Il eſt vray qu'il ſe mettoit en colere quand on « le traitoit avec indignité, mais il s'appaiſoit promptement ; « & lorſqu'il avoit donné des ordres ſeveres & rigoureux, il les « moderoit quelquefois pour peu que l'execution en euſt eſté « retardée. La nature luy avoit donné gratuitement ce qu'Au- « guſte avoit appris d'un maiſtre qui luy avoit enſeigné la Phi- « loſophie, & qui s'eſtant apperceu de la grande facilité qu'il « avoit à s'émouvoir, de peur que cette paſſion ne luy fiſt com- « mettre quelque violence, l'avertit que quand il auroit com- « mencé à ſe mettre en colere, il repaſſaſt dans ſa memoire les 24. « lettres de l'alphabet Grec, afin que cette agitation d'eſprit qui « eſt d'une ſi grande importance, eſtant détournée à quelque « autre objet, ſe rallentiſt dans ce petit intervalle. Mais ce qui « eſt une vertu tout à fait rare parmi les hommes, aprés que ce « Prince eut augmenté ſa dignité Imperiale dans la ſuite des « années, il en devint encore meilleur qu'il n'eſtoit auparavant, « & principalement aprés eſtre ſorti victorieux de la guerre ci- « vile. Car il s'appliqua depuis ce temps-là plus que jamais à « établir un bon ordre dans les vivres, & à reſtituer à pluſieurs « perſonnes du fonds meſme de ſon Epargne une tres grande « ſomme d'or & d'argent que le Tyran leur avoit pillé & dé- « penſé ; au lieu que les Princes qui paſſent pour les plus doux, « ont à peine accoûtumé dans ces ſortes d'occaſions de rendre « à leurs ſujets les fonds qu'ils avoient perdus dans la guerre, « & leurs terres toutes ruinées. Que s'il faut parler du détail « de ſes bonnes qualitez, & de ce qu'il pratiquoit dans le cabi- « net & dans ſa Cour, qui pour eſtre des actions plus ſecretes & « plus cachées attirent davantage les yeux & les oreilles des « hommes qui ſont naturellement curieux, il aimoit ſon oncle «

» comme s'il euſt eſté ſon propre pere ; il traitoit les enfans de » ſon frere mort comme s'ils euſſent eſté ſes propres enfans ; il » avoit une affection paternelle pour ſes parens & ſes alliez ; » eſtoit poli & agreable dans ſes feſtins, mais ſans ſomptuoſité & » ſans excés ; s'entretenoit familierement avec toutes ſortes de » perſonnes ; eſtoit d'une converſation douce ſans perdre la gra- » vité ; pere plein de tendreſſe pour ſes ſujets ; & mari vivant en » paix avec ſa femme. Quant aux exercices du corps, il n'y » cherchoit point le plaiſir, & ne les pratiquoit point juſques » à ſe fatiguer ; il aimoit à ſe promener pour ſe délaſſer l'eſ- » prit lorſqu'il en avoit le temps ; & ſe ſervoit de ſon abſtinence » & de ſa ſobrieté comme d'un excellent regime de vivre.

Philoſtorg. XI. 2. Philoſtorge diſciple d'Eunome, que Theodoſe avoit perſecuté plus qu'aucun autre Heretique, acauſe cét Empereur de s'eſtre laiſſé emporter aux delices de la bouche. Mais outre que ce jugement eſt fort contraire à l'éloge qu'en fait Victor, il ne laiſſe pas de loüer ſon zele pour l'abolition du Paganiſme, & de dire qu'il a merité de Dieu une felicité toute extraordinaire.

Il n'y a que Zoſime ſeul qui a dechiré cruellement la réputation de ce Prince, mais quelquefois avec des contradictions toutes viſibles. Auſſi le Cardinal Baronius s'eſt crû obligé de réfuter ſes calomnies. C'eſt une matiere qui n'eſt pas fort difficile, & qui ſeroit encore plus aiſée ſi nous n'avions pas perdu un ouvrage que S. Paulin eſtant à Nole fit en l'hon-
Hieron. Ep. 23. neur de Theodoſe. S. Hierôme l'appelle une docte & éloquente apologie, & Gennade un excellent Panegyrique, dans
Gennad. Catal. lequel ce ſaint entreprenoit de montrer que cét Empereur Chrétien avoit vaincu les uſurpateurs de l'Empire pluſtoſt par ſa Foy & par ſes prieres, que par ſa réſiſtance & par la for-
Paulin. Ep. 9. ce de ſes armes. Et S. Paulin parlant luy-meſme de cét ouvrage, dit qu'il n'avoit pas tant loüé en la perſonne de Theodoſe un Empereur, qu'un ſerviteur de Jesus-Christ ; ny un Souverain qui uſaſt de ſa puiſſance en dominant avec orgueil, qu'un Roy qui ne l'exerçoit qu'en obeïſſant à Dieu avec humilité comme à ſon ſeigneur & à ſon maiſtre, & qui eſtoit plus Roy par ſa Foy vive & ardente, qu'il ne l'eſtoit par ſon autorité Royale. Auſſi S. Hieroſme a dit en écrivant à S. Paulin, que Theodoſe eſtoit heureux d'avoir eu un tel orateur pour le deffendre, & que ce ſaint avoit donné un nouvel éclat à ſa pourpre, & conſacré l'utilité de ſes Loix dans tous les ſiécles à venir.

LA VIE DE SAINT AMBROISE ARCHEVESQUE DE MILAN, DOCTEUR DE L'EGLISE, ET CONFESSEUR.

LIVRE IX.

Où l'on traite des trois dernieres années de sa vie, & de quelques-unes de ses actions particulieres jusques à sa mort.

CHAPITRE I.

Le Saint découvre miraculeusement les corps de S. Nazaire & S. Celse Martyrs.

DIEU qui avoit déja donné tant de fois de si grandes benedictions à la pieté de S. Ambroise par la révelation des Reliques des saints Martyrs, voulut encore le favoriser de cette consolation par la découverte des corps de S. Nazaire & de S. Celse quelques années avant qu'il luy accordast dans le Ciel la récompense de tous ses travaux Apostoliques. Paulin qui témoigne que ce Saint survesquit encore trois ans à Theodose, rapporte cét évenement immediatement aprés avoir parlé de la mort de cét Empereur, & nous suivrons aussi cét ordre. *Paulin. vit. S. Ambros.*

Antiquitates Mediolanenſes Caſtelhonæ p. 127.

Durant les perſecutions de l'Egliſe, comme on faiſoit quelquefois ſervir aux ſpectacles & aux divertiſſemens populaires les Chrétiens condamnez à mort pour la deffenſe de la Foy & de la Religion Chrétienne, on entraiſnoit ceux de Milan au theatre qui eſtoit hors de la ville, ou pour eſtre tuez dans les jeux publics par les mains des habiles gladiateurs, ou pour eſtre déchirez par les dents des beſtes feroces, ou pour perdre la vie par d'autres ſupplices plus cruels ; & la ſeverité des Edits des Empereurs alloit juſques à les priver de la ſepulture. Neanmoins la pieté genereuſe des autres Chrétiens qui les ſurvivoient, les portoit à les enterrer dans les prairies ou dans les jardins des environs, en ſe contentant de jetter ſur leurs corps un peu de terre.

On croit que Nazaire qui eſtoit un homme de naiſſance noble, martyriſé ſous Neron avec un jeune enfant nommé Celſe, avoit eſté inhumé en cette maniere dans un jardin, & que Dieu avoit reſervé à la ſainteté de S. Ambroiſe la révelation de l'endroit de ſa ſepulture. Paulin qui fut luy-meſme témoin d'une ſi heureuſe découverte, dit que le ſang que l'on trouva dans le tombeau de Nazaire eſtoit auſſi frais & auſſi vermeil que s'il euſt eſté répandu le meſme jour. Et il ajoûte que la teſte de ce Martyr, qui avoit eſté coupée par ces impies, fut trouvée avec les cheveux & la barbe ſi entiere & ſi incorruptible, que l'on euſt dit qu'elle venoit d'eſtre levée pour eſtre miſe dans le tombeau. Mais il témoigne n'avoir nul étonnement de ce miracle, JESUS-CHRIST ayant dit à ſes Diſciples dans l'Evangile, *qu'ils ne perdroient point un ſeul cheveu de leur teſte.* Il ajoûte qu'il en ſortoit une odeur ſi douce & ſi forte dont ils ſe trouverent remplis, que celle des plus agreables parfums ne luy eſtoit pas comparable.

Aprés que l'on eut levé de terre le corps de ce ſaint Martyr, & qu'on l'eut placé dans une litiere, tous ceux qui avoient aſſiſté à cette premiere découverte allerent accompagner S. Ambroiſe pour faire la priere avec luy au lieu où eſtoit le ſaint Martyr Celſe dans le meſme jardin. Cependant ils ne ſe ſouvenoient pas que ce ſaint Archeveſque euſt jamais fait ſa priere en ce lieu-là. Mais dés que l'on remarquoit qu'il alloit faire ſa priere en quelque lieu

où il n'avoit jamais eſté auparavant, on en tiroit une conſequence que Dieu luy avoit fait quelque nouvelle révelation. Neanmoins ils ſçeurent de ceux qui eſtoient commis à la garde de ce lieu-là, que leurs anceſtres les avoient avertis par une ancienne tradition de pere en fils, de ne ſortir jamais de cét endroit ny eux ny leurs deſcendans dans toute la ſuite de leur poſterité, parce que l'on y avoit autrefois caché de tres grands threſors. Et veritablement c'eſtoit de tres grands threſors, puiſqu'ils eſtoient de la nature de ceux que les vers & la roüille ne mangent point, & qui ne peuvent eſtre déterrez & dérobez par les voleurs, parce que JESUS-CHRIST eſt luy-meſme leur gardien, & que la Cour celeſte eſt leur veritable demeure, comme ce Divin Sauveur a eſté leur vie, & la mort un gain & un avantage à leur égard.

Aprés que l'on eut tranſporté, continüe Paulin, le corps de ce ſaint Martyr à la Baſilique des Apoſtres, où depuis long-temps on avoit mis les Reliques des Saints Apoſtres avec une devotion generale de toût le monde, pendant que S. Ambroiſe parloit au peuple, un homme qui eſtoit poſſedé du Démon commença à crier hautement qu'Ambroiſe le tourmentoit. Mais ce Saint ſe tournant vers luy; Tay- «
toy, dit-il, miſerable Démon, ce n'eſt nullement Ambroi- «
ſe qui te tourmente; mais c'eſt la Foy de ces Saints & ton «
envie, parce que tu vois des hommes monter au lieu d'où «
tu as eſté précipité pour ton orgueil. Car Ambroiſe ne «
ſçait ce que c'eſt que de s'enfler de vanité. Aprés qu'il «
eut ainſi parlé, celuy qui crioit demeura muet à l'inſtant meſme, fut jetté par terre de tout ſon long, ne dit plus le moindre mot, & ne fit pas le moindre bruit.

Ce fut ainſi que l'Egliſe de Milan ajoûta encore ce nouveau threſor de benedictions & de graces à ſes anciennes richeſſes ſpirituelles; mais elle en fit part aux autres Egliſes de ſon voiſinage, & noſtre France ſe reſſentit de cette ſainte liberalité dans la ſuite du temps. S. Paulin en fit l'un des plus précieux ornemens de la Baſilique de Nole. S. Gaudence ayant eu du ſang de S. Nazaire que l'on avoit «
apporté à Breſſe dans du plaſtre avec celuy de S. Gervais & de S. Protais, dit qu'il s'eſtimoit trop heureux de le poſſeder, & qu'il n'en demandoit pas davantage; & plaça dans

Paulin. Ep. 2. & Natali 9. S. Feli.

son Egliſe les Reliques de ces Martyrs, qui s'eſtoient, dit-il, révelez eux-meſmes quelque temps auparavant à Ambroiſe ce ſaint Eveſque. Ennode de Pavie en envoya par un de ſes Diacres à quelques Eveſques d'Afrique, pour les animer à la conſtance dans la perſecution qu'ils ſouffroient pour la deffenſe de la Foy, par l'exemple de ces invincibles ſoldats de JESUS-CHRIST; & par une Hymne qu'il fit à la loüange de S. Nazaire, nous apprenons qu'il avoit ſouffert ſous Neron. Car lorſque S. Ambroiſe trouva ſon corps & celuy de S. Celſe ſon compagnon dans le combat de la Foy, on ignoroit encore à Milan le temps auquel ils avoient ſouffert le Martyre.

Ennod. Ticin. Ep. 11.

Paulin. vit. S. Ambroſ.

La ville d'Embrun fut enrichie de ces Reliques avant aucune autre de la France; & les frequentes incurſions des Barbares ayant oſté la connoiſſance de la premiere acquiſition qu'elle en avoit faite, S. Gregoire de Tours a crû ſur de fauſſes relations, que ces deux Saints avoient ſouffert le martyre dans Embrun. Il y a eu en France une Baſilique de S. Nazaire, à laquelle l'Eveſque Leonce donna une forme plus auguſte, comme nous apprenons par une epigramme de Fortunat. Les Reliques de ces deux Saints furent auſſi apportées à Paris. Il y avoit meſme dans Conſtantinople une chapelle de S. Nazaire, que l'Empereur Baſile rétablit. Enfin ces fleurs celeſtes qui avoient eſté trouvées dans un jardin des environs de Milan, répandirent leur divine odeur par toute la terre; & ce fut le fruit de l'odorat ſpirituel de S. Ambroiſe, qui eſtant animé de l'eſprit & de la force des Martyrs, avoit auſſi receu de Dieu un don tout particulier pour la découverte & le diſcernement de leurs Reliques.

Gregor. Turon. de gloriâ Mart. c. 47.

Venant. Fortunat. l. 1.

Aimoin. l. 2. de geſtis Francor. Cedren.

Le miracle qui ſe fit quand il les trouva par l'aveu meſme des Démons, & par ce diſcours du Démoniaque auquel il impoſa ſilence, eſtoit un témoignage authentique de la verité de ces Reliques, auſſi-bien que de ſon humilité; & ſi Dieu ne permit pas que ce poſſedé fuſt delivré du malin eſprit qui l'agitoit, ce fut par un ſecret jugement qu'il faut adorer avec reſpect.

CHAPITRE II.

S. Ambroiſe maintient le droit des aſyles. Hiſtoire de Theodule. Converſion de Fritigil Reyne des Marcomans.

LEs deux Empereurs Arcade & Honoré ayant eſté faits Conſuls en l'année 396. il ſe préſenta une nouvelle occaſion à S. Ambroiſe de deffendre les droits de l'Egliſe, & les immunitez des lieux ſaints. Pendant que l'Empereur Honoré faiſoit combatre dans l'amphitheatre des beſtes ſauvages qu'on luy avoit envoyées de la Lybie, & que le peuple accouroit en foule pour aſſiſter à ce ſpectacle, le Comte Stilicon, à la perſuaſion d'Euſebe Préfet de la ville, permit aux ſoldats d'aller enlever par force un nommé Creſconius de l'Egliſe où il s'eſtoit refugié. S. Ambroiſe voyant que ce criminel s'eſtoit ſauvé juſques à l'autel pour y trouver un aſyle, fit ce qu'il put pour le deffendre de la violence de ceux qui l'en vouloient arracher, & l'entoura avec quelques-uns de ſes Eccleſiaſtiques qui ſe trouverent alors dans ſon Egliſe. Mais comme ils eſtoient en petit nombre, & dans l'impuiſſance de réſiſter à tant de ſoldats dont les chefs faiſoient profeſſion d'Arianiſme, ils furent contraints de ceder à leur violence, & ne purent empeſcher qu'ils ne retournaſſent à l'amphitheatre avec ce miſerable Creſconius qu'ils eſtoient ravis d'y traiſner, laiſſant l'Egliſe dans le deüil & l'affliction du violement de ſes immunitez ſaintes. S. Ambroiſe en reſſentit une profonde douleur, & s'eſtant proſterné devant l'autel y verſa des larmes en abondance pendant un long temps. Mais Dieu qui en avoit compaſſion vangea l'outrage que l'on venoit de faire à l'Egliſe. Car aprés que les ſoldats y furent revenus de l'amphitheatre pour rendre compte à ceux qui les avoient envoyez, des leopards s'eſtant échappez de l'amphitheatre accoururent de toutes leurs forces vers le lieu où eſtoient aſſis ceux qui triomphoient déja d'avoir ainſi outragé l'Egliſe, & ne s'en allerent qu'aprés les avoir déchirez. Le Comte Stilicon voyant un ſi prompt effet de la juſtice divine, eut un tel regret des ordres qu'il avoit donnez, & qui avoient attiré un ſi terrible chaſtiment,

Paulin. vit. Ambroſ.

qu'ils en fit satisfaction à S. Ambroise pendant plusieurs jours, & relascha Cresconius que l'on avoit ainsi enlevé de l'Eglise, & ne luy fit aucun mal. Mais parce qu'il estoit convaincu de crimes enormes dont il ne pouvoit faire la reparation d'une autre maniere, il l'envoya en exil, mais ce ne fut que pour luy accorder peu de temps aprés une entiere abolition de ses fautes.

4. Reg. 1. Le mesme Dieu qui avoit autrefois fait descendre le feu du Ciel pour devorer un Capitaine & les cinquante hommes d'armes qu'il conduisoit, fit connoistre par le chastiment exemplaire de ces soldats qui avoient mépriſé les remontrances de S. Ambroise, combien les interests de son Eglise, & l'honneur dû à ce saint Evesque luy estoient considerables. Il est vray que l'on ne voit pas qu'il ait parlé imperieusement en cette rencontre, ny usé d'autorité absolüe comme Elie avoit fait autrefois, se contentant de s'humilier devant Dieu, sans opposer à la violence de ses ennemis autre chose que sa foiblesse & que ses larmes. Car il se souvenoit sans doute de ce que JESUS-CHRIST avoit autrefois répondu à S. Jean & à S. Jacques deux de ses plus chers & plus intimes Apostres, lorsqu'en imitant le zele de ce Prophete ils luy avoient demandé la permission de faire descendre le feu du Ciel pour devorer les Samaritains. La réprimande qu'il leur avoit faite en leur disant qu'ils ne sçavoient à quel esprit ils avoient esté appellez, luy estoit demeurée dans la memoire; & il a écrit luy-mesme sur ce

Ambros. l. Commentar. in Luc. » sujet; Qu'il ne faut pas toûjours user de vangeance envers » les pecheurs, parce que la douceur avec laquelle on les » traite est tres utile à celuy qui la pratique, en luy faisant exer- » cer la patience, & sert à la correction de celuy qui a com- » mis la faute que l'on voudroit chastier. Mais ne s'agissant point en cette rencontre des interests personnels de S. Ambroise, Dieu n'attendit pas qu'il poursuivist la vangeance d'une injure faite à l'Eglise; il prévint luy-mesme ses demandes; & enseigna à Stilicon par la punition exemplaire des soldats qui venoient d'executer ses ordres, à n'en plus donner de cette nature si legerement.

Paulin. Ce fut vray-semblablement vers ce mesme temps que S. Ambroise allant au Palais suivi de Paulin, & de quelques autres de ses officiers, il arriva que l'un d'eux fit un faux

pas, & tomba par terre ; ce qui surprit tellement Theodule Notaire du Saint, qu'il ne put s'empescher d'en rire. Mais le Saint s'estant retourné luy dit ; *Et vous, qui estes debout, prenez garde de tomber.* La chose arriva aussi-tost ; & Theodule qui rioit de la chûte d'un autre, rougit de la sienne. C'estoit une instruction generale pour tous ceux qui par la malignité de nostre nature veulent tirer de grands avantages des fautes de leur prochain ; & Paulin ayant remarqué luy-mesme cette histoire qui ne paroist pas si importante que les autres, nous n'avons pas crû la devoir obmettre. Theodule fut depuis Evesque de Modene, & gouverna cette Eglise avec beaucoup de benediction & de succés. Il semble de la maniere dont parle Paulin, qu'il fust déja mort lorsqu'il écrivoit. *Eclaircis. Vghell.*

Mais la conversion de Fritigil Reyne des Marcomans fut en ce temps-là un évenement bien plus remarquable. Cette Princesse ayant oüi parler du Saint par le rapport d'un Chrétien qui estoit venu d'Italie en son pays, & estant touchée de sa grande réputation, elle crut en JESUS-CHRIST dont cét Evesque estoit un si fidele serviteur ; & ayant envoyé des présens à l'Eglise de Milan par ses Ambassadeurs, elle se servit de leur ministere pour prier le Saint de luy donner par écrit l'instruction & la regle qu'elle devoit tenir pour sa conduite. Il le fit, & luy écrivit une excellente lettre en forme de catechisme, dans laquelle il l'exhorta de persuader à son mari de garder la paix avec les Romains. Cette lettre produisit dans l'esprit de cette Reyne tout l'effet que S. Ambroise avoit desiré, & ayant persuadé son mari, il se donna aux Romains avec son peuple. Elle entreprit aussi elle-mesme en personne le voyage de Milan avec toute la diligence possible ; mais elle ne fut pas assez heureuse pour y trouver encore le Saint, parce qu'il estoit déja mort quand elle y arriva. *Paulin.*

Elle n'eut donc pas moins de zele que la Reyne de Saba, estant venüe des extremitez du monde, non par un motif de curiosité, ny par un simple desir d'éprouver la sagesse de S. Ambroise, comme cette celebre Princesse avoit voulu s'assurer de celle de Salomon par ses demandes & par la proposition de ses enigmes ; mais par la consideration de son salut, pour entendre de vive voix celuy qui avoit eu la

charité de l'instruire par ses écrits également pleins d'onction & de lumiere. Elle jugea de la source par les ruisseaux, & tascha de prendre part à la distribution du pain celeste dont le peuple de Milan estoit rassasié tous les jours. Mais la mesme foy qui la faisoit venir de si loin luy dut tenir lieu d'une puissante consolation, en considerant que son voyage ne luy seroit point inutile, & que Dieu pour récompense de sa bonne volonté suppléeroit à son instruction & à son affermissement dans la pieté par d'autres manieres qui n'estoient connües que de luy seul, & qu'elle devoit attendre humblement dans l'ordre de sa providence.

Nous avons sujet de regretter la perte de la lettre que le Saint avoit écrite à cette Reyne, puisqu'outre les instructions generales de la Foy qu'elle contenoit, nous y trouverions sans doute un modele de la conduite qu'il faut observer en traitant avec des personnes de condition Royale, & d'excellentes leçons pour les nouveaux convertis. Mais il avoit fait assez voir l'esprit dont il estoit animé en cette rencontre, puisqu'en faisant une si illustre conqueste à JESUS-CHRIST, il ménageoit aux Empereurs, & à tout l'Empire Romain cette nouvelle alliance; & la fecondité de la grace en sa personne ne pouvoit éclater plus visiblement qu'en attirant les Roys & les peuples les plus barbares par la seule odeur de sa pieté.

CHAPITRE III.

S. Ambroise écrit à l'Eglise de Verceil, & y va mesme pour procurer l'élection de S. Honorat.

LIMENE successeur de S. Eusebe dans l'Eglise de Verceil estant mort vers ce temps-là, & le peuple qu'il avoit gouverné depuis l'an 381. ayant esté fort long-temps sans pouvoir convenir de la nomination d'un successeur, nostre Saint qui estoit leur Metropolitain en fut sensiblement affligé. Car c'estoit une chose déplorable, que cette Eglise à qui les autres avoient accoûtumé de demander des Evesques, en manquast elle seule, pendant que toutes celles de la Ligurie, de l'Emilie, de la Venetie, & des autres provinces

provinces d'Italie en estoient pourveües. Ce qui augmentoit sa douleur estoit que l'on en rejettoit la faute sur luy-mesme, quoyque tres injustement, puisqu'il ne falloit point esperer que le peuple fist une élection tandis qu'il seroit divisé, ny qu'en cét estat le Saint pust faire aucun decret capable de réduire les esprits, ny que personne voulust se résoudre à accepter la conduite d'une Eglise si pleine de trouble & de tumulte.

Ce fut ce sujet si affligeant qui l'engagea à leur écrire une grande lettre, dont il employe une partie à relever le merite de S. Eusebe, & une autre à loüer la penitence, la virginité, & les autres vertus Chrétiennes que les Moines Sarmation & Barbatien avoient l'insolence de décrier comme inutiles; & il donne ensuite plusieurs instructions à ceux de Verceil pour le réglement de leurs mœurs, & sur tout pour le pardon des injures, & pour assoupir toutes les disputes particulieres. Car c'estoit apparemment ce qui empeschoit qu'on ne s'accordast pour le choix d'un Evesque.

Comme cette lettre ne dit pas un mot de Limene successeur de S. Eusebe, quelques-uns ont crû qu'elle estoit écrite aussi-tost aprés sa mort; ce qui est entierement insoûtenable. Car outre qu'Eusebe estoit mort dés l'an 370. selon S. Hieroſme, cinq ans devant l'élection de S. Ambroise, il y est parlé de celle de Nectaire; & elle ne peut avoir esté écrite au plustost avant la fin de l'an 381. Et quant à ceux qui veulent que ce soit une piece fausse, leur prétention est tout à fait insoûtenable. Si la vie de S. Gaudence de Novare, qui n'a esté écrite que vers l'an 760. du temps de Leon Evesque de la mesme ville contemporain du Pape Paul, merite quelque créance, on peut juger avec beaucoup d'apparence que cette lettre de S. Ambroise à l'Eglise de Verceil ne fut pas encore assez forte pour luy donner la paix, & qu'enfin il fut obligé d'y aller luy-mesme en personne. Car elle porte que pendant que S. Gaudence originaire d'Yvrée avoit fait la fonction de Lecteur à Verceil dont depuis il fut Evesque, & s'y estoit retiré aprés la mort de S. Eusebe dont il avoit gouverné l'Eglise pendant trois ans, S. Ambroise eut la pensée de le voir au retour d'un voyage qu'il avoit fait luy-mesme à Verceil, sans doute pour y donner un successeur à Limene. Le Saint,

Bolland. 22. Janv. Tom. II.

ſelon cette vie, avoit eu la penſée de voir en paſſant Saint Gaudence; neanmoins comme il vouloit aller plus loin, il crut qu'il eſtoit trop tard pour cela. Mais quand il fut un peu avançé, ſon cheval s'arreſta tout court, comme s'il euſt eſté ſur le bord d'un précipice, ſans qu'il le pûſt jamais faire marcher. Il crut donc que Dieu vouloit qu'il ſalüaſt S. Gaudence; de ſorte qu'ayant tourné bride vers la ville, ſon cheval marcha auſſi-toſt.

Gaudence eſtant venu au devant de luy, ils ſe ſalüerent & s'embraſſerent; & dans l'entretien qu'ils eurent enſemble, noſtre Saint luy dit comme en le menaçant; *Vous ſerez Eveſque à ce que je voy.* A quoy Gaudence répondit ſans s'émouvoir; *Ouy, je le ſeray; mais ce ſera un autre que vous qui me ſacrera.* Ainſi il parut que Dieu avoit révelé l'Epiſcopat de Gaudence à S. Ambroiſe, & la mort de S. Ambroiſe à Gaudence, & qu'ils avoient tous deux le don de prophetie. En effet s'eſtant ſeparez, & S. Ambroiſe eſtant mort peu de temps aprés ſon retour à Milan, Gaudence fut élû Eveſque de Novare par le peuple avec le conſentement de l'Empereur Honoré.

Suivant cette ſuite on ne peut pas douter qu'Honorat de Verceil qui aſſiſta l'année ſuivante a la mort de S. Ambroiſe, n'ait eſté ſucceſſeur de Limene, ainſi que Baronius l'a écrit. C'eſtoit un Prelat d'un grand merite, & digne des ſoins que noſtre Saint prenoit de ſon élection, puiſque l'Egliſe l'honore comme un Saint le 28. d'Octobre, & que ſon epitaphe qui ſe lit encore à Verceil dans l'Egliſe de S. Euſebe, contient de grands éloges de la pureté de ſa Foy, de l'éloquence de ſes diſcours, & de la ſainteté de ſa conduite.

Ferdinand. Vghell. Ital. ſacra Tom. 4. p. 1049.

Il eſtoit juſte que tout ce qu'il y avoit de ſaints Eveſques en Italie euſt rapport à S. Ambroiſe qui eſtoit l'ornement de l'Epiſcopat de tout ſon ſiécle. Ce fut pour cela qu'il eut encore une étroite liaiſon avec un autre Gaudence qui honoroit alors l'Italie, & qui eſt devenu celebre dans l'Egliſe par ſa ſcience, par ſes écrits, & par les diſcours qui nous en reſtent, mais particulierement par l'humilité avec laquelle il refuſa l'Epiſcopat de Breſſe aprés la mort de S. Philaſtre. De ſorte que S. Ambroiſe qui préſida à cette élection, ne put vaincre ſon refus que par les

menaces de l'excommunication & des armes foudroyantes de l'Eglise. On n'en sçait pas le temps précisément ; & cela n'a pû arriver au plus tard qu'en 385.

CHAPITRE IV.

Diverses particularitez de la conduite de S. Ambroise.

AVANT que de rapporter les dernieres actions de S. Ambroise, sa maladie, & sa mort, nous parlerons icy de quelques-unes de ses actions particulieres que nous n'avons pû ranger dans l'ordre des temps, & qui sont d'une tres grande edification pour ceux que la pieté peut porter à chercher des modeles dans la conduite Apostolique du plus illustre & plus heroïque Prelat que le quatriéme siecle le plus fécond en grands hommes ait donné à l'Occident.

Paulin voulant representer la maniere dont il vescut depuis son Ordination, dit qu'il pratiquoit une abstinence extraordinaire, qu'il veilloit beaucoup, que c'estoit un homme de tres grand travail, qu'il affligeoit tous les jours son corps par le jeusne ; & que pour l'ordinaire il ne disnoit que le samedy & le dimanche, ou aux festes des plus celebres Martyrs. *Paulin. vit. S. Ambros.*

Il disnoit le samedy, parce qu'on ne jeusnoit point ce jour-là à Milan, non pas mesme en careſme. Car il estoit persuadé que dans ces sortes de pratiques qui ne sont que de droit positif, l'usage doit faire la loy. Et c'est pour cela que lors qu'il se trouvoit en des lieux où on jeusnoit le samedy, il jeusnoit aussi ce jour-là, observant la regle qu'il avoit donnée à S. Augustin pour Sainte Monique, que dans les choses de cette nature il falloit suivre la coûtume de l'Eglise où l'on se trouvoit. *Aug. Ep. 80. Ambros. Ep. 10.*

Il observoit encore de n'aller jamais à aucun festin dans son pays, quelque instance que l'on fist pour l'y obliger, de peur que ces occasions estant frequentes, comme elles l'estoient inévitablement dans une aussi grande ville qu'estoit Milan, où les Empereurs venoient si souvent, il ne s'accoûtumast insensiblement à passer les bornes de la temperance. Et S. Augustin prenoit cette pratique de S. Ambroise

ſon pere ſpirituel, auſſi-bien que quelques autres ſemblables, pour une regle que tous les gens de bien devoient obſerver.

Aug. l. 6. Confeſſ. c. 3. Neanmoins lorſqu'il eſtoit hors de Milan, il accordoit quelquefois cette grace à ſes amis, & traitoit meſme les plus grands Seigneurs de l'Empire, comme le Comte Arbogaſte, des Conſuls, & des Préfets, qui s'eſtimoient honorez de cette familiarité comme de l'un des plus grands avantages de leur vie, n'y ayant point d'homme de ſa profeſſion en ce ſiecle-là, qui euſt acquis une plus grande eſtime que luy dans l'eſprit des plus grandes puiſſances de la terre. Mais de prétendre, dit Baronius, que pour les traiter il fiſt des dépenſes qui donnaſſent quelque atteinte à la pauvreté dont il faiſoit profeſſion, & vouloir juſtifier par ſa conduite le luxe & la profuſion qui n'eſtoit que trop ordinaire à pluſieurs Prelats dans leurs feſtins, & qui offenſoit dés ce temps-là les Payens meſmes, c'eſt un raiſonnement aſſez étrange, & qui n'eſt pas moins contraire aux regles de l'Egliſe, qu'à celles de la Logique & du bon ſens.

Poſſid. de vitâ Aug. c. 27. ...S. Auguſtin qui l'avoit étudié plus qu'aucun autre de ſon ſiécle, loüoit encore en luy deux choſes tres conſiderables. L'une de n'appuyer jamais de ſa recommandation ceux qui ſe mettoient à la Cour dans la profeſſion de l'épée, de peur que s'ils ne reüſſiſſoient pas dans cét employ, ils n'en rejettaſſent la faute ſur celuy qui auroit employé ſon crédit afin de les y faire entrer. L'autre eſtoit de ne s'entremettre jamais d'aucun mariage, ſe contentant lorſque les parties eſtoient d'accord, d'y aller ſi on l'en prioit, ou pour affermir & autoriſer leur contract, ou pour les benir. Car il craignoit, diſoit-il, que ceux qu'il auroit mariez venant à eſtre mal enſemble, ne maudiſſent en ſe querellant celuy qui auroit eſté l'auteur de leur mariage.

Que s'il faut encore l'aller chercher juſques dans le cabinet pour s'inſtruire des particularitez de ſa vie, Paulin nous apprend qu'il ne ſe diſpenſoit pas d'écrire ſes livres de ſa propre main, à moins que ſon corps ne fuſt abbatu *Ambroſ. Ep. 65.* par une ſi grande incommodité, qu'il n'euſt point aſſez de force pour ſe paſſer en cela du miniſtere des autres. Et il en uſoit ainſi en partie pour eſtre plus maiſtre de ce qu'il écrivoit, & peſer ſes ouvrages avec plus de maturité, &

en partie principalement lorſqu'il travailloit la nuit, pour ne pas incommoder ſes gens ; ce qui marque dans ce Saint une merveilleuſe bonté, & une douceur qui a peu d'exemples.

Comme il portoit tout ſon peuple dans ſes entrailles, il renouvelloit tous les jours le ſacrifice pour luy ; & pouvoit en uſer ainſi avec d'autant plus de ſainteté, que toute ſa vie eſtoit un continuel ſacrifice de prieres, de juſtice & de miſericorde, & qu'ayant conſervé inviolablement juſques au tombeau l'innocence de ſon Bapteſme, & la grace de ſon Ordination, il eſtoit toûjours en eſtat d'apporter à l'autel un nouveau feu, & une nouvelle veneration pour la majeſté des divins Myſteres. Eſtant toûjours preſt d'expoſer ſa vie pour ſon troupeau, il ſe préparoit avec une faim ſpirituelle, & une ſoif ardente à cette viande celeſte qui ſeule eſtoit capable de le raſſaſier ; & le ſaint uſage qu'il faiſoit du précieux ſang de JESUS-CHRIST, luy apprenoit à répandre le ſien pour la deffenſe de la Foy, pour la cauſe de l'Egliſe, & pour la protection des foibles, quand il les voyoit accablez par l'injuſtice des puiſſans du ſiécle.

Il agiſſoit avec une grande autorité, & eſtoit ſi infatigable dans les ceremonies de l'Egliſe, que cinq ou ſix Eveſques n'auroient pû faire dans l'adminiſtration du Sacrement de Bapteſme ce qu'il avoit accoûtumé de faire luy ſeul : tant ſon zele luy donnoit de forces pour le ſervice de ſon divin maiſtre, & pour contribuer de ſon miniſtere à luy procurer des enfans ſpirituels. Et au lieu que le jeuſne & les mortifications continuelles qu'il pratiquoit avec tant de ſeverité, ſembloient luy devoir oſter ſes forces, ſes auſteritez précedentes luy donnoient une nouvelle vigueur dans ces grands jours de ceremonies, où il étonnoit tout le monde par la conſideration d'une activité ſi infatigable.

Il eſtoit continuellement accablé de perſonnes qui avoient affaire à luy, & qu'il aſſiſtoit dans leurs beſoins ; & le peu de temps qu'ils luy laiſſoient libre, ne luy donnoit autre loiſir que de réparer les forces de ſon corps par les ſoûtiens ſi neceſſaires à la vie, & celles de ſon eſprit par la lecture. La porte de ſa chambre n'eſtoit jamais fermée à perſonne, & tout le monde y entroit librement, ſans *Aug. l. 6. Conf. c. 3.*

qu'on l'avertiſt de ceux qui y venoient. Il ſembloit que ſa maiſon fuſt celle de tout le monde ; & comme il n'y donnoit point d'audiences qui ne fuſſent toutes gratuites, il n'eſtoit pas beſoin d'employer des introducteurs mercenaires pour approcher d'un ſaint Eveſque que ſa charité & ſon humilité rendoit acceſſible à tout le monde. Les pauvres y trouvoient un port aprés le naufrage & la perte de leurs biens, les miſerables un lieu de refuge & un aſyle ; les affligez un conſolateur, & toutes ſortes de perſonnes des exemples continuels de vertu & de ſainteté.

Au milieu de ces occupations il ne ſortoit point d'un profond recueillement ; & quoyqu'il s'acquittaſt parfaitement des obligations de charité dont il ſe reconnoiſſoit redevable à tout le monde, il ne quittoit jamais le ſoin de payer à Dieu le tribut de ſes loüanges, & d'en renouveller la ferveur à proportion des neceſſitez preſſantes qu'il eſtoit engagé de luy recommander dans les differentes affaires de ſon Egliſe, & de l'Empire Romain qui a trouvé ſi ſouvent en ſa perſonne un invincible protecteur.

CHAPITRE V.

Le Saint taſche de corriger divers abus parmi ſon peuple. Il deffend de porter à manger ſur les tombeaux.

QUELQUE vigilance que S. Ambroiſe apportaſt à la conduite de ſon troupeau, & quelque benediction qu'il fiſt deſcendre ſur ſon Egliſe par la ferveur de ſes prieres, le mélange des bons & des méchans s'y rencontroit toûjours auſſi bien qu'ailleurs. Il y avoit pluſieurs Chrétiens dans Milan qui joüiſſoient de la ſanté & de la vigueur d'une vertu éprouvée & d'une pieté ſolide ; mais il y en avoit auſſi un tres grand nombre de malades & de bleſſez ; & comme un charitable Samaritain il appliquoit ſur leurs playes le vin d'une correction ſevere, & l'huile de la tendreſſe paternelle & de la compaſſion.

Ambroſ. Serm. 5. de diverſ. p. 126.

Il ſe plaint quelquefois à ſon peuple de leur negligence à venir écouter ſes Sermons ; & il leur remontre que comme les inſtructions qu'il ne ceſſe point de leur donner ſont tres utiles pour le ſalut de ceux qui en profitent, & qui taſchent de s'en corriger ; auſſi elles rendent inexcuſables

ceux qui perſiſtent dans leurs fautes, & ne ſervent qu'à augmenter leurs ſupplices.

Il ſe plaint auſſi du peu de ſoin qu'ils avoient de ſe trouver à l'Egliſe, particulierement lorſque quelque neceſſité indiſpenſable le contraignoit de s'abſenter; & il leur répreſente qu'en ces rencontres ſon abſence eſt legitime, parce que la pieté ſeule en eſt la cauſe, mais que la leur eſt inexcuſable, parce que c'eſt un effet viſible de leur negligence. Il leur remontre ſur ce ſujet, qu'encore qu'il ſoit abſent de l'Egliſe, JESUS-CHRIST ne laiſſe pas d'y eſtre toûjours preſent, parce qu'on le trouve par tout, & que s'ils ne trouvent point leur Eveſque en entrant dans ce lieu ſaint, pourveu qu'ils y viennent avec les diſpoſitions que de veritables fideles ſont obligez d'y apporter, ils y trouveront le Divin Sauveur qui eſt l'Eveſque des Eveſques. Il ajoûte que ſi un Chrétien ne vient à l'Egliſe que quand un Eveſque y eſt preſent, il fait voir par ſa conduite qu'il s'y eſt pluſtoſt rendu par le deſir d'y voir un homme, que par un motif d'amour de Dieu, & qu'il ne s'eſt point acquitté du devoir d'un Chrétien, mais que ſon unique veuë a eſté de ſatisfaire à la civilité d'un ami plein de déference. C'eſt ainſi qu'il taſche de leur cauſer une douleur ſalutaire par ſes réprimandes; & il dit excellemment, Que l'amour a des pointes & des aiguillons qui font « des bleſſures d'autant plus douces & plus agreables, qu'elles « cauſent une plus grande amertume; parce qu'une correc- « tion ſainte eſt préferable à une indulgence qui ne vient que « de flatterie; & que comme l'eau ſe purifie quand on l'a « troublée quelque temps, ainſi la pieté de ſes auditeurs eſt « un effet de la rigueur de ſes corrections. Mais il les conſo- « la par le diſcours ſuivant, & leur expliqua l'Evangile à ſon ordinaire.

Id. l. 1. in Hexamer. c. 1.

Id. Serm. 5. de diverſ.

Un jour qu'il avoit preſché contre l'avarice, il entendit le ſoir un tres grand bruit, & ayant demandé quelle en pouvoit eſtre la cauſe, on luy dit que c'eſtoit pour ſecourir la lune qui tomboit en defaillance, c'eſt à dire, qui eſtoit ſur le point de s'éclipſer. Il ne put d'abord s'empeſcher de rire de cette folie qu'on voit eſtre venuë des Payens; mais comme elle bleſſoit la pieté auſſi-bien que la raiſon, il la reprit publiquement quelques jours aprés.

Serm. 4. de diverſ.

Il fut obligé de livrer de grands combats pour abolir dans son Eglise une superstition d'autant plus difficile à vaincre qu'elle s'estoit répanduë presque par tout, & qu'elle se deffendoit par un prétexte apparent de pieté. Il s'estoit estabi une coûtume en divers endroits de l'Eglise de porter du pain, du vin & des viandes sur les tombeaux des Martyrs, dans les lieux de prieres où l'on administroit les Sacremens, & dans les cimetieres, sous prétexte d'honorer ces Saints & de soulager les morts. Mais quoyqu'il y eust des personnes qui pratiquassent cette ceremonie avec sobrieté, neanmoins ceux qui estoient sujets à l'yvrognerie & aux excés de bouche, en abusoient étrangement; de sorte que les lieux les plus saints estoient profanez par ces débauches honteuses & sacrileges; & les jours les plus solennels n'y estoient pas plus épargnez que les autres. Car ces miserables ne croyoient pas pouvoir estre exaucez de Dieu, à moins qu'ils n'eussent beu jusques au soir sur les tombeaux des Martyrs. Le Saint ne pouvoit s'empescher de déplorer une si étrange folie des hommes qui prenoient l'yvrognerie pour un sacrifice, & qui s'imaginoient se procurer par leurs débauches la faveur & la protection des saints Martyrs, qui n'avoient appris que par le jeusne à se préparer aux tourmens & à souffrir le martyre. Saint Paulin de Nole qui a esté Evesque dans le mesme siecle, déplore aussi cét abus, demandant si ces grands Saints approuvoient aprés leur mort ce qu'ils avoient condamné pendant leur vie, eux que nous devons honorer comme nos maistres; & si l'autel de Saint Pierre agréoit une pratique si contraire à sa doctrine. Il gémissoit de voir qu'au milieu de la foy & de la paix de l'Eglise le Demon insultast à JESUS-CHRIST & aux saints Martyrs par ces sortes de pechez qui se commettoient publiquement sans aucun remors.

Aug. lib. 6. Conf.
Id. Ep. 64.
Id. de Elia & jejunio c. 17.
Paulin. Natal. 9. S. Felicis. p. 614.

Saint Ambroise ne pouvant donc souffrir plus long-temps une pratique qui entraisnoit avec elle de si grands abus, & qui avoit trop de rapport à la superstition des Payens dans les funerailles, pour la pouvoir tolerer; ce saint Evesque & cét illustre predicateur de la parole de Dieu la défendit absolument à toutes personnes; & elle s'abolit de mesme dans la plus grande partie de l'Italie, & en plusieurs autres provinces par l'exacte discipline & la correction severe des saints Evesques

Eveſques qui penſoient ſérieuſement à la vie future.

Saint Auguſtin qui eſtoit ſorti de Milan tout plein de reſpect pour Saint Ambroiſe, & d'une exacte fidelité à pratiquer dans les occaſions les divines leçons qu'il avoit appriſes dans ſon école, s'efforça auſſi lors qu'il fut Preſtre d'Hippone, d'arracher du champ de l'Egliſe d'Afrique cette mauvaiſe herbe qui y eſtoit enracinée depuis long-temps; & il en écrivit une grande lettre à Aurele qui avoit eſté fait depuis peu Eveſque de Carthage, & en cette qualité eſtoit Primat de toute l'Afrique. L'avertiſſement qu'il luy en donna ne fut pas ſterile. Car le Concile tenu à Hippone en l'an 393. confirmé par le troiſiéme de Carthage en 397. deffendit aux Eccleſiaſtiques de manger dans les Egliſes, & ordonna que l'on feroit auſſi ce qu'on pourroit pour détourner les laïques de cette coûtume. Car les peuples en eſtoient tellement prévenus, que les Eveſques qui aſſiſterent à ces Conciles, ne jugerent pas qu'il y faluſt encore oppoſer autre choſe que des remontrances, & commencerent cette reformation par le Clergé pour la faire paſſer enſuite juſques aux laïques, comme le Concile de Nicée en avoit autrefois uſé ſur le ſujet de l'uſure. *Ep. 64.*

On bannit enfin l'yvrognerie de la Baſilique de Carthage nonobſtant l'oppoſition des hommes charnels qui voulurent ſoûtenir leur ancienne ſuperſtition par une ſédition dangereuſe, où Saint Auguſtin ſe vit en danger de perdre la vie. Ce n'eſt pas qu'il s'agiſt alors de l'abolition des Agapes, puiſque ce Saint deffend la coutume des Agapes contre les calomnies des Manichéens, au lieu qu'il n'a rien épargné pour détruire un abus ſi dangereux, & que ſon zele s'eſt allumé ſur ce ſujet en pluſieurs de ſes Sermons. Les Martyrs, dit-il, haïſſent vos verres & vos bouteilles, ils haïſſent vos grils & vos poëles, ils haïſſent vos excés de bouche, & vos yvrogneries. Je le dis ſans aucun deſſein d'offenſer ceux qui ne ſont pas coupables de ces deſordres & de ces abus; mais ceux qui en ſont convaincus doivent en faire l'application ſur eux-meſmes. Les Martyrs haïſſent cette coûtume, & n'aiment pas ceux qui l'obſervent. *Aug. ſerm. 5. de diverſ.* *Paulin. vit. Ambr. c. 10.* *Aug. l. 20. contra Fauſt. c. 20.* « *Id. ſerm. 101. de diverſ.*

Il ſemble auſſi que ce ſoit pour invectiver contre cét abus, que Saint Auguſtin faiſant parler la débauche dans un autre de ſes Sermons, luy fait tenir ce langage à ſes ſectateurs; *Id. ſerm. 43. de diverſ. c. 6.*

» Vivez pendant que vous eſtes en vie ; traitez favorablement » voſtre ame. Vous mourrez un jour, & vous n'en ſçavez pas » le temps ny l'heure. Vous ignorez auſſi qui ſera un jour l'he- » ritier des biens que vous poſſedez. Vous refuſez à voſtre » bouche la ſatisfaction du boire & du manger ; & peut-eſtre » que lorſque vous ſerez mort, voſtre heritier ne ſe mettra » point en peine de mettre un verre ſur voſtre tombeau ; ou » s'il en met quelqu'un, c'eſt luy qui s'enyvrera, & il n'en » tombera pas ſur vous la moindre goutte. C'eſt pour faire concevoir à ſes auditeurs de l'horreur contre l'intemperance que Saint Auguſtin fait ainſi parler la débauche ; & il avoit appris de Saint Ambroiſe ſon pere & ſon maiſtre, qu'elle n'eſt jamais plus dangereuſe que quand elle ſe couvre du prétexte de pieté.

CHAPITRE VI.

Conduite de Saint Ambroiſe dans l'adminiſtration de ſon Clergé.

LA haute idée que noſtre Saint a toûjours eüe de la grandeur & de la ſainteté de l'eſtat Eccleſiaſtique, luy a fait donner ſes principaux ſoins à la diſcipline & à la réformation de ſon Clergé ; & outre les regles qu'il a preſcrites pour le gouvernement des Miniſtres de JESUS-CHRIST, qui doivent ſervir de canaux dignes de faire couler ſur les peuples les graces du Ciel, nous marquerons ici par avance quelques faits hiſtoriques qui nous découvriront quels ont eſté ſes ſentimens ſur ce ſujet.

Ambroſ. ſerm. 4. de diverſ. Lorſqu'il reprend le peuple de ce qu'il ne venoit point à l'Egliſe avec aſſez d'aſſiduité, il en reprend encore plus fortement une partie de ſes Eccleſiaſtiques, ne pouvant ſouffrir la negligence des perſonnes obligées indiſpenſablement de travailler à la ſanctification des autres.

Id. l. 1. Offic. c. 18. On ne peut mieux juger de ſon extreme exactitude pour ne pas ſouffrir les grands deſordres des perſonnes conſacrées au miniſtere des autels, que par ce qu'il dit dans ſes livres des Offices de la vigilance qu'il a apportée pour faire le diſcernement de ceux qui y aſpiroient, puiſque l'on y voit qu'il leur en donnoit l'excluſion pour des deffauts qui d'eux-meſmes ne paroiſtroient pas fort conſiderables à en juger

ſelon la lumiere ordinaire du commun des hommes. Car il témoigne qu'il n'avoit jamais voulu admettre à la Clericature un de ſes amis qui ſembloit chercher à deſſein toutes les occaſions de rendre ſervice à l'Egliſe, ſeulement parce qu'il avoit un geſte fort indecent, ce qu'il prenoit pour une marque d'un interieur peu reglé. La ſuite fit voir qu'il ne ſe trompoit pas dans ſa conjecture.

Un autre qui eſtoit engagé dans la Clericature avant ſon Epiſcopat, fit une faute pour laquelle il le ſuſpendit de ſes fonctions. Il l'y rétablit enſuite, mais en luy deffendant de ſe trouver avec luy au ſervice, à cauſe qu'il remarquoit dans ſon exterieur une certaine démarche inſolente qui bleſſoit ſes yeux. Et l'évenement fit voir encore que ce n'eſtoit pas ſans fondement qu'il en jugea de la ſorte. Car il abandonna l'Egliſe auſſi-bien que l'autre. Le premier fut aſſez mal-heureux pour renoncer à la Foy Catholique, lors qu'elle fut perſecutée par les Ariens ſous l'Imperatrice Juſtine; & l'autre fit la meſme choſe pour ſe diſpenſer de comparoiſtre devant les Prelats & les Juges Eccleſiaſtiques à cauſe de quelque argent qu'on l'accuſoit d'avoir pris. Le ſeul manquement de modeſtie que le Saint avoit remarqué en leur perſonne, les luy fit connoiſtre par avance pour tels qu'ils eſtoient; & la peſanteur de leur chûte fit admirer à tout le monde ſa profonde penetration, & la ſageſſe de ſon grand diſcernement.

Cette matiere nous engage à ne point obmettre une hiſtoire conſiderable rapportée par Sozomene. Quoyque cét auteur ait accoûtumé d'eſtre peu fidele, ſur tout pour les circonſtances du détail; neanmoins comme il eſt le ſeul qui ait parlé d'un fait de cette importance, nous ne pouvons pas nous diſpenſer de l'inſerer dans ſes propres termes, parce que nous n'en avons pas de lumiere d'ailleurs. *Sozom. l. 8. c. 6.*

Geronce, dit cét auteur, faiſant la fonction de Diacre « ſous Ambroiſe Eveſque de Milan, ſoit par fourberie & dans « le deſſein de tromper les autres, ſoit qu'il euſt eſté trompé « luy-meſme par les artifices & les illuſions du Demon, pré- « tendit je ne ſçay comment s'eſtre ſaiſi d'une Lamie pendant « la nuit, l'avoir raſée & l'avoir enfermée dans un moulin. « Ambroiſe ayant appris qu'il avoit tenu ces diſcours ſi indi- « gnes de ſon divin miniſtere, l'obligea de ne pas ſortir de la «

» maiſon, & d'expier cette faute par la penitence. Mais Ge-
» ronce qui eſtoit excellent medecin, & qui ayant le don de
» parler & de perſuader aux autres tout ce qu'il vouloit, avoit
» acquis un tres grand nombre d'amis, ſe retira à Conſtanti-
» nople comme pour ſe moquer de cét Eveſque, & luy inſul-
ter. Quoyque Sozomene n'en marque pas le temps, on peut croire aſſez vray-ſemblablement que c'eſtoit entre les années 383. & 388. Car Valentinien qui regnoit en Italie eſtoit encore enfant en ce temps-là, & il avoit accoûtumé de conſulter Theodoſe ſur toutes les affaires de conſequence.

» Quoyqu'il en ſoit, s'il en faut croire Sozomene, Geronce
» s'inſinua ſi avant en fort peu de temps à Conſtantinople
» dans l'amitié de quelques perſonnes qui avoient un tres
» grand crédit à la Cour, qu'il fut bien-toſt élevé par leur
» recommandation à l'Eveſché de Nicomedie. Il en receut
» l'Ordination des mains d'Hellade Eveſque de Ceſarée en
» Cappadoce, qui voulut bien luy donner cette marque de
» reconnoiſſance pour avoir procuré à ſon fils une charge des
» plus honorables de la Cour. Ambroiſe ayant appris ce qui
» ſe paſſoit à Conſtantinople, écrivit à Nectaire qui en eſtoit
» Eveſque, pour le porter à la dépoſition de Geronce, & à
» ne pas ſouffrir en ſa perſonne l'outrage qu'il faiſoit à la diſ-
» cipline de l'Egliſe. Mais quoyque Nectaire fiſt tous ſes ef-
» forts pour luy oſter l'Epiſcopat, il n'en put jamais venir à
» bout, parce que tous les citoyens de Nicomedie s'y oppo-
» ſerent par une conſpiration generale. Mais *Saint* Jean *Chry-*
» *ſoſtome* qui avoit ſuccedé à Nectaire dans le ſiege de Con-
» ſtantinople, le dépoſa aprés luy, & Ordonna en ſa place
» Panſophe qui avoit eſté precepteur de la femme de l'Em-
» pereur Arcade. Ce Panſophe eſtoit un homme de pieté, &
» qui dans ſes mœurs & ſa maniere d'agir avoit beaucoup de
» douceur & de moderation; néanmoins avec toutes ces bon-
» nes qualitez, il n'eſtoit nullement agréable aux Nicome-
» diens.

» S'eſtant donc ſoûlevez ſouvent & emportez à la ſédition,
» ils repreſentoient en public & en particulier les obligations
» qu'ils avoient à Geronce, les aſſiſtances qu'ils recevoient
» de luy tous les jours par la grande capacité qu'il avoit dans
» l'exercice de la medecine, & la pratique charitable qu'il en
faiſoit, aſſiſtant également les riches & les pauvres avec

beaucoup d'aſſiduité & de deſintereſſement. Ils relevoient « auſſi ſes autres vertus, & parloient de luy fort obligeam- « ment, & avec toute la chaleur que les amis ont accoûtumé « de témoigner en parlant des perſonnes qu'ils affectionnent. «

Ils couroient dans toutes les rües de Conſtantinople & « dans toutes les places publiques en chantant des pſeaumes, « demandant à Dieu qu'il le leur conſervaſt dans le rang d'E- « veſque de Nicomedie, & faiſant pour cét effet tout ce que « le peuple pratique ordinairement dans les tremblemens de « terre, ou dans un temps de ſechereſſe, ou lorſque Dieu luy « envoye quelque autre ſorte de miſere & d'affliction. Mais « tous ces efforts leur furent entierement inutiles; & malgré « eux ils ſe ſéparerent enfin de Geronce avec gemiſſemens & « avec larmes, & furent contraints de recevoir Panſophe « pour leur Eveſque, en conſervant toûjours contre luy de la « haine dans le cœur, & de la crainte pour ſon gouverne- « ment. «

Ce fut, ſelon Sozomene, une des cauſes de la dépoſition de Saint Jean Chryſoſtome, qui ſuivit en cela ou ſon zele perſonnel pour la juſtice, ou le reſpect qu'il avoit pour la memoire de Saint Ambroiſe, ou les prieres de Simplicien ſucceſſeur de noſtre Saint. Car Saint Ambroiſe eſtoit mort avant que Saint Jean Chryſoſtome fuſt monté ſur le thrône Epiſcopal de Conſtantinople; & tout ce qu'il pouvoit avoir fait en cela par la conſidération de Saint Ambroiſe, eſtoit d'entretenir aprés ſa mort la correſpondance fraternelle qui doit ſe trouver parmi les Eveſques, ſans conſiderer la diſtance des lieux, ny l'éloignement des provinces & des royaumes. Et ſi cette hiſtoire eſt veritable, on peut dire avec raiſon que Saint Chryſoſtome a voulu ſuppléer ou à la tiédeur, ou au peu de créance de Nectaire ſon prédeceſſeur. Mais aprés tout, la relation de Sozomene doit toûjours eſtre ſuſpecte lorſqu'il s'agit de Saint Chryſoſtome, contre lequel il ne laiſſe gueres échaper d'occaſions de témoigner ſon animoſité.

CHAPITRE VII.

Des disciples du Saint, particulierement de Saint Felix de Come

ON peut dire certainement que Saint Ambroise ne fut pas heureux dans les trois Ecclesiastiques dont nous venons de parler, & qu'au lieu de la consolation & de la joye que les peres attendent de leurs enfans, ils luy furent un sujet d'humiliation & de douleur. Mais il ne manqua pas d'autres disciples qui honorerent l'instruction & la conduite qu'ils avoient receüe dans son école, & qui le consolerent de l'affliction que les autres luy avoient causée ou par leur chûte effroyable, ou par leurs intrigues & par leur ambition.

Nous ne parlons point icy de Saint Augustin dont la conversion a esté le plus illustre fruit de ses prédications, & qui auroit pû épuiser raisonnablement la fécondité spirituelle du plus saint Evesque du monde, quand il n'auroit donné à l'Eglise qu'un seul homme de cét incomparable merite, & capable de luy acquerir par sa conversion une infinité de peres & d'enfans. Nous ne disons rien aussi de Saint Paulin Evesque de Nole l'un des plus illustres hommes de son siecle, qui se glorifie du soin & de la charité que Saint Ambroise avoit pour luy.

Paulin qui luy servoit de secretaire lors qu'il mourut, & qui a écrit sa vie, s'est rendu célebre par cét ouvrage dont il a enrichi la posterité; & ce n'est pas là le seul endroit par lequel il est devenu considerable, puisque l'Eglise en receut un tres grand secours quand il se déclara dénonciateur contre Pelage & Celeste mal-heureux auteurs de l'une des plus déteſtables heresies qui soit jamais sortie de l'Enfer pour oster à JESUS-CHRIST sa qualité de Sauveur & de Redempteur.

Paulin. vit. Ambros. Theodule qui a aussi servi le Saint en cette mesme qualité de secretaire, a gouverné l'Eglise de Modene avec beaucoup de benediction du ciel, & avec la satisfaction generale de tout le monde.

Venere & Felix qui avoient esté ses Diacres aussi-bien que Paulin & Theodule, furent depuis élevez à l'Episcopat, Felix à Boulogne, & Venere à Milan mesme. Tous deux

ont augmenté le Catalogue des Saints, le premier eſtant invoqué par l'Egliſe le 4. jour de Décembre, & le ſecond le 4e jour de May. Saint Venere a receu de grands éloges du Pape Anaſtaſe, de Saint Hierôme, de Saint Paulin Eveſque de Nole, & de Saint Ennode Eveſque de Pavie qui nous a laiſſé une épigramme à ſa loüange, où il le loüe de la pureté de ſes mœurs auſſi-bien que de ſon éloquence, & du ſoin qu'il prenoit de nourrir du lait de la parole de Dieu les enfans ſpirituels de l'Egliſe.

Martyrol. Roman. Ferdinand. Hughell. tom. 2. & 4. Ital. ſacra. Anaſtaſ. ad Ioan. Hieroſolymit. Hieron. Apolog. 2. adverſ. Ruffin. Paulin. Ep. 10. ad Sever. Ennod. Epigr. 79.

Entre ceux à qui Saint Ambroiſe a impoſé les mains pour les élever à l'Epiſcopat, Saint Gaudence tient un rang illuſtre; & on croit que Saint Honorat de Verceil fut encore de ce nombre, ainſi que nous avons remarqué cy-deſſus.

On y doit mettre inconteſtablement Saint Felix de Come que le Saint avoit Ordonné Eveſque le premier jour de Novembre, & dont l'Egliſe fait memoire le 14. jour de Juillet. La qualité de premier Eveſque de Come le rend moins conſidérable, que l'amitié particuliére qu'il a euë avec Saint Ambroiſe qui ſemble répandre agréablement tout ſon cœur dans les lettres qu'il luy écrit.

Ambroſ. Ep. 60. Martyrol. Rom. Vgheli. tom. 5. p. 237.

Il eſt aiſé de juger de ſa vertu Apoſtolique par le choix que Saint Ambroiſe fit de ſa perſonne pour l'établir en qualité d'Eveſque dans cette ville de Come où il n'y avoit encore qu'un tres petit nombre d'ouvriers, quoyque la moiſſon y fuſt fort grande par la benediction que Dieu verſa d'abord ſur ſon miniſtere. Mais quoyqu'il n'y euſt trouvé que tres peu de bons Preſtres pour l'aſſiſter dans ſes fonctions, il y convertit néanmoins la plus grande partie des bourgeois qui receurent la parole de Dieu par les inſtructions ſalutaires qu'il leur donna.

Saint Ambroiſe luy eſtoit uni par le lien d'une ſi étroite amitié, qu'il ne pouvoit s'empeſcher de ſe plaindre de ce qu'il ne le venoit pas voir aſſez ſouvent; & Felix ne s'en excuſoit que ſur ce qu'il manquoit de perſonnes qui pûſſent l'aider, & qui priſſent ſoin de ſon Egliſe en ſon abſence. Mais noſtre Saint luy repliquoit que le meſme Dieu qui luy avoit donné dans Come pluſieurs perſonnes ſuſceptibles de la verité de ſa doctrine, & de la lumiere de ſes inſtructions, luy accordéroit ſans doute des miniſtres capables de le ſoulager, afin de luy oſter la neceſſité des excuſes qu'il luy

alleguoit pour se dispenser de le venir voir; & qu'ainsi il pûst joüir plus souvent de la consolation de son entretien.

Ambros. Ep. 60. Un jour Felix luy ayant envoyé des truffes d'une grandeur extraordinaire, le Saint luy manda qu'il en avoit fait part à ses amis, & s'en estoit reservé quelques-unes pour luy; mais en le remerciant d'un présent qu'il reconnoissoit luy estre fort agreable, il ajoûta qu'il ne devoit nullement se persuader que cette liberalité l'empeschast d'estre en colere contre luy, & fust capable de suppléer à son deffaut, & de faire valoir ses excuses.

Id. Ep. 60. S. Felix luy ayant écrit une autre fois à l'occasion de l'anniversaire de son Ordination, dont il luy renouvelloit la memoire pour implorer sans doute tout de nouveau le secours de ses prieres, S. Ambroise receut sa lettre avec tant de joye, qu'aprés sa lecture il se trouva tout gueri d'une incommodité qu'il avoit auparavant. Il le prie dans sa réponse, ou plustost il luy commande en ami, de se trouver à la dédicace d'une Eglise que S. Bassien Evesque de Lodi avoit fait bastir, & pour laquelle ce Saint qui en avoit fait la dépense, souhaitoit extremement de l'avoir. Il luy fait une necessité de ce voyage, parce qu'il l'y avoit engagé luy-mesme par la parole qu'il en avoit donnée à S. Bassien, en sorte qu'il ne pouvoit pas s'en excuser.

C'est cette lettre qui nous fait connoistre particulierement le merite de S. Felix. Car S. Ambroise luy promettant ses prieres pour l'anniversaire de son Ordination, luy demande réciproquement les siennes avec tout l'empressement imaginable. Il luy dit que comme il l'accompagnera en esprit, aussi il le supplie de le faire entrer avec luy en esprit dans ce second tabernacle qui est le grand Sanctuaire. Il le prie de ne le point oublier lorsqu'il parfumera par ses prieres cét autel qui est tout d'or; Que c'est cét autel qui est dans le second tabernacle, d'où sa priere si pleine de sagesse l'éleve directement jusques au Ciel; Que c'est là où se trouve l'arche du Testament couverte d'or de tous costez, c'est à dire la science de JESUS-CHRIST, & la doctrine de la divine sagesse; Que c'est là où se rencontre un vase d'or plein de manne, c'est à dire un vaisseau capable de recevoir l'aliment spirituel, & le réservoir de

de la connoiſſance des divines veritez ; Que l'on y voit la « verge d'Aaron qui eſt le ſymbole de la grace de ſon ſacer- « doce, cette verge qui eſtant ſeiche auparavant a pouſſé des « fleurs en JESUS-CHRIST ; Que l'on y peut appercevoir « les Cherubins qui étendent leurs aiſles ſur les tables du « Teſtament, par la connoiſſance qu'il poſſede des Ecritures « ſaintes ; Que l'on y peut auſſi remarquer le propitiatoire, « ſur le haut duquel repoſe agreablement le Verbe qui eſt « Dieu, l'image inviſible de Dieu, qui luy dit comme à « Moyſe ; *Ie vous parleray du haut du propitiatoire au milieu des* « *deux Cherubins.* Car JESUS-CHRIST parle tellement à « nous que nous entendons ſon langage ; parce que ſes « diſcours ſont purement ſpirituels, & qu'il ne parle nulle- « ment des choſes du monde, ainſi qu'il l'a declaré luy- « meſme quand il dit dans l'Evangile ; *I'ouvriray ma bouche* « *Matth.13.* *pour parler en paraboles.* «

Cét éloge de S. Felix par S. Ambroiſe eſt dautant plus capable de nous faire concevoir ſon merite, que l'on ſçait d'une part combien ce Saint eſtoit éclairé pour le diſcernement des vertus, & que l'on eſt convaincu de l'autre combien il eſtoit incapable de flatter perſonne. Mais contre ſon intention il ſe loüoit inſenſiblement luy-meſme en loüant ce ſaint Eveſque qui avoit receu de luy ſon inſtitution dans le miniſtere Eccleſiaſtique, & qui s'eſtoit affermi dans la pratique de la vertu par les exemples que le Saint luy en avoit donnez en toutes ſortes de rencontres.

CHAPITRE VIII.

Hiſtoire de la vierge Indicie accuſée de crime.

L'UNE des plus importantes affaires & des plus embarraſſées qui ſoient arrivées dans tout l'Epiſcopat de noſtre Saint, fut celle d'un differend qui ſe preſenta entre un Eveſque & une vierge Chrétienne ; & il eut beſoin de toute ſa ſageſſe & de toute ſa vigueur Epiſcopale pour en faire la déciſion.

Il y avoit à Verone une vierge nommée Indicie, qui n'eſtoit entrée dans la profeſſion de cét eſtat, qu'aprés une épreuve de pluſieurs années, & avec l'approbation de *Ambroſ. Ep.* 46. & 47.

S. Zenon qu'on peut juger avoir eſté Eveſque de Verone, & dont elle avoit receu la benediction. Elle avoit demeuré à Rome avec Sainte Marcelline dans la maiſon qui appartenoit à S. Ambroiſe ſon frere & à elle en l'abſence de ce Saint ; & on n'avoit jamais rien veu d'elle qui ne fuſt digne de la ſainteté & de la modeſtie d'une vierge Chrétienne. Sa diſcretion l'avoit toûjours éloignée de la converſation des hommes ; & on n'avoit jamais remarqué qu'elle euſt eu aucune familiarité avec eux. Les perſonnes qui la connoiſſoient le plus, & qui luy eſtoient les plus confidentes, rendoient un témoignage tres avantageux de l'innocence de ſes mœurs & de ſa converſation, & proteſtoient avec ſerment qu'elles n'avoient jamais rien veu en elle qui luy puſt faire le moindre tort.

Eſtant à Verone où elle demeuroit avec ſa ſœur mariée à un nommé Maxime, elle y fut toûjours honorée comme une perſonne qui vivoit ſelon les regles de l'eſtat que Dieu luy avoit fait la grace d'embraſſer. Elle y eſtoit viſitée par les autres vierges de la ville, & par les Preſtres qui luy rendoient cét honneur à cauſe de la chaſteté & de la charité dont on pouvoit dire qu'elle eſtoit un excellent modele. On ne luy pouvoit rien reprocher, ſinon qu'elle n'alloit pas de maiſon en maiſon pour ſalüer toutes ſortes de perſonnes, & pour leur rendre des civilitez. Mais cette plainte tournoit à ſon avantage, & ne pouvoit eſtre fondée que ſur ce qu'elle eſtoit trop exacte à ſe tenir en ſilence, en retraite & en ſolitude, qui eſt la choſe la plus convenable à l'eſtat & à la pudeur d'une vierge.

Cependant quoyqu'il n'y euſt aucun déreglement dans ſa conduite, ſa vertu meſme l'expoſa à la perſecution de quelques perſonnes qui s'offenſoient de ce qu'elle ne rendoit pas à leurs femmes ce qu'elle leur devoit ſelon leur imagination ; & le mécontentement qu'elles en conceurent alla ſi loin, que l'on croit que ce fut la veritable ſource de l'injuſte accuſation qu'on forma contre elle. Car on fit courir le bruit que quelques pauvres femmes eſtoient venües en grande haſte à un Monaſtere, pour y publier qu'Indicie eſtoit accouchée d'un enfant que l'on avoit fait mourir, & que cette nouvelle ſi ſcandaleuſe s'eſtoit répandüe du Monaſtere dans la ville. Ces femmes eſtoient apparem-

ment Mercurie, Lea, & Theodule, dont nous parlerons dans la ſuite.

Maxime qui n'eſtoit allié avec Indicie que depuis fort peu de temps, & qui venoit d'épouſer ſa ſœur, ayant à ce qu'il prétendoit, appris du bruit public ce qui eſtoit arrivé à cette innocente vierge, & touché, diſoit-il, d'une douleur paternelle pour la honte & la flétriſſure de ſa famille, s'adreſſa auſſi-toſt à Syagre Eveſque de Verone pour luy demander juſtice, & l'en preſſa ſi fort par l'importunité de ſes prieres, & par la violence de ſes cris, que ce Prelat par une étrange précipitation accorda ce qu'il demandoit, & fit appeller les témoins à l'Egliſe. Mais les femmes qu'on diſoit avoir ſemé le bruit ne parurent point, parce qu'on les avoit obligées de prendre la fuite, comme on le verifia depuis. Ainſi on ſe contenta de faire entendre René & Leonce, qui prétendoient avoir oüi dire à ces femmes ce qu'on leur attribuoit touchant Indicie; & ils devoient eſtre dautant plus ſuſpects, que Maxime qui pourſuivoit ce jugement avec chaleurs les avoit amenez luy-meſme.

Le commencement d'une procedure ſi irreguliere marquoit aſſez dans toutes ſes circonſtances, que toute l'affaire dans le fonds ne rouloit que ſur une pure calomnie. Car outre que l'évaſion des femmes à qui on en attribuoit l'origine, paroiſſoit une pure affectation tant de leur part que de ceux qui les avoient ſuborrées, perſonne ne ſe produiſoit en qualité d'accuſateur. Maxime meſme qui l'eſtoit en effet, n'en voulut point prendre le nom de peur d'eſtre convaincu de calomnie. C'eſtoit le principal auteur de toute la tragedie, qui avoit noüé l'intrigue, formé le procés, déferé de bouche ſa Belle-ſœur, & qui en pourſuivoit la condamnation par toutes ſortes de moyens. Comme il ſe deffioit de ſes preuves, ou pour mieux dire, qu'il reconnoiſſoit dans le ſecret de ſa conſcience n'en pouvoir produire aucune, il craignoit avec raiſon le mauvais ſuccés de cette entrepriſe inſoûtenable, & de n'avoir fait un ſi grand éclat contre l'honneur de cette vierge innocente, & contre la réputation de ſa famille, que pour avoir la confuſion de ſe voir luy-meſme ſoûmis par le jugement de ſon Eveſque à la peine qu'il vouloit faire ſouffrir à ſa Belle-ſœur.

Pour les témoins, outre qu'ils furent convaincus de

fauſſeté par leur contradiction manifeſte, le témoignage qu'ils rendoient eſtoit trop foible pour ſervir de preuve quand il auroit eſté veritable. C'eſtoit des perſonnes de nulle conſideration, que l'on prétendoit meſme eſtre Heretiques, perſonnes infames qui employoient le crime, l'avarice, la débauche, pour acquerir la liberté de s'emporter eux-meſmes impunément aux plus grands excés; enfin qu'Indicie avoit eſté obligée de chaſſer de ſa maiſon, à cauſe que leurs actions démentoient la profeſſion qu'ils faiſoient ou de continence, ou de Chriſtianiſme. En effet René qui eſtoit l'un de ces témoins ſe trouvoit coupable de crimes infames. De ſorte qu'eſtant d'ailleurs les ennemis declarez de cette vierge, ils eſtoient eux-meſmes incapables de rendre aucun témoignage contre elle.

Pour Maxime, on ne voit pas quel pouvoit eſtre le ſujet de ſon animoſité contre ſa Belle-ſœur, & ce qui le portoit à la pourſuivre d'une maniere ſi outrageuſe, ſinon qu'il ſemble que s'eſtant rencontrez enſemble à la campagne, Indicie n'avoit pas voulu loger avec luy, non par aucune averſion de ſa perſonne, mais par le ſeul amour de la pureté, & par le juſte ſoin de conſerver ſa réputation, de peur de bleſſer les yeux de ceux qui ne ſçavoient pas qu'elle luy fuſt unie par le nœu d'une ſi étroite alliance. Cependant il porta ſi loin l'animoſité qu'il avoit conceüe contre elle, qu'eſtant revenu à la ville, il la ſépara entierement de ſa ſœur, en diviſant par une muraille la maiſon où luy & ſa femme demeuroient alors avec elle.

Tout Eveſque qui auroit eſté mediocrement éclairé, auroit rejetté fortement une accuſation auſſi viſiblement défectueuſe qu'eſtoit celle que l'on intentoit contre Indicie, & auroit remarqué ſans peine qu'elle ne pouvoit eſtre l'effet que d'une paſſion violente. Mais Syagre Eveſque de Verone, qui par la dignité de ſon caractere eſtoit obligé plus qu'aucun autre d'eſtre le protecteur des vierges, receut tout d'un coup une accuſation ſi irreguliere & ſi injuſte; & ſans prendre l'avis d'aucun de ſes freres, c'eſt à dire ſans conſulter aucun Eveſque du voiſinage, ne ſe mettant pas meſme en peine d'oüir les deffenſes de l'accuſée, il ordonna ſur champ qu'elle ſeroit viſitée par des ſages femmes.

Indicie qui ne pouvoit pas ignorer ſon innocence, & qui conſervoit au milieu de cette perſecution toute la pudeur que demandoit l'eſtat dont elle faiſoit profeſſion depuis tant d'années, ne put ſe réſoudre de ſe ſoûmettre à une ſentence ſi injuſte; & eſperant de trouver autant d'appuy à Milan en la perſonne de S. Ambroiſe, que Syagre luy avoit fait reſſentir de dureté & d'injuſtice, elle mit ſon affaire en eſtat d'eſtre jugée devant le tribunal de noſtre Saint.

CHAPITRE IX.

S. Ambroiſe caſſe la ſentence de Syagre contre Indicie.

SI le Saint n'euſt eſté affermi depuis long-temps dans cette force inébranlable qui s'éleve au deſſus du reſpect des plus illuſtres perſonnes, & de toutes ſortes de conſiderations humaines, il auroit laiſſé accabler Indicie par l'autorité de Syagre qui eſtoit l'un de ſes plus intimes amis, & qu'il appelloit une partie de luy-meſme. Mais on reconnut en cette rencontre la verité de ce qu'il avoit autrefois écrit à Theodoſe, que perſonne ne peut reprendre avec plus de liberté que celuy qui aime veritablement, & que pour parler particulierement de luy-meſme, plus il eſtoit obligé à une perſonne, plus il croyoit luy devoir dire fortement la verité, quand meſme il euſt reconnu que celuy à qui il la déclareroit euſt dû s'offenſer de ſon peu de ménagement. S'eſtant propoſé cette regle, & l'ayant toûjours pratiquée inviolablement à l'égard des Empereurs meſmes, il ne pouvoit pas s'en démentir dans une rencontre où il s'agiſſoit de réprimer la faute d'un de ſes confreres; & il eſtoit convaincu que la dignité qui éleve les Eveſques au deſſus du reſte des hommes, ne leur donne pas la liberté d'agir en tyrans. *Ambroſ. Ep. 56. 57.* *Ep. 17.*

Il ſe vit donc juge ſouverain d'une affaire ſi faſcheuſe, que Maxime accompagné de deux témoins & des perſonnes qui avoient publié le bruit ſcandaleux contre Indicie, venoit pourſuivre à Milan pour achever d'accabler ſa Belle-ſœur par le tribunal de cette Egliſe Metropolitaine. Syagre qui n'avoit point ouvert les yeux ſur l'irregularité de ſa

procedure, luy écrivit amplement sur ce sujet, & luy manda, soit par une seule lettre, soit par plusieurs, qu'à moins qu'Indicie ne fust visitée, on ne pouvoit plus répondre à l'avenir de l'integrité d'aucune vierge ; Que le refus qu'elle faisoit de se soûmettre à cette épreuve de sa pureté, estoit un aveu de son crime ; Qu'il prist garde de ne pas donner lieu à ceux de Verone de n'estre pas satisfaits de ses jugemens ; Qu'il avoit esté obligé de prononcer sur le sujet d'Indicie la sentence qu'il y avoit donnée, parce que des personnes luy avoient fait sçavoir qu'ils se retireroient de sa communion Episcopale, s'il prétendoit recevoir Indicie sans qu'elle eust esté visitée ; & il demandoit qu'elle le fust en presence de Marcelline sœur du Saint. Enfin il s'efforçoit aussi de faire voir que Maxime ne devoit point passer pour accusateur.

Indicie ayant sçeu le contenu de cette lettre, quoyqu'elle ne l'eust pas leüe, en apporta une autre à S. Ambroise, par laquelle Syagre mesme qui l'avoit écrite au commencement de ce procés, luy mandoit que Maxime ou de son propre mouvement, ou poussé par d'autres la déferoit comme coupable d'un grand crime. Et elle répresentoit que cette seule parole suffisoit pour faire voir que Maxime estoit veritablement son accusateur.

S. Ambroise qui vouloit agir dans cette affaire avec autant de moderation qu'il y avoit eu de précipitation dans le jugement de son confrere, en écrivit à Syagre, non pour luy reprocher une contradiction si manifeste, mais pour luy en demander l'éclaircissement ; & Syagre ne pouvant dissimuler ce qu'il avoit écrit si précisément à Indicie, fut réduit pour l'expliquer, à dire que Maxime luy avoit rapporté qu'Indicie estoit accusée d'un crime infame ; ce qui estoit tout à fait ridicule.

Cependant Maxime chaudement appliqué à la poursuite de cette instance criminelle, faisoit toutes les actions d'un veritable accusateur. Il pressoit le jugement de l'affaire, taschoit de l'avancer par ses artifices, écrivoit & envoyoit des lettres, & répandoit divers bruits pour exciter l'horreur & l'indignation de tout le monde contre l'accusée. Mais quand S. Ambroise voulut avant que de passer outre, que quelqu'un se déclarast accusateur, Maxime s'o-

piniâtra dans le refus qu'il fit d'en prendre la qualité ; & ce fut en vain que le Saint le preſſa ſur ce ſujet.

Pour les témoins Mercurie & Lea, que ce meſme Saint appelle des perſonnes tres mépriſables par leur condition, & encore plus déteſtables par leur horrible meſchanceté, ceux meſmes qui les avoient amenées avec eux à Milan, avoient eſté contraints de les renvoyer ; & Theodule avoit pris la fuite, ſçachant bien qu'on l'interrogeroit ſur un crime que l'on prétendoit qu'elle avoit commis avec René.

Ce n'eſtoit point là la ſeule meſchante action dont on chargeoit ce miſerable ; on l'accuſoit encore d'avoir abuſé d'une ſervante qui eſtoit toute preſte de le luy ſoûtenir. Et de plus, lorſque S. Ambroiſe voulut l'interroger luy & Leonce, & s'informer de l'origine de l'affaire, ces deux témoins ne purent s'accorder entre eux, quoyqu'ils fuſſent venus enſemble à Milan, & qu'ils euſſent concerté à loiſir toute leur intrigue. Depuis cela, René ayant menacé hautement de s'en aller tout d'un coup luy & les autres, ſi on les traiſnoit plus long-temps, S. Ambroiſe ſe vit obligé d'arreſter que l'on jugeroit ce procés le lendemain meſme ſans differer davantage. Mais ces fourbes ne comparurent point.

Quoyque la déciſion de cette affaire ne fuſt pas fort difficile, n'y ayant ny accuſateur ny témoins contre Indicie, S. Ambroiſe ne laiſſa pas de faire aſſembler les Eveſques pour la juger avec luy ; & il témoigna meſme à Sainte Marcelline ſa ſœur, que Syagre deſiroit qu'Indicie fuſt viſitée en ſa preſence. Mais cette Sainte rejettant cette propoſition, ſe contenta de donner un témoignage ſolemnel de l'eſtime qu'elle avoit pour la vertu d'Indicie. Elle ne pouvoit en donner aucun qui fuſt exprimé en des termes plus avantageux. Car elle déclaroit ſouhaiter de tout ſon cœur que JESUS-CHRIST luy donnaſt part avec cette vierge dans ſon Royaume.

Pendant toute l'inſtruction de ce procés, Indicie eſtoit toûjours en la compagnie de Paterne que noſtre Saint appelloit ſa fille ; & la vertu de cette vierge eſtoit ſi generalement reconnüe de tout le monde, que ſon amour pour Indicie eſtoit une preuve ſuffiſante de l'integrité de cette accuſée, & un puiſſant préjugé de ſon innocence. Auſſi

lorſque S. Ambroiſe l'interrogea, la ſimple parole d'une vierge ſi exemplaire & ſi accomplie pouvoit eſtre conſiderée comme un ſerment. Mais ne ſe contentant point de parler pour ſa juſtification, elle proteſta ſolemnellement qu'elle ne connoiſſoit rien dans Indicie, qui ne fuſt tres édifiant & tres éloigné des crimes dont on l'accuſoit.

On interrogea encore la nourrice d'Indicie, qui par ſon âge & par ſa condition ne pouvoit ignorer la verité du fait dont il s'agiſſoit, ny rien dire qui y fuſt contraire : & elle témoigna auſſi qu'elle n'avoit rien veu ny rien ſçeu d'Indicie qui fuſt contre ſon honneur.

Enſuite de toutes ces procedures, & de tant de témoignages ſi avantageux à Indicie, les Eveſques prononcerent qu'elle n'avoit rien fait qui fiſt tort à ſa virginité ; que Leonce & René demeureroient excommuniez juſques à ce qu'ils ſe fuſſent rendus dignes de la miſericorde de l'Egliſe par une veritable penitence, & qu'ils euſſent pleuré amerement leur peché ; & que Maxime pourroit eſperer d'eſtre receu à la communion, pourveu qu'il corrigeaſt ſon erreur.

S. Ambroiſe ayant prononcé ce jugement, le manda auſſi-toſt à Syagre par une lettre forte & ſevere ; & il la commence par dire, Que ſi ceux de Verone ſe plaignent de quelqu'un en cette rencontre, ce ſera pluſtoſt de Syagre que de luy, puiſqu'ils venoient ſouvent à Milan fort échauffez contre leur Eveſque, & qu'ils en ſortoient dans un eſprit calme & tranquille ; Que ſi juſques alors il avoit crû les menaces qu'on luy avoit faites de ſe ſéparer de luy en cas qu'il receuſt Indicie ſans eſtre viſitée, il n'y avoit plus lieu de les craindre, puiſqu'on l'avoit delivré de la peine qu'il auroit euë à la juger ; & qu'il ſçait bien qu'il y a des perſonnes dans Verone qui ne doutent pas de l'innocence d'Indicie ; mais qu'il trouve fort étrange que cét Eveſque ſouffre qu'on donne la loy à des Eveſques, & qu'on leur preſcrive les jugemens qu'ils doivent prononcer.

Il luy remontre la faute qu'il a faite d'ordonner la viſite d'une vierge ſans accuſateur & ſans témoins ſuffiſans, ces viſites eſtant tres faſcheuſes à des perſonnes d'honneur, & d'ailleurs fort incertaines ſelon le ſentiment des plus habi-

les

les medecins, & selon l'experience ; Que sans en aller rechercher d'anciens exemples, tout le monde sçavoit ce qui estoit arrivé depuis peu de temps à Altine, où une personne de ce sexe ayant esté visitée, & y ayant receu un jugement desavantageux à sa pureté, elle fut exposée depuis à une seconde visite dans Milan mesme, non par son ordre quoyqu'il y fust en ce temps-là, mais par celuy de Nicet Secretaire d'Estat à qui elle appartenoit ; & que la sage femme qu'on ne pouvoit soupçonner ny d'ignorance ny de mauvaise foy, ayant jugé en faveur de sa virginité, la chose ne laissa pas de demeurer toûjours indécise.

En entrant mesme dans la question generale pour résoudre s'il est permis de se servir de cette sorte de moyen, il semble pancher à le rejetter absolument, ou du moins à ne s'en servir que pour celles que la crainte du deshonneur est capable de retenir dans leur devoir plustost que l'amour de la pureté. Saint Augustin son disciple a esté dans le mesme sentiment, & parle de cette épreuve de la chasteté des filles comme d'un moyen fort douteux & fort incertain. *Aug. l. de Civit. Dei*

Outre cette lettre, il en écrivit une seconde au mesme Syagre pour se plaindre de luy en ami de l'injure qu'il avoit faite à la virginité en cette occasion ; & pour luy montrer le soin que Dieu a toujours pris de vanger les injures faites à la chasteté, il luy rapporte sur cela toute l'histoire qui est dans les Juges touchant la femme du Levite, & la guerre dont elle fut le sujet. Un autre engagement nous a obligez d'en parler dans la vie de Saint Athanase. *Ambros. Ep. 47.*

CHAPITRE X.

Dernieres actions du Saint.

IL ne nous reste plus maintenant pour venir à la mort du Saint, qu'à rapporter ses dernieres actions qui sont comme le dernier parfum qu'il a fait monter jusques au thrône du Dieu vivant, avant que de s'offrir à luy en holocauste par son dernier sacrifice.

Ce Saint estoit alors plus rempli de merites que chargé d'années, & on pouvoit esperer raisonnablement que Dieu le conserveroit encore long-temps pour le service de son

Egliſe, lorſqu'il fit voir en cette année 397. qu'il avoit jugé à propos de ne pas differer plus long-temps la recompenſe de ſes travaux apoſtoliques.

Aug. Epiſt. 111. L'amour qu'il avoit pour Dieu augmentoit de jour en jour dans ſon cœur, & il brûloit d'une ſoif ardente de le poſſeder autant qu'il en eſtoit capable. Il avoit une ſainte impatience de voir cette majeſté divine en la maniere qu'elle ſe communique à ſes enfans dans le royaume des cieux, en raſſaſiant leur deſir par la manifeſtation de ſa gloire. Il y avoit déja pluſieurs années qu'il avoit deſiré de mourir auſſi-toſt aprés ſon frere Satyre, croyant qu'il luy eſtoit avantageux d'eſtre dégagé des liens du corps pour eſtre avec JESUS-CHRIST, & ne croyant pas eſtre du nombre de ceux à qui il eſt neceſſaire de demeurer en cette vie pour le bien de leurs freres, parce qu'il ne ſe jugeoit utile à perſonne, & eſtoit perſuadé que la mort luy ſeroit avantageuſe en ce qu'il ne pecheroit plus. Ainſi il demandoit à Dieu d'eſtre promptement délivré des miſeres de cette vie. Car ce luy eſtoit un grand ſujet de gemiſſement, dit Paulin, de conſiderer que l'avarice qui eſt la racine de tous les maux, croiſſoit tous les jours de plus en plus dans les hommes, & particulierement dans les perſonnes établies en autorité; de ſorte que comme ils faiſoient ou renverſoient toutes choſes pour de l'argent, il n'y avoit rien de plus penible que de traiter avec eux en leur recommandant des affaires de juſtice ou de charité. Ce deſordre eſtoit la cauſe de tous les maux qui eſtoient venus fondre ſur l'Italie; les choſes y empiroient à chaque moment; & le renverſement general de tout l'Empire d'Occident en fut le funeſte effet quelque temps aprés.

Ambroſ. de obitu Satyri.

Paulin. vit. Ambroſ.

Saint Ambroiſe obtint donc par ſes prieres de mourir en un âge aſſez peu avancé, & merita meſme pour ſa conſolation de connoiſtre par avance le temps de ſa mort, qu'il marqua à ſes diſciples en leur diſant qu'il ſeroit encore avec eux juſques à Paſque.

Peu de temps avant ſa mort on découvrit qu'un des ſerviteurs du Comte Stilicon, qui aprés avoir eſté délivré de la poſſeſſion du Démon demeuroit dans la Baſilique Ambroſienne, ayant eſté fort recommandé par ſon maiſtre, falſifioit des lettres en vertu deſquelles ceux qui traitoient

avec luy, estoient élevez à la dignité de Tribun, & il estoit si manifestement convaincu de ce crime, que l'on avoit mesme déja arresté ceux qui alloient exercer cette charge aprés s'en estre fait pourvoir. Mais lors qu'il fut question de faire le procés à ce malheureux, son maistre Stilicon le tira d'affaire, & ne voulut pas qu'il fust puni. Il relascha mesme les prisonniers par l'interceſſion de Saint Ambroise, qui luy remontra qu'ils avoient esté surpris par les artifices de son serviteur contre lequel le Saint faisoit de tres grandes plaintes. Mais la chose n'en demeura point là. Car ce saint Evesque ayant fait chercher ce fauſſaire dans le temps qu'il sortoit de la Basilique Ambrosienne, & l'ayant fait venir devant luy, aprés l'avoir interrogé & reconnu qu'il estoit coupable de ce crime énorme, il prononça sa sentence par ces termes de Saint Paul; *Il faut qu'il soit livré à Satan pour mortifier sa chair*, de peur qu'il ne commette encore à l'avenir de pareils excés. Et dans le mesme moment, ce Saint n'ayant point tout à fait achevé de prononcer ces paroles, le malin esprit commença à mettre en pieces ce miserable domestique de Stilicon. Paulin qui estoit témoin de ce miracle dit que tous les assistans en furent remplis de crainte & d'admiration tout ensemble. Et en effet il n'y avoit rien qui pust faire éclater davantage la saintetè de cét homme apostolique. Car si Saint Jean Chrysostome a relevé le merite de Saint Paul par le pouvoir absolu qu'il avoit sur le Démon, se servant de luy dans le chastiment du Corinthien incestueux aussi souverainement que les Juges & les Magistrats se servent du ministere des bourreaux pour l'execution de leurs arrests; Saint Ambroise avoit fait paroistre en cette occasion autant d'autorité que cét Apostre, faisant rentrer le Démon dans le corps de ce fauſſaire qui en avoit esté delivré par les prieres de l'Eglise. Le grand credit de son maistre Stilicon allié de l'Empereur Honoré, General de ses armées, & premier Ministre de ses Estats pouvoit bien soustraire ce scelerat à la severité des loix, & luy procurer l'impunité de son crime; mais il ne pouvoit pas le garantir du zele de Saint Ambroise. Et ce Saint voyant l'abus que ce miserable avoit fait de sa gueriſon aprés avoir esté delivré de la posſeſſion du malin esprit, crut que cette humiliation luy estoit absolument neceſſaire, & le livra par la seule puiſſance de sa pa-

1. Cor. 5.

Chryſoſt. homil. 25. ad pop. Antioch.

role à Satan dont il s'eſtoit rendu l'organe en commettant des fauſſetez ſi préjudiciables à tout l'Empire Romain.

Que ſi cette grande action fut une marque de ſon zele apoſtolique, il fit voir vers ce temps-là des effets de ſa bonté & de ſa douceur, auſſi-bien que du pouvoir que Dieu luy avoit donné ſur les Démons. Car Paulin ajoûte qu'en ces jours-là meſme on vit pluſieurs Démoniaques gueris & purifiez par l'impoſition de ſes mains, & par ſon ſimple commandement. Et au lieu que Saint Martin receut la correction d'un Ange, & vit quelque diminution dans le don qu'il avoit de faire des miracles pour avoir eu un peu trop de condeſcendance dans l'affaire des Ithaciens, on peut remarquer au contraire que Saint Ambroiſe qui reſſuſcitoit les morts, & chaſſoit les Démons auſſi-bien que luy, fit voir dans les derniers jours de ſa vie cette effuſion de ſa ſainteté par l'operation des miracles.

Il arriva auſſi en ce meſme temps que Nicet qui eſtoit tellement affligé de gouttes qu'il ne pouvoit preſque jamais paroiſtre en public, s'eſtant approché de l'autel pour recevoir les Sacremens, & ayant jetté un grand cri parce que le Saint luy avoit marché ſur le pied ſans y penſer, il entendit une voix qui luy diſoit; *Allez, vous vous porterez bien deſormais.* Et l'effet ſuivit de ſi prés cette parole, que quand le ſaint Eveſque rendit l'ame, cét homme atteſtoit avec larmes qu'il n'avoit jamais reſſenti aucune douleur aux pieds depuis ce temps-là. Ainſi ce qui auroit eſté la douleur d'un autre fut ſa gueriſon, & l'attouchement paſſager de Saint Ambroiſe en cette partie affligée, qui naturellement n'eſtoit propre qu'à augmenter ſon mal, luy valut incomparablement mieux que les ſecours de la medecine dont il avoit épuiſé inutilement les remedes.

Nous avons l'obligation à Paulin ſecretaire de Saint Ambroiſe de nous avoir conſervé la memoire de tant de miracles dont la relation ne ſe trouve nulle part ailleurs, & dont il peut rendre à toute la poſterité un témoignage d'autant plus fidele que Dieu luy avoit fait la grace de les voir de ſes propres yeux; ce qui ne ſe rencontre que tres rarement dans les plus conſiderables auteurs des premiers ſiecles. Ce que nous pouvons recueillir de tant d'actions extraordinaires de ce Saint, eſt qu'aprés que les Empereurs l'avoient reveré

comme le plus grand Eveſque de leur ſiecle, & que les Tyrans meſmes avoient eu une profonde veneration pour ſa vertu, Dieu avoit voulu luy rendre un témoignage éclatant par une viſible anticipation des recompenſes qu'il luy préparoit dans le ciel, & faire connoiſtre à toute la terre la perte qu'elle eſtoit ſur le point de faire d'un ſi aimable conſolateur de tous ſes maux.

C'eſt ce qui arriva encore plus particulierement peu de jours avant ſa mort. Car nous apprenons de Paulin, que Saint Ambroiſe eſtant déja arreſté au lit par la maladie dont il mourut, cét Hiſtorien qui écrivoit l'explication du Pſeaume 43. que le Saint luy dictoit, vit toute ſa teſte couverte de feu en un inſtant en forme d'un petit bouclier, & que cette flamme entra inſenſiblement dans ſa bouche, comme un maiſtre qui veut entrer dans ſa maiſon; ce qui ayant rendu ſon viſage plus blanc que la neige, il revint quelque temps aprés à ſon eſtat naturel. Paulin qui eſtoit témoin de ce miracle en fut tellement étonné qu'il demeura immobile, & ne ſe trouva plus en eſtat d'écrire ce que le Saint luy dictoit, qu'aprés que cette viſion eut commencé à diſparoiſtre. Il ſe ſouvenoit neanmoins parfaitement bien de ce que le Saint luy dictoit d'un paſſage de l'Ecriture, parce que quelque malade que fuſt Saint Ambroiſe, il ne ceſſa point durant tout ce jour-là ou de dicter, ou d'écrire; & ne put neanmoins avec tout cela achever l'explication de ce Pſeaume. Paulin qui avoit eſté le ſpectateur de ce grand miracle, en fit part au Diacre Caſte avec lequel il demeuroit, & qui prenoit ſoin de ſes beſoins; & il apprit des inſtructions de cét homme plein de la grace de Dieu, & de la conformité qu'il luy montra entre cét evenement & ce qu'on lit au commencement des Actes des Apoſtres, que cette viſion eſtoit une marque ſenſible de la deſcente du Saint Eſprit ſur Saint Ambroiſe.

On voit encore dans l'explication de ce Pſeaume, qui eſt venüe juſques à nous, qu'elle eſt demeurée imparfaite, & qu'il y manque quelques verſets. Mais ce que nous en avons, doit eſtre leu avec une veneration particuliere, puiſque le Saint eſtoit ſi plein de Dieu quand il l'a dictée, que ſa ſainteté rejallit de ſon cœur ſur ſon viſage, comme un gage de la gloire dont il alloit eſtre couronné dans peu de temps.

CHAPITRE XI.

Maladie & mort de Saint Ambroiſe.

Paulin. vit. Ambroſ.

APRE'S que le Saint eut ſacré un Eveſque de Pavie, dont Paulin ne rapporte pas le nom, il tomba dans une grande maladie qui fut la fin & le remede general de toutes les infirmitez de ſon corps, puiſqu'elle le fit paſſer à une vie plus heureuſe. Dés que Stilicon ſceut qu'il eſtoit arreſté au lit, il en craignit l'évenement par la conſideration des intereſts de tout l'Empire, & dit que ſi un ſi grand homme venoit à mourir, toute l'Italie eſtoit menacée d'une ruine generale. Ce Politique n'avoit pas le don de prophetie; mais la ſuite ne fit que trop voir la verité de cette prédiction; & il parut que la ſubſiſtance & la conſervation de l'Eſtat dépendoit en quelque maniere de la vie de S. Ambroiſe, qui n'auroit pas eſté moins venerable aux Gots & aux Vandales, qu'il l'avoit eſté juſques alors aux autres ennemis de l'Empire, ſi Dieu luy euſt prolongé ſes jours.

Cette veüe de Stilicon ne fut pas ſeulement une marque de reſpect, ny une loüange paſſagere: mais enſuite d'un témoignage ſi authentique, ayant fait aſſembler ceux d'entre les plus conſiderables & les plus nobles de la ville de Milan, qu'il ſçavoit avoir la plus grande part à l'amitié de S. Ambroiſe, il les engagea en partie par menaces, & en partie par des perſuaſions douces & civiles, d'aller trouver ce Saint pour le porter à demander à Dieu qu'il le laiſſaſt vivre encore quelque temps. Mais quand ils luy en firent la propoſition, il fit cette réponſe digne de ſon extraordinaire ſageſſe; *I'ay veſcu parmi vous d'une maniere qui m'empeſche d'avoir honte de vivre encore quelque temps; & je ne crains pas auſſi de mourir, parce que nous avons affaire à un bon maiſtre.* S. Auguſtin ayant appris cette réponſe ſi pleine de ſageſſe & de pieté, en admiroit toutes les paroles, & leur donnoit de grandes loüanges, comme n'eſtant pas poſſible de rien dire de plus juſte & de mieux compaſſé ſur ce ſujet. Car pour entrer dans ſon veritable ſens, en diſant qu'il ne craignoit pas de mourir, parce que nous avons

Poſſid. c. 27.

affaire à un bon maiſtre, il vouloit montrer que l'extreme pureté de ſes mœurs ne cauſoit en luy aucune enflure de cœur, ny aucune preſomption : & en diſant qu'il avoit veſcu parmi eux d'une maniere qui l'empeſchoit d'avoir honte de vivre encore quelque temps, il parloit ſelon l'idée & la connoiſſance du jugement que les hommes pouvoient porter de luy en qualité d'homme. Car comme il connoiſſoit la ſeverité & la rigueur avec laquelle Dieu nous doit juger, il témoignoit avoir moins de confiance en ſes merites qu'en la bonté du Seigneur, à qui il diſoit tous les jours dans ſa priere ; *Pardonnez-nous nos offenſes comme nous pardonnons à ceux qui nous ont offenſez.*

Dans ce temps meſme de la maladie du Saint, Caſte, Poleme, Venere, & Felix qui eſtoient alors Diacres, eſtant tous enſemble au bout de la galerie où il eſtoit couché, pour conferer de celuy qu'il faudroit Ordonner Eveſque en ſa place aprés ſa mort, & ayant prononcé le nom de Saint Simplicien qui eſtoit un Preſtre de Milan fort âgé, quoyqu'ils en parlaſſent d'une voix ſi baſſe qu'ils ne ſe pouvoient entendre qu'à peine les uns les autres, le Saint qui eſtoit couché dans l'autre extremité de la galerie, comme s'il euſt eſté preſent à leur entretien, & qu'il euſt approuvé le choix qu'ils faiſoient de ce Preſtre, dit en s'écriant par trois fois ; *Il eſt vray qu'il eſt fort vieux, mais c'eſt un homme de bien.* Ils furent ſi ſurpris & ſi épouvantez de cette parole, qu'ils prirent la fuite à l'inſtant meſme. Cependant il n'eut point d'autre ſucceſſeur aprés ſa mort que ce vieillard qu'il avoit nommé par trois fois pour Eveſque de Milan ; Venere dont nous venons de parler, ſucceda enſuite à Simplicien ; Felix eſtoit Eveſque de Boulogne dans le temps que Paulin écrivoit la vie de S. Ambroiſe ; & Caſte & Poleme qu'il avoit nourris comme les fruits d'un excellent arbre, continüerent de faire la fonction de Diacre dans l'Egliſe de Milan.

Ainſi S. Simplicien fut nommé Eveſque par ſon ſuffrage, comme S. Athanaſe l'avoit eſté le meſme ſiécle par S. Alexandre, & le Clergé & le peuple de Milan firent en cette rencontre par le reſpect qu'ils eurent pour le ſaint Prelat, ce que les Alexandrins avoient fait pour honorer le jugement de leur Eveſque. C'eſt ce meſme Simplicien que nous avons veu avoir eu tant de part à la converſion de S. Augu-

ſtin, par le ſoin qu'il avoit pris d'éclaircir ſes doutes dans des conferences, & qui avoit ſouvent rapporté à ce ſaint
Aug. l. 10. de Civit. Dei c. 29. Docteur ce qu'il avoit luy-meſme oüi dire à un certain Platonicien, qu'il falloit écrire en lettres d'or dans les lieux les plus eminens des Egliſes le commencement de l'Evangile de S. Jean.

Baſſien Eveſque de Lodi fut auſſi un de ceux qui aſſiſterent S. Ambroiſe dans l'extremité de ſa maladie : & comme il eſtoit autour de ſon lit, & prioit avec luy dans ces momens ſi précieux & ſi importans, il vit noſtre Seigneur JESUS-CHRIST qui venoit à luy avec un viſage tout riant, & le Saint mourut peu de jours aprés une viſion ſi conſolante. C'eſtoit de la bouche de Baſſien meſme que Paulin avoit appris cette particularité.

La ferveur de ſon amour s'augmentoit viſiblement à meſure que les forces de ſon corps s'affoibliſſoient. Et le jour meſme qu'il mourut depuis environ onze heures du jour juſques au moment qu'il rendit l'ame, il pria toûjours les bras étendus en forme de croix avec une tres grande édification des aſſiſtans qui voyoient le mouvement de ſes lévres ſans entendre ce qu'il diſoit.

Honorat Eveſque de Verceil s'eſtant couché dans un appartement d'en haut pour y prendre quelque repos, oüit une voix qui l'appelloit par trois differentes fois, en luy diſant ; *Levez-vous promptement, & haſtez-vous, parce qu'il s'en va partir.* Eſtant donc deſcendu au lieu où le Saint eſtoit couché, il luy donna le corps de noſtre Seigneur, & dés que S. Ambroiſe l'euſt receu il rendit l'eſprit, en emportant avec luy en l'autre monde un ſi excellent viatique ; afin, dit Paulin, que ſon ame ayant eſté nourrie & fortifiée par ce divin aliment, joüiſt dans le Ciel de la converſation des Anges dont il avoit mené la vie pendant qu'il eſtoit ſur la terre, & de la compagnie d'Elie avec lequel il avoit un ſi grand rapport, n'ayant jamais apprehendé, non plus qu'Elie, de parler aux Roys & aux plus redoutables puiſſances de la terre, par la conſideration de la crainte de Dieu dont il eſtoit tout penetré.

Eclai. ſſ. Cette mort arriva, comme nous croyons, la 57e année de ſa vie, la nuit du vendredy au ſamedy ſaint, comme on le peut tirer des paroles de Paulin, qui dit que ſon corps

fut

fut porté dans la grande Egliſe dés devant le jour, qu'il y demeura durant la nuit qu'on veilla pour la feſte de Paſque, & qu'on le leva le jour que le Dimanche commença à luire. Il ſemble donc y avoir eſté depuis le ſamedy dés devant le jour, juſques au dimanche au matin. Ce qui eſt certain, eſt qu'on a toûjours pris le ſamedy pour le jour de ſa mort, puiſqu'à moins de cela le 4. d'Avril ne ſe rencontre point avec Paſque, ny dans cette année, ny dans celles qui ſont un peu devant, ou un peu aprés.

Voilà quelle fut l'heureuſe fin de l'un des plus grands & des plus ſaints Eveſques que l'Egliſe ait jamais nourris dans ſon ſein depuis les Apoſtres ; & qui a fait voir par toutes les démarches de ſa vie Epiſcopale ce que peut un ſeul homme pour la ſanctification des autres, lorſqu'eſtant viſiblement appellé de Dieu il luy garde une fidelité inviolable dans les fonctions de ſon miniſtere. Il a rempli tous les devoirs d'un deffenſeur de la Foy, d'un deſtructeur des hereſies, d'un arbitre des Roys & des Empereurs, d'un conſervateur de la pureté des vierges, d'un protecteur des veuves & des orphelins, d'un pere des pauvres, d'un conſolateur des miſerables. On l'a toûjours veu ferme & intrepide dans les plus perilleuſes occaſions, moderé dans les honneurs, également incapable d'aigreur & de crainte, élevé au deſſus de toutes les choſes du monde, ſolidement humble dans l'operation des miracles, uniforme dans toutes ſes actions, & parfaitement ſemblable à ſoy-meſme. La providence ne l'a engagé dans une infinité de combats, que pour l'en faire ſortir victorieux ſans effuſion de ſang. Il a accompagné ſa force d'une ſageſſe incomparable, & a ſoûtenu ſa ſageſſe par une force plus qu'humaine. Il a eu pour l'Egliſe un amour tendre, perſeverant, invariable ; expoſant ſans ceſſe ſa vie pour la conſervation de ſes droits, & employant continuellement ſes veilles, ſes ſueurs, & ſes travaux pour faire regner JESUS-CHRIST dans le cœur de ſes enfans. Sa charité l'a rendu acceſſible aux plus petits, en meſme temps que la grandeur de ſon ame faiſoit trembler devant luy les grands du monde ; & il a eſté generalement aimé & eſtimé des uns & des autres, parce que ſon unique ambition eſtoit de les rendre dignes de ſervir fidelement ſon divin maiſtre. Ayant puiſé ſa doctrine dans

l'école du ſaint Eſprit qui avoit preſidé à ſon Ordination par une effuſion extraordinaire de graces & de lumieres, il a formé un grand nombre de ſaints Eveſques pour le gouvernement de pluſieurs Egliſes d'Italie ; & ſes écrits auſſi-bien que ſes actions inſtruiſent encore tous les jours les predicateurs de l'Evangile, & fourniſſent aux plus celebres Paſteurs d'excellentes regles pour leur conduite. Enfin tous ceux qui aimeront veritablement l'Egliſe, & luy ſouhaiteront des Paſteurs dignes de porter la qualité de ſucceſſeurs des Apoſtres, ne luy en pourront jamais deſirer de plus accomplis, qu'en demandant à Dieu qu'il en donne à ſon Epouſe dans ces derniers temps, qui meritent d'eſtre comparez à S. Ambroiſe.

CHAPITRE XII.

Diverſes apparitions de S. Ambroiſe le jour de ſes funerailles ; & quelque temps après ſa mort.

Paulin. CETTE mort qui eſtoit une affliction ſenſible pour l'Egliſe de Milan, n'empeſcha point que l'on ne celebraſt le Bapteſme à l'ordinaire ; mais on reconnut en ce jour-là meſme quel infatigable ouvrier on venoit de perdre, puiſque cinq Eveſques qui s'employerent dans l'adminiſtration de ce Sacrement, eurent bien de la peine à faire tous enſemble ce qu'il avoit accoûtumé de faire tout ſeul.

Dieu qui s'eſt toûjours plû à ſe communiquer aux ames ſimples & innocentes, & qui dans le temps de S. Cyprien réveloit à de petits enfans la perſecution dont l'Egliſe eſtoit menacée, choiſit encore des enfans pour leur découvrir la gloire de leur ſaint Eveſque. Pluſieurs d'entre eux le virent au ſortir des fonts où ils venoient de recevoir le Sacrement de Bapteſme. Les uns diſoient qu'il eſtoit aſſis dans ſa chaire & ſur ſon throſne Epiſcopal ; les autres le montrant du doigt à leurs peres aſſûroient qu'ils le voyoient ſe promener ; mais ceux qui n'avoient pas les yeux de l'ame auſſi purs que leurs enfans, ne pouvoient appercevoir ce que ces petits aſſuroient de voir d'une maniere ſenſible, & la pluſpart témoignoient qu'ils voyoient une étoile ſur ſon corps.

Lorſque le ſaint jour du dimanche de Paſque commença à paroiſtre, & que les divins Sacremens furent achevez, (c'eſt à dire, ou les ceremonies ordinaires de la nuit de Paſque, ou peut-eſtre le ſacrifice de l'autel offert ſur le corps du Saint) comme l'on commençoit à lever ſon corps pour le porter à la Baſilique Ambroſienne où il fut enterré, une troupe de Démons ſe mit à crier ſi hautement qu'il les tourmentoit, que l'on ne pouvoit ſupporter le bruit qu'ils faiſoient par leurs plaintes & leurs hurlemens. Et ce ne fut pas ſeulement à Milan, mais en pluſieurs differentes provinces que l'on entendit ſur ce ſujet des cris effroyables qui eſtoient autant de preuves du merite & de la ſainteté de S. Ambroiſe; & ces miracles duroient encore lorſque Paulin écrivoit ſa vie.

On voyoit auſſi des hommes & des femmes venir en foule apporter leurs mouchoirs & leurs linges pour les faire toucher en quelque maniere au corps de ce Saint. Car il y avoit une foule innombrable de toute ſorte de ſexe & d'âge, & de la plus haute condition, qui accouroient de tous coſtez pour honorer la pompe de ſes funerailles; & ce concours n'eſtoit pas ſeulement réduit au zele des Chrétiens, mais les Juifs & les Payens venoient auſſi en prendre leur part. Neanmoins les nouveaux baptiſez qui marchoient en fort bel ordre à la teſte du convoy, faiſoient la plus conſiderable partie d'une ceremonie ſi éclatante.

Le jour meſme de ſa mort le Saint apparut dans l'Orient à des perſonnes d'une vie ſainte, priant avec eux, & leur impoſant les mains. Et cela parut par une lettre qui luy en avoit eſté écrite de ces lieux-là, comme s'il euſt encore eſté en vie; & ayant eſté receüe par ſon ſucceſſeur Simplicien, elle fut conſervée dans le Monaſtere de Milan avec ſa date, dont la lecture fit voir qu'elle avoit eſté écrite le jour meſme de ſa mort.

Paulin témoigne auſſi avoir appris de Zenon Eveſque de Florence, que le Saint ayant promis à ſes citoyens dans le dernier voyage qu'il y avoit fait, de les venir viſiter ſouvent, on le voyoit aprés ſa mort prier à l'autel de la Baſilique Ambroſienne qu'il avoit fait baſtir en leur ville. Et lorſque Radagaiſe l'aſſiegeoit, & que les Florentins avoient perdu toute eſperance de la deffendre, s'eſtant apparu à

un de leurs habitans dans la maiſon où il s'eſtoit retiré autrefois pendant qu'il fuyoit la perſecution d'Eugene, il luy promit qu'ils ſeroient tout à fait libres & hors de crainte le lendemain ; ce qui fit reprendre cœur à tout le monde. Et en effet Stilicon eſtant venu au ſecours le jour ſuivant avec toute ſon armée, il remporta la victoire ſur les aſſiegeans. Panſophie qui eſtoit une Dame de Florence, avoit appris cette particularité à Paulin qui a pris le ſoin d'en informer toute la poſterité.

Ce ne fut pas ſeulement en cette rencontre que S. Ambroiſe voulut faire voir le ſoin qu'il prenoit encore aprés ſa mort des intereſts de l'Empire Romain dont il avoit eſté ſi ſouvent le protecteur pendant ſa vie. Dés l'année 398. qui ſuit immediatement ſa mort, Maſcezel qui commandoit l'armée Romaine en Afrique contre ſon frere Gildon, ne voyant plus aucune eſperance de ſauver, ny luy ny ſes troupes, parce que n'ayant que cinq mille hommes il n'eſtoit point en eſtat de ſoûtenir l'effort de 70. mille dont l'armée de Gildon eſtoit compoſée, il vit en ſonge S. Ambroiſe tenant un baſton à la main ; & ce General s'eſtant jetté à ſes pieds avec un profond reſpect, le Saint frappa la terre avec ſon baſton en un endroit qu'il luy marquoit préciſément, & luy dit par trois fois, *Icy, icy, icy* ; pour luy faire comprendre qu'au bout de trois jours il remporteroit la victoire dans le meſme lieu où il avoit bien voulu s'apparoiſtre à luy. Et ce fut ſur l'aſſurance de cette révelation, qu'ayant donné la bataille il termina heureuſement cette guerre, & en ſortit victorieux comme le Saint luy avoit prédit.

Oroſ. l. 7. c. 38. Marcellin. Chron.

Oroſe rapporte la meſme choſe preſque en meſmes termes ; & Marcellin témoigne auſſi que Maſcezel demeura victorieux par le ſecours de S. Ambroiſe, & par l'avertiſſement qu'il en avoit receu en ſonge. Et il n'eſt pas neceſſaire que ces deux auteurs ne l'ayent écrit que ſur la foy de Paulin. Car Maſcezel de la bouche duquel Paulin l'avoit appris à Milan, l'avoit encore raconté à beaucoup de Prelats d'une autre province, dont le récit l'avoit confirmé tout de nouveau dans la créance d'un fait ſi miraculeux. Et comme il dit qu'il eſtoit alors dans une province qu'il diſtingue clairement de Milan, c'eſtoit ſans doute dans l'Afrique

où ce secretaire de S. Ambroise a esté tres certainement. C'estoit mesme par l'ordre de S. Augustin qu'il avoit écrit cette histoire; & il la luy a adressée. Outre que Mascezel ayant vaincu en Afrique, il est vray-semblable que ceux d'Afrique furent les premiers à qui il raconta de quelle maniere il avoit deffait la nombreuse armée de Gildon.

Lorsque l'on apporta à Milan les Reliques des Saints Martyrs Sisinne & Alexandre peu de mois aprés la mort de S. Ambroise, ce Saint apparoissant à un Evesque de Dalmatie, l'avertit de se trouver à leur entrée dont il luy marqua le jour, en l'assurant qu'il y recouvreroit la veüe, ce qui arriva. *Eclaircis.*

Mais on vit encore des miracles d'un autre genre pour la punition de quelques personnes qui offensoient la memoire du Saint, & le blessoient dans sa réputation; & Paulin a crû les devoir recueillir avec les autres, disant que Dieu les avoit permis tant pour la correction de ceux qui estoient sujets à la médisance, que pour faire loüer sa grace dans son Saint, & pour faire voir la verité des paroles de l'Ecriture qui menace d'exterminer & de perdre ceux qui médisent en secret de leur prochain.

Un Prestre de l'Eglise de Milan, mais Africain de naissance, nommé Donat, outrageant par ses médisances la memoire de ce saint Evesque dans un festin où il estoit avec quelques personnes de pieté, qui n'avoient que de l'aversion & de l'horreur pour la malignité de sa langue, jusques à se séparer de luy, il receut en un instant une tres dangereuse blessure, & fut porté ensuite par les mains des autres du lieu où il estoit tombé par terre, sur son lit d'où il ne sortit que pour estre conduit au tombeau.

Paulin témoigne avoir veu de ses propres yeux la mesme chose arrivée dans Carthage. Car mangeant un jour à la table de Fortunat Diacre d'Aurele, avec Vincent de Colòssite & Maurane Evesque de Bolite, & racontant cette histoire de la mort funeste de Donat à quelques autres Evesques, à quelques Diacres, & à Maurane qui médisoit aussi-bien qu'eux de S. Ambroise, tout le monde fut surpris de voir que Maurane éprouva sur le champ en sa personne l'accomplissement de la prophetie que l'on luy disoit d'un autre, ayant esté mortellement blessé dans cét instant

meſme dans le lieu où ils eſtoient, porté ſur ſon lit, & de là dans la maiſon où il logeoit, & ce ne fut que pour y mourir.

La conduite de ces perſonnes qui médiſoient de S. Ambroiſe fait aſſez voir que les plus éminentes vertus ſont expoſées aux morſures envenimées de la calomnie, & que ceux qui ont eu de la haine contre les Saints ſans aucun ſujet pendant qu'ils vivoient, nourriſſent cette animoſité au fond du cœur juſqu'aprés leur mort. Mais le chaſtiment exemplaire de ces calomniateurs montre en meſme temps, que comme Dieu aime tendrement ſes amis, il conſidere auſſi comme ſes propres injures les outrages que l'on fait à leur réputation, & ne réſerve pas toûjours juſques à la fin des ſiécles à faire reſſentir à leurs ennemis, que ce n'eſt pas ſans ſujet que l'Ecriture l'appelle le Dieu des vangeances.

LA VIE DE SAINT AMBROISE ARCHEVESQUE DE MILAN, DOCTEUR DE L'EGLISE, ET CONFESSEUR.

LIVRE X.

Où l'on commence à répreſenter ſon eſprit & ſa morale.

CHAPITRE I.

Reſpect & amour du Saint pour l'Egliſe.

QUOYQUE le caractere de l'eſprit de S. Ambroiſe paroiſſe aſſez dans toutes ſes actions, & qu'il n'y en ait aucune qui ne faſſe voir la pureté de ſes lumieres, la grandeur & l'élevation de ſon ame au deſſus de toutes les choſes du monde, & l'eminence de ſa ſainteté, nous avons crû neanmoins que cét ouvrage ſeroit imparfait, ſi nous ne taſchions d'entrer dans ſa vie interieure comme dans un divin ſanctuaire, pour y découvrir la racine & le principe de tant de rares vertus qui nous l'ont fait admirer juſques icy comme un chef-d'œuvre de la grace.

Entre tous les myſteres dont Dieu luy avoit donné l'intelligence, il luy avoit fait connoiſtre particulierement le

plus grand de tous ſes ouvrages, qui eſt ſon Egliſe; parce qu'il l'avoit choiſi de toute eternité pour en eſtre le pere & le deffenſeur. Ce Saint en cherchoit l'origine dans le Paradis terreſtre, & il ſçavoit que cét édifice ſpirituel, qui ne trouveroit ſa derniere perfection que dans le Ciel, lorſqu'il ſeroit conſommé dans la gloire, occuperoit juſques à la fin des ſiécles le zele des hommes apoſtoliques, & l'activité des Anges. Ce n'eſt pas ſans ſujet, dit-il, que Moyſe » nous répreſente Dieu agiſſant comme avec des mains corporelles pour former Adam & Eve. Dés qu'il a commandé » que le monde fuſt fait, le monde a eſté fait à l'inſtant meſme; & l'Ecriture nous marque qu'il a eſté formé & entierement achevé par une ſeule parole. Mais quand il s'eſt » agi de raconter la création de l'homme, ce Prophete s'eſt » mis en peine de nous répreſenter les mains de Dieu occupées en quelque maniere de ce travail. Et quand je fais réflexion ſur les œuvres qu'il a faites avec tant d'art & d'induſtrie, je me ſens contraint de concevoir dans cét endroit » de la Geneſe quelque choſe de plus que ce que j'y lis d'abord. » Mais l'Apoſtre vient à mon ſecours pour me tirer de mon » doute, & me donne l'intelligence de ces paroles que je » ne concevois point; *Cét os eſt tiré de mes os, & cette chair de* » *ma chair*; & *elle s'appellera femme, parce qu'elle a eſté tirée* » *de ſon mari.* & il m'en a découvert le ſens par la révelation » du S. Eſprit, quand il a dit; *Ce Sacrement eſt grand.* Quel » Sacrement? Le voicy; *De deux qu'ils eſtoient, ils deviendront* » *une meſme chair. C'eſt pourquoy l'homme abandonnera ſon pere* » *& ſa mere pour s'attacher à ſa femme.* Et il dit encore au » meſme endroit; *Que nous ſommes les membres de ſon corps, formez de ſa chair & de ſes os.* Quel eſt ce mari pour lequel » nous abandonnons noſtre pere & noſtre mere? L'Egliſe qui » s'eſt aſſemblée des nations idolatres pour former un meſme » corps, quitte ſon pere & ſa mere: & c'eſt pour cela que » David luy dit en eſprit de Prophetie; *Oubliez voſtre peuple* » *& la maiſon de voſtre pere.* Et quel eſt cét homme pour l'amour duquel elle doit renoncer à ſes proches? ſinon peut-» eſtre celuy dont il eſt dit; *Il eſt venu aprés moy un homme* » *qui a eſté préferé à moy, parce qu'il eſtoit avant moy.* Car c'eſt » luy *qui s'eſt endormi, qui s'eſt repoſé, & qui s'eſt levé, parce* » *que le Seigneur l'a ſoûtenu.* Et quelle eſt cette coſte dont nous

Ambroſ. l. 2. Comment. in Luc. c. 2.

Epheſ. 5. v. 32. & 31.

Pſal. 44.

Ioan. 1. v. 30.

Pſal. 3.

nous avons esté formez, sinon une source de vie ? Car *lorsqu'un soldat luy perça le costé avec une lance, il en sortit aussitost de l'eau & du sang* qui fut répandu pour la vie du monde. Cette vie du monde n'est autre chose que la coste de JESUS-CHRIST qui est le second Adam. *Car Adam le premier homme a esté creé avec une ame vivante ; & le second Adam a esté rempli d'un esprit vivifiant.* JESUS-CHRIST est le second Adam, & sa coste est la vie de l'Eglise. *Nous sommes donc les membres de son corps, tirez de sa chair & de ses os.* Et il parloit peut-estre de cette coste quand il disoit ; *I'ay reconnu qu'une vertu est sortie de moy.* C'est cette coste qui est sortie de JESUS-CHRIST sans aucune diminution de son corps ; car c'est une coste spirituelle & non corporelle. Or l'esprit ne souffre point de division ; *mais il distribue ses dons à chacun ainsi qu'il luy plaist.* C'est cette Eve qui est la mere de tous les vivans. Car lorsque vous entendez dire dans l'Evangile ; *Que l'on cherche parmi les morts celuy qui est vivant*, cette expression vous fait entendre que ceux qui sont sans JESUS-CHRIST sont morts n'estant point participans de sa vie, parce que JESUS-CHRIST est la vie. L'Eglise est donc la mere des vivans, que Dieu *a édifiée sur le fondement des Apostres & des Prophetes, dont* JESUS-CHRIST *luy-mesme est la principale pierre de l'angle.*

« Ioan. 19. v. 35. « Ioan. 6. « 1. Cor. 15. v. 45. « Ephes. 5. « Luc. 8. « 1. Cor. 12. v. 7. « Luc. 24. v. 5. « Ephes. 2. v. 20.

Que Dieu vienne donc, continuë nostre Saint, qu'il édifie la femme, je parle d'Eve qui a esté la coadjutrice d'Adam, & de l'Eglise qui est celle de JESUS-CHRIST, non que ce divin Sauveur ait besoin d'aucun secours, mais parce que nous-mesmes nous implorons son assistance, & desirons d'acquerir la grace de JESUS-CHRIST par le moyen de l'Eglise. C'est maintenant qu'elle est édifiée, qu'elle est formée, qu'elle est figurée, & qu'elle est creée. Et c'est pour ce sujet que l'Ecriture employe une nouvelle expression, en disant que *nous sommes édifiez sur le fondement des Apostres & des Prophetes.* Et cette maison spirituelle s'éleve présentement pour former un ordre de saints Prestres.

Venez donc, Seigneur, édifiez cette femme, édifiez cette ville, & que vostre serviteur vienne avec vous. Car je vous croy lorsque vous dites ; *C'est luy qui me bastira une ville.* Voilà la femme qui est la mere de tout le monde ;

« Isai. 45.

» voilà cette maiſon ſpirituelle ; voilà la ville qui vivra eter-
» nellement, parce qu'elle ne ſçait ce que c'eſt que de mou-
» rir. Car c'eſt la ville de Jeruſalem que l'on voit préſente-
« ment ſur la terre, mais qui ſera un jour enlevée au deſſus
» d'Elie qui n'a eſté qu'un ſeul homme. Elle ſera enlevée
» au deſſus d'Enoch dont la mort ne ſe trouve pas dans l'E-
» criture, parce qu'il a eſté enlevé de peur que la malice
» ne changeaſt ſon cœur : au lieu que l'Egliſe eſt aimée de
» JESUS-CHRIST en qualité de ſon Epouſe, pleine de gloi-
» re, ſainte, ſans ſoüillure, & ſans ride. Et n'eſt-il pas plus
» à propos que tout le corps de JESUS-CHRIST ſoit tranſporté
» un jour dans le Ciel, qu'un ſeul particulier à qui Dieu a
» fait cette grace ? Car voilà quelle eſt l'eſperance de l'E-
» gliſe. Elle ſera ravie certainement, elle ſera enlevée, elle
» ſera tranſportée dans le Ciel. Elie a eſté enlevé dans un
» chariot de feu, & l'Egliſe ſera auſſi enlevée. Si vous ne
» m'en croyez pas, croyez-en S. Paul dans lequel JESUS-
1. Theſſal. 4. v. 17. » CHRIST meſme a parlé ; *Nous ſerons emportez*, dit-il,
» *dans les nuées pour aller au devant de* JESUS-CHRIST *au*
» *milieu de l'air ; & ainſi nous vivrons pour jamais avec le Sei-*
» *gneur*. Dieu envoye donc pluſieurs ſortes de perſonnes pour
» l'édification de cette ville. Il y envoye des Patriarches, il
» y envoye des Prophetes, il y envoye l'Archange Gabriel ;
Luc. 1. » il y députe une infinité d'Anges ; *& une grande troupe de*
» *l'armée celeſte loüe Dieu*, parce que cette ville eſt ſur le
» point d'eſtre édifiée. Pluſieurs luy ſont envoyez, mais il
» n'y a que JESUS-CHRIST ſeul qui la baſtit. On peut dire
» neanmoins que JESUS-CHRIST n'y eſt point ſeul, parce que
» ſon pere y eſt avec luy. Et quoyqu'il n'y ait que luy ſeul
» qui l'édifie, neanmoins il ne s'attribüe point à luy ſeul cet-
» te grace & cét avantage. Nous liſons dans l'Ecriture, que
» pour baſtir le temple de Salomon qui eſtoit la figure de
» l'Egliſe, il y avoit 70. mille maſſons qui portoient des far-
» deaux ſur leurs épaules, 80. mille tailleurs de pierres, &
» trois mille ſix cens directeurs de cét édifice. Que les An-
» ges viennent pour ce grand ouvrage ; qu'ils ſoient des
» tailleurs de pierres de ce baſtiment ſpirituel ; qu'ils taillent
» ce que nos ames, qui en ſont les pierres, ont de ſuperflu ;
« qu'ils oſtent & applaniſſent tout ce qu'elles ont d'iné-
» gal & de raboteux. Qu'il y vienne auſſi des porte-fais,

puiſqu'il eſt dit des fideles ; *Qu'on les portera ſur les épaules.* « Iſai. 60.

CHAPITRE II.

Le Saint répreſente à ſon peuple les avantages de la communion de l'Egliſe.

SAINT Ambroiſe ayant eſté choiſi de Dieu pour eſtre le diſpenſateur des richeſſes de l'Egliſe, & l'œconome de ſes délices ſpirituelles, il ne faut pas s'étonner de ce que voulant inſpirer à ſes enfans un ſaint dégouſt des voluptez paſſageres, & des feſtins où regne le deſordre & l'intemperance, il ait fait ſervir ſon éloquence à répreſenter à ſes auditeurs les avantages que l'on reçoit dans la communion de l'Egliſe. Si vous voulez manger, dit-il, ſi « Lib. 1. de Abel & Cain c. 5.
vous voulez boire, venez au banquet de la ſageſſe qui in- «
vite tout le monde à haute voix, en diſant ; *Venez, mangez* « Prov. 9. v. 5.
le pain que je vous donne, & beuvez le vin que je vous ay pre- «
paré. Si vous vous plaiſez à entendre les cantiques que l'on «
a coûtume de chanter pour réjoüir ceux qui ſe trouvent «
dans l'aſſemblée des feſtins, écoutez l'Egliſe qui vous y «
exhorte, & qui chante non ſeulement dans les Cantiques, «
mais dans les Cantiques des Cantiques ces paroles ſi «
agreables ; *Mangez, mes chers amis, beuvez & enyvrez-vous,* « Cant. 5.
mes freres. Mais cette yvreſſe nous rend ſobres, & produit «
pluſtoſt la grace qu'elle n'eſt un effet d'intemperance. Elle «
eſt la joye de l'ame, & ne fait pas chanceler le corps. Vous «
n'avez pas ſujet de craindre que vous manquiez dans «
l'Egliſe ny d'agreables odeurs & de parfums, ny de viandes «
délicieuſes, ny de diverſes ſortes de breuvages, ny d'illuſ- «
tres compagnons de table, ny de miniſtres qui vous ſervent «
avec toute l'honneſteté & la bienſeance poſſible. Qu'y a-t-il «
de plus noble que JESUS-CHRIST qui ſert & qui eſt ſervi «
dans le feſtin de l'Egliſe ? Attachez-vous étroitement à ſon «
coſté ; uniſſez-vous à Dieu meſme ; & ne dédaignez point «
une table que JESUS-CHRIST a choiſie en diſant ; *Je ſuis* «
entré dans mon jardin, ma ſœur, mon épouſe, j'ay moiſſonné ma «
myrrhe avec mes parfums, j'ay mangé mon pain avec mon miel. «
Le feſtin de l'Egliſe eſt dreſſé dans un jardin, c'eſt à dire «

» dans le Paradis, où estoit Adam avant qu'il eust commis » aucun peché. Eve estoit assise à cette table avant qu'elle » eust produit & enfanté la faute dont elle s'est rendüe cou- » pable. C'est là que vous moissonnerez la myrrhe, c'est à
Rom. 6. » dire la sepulture de JESUS-CHRIST, afin *qu'estant enseveli avec* » *luy par le Baptesme pour mourir au peché, vous ressuscitiez com-*
Ps. 103. » *me il est ressuscité des morts.* C'est là que vous mangerez de » ce pain qui fortifie le cœur de l'homme. Vous gousterez » de ce miel qui adoucira les conduits de vostre gosier. Vous » boirez du vin mesle avec du lait, c'est à dire où la beauté » & la sincerité se trouveront jointes, soit parce que la simpli- » cité y est toute pure, soit parce que la grace s'y rencontre » sans aucune tache pour la remission des pechez, soit parce » qu'elle nourrit ses enfans du lait de ses consolations, afin » qu'estant sevrez des délices de la terre, ils arrivent à la ple-
Baruch. » nitude d'un âge parfait. *O Israël, que la maison de Dieu est*
3. v. 24. » *grande, & que le lieu de sa possession est d'une vaste étendüe!* » *Il est grand, & n'a point de bornes; il est haut, & sa gran-* » *deur n'a point de limites.....* Ce sera donc dans cette mai- » son que vous vous rassasierez de viandes & de breuvages » spirituels, afin de vous mettre en estat de ne plus souffrir » ny de faim ny de soif à l'avenir. Car quiconque y mange, » mange jusques à se rassasier, & quiconque y boit, boit jus- » ques à s'enyvrer.

Mais de peur que ces sentimens si pleins de consolation ne laissassent encore dans l'esprit des pauvres quelque crainte d'estre exclus de cette grace par la consideration de leur indigence, le Saint leur fait perdre cette pensée basse & charnelle, en leur remontrant en plus d'un endroit de ses ouvrages, que l'Eglise est une mere commune qui ouvre indifféremment son sein à tous ses enfans, & qui n'exclut de ses biens spirituels ny les riches, ny les pauvres.

C'est ce que nous pouvons remarquer dans l'explication
Enarrat. in Ps. 48. qu'il fait de ces paroles de David, qui demandant audien- ce à toutes les nations du monde, s'adresse sans distinction aux hommes de la terre, & aux grands du monde, aux ri- » ches & aux pauvres. David use de ce langage, dit-il, pour » montrer qu'il appelle tous les hommes. Car quel est l'hom- » me de la terre, sinon le Fils de l'Homme? Et quel est » l'homme spirituel, sinon celuy qui porte la qualité d'enfant

de Dieu ? L'un eſt compoſé de chair & de ſang, & engendré par la volupté de l'homme ; l'autre a tiré ſa naiſſance de Dieu meſme. Il y en a dans l'Egliſe qui ſont riches en toute ſorte de paroles & de ſciences ; il y en a d'autres qui ne poſſedent aucuns de ces biens, mais qui eſtant pauvres à cét égard ne laiſſent pas d'eſtre riches & abondans en graces, parce que *le pauvre a crié, & le Seigneur l'a exaucé*. Au contraire il y a des riches qui ſont ſuperbes, & des pauvres qui ſont humbles. Tous ſont appellez à l'Egliſe, afin que tous ſoient rachetez par JESUS-CHRIST. Les malades y trouvent un medecin ; les perſonnes ſaines y acquierent de la ſageſſe ; les captifs y rencontrent un redempteur ; & ceux qui joüiſſent de la liberté un digne remunerateur de leurs bonnes œuvres. L'Ecriture ſainte édifie tout le monde. Chacun y trouve ou la gueriſon de ſes bleſſures, ou l'affermiſſement de ſes merites. Et cette égale vocation du riche & du pauvre dans l'exhortation de David, nous invite à garder entre nous une eſpece d'humilité & d'égalité, afin que d'une part le riche ne regarde pas le pauvre avec dédain & avec mépris, & que de l'autre le pauvre ne porte pas d'envie au riche, mais qu'une meſme grace les uniſſe l'un & l'autre, parce que noſtre divin Sauveur eſtant riche s'eſt fait pauvre, afin d'eſtre également le Sauveur des pauvres & des riches. *Pſ. 33.*

Il s'étend encore agreablement ſur cette matiere en un autre endroit, lorſqu'ayant comparé l'Egliſe à une vigne, il dit que les échalats qui en ſoûtiennent tous les ſeps, & qui les égalent en cela les uns aux autres, nous enſeignent qu'il faut conſerver l'égalité dans l'Egliſe, afin que ceux qui poſſedent des richeſſes, ou qui ſont établis en dignité, ne s'élevent point par l'orgueil, & que les pauvres & les perſonnes les plus mépriſables par la baſſeſſe de leur condition ne ſe laiſſent point abbatre & ne tombent point dans le deſeſpoir. Il faut, dit-il, qu'ils joüiſſent tous dans l'Egliſe d'une meſme liberté, & qu'on leur rende à tous la meſme juſtice & la meſme grace. C'eſt pour ce ſujet que la tour de cette vigne ſpirituelle eſt baſtie au milieu d'eux, pour propoſer de toutes parts les exemples de ces divins laboureurs & de ces peſcheurs ſpirituels qui ont merité d'eſtre élevez juſques au comble & à la plus haute fortereſſe des *l. 3. in Hexaemer. c. 12.*

» vertus Chrétiennes; afin que ces modeles éclatans ſoient
» capables d'élever l'affection de nos ames, & qu'au lieu de
» les laiſſer ramper dans leur baſſeſſe naturelle, il n'y ait au-
» cun de nous dont l'eſprit ne s'éleve aux choſes du Ciel, &
Philipp. » ne ſe mette en eſtat de pouvoir dire avec confiance; *Noſtre*
3. 7. 20. » *droit de bourgeoiſie eſt dans le Ciel.* C'eſt pour cét effet qu'afin
» que les orages & les tempeſtes du ſiécle ne ſoient pas capa-
» bles de faire pancher & tomber par terre cette vigne ſpiri-
» tuelle, elle embraſſe tous ceux qui ſont autour d'elle com-
» me par autant de clavicules & de cercles, qu'elle fait
» d'actions de charité; & elle trouve ſon repos dans leur
» union. C'eſt donc la charité qui nous unit aux choſes d'en
» haut, & qui nous fait porter la teſte juſques dans le Ciel.
1. Ioan. » Car *quiconque demeure dans l'amour, Dieu demeure en luy, &*
4. v. 15. » *luy en Dieu.* Et c'eſt ce qui a fait dire à JESUS-CHRIST,
Ioan. 15. » *Demeurez en moy & moy en vous. Comme la branche de la vi-*
v. 4. 5. » *gne ne ſçauroit porter de fruit d'elle-meſme, mais qu'il faut qu'elle*
» *demeure attachée au ſep; ainſi vous n'en pourrez porter aucun, ſi*
» *vous ne demeurez en moy. Ie ſuis le ſep de la vigne, & vous*
» *en eſtes les branches.*

Il fait encore une autre réflexion ſur cette union de tous
Enarrat. » les membres de l'Egliſe, en diſant; Qu'il n'y a pas de con-
in Pſ. 36. » gregation qui ne tire ſon nom de quelque pays particulier
» auquel elle eſt redevable de ſa naiſſance, comme les Egyp-
» tiens, les Ethiopiens, les Syriens, les Juifs, les Arabes por-
» tent chacun le nom de leurs provinces, & de leurs terres;
» mais que comme eſtant aſſemblez de pluſieurs peuples dif-
» ferens nous ne pouvions porter le nom d'une ſeule nation,
» n'ayant point de nom particulier ſur la terre, nous en
» avons receu un du Ciel, de ſorte que nous nous appellons
» le peuple de JESUS-CHRIST.

Mais ce ne ſont pas nos actions exterieures qui nous font meriter ce nom; nous n'en ſommes dignes qu'autant que nous demeurons dans la charité & dans l'unité de l'Egliſe, qui fait que nous luy ſommes unis & à tous ſes membres. Et comme les peuples qui ſont fideles à leurs Princes, entrent dans leurs intereſts, & prennent part à la proſperité de leurs armes, & aux avantages qu'ils remportent de la deffaite de leurs ennemis; ainſi les Chrétiens qui ſont le peuple de Dieu, s'intereſſent dans les biens & dans les maux de

l'Egliſe leur ſainte mere. L'Egliſe, dit noſtre Saint, eſt le « *l. 1. de Offic. c. 29.*
modele de la juſtice; & tout le monde y a droit. Elle prie « *l. 4. in Hexaem. c. 2.*
en commun, elle agit en commun, elle eſt tentée en com- «
mun. On y voit une viciſſitude de perſecutions; & quoy- «
qu'elle paroiſſe tomber quelquefois en défaillance comme «
me la lune, neanmoins il n'eſt pas poſſible qu'elle défaille en- «
tierement. Elle peut bien ſe couvrir de quelques ombres; «
mais elle ne peut pas manquer, parce qu'encore qu'elle «
ſouffre du déchet par la mort de ceux qui luy ſont enlevez «
dans la perſecution, neanmoins cela ne ſert qu'à luy faire «
acquerir ſa plenitude par la conſtance genereuſe de ſes Mar- «
tyrs, afin qu'eſtant devenüe plus illuſtre par les victoires de «
ceux de ſes enfans qui verſent le ſang pour JESUS-CHRIST, «
elle répande dans tout le monde une plus grande abondan- «
ce de lumiere par ſa devotion & par ſa foy. C'eſt en elle «
que l'on voit accomplir cette prédiction du Patriarche Ja- «
cob, que *Zabulon habitera le long de la mer*, afin qu'eſtant «
hors de peril il conſidere les naufrages de ceux qui periſ- «
ſent autour de luy, & qu'il les voye flotter par les diffe- «
rentes agitations de la mer orageuſe de ce monde qui ſe «
laiſſe emporter à tous les vents des opinions humaines, pen- «
dant qu'il demeure ferme & immobile dans la racine de «
la Foy, afin d'eſtre ſemblable à l'Egliſe qui eſt ſi ſainte & «
ſi ſacrée, qui eſtant fondée & enracinée dans la Foy con- «
ſidere les tempeſtes des heretiques, & les naufrages des «
Juifs, parce qu'ils ont renié le divin pilote qui s'eſtoit char- «
gé de leur conduite. Elle habite donc le long des flots, «
mais elle n'en eſt point agitée, & elle ſe trouve pluſtoſt en «
diſpoſition de ſecourir les miſerables, que d'eſtre elle-meſ- «
me expoſée au peril; de ſorte que ſi ceux qui ſont tour- «
mentez par la violence des tempeſtes veulent ſe réfugier au «
port, l'Egliſe eſt toute preſte de les recevoir comme un ve- «
ritable port de ſalut, & d'étendre, s'il faut ainſi dire, ſes «
bras, pour offrir ſon ſein ſi tranquille & ſi paiſible à ceux «
qui ſont expoſez aux perils, & pour leur montrer un lieu où «
ils ſe puiſſent retirer en ſeureté. Les Egliſes ſont donc en «
ce monde comme des ports de mer qui environnent tous «
les rivages, & qui s'offrent d'elles-meſmes à toutes les «
perſonnes agitées par la tempeſte, pour leur dire qu'il «
y a un lieu de refuge tout preſt pour recevoir les fideles, «

» où les vaisseaux battus des vents peuvent se mettre à
» l'abry.

Que si ceux qui sont frappez de choses exterieures, considerent la vaste étenduë des Royaumes & des Empires, les Chrétiens doivent estre particulierement touchez d'estre renfermez dans le corps de JESUS-CHRIST, qui a renfermé tous les Empires du monde dans une seule domination, afin de favoriser l'établissement de son Eglise par toute la terre quand il est venu au monde. C'est ce que nostre Saint fait voir admirablement, en expliquant ces paroles de David, qui dit que *Dieu a fait cesser les guerres dans tout* » *l'univers*. Avant que l'Empire Romain, dit-il, se fust répandu » dans tout le monde, non seulement les Roys de chaque vil- » le se faisoient la guerre les uns aux autres, mais les Ro- » mains mesmes estoient souvent exposez à l'agitation des » guerres civiles. Marius avoit livré la bataille à Cinna ; & » le sang Romain avoit esté répandu dans l'un & l'autre par- » ti. Sylla se soûleva ensuite & troubla la victoire de Marius » par de nouvelles guerres civiles. Lepidus & Sertorius se » revolterent aprés cela contre l'Empire Romain. Cesar at- » taqua Pompée, & excita la fureur des Gaulois contre les » armes Romaines. Aprés avoir deffait le vieux Pompée, il » surmonta son fils dans l'Espagne. Je ne diray rien des » Triumvirs, qui d'ennemis estant devenus amis, s'emporte- » rent ensuite à des tumultes & à des actes d'hostilité les uns » contre les autres. Je ne parleray pas non plus de ce que la » mer a esté soüillée du sang des Romains dans la bataille » d'Actium. Ce qui fut la cause que comme on estoit fatigué » de cette longue & funeste suite de guerres civiles, on dé- » fera l'Empire Romain à Jules Cesar ; & par ce moyen on » vit cesser tant de batailles intestines. L'avantage que l'on » a tiré de cette paix a esté que les Apostres ont esté en- » voyez utilement par tout l'univers, Dieu leur ayant dit, » *Allez, enseignez toutes les nations*. Les Royaumes mesme qui » sembloient estre separez de toute communication par des » montagnes barbares, leur donnerent un passage libre, com- » me les Indes à S. Thomas, & la Perse à S. Matthieu. Mais » afin qu'ils pûssent parcourir une plus vaste étenduë de pays, » Dieu répandit par tout le monde la puissance de l'Empire » Romain à la naissance de l'Eglise, & fit cesser les contesta-

Enarrat. in Ps. 45.

Matth. 28.

tions

tions des esprits, & la division des royaumes & des provinces par la paix qu'il leur donna. Ce fut ainsi que des hommes qui vivoient sous un seul Empire sur la terre, apprirent à reconnoistre humblement l'empire absolu d'un Dieu tout puissant, par la Foy qu'ils embrasserent, & dont ils firent une profession publique.

Aussi un Prophete appelle l'Eglise *une couronne de gloire, & la joye de toute la terre*, d'autant qu'elle couronne JESUS-CHRIST qui est son chef; parce que, comme dit nostre Saint, il n'estoit point en estat d'estre couronné d'une autre maniere. Car le Patriarche Joseph a eu la couronne de la chasteté, S. Paul celle de la Justice, S. Pierre celle de la Foy. Chaque vertu a eu sa couronne. JESUS-CHRIST seul a eu la couronne de la gloire que l'Eglise luy a donnée. Toutes les couronnes sont renfermées dans celle-là qui ne fait pas seulement partie d'une couronne particuliere, mais qui en est l'éclat & la gloire, & la récompense de toutes sortes de couronnes.

Thren. 2.

Ostenar. 14. in Ps. 118.

Enfin il n'y a personne qui ne doive préferer la qualité de membre de l'Eglise à tous les avantages imaginables, en considerant ce que dit nostre Saint, que c'est attaquer JESUS-CHRIST mesme que d'attaquer son Eglise, parce que JESUS-CHRIST est ou offensé ou honoré dans le moindre des fideles, comme il l'a declaré luy-mesme par ces paroles de l'Evangile; *Autant de fois que vous avez rendu ces devoirs de charité aux moindres de mes freres, c'est à moy mesme que vous les avez rendus.* Et comme il n'y a point de Chrétien qui n'espere un jour d'estre enlevé dans le Ciel, il n'y en a aussi aucun qui ne doive regarder avec joye l'Eglise comme un chariot dont JESUS-CHRIST est le conducteur, & qui luy est destiné pour ce grand voyage.

In Michaam. Proph.

Matth. 25.

Ostens. 2. in Ps. 118.

CHAPITRE III.

Veneration du Saint pour les saintes Ecritures. Il en recommande la lecture à tous les Chrétiens.

ENTRE tous les thresors spirituels qui composent les richesses de l'Eglise, S. Ambroise n'en connoist point de plus rares & de plus précieux que le corps de JESUS-

CHRIST, & le livre des divines Ecritures ; & c'eſt par cette conſideration qu'il la regarde comme la myſtique Bethel, & comme une maiſon de pain, parce qu'elle nourrit ſes enfans de cét aliment celeſte.

Orat. 7. in Pſ. 118.

Dans l'Office du ſaint Sacrement.

On a recueilli ailleurs les plus beaux endroits de ſes ouvrages touchant le myſtere de l'Euchariſtie. Nous en rapporterons icy quelques-uns de ceux où il repreſente la parole de Dieu comme l'aliment & la force de nos ames. Il en cherche la matiere dans la réponſe que JESUS-CHRIST fit au Démon qui le tentoit de changer les pierres en pains. Car il eut recours à l'Ecriture pour repouſſer l'attaque de cét ennemi ſi inſolent, en luy diſant ; *Il eſt écrit, l'homme ne vit pas ſeulement de pain, mais de toute parole qui ſort de la bouche de Dieu.* Voyez-vous, dit S. Ambroiſe, quelles » ſortes d'armes il employe pour deffendre l'homme de la » malignité ſpirituelle de ſon ennemi, & pour le couvrir & » l'environner de toutes parts contre les attraits & les amor- » ces de l'intemperance ? Car il n'uſe point de ſon pouvoir » abſolu, & n'agit pas ſouverainement comme Dieu, parce » que cette maniere d'agir m'auroit eſté inutile ; mais comme » homme il employe pour ſa deffenſe un moyen qui luy eſt » commun avec nous, afin que ſon ame eſtant appliquée à ſe » nourrir de la lecture des livres ſaints, il ne ſe mette pas en » peine de la faim corporelle, & trouve ſon aliment dans la » parole divine. C'eſt par le deſir de cét aliment que Moyſe » ne ſe mettoit plus en peine de manger du pain. C'eſt par » l'ardeur violente de ce meſme deſir qu'Elie n'a pas reſſenti » la faim & l'incommodité que luy pouvoit cauſer un tres » long jeuſne. En effet quiconque eſt aſſez heureux pour eſtre » le diſciple du Verbe Divin, ne peut plus avoir aucun deſir » d'un pain terreſtre & materiel, eſtant raſſaſié de la ſubſtan- » ce ſolide d'un pain celeſte, les choſes de Dieu eſtant indu- » bitablement préferables à celles qui ne ſont qu'humaines, » & les biens ſpirituels à ceux du corps. Il eſt donc juſte que » ceux qui ſont touchez de l'amour de la veritable vie, » ſouhaitent ce pain qui fortifie le cœur des hommes par » une ſubſtance inſenſible.

Matth. 4. v. 4.

l. 4. Comment. in Luc. c. 4.

l. 1. de Offic. c. 32.

» C'eſt ce qui fait encore dire à noſtre Saint, qu'il n'y a » rien de plus beau & de plus avantageux à noſtre ame, que » de détremper, s'il faut parler ainſi, ſa ſechereſſe par les

entretiens des divines Ecritures, & de faire qu'elles descendent » sur nous comme une rosée : *Lors donc*, dit-il, *que vous se-* » *rez assis pour manger avec le Prince*, considerez quel est ce » Prince, & estant entré dans ce Paradis si délicieux, & ad- » mis au festin de la sagesse, *considerez avec attention ce qui* » *sera servi devant vous.* L'Ecriture est ce festin de la sagesse. » Autant qu'elle contient de livres, ce sont autant de services » que l'Eglise vous présente. Faites une réflexion particuliere » sur les mets qui composent chaque service, & aprés cela » portez y la main, afin d'executer dans vostre conduite & » dans vos œuvres les choses que vous lisez, ou que vous » avez receües de la part de Dieu, & de faire paroistre dans » vos actions la grace qu'il vous a faite. » *Prov. 23. v. 1.*

Mais comme il ne suffit pas de se nourrir si l'on ne digere les viandes qui sont passées dans l'estomac ; aussi les nourritures les plus solides que les Chrétiens ont receües ou par la prédication de l'Evangile, ou par la lecture des livres saints, ne les doivent pas seulement occuper dans le temps qu'ils écoutent ou qu'ils lisent cette divine parole ; mais nostre Saint veut qu'ils les fassent passer dans la substance de leur ame par une continuelle meditation. Repassez, dit- « il, continuellement dans vostre esprit nuit & jour les divi- « nes Ecritures, parce que si vous consultiez un Juif & un « Docteur de l'ancienne Loy, il ne vous pourroit rien ré- « pondre qui ne soit tiré de ce que contiennent ces livres saints. « On ne parle nullement dans leurs synagogues des affaires « temporelles ; ils se succedent continuellement les uns aux au- « tres, de peur qu'il ne se trouve dans leurs assemblées quel- « que vuide & quelque intervalle pendant lequel on cesse de « s'occuper de cette divine parole ; & vous, Chrétien, qui « avez JESUS-CHRIST pour maistre, vous ne faites que « dormir ; & ne craignez-vous pas que l'on dise de vous, « *Ce peuple ne m'honore pas mesme des lévres ?* Car au moins le « Juif l'honore des lévres ; mais vous ne l'honorez pas mes- « me en cette maniere sensible & exterieure. Que si le « cœur de ce peuple qui l'honore des lévres est éloigné « de Dieu, comment le vostre pourroit-il en estre proche, « puisque vous ne l'honorez pas mesme des lévres ? Jusques à « quand vous laisserez-vous occuper entierement du sommeil « *Ostenar. 19. in Psal. 118.* *Isai. 29. Matth. 15.*

» des affaires temporelles, de l'inquietude de cette vie, du
» ſoin des choſes de la terre ? Partagez du moins voſtre
» temps entre Dieu & le monde ; & puiſque vous ne pouvez
» pas toûjours vous appliquer aux affaires de ce ſiécle, & que
» les tenebres de la nuit vous en oſtent le moyen, occupez-
» vous de Dieu, trouvez vos délices dans la priere, chantez
» des Pſeaumes afin de ne vous point endormir, dérobez
» quelque choſe à voſtre ſommeil par un larcin qui ſoit utile
» à voſtre ame ; allez à l'Egliſe dés le matin ; offrez à Dieu
» les prémices de voſtre devotion ; & aprés cela s'il ſe trou-
» ve quelque neceſſité de vous engager dans les affaires du
» ſiécle, rien ne vous empeſchera de luy dire, *Mes yeux ſe*
» *ſont adreſſez à vous avant le jour pour méditer voſtre Loy* ; &
» allez faire vos affaires en aſſurance. Que c'eſt une choſe
» agreable de commencer la journée par des Hymnes & des
» Cantiques, & par les beatitudes que vous liſez dans l'Evan-
» gile ! Quel bonheur pour vous de vous mettre en eſtat de
» recevoir la benediction de la parole de JESUS-CHRIST,
» & de faire en ſorte que dans le temps meſme que vous la
» repaſſez par voſtre eſprit & par voſtre bouche comme
» un agreable cantique, vous vous exerciez à la pratique de
» quelque vertu, afin d'éprouver en vous-meſmes le merite
» de la benediction de Dieu !

Mais la parole de Dieu n'a pas ſeulement la ſolidité du pain pour la nourriture de nos ames, elle a auſſi la douceur du miel ; & noſtre Saint ſe plaiſt à nous en faire concevoir les innocentes délices, en expliquant ces paroles du Pſalmiſte ; *Que vos oracles me ſont doux ! Ils le ſont plus que le miel ne l'eſt*
» *à ma bouche.* C'eſt avec raiſon, dit-il, que le Prophete at-
» tribüe une ſi grande douceur à ces oracles divins, parce
» qu'ils nous enſeignent la rémiſſion de nos pechez, la vie eter-
» nelle, & la reſurrection des morts, dont la prédication a
» adouci dans nos ames toute l'amertume de cette mort ſi
» cruelle qui doit durer eternellement. *Ils ſont*, dit David,
» *plus doux que le miel ne l'eſt à ma bouche.* Et parce que vos
» paroles ont commencé de nous eſtre ſi douces & ſi agrea-
Cant. 4. » bles, vous dites à l'Egliſe ; *Mon Epouſe, un rayon de miel*
» *coule de vos lévres.* Nous apprenons de Salomon ce que
« c'eſt qu'un rayon de miel ; & il entend par cette figure

un discours doux & agreable. Certes ce rayon est excellent, « Prov. 16.
& l'Eglise y trouve une nourriture délicieuse qui a le gouſt «
& l'odeur d'un miel tiré de l'abondance spirituelle de plu- «
sieurs Prophetes, comme d'autant de differentes abeilles. «
C'est de ce miel dont l'Epouse dit dans le Cantique ; *J'ay* « Cant. 5.
mangé mon pain avec mon miel, j'ay bû mon vin avec mon lait. «
Le discours mystique des divines Ecritures est comme un « Ps. 103.
pain qui fortifie le cœur de l'homme, & c'est comme la « v. 17.
force de la parole. Mais le discours moral qui nous porte à «
la pratique de la vertu, est beaucoup plus doux & plus ten- «
dre, parce que l'interieur de nostre ame se nourrit avec «
plaisir de ces sortes d'entretiens qui regardent la conduite «
de nos mœurs. Car comme le miel adoucit l'amertume de «
nostre bouche, qui estoit un effet ou de l'ardeur de la fiévre, «
ou de quelque autre maladie ; ainsi les cœurs qui sont abba- «
tus par la tristesse de la penitence, s'adouciſſent par ces «
discours tendres dont l'Ecriture est toute pleine pour re- «
gler les mœurs des Chrétiens. Le miel coule des lévres «
des predicateurs, lorsque les membres de nostre ame, qui «
estoient brisez par des chûtes & des ruines funestes, sont «
gueris par ces paroles tirées des livres saints. Car il y a «
une grande difference dans la force & dans la chaleur de la «
parole de Dieu, aussi-bien que dans celle du vin ; & le lait «
est une figure de la netteté & de l'éclat des discours spiri- «
tuels. *Mangez, mes chers amis*, dit la sagesse, *beuvez & en-* «
yvrez-vous. Que cette yvresse est avantageuse qui fait que «
l'ame s'emporte à de saints excés pour pratiquer des actions «
d'une excellente vertu avec un plaisir extreme, afin qu'estant «
dégagée de toute sorte d'inquietude, elle trouve sa joye «
dans ce vin si délicieux ! Que l'yvresse de cette table spi- «
rituelle est avantageuse ! Enfin *que la coupe de ce vin qui* «
enyvre saintement est agreable ! Mais vous avez encore ces «
paroles en un autre endroit des Pseaumes ; *Remplissez d'eau* « Ps. 22.
ses ruisseaux, faites fructifier ses plantes ; parce que lorsque la «
terre est trempée & comme enyvrée par cette pluye ce- «
leste, on y voit ordinairement germer les semences, & les «
fruits se multiplier : ainsi lorsque la parole de Dieu comme «
une pluye qui tombe du Ciel, a enyvré, s'il faut ainsi dire, les «
veines de nostre terre, c'est à dire les puissances de nostre ame «

» par le ministere de la predication, elle y fait naistre les af-
» fections & les desirs d'un tres grand nombre de differentes
» vertus, & elle y fait croistre les fruits de la foy & d'une de-
» votion sainte; de sorte que ce n'est pas sans sujet que l'on
Ps. 64. » peut dire en cette rencontre, *Vous avez visité la terre, &*
» *vous l'avez enyvrée.* Car la sagesse divine l'a visitée en se cou-
» vrant d'un corps humain pour la guerison des malades, &
» elle l'a enyvrée de la grace spirituelle, pour combler de plai-
» sirs & de delices ceux qui estoient dans l'inquietude & dans
» le trouble.

Saint Ambroise se represente encore la parole de Dieu comme un feu celeste qui purifie nos ames, & les remplit d'une sainte ardeur pour leur rendre aimables toutes les actions de pieté. C'est ainsi qu'il explique cét endroit du
Ps. 118. Psalmiste, *Vostre parole est toute brûlante, & vostre serviteur l'aime uniquement*; & qu'aprés avoir demandé quel est le feu que JESUS-CHRIST est venu allumer dans le nouveau
» Testament, il répond que c'est celuy qui devoit embraser par
» l'ardeur de la connoissance de Dieu les plus secretes affec-
» tions de nos ames, qui devoit faire brûler la foy & la devo-
» tion dans le cœur des hommes, & y allumer le desir de la
Hierem. c. 20. » vertu. Jeremie representoit la chaleur de ce feu divin quand
» il disoit, qu'*il y avoit un feu dont la flamme brûloit dans ses os.*
» Cleophas & cét autre disciple qui marchoient le jour de Pas-
» que avec JESUS-CHRIST depuis la ville de Jerusalem jus-
» ques à une bourgade prochaine, estoient embrasez du feu de
» ses discours celestes quand ils se disoient l'un à l'autre;
Luc. 24. » *N'est-il pas vray que nostre cœur estoit tout brûlant dans nous,*
» *lors qu'il nous expliquoit les Ecritures?* Ce feu donc n'est autre
» chose que la parole de JESUS-CHRIST, feu vraiment salu-
» taire, qui en nous communiquant sa sainte chaleur ne brûle
2. Cor. 3. » que nos pechez. C'est ce feu allumé sur un bon fondement
Ps. 113. » qui éprouve l'or apostolique. C'est par ce feu que l'argent
» des mœurs ou des œuvres se purifie. C'est par ce feu que ces
» pierres précieuses acquierent un nouvel éclat, au lieu qu'il
» consume l'herbe & la paille. Il a donc la vertu de purifier
» nostre ame, & de détruire l'erreur. Ce qui a fait dire à ce
Joan. 15. v. 3. » divin maistre, *Vous estes déja purs à cause de la parole que je*
Deuter. 8. » *vous ay dite.* C'est ce feu qui brûle devant le Seigneur, n'é-
» tant pas possible d'estre en la presence de Dieu à moins que

d'avoir conceu en soy-mesme l'ardeur de la devotion. Allu- « Exod. 3.
mez ce feu dans vostre ame afin que la lumiere de JESUS- «
CHRIST y éclate. Le buisson que voyoit Moyse estoit «
tout brûlant de ce feu, & ne se consumoit pas. Car la pa- «
role de Dieu ne brûle que pour corriger la conscience du «
pecheur, & non pour le détruire & pour le perdre. Ce feu «
amortit & éteint ordinairement le funeste embrasement des «
flammes materielles. Enfin les trois jeunes Hebreux estant « Dan. 3.
brûlez de ce feu ne purent ny craindre ny ressentir l'effet «
de cette fournaise ardente dans laquelle on les avoit jettez. «
Ce n'est donc pas sans sujet que ce fidele serviteur témoi- «
gne un si grand amour pour la parole de Dieu qui est si «
brûlante, qui fait entrer la charité dans nos ames, & qui «
en bannit la crainte. «

Mais comme cette parole est formee par l'operation du Saint Esprit qui est descendu sur les Apostres sous la figure des langues de feu, & que JESUS-CHRIST avoit promis comme une eau celeste; il ne faut pas s'étonner que Saint Ambroise qui estoit si sçavant dans l'intelligence des Ecritures, ait employé ces differentes comparaisons pour en recommander l'usage. Car pour l'inspirer à un Evesque, « Ep. 19. ad
il luy dit, Que l'Ecriture Sainte est une mer qui a des « Constant.
sens fort interieurs & fort cachez; que l'on y trouve les «
enigmes & les plus profonds mysteres des Prophetes; & que «
plusieurs fleuves y sont entrez. Il y en a quelques-uns, dit- «
il, dont l'eau est tres douce & tres claire; il s'y trouve aussi «
des fontaines d'eau vive, qui rejalliſſent jusques dans la vie «
eternelle : il y a des discours aussi excellens que des «
rayons de miel, & des sentimens agréables qui rafraischis- «
sent leurs auditeurs comme par une espece de breuvage spi- «
rituel, & qui leur font ressentir la douceur des maximes «
d'une Morale salutaire. Vous voyez donc en combien de «
differens fleuves les Ecritures saintes sont partagées. Vous «
y trouverez dequoy rassasier vostre soif avec ordre, ce qu'il «
vous en faudra boire d'abord, ce que vous en devez lire en- «
suite, & ce que vous en devez reserver pour la fin de vos- «
tre repas spirituel. Recueillez-y cette eau celeste dont JESUS- «
CHRIST est la source, & qui est celle dont on se sert pour «
loüer Dieu. Recueillez de plusieurs endroits cette eau que «
l'on puise dans les écrits des Prophetes, comme la pluye «

» tombe des nuées. Quiconque amasse l'eau qui coule du » sommet des montagnes, ou qui la puise dans des sources, & » l'attire jusques à soy, la fait ensuite descendre sur les autres, » comme la rosée tombe des nuës. Rempliſſez-en donc le » sein & la capacité de vostre ame, afin que vostre terre en » soit trempée, & qu'elle soit arrosée par ces fontaines do- » mestiques. Quiconque lit beaucoup l'Ecriture Sainte, & en » possede l'intelligence, s'en remplit luy-mesme; & aprés s'en » estre rempli il en arrose les autres, selon cette parole de
Eccl. 11. » l'Ecriture; *Lorsque les nuées sont remplies, elles répandent l'eau* » *sur la terre.*

CHAPITRE IV.

Que selon Saint Ambroise l'Egliſe seule possede l'intelligence des Ecritures, & que les Heretiques en corrompent le sens.

COMME il n'y a rien de plus divin que la parole de Dieu, aussi son intelligence demande des ames puri- fiées, & des oreilles spirituelles; & nostre Saint nous ap- prend qu'il n'en faut pas chercher hors de l'Egliſe. Car
Lib. 10. Comment. in Luc. c. 12. » plusieurs, dit-il, croyent avoir cette intelligence & ces » oreilles interieures, & ne les ont nullement. Tous ceux qui » sont dans l'Egliſe ont cét avantage; mais ceux qui sont hors » de l'Egliſe n'y ont point de part.

C'est pour ce sujet qu'il compare les baisers des Juifs à ceux de Judas qui n'a baisé JESUS-CHRIST que des lé- vres, sans avoir aucune affection pour luy, comme le culte des Juifs n'estant que purement exterieur n'est nullement agreable à Dieu qui se plaint dans un Prophete, que *ce peuple l'honore des levres, mais que son cœur est fort éloigné de*
Ep. 28. » *luy.* Celuy, dit nostre Saint, qui n'a ny la foy ny la charité, » est incapable de donner aucun baiser à JESUS-CHRIST. » Car le baiser exprime la violence de l'amour; & où il n'y a » point d'amour, il n'y a ny foy ny affection, dont la douceur » des baisers est la figure. L'Egliſe au contraire ne cesse pas
Luc. 10. » de baiser les pieds de JESUS-CHRIST; & c'est pour cela » que dans le Cantique des Cantiques elle ne demande pas » seulement un baiser, mais plusieurs; parceque, comme Marie » Magdelaine cette sainte femme, elle s'applique à entendre » tous les discours de ce divin Sauveur; elle écoute toutes ses

paroles,

paroles, lorſque l'on lit l'Evangile & les Prophetes; & elle « les conſerve fidelement dans ſon cœur. L'Egliſe eſt donc « la ſeule qui a des baiſers à donner à JESUS-CHRIST en « qualité de ſon Epouſe. Car les baiſers ſont comme le gage « de l'affection conjugale, & le privilege du mariage. Et com- « ment ſe pourroit-il faire que les Juifs euſſent des baiſers à « donner à JESUS-CHRIST, eux qui ne croyent point en « luy, & qui ne ſont pas perſuadez qu'il ſoit encore venu au « monde? «

Mais les Juifs ne ſont pas les ſeuls qui ſont privez de l'intelligence des Ecritures; les heretiques qui ſe vantent de la poſſeder n'en ont que l'écorce, & ne penetrent point dans leur veritable ſens, parce qu'ils n'ont ny la foy ny la charité. Il eſt viſible que le ſeul defaut de charité qui ſe trouve en eux, ſuffit pour les convaincre de n'entendre pas le veritable ſens des Ecritures, parceque la charité ſeule en eſt la clef, & qu'elles ſe reduiſent toutes à cette divine vertu. Mais ils auroient tort de prétendre de connoiſtre les livres ſaints, lorſqu'ils les corrompent par leurs pernicieuſes interpretations, & qu'ils ſont comme des vers qui rongent, percent, & diviſent inſenſiblement ce precieux veſtement de JESUS-CHRIST. L'Evangile, dit noſtre Saint, eſt écrit à Theo- « *L. 1. Comment. in Luc.* philе, c'eſt à dire, à celuy qui aime Dieu. Si vous aimez « Dieu, c'eſt à vous que ce livre eſt écrit; ſi c'eſt à vous qu'il « eſt écrit, recevez ce preſent que vous fait un Evangeliſte; « & gardez fidelement au fond de voſtre ame ce gage ſi pre- « cieux de voſtre ami. *Gardez par le Saint Eſprit qui habite en* « *2. Tim. 1.* *nous le dépoſt qui vous a eſté confié.* Ayez ſoin de le conſiderer « & de l'examiner ſouvent. La fidelité eſt la premiere diſpo- « ſition que nous devons garder à l'égard des gages qui nous « ont eſté confiez; mais il y faut joindre la diligence, de peur « que les vers ou la roüille ne les détruiſent. L'Evangile eſt un « excellent gage, mais prenez garde que les vers ou la roüil- « le ne le mangent dans voſtre ame. Les vers le mangeront, ſi « aprés l'avoir leu comme il le faut lire, vous ne croyez pas « ce qu'il en faut croire. Les heretiques ſont des vers, Photin « eſt un ver, Arius eſt un ver. Quiconque ſepare le Verbe « d'avec Dieu, en déchire le veſtement. Photin déchire ce « veſtement en liſant ainſi le commencement de l'Evangile de « Saint Jean; *Au commencement eſtoit le Verbe, & le Verbe eſtoit* «

„ *avec Dieu, & Dieu eſtoit.* Car pour conſerver ce veſtement
„ dans ſon entier il faut lire, *& le Verbe eſtoit Dieu.* Quicon-
„ que ſepare JESUS-CHRIST d'avec Dieu, déchire auſſi ce
Ioan. 17. v. 3. „ veſtement. C'eſt le déchirer que de lire ainſi; *La vie eter-*
„ *nelle conſiſte à vous connoiſtre, vous qui eſtes le ſeul Dieu verita-*
„ *ble*, ſi l'on n'y joint auſſi la connoiſſance de JESUS-CHRIST.
„ Car la vie eternelle ne conſiſte pas ſeulement à connoiſtre
„ le Pere comme un veritable Dieu, mais pour poſſeder la vie
„ eternellement durable il faut auſſi connoiſtre que JESUS-
„ CHRIST eſt Dieu de Dieu, & veritable Fils d'un Dieu
„ veritable. C'eſt un ver qui ronge ce veſtement que de con-
„ noiſtre JESUS-CHRIST ſans croire ſa divinité, ou le myſ-
„ tere de ſon Corps & de ſon Incarnation. Arius eſt un ver,
„ Sabellius eſt un ver. L'eſprit flottant de ceux qui ont des
„ doutes ſur la foy eſt ſujet à eſtre mangé par des vers; &
„ ceux-là y ſont auſſi ſujets qui ne croyent point que le Pere
„ & le Fils ne ſont qu'une meſme choſe quant à la nature di-
Ioan. 13. v. 30. „ vine. C'eſt déchirer ce qui eſt écrit, *Mon Pere & moy ſom-*
„ *mes une meſme choſe*, que de diviſer cette unité du Pere & du
„ Fils par des natures differentes. Tout eſprit qui ne croit
„ pas que JESUS-CHRIST ſoit venu dans la chair, eſt un ver,
„ eſtant un veritable Antechriſt; au lieu que ceux qui ſont de
„ Dieu, conſervent la foy, & ne ſont pas ſujets à eſtre mangez
„ par ces vers qui déchirent les habits. Car tout ce qui eſt di-
„ viſé en ſoy-meſme, auſſi-bien que le royaume de Satan, ne
„ peut pas durer toûjours.

Que ſi cette comparaiſon des vers doit eſtre capable de couvrir de confuſion les heretiques qui abuſent de la parole de Dieu, ils doivent encore avoir une honte extréme de s'eſtre inſtruits dans l'école du démon meſme de cét art ſi pernicieux de corrompre les Ecritures. Car nous apprenons de Saint Ambroiſe que le diable s'eſt rendu le maiſtre des heretiques en abuſant de l'Ecriture pour tenter
L. 4. Comment. in Luc. c. 4. „ JESUS-CHRIST dans le deſert. Apprenez, dit-il, de cét exemple,
„ que Satan prend quelquefois la forme d'un Ange de lumiere,
„ & employe les Ecritures ſaintes comme des pieges qu'il tend
„ pour faire tomber les fideles. C'eſt ce qu'il fait en la per-
„ ſonne des heretiques; c'eſt par ce moyen qu'il arrache la
„ foy comme du fond du cœur, & des entrailles des fideles;
„ c'eſt ainſi qu'il renverſe la juſtice & la pieté. Ne vous laiſ-

ſez donc pas ſurprendre par les heretiques ſous prétexte de « ce qu'ils peuvent alleguer quelques exemples tirez des ſain- « tes Ecritures ; & qu'ils ne s'enflent pas de ſentimens de pré- « ſomption & d'orgueil à cauſe de l'opinion trop avantageuſe « qu'ils ont conceüe de leur doctrine. Car le diable ſe ſert « auſſi-bien qu'eux des témoignages des Ecritures, non pour « enſeigner les hommes, mais pour les tromper & pour les « ſéduire. «

CHAPITRE V.

Qualitez d'un parfait Chrétien vivement repreſentées par Saint Ambroiſe.

CE que nous venons de rapporter de l'Ecriture Sainte ſuffiroit pour nous donner une grande idée de l'excellence de la Religion Chrétienne, puiſque la parole de Dieu n'a eſté écrite dans ces livres adorables que pour eſtre la nourriture de l'homme Chrétien. Mais noſtre Saint qui en exprimoit la réalité dans toutes ſes actions, a voulu auſſi nous en laiſſer une parfaite image en pluſieurs endroits de ſes écrits ; & nous en recueillerons icy quelques-uns ou pour noſtre inſtruction, ou pour noſtre honte, puis qu'il y a peu de perſonnes qui ne doivent rougir d'une ſi grande diſproportion qu'eſt celle qui ſe rencontre entre les obligations de leur eſtat, & le reglement de leurs mœurs & de leur conduite.

Pour en tracer quelque trayon, il faut faire avec noſtre « Saint une ſerieuſe réflexion ſur la qualité d'image de Dieu qui nous a eſté imprimée juſqu'au fond de l'ame par noſtre premiere création, & ſur l'alliance que nous avons contractée avec JESUS-CHRIST par le myſtere de noſtre redemption. Homme, dit S. Ambroiſe, appliquez-vous à la con- « *Ambr. in* noiſſance de vous-meſme. Dieu dit à voſtre ame dans le « *Pſal. 118. Oct. 10.* Cantique des Cantiques ; *Si vous vous connoiſſez, vous qui eſtes* « *Cant. 1.* *la plus belle de toutes les femmes.* Connoiſſez donc que vous « avez eſté formé non de la boüe, mais de la terre, Dieu « *Geneſ. 2.* ayant mis en vous par ſon ſouffle une ame vivante. En ef- « fet l'homme eſt un ouvrage magnifique formé par le ſouf- « fle de l'inſpiration de Dieu. Faites une attention particulie- «

Deuter. 4. » re ſur vous-meſme, comme dit la Loy; je dis ſur vous-
» meſme, c'eſt à dire ſur voſtre ame. Que les affaires du
» ſiécle & du monde ne ſoient pas capables de vous occuper;
» que les penſées de la terre ne vous arreſtent nullement.
» Appliquez-vous avec tout l'effort de voſtre eſprit à conſi-
» derer celuy dont le ſouffle a eſté la cauſe & le principe
Prov. 20. » de voſtre vie. *L'homme*, dit le Sage, *eſt une grande choſe; il*
» *n'y a rien de ſi précieux & de ſi rare que celuy qui a de la com-*
» *paſſion; mais il eſt difficile d'en trouver un qui ſoit fidele.* Appre-
» nez donc en quoy conſiſte voſtre grandeur, & quel eſt
» voſtre prix & voſtre excellence. La terre d'où vous avez
» eſté tiré, eſt une preuve de voſtre baſſeſſe; mais la vertu eſt
» la marque de voſtre gloire, la foy celle de voſtre rareté, &
» la qualité d'image de Dieu celle de voſtre excellence & de
» voſtre prix. Y a-t-il rien de ſi précieux & de ſi grand que
» d'eſtre l'image de Dieu? C'eſt cequi doit répandre au fond de
» voſtre ame une grande fidelité pour ſa grace, afin que voſtre
» cœur ſoit une répreſentation de la reſſemblance de celuy
» qui vous a formé, & qu'en conſultant voſtre ame il n'y
» ait perſonne qui ne reconnoiſſe ſon auteur. Y a-t-il rien
» de ſi précieux que l'humilité Chrétienne, qui fait que par
» la connoiſſance que vous avez de voſtre corps & de voſtre
» ame, vous vous abbaiſſez par l'une de ces deux choſes, &
» vous vous reconnoiſſez par l'autre? La chair vous attire &
» vous porte naturellement au mal; la compaſſion vous per-
» ſuade que vous acquerez par vous-meſme ce que vous don-
» nez pour l'aſſiſtance des autres; que tout ce qui vient de
» vous retourne à vous; & que tout ce que vous faites con-
» tribüe à voſtre avantage. La vigueur & la force de voſtre
» ame qui a tant de vivacité, ce ſentiment qui eſt capable de
» raiſon, d'intelligence & de jugement, & qui paroiſt viſible-
» ment un logement digne d'un ſi grand hoſte, ne perdra
» pas l'avantage de ſa nature, & ne ſe réduira point à ſe
» rendre indigne du nom & de la qualité d'homme. Car l'E-
» criture n'appelle ainſi que celuy qui eſt creé à l'image & à
» la reſſemblance de Dieu; & pour marquer le pecheur, elle
» ne luy donne pas le nom d'homme, mais le traite ou de ſer-
» pent, ou de mulet, ou de cheval, ou de beſte brute; *Ne*
Pſal. 31. » *reſſemblez pas*, dit David, *au cheval & au mulet qui ſont ſans*
» *raiſon. Serrez avec un mord & une bride la bouche de ceux qui*

n'approchent pas de vous. Et JESUS-CHRIST dit en parlant « d'Herode ; *Allez dire à ce renard.* S. Jean a auſſi appellé le « peuple Juif, *Race de viperes.* O homme, vous eſtes donc l'ou- « vrage de Dieu, & ce que Dieu vous a donné eſt un bien- « fait conſiderable. Prenez garde de ne pas perdre ce que « Dieu vous a donné. Vous avez receu de luy une grande « grace lorſqu'il vous a creé à ſon image, & c'eſt ce qui « vous expoſe à un plus grand chaſtiment lorſque vous en « abuſez. Car Dieu ne punit point en vous ſa reſſemblance, « mais il punit celuy qui ayant eſté creé à la reſſemblance « de Dieu, n'a pas voulu garder la grace qu'il avoit receüe. « Sa punition tombe donc en cette rencontre ſur ce qui ceſſe « d'eſtre à la reſſemblance de Dieu, c'eſt à dire ſur voſtre « peché. «

« Luc. 13.
« Luc. 3.

S. Ambroiſe pouſſe ce raiſonnement encore plus loin, & « s'en ſert pour relever l'homme au deſſus des Anges. Les « Anges, dit-il, ont eſté créez de Dieu pour eſtre employez « à ſon miniſtere, mais l'homme a eſté formé à ſa reſſem- « blance. Quand meſme ils auroient eſté créez auſſi-bien « que nous à ſon image, l'Ecriture ne le dit point d'eux com- « me elle le témoigne de nous. Car nous avons quelque cho- « ſe que les Anges n'ont peut-eſtre point, Dieu ayant répan- « du une ſurabondance de grace où il y avoit eu une abon- « dance de peché. JESUS-CHRIST nous eſt né d'une Vier- « ge. Car nous liſons *qu'un petit enfant nous eſt né, & qu'un fils* « *nous a eſté donné.* C'eſt pour nous qu'il s'eſt reveſtu de « chair ; ou pluſtoſt il s'eſt reveſtu de nous dans cette chair « qu'il a priſe, lorſqu'il a placé le Fils de l'homme ſur le « thrône de Dieu meſme. Je ne lis autre choſe des Anges « ſur ce ſujet, ſinon qu'ils ſont debout devant le thrône de « Dieu, & s'acquittent envers luy de leur miniſtere. Ce n'eſt « pas des Anges, mais des hommes que je lis qu'ils ſont enſe- « lis avec JESUS-CHRIST, & reſſuſcitez en ſa perſonne. « Enfin l'Apoſtre dit que nous avons eſté vivifiez avec « JESUS-CHRIST, que nous avons eſté ſauvez par ſa grace, « qu'il nous a reſſuſcitez avec luy, & que le Pere nous a « fait aſſeoir à ſa droite avec JESUS-CHRIST. C'eſt donc « le Fils de l'homme qui eſt aſſis à la droite de Dieu, & ce « ne ſont ny les Anges, ny les Archanges, ny les Cherubins, « ny les Seraphins qui ont eu cét avantage. Les Anges loüent «

« Ifa. 9. v. 6.
« Apoc. 9.
« Rom. 6.
« Ephes. 2. 2.

» Dieu dans le Ciel ; mais l'homme eſt aſſis à ſa droite. Le
Hebr. 1. apoc. 5. » Fils de l'homme eſt loüé par la bouche des Anges de ce
» qu'il a vaincu les mauvais Anges, de ce qu'il a triomphé
» des puiſſances ſpirituelles, de ce qu'il a rendu les hommes
» ſemblables aux Anges, eux qui avant cela eſtoient ſujets
» à la contagion de la mort.

Mais pour poſſeder cette gloire il faut agir ſelon la meil-
» leure & la plus excellente partie de nous-meſmes. Car, com-
» me dit noſtre Saint, ce que nous avons de fange & de boüe
» eſt une qualité qui nous eſt commune avec les beſtes ; &
» c'eſt pour cela que Dieu a donné à noſtre ame une excel-
» lence & une prérogative particuliere, afin que l'homme
» commande au reſte des animaux ; mais il faut qu'il ſoit ſoû-
» mis à Dieu pour leur pouvoir commander. On luy enſei-
» gne donc dans l'Ecriture comment il doit ſervir Dieu, afin
» de pouuoir arriver un jour à la poſſeſſion de ce Royaume.
» Car quiconque ſert Jesus-Christ, ſert la verité ; & par
» conſequent il doit s'abſtenir du menſonge. Quiconque ſert
» la juſtice, doit repouſſer l'iniquité. Quiconque ſert un Dieu
» ſi pur, & tout à fait exempt de ſoüillure, doit garder exac-
» tement les regles & la diſcipline de la chaſteté. Quiconque
» ſert la lumiere, doit haïr les tenebres des pechez.

Auſſi n'y a-t-il pas de Chrétien qui ne doive donner ſon
ſang & ſa vie pour le ſervice de Jesus-Christ, parce
qu'il nous a rachetez par le prix ineſtimable de ſon ſang.
Ambr. l. 1. de Ioſeph. Patriar. » Vous luy eſtes redevable, dit S. Ambroiſe, du ſang par le-
» quel vous avez eſté racheté ; & quoyqu'il ne l'exige pas
» toûjours, vous ne laiſſez pas de luy en eſtre toûjours rede-
» vable. Achetez donc Jesus-Christ non avec de l'or que
» peu de perſonnes poſſedent, mais au prix meſme de voſtre
» ſang qui vous eſt commun avec tous les hommes. Tous
» les hommes le poſſedent ſelon la nature, mais il y en a peu
» qui le luy offrent par la crainte religieuſe qu'ils doivent
» avoir pour luy. Ce que Jesus-Christ vous redemande
» eſt une choſe qui luy appartient déja ; Il a donné la vie à tout
» le monde, il a offert ſa mort à Dieu ſon Pere pour tout le
» monde. Acquittez-vous pour voſtre auteur de ce que vous
» devez luy payer par l'étroite obligation de la Loy. Ce con-
» tract que vous avez fait avec luy n'eſt pas de peu d'impor-
» tance. Il y a peu de perſonnes qui puiſſent entrer aiſément

dans ce commerce, & acheter JESUS-CHRIST. Les vierges dont il eſt parlé dans l'Evangile, & à qui ce divin Sauveur a fermé la porte, n'ont eſté ſeparées de la compagnie de leur Epoux, que parce qu'elles ne s'eſtoient pas miſes en peine d'acheter de l'huile. C'eſt pourquoy il leur avoit eſté dit par les vierges ſages; *Allez plaſtoſt à ceux qui en vendent, & achetez-en ce qu'il vous en faut.* Et ce n'eſt pas ſans ſujet qu'un marchand eſt auſſi loüé dans l'Evangile d'avoir vendu tout ſon bien pour acheter une belle perle. *Matth. 25. v. 9.* *Matth. 13. v. 45.*

Mais quelque merite que puiſſe avoir un Chrétien, il eſt indigne de ce nom s'il ne ſe conſidere ſur la terre comme un étranger pour pouvoir dire avec David; *Ie ſuis ſur la terre comme un voyageur & un étranger, ne me cachez pas la connoiſſance de vos préceptes.* Car, comme dit noſtre Saint, ce langage n'eſt pas celuy de toutes ſortes de perſonnes, & il ne peut ſortir avec raiſon que de la bouche d'un homme qui a renoncé à tous les plaiſirs de la terre, & qui s'eſt dépoüillé du deſir de toutes les choſes du monde. Celuy-là ſeul eſt étranger ſur la terre, qui peut dire, *Noſtre droit de bourgeoiſie eſt dans le Ciel*; qui peut ſe plaindre de vivre trop long-temps ſur la terre, qui ſe laſſe & ſe fatigue de la trop longue durée de cette vie periſſable, qui a du chagrin & du dégouſt pour la longueur de cette demeure dont un Saint a dit, *Malheur à ceux qui demeurent ſur la terre*; qui ne craint pas d'eſtre dégagé des liens du corps, & qui a la confiance d'eſtre avec JESUS-CHRIST quand cela luy arrivera. Cét homme eſt veritablement étranger ſur la terre, parce qu'il eſt citoyen de la meſme cité que les Saints, & domeſtique de la meſme maiſon de Dieu, & qu'il s'amaſſe un threſor dans le Ciel. Comme cét homme eſt ſorti de cette Egypte ſpirituelle, il n'a nul deſir d'y retourner, & ne craint nullement ny la fin de ſa vieilleſſe, ny les approches de la mort. Il ne ſe baſtit point de greniers pour y ſerrer ſa moiſſon, comme s'il avoit encore à vivre au delà du terme que Dieu luy a marqué; mais n'eſtant riche que par la fecondité de ſes vertus, il amaſſe des biens plus ſolides, que la vieilleſſe n'eſt pas capable de luy faire perdre, & que la mort ne luy peut oſter. *Pſal. 118. v. 19.* *Apoc. 8. Philipp. 1. v. 19.*

CHAPITRE VI.

Que pour estre un veritable Chrétien il faut estre tout à JESUS-CHRIST. *Excellent portrait de ses vertus & de ses perfections.*

SAINT Ambroise qui connoissoit les obligations d'un veritable Chrétien, n'en avoit point une idée fort commune ; & il les renfermoit toutes dans une parole que la plûpart des fideles recitent ordinairement, mais qui estant dans la bouche de presque tout le monde, ne se trouve dans le cœur que d'un tres petit nombre de personnes. Elles sont compriſes dans ce verset du Psalmiste ; *Sauvez-moy puisque je suis tout à vous, ne cherchant autre chose que vos preceptes.* Car, » comme dit nostre Saint, cette parole est aisée à prononcer, » & elle paroist commune à tout le monde ; mais il y a peu de » personnes qui soient en estat de s'en servir. Le nombre est » assez rare de ceux qui peuvent dire à Dieu, *Ie suis tout à* » *vous.* Il faut pour cela qu'un homme s'attache à Dieu de » toutes ses forces, & soit incapable d'aucune autre pensée. » Afin qu'un homme puisse user de cette expression, il faut » qu'il puisse dire à Dieu ; *Montrez-nous vostre Pere, & il nous* » *suffit.* Il y a plusieurs personnes à qui il ne suffit pas de con- » noistre Dieu, & le nombre en est tres grand. Tant de peu- » ples, tant de nations, tant de personnes riches croyent que » c'est une pauvreté de servir Dieu ; celuy qui est au dessus » de tous les hommes est petit & étroit à leur égard ; & le » Fils de Dieu, en qui toutes choses sont compriſes, ne leur » suffit pas. Enfin cét homme riche dont il est parlé dans l'E- » vangile, & à qui JESUS-CHRIST avoit dit ; *Si vous voulez* » *estre parfait, allez, vendez ce que vous avez, & donnez-le aux* » *pauvres*, se persuada que Dieu ne luy suffisoit pas ; & il s'en » alla tout triste, comme si ce qu'on l'obligeoit d'abandonner » estoit d'un plus grand prix que ce qu'il avoit eu dessein de » choisir. Un homme peut donc dire, *Ie suis tout à vous*, » quand il peut dire, *Voilà que nous avons tout quitté, & que* » *nous vous avons suivi.* Il n'appartient qu'aux Apostres à par- » ler ainsi, & non pas mesme à tous les Apostres. Car Judas » estoit Apostre, & estoit assis à la table de JESUS-CHRIST avec

In Psal. 118. v. 94.

Ioan. 14. v. 8.

Matth. 19. v. 21.

avec les autres Apoſtres. Il disoit comme les autres, *Je ſuis tout à vous*; mais il ne le disoit que de bouche, & non de cœur. Satan vint s'emparer de luy, & aprés y eſtre entré, il commença à dire, JESUS, cét homme n'eſt point à vous, mais il eſt à moy. Son eſprit n'eſt occupé que de ce qui concerne mes intereſts. Il ne repaſſe dans ſon cœur que ce qui me touche. Il mange à voſtre table, mais il ſe repaiſt & ſe nourrit avec moy. Il a receu le pain que vous luy avez donné, mais en meſme temps il a receu mon argent. Il boit avec vous; mais il me vend voſtre ſang. il eſt voſtre Apoſtre; mais il ne laiſſe pas d'eſtre à mes gages, & du nombre de mes ſerviteurs. Un homme du monde ne peut point auſſi dire à Dieu, *Je ſuis tout à vous*; parce qu'il a une infinité de maiſtres. S'il l'entreprend, l'impureté vient luy dire, Vous eſtes à moy, puiſque vous ne deſirez que les voluptez du corps. Vous vous eſtes vendu à moy par l'amour que vous portez à cette jeune fille. Lorſque vous avez abuſé de cette proſtituée, j'ay compté l'argent par le prix duquel vous vous eſtes vendu à moy. L'avarice vient luy dire, L'or & l'argent que vous poſſedez eſt le prix de voſtre eſclavage; j'ay acheté un droit ſur voſtre perſonne lorſque vous avez acquis cette terre, & vous m'avez vendu voſtre liberté en la poſſedant. La débauche vient luy dire, Vous eſtes à moy; le feſtin que vous avez fait en un ſeul jour, eſt le prix & la rançon de toute l'étenduë de voſtre vie; quand vous avez fait cette dépenſe de table ſi exceſſive, vous m'avez engagé voſtre teſte pour jamais, & paſſé avec moy un contract en vertu duquel je ſuis devenu voſtre maiſtreſſe. Ce qui eſt meſme de pire pour vous, c'eſt que ce qui m'a couſté pour vous acquerir, eſt d'un plus grand prix que vous ne valez; voſtre viande vaut beaucoup plus que voſtre perſonne; & le luxe de voſtre table pour un ſeul jour, eſt préferable à tout le temps de voſtre vie. L'ambition vient luy dire; Vous eſtes certainement tout à moy. Ne ſçavez-vous pas que mon deſſein en vous faiſant commander aux autres, a eſté de vous rendre mon eſclave? Ne ſçavez-vous pas qu'en vous reveſtant de cette puiſſance, j'ay voulu vous aſſujettir à la mienne? Ne ſçavez-vous pas que quand le Prince du monde a montré à JESUS-CHRIST meſme noſtre divin Sauveur tous les Royaumes du monde, il luy a dit;

Matth. 4. v. 9. „ *Je vous donneray toutes ces choſes ; ſi en vous proſternant devant*
„ *moy vous m'adorez ?* Tout homme donc qui veut que les au-
„ tres luy ſoient ſoûmis, s'eſt ſoûmis luy-meſme le premier par
„ ſa propre ambition. Tous les vices ſe préſentent en foule
„ à cét homme qui aime le monde, & il n'y en a aucun qui
„ ne luy diſe, Vous eſtes à moy. Y a-t-il un eſclave plus mé-
„ priſable que celuy ſur qui tant de maiſtres ont en meſme
„ temps les meſmes prétentions ? Si vous eſtes donc dans
„ cette diſpoſition ſi mal-heureuſe, comment pouvez-vous
„ dire à JESUS-CHRIST, *Je ſuis tout à vous ?* Car il vous
Matth. 7. v. 21. „ répondra auſſi-toſt ; *Tous ceux qui me diſent, Seigneur, Sei-*
„ *gneur, n'entreront pas pour cela dans le Royaume du Ciel* ; &
„ tous ceux qui me diſent, *Je ſuis tout à vous*, ne ſont pas à
„ moy pour cela. Vous eſtes vrayment à moy, ſi voſtre con-
„ ſcience ne dément pas vos paroles, ſi la diſpoſition de
„ voſtre ame & la qualité de vos œuvres ne détruiſent pas vos
„ diſcours. Je ne nie point qu'un homme ſoit à moy, quand
„ il ſe renonce luy-meſme, & qu'il fait cela pour l'amour
„ de moy. Je ne veux point avoir au nombre de mes
„ ſerviteurs un homme qui a tant de maiſtres. Car com-
„ ment eſt-il à moy, ſi en meſme temps qu'il me dit de
„ bouche, *Je ſuis tout à vous*, il le renie par ſes œuvres, &
„ s'abandonne & s'engage entierement au démon par ſes
„ actions ? Celuy qui brûle des flammes de l'impureté n'eſt
„ point à moy, parce que la chaſteté eſt à moy. Celuy qui eſt
„ tourmenté de cette paſſion ſi inhumaine d'opprimer les foi-
„ bles, & de les dépoüiller de leurs biens, n'eſt point à moy,
„ parce que la liberalité eſt à moy. Celuy qui eſt dans une agi-
„ tation & une inquietude continuelle, & qui ſe laiſſe aller à
„ tous vents & à toute mutation, n'eſt pas à moy, parce que
„ la tranquillité eſt à moy. Un homme n'eſt point à moy
„ lorſqu'il s'abandonne à l'yvrognerie & aux excés de bou-
„ che, qu'il ſe ſoüille & ſe corrompt par l'ambition, qu'il eſt
„ poſſedé d'un deſir extreme de la vaine gloire du monde,
„ qu'il s'enyvre de cette paſſion ſi violente juſqu'à s'expo-
„ ſer à toute ſorte de perils, & qu'il ne ſçauroit ſe contenir
„ dans les juſtes & innocentes démarches d'une ſage modéra-
„ tion. Je ſuis la paix, & ne ſçay ce que c'eſt que de querel-
„ ler & de conteſter. Comment pourrois-je reconnoiſtre au
„ nombre de ceux qui ſont à moy, un homme ſur le ſujet

duquel le diable viendra me dire ; Il eſt à moy ; car il s'eſt « mis à genoux devant moy. Je trouve en luy plus de mar- « ques de ma ſouveraineté, que vous ne pouvez en prétendre. « Il eſt vray qu'il s'attribüe voſtre nom ; mais il porte auſſi « mes marques, & fait profeſſion de mon ſervice. «

Perſonne n'eſt donc à JESUS-CHRIST, à moins que « d'eſtre exempt de crime. Perſonne n'eſt à JESUS-CHRIST, « s'il ne peut dire qu'il eſt toûjours ſon ſerviteur. Car ceux « qui ſont ſujets à l'inconſtance comme moy qui me change « ou par la triſteſſe ou par la colere, ne ſont pas à JESUS- « CHRIST. «

La colere vient encore dire à cét amateur du monde ; Il « eſt à moy ; il n'y a qu'une heure qu'il eſtoit à moy, & j'eſ- « pere qu'il y ſera encore tout de nouveau. La triſteſſe vient « auſſi luy dire ; Il eſt à moy ; il n'y a qu'une heure qu'il eſtoit « dans ma dépendance & dans ma poſſeſſion ; il eſtoit telle- « ment plongé dans la douleur, & ſi extraordinairement ab- « batu qu'il ne pouvoit retirer ſon eſprit de cét eſtat de con- « ſternation, ny lever les yeux ; & s'il luy arrive quelque choſe « de faſcheux, il retournera à moy à l'heure meſme. Y a-t-il « donc quelqu'un qui puiſſe ſe promettre d'eſtre à Dieu, s'il « n'eſt en eſtat de dire comme Saint Paul, *La conſcience ne me* « 1. Cor. 4. *reproche rien?* C'eſt pour cela que cét Apoſtre ſe diſoit ſer- « viteur de JESUS-CHRIST, parce qu'il ne ſe reconnoiſſoit « ſujet à perſonne. Mais pour moy, je ſuis tantoſt à Dieu, & « tantoſt à la triſteſſe ; tantoſt à la colere, & tantoſt aux pa- « roles inutiles. Celuy donc qui a pluſieurs maiſtres, ne peut « pas dire avec verité, *Seigneur* JESUS, *je ſuis tout à vous.* Et « je croy auſſi que c'eſt au ſujet de ces ſortes de maiſtres que « Saint Paul a dit, *Encore qu'il y en ait qui ſoient appellez Dieux* « 1. Cor. 8. *ſoit dans le ciel, ſoit dans la terre, & qu'ainſi il y ait pluſieurs* « v. 5. 6. *Dieux & pluſieurs Seigneurs ; il n'y a neanmoins pour nous qu'un* « *ſeul Dieu, qui eſt le pere, duquel toutes choſes tirent leur eſtre, &* « *ont eſté faites par luy.* Comme donc cét Apoſtre eſtoit « tout à fait au Verbe, il demandoit aux Corinthiens *s'ils vou-* « *loient éprouver* JESUS-CHRIST *qui parloit par ſa bouche.* Il « diſoit, *Je ſuis à* JESUS-CHRIST, & JESUS-CHRIST luy « répondoit, Vous eſtes à moy. Enfin JESUS-CHRIST en- « voyant Ananie à Saint Paul pour le guerir, luy dit ; *Allez le* « Act. 9. *trouver, parce que cét homme eſt un inſtrument que j'ay choiſi.* Et «

» parce qu'il a perſiſté d'eſtre à JESUS-CHRIST, il a merité
2. Tim. 4. » de remporter la couronne de la juſtice comme ayant ache-
» vé ſon combat.

» C'eſt donc avec raiſon que le Prophete David a dit, *Ie*
» *ſuis tout à vous*, parce qu'il eſt toûjours demeuré dans le Sei-
» gneur. Et pour rendre raiſon de ce qu'il a dit, Je ſuis tout
» à vous, il a ajouté, ne cherchant autre choſe que d'appar-
» tenir à JESUS-CHRIST : comme s'il diſoit ; Les autres ſe
» mettent en peine de chercher des pierreries, mais pour moy
» je ne cherche que vos preceptes, qui ſont comme des pa-
» rures & des ornemens de la juſtice Chrétienne. Les autres
» joignent les maiſons de la ville & de la campagne les unes
» aux autres, comme s'ils vouloient habiter ſeuls ſur la terre,
» & s'emparer ſeuls de cét element qui eſt commun à tous
» les hommes. Les autres taſchent de ſe rendre maiſtres d'une
» partie de l'air ; pour moy je trouve toute l'étenduë de mon
» heritage dans vos préceptes. Je ne ſçaurois me reſoudre à
» poſſeder que ce qui dépend de vous abſolument. L'argent
» que je veux amaſſer eſt un argent ſpirituel qui conſiſte uni-
» quement dans vos oracles. Dieu eſt mon partage. Je ſuis
» tout à vous, parceque la part que je prétens dans mon he-
» ritage, ne conſiſte ny dans l'or ny dans l'argent, mais en
» JESUS-CHRIST ſeul.

Ce ſeul paſſage de Saint Ambroiſe doit ſuffire pour nous faire concevoir combien le nombre des veritables Chrétiens eſt rare dans ces derniers ſiecles, puiſque l'on ne merite pas de porter ce nom ſi l'on n'eſt en eſtat de pouvoir dire à Dieu de cœur & de bouche, *Ie ſuis tout à vous* ; & que la domination du peché qui eſt ſi commune dans la pluſpart des fideles, eſt un obſtacle à ceux qui voudroient faire une telle déclaration.

Le Saint nous enſeigne encore dans le meſme endroit, qu'encore que la voye qui conduit à la vie ſoit étroite en elle-meſme, elle ne laiſſe pas d'eſtre large aux veritables Chrétiens, parce que la charité qui étend leurs cœurs les
Ambr. in eumdem Offic. » porte à aimer juſques à leurs ennemis. O homme, dit-il, que
» vous eſtes large ſi vous étendez le ſein & la capacité de
» voſtre ame juſques à la vaſte étenduë des divins comman-
» demens ! Que le commandement de la charité eſt large !
Matth. 5. » *Aimez*, dit-il, *vos ennemis*. Il a renfermé tous les hommes

dans la tendreſſe de la charité, en n'en excluant pas meſme « les ennemis. Car aprés que les ennemis y ſont compris, ſe » pourroit-il faire que quelqu'un en fuſt excepté ? C'eſt ce qui « a fait dire à l'Apoſtre, *Vivez en paix, ſi cela ſe peut, & autant qu'il eſt en vous, avec toutes ſortes de perſonnes.* On ne peut « pas dire ny aux Juifs ny aux Payens qu'ils ayent la paix avec « tout le monde. Car à peine aiment-ils ceux qui leur ſont les « plus proches, au lieu qu'il n'eſt pas permis à un Chrétien « de ne point aimer ſes ennemis meſmes. Quand je parle d'un « Chrétien, je parle d'un homme parfait, toute la plenitude « de la divinité ſe trouvant en JESUS-CHRIST. Puiſque « vous vous attribuez ſon nom, & que vous voulez bien por- « ter ce titre & cette qualité, pourquoy ne voulez-vous point « produire les effets qui y répondent, & d'où vient que vous « avez une averſion ſi grande de voſtre perfection ? Ecoutez « ce commandement ſi large, *Beniſſez ceux qui vous perſecutent,* « *& ne les maudiſſez point.* « « Rom. 12. v. 18.

CHAPITRE VII.

Que ſelon Saint Ambroiſe un Chrétien eſt un voyageur qui s'efforce d'arriver au Ciel par la pratique de la perfection ; Que le ſervice qu'il rend à JESUS-CHRIST *le rend libre ; Que c'eſt un ſoldat, & quelles doivent eſtre ſes armes.*

LA grace du Chriſtianiſme rétabliſſant un Chrétien dans les droits de la felicité eternelle pour laquelle il avoit eſté créé, Saint Ambroiſe le conſidere comme un voyageur qui ſe propoſe la Cour celeſte & le palais de l'éternité comme le terme de ſon voyage. Car il eſt mal-aiſé, dit ce ſaint « *Ambroſ. Enarrat. I. in Geneſ. ad Horontian* Docteur, de trouver un voyageur qui entre dans ces ſaintes « diſpoſitions, un homme dont l'eſprit & la volonté obſer- « vent une regle ſi juſte & ſi exacte, qui n'ait que tres peu de « commerce & de familiarité avec ſon corps, qui n'ait aucu- « ne ſocieté avec les vices, qui ne ſoit nullement ſenſible à ce « qu'il y a de plus agreable & de plus doux dans les careſſes « & les flatteries, qui ſe voyant dans l'élevation de la plus » pompeuſe proſperité ne regarde point avec dédain ceux qui « ſont au deſſous de luy, qui ne ſe laiſſe point abattre par la « triſteſſe, qui ne s'oppoſe point aux loüanges des perſonnes « *p.* 417.

» de pieté en diminuant leur reputation & leur merite, qui
» ſoit au deſſus de toute ſorte d'ambition & du deſir ardent de
» la gloire, & qui éteigne au fond de ſon cœur tout ce qui
» pourroit y allumer des paſſions baſſes & terreſtres par l'ava-
» rice, & l'amour des richeſſes periſſables: un homme, conti-
» nüe ce ſaint Pere, dont l'ame ne ſoit ny ébranlée par la
» triſteſſe, ny abbatüe par les outrages les plus ignominieux,
» ny troublée par aucun ſoupçon, ny tourmentée par l'impu-
» reté, ny terraſſée par les paſſions groſſieres & corporel-
» les, & qui ne ſorte de ſon calme & de ſon repos ny par la
» recherche des vanitez, ny par la conſideration des voluptez
» & des delices. Si vous ajoûtez à toutes ces choſes les plus
ſolides vertus, la chaſteté, la ſobrieté & la temperance; ſi
» vous vous le figurez comme un homme qui peut ſans peine
» réprimer les mouvemens impétueux des plus legeres paſ-
» ſions, qui ſçait moderer ſes cupiditez & ſes plaiſirs, qui a
» aſſez d'équité pour faire le diſcernement des affaires obſcu-
» res & embarraſſées, & pour regler avec un eſprit tranquille
» celles qui ſont douteuſes & incertaines, qui ayant appai-
» ſé en luy-meſme tous les mouvemens de ſon corps & de
» ſon eſprit entretient l'homme interieur & exterieur dans une
» concorde & une union parfaite, comme un juge plein de
» ſageſſe & d'équité, & qui ſe trouve en eſtat de remporter la
» couronne du martyre lorſque l'occaſion s'en preſente, ſans
» que la crainte qui eſt une mauvaiſe conſeillere, ſoit capable
» de l'en détourner; Dieu qui eſt ſon pere le fera monter au
» ciel non ſeulement comme ſon ami, mais meſme comme
» ſon fils, afin de le faire joüir des richeſſes de ſa gloire & de
» ſon heritage eternel.

Mais cette élevation du Chrétien n'eſt pas le ſeul avantage qui ſe rencontre dans la grace de noſtre Religion ſainte. Elle fait auſſi des alliances merveilleuſes qui ne ſe trouvent nulle part ailleurs; & il n'y a qu'elle qui puiſſe
» nous rendre libres & eſclaves tout enſemble. Servir à la
Id. l. 1. de Iacob & vita beata c. 3. » juſtice, dit noſtre Saint, eſt la veritable liberté. Car un
» ſerviteur qui a eſté appellé dans le Seigneur, eſt ſon affran-
» chi; & au contraire un homme libre qui a eſté appellé
» au ſervice du Seigneur devient ſon ſerviteur & ſon eſclave.
» L'un & l'autre de ces deux eſtats eſt une condition tres
» excellente & tres ſouhaitable, puiſqu'elle conſiſte à eſtre

soûmis à JESUS-CHRIST, sous lequel la servitude est pré- «
cieuse, & la liberté un avantage glorieux. La servitude est «
précieuse, comme estant acquise par le merite d'un sang si «
précieux & si divin ; & la liberté est un avantage glorieux, «
parce que ses liens & ses chaisnes ne sont nullement les «
effets de l'esclavage où l'on tombe en commettant des pe- «
chez ; ce ne sont pas les crimes enormes qui en composent «
le fardeau ; & ce joug est tout à fait different de celuy au- «
quel s'assujettissent volontairement les personnes qui com- «
mettent des excés, & tombent dans l'iniquité & dans des «
desordres indignes de l'honneur de leur premiere naissance. «
Etudiez, ô homme, les leçons solides de la veritable humi- «
lité. Instruisez-vous dans l'école du grand Apostre, & ap- «
prenez quelle est la force & la vertu de ses maximes salu- «
taires. Vous dites que vous estes un esclave ; sçachez que «
vous estes un affranchi. Vous vous vantez d'estre libre ; «
vous estes un serviteur & un esclave. Car celuy qui a esté «
racheté comme esclave, possede la liberté ; & lors qu'un «
homme qui estoit libre par la condition de sa naissance, a «
esté à nostre Religion sainte, il luy est avantageux de con- «
noistre qu'il est esclave de JESUS-CHRIST, sous l'empire «
duquel la servitude & la liberté sont en assurance. Qui pour- «
roit avec justice blasmer S. Paul d'avoir esté ignorant dans «
la science du droit ? Car il a sçeu faire le discernement d'un «
affranchi & d'un homme libre ; & ce n'est pas sans dessein, «
mais pour se servir des expressions les plus naturelles & les «
plus propres qu'il a dit ; *Celuy qui estant esclave est appellé* «1. Cor. 7.
au service du Seigneur, devient affranchi du Seigneur ; & de «v. 22.
mesme celuy qui est appellé estant libre, devient esclave de «
JESUS CHRIST. En effet nous sommes tous les affran- «
chis de JESUS-CHRIST, & nul d'entre nous n'est libre, »
puisque tous tant que nous sommes, nous sommes nez dans «
la servitude & dans l'esclavage. Pourquoy vous attribuez- «
vous la liberté par un orgueil insupportable vous qui estes «
esclave par la condition de vostre naissance ? Pourquoy vous «
vantez-vous injustement de ces vains titres de noblesse, «
vous qui avez herité de l'esclavage en venant au monde ? «
Ne sçavez-vous pas que la faute d'Adam & d'Eve vous avoit «
engagé dans la servitude ? Ne sçavez-vous pas que JESUS- «
CHRIST ne vous a point acheté simplement, mais qu'il «

» vous a racheté ? L'Apoſtre S. Pierre vous le dit à haute
1. Pet. 1. 7. 18. » voix ; *Que ce n'a point eſté par des choſes corruptibles comme*
» *de l'or & de l'argent que vous avez eſté rachetez de la vanité*
» *paternelle & hereditaire de voſtre premiere vie ; mais par le*
» *precieux ſang de* JESUS-CHRIST, *comme de l'agneau ſans*
» *tache & ſans deffaut.* Vous avez donc eſté racheté par JE-
» SUS CHRIST. Vous eſtes eſclave par le titre de voſtre
» création. Vous l'eſtes par celuy de voſtre redemption ; &
» vous luy eſtes redevable de voſtre ſervice comme à voſtre
» Seigneur & comme à voſtre redempteur. Et ne vous imagi-
» nez pas que la qualité d'affranchi ſoit une moindre qualité
» à voſtre égard, que celle de perſonne libre. Si vous conſi-
» derez l'honneur & la dignité, elle eſt égale ; ſi vous avez
» égard à la ſeureté de voſtre perſonne, elle eſt encore plus
» avantageuſe & plus excellente ; égale pour ce qui concer-
» ne la grace d'une plus grande précaution pour vous empeſ-
» cher de tomber ; plus ſeure, contre la tentation de l'orgueil.
» Vous n'avez eſté mis en liberté qu'à condition que vous vous
» ſouviendriez à jamais de l'auteur de voſtre affranchiſſement,
» & que vous ſeriez convaincu de l'obligation de connoiſtre
» celuy à qui vous eſtes redevable d'une obeïſſance legitime,
» de peur de déchoir de cét eſtat de liberté en punition de
» voſtre extreme ingratitude. Qu'y a-t-il de plus heureux que
» vous, puiſque vous regnez ſous le Seigneur à qui vous ren-
» dez ſervice, & que vous eſtes à la ſolde de voſtre patron
» & de voſtre protecteur ?

Enarrat. in Pſ. 104. On peut voir dans noſtre Saint un tres long diſcours qu'il a fait pour prouver qu'il n'y a que le ſage qui eſt libre. Et comme les Philoſophes Payens avoient employé de grands raiſonnemens pour s'attribuer cette ſageſſe, il montre qu'elle ne ſe trouve que dans la Religion Chrétienne, & par conſequent qu'il n'y a que les Chrétiens qui ſoient libres. Car aprés avoir rapporté une lettre fort genereuſe de Calanus Gymnoſophiſte des Indes à Alexandre le grand, il
» fait cette reflexion. Voilà, dit-il, d'excellentes paroles ;
» mais aprés tout, ce ne ſont que des paroles. Voilà une
» conſtance admirable & une merveilleuſe lettre ; mais avec
» tout cela c'eſt une lettre d'un Philoſophe. Mais parmi nous
» de ſimples filles ſe ſont fait une échelle pour monter juſ-
» ques au Ciel par le deſir de la mort. Que diray-je de Sainte

Tecle,

Tecle, de Sainte Agnes, de Sainte Pelagie, qui ſemblables à de nobles & de rares plantes ont couru à la mort comme à l'immortalité ? Une vierge a treſſailly de joye en ſe voyant au milieu des lions, & a paru intrepide en attendant les morſures de ces beſtes feroces qui rugiſſoient au tour d'elle. Et afin de comparer les actions de nos Saints avec celles des Gymnoſophiſtes des Indiens, S. Laurent a témoigné par ſes actions ce que Calanus s'eſtoit vanté par ſes paroles de vouloir faire, de ſorte qu'eſtant brûlé tout vif, & ſurvivant aux flammes qui eſtoient la matiere de ſon ſupplice, il a dit à ſon Tyran, *Retourne, mange.* Le combat des trois jeunes hommes de la poſterité d'Abraham qui eſtoient captifs dans Babylone, & celuy des Machabées ſont encore d'illuſtres monumens de cette generoſité, puiſque les uns chantoient au milieu des flammes, & que les autres au lieu de demander pardon dans le temps qu'on les brûloit, diſoient des injures à leur cruel perſecuteur afin de l'irriter davantage. D'où il eſt viſible que le ſage eſt libre. Mais qu'y a t-il de plus grand & de plus ſublime que Sainte Pelagie, laquelle ſe voyant environnée de perſecuteurs, diſoit avant que de ſe preſenter devant eux ; C'eſt de bon cœur que je meurs ; perſonne ne portera la main ſur moy pour me toucher deshonneſtement ; perſonne n'aura l'avantage de violer ma virginité par des regards impudiques ; j'emporteray avec moy mon honneur & ma chaſteté ; je ſauveray ma pudeur, & elle ne ſouffrira nulle atteinte ; ces brigands & ces bourreaux ne tireront nul avantage de leur inſolence. Pourveu que Pelagie ſuive JESUS-CHRIST, perſonne ne luy oſtera ſa liberté ; perſonne ne luy ravira ny la generoſité de ſa foy, ny la gloire de ſa pudicité, ny l'avantage de laiſſer dans les ſiécles à venir une grande réputation de prudence & de ſageſſe qui luy tiendra lieu de poſterité. Ce corps qui eſt en moy ſujet à la ſervitude, demeurera ſur la terre, mais il ſera garanti de la cruauté de mes bourreaux, parce qu'ils n'en pourront faire aucun uſage. La liberté de cette vierge a donc eſté extraordinairement grande, puiſqu'eſtant environnée d'une troupe de bourreaux elle n'a jamais eſté ébranlée au milieu des perils où elle ſe voyoit expoſée de perdre tout à la fois & la pureté & la vie.

S. Ambroiſe conſidere encore le Chrétien comme un ſol-

dat dont la vie ſe paſſe dans une guerre continuelle, mais qui doit combattre avec confiance ayant Dieu pour protecteur, & la pratique de ſes commandemens eſtant des
Serm. 1. de Eliſæo Proph. » armes qui le rendent invincible. Je me ſouviens, dit-il en » preſchant devant ſon peuple, de vous avoir dit ſouvent que » nous ne devons nullement craindre le bruit & le tumulte » de la guerre, & que le nombre de nos ennemis, quelque » extraordinairement grand qu'il puiſſe eſtre, ne doit pas » nous épouvanter, parce que comme dit l'Apoſtre S. Jean,
1. Joan. 4. v. 4. » Celuy qui eſt en nous eſt plus grand que celuy qui eſt dans » le monde; c'eſt à dire que JESUS-CHRIST a plus de for- » ce pour la protection de ſes ſerviteurs, que le diable n'a de » pouvoir pour nous ſuſciter des ennemis. Car quoyque le » démon raſſemble ſes troupes de toutes parts, & qu'il les » arme de cruauté & de fureur contre nous, neanmoins il eſt » aiſé de les vaincre & de les détruire, parceque noſtre divin » Sauveur procure à ſon peuple un ſecours plus avantageux, » & l'environne de tous coſtez de troupes auxiliaires. C'eſt
Pſal. 33. » ce que le Prophete nous enſeigne par ces paroles; *Les An-* » *ges du Seigneur ſe campent au milieu de ceux qui le craignent,* » *pour les mettre en ſeureté.* Que ſi l'Ange du Seigneur ſauve » des perils ceux qui le craignent, quiconque a la crainte du » Sauveur ne doit nullement apprehender les barbares; & il » ne doit pas redouter la fureur de ſes ennemis, pourveu qu'il » garde les commandemens de JESUS-CHRIST avec une » fidelité inviolable. Car les commandemens de JESUS-CHRIST » ſont des armes qui couvrent les Chrétiens, & la crainte de » Dieu bannit de leurs ames la vaine terreur de leurs enne- » mis. Ces armes qu'il nous a données pour nous deffendre » ſont la priere, l'aumoſne, & le jeuſne. Car il n'y a pas de » rampart qui ait tant de force pour nous deffendre, que le » jeuſne; la violence & le larcin ont moins de vertu & d'effi- » cace que l'aumoſne; & il n'y a point de fléche qui porte ſi » loin pour bleſſer nos ennemis, que la priere. En effet il » faut voir ſes ennemis de prés pour les bleſſer avec des flé- » ches, mais la priere les perce quand meſme ils ſeroient » éloignez de nous.

CHAPITRE VIII.

Qu'un Chrétien doit honorer Dieu par l'action de graces, & par une priere continuelle.

CE n'eſt pas ſeulement pour réſiſter à nos ennemis que S. Ambroiſe établit la neceſſité de la priere ; il nous la recommande auſſi comme l'un des devoirs les plus eſſentiels de la Religion Chrétienne ; & il ne peut ſouffrir l'ingratitude & l'aveuglement de ceux qui eſtant comblez des bienfaits de Dieu, & ne pouvant ſubſiſter ſans ſon ſecours, ne ſe mettent en peine ny de le remercier de ſes dons, ny d'attirer ſes graces par de continuelles prieres.

Ce ſont, dit-il, des ingrats qui eſtant ſerviteurs de Dieu ne le craignent pas comme leur maiſtre, & ayant l'honneur d'eſtre ſes enfans, ne ſe mettent point en peine de l'honorer comme leur pere. Dieu dit par un Prophete ; *Si je ſuis voſtre Seigneur, où eſt la crainte que vous eſtes obligez d'avoir pour moy ; & ſi je ſuis voſtre pere, où eſt l'amour que vous me devez ?* C'eſt à dire ſi vous eſtes ſerviteur de Dieu, acquittez-vous envers luy du devoir d'une crainte reſpectueuſe ; & ſi vous eſtes ſon fils, rendez-luy comme à voſtre pere ce qu'une pieté pleine d'affection & de tendreſſe exige de vous. Mais vous ne le remerciez nullement de ſes bienfaits. Vous n'aimez point Dieu, & vous ne le craignez point auſſi. Ce qui fait voir que vous eſtes à ſon égard ou un ſerviteur rebelle, ou un fils ſuperbe. *Serm. in Malachiam Propletam.*

Celuy donc qui eſt veritablement Chrétien, doit publier ſans ceſſe les loüanges de ſon pere & de ſon Seigneur, & faire toutes ſes actions pour ſa gloire, ſelon ces paroles de l'Apoſtre ; *Soit que vous mangiez, ſoit que vous beuviez, & quelque choſe que vous faſſiez, faites tout pour la gloire de Dieu.* Vous voyez quels doivent eſtre les feſtins des Chrétiens ſelon S. Paul, afin que ce ſoit pluſtoſt la grace de JESUS-CHRIST, que les viandes qu'on ſert ſur les tables, qui faſſe leur nourriture & leurs delices ; que la frequente invocation du nom de Dieu contribüe davantage à la ſubſiſtance des hommes, que le grand nombre des mets que l'on préſente devant eux ; & qu'ils raſſaſient pluſtoſt leur faim par des actions de *1. Cor. 10. v. 3.*

» religion & de pieté, que par la graiſſe des alimens corporels.
» *Faites tout*, dit ce grand Apoſtre, *pour la gloire de Dieu.*
» Il veut donc par là que toutes nos actions ſoient faites dans
» la compagnie de JESUS-CHRIST, & en ſa préſence; de
» ſorte que ce ſoit luy qui ſoit l'auteur & le principe de ce
» que nous faiſons de bien, & que nous nous abſtenions de
» faire du mal par la conſideration de cette familiarité ſi
» étroite que nous avons avec luy. Car tout homme qui ſçait
» que JESUS-CHRIST eſt avec luy, rougit de honte quand
» il eſt tenté de commettre de méchantes actions en ſa pré-
» ſence; & JESUS-CHRIST qui eſt noſtre ſecours & noſtre
» appuy dans les œuvres pieté, nous conſerve pour nous
» empeſcher de faire du mal.
» Lors donc que nous nous levons dés le point du jour,
» avant que de ſortir de noſtre chambre, nous devons ren-
» dre graces à noſtre Sauveur, & prévenir toutes les actions
» ſeculieres que nous pourrons faire dans la ſuite de la jour-
» née, par des actions de pieté, en le remerciant de ce qu'il
» nous a conſervez la nuit précedente, & laiſſé dormir paiſi-
» blement dans nos lits. Car ne faut-il point attribuer à Dieu
» ſeul la conſervation de l'homme pendant qu'il dort, puiſ-
» que s'abandonnant au ſommeil, & oubliant tout ce qu'il
» avoit de vigueur & de force humaine, cét eſtat le met tel-
» lement hors de luy-meſme, qu'il ne ſçait plus ny ce qu'il
» eſt, ny où il eſt, & ſe trouve réduit dans l'impuiſſance de
» s'aſſiſter. Il eſt donc neceſſaire que Dieu aſſiſte ceux qui
» dorment, puiſque d'eux meſmes ils ſont incapables de ſe
» procurer aucun ſecours; & c'eſt luy ſeul qui garantit &
» préſerve les hommes des embûches de la nuit, parce que
» pendant ce temps-là nul autre ne veille pour eux. Je luy
» ſuis donc redevable de la bonté qu'il a de veiller, afin que
» je puiſſe dormir en ſeureté. Car c'eſt luy qui nous reçoit
» comme dans le ſein d'un doux repos pendant que nous al-
» lons nous coucher, qui nous conſerve comme dans une eſpe-
» ce de threſor de tranquillité & de paix, & qui nous deffend
» contre la lumiere par l'obſcurité de la nuit dont il nous
» couvre & nous environne, afin que la malice des hommes
» qui nous perſecutoient pendant le jour, ſoit repouſſée par
» les tenebres, & que l'obſcurité donne à ceux qui ſont las
» & fatiguez une paix qu'ils ne trouvoient point dans leurs

semblables par un deffaut d'humanité. Et en effet les hommes qui vouloient du mal à leurs ennemis, ne sçachant plus où les trouver pendant la nuit pour continüer contre eux leurs persecutions & leurs violences, sont contraints malgré qu'ils en ayent, de leur donner la paix qu'ils n'avoient pas voulu leur accorder de bon cœur.

Nous devons donc en nous levant rendre graces à JESUS-CHRIST, & faire toutes les actions de la journée en nous munissant du signe du divin Sauveur. N'estiez-vous pas curieux de signes lorsque vous estiez encore engagez dans la superstition du Paganisme, & ne recherchiez-vous point alors avec beaucoup de soin & de scrupule ceux qui paroissoient vous promettre des evenemens avantageux ? Je ne veux pas présentement que vous manquiez touchant le nombre de ces signes; sçachez qu'il ne vous en faut qu'un seul, & que celuy de JESUS-CHRIST suffit pour assurer le bon-heur & la prosperité de tout le monde. Ceux qui auront consulté ce signe pour commencer à semer, moissonneront la vie eternelle. Ceux qui l'auront devant les yeux en entreprenant le grand voyage du Ciel, y arriveront heureusement. C'est donc ce nom qui doit estre la regle de nostre conduite, & il y faut rapporter tous les momens de nostre vie, parce que, comme dit l'Apostre S. Paul, *C'est en luy que nous avons la vie, le mouvement, & l'estre.* Il faut aussi loüer Dieu le soir par la psalmodie, & chanter agreablement sa gloire, afin qu'ayant achevé tous nos travaux qui sont autant de combats, nous meritions de gouster la douceur du repos comme le fruit de nostre victoire, & que le sommeil qui nous fait oublier toutes nos fatigues, en soit comme la palme & la récompense. *Act. 17. v. 28.*

Ce n'estoit pas à des solitaires ny à des vierges Chrétiennes seulement, mais à tout le monde de Milan que S. Ambroise recommandoit la priere de la nuit, en expliquant ces paroles de David; *Ie me levois au milieu de la nuit pour vous loüer de la souveraine justice de vos commandemens*; & il ne croyoit nullement imposer aux laïques de son temps un joug trop dur & trop insupportable, quand il leur proposoit de se lever à minuit pour prier Dieu. Le jour, disoit-il, ne suffit pas pour la priere; il faut se lever la nuit pour s'y appliquer; & mesme à minuit; JESUS-CHRIST luy-mesme a passé toute la nuit dans cét *Ostend. 8. in Ps. 118.*

» exercice, afin de vous inviter par cét exemple à prier Dieu.
» Il demandoit à ſon Pere la rémiſſion de vos pechez, quand
» il en uſoit ainſi ; & quoyqu'il la demandaſt à ſon Pere, il
» ne laiſſoit pas de l'operer par ſa propre puiſſance, & par ſon
» autorité ſouveraine. Mais prenez garde que le Prophete ne
» vous dit pas ſeulement que vous vous leviez à minuit, mais
» qu'il vous oblige de vous lever durant la nuit, & principa-
» lement à minuit : car il avoit déja dit auparavant qu'il fal-
» loit ſe lever durant la nuit ; *Seigneur*, ce ſont ſes paroles,
» *je me ſouviens de voſtre nom durant la nuit.* Tout le monde peut
» ſe ſouvenir du nom de Dieu ſans ſe lever pour cela. Tout le
» monde peut ſe lever, & enſuite demander à Dieu tout ce qui
» luy vient dans l'eſprit. C'eſt pourquoy le Pſalmiſte a ajoûté,
» *Ie me levois au milieu de la nuit* ; pour vous apprendre que
» c'eſt là le temps de vous lever. Mais ce n'eſt pas ſans ſujet
» qu'il a ajoûté les paroles ſuivantes, *pour vous loüer* ; c'eſt à
» dire que nous devons prier Dieu principalement en ce
» temps-là, & pleurer nos propres pechez, & ne luy pas de-
» mander ſeulement pardon pour ceux que nous avons com-
» mis par le paſſé, mais auſſi la grace d'éviter ceux que l'on
» pourroit commettre à l'avenir.

» C'eſt auſſi, continüe S. Ambroiſe, en ce temps-là qu'il
» ſe preſente un grand nombre de tentations. C'eſt alors que
» les plaiſirs de la chair nous attirent & nous ſollicitent avec
» ardeur. C'eſt alors que le démon qui nous tente, cauſe en
» nous des illuſions. C'eſt alors que ſe fait la digeſtion des
» viandes & du breuvage, que l'eſtomac eſt malade, que l'eſ-
» prit ſuccombe au ſommeil, que l'ame eſt embarraſſée ; de
» ſorte que la chaleur qui s'excite par le dormir, s'augmente
» dans le corps de ceux qui repoſent, ou que ſi l'on ne dort
» point, on n'a point aſſez de vigueur pour ſe deffendre de
» ces agitations violentes. C'eſt donc dans ces occaſions que
» le démon redouble tous ſes efforts, & qu'il dreſſe ſes pié-
» ges & ſes filets pour faire tomber ceux qui ne ſe tiennent
» pas ſur leurs gardes. C'eſt en ces rencontres que les eſprits
» malins répandent ſur nous leurs tenebres, & qu'ils taſchent
» de nous porter à toutes ſortes de deſordres & de crimes,
» parce qu'il n'y a pour lors aucun homme qui puiſſe eſtre le
» juge de nos pechez, & que nous n'avons aucun complice de
» nos crimes, ny aucun témoin de nos excés & de nos éga-

remens. C'eſt dans cette conjoncture qu'ils jettent dans l'a- «
me de ceux qui dorment la matiere d'une infinité de con- «
teſtations & de diſputes, afin que s'ils y trouvent de la ré- «
ſiſtance, ils les renverſent & leur faſſent perdre l'eſtat de «
leur premiere fermeté, en leur propoſant l'exemple de «
quelques Saints qui ont autrefois commis des fautes ſembla- «
bles à celles qu'ils leur propoſent, mais qui dans la ſuite «
les ont expiées par la penitence, & ont obtenu le pardon «
de ces ſortes de pechez. Car quoyque noſtre ennemi ait «
une extreme averſion de nous voir faire quelque penitence «
que ce puiſſe eſtre; neanmoins afin de pouvoir abbatre «
ceux qui veillent exactement ſur eux-meſmes, il les amuſe «
pour un temps par l'eſperance d'en obtenir un jour le par- «
don, afin de les porter plus aiſément à commettre les pe- «
chez qu'ils leur ſuggerent. Et lorſqu'il trouve quel- «
qu'un aſſez mal-heureux pour y avoir conſenti, & qu'il «
voit que ce n'eſt pas tant l'amour de la vertu que la conſi- «
deration de la peine & du chaſtiment qui le détourne du «
vice, il luy fait faire pluſieurs réflexions dangereuſes, & «
& luy fait dire en luy-meſme; *De qui ſuis je veu préſente-* « *Eccl. 23.*
ment? Ie ſuis environné de tenebres & de murailles. Le tres «
haut ne me voit point; nos pechez ne vont pas juſques à luy; & «
il ne ſe met pas en peine de conſiderer nos actions deshonneſtes. «
L'uſage & l'experience nous fait connoiſtre que cela ſe «
paſſe ainſi, & les exemples nous en convainquent, n'y ayant «
perſonne qui ſoit exempt de tentation. Comme donc le «
temps de la nuit eſt fort ſuſceptible de tentations; auſſi «
c'eſt le temps des chaſtimens & des ſupplices, comme il a «
paru dans les premiers nez des Egyptiens qui furent exter- «
minez à minuit. «

S. Ambroiſe ayant expliqué cette hiſtoire myſterieuſe, dit que comme Moyſe pour prévenir l'effet terrible de la vangeance de Dieu, fit manger l'agneau paſchal à ſon peuple; auſſi les Chrétiens doivent ſe deffendre des tentations de leur ennemi en mangeant le corps de JESUS-CHRIST, où l'on trouve la rémiſſion des pechez, & la priere de la divine reconciliation & de la protection eternelle. Recevez, « dit-il, avant cela noſtre Seigneur JESUS-CHRIST dans « voſtre ame comme dans un lieu où il doit faire ſa demeure. « Où eſt le corps de JESUS-CHRIST, il y eſt auſſi luy-meſme. «

» Lorſque voſtre ennemi verra que la demeure que vous luy » aviez preparée, eſt occupée par la ſplendeur de ſa divine » préſence, reconnoiſſant que le lieu dans lequel il eſperoit » de faire entrer ſes tentations luy eſt fermé par le moyen de » JESUS-CHRIST, il prendra la fuite & ſe retirera prom- » ptement, & vous paſſerez le milieu de la nuit ſans ſcanda- » le & ſans recevoir aucune atteinte. Le ſacrifice du ſoir » vous avertit auſſi de l'obligation que vous avez de n'oublier » jamais JESUS-CHRIST. En vous mettant au lit vous ne » pourrez oublier un Dieu à qui vous aurez offert voſtre » priere vers la fin du jour, & qui aura raſſaſié voſtre faim » en vous donnant ſon propre corps pour aliment. Car la » meſme penſée dont vous vous ſerez occupé le ſoir, repaſſe- » ra promptement dans voſtre eſprit lorſque vous vous ſerez » éveillé. JESUS-CHRIST luy-meſme vous éveillera; il vous » avertira de vous lever; & vous vous couvrirez des armes » de la priere dans un temps où le démon nous attaque par » de plus violentes tentations.

Le Saint propoſe encore ſur ce ſujet la priere de S. Paul & de S. Silas dans la priſon pendant la nuit, & conclut par » ces paroles. Levez-vous donc, & que voſtre ame ſe réveil- » le; celuy qui vous garde ne ſe laiſſe point ſurprendre au » ſommeil, s'il ne vous trouve point endormi; mais il ſe leve- » ra ſi voſtre vigilance l'excite, il commandera au vent, & » voſtre cœur qui eſtoit agité par tant de tempeſtes, joüira » d'une tranquillité merveilleuſe. Il faut donc que nous nous » levions au milieu de la nuit, parce que c'eſt le temps or- » dinaire de l'avénement de l'époux. Prenez garde qu'il » ne vous trouve dormant; prenez garde qu'eſtant ac- » cablé du ſommeil vous ne ſoyez dans l'impuiſſance d'allu- » mer voſtre flambeau. Il faut donc ſe lever pour loüer Dieu, » & pour luy rendre des actions de graces. Il faut auſſi con- » feſſer ſes jugemens eternels, & attribuer à ſa juſtice tout le » bien qui nous arrive. Et ſoit que nous ſoyons riches, ſoit » que nous joüiſſions d'une parfaite ſanté, rendons cette re- » connoiſſance à la juſtice de Dieu, parce qu'il eſt juſte pour » conſerver ſon ouvrage; afin que nous ayant livrez à cette » infirmité corporelle par le mal-heureux ſort de noſtre na- » ture qui eſt maintenant privée de ſes avantages, il ait la » bonté de reveſtir noſtre pauvreté de la force & de la vigueur

vigueur de nostre ame, qui en doit estre comme la dot. Il « est donc visible que ny jour ny nuit, ny en quelque temps « que ce soit, nous ne devons cesser de nous acquitter de ce « devoir, & qu'il n'y a aucun moment que nous ne soyons « obligez de rendre à Dieu cette action de graces sans nulle « interruption. «

Il faut avoüer que ce discours de S. Ambroise est peu conforme aux mœurs de la pluspart des Chrétiens de nostre siécle, dont les oreilles seroient blessées si les predicateurs qui leur annoncent les veritez de l'Evangile, les obligeoient de se relever la nuit pour prier Dieu. Mais nous ne devons attribuer cette extreme délicatesse qu'à nostre tiedeur & à nostre relaschement, sans accuser nostre Saint d'un excés de zele, puisque nous avons remarqué que S. Chrysostome a aussi recommandé au peuple de Constantinople cette pratique de la priere pendant la nuit, & qu'il n'en a pas mesme excepté les petits enfans.

CHAPITRE IX.

Que la priere est un cri de l'ame, qui en marque la ferveur. Qu'elle doit estre accompagnée de perseverance.

CE que nous avons rapporté de la conduite de S. Ambroise, & du succés que Dieu a donné à sa pieté dans les affaires les plus perilleuses de l'Eglise & de l'Empire, nous doit persuader fortement des lumieres extraordinaires qu'il a eües sur le sujet de la priere, pour en inspirer l'amour à son peuple. Mais l'une des plus importantes leçons qu'il leur a données sur cette matiere, est de s'y appliquer avec ferveur & avec perseverance, en ne demandant à Dieu que des choses dignes d'une ame veritablement Chrétienne.

C'est ce qu'il fait particulierement en expliquant ces paroles du Psalmiste; *Mon Dieu, j'ay crié vers vous de tout mon cœur, exaucez moy afin que j'observe vos commandemens.* Car aprés avoir proposé l'exemple de ce grand Roy qui s'est veu persecuté toute sa vie, tantost par Saül, & tantost par son propre fils, il dit que ces ennemis visibles estoient moins à craindre pour luy, que les ennemis invisibles qui nous font la guerre; & que c'estoit pour se deffendre des attaques des démons qu'il crioit vers Dieu de tout son cœur.

Ambroſ. Oſſon. 19. in Pſ. 118. „ En effet, dit-il, lorſqu'il s'agit de crier contre le diable, „ il y faut pluſtoſt employer la grandeur d'ame & de cœur, „ que la force de la voix. Neanmoins le cœur ne laiſſe point „ auſſi d'avoir ſa voix, comme le ſang a la ſienne qui va juſ-

Gen. 4. „ques à Dieu, puiſqu'il a dit à Caïn; *La voix du ſang de ton* „ *frere crie vers moy.* Noſtre cœur forme donc ſon cri qui ne „ conſiſte nullement dans le ſon exterieur & ſenſible, mais „ dans la ſublimité des penſées, & dans l'harmonie des vertus. „ La Foy crie d'un ton fort haut & fort élevé; & c'eſt par „ l'eſprit de l'adoption des enfans de Dieu que nous crions,

Rom. 8. „ Mon Pere, mon Pere; & que l'eſprit de Dieu crie en nous. „ La juſtice & la chaſteté ont auſſi une voix fort haute & fort „ perçante, puiſqu'elle fait parler les Saints juſques aprés leur „ mort, & qu'elle ne les fait pas ſeulement parler, mais meſ-

1. Tim. 4. „me crier comme Abel. Au contraire l'ame d'un pecheur „ ne crie pas meſme pendant ſa vie, parce qu'elle eſt morte. „ Elle n'a rien de ſublime, ny de magnifique, ny de pareil à

Pſ. 18. v. 4. „celle des Apoſtres, dont il eſt dit; *Que le bruit de leur voix* „ *a retenti par toute la terre, & que leur parole s'eſt fait entendre* „ *juſques aux extremitez du monde.*

Exod. 4. „ Moyſe eſtoit bégue, & avoit peine à parler; neanmoins „ Dieu l'entendoit mieux que tout le reſte de ſon peuple. Il „ ſe fait encore entendre tous les jours dans l'Egliſe, & il n'y „ a que les Juifs qui ne l'entendent point, parce qu'encore „ qu'ils ouvrent l'oreille du corps pour oüir ſes diſcours, leur „ cœur n'en a point l'intelligence. Dieu dit auſſi à un autre

Iſai. 54. „ Prophete; *Elevez voſtre voix de toutes vos forces.* Neanmoins

1. Reg. 1. „ on ne voit pas qu'Anne ait crié dans ſon cœur comme „ Moyſe, mais il eſt dit ſeulement qu'elle parloit; & c'eſt „ peut eſtre à cauſe qu'elle demandoit des enfans, c'eſt à dire „ que la grace qu'elle demandoit avec tant d'inſtance, n'eſtoit „ que des biens particuliers, & non des benedictions publi- „ques. Mais parce qu'elle s'adreſſoit à Dieu pour luy deman- „ der des enfans, en promettant de les luy offrir quand il les „ luy auroit donnez, il eſt dit qu'elle parloit à Dieu. Com- „ me au contraire Moyſe crioit, parce qu'il ne prioit pas pour „ luy-meſme, mais pour tout ſon peuple; ce qui obligea Dieu „ de luy dire; *Pourquoy criez vous ainſi?* En effet il crioit par „ un zele plein de pieté, & par un profond ſentiment; & ſa „ voix retentiſſoit juſques au Ciel, en demandant une grace

digne des miracles les plus grands & les plus celeſtes, pour « pouvoir changer les élemens. Enfin pour rapporter icy la « ſuite de cette hiſtoire, Pharaon eſtoit preſt de fondre ſur « luy & ſur tout ſon peuple, & eſtant environné d'une infini- « té de chariots des Egyptiens, il preſſoit fortement les Iſ- « raëlites. D'une part le peuple de Dieu ſe voyoit entouré « d'une multitude prodigieuſe d'ennemis; de l'autre la mer « s'oppoſoit à ſon paſſage, & luy fermoit toutes les avenües « de ſa retraite & de ſa fuite. Il ne luy reſtoit plus ny de con- « fiance dans ſes armes, ny d'eſperance dans ſes forces. Ce « Prophete entendoit ſeulement au tour de luy le bruit confus « d'une populace irritée qui ne meritoit aucune compaſſion « que par ſes plaintes, luy reprochant qu'il luy euſt eſté plus « avantageux de s'aſſujettir dans l'Egypte aux plus inſuppor- « tables fardeaux, & à la plus dure oppreſſion, que de perir « mal-heureuſement dans le deſert par une mort ſi cruelle: « & cette plainte ne luy apportoit aucun ſecours ny aucun « ſoulagement, & n'eſtoit capable que de rendre ſon peché « plus énorme. Moyſe eſtoit donc au milieu d'eux accablé de « triſteſſe & de chagrin, plein d'inquiétude pour les perils où « ce peuple eſtoit expoſé, & pour ſes plaintes; il attendoit « l'accompliſſement & la fin des promeſſes que Dieu luy avoit « faites; & ſans dire le moindre mot il conſideroit en luy- « meſme de quel moyen ſa providence ſe ſerviroit pour l'aſſiſ- « ter en cette rencontre, en ſe reſſouvenant de ſa bonté, & « en oubliant l'injure que luy faiſoit ce peuple ſi ingrat. Dieu « luy dit en cette rencontre; *Pourquoy criez-vous ainſi vers moy?* « Je n'entends pas le ſon exterieur de la parole de Moyſe; « mais je ne laiſſe pas de reconnoiſtre ſa voix. Je ne lis dans « l'Ecriture que ſon ſilence; mais ſes œuvres me font remar- « quer qu'il crie effectivement vers Dieu. Le peuple crioit; « & Dieu ne l'entendoit point: Moyſe ne diſoit mot; & Dieu « entendoit ſa voix. Ce n'eſt point au peuple qu'il dit, *Pour-* « *quoy criez-vous ainſi?* Car le peuple ne crioit point vers « Dieu, lorſque par ſes cris il demandoit des choſes ſi injuſtes, « & ſi indignes d'eſtre demandées par des hommes. Mais « c'eſt à Moyſe à qui Dieu dit; *Pourquoy criez-vous vers moy?* « C'eſt vous ſeul qui criez vers moy, puiſque vous eſtes le « ſeul qui mettez en moy voſtre eſperance. Il n'y a que « vous ſeul qui criez vers moy, puiſque vous eſtes le «

» ſeul qui attendez que mon nom ſoit annoncé par toute la » terre. Moyſe crioit donc dans ſon cœur ; & il n'y a point » de ſage qui ne faſſe la meſme choſe. Enfin la ſageſſe meſ- » me hauſſant le ton de ſa voix, nous invite à nous raſſaſier
Prov. 9. » de ſa coupe, & nous dit ; *Laiſſez la folie, & cherchez la ſa-* » *geſſe.* Ce diſcours eſt tout à fait ſublime & relevé, cette » exhortation ne peut venir que d'une voix forte & puiſſan- » te, puiſqu'elle promet la ſageſſe à des foux & à des inſen- » ſez. JESUS-CHRIST meſme élevoit ſa voix pour dire ;
Ioan. 7. v. 27. » *Si quelqu'un a ſoif, qu'il vienne à moy, & qu'il boive.* Et cer- » tes il crioit à haute voix, lorſque par ces paroles il appelloit » les hommes au Royaume des Cieux, & les invitoit à ce » breuvage ſi adorable qui verſe au fond de nos ames le » fruit de la vie eternelle.

» Demandez donc de grandes choſes quand vous priez, » c'eſt à dire demandez des biens eternels, & non des com- » moditez paſſageres & periſſables. Priez Dieu qu'il vous ac- » corde des choſes toutes divines & toutes celeſtes, afin que » vous ſoyez comme les Anges de Dieu dans le Ciel. Ne » vous mettez pas en peine de prier Dieu pour de l'argent, » parce que ce n'eſt que de la roüille, ny pour de l'or, parce » que ce n'eſt que du métail, ny pour des fonds, parce que ce » n'eſt que de la terre. Cette priere ne va pas juſques à Dieu. » Il n'écoute que ce qu'il croit digne de ſes graces & de ſes » bienfaits ; mais il écoute la voix que la pieté forme dans un » cœur, cette voix ſi pleine de dévotion & de grace. Il ne » faut donc pas ſeulement crier ; mais il faut crier de tout ſon » cœur. Et comme dans le cri qui ſe forme par le corps on » s'en acquitte parfaitement lorſque l'on ouvre toute la bou- » che pour crier ; ainſi il faut crier ſpirituellement de tout le » cœur ſi nous voulons que Dieu nous accorde de grandes » graces, & obtenir de ſa bonté l'effet de nos prieres & de nos » demandes. Il exigeoit du peuple cette ſorte de voix & de » cri ; mais parce qu'il n'entendoit pas ce myſtere, il luy en
Matth. 15. v. 8. » faiſoit un reproche en luy diſant ; *Ce peuple m'honore des lé-* » *vres ; mais ſon cœur eſt bien éloigné de moy.* Dieu donc exau- » ce ceux dont le cœur approche de luy. D'où il faut conclu- » re qu'il faut neceſſairement que le cœur crie afin que ſon » diſcours puiſſe eſtre écouté.

La grandeur & l'élevation du Chrétien paroiſt dans la

qualité des choſes qu'il doit demander à Dieu ; & quand il approche de luy par la priere, il eſt obligé de ſe rehauſſer au deſſus de luy-meſme, & de toutes les affections baſſes & terreſtres, pour ne ſouhaiter que des biens ſpirituels, & dignes de l'excellence de ſon eſtat. Auſſi noſtre Saint nous apprend que c'eſt ce que JESUS-CHRIST a voulu marquer, quand il a fait ſa priere ſur une montagne. Tous ceux « *L. 5. Commentar. in Luc. c. 6. Pſ. 108.*
qui prient, dit-il, ne montent pas pour cela ſur une mon- «
tagne : car il y a une ſorte de priere qui tourne à peché ; «
mais quiconque ſçait prier comme il faut, s'élevant des «
choſes de la terre à celles d'en haut, monte juſques au com- «
ble de ce qui peut occuper dignement ſes ſoins par la re- «
cherche des biens les plus excellens & les plus ſublimes. «
Tout homme qui a de l'inquietude pour les richeſſes & pour «
les honneurs de ce monde, ou qui veut s'emparer injuſte- «
ment de la terre de ſon prochain, ne monte pas ſur une «
montagne. Mais celuy-là y monte qui cherche Dieu, & «
qui luy demande le ſecours de ſa grace pour achever ſain- «
tement ſa courſe. Tous ceux qui ſont grands, tous ceux «
qui ont l'ame ſublime & élevée, montent ſur la montagne. «
Car ce n'eſt pas indifferemment à toutes ſortes de perſon- «
nes que le Prophete a dit ; *Montez ſur une montagne, vous* « *Iſai. 40. v. 9.*
qui annoncez l'Evangile à Sion. Elevez voſtre voix avec force, «
vous qui annoncez l'Evangile à Ieruſalem. Montez ſur cette «
montagne, non par les démarches de voſtre corps, mais «
par la ſublimité de vos actions ; & ſuivez JESUS-CHRIST, «
afin de pouvoir vous-meſme devenir une montagne. «
Car il eſt environné de montagnes. Et c'eſt pour ce ſujet « *Pſ. 124. v. 2.*
que l'Evangile nous marque qu'il n'y eut que les diſciples «
qui monterent ſur la montagne avec ce divin Sauveur. «

Mais quelque avantage que nous tirions de la priere, *L. 7. in Luc. c. 11.*
elle nous ſeroit inutile ſans la confiance, & ſans la perſeverance. Car JESUS-CHRIST veut que l'on frappe à ſa porte pour luy demander du pain, & noſtre importunité luy eſt agreable. Auſſi n'y a-t-il rien que nous ne devions eſperer de luy aprés le commandement qu'il nous a ſi ſouvent reïteré de le prier. Car quiconque nous promet quelque choſe, « dit noſtre Saint, doit nous animer de l'eſperance d'obtenir « ce que nous luy demandons, afin que comme ſes exhorta- « tions attirent noſtre obeïſſance, auſſi nous ajoûtions créance «

» à ſes promeſſes, & que nous relevions noſtre eſperance par
» l'attente des biens eternels, & de la miſericorde de Dieu,
» en conſiderant la tendreſſe & la compaſſion dont les hom-
» mes ont accoûtumé d'uſer envers leurs ſemblables; pour-
» veu neanmoins que nous ne demandions que des choſes
» juſtes, afin que noſtre priere ne tourne point à peché.
» Auſſi S. Paul n'a point eu de honte de redoubler ſouvent ſa
» priere, de peur qu'il ne paruſt ou avoir de la deffiance de
» la miſericorde de Dieu, ou de l'orgueil & du dépit de n'a-
» voir pas tout d'un coup obtenu de luy ce qu'il demandoit.
2.Cor.12. v. 8. » *C'eſt pourquoy*, dit-il, *j'ay prié trois fois le Seigneur*; faiſant
» voir par ces paroles qu'il arrive ſouvent que Dieu ne nous
» refuſe les choſes que nous luy demandons dans nos prieres,
» que parce qu'il juge qu'elles nous ſeroient inutiles, quelque
» prévention que nous ayons qu'elles nous ſont avanta-
» geuſes.

CHAPITRE X.

Eloge du jeuſne & de l'abſtinence Chrétienne tiré des écrits de S. Ambroiſe.

NOus avons déja parlé des auſteritez du Saint, & de ſon amour pour la ſobrieté & pour le jeuſne. Mais comme il eſtoit tout plein de cét eſprit de mortification, il nous en a laiſſé un livre entier par l'engagement qu'il avoit pris de propoſer à ſon peuple les vertus d'Elie, & ſes actions merveilleuſes, afin de l'animer par l'explication de cette importante matiere, comme par le ſon d'une trompette, à ſe préparer à la grande feſte de Paſque.

de Elia & jejunio.

v. 1. Aprés avoir dit d'abord que la croix de JESUS-CHRIST
» eſt la victoire des Chrétiens, & ſa Paſque leur trophée, il
» ajoûte que ce divin Sauveur a voulu combattre avant que
» de vaincre, non qu'il euſt beſoin de combat pour ſurmonter
» ſes ennemis, mais afin de nous preſcrire la maniere de les
» combattre, & nous donner enſuite la grace d'en triom-
» pher; Qu'il a jeuſné, & que ce fut aprés ſon jeuſne que le
» tentateur s'approcha de luy; Que le premier trait dont il
» ſe ſervit pour l'attaquer fut celuy de la gourmandiſe, en
Matth.4. v.3. » luy diſant; *Si vous eſtes le Fils de Dieu, commandez que cette*

pierre devienne du pain. Mais que comme il s'eſtoit ſervi de « ce piége pour faire tomber JESUS-CHRIST dans ſes fi- « lets par le deſir des alimens, noſtre Seigneur employa le « jeuſne pour ſe deffendre de ſes filets & de ſes piéges, & « luy dit; *L'homme ne vit pas ſeulement de pain, mais de toute* « *parole de Dieu.* De ſorte qu'au lieu qu'Adam avoit eſté « étrang'é dans ce piége du démon, tout homme a eſté dé- « livré de ſes embuſches par la réponſe que JESUS-CHRIST « fit à ſon ennemi pour ſe deffaire de cette queſtion ſi cap- « tieuſe; Qu'il faut donc dire que la vertu du jeuſne eſt « *de Eli.* bien merveilleuſe; Que cette milice eſt ſi belle & ſi agrea- « *c. 2.* ble, que JESUS-CHRIST meſme a mis ſes delices à jeuſ- « ner; & qu'elle a tant de force & tant de vertu, qu'elle éleve « les hommes juſques au Ciel. Et afin de me ſervir pluſtoſt « d'exemples humains, que de celuy de Dieu meſme, la pa- « role qui ſortoit de la bouche d'Elie aprés avoir pratiqué le « jeuſne, ferma le Ciel au peuple Juif qui eſtoit tombé dans « le ſacrilege. Car le Roy Achab ayant dreſſé un autel pour « adorer l'Idole de Baal, dés que ce Prophete eut ouvert la « bouche, il ne tomba ny pluye ny roſée ſur la terre pen- « dant trois ans & demi. Certes ils meritoient bien cette « punition de leur gourmandiſe & de leur intemperance, & il « eſtoit juſte que le Ciel fuſt fermé pour des impies qui « avoient ſoüillé la terre par leurs deſordres & par leurs cri- « mes. Il eſtoit juſte auſſi que ce meſme Prophete fuſt en- « voyé de la part de Dieu vers la veuve de Sarepta dans la « Sidonie, pour la condamnation de ce Prince ſacrilege; & « parce que cette femme avoit preferé la devotion de ſon « ame à la nourriture de ſon corps, elle merita elle ſeule en- « tre toutes les autres de n'eſtre pas compriſe dans ce chaſti- « ment univerſel de la ſechereſſe publique. C'eſt par le jeuſ- « ne qu'il a reſſuſcité le fils de cette veuve. C'eſt par le « jeuſne qu'il ne luy a couſté qu'une parole pour faire tom- « ber la pluye. C'eſt par le jeuſne qu'il a eſté enlevé au « Ciel dans un chariot de feu; & un jeuſne de quarante jours « l'a fait joüir de la préſence de Dieu. Enfin plus il a jeuſ- « né, & plus il a eu de merite. C'eſt enſuite de ſon « jeuſne qu'il a arreſté les eaux du Jourdain, & paſſé « à pieds ſecs ce fleuve qui venoit de ſecher en un in- « ſtant. «

c. 3. » S. Ambroiſe ajoûte que le jeuſne eſt l'image d'une vie » toute celeſte, que c'eſt la nourriture de l'ame, la viande » de l'eſprit, la mort du peché, la deſtruction des crimes, » un remede ſalutaire, la racine de la grace, le fondement » de la chaſteté. C'eſt un degré pour arriver à Dieu plus » promptement. C'eſt par ce degré qu'Elie eſt monté au » Ciel avant que d'eſtre enlevé dans un chariot : & c'eſt » cét heritage de ſobrieté & d'abſtinence qu'il a laiſſé à ſon » diſciple Eliſée en ſe ſéparant de luy. S. Jean Baptiſte eſt » venu dans cette vertu & dans cét eſprit d'Elie ; ils ſe ſont » tous deux appliquez au jeuſne dans le deſert ; & le der- » nier n'y a veſcu que de ſauterelles & de miel ſauvage. Ce » qui a fait que s'eſtant élevé par la continence au deſſus de » ce qui paroiſſoit poſſible ſelon la nature, il n'a point paſſé *Matth.* » pour un homme, mais pour un Ange. *Car c'eſt de luy* 11. v. 10. » *qu'il a eſté écrit, J'envoye devant vous mon Ange qui vous* » *preparera la voye.*

c. 4. Le Saint répreſente enſuite le jeuſne comme un veſte- ment qui nous couvre de ſainteté & de lumiere, & nous garantit de cette honteuſe nudité à laquelle nous avons c. 6. eſté aſſujettis par le peché d'Adam. De là il paſſe au jeuſ- ne que Moyſe pratiqua ſur la montagne pendant les qua- rante jours qu'il paſſa avec Dieu pour recevoir la Loy de ſes mains. Il montre les avantages extraordinaires que les meres de Samſon & de Samuel receurent aprés l'avoir ob- ſervé ; & comment Eliſée l'obſerva à l'égard de ſes diſ- c. 7. ciples. Il releve enſuite l'effet du jeuſne des trois jeunes hommes qui furent jettez dans la fournaiſe de Babylone, c. 8. » & celuy de Daniel dans la foſſe des lions. Il déclare que le » jeuſne eſt l'école de la continence, la diſcipline de la » chaſteté, l'humilité de l'eſprit, la mortification de la chair, » le modele de la ſobrieté, la regle de la vertu, la purifi- » cation de l'ame, le fond & l'épargne de la compaſſion » Chrétienne, l'art qui forme les hommes à la douceur, l'at- » trait de la charité, la grace qui rend les vieillards conſide- » rables, & la ſauvegarde de la jeuneſſe.

Le reſte du livre de noſtre Saint ſur cette matiere eſt une forte invective qu'il fait contre le luxe des feſtins, dés excés de bouche, & des deſordres qui ſont les ſuites na- turelles de l'yvrogneric & de l'intemperance ; & il reproche l'aveuglement

l'aveuglement & la dureté de ceux que ce mal-heureux engagement empeſche de s'approcher du Bapteſme & des Myſteres de l'Egliſe. Comme il eſtoit un grand imitateur de S. Baſile, il avoit emprunté de luy pluſieurs choſes qui ſont inſerées dans ce Traité ; mais l'onction de ſa pieté perſonnelle s'y fait toûjours voir ; & il n'y a perſonne qui ne reconnoiſſe qu'il parle & qu'il écrit en cela de l'abondance de ſon cœur.

Noſtre Saint s'étend encore ailleurs ſur les merveilleux effets du jeuſne dans la converſion des Ninivites, dont le Roy paroiſſant oublier ſa dignité quitta ſa pourpre royale, oſta ſa couronne de deſſus ſa teſte, ſe reveſtit d'un ſac & d'un cilice, & n'ayant recours qu'au jeuſne & à la priere pour ſauver ſon peuple menacé de la part de Dieu d'une ſubverſion generale, devint un veritable Roy de la juſtice, en ne ſe ſouvenant plus du pouvoir ſouverain qu'il avoit ſur ſes Eſtats. Toute la ville de Ninive imita ce grand exemple par le jeuſne general qu'elle pratiqua dans l'extremité d'une affliction ſi preſſante, ſans en excepter non ſeulement les vieillards & les petits enfans, mais meſme les beſtes. Choſe merveilleuſe, dit S. Ambroiſe ; les « beſtes jeuſnent pour le ſalut & la conſervation de cette « ville, quoyqu'elles ne fuſſent pas engagées dans ſon cri- « me. Et c'eſt, mes freres, ce qui nous oblige, lorſque nous « ſommes expoſez à des afflictions publiques, de jeuſner « tous tant que nous ſommes, & d'implorer la miſericorde « de Dieu par une abſtinence generale. Car ce ſeroit une « choſe étrange que les Chrétiens ne vouluſſent pas faire « pour leur propre ſalut ce que les beſtes firent en cette « rencontre pour le ſalut des hommes. Et on peut dire « avec verité, que ceux qui n'obſervent pas le jeuſne quand « les Preſtres l'ont ordonné, ſont plus ſtupides que des « beſtes brutes. Car n'eſt-ce pas eſtre beſte, que de ne « comprendre point les maux qui ſont preſts de fondre ſur « eux, & qui panchent déja ſur leurs teſtes ? Lors qu'une « beſte voit une foſſe, elle s'en détourne, & elle évite les « précipices ; & vous ne voulez pas vous garantir par le « jeuſne du peril que vous voyez devant vos yeux. Car il « faut eſtre tombé dans une eſpece de deſeſpoir, pour vou- «

Ecarrat. 1. in Ioam.

» loir manger lors qu'on ſe ſent obligé à l'abſtinence, & ſe » réjoüir quand il faut pleurer. C'eſt de cette ſorte de de- 2. Cor. 15. 2. 32. » ſeſpoir que l'Apoſtre a dit ; *Ne penſons qu'à boire & à man-* » *ger, puiſque nous mourrons demain.* Que Dieu nous préſerve » de ce malheur.

Mais tout ce que S. Ambroiſe a dit de plus preſſant & de plus fort pour inſpirer l'amour du jeuſne aux Chrétiens, ſe peut réduire à cette ſeule conſideration, que JESUS-CHRIST n'ayant pas jeuſné pour luy-meſme, mais pour nous, ſon exemple nous doit eſtre une loy inviola- l. 3. de fide c. 2. » ble. Car, comme dit ce grand Saint, ce n'eſt point par » l'intemperance, mais par le jeuſne qu'il nous a ſauvez. Et » le motif qui l'a porté à jeuſner, n'a point eſté de meriter » quelque grace ; mais il n'a pratiqué le jeuſne que dans le » deſſein de nous inſtruire.

Il n'y a donc point ſujet de nous étonner de ce qu'il Pſ. 68. » nous exhorte aprés le Pſalmiſte de nous reveſtir du jeuſ- Enarrat. in Pſ. 72. » ne comme d'un précieux habillement, & de ce qu'il re- » connoiſt que ſi le Saint Patriarche Joſeph n'euſt eſté cou- » vert de cét ornement ſi précieux de la ſobrieté & de » l'abſtinence, la paſſion déreglée d'une femme impudique » & adultere l'euſt dépoüillé de la robe de l'innocence & » de la ſainteté : comme au contraire Adam ne ſe ſeroit pas » veu réduit à une nudité honteuſe, s'il euſt voulu conſerver » le jeuſne comme un riche veſtement.

CHAPITRE XI.

Que S. Ambroiſe a établi dans ſes Traitez & dans ſes Sermons la neceſſité de faire l'aumoſne, & preſcrit des regles pour s'en acquitter Chrétiennement.

IL eſtoit impoſſible que S. Ambroiſe ayant la charité dans le cœur, n'épuiſaſt pas tout ce qu'il avoit d'eſprit & d'éloquence pour inſpirer à ſon peuple l'obligation que nous avons tous de racheter nos pechez par des aumoſnes. Aprés avoir rompu les calices & les vaſes ſacrez de l'Egliſe pour aſſiſter les miſerables dans les neceſſitez publiques, ç'euſt eſté une choſe étrange qu'il euſt voulu

garder le silence sur une matiere qui est l'une des plus importantes de toute la morale Chretienne, & qui ne regarde pas moins le salut des justes, que la justification des penitens. On a déja recueilli dans un ouvrage d'excellens endroits de ce saint Docteur pour établir cette grande verité, & on a employé son autorité pour faire voir que ceux qui par foiblesse ne peuvent jeusner durant le Careſme, en doivent faire d'autant plus d'aumosnes. On a aussi fait voir que selon luy il faut convertir en charité l'instrument de l'avarice. Enfin on a rapporté quelques regles qu'il prescrit pour satisfaire à ce devoir de justice & de charite. Nous insererons encore icy quelques autres considerations tirées de ses écrits, comme des pierreries pleines d'éclat & de lumiere, que l'Eglise conserve précieusement dans ses thresors.

Dans l'Aumosne Chrétienne c. 24.

Serm. ser. 5. post diem Cinerum.

de Elia & jejunio. c. 20. Officior. l. 2. c. 16.

Il décrit les effets merveilleux de la liberalité Chrétienne par ces paroles du Sage ; *L'eau éteint l'ardeur du feu, & l'aumosne résiste aux pechez.* Voilà, dit-il, une grande parole, & qui doit estre recueillie par tout le monde avec un extreme empressement, puisqu'elle promet la grace d'une nouvelle resurrection à des hommes qui sont déja presque morts, & que l'embrasement de leurs pechez a réduits à une déplorable secheresse ; afin que l'aumosne fasse en eux ce que l'eau fait à l'égard des plantes seches & arides qu'elle fait revivre par l'espece d'un nouveau suc ; c'est à dire que par le moyen de l'aumosne ceux d'entre les hommes qui avoient esté assez mal-heureux pour perdre la vie de la grace, & pour estre morts & déja secs par l'énormité de leurs crimes, sont ressuscitez ; que l'avarice les ayant fait perir par un embrasement funeste, la misericorde leur devient une source de salut ; qu'ils éteignent par de saintes liberalitez les flammes qu'ils avoient eux mesmes allumées par leurs pechez & par leurs excés ; & que par un commerce qui leur est tout à fait avantageux, ceux qui avoient prodigué leur argent pour commettre des adulteres, le distribuent pour cesser d'en commettre à l'avenir, & pour acheter en quelque maniere l'innocence comme ils avoient acheté le peché. Car JESUS-CHRIST dit à ses disciples ; *Donnez l'aumosne de ce que vous avez, &*

Eccl. 3.

» *toutes choſes vous ſeront pures.* C'eſt pourquoy quelque ſoüil-
» lé & corrompu que vous puiſſiez eſtre, quoyque vous
» ſoyez accablé de toutes ſortes de crimes, ſi vous avez fait
» l'aumoſne vous commencez d'eſtre innocent. Car l'aumoſ-
» ne a la vertu d'eſſüier ce qui eſtoit ſoüillé par l'avarice ; &
» en diſtribuant aux pauvres voſtre propre bien, vous effacez
» les taches que vous aviez contractées par vos brigandages
» & par vos larcins. Voyez donc combien il y a de graces
» & de benedictions attachées à l'aumoſne, puiſque c'eſt une
» vertu qui eſt capable d'elle-meſme & toute ſeule de rache-
» ter tous les pechez que l'on a commis.

Mais la juſtice à laquelle les Chrétiens ſont obligez d'aſpirer, doit eſtre eternelle comme celle de Dieu meſme, de qui le Pſalmiſte a dit ; *Voſtre juſtice eſt la juſtice* » *eternelle, & la verité eſt voſtre Loy.* Car il y en a plu-
» ſieurs, dit noſtre Saint, qui à la verité ne prennent pas
» le bien d'autruy, mais ils ne ſçavent ce que c'eſt que
» de donner du leur. Il y en a d'autres qui s'emparent in-
» juſtement du bien d'autruy, & qui pour s'attribuer quel-
» que apparence de juſtice ont accoûtumé de donner
» l'aumoſne aux pauvres. Ce n'eſt pas là la juſtice eter-
» nelle.

Pſ. 118. v. 142. Enarrt. in hunc Pſ. Octonar. 18.

Il condamne encore ailleurs les aumoſnes qui ne ſont pas faites avec une intention pure & ſincere, & qui perdent tout leur fruit & tout leur merite par de mauvai-
» ſes circonſtances. Je ne diſconviens pas, dit-il, que le pe-
» ché ne puiſſe eſtre diminüé par les liberalitez que l'on
» exerce envers les pauvres, mais il faut pour cela que la
» foy faſſe valoir cette ſorte de dépenſe. Car que ſerviroit
» de donner ſon bien, ſi l'on n'avoit la grace de la chari-
» té ? Il y en a qui affectent l'honneur de paroiſtre libe-
» raux par un ſeul motif de vanité, afin que ne s'eſtant
» rien reſervez pour eux-meſmes, ils acquierent par cette
» conduite l'eſtime & l'applaudiſſement du peuple. Mais parce
» qu'ils cherchent leur récompenſe en ce monde, ils n'a-
» maſſent rien pour l'autre vie, & n'ont plus rien à eſperer
» pour l'eternité, ayant déja receu tout ce qu'ils préten-
» doient ſur la terre. Il y en a d'autres qui ayant donné
» leurs biens à l'Egliſe par une eſpece de boutade, & par

l. 2. de Paenit. c. 9.

je ne ſçay quelle précipitation d'eſprit, au lieu d'y avoir « penſé meurement, & d'avoir pris ſur ce ſujet une réſo- « lution ferme & conſtante, révoquent enſuite les dona- « tions qu'ils ont faites ; & ces perſonnes ne reçoivent ny « la premiere ny la ſeconde recompenſe, parce qu'ils ſe ſont « rendus indignes de la premiere en ne faiſant point cet- « te bonne action avec jugement, & que le ſacrilege « qu'ils commettent par cette révocation, les met hors « d'eſtat de pouvoir prétendre à la ſeconde. Il y en a d'au- « tres qui ſe repentent d'avoir diſtribué leurs biens aux pau- « vres. «

S. Ambroiſe déplore l'aveuglement des avares qui ne ſçavent point amaſſer de veritables threſors, & il les excite à faire l'aumoſne par la conſideration meſme de leurs propres intereſts. Lorſque nous mourons, dit-il, tout ce « *l. 7. in* que nous poſſedions des choſes du monde demeure aprés « *Luc. c. 7.* nous dans le monde, & tout ce que nous laiſſons à nos « heritiers eſt perdu pour nous. Car ce que nous ne pou- « vons emporter avec nous, ne nous appartient nullement. « Il n'y a que la vertu ſeule qui accompagne les morts ; « il n'y a que la ſeule miſericorde qui nous ſuit en l'autre « vie, & qui marche devant nous pour nous établir dans « ces demeures celeſtes. La dépenſe que l'on fait d'un « peu d'argent acquiert aux morts des tabernacles eter- « nels, comme nous l'apprenons des commandemens de « JESUS-CHRIST qui nous dit ; *Employez les richeſſes in-* « *Luc. 16.* *juſtes à vous faire des amis, afin que lors que vous vien-* « *v. 9.* *drez à manquer, ils vous reçoivent dans les tabernacles eter-* « *nels.* Ce commandement eſt donc tout à fait avantageux « pour noſtre ſalut, & capable d'animer les avares meſmes « à faire un eſchange des choſes periſſables & corrupti- « bles avec les eternelles, & des biens terreſtres & paſſa- « gers avec ceux de Dieu. Et c'eſt avec grande raiſon, « *Id. in c.* dit encore noſtre Saint en expliquant ce paſſage de l'E- « *16.* vangile, que JESUS-CHRIST appelle les richeſſes in- « juſtes, parce que l'avarice nous tente en pluſieurs manie- « res differentes, & qu'elle uſe de plus d'une ſorte d'at- « traits pour nous rendre eſclaves des richeſſes. C'eſt pour- « quoy il dit ; *Si vous n'avez pas eſté fideles dans un bien* « *v. 12.*

» *étranger, qui vous donnera les voſtres propres ?* Les richeſ-
» ſes ſont étrangeres à noſtre égard, parce qu'elles ſont
» hors du cours ordinaire de la nature, qu'elles ne naiſ-
» ſent point avec nous, & ne paſſent point avec nous en
» l'autre monde. Mais au contraire JESUS-CHRIST eſt
Ioan. 1. 7. 11. » à nous, parce qu'il eſt la vie. Enfin *il eſt venu chez ſoy,*
» *& les ſiens ne l'ont point receu.* Perſonne ne vous donne-
» ra donc ce qui eſt à vous, parce que vous n'avez pas crû
» qu'il fuſt à vous, & ne l'avez pas receu comme vous
» appartenant. Il ſemble que ce paſſage ſoit une cenſure
» de la tromperie & de l'avarice des Juifs. Et c'eſt pour
» cela que n'ayant point eſté fideles dans l'uſage de leurs
» biens, qu'ils devoient partager avec les pauvres par la con-
» noiſſance qu'ils avoient qu'ils ne leur appartenoient pas en
» proprieté, Dieu ayant donné les fruits de la terre à tous
» les hommes pour leur uſage commun, ils ont merité de
» ne recevoir pas JESUS-CHRIST qui eſt un bien ſi con-
» ſiderable, que Zachée a donné la moitié de tous ſes biens
» pour l'acquerir. Ne ſoyons donc point aſſez laſches pour
» ſervir des étrangers, puiſque nous n'avons pas d'autre
» maiſtre, ny d'autre Seigneur que JESUS-CHRIST.

Cette dureté envers les pauvres eſt un effet de l'orgueil des riches ; & ils ne ſeroient pas inſenſibles aux afflictions des miſerables, ſi le luxe ne les rendoit inhumains. S. Ambroiſe déplore leur aveuglement & leur in-
l. de Nabuthe c. 13. » juſtice par ces paroles perçantes. Eſt-ce, dit il, que vos
» grandes ſales, & vos vaſtes appartemens vous enflent d'or-
» gueil ? Au contraire ce vous devroit eſtre un ſujet d'affli-
» ction & de douleur, puiſque ces grands edifices eſtant
» capables de loger des peuples entiers, la voix des pauvres
» ne peut ſe faire entendre ſi loin ; ce qui neanmoins ne leur
» cauſe aucun préjudice, puiſqu'il ne leur ſerviroit de rien
» de s'y faire entendre. Mais voſtre ſale meſme ne vous
» couvre-t-elle pas de confuſion, & ne vous fait-elle pas
» rentrer en vous-meſmes, puiſque quelque deſſein que
» vous ayez d'exceder les bornes de vos richeſſes par ces
» baſtimens ſi magnifiques, vous ne les épuiſez pas nean-
» moins, & il vous reſte toûjours du ſuperflu. Vous reveſtez
» d'or les murailles de voſtre maiſon, & vous dépoüillez

les pauvres, & leur oſtez les habits qui couvroient leur « nudité. Un homme tout nud crie devant voſtre porte, & « vous ne vous en mettez pas en peine. Un homme tout « nud vous expoſe ſa miſere par ſes cris, & vous ne vous « mettez en peine que de ſçavoir de quelle ſorte de mar- « bre vous parerez voſtre plancher. Le pauvre vous de- « mande inutilement que vous le ſecouriez de quelque ar- « gent. Un homme vous demande du pain, pendant que « voſtre cheval maſche fierement l'or ſous ſes dents. Vous « vous plaiſez dans les précieux & ſuperbes ornemens, pen- « dant que les autres n'ont pas de bled pour ſe nour- « rir. Riche impitoyable, quel terrible jugement n'atti- « rez-vous pas ſur vous ! Le peuple meurt de faim, & « vous fermez vos greniers. Le peuple pleure & gemit, « & vous vous amuſez à tourner & retourner une pierre « précieuſe qui brille dans le chaton de voſtre bague. Miſe- « rable, qui pouvez garantir tant d'ames de la mort, & qui « ne le voulez pas. La ſeule pierrerie de voſtre bague pou- « voit conſerver la vie à un peuple tout entier. Apprenez « de Job comment doivent parler les riches ; *I'ay délivré*, « *Iob 29.* dit-il, *le pauvre de la main de l'homme puiſſant qui l'acca-* « *bloit, & j'ay eſté le protecteur de l'orphelin qui eſtoit ſans* « *ſecours. Ceux qui eſtoient ſur le point de perir me combloient* « *de benedictions, & la bouche de la veuve me les ſouhaitoit* « *en abondance. Ie me reveſtois de la juſtice, j'eſtois l'œil des* « *aveugles, le pied des boiteux, & le pere des orphelins.* Voicy « ce qu'il dit encore dans la ſuite ; *L'étranger ne couchoit point* « *Iob 31.* *hors de ma maiſon ; & ma porte eſtoit ouverte à tous ceux* « *qui venoient s'y retirer. Si j'ay peché par imprudence, je* « *n'ay pas caché ma faute ; & la conſideration de la multitu-* « *de & de la populace la plus nombreuſe n'a point eſté capable* « *de m'empeſcher de la declarer en preſence de tout le monde.* « *Ie n'ay pas ſouffert qu'un malade ſortiſt de chez moy ſans* « *aſſiſtance, & ſans en remporter quelque ſecours de ma libe-* « *ralité. Si j'ay eu entre les mains quelque promeſſe d'un debi-* « *teur, & quelque obligation par écrit, je l'ay déchirée à l'in-* « *ſtant meſme, ſans eſperance de recouvrer jamais ma dette.* « Car qu'eſt-il neceſſaire de répeter encore icy ce que dit « le meſme Job, qu'il a pleuré ſur tous les malades ; qu'il «

» a gemi ſur tous ceux qu'il voyoit en neceſſité pendant
» qu'il eſtoit dans l'abondance ; mais qu'il regardoit comme
» de mauvais jours ceux dans leſquels il ſe voyoit poſſeder
» beaucoup de biens, & les autres dans l'indigence ? S'il
» parle ainſi, luy qui n'a jamais fait ſecher l'œil de la veuve,
» qui n'a jamais mangé ſon pain ſeul, & ſans en faire part
» à l'orphelin, luy qui l'a élevé, nourri & inſtruit dés ſa
» jeuneſſe avec une affection paternelle, qui n'a jamais mé-
» priſé les nuds, qui a couvert & enſeveli les morts, qui a
» échauffé les épaules des malades avec la toiſon & la laine
» de ſes brebis, qui n'a point opprimé le pupille, qui n'a
» jamais eu de complaiſance dans ſes richeſſes, & ne s'eſt
» jamais réjoüi de la chûte de ſes ennemis ; ſi un homme
» qui poſſedoit tant de biens a eſté pauvre volontairement
» au milieu de tant de richeſſes, & s'il n'a tiré nul autre
» avantage d'un ſi ample patrimoine, que la commodité de
» pratiquer les œuvres de miſericorde, que deviendrez-vous
» en l'autre monde, vous qui ne ſçavez faire un bon uſage
» de vos biens, qui ſouffrez une triſte & déplorable men-
» dicité au milieu de vos grandes richeſſes, qui ne donnez
» jamais rien, & n'aſſiſtez jamais perſonne ?

Mais comme la charité de S. Ambroiſe eſtoit éclairée, il marque ailleurs le diſcernement qu'il faut faire dans la diſtribution des aumoſnes ; & quoyqu'il ait pour but d'en inſtruire particulierement les Eccleſiaſtiques, neanmoins les regles qu'il leur preſcrit peuvent ſervir de conduite à tout le monde, afin que ce ne ſoit pas la vanité, mais la juſtice qui les applique à cét exercice de compaſſion, n'y ayant jamais eu dans les pauvres une plus grande
l. 2. Offic. c. 16. » avidité de demander. Il en vient, dit-il, de valides ; il en
» vient qui n'ont nul autre ſujet d'agir ainſi, ſinon le deſir
» de mener une vie errante & vagabonde, & ils veulent
» épuiſer les fonds deſtinez pour le ſoulagement des pau-
» vres, & leur oſter les moyens de recevoir quelque ſecours ;
» & ne ſe contentant pas du peu qu'on leur donne, ils pré-
» tendent des ſommes plus conſiderables ; ils veulent meſme
» qu'on les enviſage comme des perſonnes de qualité, afin
» qu'on juge de leur condition par leur exterieur & par leurs
» habits pour les aſſiſter ſelon leur merite, & ſe ſervent de

leur

leur prétendüe naiſſance pour faire de plus grands gains « par cette eſpece de commerce & de trafic. S'ils trouvent « des perſonnes aſſez crédules pour ſe laiſſer ſurprendre par « leurs diſcours étudiez, ce ſera le moyen d'épuiſer & d'a- « neantir en peu de temps les fonds qui ne doivent eſtre em- « ployez que pour la ſubſiſtance des veritables pauvres. Il « faut donc garder quelque milieu & quelque modification « dans les charitez qu'on leur diſtribüe, afin de ne les pas « laiſſer partir ſans leur rien donner abſolument, & de ne point « auſſi faire paſſer la nourriture des pauvres entre les mains de « ces fourbes qui ne tendent qu'à les dépoüiller. La meſure « qu'il faut obſerver en cela, eſt de ne point abandonner les « ſentimens generaux de l'humanité, & de ne pas réduire auſſi « ceux qui ſont veritablement dans la neceſſité & dans l'in- « digence, à ne pouvoir plus eſtre ſecourus. «

La pluſpart feignent d'eſtre accablez de dettes. Il faut « examiner avec ſoin s'ils diſent vray. Quelques-uns diſent « avoir eſté dépoüillez par les voleurs; il faut que l'injure « qu'ils ont ſoufferte, ou l'exacte connoiſſance de la qualité « de leur perſonne en faſſe foy, afin de les aſſiſter plus ample- « ment & avec plus d'inclination. Il faut auſſi faire des au- « moſnes à ceux qui ſont bannis de l'Egliſe, s'ils n'ont point « dequoy ſe nourrir. Quiconque donc garde en ces rencon- « tres toute la moderation neceſſaire, n'eſt avare à perſonne, « & eſt liberal à tout le monde. Car nous ne devons pas ſeu- « lement preſter nos oreilles aux plaintes de ceux qui nous « demandent l'aumoſne; mais il faut auſſi ouvrir nos yeux « pour conſiderer leurs neceſſitez. La débilité & la foibleſſe » d'un bon ouvrier crie plus fortement pour ſe faire aſſiſter « dans ſa miſere, que la voix preſſante d'un pauvre. Et il ne « ſe peut pas faire que l'importunité de ceux qui crient à nos « oreilles, n'arrache quelquefois de nous plus qu'il ne ſeroit à « propos de leur donner; mais il n'eſt pas juſte que l'impu- « dence l'emporte toûjours au deſſus des autres. Il faut voir « quelquefois ce pauvre qui ne nous voit point; il faut cher- « cher cét indigent qui auroit honte d'eſtre veu. Il faut « que cét autre qui eſt enfermé dans une priſon, ſe preſente « à vous; il faut que ce malade qui ne peut frapper vos oreilles « par le ſon de ſa voix, faſſe retentir ſes plaintes juſques au « fond de voſtre ame. «

On ne peut attendre que de grandes benedictions du Ciel ſur un ſi ſage ménagement des liberalitez Chrétiennes. Et quoyque le ſoin que l'on a pris en noſtre ſiécle de renfermer les pauvres dans les hoſpitaux generaux, pour empeſcher les mauvais effets d'une mendicité vagabonde & faineante, ſoit une excellente précaution contre les abus que S. Ambroiſe vouloit empeſcher; neanmoins les maximes qu'il établit pour la diſtribution des aumoſnes ſeront toûjours d'un tres grand uſage dans l'Egliſe; & toutes les perſonnes charitables y trouveront toute l'inſtruction & la lumiere dont elles peuvent avoir beſoin dans un exercice ſi divin.

LIVRE XI.

DE LA VIE DE S. AMBROISE ARCHEVESQUE DE MILAN, DOCTEUR DE L'EGLISE, ET CONFESSEUR.

CHAPITRE I.

De la Foy du Saint.

PUISQUE la Foy eſt la racine de toutes les vertus, ſelon S. Ambroiſe, c'eſt elle qui nous doit fournir les premieres couleurs pour commencer le portrait de ſes plus eminentes perfections. Elle eſt la vie du juſte, & ſans elle il eſt impoſſible de plaire à Dieu ; mais il ſe plaiſt à la répandre particulierement dans le cœur de ceux de ſes Saints qu'il a choiſis de toute eternité pour en conſerver le ſacré dépoſt dans ſon Egliſe. *l. 2. de Abel & Cain c. 9.* *Hebraer. 11.*

C'eſtoit la veüe qu'avoit ſur luy la divine providence, lorſqu'elle l'appella d'une maniere extraordinaire & toute miraculeuſe pour remplir le ſiege epiſcopal où l'Arianiſme avoit fait tant de ravages dans le troupeau de JESUS-CHRIST, depuis qu'Auxence s'eſtoit emparé de ſa conduite. Il falloit une force & une generoſité non commune pour réſiſter à la ſouveraine puiſſance d'une Imperatrice Arienne qui faiſoit ſa gloire de la protection de l'hereſie ; mais cette force ſuppoſoit en ſa perſonne une vive foy qui

élevaſt ſon eſprit & ſon cœur au deſſus de la conſideration de toutes les choſes viſibles & paſſageres. Car c'eſt de luy-
l. 7. in Luc. c. 12. » meſme que nous apprenons que ces deux vertus ont enſemble une liaiſon fort étroite ; & que comme la Foy eſt un » excellent motif pour nous donner de la force, ainſi la force eſt l'affermiſſement de la Foy.

Il falloit que cette lumiere divine euſt merveilleuſement
l. 5. c. 7. purifié les yeux de ſon ame, pour juger pluſtoſt, comme il a fait, de la divinité de JESUS-CHRIST par la mort qu'il a ſoufferte ſur la croix, que par l'operation de ſes miracles ; & ce qu'il a dit ſur ce ſujet, ſuffit pour nous faire concevoir comment il avoit penetré dans les plus profonds myſteres de noſtre Religion. Car aprés avoir rapporté la réponſe que fit ce divin Sauveur aux diſciples de S. Jean Baptiſte, qui luy venoient demander de ſa part s'il eſtoit celuy qui devoit venir, ou s'il leur en falloit attendre un autre ; quoyqu'il reconnoiſſe que tant de gueriſons miraculeuſes eſtoient un fidele accompliſſement des propheties, où l'on avoit veu par avance que toutes ces choſes devoient arriver quand le Meſſie viendroit au monde ; il ajoûte neanmoins que ce ne ſont encore là que les moindres témoignages de l'avenement de JESUS-CHRIST ; que c'eſt ſa croix, ſa mort, & ſa ſépulture qui établiſſent pleinement la foy du Chriſtianiſme ; & que c'eſt pour cela qu'ayant dit à ces diſciples de ſon Precurſeur, que les aveugles voyoient, que les boiteux marchoient, que les lepreux eſtoient gueris, que les ſourds entendoient, que les morts reſſuſcitoient, que l'Evangile eſtoit annoncé aux pauvres, il avoit ajoûté une derniere preuve à toutes les autres, en diſant ; *Et que bien heureux eſt celuy qui ne prendra point de moy un ſujet de* » *ſcandale & de chûte.* Il eſt vray, dit S. Ambroiſe, que la » croix pourroit cauſer du ſcandale aux élûs meſme. Mais il » n'y a pas un plus puiſſant témoignage de la divinité de » JESUS-CHRIST que celuy-là, ny rien qui puiſſe paroiſtre » plus élevé au deſſus de la condition des hommes, que de » voir qu'un ſeul ſe ſoit offert pour tout le monde ; & c'eſt » une preuve qui ſuffit ſeule pour nous faire voir qu'il eſt » Dieu.

On peut ſe ſervir de ce meſme raiſonnement pour relever le merite de la foy de S. Ambroiſe. Car quoyqu'elle

ait eſté aſſez vive pour eſtre récompenſée par une infinité d'operations miraculeuſes, on peut dire neanmoins qu'il n'a jamais paru plus viſiblement en avoir toute l'étendüe & toute la plenitude, que quand il a expoſé ſa vie pour ſon troupeau qui eſtoit celuy de JESUS-CHRIST meſme en une infinité d'occaſions dangereuſes, ſans ſe laiſſer ébloüir par l'éclat, ny intimider par les menaces de tout ce qu'il y avoit de grand dans le monde. Il conſideroit que les choſes que nous voyons de nos yeux, ſont temporelles & paſſageres, & que celles que nous ne voyons pas ſont eternelles; & comme il vouloit que ſon edifice ſpirituel ſubſiſtaſt dans toute l'eternité, il taſchoit de l'établir ſur la pierre ferme, & ſur un fondement inébranlable.

En effet il parloit de l'abondance de ſon cœur, & dans la veüe de ſes diſpoſitions interieures, quand il propoſoit à tous les Chrétiens la foy de S. Pierre pour un modele qu'ils devoient avoir ſans ceſſe devant les yeux. JESUS-CHRIST, diſoit-il, eſt cette pierre, ainſi que S. Paul a écrit; *Que les Iſraëlites beuvoient de la pierre ſpirituelle qui les ſuivoit, &* JESUS-CHRIST *eſtoit cette pierre*; & il n'a pas voulu envier à ſon diſciple l'avantage de ce nom & de cette qualité en luy donnant le nom de Pierre, afin qu'il empruntaſt de la pierre la ſolidité de ſa conſtance & la fermeté de ſa foy. Ne cherchez donc pas la pierre hors de vous; mais trouvez-la en vous-meſme. C'eſt voſtre action, c'eſt voſtre ame qui eſt cette pierre. Voſtre foy eſt une pierre, & la pierre eſt le fondement de l'Egliſe. Baſtiſſez voſtre maiſon ſur cette pierre, afin qu'il n'y ait point de tempeſtes aſſez violentes qui ſoient capables de l'ébranler, quoyqu'elles ſoient ſuſcitées par la malice de l'enfer. Si vous eſtes pierre, vous ſerez dans l'Egliſe; les portes d'enfer ne prévaudront pas contre vous. Les portes d'enfer ſont les portes de la mort; & les portes de la mort ne peuvent eſtre celles de l'Egliſe. *l. 6. in Luc. c. 9.*

Il n'ignoroit pas que ces paroles de JESUS-CHRIST à S. Pierre ne fuſſent la récompenſe de ſa foy, & ne l'élevaſſent à un rang particulier qui le diſtinguoit des autres fideles; mais cela n'empeſchoit pas qu'il ne taſchaſt d'inſpirer à tous les Chrétiens ces ſentimens de fermeté & de force dont il eſtoit penetré luy-meſme, & qui ne ſe

rencontrent que dans le fondement ſolide d'une vive foy.

C'eſt auſſi par cette lumiere divine qu'il reconnoiſſoit la toute-puiſſance & la divinité du Sauveur du monde au milieu de ſes foibleſſes, & dans la plus profonde humilité de
l. 2. de fide. » ſon incarnation. Que tous ceux, diſoit-il, qui veulent eſtre » gueris, viennent à ce medecin celeſte. Qu'ils reçoivent de » ſes mains un remede qu'il a apporté de la part de ſon pere, » & qu'il a preparé dans le ciel aprés l'avoir tiré du ſuc des » plantes immortelles. Ce n'eſt pas la terre qui le produit, & » toute la nature n'a nulle part dans ſa compoſition. Car c'eſt » par un deſſein tout divin qu'il s'eſt reveſtu de cette chair, » afin de faire voir par ſa conduite que la loy de la chair doit » eſtre ſoûmiſe à celle de l'eſprit. Il s'eſt reveſtu de noſtre » chair afin de remporter la victoire en qualité d'homme, & » d'inſtruire les hommes par ſa conduite. Que me ſerviroit » maintenant ſi comme Dieu il euſt uſé de toute l'étenduë de » ſa puiſſance pour faire voir ſeulement ſa divinité, & mon- » trer qu'elle eſtoit entierement inviolable? Ou pourquoy ſe » ſeroit-il reveſtu de noſtre chair, ſi ce n'euſt eſté dans le » deſſein de ſouffrir d'eſtre tenté par la condition de ma na- » ture & de ma foibleſſe? Il a dû eſtre tenté; il a dû compa- » tir à mes miſeres, afin de m'apprendre la maniere de vain- » cre les tentations, & de les éviter quand je reſſentirois les » atteintes de la compaſſion Chreſtienne. Il a remporté la » victoire par le mépris des richeſſes, & par la foy. Il a foulé » aux pieds l'ambition, mis en fuite l'intemperance, banni le » luxe & la débauche. Saint Pierre a veu ce remede, & à » l'inſtant meſme il a abandonné ſes filets comme des inſtru- » mens d'avarice, en renonçant aux deſirs de la chair comme » à un vaiſſeau pourri dont une infinité de differentes paſſions » ſont la ſentine. Ce remede eſt donc ſouverain, puiſque non » ſeulement il a emporté la cicatrice de noſtre ancienne bleſ- » ſure, mais qu'il a meſme coupé la racine, & oſté la cauſe » du mal. O foy plus riche que tous les threſors du monde, » & excellent remede de nos bleſſures & de nos pechez! » Conſiderons ſerieuſement combien il nous eſt avantageux de » ſçavoir que JESUS-CHRIST a pris pour l'amour de moy » toutes mes foibleſſes, qu'il s'eſt aſſujetti à tous les maux & à » toutes les infirmitez de mon corps, qu'il s'eſt fait peché » pour l'amour de moy, c'eſt à dire pour tous les hommes du

monde, qu'il s'eſt fait malediction pour l'amour de moy, «
qu'il s'eſt aſſujetti & ſoûmis pour l'amour de moy, & en ma «
nature; que c'eſt enfin pour l'amour de moy qu'il eſt deve- «
nu agneau, vigne, pierre, ſerviteur, fils de la ſervante, «
ignorant le jour & l'heure du dernier jugement. Car com- «
ment pourroit-il l'ignorer effectivement, luy qui a fait les «
jours & les temps? Il s'eſt donc fait malediction non ſelon «
la divinité, mais ſelon la chair, puiſqu'il eſt écrit que tout «
homme qui eſt attaché à un arbre eſt maudit. Il y a eſté at- «
taché ſelon la chair, & c'eſt pour cela qu'il s'eſt fait male- «
diction, parce qu'il a pris en luy-meſme les maledictions que «
nous avions encouruës. Il a pleuré, afin que vous ne pleu- «
raſſiez pas long-temps, vous qui eſtes homme. Il a ſouffert «
les injures, afin que vous fuſſiez inſenſible à celles que l'on «
vous feroit. C'eſt un remede ſouverain de trouver ſa conſo- «
lation dans JESUS-CHRIST meſme. Car il a ſouffert tous «
ces maux avec une patience extrême. Et comment ſerions- «
nous ſes diſciples, nous qui ne les pouvons ſouffrir pour ſon «
nom ſans impatience? Qui peut ne point pardonner les in- «
jures qu'il a receües, quand il conſidere que JESUS-CHRIST «
meſme a prié ſur la croix pour ſes bourreaux & pour ſes «
perſecuteurs? Ne voyez-vous pas que ce que vous appellez «
les infirmitez de JESUS-CHRIST, ce ſont vos vertus? «
Pourquoy le voulons-nous obliger de nous rendre compte «
des remedes qu'il nous a donnez? Ses larmes nous lavent, ſes «
pleurs nous purifient, ſon doute nous affermit, afin que vous «
ne tombiez pas dans le deſeſpoir lorſque vous commencez «
à avoir quelque peine & quelque doute. Plus l'injure qu'il «
a voulu ſouffrir pour l'amour de moy eſt grande, & plus je «
dois avoir de reconnoiſſance pour ſa bonté. Mais recon- «
noiſſez ſa divinité dans ſes humiliations meſmes. Il eſtoit at- «
taché à la croix, & tous les elemens luy eſtoient ſoûmis. «
Le Soleil prit la fuite, le jour s'éclipſa, le Ciel ſe couvrit «
d'épaiſſes tenebres, la terre trembla, & celuy qui eſtoit at- «
taché ſur ce bois funeſte ne trembla point. Tous ces évene- «
mens marquent-ils quelque autre choſe que le reſpect qui «
eſt dû à leur auteur? Si vous voyez qu'il eſt attaché à une «
croix, ne voyez-vous pas en meſme temps qu'il donne le «
royaume de Dieu à un larron? Si vous liſez qu'il a ſouffert «
la mort, ne liſez-vous pas auſſi qu'il a porté un brigand à «

» luy demander le Paradis ? Si vous voyez des femmes qui » pleurent à ſon tombeau, ne voyez-vous pas des Anges qui » y ſont en garde & en ſentinelle ? Si vous liſez ce qu'il a dit, » ne liſez-vous pas auſſi ce qu'il a fait ?

Voilà de quelle maniere noſtre Saint qui eſtoit ſuſcité de Dieu comme un deffenſeur de la Foy pour maintenir dans l'Egliſe le myſtere de la Sainte Trinité, trouvoit auſſi dans celuy de l'Incarnation des regles & des maximes de noſtre conduite, & ne vouloit pratiquer luy-meſme, ny enſeigner à tous les fideles que ce qu'il avoit appris dans l'école de ce divin maiſtre, qui ne s'eſt fait homme que pour enſeigner aux hommes dans toutes les démarches de ſa vie, & dans toutes les circonſtances de ſa mort la doctrine de leur ſalut.

CHAPITRE II.

De l'eſperance de Saint Ambroiſe, & de ſon extrême confiance en Dieu.

LES vertus Chrétiennes ſont unies entre elles par un enchaînement ſi merveilleux, qu'il n'eſt pas poſſible qu'une Foy vive ne ſoit point accompagnée d'une eſperance ferme & inébranlable : & c'eſt ce qui a paru dans toute la conduite de Saint Ambroiſe, auſſi-bien que dans la pureté & l'élevation de ſes ſentimens.

Il n'y a rien de plus beau ny de plus conſiderable ſur ce ſujet que ce qu'il nous a laiſſé en expliquant ces paroles du Pſalmiſte ; *Recevez-moy ſous voſtre protection, & je vivray, & ne me confondez point dans mon eſperance.* Si ceux, dit-il, que » le Patriarche Abraham a receus dans ſon ſein ſont vivans, » avec combien plus de raiſon un Chrétien eſt-il vivant, » quand JESUS-CHRIST le reçoit ſous ſa protection ? Car » comment un Chrétien pourroit-il ne pas vivre eternelle- » ment lorſque la vie eternelle a entrepris de le recevoir, » que JESUS-CHRIST l'a pris entierement ſous ſa protec- » tion toute-puiſſante, qu'il eſt tout à fait au Verbe divin, » & que ſa vie eſt cachée en JESUS-CHRIST ? Certaine- » ment on pourroit dire que la préſomption de ce Prophete » ſeroit tout à fait inſupportable, lorſqu'il dit à Dieu, *Recevez-*

Pſal. 118. v. 116.

moy,

moy, s'il n'ajoûtoit immediatement aprés ces paroles la promesse que Dieu luy en a faite luy-mesme: comme s'il vouloit luy dire; C'est vous qui estes la cause de la hardiesse avec laquelle je vous fais cette priere. Je vous somme de l'obligation que vous vous en estes imposée à vous-mesme par écrit, aprés avoir effacé la cedule qui nous estoit contraire. Nous nous estions engagez à la mort par cette cedule, & vous avez écrit en nostre faveur une cedule de vie. Ne confondez donc pas l'attente de vostre serviteur, parce que j'espere en vous. *Car l'esperance ne confond point.* Et si nous sommes dans l'affliction, donnez-nous la patience qui est necessaire pour la pouvoir souffrir; afin que comme j'attens vostre assistance & vostre grace, je ne sois point accablé par mes foiblesses, je ne succombe point aux tentations, je ne sois point abbatu par les orages & par les tempestes qui mettent nostre patience à l'épreuve, & que cette épreuve soit une suite de l'esperance qui nous fortifie & nous affermit, & qui ne nous confond point. C'est à dire, que comme les peines & les travaux nous exercent & nous fatiguent souvent, nous tomberions necessairement dans la confusion & dans le trouble, si l'esperance ne nous soûtenoit. Quand mesme il se trouveroit quelques personnes qui s'endurciroient aux travaux les plus penibles, & qui s'affermiroient dans la souffrance des injures, leur patience ne pourroit toûjours durer, si vous leur ostiez l'esperance de voir un jour la fin de leurs peines. Car peut-il y avoir quelque épreuve en ces sortes de rencontres, à moins que de souffrir pour le nom de JESUS-CHRIST tous les maux & tous les dangers imaginables? C'est pourquoy il n'y a que l'esperance qui ne nous cause aucune confusion. Et par tout où elle se rencontre, ces paroles de l'Apostre qui dit, que ce n'est que *combats au dehors, & que frayeurs au dedans,* ne peuvent faire aucun préjudice. Rom. 5. 2. Cor. 7. v. 5.

Et comme il y a une autre version de cét endroit du Psalmiste, qui porte; *Ne nous faites pas rougir*; il est visible que quiconque espere en JESUS-CHRIST comme il doit, ne rougira jamais. C'est pourquoy quiconque espere en Dieu, a raison de dire avec David en un autre endroit; *Mon Dieu, je me confie en vous, je ne rougiray point.* Car cette confiance est la force qui soûtient nostre esperance, Psal. 24. v. 2.

» & qui donne le poids de je ne ſçay quelle autorité à ceux » qui eſperent. Ne ceſſez donc pas d'eſperer, & perſon- » ne ne vous cauſera de confuſion ſur le ſujet de voſtre at- » tente. Ce que nous attendons, c'eſt la vie eternelle. Ce » que nous attendons, c'eſt la compagnie des Anges, ce ſont » les benedictions ſpirituelles. Eſperez tous les jours. C'eſt » une choſe qui ne doit jamais finir, & qui ne trouve pas de » ſuſpenſion. Si lorſque vous avez perdu quelqu'un de vos » amis ou de vos proches, on vous vient dire en vous voyant » touché de cét accident; Dequoy vous ſert voſtre juſtice? ne » laiſſez pas d'eſperer, & que voſtre foy ne defaille point. » Si quelqu'un vous dit; Dequoy vous a ſervi d'avoir jeuſné » tous les jours, d'avoit gardé la chaſteté de voſtre corps, » & la pudicité de voſtre ame? Vous voilà frappé de la main » de Dieu, comme un pecheur & comme un impie. Que » voſtre foy ne défaille point ſi on vous inſulte par ces ſortes » de diſcours. Car quoyque vous ſoyez infirme, JESUS- » CHRIST neanmoins qui eſt fidele dans ſes promeſſes, ne » laiſſe pas de prendre un grand ſoin dans vos intereſts. » JESUS-CHRIST dit à ſes diſciples; *Donnez-leur à manger* » *de peur qu'ils ne tombent en défaillance ſur les chemins.* Vous » avez une viande apoſtolique; mangez-la, & vous ne tom- » berez point en défaillance. Commencez par là à vous nour- » rir, afin qu'enſuite vous arriviez à la viande de JESUS- » CHRIST, à la viande du corps de noſtre Seigneur, au » feſtin de ſon Sacrement, à ce breuvage qui enyvre le deſir » & l'affection des fideles, afin que la rémiſſion des pechez » les comble de joye, & qu'ils ſe déchargent des ſoins de ce » ſiecle, & de la crainte & de l'inquietude de la mort. Cette » yvreſſe ſainte ne fait pas chanceler le corps; mais elle l'af- » fermit, le redreſſe, & au lieu de remplir l'ame de confuſion, » elle la conſacre & la ſanctifie.

Ce que nous avons veu de la conduite particuliere de S. Ambroiſe dans les plus grandes occaſions de ſon Epiſcopat, eſt un effet & une ſuite de ces nobles ſentimens, qu'il n'auroit pas inſpirez aux autres avec tant de force & tant d'efficace, s'il n'en euſt eſté rempli luy-meſme. Il a eu de puiſſans protecteurs ſur la terre, auſſi-bien que de puiſſans ennemis. Mais il ne s'eſt point fait un bras de chair pour établir ſa confiance dans les hommes, comme il n'a pas

craint l'animosité de ses plus redoutables ennemis. Les deux Valentiniens, Gratien & Theodose, ont eu pour luy toute la consideration que l'on peut avoir pour un grand Evesque qui sert tout ensemble l'Estat & l'Eglise ; mais si son esperance n'eust esté fondée que sur leur protection, elle seroit morte avec eux, & au lieu de demeurer comme il a fait dans la situation inébranlable d'un cœur intrepide, il auroit esté le joüet des vents, & exposé à changer sans cesse de pensées & d'interests selon les differentes révolutions de la Cour & des affaires de l'Empire. L'Imperatrice Justine s'est trouvée sans pouvoir contre un deffenseur de la divinité du Verbe ; & Calligone qui avoit entrepris de le chasser & de le perdre, a souffert luy-mesme pour la punition de ses crimes, la mesme peine qu'il vouloit luy procurer pour accabler sa vertu. Mais comme il n'avoit pas d'autre objet de son esperance, que le Roy des siecles qui est immuable & immortel, la confiance qu'il a eüe en sa toute-puissante protection, a esté le principe de sa force ; & la sainteté qu'il a apportée à nos autels pour y offrir le grand sacrifice de nostre Religion avec une pieté & une assiduité si édifiante, a fait voir à toute l'Eglise quelle vigueur il faut attendre d'un Evesque qui sçavoit faire un saint usage des mysteres les plus augustes & les plus sacrez. En y recevant tous les jours le gage de la felicité eternelle, il y a appris à regarder avec un genereux dédain toutes les choses presentes, & il n'a point eu d'autre crainte que de déplaire à Dieu, parce que son unique prétention a esté de le posseder à jamais.

Il a consideré ce grand principe comme l'un des premiers élemens de la Religion Chrétienne ; & il a crû qu'il suffisoit de sçavoir les articles du Symbole des Apostres, pour mettre sa confiance en la croix de JESUS-CHRIST. *In Symbolum Apostolorum.*
Je fais, disoit-il, une profession publique de raconter les « supplices de celuy en qui je croy ; je les récite hautement, « & je ne rougis point de ce que le redempteur du monde a « bien voulu endurer pour mon salut, & qu'il a surmonté « par sa vertu toute-puissante. Que le Juif & le Payen se « mocquent tant qu'il leur plaira, de ce que je mets mon es- « perance en celuy que je reconnois avoir esté crucifié, & « avoir souffert la mort ; je ne laisseray pas malgré eux de «

» faire ma gloire des bleſſures par leſquelles je reconnois eſtre
» agreable à mon redempteur qu'ils ignorent. Car, comme
1. Cor. 1. v. 18. » dit l'Apoſtre, *La parole de la croix eſt une folie pour ceux qui*
» *ſe perdent, mais pour ceux qui ſe ſauvent, c'eſt à dire pour nous,*
» *elle eſt la vertu & la puiſſance de Dieu.*

Cette profonde veneration qu'il avoit pour la croix de JESUS-CHRIST, luy faiſoit trouver ſa conſolation & ſa joye dans les ſouffrances; & les plus grands maux de cette vie luy paroiſſoient des avantages tres conſiderables par l'eſperance qu'il avoit de la reſurrection & de la gloire que Dieu prepare en l'autre vie à ceux qui auront eſté conformes à l'image de ſon Fils.

CHAPITRE III.

De l'amour du Saint pour JESUS-CHRIST, *pour ſon peuple, pour ſes ennemis, & pour les heretiques meſmes.*

UNE foy auſſi vive, & une eſperance auſſi ferme qu'eſtoit celle de S. Ambroiſe, ne pouvoit produire dans ſon cœur qu'un amour tres pur & tout à fait deſintereſſé, qui le ſéparoit de l'affection de toutes les choſes du monde pour l'unir étroitement à JESUS-CHRIST, dans lequel ſeul il trouvoit tous les biens imaginables.

C'eſt ce qu'il établit clairement en expliquant ces pa-
Pſal. 72. v. 24. 25. roles de David; *Que deſiray-je au Ciel ſinon vous; & qu'aimay-je dans la terre que vous ſeul! Ma chair & mon cœur languiſſent & tombent en deffaillance pour vous; vous eſtes le Dieu de mon cœur, & mon partage pour jamais.* Car il nous apprend ſur ces deux verſets du Pſalmiſte, que c'eſt com-
» me ſi ce Prophete vouloit dire; Vous eſtes mon partage,
» qui rempliſſez abondamment tous mes deſirs; je n'ay point
» eu d'autre prétention que de vous avoir pour pere; je ne
» me ſuis jamais aſſujetti à aucune creature celeſte, comme
» les Payens ont fait; je n'ay deſiré en ce monde ny richeſ-
» ſes, ny plaiſirs; & je n'ay beſoin de rien depuis que vous
» avez eu la bonté de me recevoir au nombre des voſtres;
» & aprés cela il n'y a plus rien dans le Ciel à quoy je
» puiſſe pretendre. N'ayant rien je ne laiſſe pas de poſſeder
» toutes choſes, parce que je poſſede JESUS-CHRIST. Car

le pere tres haut & eternel *ne l'ayant pas épargné, & l'ayant livré à la mort pour nous tous, que ne nous donnera-t-il point aprés nous l'avoir donné?* Et c'eſt ce que S. Paul témoigne encore, quand il dit; *Que toutes choſes ſont en* JESUS-CHRIST, *puiſque c'eſt par luy que toutes choſes ont eſté créées, & que toutes choſes ſubſiſtent.* Quiconque donc poſſede JESUS-CHRIST, ne cherche point d'autre récompenſe que celle-là, parce qu'il eſt la récompenſe de tout le monde. Et c'eſt pourquoy il dit à l'homme parfait; *Chargez-vous de voſtre croix, & ſuivez-moy.* Quiconque le ſuit, ne ſe propoſe pas la récompenſe comme un motif qui le faſſe tendre à la perfection; mais la perfection qui conſomme ſon merite, luy en fait obtenir la récompenſe. Car les imitateurs de JESUS-CHRIST ne ſont pas bons & vertueux par l'eſperance d'en eſtre récompenſez, mais par le pur amour de la vertu, JESUS-CHRIST luy-meſme eſtant bon par ſa nature, & non par aucun deſir de récompenſe. Le but qu'il s'eſt propoſé en ſouffrant pour nous, a eſté le plaiſir qu'il a trouvé à nous combler de bienfaits, & ſon intention n'a point eſté de chercher dans ſa paſſion aucun accroiſſement de gloire. Il faut donc que celuy qui veut l'imiter ne cherche dans ſes actions aucun avantage pour luy-meſme, mais qu'il travaille pour l'utilité des autres. Et c'eſt avec raiſon qu'il tombe dans la défaillance à l'égard des choſes qui le concernent, en meſme temps que ſon progrés dans la vertu luy fait acquerir de nouvelles forces pour ſe rendre utile aux autres. Et il a raiſon de dire, Mon cœur & ma chair tombent dans la défaillance, vous eſtes le Dieu de mon cœur, n'eſtant pas poſſible que nous puiſſions joüir des biens eternels, ſi ceux de la terre ne nous manquent & ne nous défaillent. La chair tombe dans la défaillance, lorſque l'on mortifie les affections charnelles. Et ceux qui portent dans leur chair la mortification de JESUS-CHRIST, tombent auſſi dans la défaillance, ſa mort faiſant mourir en leurs perſonnes tout ce qui les pourroit faire tomber dans l'erreur.

« Rom. 8. v. 32.
« Coloſſ. 1.
« Marc. 8.

Dieu a toûjours eſté plus que ſuffiſant à S. Ambroiſe; & ſon cœur eſtant uni inſeparablement à JESUS-CHRIST, il a toûjours trouvé en luy toutes les richeſſes, tous les honneurs, & toutes les délices imaginables, quoyqu'il fuſt

parfaitement détaché de l'affection de tous les biens, de toutes les vaines grandeurs, & de tous les plaisirs du siecle. Il estoit tellement penetré de ces divins sentimens, qu'il taschoit de les faire passer de la plenitude de son cœur dans
l. 3. de Virgin. » l'ame de tout le monde. Nous possedons, disoit-il, toutes » choses en JESUS-CHRIST. Que toutes les ames approchent de luy, soit celles qui sont encore affligées des malaidies interieures pour avoir commis des pechez grossiers & » corporels, soit celles qui sont engagées dans l'amour du » siecle, & qui y sont attachées par leurs desirs comme par » des cloux perçans, soit celles qui estant encore imparfaites » ne laissent pas neanmoins de s'avancer dans la pieté par » l'application qu'elles ont à méditer fortement les choses » saintes, soit celles qui sont déja parfaites par la pratique » d'un grand nombre de vertus. Elles sont toutes sous la » puissance de JESUS-CHRIST, & il nous tient lieu de » toutes choses. Si vous voulez guerir vos blessures, il est » vostre medecin; si la violence de la fievre vous brûle & » vous consume, il est une source & une fontaine capable » de vous rafraischir; si vous estes accablé d'iniquité, il est » la justice; si vous avez besoin de secours, il est vostre for» ce; si vous craignez la mort, il est la vie; si vous desirez » d'aller au Ciel, il est la voye qui vous y conduit; si vous » fuyez les tenebres, il est la lumiere; si vous cherchez
Psal. 33. v. 8. » dequoy vous nourrir, il est vostre aliment. *Gousiez & » voyez combien le Seigneur est doux; heureux l'homme qui espere » en luy.*

Ces paroles sont comme autant d'étincelles qui sortoient du cœur du Saint comme d'une fournaise toute embrasée du divin amour. Il ne se contentoit pas d'aimer JESUS-CHRIST, mais il taschoit d'inspirer à tout le monde le desir de connoistre la douceur & la force de la charité Chrétienne par une sainte experience; & il se croyoit heureux de pouvoir porter les pecheurs à la penitence, exciter les tiedes, & animer les parfaits. Comme il sçavoit que cét amour dont nous sommes redevables à Dieu, ne doit jamais estre sterile; aussi il n'y a rien de comparable à l'activité & au zele qui l'appliquoit aux fonctions de son ministere; & ce feu celeste qui luy donnoit des aisles pour voler jusques à Dieu par la contemplation des choses saintes,

luy communiquoit auſſi une agilité extraordinaire pour parcourir ſans peine les royaumes & les provinces, lorſqu'il s'y trouvoit engagé par les neceſſitez de l'Egliſe & de l'Eſtat. La charité, diſoit-il, eſt une excellente vertu qui a des aiſles d'un feu tout brûlant. Elle s'en ſert pour prendre ſon vol dans le cœur des Saints ; elle y conſume tout ce qu'il y a de materiel & de terreſtre ; elle y éprouve tout ce qui s'y rencontre de pur & de ſincere ; & l'attouchement de ſon feu divin y augmente les vertus. « *l. de Iſaac & anim.*

Mais ſi elle s'eſt repoſée agreablement dans le cœur de S. Ambroiſe, elle luy a donné des aiſles pour voler par tout où les neceſſitez publiques de l'Egliſe & de l'Eſtat l'ont appellé, ſans ſortir de ce repos interieur & de ce calme profond dont joüiſſent les ames qui ſont à Dieu ; & les voyages qu'il a faits vers Maxime, & vers Eugene en France & en Allemagne, le doivent faire conſiderer comme un digne imitateur de S. Paul que S. Jean Chryſoſtome a appellé un oiſeau celeſte à cauſe des differentes provinces qu'il a parcourües pour y porter la lumiere de l'Evangile.

En exhortant ſes dioceſains de s'entr'aimer par cette conſideration qu'il n'y a rien de plus doux ny de plus agreable à Dieu que la charité & que la paix, il propoſe pour modele l'amour qu'il avoit pour chacun d'eux. Auſſi cét amour eſtoit tel, qu'il eſtoit ravi d'expoſer ſa vie pour leur conſervation ; & moins il apprehendoit pour luy-meſme la violence des puiſſans, & plus il la craignoit pour ſon peuple. *l. 2. de Offic. c. 30.* *Serm. 1. de diverſ.*

C'eſt ce qui le tenoit ſi étroitement attaché à ſon Egliſe, qu'il ne s'en éloignoit jamais que par une neceſſité preſſante. Et lorſqu'il y eſtoit contraint par les beſoins des autres Egliſes, ſon amour pour la ſienne paroiſſoit dans les inquietudes ſaintes qu'il avoit pour elles, comme il le décrit admirablement. *Serm. 5.* *Ep. 1.*

Il employoit ſouvent avec beaucoup de liberté & de conſtance le credit qu'il avoit auprés des Grands, en faveur des perſonnes foibles, ſe rendant leur interceſſeur & leur protecteur, quelque peine qu'il reſſentiſt de l'avarice des Magiſtrats qui ne vouloient accorder aucune grace que pour de l'argent. Mais il croyoit obtenir le pardon de ſes pechez, quand il eſtoit aſſez heureux pour délivrer une perſonne de la mort par les offices qu'il luy avoit rendus dans une *Paulin. de vitâ S. Ambroſ.* *Id. In Pſal. 118. Octon. 8.*

l. 3. Officior. c. 9. neceſſité ſi preſſante, jugeant qu'il eſtoit glorieux à un Eveſque de s'expoſer à une infinité de maux, & à la mort meſme, pour ſauver la vie à un homme. Car pour les procés où il ne s'agiſſoit que d'argent, il ne vouloit pas qu'un Eveſque s'en meſlaſt, non ſeulement parce que dans ces rencontres on ne peut obliger l'un ſans faire tort à l'autre, mais parce que c'eſt une folie de ſe faire des ennemis pour de l'argent.

Neanmoins il n'étendoit pas generalement cette regle à toutes les cauſes où il ne s'agiſſoit que d'argent & de quel-
l. 2. c. 29. que intereſt temporel. Car il dit que c'eſt une grande gloire aux Miniſtres de l'Egliſe d'arreſter les violences des puiſſans, en ſoûtenant une veuve ou un orphelin qu'ils oppriment, & de faire voir que le commandement de Dieu a plus de force ſur leur eſprit, que toute la faveur des riches; & il reconnoiſt qu'il s'eſt ſouvent expoſé à l'autorité des Empereurs meſmes, pour deffendre les dépoſts des veuves & de toute ſorte de perſonnes, comme nous verrons dans la ſuite.

Mais ſi on le peut comparer à la colombe de l'Arche, pour avoir toûjours procuré la paix dans tous les voyages où la divine providence l'a engagé, on doit auſſi remarquer en ſa perſonne la ſimplicité & la douceur d'une colombe ſans fiel, par la tendreſſe qu'il a eüe pour ſon peuple, & par la generoſité avec laquelle il a pardonné à ſes ennemis, ne ſe vangeant de leurs injures que par des bienfaits.

La charité paternelle qu'il avoit pour ſes enfans ſpirituels, luy fourniſſoit des expreſſions tendres & amoureuſes que l'on ne peut encore lire dans ſes Offices ſans en eſtre
l. 1. Offic. c. 3. „ vivement touché. Comme Ciceron, diſoit-il, a traité au-
„ trefois de cette matiere pour enſeigner ſon fils, auſſi j'ay en-
„ trepris d'en écrire pour l'inſtruction de mes enfans, ne vous
„ aimant pas moins vous que j'ay engendrez par l'Evangile,
„ que ſi je vous avois eus comme le fruit & la benediction de
„ mon mariage. Car la nature n'a pas plus de force & de ve-
„ hemence pour nous inſpirer de l'amour, que la grace.
„ Auſſi eſt-il juſte que nous aimions davantage ceux que nous
„ eſperons devoir eſtre eternellement avec nous, que ceux
„ avec leſquels nous n'avons à vivre qu'en ce monde. Les en-
„ fans que les peres ont engendrez ſelon la chair, dégenerent

aſſez

assez souvent de leurs vertus, & leur sont un sujet de « confusion & de honte; au lieu que nous vous avons choisis « nous-mesmes pour vous aimer. Ainsi c'est la necessité qui « engage les peres à aimer leurs enfans charnels, & elle n'est « point une maistresse fort propre à leur faire concevoir pour « eux une affection qui soit de longue durée, & qui ne finisse « jamais; mais c'est par jugement & par choix que je vous ai- « me, & il n'y a rien qui soit d'un plus grand poids pour aug- « menter l'étendüe de la charité, que d'avoir éprouvé se- « rieusement ceux que l'on a dessein d'aimer, & d'aimer « ceux que l'on a choisis soy-mesme comme dignes de son « affection. «

Enfin l'éminence de sa charité s'est fait voir par les bons offices qu'il a rendus à ses plus cruels persecuteurs, quand ils ont esté réduits à implorer son assistance; & personne n'a jamais eu moins de peine que luy à observer dans toute sa perfection ce grand commandement de l'Evangile, qui nous oblige d'aimer ceux qui nous haïssent, & de les combler de bienfaits. Il dit en l'expliquant à son peuple, qu'au « L. 5. Luc lieu que l'ancienne Loy faisoit vn précepte de la vangeance, « & obligeoit de rendre le mal pour le mal, l'Evangile nous « commande de n'opposer à la haine qu'amour & que cha- « rité, d'avoir de la tendresse & de la douceur pour ceux « qui ont de l'aversion contre nous, de souhaiter toutes sortes « de benedictions à ceux qui nous accablent d'injures, de « souffrir avec patience nos persecuteurs, de les nourrir dans « leur faim & dans leur indigence, & de ne nous vanger « d'eux que par des faveurs & par des bienfaits. La con- « duite qu'il a tenüe envers l'Imperatrice Justine, fera voir jusques à la fin des siecles à tous les enfans du siecle, que ce discours si relevé de la plus haute perfection n'estoit pas en sa personne une vaine idée & une pure speculation de Philosophe, puisqu'il a exposé sa liberté & sa vie pour assister cette Princesse Arienne qui les luy avoit voulu faire perdre. De sorte que sans y penser, il a fait luy-mesme son éloge lorsqu'il a dit, qu'entre les athletes « celuy-là est incontestablement le plus fort, qui est mes- « me insensible aux coups & aux injures. Sa charité luy a « fait acquerir sans peine cette sainte & bien-heureuse in- « sensibilité; & comme elle luy avoit fait deffendre les inte-

reſts de Dieu en réſiſtant à l'Imperatrice, elle luy a fait auſſi ſoûtenir ceux de l'Empereur & de ſon Eſtat envers Maxime, ſans craindre les effets de l'indignation d'un Tyran victorieux.

Cette charité ſi tendre dont il brûloit pour ſes plus grands perſecuteurs, le portoit non ſeulement à faire d'ardentes prieres à Dieu, mais à répandre meſme des larmes devant luy pour luy demander la converſion des heretiques. Et on ne peut ſe propoſer un plus excellent modele de la maniere dont il faut traiter avec eux, que la raiſon qu'il apporte de la douceur de ſa conduite, quand il dit,

lib. 2. de fide c. 4. » Que ſon deſſein n'eſt pas de les vaincre, mais de les guerir,
» & qu'il ne leur tend pas des piéges, mais qu'il leur donne
» de ſaints avis pour leur ſalut, parce que l'on voit ſouvent
» que ceux que l'on n'avoit pû vaincre ny par l'autorité &
» la puiſſance, ny par la force de la raiſon, ſe laiſſent ga-
» gner inſenſiblement par la douceur.

CHAPITRE IV.

De l'humilité de S. Ambroiſe.

COMME l'humilité eſt le fondement de toutes les vertus Chrétiennes, il ne faut pas s'étonner que la charité de noſtre Saint ait eſté ſi pure, ſi univerſelle, ſi infatigable, quand on remarque par toute la ſuite de ſes actions, qu'il a pris un ſoin particulier de la ſoûtenir par une humilité profonde.

Il nous a appris le merite de cette vertu en expliquant

In Pſal. 118. Oct. 14. ces paroles de David ; *Seigneur, j'ay eſté réduit dans une extreme humiliation, redonnez-moy la vie ſelon vos promeſſes.*
» Heureux, dit-il, celuy qui ſe glorifie davantage de ſon ab-
» baiſſement, que de ſa puiſſance. En effet la puiſſance nous
» ébloüit & nous trompe ; mais l'humilité ne nous abandon-
» ne jamais. Et cette humilité nous eſt ſi avantageuſe, qu'elle
» a eſté loüée comme une vertu en la perſonne de JESUS-
» CHRIST meſme. Certainement j'ay plus de veneration
» pour elle en ſa perſonne, que pour la creation de l'univers,
» parce que nous avons eſté créez pour le travail, mais nous

avons eſté rachetez pour le repos eternel. Enfin luy-meſme « voulant exhorter les peuples à recevoir les effets de ſa divine miſericorde, il tire ſa gloire de ſa propre humilité, en « diſant ; *Ie me ſuis produit en public à ceux qui ne me cherchoient* « *pas ; je me ſuis fait voir à ceux qui ne ſe mettoient pas en peine de me connoiſtre.* Et ailleurs ; *I'ay abandonné mes épaules* « *aux coups de foüets, & mes joües à ceux qui m'arrachoient le* « *poil de la barbe. Ie n'ay point détourné mon viſage de ceux qui* « *me couvroient d'injures & de crachats.* C'eſt donc avec beaucoup de raiſon que David a voulu s'humilier, afin d'accomplir en ſa perſonne ce qui manquoit aux ſouffrances de « JESUS-CHRIST. Et il ſe peut faire que c'eſt JESUS-« CHRIST luy-meſme qui a parlé par la bouche de ce Prophete, quand il a dit ; *I'ay eſté réduit dans une extreme humiliation* ; luy qui a dit dans l'Evangile ; *Venez à moy vous* « *tous qui eſtes fatiguez, & qui eſtes chargez, & je vous ſoulageray. Prenez mon joug ſur vous, & apprenez de moy que je ſuis* « *doux & humble de cœur, & vous trouverez le repos de vos ames.* « Apprenons donc de celuy qui a voulu nous enſeigner ces « maximes ſi ſalutaires, & qui nous dit pour exciter noſtre « attention, *Apprenez de moy.* Ce ne ſeroit pas peu de choſe « quand il ne nous diroit que ce ſeul mot, *Apprenez* ; mais il « a ajoûté ces paroles, *Apprenez de moy.* Tout homme qui « ſeroit enflé d'orgueil ne pourroit pas aiſément enſeigner « l'humilité, quelque ſageſſe humaine qu'il poſſedaſt ; n'y « ayant point d'ame qui ne ſoit enflée, quand l'orgueil de la « chair luy cauſe de l'élevation. Il ſe peut faire meſme que « l'on ſoit content de ſouffrir la pauvreté ; mais on n'eſt pas « dans la meſme diſpoſition pour la ſouffrance des injures. « Il ſe peut faire qu'un homme aura aſſez de force pour ſouffrir avec patience la douleur des coups de foüets ; mais il ne « laiſſera pas neanmoins de reſſentir de grandes agitations « dans ſon ame lorſqu'on luy dira des injures & des paroles « outrageuſes ; & quand un homme a aſſez de generoſité « pour mépriſer le miniſtere, & le gouvernement des autres, « il ne laiſſe pas de reſſentir de la douleur lorſqu'on luy fait « moins d'honneur qu'à quelque autre homme. C'eſt une « grande choſe de garder les regles & la meſure de l'humilité en toutes choſes. L'orgueil eſt le premier d'entre les « vices, qui a fait tomber l'homme de l'eſtat où il eſtoit. «

Iſai. 65. v. 1.

Ibid. 50.

Matt. 11. v. 28. 29.

» C'eſt pourquoy en voulant plus que nous ne devrions vou-
» loir, nous perdons pour l'ordinaire nos plus petits avantages.
« Au contraire l'humilité eſt une excellente vertu & tout à fait
« avantageuſe, puiſqu'en ne deſirant rien, elle joüit de toutes
» les choſes qu'elle mépriſe. Car JESUS-CHRIST noſtre Sei-
» gneur s'eſt humilié pour nous élever; & il s'eſt humilié juſ-
Philipp. 2. » ques à la mort de la croix. C'eſt pourquoy Dieu ſon pere l'a
» élevé, afin que tout genou fléchiſſe en ſon nom. Combien
» Dieu avoit-il fait de grandes choſes, puiſque j'oſe parler ainſi,
» ſans que pour cela j'aye fléchi les genoux devant luy? Mais
» depuis qu'il s'eſt humilié, je les ay fléchis, parce qu'il s'eſt
» ſervi de l'humilité & de la croix pour aſſembler ſon Egliſe.

Il ne faut donc pas s'étonner de ce que S. Ambroiſe s'eſtant toûjours propoſé pour objet la conſideration de JESUS-CHRIST comme auteur & conſommateur de ſa foy, il a eſté une fidele copie de cét adorable original, qui a voulu ſe ſignaler ſur la terre par une humilité profonde. Auſſi il l'appelle la teſte de toutes les vertus qui
Ambroſ. Oſſon. 20. in eundem Pſal. » ſoûtient le corps de toutes nos actions; & il dit que c'eſt à
» cette teſte que ſe réduit tout l'abbregé de nos études &
» de nos actions, de nos affaires, de noſtre eſperance, de nos
» vertus; & que le point capital auquel nous aſpirons tous, eſt
» d'eſtre humbles, & de ſuivre la verité qui n'eſt nullement
» connüe de ceux qui s'élevant au deſſus d'eux-meſmes ſans
» aucun ſujet, ont le cœur enflé & tout charnel, & ne gar-
» dent pas l'union qu'ils devroient avoir avec leur chef.
Auſſi Dieu a permis que cette vertu ait paru en divers endroits des écrits de noſtre Saint. Car quoyqu'elle ſoit ordinairement renfermée dans le cœur des Saints qui ont eu auſſi-bien que luy à ſoûtenir devant les hommes la verité & la juſtice, & qu'elle ſe conſerve pluſtoſt au fond de leur ame par l'attachement inviolable qu'ils ont eu avec Dieu, que par des paroles humbles que l'orgueil affecte ſouvent pour couvrir ſa difformité; neanmoins on peut dire que la providence a voulu qu'elle fuſt viſible dans les Traitez de S. Ambroiſe.

Quelque compaſſion qu'il euſt pour les pauvres, à qui il avoit donné tout ſon bien, quelque ſoin qu'il euſt d'aſſiſter toutes ſortes de perſonnes, il ne laiſſe pas de déclarer,
» qu'un Saint a droit d'uſer de ces paroles du Pſalmiſte;

Je ſuis lié d'affection & de ſocieté avec ceux qui vous craignent, & qui gardent vos commandemens ; mais que pour luy il n'oſe les dire. Car combien y a-t-il de perſonnes, dit-il, qui craignent Dieu ſans que je compatiſſe à leurs miſeres ? Ils demandent quelque aſſiſtance, & je n'ay point pitié d'eux. Ils ont beſoin que l'on faſſe de la dépenſe pour les ſecourir, & je ne leur donne aucun ſecours, *In Pſal. 118. Octon. 8.*

Il ſe reconnoiſt en un autre endroit coupable de grands pechez, & il dit qu'il n'eſpere ſon ſalut que de la miſericorde de JESUS-CHRIST, parce qu'il ne l'a pas renoncé, & qu'il luy fait un humble aveu de ſon peché & de ſa foibleſſe. *l. 2. de fide c. 14.*

Je ſouhaite de tout mon cœur, s'écrie-t-il ailleurs, que le divin Sauveur me diſe auſſi-bien qu'aux autres, Sors de tes liens, ſors de l'engagement & de l'embarras de tes pechez ; deffais-toy de ton erreur dont tu es lié & environné comme avec des cordes. Car quoyque je ſois le plus méchant de tous les hommes, & que je me ſois rendu déteſtable par l'habitude de mes pechez ; neanmoins je me trouveray libre, ſi celuy qui a garanti du ſupplice en un ſeul moment un criminel convaincu de larcin & condamné à la mort, & l'a établi dans ſon royaume, veut bien prononcer en faveur de ma liberté. *In Pſal. 118. Octon. 8.*

On ſeroit ſurpris d'oüir parler ainſi un homme auſſi juſte & auſſi ſaint qu'eſtoit Saint Ambroiſe, ſi l'on ne ſçavoit que des plus grands Saints reconnoiſſant en eux-meſmes le germe & le principe de tous les pechez imaginables par la concupiſcence qui leur reſte, ne ſe diſtinguent des ſcelerats que par la miſericorde de Dieu, de laquelle ſeule ils attendent leur parfaite converſion & leur ſalut. Et c'eſt pour cela qu'expliquant ailleurs ce qui ſe paſſe dans la juſtification du pecheur, dont la reſurrection du Lazare a eſté la figure, il ſouhaite luy-meſme eſtre du nombre de ceux que ce divin Sauveur reſſuſcite par ſa parole toute-puiſſante. Seigneur JESUS, dit-il, je ſouhaite de tout mon cœur que vous daigniez auſſi venir juſques à mon tombeau, & me laver avec vos larmes, puiſque mes yeux ſont ſi durs qu'ils ne peuvent verſer de larmes en une aſſez grande abondance pour laver tous mes pechez. Je ſeray ſauvé, ſi vous avez la bonté de pleurer pour moy. Si je ſuis digne de vos larmes, toute l'or- *l. 2. de Pœnit. c. 8.*

» dure & la puanteur de mes pechez ſera effacée. Si je ſuis
» digne que vous pleuriez un peu ſur moy, vous m'appelle-
» rez pour me faire ſortir de ce corps comme du fond d'un
» ſepulchre, & vous me direz, *Sortez dehors*; afin que je ne
» renferme plus mes penſées dans les bornes ſi étroites de ce
» corps mortel, mais qu'elles ſortent de leurs tenebres pour
» aller à JESUS-CHRIST, qu'elles reſident dans ſa divine
» lumiere, & que mes œuvres ne ſoient plus à l'avenir des
» œuvres de tenebres, mais des actions de lumiere. Car qui-
» conque ne s'occupe que des penſées du peché, ne travaille
» qu'à ſe renfermer luy-meſme dans ſa propre conſcience.
» Appellez donc voſtre ſerviteur pour le faire ſortir dehors.
» Quoyque les liens de mes pechez m'ayent réduit à avoir
» les pieds & les mains liées, & que je ſois déja comme enſe-
» veli par mes penſées & mes œuvres mortes, je ſortiray
» neanmoins tout à fait libre & dégagé, ſi vous m'appellez;
» je me trouveray du nombre de ceux qui mangent à voſtre
» table & ſont admis à voſtre feſtin; & voſtre maiſon ſera
» remplie de l'odeur d'un precieux parfum, ſi vous conſervez
» par voſtre grace celuy que vous avez eu la bonté de rache-
» ter. On dira de moy en cette rencontre; Voilà cét hom-
» me qui n'ayant pas eſté nourri dans le ſein de l'Egliſe, &
» n'ayant point eſté aſſujetti à ſa diſcipline dés ſa jeuneſſe
» pour dompter ſes paſſions, mais ayant eſté enlevé des tri-
» bunaux de judicature, ſeparé des vanitez de ce monde, &
» accoûtumé à entendre les cantiques du Pſalmiſte, luy qui
» n'entendoit autrefois que la voix des herauts publics & des
» ſergens, demeure dans le ſacerdoce, non par ſa propre
» vertu, mais par la grace de JESUS-CHRIST, & mange
» avec les autres conviez à la table celeſte & toute divine.
» Conſervez, Seigneur, la miſericorde que vous m'avez faite;
» conſervez le don que j'ay receu de voſtre bonté qui a vain-
» cu ma crainte & ma reſiſtance. Je ſçavois fort bien que je
» ne meritois pas le nom d'Eveſque aprés m'eſtre engagé
» dans le ſiecle, mais c'eſt par voſtre grace que je ſuis ce que
» je ſuis; & je me reconnois le moindre de tous les Eveſques,
» & le dernier de tous en merite. Neanmoins parce que je
» n'ay pas laiſſé pour cela d'entreprendre quelque travail pour
» le ſervice de voſtre ſainte Egliſe, conſervez ce fruit, & ne
» ſouffrez point que celuy qui eſtoit perdu lorſque vous l'avez

appellé à l'Episcopat, perisse depuis qu'il est Evesque; & « accordez-moy sur toutes choses la grace de sçavoir compa- « tir aux pecheurs par le sentiment interieur d'une profonde « affection. Car c'est une tres grande vertu d'agir ainsi, puis- « qu'il est écrit; *Vous ne vous réjoüirez point au jour que vous* « Abdia 1. *verrez perir les enfans de Iuda, & ne vous éleverez point au* « *jour de leur affliction en parlant avec orgueil*; mais qu'autant « de fois que l'on me rapportera la chûte de quelque pe- « cheur, je compatisse à sa misere; qu'au lieu de le reprendre « avec orgueil, je pleure & je gemisse sur son déplorable estat; « & qu'en répandant des larmes au sujet des autres, je pleure « aussi sur moy-mesme, en disant, *Thamar est plus juste & plus* « Genes. 38. *innocente que moy.* Si peut-estre une jeune fille s'estant lais- « sé séduire s'est précipitée dans quelque peché honteux « par l'engagement des occasions qui en sont l'aliment & la » matiere, considerons que nous qui sommes des vieillards « nous ne laissons pas de pecher. La loy de la chair resiste en « Rom. 7. nous à la loy de nostre esprit, & nous entraisne au peché « comme des captifs, pour nous faire faire ce que nous ne vou- « lons pas. Et au lieu que cette jeune fille peut s'excuser sur « son âge & sur sa jeunesse, je ne suis plus en estat de pouvoir « alleguer cette excuse. Car c'est à elle à s'instruire, & c'est « mon devoir d'enseigner les autres. *Thamar est donc plus juste* « *& plus innocente que moy.* Lorsque nous accusons quelque « personne d'avarice, rappellons dans nostre memoire si nous « n'avons jamais rien fait par ce motif; & si nous nous en « ressentons coupables, parce que *l'avarice est la racine de* « 1. Tim. 6. *tous les maux*, & qu'elle se cache comme sous la terre, « v. 10. & se glisse insensiblement jusques dans le fond de nostre « ame, disons tous tant que nous sommes, *Thamar est* « *plus juste & plus innocente que moy.* Car en parlant ainsi « nous userons de précaution pour empescher que JESUS- « CHRIST, ou quelqu'un de ses disciples ne nous dise; « *Vous voyez une paille dans l'œil de vostre frere, vous qui ne* « Matth. *vous appercevez pas d'une poutre qui est dans vostre œil. Hy-* « 7. v. 3. 5. *pocrite, ostez premierement la poutre de vostre œil, & aprés* « *cela vous verrez comment vous pourrez tirer la paille de l'œil de* « *vostre frere.* «

Cette humilité de nostre Saint fondée sur la consideration de ses pechez paroist encore en un autre endroit. Car

aprés avoir dit que tous les hommes doivent paſſer par cette épee de feu que Dieu avoit miſe à la porte du Paradis terreſtre, ainſi qu'il eſt rapporté dans la Geneſe, & qui doit faire l'épreuve & le diſcernement de leurs actions, il ajoute ces paroles ; Pour moy je ſeray éprouvé comme du plomb, & je brûleray juſqu'à ce que ce plomb ſoit deſſeché, & tout à fait purifié. Que s'il ne ſe trouve en moy aucun argent, helas ! on me jettera juſques au fond de l'enfer afin d'y eſtre brûlé comme de la paille. Mais s'il ſe rencontre en ma perſonne ou quelque or, ou quelque argent, non pas de mon fonds, & de mes actions perſonnelles, mais par la grace & par la miſericorde de JESUS-CHRIST, à cauſe du miniſtere de mon ſacerdoce, j'auray peut-eſtre la confiance de luy dire ; *Tous ceux qui vous attendent avec patience ne ſeront pas confondus.* C'eſt donc cette épée de feu qui brûlera, & conſumera l'iniquité que l'Ecriture nous repreſente placée & comme aſſiſe ſur un talent de plomb.

In Pſ. 118. Octon. 20. *Pſ. 24. v. 2.*

C'eſt une choſe étonnante, mais qui nous doit édifier tout à fait, qu'encore qu'il n'y euſt rien de plus glorieux pour ce Saint Docteur de l'Egliſe, que la maniere dont il avoit eſté élevé à l'Epiſcopat, il n'en parle neanmoins que comme d'un ſujet d'humiliation pour luy, & n'en rappelle le ſouvenir que pour relever la miſericorde que Dieu luy avoit faite, & le conjurer par la conſideration de cette premiere grace, de luy accorder les autres qui luy eſtoient neceſſaires pour en bien uſer.

I. Officior. c. 1. l. 2. de Parad. c. 8.

Nous avons déja rapporté ſon extreme moderation aprés le ſuccés de ſa réſiſtance aux ordres de l'Imperatrice Juſtine qui vouloit luy enlever des Baſiliques en faveur des Ariens. Ce qui auroit enflé en cette rencontre le cœur d'un Eveſque mediocrement vertueux, ne ſervit qu'à l'humilier davantage ; & il crut que Dieu ne l'avoit fait triompher des efforts de cette Princeſſe, que parce qu'il ne le jugeoit pas encore capable de ſouffrir pour luy juſques à la mort.

Paulin. vit. Ambroſ. *Ambroſ. Ep. 40.*

Cette meſme humilité luy inſpiroit un ſi profond reſpect pour les myſteres de noſtre Religion, qu'il n'en parloit jamais qu'avec tremblement, craignant de n'eſtre pas aſſez pur pour des choſes ſi divines ; & c'eſt pour cette meſme

Id. l. 1. de fide c. 9.

meſme raiſon qu'il apprehendoit quelquefois de penetrer dans les ſens cachez des Ecritures, quoyqu'en meſme temps il appellaſt ſes auditeurs des perſonnes parfaites, & qui ſçavoient fort bien diſtinguer le bien & le mal. *In Pſal. 43.*

Nous voyons encore combien il avoit peu d'eſtime de ſes lumieres, lorſqu'il ne ſoûmettoit pas ſeulement ſes écrits au jugement des perſonnes illuſtres, tels qu'eſtoient alors S. Simplicien & S. Sabin de Verone, mais qu'il conſultoit auſſi Romule qui n'eſtoit pas Eveſque puiſqu'il l'appelle ſon fils. Car il témoigne luy-meſme qu'il croyoit recevoir une grace, lorſqu'une perſonne quelle qu'elle fuſt l'avertiſſoit de ce qu'on pouvoit trouver à reprendre dans ſes écrits, eſtant perſuadé qu'il pouvoit ſe tromper; ou faire des fautes par ſurpriſe, ou laiſſer quelques ambiguitez ſuſceptibles de mauvais ſens, & que les autres eſtoient capables d'entendre contre ſon intention. *In Exod. Ep. 1.*

Enfin il falloit eſtre auſſi humble que luy pour conſulter Sainte Marcelline ſa ſœur, comme il faiſoit ordinairement dans les plus importantes affaires de l'Egliſe; & pour aſſujettir en quelque maniere ſon autorité epiſcopale au conſeil & au jugement d'une ſimple fille dont il eſtoit devenu le pere par ſon caractere.

CHAPITRE V.

Pieté du Saint, & ſon amour pour la priere & pour la retraite.

L'HUMILITE' de S. Ambroiſe a produit en luy une ſi fervente & ſi continuelle priere autant la nuit que le jour, qu'il ne faut pas s'étonner ſi ſes écrits en ſont parfumez, & ſi l'odeur de ſa pieté penetre inſenſiblement juſques au cœur de ceux qui liſent ſes ouvrages. Il répreſente en plus d'un endroit l'importance de ce ſaint commerce de l'ame avec Dieu. Il regle les conditions d'une priere Chrétienne; & il s'applique à y attirer tout le monde par la conſideration des effets ſi avantageux que l'on en reçoit, quand on s'en acquitte dignement. *Paulin. vit. Ambroſ.*

C'eſt ſa pieté qui luy a fait ſouvent meſler des prieres & des aſpirations à Dieu dans les diſcours qu'il prononçoit devant le peuple pour l'explication de l'Ecriture; & l'onc-

tion interieure dont il estoit penetré, se communiquoit aux autres par cette huile spirituelle. Voicy de quelle maniere il finit l'un de ses livres de la creation du monde. Aprés avoir parlé de la penitence & des larmes de S. Pierre que le chant du coq avoit réveillé de son assoupissement, il adresse son discours à nostre divin Redempteur par ces paroles tendres & amoureuses. Regardez-nous aussi, Seigneur JESUS, afin que nous puissions aussi-bien que cét Apostre reconnoistre nos fautes, que nous soyons en estat de les reparer par de saintes larmes, & que nous meritions d'obtenir le pardon de nos pechez. C'est dans cette veüe que nous avons prolongé ce discours, afin que le coq chantast aussi pour nous réveiller de nostre paresse, & qu'il vinst à nostre secours dans le temps que nous parlons devant ce peuple, pour obtenir de vostre grace le pardon des manquemens où nous pourrions estre tombez dans ce discours. Donnez-nous, s'il vous plaist, des larmes de S. Pierre: car la joye d'un pecheur n'est nullement ce que je veux. Les Israëlites ont pleuré, & la mer s'est entr'ouverte; ils ont esté sauvez au milieu des flots du peril qui les menaçoit. Au contraire Pharaon s'est réjoüi de ce qu'il les tenoit enfermez, & il est luy-mesme peri mal-heureusement avec son peuple, la mer ayant noyé toute son armée. Judas s'est réjoüi d'avoir receu la récompense de sa trahison; mais cette récompense mesme a esté la corde dont il s'est servi pour s'étrangler.

l. 5. in Hexaem.

S. Pierre au contraire a pleuré sa faute, & il a merité d'effacer les fautes des autres. Mais il est temps de finir & de conclure ce discours. Voicy de tous les temps celuy qui est le plus avantageux ou pour le silence, ou pour les larmes, le temps destiné à celebrer la rémission de nos pechez. Que ce coq mystique chante aussi pour nous dans les sacrifices que l'on va offrir, puisque le coq de S. Pierre a déja chanté dans nostre discours. Que S. Pierre pleure pour nous, luy qui a pleuré si heureusement pour luy-mesme, & qu'il nous procure la grace d'estre regardez d'un œil de compassion par JESUS-CHRIST. Ce divin Sauveur dont la bonté est si grande, ne veut pas laisser aller le peuple sans manger, de peur qu'il ne tombe en deffaillance sur les chemins. S'il a dit, *I'ay grande compassion de ce*

peuple, parce qu'il y a déja trois jours qu'ils demeurent continuellement avec moy, & ils n'ont rien à manger, & je ne veux pas les renvoyer sans avoir mangé, de peur qu'ils ne tombent en deffaillance sur les chemins; & si Marie Magdelaine estant appliquée à entendre sa sainte parole, ne se mettoit nullement en peine de prendre d'autre nourriture; combien sommes-nous plus obligez de considerer qu'il n'y en a pas beaucoup qui ne vivent que de la parole de Dieu, ce qui fait qu'ils ont besoin des alimens corporels, & qu'ils les desirent? Matth. 15. v. 32.

L'odeur celeste de sa pieté se reconnoist encore dans la Preface de l'ouvrage que l'Empereur Gratien avoit desiré de luy touchant la divinité du Saint Esprit. Car ayant parlé de l'eau dont JESUS-CHRIST s'estoit servi pour laver les pieds de ses Apostres, & ayant témoigné qu'il parle à tous les fideles quand il dit à Saint Pierre; *Si je ne vous lave, vous n'aurez point de part avec moy*; il épanche son cœur devant JESUS-CHRIST par ces paroles. Venez donc, Seigneur JESUS, quittez les vestemens dont vous vous estes revestu pour l'amour de moy; reduisez-vous à la nudité, afin de nous revestir par vostre misericorde; prenez un linge, & mettez-le à l'entour de vous, afin de nous ceindre & de nous environner de l'immortalité de vostre grace. Mettez de l'eau dans un bassin, & ne lavez pas seulement mes pieds, mais lavez aussi ma teste. Je ne veux pas seulement effacer les taches de mon corps, mais je veux aussi me dépoüiller de toutes les affections de mon ame, & de toutes les ordures de nostre fragilité, afin que je dise comme l'Epouse; *Je me suis dépoüillé de mes vestemens, comment les reprendray-je encore? J'ay lavé mes pieds; comment les soüilleray-je tout de nouveau?* Que cette majesté est grande! Comme serviteur, vous lavez les pieds de vos serviteurs; & comme Dieu, vous faites tomber la rosée du haut du Ciel. Et vous ne lavez pas seulement leurs pieds; mais vous nous invitez aussi de nous asseoir à vostre table, & vous avez la bonté de nous y exhorter par ces paroles; *Vous m'appellez vostre maistre & vostre seigneur, & vous avez raison; car je le suis. Si donc je vous ay lavé les pieds, moy qui suis vostre seigneur & vostre maistre, vous devez aussi vous laver les pieds les uns aux autres.* Je veux donc aussi laver les pieds de mes freres; je veux executer le comman-

Prefat. l. 1. de Spiritu sancto.

Joan. 13. v. 8

Cant. 5.

Joan. 13. v. 13. 14.

» dement de noſtre Seigneur ; je veux n'en avoir pas de honte
» en moy-meſme, & ne pas dédaigner de faire ce qu'il a fait
» avant moy. Le myſtére de cette humilité m'eſt avantageux,
» puiſqu'en lavant les taches & les ordures des autres, j'efface
» les miennes. Mais tous n'ont pas eſté capables de penetrer
» la profondeur de ce myſtere. Abraham a auſſi voulu laver
» autrefois les pieds des étrangers qui venoient chez luy, mais
» il ne l'a fait que par un motif d'hoſpitalité. Gedeon a vou-
» lu laver les pieds d'un Ange qui luy eſtoit apparu, mais ce
» n'eſtoit qu'à une ſeule perſonne ; & il ne le vouloit faire que
» pour donner des marques de ſon reſpect & de ſon obéïſſan-
» ce, & non pas pour faire entrer cét Ange en ſocieté avec
» luy. C'eſt un grand myſtere que perſonne n'a connu. Enfin
Ioan. 13. » il a dit à Saint Pierre, *Vous ne ſçavez pas ce que je fais, mais*
v. 7. » *vous le ſçaurez bien-toſt.* Il faut avoüer que ce myſtere eſt tout
» divin, & que ceux meſmes qui auront lavé les autres, ne laiſ-
» ſeront pas encore d'en rechercher l'intelligence. Car l'eau
» dont JESUS-CHRIST parloit, n'eſtoit qu'une eau ſimple ;
» mais elle ne laiſſe pas de renfermer un myſtere tout celeſte,
» qui nous met en eſtat d'avoir part avec JESUS-CHRIST.
» Il y a une autre ſorte d'eau que nous devons verſer dans
» noſtre ame comme dans un baſſin ; c'eſt l'eau de laquelle il
» eſt parlé dans le livre des Juges, qui couloit & dégouttoit
» d'une toiſon, cette eau dont il eſt fait mention dans les
» Pſeaumes. Cette eau eſt la roſée des oracles & des Ecritu-
» res celeſtes. Que cette eau, Seigneur JESUS, vienne donc
» & tombe en mon ame ; qu'elle deſcende en ma chair, afin
» de faire reprendre comme une nouvelle verdeur à mon eſ-
» prit, comme la pluye trempe les plus baſſes & les plus pro-
» fondes vallées ; & qu'elle humecte mon cœur comme un
» champ ſec & ſterile. Que ces gouttes d'eau que vous faites
» tomber du haut du ciel, & qui y répandent inſenſiblement
» la roſée de la grace & de l'immortalité, viennent en mon
» ame. Reglez les démarches de mon cœur, afin que je ne
» peche plus à l'avenir. Lavez en, s'il faut ainſi dire, le talon,
» afin que je puiſſe abolir la malediction qui a eſté pronon-
» cée contre moy, que je ne ſente plus la morſure du ſerpent,
» mais que je puiſſe impunément & ſans me bleſſer écraſer
» ſous mes pieds les ſerpens & les ſcorpions, comme vous me
» l'avez commandé. Vous avez racheté tout l'univers, rache-

tez l'ame d'un seul pecheur. L'eminente prérogative de « vostre compassion paroist en ce que vous avez racheté tout « le monde en la personne de tous les particuliers. Elie n'a « esté envoyé qu'à une veuve. Elisée n'a purifié qu'un seul « lepreux. Aujourd'huy, Seigneur JESUS, vous en avez gueri « mille pour nostre consolation. «

Comme Saint Ambroise avoit puisé dans l'Ecriture les regles de sa conduite; aussi il y avoit appris quel est le merite de la contemplation, & son avantage au dessus de la vie penible & laborieuse. *In Psal. 118. Octon. 11.* Il estoit fort éloigné du sentiment de ceux qui croyent que la vertu ne peut subsister que par des œuvres exterieures, & qui s'imaginent qu'un homme ne fait rien & demeure absolument inutile dans le monde, quand toute son occupation se reduit à la recherche & à la contemplation de la verité. Le desir le plus ardent de son cœur, & celuy qu'il s'efforçoit davantage d'inspirer aux autres par ses discours, estoit de se rassasier de la veüe de Dieu dans le ciel, & pour cét effet de se separer l'esprit de tous les sens charnels & terrestres. Pour réüssir dans une si sainte entrepriſe il taschoit de s'établir dans un repos où l'ame n'a plus de desir pour toutes les voluptez de la terre, dans ce sommeil si efficace qu'il attribüe à son ami Saint Ascole Evesque de Thessalonique, & qu'il dit estre la vie des Saints; & dans ce saint desert, comme il l'appelle encore, où la volupté n'a plus d'attraits, où l'abondance des richesses n'est point capable de nous toucher, où l'élevement de la vanité ne nous enfle plus. *Aug. Ep. 112.* *Ambros. l. 2. de Abraham c. 4.* *Ep. 22.*

Il trouvoit encore son repos dans la meditation des Ecritures; & c'estoit le but qu'il se proposoit en expliquant à son peuple l'histoire de Noé, & le mystere de l'Arche, pour se dégager de tous les soins & de toutes les inquiétudes du monde que l'accablement des affaires luy causoit sans cesse. *l. de Noë & arcâ c. 1.* J'ay honte, disoit-il, de survivre à mes enfans; ce m'est un « grand sujet de chagrin d'estre encore au monde, & d'en- « tendre à chaque moment les afflictions & les traverses de « tant de personnes illustres, n'y ayant personne qui ait assez « de force & de fermeté pour se voir engagé sans cesse ou au « milieu des vagues & des tempestes dont les Eglises sont « agitées, ou à prévoir celles qui sont sur le point de s'exciter. « Nous avons donc esté obligez de rechercher ce repos avec «

» ardeur, afin qu'en nous appliquant à conſiderer Noé avec » une grande application d'eſprit, nous trouvions auſſi dans » cette meditation noſtre rafraichiſſement & la reparation de » nos forces, comme tout le genre humain a trouvé la fin & » le repos de ſes œuvres & de ſa triſteſſe en la perſonne de cé » Patriarche.

In Pſal. 118. Octon. 14. Ep 57. Il avoit compris excellemment la neceſſité de la retraite à l'égard de tous les Chrétiens ; & il diſoit que quand le Saint Eſprit eſtoit deſcendu ſur JESUS-CHRIST en forme d'une colombe, il nous avoit donné des aiſles pour nous apprendre à nous envoler de la terre au Ciel. Il ſouhaitoit meſme quelquefois de ſe cacher à la veüe des hommes, en ſe retirant dans quelque lieu à l'écart. Mais les engagemens de ſon miniſtere ne le luy permettant pas, il ſe cachoit au moins en quelque ſorte en demeurant dans le ſilence ; & cependant il honoroit toûjours dans les autres cette vertu qu'il ne pouvoit pratiquer luy-meſme, & entretenoit, ainſi que nous avons veu, un Monaſtere de Solitaires auprés de Milan.

CHAPITRE VI.

Affection du Saint pour toutes les perſonnes de pieté, & ſa tendreſſe pour les penitens.

LA charité Chrétienne n'eſtant pas jalouſe, & n'ayant pour but que l'union parfaite avec Dieu & avec le prochain, on ne doit pas eſtre ſurpris de voir que noſtre Saint qui brûloit d'un zele ardent pour JESUS-CHRIST & pour l'Egliſe, ſe fiſt un ſujet de conſolation de la fidelité avec laquelle il aimoit de fideles ſerviteurs de ſon adorable maiſtre, & qu'eſtant convaincu que le nombre en eſtoit fort rare, il ait reſſenti une profonde affliction lorſqu'il en voyoit mourir quelqu'un.

Renfermant comme il faiſoit dans ſon cœur toutes les *Paulin. in vit. Ambroſ.* » Egliſes du monde, il pleuroit tres amerement, dit Paulin » auteur de ſa vie, toutes les fois qu'il apprenoit les nouvelles » de la mort d'un ſaint Eveſque ; & ſes amis, du nombre deſ- » quels cét Hiſtorien ſe met luy-meſme, ne pouvoient pas » l'en conſoler, parce qu'ils ne connoiſſoient pas la ſainte diſ-

position de ce grand homme, & ne penetroient pas dans la « cause & dans le motif d'une si grande affliction. Mais il leur « en rendoit cette raison; Que le sujet de ses larmes n'estoit « pas d'avoir appris que celuy dont on luy rapportoit la mort, « estoit sorti de ce monde, mais de ce qu'il en estoit sorti de- « vant luy; ou parce qu'il estoit difficile de trouver un homme « qui fust digne de l'Episcopat. «

Cette parole est terrible dans un siecle aussi florissant que l'estoit le sien, où l'on peut dire qu'il y avoit plus de gerbes dans la moisson de l'Eglise que nous n'y voyons maintenant d'épis, où la persecution n'estoit pas encore tout à fait finie, les Ariens taschant d'estre les maistres & les dominateurs du monde depuis que les Payens ne l'estoient plus, & où l'on ne pouvoit presque point s'engager au ministere Ecclesiastique sans s'exposer au martyre.

Mais S. Ambroise ne prenoit pas pour unique sujet de sa douleur la perte des saints Evesques. Il s'affligeoit generalement de la mort de tous les gens de bien; & voicy la raison qu'il nous en donne. Personne, dit-il, ne doit envier à « un autre une loüange qui luy est avantageuse à luy-mesme; « & quelque meschant que soit un homme, il imite souvent « celuy qui l'a racheté. Certainement il le regarde au moins « avec respect & veneration; & il arrive la pluspart du temps « qu'il a de l'amour & de laffection pour luy. Que si cét « homme qu'il honore sçait qu'il sera utile à un plus grand « nombre de personnes, son zele s'augmente par cette con- « sideration, & cette grace unit les peuples, accroist la cha- « rité des citoyens, & la gloire des villes. Qu'une ville est « heureuse lorsqu'elle possede un tres grand nombre de justes! « Qu'elle merite d'estre loüée par la bouche de tout le mon- « de! Qu'elle est seure d'estre comblée de benedictions dans « toute son étendüe à cause d'une de ses parties, & de ces « gens de bien qui vivent dans son enceinte; & que c'est « avec raison que l'on la croit établie dans une perpetuelle fe- « licité! Que j'ay de joye quand je voy des hommes doux, « humbles, & sages vivre long-temps; quand je considere « que des vierges chastes & de graves veuves arrivent jusqu'à « une grande vieillesse; que leur exterieur est à l'égard de « l'Eglise comme un auguste Senat venerable par ses cheveux « gris; & que les peuples en jettant les yeux sur elles, y trou- «

l. 2. de Abel & Cain c. 3.

» vent une matiere de reſpect, un modele de leur conduite,
» & des objets capables de leur donner la teinture des bon-
» nes mœurs pour la pratique de toutes ſortes de vertus?
» Car je ne me réjoüis point de ce qu'en vivant long-temps
» ces perſonnes ſont expoſées aux chagrins & aux afflictions
» de cette vie, qui y naiſſent tous les jours; mais de ce qu'el-
» les ſont utiles à pluſieurs autres. C'eſt dans cette meſ-
» me veüe, que lorſque quelqu'un d'entre eux vient à mou-
» rir, quoyqu'il ne ſoit conduit au tombeau qu'aprés une
» fort grande vieilleſſe, j'en ſuis ſenſiblement affligé, parce
« que la troupe des jeunes gens qui reſtent au monde, eſt
» privée de l'aſſiſtance de ces vieillards, qui leur tenoit lieu
» d'un ferme rempart. Enfin la premiere marque de la ruine
» d'une ville, ou des maux qui la menacent, ou de la corru-
» ption qui y doit arriver dans peu de temps, eſt la mort des
» hommes capables de leur donner de bons conſeils, ou des
» femmes ſages & graves. C'eſt ce qui commence d'abord
» à ouvrir la porte aux maux qui menacent de prés cette
» ville.

C'eſtoit en partie pour cette meſme raiſon qu'il craignoit quelque punition de Dieu ſur l'Italie, lorſque ſon frere Satyre mourut; & il fondoit ſon jugement ſur ce qu'on voyoit alors mourir un grand nombre de ſaintes veuës.

Mais ce n'eſtoit pas ſeulement les perſonnes d'une ſainteté extraordinaire qui reſſentoient les effets de ſa plus tendre affection, ſa charité s'étendoit ſur les pecheurs qui avoient deſſein de ſe convertir, auſſi-bien que ſur les innocens; & comme il ſçavoit ſe réjoüir avec ceux qui eſtoient dans la joye & dans la paix d'une bonne conſcience, il ſçavoit auſſi pleurer avec ceux qui eſtoient dans l'affliction, & qui gemiſſoient ſous le poids de leurs pechez.

Paulin. vit. Ambroſ. » Car lorſque quelqu'un, dit Paulin, luy venoit confeſſer ſes
» pechez pour en recevoir la penitence, il pleuroit d'une
» maniere ſi ſenſible, qu'il arrachoit auſſi des larmes des yeux
» de ce penitent; & il avoit une ſi grande condeſcendance,
» que l'on auroit dit qu'il fuſt luy-meſme tombé avec ceux
» que l'on voyoit jettez par terre. Et quant aux actions cri-
» minelles dont ces pecheurs venoient s'accuſer à luy, il n'en
» parloit qu'à Dieu ſeul, pour interceder en leur faveur vers
» ſa bonté, laiſſant aux Eveſques qui devoient eſtre chargez

aprés

aprés luy du gouvernement de l'Egliſe, ce ſaint exemple de « ſe conſiderer pluſtoſt comme interceſſeurs auprés de Dieu, « que comme accuſateurs des pecheurs à l'égard des hom- « mes. En effet ſi nous voulons ſuivre le conſeil de l'A- « poſtre, c'eſt à un pecheur qui a deſſein de ſe convertir qu'il « faut donner des preuves de la charité & de l'amour que « l'on a pour luy, parce qu'il ſe rend accuſateur de ſoy-meſ- « me, & qu'il prévient les reproches qu'on luy pourroit fai- « re pour ſes crimes, ſans attendre que perſonne l'en accuſe, « afin de ſe ſoulager du fardeau de ſes pechez par la confeſſion « qu'il en fait, & que le démon ſon ennemi n'ait plus rien « dont il le puiſſe accuſer devant le tribunal de JESUS- « CHRIST. C'eſt pour ce ſujet que l'Ecriture dit, *Que le* « *juſte s'accuſe luy-meſme au commencement de ſon diſcours.* Car « il oſte la voix à ſon ennemi, & par la confeſſion de ſon « peché il luy briſe les dents, s'il faut dire ainſi, qu'il avoit « déja toutes preſtes pour le devorer comme une proye dont « il s'aſſuroit à cauſe des crimes dont ce cruel adverſaire avoit « deſſein de le charger; & il rend en cela la gloire qui eſt « dûe à Dieu à qui toutes choſes ſont expoſées à nud, & « qui ſe plaiſt davantage à la vie du pecheur, qu'à ſa mort. « En effet il ne ſuffit pas qu'un penitent s'accuſe ſimplement « de ſes pechez, ſi enſuite de la confeſſion qu'il en fait il ne « répare ſon crime & ne s'en corrige; s'il ne s'abſtient « de commettre à l'avenir des actions qu'il faille expier par « la penitence; & s'il n'humilie ſon ame ainſi que fit autre- « fois le ſaint Prophete David, qui ayant oüi dire à Nathan « que ſon peché luy eſtoit remis, en devint plus humble dans « la penitence qu'il en fit avec tant d'auſterité qu'il man- « geoit ſon pain comme de la cendre, & meſloit ſon breuva- « ge avec ſes larmes. «

Ce grand Saint n'ignoroit pas le zele que les Preſtres doivent avoir pour vanger les intereſts de JESUS-CHRIST; & comme il a dit en un endroit de ſes ouvrages, que les « *In Pſal.* Anges ne ſont rien ſans le zele, & perdent le préciput & « *118. Oct.* la prérogative de leur nature, ſi l'ardeur du zele ne les « *mar.* ſoûtient; il ſçavoit auſſi que ceux qui ſont appellez aux « *17.* fonctions du ſacerdoce, ſont les Anges du Seigneur des ar- « mées. Mais auſſi il eſtoit fort éloigné de la dureté des « Novatiens qui rejettoient les pecheurs ſans avoir égard à

leur penitence, tenant un juſte milieu entre la rigueur exceſſive de ces heretiques qui fermoient à tout le monde la porte de la reconciliation, & l'inſenſibilité des pecheurs qui ſans faire une veritable penitence vouloient forcer l'Egliſe à leur accorder la communion & la paix. C'eſt pour s'oppoſer à l'extremité de ces deux erreurs ſi oppoſées, qu'il a publié les deux livres de la penitence.

Ep. 29. Nous avons encore de luy une excellente lettre qu'il écrivit à Florien qui eſtoit apparemment un Magiſtrat & un Officier public, auquel il donne d'excellens avis pour ſe relever d'une faute où il eſtoit tombé; & en meſme temps par une ſage & charitable précaution il luy preſcrit des regles pour mener à l'avenir une vie veritablement Chrétienne. » Mon fils, luy dit-il d'abord, ſi vous aimez les larmes, » ne differez pas de les répandre. Soyez auſſi prompt à pleu- » rer vos pechez, que vous l'avez eſté à les commettre. Qu'il » n'y ait rien au monde qui ſoit capable de vous oſter le ſoin » de les expier. Si vous ne pouvez pas éviter entierement la » colere, taſchez au moins de la moderer. Ce vous ſera une » grande gloire de pardonner à ceux à qui vous aviez pû » nuire. Si quelque perſonne vous offenſe, ne luy faites pas le » traitement qu'il meriteroit par ſa faute, & ſoyez perſuadé que » vous ſerez jugé un jour. Car Dieu ne vous pardonnera pas, » ſi vous ne pardonnez point aux autres.

CHAPITRE VII.

Sentimens du Saint, & ſa conduite dans l'adminiſtration de la Penitence. Il recommande les larmes, & reconnoiſt leur efficace pour la rémiſſion des pechez.

Tradition de l'Egliſe ſur ſujet de la Penitence & de la Communion.

IL n'eſt pas beſoin de tranſcrire icy tout ce que l'on peut trouver ſans peine, & lire avec edification de ce qui a déja eſté recueilli des ſentimens de S. Ambroiſe ſur le ſujet de la penitence. Il ſuffit de dire que comme il en a laiſſé à l'Egliſe le plus grand & le plus illuſtre exemple de toute l'antiquité, auſſi l'on ne peut ſuivre de regles plus ſeures pour l'adminiſtration du ſacrement de la reconciliation des pecheurs, que celles qu'il établit dans ſes deux livres de la penitence.

Il eſt vray que l'on ne peut lire ſans trembler ce qu'il dit de la rareté des veritables penitens dans un temps où l'Egliſe obſervoit toute la rigueur de ſa diſcipline, & où elle trouvoit des ſujets tout à fait ſoûmis à l'autorité de ſes ordonnances & de ſes loix. Car il témoigne d'une part « qu'il a connu quelques perſonnes qui dans leur penitence « ſe ſont gaſté le viſage à force de pleurer ; qui ont creuſé « leurs joües par le cours de leurs larmes continuelles ; qui « ſe ſont proſternées en terre pour eſtre foulées aux pieds ; « qui jeuſnoient perpetuellement, & que le jeuſne avoit ren- « dües ſi paſles & ſi défigurées, qu'elles portoient dans un « corps vivant l'image de la mort meſme. Mais cependant « il ne laiſſe pas de dire d'un autre coſté qu'il a trouvé « plus de perſonnes qui ont gardé l'innocence de leur Bapteſ- « me, qu'il n'en a trouvé qui l'ayant perdüe ayent fait peni- « tence comme il faut. Ces paroles ſont effrayantes ; & quoy « qu'il n'euſt aucun deſſein de jetter les pecheurs dans le de- ſeſpoir, ny d'oſter à l'Egliſe le pouvoir de remettre les pe- chez, comme faiſoient les Novatiens dont il combattoit les erreurs ; Dieu a permis neanmoins qu'il ait écrit de la ra- reté des penitens, ſelon l'experience qu'il en avoit faite, afin que ceux qui devoient naiſtre dans des ſiecles plus re- laſchez, ne ſe flattaſſent point d'une vaine confiance par le grand nombre de ceux qui réduiroient la penitence à des paroles & à des promeſſes ſans aucun effet.

l. 1. de Pœnit. c. 16.

l. 2. c. 20.

Neanmoins il a toûjours eſté perſuadé de la vertu & de l'efficace merveilleuſe qu'ont les larmes de l'Egliſe, & celles des penitens, pour obtenir de la miſericorde de JESUS-CHRIST la reſurrection ſpirituelle des pecheurs, comme celles de la veuve de Naim toucherent ſon cœur, & le porterent à reſſuſciter ſon fils unique dans le temps qu'on le portoit en terre. Si voſtre peché, diſoit-il, eſt ſi enorme « que vous ne le puiſſiez laver vous-meſme par les larmes de « la penitence, que l'Egliſe voſtre mere prie pour vous, elle « qui employe ſon interceſſion auprés de Dieu pour chacun « de ſes enfans en particulier, comme une veuve l'employe- « roit en faveur d'un fils unique. Car la douleur ſpirituelle « de la nature l'excite à compaſſion, lorſqu'elle voit que ſes « enfans ſont ſur le point de mourir eternellement par les « pechez mortels qu'ils ont commis. Il y a des entrailles «

l. 5. in Luc. c. 7.

» ſpirituelles; & S. Paul témoignoit aſſez qu'il en avoit de
Philemon. v. 20. » cette ſorte, quand il diſoit à Philemon; *Oüi, mon frere, Que*
» *je reçoive de vous cette joye dans le Seigneur; faites-moy reſſen-*
» *tir en* JESUS-CHRIST *cette conſolation juſques au fond de*
Epheſ. 5. » *mes entrailles.* Nous ſommes les entrailles de l'Egliſe, par-
» ce que nous ſommes les membres de ſon corps tirez de ſa
» chair & de ſes os. Que cette ſainte mere conçoive donc
» de la douleur pour vous; qu'il y ait auſſi une foule de per-
» ſonnes qui vous aſſiſte dans cette triſte occaſion, & non
» ſeulement une foule, mais une tres grande foule qui com-
» patiſſe à cette bonne mere ſi affligée; & vous reſſuſciterez
» de la mort à la vie, vous ſortirez libre de voſtre tombeau.
» Ces miniſtres de vos funerailles qui vous portoient en ter-
» re s'arreſteront auſſi-toſt; vous commencerez à donner des
» marques de la vie par vos paroles, & tout le monde crain-
» dra. Car il ne faut que l'exemple d'une ſeule perſonne pour
» en corriger pluſieurs. Ils ſe porteront auſſi à loüer Dieu qui
» par ſon extreme bonté nous a donné tant de remedes pour
» nous faire eviter la mort.

Il excite auſſi les pecheurs en un autre endroit à verſer des larmes à l'exemple de la femme pechereſſe qui eſt ſi celebre dans l'Evangile de Saint Luc, pour laver les pieds
l. 2. de Pœnit. c. 8. » de JESUS-CHRIST, & il ſe met auſſi de ce nombre. Mon-
» trez, dit-il, au medecin la bleſſure de voſtre ame, afin que
» vous puiſſiez eſtre gueri. Il eſt vray qu'il la connoiſt déja,
» quand meſme vous ne la luy montreriez point; mais il deſi-
» re que vous la luy montriez vous-meſme; & il veut l'en-
» tendre de voſtre bouche. Effacez vos cicatrices avec vos
» larmes. C'eſt ainſi que cette femme dont il eſt parlé dans
» l'Evangile, a eſſuyé ſon peché & l'ordure de ſon erreur;
» c'eſt ainſi qu'elle a effacé ſes fautes, en lavant les pieds de
» JESUS-CHRIST avec ſes larmes. Qu'il vous plaiſe auſſi, ô
» mon JESUS, de me reſerver la boüe dont vous avez ſoüil-
» lé vos pieds en marchant ſur la terre pour venir à moy.
» Qu'il vous plaiſe de me donner à eſſuyer les ordures que
» mes mauvaiſes actions y ont attachées. Mais où trouveray-
» je de l'eau pour pouvoir laver vos pieds? Si je n'en ay point,
» au moins j'ay des larmes; & que je ſeray heureux ſi en m'en
» ſervant pour laver vos pieds, je me lave auſſi moy-meſme!
» Sans cela qu'ay-je en moy qui merite que vous me diſiez;

Beaucoup de pechez luy ſont remis, parce qu'il a beaucoup aimé? « Luc. 9.
J'avoüe que mes dettes ont eſté plus grandes que celles de « cette femme, & que Dieu m'a remis un plus grand nom- « bre de pechez, moy qui ay eſté tiré du bruit confus des « procés & des affaires du barreau, & de la terreur de l'ad- « miniſtration publique de la magiſtrature, pour eſtre élevé « au Sacerdoce: & c'eſt ce qui me fait craindre d'eſtre con- « vaincu d'ingratitude, ſi j'ay moins d'amour pour JESUS- « CHRIST que cette femme, aprés avoir receu de luy le « pardon d'un plus grand nombre de pechez. Mais tous ne « peuvent point égaler le merite de cette femme qui a meſ- « me eſté préferée avec raiſon à Simon, quoyqu'il donnaſt à « diſner à JESUS-CHRIST; & elle a donné des leçons à tous « ceux qui veulent obtenir de luy le pardon de leurs pechez, « en baiſant ſes pieds, en les arroſant de ſes larmes, en les eſ- « ſuyant de ſes cheveux, & en y répandant ſes parfums. Le « baiſer eſt la marque de l'amour, ſelon ces paroles du Canti- « que, *Qu'il me donne un baiſer de ſa bouche.* Les cheveux nous « Cantic. 1. montrent qu'il faut abbaiſſer tout l'éclat & les marques ex- « terieures des dignitez temporelles, pour nous exciter à de- « mander humblement pardon de nos offenſes, & qu'il faut « nous proſterner en terre avec larmes, afin d'attirer ſur nous « la miſericorde de Dieu par cette humiliation volontaire. Le « parfum nous repreſente auſſi la bonne odeur d'une ſainte « converſation. Car quoyque David fuſt Roy, il ne laiſſoit « pas de dire; *Je feray nager mon lit dans les pleurs toute la nuit,* « Pſal. 6. *je le perceray de mes larmes.* Et c'eſt ce qui l'a comblé d'une « v. 6. grace ſi excellente, que la Vierge qui a enfanté JESUS- « CHRIST pour noſtre ſalut, a eſté choiſie dans ſa famille. « C'eſt auſſi ce qui fait que la vertu de cette femme qui a lavé « les pieds à JESUS-CHRIST, eſt ſi hautement relevée dans « l'Evangile. Que ſi nous n'avons point aſſez de vertu pour « égaler ſon merite, noſtre divin Sauveur ſçait bien ſecourir « les foibles, lorſque ceux qui ont beſoin de ſon aſſiſtance ne « ſe trouvent point en eſtat de luy préparer un feſtin, d'ap- « porter des parfums pour les répandre ſur ſes pieds, & de « porter avec eux une ſource entiere d'eau vive. «

On ne peut auſſi s'imaginer rien de plus touchant que ce que dit Saint Ambroiſe des larmes & de la penitence de Saint Pierre, qu'il propoſe aux penitens comme le modele

Serm. 48. » d'une parfaite converſion. Pierre, dit-il en preſchant au
» peuple, fondit auſſi-toſt en larmes ſans faire aucune priere
» de vive voix. Car je trouve dans l'Evangile qu'il a pleuré,
» & je n'y trouve pas ce qu'il a dit. J'y lis ſes larmes, & je
» n'y lis pas ſa ſatisfaction. Certes c'eſt avec raiſon que Pier-
» re a pleuré, & a gardé un profond ſilence, parce que l'on
» n'a pas accoûtumé d'excuſer ce que l'on pleure ordinaire-
» ment; & ce qu'il ſeroit impoſſible de juſtifier & de deffen-
» dre, peut eſtre effacé. Car les larmes lavent & effacent les
» pechez que l'on ne pourroit confeſſer de vive voix ſans
» confuſion & ſans honte. Les larmes ſont donc utiles &
» pour épargner la honte, & pour procurer le ſalut; elles ne
» rougiſſent point par des demandes honteuſes, & elles ob-
» tiennent ſans peine tout l'effet de nos prieres & de nos de-
» ſirs. Les larmes, dis-je, ſont comme des prieres ſecretes qui
» meritent le pardon des pechez ſans le demander, & qui ob-
» tiennent la miſericorde de Dieu ſans entreprendre de plaider
» noſtre cauſe par des paroles. Si ce n'eſt que l'on peut dire
» avec verité que les prieres qui ſe font avec des larmes, nous
» ſont plus utiles que celles que nous exprimons par nos pa-
» roles, parceque les diſcours que nous employons dans nos
» prieres peuvent tromper, & que les larmes ne trompent ja-
» mais. Il arrive auſſi quelquefois que les diſcours n'expoſent
» point une choſe dans toute ſon étenduë; mais les larmes dé-
» couvrent toûjours toute l'affection de noſtre ame. C'eſt
» pour ce ſujet que Saint Pierre n'employe plus dans ſa peni-
» tence le langage dont il s'eſtoit ſervi pour tromper, pour
» offenſer Dieu, pour perdre la foy; depeur que le mauvais
» uſage qu'il en a fait en reniant JESUS-CHRIST, ne l'em-
» peſche d'eſtre crû dans le deſſein qu'il a de le confeſſer; de
» ſorte qu'il aime mieux plaider ſa cauſe par ſes larmes que par
» ſes paroles, & confeſſer avec ſes pleurs ce qu'il avoit renié
» de vive voix. Je trouve auſſi un autre motif du ſilence de
» S. Pierre; c'eſt qu'il a eu peur que la liberté qu'il ſe donneroit
» de demander ſi promptement le pardon de ſon peché ne
» paſſaſt pour une marque d'impudence, & n'offenſaſt davan-
» tage celuy à qui il demanderoit cette grace, au lieu d'obte-
» nir tout l'effet de ſa priere. Car tout homme qui prie avec
» confuſion & avec honte, merite d'eſtre exaucé plus prom-
» ptement. Il faut donc commencer par pleurer, lorſque l'on

veut obtenir le pardon de quelque peché ; & aprés cela « avoir recours à la priere. Cét exemple nous enſeigne la « maniere dont il faut uſer envers Dieu pour la gueriſon de « nos pechez. »

CHAPITRE VIII.

De la prudence de Saint Ambroiſe.

SAINT Ambroiſe qui ſe ſert ſouvent du ſens allegorique pour l'explication de l'Ecriture ſainte, compare l'ame du juſte à un chariot dont JESUS-CHRIST tient les reſnes, & dit que les chevaux dont il regle les mouvemens, & qui trouvent de la douceur à porter ſon joug, ſont la prudence, la temperance, la force & la juſtice ; & que ce ſont ces quatre vertus qui enlevent l'ame, & la font voler juſques au ciel, comme au palmier dont il eſt parlé dans le Cantique, & dont les fruits ſont ſi doux. Il ajoûte avec raiſon que les Philoſophes profanes ont parlé dans leurs livres du combat de ces chariots ; mais qu'ils n'ont pû parvenir juſques au palmier, parce qu'ils ont ignoré la ſublimité du Verbe & l'élevation de l'ame. *Ambroſ. l. de animâ c. 8.* *Cant. 7.*

Il compare ailleurs ces ſages du ſiecle aux chauve-ſouris qui ſont aveugles en plein jour. Il dit que s'eſtant égarez de la foy, ils ſont couverts & enveloppez des tenebres d'un aveuglement perpetuel, quoyqu'ils ayent autour d'eux le jour de JESUS-CHRIST, & la lumiere de l'Egliſe ; qu'encore qu'ils ne voyent rien, ils ne laiſſent pas d'ouvrir la bouche comme s'ils ſçavoient toutes choſes ; qu'ils ſont ſubtils pour la vanité, ſtupides pour les veritez eternelles ; & que par les longs détours de leurs diſputes ils font voir à tout le monde l'aveuglement de leur ignorance. *l. 5. Hexaëmer. c. 24.*

Il ſuffit ſelon luy qu'ils n'ayent point la foy pour n'avoir « aucune veritable vertu. Car, comme il dit, les vertus ſans « la foy ne ſont que des feüilles ; & quoyqu'elles paroiſſent « avoir quelque verdeur, elles ne leur peuvent eſtre utiles. Le « vent les agite & les emporte, parce qu'elles n'ont pas de « fondement. Combien y a-t-il de Payens qui ont de la com- « paſſion & de la ſobrieté, mais qui ne portent aucun fruit, « parce qu'ils n'ont point de foy ? Ces feüilles tombent « *Enarrat. in ſ. 1.*

» dés que le vent commence à souffler. Il y a aussi des Juifs » qui vivent chastement, qui lisent avec beaucoup d'assiduité » & de soin l'Ecriture sainte ; mais qui ne portent aucun » fruit, & qui sont agitez de toutes parts, & enlevez com- » me des feüilles. Ce sont peut-estre les feüilles que nostre
Matth. 21. » Seigneur a veües dans ce figuier de l'Evangile où il ne » trouvoit aucun fruit.

Nostre Saint s'est veu dans un estat bien plus heureux, puisqu'il a mis toute sa sagesse & sa prudence à conserver inviolablement sa foy ; & qu'ayant lû ce commandement
Ibid. c. 10. v. 16. de JESUS-CHRIST qui dit à tous ses Disciples, *Soyez prudens comme des serpens, & simples comme des colombes* ; il a
Id. in Psal. 37. imité la conduite du serpent en prenant un soin tout particulier de la conservation de sa teste, c'est à dire de JESUS-CHRIST qui est le chef de tous les Chrétiens, & ne souffrant pas que sa foy receust jamais aucune atteinte.

Le genereux mépris qu'il a fait de toutes les choses de la terre, est une marque de sa prudence, & de la lumiere de son discernement. Car ayant lû ces paroles que le mon-
Luc. 6. v. 21. de ne comprend pas ; *Vous estes bien-heureux, vous qui pleurez maintenant, parce que vous rirez* ; il en a esté persuadé, & il l'a enseigné au peuple par son exemple, aussi-bien que par ses
l. 5. Commentarior. in Luc. c. 6. » paroles, quand il a dit que la prudence consiste à déplorer la » misere des choses perissables & passageres, à ne chercher que » celles qui sont eternelles, à fuir les choses du monde qui se » combattent & se détruisent elles-mesmes, & à poursuivre » avec ardeur le Dieu de paix, qui a choisi les moins sages se- » lon le monde pour confondre les plus sages, & qui a choisi » ce qui n'estoit rien pour détruire les plus grands.

Il possedoit la veritable sagesse en possedant JESUS-CHRIST mesme dans son cœur, puisque selon S. Paul,
1. Cor. 1. v. 30. Coloss. 2. v. 3. c'est luy *qui nous a esté donné de Dieu pour estre nostre veritable sagesse ; & que c'est en luy que tous les thresors de la sagesse & de la science sont cachez.* Aussi a-t-il dit luy-mesme,
l. 3. de virginib. » que si l'on veut trouver JESUS-CHRIST, il le faut cher- » cher dans le cœur d'un Prestre sage & prudent.

Sa prudence ne venoit pas seulement de l'experience des choses du monde, quoyqu'en cela mesme il eust un grand avantage au dessus des sages du siecle par la solidité de son jugement, & la part qu'il avoit eüe dans les plus grandes affaires

affaires de son siecle ; mais c'estoit un effet de sa pieté ; & Dieu l'ayant choisi pour donner de sages conseils à toutes sortes de personnes pour la conduite de leur vie, luy avoit donné pour récompense de ses prieres toutes les qualitez qu'il a exigées luy-mesme dans un sage directeur & dans un fidele conseiller. Car pour nous servir de ses propres termes ; Qui pourroit se resoudre à aller chercher une « *l. 2. Offic. c. 12.*
fontaine dans un bourbier ? Qui voudroit étancher sa soif « dans une eau trouble ? Qui voudroit aller puiser quelque « chose pour son soulagement dans un sujet qu'il sçait n'estre « rempli que de débauche, que d'intemperance, & que de « la confusion de toute sorte de vices ? Pourroit-on ne pas « regarder avec mépris des mœurs toutes corrompües ? Qui » pourroit se persuader qu'un homme qui est inutile pour la « conduite de sa propre vie, pust estre utile au gouvernement « de celle des autres ? De plus qui n'éviteroit pas de con- « fier ses secrets à un meschant homme dont il connoistroit « la malignité & l'esprit outrageux, & dans lequel il remar- « queroit une continuelle disposition à faire du mal aux au- « tres ? Et ne s'étudieroit-on pas plustost à s'éloigner de sa « conversation ? Que si on reconnoist qu'un homme qui est « d'ailleurs tres capable de nous donner conseil, est neanmoins d'un abord & d'un accés difficile, ne le regarde-t-on « pas comme s'il bouchoit luy-mesme une fontaine, & qu'il « en fermast les avenües & les conduits pour empescher d'y « aller puiser de l'eau ? Car que me sert que vous ayez beaucoup de sagesse, si vous n'avez pas la bonté de me vouloir « donner conseil ? «

La prudence de S. Ambroise estoit un concert & un assemblage merveilleux de toutes sortes de vertus. Elle estoit accompagnée d'une bonté qui le rendoit accessible à tout le monde ; & nous l'avons remarqué par le témoignage de S. Augustin. Mais comme son ministere apostolique l'obligeoit d'estre tout à tous, il sçavoit se proportionner à toutes sortes de personnes selon leurs besoins, & les differentes circonstances des temps & des occasions. Comme la source de ses conseils ne tarissoit jamais, aussi l'entrée n'en a jamais esté interdite à personne. Les Empereurs, & leurs sujets, les Roys, les Magistrats & les peuples, les riches & les pauvres, les vierges, les veuves & les personnes mariées, les

peres & les enfans, en un mot les personnes de toute sorte d'âge, de condition, & de sexe, ont trouvé en luy toute la lumiere dont ils avoient besoin; & il n'y a point eu de considerations humaines qui ayent esté capables de luy faire trahir sa conscience soit par la crainte des Grands du monde, soit par des interests temporels. Tous ont trouvé qu'il estoit dans les dispositions qu'il demande dans un sage & fidele Directeur que l'on consulte sur les affaires de conscience; qu'il n'y avoit en luy ny nuage, ny fourberie, ny
Ibid. c. 17. fiction, ny déguisement, rien qui démentist la pureté de ses mœurs & de sa vie, rien de déreglé & de malin qui empeschast les autres de luy demander des conseils.

Aussi sçavoit-il qu'il est impossible de faire cette fonction à l'égard du prochain, si l'on ne joint avec la prudence
Ibid. c. 14. toutes les autres vertus principales. Car il reconnoist que c'est elle qui fait toutes choses, & qu'elle a une étroite societé avec tous les biens & tous les avantages de l'ame. » Comment un homme, dit-il, seroit-il capable de donner » aux autres de bons conseils, s'il ne possede la justice, s'il » n'est armé de fermeté & de constance, s'il ne se met en » estat de ne pas craindre la mort, s'il n'est au dessus de toute » sorte de terreur & d'épouvante, s'il ne croit que les flatte- » ries & les caresses ne doivent jamais le détourner de la voye » royale de la verité, si estant persuadé que tout l'univers est » la patrie du sage il n'est pas prest d'aller en exil, si estant con- » vaincu que rien ne peut manquer au sage, parce qu'il possede » un monde tout entier de richesses, il n'est incapable d'ap- » prehender la pauvreté? Car qu'y a-t-il de plus sublime » qu'un homme que l'or n'est point capable d'ébranler dans » ses bonnes resolutions, qui méprise les richesses, & qui re- » garde de haut en bas toutes les passions humaines? Certes » quand un homme est monté jusques à cét estat de perfec- » tion, on est persuadé qu'il est élevé au dessus de l'estat & » de la nature de l'homme. Et c'est ce qui a fait dire au sage;
Eccl. 31. » *Qui est cét homme, & nous le loüerons? Car il a fait des mer-* » *veilles pendant sa vie.*

Nous avons trouvé cét homme en la personne de S. Ambroise; & son esprit a toûjours esté une source inépuisable de sages avis, parce qu'il a toûjours eu le cœur droit, l'ame grande & intrepide, & que les plaisirs des sens n'ont jamais

eu d'attraits pour luy. On pouvoit ſuivre en ſeureté un guide qui ne s'égaroit jamais par des détours artificieux, un ſage qui donnoit de l'autorité à ſes paroles par le poids & l'uniformité des actions, un medecin ſpirituel qui ſçavoit traiter les malades ſelon leurs diſpoſitions, & qui connoiſſoit parfaitement les temps & les momens dans leſquels il falloit obſerver une juſte ſeverité, & ceux qui eſtoient ſuſceptibles des adouciſſemens d'une ſage condeſcendance.

CHAPITRE IX.

De la juſtice du Saint, & combien il avoit d'averſion pour l'injuſtice. Hiſtoires remarquables ſur ce ſujet.

CE que nous venons de dire de la prudence de S. Ambroiſe comme d'une vertu univerſelle qui embraſſoit toutes les autres, ſe peut encore appliquer à ſa juſtice, qui ayant pour objet le bien public, le rendoit équitable à l'égard de tout le monde, & luy faiſoit trouver une extreme ſatisfaction à combler les autres de graces & de bienfaits. C'eſt ce qui luy a fait écrire, Que la juſtice eſt une vertu d'un grand éclat, puiſqu'eſtant pluſtoſt née pour les autres que pour elle-meſme, elle eſt d'un puiſſant ſecours pour la ſocieté des hommes, & qu'elle eſt dans une haute élevation pour ſoûmettre toutes choſes à ſon jugement, pour appuyer les autres de ſon ſecours & de ſa protection, pour leur donner de l'argent dans leurs beſoins, pour ne leur pas refuſer tous les bons offices qu'elle eſt capable de leur rendre, & pour s'engager dans leurs perils. *l. 1. de Offic. c. 28.*

Mais on ne peut mieux juger de ſon amour pour cette divine vertu, que par l'horreur & l'averſion qu'il avoit de l'injuſtice, & par l'indignation & le zele dont il brûloit contre ceux qui opprimoient les autres ſoit par leurs uſures, ſoit par l'abus de leur puiſſance. C'eſt pour ce ſujet qu'il repreſente avec une vehemence extraordinaire la dureté impitoyable d'un riche, qui manquant de vin pour ſa table, fit piller tout ce qu'un debiteur avoit chez luy, & le contraignit d'expoſer ſes enfans en vente pour trouver dequoy le payer, & differer pour quelque temps la peine à laquelle le vouloit faire condamner l'inhumanité de cét avare. *de Nabuthe. c. 5.*

Il ajoûte qu'il s'eſtoit trouvé une perſonne charitable qui l'avoit aſſiſté dans cette miſere; mais qu'eſtant revenu chez luy aprés ce ſoulagement paſſager, & n'y trouvant plus quoyque ce ſoit pour ſe nourrir luy & ſes enfans, il fut contraint d'en vendre un aprés avoir reſſenti d'étranges convulſions dans ſes entrailles avant que d'en faire le choix, & que l'image affreuſe d'une ſi grande miſere ayant fait gemir tout le monde, ce riche ſeul n'en fut nullement touché, & ne rallentit en rien la cruauté de ſon avarice.

Il rapporte encore un autre exemple d'une dureté, ſinon plus inhumaine, au moins plus extraordinaire, & qui merite bien d'eſtre écrite en ſes propres termes, puiſqu'elle ne fait pas moins admirer la beauté de ſon eſprit, que la ſageſſe de ſa conduite. Combien de fois, dit-il, ay-je veu des uſuriers *de Tobia c. 10.* » ſe ſaiſir des corps morts comme de gages pour s'aſſurer du » payement de leurs dettes, & empeſcher de leur donner la » ſepulture, juſques à ce que l'on euſt payé pour eux l'uſure » dont ils eſtoient convenus pendant leur vie? Lorſque je les » ay veus dans cette diſpoſition, je leur ay accordé de bon » cœur la permiſſion de contraindre leur debiteur, afin que » l'ayant choiſi pour l'aſſurance de leur dette il devinſt leur » pleige & leur garand. Voilà quelles ſont les loix des uſu- » riers. Je leur ay donc dit, Arreſtez celuy qui eſt condamné » à vous payer, & de peur qu'il ne vous puiſſe échaper, » amenez-le chez vous, enfermez-le dans voſtre chambre, » parce que la priſon n'eſt pas ouverte pour celuy dont vous » vous eſtes ſaiſis, & que le plus rigoureux executeur pro- » nonceroit ſon abſolution. La priſon met en liberté aprés » leur mort ceux qui ſont convaincus de crimes, & vous » voulez les tenir enfermuz. Les loix les plus ſeveres » prononcent l'abſolution des criminels aprés qu'ils ſont » morts, & vous les arreſtez en ce temps-là. Certes ils ſont » quittes de leur ſort. Neanmoins je ne vous envie pas cette » conduite. Aſſurez-vous de voſtre gage. Il n'y a point de » difference entre l'uſure & la mort dans l'idiome des Latins; » la mort & le ſort qui eſt en uſage dans le langage des uſu- » riers, ont la meſme ſignification. Auſſi l'uſure fait retentir de » toutes parts des cris & des hurlemens qui ne ſont pas moins » affreux que le deüil des funerailles. Il eſt vray que celuy à » qui vous vous adreſſez, n'a plus la diſpoſition libre de ſa per-

ne ; mais ne laiſſez pas de le lier & de le ſerrer avec des liens « fort troits, de peur qu'il ne ſoit inſenſible à vos chaiſnes. « Vous avez affaire avec un debiteur dur & inflexible, & qui « n'eſt pas deſormais capable de rougir de honte. Vous avez « meſme cét avantage ſur luy, que vous ne pouvez plus crain- « dre de luy qu'il vous appelle en juſtice pour luy fournir « des alimens. Je commanday donc en cette rencontre qu'on « levaſt le corps, & que cette pompe funebre fuſt conduite juſ- « ques à la maiſon de cét uſurier. Mais ceux qui conduiſoient « ce corps mort n'y furent pas pluſtoſt arrivez, qu'on y entendit « des mugiſſemens qui retentiſſoient juſques au Ciel. Vous euſ- « ſiez dit que l'on y faiſoit encore des funerailles, & que l'on « y pleuroit des morts. Auſſi ne ſe trompoit-on pas dans cet- « te penſée, ſi ce n'eſt qu'au lieu d'un mort que l'on avoit « pleuré juſqu'en ce temps-là, on ſe perſuadoit avec certitu- « de que pluſieurs perſonnes devoient mourir dans ce meſme « lieu. L'uſurier ſe rendant à l'uſage du pays, & à quelque » ſentiment de religion, quoyque l'on prétendiſt qu'il y avoit » quelques endroits où l'on recevoit ces ſortes de gages, pria « que l'on conduiſiſt ce corps mort au lieu deſtiné pour ſa « ſepulture. Ce fut pour lors que je commencay à dire que « l'humanité fauſſe de ces uſuriers m'eſtoit à charge, & qu'il « eſtoit juſte de les mettre en eſtat de ne pouvoir plus ſe plain- « dre à l'avenir qu'on leur euſt fait perdre leur dette, juſques « à ce que leurs épaules s'eſtant chargées de ce cercueil, ils fuſ- « ſent obligez de porter eux-meſmes ce cadavre à ſon tom- « beau, eſtant encore plus ſenſiblement affligez de la perte « de leur argent, que de cette confuſion. «

Voilà comment il leur faiſoit porter la peine de leur injuſtice, & les expoſoit à la riſée de tout le monde, pour condamner cette inhumanité ſi furieuſe par laquelle ils n'épargnoient pas meſme les corps morts.

Mais l'amour de la juſtice l'engagea encore à quelque choſe de plus fort & de plus genereux que tout cela : car ſe voyant obligé d'entreprendre la deffenſe & la protection d'une veuve contre l'autorité imperiale, il s'en acquitta avec autant de fermeté, que quand il avoit eu à ſoûtenir ou l'honneur & les intereſts de l'Egliſe contre les ſollicitations des Payens & les regles de la politique, ou la pureté de la foy contre la fureur d'une Imperatrice Arienne.

l. 2. *offic.* c. 29. Ce fut au sujet de la fidelité inviolable avec laquelle les Ecclesiastiques doivent garder les dépoſts qui leur ſont confiez ; & pour en inſtruire ſon Clergé, & particulierement les Diacres qui eſtoient deſtinez à ces ſortes de fonctions par leur miniſtere, il leur dit qu'il faut prendre garde à ne pas ſouffrir que les dépoſts des veuves ſoient expoſez à aucune violence, & les conſerver ſi religieuſement qu'ils ne reçoivent aucune atteinte : ce qui ne ſe doit pas ſeulement entendre des veuves, mais de toutes ſortes de perſonnes ; parce qu'on doit la fidelité à tout le monde, quoyqu'on la doive garder particulierement quand il s'agit de l'intereſt des veuves & des orphelins. Et ayant rapporté ſur ce ſujet l'hiſtoire d'Heliodore tirée du ſecond livre des

2. *Machab.* c. 3. » Machabées, il ajoûte ces paroles. Mes enfans, il faut » avoir beaucoup de fidelité pour la conſervation des dépoſts, » & en prendre un tres grand ſoin. C'eſt en cela que l'hon» neur de voſtre miniſtere éclatera particulierement, ſi vous » arreſtez par le ſecours & la protection de l'Egliſe l'entre» priſe de quelque perſonne puiſſante, dont les veuves & les » orphelins ne ſeroient pas capables de ſoûtenir la violence, » & ſi vous faites voir par voſtre conduite que le commande» ment de Dieu a plus de pouvoir ſur vos eſprits, que la con» ſideration d'un homme riche. Cette obligation m'eſtant » commune avec vous, je vous rapporteray ſur ce ſujet un » exemple arrivé depuis peu dans l'Egliſe de Pavie, qui ſe » voyoit en danger de perdre un dépoſt qu'une veuve avoit » confié à ſa garde. Car celuy qui s'en vouloit emparer em» ployant pour cét effet un Reſcrit de l'Empereur, le Clergé » de cette Egliſe n'avoit point aſſez d'autorité pour y réſiſter ; » & les perſonnes de qualité & d'honneur qui luy avoient » eſté données pour eſtre ſes interceſſeurs en ces ſortes de » rencontres, diſoient qu'il eſtoit impoſſible de ſe deffendre » d'un ordre ſi exprés du Prince. On liſoit la forme & la » teneur du Reſcrit, l'adreſſe du Maiſtre des Offices, ce que » les Officiers ſubalternes avoient reglé ſur ce ſujet ; & le ſer» gent eſtoit déja ſur le point d'en venir à l'execution. Enfin » on alloit livrer ce dépoſt. Neanmoins le ſaint Eveſque de » cette Egliſe m'ayant communiqué ſon deſſein, aſſiegea les » ſales & les appartemens où il ſçavoit que le dépoſt de cette » veuve avoit eſté tranſporté. De ſorte que n'ayant pû en

eſtre enlevé, on reconnut par écrit qu'on l'avoit receu. « Enſuite on ſomma le Clergé de la meſme Egliſe d'en faire « la reſtitution en vertu de cét écrit. L'Empereur avoit reïte- « ré ſes ordres ſur ce ſujet, & m'en avoit luy-meſme preſſé « en propre perſonne. Je luy répondis que je n'en ferois rien ; « & ce ne fut qu'avec beaucoup de peines que je le réduiſis à en- « tendre mes raiſons ſur cette affaire, aprés luy avoir expoſé « l'autorité de la loy divine, luy en avoir fait la lecture, & luy « avoir repreſenté le peril d'Heliodore. Cela n'empeſcha « pas que dans la ſuite on n'eſſayaſt encore de le ſurprendre ; « mais le ſaint Eveſque de Pavie s'en eſtoit précautionné, en « rendant entre les mains de cette veuve le dépoſt qu'elle « luy avoit confié. Par cette conduite la fidelité eſtoit à cou- « vert, & la violence n'eſtoit plus à craindre, parce que s'il « y avoit encore quelque peril, c'eſtoit pour la choſe en elle- « meſme, & non pour la fidelité de l'Egliſe. «

Ces genereux ſentimens de S. Ambroiſe nous apprennent qu'un veritable juſte l'eſt en toutes choſes, & qu'il ne voit rien que de grand dans les affaires qui concernent la bonne foy, & les devoirs de la juſtice, parce qu'il eſt tout rempli de l'idée que l'on doit avoir de la grandeur & de la juſtice de Dieu.

CHAPITRE X.

De ſa temperance.

ON ne peut ſe figurer de plus excellentes regles des principales vertus, que celles que noſtre Saint nous a laiſſées dans ſes écrits ; mais quand il n'auroit enrichi l'Egliſe d'aucun ouvrage, on les trouveroit toutes dans la ſuite de ſes actions dont les moindres ont eſté des modeles achevez de la perfection Chrétienne.

Il ne s'eſtoit pas ſeulement propoſé la temperance comme une vertu qui conſiſte à moderer le plaiſir du boire & du manger, ou à retrancher les autres voluptez du corps ; mais il luy donnoit une etenduë beaucoup plus grande pour regler tous les mouvemens du corps & de l'eſprit, & établir leurs fonctions dans une juſteſſe & un temperament digne de la grandeur & de la dignité des enfans de Dieu.

l. 1. Offic. c. 43. » Ce que l'on regarde, dit-il, & ce que l'on recherche particulierement dans la temperance, c'eſt la tranquillité de l'ame, l'amour & la pratique de la douceur, la grace de la moderation, le ſoin de l'honneſteté, & la conſideration de la bienſeance. Il faut donc pour cét effet obſerver un ordre & une regle dans la conduite de noſtre vie, de ſorte que pour en jetter comme les premiers fondemens, on doit commencer par la pudeur qui eſt la compagne ordinaire & l'intime amie de la tranquillité de l'ame, qui fuit les emportemens, eſt éloignée de toute ſorte de luxe, aime la ſobrieté, entretient l'honneſteté, & recherche la bienſeance. Il faut aprés cela faire un choix de nos converſations, & nous lier d'amitié avec des vieillards de la vertu & de la probité la plus reconnüe. Car comme la frequentation des perſonnes de noſtre âge a quelque choſe de plus agreable & de plus doux ; auſſi la familiarité des vieillards nous eſt plus avantageuſe & plus ſeure, parce qu'elle eſt à l'égard des jeunes gens comme une école dans laquelle ils s'inſtruiſent continuellement, & que la ſage conduite de leur vie leur fait prendre une excellente teinture, & leur donne comme la couleur éclatante de la pourpre par la communication de leur probité. En effet ſi ceux qui ne connoiſſent pas les lieux où ils veulent arriver, ont ſoin de ſe mettre en chemin avec ceux qui en ſçavent les routes, n'eſt-il pas beaucoup plus juſte que les jeunes gens ſe joignent aux vieillards pour entrer dans la voye de la vie humaine, qui eſt un chemin tout nouveau à leur égard, afin de ne pouvoir pas s'égarer, ny s'éloigner du veritable ſentier de la vertu ? Certes il n'y a rien de plus beau que de trouver tout enſemble en leurs perſonnes des maiſtres & des témoins de leur vie. Il faut icy chercher dans toutes nos actions ce qui convient aux perſonnes, aux temps, & aux âges, & ce qui eſt proportionné à l'eſprit & au genie d'un chacun. Car il arrive ſouvent que ce qui eſt bienſeant à l'un, ne l'eſt pas à l'autre. Une choſe aura de la convenance & de la proportion avec un vieillard, & ne ſera nullement propre pour un jeune homme ; & ce qui ſeroit à propos dans l'affliction, ne le ſera pas dans la proſperité.

Toutes ces regles de la temperance forment le caractere de S. Ambroiſe. La gravité de tout ſon exterieur a toûjours répondu

répondu parfaitement à la paix & à la tranquillité de son ame. Il a eu une charité generale pour tout le monde ; mais il a esté tout à fait sage & judicieux dans le choix des amitiez, & nous avons veu que tous les Saints de son siecle ont eu avec luy une liaison particuliere. La cause de la sobrieté n'a pû estre confiée par l'ordre de la providence à un plus digne deffenseur qu'à ce saint Evesque, qui l'avoit choisie pour estre la compagne inseparable de son ministere ; & il l'a soûtenüe avec une vigueur apostolique contre l'heresie charnelle de Jovinien, & contre le déreglement de quelques particuliers de son dioceſe, qui avoient entrepris de sanctifier la volupté.

Il leur a representé par le témoignage de l'Apostre, que « l. 5 25.
l'usage du vin ne doit estre qu'un remede de nostre infir- «
mité, & non une matiere de plaisirs & de délices ; Qu'Elie «
ayant trouvé un gasteau cuit sous la cendre, & un vase plein «
d'eau, se contenta de cette nourriture qui luy donna assez «
de force pour jeusner quarante jours ; Que quand les Israë- «
lites passerent la mer rouge, ils ne beuvoient que de l'eau, «
& non pas du vin ; Que Daniel, & les trois jeunes hommes «
de la captivité de Babylone ne s'estoient nourris que des «
viandes de leur pays, & d'un peu d'eau, lorsque l'un d'eux «
arresta la fureur des lions, & que les trois autres se virent «
environnez de flammes sans en ressentir la moindre attein- «
te ; Que pour passer des hommes aux femmes, Judith n'ayant «
pris aucune part au festin d'Holoferne si plein d'excés & de «
débauches, n'employa que le seul titre de sa sobrieté pour «
remporter un triomphe auquel les bras des hommes les plus «
forts n'auroient pû prétendre ; qu'elle délivra sa ville du «
siege de ses ennemis ; & qu'elle tua de ses propres mains ce «
General, faisant voir par cét exemple manifeste que ce grand «
guerrier s'estoit laissé amollir par sa débauche, & que cet- «
te femme avoit acquis plus de generosité & plus de force «
par le moyen du jeusne, que les hommes les plus courageux ; «
de sorte qu'en cette grande occasion la nature n'avoit point «
esté surmontée dans son sexe, mais qu'elle avoit esté victo- «
rieuse par la sobrieté qu'elle avoit gardée dans l'usage des «
alimens. «

Il leur remontre qu'Esther par son jeusne avoit amolli le «
cœur d'un Roy superbe ; qu'Anne la prophetesse ayant passé «

» quarante ans de viduité dans des jeuſnes & des prieres
» continuelles, & ayant ſervi dans le temple le jour & la
» nuit dans une ſi ſainte occupation, eut l'avantage d'y
» reconnoiſtre JESUS-CHRIST que S. Jean ce grand doc-
» teur de l'abſtinence, & ce nouvel Ange ſur la terre avoit
» annoncé; & que ſelon la prétention de ces deffenſeurs des
» plaiſirs & des ſens, il faudroit dire qu'Eliſée eſtoit un fou,
» luy qui nourriſſoit les Prophetes ſes diſciples d'herbes ſau-
» vages; qu'Eſdras avoit oublié les Ecritures, luy qui nous
» les a rétablies par l'exacte fidelité de ſa memoire; & que
» S. Paul n'eſtoit pas ſage de relever le jeuſne au point qu'il
» a fait, s'il eſt vray que le jeuſne ne ſert de rien.

Il ne faut donc pas s'étonner de ce que S. Ambroiſe avoit un ſi grand éloignement des feſtins, comme nous avons remarqué; & s'il a taſché d'inſpirer cette ſainte averſion à tous les Eccleſiaſtiques comme une regle de leur conduite, de peur de ſe deshonorer eux-meſmes, quoyqu'en
l.1.Offic. c.20. » meſme temps il leur recommande l'hoſpitalité. Car il y a,
» dit-il, beaucoup d'embarras dans les feſtins de ceux du
» dehors; & ceux qui s'y trouvent ſouvent, marquent par là
» qu'ils aiment la bonne chere. Il s'y gliſſe auſſi aſſez ordi-
» nairement des entretiens des choſes du monde & des diver-
» tiſſemens du ſiecle, que l'on ne peut ſe diſpenſer d'entendre
» n'eſtant pas permis de ſe boucher les oreilles, & qu'il eſt
» auſſi impoſſible de faire ceſſer, à moins que de paſſer pour
» ſuperbe dans l'eſprit des aſſiſtans. On ſe trouve auſſi enga-
» gé inſenſiblement à boire plus qu'on ne voudroit. Il eſt
» donc plus à propos ſi vous avez à faire des excuſes, de
» les faire une ſeule fois chez vous, que d'en faire de ſi fre-
» quentes hors de voſtre maiſon. Et quand meſme vous
» ſortiriez de table ſans avoir rien relaſché de voſtre ſobrieté
» ordinaire; neanmoins il n'eſt pas juſte que l'inſolence des
» autres tire avantage de voſtre preſence pour autoriſer leurs
» excés.

Quant à cette autre partie de la temperance qui regarde le retranchement des plaiſirs groſſiers & charnels, non ſeulement il n'y a rien eu de ſi pur ſur ce ſujet que S. Ambroiſe, mais on ne peut pas ſe figurer une plus grande précaution que celle qu'il a apportée, & qu'il ſouhaite que tous les Eccleſiaſtiques apportent, en évitant la familiarité des

personnes d'un different sexe. Il n'est pas à propos, dit-il, « *Ibid.*
que les jeunes Ecclesiastiques entrent dans les maisons des « veuves & des vierges, si ce n'est pour les visiter reguliere- « ment ; encore n'y doivent ils aller que dans la compagnie « des vieillards, c'est à dire ou dans celle des Evesques, ou si la « chose dont il s'agit est d'une plus grande consideration, « dans celle des Prestres. Car quel besoin y a-t-il que nous « donnions aux laïques occasion de blasmer nostre conduite ? « Quel besoin y a-t-il d'autoriser ces visites si frequentes par « nostre exemple ? Que seroit-ce si quelqu'une de ces fem- « mes ou de ces filles que nous allons visiter tomboit dans « quelque faute scandaleuse ? Pourquoy nous chargerions-nous « mal à propos de leur chûte & de leurs pechez ? Combien « y a-t-il eu de personnes, mesme des plus fortes & des plus « affermies dans la vertu, que cét attrait de la volupté a fait « tomber ? Combien y en a-t-il eu qui ont evité les occasions « de tomber dans ces desordres, & qui ont donné lieu aux « soupçons que l'on en a conceus ? Pourquoy n'employeriez- « vous pas dans la lecture des livres saints le temps que vous « avez de reste aprés le service de l'Eglise ? Pourquoy ne « vous appliqueriez-vous point à voir JESUS-CHRIST tout « de nouveau, à l'entretenir, à l'écouter ? Qu'y a-t-il de « commun entre nous & des maisons étrangeres ? Il y a une « maison commune, sçavoir l'Eglise qui nous renferme tous « tant que nous sommes. Que ceux qui ont besoin de nous, « viennent plustost nous trouver. Quel interest avons nous « aux bagatelles & aux vains entretiens du monde ? Nous nous « sommes chargez du ministere des autels de JESUS-CHRIST, « & non de nous abbaisser au dessous des hommes par une « lasche obeïssance. Il faut que nous soyons humbles, doux, « traitables, graves, patiens ; & que nous gardions une juste mo- « deration en toutes choses, afin que ny la composition de « nostre visage, ny nostre maniere de parler ne fassent point « paroistre qu'il y ait aucun déreglement dans nos mœurs. «

Mais la continence de S. Ambroise n'estoit pas réduite à sa personne particuliere ; c'estoit une vertu féconde pour la production des vierges qui doivent estre le fruit de la chasteté des Evesques, & qui ont esté la benediction particuliere de son episcopat, ainsi que nous l'avons déja veu, & que nous le verrons dans la suite.

CHAPITRE XI.

De sa force & de sa generosité.

APRE'S ce que nous avons remarqué de la force & de la generosité de S. Ambroise, qui a esté la compagne inseparable de toutes ses actions dans les plus grandes & les plus importantes occasions de son siecle, il semble que tout ce que l'on en pourroit dire icy ne seroit qu'une répetition ennuyeuse. Et certainement on peut luy attribuer avec raison les paroles de l'Ecclesiastique, que l'Eglise chante de tous les Saints Confesseurs, *Qu'il ne s'est trouvé personne qui luy ait esté semblable* en cela, & que cette perfection a esté comme la vertu particuliere qui l'a rehaussé au dessus de tous les autres Prelats. La fermeté avec laquelle il a resisté aux menaces, & soûtenu les efforts des Grands du monde, a esté l'étonnement de tous ceux qui en ont esté les témoins, & sera le modele de tous les hommes apostoliques jusques à la fin des siecles.

Il connoissoit trop le merite & l'étenduë de la force & de la generosité Chrétienne, pour ne luy pas donner pour compagnes toutes les autres vertus; & il faisoit son propre portrait quand il en marquoit les devoirs & les fonctions.

l. 1. Offic. c. 39. » La force de l'ame, dit-il, n'est point une vertu mediocre, » ny separée des autres. Elle ne fait pas la guerre aux autres » vertus; mais il n'y en a aucune dont elle ne deffende la » gloire, & dont elle ne conserve les ornemens. C'est elle » qui fait la décision du combat que l'on livre à tous les vi- » ces. Elle est infatigable & invincible dans les travaux, » vigoureuse pour s'exposer aux perils, austere pour réprimer » les voluptez, dure pour repousser les tentations les plus » agreables; elle méprise l'argent, & fait l'avarice comme » une corruption capable d'affoiblir la vertu & de la rendre » effeminée, n'y ayant rien de si contraire à la force que de » se laisser surmonter par l'esperance du gain. Il est souvent » arrivé qu'aprés avoir chassé les ennemis, & avoir fait pren- » dre la fuite à leur armée, les plus genereux guerriers ont » perdu miserablement la vie au milieu de ceux qu'ils avoient » vaincus, pour s'estre arrestez à leur butin; & que les légions

victorieuſes qui ſe laiſſoient ébloüir par l'éclat de leurs « triomphes, ont fait revenir ſur elles les ennemis qu'elles « avoient mis en fuite, & leur ont fait reprendre une nouvelle « vigueur en les voyant trop acharnées au butin. Il faut donc « que la force repouſſe & écraſe une peſte ſi pernicieuſe ; « qu'elle ſe mette au deſſus des tentations de toute cupidité ; « que la crainte n'ait pas le pouvoir de l'abbatre, parce que « la vertu a aſſez de fermeté & de conſtance pour perſe- « cuter vigoureuſement tous les vices comme des poiſons « capables de l'infecter & de la corrompre ; qu'elle pren- « ne les armes pour repouſſer la colere qui fait perdre « aux hommes le jugement, & qu'elle l'évite comme une « funeſte maladie. Il faut auſſi qu'elle renonce au vain deſir « de la gloire, qui a ſouvent eſté nuiſible à ceux qui l'ont « ſouhaitée avec excés, & toûjours à ceux qui l'ont uſurpée. «

On peut juger de la generoſité Chrétienne & epiſcopale de S. Ambroiſe par ces grands principes. Il n'a rien craint dans le monde, parce qu'il n'y eſperoit rien ; & il n'a point crû qu'il puſt ſouffrir de trop grands maux en cette vie pour acquerir une eternité de gloire, parce qu'il en reconnoiſſoit le prix. N'eſtant armé que de ſa foy & de ſa confiance en Dieu, il a deffendu la ſainteté des Egliſes contre des compagnies nombreuſes de Capitaines & de ſoldats autoriſez des ordres de l'Empereur ; & aprés avoir ſurmonté les plus grandes difficultez avec une grandeur d'ame qui a eſté l'admiration de ſes plus grands perſecuteurs, il s'eſt ſignalé par une victoire encore plus importante qu'il a remportée ſur luy-meſme & ſur ſes propres reſſentimens.

Que ſi la force éclate beaucoup plus dans l'affliction que dans la proſperité, il ſemble que Dieu ait voulu le faire naiſtre en un ſiecle plein de miſeres publiques, afin qu'il *Ibid. c. 41.* euſt de continuelles occaſions d'exercer ſa patience, & qu'ayant ſans ceſſe devant les yeux les violentes inondations des peuples barbares dont l'Empire Romain eſtoit ravagé, il appriſt à ſe détacher de l'affection de toutes les choſes periſſables, pour ne chercher ſon repos que dans le Ciel qui eſt le royaume inébranlable de tous les elûs.

Il ne ſe contentoit pas de ſe fortifier luy-meſme par ces reflexions ſi ſalutaires & ſi ſaintes ; mais il taſchoit auſſi de les expoſer aux yeux de ſon peuple, afin de le dégouſter de

l'affection du monde, dont la décadence paroiſſoit toute viſible. Car en expliquant ce que JESUS-CHRIST a dit dans l'Evangile de S. Luc, que *lorſque nous entendrons parler de guerres & de tumultes, il ne faut pas nous étonner, parce qu'il faut que cela arrive premierement, mais que la fin ne viendra pas ſi toſt*; il fait voir l'accompliſſement de cette prédiction
l. 10. in Luc. c. 21. » dans ſon ſiecle. De combien de guerres, dit-il, & de com-
» bien de tumultes entendons-nous parler? Les Huns ſe ſont
» élevez contre les Alains, les Alains contre les Goths, les
» Goths contre les Taïfales & les Sarmates. Les exils des
» Goths nous ont auſſi bannis de noſtre pays dans l'Illyrie, &
» la fin ne viendra pas encore ſi toſt. La famine a cauſé d'hor-
» ribles ravages; la peſte a fait mourir les hommes & les trou-
» peaux, & nous a réduits à la condition de ceux qui ont
» eſté vaincus par la guerre, quoyque cette ſorte de guerre
» ne ſe ſoit point étenduë juſques ſur nous. Comme donc
» nous approchons de la fin du monde, les maladies du mon-
» de ſont comme autant d'avant-coureurs de ſa ruine generale.
» La famine eſt une maladie du monde, la peſtilence eſt une
» maladie du monde, la perſecution en eſt une autre. Mais un
» Chrétien ſe trouve encore engagé dans d'autres guerres. Il
» eſt obligé de combattre contre un grand nombre de paſſions
» & d'affections differentes; & les ennemis domeſtiques que
» nous avons ſur les bras, ſont encore plus redoutables que les
» étrangers. Tantoſt nous reſſentons les aiguillons de l'avari-
» ce, & tantoſt les flammes de l'impureté; quelquefois la
» crainte nous épouvante, quelquefois la colere cauſe en nous
» de grandes agitations; tantoſt l'ambition nous trouble; &
» tantoſt les eſprits de malice répandus dans l'air taſchent de
» nous donner de la terreur. Un Chrétien eſt donc preſſé de
» ces tentations violentes comme d'autant de combats, & l'in-
» conſtance de ſon ame chancelante eſt expoſée à ces mou-
» vemens impetueux comme à des tremblemens de terre.
» Mais ſe trouvant plus fort que ſes ennemis, il s'anime par
Pſ. 26. v. 5. 6. » ces paroles du Pſalmiſte; *Quand je ſerois aſſiegé par une ar-*
» *mée ennemie qui camperoit à l'entour de moy, mon cœur ne ſeroit*
» *point étonné; & quand elle viendroit fondre ſur moy pour me*
» *combattre, le combat meſme redoubleroit mon eſperance.* Il de-
» meure ferme & intrepide dans le combat en preſentant la
» poitrine à ſon ennemi; & quand il verroit un Goliath s'élever

contre luy avec une cruauté & une taille extraordinairement « terrible, neanmoins dans le temps meſme que tous les au- « tres en ſeroient épouvantez, il vient le combattre avec une « humilité pareille à celle de David, mettant bas les armes « d'un Roy terreſtre pour prendre en main les traits de la foy « qui ſont plus legers; & ſe ſervant d'une confeſſion pure « comme d'une fronde à trois cordeaux enlacez & entortillez « l'un dans l'autre, il donne une bleſſure mortelle à l'impu- « dence de ſon perſecuteur, n'ayant que du mépris pour ſes » menaces, ne ſe mettant nullement en peine de ſa puiſſance, « & ſe rendant digne de faire parler JESUS-CHRIST meſme « par ſa bouche. «

S. Ambroiſe a eſté plus qu'aucun autre de ſon ſiecle, ce genereux Chrétien, dont il fait une ſi excellente peinture; & ſe rendant un fidele imitateur de l'humilité de David, & de ſa confiance en Dieu, il a terraſſé toute la puiſſance des démons, dont le ſuperbe Goliath n'a eſté que la figure.

Mais nous ne ſçaurions faire qu'un crayon groſſier de ſa generoſité & de ſa force, ſi nous n'empruntons les couleurs dont il s'eſt ſervi luy-meſme pour peindre un parfait Chrétien. Il eſt, dit-il, du devoir d'un homme parfait de « *l. 1. de Iacob & vitâ beatâ c. 8.* ſoûtenir par la force de ſon ame la foibleſſe d'une nature qui « luy eſt commune avec le reſte des hommes, d'en conduire & « d'en regler les mouvemens pour la rendre capable des » actions de vertu, & de ne ſe point laiſſer abbatre dans les oc- « caſions qui paroiſſent redoutables & terribles à la pluſpart, « mais de ſoûtenir comme un genereux ſoldat les attaques « des rencontres les plus perilleuſes, de s'engager aux com- « bats les plus hazardeux, & comme un habile pilote gouver- « ner adroitement ſon vaiſſeau au milieu de la tempeſte, & « prévoir ſi ſagement les vagues qui ſont ſur le point de s'éle- « ver, qu'il évite pluſtoſt le naufrage en ſillonnant les vagues, « qu'en gauchiſſant pour les eſquiver. Cét homme demeure « intrepide dans la perſecution; les tourmens n'amolliſſent « point ſon cœur; & il ne craint pas d'irriter la fureur de ſes « bourreaux; mais comme un genereux athlete qui a receu « les coups de ſon adverſaire, il frappe à ſon tour celuy qui « l'avoit attaqué, & s'il ne le fait pas avec un foüet exterieur « & viſible, il le fait du moins par la langue & par ſes paro- « les, en mépriſant des tourmens qui ſont ſi redoutables à «

» tant de perſonnes, & en diſant, *Leurs flèches n'ont pas plus*
» *de force que ſi elles avoient eſté lancées par la main des petits*
» *enfans.* Il combat contre les plus grandes douleurs, ſans tom-
» ber dans aucune impatience qui le rende digne de la com-
» paſſion des autres; mais il montre par ſa conduite que ſa
» lumiere dure toûjours, & que ſa lampe ne ceſſe pas d'eſtre
» allumée, c'eſt à dire que la force & la vertu de ſon ame luit
» toûjours & ne s'éteint jamais, meſme parmi les plus horri-
» bles tempeſtes & la plus grande impetuoſité des vents. Ce
» Chrétien ne relaſche rien de ſa vigueur par les injures que
» l'on fait aux ſiens, & ne ſe met nullement en peine de la
» ſepulture de ſon corps, ſçachant que ſon corps meſme a
» droit au Ciel comme à une choſe qui luy eſt düe. Si ſon
» peuple tombe ſous la puiſſance de ſes ennemis, il n'en eſt
» pas plus abbatu dans la captivité de ſes citoyens; mais com-
» me un juge ſevere & rigide il condamne la perfidie & les
» erreurs des infideles, ainſi que fit Daniel qui dans cét
» eſtat d'humiliation ne laiſſoit pas de découvrir les larcins
» des Preſtres, & de reprendre vigoureuſement leurs ſuper-
» ſtitions, en montrant que leur conduite n'eſtoit fondée ſur
» aucune verité, mais qu'elle n'eſtoit appuyée que ſur le men-
» ſonge & la fourberie. Enfin un homme qui eſt dans ces
» diſpoſitions eſt certainement un homme parfait, qui ſouhai-
» te que tout le monde vive bien, & qu'il n'arrive aucun mal
» à qui que ce ſoit; & quand meſme il luy en ſeroit arrivé
» quelqu'un contre ſon intention, il ne perd rien pour cela
» de ſa vertu.

Il ne faut pas chercher d'autres paroles que celles-cy de S. Ambroiſe pour compoſer ſon éloge. Il eſt entré dans toutes ces rares qualitez ou par la diſpoſition de ſon cœur, ou par des effets ſolides & palpables; & ce qui n'auroit eſté qu'une vaine idée pour des Philoſophes Payens, a eſté pour luy une vertu & une conſtance effective dont on peut donner autant de marques, qu'il a eu de grandes occaſions de faire voir à toute la terre ce qu'il eſtoit devant Dieu.

LA VIE

LA VIE DE SAINT AMBROISE ARCHEVESQUE DE MILAN,

DOCTEUR DE L'EGLISE, ET CONFESSEUR.

LIVRE XII.

Contenant les instructions qu'il a données à tous les estats & à toutes les conditions du Christianisme.

CHAPITRE I.

De ses sentimens touchant l'éminence de l'estat Ecclesiastique.

DIEU qui avoit autrefois choisi un berger pour en faire un Roy & un Prophete, a voulu aussi faire éclater la vertu divine de sa grace, en faisant passer un Magistrat d'un tribunal de judicature au thrône Ecclesiastique, & en luy communiquant des lumieres si pures & si celestes, que toute l'Eglise le reverera toûjours comme l'un de ses principaux Docteurs.

Il s'est plû à faire voir par cette conduite si merveilleuse, que comme il n'y a point de docteurs si considerables par la vivacité naturelle de leur esprit, par la force de leur raisonnement, & par l'assiduité de leurs études & de leurs

veilles, qui ne doivent avoir JESUS-CHRIST meſme pour leur maiſtre, auſſi il n'y a point de diſciples de JESUS-CHRIST qui ne puiſſent devenir en tres peu de temps de tres grands docteurs, quand il prend un ſoin particulier de les inſtruire dans ſon école. Car comme noſtre Saint l'a reconnu, Il n'y a qu'un veritable maiſtre qui eſt le ſeul qui n'ait point appris ce qu'il devoit enſeigner à tous les autres, au lieu que les hommes apprennent ce qu'ils doivent enſeigner, & tirent de luy les inſtructions qu'ils ſont obligez de donner aux autres. Et c'eſt, continüe ce Saint, ce qui m'eſt
l.1.Offic. c.1. „ arrivé à moy-meſme. Car ayant eſté enlevé des tribunaux „ de la Magiſtrature, & du miniſtere civil, pour eſtre élevé „ au ſacerdoce, j'ay commencé à vous enſeigner ce que je „ n'avois point appris. De ſorte qu'il eſt arrivé que j'ay com- „ mencé pluſtoſt à faire la fonction de docteur, qu'à m'in- „ ſtruire des veritez en qualité de diſciple. Je ſuis donc réduit „ à apprendre moy-meſme, & à enſeigner les autres en meſme „ temps, parce que je n'ay pas eu le temps de m'inſtruire „ avant mon Ordination. Mais quelque progrés qu'un hom- „ me puiſſe avoir fait dans la connoiſſance des choſes, il n'y „ a perſonne qui n'ait beſoin d'eſtre inſtruit dans tout le „ cours de ſa vie.

Une profonde humilité dictoit ces paroles à S. Ambroiſe, & il les a voulu graver publiquement à la teſte de ſon Traité des Offices comme ſur le frontiſpice d'un baſtiment. Mais ces ſentimens ſi bas qu'il a eus de ſa perſonne, n'ont point empeſché que l'Egliſe ne s'inſtruiſe encore tous les jours dans ſes trois livres des Offices; que les Eccleſiaſtiques n'y étudient les regles qu'ils doivent garder pour maintenir l'honneur & la ſainteté de leur miniſtere; & que
Aug.Ep.19. Ambroſ.l.1. Offic.c.7.l. 2.c.6. S. Auguſtin n'ait dit qu'ils ſont pleins de preceptes fort utiles. Auſſi quoyqu'il les euſt écrits en general pour les enfans qu'il avoit engendrez par l'Evangile, on voit qu'il s'y adreſſe pluſieurs fois aux Diacres, & à ceux qu'il avoit choiſis pour le miniſtere du Seigneur; & ils ſuffiſent pour nous faire concevoir un grand reſpect pour la pureté & l'abondance de ſes lumieres ſur les plus eminentes fonctions du ſacerdoce.

C'eſt de luy que nous apprenons le rapport que les Eveſques ont avec S. Joſeph, & qu'ils doivent eſtre les conſer-

vateurs de la pureté de l'Egliſe, comme ce juſte a eſté le protecteur de celle de la ſainte Vierge. Car aprés avoir rapporté l'hiſtoire de leur mariage, ainſi que nous la liſons dans S. Luc, il ajoûte cette réflexion. Nous avons, dit-il, appris « *l. 1. in Luc. c. 1.*
l'hiſtoire de la verité dans le texte de l'Evangile; nous y avons «
appris le deſſein de Dieu dans la conduite qu'il a tenüe; «
apprenons-en le myſtere. Marie eſtoit l'Epouſe de Joſeph; «
mais elle eſtoit vierge, parce qu'elle eſtoit la figure de l'E- «
gliſe qui eſt pure & ſans ſoüillure, & ne laiſſe pas d'eſtre «
mariée. C'eſt une Vierge qui nous a conceus du S. Eſprit, «
c'eſt une Vierge qui nous enfante ſans gemiſſemens. Et c'eſt «
peut-eſtre pour cela que la ſainte Vierge a eſté mariée à «
S. Joſeph, & féconde par le S. Eſprit, parce que les Egliſes «
particulieres deviennent fécondes par l'operation du S. Eſ- «
prit & de la grace, mais elles ont neanmoins pour époux vi- «
ſible un Preſtre qui n'eſt à elles que pour un temps. «

Il ſe ſert encore de l'exemple de l'Ordination d'Aaron & de ſon fils Eleazar, pour nous faire concevoir une juſte idée de la grandeur du ſacerdoce de la Loy nouvelle, dont l'ancienne preſtriſe n'a eſté que la figure. Conſiderons, dit-il, « *Ep. 25. ad Eccleſ. Veraellenſ.*
que comme c'eſt pluſtoſt la grace de Dieu que celle des «
hommes qui agit en la perſonne des Preſtres, de là vient «
que de toutes les verges que Moyſe avoit amaſſées de cha- «
que tribu, & qu'il avoit miſes à l'écart toutes enſemble, «
celle d'Aaron fut la ſeule qui pouſſa des fleurs; & qu'ainſi «
le peuple eut dequoy remarquer que la grace du jugement «
de Dieu éclatoit viſiblement en la perſonne du Preſtre, & «
qu'au lieu qu'avant cela il croyoit avoir le meſme droit de «
prétendre à cette haute dignité auſſi-bien qu'Aaron & ſa «
famille, il ceſſa de ſe fonder ſur un jugement humain pour «
autoriſer cette injuſte prétention. Et que marquoit autre «
choſe cette verge chargée de fleurs, ſinon que la grace du «
ſacerdoce ne ſe flétrit jamais, que dans une humilité pro- «
fonde elle ne laiſſe point en vertu de ſon miniſtere de pro- «
duire les fleurs de la puiſſance qui luy eſt commiſe, ou que «
cela meſme peut encore avoir des ſignifications myſterieu- «
ſes? Et ce n'eſt pas ſans ſujet, autant que nous en pou- «
vons juger, que cela n'eſt arrivé que ſur la fin de la vie du «
Preſtre Aaron. Car cette circonſtance ſemble marquer l'an- «
cien peuple, qui eſtant comme tout pourri & tout corrompu «

» par la vieilleſſe d'une infidelité de pluſieurs années, devoit
» dans les derniers temps prendre une nouvelle forme à l'e-
» xemple de l'Egliſe, en pratiquant des actions ſaintes de dé-
» votion & de foy, & comme par une renaiſſance de grace
» pouſſer des fleurs qui eſtoient mortes depuis tant de ſiecles.
» Mais d'où vient qu'aprés la mort d'Aaron, ce ne fut point
» à tout le peuple, mais à Moyſe qui eſtoit du nombre des
» Preſtres, que Dieu ordonna de reveſtir Eleazar fils du
» Preſtre Aaron des dépoüilles de ſon pere, ſinon pour nous
» faire concevoir qu'un Preſtre doit eſtre Ordonné par un
» autre Preſtre qui le doit reveſtir des habits ſacerdotaux,
» c'eſt à dire des vertus convenables à ſon miniſtere, & le fai-
» re approcher des ſaints autels s'il reconnoiſt que rien ne luy
» manque des ornemens de ſon ſacerdoce, & qu'il a toutes
» les qualitez neceſſaires pour cét eſtat? Car un homme qui
» eſt obligé d'offrir des prieres pour le peuple, doit eſtre
» choiſi de Dieu & éprouvé par les Preſtres, de peur qu'eſtant
» deſtiné par ſon miniſtere à faire la fonction d'interceſſeur
» pour obtenir le pardon des pechez des autres, il n'offenſe
» Dieu luy-meſme en ſe preſentant devant luy avec des cri-
» mes énormes. En effet la vertu d'un Preſtre n'eſt pas une
» perfection mediocre, puiſqu'il ne doit pas ſeulement veiller
» ſur luy-meſme pour ne rien faire qui approche des grands
» crimes, mais pour ne pas commettre auſſi de petites fautes.
» Il faut qu'il ait de la promptitude & de l'ardeur pour s'ap-
» pliquer aux œuvres de charité, qu'il n'ait point de regret
» de s'eſtre engagé par des promeſſes, qu'il releve ceux qui
» ſont tombez, qu'il compatiſſe à la douleur des perſonnes
» affligées, qu'il conſerve l'eſprit de douceur, qu'il aime la
» pieté, qu'il repouſſe la colere ou qu'il la digere en luy-
» meſme, qu'il ſoit comme une trompette pour exciter le peu-
» ple à la dévotion, & pour l'appaiſer & le rétablir dans la
» tranquillité lorſqu'il le voit dans l'agitation & dans le trou-
» ble. Il y a un ancien proverbe qui dit, *Accoûtumez-vous à eſtre*
» *la meſme perſonne*, afin que voſtre vie ſoit une eſpece de pein-
» ture qui conſerve toûjours l'image qu'elle aura formée.
» Mais comment un homme peut-il paſſer pour la meſme per-
» ſonne, lorſque l'on voit que tantoſt la colere le brûle &
» l'emporte, tantoſt il ſe laiſſe aller avec ardeur à l'indigna-
» tion & au dépit, quelquefois il a le viſage tout en feu, &

quelquefois il eſt extremement paſle, changeant de couleur « à chaque moment ? J'avoüe que l'on a du panchant & de « l'inclination à la colere, & que l'on peut auſſi quelquefois « prétendre que ce n'eſt pas ſans ſujet que l'on témoigne de « l'emotion ; mais un homme doit moderer ſa colere au lieu « de s'emporter avec la fureur d'un lion. Il ne faut pas qu'il « s'accoûtume à crier, & à entretenir des querelles & des « diſputes dans ſa famille. Car il eſt écrit, que *l'homme qui* « Prov. 15. *s'emporte à la colere fait ſortir le peché hors de terre.* Un hom- « me qui a le cœur double n'eſt pas un ſeul homme. Ce n'eſt « pas eſtre un ſeul homme, que de ne pouvoir réprimer les « mouvemens de ſa colere ; ce qui a fait dire à David, *Faſchez-* « Pſal. 4. *vous & ne pechez point.* Ce n'eſt pas que par ces paroles il « nous oblige de nous faſcher, mais il commande en quelque « maniere à la nature ; & quoyque l'homme ne puiſſe pas la « prévenir entierement, il peut neanmoins l'adoucir & la mo- « derer. Donc quoyque la colere s'éleve en nous, il faut que « la paſſion ſe renferme dans un mouvement qui ſoit conforme « à la nature, & non pas qu'elle s'emporte à un peché qui « ſoit au delà des bornes de la nature. Car qui pourroit ſouf- « rir qu'un homme qui ſe charge du gouvernement des au- « tres, ne ſe puiſſe gouverner luy-meſme ? «

On voit par ces paroles du Saint, que la vocation de Dieu qu'il exige pour entrer dans l'eſtat Eccleſiaſtique, impoſe de grandes obligations à ceux qui y ſont élevez ; & qu'ils ne doivent pas ſeulement eſtre exempts des crimes énormes, mais que la pratique des plus eminentes vertus eſt leur partage.

CHAPITRE II.

Quelles doivent eſtre, ſelon ce Saint, les qualitez & les perfections des miniſtres de l'Egliſe.

NOus avons déja parlé par occaſion de la ſcience & de la chaſteté que noſtre Saint demande des miniſtres des autels. Nous ajoûterons icy qu'il les engage à une tres grande innocence, à un perpetuel ſacrifice d'eux-meſmes, à un parfait déſintereſſement, & à une generoſité non commune pour vanger l'honneur de Dieu, & ne faire

rien d'indigne de la ſainteté des myſteres dont ils ſont les diſpenſateurs.

l. de Viduis. » Il faut, dit-il, qu'un Preſtre ſoit exempt de la douceur » & des attraits des plaiſirs, & qu'il évite la langueur inte- » rieure du corps & de l'ame, pour eſtre un digne miniſtre » du corps & du ſang de JESUS-CHRIST; n'eſtant pas poſ- » ſible qu'un homme qui reſſent les atteintes de la maladie de » ſes pechez, & qui n'eſt pas ſain, s'acquitte ſaintement de » l'adminiſtration des remedes ſalutaires que ce divin Sau- » veur nous a laiſſez pour nous procurer l'immortalité. » Preſtre, prenez bien garde en ces rencontres à ce que vous » faites, & ne touchez pas le corps de JESUS-CHRIST avec « une main qui reſſente l'ardeur de la fiévre. S'il veut que » ceux qu'il a purifiez luy-meſme ſe préſentent au Preſtre, » combien eſt-il plus juſte & plus neceſſaire que le Preſtre » ſoit pur luy-meſme? Gueriſſez-vous auparavant, afin que » vous puiſſiez faire les fonctions de voſtre miniſtere.

Il établit ailleurs cette grande pureté ſur la neceſſité indiſpenſable qu'ils ont de ſe ſacrifier eux-meſmes à l'exemple de JESUS-CHRIST. Car aprés avoir parlé des myſteres de l'ancienne Loy, qui ſont la figure de ceux que nous ce-

In Pſ. 38. » lebrons dans l'Egliſe, il ajoûte ce raiſonnement. Nous » avons veu, dit-il, le Prince des Preſtres venir à nous; nous » l'avons veu offrir pour nous ſon précieux ſang, & nous en » avons oüi la relation. Nous qui ſommes Preſtres, ſuivons- » le autant qu'il nous ſera poſſible, afin d'offrir le ſacrifice » pour le peuple. Quelque foibles que nous ſoyons en merite, » conſiderons neanmoins que le ſacrifice dont nous ſommes » les miniſtres, merite que l'on nous honore; parce que bien » qu'il ne paroiſſe pas que c'eſt encore JESUS-CHRIST » qui s'offre luy-meſme préſentement, neanmoins c'eſt luy » qui s'offre ſur la terre quand on y offre ſon corps. Bien » davantage, c'eſt luy qui ſe manifeſte en noſtre perſonne; » parce que c'eſt ſa parole qui ſanctifie le ſacrifice que nous » offrons. Il eſt certainement noſtre avocat auprés de ſon » Pere; mais nous ne le voyons pas maintenant; & nous le » verrons lorſque l'image ſera paſſée, & que la verité ſera » arrivée à noſtre égard. Ce ſera alors que nous ne ver- » rons plus dans un miroir, mais face à face ces choſes qui » ſont ſi excellentes & ſi parfaites.

Que ſi les Preſtres ſont obligez de guerir la lepre des ames dans le ſacrement du bapteſme & dans celuy de la penitence, cela meſme les oblige à entrer dans les diſpoſitions d'Eliſée, & à craindre d'eſtre punis comme Giezi s'ils n'évitent l'eſprit d'avarice non ſeulement en leur perſonne, mais auſſi en celle de leurs domeſtiques. Car aprés avoir rapporté cette hiſtoire ſi celebre de la gueriſon de Naaman, il fait cette reflexion. Apprenez, dit-il, par cét « *l. 4. Commentar. in Luc. c. 4.*
exemple les regles & les maximes des vertus que vous devez « *Luc. c. 4.*
pratiquer. Eliſée a donné des preuves de ſa foy en refuſant « ces préſens. Apprenez par ce double enſeignement d'ac- « tions & de paroles ce que vous devez imiter. Vous avez « en cela le commandement de Dieu & l'exemple d'un Pro- « phete, qui vous obligent de recevoir gratuitement, & de « donner gratuitement ; & de ne vendre pas nos myſteres, « mais de les offrir. Car la grace de Dieu ne ſe taxe point à « prix d'argent ; & ce n'eſt pas le gain, mais c'eſt le miniſtere du « Preſtre que l'on cherche dans les ſacremens. Et il ne ſuffit « pas meſme que vous ne recherchiez pas le gain pour ce « qui vous touche perſonnellement ; il faut auſſi que vous « reteniez les mains de vos domeſtiques ; & on ne deman- « de pas ſeulement que vous vous conſerviez chaſte & ſans « ſoüillure, l'Apoſtre n'ayant pas dit, *Conſervez-vous pur* « *1. Tim. 5. v. 22.*
vous ſeul, mais ayant dit, *Conſervez-vous pur vous-meſmes.* « On ne demande donc pas ſeulement de vous que vous ſoyez « pur & net à l'égard de ces ſortes de trafics, mais que toute « voſtre maiſon le ſoit auſſi. Car il faut que l'Eveſque ſoit ir- « reprehenſible, qu'il gouverne bien ſa famille, & qu'il main- « tienne ſes enfans dans l'obeïſſance & dans toute ſorte « d'honneſteté ; *Car ſi quelqu'un ne ſçait pas gouverner ſa pro-* « *Ibid. 3. v. 4. 5.*
pre famille, comment pourra-t-il conduire l'Egliſe de Dieu ? « Inſtruiſez donc voſtre famille, exhortez-la, prenez ſoin de « ſa conſervation ; & s'il arrive que voſtre ſerviteur vous trom- « pe, comme je reconnois que tous les hommes en ſont capa- « bles, aprés l'avoir convaincu de ſa faute, chaſſez-le de voſtre « maiſon pour imiter ce Prophete. La lepre ſuit de bien prés « le gain honteux de ce diſciple mercenaire, & cét argent mal « acquis ſoüille ſon corps & ſon ame ; *Vous avez*, dit Eliſée, « *reçeu de l'argent ; vous en avez achetté une terre, des vignes, des* « *plants d'oliviers ; & la lepre de Naaman s'attachera à jamais* «

» *à vous, & à voſtre poſterité.* Vous voyez que la ſucceſſion » des heritiers eſt condamnée à cauſe de la mauvaiſe conduite » de leur chef. Car la vente d'un ſaint myſtere eſt une faute » qui ne ſe peut expier, & la vangeance que Dieu exerce » pour un ſi grand abus de ſa grace, paſſe juſques à la poſte- » rité de celuy qui a commis cette profanation.

S. Ambroiſe ne pouvoit ſouffrir ce trafic des choſes ſaintes dans les Eccleſiaſtiques qu'il ſçavoit eſtre obligez par leur profeſſion à un déſintereſſement particulier. Car il dit

l. 1. Offic. c. 50. » en parlant aux Diacres, Que ſi le ſimple peuple Chretien » eſt obligé au mépris des richeſſes par les inſtructions que » l'Evangile luy en a données, les Levites qui ont Dieu meſ- » me pour leur partage; ſont tout autrement obligez d'eſtre » exempts de toute avarice, & de l'affection des biens de la

Num. 18. » terre. En effet, continüe ce Saint, lorſque Moyſe parta- » geoit au peuple la terre que Dieu avoit promiſe à leurs » peres, Dieu excepta les Levites de la part qu'ils pouvoient » prétendre dans cette poſſeſſion temporelle, parce qu'il eſtoit » luy-meſme leur ſort & leur heritage. C'eſt ce qui a fait dire

Pſal. 15. v. 5. » à David, *Le Seigneur eſt tout mon bien & tout mon partage.* » Enfin c'eſt ce que ſignifie ce mot de Levite, *il eſt à moy*, » ou *il eſt pour moy*; ce qui montre la dignité de cét eſtat à » qui Dieu donne un ſi grand éloge. Et il a voulu auſſi mar- » quer cette union qu'il avoit avec ſes miniſtres, lorſqu'il a » dit en parlant à S. Pierre d'une piece d'argent qui ſe devoit

Matth. 17. v. 26. » trouver dans la bouche d'un poiſſon, *Donnez-la pour moy & pour vous.*

Mais quelque grand que puſt eſtre le deſintereſſement des miniſtres de l'Egliſe, il leur ſeroit inutile s'ils ne le joignoient à la liberalité, & à la diſtribution des aumoſnes, qui demande beaucoup de generoſité, auſſi-bien que beaucoup

l. 2. Offic. c. 15. de prudence & de lumiere, afin d'acquerir l'affection du peuple ſans tomber dans l'une de ces deux extremitez, ou de diſſiper les biens de l'Egliſe avec profuſion pour contenter des importuns, ou d'eſtre trop reſſerré quand il s'agit de ſoulager les pauvres dans leur indigence. Noſtre Saint enſeigne ſur ce ſujet qu'il y a pluſieurs ſortes de liberalitez, & qu'il ne faut pas ſeulement ſecourir ceux qui ont beſoin d'alimens pour la conſervation de leur vie, mais qu'il faut meſme avoir égard aux neceſſitez de ceux qui ont de la

honte.

honte de déclarer publiquement leur pauvreté ; de sorte neanmoins que le fonds des charitez publiques ne s'épuise point. Il ajoûte qu'en ces sortes d'occasions un homme qui est établi dans quelque charge Ecclesiastique, comme un Prestre ou un Diacre, en doit avertir l'Evesque, & ne pas rebuter durement ceux qu'il voit dans quelque indigence, ou ceux qui sont décheus de biens, ou réduits au nombre des pauvres, particulierement si ce n'est point par la débauche de leur jeunesse, mais par le pillage & la violence des voleurs, ou par la perte de leur patrimoine qu'ils sont réduits à une si grande misere qu'est celle de manquer de vivres & de subsistance.

Et pour animer ces vertueux Ecclesiastiques à ces exercices de charité si conformes à la saintеté de leur ministere, il dit que plus ils s'y appliqueront, & plus ils seront aimez du peuple. Il témoigne mesme qu'il connoist plusieurs *Ibid. c. 16.* Prestres qui ont veu augmenter les biens de l'Eglise à proportion du soin qu'ils ont pris d'en faire de plus grandes aumosnes aux pauvres, parce que quiconque connoist un digne ministre & un fidele ouvrier, est porté à contribuer volontiers les choses dont il a besoin pour l'exercice & la fonction de sa charge, estant assuré que son aumosne arrivera seurement jusques à la personne du pauvre.

Mais s'il faut tant d'excellentes qualitez pour estre un sage dispensateur des biens de l'Eglise selon S. Ambroise, il en faut encore beaucoup plus pour la dispensation des divins mysteres ; & c'est particulierement dans ces grandes & importantes occasions qu'il ne faut rien relascher de la rigueur de la discipline par la consideration de la chair & du sang, comme Moyse n'a point épargné ses proches quand il s'est agi de punir l'idolatrie des Israëlites. Moyse, dit « *l. de Elia & jejun. c. 22.*
nostre Saint, est encore venu aujourd'huy lorsque l'on a « recité dans l'Eglise les paroles de la Loy. Moyse nous appel- « le lorsque la Loy nous fait entendre les commandemens de « Dieu. L'Apostre nous enseigne l'obligation que nous avons « *2. Thess. 3. 7. 6.* de nous retirer de tous ceux d'entre nos freres qui se con- « duisent d'une maniere déreglée. Frappons-les avec l'épée « spirituelle qui est la parole de Dieu. Ne faisons en cette « rencontre nulle acception de personnes ; ne considerons « ny freres, ny proches, mais séparons des autels de JESUS- «

» CHRIST tous ceux qui ſont impurs, afin qu'ils ſe puri-
» fient de leurs deffauts, & qu'ils les corrigent; & qu'enſuite
» ils meritent de retourner aux divins autels.

On ne peut lire ſans trembler cette obligation du ſacerdoce, qui demande une fermeté & une conſtance ſi inébranlable; & on a dequoy redoubler ſa crainte quand on conſidere que la rareté de cette diſpoſition n'empeſche pas qu'elle ne ſoit neceſſaire en pluſieurs rencontres.

Il faut avoüer que les armes de l'Egliſe ſont terribles, mais elle ne s'en doit ſervir qu'avec beaucoup de diſcretion; & lorſque les Preſtres uſent de l'autorité que Dieu meſme leur a donnée, ce doit eſtre pluſtoſt comme des medecins qui appliquent des remedes violens dans les maladies dangereuſes & deſeſperées, que dans l'eſprit d'animoſité & de colere. Auſſi quelque zele qu'euſt noſtre Saint pour voir regner la diſcipline dans l'Egliſe, il n'emploioit l'excommunication que dans les maux qui ſans cela luy au-
l.1.Offic. c.27. » roient paru incurables. On ne coupe, dit-il, & on ne re-
» tranche qu'avec douleur une partie du corps, quelque pour-
» rie & corrompüe qu'elle puiſſe eſtre. On ſe ſert long-
» temps de remedes doux & moins violens, ſi on la peut
» guerir en cette maniere; mais ſi cela n'eſt pas poſſible, un
» bon Chirurgien ne fait nulle difficulté de la couper. Ainſi
» la diſpoſition dans laquelle un bon Eveſque doit entrer, &
» la veüe qu'il doit avoir, eſt de deſirer de guerir les mala-
» des, d'oſter les ulceres qui ſe forment dans le corps, d'en
» brûler quelques-uns avant que de les couper, & ne cou-
» per enfin que ce qui paroiſt entierement incurable.

Tout homme qui agira comme S. Ambroiſe, aura droit de parler comme luy ſans ſe couvrir luy-meſme de confuſion. Mais quoyqu'il n'y ait rien de ſi juſte que ce qu'il exige des miniſtres de JESUS-CHRIST, l'aſſemblage de tant d'excellentes qualitez qu'il deſire en leurs perſonnes eſt un ſujet de frayeur pour les plus parfaits; & les plus vertueux Eccleſiaſtiques n'auront pas de peine à reconnoiſtre combien leur conduite a peu de rapport avec cette idée ſi ſublime.

CHAPITRE III.

Eloges de la virginité Chrétienne tirez de differens Traitez du Saint.

LE reſpect de la virginité & le ſoin de la protection des vierges ont toûjours fait une partie tres conſiderable des devoirs des ſaints Eveſques; mais il y a eu quelque choſe de particulier en la perſonne de S. Ambroiſe, qui luy a fait concevoir dés ſon enfance une veneration profonde pour cét eſtat angelique. L'éducation ſi Chrétienne qu'il avoit receuë de Sainte Marcelline ſa ſœur, luy avoit imprimé juſqu'au fond du cœur la pureté de ces ſentimens; & lorſque ſes lumieres ordinaires ont eſté augmentées par la ſainteté de ſon Ordination, il a employé tout enſemble ſon autorité & ſa charité paſtorale pour en donner des marques à toute l'Egliſe.

C'eſt cette ſource qui a produit tant de Traitez ſur cette matiere, ſoit pour relever l'eſtat des vierges, ſoit pour en regler les devoirs & les obligations; & on ne peut marquer aucun Pere de l'Egliſe, qui en ait écrit plus que luy. Nous en rapporterons icy quelques endroits des plus éclatans & des plus conſiderables.

Il regarde cét eſtat comme une choſe qui eſt au deſſus de l'uſage ordinaire de la nature, & qui ne tire ſon origine que du Ciel. On a accoûtumé, dit-il, lorſque l'on fait des « *l. 1. de Virginib.*
Panegyriques, de loüer la patrie & les parens de ceux dont « on entreprend de faire l'éloge, afin qu'en parlant du chef « & de l'auteur de leur famille, ſa gloire ſe communique à « ceux qui en ſont les ſucceſſeurs. Ainſi quoyque je n'aye « pas deſſein de faire l'éloge de la virginité, mais d'en tracer « ſeulement un crayon, je croy neanmoins qu'il eſt à propos « de dire d'abord quelle eſt ſa patrie & ſon auteur. Car ſi « noſtre patrie eſt le lieu où nous avons receu la naiſſance, « il eſt viſible que le Ciel eſt le lieu de ſa premiere origine. « Et qu'eſt autre choſe la chaſteté virginale, ſinon une pure- « té exempte de toute ſoüillure & de toute corruption? « Et qui pouvons-nous croire qui en ſoit l'auteur, ſinon le « Fils de Dieu qui eſt ſi pur & ſi chaſte, dont la chair eſt «

» demeurée incorruptible, & dont la divinité n'a receu au-
» cune atteinte de contagion ? Voyez donc combien grand
» eſt le merite de la virginité. JESUS-CHRIST eſtoit de-
» vant la Vierge qui luy a donné la naiſſance ; & la Vierge a
» donné la naiſſance à JESUS-CHRIST. Il eſt né de ſon
» pere avant les ſiecles, & il eſt né de ſa mere à la fin des
» ſiecles ; & ſi la premiere de ces deux choſes concerne le
» préciput de ſa naiſſance, la ſeconde regarde noſtre utilité
» & noſtre avantage. Il a toûjours eſté Dieu, & il a voulu
» eſtre homme. Faites encore réflexion ſur un autre avanta-
» ge de la virginité. JESUS-CHRIST eſt l'Epoux d'une
» vierge, & ſi cela ſe peut dire, il a pratiqué luy-meſme une
» chaſteté virginale. Car ce n'eſt pas JESUS-CHRIST qui
» eſt à la virginité, mais la virginité eſt elle meſme toute à
» JESUS-CHRIST. L'Egliſe eſt donc cette vierge qui s'eſt
» unie à luy par le mariage. Elle eſt cette vierge qui nous
» a portez dans ſon ſein. Elle eſt cette vierge qui nous a en-
» gendrez, qui nous a nourris de ſon propre lait, & de la-
Hierem. 18. » quelle un Prophete a dit ; *Les mammelles couleront inceſſam-*
» *ment de la pierre, & la neige du Liban, & la pluye ſera toû-*
» *jours emportée par le vent avec impetuoſité.* Quelle eſt cette
» pierre qui eſt arroſée par les fontaines de la ſainte Trinité,
» en faveur de laquelle les eaux coulent des rochers, qui a
» toûjours des mammelles intariſſables, & qui répand le miel
1. Cor. 10. v. 4. » avec abondance ? Or ſelon S. Paul, c'eſt JESUS-CHRIST
» meſme qui eſt cette pierre. JESUS-CHRIST donc ne ceſ-
» ſe pas d'avoir des mammelles, Dieu ne ceſſe point de com-
» muniquer ſa gloire, & l'Eſprit ſaint de faire couler un fleu-
» ve de graces. Voilà donc la ſainte Trinité qui arroſe ſon
» Egliſe, le Pere, JESUS-CHRIST, & le ſaint Eſprir.

Enſuite S. Ambroiſe faiſant profeſſion de deſcendre de l'Egliſe qui eſt noſtre mere commune, aux vierges qui ſont
1. Cor. 7. v. 1. ſes filles, explique ces paroles de l'Apoſtre ; *Quant aux vierges, je n'ay pas receu de commandement du Seigneur* qui
» oblige à la virginité. Si le Docteur des nations n'a pas re-
» ceu de commandement ſur cela, qui pourroit en avoir
» receu ? Il eſt vray qu'il n'a pas receu de commandement
» ſur ce ſujet ; mais il en a receu un exemple, la virginité
» n'eſtant pas de la nature des choſes que l'on commande,
» mais du nombre de celles que l'on deſire. Car les choſes

qui ſont au deſſus de nous, ſont pluſtoſt l'objet de nos de- «
ſirs, que la matiere de celles que l'on exige de nous par «
forme de commandement. *Pour moy*, dit l'Apoſtre dans la «
ſuite de ſon diſcours, *je deſire de vous voir dégagez de ſoins* « v. 32. 34.
& d'inquietudes. Celuy qui n'eſt point marié, s'occupe du ſoin «
des choſes du Seigneur, & de ce qu'il doit faire pour plaire au »
Seigneur. Et une vierge s'occupe auſſi *du ſoin des choſes du Sei-* «
gneur, afin d'eſtre ſainte de corps & d'eſprit. Mais une femme « v. 33.
qui eſt mariée, s'occupe du ſoin des choſes du monde, & de ce «
qu'elle doit faire pour plaire à ſon mari. Comme s'il diſoit, Je «
ne vous détourne pas du mariage, mais je vous répreſente «
les avantages de la virginité. *Que celuy qui eſt foible dans la* « Rom. 14.
foy, dit-il ailleurs, *ne mange que des légumes.* Car il y a des « v. 2.
choſes que j'exige de vous neceſſairement, & il y en a que «
je me contente d'admirer. *Eſtes-vous lié avec une femme ?* «
ne cherchez point à vous délier. N'eſtes-vous point lié avec une «
femme ? ne cherchez point de femme. Voilà le commandement «
qui concerne les perſonnes mariées. Mais que dit-il des «
vierges ? *Celuy qui marie ſa fille, fait bien ; mais celuy qui ne* « v. 38.
la marie point, fait encore mieux. Une fille qui ſe marie ne «
peche point ; & celle qui ne ſe marie point, acquiert une «
eternité d'honneur. La premiere de ces deux choſes eſt le «
remede de l'infirmité humaine ; & la ſeconde eſt la gloire «
de la chaſteté. L'une ne peut eſtre blaſmée ; & l'autre me- «
rite des loüanges. «

Aprés que le Saint a comparé l'eſtat des vierges avec celuy des perſonnes mariées, & fait voir qu'elles ſont exemptes des incommoditez du mariage, il releve leur fécondité ſpirituelle au deſſus de celle des perſonnes qui ne donnent à leurs enfans qu'une naiſſance corporelle & periſſable. Une vierge, dit-il, eſt un don de Dieu, une grace & un « préſent qu'il fait à ſes parens, un ſacerdoce de chaſteté. « Une vierge eſt l'hoſtie de ſa mere, qui par un ſacrifice de « chaque jour appaiſe la colere de Dieu. Une vierge eſt à « l'égard de ſon pere & de ſa mere un gage qui en eſt inſe- « parable ; elle ne leur cauſe nulle inquiétude pour ſa dot, « elle ne les abandonne point en ſortant de leur maiſon, & « elle ne leur fait nulle injure. «

Il parloit ſelon l'uſage de ſon ſiecle, où la pluſpart des vierges Chrétiennes ne ſortoient pas de la maiſon de leurs

peres pour vivre en cloſture. Et c'eſtoit dans cette veüe qu'en dreſſant une inſtruction pour une vierge, qu'il avoit compoſée à la priere d'Euſebe qui avoit conſacré à Dieu ſa fille Ambroſie, il luy témoignoit que c'eſtoit avec raiſon qu'il luy faiſoit paroiſtre plus d'affection & plus de tendreſſe qu'à tout le reſte de ſes enfans. Voilà, diſoit-il, » quelle eſt la veritable diſpoſition d'une ame fidele. Car vous » élevez vos autres enfans pour les faire ſortir de voſtre maiſon, & les allier à des étrangers; mais vous poſſederez » toûjours chez vous cette fille. Vous uſez à l'égard des autres de l'engagement que vous donne la pieté paternelle; » mais dans la conduite de celle-cy vous vous élevez encore » au deſſus du devoir d'un pere, & vous taſchez de vous rendre agreable à Dieu par le deſir que vous avez de faire » quelque progrés dans la perfection Chrétienne. Et quoyqu'il n'y ait rien de plus ſouhaitable que cela dans tout le » cours de cette vie, neanmoins elle vous eſt d'autant plus » avantageuſe, que vous pouvez par ce moyen payer à Dieu » ce que vous luy devez pour vous-meſme & pour tous les » voſtres. C'eſt le ſacrifice qu'Abel luy a offert des prémices » de ſes brebis.

De inſtitutione Virginis c. 1.

Il dit ſur la fin du Traité d'où ces paroles ſont tirées, » qu'il y a ſujet de remercier Dieu ſans ceſſe, de ce que par » ſa miſericorde nous voyons ſur la terre en la perſonne de » la ſainte Vierge, la vie des Anges que nous avions autrefois » perdüe dans le Paradis terreſtre. Car que pouvoit-il con» tribuer davantage ou pour exciter le zele des vierges, ou » pour affermir leur vertu, ou pour relever la gloire de la vir» ginité, que de permettre que Dieu priſt naiſſance d'une » Vierge? La faute de noſtre premier Pere nous a eſté plus » avantageuſe qu'elle ne nous a cauſé de préjudice, puiſ» que le myſtere de noſtre redemption y a trouvé un ſi grand » effet de la grace de Dieu. Mais le Fils unique du Pere eter» nel ayant deſſein de venir au monde pour prendre ce qui » avoit eſté perdu, n'a pas pû trouver un moyen plus pur » pour la generation & la naiſſance de ſa chair, que de conſa» crer le ventre de la ſainte Vierge par une habitation toute » celeſte, & y faire voir tout enſemble le ſanctuaire d'une » chaſteté ſans ſoüillure, & le temple de Dieu.

c. 17.

CHAPITRE IV.

Que la ſainte Mere de Dieu eſt le plus excellent modele des vierges.

LA virginité Chrétienne eſtant la plus excellente de toutes les vertus de la loy nouvelle, a dû avoir un modele proportionné à la dignité de ſon eſtat; & aprés JESUS-CHRIST il n'y en a point de plus parfait que la ſainte Vierge. Auſſi S. Ambroiſe ayant à donner à toutes les vierges Chrétiennes des regles pour leur conduite, les a renfermées d'abord dans la ſimple répreſentation d'un ſi rare original.

Que la virginité, leur dit-il, & la vie de la bienheureuſe « *l. 2. de Virginib.*
Vierge Marie ſoit continuellement devant vos yeux, qui « vous fait voir avec éclat comme dans la glace d'un mi- « roir, & l'image de la chaſteté, & le modele de la vertu. « C'eſt de là que vous pouvez emprunter des exemples mer- « veilleux pour le reglement de voſtre vie, qui ſont com- « me autant de leçons des vertus que vous devez pratiquer « ſur un ſi noble modele, & qui vous montrent ce que vous « devez obſerver, ce que vous devez fuir, & ce que vous « devez embraſſer. Que ſi les diſciples donnent des premie- « res marques de leur ardeur à proportion de la nobleſſe de « leur maiſtre, qu'y a-t-il de plus noble que la mere de Dieu « meſme? Qu'y a-t-il de plus éclatant & de plus illuſtre « que celle qui a eſté choiſie pour ce grand deſſein par la « ſplendeur meſme? Qu'y a-t-il de plus chaſte que cette « Vierge qui a engendré le ſacré corps de JESUS-CHRIST « ſans aucune ſoüillure de corps? Car pour ne rien dire de « ſes autres vertus, elle n'eſtoit pas ſeulement vierge de corps, « mais d'eſprit, & la ſincerité de ſon cœur n'eſtoit corrom- « puë par nul artifice, par nulle duplicité, & par nulle four- « berie. Elle eſtoit humble de cœur, grave dans ſes diſcours, « ſage & prudente dans ſa conduite. Elle parloit peu, s'ap- « pliquoit beaucoup à la lecture, mettoit ſa confiance non « dans les richeſſes incertaines & periſſables, mais dans la « priere du pauvre. Elle s'exerçoit au travail, parloit avec « modeſtie & avec pudeur, & prenoit pour arbitre & pour «

» juge de ſes actions, non aucun homme, mais Dieu meſme.
» Elle n'offenſoit perſonne, vouloit du bien à tout le mon-
» de, donnoit des marques de ſon reſpect à ceux qui eſtoient
» plus âgez qu'elle, eſtoit ſans envie pour les perſonnes de
» ſon âge, fuyoit la vanité, ſuivoit la raiſon, aimoit la vertu.
» Quand l'a-t-on veüe offenſer ſon pere & ſa mere par le
» moindre changement de viſage? Quand eſt-ce qu'elle a eu
» aucune diſpute avec ſes proches? Quand a-t-elle regardé
» avec mépris les perſonnes de la plus baſſe condition? Quand
» a-t-elle evité l'abord & la rencontre des pauvres, elle qui
» ne ſe trouvoit jamais dans l'aſſemblée d'aucun homme, s'il
» n'eſtoit du nombre de ceux avec leſquels on pouvoit con-
» verſer ſans rougir pour pratiquer les œuvres de miſericorde,
» & que la pudeur n'eſtoit point obligée de fuir pour ſa con-
» ſervation? Il n'y avoit rien d'égaré dans ſes yeux, rien
» d'inſolent dans ſes paroles, rien dans ſes actions qui euſt
» aucune marque d'effronterie. Son geſte n'avoit rien de
» contraire à la modeſtie, ſa démarche rien de trop libre, le
» ton de ſa voix rien de trop hardi & de violent; de ſorte
» que tout ſon exterieur eſtoit une vive image de ſon ame, &
» une répreſentation ſenſible de ſa vertu. Car la bonté d'une
» maiſon doit ſe faire voir dans ſon veſtibule meſme, & con-
» vaincre d'abord ceux qui y entrent qu'ils n'y trouveront
» aucunes tenebres cachées; de ſorte que noſtre ame n'ayant
» nuls engagemens corporels qui la retiennent, doit eſtre
» comme un flambeau renfermé dans une maiſon d'où elle
» répand ſa lumiere au dehors. Que diray-je de ſa ſobrieté
» dans l'uſage des alimens, & de la fidelité ſurabondante avec
» laquelle elle a rempli tous ſes devoirs juſques à un tel point,
» que dans l'une de ces choſes ſon exactitude a paſſé les bor-
» nes ordinaires de la nature, & dans l'autre elle a preſque
» manqué à ſes plus preſſantes neceſſitez? Dans l'une elle
» ne ſçavoit ce que c'eſtoit que d'intermiſſion & de relaſche;
» dans l'autre elle a jeuſné pluſieurs jours de ſuite ſans pren-
» dre de nourriture. Et lorſqu'elle prenoit la réſolution de
» ſatisfaire à cette neceſſité naturelle, elle ne faiſoit la pluſ-
» part du temps aucun choix ny aucun diſcernement des
» viandes, & ne ſe ſervoit que de celles qui pouvoient l'em-
» peſcher de mourir, & non de celles dont la délicateſſe euſt
» eſté capable de flatter ſon gouſt. Elle ne ſe mettoit au lit
pour

pour dormir, que par contrainte, & non par aucun motif « de cupidité ; & lors meſme que ſon corps y prenoit un « peu de repos, ſon eſprit ne laiſſoit pas de veiller dans ce « temps-là meſme, en repetant en ſonge les choſes qu'elle « avoit lües pendant le jour, ou continüant la méditation de « celles qu'elle avoit eſté contrainte d'interrompre par le « ſommeil, ou traitant en elle-meſme de celles qu'elle avoit « déja réſolües, ou prévoyant celles dont elle devoit diſpoſer. « Elle ne ſçavoit ce que c'eſtoit que de ſortir de la maiſon, « ſinon pour ſe rendre à l'Egliſe avec les autres, & elle n'y « alloit jamais que dans la compagnie de ſon pere & de ſa « mere, ou de ſes proches parens. Elle travailloit beaucoup « dans ſa maiſon où elle eſtoit accompagnée de ceux qui la « venoient voir du dehors, mais n'ayant pas avec cela de « meilleure ny de plus fidele gardienne qu'elle-meſme. Elle « eſtoit venerable dans ſon parler & dans ſon allure ; & elle « pouvoit pluſtoſt compter ſes pas par les démarches de ſes « vertus, que par celles de ſon corps. Elle avoit une auſſi « grande attention à chaque action particuliere, que ſi elle « avoit eu à tout moment pluſieurs perſonnes qui l'avertiſſent de « ſon devoir ; & elle paroiſſoit pluſtoſt enſeigner les autres, « que d'en recevoir des inſtructions. C'eſt l'eſtat où l'Evan- « geliſte S. Luc l'a repreſentée ; c'eſt celuy auquel l'Ange la « trouva ; c'eſt cette ſainte Vierge que le S. Eſprit a choiſie « pour eſtre la Mere d'un Dieu. Car qu'eſt-il neceſſaire que « je m'arreſte à chacune de ſes perfections en particulier, & que « je vous diſe juſques à quel point elle a eſté aimée par ſes « parens, & loüée par ceux du dehors, puiſqu'il ſuffit qu'elle « ait eſté digne que le Fils de Dieu ait voulu naiſtre d'elle ? « Lorſque l'Ange entra dans ſa maiſon, il l'y trouva ſeule « dans ſon cabinet, & ſans aucune compagnie, de peur que « quelqu'un n'interrompiſt ſon application à la priere, & ne « fiſt du bruit capable de troubler ſon repos. Car eſtant plei- « ne de bonnes penſées qui l'accompagnoient ſans ceſſe d'une « maniere qui luy eſtoit ſi avantageuſe, elle ne ſouhaitoit « nullement la compagnie des autres femmes. Elle croyoit « meſme tres certainement qu'elle n'eſtoit jamais moins ſeu- « le, que quand elle eſtoit dans une entiere ſolitude. Car « comment auroit-elle eſté ſeule, ayant avec elle tant de « livres, tant d'Archanges, tant de Prophetes ? Enfin Gabriel «

» la trouva au meſme lieu où il la viſitoit ordinairement, &
» Marie à ſon abord en trembla comme eſtant émüe inopi-
» nément & ſurpriſe à la rencontre d'un homme ; mais elle
» le reconnut auſſi-toſt dés qu'il luy eut dit ſon nom, parce
» qu'il luy eſtoit connu depuis long-temps. Ainſi eſtant étonnée
» de la rencontre d'un homme, elle ne le fut pas de celle d'un
» Ange, afin que par là vous remarquiez la pieté de ſes oreil-
» les, & la pudeur de ſes yeux. Enfin dés que l'Ange l'eut
» ſaluée, elle ſe teut ; dés qu'il l'eut appellée, elle luy ré-
» pondit ; mais ayant tremblé d'abord, enſuite elle luy pro-
» mit obeïſſance.

» L'Ecriture nous apprend auſſi quels ſentimens de pieté
» & de reſpect elle a eus pour les femmes de ſa parenté. Car
» auſſi-toſt qu'elle eut appris que Dieu l'avoit choiſie pour
» eſtre ſa mere, elle n'en devint que plus humble ; & à l'in-
» ſtant meſme elle alla en diligence aux pays des montagnes
» de Judée rendre viſite à ſa couſine. Ce n'eſt pas qu'elle
» euſt beſoin de ſe perſuader des veritez que l'Ange luy avoit
» annoncées, par l'exemple de la groſſeſſe de Sainte Eliza-
» beth, elle qui avoit déja ajoûté créance à l'oracle celeſte
Luc. 1, 7. 45. » de Gabriel. *Car ſa couſine luy dit ; Vous eſtes bien-heureuſe*
» *d'avoir crû.* Et ſi elle demeura trois mois avec elle, ce
» long eſpace de temps n'eſtoit pas une épreuve que Dieu
» exigeaſt de ſa foy, mais une marque de ſa pieté. Cela meſ-
» me n'arriva qu'aprés que cét enfant de Sainte Elizabeth
» eut treſſailli dans le ventre de ſa mere pour la ſalüer en
» qualité de Mere de Dieu, faiſant voir qu'il eſtoit pluſtoſt
» capable des ſentimens de dévotion, que de ceux de la na-
» ture. Aprés les miracles qui furent la ſuite de ce grand
» myſtere, une femme ſterile ayant mis au monde un fils,
» une vierge eſtant devenüe féconde, un muet ayant parlé,
» les Mages ayant adoré JESUS-CHRIST, Simeon l'ayant
» attendu ſi long-temps, les aſtres ayant annoncé ſa naiſſan-
» ce, Marie qui avoit reſſenti de l'émotion à l'abord de l'An-
» ge, & qui eſtoit immobile parmi le grand nombre de ces
» miracles, *conſervoit toutes ces paroles dans ſon cœur.* Quoy-
» qu'elle fuſt mere de Dieu, elle deſiroit neanmoins de s'in-
» ſtruire des commandemens de Dieu ; & ayant conceu Dieu
» dans ſon ſein, elle ſouhaitoit de le connoiſtre.

» Il faut encore remarquer qu'elle faiſoit tous les ans le

voyage de Jeruſalem pour la ſolemnité de Paſque, & qu'elle y alloit avec Joſeph. La pudeur eſt la compagne de toutes les vierges, & elle doit eſtre inſeparablement attachée à la virginité, puiſque ſans elle il n'y a point de virginité. Marie n'eſt donc point allée au temple ſans la pudeur qui eſtoit ſa fidele gardienne. Voilà quel eſt le modele de la virginité. On voit dans toutes les démarches de la ſainte Vierge, que la pudeur eſt ſa compagne perpetuelle. Car Marie a veſcu ſi ſaintement ; que ſa vie eſt une école où l'on peut s'inſtruire de la pratique de toute ſorte de vertus. Si donc ſa perſonne qui nous en a laiſſé le modele, ne nous déplaiſt pas, approuvons ſes actions & ſa conduite ; & que toutes celles qui aſpirent à la récompenſe dont elle joüit dans le Ciel, imitent exactement ſon exemple. Combien de differentes vertus éclatent tout à la fois en ſa perſonne ! On y voit le ſecret de la chaſteté, l'étendart de la foy, l'obeïſſance de la dévotion. Elle paroiſt dans la maiſon comme vierge, en qualité de compagne lorſqu'il s'agit de contribuer ſon miniſtere à l'aſſiſtance du prochain, & comme mere pour préſenter ſon fils dans le temple. O combien y a-t-il de vierges au devant deſquelles elle ira un jour dans le Ciel pour les recevoir ! Combien en attirera-t-elle avec elle à JESUS-CHRIST après les avoir embraſſées, en diſant, Voilà une vierge qui a conſervé au lit de mon Fils une chaſteté & une fidelité inviolable ! Ce divin Sauveur les recommandera auſſi à Dieu ſon Pere, en luy diſant ; Pere ſaint, voicy les vierges que je vous ay conſervées, & dans leſquelles le fils de l'homme a trouvé un lieu où il a repoſé ſa teſte. Je vous demande qu'elles ſoient avec moy par tout où je ſuis. Mais elles ne doivent pas ſeulement eſtre utiles à elles-meſmes, puiſqu'elles n'ont pas ſeulement veſcu pour elles-meſmes. Que l'une rachete ſon pere & ſa mere, & l'autre ſes freres. *Pere juſte, le monde ne m'a pas connu* ; mais ces vierges m'ont connu, & n'ont pas voulu connoiſtre le monde. Joan. 17. 7. 25.

Combien magnifique eſt cette pompe, combien rare cette grace, combien grande la joye que les Anges témoignent par leurs applaudiſſemens, de ce que cette Bien-heureuſe Vierge qui a veſcu ſur la terre d'une maniere toute celeſte, merite préſentement d'avoir le Ciel pour ſa demeure !

» Marie prendra encore une fois le tambour en main pour » exciter les chœurs des vierges à faire paroiſtre leur recon- » noiſſance par leurs cantiques, de ce qu'elles ont eſté aſſez » heureuſes pour paſſer à travers la mer de ce ſiecle ſans eſtre » abyſmées dans ſes flots. Chacune d'elles exprimera la joye » dont elle ſera tranſportée par ces paroles du Pſalmiſte ;

Pſal. 42. v. 4. Pſal. 49. v. 15.

» *I'entreray dans l'autel du Seigneur ; du Dieu qui comble de joye* » *ma jeuneſſe. I'offre à Dieu un ſacrifice de loüange ; & je rends* » *mes vœux au Tres-haut.* Car je ne doute nullement que les » autels ne vous ſoient ouverts, pouvant dire avec confiance » que vos ames ſont de divins autels où JESUS-CHRIST » s'immole encore tous les jours pour la redemption de ſon » corps. Et ſi le corps des vierges eſt le temple de Dieu, » que peut-on dire de leur ame, qui eſtant découverte par » la main du Preſtre eternel, & par le ſoin qu'il prend d'ex- » citer les membres de leurs corps comme des cendres qui » cachent les ſaintes étincelles de ſon amour, répand agrea- » blement la vapeur & la fumée d'un feu tout divin ? Vier- » ges que vous eſtes heureuſes de reſpirer la douce odeur de » cette grace immortelle, & d'en eſtre toutes remplies, com- » me les jardins le ſont de fleurs, nos temples du culte de » Dieu & de la religion, & nos autels de la ſainteté des » Preſtres.

Cét endroit de S. Ambroiſe eſt ſi celebre, que l'Egliſe n'a pas crû pouvoir rien faire de plus touchant pour exciter la pieté des fideles à la dévotion de la Sainte Vierge, qu'en l'inſerant dans ſon Office. Mais noſtre Saint a employé pluſieurs chapitres entiers pour propoſer à toutes les vierges Chrétiennes les vertus de la bienheureuſe Mere de Dieu, comme la regle de leur conduite ; & il avoit l'eſprit & le cœur ſi remplis de cette idée, qu'il la leur propoſe encore en expliquant au peuple le myſtere de la ſalutation de l'Ange, & l'hiſtoire adorable de l'Incarnation du Verbe.

De Inſtitution. Virginis c. 5. 6. 7. 8. 9 d. 2. Comment. in Luc. c. 1.

CHAPITRE V.

Vertus & perfections des vierges representées par S. Ambroise.

NOSTRE Saint voulant inspirer aux vierges Chrétiennes l'amour des plus excellentes vertus, n'a pas de plus forte consideration pour les y engager, que de leur faire remarquer d'abord combien il y a de difference entre leur Epoux, & celuy des filles qui perdent cette qualité en entrant dans l'estat du mariage. Car David l'exprime par ces paroles ; *Vostre beauté surpasse la beauté de tous les hommes ; la grace est répandüe sur vos lévres.* Quel est cét Epoux ? C'est celuy dont la grandeur ne dépend point des soûmissions basses & serviles, qui n'est point enflé d'orgueil par la possession des richesses perissables ; mais *son throsne est un throsne eternel, & il honore de sa bienveillance les filles des Roys. La Reyne vostre épouse est assise à vostre droite, revestüe d'un habit d'or, environnée de l'éclat de plusieurs differentes vertus. Ecoutez donc ma fille*, continüe ce saint Docteur, *ouvrez les yeux, & prestez l'oreille ; oubliez vostre nation, & la maison de vostre pere, parce que le Roy qui est vostre Dieu a conceu de l'amour pour vostre beauté.* Remarquez combien de glorieux avantages le S. Esprit vous a attribuez par le témoignage mesme des divines Ecritures, en vous donnant tout à la fois un royaume, de l'or, & de la beauté. Elles vous attribuent un royaume, ou parce que vous estes l'épouse du Roy eternel, ou parce qu'ayant l'ame genereuse & invincible, vous ne vous laissez pas surprendre par les voluptez du corps, mais vous leur commandez souverainement en qualité de Reyne. Elles vous donnent de l'or, parce que comme ce métail estant épuré par le feu, en devient plus précieux ; ainsi la beauté d'une vierge estant consacrée par l'esprit de Dieu, acquiert un nouvel éclat. Mais qui pourroit se figurer une plus grande beauté, que celle qui a l'amour de son Roy, l'approbation de son juge, qui est dédiée à son Seigneur, & consacrée à Dieu mesme ? Estant toûjours Epouse, elle est toûjours exempte des liens du mariage ; l'amour que son Epoux a pour elle ne cesse

l. 1. de Virg.

Psal. 44. v. 3.

» jamais, ſans que ſa chaſteté en ſouffre aucun préjudice.
» Voilà en quoy conſiſte la veritable beauté de l'Epouſe ; &
» rien ne luy manque, ayant merité que Dieu luy adreſſe
Cant. 4. » ces paroles ſi agreables ; *Vous eſtes belle, ma chere amie, & il*
» *n'y a rien que l'on puiſſe blaſmer en vous. Venez icy du Liban,*
» *venez icy du Liban, & vous paſſerez du commencement de la*
» *foy, de la teſte de Sanir & d'Hermon, du repaire des lions, &*
» *des montagnes des leopards.*
» Il ajoûte que *l'odeur de ſes habits eſt ſi agreable, qu'elle*
» *ſurpaſſe celle de tous les parfums.* Et plus bas il dit qu'*elle*
» *eſt comparable à l'odeur du Liban.* Conſiderez, ô vierge
» Chrétienne, les degrez & le progrés que vous nous obli-
» gez de faire par ces paroles du Cantique. Car voſtre pre-
» miere odeur ſurpaſſe celle de tous les parfums qui ont eſté
» employez pour la ſepulture du divin Sauveur ; & elle fait voir
» que les mouvemens déreglez du corps ſont morts en voſtre
» perſonne, & que les délices des voluptez y ſont tout à fait
» éteintes. La ſeconde odeur que le Cantique vous attribüe,
» eſt pareille à celle du Liban qui marque la pureté du corps
» de JESUS-CHRIST, & celle qui ſe communique & ſe ré-
» pand de la fleur de la chaſteté virginale. Il faut donc que
» vos œuvres forment une eſpece de rayon de miel. Car la
» virginité merite d'eſtre comparée aux abeilles, tant elle eſt
» laborieuſe, tant elle eſt chaſte, tant elle fait profeſſion d'une
» parfaite continence. L'abeille ſe nourrit de roſée, elle ne
» ſçait ce que c'eſt que le commerce du mariage, elle forme
» & compoſe le miel. La parole de Dieu eſt comme une
» eſpece de roſée à l'égard des vierges, parce que les paroles
» de Dieu tombent comme une roſée. La chaſteté d'une
» vierge eſt comme une nature incorruptible. L'enfantement
» d'une vierge eſt le fruit de ſes travaux, qui n'a aucune
» amertume, & joint la fécondité à la douceur. Les abeilles
» travaillent en commun, & produiſent leur fruit en com-
» mun. Que je ſouhaite, ma chere fille, que vous imitiez cet-
» te petite abeille, qui ſe nourrit de fleurs, qui cueille & com-
» poſe ſes enfans par ſa bouche. Formez-vous, ma fille, ſur
» ſon modele. Que vos paroles ne ſoient point couvertes du
» voile d'aucune tromperie ; qu'elles ſoient ſans artifice, afin
» qu'elles ſoient remplies tout enſemble & de pureté & de
» gravité. Que voſtre bouche ſoit occupée à vous acquerir

une posterité eternelle pour récompense de vos merites. « Et si vous en faites un saint amas, que ce ne soit pas pour « vous seulement, mais pour un grand nombre de personnes. « Car comment pouvez-vous sçavoir quand on vous rede- « mandera vostre ame; & ne devez-vous pas craindre qu'estant « contrainte d'abandonner vos greniers avec tant de grains « que vous y avez amassez, sans qu'ils soient d'aucun usage « pour cette vie, ny d'aucun merite pour vostre salut, vous « ne soyez enlevée inopinément en un lieu où vous ne sçau- « riez transporter avec vous vostre thresor? Soyez donc ri- « che, mais que ce soit pour répandre vos charitez sur les « pauvres, afin de faire part de vos biens à ceux qui parta- « gent avec vous la mesme nature. «

Je vous marque aussi la fleur qu'il vous faut cueillir. C'est « JESUS-CHRIST mesme qui a dit; *Ie suis la fleur de la cam-* « *Cant. 2.* *pagne, & le lis des vallées, comme un lis au milieu des épines.* « Ce qui marque évidemment que la vertu est assiegée par « les démons, comme par autant d'épines, & que personne « n'en peut tirer aucun fruit, à moins que de s'en approcher « avec beaucoup de précaution & de sagesse. Prenez donc « des ailes, mais des ailes de l'esprit, afin de voler au dessus « des vices, si vous voulez arriver jusqu'à JESUS-CHRIST « qui habite dans les lieux hauts, & qui considere avec at- « *Psal. 112.* tention les humbles, luy dont la beauté est comparable à « *Cant. 5.* un cedre du Liban, qui fait monter sa chevelure & ses bran- « ches jusques dans le Ciel, pendant que sa racine est cachée « au fond de la terre. «

Nostre Saint demande aussi aux vierges Chrétiennes une grande generosité pour résister à la tendresse de leurs parens qui employent toute sorte d'artifices & de promesses dans le dessein de les détourner de cét estat, lorsque Dieu leur donne le mouvement de l'embrasser. Vous trouvez, « *l. 1. de* dit-il, de la contradiction de la part de vostre pere & de « *Virgin.* vostre mere; mais sçachez qu'ils veulent estre vaincus. Il « est vray qu'ils vous résistent d'abord, parce qu'ils crai- « gnent d'ajoûter foy à ce que vous leur proposez. Ils se « mettent souvent en colere, afin que vous appreniez à les « vaincre. Ils vous menacent de vous desheriter, afin d'éprou- « ver si vous estes incapable de craindre la perte des biens « temporels. Ils se servent de toutes sortes d'attraits & de «

» careſſes, afin de voir ſi les promeſſes & les amorces des vo-
» luptez dont ils taſchent de vous ébloüir, n'auront point la
» force d'amollir voſtre cœur. Vierge Chrétienne, cette con-
» duite n'eſt capable que de vous exercer, & non pas de vous
» contraindre. Cette inquietude de vos parens fournit la ma-
» tiere aux premiers combats que vous eſtes obligée de ſoû-
» tenir. Commencez à vous rendre victorieuſe de la pieté
» naturelle. Si vous ſçavez vaincre voſtre maiſon paternelle,
» tenez-vous aſſeurée que vous pourrez vaincre le ſiecle.
» Mais qu'importe ſi c'eſt vous, ou vos proches, qui ſouffrirez
» un jour la perte de voſtre patrimoine ? La privation des ri-
» cheſſes fragiles & periſſables n'eſt-elle pas heureuſement
» récompenſée par la conqueſte du royaume dont vous joüi-
» rez dans le Ciel ? Mais ſi nous croyons aux paroles divines
Luc. 18. Matth. 19 » de l'Evangile, il n'y a perſonne qui abandonne ſa maiſon,
» ou ſon pere & ſa mere, ou ſes freres, ou ſa femme, ou ſes
» enfans à cauſe du royaume de Dieu, ſans eſtre aſſuré
» qu'il luy en rendra en cette vie beaucoup davantage, & la
» vie eternelle en l'autre ſiecle. Puiſque vous ne faites nulle
» difficulté de confier voſtre argent à un homme ſur ſa bon-
» ne foy, ne doutez point d'ajoûter foy à Dieu meſme. Preſ-
» tez à uſure à JESUS-CHRIST. C'eſt un fidele gardien du
» dépoſt de voſtre eſperance, qui vous rendra avec une uſure
» ſurabondante le talent de voſtre foy, que vous luy aurez
» confié. La verité ne trompe perſonne ; la juſtice ne ſur-
» prend perſonne ; la vertu eſt incapable d'abuſer perſonne.

S. Ambroiſe donne auſſi des regles aux vierges pour la pratique du jeuſne & de la priere ; & celles qui prenoient conduite de luy, avoient tant de zele & de ferveur pour l'abſtinence, qu'il ne pouvoit s'empeſcher de leur en don-
l. 3. de Virginib. » ner des éloges. Le jeuſne, dit-il, eſt l'un des commande-
» mens que nous ſommes obligez d'obſerver, mais ce n'eſt
» que pour un jour à chaque fois ; au lieu que vous paſſez
» pluſieurs jours & pluſieurs nuits de ſuite à jeuſner ſans pren-
» dre aucune nourriture : & ſi l'on vous preſſe d'en prendre,
» & de quitter voſtre livre pour un peu de temps, vous ré-
Matth. 4. v. 4. » pondez auſſi toſt, *L'homme ne vit pas ſeulement de pain, mais*
» *de toute parole qui ſort de la bouche de Dieu.* Vos feſtins ne
» ſont que des alimens communs, & qui ſe préſentent ſans
» peine ; de ſorte que le dégouſt que vous en avez, vous fait

deſirer

desirer le jeusne avec plus d'ardeur ; l'eau des fontaines est « vostre breuvage ; vous meslez vos larmes avec vos prieres ; « vous vous endormez sur vostre livre. Et aprés avoir moderé « les austeritez des vierges plus âgées, il dit qu'il faut ajoûter quelque chose à la rigueur des autres jeusnes pendant le caresme, de telle sorte neanmoins que ce ne soit point par ostentation, mais par un motif de religion & de pieté.

Rendons-nous, dit-il, agreables à Dieu par de frequen- « tes prieres. Car si le Prophete Royal qui estoit occupé des « affaires de tout un royaume, disoit à Dieu, Je vous ay loüé « sept fois le jour ; que devons-nous faire, nous qui lisons dans « l'Evangile, *Veillez & priez, de peur que vous n'entriez en ten-* « *tation ?* Certes il faut luy rendre comme une dette & un « tribut des prieres solemnelles avec action de graces, lors- « que nous sortons du lit ou de la maison, lorsque nous som- « mes sur le point de prendre nostre repas, ou que nous l'a- « vons déja pris, à l'heure de vespres, & lorsque nous allons « nous coucher. Mais je souhaite que dans le lit mesme vous « récitiez des Pseaumes de temps en temps avec la priere de « nostre Seigneur, ou lorsque vous vous réveillez, ou avant « que de vous endormir ; afin que dés le commencement de « vostre repos vous estant dégagée du soin de toutes les cho- « ses du monde, le sommeil vous trouve occupée de la mé- « ditation des choses de Dieu. Nous devons aussi réciter le « Symbole tous les matins avant le jour, & nous en servir « comme pour sceller nostre cœur ; & il y faut encore avoir « recours lorsque nostre esprit est frappé de quelque horrible « tentation. Car trouve-t-on jamais un soldat dans sa tente « sans la marque de sa milice ; & ne la porte-t-il point aux « combats lorsqu'il s'y trouve engagé ? «

Enfin le Saint veut qu'une vierge verse une si grande abondance de larmes, que son lit en soit tout trempé ; qu'elle pleure pour les desordres du siecle ; qu'elle se réjoüisse en Dieu ; qu'elle soit triste par des sentimens de componction & de penitence ; que la grace soit le sujet de sa joye ; & que selon le conseil de l'Apostre, elle pleure avec ceux qui pleurent, & se réjoüisse avec ceux qui se réjoüissent.

Il n'y a point de vierges Chrétiennes qui ne puissent trouver leur instruction dans ces pratiques de S. Ambroise :

mais elles touchent encore plus celles qui ſont engagées dans le commerce du monde, & dans la maiſon de leurs parens, que celles qui vivent dans les Monaſteres où la regularité eſt déterminée préſentement par de certaines pratiques qui n'eſtoient point encore en uſage dans le temps de ce grand Saint.

De Inſtitut. Virginis c. 17. Il les a renfermées la pluſpart dans une priere qu'il fait à Dieu pour la conſecration d'une vierge, à laquelle il ſouhaite d'une maniere fort touchante toutes les vertus Chrétiennes & religieuſes, & toutes les benedictions de l'Epoux celeſte.

CHAPITRE VI.

Que ce Saint a pris un ſoin particulier de l'inſtruction & de la conduite des veuves.

l. de Viduis. COMME le Saint eſtoit convaincu que l'eſtat des veuves approchoit de prés de la perfection des vierges, l'Apoſtre meſme ne les ayant point ſeparées les unes des autres en parlant des avantages qui leur ſont communs au deſſus des perſonnes mariées, il a voulu faire un Traité particulier pour les inſtruire de leurs obligations. Il le commence par dire que leurs exemples dans la pratique de la continence ſont en quelque maniere des leçons qu'elles donnent aux vierges pour les affermir dans leur réſolution ſainte; & que par le ſoin qu'elles prennent de garder à leur mari une chaſteté inviolable aprés leur mort, elles enſeignent aux vierges la parfaite pureté qu'elles doivent conſerver à l'égard de Dieu. Sur quoy il ajoûte qu'il n'y a gueres moins de vertu de renoncer au mariage aprés en avoir autrefois gouſté les douceurs, que de n'en avoir jamais connu les plaiſirs; & que la force & la generoſité des veuves paroiſt en deux choſes, puiſque d'une part elles n'ont point de regret d'eſtre entrées autrefois dans l'eſtat du mariage, ce qui paroiſt par la fidelité qu'elles luy gardent; & que de l'autre le deſir de gouſter encore ſes plaiſirs ne leur fait pas prendre encore de nouveaux liens, de peur que ne pouvant pas ſubſiſter ſeules leur foibleſſe ne paruſt à tout le monde.

Il remarque que dans un temps où tout l'univers eſtoit affligé par une famine generale, Elie fuſt envoyé à une veuve, & que cette conduite de Dieu montre encore l'excellence & le merite de ces deux eſtats, puiſque ſi la Sainte Vierge a eu un Ange pour ambaſſadeur, un Prophete a eſté député chez une veuve; Que Gabriel a eſté cét Ange, & Elie ce Prophete par un choix & une deſtination tres conſiderable, puiſque l'un eſtoit le plus excellent des Anges, & l'autre le plus illuſtre des Prophetes.

Mais plus l'eſtat des veuves eſt relevé, & plus il demande de vertus; & S. Paul les a exprimées par ces paroles; *Honorez & aſſiſtez les veuves qui ſont vrayment veuves. Que ſi quelque veuve a des fils ou des petits fils, qu'elle apprenne premierement à exercer ſa pieté envers ſa propre famille, & à rendre à ſon pere & à ſa mere ce qu'elle a receu d'eux.* 1. Timoth. 5. v. 3. 4. De ſorte « qu'en rendant obeïſſance à ſon pere & à ſa mere, elle donne à ſes enfans des leçons pour s'acquitter envers elle des « meſmes devoirs; & c'eſt en cela meſme qu'elle en trouve la « récompenſe, puiſque ce qu'elle défere aux autres tourne à « ſon propre avantage. »

Il rapporte auſſi le choix que l'on doit faire des veuves pour le ſervice de l'Egliſe, ſelon l'ordre du meſme Apoſtre, en diſant que *la veuve qui eſt vrayment veuve & abandonnée n'eſpere qu'en Dieu, & perſevere jour & nuit dans les prieres & les oraiſons; que les veuves ſe conduiſent d'une maniere irreprehenſible; & que celle qui ſera choiſie pour eſtre miſe au rang des veuves n'ait pas moins de ſoixante ans.* Ibid. v. 5. v. 7. v. 9. Ce n'eſt pas, « dit S. Ambroiſe, que la vieilleſſe ſoit l'unique condition ne- « ceſſaire pour eſtre veuve, mais c'eſt parce que les merites « de la viduité ſont la récompenſe de la vieilleſſe. Car une « veuve ſe ſignale davantage parmi les autres, lorſqu'elle « dompte la chaleur & qu'elle tempere l'ardeur boüillante « de ſa jeuneſſe, ſans rechercher la conſolation que l'on trou- « ve dans la compagnie d'un mari, & la ſatisfaction que l'on « reçoit d'avoir mis des enfans au monde; & elle merite « d'eſtre plus eſtimée que celle qui ayant le corps épuiſé de « forces, le ſang glacé dans les veines, n'eſt plus capable dans « un âge ſi avancé de reſſentir la chaleur des voluptez, ny « d'eſperer de mettre des enfans au monde. «

Une femme qui ſeroit paſſée à un ſecond mariage que «

„ l'Apoſtre ne deffend point, ne ſeroit pas privée pour cela
„ d'eſtre receüe au rang des veuves aprés la mort de ſon ſe-
„ cond mari, comme ſi elle avoit tout à fait perdu la chaſte-
„ té. Elle pourra encore en recevoir le merite, quoyqu'un
„ peu ſur le tard ; mais celle qui ne ſe ſera mariée qu'une
„ ſeule fois merite une plus grande loüange. Car elle ſe rend
„ tout autrement conſiderable par l'amour qu'elle a pour la
„ chaſteté, au lieu que l'autre ne paroiſt renoncer au mariage
„ qu'à cauſe de ſa vieilleſſe, ou par la honte de s'y établir
„ encore une troiſiéme fois.

„ Il ne faut pas neanmoins s'imaginer que la force d'une
„ veuve conſiſte ſeulement dans ſa chaſteté ; mais elle doit
„ enſeigner par ſa conduite la pratique de toutes ſortes de ver-
7. 10. „ tus, & *il faut qu'on luy puiſſe rendre témoignage de ſes bonnes*
„ *œuvres, ſi elle a bien élevé ſes enfans, ſi elle a exercé l'hoſpitali-*
„ *té, ſi elle a lavé les pieds des Saints, ſi elle a ſecouru les affli-*
„ *gez, ſi elle s'eſt appliquée à toutes ſortes d'actions pieuſes.*

„ Vous voyez, continüe S. Ambroiſe, combien de differen-
„ tes vertus l'Apoſtre renferme dans ces paroles. Premiere-
„ ment les devoirs de la pieté Chrétienne. 2. Le zele de
„ l'hoſpitalité & l'obeïſſance de l'humilité. 3. Le miniſtere
„ de la compaſſion charitable, & le ſecours de la liberalité ;
„ enfin la pratique exacte de toutes ſortes de bonnes œuvres.
„ Et c'eſt pour cela qu'il veut que l'on s'abſtienne de rece-
„ voir de jeunes femmes dans cét eſtat, parce qu'elles ne
„ peuvent remplir les devoirs d'une ſi parfaite vertu. Car
„ comme la jeuneſſe eſt fort ſujete à tomber, parce que c'eſt
„ un âge fort ſuſceptible de la chaleur des paſſions, il eſt de
„ l'obligation d'un docteur qui veut travailler utilement pour
„ l'inſtruction des autres, d'oſter toute matiere de peché. En
„ effet ſelon les regles que l'on doit garder en ces rencon-
„ tres, il faut d'abord oſter la matiere & l'occaſion de com-
„ mettre aucune faute, & enſuite s'appliquer à faire em-
„ braſſer la vertu.

Luc. 2. „ Neanmoins comme l'Apoſtre n'a point ignoré qu'Anne
„ cette veuve âgée de 80. ans, a prophetiſé ce que JESUS-
„ CHRIST devoit faire un jour, je ne croy pas qu'il ait vou-
„ lu détourner les jeunes veuves du deſſein de perſeverer
„ dans cét eſtat ; & je ſuis dautant plus éloigné de cette pen-
1. Cor. 7. 7. 9. „ ſée, que je ſçais qu'il a dit, *Qu'il vaut mieux ſe marier que*

brûler. Car il a persuadé le mariage comme un remede, « afin de guerir les personnes qui periroient sans cela ; mais « il n'a point commandé ce que doit faire une femme chaste « & qui veut vivre dans la continence. En effet ce sont deux « choses fort differentes, de secourir les personnes qui tom- « bent, & d'exhorter celles qui aspirent à la pratique de la « vertu. «

Aprés toutes ces précautions il ne craint pas de détourner du mariage les jeunes veuves qui ayant eu des enfans, & les ayant perdus, se soûmettent encore une fois à ce joug sous prétexte d'en avoir d'autres. Une femme, dit-il, qui « en use ainsi, ne paroist-elle pas vouloir souffrir encore une « fois l'affliction qu'elle déplore ? L'image funeste de la perte « de ses enfans, & les larmes qu'on a versées à leur mort, ne « viennent-elles pas se présenter à son esprit pour la remplir « de trouble & d'horreur au milieu de sa joye, & des souhaits « que l'on luy fait pour l'heureux succés de ses nopces ? Et « lorsque l'on allume des flambeaux pendant la nuit pour la « conduire dans la chambre de son époux, ne doit-elle pas « plustost les regarder comme des torches de cette ancienne « pompe funebre, que comme les marques & l'agreable « appareil de cette nouvelle ceremonie qui la doit mettre « en possession du lit de son mari ? D'où vient donc, ma fille, « que vous prenez tant de peine pour vous engager encore « dans les douleurs que vous craignez, sous prétexte de re- « chercher encore le moyen d'avoir d'autres enfans contre « vostre propre esperance ? Si cette affliction précedente vous « a esté si sensible, vous devriez plustost en éviter le sujet, « que l'aller chercher par un second mariage. «

Car pour vous, femme qui avez encore des enfans, « quelle prétention puis-je croire que vous ayez dans cette « conduite ? Quel peut estre vostre motif pour vous rema- « rier, sinon la legereté de vostre esprit, l'habitude que vous « avez contractée de vivre dans l'intemperance, & la bles- « re secrete d'une conscience déreglée ? Mais on ne donne « conseil qu'aux personnes sobres, & non à celles qui sont « yvres. C'est ce qui fait que je n'adresse ce discours qu'aux « femmes dont la conscience est encore libre, & qui peu- « vent ou se remarier, ou demeurer veuves. Que celles qui « se sont blessées par leur mauvaise conduite, cherchent dans «

» de ſeconds mariages des remedes de leurs deſordres ; les
» honneſtes femmes ſont ſeules capables de recevoir des avis
» ſur ce ſujet. Que faites-vous donc, ma fille ? Pourquoy
» cherchez-vous des heritiers étrangers, puiſque vous en avez
» dans voſtre propre maiſon ? Voſtre but n'eſt point d'avoir
» des enfans, puiſque vous en avez déja ; mais voulez-vous
» acquerir un eſclavage que vous n'avez point ? Car l'eſtat où
» vous deſirez entrer eſt une veritable ſervitude, puiſque l'a-
» mitié conjugale y doit eſtre extremement affoiblie, n'ayant
» ny l'avantage de la virginité dont vous avez déja donné
» la fleur à voſtre premier mari, ny celuy de la jeuneſſe. Les
» offenſes qui ſe commettent dans cét eſtat ſont plus enor-
» mes, l'inſolence y eſt plus ſuſpecte, & la concorde s'y trou-
» ve plus rarement, n'eſtant fondée ny ſur une ancienne
» amitié, ny ſur l'éclat de la beauté & la vigueur des années.
» Ce ſera pour vous une pieté tout à fait faſcheuſe de vous
» réduire à la neceſſité de craindre d'aimer vos enfans, de ne
» les pouvoir regarder ſans rougir, & de trouver une occa-
» ſion de diſcorde dans ce qui eſt le ſujet le plus ordinaire
» de l'affection des parens par la conſideration d'une fidelité
» réciproque. Vous voulez avoir des enfans qui ſeront pluſ-
» toſt les ennemis que les freres de ceux que vous avez déja.
» Qu'eſt-ce donc à voſtre égard mettre au monde de nou-
» veaux enfans, ſinon dépoüiller les premiers, & leur oſter
» tout à la fois les devoirs de la pieté, & les biens qui leur
» eſtoient acquis ? La loy divine a fait une ſainte liaiſon du
» mari & de la femme par une autorité toute celeſte ; & il
» eſt mal aiſé de voir une amitié mutuelle qui dure long-
» temps dans les ſeconds mariages. Car Dieu prit une coſte
» du premier homme, & il en forma une femme, en diſant
» que de deux qu'ils eſtoient ils deviendroient une meſme
» chair ; mais il ne l'a dit que des premiers mariages, & non
» des ſeconds, parce que ny Eve ny l'Egliſe n'ont point eu
Epheſ. 5. v. 32. » de ſeconds maris. *Ce ſacrement eſt grand*, dit l'Apoſtre, *je*
» *dis en* JESUS-CHRIST, *& en l'Egliſe* ; & c'eſt pour cela
» qu'il le faut garder.

S. Ambroiſe propoſe aux veuves Chrétiennes les plus illuſtres de celles dont la vertu a receu de grands éloges dans l'ancien & dans le nouveau teſtament. Outre celles que nous avons déja remarquées, il releve particulierement

le merite de Debbora, qui ayant conduit les Jſraëlites durant la paix pour l'adminiſtration de la juſtice, les conduiſit encore durant la guerre contre les Chananéens, fit un ſage choix des Generaux qui les devoient commander, & leur donna des ordres qui furent ſuivis de la gloire du triomphe; ayant fait voir par le ſuccés de ſon fils qu'elle eſtoit capable de former dans ſa maiſon des guerriers capables de remporter les plus celebres victoires.

Il s'étend auſſi beaucoup ſur les loüanges de Judith, qui ayant acquis une force merveilleuſe par ſa grande ſobrieté, & par ſes longs jeuſnes, s'expoſa à la mort avec un genereux mépris, coupa la teſte d'Holoferne avec une conduite & une ſageſſe dont ſes citoyens ne s'eſtoient point aviſez, jetta la terreur & l'épouvante dans le camp des ennemis, ſe rendit victorieuſe de la foibleſſe de ſon ſexe, & communiqua ſa force & ſa vigueur à ſes citoyens dont les cœurs eſtoient réduits à la derniere conſternation.

Il propoſe la belle-mere de Saint Pierre comme le modele des veuves qui ont pour interceſſeurs des Apoſtres & des Martyrs par l'alliance que leur donne avec eux la pratique des œuvres de miſericorde, & qui peuvent ſe promettre toutes choſes ſous une ſi puiſſante protection.

Enfin il declare qu'il n'a nul deſſein de tendre des pieges aux autres par ce Traité, mais qu'ayant eſté commis par la providence à cultiver le champ de l'Égliſe, il cherche ſa conſolation à voir ſa fertilité ſoit par l'éclat & la fleur de la virginité ſainte, ſoit par la gravité de l'eſtat des veuves, ſoit par l'abondance des fruits & des benedictions ſpirituelles du mariage, tous ces eſtats differens n'eſtant les fruits que d'un meſme champ. Et il ajoûte que ſi l'eſtat des veuves qui ſe conduiſent par les regles de la foy, a eu des perſecuteurs, cette conſideration doit pluſtoſt eſtre capable de le faire embraſſer par les recompenſes que l'on y trouve, que de le faire éviter comme un ſupplice.

CHAPITRE VII.

Instructions données par Saint Ambroise aux personnes mariées.

QUELQUE respect que nostre Saint ait eu pour la sainte virginité, & pour la condition des veuves Chrétiennes, il n'a point laissé d'avoir de grands sentimens pour l'estat du mariage; & comme il a dit luy-mesme qu'il y a moins de lis dans les jardins que d'épis de bled à la campagne, & moins de jardins que de terres labourables; aussi le grand nombre de Chrestiens qui sont obligez à faire leur salut dans le mariage, l'a porté à leur en donner de salutaires instructions en plus d'un endroit de ses écrits.

l. de Viduis.

L'un des plus importans avis qu'il donne à ceux qui veulent entrer dans cét estat, est de considerer plustost la vertu que la beauté & les richesses dans le choix de leurs épouses; & il le dit à l'occasion de Sara femme d'Abraham, qui avoit

l. 1. de Abrah. c. 2.

» encore plus de vertu que de beauté. Ce n'est pas tant, » dit-il, la beauté d'une femme, que sa vertu & sa gravité qui » la rend agreable à son mari. Quiconque veut s'établir dans » un mariage où il puisse gouster une veritable douceur, doit » faire recherche d'une femme qui ne soit pas beaucoup plus » riche que luy, de peur que les necessitez d'un mari ne l'é- » pouvantent; & les ornemens qu'il doit desirer en elle, sont » plustost les bonnes mœurs que le prix & l'éclat des pierre- » ries. Il arrive ordinairement qu'un mari se pique de ce que » sa femme connoist bien qu'elle est plus noble & de meilleu- » re maison que luy; & ce haut sentiment qu'elle a d'elle- » mesme, approche fort de l'orgueil. Sara n'estoit ny plus ri- » che ny plus noble de naissance qu'Abraham, & c'est ce qui » faisoit qu'elle ne croyoit pas qu'il y eust entre luy & elle » aucune inégalité. Elle l'aimoit comme son pareil; & ny ses » richesses, ny son pere, ny sa mere, ny ses proches n'estoient » pas capables de la retenir dans le lieu de sa naissance; mais » elle le suivoit par tout où il avoit resolu d'aller.

Comme il y avoit encore un assez grand nombre de Payens dans le siecle de nostre Saint, il prenoit un soin particulier de détourner les femmes Chrestiennes de s'allier par » mariage avec des maris Payens, ou avec des Juifs. Comment, disoit-il,

disoit-il, se peut-il faire que l'on soit uni par la charité « l. 1. de Abrah. cap. 9. p. 239.
avec des personnes d'une foy & d'une religion differente? «
Chrestien, gardez-vous donc bien de donner vostre fille en «
mariage à un Payen, ou à un Juif. Gardez-vous, dis-je, de «
prendre pour femme une Payenne, une Jüive, ou une «
étrangere, c'est à dire une heretique & d'une religion dif- «
ferente de celle dont vous faites profession. La premiere «
fidelité qui se doit trouver dans le mariage, c'est la grace de «
la chasteté. Si cette femme adore les idoles dont les Payens «
publient les adulteres, si elle nie JESUS-CHRIST qui «
nous commande la chasteté, & qui luy promet des recom- «
penses, comment pourra-t-elle aimer cette vertu? Et il ne «
suffit pas qu'elle soit Chrestienne, si son mari ne l'est aussi, «
& s'ils n'ont receu tous deux le Sacrement du Baptesme. Il «
faut que vous vous leviez tous deux ensemble pour prier «
Dieu, & pour luy offrir en mesme temps la mesme oraison. «
Ce qui vous peut rendre encore la chasteté de vostre fem- «
me plus considerable, est d'estre persuadé que c'est Dieu «
mesme qui vous l'a donnée, & qui est l'auteur de vostre «
mariage. Car Salomon dit qu'*une femme sage est un don que* « Prov. 19. v. 14.
Dieu fait à l'homme. Les personnes de differente religion ne «
peuvent se persuader que celuy qu'ils n'adorent point, leur «
ait accordé cette grace du mariage. La raison enseigne «
assez cette verité; mais les exemples doivent encore estre «
plus capables de nous en convaincre. Il est arrivé souvent «
que les attraits d'une femme ont trompé & fait tomber les «
maris qui paroissoient avoir plus de force, & leur ont fait «
abandonner la religion. C'est pourquoy ou prenez le soin de «
vivre dans l'union & l'amitié conjugale, ou fuyez l'erreur. «

Mais comme il n'y a point de societé qui se puisse con-
server sans l'union & la correspondance reciproque des par-
ties qui la composent, aussi celle du mari & de la femme ne
subsiste que par la concorde mutuelle, & cette concorde
que par la soûmission de la femme & la charitable conduite du mari. Que la femme, dit Saint Ambroise, ait beau- « Ep. 25.
coup de déference pour son mari, mais qu'elle ne soit point «
sa servante & son esclave; qu'elle se laisse conduire, mais «
qu'elle ne donne point de sujet de la corriger. Elle se rend in- «
digne de l'estat du mariage, si elle est d'une humeur querel- «
leuse, & qui oblige son mari à se plaindre d'elle. Qu'un «

» mari conduiſe auſſi ſa femme en qualité de gouverneur, qu'il
» l'honore comme la compagne de ſa vie, qu'il luy faſſe part
» de ce qui le touche comme à la coheritiere de la grace que
» Dieu luy a faite.

Il ne faut pas croire neanmoins que l'affection que les maris doivent porter à leurs femmes, les diſpenſe de l'amour de Dieu, qui veut qu'on l'aime au deſſus de toutes choſes: & c'eſt ce que noſtre Saint démeſle avec beaucoup de net-
In Pſal. 118. teté en expliquant ces paroles du Pſalmiſte; *J'ay haï les injuſtes, & j'ay aimé voſtre loy.* Car ayant fait voir qu'elles ont un parfait rapport avec ce que JESUS-CHRIST a dit dans
Luc. 14. v. 28. l'Evangile; *Si quelqu'un vient à moy, & ne hait point ſon pere & ſa mere, ſa femme, ſes enfans, ſes freres & ſes ſœurs, & meſme ſa propre vie, il ne peut eſtre mon diſciple*; il prie ce divin Sauveur de répondre luy-meſme à cette grande queſtion, & de dire pourquoy il condamne dans l'Evangile qui eſt une loy d'amour, ce qu'il avoit commandé dans l'ancienne
» loy, quelque rigoureuſe & quelque dure qu'elle fuſt. Je re-
» connois, mon Dieu, dit-il, que je ne puis répondre à cette
» difficulté, mais répondez-y vous-meſme. Car vous n'avez
» nul beſoin que l'on juſtifie voſtre conduite, puiſque vous
» n'avez point eu de peine à vaincre. Il répondra donc en
» cette maniere; Eſt-ce que je condamne la pieté, moy qui
» ay tant d'averſion de l'injuſtice? Eſt-ce que je commande
» à mes diſciples de ne point aimer leurs peres & leurs meres,
» moy qui les porte à aimer leurs ennemis? Mais n'avez-vous
Eccleſ. 3. » point lû ces paroles de l'Ecriture; *Il y a le temps d'aimer, &*
» *le temps de haïr; le temps de la guerre, & le temps de la paix?*
» De qui parle l'Eccleſiaſte en cét endroit-là? N'eſt-ce pas de
» ce que l'on eſt obligé de faire ſelon les differentes cir-
» conſtances du temps, afin de pouvoir aimer ſaintement,
» afin de haïr ſelon les regles de la juſtice ceux que l'on avoit
» aimez, & d'aimer innocemment ceux que l'on avoit haïs?
» Je n'ay nullement prétendu répandre dans le cœur des en-
» fans la haine de leurs peres & de leurs meres, ny inſpirer
» aux maris du dégouſt & de l'averſion pour leurs femmes.
» Si vous voulez ſçavoir ce que j'exige de vous en cela, in-
» terrogez la nature qui paroiſt aſſez inſtruite de la volonté
» de ſon auteur par l'affection & l'alliance ſi étroite qu'elle
» donne à des perſonnes ſi proches. Que les enfans aiment

leurs peres & leurs meres, c'eſt la loy de la nature qui « les y oblige; que les maris aiment leurs femmes, c'eſt « la loy de Dieu qui les y engage, & qui change l'amitié con- « jugale en affection naturelle, afin que de deux perſonnes il « ne s'en faſſe qu'une chair & qu'un eſprit. Que les freres « s'entr'aiment les uns les autres, c'eſt un privilege de la na- « ture qui les ayant nourris & élevez pendant un long temps « dans la meſme maiſon, les a accoûtumez inſenſiblement à la « tendreſſe de la charité. Je n'ai donc pas commandé à des « perſonnes ſi proches de ſe haïr les unes les autres, mais j'ay « voulu rendre ſuſpectes les amorces du peché, & les attraits « dont elles ſe peuvent ſervir pour ſe porter mutuellement au « mal. Et n'eſt-ce pas avec raiſon que ces attraits me ſont « ſuſpects, puiſque ce ſerpent qui a tant d'artifice & tant d'a- « dreſſe pour l'execution de ſes deſſeins pernicieux, a mieux « aimé employer les attraits & les charmes d'une femme, que « la malignité de ſon propre poiſon, pour corrompre l'affec- « tion d'Adam le premier de tous les hommes, & le faire « déchoir de la pureté de ſa nature où il eſtoit ſi ſolidement « établi? Le ſerpent donc n'oſant par luy-meſme tenter im- « mediatement cét homme, il s'eſt ſervi de l'affection de ſa « femme, & de ſon aſſiduité à luy rendre du ſervice, pour « faire entrer ſes tentations dans ſon cœur malheureuſement « amolli par ſa tendreſſe, & elle en eſt venuë à bout en pre- « ſentant à ſa bouche ce fruit deffendu, & employant contre « luy la violence de ſon amour. Cependant Eve n'avoit point « encore d'enfans dont elle pûſt ſe ſervir pour le faire tomber « ſans peine par cette douceur ſecrete d'une affection fondée « ſur des gages ſi precieux. Combien eſt-il auſſi arrivé ſouvent « que l'amitié conjugale a détourné pluſieurs Chrétiens de la « reſolution qu'ils avoient priſe de conſommer leur conſtance « par la couronne du martyre? Enfin nous avons ſouvent re- « marqué qu'un homme qui avoit paru intrepide en ſe voyant « environné de la pompe ſi terrible d'un grand nombre de « bourreaux, qui eſtoit demeuré ferme aprés qu'on luy avoit « ouvert & ſillonné le coſté, & que des lames de fer toutes « ardentes n'avoient pû faire renoncer à la rigueur inflexible « de cette force heroïque & triomphante, eſtant déja ſur le « point de recevoir la couronne & la recompenſe de cette « ſainte generoſité, s'eſt laiſſé tromper par une ſeule larme «

» de ſa femme qui a excité dans ſon cœur une malheureuſe » compaſſion en preſentant à ſes yeux de foibles & tendres » enfans, dont elle luy a repreſenté l'eſtat déplorable. Samſon » s'eſt laiſſé prendre par la trahiſon de ſa femme; eſtes-vous » plus fort que luy? Salomon s'eſt laiſſé ſurprendre par ſa » femme; eſtes-vous plus ſage que luy? Celuy qui s'eſt rendu » ſi illuſtre dans tous les ſiecles par ſa ſageſſe, eſt tombé dans » la folie pour avoir trop aimé ſa femme.

Ce raiſonnement de Saint Ambroiſe nous fait voir que l'amitié conjugale, qui eſt un grand ſecours pour la piété quand elle ſe renferme dans ſes bornes, eſt ſouvent une dangereuſe tentation, & capable d'amollir les cœurs les plus genereux, ſi la divine charité qui regle & ordonne toutes les affections de nos ames, n'y tient toûjours le premier rang, ſans que des conſiderations humaines ſoient capables d'affoiblir ſa force, & de ruiner ſon empire.

l. 5. Hexaëmer. c. 7. Le Saint oblige auſſi les femmes de ſouffrir avec patience la mauvaiſe humeur & les deſordres de leurs maris, quoyqu'ils ſoient faſcheux, fourbes, incivils, deſagreables, ſujets » aux femmes, & à l'excés du vin. C'eſt Eve, dit-il, qui a » trompé Adam, & non Adam qui a trompé Eve. Il eſt donc » juſte que vous preniez pour voſtre gouverneur celuy que la » femme a fait tomber dans le peché, de peur qu'il ne tom- » be encore une fois par la trop grande facilité de ſa femme. » Mais, me direz-vous, c'eſt un homme horrible, & qui n'a » ny civilité, ny politeſſe. Il me ſuffit à cela de vous répondre » qu'il vous a plû une fois, puiſque vous l'avez épouſé. Eſt-ce » que vous voudriez qu'il fuſt en voſtre pouvoir de choiſir » ſouvent des maris?

Mais en meſme temps que noſtre Saint exhorte les femmes à la patience, il oblige leurs maris de les traiter avec *Ibid.* » douceur. Quittez, dit-il, cette enflure de cœur, cette ma- » niere d'agir ſi aſpre & ſi farouche, lorſque vous avez épou- » ſé une honneſte femme & fort appliquée à la conduite de » ſa famille. Banniſſez l'indignation & la colere qui vous » tranſporte, lorſqu'elle vous invite à l'affection conjugale par » la tendreſſe qu'elle a pour vous. Vous n'eſtes pas ſon ſei- » gneur, mais ſon mari. Elle ne vous a point eſté donnée » pour eſtre voſtre ſervante, mais voſtre femme. Dieu a vou- » lu que vous fuſſiez le gouverneur de ſon ſexe qui vous eſt

inferieur, & non ſon dominateur & ſon ſouverain. Rendez-luy amour pour amour, & charité pour charité. «

Les perſonnes qui ſont appellées à l'eſtat du mariage vivroient en paix, ſi elles ſuivoient ces regles; & rien ne trouble davantage leur repos que la domination des maris, & l'impatience des femmes.

CHAPITRE VIII.

Que la fécondité du mariage eſt une grace de Dieu. Stabilité de cét eſtat, dont le lien ne peut eſtre rompu que par la mort du mari ou de la femme.

LE mariage ayant pour ſa fin la multiplication du genre humain, & la generation des enfans qui trouvent une ſeconde naiſſance dans le Bapteſme, S. Ambroiſe veut que ceux à qui Dieu donne des enfans, luy en témoignent leur reconnoiſſance. Il le dit à l'occaſion de la joye qui devoit accompagner la naiſſance de S. Jean Baptiſte, ſelon la prédiction que l'Archange Gabriel en avoit faite à Zacharie. C'eſt une inſtruction, dit-il, pour les peres & les meres de « *l. 1. in Luc. c. 1.*
ne pas moins remercier Dieu pour la naiſſance de leurs en- «
fans, que pour leurs merites. Car ce n'eſt pas une grace «
peu conſiderable de ce qu'il leur donne des enfans qui per- «
petuent leur poſterité, & qui leur ſuccedent comme heri- «
tiers dans la poſſeſſion de leurs biens. C'eſt ainſi que nous «
liſons que Jacob eut de la joye d'avoir mis douze enfans «
au monde. Dieu donna un fils à Abraham; & Zacharie fut «
exaucé dans la priere qu'il avoit faite pour ce ſujet. La fé- «
condité d'un pere & d'une mere eſt donc une grace de «
Dieu. Et c'eſt ce qui oblige les peres de le remercier de ce «
qu'ils ont mis des enfans au monde, les enfans de la naiſ- «
ſance qu'ils ont receüe, les meres de l'honneur qu'elles re- «
çoivent en joüiſſant des récompenſes du mariage. Car les «
enfans ſont comme la ſolde de leur milice. Il faut que la «
terre en ſoit toute verdoyante pour chanter les loüanges de «
Dieu, parce qu'elle eſt cultivée; que le monde en témoi- «
gne ſa réjoüiſſance, parce qu'il eſt connu de plus en plus «
par ce moyen; & que l'Egliſe en ſoit comblée de joye, «
parce que le nombre du peuple ſaint qui la compoſe en eſt «

» augmenté par la naiſſance d'un enfant qu'elle baptiſe.

Comme il eſtoit en ce temps-là de la derniere importance d'établir la ſtabilité du mariage à des Chrétiens qui eſtoient meſlez parmi des Payens & des Juifs, & de montrer par une pratique invariable que le lien en eſt tout à fait indiſſoluble ; auſſi S. Ambroiſe a voulu s'étendre ſur cette matiere en expliquant ces paroles de JESUS-CHRIST dans
Luc. 16. v. 18. l'Evangile de S. Luc ; *Quiconque quitte ſa femme & en prend une autre, commet un adultere ; & quiconque épouſe celle que*
l. 8. in Luc. c. 16. » *ſon mari a quittée, commet un adultere.* Ne quittez pas voſtre
» femme, dit-il, de peur de faire voir par cette conduite que
» vous n'eſtes pas perſuadé que JESUS-CHRIST ſoit l'au-
» teur du mariage qui vous unit avec elle. Car ſi vous eſtes
» obligé de tolerer & de corriger les mœurs & les deffauts
» de ceux meſmes qui ſont étrangers à voſtre égard, avec
» combien plus de raiſon devez-vous en uſer ainſi envers
Matth. 5. v. 32. » voſtre femme ? Ecoutez ce que noſtre Seigneur a dit ; *Qui-*
» *conque quitte ſa femme, la fait devenir adultere* ; parce que
» comme il ne luy eſt pas permis de paſſer à un autre maria-
» ge pendant la vie de ſon mari, elle peut ſuccomber inſenſi-
» blement à la volonté de pecher. Celuy donc qui la fait
» tomber dans cette faute, ſe rend coupable du peché qu'elle
» commet. Si elle eſt groſſe quand vous la quittez, où la ren-
» voyez-vous avec ſes petits enfans ? Si elle eſt fort avancée
» dans l'âge, où la reléguez-vous, & où ira-t-elle ſe réfugier
» d'un pas tremblant ? C'eſt une grande dureté de chaſſer la
» mere de voſtre maiſon, en retenant les enfans, & aprés
» avoir deshonoré la charité en ſa perſonne, luy faire encore
» cét outrage en la perſonne de ſes enfans. Mais c'eſt encore
» une dureté tout autrement grande, ſi vous chaſſez auſſi les en-
» fans avec la mere par ſa ſeule conſideration, & à cauſe de la
» haine que vous luy portez, puiſque la veuë des enfans de-
» vroit eſtre aſſez forte ſur voſtre eſprit pour vous porter à
» pardonner à leur mere la faute qu'elle peut avoir commi-
» ſe contre vous. Combien eſt-il à craindre que par ce moyen
» vous ne vous expoſiez viſiblement au hazard de faire tom-
» ber dans quelque deſordre une jeune femme qui eſt d'un
» âge ſi fragile ? Quelle impieté d'abandonner dans ſa vieilleſ-
» ſe celle qui vous a donné dans ſa jeuneſſe la fleur de ſa
» chaſteté virginale ? Eſt-ce que quand un ſoldat a vieilli dans

les armées, l'Empereur le laisse aller sans solde, sans ré- «
compense, & sans aucune marque d'honneur, & qu'il le «
chasse de son empire ; & qu'un laboureur chasse de sa fer- «
me & de son champ un payſan qui se trouve avoir perdu «
toutes ses forces aprés l'avoir servi plusieurs années ? Est- «
ce que vous avez droit d'exercer sur vostre moitié «
une rigueur qui ne vous seroit pas permise envers des per- «
sonnes qui dépendroient de vous absolument en qualité de «
serviteurs & de sujets ? «

Vous quittez donc vostre femme comme usant de vostre «
droit, sans aucun crime ; & vous croyez que cela vous est «
permis, parce que la loy humaine ne vous le deffend pas, «
quoyque la loy divine vous le deffende. Ayez de la crainte «
& de la veneration pour Dieu, vous qui vous soûmettez aux «
hommes avec tant d'obeïssance. Ecoutez la loy du Sei- «
gneur, à laquelle les legislateurs mesmes font profession «
d'obeïr ; *Que l'homme*, dit-il, *ne separe point ce que Dieu a* « Matth.
joint. « 19. v. 6.

Mais de plus il faut considerer que cette conduite ne va «
pas seulement à violer le commandement de Dieu, & qu'el- «
le tend encore à détruire un de ses ouvrages. Car dites- «
moy, je vous prie, souffrez-vous que vos enfans vivent sous «
l'autorité d'un second mari de vostre femme, pendant que «
vous estes encore au monde ; ou qu'avant la mort de la «
mere qui leur a donné la naissance, ils dépendent d'une «
belle-mere ? Si vous supposez que quand vous aurez repu- «
dié vostre femme, elle ne se remariera pas à un autre ; com- «
ment direz-vous qu'elle a pû vous déplaire lorsque vous estiez «
son legitime mari, si elle vous garde la fidelité lors mesme que «
vous serez un adultere ? Que si elle vient à se marier, sa neces- «
sité est vostre crime, & ce que vous estimez un mariage n'est «
qu'un veritable adultere. Car qu'importe si l'on commet un «
adultere ou en faisant une profession publique de ce crime, ou «
en se couvrant du nom & de l'apparence exterieure de mari ? «
Si ce n'est que l'on veüille dire que c'est encore un plus grand «
peché de vouloir justifier un crime en l'autorisant comme «
par une espece de loy, que de le commettre en cachette. «

Mais quelqu'un, continuë Saint Ambroise, me pourra dire ; «
Comment est-ce donc que Moyse a ordonné de quitter sa fem- «
me, en luy donnant un écrit par lequel on declare qu'on la ré- «

» pudie? Celuy qui parle ainſi eſt un Juif; celuy qui parle ainſi n'eſt
» pas Chreſtien. Et c'eſt pour cela que parce qu'il rejette ce
» que JESUS-CHRIST luy a dit, il faut que JESUS-CHRIST
v. 8. » luy réponde comme il fait dans l'Evangile; *C'eſt à cauſe de la*
» *dureté de voſtre cœur que Moyſe vous a permis de quitter vos*
» *femmes; mais cela n'a pas eſté ainſi dés le commencement.* Or
» c'eſt la loy de Dieu qui a eſté établie dés le commence-
Gen. 2 » ment. Et quelle eſt la loy de Dieu? La voicy; *L'homme*
» *quittera ſon pere & ſa mere, & s'attachera à ſa femme, & ils*
» *ſeront deux dans une meſme chair.* D'où il eſt viſible que qui-
» conque quitte ſa femme coupe ſa chair, & diviſe ſon pro-
» pre corps. Or ce paſſage fait voir que ce n'eſt pas propre-
» ment Dieu qui a écrit ce qui a eſté écrit à cauſe de la fra-
1. Cor. 7. » gilité des hommes. Ce qui fait dire à l'Apoſtre; *Ce n'eſt pas*
7. 10. » *le Seigneur, mais c'eſt moy qui leur dis, que la femme ne ſe ſepare*
» *pas de ſon mari.* Et plus bas; *Pour ce qui eſt des autres, ce n'eſt*
» *pas le Seigneur, mais c'eſt moy qui leur dis, que ſi un fidele a*
» *une femme qui ſoit infidele, &c.* D'où il eſt viſible que la loy
» de Dieu n'eſt point obſervée dans la diverſité des religions.
7. 15. » Et il ajoûte, *que ſi le mari infidele ſe ſepare d'avec ſa femme*
» *qui eſt fidele, qu'elle le laiſſe aller.* Le meſme Apoſtre nie auſſi
» que la diſſolution de quelque mariage que ce puiſſe eſtre,
» ſoit conforme à la loy de Dieu; & il n'a pas donné le pou-
» voir de l'abandonner, mais il a ſeulement exempté de cri-
» me celuy qui ſeroit abandonné en ces ſortes de rencontres.

Ces ſentimens de Saint Ambroiſe ſi conformes à l'Ecriture & à toute la tradition ne ſeront pas inutiles en noſtre ſiecle où la ſeparation des femmes & des maris eſt ſi ordinaire, quoyque la repudiation ne ſoit plus autoriſée par les loix du royaume, comme elle l'eſtoit encore aſſez ſouvent ſous les premiers Empereurs Chrétiens. Le Sacrement du mariage ne ſeroit pas expoſé ſi ſouvent au mépris & à la profanation des gens du monde, ſi ces avis eſtoient exactement obſervez; la paix regneroit plus qu'elle ne fait dans les familles; & on verroit ceſſer une infinité de ſcandales qui ſe multiplient tous les jours.

l. 3. Cod. Theodoſ. XVI, l. 1. 2.

CHAP. IX.

CHAPITRE IX.

Du devoir des peres envers leurs enfans.

COMME il n'y a point d'exemple plus touchant, ny qui établiſſe plus clairement l'empire ſouverain de Dieu ſur tous les hommes, que le ſacrifice d'Abraham qui a eu aſſez de force pour vouloir immoler ſon propre fils ; auſſi Saint Ambroiſe s'eſt étendu avec plaiſir ſur cette matiere, pour apprendre à tous les peres Chrétiens que leurs enfans ne ſont point à eux, & qu'ils doivent eſtre dans une continuelle diſpoſition de les offrir à celuy qui les a tirez du neant. *l. 1 de Abraham. c 8.*

Il ſe plaiſt à repreſenter l'empreſſement qu'a ce vieillard pour découvrir le lieu de ce ſacrifice, parce qu'il a de l'impatience pour executer l'ordre de Dieu. Il dit qu'encore que ce Patriarche double le pas par la vehemence du zele qui le tranſporte, neanmoins croyant qu'il ne s'acquittera point aſſez toſt de cette obligation, il porte les yeux ſur cét endroit où ſes pieds le doivent faire arriver ; que c'eſt ce qui donne à ſes membres une vigueur extraordinaire que l'âge leur avoit oſtée ; & qu'au lieu que les vieillards ont la veuë ſi foible qu'ils ont meſme beaucoup de peine à appercevoir les objets les plus proches d'eux, neanmoins ce Saint ne découvre pas ſeulement le lieu que Dieu a deſtiné à ſon ſacrifice, mais qu'il le découvre meſme de fort loin.

Il ajoûte qu'encore que le nom de pere luy perce le cœur quand ſon fils Iſaac le prononce, il ne laiſſe pas néanmoins de demeurer inflexible dans ſa premiere reſolution par l'ardeur & la devotion qu'il a pour ſon miniſtere, croyant que le plus excellent moyen de remplir les devoirs de pere, & de conſerver ſon fils pour toûjours, eſt de l'immoler à Dieu. Et non ſeulement, dit Saint Ambroiſe, il a prophetiſé par « cette conduite ſi ferme & ſi genereuſe ce qui eſt arrivé « aprés, ſçavoir que Dieu avoit pris le ſoin de ſe faire offrir « une autre hoſtie à la place d'Iſaac, & qu'il devoit rendre ce « fils à ſon pere ; mais meſme il a encore prédit une choſe « beaucoup plus importante, ſçavoir que le belier qui luy de- « voit eſtre ſubſtitué, n'eſtoit point la principale hoſtie dont «

» Dieu avoit disposé, mais qu'il s'en preparoit encore une » autre pour purifier toute la terre, & qui luy devoit estre » beaucoup plus agreable, puisque ce devoit estre par son » moyen que plusieurs peres offriroient un jour leurs enfans, » & ne craindroient point d'en estre separez en ce monde. » Tous les jours, continuë-t-il, les peres offrent leurs enfans » afin qu'ils meurent en JESUS-CHRIST, & qu'ils soient en- » sevelis dans le Seigneur. Combien y a-t-il de peres qui aprés » que leurs enfans ont perdu la vie par le martyre, s'en re- » tournent chez eux avec joye, quoyqu'ils ayent assisté à leur » supplice ? Cét exemple du Patriarche Abraham & des pre- miers Chrétiens dont parle le Saint, doit faire rougir une infinité de peres qui regardent leurs enfans comme leurs idoles, & qui au lieu de les offrir à Dieu pour en user ainsi qu'il luy plaist, sont inconsolables à leur mort, & semblent avoir perdu tout à la fois tous les sentimens de religion, & tout le respect qu'ils devoient à sa divine majesté.

Les occasions du martyre sont rares dans ces derniers siecles ; mais celles d'offrir des enfans à Dieu ne manquent jamais aux peres Chrétiens ; & s'ils sont dignes de ce nom, ils doivent regarder comme une grace particuliere la bonté qu'il a d'agréer que leurs enfans se consacrent à son service

In Psal. 118. Octonar. 7. » dans les monasteres, lors qu'ils y sont legitimement appellez. Si » faisant reflexion, dit S. Ambroise, sur la beauté d'une fille con- » sacrée à Dieu, vous adorez nostre Seigneur JESUS-CHRIST en » reconnoissance de ce que dés ses plus tendres années une » vie sans tache luy a tenu lieu d'une heureuse vieillesse, & » que dans ce sentiment vous la luy offriez pour recevoir le » saint voile de la religion, JESUS-CHRIST regarde par ses » fenestres, afin d'appeller son Epouse.

Nostre Saint propose aussi à toutes les meres Chrétiennes l'exemple de Sara, qui dans son extréme vieillesse nourrit

l. 1. de Abrah. c. 7. » son fils Isaac de son propre lait ; & il dit que cét exemple » doit exciter toutes les meres pour les faire souvenir de » l'excellence & de la dignité qui est attachée à ce titre glo- » rieux, & les porter à nourrir leurs enfans, puisque d'une » part c'est là l'avantage & l'honneur des meres, & le moyen » de se rendre plus aimables à leurs maris ; & que de l'autre » elles ont ordinairement plus d'affection pour les enfans » qu'elles ont nourris de leur propre lait, que pour ceux

qu'elles ont confiez à des nourrices étrangeres. «

Il invective ailleurs contre les meres qui sevrent leurs enfans trop tost, & contre celles d'entr'elles qui estant riches croyent que c'est une chose au dessous d'elles de les nourrir. Meres, dit-il en écrivant à l'Eglise de Verceil pendant la « vacance du Siege, nourrissez vos enfans, aimez-les, & priez « pour eux afin qu'ils vivent long-temps sur la terre ; je « ne dis pas dans la terre, mais sur la terre. Avertissez-les « d'aimer davantage la croix de JESUS-CHRIST que cette « vie. « *l. 5. Hexaëm. c. 18.* *Ep. 25.*

Il renvoye les peres & les meres aux ours qui forment leurs petits avec la langue afin d'imprimer sur eux leur ressemblance, & reproche aux Chrétiens de n'avoir pas l'industrie d'observer la mesme conduite à l'égard de leurs enfans par une bonne éducation. *l. 6. Hexaëm. c. 4.*

L'un des plus importans avis qu'il se croit obligé de donner aux peres & aux meres, c'est de ne pas jetter des semences de division dans leurs familles par des inégalitez & des préferences d'affections, qui ne sont capables que d'y exciter la jalousie & le trouble. Car en parlant de ce qu'Isaac & Rebecca avoient plus de panchant pour Jacob que pour Esaü, il dit que cette matiere l'engage à dire que ce pere « & cette mere ont besoin d'estre excusez de ce qu'ils faisoient « plus d'estat de leur cadet que de leur aîné, & qu'il faut aussi « prendre garde de ne pas trop s'appuyer sur leur exemple, « comme s'il devoit avoir la force de justifier l'inegalité de « l'affection des peres & des meres envers leurs enfans, & « les disculper lors qu'ils en aiment un plus que l'autre; parce « que cette conduite n'est capable que d'exciter les inimitiez fraternelles, & de faire commettre des parricides par le seul « motif d'un interest grossier, & pour acquerir un peu plus « d'argent. Il faut, ajoûte ce Saint, garder une mesme mesure dans l'amour que l'on a pour ses enfans, & leur faire « ressentir les effets d'une mesme pieté. Que si l'on permet par indulgence de se laisser emporter un peu davantage d'affection envers l'un qu'envers les autres, soit parce « que l'on y remarque plus d'agrément, soit parce que l'on « s'y trouve engagé par une plus grande ressemblance, il faut « neanmoins que la regle de la justice soit également observée à l'égard d'eux tous. C'est procurer un plus grand « *l. 2. de Iacob & vitâ beatâ c. 2.*

» avantage à celuy que l'on aime le mieux, que de luy pro-
» curer l'affection de ſes freres; & on luy oſte plus qu'on ne
» luy donne en le chargeant de l'envie d'une préference in-
» juſte. Eſaü menaçoit Jacob de le faire mourir, ſans que la
» conſideration de ſa proximité fraternelle, ny le reſpect
» de ſon pere & de ſa mere fuſt capable de le détourner
» de cette fureur, & d'un ſi horrible parricide; & il ſouffroit
» avec beaucoup de douleur & d'impatience que ce frere luy
» euſt fait perdre ſa benediction, quoyqu'il dûſt pluſtoſt ſe
» rendre digne d'imiter ſa bonté & ſa douceur, que de com-
» mettre un ſi grand crime. Dans le fonds Rebecca ne pré-
» feroit pas un de ſes fils à l'autre, mais elle agiſſoit comme
» préferant un juſte à un pecheur. Voicy neanmoins com-
» ment il peut y avoir ſur ce ſujet une innocente conteſtation
» entre le pere & la mere. C'eſt à la mere à témoigner de
» l'affection, & au pere à agir avec jugement. Il faut que la
» mere ſe porte par la tendreſſe de ſa pieté à témoigner plus
» d'affection à ſon cadet qu'aux autres, & que le pere con-
» ſerve pour ſon aiſné le rang d'honneur qui luy eſt dû ſelon
» l'ordre de la naiſſance. Il faut qu'il honore cét aiſné plus
» que les autres, & qu'elle aime davantage le cadet, pourveu
» que de part & d'autre ils prennent tous deux le ſoin de fai-
» re du bien à tous leurs enfans en particulier, au lieu de
» conſpirer mutuellement à n'en conſiderer qu'un ſeul, en
» privant les autres du ſecours qu'ils pouvoient eſperer d'eux.
» Il faut procurer une eſpece d'egalité au milieu de ces diffe-
» rentes conteſtations, & que dans cette diverſité d'inclina-
» tions ils prennent le ſoin de leur faire reſſentir aux uns &
» aux autres les effets du meſme amour & de la meſme gra-
» ce, afin que ce que l'un des enfans ſouffre de diminution
» apparente de la part de ſon pere ou de ſa mere dans ces té-
» moignages exterieurs d'amitié, ſoit récompenſé par celuy
» d'eux deux qui luy donne de plus grandes marques de ten-
» dreſſe. La conteſtation qui eſtoit ſur ce ſujet entre le Pa-
» triarche Iſaac & la ſainte femme Rebecca, eſtoit tellement
» reglée, qu'ils les égaloient entre eux ſans vouloir que l'un
» fuſt inf·rieur à l'autre.

S. Ambroiſe a jugé cét avis d'une ſi grande importance, qu'il l'a repeté ſouvent, & s'eſt ſervi de l'exemple de l'envie que les freres du Patriarche Joſeph avoient conceüe

contre luy, pour détourner les peres de ces inégalitez d'affections envers leurs enfans. Cela nous doit apprendre, dit-il, quelle doit estre l'affection des peres & des meres envers leurs enfans, & quels effets ils leur en doivent faire ressentir. C'est une grande douceur de les aimer avec une extreme passion ; mais il arrive souvent que si cét amour que les peres ont pour eux n'est moderé, il est nuisible à leurs enfans mesmes, si la trop grande indulgence qu'ils ont pour eux les porte à leur pardonner toutes leurs fautes, ou si la préference qu'ils font de l'un d'eux à tous les autres, éteint en eux l'affection fraternelle. En acquerant à son fils l'affection de ses freres, on fait beaucoup plus pour luy, que si on luy donnoit au dessus d'eux quelque sorte de préciput. Voilà la plus grande liberalité que les peres puissent exercer envers leurs enfans, & le plus riche heritage que les enfans puissent recevoir de leurs peres. Il faut que les enfans estant unis entre eux par l'égalité de leur nature, le soient aussi en partageant également l'affection de leurs peres. La pieté ne sçait ce que c'est que de remporter aucun avantage pour les biens temporels, s'il faut acheter ce préciput aux dépens de cette vertu. Quel sujet d'étonnement y a-t-il s'il arrive présentement des querelles entre les freres au sujet de quelque fonds de terre, ou de quelque maison, quand on considere que les enfans de Jacob ont esté susceptibles d'une envie si furieuse lorsqu'il ne s'agissoit que d'une robe ? Est-ce donc que Jacob merite réprehension pour avoir aimé un de ses enfans plus que les autres ? Mais nous ne devons ny oster aux peres & aux meres la liberté d'aimer ceux de leurs enfans qu'ils croyent meriter davantage leur affection que les autres, ny retrancher dans les enfans le desir de se rendre plus agreables que les autres. Enfin Jacob aimoit davantage celuy de ses enfans dans lequel il prévoyoit des marques éclatantes d'une plus grande vertu, de sorte que cela fait plustost voir en sa personne la conduite mysterieuse d'un Prophete, que l'inclination naturelle d'un pere qui préfere l'un de ses enfans à ses autres freres. *De Patriarch. Ioseph.*

Ceux qui n'ont pas la lumiere des Patriarches, doivent user d'une précaution encore plus grande qu'eux, lorsqu'il s'agit de partager leur affection entre leurs enfans. Ils ne

peuvent faire subsister la paix dans leur familles, s'ils ne tiennent la balance égale; & à la réserve des préciputs que les loix & les coûtumes attribuent aux aisnez, ils doivent garder une grande egalité pour tout le reste.

CHAPITRE X.

Devoirs des enfans envers leurs peres & leurs meres.

QUOYQUE la nature enseigne assez d'elle-mesme le respect, l'obeïssance, & la reconnoissance que les enfans doivent avoir pour leurs peres & pour leurs meres; neanmoins Dieu ayant fait de cette grande obligation un commandement particulier de l'ancienne loy & de la nouvelle, il ne faut pas s'étonner du soin que S. Ambroise a pris d'en instruire souvent son peuple.

C'est par là qu'il commence le Traité des benedictions des Patriarches à l'occasion de Jacob qui benit ses douze enfans au lit de la mort. La premiere chose, dit-il, que nous apprenons par là, c'est le grand respect que nous devons à nos peres & à nos meres, puisque nous lisons que quiconque estoit beni par son pere, estoit comblé de benedictions, & que quiconque avoit attiré sa malediction, demeuroit maudit. C'est la grace que Dieu a attachée aux parens, afin d'exciter leurs enfans à s'acquitter envers eux des devoirs de pieté. De sorte que cette autorité & cette prérogative qu'il a donnée aux peres & aux meres, est une instruction pour leurs enfans. Honorez donc vostre pere afin qu'il vous benisse. Que les enfans qui ont de la pieté, l'honorent par la consideration des avantages qu'ils en peuvent recevoir, & les enfans ingrats par un motif de crainte de tomber dans leur malediction. Quand mesme ce pere seroit pauvre, & n'auroit point de richesses à laisser à ses enfans, il a neanmoins le pouvoir de leur départir sa derniere benediction qui est tres avantageuse à ses heritiers pour l'ouvrage de la sanctification de leurs ames; & c'est un bien tout autrement grand d'estre heureux, que d'estre riche. C'est ce qui portoit Joseph à recevoir avec tant d'empressement la benédiction de son pere.

De Benedictionibus Patriarchar c.1.

Il propose en un autre endroit à ses auditeurs l'exemple des cicognes qui contribüent toutes ensemble à la nourri-

ture de leur pere, & le portent sur leurs ailes. Y a-t-il « *l. 5. Hexaëmer. c. 16.*
quelqu'un parmi nous, dit-il, qui n'ait du chagrin se voyant « obligé d'assister son pere lorsqu'il est malade ? Qui est-ce « qui le voudroit porter sur ses épaules quand il est accablé « de vieillesse, puisque les exemples en sont si rares, qu'à « peine les croit-on lorsqu'on les lit dans l'histoire ? Quel est « le fils, quelque plein de pieté qu'il puisse estre, qui ne se « décharge de ce devoir sur ses serviteurs ? Cependant les oi- « seaux ne trouvent rien de dur & de fascheux dans ces sor- « tes de devoirs de pieté ; ils n'ont pas de peine à satisfaire « en cela aux obligations de la nature ; & le payement de « cette dette ne leur est nullement à charge. Les oiseaux ne « refusent pas de nourrir leur pere, quoyqu'il se soit trouvé « des hommes en tres grand nombre qui s'en sont deffendus, « aprés mesme qu'ils y ont esté contraints par la terreur des « chastimens. La loy que les oiseaux en ont receüe, n'est pas « une loy écrite, mais elle est née avec eux. Ils n'y sont « point obligez par aucun commandement particulier, mais « ils s'assemblent pour s'acquitter de ce devoir par leur seule « inclination naturelle. Ils ne rougissent pas de porter le « corps de leur pere lorsqu'il est accablé de vieillesse. Car « c'est une charge & une voiture de pieté, & qui est deve- « nüe si celebre par le témoignage que tous les hommes luy « ont rendu, qu'elle en a receu une juste récompense ; les « Romains mesme ayant donné ordinairement à la cicogne le « nom d'oiseau de pieté : ce qui luy est d'autant plus glo- « rieux, qu'elle a merité de joüir en commun du mesme titre « d'honneur, qu'à peine un seul Empereur entre tous les au- « tres à pu obtenir par l'ordonnance du Senat. «

Il releve encore ailleurs cette matiere de la soûmission des enfans à ceux qui leur ont donné la naissance, & traite ce sujet à fonds en expliquant le commandement que JESUS-CHRIST en a renouvellé dans l'Evangile. Hono- « *l. 8 in Luc. c. 19.*
rez, dit-il, vostre pere & vostre mere. Car c'est dans ce « respect que consiste le premier devoir de pieté, Dieu vous « les ayant donnez pour auteurs de vostre naissance. Hono- « rez-les par l'obeïssance que vous leur rendrez, en vous ab- « stenant de leur faire aucune injure, parce qu'il ne faut pas « mesme les offenser par la moindre marque qui paroisse sur « vostre visage. Mais il ne suffit pas de ne les point offenser, «

» puiſque la loy y a pourveu en prononçant une ſentence
» de mort contre quiconque maudira ſon pere & ſa mere.
» Il faut de plus que vous les honoriez, & que vous ayez de
» la bonté pour eux. Le bienfait de la loy, & le devoir de la
» pieté ſont deux choſes toutes differentes. Honorez vos
» parens, puiſque JESUS-CHRIST meſme a honoré les ſiens,
Luc. 2. » & qu'il eſt dit de luy dans l'Ecriture, qu'il leur eſtoit ſoû-
» mis. Si Dieu a voulu eſtre ſoûmis à ſes petits ſerviteurs,
» avec combien plus de raiſon devez-vous l'eſtre à voſtre pe-
» re & à voſtre mere ? JESUS-CHRIST honoroit donc Jo-
» ſeph & Marie, non par l'obligation de la nature, mais par
» le devoir de la pieté. Il honoroit auſſi Dieu ſon pere juſ-
» ques à un point de reſpect où jamais perſonne n'a pu attein-
» dre, luy ayant eſté obeïſſant juſques à la mort. Honorez
» donc voſtre pere & voſtre mere. Mais l'honneur ne ſe ter-
» mine pas au ſeul reſpect, il vous engage auſſi à la liberali-
1. Tim. 5. 3. » té, ſelon le ſens de cette parole de S. Paul ; *Honorez & aſſiſtez les veuves qui ſont vrayment veuves.* Car on honore
» quelqu'un lorſqu'on le traite & qu'on l'aſſiſte ſelon ſes me-
» rites. Nourriſſez voſtre pere ; nourriſſez voſtre mere ; &
» quand meſme vous l'aurez nourrie, ſçachez que vous ne
» luy avez pas encore rendu pour cela les douleurs qu'elle a
» ſouffertes pour vous ; que vous ne luy avez pas encore ren-
» du ce que vous luy devez pour les tranchées & pour les
» maux de ſon enfantement ; que vous ne luy avez pas enco-
» re payé les ſervices que vous en avez receus quand elle
» vous a porté dans ſes entrailles ; que vous ne luy avez pas
» encore rendu les alimens qu'elle vous a donnez par la ten-
» dreſſe de ſon affection maternelle, lorſqu'elle a fait diſtiller
» le lait de ſes mammelles ſur vos lévres ; que vous ne luy
» avez pas encore rendu ce que vous luy devez pour la faim
» & la ſoif qu'elle a endurée à voſtre ſujet, de peur qu'elle
» ne mangeaſt ou ne bûſt quelque choſe qui fuſt contraire à
» voſtre ſanté, ou qui pûſt nuire au lait qui vous devoit ſer-
» vir d'aliment. C'eſt pour vous qu'elle a jeuſné ; c'eſt pour
» vous qu'elle a mangé ; c'eſt pour vous qu'elle s'eſt aſſujet-
» tie à des viandes pour leſquelles elle n'avoit pas d'inclina-
» tion ; c'eſt pour vous qu'elle a paſſé les nuits ſans dormir,
» & qu'elle a pleuré ; pouvez-vous aprés cela ſouffrir qu'elle
» ait beſoin de quelque choſe ? O mon fils, quel effroyable

jugement

jugement attirez-vous ſur voſtre teſte, ſi vous ne nourriſſez pas voſtre mere ? Vous luy eſtes redevable de ce que vous avez & de ce que vous eſtes dans le monde. Quel ſera voſtre jugement ſi l'Egliſe eſt obligée de nourrir ceux que vous ne nourriſſez pas, quoyque vous en ayez de ſi grandes & de ſi étroites obligations ? *Si un homme*, dit S. Paul, *ou ſi une femme fidele a des veuves*, qui luy ſoient proches, *qu'il leur donne ce qui leur eſt neceſſaire, & que l'Egliſe n'en ſoit pas chargée, afin qu'elle puiſſe ſervir à l'entretenement de celles qui ſont vrayment veuves.* Voilá les regles de la nourriture des étrangeres. Que faut-il donc dire touchant les peres & les meres? Il y a quelque temps que nous en avons parlé avec veüe & engagement, parce que nous eſtions touchez de la plainte qu'une mere nous en avoit faite; mais nous avons aimé mieux en avertir en public celuy qui eſtoit coupable de cette faute, que de le punir en particulier. Et quoyque nous ne le déclarions pas publiquement en l'appellant par ſon propre nom; neanmoins la meſchante diſpoſition où il eſt, le doit couvrir de confuſion. Ne permettez pas, mon fils, que la faim des autres contribüe à la ſubſiſtance de voſtre pere & de voſtre mere. Ne permettez pas que le fonds de la nourriture de voſtre pere & de voſtre mere ſe tire du jeuſne des pauvres. Si vous ne les voulez pas nourrir par la conſideration de la grace que Dieu vous accordera, & dans la veüe de voſtre ſalut; nourriſſez-les du moins pour eviter la confuſion & la honte qui vous ſeroient inévitables ſi vous les négligiez. Et vous, ma fille, n'avez-vous pas de honte ſi lorſque vous entrez dans l'Egliſe, voſtre mere dans ſon extreme vieilleſſe tend la main pour eſtre aſſiſtée par des étrangers, & ſi n'oſant s'adreſſer à ſa propre fille, & la laiſſant là ſans luy rien demander, elle demande l'aumoſne à des perſonnes qui ne luy ſont de rien, pendant que vous paſſez devant elle la teſte levée, faiſant des ſignes des yeux, avec une longue juppe traiſnante, & ayant des pendans d'oreilles, des braſſelets, & des anneaux, & avec toutes les marques de luxe, dont le Prophete Iſaïe fait la peinture ? Et pourrez-vous vous empeſcher de rougir ſi elle vous adreſſe à vous-meſme la parole, au lieu d'implorer le ſecours des autres, en vous redemandant le devoir de la nature, le prix des alimens que vous avez receus par ſes

1. Tim. 5. v. 16.

Iſai. 3.

» soins, le devoir & l'assistance de vos mains dont vous estes » redevable à vostre mere ? Que luy répondrez-vous en cette » rencontre ? Donnerez-vous l'aumosne aux autres ? Mais que » deviendrez-vous, s'ils vous disent, Allez nourrissez premie- » rement vostre mere avant que de nous rien donner. Car » quelque pauvres qu'ils soient, ils ne veulent pas neanmoins *Luc. 16.* » estre secourus par une aumosne si impie. N'avez- » vous point ouï dire que ce riche qui estoit vestu de pour- » pre & de lin, & assis à une table magnifique dont Lazare » recueilloit les miettes, souffre des tourmens étranges pour » n'avoir pas nourri ce pauvre ? Si c'est un si grand crime de » n'avoir pas donné l'aumosne à des étrangers, combien en » est-ce encore un plus atroce d'avoir exclus de sa charité » ceux à qui on est redevable de la naissance ?

» Que si vous me dites, continüe S. Ambroise, que vous » aimez mieux donner à l'Eglise ce que vous auriez contri- » bué à la nourriture de vostre pere & de vostre mere, j'ay à » vous répondre que Dieu ne veut pas que vous luy offriez » des dons qui réduisent vos parens à la necessité de mourir » de faim. C'est pour ce sujet que les Juifs reprochant à » JESUS-CHRIST que ses disciples ne lavoient pas leurs *Matth. 15. 7. 5.* » mains, il leur répondit ; *Quiconque dira à son pere, ou* » *à sa mere ; Tout don que je fais à Dieu vous est utile ; il* » *n'honorera point & n'assistera point pour cela son pere & sa mere.*

» L'obscurité de ces paroles nous a portez à y détourner » nostre discours à dessein. Car d'une part les Juifs en suivant » la tradition des hommes négligeoient celle de Dieu, & de » l'autre les disciples de JESUS-CHRIST préferant la tradi- » tion de Dieu à toutes choses, négligeoient celle des hom- » mes en ne lavant pas leurs mains, parce qu'estant tout à » fait lavez ils n'avoient plus besoin de se laver les mains.

Et aprés que S. Ambroise a pris de là l'occasion d'expliquer le mystere du Baptesme qui nous purifie de toutes nos fautes, il réfute le faux prétexte des Juifs qui pour couvrir d'un voile de pieté la dureté de leurs cœurs, vouloient empescher les peres & les meres de recevoir d'eux aucune assistance, de peur de pecher contre la loy, & les réduisoient

» à mourir de faim par un sentiment de religion. Mais c'est là, » dit S. Ambroise, la tradition des hommes qui cherchent » des excuses pour couvrir leur avarice ; au lieu que la tradi-

tion de Dieu vous oblige à commencer par nourrir voſtre « pere & voſtre mere. Car ſi l'injure que l'on fait à un pere « & à une mere eſt punie de mort ſelon l'oracle de l'Ecritu- « re, quel ſupplice ne merite pas la faim que la dureté de « leurs enfans leur fait ſouffrir, puiſque la faim eſt quelque « choſe de plus cruel que la mort meſme ? »

C'eſt par ces paroles que JESUS-CHRIST réprime l'in- « ſolence de ceux qui font une vaine oſtentation de leurs cha- « ritez & de leurs aumoſnes. Car il s'en trouve pluſieurs qui « pour attirer l'applaudiſſement des hommes, donnent à l'Egli- « ſe ce qu'ils oſtent à leurs proches, au lieu que la compaſſion « Chrétienne doit commencer par les devoirs de la pieté do- « meſtique. Donnez donc premierement à voſtre pere ; mais « donnez auſſi au pauvre ; donnez au Preſtre ce que vous « avez de ſuperflu des biens de la terre, afin qu'il vous don- « ne les biens ſpirituels qui vous manquent. Car celuy qui « honore ſera honoré. Conſiderez donc que ce Preſtre vous « donne dans le temps meſme qu'il reçoit de vous ; mais il « ne le reçoit pas de vous comme pauvre, mais comme eſtant « diſpoſé à vous le rendre avec uſure. Donnez au pauvre « pour ſon repos, afin que luy faiſant quelque part de voſtre « bien, vous vous mettiez en eſtat de recevoir un jour par « ſon moyen le repos de l'eternité. Mais comme l'Ecriture « donne la préference aux parens dans la diſtribution de nos « aumoſnes, auſſi elle nous oblige de les abandonner pour l'a- « mour de Dieu s'ils ſont un obſtacle à noſtre dévotion, & « à l'amour dont nous luy ſommes redevables. «

Noſtre Saint établit encore cette obligation ſur l'exem- *l.10. in Luc. c.23.*
ple que JESUS-CHRIST meſme nous en a laiſſé par le ſoin qu'il a pris ſur la croix de commettre la ſainte Vierge ſa mere à la fidelité de S. Jean ſon diſciple bien-aimé. Car il a obſervé que cét Evangeliſte eſt le ſeul qui a remarqué ce que les trois autres n'ont point dit, c'eſt à ſçavoir que ſur la croix meſme ce divin Sauveur l'a reconnüe pour ſa mere ; & que ce grand Apoſtre a crû que c'eſtoit quelque choſe de plus grand & de plus conſiderable de ce que ſon maiſtre aprés avoir vaincu les tourmens, les ſupplices & le démon meſme, partageoit les devoirs de la pieté entre ſa mere & ſon diſciple, que de ce qu'il donnoit le royaume du Ciel à un larron. Car ſi le pardon, dit-il, que Dieu luy «

» accorda en cette rencontre, eſt un objet de religion & de » pieté, l'honneur que ce fils rendit à ſa mere l'eſt encore » davantage. Et il ne faut pas ſe perſuader, continüe S. Am- » broiſe, que j'aye changé l'ordre des temps, en parlant pluſ- » toſt de l'abſolution du larron, que du nom de mere que » JESUS-CHRIST attribua ſur la croix à la ſainte Vierge. » Car il n'y a rien de ſurprenant ſi luy qui eſtoit venu ſau- » ver les pecheurs ſur la terre, a commencé dans l'ordre de » mes écrits par accomplir le miniſtere dont il s'eſtoit char- » gé en venant au monde, en pardonnant à un pecheur, & luy
Matth. 12. 7. 48. Luc. 11. Ioan. 19. » remettant de ſes crimes. Enfin c'eſt luy qui a dit ; *Qui eſt* » *ma mere, & qui ſont mes freres ?* parce qu'il n'eſtoit pas venu » appeller les juſtes, mais les pecheurs ; & il avoit ainſi parlé » à cauſe du lieu où il eſtoit, & de l'occaſion où il ſe trou- » voit. Mais ſur la croix ne pouvant oublier ſa mere, il luy » en donne le nom, en luy diſant, *Voilà voſtre Fils* ; & à S. Jean, » *Voilà voſtre mere.* JESUS-CHRIST faiſoit ſon teſtament » du haut de la croix, & S. Jean digne témoin d'un ſi grand » teſtateur le recevoit & le ſignoit. Excellent teſtament où » il ne s'agiſſoit point de quelque argent, mais de la vie ; & » qui n'eſtoit point écrit avec de l'ancre, mais avec l'eſprit
Iſal. 44 7. 2. » du Dieu vivant, ſelon cette parole des Pſeaumes ; *Ma lan-* » *gue a la meſme viſteſſe que la plume & la main legere d'un tres* » *habile écrivain.* Auſſi Marie n'ayant pas moins de vertu & » de merite en cette rencontre qu'en devoit avoir la Mere » de Dieu, eſtoit debout devant la croix regardant les playes » de ſon Fils avec des yeux pleins de pieté, parce qu'elle at- » tendoit le ſalut de tout l'univers, & non la mort de ſon » cher Fils. Nous avons donc en cette rencontre une grande » inſtruction de pieté. Que la lecture de cét endroit de l'E- » vangile nous enſeigne d'une part ce que doit imiter l'affec- » tion maternelle, & nous inſtruiſe de l'autre du reſpect des » enfans envers leurs meres, afin que les meres s'offrent elles- » meſmes dans les perils où elles voyent que leurs enfans ſont » expoſez, & que les enfans ſoient plus appliquez aux ſoins & » à la ſollicitude de leurs meres en ces rencontres, que tou- » chez de la douleur de leur propre mort.

Ep. 25. S. Ambroiſe a encore employé mot à mot cette ſainte & judicieuſe réflexion dans la lettre qu'il a écrite à l'Egliſe de Verceil, ne jugeant pas pouvoir porter plus fortement les

enfans au reſpect & à l'aſſiſtance qu'ils doivent rendre à leurs peres & à leurs meres, que par l'exemple de JESUS CHRIST meſme, qui en a voulu faire un des principaux articles de ſon teſtament de mort, & de ſa derniere volonté.

CHAPITRE XI.

S. Ambroiſe condamne les vains ornemens des femmes & des filles, & le luxe de leurs habits.

ENTRE les deſordres contre leſquels S. Ambroiſe a armé ſon eloquence & ſon zele, il n'y en a gueres qu'il ait taſché de combattre par de plus fortes invectives, que l'affectation des vains ornemens des femmes & des filles de ſon ſiecle, & particulierement de celles qui ſe fardoient & ſe plaſtroient le viſage pour ſe rendre plus agreables aux hommes. Il condamne cét abus comme n'eſtant capable que de défigurer l'ouvrage de Dieu, & de faire que nous ne ſoyons plus reconnoiſſables aux yeux de l'auteur de la nature, qui nous a formez de ſes propres mains. O homme, dit-il, vous eſtes peint, & c'eſt voſtre Dieu meſme qui vous a peint tel que vous eſtes. Vous eſtes l'ouvrage d'un excellent artiſan, & d'un peintre merveilleux. Gardez-vous d'effacer une ſi rare peinture qui n'éclate point par les vains ornemens du fard, mais par ſon luſtre veritable, & par ſes ornemens naturels; qui n'eſt pas tirée ſur de la cire, mais qui eſt formée par la grace. Femme, vous effacez voſtre peinture, ſi vous plaſtrez voſtre viſage avec du blanc que vous empruntez d'une matiere étrangere, & ſi vous y répandez un vermillon qui ne vous eſt point naturel. Cette peinture eſt pluſtoſt une difformité & un deſordre, qu'un accroiſſement de voſtre beauté; cette peinture eſt un effet de tromperie, pluſtoſt que la marque d'une naïveté ſimple; cette peinture ne dure que fort peu de temps, & s'efface par la pluye & par la ſueur; cette peinture impoſe à nos yeux, & vous trompe vous-meſme, puiſqu'elle eſt cauſe d'une part que vous ne plaiſez nullement à celuy à qui vous voulez vous rendre agreable, & qui reconnoiſt que le moyen dont vous vous ſervez pour luy plaire n'eſt point en vous, mais hors de vous, & tout à fait emprunté d'ailleurs; & *l. 6. Hexaëmer. c. 8.*

» que de l'autre elle vous réduit à déplaire à voſtre auteur, qui
» voit tout ſon ouvrage effacé en voſtre perſonne. Car je
» vous prie de me dire, ſi vous aviez employé un habile ou-
» vrier, & qu'aprés qu'il auroit fait ce que vous auriez deſiré
» de luy, vous euſſiez recours à un autre qui défiguraſt ce qu'-
» auroit fait ce premier, en luy ſubſtituant d'autres ouvrages
» à la place de celuy qu'il auroit fait, celuy qui verroit ainſi
» détruire tout ſon travail n'en auroit-il pas de l'indignation ?
» N'effacez-donc pas la peinture de Dieu, & ne vous ſervez
1. Cor. 6. v. 15. » pas de celle d'une proſtituée, puiſqu'il eſt écrit ; *Arracheray-*
» *je donc à* JESUS-CHRIST *ſes propres membres, pour les faire*
» *devenir les membres d'une proſtituée ? A Dieu ne plaiſe.* Que ſi
» quelqu'un gaſte & corrompt l'ouvrage de Dieu, il commet
» un crime enorme, puiſque c'eſt un crime enorme de croire
» qu'un homme reüſſira mieux dans la peinture de voſtre vi-
» ſage, que Dieu n'a fait en vous formant par ſes propres
» mains. Ce vous ſera une choſe tout à fait faſcheuſe, qu'il diſe
» de vous ; Je ne reconnois pas là mes couleurs ; je n'y recon-
» nois pas mon jmage ; je n'y reconnois pas le viſage que
» j'ay formé ; je rejette ce qui n'eſt point à moy. Cherchez
» voſtre peintre ſi vous voulez ; ayez commerce avec luy ;
» reconnoiſſez l'obligation que vous avez à celuy que vous
» avez payé pour le récompenſer de ſa peine. Que répon-
» drez-vous à un ſi juſte reproche ?

Lorſque noſtre Saint parle des incommoditez du maria-
ge, il condamne ces artifices criminels des femmes qui met-
tent toutes choſes en uſage pour ſe rendre agreables à leurs
l. 1. de Virginib. » maris. De là naiſſent, dit-il, ces amorces & ces alimens
» des vices dont elles ſe ſervent pour ſe peindre le viſage, en
» ſe ſervant pour cét effet de couleurs rares & affectées dans
» la crainte qu'elles ont de déplaire à leurs maris ; de ſorte
» que par le fard & le déguiſement de leur viſage il ſemble
» qu'elles méditent & étudient les moyens de corrompre leur
» chaſteté. Quelle folie de changer ſa figure & ſon image
» naturelle, d'avoir recours à la peinture, & de faire paroiſtre
» en public le jugement ſi deſavantageux qu'elles portent
» d'elles-meſmes, par la crainte qu'elles ont de la cenſure de
» leurs maris, & de n'en eſtre pas jugées aſſez agreables ? Ainſi
» cette femme par l'empreſſement & l'affectation qu'elle fait
» voir de plaire aux autres, commence par ſe déplaire à elle-

meſme. Femme, à quel juge plus veritable & plus irrepro- «
chable pouvons-nous nous adreſſer pour prononcer ſur «
voſtre difformité, qu'à vous-meſme qui apprehendez d'eſtre «
veüe ? Si vous eſtes belle, pourquoy vous cachez-vous, & «
vous déguiſez-vous ainſi ? Et ſi vous eſtes laide, pour- «
quoy feignez-vous d'eſtre belle, n'ayant en voſtre faveur «
ny l'avantage de voſtre propre conſcience, ny l'erreur «
de celuy à qui vous impoſez ? Car il aime une autre fem- «
me que celle que vous expoſez à ſes yeux par ce déguiſe- «
ment, & vous voulez plaire à un autre qu'à voſtre mari. «
Et aprés cela pouvez-vous vous plaindre raiſonnablement «
s'il s'engage d'affection avec quelque autre, aprés luy avoir «
appris en voſtre propre perſonne la corruption & l'adulte- «
re par le fard de voſtre viſage ? Vous luy enſeignez fort mal «
à propos le moyen de vous faire injure. Celles meſmes qui «
ſe ſont ſervies d'un miniſtre infame de leurs impudicitez, «
ont horreur de s'engager dans un commerce ſi honteux ; & «
quelque vile & miſerable que ſoit cette femme, elle ne «
fait ſervir ſon crime qu'à ſon intereſt & à ſa ſatisfaction, «
& non pas à celle des autres. On peut meſme dire que le «
mal que l'on commet par l'adultere eſt en quelque façon «
plus tolerable, puiſque c'eſt la pudicité ſeule qui y eſt cor- «
rompüe, au lieu que la nature meſme eſt corrompüe par le «
fard. Combien faut-il faire auſſi de dépenſe, continüe «
S. Ambroiſe, afin qu'une femme à qui la nature a donné «
l'avantage de la beauté, ne déplaiſe point à ſon mari ? D'un «
coſté elle a des colliers d'un prix extraordinaire ; de l'au- «
tre elle fait traiſner par terre une robe de brocard d'or. «
Cette beauté eſt-elle donc une choſe que l'on achete à prix «
d'argent, ou que l'on poſſede en effet ? Que diray-je des «
parfums que l'on employe pour ſe rendre plus agreable ? «
On charge les oreilles de pierres précieuſes ; on fait «
prendre à ſes yeux la teinture d'une autre couleur. Que «
reſte-t-il à une femme qui luy ſoit propre & naturel aprés «
tant de changemens ? Elle perd ſes ſens ; & aprés cela croit- «
elle encore pouvoir vivre ? «

Ne voyez-vous pas, dit-il ſur la fin du meſme Traité, « *p.* 465.
qu'elle marche à pas comptez & meſurez comme ſi c'eſtoit «
la ceremonie & la pompe de quelque triomphe, compoſant «
tout ſon exterieur pour plaire aux autres ? Car elle déplaiſt «

» au peuple avant que de plaire à ſon mari. Mais la ſainte
» negligence des vierges qui rejettent toute ſorte d'ajuſte-
» mens, les rend plus agreables & plus belles ; & c'eſt meſme
» un ornement pour elles de mépriſer les ornemens. Certes
» les oreilles des femmes mondaines qui ſont contraintes de
» ſe déchirer & de ſe bleſſer pour y attacher des pierreries,
» & leur miſerable cou qui eſt accablé ſous un ſi peſant far-
» deau, ne ſont pas le ſoulagement de leurs ſupplices, mais
» le peril où les engagent ces métaux ſi precieux. D'un coſté
» leur cou eſt ſerré d'une chaiſne fort peſante, de l'autre leurs
» pieds ſont dans les entraves ; & il n'importe nullement que
» ce ſoit de l'or ou du fer qui appeſantiſſe & qui accable le
» corps. Si le corps eſt preſſé, ſi on ne marche qu'avec pe-
» ſanteur & avec peine, le prix du fardeau qui en eſt la char-
» ge, n'apporte aucun ſoulagement ; ſi ce n'eſt que les fem-
» mes ſi vaines ſemblent craindre de n'avoir pas un tourment
» & un ſupplice aſſez grand. Qu'importe, femmes mondai-
» nes, que vous ſoyez condamnées ou par le jugement des au-
» tres, ou par voſtre propre ſentence ? On peut meſme dire
» que vous eſtes plus dignes de compaſſion que ceux qui ſont
» condamnez aux chaiſnes par l'autorité publique des loix,
» parce que ces criminels deſirent d'eſtre mis en liberté, &
» que vous avez une extreme paſſion d'eſtre liées. Voilà com-
ment il les tournoit en ridicules pour leur faire avoir horreur de leur eſclavage volontaire, & exciter dans leurs cœurs quelque ſorte de compaſſion pour elles-meſmes.

Mais afin de ruiner tous les prétextes frivoles dont elles avoient accoûtumé de ſe ſervir pour juſtifier leur vanité, il répond à une objection que les filles & les femmes de ſon temps luy pouvoient faire lorſqu'il leur expliquoit l'hiſtoire des pendans d'oreilles que le ſerviteur d'Abraham donna à Rebecca de la part d'Iſaac ſon jeune maiſtre qui recherchoit
l. 1. de Abrah. p. 241. » ſon alliance. Peut eſtre, mes filles, leur diſoit-il, vous qui
» aſpirez à la grace de Dieu, que cét exemple eſt capable
» de vous porter à avoir des pendans d'oreilles & des ba-
» gues, & de vous faire dire, Comment ſe peut-il faire,
» qu'en meſme temps que vous nous propoſez l'exem-
» ple de Rebecca pour modele de noſtre conduite, vous
» nous deffendiez d'avoir comme elle des pendans d'oreilles
» & des bagues qu'elle receut comme le preſent de ſes noces ?

Mais

Mais j'ay à vous répondre ſur cela, qu'elle n'avoit pas de « ces ſortes de pendans d'oreilles & de bagues, qui ſont ordi- « nairement des ſujets de conteſtations & de querelles quand « elles tombent dans les Egliſes; elle en avoit d'une autre eſ- « pece que je ſouhaite que vous ayez auſſi-bien qu'elle. Les « pendans d'oreilles de Rebecca eſtoient les marques illuſtres « de la pieté avec laquelle elle écoutoit la parole de Dieu, « & ſes bagues eſtoient les ornemens de ſes bonnes œuvres. « Ces ſortes de pendans frappoient agreablement ſon oreille, « ſans luy eſtre à charge; & les bagues qu'elle portoit n'appe- « ſantiſſoient pas ſa main par aucun or materiel & ſenſible, « mais elles la rendoient plus legere par les actions ſpirituelles « qui éclatoient dans ſa conduite. C'eſt avec cét ornement « qu'elle ſe rendit agreable à ſon pere & à ſes parens. Pre- « nez donc auſſi les pendans d'oreilles qu'Abraham vous a « laiſſez; prenez les bagues qui ſont venües juſques à vous « par la ſucceſſion d'Abraham. Ecoutez la parole du Seigneur « voſtre Dieu, comme ce Patriarche l'écoutoit; & executez « ſes commandemens en la maniere qu'il a taſché de les ac- « complir. «

C'eſt ainſi que noſtre Saint ſéparoit le fruit de l'écorce, l'eſprit de la lettre, & le myſtere de la figure; & faiſoit voir à un ſexe naturellement porté à la vanité & au luxe, que ſi les principaux ornemens des femmes des Patriarches eſtoient leur foy, leur obeïſſance, leur modeſtie & toutes leurs autres vertus, celles qui ſont éclairées des lumieres de l'Evangile doivent prendre plus de ſoin d'embellir leurs ames, que de ſe rendre conſiderables par la pompe exterieure de ces vaines ſuperfluitez.

CHAPITRE XII.

Que S. Ambroiſe a toûjours eſté le fleau des avares & de l'avarice.

PERSONNE n'a plus de droit d'élever le ton de ſa voix contre les vices, que ceux qui n'en reſſentent pas les atteintes; & comme le deſintereſſement de S. Ambroiſe eſtoit connu de tout ſon ſiecle, il ne faut pas s'etonner s'il a eſté le fleau perpetuel des avares & de l'avarice.

Il ſe rit de la vaine crainte qui leur fait apprehender que
l. 2. de vitâ beatâ c. 5. » l'on n'enleve leurs richeſſes. Ne craignez pas, dit-il, ceux
» qui peuvent voler les threſors de l'or & de l'argent que
» vous amaſſez. Ces perſonnes ne vous oſtent & ne vous raviſ-
» ſent quoyque ce ſoit. Car ils vous oſtent ce que vous n'avez
» pas ; ils vous oſtent ce qui eſtoit pluſtoſt capable de charger
» & d'accabler voſtre ame, que de l'orner ; ils vous oſtent
» ce qui abbatoit voſtre cœur au lieu de le remplir & de
» l'enrichir, ſelon cette parole de l'Ecriture que vous avez
Matth. 6. v. 21. » oüie aujourd'huy, *Où eſt voſtre threſor, là eſt auſſi voſtre*
» *cœur.* Il y en a qui enferment leurs threſors ſous les ſerrures
» de leurs portes ; mais ces perſonnes ne ſe fient ny à leurs
» barres, ny à leurs verroux. Il y en a pluſieurs qui établiſ-
» ſent des gardes & des ſentinelles pour y veiller nuit & jour ;
» mais ils ſe deffient ordinairement beaucoup plus de leurs gar-
» des que d'aucun autre. Il y en a d'autres qui ayant enfoüi
» leur or & leur argent en terre, ne le perdent point de veüe,
» comme s'ils le vouloient couver ; & comme leur or eſt ſous
» la terre, leur cœur y eſt auſſi renfermé. Prenez donc garde
» de ne pas auſſi enfoüir voſtre cœur ſous la terre. Ainſi ce
» ne ſont pas là les voleurs que vous devez craindre. L'uſu-
» rier duquel vous devez vous donner de garde, eſt celuy qui
» va rechercher & ſonder juſques au fond toute la ſubſtance
» de voſtre ame, ſi vous avez contracté des dettes à ſon égard
» en commettant quelque grand peché ; c'eſt celuy qui en-
» foüit voſtre cœur en terre ; qui couvre voſtre ame des
» meſmes gazons dont vous avez couvert voſtre or ; qui fait
» qu'elle gemit ſous le poids des uſures que vous avez conſti-
» tuées juſques à en tirer cent fois autant d'intereſt ; & qui
» l'enfoüit dans un tombeau d'où perſonne ne reſſuſcite.

Il fait ailleurs une excellente peinture de cette funeſte
Enarrat. in Pſ. 1. » maladie, & en décrit les effets pernicieux. C'eſt auſſi, dit-il,
» une dangereuſe maladie que celle de l'avarice, de l'erreur,
» & d'une cupidité inſatiable. L'Eccleſiaſte nous la décrit en
Eccl 5. v. 12. » ces termes ; *Il y a encore une maladie bien faſcheuſe que j'ay*
» *veüe ſous le Soleil. Des richeſſes conſervées avec ſoin pour le tour-*
» *ment de celuy qui les poſſede.* Dites moy, ô Eccleſiaſte, ce
» qui vous fait juger que cette maladie ſoit ſi faſcheuſe ? Il me
» répondra que c'eſt parce que l'eſperance de poſſeder des
» richeſſes avec avarice, dévore pluſieurs perſonnes, & que la

cupidité eſt inſatiable. Celuy qui deſire d'acquerir de l'argent, ne peut aſſouvir cette ardente paſſion. Les richeſſes enflent le cœur, & ne raſſaſient pas ſes deſirs ; & quand meſme on en joüiroit avec abondance, il n'eſt pas poſſible que l'avare dorme en repos. Tous les jours de ſa vie ſe paſſent dans la triſteſſe, dans un embarras de ſoins, dans le chagrin & dans la colere. Car comment un homme pourroit-il dormir, qui eſt toûjours en inquietude pour la garde de ſon or, qui apprehende de le perdre, qui eſt toûjours occupé du deſir de l'augmenter, qui compte ſans ceſſe les interefts de ſes revenus, & qui n'eſt rempli que de la ſupputation de ſes hypotheques ? Cette maladie eſt donc bien faſcheuſe, puiſqu'elle nous oſte le repos de l'ame, qui eſt un bien ſi ſouhaitable. v. 11 v. 16.

L'avarice, dit-il ailleurs, porte envie à tout le monde, elle eſt mépriſable à elle-meſme, pauvre dans les plus grandes richeſſes ; & dans l'abondance de toutes ſortes de biens elle ſe rend indigente par l'excés & la violence de ſa paſſion. Comme cette convoitiſe n'a ny regle ny meſure, auſſi n'y a-t-il aucune moderation dans l'ardeur avec laquelle elle commet des larcins. Elle embraſe l'ame & la devore ſi cruellement, qu'il n'y a point d'autre difference entre l'amour deshonneſte & elle, ſinon que l'impureté ſoüille & corrompt la beauté du corps, au lieu que l'avarice abuſe des richeſſes de la terre. Elle ébranle les élemens, ſillonne les mers, foüille dans les entrailles de la terre, importune le Ciel par des ſouhaits inſatiables, ne peut ſouffrir ny le beau temps, ny les broüillars, condamne les moiſſons, & les revenus de chaque année, & reproche à la terre la fertilité de ſon abondance.

Rien ne paroiſſoit ſi inſupportable à S. Ambroiſe que cette dureté des riches, lorſqu'ils faiſoient un trafic inhumain des afflictions publiques, en reſſerrant le bled dans leurs greniers pour le vendre dans des temps de ſterilité, pour profiter des miſeres de leurs freres, & s'enrichir aux dépens d'un grand nombre de miſerables. Il ruine ſur ce ſujet les vains prétextes dont ils couvroient leur avarice. Il faut, dit-il, mortifier l'avarice, & faire mourir la cupidité. David fait profeſſion de n'avoir eu aucun commerce avec ces ſortes de moyens de s'enrichir, parce que ce ſont pluſtoſt des *l. 3. de Offic. c. 6.* *Pſal. 70.*

une bonne choſe, qui fournit des fruits & des alimens à « toutes ſortes de perſonnes, & qui par la ſimplicité de ſon « induſtrie augmente la fécondité de la terre, ſans y meſler « ny artifice, ny tromperie. Enfin s'il y a quelque déregle- « ment, il y a encore plus de dommage & plus de perte; parce « que ſi quelqu'un a bien enſemencé ſon champ, il en fera « une recolte plus abondante; & s'il y a ſemé du froment « plus pur, ſa moiſſon en ſera meilleure. Une terre féconde « multiplie le grain qui y avoit eſté ſemé; un champ fidele « rend avec uſure le bled qu'on luy avoit confié. C'eſt donc « de la fécondité de voſtre terre que vous devez attendre la « fécondité de voſtre travail; c'eſt de ſa fertilité que vous « devez eſperer le juſte intereſt de toutes vos peines. Pour- « quoy voulez-vous que l'indulgence & la liberalité de la na- « ture ne ſoit employée que pour pouvoir tromper les autres? « Pourquoy enviez-vous au commun uſage des hommes ces « fruits publics qui ne ſont faits que pour eux? Pourquoy di- « minüez-vous l'abondance des peuples? Pourquoy cherchez- « vous leur pauvreté & leur miſere? Pourquoy réduiſez-vous « les pauvres à ſouhaiter la ſterilité? Car comme ils ne ſe « reſſentent pas des avantages des années fertiles, pendant « que vous n'eſtes occupé que des moyens de faire augmenter « le prix du grain, & que vous le renfermez dans vos gre- « niers, ils aiment mieux qu'il n'y en ait point ſur la terre, « que de vous voir trafiquer ſi cruellement de la famine pu- « blique. Vous aſpirez aprés l'indigence du bled; vous ſou- « haitez avec ardeur qu'il y ait une diſette publique d'ali- « mens; vous vous affligez & vous gemiſſez en voyant l'a- « bondance des biens de la terre; la fertilité publique eſt la « matiere de vos larmes; vous déplorez comme un grand « malheur la trop grande quantité de bled dont vos greniers « ſont remplis; vous eſtes comme en embuſcade pour obſer- « ver en quelles années la terre aura eſté plus ſterile, & rap- « porté moins qu'à l'ordinaire. Vous vous réjoüiſſez quand ſa « malediction a répondu aux ſouhaits intereſſez que vous avez « faits qu'elle ne produiſiſt rien nulle part. C'eſt alors que vous « vous abandonnez à la joye, parce que c'eſt le temps de « voſtre moiſſon. C'eſt dans ces occaſions que vous amaſ- « ſez des richeſſes aux dépens de la miſere de tout le mon- « de; & aprés cela pouvez-vous encore faire paſſer cette «

» maniere d'agir pour un effet de voſtre induſtrie, & luy don-
» ner le nom de ſoin, de précaution & d'exactitude, quoy-
» que ce ne ſoit qu'artifice, que fraude, & que tromperie ?
» Donnez-vous le nom de remede à ce qui n'eſt qu'une in-
» vention & qu'un ſtratageme de voſtre malice ? Pour moy,
» je ne ſçay ſi je dois nommer cette conduite un larcin, ou
» une uſure. Vous cherchez en quelque maniere le temps de
» commettre des larcins & des brigandages, en entrant inſen-
» ſiblement juſques dans les entrailles des hommes par de
» cruelles embuſches. Vous augmentez & faites croiſtre le
» prix du bled au deſſus du ſort principal, pour expoſer les
» hommes à un plus grand peril de leur vie. C'eſt pour voſtre
» utilité que l'uſure du pain que vous avez reſſerré dans vos
» granges, croiſt tous les jours & ſe multiplie. Vous cachez le
» froment en qualité d'uſurier, & vous en augmentez le prix
» comme marchand. Pourquoy faites-vous de malheureuſes
» imprécations pour faire perir tout le monde, comme ſi la
» famine devoit encore eſtre plus grande, comme s'il n'y avoit
» plus d'autre bled que le voſtre, comme ſi l'année prochaine
» devoit encore eſtre plus ſterile que la preſente ? Voſtre gain
» eſt la perte & la ruine de tout le monde. Le Saint Patriar-
» che Joſeph a ouvert à tous les Egyptiens les greniers de
» Pharaon, & ne les a point fermez ; & il n'a point affecté le
» temps de faire rencherir le prix du grain, mais il a établi
» une perpetuelle ſubſiſtance pour tout le peuple. Il n'a pas
» eu en veüe d'acquerir rien pour luy-meſme, mais il a uſé
» d'une ſage prévoyance pour chercher les moyens de ſe ga-
» rantir à l'avenir des incommoditez de la famine, & de la
» vaincre.

l. 2. offic. c. 26. S. Ambroiſe ſe plaint encore de l'injuſtice des hommes qui ſont tellement prévenus de l'admiration des richeſſes, qu'ils ne croyent pas que perſonne merite d'eſtre honoré s'il n'eſt riche ; & il n'attribüe pas ſeulement cette injuſtice à ſon ſiecle, mais il reconnoiſt que le monde a vieilli
» depuis long-temps dans cét abus. C'eſt à cauſe de l'avari-
» ce, dit-il, qu'Acham a penſé faire perir tout le peuple des
» Iſraëlites. Joſüé qui a eu la force d'arreſter le cours du
» Soleil, & de l'empeſcher de paſſer outre, n'a pû empeſcher
» l'inſenſible progrés de l'avarice des hommes. Le Soleil s'eſt
» arreſté dés qu'il a dit un ſeul mot, mais l'avarice ne s'eſt

point arreſtée par ſes diſcours. Il a achevé ſon triomphe, « ayant arreſté le Soleil ; mais il a preſque perdu ſa victoire « par le progrés de l'avarice. «

Il rapporte encore ſur ce ſujet l'exemple de Samſon qui s'eſt laiſſé ſurprendre & s'eſt perdu par la trahiſon de Dalila. Celuy, dit-il, qui a déchiré avec ſes mains un lion fu- « rieux & rugiſſant, qui eſtant lié & livré à la diſcretion des « étrangers & des Philiſthins, a rompu ſes liens ſans eſtre « ſecouru de perſonne, & en a fait mourir mille, qui a rompu « des cordes tiſſües de nerfs comme ſi ce n'euſt eſté qu'un « peu de fil & d'étoupe, ce meſme homme ayant baiſſé ſa « teſte ſur les genoux d'une femme, perdit le précieux or- « nement des cheveux qui le rendoient invincible, & tout « l'avantage de ſa force. L'amour de l'argent coula inſenſi- « blement dans le ſein de cette femme, & cét homme ſi re- « doutable ſentit auſſi-toſt que ſa force l'avoit quitté. L'ava- « rice eſt donc un peché funeſte, & l'argent a des attraits « pernicieux, puiſqu'il ſoüille ceux qui le poſſedent, & eſt « inutile à ceux qui ne le poſſedent point. «

S. Ambroiſe dit encore en un autre endroit avec élo- quence, Que la Foy combat pour le ſervice de Dieu, & l'a- « *Enarrat.* varice pour le démon ; que l'une amaſſe des richeſſes qui « *in Pſ. 38.* luy peuvent eſtre fort utiles, au lieu que l'autre en amaſſe « ſeulement pour des étrangers ; & il déplore le malheur des « avares qui ſe donnent tant de peines, ſans ſçavoir qui joüi- « ra un jour du fruit de leurs ſoins & de leurs travaux. Y a-t-il, « dit-il, une auſſi grande vanité dans le monde, qu'eſt celle « de ne ſçavoir point pour quel heritier on travaille ? Car « comment un avare peut-il ſçavoir ſi ſon fils, ou ſon petit « fils luy ſurvivra ? Il arrive aſſez ſouvent que celuy qu'il « avoit declaré ſon heritier par ſon teſtament, ne recueille « pas d'autre fruit d'une ſi funeſte pourſuite, que d'eſtre por- « té au tombeau devant luy ; ou que s'il luy ſurvit, ce n'eſt que « pour manger toute la ſucceſſion qu'il luy a laiſſée, ou pour « la diſſiper entierement en débauches, ou pour ne la pou- « voir conſerver à cauſe de ſon imprudence & de ſa folie, ou « pour la perdre par ſa mauvaiſe conduite qui luy attire le « ſupplice de la proſcription. Si donc vous voyez quelqu'un « amaſſer des richeſſes avec un ſi grand empreſſement, dites « luy, *Que c'eſt bien en vain qu'il s'agite de trouble & d'inquietude* ; «

» *qu'il amaſſe, & ne ſçait qui recueillera ce qu'il amaſſe.* Car il
» ne peut point emporter avec luy ce qu'il poſſede; il laiſſe-
» ra ſes richeſſes à des étrangers; & il arrive ſouvent que ſon
» bien tombe entre les mains d'un ennemi & d'un ingrat qui
» luy inſulte aprés avoir recueilli ſa ſucceſſion. Il ſe plaiſt à
» perſecuter ceux que ſon predeceſſeur avoit aimez, & à ven-
» dre ceux qu'il avoit nourris.

l. 4. in Luc. c. 4. » Enfin il dit, Que comme les Juifs ſont les enfans du dia-
» ble, non par la ſucceſſion de la chair, mais par celle de
» leur crime, ainſi tous les avares poſſedent avec leurs ri-
» cheſſes la lepre de Giezi; que tous les efforts qu'ils font
» ſi injuſtement pour acquerir tant de biens, ſervent moins à
» augmenter leurs revenus, qu'à amaſſer un threſor de cri-
» mes; & qu'en ayant joüi peu de temps, ils s'engagent dans
» un ſupplice eternel. Car au lieu que leurs richeſſes ſont
1. Cor. 6. v. 9. » periſſables, leur ſupplice durera toûjours; *Parce que ny les*
» *avares, ny les yvrognes, ny les idolatres ne ſeront point heritiers*
» *du royaume de Dieu.*

Voilà comment S. Ambroiſe rempliſſoit tous les devoirs d'un ſucceſſeur des Apoſtres pour inſtruire tous les eſtats du Chriſtianiſme, & s'élever contre tous les vices qui les deshonorent. Comme une trompette Evangelique il animoit au combat ſpirituel tous ceux qui s'eſtoient enrollez par le Bapteſme ſous l'étendard de la Croix. Il taſchoit de ramener par la terreur ceux qui s'eſtoient égarez de la voye royale du ſalut, par l'amour de la vanité, & par l'affection des biens periſſables; & l'Egliſe ne le reconnoiſtroit pas aujourd'huy au rang de ſes plus celebres Docteurs, s'il n'euſt fait gloire d'eſtre un humble diſciple de Jesus-Christ, & de n'enſeigner à ſon peuple que ce qu'il avoit appris dans l'école de ce divin maiſtre.

FIN.

ECLAIRCISSEMENS.

ECLAIRCISSEMENS

Sur la vie de ſaint Ambroiſe.

LIVRE I. CHAP. II.

BARONIUS ſur l'année 369. met la naiſſance de S. Ambroiſe en l'année 333. qui commence la 28. de Conſtantin ſous le Conſulat de Dalmace & de Zenophile. Mais il ne fonde ce ſentiment que ſur une lettre où le ſaint dit avoir alors veſcu 53. ans ; & ce Cardinal la rapporte à la guerre de Maxime en 387. quoy qu'il ſoit auſſi aiſé de la rapporter à celle d'Eugene commencée en 392. & finie en 394. ſelon laquelle ſupputation il faudroit dire que S. Ambroiſe ne ſeroit né qu'en 338. au pluſtoſt. Et on voit en effet par la ſuitte de ſon hiſtoire qu'il ne peut gueres eſtre né que vers l'an 340.

Ambroſ. Ep. 32.

CHAP. III.

I. On n'a point icy employé la raiſon dont Baronius ſe ſert pour monſtrer que S. Ambroiſe a toûjours veſcu dans la pureté, ſçavoir la priere de ce ſaint qui luy ſervoit de preparation avant que d'offrir le ſacrifice. Car tout le monde ne convient pas que cette priere ſoit de luy.

II. Cela ne s'accorde pas trop avec la Chronologie de Baronius qui met la naiſſance du Saint en 333. Car ſa ſœur avoit déja fait profeſſion de virginité (*virginitatem jam fuerat profeſſa*) lorſque ſon frere luy donnoit ſa main à baiſer. Or une action de cette nature ne convient qu'à un enfant & non pas à un jeune homme qui auroit eû pour le moins 19. ou 20. ans. C'eſt ce qui nous fait croire que la lettre ou le ſaint dit qu'il avoit veſcu 53. ans, n'eſt point écritte en 387. durant la guerre de Maxime, mais durant celle d'Eugene mort en 394. Car par ce moyen nous pouvons mettre ſa naiſſance vers 340. & dire par conſequent qu'il n'avoit que 12 ou 13 ans, lorſque ſa ſœur fit profeſſion de virginité.

Ep. 32.

CHAP. V.

I. Cette loy eſt dattée de Milan le 17. Novembre 369. quoy que Valentinien ſelon Ammien Marcellin fuſt arrivé à Paris dés la fin d'Octobre.

II. Cette loy eſt dattée de Treves le 20. Avril 365. Mais il ne vint en France que ſur la fin de l'année. Ainſi au lieu de *Valentiniano* & Valente Coſſ. Il faut peut-eſtre Valentiniano & Valente II. Coſſ. ce qui marqueroit l'an 368. ou III. Coſſ. qui ſeroit l'an 370.

An. 369.

III. Baronius entend ces mots, *en tel cas*, des Eccleſiaſtiques qui plaident devant des ſeculiers. Et cela paroiſt eſtre favoriſé parce que l'interpretation de cette loy, qui eſt dans le Code de Theodoſe ne remarque point que Chronope euſt interjetté d'appel que du Concile. Mais comme il eſt clair dans la loy qu'il avoit auſſi appellé de Claude, on ne voit pas qu'on en puiſſe rien conclure. Cette loy eſt dattée du 8. Juillet 369. Neanmoins on voit par Ammien que Claude n'eſtoit Prefet de Rome qu'en 374. Il eſt nommé Prefet du Pretoire dans le Code de Juſtinien t. 4. l. 2. Mais on ne voit point qu'il ait jamais eû cette qualité.

Liv. 29. p. 411. vr. de notas Valeſ. p. 397.

Chap. IX.

Quelques-uns ont mis Irene au nombre des saintes le 21. de Fevrier. Bolland 21. Fevrier 8. p. 244. L'histoire que les Espagnols, qui la pretendent estre de leur païs, en ont donnée, porte que ce fut à elle que Damase addressa les Traittez qu'il fit sur la virginité. Mais elle dit que cette Vierge mourut en la douziéme année du Pontificat de Damase; c'est à dire en 379. Cependant quelle apparence que Damase ayant alors environ 70. ans (car il en avoit pres de 80. lors qu'il mourut en 384.) sa sœur n'en eust encore que 20. quoy que leur pere eust esté Diacre & Prestre? Ainsi cette piece peut estre mise au nombre de celles qui rendent la foy des Espagnols fort suspecte en matiere d'Histoire.

Hieron. in Catal. Script. Eccles. 103.

Il y a mesme peu d'apparence que le pere de Damase fust venu d'Espagne à Rome avec ses enfans, comme cette Histoire le semble dire, puisqu'il avoit servi à Rome dans la fonction d'Ecrivain & de Lecteur; ce qui semble marquer qu'il y avoit esté dés son enfance.

Chap. X. p. 29.

Cette Basilique a eû divers noms. Elle estoit dans l'onziéme quartier de Rome. Voyez Panvinius dans la description de la mesme ville, le P. l'Abbe dans la notice des dignitez de l'Empire Romain p. 144. & Baronius sur l'année 367.

Chap. XII. p. 33.

Cela arriva sous le Consulat de Lupicin & de Jovin. Valentinien adresse un rescrit à Valence Rufin *Cod. Theodos. Liv. X. tit. XV. de Advocato fisci l. 4.* Voyez les notes de Valois sur Ammien Marcellin l. 27. p. 338.

Chap. XIV.

Il y a quelque difficulté sur cette fin. Voyez la vie de saint Athanase.

Chap. XV.

De la Primauté p. 135.

I. Blondel croit que Valentinien vint passer l'Hyver en Illyrie, & y fit tenir un Concile. Mais comme Ammien ne dit rien de ce voyage, son silence nous paroist plus considerable que la preuve de Blondel.

II. Baronius fait Aginace Vicaire d'Olybre. Mais nous ne croyons pas que les Prefets de Rome eussent des Vicaires; & les rescrits rapportez par Baronius appellent Aginace Vicaire de la Prefecture sans rien ajoûter, il faut l'entendre de la grande prefecture qui estoit celle du Pretoire, au lieu que parlant du Prefet de Rome, il y a nettement *praefectura urbana*. Il est visible aussi que ces rescrits parlent d'Olybre & d'Aginace comme de deux Magistrats egaux & nullement soûmis l'un à l'autre.

III. Ce Maximin pouvoit estre Intendant des vivres à Rome dés l'an 367. & il l'estoit encore à la fin de 368. puisqu'il le fut assurément durant qu'Olybre estoit Prefet de Rome.

M. Valois pour monstrer qu'il l'estoit en 368. cite une loy du Code dattée du quinziéme Février 365. Mais il y a faute, puisqu'elle est mise apres une autre de 369. Ainsi il faudroit lire *III. Coss.* qui marqueroit l'an 370. & il pouvoit encore estre alors intendant des vivres si nous ne regardions qu'Olybre qui a esté Prefet de Rome selon le Code jusques au douziéme de Mars de la mesme année.

Notit. ad Ammian. p. 349. Cod. Theodos. Cod. Theodos. IX. I.

S. Hieroſme remarque aussi sur l'anuée 370. que Maxime intendant des vivres ayant eû ordre de l'Empereur de rechercher ceux qui estoient coupables de malefices, fit mourir à Rome beaucoup de personnes de qualité. M. Valois ne veut pas recevoir cette datte, en partie parce qu'il n'a pas pris garde que ce qui est marqué l'an 371. dans la Chronique de saint Hieroſme qui avance toûjours d'un an, est en effet l'an 370. ce qui luy a fait dire qu'Olybre n'estoit plus Gouverneur de Rome, quoy qu'il le fust encore en 370. & en partie parce qu'Ammien ne compte que 16. ans depuis la mort de Nepotien en 350. jusqu'aux cruautez de Maximin. Mais Monsieur Valois ayant esté obligé de reconnoistre qu'il y a faute dans cette supputation d'Ammien, il est assez indifferent de dire que la faute est de deux ans, comme veut le mesme sieur Valois, ou de quatre, comme il le faudroit dire selon S. Hieroſme, & selon la loy; ce que nous ne pretendons pas neanmoins estre une chose fort asseurée; ces deux autoritez n'estant pas fort considerables, d'autant que tout l'ordre d'Ammien demande que

cela ſe ſoit paſſé avant 370. Il eſt aiſé d'y ajuſter la Chronique de S. Hieroſme, puiſque les cruautez de Maximin ont aſſurement duré juſqu'en 370. comme nous verrons par la ſuitte. Pour ce qu'il le fait Intendant des vivres dans le temps qu'il faiſoit mourir tant de monde, il vaut mieux s'en tenir à ce que dit Ammien.

IV. Ampele ſucceda à Olybre ſur la fin de l'an 370. diſent les plus habiles, fondez peut eſtre ſur la loy qui luy eſt addreſſée le 1 Janvier 371. Cod. Theod. 15. 10. 1. Il eſt donc viſible que les executions de Maximin ſe faiſoient en 370.

Not. ad Marcellin. 354. Cod. Theodoſ. 9. 35. 1.

V. Monſieur Valois croit que cette revocation eſt la loy donnée le neuviéme Juillet 369. & adreſſée à Olybre. Mais cette loy declare ſeulement qu'on ne doit pas donner la queſtion aux perſonnes privilegiées, hors le crime de leze-Majeſté, & ainſi elle ne revoquoit point la precedente, qui enfermoit la magie ſous le crime de leze-Majeſté.

CHAP. XVI.

Amm. lib. p. 371. Heurt. Valeſ. hiſt. Franc. l. p. 47.

I. Saint Hieroſme met cecy en 372. mais l'autorité formelle d'Ammien eſt plus conſiderable; ſi nous ne voulons dire avec M. Valois le jeune, que ce ſont deux guerres differentes; ce qui ne paroiſt pas neceſſaire, ny peut eſtre probable, puiſqu'il faudroit qu'Ammien euſt oublié cette ſeconde defaite.

II. Voyez S. Sulpice Severe *l.* 2. *Hiſtor.* S. Chryſoſtome *Homil.* 4. *in* 2. *ad Theſſalonic.* Theodoret l. 1. Hiſtor. c. 2. l. 27. ſaint Gregoire le grand l. 2. Indict. 11. Ep. 61.

III. Cette addreſſe ſelon le latin eſt *aux Eveſques Catholiques de l'Orient*: mais elle ne regarde que la copie qui fut portée en Occident. Car Theodoret & Sozomene diſent conſtamment & dans leur texte, & dans l'inſcription de la lettre, qu'elle eſt écritte aux Eveſques d'Illyrie. En effet la lettre eſtant écritte ſur les plaintes des Prelats de la Venetie & des Gaules, il eſt aiſé de croire que les avis qu'ils donnoient, regardoient pluſtoſt une Province qui leur eſtoit voiſine, comme l'Illyrie, que les païs de l'Orient; & les Prelats qui écrivent cette lettre, ne diroient pas comme ils font, que les Eveſques ſoit d'Orient, ſoit d'Occident, qui ſe reconnoiſſent Catholiques, ſe glorifient avec eux de ſuivre la foy de Nicée, s'ils écrivoient à tous ceux d'Orient en general.

CHAP. XVII. p. 50.

Voicy comme ces Eveſques ſont exprimez dans la collection Romaine d'Holſtenius p. 163. *Damaſus, Valerianus, Vitalianus, Auſidianus, Pacianus, Victor, Priſcus, Innocentius, Abundius, Theudulus, & caeteri qui ad audiendam cauſam Auxentii, exponendam que fidem in urbe Roma convenerunt Epiſcopis Catholicis per Orientem conſtitutis in Domino ſalutem.*

CHAP. XVIII.

Ampele, comme nous avons remarqué, eſtoit Prefet de Rome dés la fin de l'an 370. Ammien n'en marque aucun entre luy & Claude, qui l'eſtoit en 374. Le Code confus à ſon ordinaire marque en l'an 372. Clearque & Ampele meſlez l'un dans l'autre. Mais il y a apparence que Clearque eſtoit Gouverneur de Conſtantinople, & non de Rome: au moins la Chronique de ſaint Hierôme en parle en cette qualité ſur l'année 373. remarquant qu'il fit venir de l'eau dans cette ville qui en avoit un tres-grand beſoin. Le Code marque encore un Bappon Prefet de Rome le 22. Aouſt 372. dont Ammien ne parle point.

Amm. l. 29. p. 411. Valeſ. Rer. p. 397.

CHAP. XX.

Il eſt vray qu'on marque à Oſtie & non à Pouzoles un ſaint Aſtere Martyr le 21. d'Octobre; mais cela n'empeſche pas qu'il n'y euſt à Pouzoles une Egliſe de ſon nom.

Cod. Theodoſ. 6. 4. 21.

CHAP. XXI.

I. Zoſime nomme Celeſte celuy qui commit cette trahiſon; mais il pouvoit s'appeller Celeſte Marcellien.

II. Quelques-uns liſent en cet endroit le nom de Probe au lieu d'Equice; & Ammien accuſe Probe d'avoir fort vexé l'Illyrie: Mais le titre de Comte n'a rien de commun avec l'Office de Prefet du Pretoire.

Amm. l. 30. p. 424.

LIVRE II. CHAP. I.

CEux qui pretendent qu'Aquilée dépendoit de Milan se fondent particulierement sur ce qu'en 347. Fortunatien d'Aquilée souscrit au Concile de Sardique comme Evesque d'Italie. Neanmoins cette preuve n'est pas bien forte puisqu'un mesme departement pouvoit avoir deux Metropoles Ecclesiastiques.

Blondel qui dit qu'il ne voit rien pour monstrer que la metropole d'Aquilée soit plus ancienne, ny mesme si ancienne que celle de Ravenc, s'accorde difficilement avec ce qu'il avoit dit de sa grandeur temporelle, & prouve peu, puisque l'Egli ſe ne suivoit pas toûjours absolument l'ordre civil. Le Concile d'Arles est plus considerable, puisque Theodore d'Aquilée y est mis de la province de Dalmatie, & Orose de Milan de celle d'Italie. Car si la Dalmatie & l'Italie estoient deux provinces separées qui eussent chacune leur metropole Ecclesiastique, il est difficile de douter qu'Aquilée estant comptée dans la Dalmatie n'en ait pas esté la metropole. Que si Constantin a depuis changé cet ordre, & a mis Aquilée dans la Venetie (ou elle n'estoit pas du temps de Strabon) sous le vicariat d'Italie, & la Dalmatie sous celle de l'Illyrie, l'Eglise n'estoit pas obligée de suivre ces changemens, & ainsi Aquilée pouvoit estre demeurée chef & metropole Ecclesiastique de la Dalmatie.

Primat. ép. 93.

Ce qui favorise beaucoup la dignité de cette Eglise, c'est que dans le Concile de Rome tenu en 372. Valerien d'Aquilée est nommé immediatement apres le Pape Damase. En 382. le Concile de Constantinople le met apres Damase, saint Ambroise, & Bretton de Treves, devant S. Ascole de Thessalonique, & Aneme de Sirmich, & mesme dans celuy d'Aquilée en 382. il est toûjours nommé devant S. Ambroise & devant Aneme. Il est difficile de croire que le respect qu'on pouvoit avoir pour son merite & son antiquité luy fist donner ce rang. On ne pouvoit pas non plus presider à un Concile, quoy que dans sa propre Eglise, au prejudice de son Metropolitain, & d'un Metropolitain tel que saint Ambroise. Ainsi il semble ou qu'il estoit luy mesme Metropolitain d'une province, ou du moins que durant que le siege de Milan estoit occupé par Auxence Arien, les Catholiques d'Italie avoient eû recours à Valerien, & qu'ainsi s'estant trouvé dans la possession du droit de Metropolitain lorsque saint Ambroise fut éleû, il continua d'en joüir durant sa vie. Et comme S. Ambroise ne croyoit pas faire tort à sa dignité, d'en faire part à un autre pour des causes legitimes, il a pû luy laisser une partie de ses suffragans pour composer une nouvelle metropole. Car l'endroit où il semble mettre la Venetie au nombre des provinces dont il avoit soin, n'est pas bien exprés. Et de plus, il en pouvoit avoir retenu une partie, comme l'Eglise de Verone, qu'on ne peut douter avoir esté de sa jurisdiction lors qu'il écrivoit à Syagre.

Ambroſ. Ep. 14.

Pour la suitte, il y a peu de preuves de la metropole d'Aquilée, jusqu'au Schisme des trois Chapitres, sinon que S. Leon écrivant à Nicetas d'Aquilée luy recommande de faire sçavoir, ce qu'il luy mandoit à ses comprovinciaux, ce qui semble estre une des apparrenances du droit de Merropolitain.

CHAP. II.

I. Baronius dit que c'estoit parce que les loix deffendoient de mettre dans le Clergé ceux qui estoient soûmis aux fonctions publiques. Mais premierement ces loix ne regardoient point apparemment des personnes de la qualité de saint Ambroise. Et de plus on voit par d'autres loix, que cela estoit permis à de certaines conditions qui dédommageoient les Communautez.

Cod. Theodoſ. 12. l. 48.

II. Ce Vicaire se nommoit Italique selon une loy donnée (ou plustost receuë) à Milan le 2. Fevrier de cette année.

Cod Theodoſ. 12. l. 10.

CHAP. III.

La Chronique met cette ordination l'année suivante selon l'edition de Scaliger. Il semble que cela fust autrement dans celle qu'avoit Baronius; & certainement il est impossible que cela soit. Valentinien, sous qui elle se fit estant mort, comme nous verrons le diziéme de Novembre 375. à quoy le P. Petau qui met l'ordination de S. Ambroise en 375. n'a peut-estre pas pris garde. Aussi si la Chronique de saint Hierôme la met en 375. ce n'est apparemment qu'une faute de co-

A l'an. 374.

Primat. ép. 158.

piſte qui a mis un peu trop toſt la ligne qui commence cette année. Car cette election fait le premier article, au lieu qu'eſtant arrivée au mois de Decembre elle doit faire le dernier.

Blondel a ſuivi en cela Baronius, fondé peut eſtre ſur ce que le 7. Decembre tomboit en l'an 374. en un Dimanche qui eſt un jour un peu plus propre pour ſacrer un Eveſque; mais on ne voit pas où il a pris que Paulin le diſoit. Que s'il n'y a pas de preuve abſoluë que S. Ambroiſe ait eſté fait Eveſque en 374. pluſtoſt que quelques années auparavant, cela paroiſt neanmoins tout à fait probable.

Chap. VII. p 85.

Quoy que cette loy ſoit attribuée à Valens, elle ne peut eſtre de luy puis qu'ayant eſté le protecteur des heretiques, il n'en a jamais fait aucune contre eux. Mais comme elle eſt de Gratien ſon collegue dans l'Empire, on ſçait quel eſtoit alors l'uſage du ſiecle d'intituler du nom de tous les Empereurs, les loix faites par quelqu'un d'entr'eux, en quelque endroit de ſon Empire.

Chap. XI.

Ambroſ. l. 1. de fide cap. 4. Hieron.

I. S. Ambroiſe cite la fin d'un de ces livres où il eſt dit que les Gots qui faiſoient la guerre aux Romains eſtoient ceux que l'Ecriture appelle Gog; ce que S. Hieroſme rejette, & au moins il ne veut pas l'autoriſer.

II. Baronius rapporte à cette peſte une eclogue où il eſt dit que la contagion qui ruïnoit les troupeaux, avoit ruïné auparavant la Paunonie, l'Illyrie & la Belgique; mais que les Chreſtiens en preſervoient les leurs avec le ſigne de la Croix. Cette eclogue eſt faite certainement par un Chreſtien dans le temps que J. C. eſtoit ſeul adoré dans les grandes villes; ce qui convient fort bien à ce temps-cy, où le Paganiſme n'eſtoit preſque plus en vigueur qu'à Rome & à la campagne. Baronius attribuë cette eclogue à un Severe Sanctè Endeleque. Dans la Bibliotheque des Peres, il y a Severi ſancti, id eſt, Endelechi, comme ſi Endeleque ſon auteur avoit pris le nom de

Ep. 9. Severe Sancte. S. Paulin dit qu'Endeleque homme Chreſtien de ſes amis l'avoit engagé à faire le Panegyrique de Theodoſe, & l'on trouve dans une vieille annotation que l'Orateur Endeleque profeſſoit à Rome.

Chap. XVII.

I. Il ſemble que Parme eſtoit de la Metropole de Milan, du Vicariat d'Italie, pluſtoſt que de celuy de Rome. Neanmoins Gratien écrivant à Aquilin (qu'on ne peut douter avoir eſté Vicaire de Rome) ſe plaint que c'eſtoit par la negligence de ſon predeceſſeur, que l'Eveſque de Parme eſtoit demeuré dans ſa ville: de ſorte que Parme devoit eſtre du Vicariat, & par conſequent de la metropole de Rome, ſi neanmoins il n'y a pas de faute dans le nom. Car Gratien ſe plaint de ce que cet Eveſque eſtoit d'autant plus dangereux qu'il eſtoit plus proche de Rome, *magis proximus*; ce qui ſemble ne pas convenir à Parme. De plus Gratien ne fait pas la meſme reflexion ſur l'Eveſque de Pouzzoles qui eſt beaucoup plus prés de Rome que Parme. De ſorte qu'au lieu de *Parmenſis*, il faudroit peut eſtre, *Portuenſis*. Le Concile de Rome qui avoit condamné cet Eveſque ſous le predeceſſeur d'Aquilin, eſtoit vrayſemblablement celuy qui fut tenu en 377. contre les Apollinariſtes.

II. Baronius a mis tout cela en 381. & nous aurions aſſez d'inclination pour ce ſentiment, d'autant qu'en 381. Damaſe eſtoit ce ſemble, accuſé par les partiſans d'Urſin de quelque crime honteux; ce que nous rapporterions aiſément à l'affaire d'Iſaac, mais nous verrons dans la ſuitte que cela ſe peut auſſi rapporter à un autre.

Pour la raiſon qu'a eû Baronius de mettre en 381. la lettre à Aquilin (car il n'avoit pas veu la lettre du Concile de Rome) c'eſt qu'il y eſt dit que Florent eſtoit rentré dans Pouzoles 15. ans apres ſa condamnation; & comme il a crû qu'il avoit eſté condamné comme partiſan d'Urſin, dont il fait commencer le ſchiſme en 367. il ne pouvoit aſſurément mettre ce reſcrit pluſtoſt qu'en 381.

Mais quoy que la rebellion de Florent ait eſté ſoûtenuë par celle des Urſiniens, & qu'ils fuſſent peut eſtre alors liguez enſemble contre Damaſe, neanmoins nous n'avons pas de preuve qu'il ait eſté condamné à cauſe du ſchiſme d'Urſin.

De plus la lettre du Concile porte que Florent eſtoit rentré auſſitoſt apres ſa

depoſition : de ſorte qu'il y a certainement faute en l'un ou en l'autre endroit.

Le nom du Vicaire Aquilin ne ſe trouve pas dans le Code, ſelon lequel Vindicien avoit cette dignité le 15. Aouſt 378. ſon nom ſe trouve encore ſans titre dans l'addreſſe d'une loy du 14. Septembre 379. Mais dans la meſme année le nom de vicaire eſt donné pluſieurs fois à Potice avant & apres le mois de Septembre.

On le luy donne encore le 14. d'Octobre 381. mais on le donne auſſi à Aretide le 20. Juillet de la meſme année.

CHAP. XIX.

I. Baronius ſur l'année 381. croit que ſaint Baſile y fut, parce que l'Illyrie & la Gaule Ciſalpine ne faiſoient qu'une province, & il cite pour cela, que Ceſar avoit eû l'une & l'autre ; mais par l'endroit meſme qu'il cite, il paroiſt que c'eſtoit un privilege pour Ceſar, ſans que l'on voye que cela ait continué, & quand cela ſeroit, ce n'auroit pû eſtre au plus que juſques à Conſtantin qui avoit mis ces provinces ſous deux differens Prefets du Pretoire.

II. Les termes de Paulin peuvent porter à croire qu'il eſtoit éleu avant que S. Ambroiſe vint, & qu'il n'eſtoit plus queſtion que de ſçavoir qui l'ordonneroit. Mais comme cela a peu d'apparence, nous avons mieux aimé ſuivre le ſens de Baronius.

Baron. ann. Ambroſ.

CHAP. XX.

Ambroſ. ſerm. 1. de temp.

Baronius croit que le ſaint y fit alors le ſermon que l'on a mis le premier de tous ceux qu'on luy attribuë. Le ſaint y témoigne en effet qu'il avoit eſté abſent pour le bien & la neceſſité d'une autre Egliſe ; mais il dit que ſçavoit eſté pour peu de jours ce qui ne paroiſt pas convenir au voyage de Sirmich. La charité du ſaint pour ſon peuple paroiſt extremement au commencement de ce diſcours.

LIVRE III. CHAP. I.

Not. ad Amm. p. 355. Herodian. l. 8.

I. MOnſieur Valois croit qu'Emone, dont Maxime eſtoit Eveſque eſtoit celle qu'Herodien appelle Eme, & qu'il dit eſtre la premiere ville d'Iſtrie. La Geographie ſacrée la met dans la province d'Iſtrie ſous la metropole d'Aquilée ou de Milan. Mais il eſt refuté par Holſtenius dans ſes annotations geographiques, imprimées à Rome apres ſa mort. Zoſ. l. 4. la met entre la Pannonie & l'Illyrie, & Samſon la place toûjours dans l'Illyrie.

II. Baronius ſe fonde ſur ce que dans quelques Editions cet Eveſque eſt appellé *Cotinenſis* ; & il croit qu'il faut lire, *Ticinenſis* : De ſorte qu'y ayant à Pavie un ſaint Eveſque appellé tantoſt Juvence, & tantoſt Evence, il croit que c'en peuvent eſtre deux, & que Juvence ayant veſcu dans les premiers ſiecles, Evence aura eſté plus tard ſous Theodoſe & Gratien. Neanmoins il ſemble abandonner cette conjecture, parce que dans les dernieres Editions il y a *Cenetenſis* : Bollandus au contraire ſur le 8. de Fevrier ſemble ne s'en éloigner pas.

CHAP. III.

I. Baronius ſur l'année 381. rapporte cela à la loy de Theodoſe du 1. Janvier de cette année meſme, laquelle deffend aux Photiniens & aux autres Eveſques de tenir aucune aſſemblée dans les villes. Neanmoins il eſt aſſez peu probable que le Concile d'Aquilée ait allegué une loy faite en Orient : & de plus celle dont il parle, defendoit principalement aux Photiniens de s'aſſembler.

Cod. Theodoſ. 16. t. 6.

II. Baronius ne parle pas de cette lettre. Elle eſt dans les Editions de S. Ambroiſe, au moins depuis 1605 & plus correctement dans ce que le P. Sirmond nous a donné ſous le nom d'*Appendix Cod. Theodoſiani*. p. 67 72.

III. Vigile Eveſque de Tapſe en Afrique qui écrivoit ſur la fin du cinquiéme ſiecle, dit que Pallade Eveſque Arien avoit écrit quelque choſe apres la mort de S. Ambroiſe, à ce qu'il croit, pour refuter les ouvrages que ce ſaint avoit faits contre l'Arianiſme. Vigile répondit à cét écrit de Pallade par un petit livre.

Vigil. Tapſen. contra Arian. l. 2. c. 50.

Le P. François Chifflet Jeſuite pretend que ce livre de Vigile, ſont les Actes meſmes du Concile d'Aquilée avec la lettre à Gratien, & celle aux Eveſques des Gaules qui traittent de la condamnation de Pallade, & encore un écrit contre les Ariens attribué à S. Ambroiſe, comme il a fait d'autres ouvrages auparavant ſous le nom de S. Athanaſe & de S. Auguſtin. Mais cette pretention eſt ſurprenante. Car

In not. ad Vigil. c. 35.

au lieu qu'en lisant les ecrits que Vigile a faits sous le nom de saint Athanase & de saint Augustin, on avoit aisément connu qu'ils n'estoient point de ceux dont il portoient les noms, icy au contraire on ne voit rien qui ne soit du veritable Concile d'Aquilée & de saint Ambroise. Aussi le P. Chifflet avouë que les plus habiles n'ont fait jusques icy aucune difficulté de citer ces pieces du Concile d'Aquilée comme legitimes. Et assurément on n'y voit rien qui ne soit naturel, vif, animé, rien qui sente la fiction, rien qui ne soit digne de S. Ambroise qui a esté l'ame & la main de ce Concile.

Ambrof. ep. 1. p. 867. La lettre du Concile à Gratien contient de plus des faits assez particuliers & assez rares pour nous assurer que c'estoit l'ouvrage d'un homme qui vivoit cent ans depuis, & qui dans ses autres ouvrages ne paroist pas avoir esté assez instruit des histoires les plus connuës. D'ailleurs les autres Epitres du Concile d'Aquilée que le P. Chifflet reconnoist pour veritables, certifient qu'il y a deux Evesques Ariens de la Dace & de la Mœsie, condamnez par ce Concile, & le P. Chifflet n'ose nier que ce ne soient Pallade & Secondien.

In not. ad vigil. p. 62. 63.

Ambrof. Ep. 4. On peut mesme y trouver que c'estoit le sujet de la convocation du Concile, & qu'on n'y parla de ce qui regardoit le Pape Damase, que parce qu'il se trouvoit assemblé.

P. 63. in not. Ambrof. ep. 3. Il reconnoist aussi sur l'autorité des mesmes lettres, qu'il y avoit dans ce Concile des Deputez des Gaules & de l'Afrique; & ils sont nommez dans les Actes qu'il conteste.

Enfin ce grand nombre d'Evesques qui y sont nommez par trois fois avec leurs Evesché (ce qui ne convient nullement à une piece supposée) luy a fait peut, & il dit qu'il faut que Vigile ait tiré cela des actes legitimes du Concile, & ait feint seulement le reste.

Il n'a pas mesme droit de dire que Vigile ait fait son ouvrage contre Pallade, sous le nom de S. Ambroise, puisque Vigile ne le dit point, & nous donne plustost lieu de croire le contraire en disant que S. Ambroise estoit mort apparemment lorsque Pallade écrivoit le livre qu'il refute.

P. 35. Pour les raisons qu'il allegue contre l'autorité de ces pieces. La premiere est qu'elles ne se trouvent pas dans les anciennes editions des Conciles, & que dans les manuscrits elles sont parmy les œuvres de S. Ambroise. Cette raison ne demande point de réponse, & elle iroit à abolir une infinité de Traittez des Peres qui se découvrent tous les jours, & que l'on ajoûte aux anciennes editions.

La deuxiéme est, que Valerien d'Aquilée y est nommé devant S. Ambroise, qui neanmoins ouvre le Synode comme principal Evesque.

Si Vigile a eû les veritables actes du Concile, comme veut le P. Chifflet, & qu'il y ait trouvé S. Ambroise nommé le premier; par quelle raison l'a-t-il mis apres Valerien, dont il n'a peut estre jamais oüi parler, & qu'il a assurément moins connu que S. Ambroise? Quand Aquilée auroit esté Metropole du temps de Vigile, elle ne passoit pas devant Milan, sur tout en ce temps-là, ny ayant que 30 ou 40 ans qu'elle avoit esté ruïnée par Attila. Que si Valerien estoit nommé devant S. Ambroise dans les veritables actes, c'est au P. Chifflet aussi bien qu'aux autres à en chercher la raison. Il est peut-estre difficile d'en rien dire d'assuré. Mais on peut remarquer, ainsi que nous avons déja dit, qu'Aquilée estoit peut-estre une Metropole aussi bien que Milan, & que certainement saint Valerien avoit une tres-grande autorité acquise des devant que saint Ambroise fust Evesque. Le Concile se tenoit chez luy, & l'Empereur luy avoit mesme addressé ses ordres pour cela. Car si le P. Chifflet veut que Valerien à qui le rescrit de Gratien est addressé, soit le Prefet du Pretoire, les termes de Gratien *in crustate Aqu. meritis excellentia tua traditam*, marquent pour le moins autant un Evesque qu'un Magistrat civil, & Godefroy fondé sur le Code de Theodose, dit que Valerien étoit cette année Prefet de Rome, ainsi n'avoit point de jurisdiction à Aquilée.

Ambrof. ep. 24.

Cod. Theodof. Tom. 6. p. 190.

Toutes ces raisons jointes ensemble pouvoient bien porter S. Ambroise à ceder par respect le premier rang à S. Valerien sans cesser pour cela de se charger du principal soin de défendre la verité, par l'avantage que luy donnoient sa science & son eloquence, aussi bien que la dignité de son siege.

Pour les lettres du Concile d'Italie, où S. Ambroise est nommé le premier, il ne paroist point que Valerien y fust, ny que ce fust à Aquilée.

In not. ad vigil. p. 56.

La troisiéme & la quatriéme raison du

P. Chifflet c'eſt qu'il trouve que cette diſpute ſent peu la gravité epiſcopale, & que tous les diſcours y paroiſſent faits d'une meſme main. Cette raiſon ſeroit conſiderable ſi tout le monde en jugeoit de meſme. Mais je penſe qu'en conferant cette diſpute avec celle de ſaint Athanaſe contre Arius, qui eſt certainement un ouvrage de Vigile, on n'y trouvera gueres de rapport.

P. 37. Pour cinquiéme raiſon, il trouve & peu modeſte, & faux, ce que dit Aneme de Sirmich que la ville dont il eſtoit Eveſque, eſtoit le chef de l'Illyrie.

Ambr. Ep. 172. nu. f. 37 p. 40. 41. Aneme rendoit témoignage en cette occaſion de la foy de toute l'Illyrie. Or pour cela le P. Chifflet nous accorde que Sirmich avoit eſté le chef de toute l'Illyrie pour les cauſes civiles & epiſcopales. Il veut que ç'ait eſté ſeulement par accident en 357. 358. & 359. parce que Conſtantin y demeuroit alors. Mais il eſt viſible que Juſtinien attache cette dignité de Sirmich

P. 37. 38. à la reſidence ordinaire d'un des Prefets, & qu'il l'eſtend juſqu'à la deſtruction de cette ville par Attila en 442. Et certainement ſi Sirmich n'a eſté metropole de l'Illyrie que vers 358. elle ne l'a jamais eſté. Car les Eveſques Catholiques de l'Illyrie n'avoient garde de ſe commettre à la juriſdiction de Germine Arien, qui en eſtoit alors Eveſque. Il faudroit ſelon le raiſonnement du P. Chifflet, que toutes les villes où les Empereurs faiſoient quelque ſejour euſſent auſſitoſt eſté regardées comme les chefs de toutes celles du meſme departement. Ainſi Arles auroit eſté le chef des Gaules, au moins en 329. Paris en 364 & 365. Rheims en 366. & 367. ce que le P. Chifflet ne voudroit pas accorder.

P. 41. 42. Il paroiſt que ce qui l'a embarraſſé, a eſté le vicariat que Damaſe commença à donner aux Eveſques de Theſſalonique pour les rendre chefs de l'Illyrie Mais il faut ſe ſouvenir que Gratien en donnant à Theodoſe l'Empire d'Occident en 379. y ajoûta la Grece & quelques autres provinces qui faiſoient partie de l'Illyrie. Cela forma deux Illyries, l'Orientale & l'Occidentale. Les Papes s'efforcerent toûjours de rendre les Eveſques de Theſſalonique chefs de la premiere, & rien n'empeſche de dire ſur l'autorité de Juſtinien, que ceux de Sirmich demeurerent chefs de la ſeconde juſqu'en 442. quoi que nous n'en voyions que peu de veſtiges depuis le Concile d'Aquilée, à cauſe des ravages continuels que les barbares firent en ces pays-là.

Aneme pouvoit donc ſe dire chef de l'Illyrie par rapport à l'Occidentale, & il pouvoit meſme y comprendre l'Orientale, ſoit que Damaſe n'euſt point encore donné ſon titre de Vicaire à Aſcole, alors Eveſque de Theſſalonique, ſoit qu'il s'oppoſaſt à cette innovation, comme il le pouvoit faire legitimement ſelon les principes du Concile de Calcedoine. Il eſt certain qu'il eſtoit conſideré comme un des principaux Eveſques de l'Occident, & outre ce que nous avons remarqué de la peine que prit Juſtine pour empeſcher ſon election, & S. Ambroiſe pour la faire reüſſir, on voit qu'il eſt nommé apres Aſcole, dans l'inſcription de la lettre que le Concile de Conſtantinople écrivit en 382 a celuy de Rome. Theodoret. l. 5. hiſtor. c. 2.

Nous ne nous arreſtons point à ce que dit le P. Chifflet qu'Aſcole ait aſſiſté au Concile d'Aquilée, par ce que cela ſe trouve dans un Ecrit ſur les Conciles, appellé Synodique, fait ſur la fin du 9. ſiecle, & ainſi ſans autorité pour des choſes ſi anciennes, & qui en parlant de ce Concile meſme, fait Theodoſe beaufrere de Gratien (ce qu'il ne devint qu'apres la mort de Gratien en 386. ou 387.) & dit que Gratien ordonna à Damaſe de convoquer ce Concile (ce que perſonne ne ſoûtient.) De plus il met l'Achaïe entre les païs de Gratien, quoy qu'elle fuſt alors ſous Theodoſe, & nous fait une Gaule Eſpagnole & une Eſpagne Gauloiſe. Mais ſi Aſcole eſtoit au Concile, pourquoy vigile de Tapſe l'auroit-il oſté? Not. P. 44.

Pour la qualité de Legat du Pape, que le P. Chifflet veut qu'Aſcole ait porté au Concile de Conſtantinople, & à celuy d'Aquilée, il n'en allegue point de preuve, & il avoit trouvé auparavant qu'on ne pouvoit l'attribuer à S. Ambroiſe ſans luy faire une injure. P. 44. P. 36.

Le P Chifflet fonde ſa ſixiéme raiſon ſur ce que les fuittes de Pallade ſont ridicules. Mais qu'y a-t-il de plus naturel à ceux qui ſont dans l'erreur, qu'une obſtination déraiſonnable?

Pour ſeptiéme raiſon ce Pere blaſme la chaleur avec laquelle S Ambroiſe s'éleva contre Pallade qui alteroit un paſſage de l'Evangile. Mais quand d'autres Peres de l'Egliſe n'auroient pas relevé cette alteration Not. p. 46 47 Ambr. f. Ep. 1754

tion en d'autres rencontres, parce qu'elle n'eſtoit pas importante, & y ſeroient meſme tombez; c'eſt toûjours une faute certaine & viſible. Et qu'y avoit-il de plus naturel dans la chaleur de la diſpute que d'en faire rougir Pallade?

Le P. Chifflet produit pour huitiéme raiſon que ces actes ont une grande conformité avec la diſpute de ſaint Athanaſe contre Arius parce qu'il y a dans l'une & dans l'autre deux ou trois circonſtances qui peuvent ſe rencontrer en ces conferences. Mais cela n'eſt pas fort étrange, puiſque dans ces deux occaſions il s'agiſſoit de la meſme matiere.

p. 49. On ne voit pas bien ce qu'il peut conclure de ſa derniere obſervation, lorſqu'il dit que Pallade qui eſtoit d'Occident appelle les Eveſques d'Orient *conſortes & conſacerdotes ſuos*. Car la diſtinction d'Orient & d'Occident ne détruit pas l'unité de l'Epiſcopat & la fraternité des Eveſques.

Ibid. Il remarque en dixiéme lieu que ſous Valentinien I. on ne comptoit qu'une Narbonoiſe, & que ſous Honoré on en comptoit deux. Mais on ne voit pas bien comment il peut conclure de là qu'une lettre écrite entre ces deux temps eſt fauſſe, parce qu'elle parle de deux.

Ibid. Il ſuffit de dire ſur ſa unziéme obſervation que cette lettre ne parle que de l'affaire de Pallade, parce que les Gaules n'avoient deputé que pour celle-là, & ne dit rien d'Urſin & de l'Orient, comme la lettre à Theodoſe ne dit qu'un mot de Pallade, & rien d'Urſin; comme la lettre à Gratien receuë par le P. Chifflet ne dit rien de ce qui regarde l'Orient; ce qui paroiſt bien plus étrange. Mais s'il falloit que toutes les lettres qui ne contiennent pas tout ce que nous y voudrions trouver fuſſent fauſſes, le nombre en ſeroit bien grand.

p. 10. Quant à ſa douziéme remarque, je ne conçois point ce qu'on peut trouver à reprendre dans la lettre à Gratien contre Pallade. Il falloit bien que le Concile rendiſt compte à l'Empereur du ſujet pour lequel il l'avoit aſſemblé. Il luy rapporte comment les choſes ſe ſont paſſées, afin qu'il ne puſt pas eſtre ſupris. Eſt-celà une preuve de fauſſeté? Il y ajoûte quelques autres affaires. Y a-t-il rien de plus ordinaire?

Pour ce que le P. Chifflet dit que Valens de Murſe ne pouvoit pas vivre encore en 381, cela eſt ſurprenant, puiſqu'il venoit de dire luy meſme que celuy dont parle le Concile d'Aquilée eſtoit Valens de Pettau: Qu'avons nous donc affaire de Valens de Murſe?

Enfin la derniere raiſon de ce Pere eſt p. 53. encore aſſez ſurprenante quand il dit que les actes & les lettres du Concile ſur le ſujet de Pallade ne ſe trouvent pas jointes dans les Manuſcrits avec les actes du Concile que le P. Chifflet reçoit. Car c'eſt une concluſion aſſez nouvelle d'inferer de-là qu'ils ſont faus.

Voilà quelles ſont les raiſons par leſquelles ce Pere pretend faire rejetter des pieces qui ont toutes les marques poſſibles d'eſtre veritables, & qui ont eſté receuës comme telles par tous les ſçavans.

Il ne met pas pour une raiſon la difference de l'ordre & du nombre des Eveſques qui ſe trouvent dans les trois endroits où ils ſont nommez. Cette difficulté ſubſiſte toûjours, ſuppoſé que ces pieces ſoient de Vigile. Mais cela ſe rencontre de meſme dans la pluſpart des autres objections qui regardent la condamnation de Pallade & de Secondien. p. 51. 54.

Pour ce qui eſt du traitté de la divinité du Fils attribué par les uns à ſaint Ambroiſe, & par les autres à S. Gregoire de Nazianze: Il eſt aiſé d'accorder au P. Chifflet qu'il n'eſt ny de l'un ny de l'autre. Mais il eſt apparemment de Gregoire d'Elvire pluſtoſt que de Vigile.

CHAP. V.

Les anciennes Editions & meſme les manuſcrits attribuent ces deux ſermons à S. Auguſtin, & on les lit encore dans l'Appendix du 9 Tome de ce pere ſous le titre de l'arbre de la ſcience du bien & du mal. Mais les Docteurs de Louvain ne les croyent pas eſtre de S. Auguſtin, au lieu que rien, ce ſemble, n'empeſche de les donner à ſaint Ambroiſe.

CHAP. VI.

Nous rapportons à ce Concile de Rome le voyage qu'il y fit ſelon Paulin quelques années depuis ſon ordination, quoy qu'il le mette avant l'election d'Aneme; eſtant certain que cet hiſtorien s'eſt aſſez peu mis en peine de ſuivre l'ordre du temps.

Chap. VII.

Il faut mettre en cette année la Preſecture d'Anthême Baſſe predeceſſeur de Symmaque, qui eſtoit aſſeurement Preſet de Rome en 384. mais entre Baſſe & luy, il y en avoit encore eû un autre; ce qui nous oblige de mettre Baſſe en 382. mais ſeulement à la fin, dautant que ſelon le Code, Severe eſtoit encore Prefet de Rome le premier d'Aouſt de cette année.

Symmach. l. X. Ep. 33. & 39. Cod. Theodoſ. l. IX. 2.

Chap. IX.

I. Voſſ. Antiq. Britan. 8. p. 199. l'a dit ainſi. On le veut fonder ſur Socrate, & on le pourroit tirer de la meſme maniere de Gildas. Mais l'un & l'autre parlent du commencement de ſon regne, & non du lieu de ſa naiſſance.

II. La Chronique de S. Proſper dit qu'il fut vaincu par la trahiſon de Merobaud ſon General d'Armée; ce que Baronius ſoûtient eſtre faux, parce que Pacatus dit que Maxime le fit mourir luy & le Comte Vallion ou Ballion à cauſe que Gratien les avoit tous deux dans ſes armées. En effet dans l'Edition d'Auſbourg, qui paroiſt eſtre un abregé de S. Proſper, au lieu de *Merobaudis Magiſtri militum proditione ſuperatus*, il y a, *Merobaude Magiſtro militum proditione ſuperatus*; c'eſt à dire, qu'il avoit Merobaud pour General, & qu'il fut vaincu par trahiſon.

III. Zoſime ſeul dit qu'il fut tué dans la Myſie à Singidon, ce qui ne vient que de ce qu'il a pris *Singi-dunum* pour *Lugdunum*.

l. 4.

IV. Victor luy donne 38. ans d'âge. Baronius veut qu'on liſe 28. Mais Socrate & Sozomene diſent qu'il n'en avoit que 24 Ce qui s'accorde tout à fait avec Idace qui met ſa naiſſance le 12. Avril 359. & Themiſtius dit que le jeune Valentinien né en 358. eſtoit à peu pres de meſme âge que Gratien qui tremboit encore devant ſon precepteur en 359.

Socrat. l. 7. c. 11 Soz. m. l. 7. c. 13. Themiſt. or. 12.

Chap. X.

I. Baronius dit que Marc pourroit eſtre du nombre de ces quatre-vingt Gnoſtiques que ſaint Epiphane, qui eſtoit encore jeune en ce temps-là, defera aux Eveſques, & qu'il fit chaſſer d'une ville d'Egypte où ils eſtoient, ainſi qu'il le teſmoigne luy meſme *Hæreſ.* 26. Mais quoy qu'il y ait une grande conformité entre les impietez des Gnoſtiques, & celles des Manichéens, c'eſtoient neanmoins deux differentes Sectes, dont la premiere eſtoit plus ancienne que la ſeconde, Manes n'ayant publié ſon hereſie que la quatriéme année du regne de l'Empereur Aurelien, ainſi que S. Epiphane l'a écrit en l'hereſie 65. & c'eſt ce qui rend moins probable la conjecture de cet illuſtre & ſçavant auteur des Annales Eccleſiaſtiques, touchant ce Marc premier auteur de l'hereſie des Priſcillianiſtes.

Epiphan. hær. 26.

II. Ainſi il eſt viſible que ce Marc auteur de la ſecte des Priſcillianiſtes eſtoit non ſeulement poſterieur à Manichée ſelon S. Iſidore qui le cite d'Ithace auteur de la condamnation de Priſcillien, mais meſme ne peut avoir veſcu avant le quatriéme ſiecle. Et c'eſt pourquoy Baronius croit qu'il vint en Eſpagne lorſque S. Epiphane eſtoit jeune. Ce ne peut donc pas eſtre le meſme que celuy dont parle S. Irenée & qui forma la ſecte des Marcoſiens un ſiecle entier devant Manichée quoyque S. Hieroſme paroiſſe l'avoir crû, & qu'il ne ſoit pas impoſſible qu'une doctrine ſe ſoit conſervée longtemps dans un pays ſans y faire de bruit, & qu'en ſuitte elle y ait paru de nouveau. Mais outre les autoritez contraires on voit que S. Hieroſme cite de l'ouvrage de ſaint Irenée contre les heretiques que Marc paſſa des bords du Rhoſne dans l'Aquitaine, & puis dans l'Epagne; & cependant S. Irenée ne dit pas un mot de cela. Ainſi Baronius qui reconnoiſt que Marc auteur des Priſcillianiſtes vivoit au quatriéme ſiecle, n'a pas pû aſſurer ſur l'autorité de S. Hieroſme que cét heretique a premierement infecté les Gaules. Il eſt vray que dans le paſſage qu'il cite, S. Hieróme ne dit pas tout à fait clairement que ce Marc qu'il appelle Eygptien, ſoit celuy de S. Irenée; mais en comparant cet endroit avec l'Epitre 29. il eſt viſible que c'eſt ce qu'il entend.

Victor.

Hier. Ep. 148. & 64. Ep. 24. Baron. ad an. 381.

Chap. XII.

I. Il eſt appellé par S. Sulpice Severe *emerita ætatis ſacerdos*: mais il faudroit peut-eſtre lire, *Emerita ſacerdos* ou *Emerita civitatis*. C'eſt le ſentiment de Druſius, & de quelques autres dans leurs Notes ſur S. Sulpice Severe, & il eſt ſuivi par Mariana l. 4. *de rebus Hiſpaniæ*. Et cela ſe pourroit confirmer par l'auteur appellé L. Dexter, qui dit que le Metropolitain

de Meride assembla un Concile contre Priscillien, si l'on ne convenoit que cet auteur est supposé, & ne peut faire aucune autorité.

II. Baronius l'a mis en 381. voyant que la raison pour laquelle cette province n'avoit point deputé au Concile tenu à Aquilée en Septembre 381 estoit le trouble où l'heresie des Priscillianistes mettoit l'Espagne. Mais il ne semble suivre cette conjecture que faute de preuve positive, n'ayant point sans doute remarqué celle de l'ere d'Espagne qu'il ne s'objecte point. Ainsi il est estonnant que Binius qui l'a reconnuë, ait voulu suivre le sentiment de ce Cardinal sur une raison tout à fait nulle, & sur une autre tirée de S. Epiphane qui vaut encore moins.

III. S. Sulpice Severe l'appelle Episcopum *Sossabensem* qui est un nom qu'on ne connoist point. Mariana croit que c'est *Ossonobensem* : Samson met la ville d'Ossonoba à peu pres au mesme endroit que Sylve, qui est encore aujourd huy un Evesché dans l'Algarve. Les autres la nomment Estombar.

IV. Le faux Dexter marque encore les Eveschez de quelques autres Prelats ; mais il ne merite pas qu'on s'arreste à luy. Il prétend que S. Martin assista aussi à ce Concile, ce que S. Sulpice Severe n'auroit pas oublié, ou au moins il n'auroit pas dit seulement que ceux d'Aquitaine y vinrent. Car Tours estoit de la Celtique.

Chap. XIII.

I. S. Hieroſme à Ctesiphon lit, *in Labilensi oppido*. Baronius corrige cet endroit & lit, *Abilensi*. Idace dans sa Chronique. Le P. Quesnel de l'Oratoire croit que l'endroit de S. Hieroſme a esté corrompu, & que Priscillien ou n'a jamais esté Evesque, ou n'a esté reconnu pour tel que par un petit nombre de personnes de sa secte. Mais outre l'autorité de S. Hieroſme on a encore le témoignage de S. Prosper & d'Idace, qui reconnoissent Priscillien pour Evêque dans leurs Chroniques

II. Nous trouvons dans le Code Theodosien l. 1. tit 9. l 5. 7. diverses loix des années 381. 382. 383. tres-severes contre les heretiques, au nombre desquels sont compris ceux qui se vantant d'une fausse apparence de pieté se faisoient appeller *Encratites* ou continens, *Apotactites* qui renoncent au monde, *Hydroparastates* qui ne boivent ou n'offrent que de l'eau, *Saccophores* vestus de sac. Cela a assez de rapport aux Priscillianistes. Mais toutes ces loix sont datées de Constantinople, & Gratien estoit devenu favorable aux Priscillianistes, lorsque les deux dernieres ont esté données.

III. S. Hieroſme dit que lors qu'il étoit encore fort jeune cet Orateur dont Hedibie tiroit sa naissance, avoit rendu son genie celebre dans toutes les Gaules par sa prose & par ses vers, mais il dit assez clairement qu'il estoit payen. Sidoine Appollinaire loüe son abondance. Ausone le met le cinquiéme des Professeurs de Bordeaux, & l'appelle Atticus Tiro Delphidius. Il dit plusieurs particularitez de sa vie, & parle de la faute de son fils, dont Vinet commentateur de ce poëte dit qu'il n'a rien trouvé. Aussi d'autres lisent de sa fille, dont on dit que Priscillien avoit abusé, & que par un crime encore plus enorme, elle avoit étouffé son fruit se servant de medicamens pour cét effet. *Hieron. ad Ctesiph. Sidon. Apollin. l. 5. Ep. 10.*

Chap. XIV.

I. Si cela est veritable, il semble qu'Ortige avoit esté mis à la place d'Instance, au moins il est certain que ce n'estoit ny à celle de Priscillien qui estoit Evesque d'Avila, ny à celle de Salvien qui estant mort à Rome laissoit son successeur en libre possession, ny à celle de Symphose ou de Vegetin, à qui le Concile de Tolede laissoit leurs Eglises. Neanmoins on a déja remarqué qu'Instance & Salvien avoient apparemment leurs Eveschez aupres de Cordouë au lieu que Celenes estoit une ville municipale de l'audience de Lugo, *Conventus Lucensis* dans la Galice. Pline parle de Celenes dans l'audience de Lugo sur les confins de celle de Bragne. *Plin. l. 4. Natur. histor. c. 20.*

C'est sans doute ce que Samson appelle *Aqua calida Celinorum*, & une ville assez peu eloignée de l'emboucheure de Minho, qui separe ces deux audiences.

Nous avons marqué l'an 381. ou 382. pour le temps ou cecy se passa ; & l'on peut dire assez probablement que le rescrit contre les Priscillianistes & leur voyage à Rome sont de 381. durant lequel il paroist que Gratien estoit encore en France. Leur rétablissement peut estre mis en 382. & la suitte du contenu dans ce chapitre au commencement de la mesme année, ou au commencement de 383.

II. Au lieu d'Idace, le texte de S. Sulpice Severe porte Tarchius, qui est un

nom que l'on ne connoiſt point ; & neanmoins il eſt viſible que l'auteur a voulu mettre l'un de ceux qui pourſuivoient le plus vivement les Priſcillianiſtes, c'eſt à dire Idace ou Ithace. Nous avons mieux aimé mettre Idace, parce qu'il parle auſſi toſt apres d'Ithace, & ce ſemble comme d'une perſonne differente de l'autre.

III. Nous avons mieux aimé mettre Britanne que Pritanne comme on lit dans les editions ordinaires. Car il y a apparence que c'eſt l'Eveſque de Treves que d'autres nomment Britton

Chap. XV.

I. Il y a donc apparence qu'Idace le Chronologiſte s'eſt trompé lorſqu'il écrit que Priſcillien appella à l'Empereur apres avoir eſté jugé heretique par S. Martin & par d'autres Eveſques Je ne ſçay meſme ſi cét endroit ſuffit pour croire que ſaint Martin eſtoit au Concile de Bordeaux, veu que S. Sulpice Severe ne le dit point, & que ce ſaint avoit pû témoigner en d'autres rencontres l'horreur qu'il avoit pour Priſcillien.

II. Idace le Chronologiſte (s'il parle du Concile de Bourdeaux) & ſaint Proſper mettent ce Concile l'an 385. Mais Ithace l'ayant, ce ſemble, fait aſſembler le pluſtoſt qu'il pût apres la mort de Gratien, & s'eſtant paſſé diverſes choſes entre ce Concile & la mort de Priſcillien qu'il faudra mettre en 385. nous avons crû qu'il valoit mieux le mettre en 384. Car Ithace eſt obſcur & peu exact en cet endroit ; & S. Proſper ſemble n'avoir mis le Concile de Bordeaux en 385. que parce qu'il en parle conjointement apres la mort de Priſcillien.

III S. Proſper met ces executions ſous les Conſuls Arcade & Bauton, c'eſt à dire en 385. Tiro Proſper met auſſi en la ſeptiéme année du regne de Theodoſe commencé en 379. deux ans devant la deſcente de Maxime en Italie l'an 387. & trois ans devant ſa mort ; il met dis-je, que Maxime ayant découvert les Manichéens à Treves, les extermina avec beaucoup d'ardeur ; par où il a aſſurément voulu marquer les Priſcillianiſtes.

Idace le Chronologiſte met ſur l'an 385. toute l'hiſtoire de Priſcillien, depuis qu'il fut fait Eveſque d'Avila juſqu'à ce qu'il appella à Maxime de la condamnation des Eveſques, & neanmoins il ne met ſa mort qu'en 387. Mais il eſt aſſez peu probable que Maxime ſongeaſt à l'affaire des Priſcillianiſtes en 387. où il ſe préparoit à deſcendre en Italie, comme il fit l'année meſme ; & il eſt toûjours aſſez viſible que lorſque ſaint Ambroiſe le vint trouver à Treves en 387. l'execution des Priſcillianiſtes eſtoit déja faite.

Et de plus y ayant toute ſorte d'apparence que Maxime & Ithace preſſerent cette affaire autant qu'ils pûrent, il y a peu de fondement à la differer juſqu'à la quatriéme ou cinquiéme année de ſon regne.

Nous voyons auſſi que S. Sulpice Severe, qui écrivoit l'an 400. ſous le premier Conſulat de Stilicon, dit que ces executions eſtoient arrivées 15. ans auparavant, & par conſequent en 385.

IV. Auſone fait l'Epitaphe d'une Pomponia Urbica ſon alliée, & femme d'un Julien le Cenſeur ; mais il n'y dit rien de cette mort tragique. Auſſi Vinet ſon Commentateur croit que ce ſont deux perſonnes differentes. Auſon. Paroem.

V. Baronius a déja reconnu que les Manichéens dont il eſt parlé dans cette lettre ſont les Priſcillianiſtes meſmes. Et cela nous peut ſervir encore à monſtrer que Maxime les a attaquez dans le commencement de ſon regne. Neanmoins comme il fait quelque diſtinction, on ne peut rapporter ce qu'il dit du ſchime, dont on eſtoit menacé au reſtabliſſement des Priſcilianiſtes dans l'Eſpagne, à quoy ſans doute le Concile de Bordeaux, que nous mettons des 384. apporta quelque remede.

Chap. XVI.

Bollandus nous a donné une vie de S. Felix Eveſque de Treves qui n'eſt écrite qu'apres les ravages des Normans ; c'eſt à dire, apres l'an 882. & l'inſcription qu'elle rapporte comme trouvée par miracle, n'eſt que de ce temps-là. Ainſi tout ce qu'elle dit de la vertu & des miracles de ce Prelat ne peut pas tirer grande autorité de cette piece.

Mais elle ne peut pas avoir inventé une choſe qu'elle rapporte, & qui peut avoir eſté la cauſe de la ſanctification de Felix ſçavoir qu'il renonça volontairement à l'Epiſcopat, & paſſa le reſte de ſes jours dans la ſolitude d'un Monaſtere qu'il a-

voit eſtabli à Treves. Elle porte que ce fut apres douze années de ſon Epiſcopat, ce qui peut eſtre en y ajoûtant quelques mois, s'il eſt vray que ſaint Martin ſoit mort en 397. Car du temps du Concile de Turin tenu le 22. de Septembre apres la mort de S. Martin, ce Felix eſtoit encore Eveſque de Treves, & hors la communion de ce Concile, & des Eveſques de Rome & de Milan: Au moins Brouwerus l. 4. c. 202. p. 270. demeure d'accord que c'eſt le meſme Felix dont ce Concile dit que ceux qui s'en ſepareront ſeront receus dans la communion de l'Egliſe. On peut donc juger que Felix aima mieux ceder, que d'eſtre plus longtemps la cauſe de la diviſion de l'Egliſe, & purgea par ce moyen le defaut de ſon entrée.

Il veſcut peu depuis ce temps-là ſelon ſa vie, & fut enterré le 26. Mars dans une Egliſe magnifique qu'on prétend qu'il avoit fait baſtir ſous le nom de la ſainte Vierge & des Martyrs Thebeens, & où il avoit mis le corps de S. Paulin de Treves, dont cette Egliſe porte maintenant le nom. Son corps y eſt élevé de terre dans une chaſſe, & expoſé à la veneration publique. On rapporte une inſcription de ſon tombeau que le titre d'Archeveſque fait juger n'eſtre pas ancienne.

Elle marque auſſi bien que la vie de ce ſaint, qu'il fit rapporter de Phrygie le corps de S. Paulin; ce qui eſtoit aſſez difficile à un Eveſque ſeparé de la communion de Rome & de ſes confreres. Mais il eſt encore plus ridicule de dire qu'il ait employé à cela toutes les forces du Royaume.

CHAP. XVII.

Il ſemble aſſez probable que cette deſcente des Huns dont Maxime ſe plaignoit lors qu'il voulut rompre avec Valentinien, ait precedé de peu cette rupture. Neanmoins nous avons veu que la fertilité qui avoit eſté cette année dans la Rhetie avoit expoſé ce païs au pillage des Barbares, qui vinrent par conſequent à la fin de cette année, ou au commencement de la ſuivante. Je ne ſçay ſi c'eſt le meſme pillage que celuy des Juthunges, contre leſquels Bauton fit venir les Huns.

CHAP. XVIII.

Cynege eſtoit alors Preſet du Pretoire, & ainſi cela appartient à l'an 384. ſelon le Code, qui marque des loix de Thodoſe addreſſées à Poſthumien Preſet du Pretoire juſqu'au 29. Decembre de l'an 383. & n'en met point qui ſoient addreſſées à Cynege en cette qualité avant le 18. Janvier 384.

Cod. Theodoſ. lib. 6. Tit. 22. l. 7. lib. 12. 13.

CHAP XXII

S. Ambroiſe, remarque auſſi que dés l'année precedente il y avoit eû une grande abondance de bled dans les Gaules, dans les Pannonies, & dans la Rhetie.

CHAP. XXIII.

Damaſe n'a point veſcu au delà de cette année 384. ſelon le Comte Marcellin, qui dit qu'il mourut dans la dix-huitiéme année de ſon Pontificat, laquelle à la rigueur finiroit au mois d'Octobre de cette année, ſi la premiere avoit commencé en meſme temps en 366. comme nous l'avons creû. Socrate l. 7. c. 9. dit qu'il a tenu le Pontificat 18. ans. Anaſtaſe qui met ſa mort l'onziéme Decembre, luy donne 18. ans deux mois & dix jours. Baronius allegue encor une autre raiſon tirée de l'hiſtoire de S. Hierôme pour monſtrer qu'il eſt mort ſur la fin de 384.

La Chronique de S. Proſper s'y accorde en quelque choſe en mettant cette année le commencement de ſon ſucceſſeur. Celle d'Idace ne le met qu'en 386. ſelon quoy il auroit gouverné l'Egliſe 20 ans, & celle de Marcellin en 382. ce qui ne ſe peut ſoûtenir. La meſme Chronologie dit qu'il mourut au mois d'Octobre. Les Martyrologes, meſme ceux d'Uſuard & d'Adon mettent ſa feſte l'onziéme Decembre, & le commencement du Pontificat de Sirice ſon ſucceſſeur nous fait trouver ce ſentiment plus probable.

LIVRE IV. CHAP. III.

1. POur fixer le temps de la perſecution faite à S. Ambroiſe par l'Imperatrice Juſtine à la ſollicitation d'Auxence, il faut faire attention ſur ce qu'il dit *ſerm. 2. de divers.* que lorſque les fidelles de Milan furent obligez de faire garde jour & nuit pour le deffendre, il y avoit déja un an qu'on avoit commencé à le perſecuter. Or nous ſommes obligez de dire que cette ſeconde année de la per-

secution de S. Ambroiſe eſt la ſuivante quel'on compte 386. Ce qui nous oblige de le dire, eſt le temps de la converſion & du Bapteſme de S. Auguſtin. Car ce S. parlant des mouvemens qu'il reſſentoit en entendant chanter les Pſeaumes & les Hymnes de l'Egliſe apres qu'il euſt eſté baptizé à Paſque, dit que cette coûtume n'eſtoit dans l'Egliſe que depuis un an ou un peu plus, & qu'elle y avoit eſté établie du temps que Juſtine perſecutoit S. Ambroiſe, & que le peuple paſſoit les nuits dans l'Egliſe pour le garder. Il dit que durant la chaleur de cette perſecution, la chaleur du S. Eſprit n'avoit pas encore fondu la glace de ſon cœur, & que quand on trouva les corps de S. Gervais & de S. Prothais, il ne couroit point encore apres l'odeur des parfums de J. C. Ainſi le plus grand effort de la perſecution de Juſtine ayant eſté devers Paſque, comme on en demeure d'accord, il faut que ſaint Auguſtin ſe ſoit converti vers le mois d'Aouſt ſuivant, (Car c'eſtoit environ 20 jours devant les vacations) & qu'il ait eſté baptizé à Paſque l'année d'apres. Il teſte à voir l'année de ſa converſion. Or il dit luy meſme à la fin de ſes livres contre les Academiciens, achevez peu apres le 13. de Novembre qu'il couroit la 33. anuée de ſon âge. Il dit la meſme choſe dans ſes ſoliloques faits à peu prés dans le meſme temps, & il eſtoit encore dans ſa trente-troiſiéme année lorſque ſa mere mourut quelque temps apres qu'il euſt eſté baptizé. Ainſi l'on voit qu'il ſe convertit à la fin de ſa trente-deuxiéme aunée, & fut baptiſé dans la trente troiſiéme. Poſſide dit qu'il eſt mort âgé de 76. ans, & perſonne ne doute que ce n'ait eſté le 29. Aouſt 430. comme le dit ſaint Proſper dans ſa Chronique. Il faut donc qu'il ſoit né le treiziéme Novembre 354. qu'il ſe ſoit converti au mois d'Aouſt 386. & qu'il ait eſté baptizé à Paſque en 387. Car quoy que nous ſçachions bien les difficultez que l'on peut faire ſur cela, nous ne les croyons pas aſſez fortes pour ruïner des preuves tirées des propres termes de S. Auguſtin & de Poſſide. Ainſi la perſecution que Juſtine fit à ſaint Ambroiſe ayant precedé d'un an le bapteſme de ſaint Auguſtin, doit eſtre miſe en 386. En effet la loy ſur laquelle cette perſecution paroiſt avoir eſté fondée eſt datée du 21. Janvier 386.

Aug. l. 9. Confeſſ. ep. 8.

l. 1. Solil. c. 10. l. 9. Confeſſion. c. 11.

Il faut auſſi remarquer que la perſecution qui éclata particulierement devers Paſque, dura encore aſſez longtemps depuis. Il fallut enſuitte envoyer ſaint Ambroiſe en Ambaſſade juſqu'à Treves. On renvoya encore apres luy un ſecond Ambaſſadeur, apres lequel Maxime vint en Italie, & en chaſſa Valentinien dés l'an 387. & meſme ſelon quelques-uns dés le mois d'Aouſt. Or de pretendre que toutes ces choſes ſoient arrivées dans l'année meſme de la perſecution de S. Ambroiſe, comme veut Baronius, & que Juſtine le deputoit à Maxime au moment qu'elle ne parloit que de le bannir, & de le faire aſſaſſiner, c'eſt ce qui paroiſt peu probable.

Il faudroit encore que ſaint Auguſtin qui depuis ſa converſion juſques vers le Careſme de l'année ſuivante demeura retiré avec pluſieurs de ſes amis en une maiſon de campagne aupres de Milan, euſt fait cette retraitte au milieu du feu & des pillages d'une guerre civile; ce qui ſeroit difficile à croire; & au moins il ſeroit étrange qu'on n'en trouvaſt aucun veſtige ny dans ſes confeſſions, ny dans les livres qu'il a faits en ce temps-là, qui paroiſſent tous compoſez au milieu de la paix, & de la tranquilité dont ce pays joüit juſques aux derniers mois de l'année 387.

On pourroit encore ajoûter la Chronique de Tiro Proſper, qui met en l'année 386. que Juſtine fit tous les maux qu'elle pût à S. Ambroiſe & à l'Egliſe de Milan; que S. Ambroiſe trouva alors les corps de S. Gervais & de S. Protais, & qu'il compoſa des hymnes pour chanter, ce que les Latins n'avoient pas encore fait.

Voilà quelle fut le temps du commencement de cette perſecution, dont nous avons tiré la relation, particulierement de l'Epiſtre quatorziéme de S. Ambroiſe à ſa ſœur Marcelline, où il luy fait le recit d'une partie de ce qui luy arriva alors. Il eſt vray que Baronius rapporte cette lettre à la ſeconde année de la perſecution, & qu'il croit que le ſermon qu'il dit avoir fait le Dimanche des Rameaux eſt celuy que nous avons encore, qui eſt intitulé, *contre Auxence, & qu'il ne faut pas livrer les Egliſes aux heretiques*; & ce ſermon certainement eſt fait dans la ſeconde année de la perſecution.

Cela paroiſt en effet aſſez bien fondé, puiſque l'on avoit lû l'Evangile des Rameaux, & de l'entrée de J. C. dans Jeruſalem, le jour que S. Ambroiſe fit ce ſer-

mon contre Auxence. On voit auſſi qu'il n'y parle que de l'ordre qu'il avoit receu de ſe retirer de la conference qu'Auxence avoit voulu lier avec luy dans le Palais en preſence de l'Empereur ; de l'Egliſe & des vaſes qu'on luy avoit demandez ; de la loy de Valentinien contre l'Egliſe ; de ce qui eſtoit arrivé lors qu'il avoit eſté mandé au Palais l'année de devant, & ne parle point de ce qui ſe fit le Dimanche & les jours ſuivans.

C'eſt ce qui nous avoit portez à ſuivre durant quelque temps le ſentiment de Baronius : Mais apres avoir conſideré les choſes plus attentivement, nous y avons trouvé une difficulté qui nous a paru ſans réponſe. Car l'Oraiſon contre Auxence eſt faite lorſque l'Egliſe où parloit le ſaint, eſtoit actuellement environnée de Soldats, qui y eſtoient apparemment depuis pluſieurs jours, & lorſque le peuple gardoit le ſaint, & le veilloit auſſi depuis pluſieurs nuits, pour empeſcher qu'on ne luy fiſt violence. Et au contraire il dit dans l'Epiſtre quatorziéme que le Dimanche des Rameaux il s'en alla coucher chez luy, afin que ſi quelqu'un vouloit l'enlever, il ſe trouvaſt tout preſt. Le peuple ne le gardoit donc pas alors. Et en effet il diſoit le meſme jour, que ſi on vouloit le mettre en priſon, ou luy oſter la vie, il ne ſe feroit pas un rampart de la foule du peuple dont il eſtoit environné, *non ſe vallaret circumfuſione populorum.*

Quoy qu'il ſoit vray qu'il ſollicitoit pluſtoſt le peuple de l'abandonner que de le garder comme il faiſoit : On ne voit pas neanmoins comment une perſonne qui eſtoit gardée jour & nuit par tout ſon peuple euſt pû uſer de ces termes. Il falloit bien auſſi que l'Egliſe ne fuſt pas environnée de ſoldats, puiſqu'il ſe retira chez luy. Il eſt vray que cela ſe pouvoit faire ſuppoſé que ſa maiſon fuſt enfermée dans le Cloiſtre de la Baſilique ; mais il falloit que cela ne fuſt pas. Car il dit que le lendemain il ne put retourner chez luy, parce que la Baſilique eſtoit environnée de ſoldats qui la gardoient.

On pourroit ajoûter que le Lundy ou pluſtoſt le Mercredy au matin, dés que S. Ambroiſe fut ſorty de chez luy, l'Egliſe fut occupée dés devant le jour, & environnée de ſoldats, que l'on fit retirer le lendemain. Mais ce paſſage prouveroit moins s'il eſtoit ſeul, puiſqu'on pourroit dire que ce ſeroit la Baſilique neuve que les ſoldats vouloient avoir. En effet nous croyons que c'eſt le ſens, & que le ſaint ne parloit pas de celle où il tenoit alors les aſſemblées.

Il n'y a que la premiere raiſon à laquelle je ne trouve pas de ſolution. Il ſeroit plus aiſé d'en trouver à celle qui fait mettre l'oraiſon contre Auxence le jour des Rameaux. Car l'ordre du Service de l'Egliſe n'eſtoit pas le meſme en ce temps-là qu'il eſt aujourd'uy ; & ainſi il ſe pouvoit faire que l'Evangile des Rameaux ſe liſoit à Milan en d'autres jours que le Dimanche de devant Paſque, ſoit qu'il fuſt attaché à quelque jour particulier, ſoit qu'il y arrivaſt dans la ſuitte de la lecture de l'Evangile. Dans cette ſuppoſition, il ne ſeroit pas impoſſible de mettre le ſermon & la lettre en une meſme année ; & il faudroit dire ſeulement que l'on avoit lû l'Evangile des Rameaux pluſtoſt que nous ne faiſons, & que l'Empereur avoit fait lever les gardes de l'Egliſe apres le ſermon de ſaint Ambroiſe, quelques jours devant ce que le ſaint rapporte dans la lettre quatorziéme à ſa ſœur, à qui il l'avoit peut-eſtre mandé auparavant, & qu'apres cela la perſecution recommença le Vendredy devant les Rameaux, comme il eſt rapporté dans cette Lettre.

On pourroit auſſi ne mettre l'Oraiſon contre Auxence qu'apres la lettre 14. quoique cette opinion fuſt moins recevable, tant par ce qu'elle ne parle point de diverſes choſes qui ſont marquées dans cette lettre, que parce que quand S. Auguſtin fut baptizé le Samedy de Paſque de l'année ſuivante, il y avoit un an ou un peu plus que ce qui eſt rapporté dans cette oraiſon, eſtoit arrivé. Il eſt donc vray qu'on peut mettre l'Epiſtre quatorziéme, & l'Oraiſon contre Auxence dans la ſeconde année de la perſecution. Mais je ne voy rien auſſi qui nous empeſche de les ſeparer ; & de dire que l'Epiſtre quatorziéme eſt écrite dés l'an 385. Cét ordre paroiſt tout-à fait naturel ; puiſque d'une part il nous laiſſe la liberté de mettre l'Oraiſon contre Auxence le Dimanche des Rameaux, & que de l'autre il n'eſt point parlé dans l'Epiſtre quatorziéme des principales choſes qui regardoient la ſeconde année de la perſecution, comme de la loy publiée contre l'Egliſe dés le mois de Janvier, de la conference avec Auxence, & de l'ordre que ſaint

Aug. l. 9. Confeſſ. c. 7.

Ambroiſe avoit eû de quitter Milan ; quoi que toutes ces choſes dûſſent eſtre arrivées auparavant. Et à en juger par cette lettre, il eſt meſme beaucoup probable qu'il n'y avoit eû encore aucun ordre contre le Saint.

II. Eraſme a crû que ſaint Ambroiſe parle du premier Auxence ; & il eſt aſſez favoriſé par le Concile d'Aquilée qui ne parle point du tout d'Auxence. Que ſi ſon ſens eſt veritable, nous n'avons point de preuve qu'Auxence ait pris le titre d'Eveſque avant l'année ſuivante.

III. Il faut dire ou que l'on ne ſe ſoucia pas beaucoup de la parole qu'on avoit donnée à S. Ambroiſe pour appaiſer le peuple, ou que ce que nous venons de rapporter ne s'eſt fait qu'apres ce que nous trouvons dans la lettre à Marcelline, ce qui importe aſſez peu.

Chap. V.

Il ſembleroit par les termes du ſaint que ce qui eſt rapporté icy fuſt arrivé dés le mardy. Cependant la ſuitte donne ſujet de croire que c'eſtoit le Mercredy Saint.

Chap. VII.

I. Je ne voy point que cela puiſſe marquer d'autre jour que le Jeudy abſolu. Et c'eſt ce qui nous a obligez, quand ſaint Ambroiſe apres avoir parlé du Dimanche, dit, *ante lucem ubi pedem limine extuli*, de l'expliquer, non du jeudy, mais du Mercredy.

II. Il ſemble que çait eſté deux ans apres, & ainſi en 387. vers le meſme temps que ſaint Auguſtin fut baptizé ; ce qui s'accorderoit moins, ſi l'on mettoit la lettre quatorziéme à Marcelline l'année ſuivante.

Chap. IX.

Blondel dans ſon ouvrage contre Iſidorus Mercator p. 550. témoigne douter de cette Epiſtre ; & ſa principale raiſon eſt qu'elle eſt inſerée preſque mot à mot dans celle de de Sirice à Himere. Mais les raiſons que nous alleguons contre ſa critique font voir qu'elle n'eſt point recevable.

Chap. X.

I. Zoſime ne met ce mariage que depuis que Valentinien euſt eſté chaſſé d'Italie par Maxime ; c'eſt à dire, en 387. ou 388. Mais la Chronique de Marcellin le met cette anuée meſme. Celle d'Alexandrie ſemble meſme le mettre l'année precedente ; mais elle eſt trop pleine de fautes en cet endroit pour s'y arreſter. Philoſtorge l. 10. n. 7 ſemble auſſi le mettre devant l'entrevuë de Theodoſe & de Valentinien, où Zoſime dit qu'il ſe fit.

II. Philoſtorge prétend que Galla eſtoit Arienne ; ce qui n'eſt point autoriſé par d'autres, & ne s'accorde pas avec ce que croit Baronius que c'eſt à Galla que s'addreſſe le livre de Fauſtin contre les Ariens compoſé ſur les objections de ces heretiques, qu'elle luy avoit envoyées en le preſſant d'y répondre.

Chap. XI.

Interim dictanda adverſus fidem Patrum imperialia decreta mandantur Benevolo tunc memoriæ ſeriniis Præfecto, dit Ruffin l. 2. c. 16. S. Gaudence dans ſa Preface l'appelle *Magiſtrum memoriæ*.

Chap. XVI.

I. On ne peut pas dire que ce diſcours ait eſté prononcé auſſi toſt apres l'ordre de l'Empereur de livrer les Baſiliques. Comme il le fut le jour que l'on avoit leû dans l'Egliſe l'Evangile, qui rapporte l'entrée de J. C. dans Hieruſalem ſur un aſnon, cela a porté Baronius à dire que ce fut le Dimanche des Rameaux, qui en cette année là eſtoit le 29. de Mars, & nous nous rendons tres volontiers à cette probabilité, à laquelle dans l'ordre que nous ſuivons, nous ne connoiſſons rien de contraire, cela s'accordant bien avec ſaint Auguſtin, qui dit que le chant des Pſeaumes qu'on venoit alors d'eſtablir, avoit commencé un an ou un peu plus avant qu'il receuſt le Bapteſme le 24. Avril de l'année ſuivante.

II. Il y a dans ce Sermon qu'on vouloit les empeſcher d'obſerver le Careſme ; mais comme il y a peu d'apparence qu'on ait jamais uſé de menaces pour cela ; il eſt probable que c'eſt une mauvaiſe gloſe qu'on a miſe dans le texte.

Chap. XIX.

Ruffin l. 2. c. 16. dit que Maxime fut bien aiſe de prendre cette occaſion de fai-

r

re une action digne des Princes legitimes, pour effacer la honte de son usurpation. Il ajoûte qu'en mesme temps qu'il écrivoit à Valentinien, il s'approchoit d'Italie pour le surprendre : Mais la suitte fera voir que Rufin a son ordinaire joint des choses fort separées.

Chap. XX.

I Baronius met ces Commentaires de S. Ambroise des 376. d'autant qu'il y est parlé des guerres & des ravages des Gots, des Huns, & des autres Barbares. A quoy on peut répondre que toutes ces choses qui ont commencé en 376 duroient encore plus de 20. ans apres selon S. Hierôme, ou plustost qu'elles n'ont cessé qu'avec l'Empire d'Occident, dont le débordement des Gots dans la Thrace a esté la suitte. Et de plus S. Ambroise en parle plustost comme d'une chose passée, que comme d'une chose qui duroit encore.

Hieron. Ep. 3.

Mais ce qui nous oblige d'abandonner le sentiment de Baronius, c'est 1. que le S. y renvoye à son troisiéme & quatriéme livre sur la foy qu'il ne fit qu'en 379. 2. qu'il y cite assez clairement l'Apologie de David où il est parlé de la mort d'un Prince, qui ayant receu l'Empire de son pere, avoit esté tué par la perfidie des siens ; ce qui ne se peut rapporter qu'à Gratien tué en 383. 3. qu'il y parle fort clairement de la persecution de Justine & d'Auxence.

II. Bucherius croit que c'estoit ceux de Rome qui vouloient faire Pasque le dix-huitiéme d'Avril. On ne peut pas douter que cette lettre de S. Ambroise n'ait esté écritte pour la Pasque de l'an 387. Mais Bucherius croit qu'elle le fut de l'an 381. dautant que deux ans auparavant on avoit fait Pasque le 21. d'Avril ; ce qui selon le cycle de Victorius, se rencontre en 379. Mais d'autre part S. Ambroise dit que la difficulté regardoit le jour de Pasque futur, *futurum*, qui venoit le premier, *quod futurum est proximè*, & qui seroit l'année suivante, *anno futuro*, comme le lit Bucherius p. 1478. Or il est difficile de croire qu'il marque par toutes ces circonstances une chose qui devoit arriver six ans apres ; & c'est ce qui nous oblige de croire qu'il écrivoit seulement en 380. apres Pasque.

Pour la raison de Bucherius, quoy qu'elle soit forte, neanmoins il se peut faire qu'au lieu de *biennium*, il faille lire *septennium*, ou bien que l'on ne suivist pas le mesme cycle que Victorius, & que l'on fist Pasque en 384. non le 24. de Mars comme cét auteur l'a marqué, mais le 21. d'Avril. La lettre Dominicale s'y rencontre, & cela se trouve confirmé par un Canon pascal plus ancien que Victorius, donné aussi par Bucherius, qui marque Pasque & en 379. & en 384. le 20. d'Avril ; c'est à dire qu'il se fit le 21. Car ce Canon marque toûjours Pasque un jour plustost depuis l'an 398. soit qu'il suive quelque autre calcul, soit plustost qu'il marque le Samedy qui étoit le jour du Baptesme, au lieu du Dimanche de la Resurrection.

LIVRE V. Chap. V.

THeodoret dit neanmoins qu'il estoit à Milan,

Chap. VI.

Pacatus que Baronius cite pour la ruine de ces villes, ne dit rien qui en approche ; & l'endroit, que ce Cardinal paroist avoir eû en veuë, parle des Gaules, non de l'Italie.

Chap. VIII.

Theodoret met cette sedition d'Antioche, depuis le temps où nous la rapportons, lorsque Theodose fut retourné en Orient apres la guerre de Maxime, c'est à dire en 391. ou plustost en 392. Sozomene en place la relation lorsque Theodose se preparoit à faire la guerre contre Eugene. Zosime au contraire la raconte avant la guerre contre Maxime, & mesme avant qu'il vinst en Italie ; c'est à dire, dés l'an 387. Ainsi Baronius n'a point dû se fonder sur luy pour la mettre précisément en 388.

Le Sentiment de Sozomene est assez difficile à soûtenir, puisque Theodose diminua les Tributs, lorsqu'il fit la guerre à Eugene, plustost qu'il ne les augmenta. Celuy de Theodoret semble plus autorisé par la qualité de son auteur ; mais je ne voy pas que l'on puisse répondre à l'autorité de S. Ambroise, qui remarque aussitost apres la guerre de Maxime, que Theodose avoit pardonné à ceux d'An-

Ambros. Ep. 17.

tioche l'injure qu'ils luy avoient faite. Ainſi il faut ou mettre deux ſeditions à Antioche ſous Theodoſe, ou avoüer que la ſeule que nous connoiſſons, eſt arrivée avant la guerre de Maxime, ſoit en cette année, ſi on veut ſuivre Baronius, ce qui en ſoy meſme paroiſt aſſez probable, ou en la precedente, ſi l'on s'attache exactement a Zoſime. Le Pere Petau ſuit Baronius.

Ce qui peut nous porter à mettre cette ſedition avant la guerre de Maxime, eſt que Ceſaire Maiſtre du Palais, fut l'un de ceux que Theodoſe envoya alors à Antioche. Ce Maiſtre du Palais eſt, ce ſemble, celuy qui eſt ordinairement appellé *Magiſter Officiorum*. Or Ceſaire avoit cette charge ſelon le Code en 389. & Rufin l'eut apres luy en 390. Ainſi il faut qu'il ſoit venu à Antioche avant ce temps-là, c'eſt à dire, en 388. au plus tard : Theodoſe n'ayant point eſté en Orient depuis 388. juſqu'en 391.

Theodoret. l. 5. c. 19. Cod. Theodoſ. lib. 8. t. 5. l. 45. lib. 10. Tit. 27. l. 5.

CHAP. X.

Il ſemble ſelon Oroſe, que Maxime ne ſoit pas ſorti d'Aquilée, & il y a meſme bien de l'apparence qu'il ne s'eſtoit trouvé à aucune bataille, puiſque Paeatus dit qu'il s'enfuït ſans avoir veû Theodoſe. On ne voit donc pas bien ſurquoy Baronius ſe fonde, pour dire qu'il eſtoit à la bataille de Scilſeg, où il paroiſt, ainſi que nous avons vû, que celuy qui commandoit les troupes, fut noyé.

Oroſ. l. 7. c. 35. Ad an. 388.

CHAP. XI. p. 339.

Le manuſcrit de la Bibliotheque de nôtre Egliſe lit en l'Epiſtre dix-ſeptiéme de ſaint Ambroiſe, *Inimici tui filios revocaſti, nutriendos apud affinem dediſti &c.* au lieu que dans les Editions ordinaires, il y a *filias*, & *nutriendas*. C'eſt ce qui nous a obligez d'employer le terme general *d'enfans*, en rapportant l'indulgence de Theodoſe envers la famille de Maxime.

CHAP. XV.

Paulin cite de cette lettre quelques particularitez qui n'y ſont pas, mais il n'eſt point étrange qu'un hiſtorien joigne au recit d'une lettre ce qu'il a apprís d'autrepart, ſans diſtinguer les choſes ſi exactement. Il paroiſt neanmoins s'eſtre un peu broüillé en cet endroit là. Car il cite du ſermon fait devant Theodoſe, ce qui y eſt à peu prés pour le ſens, mais d'une maniere fort differente, & ce qui eſt preſque mot à mot dans la lettre qu'il luy avoit écritte auparavant.

Ambroſ. ep. 18. & 17.

CHAP. XVI.

Nous croyons que cette loy eſt plûtoſt de 375. puiſqu'elle eſt addreſſée à Modeſte, qui ne fut Prefet du Pretoire qu'en 370. & qu'elle eſt d'attée d'Heropole, où Valens ne peut eſtre venu avant l'an 371.

LIVRE VI. CHAP. I.

Baronius croit que ce peut eſtre le meſme Gracque qui eſt nommé Prefet du Pretoire dans le Code. Mais au lieu qu'il le met en 383. ſous le ſecond Conſulat de Merobaud, les loix qu'il cite pour cela, le mettent au commencement du premier en 377. & encore à la fin de 376. C'eſt pourquoy il n'eſt pas neceſſaire qu'il y ait faute, ny dans S. Hieroſme, ny dans le Code, puiſque le Prefet de Rome peut eſtre le fils du Prefet du Pretoire.

CHAP. IV.

Nous avons une loy contre les ſacrifices Payens addreſſée à Evagre & à Romain en datte du 17. Juin 391. ce qui nous feroit mettre en cette année là l'hiſtoire du temple de Serapis, ſans l'autorité formelle de Marcellin : Outre qu'il ne faut pas toûjours s'arreſter aux dattes des loix, à cauſe des fautes qui s'y ſont gliſſées, & que de plus, les meſmes perſonnes ont pû eſtre en charge durant deux ou trois ans. Il eſt vray que dans le Code il y a une loy du 17. Fevrier 390. addreſſée à Alexandre Prefet d'Egypte. Mais cette loy étant dattée de Conſtantinople, la datte en eſt fauſſe, Theodoſe n'ayant pû eſtre à Conſtantinople depuis le commencement de 388. juſque ſur la fin de 391.

Cod. Theodoſ. 16. X. 11.

CHAP. IX.

I. Nous croyons en devoir ainſi juger, parce que Canope paroiſſoit trop pro-

che d'Alexandrie, pour avoir un autre Evesque, & que celuy d'Alexandrie y agissoit comme dans son propre Dioceſe.

II. Le traducteur d'Eunape a mal expliqué cét endroit du corps de nos Martyrs. Il faut l'entendre de leurs images.

CHAP. X.

Sozomene l. 6. c. 15. met ceux d'Heliople entre ceux qui conſerverent leur Temple ; mais il dit la meſme choſe de ceux d'Apamée, quoyqu'il reconnoiſſe qu'enfin leur temple fut razé.

CHAP. XVI.

Les Imprimeurs ont broüillé l'apoſtille de cet Eclairciſſement. Il faut lire, *Cod. Theodoſ. lib. 9 Tit. 11. de pœnis l. 13.* On convient que cette loy a eſté donnée par le Conſeil de S. Ambroiſe, pour reparer le maſſacre de Theſſalonique ; mais il faut neceſſairement en effacer le nom de Gratien auſſi bien qu'en pluſieurs autres endroits du meſme Code.

LIVRE VII. CHAP. I.

CE ſentiment peut eſtre favoriſé, parce que dans quelques editions de Sulpice Severe, on lit Utſace au lieu de Nardace. Et comme nous n'avons pas veu que l'on ait parlé juſqu'icy ny d'Utſace, ny de Nardace, & qu'au contraire on ne voit point ce que devint Idace qui avoit toûjours agi avec Ithace, il y en a qui au lieu de *Nardacius*, veulent qu'on liſe *Nam Idacius*. Cela auroit plus d'apparence ſi d'autres ne liſoient *Vſacius*, qui eſt encore plus éloigné de *Nam Idacius*. Outre que je ne ſçay ſi on auroit dit qu'Idace eſtoit moins coupable qu'Ithace. Il y a donc quelque apparence que cét Utſace ou Nardace eſtoit quelque Eveſque du party d'Ithace, mais qui s'étoit encore moins ſignalé que luy : Et pour Idace il devoit eſtre mort devant l'execution de Priſcillien, puiſque comme nous avons déja remarqué, on n'en parle point dans le Concile de Bordeaux.

CHAP. II.

Baronius croit que ce Concile de Milan eſt celuy qui condamna Jovinien, & on ne voit rien qui favoriſe ny qui combatte cette opinion. Mais puiſque Jovinien fut condamné à Milan durant que l'Empereur y eſtoit, & ſous le Pontificat de Sirice, il vaut autant le mettre en cette année qu'en une autre. *Ambroſ. p. 7.*

CHAP. III.

Il y a faute dans l'apoſtille de cet Eclairciſſement. Il faut lire l. 53 *de Hæreticis.* Voicy la loy toute entiere, *Iovinianum ſacrilegos agere conventus extra muros urbis ſacratiſſima Epiſcoporum querela deplorat. Quare ſupra memorata corripi præcipimus, & conſuſum plumbo, cum cæteris ſuis participibus & miniſtris exilio cohiberi : Ipſum autem machinatorem in inſulam Boam feſtinâ celeritate deduci : cæteris prout liberet, dummodo ſuperſtitioſa conjuratio exilii ipſius diſcretione ſolvatur, ſolitarias & longe ſpatio inter ſe poſitis inſulis in perpetuum deportatis. Si quis autem pertinaci improbitate, vetita & damnata repetiverit, ſciat ſe auctorem ſententiam ſubiturum. Dat. pridie Non Maii Mediolan. Honor. IX & Theodoſ. V. A. A. Coſſ.* C'eſt le caractere de l'année 412. Cependant il eſt difficile d'accorder cette datte avec ces paroles écrittes par S. Hierôme contre Vigilance, en l'an 406. *Quomodo Euphorbus in Pythagora renatus eſſe perhibetur, ſic in iſto Iovinians mens prava ſurrexit, ut in iſto & in hoc diaboli reſpondere cogamur inſidiis. Cui jure dicitur,* ſemen peſſimum, para filios tuos occiſioni peccati patris tui, *Ille Romana Eccleſia auctoritate damnatus inter phaſides aves, & carnes ſuillas non tam emiſit ſpiritum quam eructavit : iſte campo Calaguritanus, & in perverſum propter nomen vicini montis Quintilianni, miſcet aquam vino, & de artificio priſtino ſua venena perfidia catholica fides ſociare conatur* &c. Nous apprenons d'Ammien Marcellin l. 22. & 28. que l'Iſle de Boas, dont il eſt parlé dans cette loy contre Jovinien, eſtoit dans la Dalmatie, ſouvent deſtinée aux exils.

CHAP. V.

Il faut que Baronius ait lû autrement ; puiſqu'il cite de cét endroit meſme, que Galla mourut alors, & qu'Arcade la fit enterrer. *An. 390.*

Chap. VI.

Theodoſe arriva à Conſtantinople avec ſon fils Honoré, le dixiéme de Novembre de l'année 391. ſelon Socrate, qui eſt aſſez exact pour les dates. Car ſelon le Code 13. IX. 4. il faudroit qu'il y fut arrivé le dix-huitiéme de Juillet; ce qui ne s'accorde guéres avec ce que dit le meſme Code l. 16. Tit. X. l. 11. qu'il eſtoit à Aquilée le 17. de Juin, principalement ſi nous recevons ce que dit Zoſime, qu'il s'arreſta à Theſſalonique, & remporta cette victoire ſur les barbares.

Chap VII.

Nous mettons à la fin de l'an 391. ou au commencement de 390. le Concile de Capouë, dont les anciens n'ont pas marqué le temps. Mais puiſqu'on voit qu'une des principales affaires qui y furent traitées, fut la reünion de l'Egliſe d'Antioche diviſée entre Flavien & Evagre, il eſt tout à fait probable que quand Theodoſe manda Flavien pour l'envoyer à Rome, ce fut au ſujet de ce Concile, & pour l'obliger de s'y trouver. Or il le manda a Conſtantinople durant l'hyver Ce ne fut donc pas avant le dixiéme Novembre 391. qui eſt le jour de ſon retour à Conſtantinople.

Theodor. l. 5. c. 23.

Ce qui marque encore que le Concile ne ſe tint qu'apres que Theodoſe fut retourné en Orient, c'eſt que Flavien ſe pourvût contre le Concile par des reſcrits qu'il obtint de Theodoſe. Il ne les obtint pas ſans doute pendant que cét Empereur eſtoit en Occident, ayant autour de luy S. Ambroiſe & les autres Occidentaux qui eſtoient contre Flavien. Et en effet S. Ambroiſe ne l'apprit que par les lettres de Theophile d'Alexandrie.

Ambroſ. Ep. 9.

Nous ne pouvons pas auſſi le differer davantage, parce qu'il paroiſt par Theodoret l. 5 c. 13. qu'apres que Flavien euſt refuſé la premiere fois de venir à Rome, les Occidentaux importunerent encore Theodoſe de l'y envoyer, & ce Prince l'en preſſa effectivement. Or il n'y a point d'apparence que cela ſe ſoit fait apres la mort de Valentinien arrivée le 15. May de cette année qui fut ſuivie de la revolte d'Eugene, laquelle mit tout l'Occident en trouble & en feu.

Nous croyons donc que Theodoſe étant encore en Italie accorda à l'inſtante pourſuitte des Occidentaux, que l'affaire d'Antioche ſeroit jugée en Italie, & qu'il y feroit venir Flavien, que le Concile de Capouë fut indiqué ſur cela pour le temps que Flavien y pourroit eſtre arrivé, & que Theodoſe afin de l'y faire venir, luy manda de ſe trouver à Conſtantinople pour le temps qu'il y devoit eſtre.

Chap. VIII.

Le latin porte, *convenire.* Les termes de S. Ambroiſe *Ep. 9. iterùm convenias*, monſtrent qu'il l'avoit déja fait.

Chap. IX.

Cette lettre eſt parmy celles de S. Ambroiſe, & porte meſme ſon nom; ce qui eſt détruit par la lettre meſme, où il eſt parlé de luy. Auſſi Baronius ſur l'année 389. reconnoit qu'elle n'en eſt pas, & on remarque meſme que le Cardinal de Cuſa avoüe qu'elle convient pluſtoſt à Sirice qu'à S. Ambroiſe. Mais depuis quelques années Holſtenius l'a fait imprimer à Rome ſous le nom de Sirice avec ſon veritable titre, qui eſt à Anyſe & aux autres Eveſques de l'Illyrie. Car je n'entends point celuy qui eſt dans S. Ambroiſe, *à Theophile, a Anyſe*, ſi l'on ne veut dire que le nom de Theophile doit eſtre mis le ſecond, & que c'eſtoit quelque Eveſque de Macedoine. Mais pour l'entendre de Theophile d'Alexandrie, comme fait Blondel meſme, je n'y voy nulle apparence.

Coll. Rom. 1. 389.

Chap. XI. p. 464.

S. Ambroiſe demandant à Dieu le ſalut de l'Empereur Valentinien, s'exprime en ces termes. *Solve ſervo tuo munus gratiæ tuæ, quam ille nunquam negavit, qui ante diem mortis templorum privilegia denegavit. Aſtabat virorum caterva gentilium, ſupplicabat ſenatus. Non metuebat hominibus diſplicere, ut tibi ſolis placeret in Chriſto.*

Chap. XII.

Paulin a confondu cette deputation du Senat avec celle qui fut faite ſur le meſme ſujet en l'an 384. joignant ce qui ſe paſſa dans celle là avec le temps de la der-

Inſtum: 1.

niere ; & Prudence a fait la meſme choſe puiſqu'il ſuppoſe que la Requeſte de Symmaque qu'il refute eſt poſterieure au voyage de Theodoſe à Rome.

Chap. XIII.

De dic. a. p. 113. S. Ambroiſe ne comptoit que la huitiéme année du regne de Valentinien ſelon quelques editions ; & cela ſe pourroit entendre de la mort de Gratien, juſques à laquelle ce jeune Prince n'avoit eû que le titre d'Empereur ſans aucune fonction. Mais la comparaiſon qu'il fait de luy avec Joſias fait voir qu'il faut lire 18. comme a fait Baronius & quelques autres, & pour la trouver, il faut prendre la premiere & la derniere année pour entieres. Car en effet, il n'a regné que ſeize ans, & cinq ou ſix mois.

Chap. XIV.

I. Il ſemble que cela ait duré du moins juſques à la fin de cét eſté, ſans que Theodoſe, dont on en attendoit les ordres, en envoyaſt aucun, ny meſme écriviſt aux Princeſſes. Mais comme cela eſt difficile à croire, & qu'il paroiſt que Valentinien fut mis dans ſon tombeau deux mois apres ſa mort, ou au moins depuis qu'il eut eſté apporté à Milan, il vaut mieux dire que *ſuperior æſtas* ne ſignifie pas dans l'Epiſtre cinquante ſeptiéme de S. Ambroiſe l'eſté paſſé, mais les chaleurs de l'eſté qui duroit encore.

II. Philoſtorge l'appelle *Magiſtrum*, terme qui marque ordinairement le Grand Maiſtre du Palais. Neanmoins on croit qu'il ne ſignifie icy que *Magiſtrum ſcriniorum*, Gardeſac.

LIVRE VIII. Chap. I.

LA Chronique d'Alexandrie ne met l'execution de Procle que le ſixiéme Decembre 393.

Chap. II.

Quelques modernes ont écrit qu'il s'en alla en habit déguiſé viſiter les ſaints lieux de Jeruſalem, où Dieu le fit connoiſtre à Jean Eveſque de la ville. Mais Baronius rejette avec ſujet cette narration qui n'eſt point appuyée par les anciens.

Chap. III.

Cela arriva peu de temps avant qu'Eugene vint en Italie ; ce que nous mettons ſeulement cette année, dautant que S. Ambroiſe ſemble diſtinguer ce temps-là du commencement de l'Empire d'Eugene. Et puiſqu'il paroiſt qu'Eugene eſtoit encore cette année dans les Gaules, il eſt plus aiſé de croire qu'il n'en eſtoit pas encore ſorti, que de dire qu'il vint des Gaules en Italie, & de là revint dans les Gaules pour retourner encore en Italie. Outre que nous ſerions contraints de dire, ou que ſaint Ambroiſe fut deux ans hors de Milan, durant meſme qu Eugene en étoit bien éloigné, ou qu'il en ſortit deux fois à cauſe d'Eugene, ce qui eſt difficile à croire, & n'eſt autoriſé de perſonne.

Ep. 25. *Greg. T. hiſt. l. 4. hiſt. Franc. c. 31*

Chap. V.

I. Le P. Petau le prend en effet pour une eclypſe. Que ſi cela eſt veritable, il faut neceſſairement que Socrate ſe ſoit trompé, puiſque le dixiéme de Janvier eſtoit cette année le treiziéme de la lune, auquel il ne peut pas y avoir d'eclypſe. Auſſi le P. Petau met celle cy le vingtiéme de Novembre ; auquel pour ce ſujet nous ſommes obligez de mettre la creation d'Honoré. Et cela paroiſt dautant plus raiſonnable que Socrate, & apres luy Sozomene diſent que Theodoſe avoit ſes trouppes preſtes lorſqu'il fit Honoré Auguſte, & qu'apres ſa promotion il s'en alla en diligence en Occident ; c'eſt à dire le plus promptement qu'il pût, ayant laiſſé paſſer l'hyver, & eſtant parti au Printemps, comme Philoſtorge le dit expreſſement ; au lieu qu'Honoré a eſté fait Auguſte le ſeiziéme de Janvier 393. il faudra ſelon ces auteurs qu'il ſoit parti le Printemps ſuivant ; ce qui me ſemble ne ſe pouvoir point ſoûtenir, puiſqu on ne ſçauroit marquer aucun exploit qui ſe ſoit fait durant cette année, la guerre au contraire paroiſſant avoir eſté commencée & achevée tout de ſuitte, & en aſſez peu de temps.

Euſeb. *Socrat. l. 5. c. 25. Sozom. l. 7. c. 24.*

Claudien dit que la victoire fut prompte, & meſme qu'Eugene fut ſurpris par la diligence de Theodoſe. Il paroiſt auſſi que Theodoſe eſtoit à Conſtantinople, ou peu éloigné lorſque Procle fut executé ; & cela ſe fit le 6. de Novembre 393.

In Cons. 3. & 4. Honor.

Marcellin ne marque la marche de Theodoſe qu'en 394. Et de plus toutes les loix de 393. à l'exceptioo d'une ou deux, ſont dattées de Couſtantinople, & il y en a un fort grand oombre, & de tous les mois : de ſorte qu'on oe peut pas dire qu'il y ait erreur en toutes ; comme il le faudroit neanmoins pour ſoûtenir ce que Blondel a avancé, que Theodoſe n'eſtoit jamais rentré à Cooſtantinople depuis le mois de Janvier 393.

Primat. p. 330. Cod. Theodoſ. l. 12. Tit. 1. 38.

Les loix de l'année ſuivante ſont encore de Cooſtantinople juſques au 30. de May, Car pour les deux du mois de May, il eſt aiſé qu'il y ait faute.

Ainſi il peut eſtre aſſez vrayſemblable que Theodoſe ne partit de Cooſtantinople qu'au commencement de Juin 394. Il date une loy d'Andrinople le 17. Juin.

Lib. 16. Tit. V. l. 21. Cauſſin. in Conſol. 4. Honor.

On peut encore pour monſtrer qu'Honoré a pluſtoſt eſté fait Empereur à la fin de 393. qu'au commencement, alleguer ce que dit Claudien qu'il n'avoit pas encore dix ans. Il eſtoit donc apparemment dans ſa dixiéme anuée, qui o'a commencé que le neuviéme de Septembre de celle-cy.

II. On n'en peut douter apres ce qu'en dit Claudien, quoy que Marcellin & Zoſime écrivent qu'il emmena Honoré avec luy.

CHAP VI.

Claudien décrit ainſi cette victoire.

Tetigere locum quo fine ſub imo
Auguſtans aditum curuis anfractibus Alpes,
Clauſtraque conjectis ſcopulis duriſſima tendunt
Non aliâ reſeranda manu, ſed pervia tantùm
Auguſto, geminiſque fidem mentita tyrannis &c.

CHAP. IX.

en 394.

I. Baronius croit que Theodoſe pour reconnoiſtre le ſecours qu'il avoit receu de ſaint Jean & ſaint Philippe, fit faire une medaille qu'il rapporte, & où il croit que ces deux Apoſtres ſont repreſentez. Ne ſeroit ce point Arcade & Honoré ?

Baron. t. 5. c. 26. Sozom. l. 8, c. 26.

II. Ce que l'on vient de remarquer, que Theodoſe ne s'approcha des Sacremens qu'apres le retour de ſes enfans, rend aſſez peu probable ce que diſent Socrate & Sozomene, qu'il ne les manda que lorſqu'il eſtoit attaqué de la maladie dont il mourut, ſi l'oo oe veut dire qu'il tomba malade apres ſa victoire, & que l'hydropiſie doot il mourut, ne l'emporta que longtemps apres. Mais d'une maniere ou d'autre il ſeroit bien difficile d'accorder cela avec Zoſime qui pretend que Theodoſe alla à Rome immediatement devant ſa mort. Prudence dit conformément à Zoſime, que quand il vint à Rome, & qu'il y deffendit l'idolatrie, il avoit déja vaincu les deux Tyrans, Maxime & Eugene. Et s'il eſt vray comme le dit Theodoret, qu'il ſoit venu à Rome long-temps depuis la mort de Paulin, & depuis qu'il euſt voulu obliger Flavien d'y venir, il faut que ç'ait eſté apres la deffaite d'Eugene.

Idat. Chron. Prudent. l. 1. in Symmach. Theodoret. l. 5. c. 24.

Neanmoins depuis le ſixiéme Septembre qu'arriva cette deffaite, juſqu'au dix-ſeptiéme Janvier que Theodoſe mourut à Milan, le temps paroiſt bien court & bien faſcheux pour croire qu'il ait eſté juſqu'à Rome, & qu'il en ſoit revenu. Encore n'aura-t-il pû partir de Milan qu'apres avoir fait venir ſes enfans de Conſtantinople, ſi l'on ne veut dire qu'il a fait ce voyage ſans participer aux Sacremens.

Claudien dit que quand Rome voulut obtenir de Theodoſe le Conſulat pour les deux Freres Olybre & Probin, elle luy envoya des Deputez au pied des Alpes ; c'eſt à dire à Aquilée ou à Milan. Et il ne dit point qu'on l'attendiſt alors à Rome, ny qu'il y ſoit venu dans la ſuitte de l'année. Mais deplus il dit autrepart que dans les cent ans qui avoient precedé le ſixiéme Conſulat d'Honoré ; c'eſt à dire depuis 304. juſqu'en 404. les Empereurs n'eſtoient jamais venus que trois fois à Rome Or il eſt certain que Conſtantin y vint en 312. Conſtance en 357. & Theodoſe en 389. Il n'y a donc pas d'apparence qu'il y ſoit encore venu en 394.

In Conſul. Olybr. De Conſ. 6. Honor.

Auſſi aucun Hiſtorien, auteur ou Chronologiſte, outre les trois que nous avons oommez n'en dit un ſeul mot. Et meſme de ces trois, Theodoret n'a ſans doute marqué Rome, qûe pour dire que Theodoſe eſtoit en Occident ; & le titre de vainqueur des deux tyrans que Prudence luy donoe, peut tomber en general ſur la perſonne de ce Prince, ſans que le poëte ait prétendu qu'il l'ait acquis dés ce temps-là.

On pourroit croire sur la narration de Zosime, (car il ne le dit pas expressément) qu'Honoré seroit venu aussi à Rome avec son pere. Mais il est visible par Claudien que depuis qu'il y vint [en 389] encore enfant avant que d'estre Empereur, & avant la guerre d'Eugene, il n'y retourna point que pour commencer son sixiéme Consulat, c'est à dire à la fin de 403. *Ibid.*

Stilicon peut y avoir esté comme le dit Zosime, & mesme si nous voulons y avoir fait proclamer Honoré Empereur, ce que cét auteur attribuë à Theodose. Il dit que Serene femme de Stilicon voulut voir la statuë de Cybele, à qui elle osta un collier extremement riche qu'elle mit à son col; & une vieille vestale qui vivoit encore, luy en ayant voulu faire des reproches, elle la fit maltraitter, & chasser par ceux de sa suitte, malgré toutes les imprecations qu'elle faisoit contre elle, son mary, & ses enfans. Cét Historien ajoûte que Stilicon ayant commandé qu'on ostast des lames d'or fort épaisses dont les portes du Capitole estoient couvertes, on trouva gravé dessous en latin, *On les garde pour un mauvais Roy.* Zosime attribuë à ces deux actions, le malheur qui arriva depuis à Stilicon; & il est vray que l'avarice est toûjours criminelle, sur tout lorsqu'elle rend la verité odieuse. Mais Stilicon avoit merité la colere de Dieu par bien d'autres actions encore plus criminelles.

Baronius met cecy en 389. & il peut avoir raison. Il est certain toûjours que Stilicon devoit avoir épousé Serene plusieurs années auparavant, puisque Marie leur fille fut mariée à Honoré dés l'an 398. quelque jeune qu'elle fust, elle ne pouvoit pas avoir moins de douze ans.

Chap. X.

I. Baronius croit qu'il fit aussi venir Arcade; & saint Ambroise dit en effet que ses enfans le vinrent trouver. Paulin en parle de mesme. Theodoret suppose qu'ils estoient tous deux presens à la mort. Et la Chronique d'Alexandrie dit qu'Arcade revint de Rome apres la mort de son pere. Neanmoins les autres Historiens ne marquent point qu'Arcade soit venu en Occident, & semblent mesme supposer tous qu'il demeura à Constantinople; & Ruffin dit que Theodose en mandant Honoré, ordonna qu'Arcade gardast dans l'Orient l'Empire qu'il possedoit depuis long temps. Claudien en decrivant le voyage d'Honoré ne parle point du tout de son frere, quoy qu'il marque aussitost apres, que Theodose recommanda ses deux enfans à Stilicon. Baronius aussi demeure d'accord qu'Arcade n'assistoit pas au service qui se faisoit à Milan pour Theodose 40. jours apres sa mort. Ainsi sans nous arrester à la Chronique d'Alexandrie, dont l'autorité est moins considerable, il y a apparence à ce que nous avons dit, que saint Ambroise & Paulin ont parlé en cela par figure d'Honoré seul comme de plusieurs. *De divers. t. 3. p. 222.* *Theodoret. l. 5. c. 26.* *Ruffin. l. 2. c. 34.* *Claudian. in 3. Consul. Honor.*

II. Theodoret dit pendant qu'il estoit à Rome mais nous l'avons déja expliqué de l'Occident.

Chap. XI.

I. S. Paulin ne se retira pas des emplois du siecle cette année, comme l'a crû Baronius; mais vers l'an 392. comme il est aisé de le monstrer sur les mesmes endroits dont s'est servi Baronius.

II. Baronius croit que saint Paulin en s'en allant à Nole, où il estoit resolu d'achever sa vie auprés du tombeau de saint Felix, il passa par Milan. Il devoit dire par Florence, où nous avons veu que saint Ambroise avoit passé la plus grande partie de cette année.

Chap. XII.

I. Claudien s'en est expliqué en ces termes.

Impia continui cessant augmenta tributi;
Non infelices tabula, non hasta refixas
Vendit opes; avidâ sector non voce citatus,
Nec tua privatis crescunt araria damnis.

II. Il a commencé à regner le dix-neuviéme Janvier 379. Ruffin & Marcellin luy donnent 17. ans, contans pour deux la premiere & la derniere année qui n'en font qu'une. Socrate & Sozomene disent qu'il a vescu 60. ans; Victor ne luy en donne que 50.

LIVRE IX. Chap. II.

Ughellus dans l'Hiſtoire des Eveſques de Modene p. 99. dit que Theodore fit conſtruire une Egliſe à l'honoeur de ſaint Ambroiſe ſon predeceſſeur, attribuant à ſes prieres la conſervation de la ville & de l'Egliſe de Modene pendant une grande inondatioo qui s'eſtoit arreſtée en un inſtant pendant que le peuple y eſtoit aſſemblé, quoyque l'eau fuſt déja montée juſques aux feneſtres. Mais ces ſortes d'hiſtoires qui ne ſont point appuyées par aucun témoignage de l'antiquité ſont peu recevables.

Chap. XI.

Baronius a crû que ſaint Ambroiſe eſt mort la nuit du Samedy au Dimanche, ce qui eſt moins conforme aux termes de Paulin.

Les Continuateurs de Bollandus ont fait une diſſertation particuliere dans la Preface de leur premier Tome du mois d'Avril p. 38. pour monſtrer que ſaint Ambroiſe n'eſt mort que l'an 398. le 17. d'Avril. Mais outre la violence manifeſte qu'ils font aux chiffres de leurs citations pour trouver leur compte, perſonne n'a dit juſques icy que noſtre ſaint ſoit mort le dix-ſeptiéme d'Avril; & l'Egliſe de Milan & la Romaine ſont contraires à cette datte avec toute l'antiquité

Chap. XII.

Baronius met cecy en l'an 400. Mais cela arriva cette anoée meſme, peu de mois apres la mort de S. Ambroiſe.

JUGEMENT SUR QUELQUES Ouvrages de S. Ambroiſe. De ſes Ecrits ſur les premiers Chapitres de la Geneſe.

Saint Ambroiſe n'ayant pas moins honoré & édifié l'Egliſe par ſa doctrine & par la lumiere de ſes Ecrits, que par la ſainteté de ſes actions & de la vie, nous avons jugé à propos de donner icy du moins une liſte de ceux dont nous n'avons pas parlé dans la ſuitte de l'Hiſtoire de ſa vie, & de garder en cela l'ordre des dernieres Editions.

Hieron. l. 1. in Ruffin. S. Hieroſme remarque que la pluſpart des livres de ſaint Ambroiſe ſont pleins d'endroits tirez d'Origene.

Le premier de tous eſt l'Hexaëmeroo ou l'ouvrage des ſix jours, qui explique le commencement de la Geneſe, & l'Hiſtoire de la creation du monde. Il l'a particulierement tiré d'Origene, s'attachant neanmoins davantage aux ſentimens de ſaint Hippolyte & de ſaint Baſile; & il eſt viſible que c'eſt preſque une traduction de ſaint Hippolyte & de ſaint Baſile.

Id. Ep 65.

Caſſiod. l. 1. Inſtitut. Cét ouvrage eſt aujourd'huy diviſé en ſix livres, & du temps de Bede on le citoit de la ſorte Neanmoins les plus anciens exemplaires le diviſent par ſermons, & cela paroiſt plus conforme à l'ouvrage meſme, le commencement & la fin de chaque Livre paroiſſans plus propres à une Homelie qu'à un livre.

Sixt. Senens. l. 4.

On voit auſſi qu'il parloit au peuple Chreſtien dans l'Egliſe apres la lecture des livres ſacrez, & qu'il finiſſoit ſon diſcours pour aller celebrer le ſacrifice. Il paroiſt qu'il en prononçoit pluſieurs au ſoir, & il marque que c'eſtoit une fois un jour de jeuſne. Ainſi il eſt certain qu'il les fit durant le Careſme auſſi bien que S Baſile.

p. 1. 17. 213 p. 24. 58. 82.

Et il faut dire meſme qu'il l'imitoit encore, en prononçant quelquefois deux ſermons par jour. Car il fit ces ſix livres en ſix jours, & neanmoins il eſt viſible que le chapitre 5. du Livre troiſiéme finit une Homelie.

l. 6. c. 1. l. 3. c. 5.

Il y a en un endroit ces paroles dans les dernieres editions; *Et cùm paululùm conticuiſſem, iterùm ſermonem adorſus aio* &c.

l. 5. c. 12.

Ce

Ce qui nous marqueroit que le saint auroit luy mesme mis ces sermons par écrit apres les avoir composez, & en auroit fait la tissure; ce qui luy estoit assez ordinaire.

Neanmoins Sixte de Sienne soûtient que dans les anciens exemplaires il y a *contes cuisses*, & *ast*.

Il remarque dans cet ouvrage qu'y ayant eû quelques jours auparavant une secheresse une personne avoit dit qu'il viendroit de la pluye à la nouvelle lune, selon la persuasion qu'a la plus-part du monde que les changemens de la lune causent du changement dans l'air. Neanmoins cela n'arriva pas; & saint Ambroise qui souhaittoit la pluye comme les autres, mais qui souhaittoit encore davantage de détruire les fausses opinions, fut bien aise de ce qu'il n'en vint point jusqu'à ce que Dieu l'accorda aux prieres de l'Eglise, & fit voir qu'il la falloit attendre de sa misericorde, & non pas des divers changemens de la lune.

Hieron. Ep. 65. Ambros. ad Horont. t. 1 ad Sabin. p. 421.

S. Hierôme paroist marquer cét ouvrage de S. Ambroise. Le saint en parle luy mesme en deux endroits. Le premier est une lettre a Horontien qui luy ayant mandé qu'il avoit leû son Hexaëmeron, mais qu'il n'y avoit point trouvé pourquoy Dieu avoit fait l'homme apres toutes les autres creatures, le saint luy en rend la raison.

Ep. 28. In Abdiam.

Il qualifie cét Horontien son fils en diverses lettres qu'il luy écrit, & le traitte toûjours comme un de ses plus intimes amis. Il semble qu'il ait esté Juif; mais il est certain qu'il avoit esté receu & élevé dans l'Eglise des son enfance, & le saint luy avoit imposé les mains pour l'elever, ce semble au ministere; c'est à dire au Diaconat.

Tom. 2. p. 419. Ep. 38.

S. Ambroise luy écrit encore quelques lettres tant sur l'explication de la Genese, que sur quelques autres matieres de pieté & de science.

Tom. 1. p. 307.

Dans une de ces lettres il luy conseille de lire les livres apocryphes d'Esdras pour s'instruire de la nature de l'ame, & luy mesme les cite souvent comme faisant partie de l'Ecriture.

Tom. 1 p. 305.

Apres l'Hexaëmeron suit un petit traitté intitulé *de la dignité de la creation de l'homme*, où le saint monstre combien l'homme est élevé au dessus de toutes les creatures, ayant esté fait à l'Image & à la ressemblance de Dieu. Ce traitté commence par un *itaque*, qui marque si ce n'est pas une faute, que ce n'est qu'un fragment d'un plus grand Ecrit.

Dans le Livre du Paradis, il examine ce que c'est que le Paradis Terrestre, où il est, quel il est, & ce qui y est arrivé à nos premieres peres; ce qu'il traitte avec beaucoup d'elegance, mais moins selon la lettre que selon le sens allegorique qu'il tire en partie du Livre de Philon sur les allegories.

Il fit ce Livre dans les premieres années de son Episcopat; & longtemps apres il traitta encore la mesme matiere dans une lettre à Sabin Evesque de Plaisance qui luy avoit demandé son sentiment sur ce sujet. S. Augustin cite divers passages de ce Livre du Paradis pour prouver le peché originel contre les Pelagiens, & les autres principes de la grace.

Aug. l. 2. in Iul. c. 5. 6. 7.

Les deux autres Livres d'Abel & de Caïn traittent selon le sens mystique de la naissance de la vie, des mœurs, & des sacrifices de ces deux freres. Le saint en a tiré une partie du Livre de Philon intitulé, des sacrifices de Caïn & d'Abel.

Des Livres sur les Histoires des Patriarches.

L'Histoire de Noé est expliquée dans le Livre intitulé de Noé & de l'Arche selon l'allegorie & selon la lettre. S. Ambroise cite luy mesme cét ouvrage dans ses Offices sans le nommer. S. Augustin cite aussi le Livre de saint Ambroise sur l'Arche de Noé, mais on n'y trouve point les paroles qu'il en rapporte.

Ambros. l. 1. Offic. c. 28. Aug. in Faust. 12. cont. Epist. Pelagian. l. 4. c. 11. l. 1. de Adult. c. 1.

Les deux Livres d'Abraham nous representent sous l'histoire de ce grand Patriarche la veritable idée d'un homme sage selon les regles que Dieu mesme nous en a données, de mesme que Xenophon a representé sous le nom de Cyrus, quel devoit estre un Prince veritablement digne de commander. Mais au lieu que ce Philosophe a esté obligé, dit le saint d'attribuer à son Cyrus des actions qu'il n'avoit jamais faites & des evenemens fabuleux, la simple verité de l'histoire a suffit à nostre saint pour y trouver les plus beaux exemples, & les plus excellentes regles de la Morale. C'est aussi ce que Philon avoit taché de faire devant luy. Le saint marque en un endroit de ce livre qu'il parle pour les Catechumenes qui avoient

Sixt. Sen. l. 5. c. 4.

donné leur nom pour recevoir le Baptesme.

Il a aussi écrit deux livres sur Isaac. Le premier est intitulé d'Isaac & de l'ame, parce qu'à l'occasion de la naissance d'Isaac, & de son mariage avec Rebecca il y traitte de l'amour qui est entre l'Epoux, sçavoir J. C. marqué par Isaac, & l'Epouse qui est l'ame figurée par Rebecca, & il explique à cette occasion une grande partie du Cantique.

Aug. l. in Iulian. c. 9. n. 2. c. 5. n 6. Pelag. l. 4. c. 11.

S. Augustin cite des passages tant du livre d'Isaac & de l'ame que de celuy du bien de la mort.

Les deux livres intitulez *de Iacob & de la vie heureuse*, font voir que Jacob dans son exil, dans sa persecution, & dans sa servitude n'a manqué de nulle des choses qui rendent un homme heureux autant qu'il le peut estre en ce monde; & qu'ainsi les plus grands maux & les plus fascheuses adversitez, non seulement ne font pas perdre la beatitude; mais contribuent mesme quelquefois à nous la faire acquerir. Le premier Livre monstre la maxime generale, & le second la prouve par l'exemple de Jacob, auquel il ajoûte celuy d'Eleazar & des Martyrs Maccabées.

l. 2. c. 11. 10.

Celuy de la fuïte du Siecle nous exhorte encore par l'exemple de Jacob à fuïr le monde, & à aimer la retraitte. S. Augustin en cite divers passages.

l. 2. in Iulian. c. 8. l. 1. in Ep. Pelag. c. 4.

S. Ambroise ayant souvent traitté l'Histoire d'Abraham, d'Isaac, & de Jacob, & ayant fait voir dans Abraham le modelle d'une obeïssance pleine d'ardeur, de promptitude & de foy, dans Isaac celuy d'une pureté simple & sincere, & dans Jacob celuy d'une force d'esprit & d'une patience extraordinaire au milieu des travaux il voulut apres ces vertus generales descendre aux particulieres, & choisit pour cela Joseph fils de Jacob pour y representer un exemple de chasteté, par ce que cette vertu avoit eclatté au dessus de toutes les autres dans la vie de ce Patriarche.

Il paroist parler publiquement à tout le peuple pour l'instruction duquel il avoit aussi relevé les actions des autrres Patriarches; de sorte qu'il semble que tous ces ouvrages soient des sermons, dont il avoit depuis fait des Livres.

Ce Livre n'a pû estre fait qu'en 387. au plustost, puisqu'il semble y parler de la mort de Calligone Eunuque de Valentinien.

Le Livre qui explique mystiquement les benedictions que Jacob donna en mourant à ses enfans, n'a esté fait qu'apres le Comoientaire sur saint Luc qui y est cité, c'est à dire apres l'an 378..

Des Ecrits sur les Livres de Moyse, & des Apologies de David.

SAint Ambroise à écrit plusieurs lettres sur l'explication de divers endroits de l'Exode, du Levitique, des Nombres, du Deuteronome.

Il loüe Irenée à qui il addresse quantité de lettres, & dont il se qualifie le pere, de ne point rougir de mettre sa gloire dans les souffrances de J. C. Peut estre avoit-il souffert quelque chose pendant la persecution de Justine. *Tom. 1. p. 482.*

Saint Ambroise mande à Chromace (c'est apparemment celuy d'Aquilée) apres luy avoir expliqué quelques paroles de Balaam, qu'il luy envoye ce petit present; par ce, dit-il, que vous avez souhaité que je misse sur le papier quelque chose des explications que les anciens Auteurs ont données à l'Ecriture. *Ego autem assumpsi epistolas familiares sermone attexere redolentes aliquid de patrum moribus; quarum gustum si probaveris, posthac hujusmodi mittere non verecundabor. Malo enim sensibus verbis de supernis rebus hallucinari tecum (quod Graci dicunt ἀλληγορεῖν) ut Isaac veniente Rebecca futura Ecclesia animo videns mysteria) malo, inquam, hallucinari tecum verbis sensibus, ne videar artem desisse, quam concussationibus de cere aliquid nec studiis nostris actum nec viribus.* *p. 460.*

Il témoigne à saint Sabin de Plaisance le mesme dessein d'écrire à ses amis d'un style simple & familier, & d'y ajoûter quelque question de l'Ecriture, selon ce qui se rencontrera. *Ep. 63.*

Le Traitté sur les 42. Stations des Israëlites dans le desert, paroist un discours addressé au peuple, ou à d'autres par une personne qui avoit accoûtumé d'expliquer l'Ecriture sainte. *Tom. 1. p. 463. 465.*

Parlant de ceux qui se separent de l'Eglise, il ne nomme que Nectaire & Apollinaire.

Saint Hieròme se plaint que des personnes habiles de l'Eglise appellant la neuviéme station *Raphca* au lieu de *Daph-* *Hieron. Ep. 18.*

ea l'expliquoient *curatio*, contre la verité du texte, & tiroient ensuite des moralitez de cette fausse interpretation. Cela semble avoir rapport à ce Livre, où quoy qu'on lise *Daphca*, il est neanmoins interpreté *Sanitas*. On y voit aussi *Lebna* interpreté *Dealbatio*, ce que S. Hierôme reprend comme une faute que l'on avoit faite.

Mais avec tout cela il est difficile de se persuader que ce Traitté soit de saint Ambroise; tant le style & le genie en paroist bas & foible au prix de celuy de ce saint.

Il cite assez souvent Joseph; dequoy on ne pourroit peut estre rien inferer, s'il n'en rapportoit les propres termes; ce qui ne paroist guéres du genie de saint Ambroise, & s'il ne l'alleguoit point pour prouver des choses qui sont positivement dans la Bible.

Il y en a qui pourtoient douter que le terme de la *Terre Sainte*, pour dire la Palestine, fust fort en usage du temps de S. Ambroise. Neanmoins il se trouve dans saint Hierôme. Sixte de Sienne dans le Catalogue qu'il fait des ouvrages de S. Ambroise sur l'Ecriture ne parle point de celuy-cy.

Hieron. in R. Sfia. l. 3. c. 2.

La premiere Apologie de David a des choses excellentes pour la penitence. Mais il y faut joindre l'explication du Pseaume cinquantiéme que l'on en a separée dans les derniers editions, contre l'autorité des anciennes, & des manuscrits ostant les paroles qui les joignoient. Sixte de Sienne n'en fait aussi qu'une seule piece. Et S. Augustin qui rapporte quelques endroits de l'explication du Pseaume cinquantiéme, les cite toûjours du Livre de l'Apologie de David.

Aug. l. 1. in Iul. c. 3. 5. ann. ep. Pelag. l. 14. c. 11.

Ce Livre selon un ancien manuscrit fut addressé par saint Ambroise à Theodose, à la penitence duquel il est aisé d'appliquer ce qui est dit de celle de David. Neanmoins le saint y addresse son discours à plusieurs personnes.

Il y deplore les maux arrivez à l'Empire par la mort d'un Empereur tué par la perfidie des siens; ce qui ne se peut rapporter qu'à la mort de Gratien tué en 383. ou à celle de Valentinien II. en 392. & se rapporte en effet à celle de Gratien, puisque cette Apologie est citée dans le Commentaire sur saint Luc fait en 386.

Il y a une seconde Apologie de David, qui contient une grande partie de ce qui est dans la premiere. Et c'est ce qui fait douter si elle est veritablement de saint Ambroise, qui n'auroit pas, ce semble, repeté deux fois les mesme choses. La difference du style est encore plus forte pour monstrer que ce traitté n'est pas de luy: & Bellarmin, Possevin, Erasme, Monsieur le Fevre entre les Catholiques, aussi-bien que Rivet entre les heretiques, ont dit en effet qu'elle n'en estoit pas. On peut ajoûter que S. Augustin cite plusieurs fois absolument l'Apologie de David, & ne l'appelle jamais la premiere. Sixte de Sienne n'en parle point du tout. Erasme croit qu'elle peut estre du mesme Auteur que les Livres de la vocation des Gentils, qui a, dit-il, imité la diction de S. Ambroise, & la mesme surpassée en certaines choses. L'Auteur y parle des Ariens, des Photiniens, & des Sabelliens, comme d'heretiques de son temps. Ainsi il ne peut guéres avoir écrit plus tard que le commencement du cinquiéme siecle. Et neanmoins parlant de la ruine de Jerusalem par les Romains, il dit que J. C. l'avoit livrée aux Barbares. Ce Livre est une suitte de plusieurs sermons.

Des Livres de Tobie, des plaintes de Iob & de David, sur les Pseaumes &c.

LE Livre intitulé *d'Elie & du jeusne* paroist un sermon prononcé en presence des Catecumenes qui avoient donné leur nom pour le baptesme un peu devant Pasque. C'est proprement une exhortation à pratiquer le jeusne & l'abstinence; & le saint y employe particulierement l'exemple d'Elie, dont neanmoins il dit peu de choses, parce qu'il avoit souvent parlé de ce Prophete en divers livres, & mesme il en avoit fait un exprés à sa loüange.

Le Traitté suivant intitulé du jeusne d'Elie, n'estoit qu'un petit discours que le saint fit à la fin du Careſme avant que de donner le simbole aux Competens. Je ne sçay si cela auroit rapport au Traitté du simbole qui est dans le premier Tome.

Le Livre de Naboth est une invective vehemente sur l'avarice & la tyrannie des riches & des personnes puissantes.

Le Livre de Tobie s'étend particulierement à reprendre l'injustice & la Barbarie des usuriers. On voit que c'est un discours presché au peuple par son Evesque, non

en un jour, mais en plusieurs. S. Augustin cite quelques endroits de ce livre. Il a tout à fait l'air & le genie de saint Ambroise, & je ne sçay quelle raison Erasme & les autres qu'on prétend l'avoir rejetté, ont pû avoir. Rivet & Cocus qui leur attribuent ce sentiment, ne l'appuyent point du tout. Mais quelque raison qu'on puisse alleguer, il est difficile qu'elle ait quelque force contre un livre qui se deffend par luy mesme, & par l'autorité de saint Augustin.

l. 1. in Iohan. c. 4.

On remarque qu'il y a beaucoup de confusion dans les deux livres intitulez *De la plainte de Iob*. Le titre selon un ancien manuscrit doit estre, *De la plainte de Iob & de David, & de l'infirmité de l'homme*. Et en effet le saint témoigne expressément qu'il veut traitter des plaintes que l'un & l'autre fait à Dieu sur les miseres de l'homme.

p. 615.

Le premier Traitté qui contient les plaintes de Job tirées de la premiere partie de son livre doit estre suivi, selon le mesme manuscrit, de l'explication que nous avons encore du Pseaume 41. & du 42. qui contiennent les plaintes de David, comme cela est marqué au commencement du 42. Et tous les deux sont intitulez, des plaintes de David, dans la table des œuvres de S. Ambroise.

Le second Livre de la plainte de Job suppose un Traitté precedent *de interpellatione sanctorum* de S. Ambroise, c'est à dire, de Job & de David. Il contient la mesme maniere, s'attachant particulierement à la prosperité des meschans. C'est pourquoy apres avoir traité sur cela pour Job la derniere partie de son livre, il explique pour David, selon le mesme manuscrit, le Pseaume 72. qui est aussi intitulé de la plainte de David. Je ne sçay ce que c'est que ce second traité des plaintes de David que Bellarmin croit n'estre point de saint Ambroise à cause de la difference du style.

Saint Ambroise a imité le travail qu'Origene a fait sur les Pseaumes. Il fait une Preface generale sur les Pseaumes, comme s'il eust eû dessein de les expliquer tous. Nous n'en avons neanmoins que fort peu qu'il ait expliquez, & peut estre que la mort l'a empesché de faire les autres; car comme nous avons vû, il n'avoit pas achevé l'explication du 43. quand il mourut; & il semble promettre l'explication du 57. que nous n'avons pas. Il a sans doute expliqué ceux que nous avons selon les occasions particulieres qui s'en presentoient, & non selon l'ordre du Psautier, puisque le quarante troisiéme est le dernier sur lequel il a travaillé.

Hieron. Ep. 83.

Il cite sur le premier Pseaume ses livres de la consolation & la resurrection faits sur la mort de son frere Satyre en 376. ou 377. comme nous croyons. p. 668.

Il marque sur le trente-sixiéme la victoire miraculeuse de Theodose sur Eugene le sixiéme Septembre 394. & il paroist aussi y prier pour ce Prince. Ainsi il écrivoit avant le dix-septiéme Janvier 395. que Theodose mourut. p. 691. 693.

Il marque sur le Pseaume 87. les deux livres de la penitence qu'il avoit faits longtemps auparavant. *Hieron. Ep. 134. Aug. l. 1. in Iul. c. 3.*

Il cite sur le Pseaume 40. son Commentaire sur S. Luc fait, comme nous croyons vers 378. S. Hierôme semble marquer un endroit de ce Pseaume.

S. Augustin cite un endroit du commentaire sur le Pseaume 48.

L'exposition du Pseaume cent dix-huitiéme passe pour l'ouvrage le plus beau & le plus édifiant de tous ceux de S. Ambroise. Nous n'y trouvons pas de caractere pour le discernement du temps qu'il l'a écrit, sinon qu'il y cite son Commentaire sur saint Luc. Il semble marquer en un endroit qu'il parloit, ou qu'il écrivoit le jour de la Translation de S. Gervais & de S. Protais; c'est à dire le 19. de Juin; & en un autre endroit il dit qu'on faisoit ce jour-là la Feste de S. Sebastien qui est le vingtiéme de Janvier. Ainsi il aura esté plus de sept mois sur cét ouvrage. p. 1004. p. 919. vide.

Des Ecrits du saint sur Salomon, sur les Prophetes, & sur le nouveau Testament.

Rivet croit que le livre de Salomon, qui se trouve parmy les œuvres du saint, est beau & bien écrit, mais il prétend qu'il y a quelque difference pour le style. S'il entend le Traitté sur ces paroles des Proverbes, *Tria sunt insaturabilia* &c. la difference du style qui s'y remarque n'est pas fort sensible. Tous les heretiques qui y sont nommez en un endroit ne passent pas le siecle de saint Ambroise. Je ne sçay neanmoins si le mot de Psalmographe qui y est employé par deux *Cocus. tom. 1. p. 18.* p. 1093. p. 1092. p. 1094.

fois est fort de l'usage de ce saint. Ce qu'il dit que J. C. guerit sainte Marthe d'un flux de sang ne se trouve pas autorisé.

Il y a en suitte un autre petit Traitté sur la mesme maniere qui ne suit pas tout-à-fait le précedent, & qui semble avoir moins l'air de saint Ambroise.

Le Traitté sur un autre endroit des Proverbes, *Mulierem fortem quis invenies?* &c. est un sermon fait en une Feste de Martyrs parmy lesquels il y avoit plusieurs femmes. C'est pourquoy cela convient mieux au jour de sainte Perpetüe ou de quelque autre semblable, qu'à celuy des Maccabées, comme porte le titre.

L'une de ces saintes avoit fait cette réponse, *Honorem Cæsari tanquam Cæsari reddite, timorem autem Deo.* Ce Traitté n'a point, ce me semble, l'air de saint Ambroise; mais il a beaucoup celuy de S. Augustin. Il y parle contre les Donatistes, & nommément contre Donat leur Chef, l'opposant à saint Cyprien; ce qui ne convient point du tout à S. Ambroise. p. 3098.

Le Traitté suivant qu'on met comme une explication du cinquiéme Chapitre de l'Ecclesiaste, est indubitablement une lettre de saint Ambroise à son Clergé pour l'exhorter à ne se point lasser dans les travaux du ministere de l'Eglise, & à ne point abandonner leurs fonctions pour eviter les contradictions des meschans, se confiant sur le secours de J. C. qui travaille avec ses serviteurs.

Il y a ensuitte deux sermons sur l'aumosne faits à quelques jours l'un de l'autre. Mais je ne sçay s'ils ont assez le style de S. Ambroise. Et en effet ils se trouvent parmy ceux de S. Maxime de Turin.

Celuy d'apres sur ces paroles d'Isaïe, *Caupones vestri miscent vinum aquâ*, est fort beau pour apprendre aux Ecclesiastiques le dégagement où ils doivent estre à l'égard des affaires & des interests du monde. Mais il semble aussi n'avoir pas le style de saint Ambroise; & il se trouve encore dans saint Maxime.

Il y a ensuitte une Lettre à Irenée sur la beauté & l'amour du souverain bien qui est assurément une production des meditations & du cœur plustost que de l'esprit de saint Ambroise. Il l'a fit lorsqu'apres avoir cessé de travailler durant la nuit, il s'estoit mis à lire, & s'estant un peu reposé, il s'appliqua à la meditation de ce verset, *Speciosus formâ præ filiis hominum*, dont on s'estoit servi dans les vigiles le soir de devant; c'est à dire, au commencement de la nuit: Et ainsi on voit qu'apres avoir passé la nuit dans l'Eglise, le matin au lieu de se reposer, il s'occupoit a travailler, à lire, à écrire, & à mediter.

Il y a apres cela une lettre à Sabin sur la perdrix, dont parle S. Hierôme, qu'il prend, dit-il, de la fin d'une autre qu'il avoit écritte à Irenée contre Apollinaire. Il y qualifie Sabin son fils; ce qui nous fait juger que S. Sabin n'estoit pas encore Evesque de Plaisance, & qu'ainsi il l'a écritte avant l'an 381.

Les deux sermons suivans dans lesquels on voit une comparaison du jugement de J. C. par Pilate, avec celuy de Susanne par Daniel, se trouvent aussi dans saint Maxime.

Les deux Sermons sur le Prophete Jonas, dont nous avons parlé ailleurs, sont suivis de deux Epistres a Horontien, où le saint, qui en est certainement l'auteur, applique aux Penitents un endroit du Prophete Michée, & d'une de ses lettres à Irenée sur le Prophete Aggée.

Le dernier traitté est un sermon au peuple sur le sujet de l'action de graces, lequel se trouve aussi dans les œuvres de S. Maxime.

Nous avons parlé en 388. du Commentaire du Saint sur saint Luc. Quant à celuy qui porte son nom sur les Epistres de S. Paul, quiconque l'a leü apres avoir leü les Ecrits de saint Ambroise, ne peut pas douter, dit Maldonat, que cét ouvrage ne soit d'un autre auteur. Il semble que ce soit aujourd'huy le sentiment general de toutes les personnes habiles, qui citent souvent ce Commentaire sous le nom d'Ambrosiaster plustost que sous celuy de Saint Ambroise.

Bellarmin croit qu'il est d'Hilaire Diacre de Rome qui fit schisme sous Libere, à cause que Saint Augustin en cite un passage sous le nom de saint Hilaire, quoyque neanmoins le style & les erreurs qui y sont faisent voir qu'il ne peut estre de saint Hilaire. Maldonat l'attribuë à Remy Archevesque de Lyon qui vivoit dans le neuviéme siecle; & d'autres veulent qu'il ait esté écrit dés le commencement du quatriéme. Il nous suffit qu'il ne soit point de saint Ambroise sans entrer plus avant dans cette dispute dont apparemment il est difficile de sortir, y ayant peu de fondement de part & d'autre. 4 au Ep. Pel. g. c. 14.

p. 678. Ce qui y eſt dit de la continence des Eccleſiaſtiques ſemble aſſez convenir au ſiecle de Damaſe ; & la maniere dont il y eſt parlé du Bapteſme des malades, & par conſequent des adultes, du reſte de la police de l'Egliſe, & de l'hereſie des Cataphtyges, marque, ce me ſemble, une grande antiquité.

Il y a quelques endroits qui ſe trouvent mot à mot dans le Commentaire Pelagien attribué à S. Hierôme.

On remarque que le Commentaire ſur l'Epiſtre aux Hebreux paroiſt tiré des Homelies de S. Chryſoſtome.

Du ſimbole des Apoſtres, de la divinité du Fils. Des Livres des Sacremens, de ceux de la penitence &c.

NOus avons parlé cy deſſus des Offices de ſaint Ambroiſe.

Le traitté ſur le ſymbole des Apoſtres n'eſt pas tant une explication ſuivie du ſymbole, telle qu'on avoit accoûtumé de la donner aux Catecumenes, qu'un traitté ſur quelques articles de la foy, c'eſt à dire ſur la Trinité, ſur l'Incarnation, ſur la Reſurrection des morts. Il y cite neanmoins le ſymbole, comme ayant deſſein de l'expliquer.

Le Diſciple qui alloit à Emmaüs le jour de Paſque avec Cleophas y eſt appellé Amaon comme la ſeconde Apologie de David le nomme Ammaon.

Dialog. 2. *Tom.* 4. Theodoret cite de ſaint Ambroiſe un grand paſſage de l'expoſition de la foy ; mais ce paſſage, qui eſt extremement exprés ſur tout le myſtere de l'Incarnation, ne ſe trouve point dans le traitté dont nous parlons. Il n'eſt pas dans l'Edition de Nivelle. Il ſemble qu'on pourroit l'attribuer à ſaint Niceras des Daces. Ces paroles de J. C. à la Croix, *quare me de reliquiſti ?* y ſont expliquées comme dans le Commentaire ſur ſaint Luc.

Pour le Traitté de la divinité du Fils nous croyons qu'il eſt pluſtoſt de Gregoire d'Elvire que ny de ſaint Ambroiſe, ny de ſaint Gregoire de Nazianze à qui S. Auguſtin meſme l'attribuë.

Le petit Livre du myſtere de Paſque paroiſt un ſermon fait en cette ſolemnité. Il ſemble deriver le mot de Paſque du grec πάσχω.

p. 349. Le Livre *de initiandis*, ou pluſtoſt *de initiatu*, eſt un ſermon prononcé à Paſque devant les Neophytes qui avoient déja receu le corps de J. C. pour les inſtruire des myſteres du Bapteſme & de l'Euchariſtie qu'on n'eut pas oſé leur declarer auparavant.

Ce livre eſt fort beau pour y apprendre & l'ordre que l'Egliſe garde dans les ceremonies du Bapteſme, & la creance qu'elle taſchoit d'inſpirer aux fidelles touchant l'Euchariſtie en une occaſion où il ne s'agiſſoit point de relever les myſteres par des metaphores & des figures qui auroient eſté capables de les embarraſſer, mais de dire ſimplement la verité qu'elle avoit receuë des Apoſtres. C'eſt pourquoy quiconque ne reconnoiſt pas ce livre & les autres de la meſme nature pour la veritable regle de ce que nous devons croire en cette matiere, fait voir qu'il ſuit ſes imaginations, & qu'il ne cherche pas la verité dans la doctrine de l'Egliſe.

Les ſix livres des Sacremens ſont de ce genre ; mais ils ont moins d'autorité, dautant qu'on ne convient pas qu'ils ſoient de S. Ambroiſe, & qu'on prétend meſme qu'ils ont eſté corrompus. A en juger ſelon ce que nous avons aujourd'huy dans les impreſſions de ſaint Ambroiſe, le ſtyle, ce me ſemble, en eſt moins noble, moins fort, & moins élevé que celuy de ce ſaint ; & meſme on y trouve des endroits aſſez barbares. Il y a neanmoins de la conformité, & beaucoup d'alluſions au livre des Cantiques, ce que ſaint Ambroiſe paroiſt ſouvent affecter. Les explications & les ceremonies y ſont à peupres les meſmes que celles qu'on voit dans le livre *de initiandis*, auquel ceux des Sacremens ſont tres-conformes.

L'auteur y dit que l'Egliſe Romaine qu'il taſchoit de ſuivre en toutes choſes ne l'avoit point les pieds aux Neophytes, comme l'on faiſoit à Milan ; mais que cela ne l'empeſchoit pas de le faire, puiſque cette coûtume eſtoit meilleure, & qu'on la pratiquoit autrepart, chacun eſtant libre en ces ſortes de choſes. Cela marque, ce ſemble, une Egliſe aſſez voiſine de Rome, pour en ſçavoir & en honorer les pratiques, mais non pas ſoûmiſe à elle, comme à ſa metropole : enſorte qu'elle fuſt obligée de la ſuivre en tout. Et cela convient aſſez bien à un Evêque de Milan dans les premiers ſiecles de l'Egliſe. Ainſi ſi l'on ne croit pas que ce traitté ſoit digne de ſaint Ambroiſe, il ſemble qu'il peut eſtre de quelqu'un de ſes p. 362.

ſucceſſeurs, dont on aura joint les œuvres avec les ſiennes, & probablement de Venete qui ayant eſté ſon diſciple aura ſans doute taſché d'imiter ſon ſtyle & ſa maniere d'écrire, quoy qu'il ne ſoit pas étonnant qu'il ne l'ait point égalé.

Lanfranc, Guitmond, Paſchaſe Ratbert & Ratramne ont cité ce livre il y a 800. ans ſous le nom de Saint Ambroiſe; mais on remarque qu'une partie des paſſages que Ratramne en a citez ſont du livre *de iis qui myſterium initiantur*, ou *de initiandis*. Je ne voy pas neanmoins qu'on puiſſe inferer delà avec certitude qu'ils ont eſté corrompus depuis, eſtant auſſi aiſé de croire que Ratramne s'eſt broüillé en citant deux livres d'un meſme ſujet. Mais le raiſonnement dont ſe ſert le P. Labbe ſuppoſant qu'ils ayent eſté corrompus eſt un peu extraordinaire.

l. 2. de Scriptor. p. 707.

Ce qui fait encore qu'on à peine à croire que les livres des Sacremens ſoient de ſaint Ambroiſe; c'eſt qu'il eſt fort rare, & peut eſtre ſans exemple qu'un auteur faſſe deux Ecrits d'un meſme titre, & neanmoins de deux ſujets tous differens. Or nous verrons dans la ſuitte que ſaint Ambroiſe a fait un livre des Sacremens & de la philoſophie, dont le ſujet n'a rien de commun avec ceux cy.

Le Traitté de la dignité ſacerdotale convient mieux pour toutes choſes au ſiecle de Gregoire VII. qu'au temps de ſaint Ambroiſe. Auſſi il y en a qui l'attribuent à S. Anſelme.

Nous avons déja parlé des deux livres de la penitence que ſaint Ambroiſe a faits contre les Novatiens, & en meſme temps contre les faux penitens. Ie ne ſçay pourquoy Soto Dominicain du dernier ſiecle a voulu douter de l'autorité de ces livres, & alleguer pour cela l'un des plus beaux endroits qui y ſoient, ſçavoir la maniere ſi humble dont le ſaint parle de luy meſme, & meſme en des termes qui luy ſont propres puiſqu'ils marquent clairement comment il avoit eſté élevé à l'Epiſcopat. Rivet s'eſt contenté de rapporter ce paſſage de Soto; mais il n'a oſé y rien ajoûter, quoy qu'il cherche en toutes rencontres à affoiblir la tradition de l'Egliſe en diminuant autant qu'il peut les auteurs & les livres qui la compoſent. Auſſi outre les preuves que l'on peut tirer du livre meſme. S. Ambroiſe marque expreſſément qu'il avoit écrit deux petits livres de la penitence où il en repreſentoit la neceſſité & l'utilité. Et ſaint Auguſtin qui cite cét ouvrage en quatre endroits differens ne nous permet pas de douter de ſon autorité. Il l'appelle ordinairement le livre contre les Novatiens.

Rivet. l. 3. critic. ſacr. c. 16. p. 312.

l. 2. de pœnit. c. 3. p. 419.

Ambroſ. epiſt. 37.

Traitté à une Vierge devote. Epitre à Suſanne qui avoit perdu ſa virginité.

LE Traitté addreſſé à une Vierge devote ne paroiſt point du tout avoir le ſtyle de ſaint Ambroiſe. Il eſt fait pour exhorter cette fille d'eviter plus qu'elle ne faiſoit le commerce & l'entretien des gens du monde, en luy repreſentant les grands maux qu'elle avoit ſujet d'en apprehender.

Il y a plus de difficulté pour la lettre à Suſanne qui avoit violé la virginité qu'elle avoit voüée ſolemnellement à Dieu. Car cette lettre ſe trouve auſſi parmy les œuvres de S. Hieroſme; & Eraſme qui juge qu'aſſeurément le ſtyle ne permet pas qu'on la luy attribuë, ne s'éloigne pas de croire qu'elle ſoit de ſaint Auguſtin. Neanmoins je ne croy pas que perſonne l'ait encore miſe parmy les œuvres de ce Pere. Pour ſaint Hieroſme il faut qu'en cela on ait ſuivi le jugement d'Eraſme, puiſqu'on la met toûjours parmy les œuvres qui ne ſont pas de luy.

Elle ſemble auſſi n'avoir pas tous-à-fait le ſtyle de ſaint Ambroiſe, ſur tout dans le commencement. Mais avec tout cela je ne trouve pas que la difference en ſoit fort conſiderable; & on ne peut nier qu'elle ne reſſente tout-à fait le genie ſi élevé de ce Pere. On voit que c'eſt un Eveſque qui l'écrit, & en un temps où le Paganiſme duroit encore. L'allegation de ſainte Tecle que l'on y remarque eſt aſſez ordinaire à S. Ambroiſe.

Il faut neanmoins remarquer que Gennade attribuë à Nicee ou Nicete Eveſque des Daces celebre par les eloges de S. Paulin un petit livre à une Vierge qui eſtoit tombée, où il avoit mis tout ce qui peut animer un pecheur à la penitence. *p. 450.*

Cocus rejette cette lettre à cauſe de ce qui eſt dit que ſi cette fille fuſt morte en conſervant ſa virginité, ſes parens l'euſſent regardée comme une hoſtie vivante, qui leur euſt attiré la grace de Dieu, & la remiſſion de leurs pechez *(propitiatricem)*

ce qu'il pretend ne se pouvoir dire que de J. C. comme si ce que J. C. nous donne par son autorité & par ses propres merites comme le prix de son sang, les saints ne nous le pouvoient pas obtenir par leur intercession jointe aux merites de J. C

Aussi Rivet ne se fonde point sur cét endroit & se contente de rapporter la difficulté que font Pollevin & Bellarmin sur un endroit qu'ils disent contenir l'erreur des Novatiens. *Inhare pœnitentiæ*, dit cette lettre. *usque ad extremum vitæ; nec tibi præsumas ab humano die posse veniam dari, quia decipit te qui hoc tibi polliceri voluerit. Quæ enim propriè in Dominum peccasti, ab illo solo quære remedium.*

p. 454.

Neanmoins je ne voy pas que cette objection soit plus considerable que l'autre. Car 1. il est assez visible que ce passage ne signifie pas tant qu'elle ne devoit point esperer l'absolution de l'Eglise jusques à la mort, qu'il l'exhorte à ne penser promptement qu'à satisfaire à Dieu pour son peché avec toute l'ardeur dont elle estoit capable, & à ne point écouter ceux qui la flatteroient en luy faisant esperer le pardon de sa faute avec une penitence de peu de temps.

2. On peut croire sans estre Novatien qu'il y a des pechez dont l'Eglise ne croit pas devoir accorder le pardon, quoyqu'elle le pust, puisqu'elle a gardé la rigueur de cette discipline dans les trois premiers siecles devant & apres Novatien, & que plusieurs siecles depuis elle a encore refusé d'absoudre une seconde fois ceux qui l'avoient esté une fois inutilement. Or la faute de cette fille paroist extremement grande dans toutes ses circonstances.

p. 451. Elle avoit d'elle mesme choisi l'estat de la virginité sans y avoir esté portée ny par son pere ny par sa mere. Au contraire son pere luy avoit proposé beaucoup de difficultez dans cet estat; & elle estoit toûjours demeurée ferme dans sa resolution jusqu'à dire mesme qu'elle y estoit obligée par des revelations terribles.

Ibid. Elle avoit receu le voile à l'Autel le propre jour de la resurrection, & tout le peuple qui y estoit present avoit signé son

p. 452. contract par *l'Amen* avec lequel il l'avoit confirmé.

Elle sortit de la maison de son pere, & entra dans un Monastere de Vierges, où

p. 453. elle avoit toutes les instructions de son Prelat, & trouvoit toutes les seuretez possibles pour se garantir du naufrage.

Trois ans devant que sa faute fust découverte, s'estant élevé quelque bruit contre elle [qui apparemment estoit faux, mais qui estoit le presage de son crime] elle protestoit de son integrité, & demandoit publiquement dans l'Eglise qu'on punist cette calomnie. Son pere prit une infinité de peines pour cela; & celuy qui a écrit la lettre fit tout ce qu'il put pour trouver l'auteur de ce bruit, ne pouvant souffrir qu'on eust le moindre soupçon contre une Vierge de Dieu. p. 452.

Neanmoins cela ne l'empescha pas de p. 452. se laisser corrompre au milieu de la Ville p. 454. par un jeune fou, qui faisoit, ce semble, luy mesme profession de pieté & de continence, lequel en abusa non seulement deux ou trois fois, mais fort souvent. On croyoit mesme qu'elle en avoit eû un enfant, & qu'elle l'avoit fait mourir secrettement.

Elle eust en quelque sorte diminué sa p. 452. faute si elle l'eust avoüée volontairement, & en eust fait penitence. Mais au contraire elle la cacha autant qu'elle pût, & on ne la decouvrit que malgré elle. Elle tascha mesme de s'excuser en disant contre la verité qu'elle avoit souffert violence. Son pere, sa mere, ses freres, ses sœurs, en furent comblez d'affliction. Les Payens & les Juifs en prirent sujet de declamer contre l'Eglise, & le peuple en fut si animé qu'on disoit qu'il la falloit brûler toute vive.

Cette fille estant donc tombée dans une p. 453. faute si importante & si enorme, & ne témoignant pas mesme en avoir le regret dont elle devoit estre touchée, il ne faudroit pas s'estonner quand l'auteur sembleroit passer en quelque chose les bornes de la verité, & s'emporter à une sorte exaggeration pour la faire rentrer en elle mesme, & luy donner une juste apprehension, qui luy fist embrasser avec plus d'ardeur le remede de la penitence; & quand il auroit jugé que sa faute meritoit que l'Eglise ne luy en accordast jamais le pardon. Mais comme nous avons dit, il n'est pas necessaire de donner ce sens à ses paroles.

Cette piece est encore considerable pour diverses pratiques de l'antiquité qu'elle nous apprend. Car outre cette consecration solemnelle des Vierges qui se faisoit publiquement aux plus grandes festes de l'Année, dequoy nous trouvons assez d'autres preuves dans saint Ambroise, nous

nous y apprenons encore qu'il y avoit des Monaſteres de Vierges dans l'Occident auſſi bien que dans l'Orient, dequoy on trouve auſſi des marques en d'autres endroits de ſaint Ambroiſe; & que neanmoins elles venoient à l'Egliſe où elles avoient une place particuliere enfermée d'une cloſture où les Dames venoient leur demander le baiſer de paix. On écrivoit auſſi ſur la muraille de cette enceinte quelques paroles de ſaint Paul ſur la virginité.

On y voit encore que cette fille n'avoit point couppé ſes cheveux eſtant Vierge, comme Theodoſe l'avoit deffendu en 390. apres le Concile de Gangres. Mais l'auteur veut qu'elle les couppe pour faire penitence.

Il eſt certain que S. Ambroiſe n'eſt pas l'auteur des deux livres de la vocation des Gentils, quoy qu'ils ſe trouvent parmy ſes œuvres. Le P. Queſnel de l'Oratoire a fait une diſſertation expreſſe pour les attribuer à S. Leon ne ſe fondant pas neanmoins ſur aucun manuſcrit, qui les luy doune.

Des ſermons & des Epiſtres de ſaint Ambroiſe. De ſes Livres qui ſont perdus.

POur les ſermons qui portent le nom de ſaint Ambroiſe, comme il eſt difficile de croire qu'il n'y en ait aucun de luy, auſſi il eſt certain que la pluſpart n'en ſont pas, ce qu'on juge par la difference du ſtyle, & par ce qu'il y en a un grand nombre d'attribuez à d'autres auteurs, dequoy la diſcuſſion particuliere ſeroit difficile & ennuyeuſe. On ne peut douter neanmoins que le diſcours contre Auxence, & les oraiſons funebres de Valentinien II. & de Theodoſe ne ſoient de luy.

Quant à ſes lettres il y en a fort peu dont on doute. Nous avons remarqué que la cinquiéme eſt pluſtoſt du Pape Sirice que de luy. La trente-troiſiéme à la Vierge Demetriade ne peut pas eſtre de noſtre ſaint, puiſqu'elle parle manifeſtement contre les Pelagiens, quoy qu'elle ne les nomme pas, & qu'il eſt mort avant la naiſſance de cette hereſie.

Nous avons déjà rejetté la trente-quatriéme ſur ſainte Agnes, la cinquante-troiſiéme ſur ſaint Gervais & ſaint Protais, la cinquante-cinquiéme ſur ſaint Vital & ſaint Agricole, & fait voir que c'eſt ſans fondement qu'on luy conteſte celle à l'Egliſe de Verceil. Il paroiſt avoir fait luy meſme le recüeil de ſes Epiſtres, & les avoir diſtribuées par livres. *Ep. 63.*

Nous ne dirons rien des autres ouvrages, dont on a fait le ſixiéme Tome, comme eſtant viſiblement ſuppoſez.

Quelques-uns luy ont attribué la vie de ſaint Sebaſtien; ce qui eſt inſoûtenable, ſi on n'avouë en meſme temps qu'on y a depuis changé quelques endroits.

C'eſt avec auſſi peu de fondement qu'on prétend qu'il a traduit en latin une meſchante hiſtoire de la ruine de Jeruſalem, à qui on a donné le nom d'Hegeſippe.

Comme on a attribué à ce S. divers ouvrages qui ne luy appartiennent pas; auſſi il en a compoſé pluſieurs que nous n'avons plus; comme entr'autres cette lettre dont nous avons parlé qu'il écrivit en forme de Catechiſme pour Fritigil Reine des Marcomans. Je ne ſçay ſi ce ne ſeroit point ce que Theodoret appelle l'expoſition de la foy, & Leonce de Byzance l'explication du ſens du divin ſymbole. Car comme nous avons remarqué, ce que ces auteurs en citent, ne ſe trouve point dans le traitté que nous avons ſur le ſymbole. Theodoret en rapporte un paſſage aſſez long, qui eſt une expoſition de la foy, ſur le myſtere de l'Incarnation, mais ſi claire, ſi formelle, & ſi préciſe contre Neſtorius & Eutyches, que ſi on n'en ſçavoit pas l'auteur, on croiroit qu'elle eſt faite apres le Concile de Calcedoine. Ce qu'en cite Leonce eſt la fin du paſſage de Theodoret. *Theodoret. Dial. 1.*

Nous n'avons plus le Traitté que fit le ſaint pour l'inſtruction de Panſophe encore enfant qu'il avoit reſſuſcité. *Paulin.*

S. Auguſtin écrivant à S. Paulin luy témoigne ſouhaiter beaucoup les livres que le tres-heureux Pape Ambroiſe avoit écrits avec beaucoup d'exactitude & d'étenduë contre quelques perſonnes également ignorantes & ſuperbes qui prétendoient que J. C. avoit appris beaucoup de choſes des ouvrages de Platon, voulant qu'il euſt pris de ce Philoſophe les regles qu'ils ne pouvoient s'empeſcher d'admirer & de loüer dans ſon Evangile. Ce livre eſtoit intitulé des Sacremens ou de la Philoſophie. S. Auguſtin cite aſſez ſouvent cét ouvrage, & l'appelle quelquefois le livre du Sacrement de la regene- *Aug. Ep. 14. de doctr. Chriſtian. l. 2. c. 28. Retract. l. 2. c. 4. l. 2. in lib. ser. c. 5. 6. 7. 8.*

ration ou de la Philoſophie, quelquefois le livre de la Philoſophie contre Platon quelquefois le livre du Sacrement de la regeneration. Il cite encore ce livre dans le traitté de la doctrine Chreſtienne, mais il reconnoiſt dans ſes retractations qu'il s'eſtoit trompé en cet endroit, & qu'il ne s'eſtoit pas bien ſouvenu du ſens de S. Ambroiſe.

2. Luc. Tom. 1. p. 317. Præfat. l. 2. de Spir. ſanct. & 54.

Il cite encore plus ſouvent le commentaire du meſme ſaint ſur Iſaie & en rapporte un grand nombre de paſſages contre l'hereſie des Pelagiens. S Ambroiſe le cite luy meſme ſur S. Luc. Ainſi il faut qu'il l'ait fait dés devant l'an 378.

Nous n'avons point non plus le livre qu'il avoit fait à la loüange du Prophete Elie, ny les ecrits qu'il ſemble avoir faits contre les Priſcillianiſtes; ny celuy où il promet dans ſon livre ſur le S. Eſprit de traitter à fond l'hiſtoire de Samſon. Car pour l'Epiſtre à Vigile, il y rapporte ſeulement cette hiſtoire ſans en expliquer aucun poinct; outre qu'il ne promettoit pas dans un ecrit public ce qu'il vouloit faire dans une lettre particuliere, à laquelle meſme il ne pouvoit pas ſonger alors, puiſqu'Abondance predeceſſeur de Vigile vivoit encore.

5. de Sacramentis.

Nous n'avons rien de conſiderable ſur les Proverbes, quoyque ſaint Ambroiſe ſe ſemble les avoir expliquez pour inſtruire les Catecumenes de la Morale chrêtienne, & les préparer au baptéſme.

Ibid. 6.

Je ne voy pas non plus qu'il parle nolle part du mariage de la Vierge avec S. Joſeph, quoy qu'il témoige en avoir traitté amplement.

Tom. 2. p. 1122.

Nous n'avons point la lettre qu'il dit avoir écritte à Ireuée contre Apollinaire & qu'il finiſſoit par la perdrix dont parle Jeremie. Leonce de Byzance cite un paſſage du livre contre Apollinaire que je n'ay pas encore trouvé dans le livre ſur l'Incarnation.

Caſſiodore remarque qu'il avoit de S. Ambroiſe un ſermon ſur le jugement des deux femmes publiques rendu par Salomon, & quelques Homelies ſur le livre de la ſageſſe. Il témoigne encore qu'on luy attribuoit un Commentaire ſur les Prophetes, & ſur toutes les Epiſtres de ſaint Paul; mais il n'avoit encore pû trouver ny l'un ny l'autre. l. 2. Inſtit.

Il y a bien de l'apparence qu'il avoit fait un Traitté de l'immortalité de l'ame vers la fin de l'an 386. Car nous ne voyons que luy à qui nous puiſſions raiſonnablement appliquer ce que S Auguſtin dit dans un livre qu'il fit en ce temps-là. *Manifeſtum*, dit il, *habemus & carmine de hac re ſcribi, & ſolutâ oratione, & ab iis verſus quorum nec ſcripta latere nos poſſunt, & eorum talia ingenia novimus, ut nos in eorum literis inventuros deſperare non poſſimus. Præſertim cum hic ante oculos noſtros ſit ille in quo ipſam eloquentiam, quam mortuam dolebamus, perfectam revixiſſe cognoſcimus. Illene nos ſinet cum ſcriptis ſuis vivendi modum docuerit vivendi ignorare naturam? Non arbitror equidem, & multùm indè ſpero; ſed unum doleo, quod erga ſe, vel erga ſapientiam ſtudium noſtrum non ei ut volumus, valemus aperire. Nam profectò ille miſereretur ſitim noſtram, & exundaret multò citiùs quàm nunc, ſecurus tuum eſt quod ſibi jam totum de immortalitate animæ perſuaſit, nec ſcit aliquos eſſe fortaſſe qui hujus ignorationis miſeriam ſatis cognoverunt, & quibus præſertim rogantibus non ſubvenire crudele ſit.* Aug. l. 2. Soliloq. c. 14.

FIN.

TABLE CHRONOLOGIQVE
POUR SERVIR A L'HISTOIRE
DE SAINT AMBROISE.

	Années de Iesus-Christ.
NAISSANCE de S. Ambroiſe en France dans le Palais de ſon pere Préfet du Prétoire des Gaules.	
Ayant perdu ſon pere fort jeune, il eſt élevé dans Rome avec ſon frere Satyre par les ſoins de leur mere, & de Sainte Marcelline leur ſœur vierge illuſtre.	340.
Naiſſance de Gratien le 18. Avril.	359.
Damaſe eſt élevé au Pontificat. Urſin diviſe l'Egliſe, qui couſte d'abord la vie à pluſieurs perſonnes le 26. d'Octobre.	366.
Naiſſance du jeune Valentinien le 18. Janvier.	
L'Empereur Valentinien I. de ce nom, nouvellement relevé d'une grande maladie déclare Auguſte ſon fils Gratien dans la ville d'Amiens le 24. Aouſt.	367.
Urſin eſt banni de Rome par ordre de l'Empereur le 16. de Novembre, avec pluſieurs de ſes complices.	
Prétextat eſt fait Préfet du Prétoire.	368.
Olybre luy ſuccede en cette charge.	369.
Perſecution excitée dans l'Egliſe d'Orient par Valens.	370.
S. Baſile par le conſeil de S. Athanaſe, écrit à Damaſe pour le porter à faire ceſſer le ſchiſme de l'Egliſe d'Antioche diviſée par les deux partis de S. Melece & de Paulin.	
Concile à Rome compoſé de 90. ou 93. Eveſques.	
Ampele eſtant Gouverneur de Rome, Valentinien permet à Urſin & à ſes complices de ſe retirer où ils voudroient, pourveu que ce ne fuſt ny à Rome, ny dans les provinces.	371.
Mort de S. Athanaſe, ſelon Socrate que nous avons ſuivi juſques icy. On peut neanmoins la differer juſqu'en 373. en ſe fondant ſur l'autorité de S. Protere qui gouvernoit l'Egliſe d'Alexandrie en 454. & qui écrit que S. Athanaſe vivoit encore lorſqu'on celebra Paſque le dernier de Mars de l'an 89. de Diocletien; Ce qui marque certainement l'an 373. S. Protere eſt ſoûtenu par la Chronique Orientale des Cophthes p. 117. qui met la mort de S. Athanaſe le Jeudy 2. de May, ce qui tombe en l'an 373. & le reſte de cette hiſtoire s'accorde parfaitement à cela. On laiſſe cét examen aux doctes.	*Apud Baronium in Canonem Paſchalem Victorii p.* 84.
S. Ambroiſe ayant eſté quelque temps Conſeiller, & vrayſemblablement Aſſeſſeur d'Anice Probe, eſt nommé Préfet de la Ligurie & de l'Emilie.	373.
Mort d'Auxence Eveſque Arien de Milan. S. Ambroiſe n'eſtant enco-	374.

re que Catechumene eſt élû en ſa place par la conſpiration du peuple.

Il reçoit le Bapteſme & l'Ordination.

Damaſe accuſé par Iſaac Juif, eſt abſous dans le Concile de Rome.

Trouble excité dans l'Egliſe par les Eveſques de Parme & de Pouzzoles, & par quelques Donatiſtes.

375. Valentinien meurt d'apoplexie le 17. de Novembre. Le jeune Valentinien ſon fils âgé de 4. ans eſt élevé à l'Empire par les ſoldats le 22. du meſme mois.

376. Urſin & ſes complices troublent l'Egliſe de Milan.

Gratien fait trancher la teſte dans Carthage au Comte Theodoſe.

377. S. Ambroiſe écrit ſes trois livres de la virginité.

378. Valens perd la bataille d'Andrinople, & eſt brûlé dans une cabane.

379. Gracien aſſocie Theodoſe à l'Empire dans Sirmich le 19. Janvier.

S. Ambroiſe écrit ſes deux premiers livres de la Foy, vient à Sirmich, & y ordonne Aneme Eveſque. Il compoſe trois autres livres de la Foy.

Bapteſme de Theodoſe par S. Aſcole Eveſque de Theſſalonique.

Il commence la deſtruction du Paganiſme.

L'Hereſie des Priſcillianiſtes ſe manifeſte.

L'Eveſque Ithace leur réſiſte.

S. Ambroiſe fait mettre en pieces les vaſes ſacrez pour racheter les captifs.

Il tombe malade pendant l'abſence de ſon frere qui eſtoit allé en Afrique.

Satire fait naufrage à ſon retour, paſſe par Rome, revient à Milan, & y meurt.

S. Ambroiſe pleure ſa mort, & le loüe publiquement par deux diſcours.

380. Athanaric Roy des Gots vient ſe ſoûmettre à Theodoſe dans Conſtantinople l'11. Janvier. Il y meurt, & on luy fait de magnifiques funerailles le 17.

S. Ambroiſe publie ſes trois livres de la Foy.

Condamnation des Priſcillianiſtes dans le Concile de Sarragoſſe.

Priſcillien eſt fait Eveſque d'Avila par ceux de ſa ſecte. On chaſſe ſes ſectateurs de toutes les terres d'Eſpagne.

Il vient à Rome par l'Aquitaine, & eſt rebuté par Damaſe.

381. Pallade & Secondien Eveſques Ariens ſont condamnez dans le Concile d'Aquilée.

382. S. Ambroiſe prédit la diſgrace de Macedone Grand Maiſtre du Palais de Gratien.

Deux Ariens Chambellans de ce Prince ſont punis miraculeuſement.

Voyage de S. Ambroiſe à Rome pour y aſſiſter à un Concile. Il y fait des miracles, & y confere avec S. Aſcole.

Gratien oſte du Senat l'autel de la Victoire, & retranche les revenus des Preſtres idolatres.

Symmaque s'y oppoſe inutilement.

Rome affligée de famine.

Révolte de Maxime. Il fait mourir Gratien à Lion, & aſſocie ſon fils Victor à l'Empire.

384. Concile de Bordeaux contre les Priſcillianiſtes.

Priſcillien vient à Tréves, & ſubit le jugement de Maxime.

S. Martin réſiſte à Ithace, qui avoit evoqué cette affaire au jugement de ce Tyran.

On tranche la teſte à Priſcillien & à quelques autres de ſes complices.

S. Martin vient à Tréves, & communique enfin malgré luy avec les Ithaciens. Un Ange l'en reprend.

Theodoſe traite avec Maxime. S. Ambroiſe évite la communion de cét uſurpateur.

Theodoſe fait fermer les temples des Idolatres dans tout l'Orient, & dans l'Egypte.

Les Perſes envoyent à Conſtantinople des députez pour luy demander la paix.

S. Auguſtin vient à Milan, & écoute S. Ambroiſe.

S. Ambroiſe empeſche le rétabliſſement de l'autel de la Victoire que Symmaque demandoit à l'Empereur.

Inceſte d'une Veſtale.

Mort de Damaſe. Sirice luy ſuccede, & répond à Himere E. de Tarragone par une Decretale.

S. Auguſtin prononce un Panegyrique en l'honneur du jeune Valen- 385.
tinien, & du Conſul Bauton.

Juſtine renouvelle la perſecution contre S. Ambroiſe, qui luy refuſe la Baſilique Portienne, & enſuite la neuve.

Cette perſecution ceſſe miraculeuſement avec la ſemaine Sainte.

Le Saint écrit à S. Vigile de Trente.

Concile de Rome ſous Sirice. 386.

Theodoſe deffait les Greuthonges, & épouſe Galla.

Juſtine recommence la perſecution.

Valentinien fait une loy en faveur du Concile de Rimini.

S. Ambroiſe luy refuſe tout de nouveau une Baſilique, & ne veut pas ſortir de Rimini.

Veilles établies dans l'Egliſe de Milan avec Hymnes & pſalmodie.

Le Saint refuſe d'aller diſputer dans le Palais contre Auxence, & prononce un diſcours contre luy.

Il eſt calomnié par Juſtine.

La perſecution ceſſe aprés la découverte des corps de S. Gervais & de S. Protais.

Le Saint écrit ſur S. Luc, & ſur la feſte de Paſque.

Converſion de S. Auguſtin.

Son Bapteſme par S. Ambroiſe. 387.

Le Saint fait un ſecond voyage à Tréves, & traite avec Maxime ſans aucun ſuccés.

Maxime paſſe en Italie, ſe rend maiſtre de l'Occident, & Valentinien cherche la protection de Theodoſe dans l'Orient.

Sedition d'Antioche contre Theodoſe.

Victoires de Theodoſe ſur Maxime, qui eſt pris & décapité. On fait 388.
auſſi mourir ſon fils Victor.

S. Ambroiſe compoſe divers Traittez.

Theodoſe pardonne aux ſéditieux de Conſtantinople.

S. Ambroiſe empeſche le rétabliſſement de la Synagogue des Juifs dans Callinique.

Symmaque fait inutilement une troiſiéme tentative pour le rétabliſſement de l'autel de la Victoire, & eſt banni ignominieuſement.

389. Loix de Theodoſe contre les Fideicommis, & contre les Eunomiens.

Latinus Pacatus luy prononce un Panegyrique dans Rome.

Pluſieurs familles illuſtres y embraſſent noſtre Religion, & il y réforme quantité d'abus.

Greſle prodigieuſe.

Il fait une Loy à Milan contre les Heretiques.

Démolition du temple & de l'Idole de Serapis, & des autres temples d'Idoles dans l'Orient.

Theodoſe punit cruellement les habitans de Theſſalonique.

Il accepte dans Milan la penirence que S. Ambroiſe luy impoſe, & fait une Loy contre les executions précipitées.

Concile de Milan contre les Ithaciens, où Jovinien eſt condamné.

Abolition des Penitenciers dans Conſtantinople par Nectaire.

Déreglement de Sarmation & Barbatien dans Milan.

391. Concile de Capoüe où Flavien Eveſque d'Antioche refuſe de ſe trouver. Bonoſe y eſt condamné.

S. Ambroiſe travaille à la paix d'Antioche.

Mort d'Evagre.

Valentinien refuſe tout de nouveau aux Payens le rétabliſſement de leurs Privileges.

Il mande à S. Ambroiſe qu'il le vienne trouver en France, & réprime foiblement Arbogaſte, qui le fait étrangler dans Vienne, & éleve Eugene à l'Empire.

On enterre ſon corps à Milan, où S. Ambroiſe fait ſon éloge.

392. Retraite de S. Paulin, depuis Eveſque de Nole, & de ſa femme Therasie.

393. Tatien Préfet du Prétoire eſt banni, & ſon fils Procle décapité par les intrigues de Rufin.

Eugene envoye des Ambaſſadeurs à Theodoſe, & vient en Italie.

S. Ambroiſe ſort de Milan, & écrit fortement à Eugene.

Il découvre dans Boulogne les reliques de S. Vital & de S. Agricole.

Il reſſuſcite un mort dans Florence.

394. Honoré eſt declaré Auguſte par Theodoſe.

S. Ambroiſe revient à Milan.

Theodoſe force les Alpes, perd d'abord une partie de ſes auxiliaires, & enſuite remporte miraculeuſement la victoire par ſa pieté.

Il fait venir ſon fils Honoré, deffend les ſacrifices payens, & protege Flavien d'Antioche.

395. Mort de Theodoſe. S. Ambroiſe prononce l'éloge de cét Empereur; dont le corps eſt reporté à Conſtantinople.

S. Ambroiſe découvre miraculeuſement dans Milan les corps de S. Nazaire & de S. Celſe.

396. Il écrit à l'Egliſe de Verceil, dont le ſiege avoit vacqué long-temps.

Il fait pluſieurs miracles, & livre à ſatan un ſerviteur du Comte Stilicon.

Sa maladie & ſa mort à l'âge de 57. ans.

Il apparoiſt aprés ſa mort à pluſieurs perſonnes.

FIN.

BIBLIOTECA NAZ. ROMA VITT. EMANUELE

TABLE
DES CHAPITRES.

LIVRE PREMIER.

Contenant la naiſſance, l'éducation, & les emplois de ce Saint, & les affaires de l'Empire & de l'Egliſe juſques à ſa promotion à l'Epiſcopat.

CHAP. I. PROJET *general de la vie de ce Saint.* Page 1

II. *Nobleſſe de la famille de S. Ambroiſe ; quel rang ſon pere tenoit dans l'Empire. De Sainte Sotere Martyre qui eſtoit l'ornement de ſa maiſon.* 4

III. *Du frere & de la ſœur de S. Ambroiſe, quelle fut ſa premiere éducation.* 7

IV. *Etudes de S. Ambroiſe. Son frere Satyre & luy ſont faits gouverneurs de provinces.* 10

V. *Loix Chrétiennes de Valentinien, particulierement touchant les Eveſques.* 14

VI. *Suitte des qualitez de Valentinien ſuivant le jugement que les Payens en ont porté. Sa conduite à leur égard & envers les heretiques* 16

VII. *Extrême ſeverité de Valentinien. Supplice des innocens de Milan, & d'un Preſtre de Sirmich.* 19

VIII. *Abregé des actions de Valentinien dans les trois premieres années de ſon regne.* 23

IX. *Qualitez de Damaſe & d'Vrſin. Ils ſont tous deux élûs Eveſques de Rome.* 25

X. *Troubles & meurtres dans Rome à cauſe du ſchiſme. Banniſſement d'Vrſin. Eloge de Damaſe. Jugement d'Ammien Marcellin touchant le luxe des Eveſques.* 28

XI. *Valentinien éleve Gratien à l'Empire, & épouſe Juſtine.*

Enfans de ce mariage. 31

XII. *Exploits du Comte Theodoſe. Révolte de Valentin en Angleterre. Pillage de Mayence. Aſſaſſinat de Vitticabe.* 33

XIII. *Vrſin eſt rappellé à Rome, & banni une ſeconde fois. Hiſtoire celebre d'une femme de Verceil que Dieu garantit du ſupplice. Valentinien remet au Pape le jugement des Eveſques.* 35

XIV. *Les ſectateurs d'Vrſin troublent encore Damaſe, & ſont bannis.* 39

XV. *Guerres en Allemagne. Punition ſevere de Rhodane grand Chambellan.* 42

XVI. *Deſcente des Saxons, & des Bourguignons. Hiſtoire de Romain. Loy contre les Eccleſiaſtiques & les Moines, pour les exclure des ſucceſſions.* 46

XVII. *Perſecution excitée dans l'Egliſe d'Orient par Valens. S. Baſile députe Sabin vers Damaſe. Concile tenu à Rome.* 49

XVIII. *Pierre ſuccede à S. Athanaſe dans le ſiege d'Alexandrie, & eſt obligé de ſe réfugier à Rome. Suitte du ſchiſme d'Vrſin. Eſtat des affaires de l'Empire Romain dans l'Allemagne & dans l'Affrique. Eloge du Comte Theodoſe.* 51

IX. *S. Baſile ſe plaint de Damaſe, qui eſt preſque ſurpris par Vital.* 54

XX. *Reſcrit adreſſé à Simplice contre les Luciferiens. Condamnation de Florent de Pouzzoles. Damaſe pourſuit les ſchiſmatiques.* 56

XXI. *Aſſaſſinat de Gabinius. Les Quades en prennent occaſion de ravager l'Illyrie.* 58

LIVRE DEVXIE'ME.

CHAP. I. AUTHORITE' *des Egliſes de Milan & d'Aquilée. Mort d'Auxence. Le peuple de Milan demande S. Ambroiſe pour Eveſque.* 61

II. *Réſiſtance de S. Ambroiſe. Il fait des efforts extraordinaires pour éviter l'epiſcopat. Valentinien autoriſe ſon élection.* 65

III. *Bapteſme*

III. *Bapteſme de S. Ambroiſe, & ſon Ordination. Il donne tout ſon bien aux pauvres.* 68
IV. *Des études & de l'éloquence de S. Ambroiſe.* 72
V. *Mort de Valentinien I. Son fils de meſme nom eſt élevé à l'Empire.* 75
VI. *Eloge de Gratien. Il refuſe l'habit de ſouverain Pontife des Idoles.* 79
VII. *Valens de Pettau taſche avec Vrſin de troubler l'Egliſe de Milan.* 81
VIII. *Vnion de S. Ambroiſe avec S. Baſile. Execution de pluſieurs grands de l'Empire.* 84
IX. *S. Ambroiſe écrit ſes trois livres de la virginité.* 78
X. *Ecrit du Saint ſur les veuves.* 91
XI. *S. Ambroiſe écrit ſes deux premiers livres de la foy d'Endeleque orateur Chrétien.* 93
XII. *Charité de S. Ambroiſe envers les captifs. Il vend les vaſes ſacrez pour les racheter.* 96
XIII. *Deſintereſſement de S. Ambroiſe dans une affaire importante de l'Eveſque Marcel.* 100
XIV. *Excellentes qualitez de Satyre frere du Saint. Il fait naufrage allant en Afrique, & eſt baptiſé.* 104
XV. *Mort de Satyre. Affliction de S. Ambroiſe.* 109
XVI. *Damaſe accuſé par Iſaac eſt abſous par Gratien, & par le Concile de Rome.* 113
XVII. *Troubles excitez dans l'Egliſe par les Eveſques de Parme & de Pouzzoles, par Reſtitute & par Claudien Donatiſtes. Lettre du Concile de Rome à Gratien qui reſcrit à Aquilin. Incurſion des Lombards.* 116
XVIII. *Gratien accorde à Pallade la convocation d'un Concile à Aquilée.* 120
XIX. *S. Ambroiſe écrit trois autres livres ſur la Foy. Il ordonne Aneme Eveſque de Sirmich.* 122
XX. *Les Ariens troublent l'Egliſe de Milan tout de nouveau. Damaſe rejette Maxime le Cynique. S. Ambroiſe écrit ſur le S. Eſprit. Iugement de S. Hieroſme touchant ce Saint.* 125

LIVRE TROISIE'ME.

Où il eſt traité de ce qui ſe paſſa juſques à la mort de Damaſe.

CHAP. I. DEs *Eveſques qui ſe trouverent au Concile d'Aquilée, & principalement de S. Iuſt de Lion.* 131

II. *Ouverture du Concile d'Aquilée. Commencement de la diſpute de S. Ambroiſe avec Pallade.* 136

III. *Condamnation de Pallade, de Secondien, & d'Attale. Le Concile d'Aquilée écrit en faveur de Damaſe & ſur les affaires d'Orient.* 141

IV. *S. Ambroiſe prédit la diſgrace de Macedone Grand maiſtre du Palais, & obtient la vie à un Officier.* 146

V. *Punition miraculeuſe de deux Chambellans de l'Empereur. Sermon de S. Ambroiſe ſur l'Incarnation. Epiſtre à Sabin ſur l'Icarnation. Diſcours ſur le peché d'Adam.* 148

VI. *S. Ambroiſe vient à Rome. Vn miracle qui luy eſt attribué dans le cours de ſon voyage. Il y fait amitié avec Aſcole.* 152

VII. *Damaſe pourſuit les Luciferiens. Gratien abolit les privileges des Pontifes & des Veſtales, avec l'autel de la Victoire.* 155

VIII. *Dieu afflige Rome d'une grande famine. Les riches ſe cottiſent pour faire ſubſiſter les étrangers.* 158

IX. *Révolte de Maxime. Il prend la pourpre en Angleterre. Gratien trahi par les ſiens eſt tué à Lion. Maxime refuſe ſon corps.* 161

X. *Maxime s'établit dans Tréves; fait mourir Merobaud & Ballion; & y prend connoiſſance de l'hereſie des Priſcillianiſtes. Erreurs de ceux de cette ſecte, & leurs livres apocryphes.* 167

XI. *Mœurs des Priſcillianiſtes & de Priſcillien. Ils cachent leurs ſentimens.* 172

XII. *Condamnation des Priſcillianiſtes par le Concile de Saragoſſe. D'Idace, Ithace, Cartere, & de quelques autres ſectateurs de cette hereſie.* 175

XIII. *Priſcillien devenu Eveſque d'Avila eſt chaſſé d'Eſpagne avec ſes ſectateurs. Il ſéduit Euchrocie & Procule, & eſt rejetté par Damas & par S. Ambroiſe.* 178
XIV. *Macedone Grand maiſtre du Palais de Gratien ſe laiſſe corrompre par les Priſcillianiſtes qui ſont rétablis malgré les efforts d'Idace.* 180
XV. *Concile de Bourdeaux contre Priſcillien qui appelle à Maxime. S. Martin taſche inutilement d'empeſcher ſa mort. Execution de cét hereſiarque, & de quelques autres perſonnes de ſa ſecte. Leurs écrits.* 182
XVI. *S. Martin vient à Trèves, & ſe ſépare de la communion des Ithaciens, quoy qu'abſous par un Concile.* 189
XVII. *Valentinien députe S. Ambroiſe pour faire la paix avec Maxime. Le Saint refuſe de communiquer avec cét uſurpateur.* 195
XVIII. *Mort de S. Aſcole. Hiſtoire de S. Anyſe de Theſſalonique. Theodoſe traite avec Maxime.* 199
XIX. *Theodoſe fait fermer les temples des Idoles par Cynege. Il eſt ſurpris par les Luciferiens.* 200
XX. *Succés des armes de Theodoſe. Il fait la paix avec les Perſes. S. Auguſtin vient enſeigner la Rhetorique à Milan.* 206
XXI. *Symmaque demande le rétabliſſement de l'autel de la Victoire. S. Ambroiſe l'empeſche.* 209
XXII. *S. Ambroiſe refuſe Symmaque. Inceſte d'une Veſtale. Symmaque eſt accuſé de maltraiter les Chrétiens.* 215
XXIII. *Mort du Pape Damaſe, & ſes écrits.* 218

LIVRE QUATRIE'ME.

Contenant ce qu'il a fait depuis la mort de Damaſe juſques au Bapteſme de S. Auguſtin.

CHAP. I. ELECTION *de Sirice. Il écrit à Himere Eveſque de Tarragone. Maxime luy écrit.* 221
II. *Progrés de la grace dans l'ame de S. Auguſtin. Il prononce un Panegyrique en l'honneur de Valentinien & du Conſul Bauton.* 226
III. *L'Imperatrice Juſtine perſecute S. Ambroiſe à la ſollicita-*

tion d'Auxence Arien. Euthyme veut enlever le Saint. Iuſtine taſche d'obtenir de luy la Baſilique Portienne, & puis la neuve. 230
IV. De ce qui arriva le Dimanche des Rameaux touchant la Baſilique Portienne, & puis la neuve. 235
V. Relation de ce qui ſe paſſa le mercredi touchant la Baſilique neuve. 238
VI. Suite de la perſecution du mercredi Saint. 243
VII. Dieu arreſte la perſecution. Hiſtoire de l'Eunuque Calligone. 246
VIII. Saint Vigile Eveſque de Trente demande une inſtruction à S. Ambroiſe pour ſa conduite. Le Saint luy écrit. 249
IX. Sirice tient un Concile à Rome au commencement de l'an 386. 253
X. Victoires de Theodoſe. Il épouſe Galla. 258
XI. Iuſtine recommence la perſecution. Generoſité d'un Officier du Palais nommé Benevole. Loy de Valentinien en faveur du Concile de Rimini. 260
XII. S. Ambroiſe refuſe tout de nouveau de donner aux Ariens l'Egliſe qu'ils avoient obtenüe de l'Empereur. 264
XIII. S. Ambroiſe refuſe de ſortir de Milan. Le peuple veille pluſieurs nuits dans l'Egliſe pour le garder. 267
XIV. S. Ambroiſe établit les veilles & le chant; & compoſe diverſes Hymnes. 271
XV. On mande S. Ambroiſe pour aller diſputer contre Auxence devant l'Empereur, & il le refuſe. 273
XVI. S. Ambroiſe prononce un diſcours contre Auxence. Iuſtine employe inutilement pour le perdre les crimes les plus noirs & les plus atroces. 277
XVII. La révelation miraculeuſe des corps de S. Gervais & de S. Protais. 281
XVIII. S. Ambroiſe preſche devant le peuple de Milan ſur le ſujet de la découverte de ces Reliques. 286
XIX. Iuſtine arreſte la perſecution. Vn Ange parle à S. Ambroiſe. Pluſieurs Egliſes baſties ſous l'invocation du nom de S. Gervais & de S. Protais. 290
XX. S. Ambroiſe compoſe ſes Commentaires ſur S. Luc. Il écrit ſur la Paſque, pour marquer le jour auquel on devoit la celebrer l'année ſuivante. 295

LIVRE CINQUIE'ME.

Contenant la ſuite de ſon hiſtoire depuis la converſion de S. Auguſtin juſques à la fin de l'an 389.

CHAP. I. CONVERSION & *Bapteſme. de S. Auguſtin.* 298
II. *Deux hiſtoires arrivées à Milan lorſque S. Auguſtin y eſtoit. Il s'en retourne en Afrique. Sainte Monique meurt à Oſtie.* 304
III. *S. Ambroiſe eſt député vers Maxime. De ce qui ſe paſſa entre eux dans le Conſeil.* 309
IV. *Inflexibilité de Maxime qui n'accorde rien à S. Ambroiſe, & trompe un autre Ambaſſadeur de Valentinien.* 315
V. *Maxime paſſe en Italie. Valentinien s'enfuit en Orient, & ſe jettte entre les bras de Theodoſe.* 318
VI. *Maxime ſe rend maiſtre de l'Occident. Divers Traittez que l'on prétend avoir eſté compoſez en ce temps-cy par S. Ambroiſe.* 321
VII. *Maxime arme puiſſamment. Theodoſe eſt aſſuré de la victoire par une prédiction de S. Iean d'Egypte. Hiſtoire de Senuphe.* 324
VIII. *Theodoſe ſe prépare à la guerre. Sédition d'Antioche.* 327
IX. *Andragaſte quitte les Alpes pour ſe mettre ſur mer. Maxime favoriſe les Iuifs, & non les Payens.* 330
X. *Theodoſe remporte pluſieurs victoires ſur Maxime, qui eſt pris enfin, & décapité.* 333
XI. *Deffaite & mort du fils de Maxime, & de ſes Generaux. Humanité de Theodoſe après ſa victoire.* 337
XII. *Duplicité de Theophile d'Alexandrie. Tumulte des Ariens à Conſtantinople. Mort de S. Valerien Eveſque d'Aquilée.* 340
XIII. *Theodoſe veut contraindre un Eveſque de rebaſtir une Synagogue de Iuifs. S. Ambroiſe s'y oppoſe.* 343
XIV. *Sommaire de la lettre de S. Ambroiſe à Theodoſe ſur l'affaire de la Synagogue.* 347
XV. *S. Ambroiſe oblige l'Empereur à révoquer ſon reſcrit touchant cette Synagogue.* 353

XVI. *Plainte du Saint de ce qu'on oblige les Eccleſiaſtiques de quitter le ſervice de l'Egliſe. Ce que c'eſtoit que les Curies.* 356

XVII. *Theodoſe refuſe de rétablir l'autel de la Victoire, & bannit Symmaque qui le demandoit.* 359

LIVRE SIXIE'ME.

Contenant l'hiſtoire de l'année 389. & de la ſuivante, juſques au maſſacre de Theſſalonique.

CHAP. I. THEODOSE *fait dans Milan deux Loix celebres. Il vient à Rome, & y ruine tout à fait le Paganiſme.* 363

II. *Theodoſe purge Rome de quelques deſordres ſcandaleux.* 367

III. *Evagre ſuccede à Paulin dans le ſiege d'Antioche. Divers prodiges.* 370

IV. *De l'Idole de Serapis, & de ſon temple.* 374

V. *On découvre les infamies des Payens dans Alexandrie. Ils y excitent une ſedition, & tuent pluſieurs Chrétiens.* 377

VI. *Theodoſe ordonne d'abbatre tous les temples des Idoles à Alexandrie. On commence par la ſtatüe de Serapis.* 381

VII. *Démolition du temple de Serapis. On y trouve des croix, & on baſtit ſur ſes ruines l'Egliſe de S. Iean Baptiſte.* 384

VIII. *Theophile ruine tous les temples d'Alexandrie, & fait fondre les metaux des ſtatües, à la réſerve d'une.* 387

IX. *Ruine du temple de Canope. On y met des Reliques, & des Moines.* 391

X. *Les démons prédiſent eux-meſmes leur ruine. Theodoſe taſche de détruire entierement l'idolatrie dans l'Empire.* 395

XI. *S. Marcel d'Apamée ruine miraculeuſement un temple à Apamée. Il eſt tué en ruinant un autre temple. Sa foy ſe répand par tout.* 399

XII. *Cruautez exercées à Theſſalonique par ordre de Theodoſe.* 404

XIII. *S. Ambroiſe ſe retire à la campagne, & écrit à Theodoſe pour le porter à ſe reconnoiſtre.* 409

XIV. *Theodoſe accepte & execute la penitence que S. Ambroiſe luy impoſe.* 413

XV. *Abſolution de Theodoſe. S. Ambroiſe le fait ſortir du chœur.* 417

XVI. *Loy de Theodoſe pour ſuſpendre les executions criminelles. Vtilité de la penitence de cét Empereur. Deux Seigneurs de Perſe viennent voir S. Ambroiſe.* 422

LIVRE SEPTIE'ME.

CHAP. I. CONCILE *de Milan contre les Ithaciens.* 427

II. *Condamnation de Iovinien dans le Concile de Milan. De la vie & des livres de cét Heretique.* 430

III. *Déreglement de Iovinien dans ſa doctrine & dans ſes mœurs.* 433

IV. *Sarmation & Barbatien Moines de Milan exercent la patience de S. Ambroiſe.* 438

V. *Hiſtoire celebre de l'abolition des Penitenciers dans l'Orient. Loy de Theodoſe ſur les Diaconiſſes.* 442

VI. *Theodoſe retourne à Conſtantinople. Il remporte une nouvelle victoire dans la Macedoine. Grande élevation de Rufin.* 445

VII. *Concile de Capoüe. Flavien Eveſque d'Antioche refuſe de s'y trouver.* 449

VIII. *S. Ambroiſe travaille à la paix d'Antioche. Mort d'Evagre.* 453

IX. *Condamnation de Bonoſe par les Eveſques de Macedoine.* 455

X. *Excellentes qualitez du jeune Valentinien.* 458

XI. *Valentinien refuſe aux Payens de rétablir leurs privileges. Il mande S. Ambroiſe en France pour le baptiſer, mais trop tard.* 463

XII. *Arbogaſte s'éleve juſqu'à ſe rendre maiſtre de l'Empire de Valentinien. Ce Prince taſche en vain de ſe maintenir.* 466

XIII. *Arbogaſte fait étrangler Valentinien.* 470

XIV. *Le corps de Valentinien eſt enterré à Milan. S. Ambroiſe fait ſon éloge. Eugene eſt élevé à l'Empire par Arbogaſte.* 473

LIVRE HUITIE'ME.

Où l'on traite des principaux évenemens de l'Egliſe & de l'Empire juſques à la mort de Theodoſe.

CHAP. I. RUFIN *eſt fait Préfet du Prétoire en Orient à la place de Tatien qui eſt banni, & ſon fils Procle décapité. Eugene envoye des Ambaſſadeurs à Theodoſe.* 477

II. *Theodoſe conſulte S. Iean d'Egypte ſur la guerre. Il s'y prepare d'une maniere fort differente de celle d'Eugene. Reputation de S. Ambroiſe parmi les François.* 480

III. *S. Ambroiſe quitte Milan pour éviter Eugene, & luy écrit fortement.* 484

IV. *Découverte des corps de S. Vital & S. Agricole Martyrs à Boulogne, en préſence de S. Ambroiſe.* 490

V. *Honoré eſt declaré Auguſte. Theodoſe nomme pour Generaux Bacure, Stilicon, & quelques autres. Il part de Conſtantinople après la mort de Galla. S. Ambroiſe revient à Milan nonobſtant les menaces d'Arbogaſte.* 493

VI. *Theodoſe force les Alpes. Ses auxiliaires ſont deffaits.* 497

VII. *Theodoſe paſſe la nuit en prieres. S. Iean & S. Philippe luy promettent la victoire.* 500

VIII. *Theodoſe remporte la victoire par plus d'un miracle. Mort d'Eugene & d'Arbogaſte. Cette victoire eſt ſçeüe miraculeuſement à Conſtantinople & en Egypte.* 503

IX. *Pieté de Theodoſe. Il pardonne à ſes ennemis.* 509

X. *Theodoſe fait venir Honoré, deffend les ſacrifices Payens. Soutient Flavien d'Antioche.* 512

XI. *Préſages de la mort de Theodoſe. S. Ambroiſe écrit à S. Severe de Naples. Retraite de S. Paulin à Nole.* 516

XII. *Mort de Theodoſe. S. Ambroiſe fait ſon Oraiſon funebre à Milan.* 519

XIII. *Le corps de Theodoſe porté à Conſtantinople. Eloge de cét Empereur.* 525

LIVRE NEUFIE'ME.

Où l'on traite des trois dernieres années de ſa vie, & de quelques-unes de ſes actions particulieres juſques à ſa mort.

CHAP. I. LE *Saint découvre miraculeuſement les corps de Saint Nazaire & Saint Celſe Martyrs.* 529

II. *Saint Ambroiſe maintient le droit des aſyles. Hiſtoire de Theodule. Converſion de Fritigil Reyne des Marcomans.* 533

III. *S. Ambroiſe écrit à l'Egliſe de Verceil, & y va meſme pour procurer l'élection de S. Honorat.* 536

IV. *Diverſes particularitez de la conduite de Saint Ambroiſe.* 539

V. *Le Saint taſche de corriger divers abus parmi ſon peuple. Il deffend de porter à manger ſur les tombeaux.* 542

VI. *Conduite de S. Ambroiſe dans l'adminiſtration de ſon Clergé.* 546

VII. *Des diſciples du Saint, particulierement de S. Felix de Come.* 550

VIII. *Hiſtoire de la vierge Indicie accuſée de crime.* 553

IX. *Saint Ambroiſe caſſe la ſentence de Syagre contre Indicie.* 557

X. *Dernieres actions du Saint.* 561

XI. *Maladie & mort de S. Ambroiſe.* 566

XII. *Diverſes apparitions de S. Ambroiſe le jour de ſes funerailles, & quelque temps après ſa mort.* 570

LIVRE DIXIE'ME.

Où l'on commence à répreſenter ſon eſprit & ſa morale.

CHAP. I. RESPECT & *amour du Saint pour l'Egliſe.* 575

II. *Le Saint répreſente à ſon peuple les avantages de la communion de l'Egliſe.* 579

III. *Veneration du Saint pour les ſaintes Ecritures. Il en recommande la lecture à tous les Chrétiens.* 585

IV. *Que ſelon S. Ambroiſe l'Egliſe ſeule poſſede l'intelligence des Ecritures, & que les Heretetiques en corrompent le ſens.* 592

V. *Qualitez d'un parfait Chrétien vivement repreſentées par S. Ambroiſe.* 595

VI. *Que pour eſtre un veritable Chrétien il faut eſtre tout à* JESUS-CHRIST. *Excellent portrait de ſes vertus & de ſes perfections.* 600

VII. *Que ſelon S. Ambroiſe un Chrétien eſt un voyageur qui s'efforce d'arriver au Ciel par la pratique de la perfection; que le ſervice qu'il rend à* JESUS-CHRIST *le rend libre; que c'eſt un ſoldat, & quelles doivent eſtre ſes armes.* 605

VIII. *Qu'un Chrétien doit honorer Dieu par l'action de graces, & par une priere continuelle.* 611

IX. *Que la priere eſt un cri de l'ame, qui en marque la ferveur. Qu'elle doit eſtre accompagnée de perſeverance.* 617

X. *Eloge du jeuſne & de l'abſtinence Chrétienne tiré des écrits de S. Ambroiſe.* 622

XI. *Que S. Ambroiſe a établi dans ſes Traitez & dans ſes Sermons la neceſſité de faire l'aumoſne, & preſcrit des regles pour s'en acquiter chrétiennement.* 626

LIVRE ONZIE'ME.

CHAP. I. DE *la foy du Saint.* 635
II. *De l'eſperance de S. Ambroiſe, & de ſon extréme confiance en Dieu.* 640
III. *De l'amour du Saint pour* JESUS-CHRIST, *pour ſon peuple, pour ſes ennemis, & pour les Heretiques meſmes.* 644
IV. *De l'humilité de S. Ambroiſe.* 650
V. *Pieté du Saint, & ſon amour pour la priere & pour la retraite.* 657
VI. *Affection du Saint pour toutes les perſonnes de pieté, & ſa tendreſſe pour les penitens.* 662
VII. *Sentimens du Saint, & ſa conduite dans l'adminiſtration de la penitence. Il recommande les larmes, & reconnoiſt leur efficace pour la rémiſſion des pechez.* 666
VIII. *De la prudence de S. Ambroiſe.* 671
IX. *De la juſtice du Saint, & combien il avoit d'averſion pour l'injuſtice. Hiſtoires remarquables ſur ce ſujet.* 675
X. *De ſa temperance.* 679
XI. *De ſa force & de ſa generoſité.* 684

LIVRE DOUZIE'ME.

Contenant les inſtructions qu'il a données à tous les eſtats & à toutes les conditions du Chriſtianiſme.

CHAP. I. DE *ſes ſentimens touchant l'eminence de l'eſtat Eccleſiaſtique.* 689
II. *Quelles doivent eſtre, ſelon ce Saint, les qualitez & les perfections des miniſtres de l'Egliſe.* 693
III. *Eloges de la virginité Chrétienne tirez des differens Traitez du Saint.* 699
IV. *Que la ſainte Mere de Dieu eſt le plus excellent modele des Vierges.* 703

V. *Vertus & perfections des Vierges representées par S. Ambroise.* 709
VI. *Que ce Saint a pris un soin particulier de l'instruction & de la conduite des Veuves.* 714
VII. *Instructions données par S. Ambroise aux personnes mariées.* 720
VIII. *Que la fecondité du mariage est une grace de Dieu. Stabilité de cét estat dont le lien ne peut estre rompu que par la mort du mari ou de la femme.* 725
IX. *Du devoir des peres envers leurs enfans.* 729
X. *Devoirs des enfans envers leurs peres & leurs meres.* 734
XI. *S. Ambroise condamne les vains ornemens des femmes & des filles, & le luxe de leurs habits.* 741
XII. *Que S. Ambroise a toûjours esté le fleau des avares & de l'avarice.* 745

TABLE DES MATIERES
Contenuës dans la vie de S. Ambroiſe.

A

ABONDANCE.
Eveſque de Trente aſſiſte au Concile d'Aquilée. 135.

Acace.
Eveſque de Beroée député pour Rome par Flavien. 516.

Adelphe.
Eveſque d'Aquilée. 343.

Aginace.
Préfet du Prétoire taſche d'appaiſer le ſchiſme d'Urſin. 44. *Eclairciſſ.* 2.
Se perd luy-meſme en voulant perdre Olybre. 44. 45.

Agaſte.
Femme de Gratien Priſcillianiſte. 168.

Agrece.
Fait Preſtre contre l'ordre. 223.

S. Agricole.
Découverte de ſon corps. 490.
Crucifié ſous Diocletien. 490.
Diſtribution de ſes Reliques. 491.

Alexandre.
Legat de Sirice. 436.

Alipe.
Ami de S. Auguſtin. Baptiſé par S. Ambroiſe. 303. 304.
Ami de S. Paulin. 518.

S. Ambroiſe.
Fils d'Ambroiſe Préfet du Prétoire des Gaules. 41.
Naiſt dans les Gaules. 5. *Eclairciſſ.* 1.
Frere de Satyre, & de Sainte Marcelline Vierge. 5.
Des mouches à miel entrent dans ſa bouche pendant qu'il eſt dans le berceau. 5.
Eſt élevé aprés la mort de ſon pere par les ſoins de ſa mere & de ſa ſœur. 7. 8. *Eclairciſſ.* 1.
Donne ſa main à baiſer pendant ſon enfance. 9.
Ses études. 11.
Eſt fait Conſeiller & Aſſeſſeur de Probe Préfet du Prétoire. 11.
Eſt porté par Symmaque. 12.
Eſt fait Préfet de la Ligurie & de l'Emilie. 12.
Préſage de ſon Epiſcopat par une exhortation que luy fait Probe. 12.
Elû miraculeuſement Eveſque de Milan. 64.
Ses efforts extraordinaires pour éviter l'Epiſcopat. 64. *Eclairciſſ.* 4.
S'enfuit de Milan, & ſe retrouve miraculeuſement à ſes portes. 65.
Prend la réſolution de ſe faire Moine. 67.
On luy donne des gardes pour l'empeſcher de s'enfuir. 66.
Valentinien appuye ſon élection. 67.
Le Saint ſe cache à la campagne chez Leonce qui le décele. 67. 68.
Son Bapteſme. 69.
Eſt ordonné Eveſque huit jours aprés ſon Bapteſme. 67. *Eclairciſſ.* 4.
Il donne toutes ſes terres à l'Egliſe, n'en reſervant que l'uſufruit pour ſa ſœur. 71.
Ses études & ſon éloquence. Il conſulte S. Simplicien. 71.
Sa maniere d'étudier & de lire. 74.
Perſecuté par Urſin. 82.

Son union avec S. Baſile. 84.
Qui luy envoye le corps de S. Denys de Milan. 84. 85.
Ecrit trois livres de la virginité. 87. 88.
Ses exhortations font embraſſer cét eſtat à pluſieurs filles de Boulogne, de Plaiſance, & de lá Mauritanie. 87. 88.
Fait un Traité de la viduité. 90. 91. 92.
Compoſe deux livres de la Foy à la priere de Gratien. 94. 95.
Avertit Conſtance Eveſque d'Imola d'empeſcher le commerce de ſon peuple avec les Ariens retirez chez eux. 96.
Vend les vaſes ſacrez pour racheter les captifs. 97. 98. 99. 100.
Son deſintereſſement. 100. 101. 102. 103.
Approuve la décoration des Egliſes & des Autels. 104.
Tombe malade en l'abſence de ſon frere. 108.
Son affliction à la mort de ce frere, dont il diſtribüe le bien aux pauvres, 109. 110. 111.
Il compoſe ſon Epitaphe, & prononce deux diſcours ſur le ſujet de ſa mort. 111. 112.
Détourne Gratien d'accorder un Concile general à Pallade Arien. 121.
Vient trouver Gratien, & compoſe à ſa priere trois autres livres de la Foy. 122. 123.
Vient à Sirmich pour y établir un Eveſque Catholique. 124. 125.
Gratien luy fait rendre une Egliſe de Milan que les Ariens vouloient uſurper. 126.
Ecrit ſes trois livres du S. Eſprit. 127.
Méprisez par S. Hieroſme. 127.
Il diſpute dans le Concile d'Aquilée contre Pallade & Secondien Ariens. 137.
Au retour de ce Concile il s'excuſe envers ſon peuple de ſon abſence. 145. *Eclairciſſ.* 6.
Prédit la diſgrace du Grand Maiſtre Macedone. 141.
Obtient la vie à un Officier. 146. 147.
Punition miraculeuſe de deux Ariens, pour s'eſtre mocquez de luy. 148. 149.
Réfute les heretiques devant le peuple, & confere avec eux. 150. 151.
Un homme venu à Milan médit de de luy. 150. 151.
Sermons prononcez par luy au retour du Concile d'Aquilée. 145. 146. *Eclairciſſ.* 9.
Fait un voyage à Rome. 152. *Eclairciſſement.* 9.
On luy attribüe un miracle dans le cours de ce voyage. 153.
Il y trouve Sainte Marcelline, ſa mere eſtant déja morte. 154.
Il y guerit un paralytique. 154. 155.
Sa liaiſon avec Damaſe pour empeſcher le rétabliſſement de l'autel de la Victoire. 157.
Condamne la propoſition que l'on avoit faite à Rome pendant une famine d'en chaſſer les étrangers, & ſe ſert de l'exemple d'un Préfet de Rome. 159. 160. 161.
Déplore la mort de Gratien, & honore ſa memoire. 165.
Se garantir des pieges de Priſcillien. 180.
Juſtine l'envoye Ambaſſadeur vers Maxime. 195. 196.
Introduit au Conſeil de Maxime, & retenu juſques au retour du Comte Victor. 196.
Sa generoſité en parlant à ce Tyran. 197.
Qui luy reproche injuſtement de l'avoir trompé. 198.
Paſſant par Grenoble à ſon retour, il trouve de nouveaux Ambaſſadeurs de Valentinien vers Maxime. 198.
Sa charité envers S. Auguſtin lors qu'il eſtoit encore Manichéen. 207. 208.
Dreſſe une Requeſte pour répondre à celle de Symmaque. 210. 211. 212. 213.

Refuſe à Valentinien la Baſilique Portienne qu'il luy demandoit pour les Arieus. 232. 233.
On luy demande la Baſilique Neuve, & il la refuſe. 234. 235. *Eclairciſſ.* 13. 14. 15. 16.
Des Officiers de la ville l'interrompent le Dimanche des Rameaux. 235. 236.
Il tire Caſtule des mains de la populace irritée. 236.
Craint l'effuſion du ſang. 236. 237.
Sa réponſe geneteuſe aux Comtes & aux Tribuns venus pour le ſommer. 237.
Les Officiers & les ſoldats ſe retirent de la Baſilique. 238. *Eclairciſſ.* 16.
Le Saint employe l'excommunication, & fait retirer de la Baſilique Neuve les ſoldats qui s'en eſtoient emparez. 240.
Il ſe ſert de l'explication d'un endroit de Job pour répreſenter l'eſtat de ſon Egliſe. 240. 241. 242.
Un Secretaire de l'Empereur vient l'accuſer de tyrannie. Il s'en deffend modeſtement. 244. 245.
Paſſe la nuit avec ſon peuple à chanter des Pſeaumes. 246.
Il apprend que les ſoldats s'eſtoient retirez de la Baſilique neuve. 241. 247. *Eclairciſſ.* 16.
Grand obſervateur de la continence des Eccleſiaſtiques. 256. 257.
Refuſe une ſeconde fois la Baſilique Portienne. 264. 265. 266.
Reçoit de l'Empereur un ordre de ſortir de Milan, & il y réſiſte. 267. 268. 269.
Le peuple le garde & le veille pluſieurs nuits dans l'Egliſe. 269. 270.
Dieu le conſerve miraculeuſement. 270.
Il fait chanter des Hymnes, des Pſeaumes, & des Cantiques. 271.
Compoſe pluſieurs Hymnes 272. 273.
On le ſomme de venir diſputer dans le Palais devant des Juges contre Auxence. 273. 274. 275.
Il le refuſe, & preſente une Requeſte à l'Empereur. 275.
Fait profeſſion de déteſter le Concile de Rimini. 275.
Prononce un diſcours contre Auxence le Dimanche des Rameaux. 277. 278. *Eclairciſſ.* 16.
Rapporte une hiſtoire de S. Pierre fort particuliere. 278.
Le bras d'un homme venu dans ſa chambre pour l'aſſaſſiner demeure immobile. Gueriſon de cét aſſaſſin. 279.
Dieu le garantit miraculeuſement des operations magiques. 279.
Découvre miraculeuſement les Reliques de S. Gervais & de S. Protais. 281. 282.
Les démons ſe plaignent de luy par la bouche des poſſedez. 283.
Fait part à Sainte Marcelline de la découverte des Reliques de S. Gervais & de S. Protais, & luy envoye le diſcours qu'il avoit prononcé ſur ce ſujet. 286. juſques à 289.
Un Arien ſe convertit pour avoir veu un Ange luy parler à l'oreille. 291. 292.
Les démons le craignent par la confeſſion de Probe Notaire poſſedé. 294.
Il publie ſes Commentaires ſur S. Luc. 295. juſques à 298. *Eclairciſſ.* 17.
Ecrit aux Eveſques de l'Emilie. 298. *Eclairciſſ.* 17.
Il conſeille à S. Auguſtin converti la lecture d'Iſaie. 303.
Il le baptiſe. 304.
On le députe une ſeconde fois vers Maxime. 309.
Sa generoſité à traiter avec ce Tyran. 309. juſques à 314.
Il l'exhorte à faire penitence de la mort de Gratien. 315.
Ce Tyran luy ordonne de ſe retirer. 315.
Le Saint s'abſtient de la communion des Ithaciens. 315. 316.
Voit avec douleur enlever un Eveſ-

que nommé Hygin. 315.
Envoye par avance à Valentinien une relation de ſon Ambaſſade. 317.
Prononce pluſieurs diſcours pendant cette guerre. 311. 313. 314.
Moderation de Theodoſe aprés la défaite de Maxime. Eſt attribüée aux conſeils de S. Ambroiſe 329.
Il fait un voyage à Aquilée. 342.
Ecrit à Theodoſe pour empeſcher le rétabliſſement d'un Temple des heretiques Valentiniens de Callinique. 347. juſques à 352.
Oblige cét Empereur par la ſuſpenſion du ſacrifice à révoquer les ordres qu'il avoit donnez ſur ce ſujet. 353. juſques à 356. *Elairciſſ.* 18.
Se plaint de ce qu'on oblige les Eccleſiaſtiques de ſervir aux Curies. 357.
Empeſche encore une fois le rétabliſſement de l'autel de la Victoire. 360.
Détourne Theodoſe de la vengeance contre les habitans de Theſſalonique. 405. 406.
Il ſe retire à la campagne aprés leur maſſacre, voit Theodoſe en ſonge, & luy écrit. 409. juſques à 413.
Il le chaſſe de l'Egliſe de Milan, & le met en penitence. 414. 415. 416.
Il ne le ſouffre point dans le chœur. 420. 421.
Deux hommes de Perſe viennent le trouver. 425. 426.
Sa conduite envers les Priſcillianiſtes. 428.
Il procure le retour de Symphoſe l'un d'entre eux, & de Dictine ſon fils. 428.
Déplore & condamne Sarmation & Barbatien Moines Apoſtats. 439. 440.
Il écrit contre eux à l'Egliſe de Verceil. 441.
Se plaint de ce que Flavien d'Antioche n'eſtoit pas venu au Concile de Capouë. 452.
Part pour aller trouver en France Valentinien, & apprend ſa mort ſur le chemin. 465. 466.
Fait ſon éloge. 474.
Ne fait pas de réponſe aux lettres d'Eugene. 485.
Arbogaſte fait gloire de le connoiſtre. 483.
Les François ont de la veneration pour luy. 483. 484.
Quitte Milan a cauſe d'Eugene. 485.
Il luy écrit fortement. 487. 488.
Découvre les corps de S. Vital & de S. Agricole. 490. 491.
Va à Fayence. 491.
Dédie une Egliſe dans Florence, & y met des Reliques des Saints Vital & Agricole. 491.
Y prononce l'exhortation à la virginité. 491.
Y guerit & reſſuſcite un Démoniaque. 491.
Revient à Milan 491.
Son amour pour les Florentins. Il s'apparoiſt ſouvent à eux aprés ſa mort. 492.
Son eſtime pour S. Zenobe leur Eveſque. 493.
Met ſur l'autel la lettre que Theodoſe luy avoit écrite aprés ſa victoire ſur Eugene. 510.
Luy écrit pour la conſervation des aziles. 510. 511.
Obtient de luy le pardon des rebelles. 511.
Sa joye aprés la retraite de S. Paulin. 518.
Il le veut unir à ſon Clergé. 519.
Prononce l'éloge de Theodoſe aprés ſa mort. 521. 522. 523.
Découvre miraculeuſement les corps des Saints Nazaire & Celſe. 529. 530. 531.
Il fait taire le démon qui parloit par la bouche d'un poſſedé. 531.
Maintient le droit des aziles contre Stilicon. 533.
Qui luy rend un criminel. 534.

Il donne

Il donne une instruction à Fritigil Reyne des Marcomans, qui la luy avoit demandée. 535. 536.
Ecrit à l'Eglise de Verceil pendant une longue vacance de siege. 536. 537. 538.
Son jeusne perpetuel. 539.
Il disnoit le samedy. 539.
N'alloit dans son pays à aucun festin. 539.
Hors de Milan il traitoit mesme les plus grands Seigneurs. 540.
Ne recommandoit jamais les gens d'épée, & ne s'entremettoit point de mariage. 540.
Offroit tous les jours le sacrifice. 541.
Infatigable dans l'administration des Sacremens. 541.
Ouvroit la porte de sa chambre à tout le monde. 541. 542.
Estat de son Eglise de Milan. 542.
Il y avoit des negligens & des superstitieux. 543.
Il y abolit la coûtume de manger & de boire sur les tombeaux des Martyrs. 544. 545.
Imité en cela par S. Augustin. 545. 546.
Reprend les desordres de son Clergé. 546.
Exclut judicieusement de la Clericature un de ses amis pour un geste indecent. 547.
En suspend un autre. 547.
Ses disciples. 550. 551. 552.
Connoist de l'affaire d'Indicie vierge, empesche qu'elle ne soit visitée, & prononce en sa faveur. 560. 561.
Desire la mort par pieté, & la prédit. 562.
Fait posseder par le démon un falsificateur de lettres serviteur de Stilicon. 562. 563.
Guerit Nicet de la goute en luy marchant sur le pied. 564.
Sa teste paroist toute couverte de feu en expliquant le Pseaume XLIII. 565.
Sacre un Evesque de Pavie peu avant sa mort. 566.
Prédit que Simplicien sera son successeur. 567.
Meurt à l'âge de 57. ans. 568.
Son éloge. 569.
Les enfans le voyent. 570.
Les démons crient & hurlent à ses funerailles. 571.
Les Juifs mesme & les Payens y assistent. 571.
Apparoist le jour mesme de sa mort à plusieurs Saints dans l'Orient. 572.
Se fait voir à un habitant de Florence, & promet la délivrance de cette ville assiegée par Rhadagaise. 571.
Donat & Maurane ses calomniateurs aprés sa mort frappez de mort subite. 573. 574.
Son respect & son amour pour l'Eglise. 575.
Sa veneration pour les saintes Ecritures. 585.
Sa Foy. 635.
Son esperãce & sa cõfiance en Dieu. 640.
Son amour pour JESUS-CHRIST & pour le prochain. 644.
Son humilité. 650.
Sa pieté & son amour pour la priere & pour la retraite. 657.
Sa conduite dans l'administration de la penitence. 666.
Sa prudence. 671.
Sa justice. 675.
Sa temperance. 679.
Sa force & sa generosité. 684.
Ses sentimens touchant l'eminence de l'estat Ecclesiastique. 686.
Quelles qualitez il demande dans les Ministres de l'Eglise. 695.
Il s'éleve contre l'avarice. 745.

Ammone Grammairien.

Prestre du Singe dans Alexandrie. 382.

Ampele.

Préfet de Rome. 45. *Eclairciss.* 3.

Aneme.

Evesque Catholique de Sirmich. 124. *Eclairciss.* 6.
Se trouve au Concile d'Aquilée. 132.

S. Anyſe.

Eveſque de Theſſalonique. Son éloge. 199.

Damaſe, Sirice, & Anaſtaſe l'établiſſent Juge des cauſes Eccleſiaſtiques dans l'Illyrie Orientale. 200.

Damaſe luy écrit touchant les Ordinations irregulieres de ces quartiers-là. 200. 201.

Sirice luy écrit contre Bonoſe. 251.

Approuve les Ordinations faites par cét Eveſque. 457.

Antioche.

Diviſée par les deux communions de S. Melece & de Paulin. 49. 85. 145.

Sédition d'Antioche contre Theodoſe. 329. *Eclairciſſ.* 17.

La populace abbat les ſtatües de Flaccille. 329.

Flavien & S. Chryſoſtome ſauvent cette ville. 330.

Antonin.

Fameux Magicien prédit la ruine du temple de Serapis. 396.

Aquilée. 48. *Eclairciſſ.* 4.

Arbogaſte.

General de la cavalerie de Theodoſe. 328.

Fait mourir Victor fils de Maxime. 337. 338. 467.

François de naiſſance. Jugemens differens touchant ſes qualitez. 467.

Fait étrangler Valentinien dans Vienne. 468. 471.

Eleve Eugene à l'Empire. 475.

Menace les Chrétiens. 495.

Se ruë aprés la deffaire d'Eugene. 507.

Arcade Empereur.

Obtient le pardon des Ariens. 342.

Argent trouvé & rendu.

Deſintereſſement d'un habitant de Milan qui rend l'argent qu'il avoit trouvé. 306.

Ariens.

Une vierge Arienne de Sirmich rire S. Ambroiſe par les habits pour le faire tomber dans l'Egliſe. 125.

Se raillent de la pſalmodie des Catholiques, & s'en plaignent comme d'un charme de S. Ambroiſe. 272.

Leur rage à cauſe des miracles de S. Gervais & de S. Protais. 281.

Taſchent de les décrier. 284.

Converſion d'un Arien qui avoit veu un Ange parler à S. Ambroiſe pendant qu'il preſchoit. 291.

Veulent s'établir par le credit de la Cour. 297.

Brûlent la maiſon de Nectaire à Conſtantinople. 342.

Arſarin.

Priſcillianiſte condamné à mort. 368.

S. Athanaſe.

Ecrit à Damaſe, & ſollicite la condamnation d'Auxence. 40.

Audence.

Eveſque d'Eſpagne écrit contre les Bonoſiaques.

S. Auguſtin.

Vend les vaſes ſacrez pour racheter les captifs. 109.

Enſeigne la Rhetorique à Milan, & fait habitude avec S. Ambroiſe. 207. 209.

Ecoute ſes Sermons 109.

Progrés de la grace dans ſon ame. 226.

Déreglement de ſa vie. 229.

Prononce un Panegyrique en l'honneur du Conſul Bauton. 229.

Touché du chant des Pſeaumes. 271.

Sa converſion. 279 juſques à 302.

Sa retraite & ſon Bapteſme. 304.

Conſulté par un Elpide admirateur de Bonoſe. 301.

Occaſion de ſon livre de la divination des démons. 396.

Auxence l'ancien.

Ses ſentimens deferez à Damaſe par S. Athanaſe. 41.

Intrus par Conſtance dans l'Eveſché de Milan. 62.

Sa mort. 62. 63.

Auxence le jeune.

Scythe de naiſſance prend le nom de

Mercurin. Se fait élire Eveſque de Milan par les Ariens. 231. *Eclairciſſement.*
Obtient une Loy en faveur du Concile de Rimini, 233.
Fait propoſer à S. Ambroiſe une diſpute dans le Palais devant des Juges. 273. 274.
Rebaptiſe les Catholiques pervertis. 273. 274.
Son portrait. 256. 257.

B

Bacare.

Chef des Barbares auxiliaires de Theodoſe. 494.
Chef des domeſtiques. 494.
Connu & loüé pour ſa pieté par Rufin d'Aquilée. 494.

Ballion.

Tué par Maxime. 168.

Barbatien.

Moine de Milan predicateur de la volupté. 439. 440.

S. Baſile.

Députe Dorothée vers Damaſe. 49. 50.
Il luy envoye Dorothée, & en reçoit une réponſe favorable. 50.
Inſtitüe les veilles dans la Cappadoce. 292.

Baſilique neuve.

A Milan. 238. juſques à 247. Voyez S. Ambroiſe.

Baſilique Portienne.

A Milan. 232. 233. 264.

Baſſe Préfet de Rome.

Les Lucaferiens ſe vantent qu'il leur eſt favorable. 155. *Eclairciſſ.* 10.

Baſe E.

On luy joint Senecion pour le gouvernement de ſon Egliſe. 456. *Eclairciſſement.* 20.

S. Baſſien E. de Lodi.

Soûtient le Concile de Milan. 437.
Aſſiſte Saint Aſcole à la mort. 568.

Bauton.

François de naiſſance. Maxime luy reproche de l'avoir trompé. S. Ambroiſe le juſtifie. 198.
Fait venir les Huns & les Alains contre Maxime. 198. *Eclairciſſ.* 13.
S'il a eſté Payen. 213. 214.
S. Auguſtin fait ſon Panegyrique. 229.

Benevole.

Officier de l'Empire refuſe de publier une Loy faite en faveur du Concile de Rimini. 26. *Eclairciſſ.* 16.
Sa liaiſon avec S. Philaſtre & S. Gaudence E. de Breſſe. 261. 262.

Bezarion.

Solitaire d'Egypte prédit la ruine de l'idolatrie. 395.

Bonoſe.

Eveſque heretique. 450. 451.
Sectateur de Photin & d'Helvide. 451.
Jugé par Anyſe & par les Eveſques de Macedoine. Ses Ordinations ſubſiſtent. 457.
Quoyque faite ſans examen, & par force. 457.

Boulogne.

Ville d'Italie ruinée par Maxime. 122. *Eclairciſſ.* 17.

Bourguignons.

Ravagent les terres des Romains. 47.

Britanne.

Eveſque de Tréves. 184. *Eclairciſſ.* 2.

Butheric.

General de l'Illyrie tué dans la ſédition de Theſſalonique. 404.

C

Calixte Diacre.

Calomniateur de Damaſe. 43.

Calligone Eunuque.

Grand Chambellan outrage S. Ambroiſe. 246.

Décapité pour une action deshonneſte. 246.

Callinique.

Depuis appellée Leontople, dans l'Orient. 343.

Candide.

Vierge celebre de Carthage. 8. 154.

Canope.

On y ruine les temples profanes, & & les Idoles, & on y met des reliques de Martyrs, & on y établit des Moines. 393. *Eclairciſſ.* 18. 19.

Carteſe E.

Aſſiſte au Concile contre les Priſcillianiſtes. 77.

Caſte.

Diacre de S. Ambroiſe aſſiſte à ſa mort. 367.

Caſtule.

Retiré par S. Ambroiſe des mains de la populace de Milan. 236.

S. Celſe Martyr.

Sous Neron. S. Ambroiſe trouve ſon corps dans un jardin. 530.

Ceſaire.

Prive Antioche du titre de Metropole. 319.

Chant de l'Egliſe.

Introduit par S. Ambroiſe. 277.

Chilon.

Se plaint à Olybre qu'on avoit uſé contre luy de malefices. 44.

S. Chromace.

Eveſque d'Aquilée. 343.

Conciles.

d'Aquilée, où Pallade & Secondien Eveſques Ariens ſont oüis, condamnez & dépoſez. 131. juſqu'à 144.

de Bordeaux, contre les Priſcillianiſtes. 183.

de Capoüe, fort nombreux. Deffend de rebapriſer, & de reiterer les Ordinations, & de transferer les Eveſques. 450. *Eclairciſſ.* 20.

Renvoye l'examen de Bonoſe à Anyſe, & aux Eveſques voiſins. 452.

Admet à la communion tous les Eveſques de l'Orient. 452.

Renvoye l'affaire de Flavien d'Antioche a Theophile, & aux Eveſques d'Egypte. 452.

Conc. de Milan, où Jovinien eſt condamné. 430. *Eclairciſſ.* 19.

de Milan, pendant le maſſacre de Theſſalonique 409. 403.

de Milan, contre les Ithaciens. 425. 437.

de Rimini, autoriſé par une Loy de Valentinien II. 233.

de Rome, où Urſace & Valens ſont dépoſez. 41

de Rome, 87. où les Eveſques ſont fort touchez d'une Loy de Valentinien I. en faveur de noſtre Religion. 38. 39.

de Rome, qui écrit aux Eveſques d'Alexandrie. 501. *Eclairciſſ.* 3.

de Rome, où l'autorité du Pape eſt établie. 118.

de Rome, ſurpris par Maxime le Cynique. 153.

de Rome, ſous Sirice. 258.

de Sarragoſſe, contre les Priſcillianiſtes. 168 juſqu'a 170.

de Turin. 429.

Concorde D'acre.

Calomniateur de Damaſe. 144.

Concordie Veſtale.

Dédie une ſtatüe à Pretextat aprés ſa mort. 217.

Conſtance E. de Grenoble.

Aſſiſte au Concile d'Aquilée. 132.

Conſtance Eveſque d'Imola.

Souſcrit le Concile de Milan. 437.

Conſtance E. de Sciſſie.

Aſſiſte au Concile d'Aquilée 132.

Conſtancie.

Fille de l'Empereur Conſtance prend la fuite pendant la guerre de Maxime, & ſe retire a Sirmich. 159.

Conſtantien.

Grand Eſcuyer, & beau-frere de Valentinien, eſt tué par des voleurs dans les Gaules. 42.

Celibat.
Confirmé dans le Concile de Rome sous Sirice. 254.
Observé religieusement par S. Ambroise. 256. 257.
Constantinople.
Heureux estat de cette Eglise sous Theodose. 127.
Crescent.
Prestre, Legat de Sirice au Concile de Milan. 436.
Cresconius.
Enlevé de l'Eglise de Milan où il s'étoit refugié. 533.
Les soldats qui l'entraisnent sont déchirez par les Leopards. 533.
Stilicon le rend à S. Ambroise. 534.
Croix.
Signe de la croix garantir les troupeaux de la peste. 94.
Curies.
Ce que c'estoit. 356. 357. *Eclairciss.* 18.
Cynege.
Espagnol envoyé en Egypte par Theodose. 202. 203.
Meurt Préfet du Prétoire. 204.
Eclairciss. 12. 13.

D

Dagalaïfe.

Envoyé par Valentinien dans les Gaules contre les Allemans manque de cœur.
Damase.
Fils d'Antoine Prestre de l'Eglise de S. Laurent à Rome. 20.
Sa sœur Irene fait profession de virginité. 25.
Diacre de Rome sous Damase. S'engage à sa communion par un serment exprés. 21.
N'a esté ny dans la communion de Felix, ny grand-Vicaire de Libere. 25.
Elû Pape, ce qui cause un schisme. 26.
Calomnié par Marcellin & Faustin Prestres Luciferiens. 26.
Son élection loüée par S. Ambroise & par S. Hieroſme. 27.
On l'accuse injustement d'adultere. 29. 30.
Et d'avoir corrompu par argent toute la Cour de l'Empeur. 37.
Fait des vœux pour le retour des Ecclesiastiques du parti d'Ursin. 41.
Assemble un Concile dans Rome où Ursace & Valens sont condamnez sans toucher à Auxence. 41.
S. Athanase le porte à la déposition d'Auxence. 41.
Ariens d'Alexandrie se saisissent d'un Diacre son deputé, & l'envoyent travailler aux mines de Pheno. 52.
Se laisse surprendre par Vital Prestre du parti d'Apollinaire. 55.
Renvoye ce Vital à Paulin. 56.
Il répare cette faute en envoyant à Paulin une confession de Foy que Vital refuse de signer. 57.
Renvoye Pierre E. d'Alexandrie avec des Lettres avantageuses. 115.
Calomnié par un Juif nommé Isaac à la sollicitation d'Ursin. 115. 116.
On traite de son affaire dans le Concile d'Aquilée. 143. 144.
Accusé d'adultere, & purgé dans ce Concile. 143. 144.
Poursuit les Luciferiens. 155.
Empesche avec S. Ambroise le rétablissement de l'autel de la Victoire. 157.
Refuse audience à Prisscillien, & à ses sectateurs. 180.
Sa mort, sa sepulture, & ses écrits. 218. 219. 220. *Eclaircis.* 14.
Dalmace.
Tribun & Notaire somme S. Ambroise de venir disputer contre Auxence. 273.
Decens.
Chrétien, & celebre habitant de Florence. 491.

Delphin.
Eveſque de Bordeaux aſſiſte au Concile de Sarragoſſe. 176.
Baptiſe S. Paulin. 518.
Diſtine Preſtre.
Fils de Symphoſe Eveſque Priſcillianiſte. 428.
Domnin.
Ambaſſadeur vers Maxime. 317.
Se laiſſe ſurprendre par ce Tyran. 317. 318.
Donat.
Preſtre de Milan frappé de mort ſubite pour avoir médi de S. Ambroiſe.
Donatiſtes.
Appellez Montagnars dans Rome. 117.
Ceux d'Afrique leur envoyent Claudien pour eſtre leur Eveſque. 117.
Ils rebaptiſent. 117.
Doryphorien.
Tiré de priſon par ordre de Gratien. 86.
Executé en France par ordre du meſ-Empereur. 86.

E

Egliſe.

Formée dans le Paradis terreſtre. 576.
Avantage de ſa communion. 579.
Comparée à une vigne. 581.
Battüe de tempeſtes. 582.
Etablie durant la paix de l'Empire Romain. 584.
Elebegue.
Prive Antioche du titre de Metropole. 329.
Elpide.
Rheteur Priſcillianiſte. 168. *Eclairciſſement.* 11.
Elpide.
Admirateur de Bonoſe. 452.
Elpide.
Couſin de Theodoſe veut épouſer Sainte Olympiade. 330.
Emone.
De quelle province. *Eclairciſſ.* 6.
Endeleque.
Auteur Chrétien. 96. *Eclairciſſ.* 5.
Equice.
Introducteur des Quades chez Valentinien. 76.
On luy attribüe l'élevation du jeune Valentinien à l'Empire. 78.
Evagre.
De la communion de Paulin amené en Italie par S. Euſebe de Verceil. 36.
Obtient de l'Empereur la vie & la liberté d'une femme de Verceil accuſée fauſſement d'adultere, & frappée ſept fois par le bourreau. 37.
Succede à Paulin dans l'epiſcopat d'Antioche. 365.
Deſcendu d'un General nommé Pompeien. 365.
Soûtenu par les Prelats d'Occident, & par ceux d'Egypte. 365. 366.
Evagre Preſtre.
Legat vers le Concile d'Aquilée. 132.
Evagre Preſet d'Egypte.
Travaille inutillement à arreſter une ſédition dans Alexandrie. 379. 380.
Employé par une Loy de Theodoſe à la deſtruction de l'idolatrie. 396.
Euchrocie
Dame de la ſecte des Priſcillianiſtes. 172.
Veuve de Delphide le Rheteur. 180.
Maxime luy fait trancher la teſte. 185.
Evence E. de Pavie.
Aſſiſte au Concile d'Aquilée. 135. *Eclairciſſ.* 6.
Evence.
Eveſque de Ceno aſſiſte au Concile de Milan. 437.
Eugene Tyran.
De Grammairien devient Secretaire; puis Gardeſac. 475.
Recommandé à Arbogaſte par Ricomer. 475.
Elevé à l'Empire. 476.
Credule aux Aſtrologues. 476.

Ecrit à S. Ambroiſe. 476.
Se prepare à la bataille en Payen par des ſacrifices profanes, & faiſant porter l'image d'Hercule dans ſon armée. 483.
Se ſaiſit des Alpes Juliennes, & y fait élever des ſtatuës de Jupiter. 483.
Accorde aux Payens les revenus des temples profanes, & rétablit l'autel de la Victoire. 485. 486.
Les Preſtres de Milan refuſent ſes preſens. 489.
Deffait par Theodoſe, & ſa teſte miſe au bout d'une picque. 507.

Evode.

Préfet du Prétoire connoiſt de l'affaire des Priſcillianiſtes. 185.

Eutrope Eunuque.

Envoyé par Theodoſe pour conſulter S. Jean d'Egypte. 480. 481.

Exuperance.

Eveſque de Tortonne aſſiſte au Concile d'Aquilée. 185.

F

Famine de Rome.

On parle de chaſſer les étrangers pendant ce fleau, ce qui eſt blaſmé des Payens meſmes. 259.

Farel.

Condamné par le Saint. 741.

Felix E. d'Afrique.

Legat au Concile d'Aquilée. 132.

Felix E. de Tréves.

Ordonné par les Ithaciens 427.
Renonce à l'Epiſcopat. *Eclairciſſ.* 12.

Felix E. de Lara.

Souſcrit le Concile de Milan. 437.

Felix.

Sectateur de Jovinien. 436.

Felix E. de Boulogne.

Avoit eſté Diacre de S. Ambroiſe. 567.

S. Felix de Nole.

S. Paulin veut paſſer le reſte de ſa vie à ſon tombeau. 518.

S. Felix de Come.

Ordonné par S. Ambroiſe ſon ami particulier. 550. 551.

Feliciſſime.

Eccleſiaſtique Priſcillianiſte décapité. 185.

Flaccille Imperatrice.

Renverſement de ſes ſtatües. 329.

Flavien E. d'Antioche.

Interceſſeur envers Theodoſe pour ſon peuple. 330.
Se trouve à Conſtantinople, & refuſe d'aller à Rome. 516.

Flavien Préfet du Prétoire.

Predit de grandes proſperitez à Eugene. 476.
Cherche ſes prédictions dans les entrailles des victimes. 482.
Obtient les revenus des temples profanes, & le rétabliſſement de l'autel de la Victoire. 486.
Sa confuſion & ſa mort. 497.

Florent.

Eveſque de Pouzzoles dépoſé. 56. *Eclairciſſ.* 3.

Florence.

Amour de S. Ambroiſe pour cette ville. 492.

François.

Font une irruption dans les Gaules contre Maxime. 337.
Ne fourniſſent point de ſoldats à Eugene. 485.
Leurs Rois ont de la veneration pour S. Ambroiſe. 485.

Fritigil.

Reyne des Marcomans demande une inſtruction à S. Ambroiſe.

G

Gainas.

Chef des Barbares auxiliaires de Theodoſe. 494.

Gabinius.

Roy des Quades aſſaſſiné dans un feſtin par la perfidie des Romains. 59. *Eclairciſſ.* 3.

Galla.

Sœur du jeune Valentinien épouſe Theodoſe. 53.
Chaſſée du Palais par Arcade. 446.
Sa mort. 495. *Eclairciſſ.* 19.

S. Gaudence E. de Breſſe.

Ami de Benevole 272.
Reçoit avec joye les reliques de Saint Nazaire & de S. Celſe. 531.
Ordonné par S. Ambroiſe. 551.

S. Gaudence de Novare.

Lecteur, & enſuite Eveſque de Verceil.

S. Geminien.

Eveſque de Modene ſouſcrit le Concile de Milan. 437.

Genial.

Sectateur de Jovinien. 436.

Germinateur.

Sectateur de Jovinien. 456.

Geronce.

Diacre de Milan, puis Eveſque de Nicomedie depoſé par S. Chryſoſtome. 337. 338.

S. Gervais & S. Protais.

Découverte miraculeuſe de leurs corps. 281 282.
Pluſieurs poſſedez gueris en cette occaſion. Un aveugle bourgeois de Milan y recouvre la veüe. 282. 283.
On y jette des linges & des veſtemens. 283.
Linges trempez dans leur ſang operent des miracles. 283. 284.
France pleine de leurs reliques. 284.
Placez ſous l'autel de la Baſilique Ambroſienne. 284.
Diſtribution de leurs reliques par tout l'Occident. 294.

Gracques.

Famille de Rome illuſtre & Chrétienne. 365. 366.
Gracque Préfet de Rome briſe & brûle les Idoles. 366. *Eclairciſſ.* 18.

Grata.

Sœur du jeune Velentinien demeure vierge. 33. 477.

Gratien.

Ses vertus & ſes deffauts. 80.
Appellé tres-Chrétien par S. Ambroiſe. 80.
Fait pluſieurs Loix en faveur de noſtre Religion. 80. 81.
Refuſe la qualité de ſouverain Pontife du Paganiſme. 81.
Occaſion d'une de ſes Loix contre les aſſemblées des heretiques. 82.
Paſſe dans l'Orient pour le ſecours de Valens aprés la déroute d'Andrinople. 93.
Deffait les Gots à Colmar. 94.
Demande à S. Ambroiſe un Traité de la Foy. 94.
Rappelle les Prelats exilez par Valens. 114.
Adreſſe un Reſcrit à Aquilin ſur le Concile d'Aquilée. 119.
Declare Auguſte Theodoſe dans Aquilée. 120.
Ecrit à S. Ambroiſe, & luy mande de le venir trouver pour l'inſtruire de la Foy. 123.
Ce Saint compoſe à ſa priere trois autres livres de la Foy. 123.
Gratien fait rendre au Saint une Egliſe que les Ariens vouloient uſurper. 127.
Il fait abbatre l'autel de la Victoire qui eſtoit dans le Senat. 156. 157.
Oſte aux Payens les revenus de leurs ſacrifices, & abolit les Pontifes des Idoles. 157.

Abolit

Abolit les autres immunitez des Preſtres Payens, & des Veſtales. 157.
Rebute la requeſte de Symmaque pour l'autel de la Victoire. 157.
Preſente la bataille à Maxime prés Paris. 163.
Il eſt abandonné des ſiens, pris, & tué à Lyon, 164. *Eclairciſſement.* 10.
Ses qualitez, années de ſon regne. 165. *Eclairciſſ.* 10.
Marié en premieres nopces à Conſtancie, & en ſecondes à Leta. 166.
On traite inhumainement ſon corps. Maxime le refuſe à S. Ambroiſe. Enfin il eſt enterré à Milan. 167.
Gregoire.
Préfet du Prétoire des Gaules. Macedone luy oſte la connoiſſance de l'affaire des Priſcillianiſtes. 258.
Greuthonges.
Vaincus le long du Danube par Theodoſe. 258.

H

Hellade.

Grammairien Preſtre de Jupiter dans Alexandrie, en ſort. 380. 383.
S. Hieroſme.
Son jugement touchant les ouvrages de S. Ambroiſe. 128. 129.
Himere.
Eveſque de Tarragone. Conſulte Sirice, qui luy répond. 222.
Honorat E. de Verceil.
Aſſiſte à la mort de Saint Ambroiſe. 568.
Honoré.
Declaré Empereur par Theodoſe. 513.
Epouſe Marie fille de Stilicon & de Serene. 520.
Hoſpitalité.
Regles pour la pratiquer. 252.
Hygin.
Eveſque de Cordoüe reçoit les Priſcillianiſtes dans ſa communion aprés les avoir condamnez. 176.
Excommunié dans le Concile de Sarragoſſe. 178.
Hygin.
Un Eveſque de ce nom enlevé pour aller en exil pendant que S. Ambroiſe eſtoit à Tréves. 315. 316.
Hythace ou *Idace*
Eveſque d'Eſpagne augmente le Priſcillianiſme en voulant l'éteindre.

I

Janvier.

Sectateur de Jovinien. 436.
Ianvier.
Eveſque d'Aquilée. 343.
Idolatrie.
Ruinée dans l'Orient par Theodoſe. 377.
Abominations découvertes à Alexandrie dans le temple de Bacchus. 377.
Theophile les fait porter en triomphe; les Payens prennent les armes. 378.
Guerre publique entr'eux & les Chrétiens. 378.
On abbat les Idoles d'Alexandrie & de toute l'Egypte. 388.
On ruine les temples de Damas & d'Heliople, & on y baſtit des Egliſes. 398. *Eclairciſſ.* 19.
Reſtes d'idolatrie dans les temples de Rapha, de Gaze, & d'Heliople aprés cette execution. 403.
Iean.
Priſcillianiſte banni des Gaules. 186.
S. Iean Chryſoſtome.
Conſolateur du peuple d'Antioche pendant ſon affliction. 329.
S. Iean d'Egypte.
Conſulté par Theodoſe. 325. 326.
S'apparoiſt à une Dame en dormant, & luy donne des avis. 325.
Bezarion Solitaire luy prédit la ruine des temples profanes. 395.

Prédit à Theodose sa victoire sur Eugene, & sa mort en Italie. 481.
Apprend à Rufin d'Aquilée la nouvelle de cette victoire le jour mesme de la bataille. 508.

Illyriens.

Plusieurs Ariens de ces provinces se retirent à Imola. 95.

Immunitez Ecclesiastiques.

Voyez Curies p. 356. 357.

Indicie.

Vierge de Verone faussement accusée par Maxime son beau-frere. 553. 554. 555. 556.
Siagre Evesque de Verone ordonne qu'elle soit visitée. 556.
Elle est protegée par S. Ambroise. 557.
Les témoins qui avoient deposé contre elle sont convaincus de faux. 559.
Mise entre les mains de Paterne vierge de grande vertu. 559.
Justifiée par S. Ambroise & par d'autres Evesques. Il en écrit à Siagre. 560. 561.

Ingenieux.

Sectateur de Jovinien. 436.

Innocent.

Sacrificateur Payen use de magie contre S. Ambroise. 280.

Instance E. d'Espagne.

Priscillianiste. 176.
Va à Rome avec Priscillien. 179.
Appelle du Concile de Bordeaux à l'Empereur. 183.
Relegué à Syline. 186.

Jovin.

General de la Cavalerie defait les Allemans. 24.

Jovinien.

Ses heresies condamnées à Milan. 430.
Latin de naissance, Moine de profession, publie son heresie à Rome. 430. 431.
S. Hieroſme parle de ses ouvrages avec mépris. 431. 432.
Ennemi de la chasteté, du jeusne, & de la mortification. 432. 433.
Ses erreurs. 433.
Ennemi de la pureté de la sainte vierge. 433.
Déreglement de ses mœurs. Vanité de son exterieur & de ses habits. 434.
Ne séduit aucun Prélat. 435.
S. Pammaque & Victorin le déferent. 435.
Loy d'Honoré contre luy. 437.
S. Hieroſme croit qu'il mourut par la bonne chere. 437.
Jovinianistes condamnez par le Concile de Milan, & chassez de la ville. 436.

Isaac Iuif.

Suborné par la faction d'Ursin se rend dénonciateur contre Damase. 113. 114.

Irene.

Sœur de Damase. 24. *Eclaircissement.* 2.

Isidore.

Quel a esté l'Isidore chargé des lettres de Theophile pour Theodose & pour Maxime. 342.

Ithace l'illustre.

Evesque d'Espagne, ses mauvaises qualitez. 177.
Chargé de l'execution du Concile de Sarragosse. 178. 179.
Presente une Requeste contre les Priscillianistes. 179.
Ils obtiennent contre luy un decret de prise de corps, & l'obligent de se retirer en France. 181.
Il les défere à Gregoire Préfet du Prétoire des Gaules. 182.
Macedoine Grand-Maistre du Palais le voulant faire arrester, il prend la fuite. 182.
Vient trouver Maxime à Tréves, & luy presente une Requeste contre les Priscillianistes. 183.
Excommunié & deposé dans le Concile de Milan. 428.

Ses écrits. 428.
Loy d'Honoré contre luy. 437.
Eclairciſſ. 19.
Iuifs.
Maxime rétablit leur Synagogue. 334.
Julienne.
Sainte veuve baſtit une Egliſe dans Florence. 431.
S. Iuſt de Lyon.
Deputé du Concile d'Aquilée. 132.
Se démet de ſon Eveſché, & pourquoy. 133.
Meurt dans les ſolitudes d'Egypte. 134.
Iuſtine.
Epouſe Valentinien I. 31.
Fille de Juſte tué par ordre de Conſtance. 31.
Fable touchant ſon mariage. 31. 32.
Mere de Juſte, Grata, & Galla. 33.
Taſche de faire élire un Eveſque Arien dans Sirmich 124.
Demande une Egliſe pour les Ariens dans Milan. 116.
Députe S. Ambroiſe vers Maxime. 195. 196.
Le perſecute à la ſollicitation d'Auxence. 230. 231.
Obtient de ſon fils une Baſilique pour les Ariens. 260. 264.
Envoye un homme pour aſſaſſiner S. Ambroiſe, & employe contre luy la magie. 280.
Arreſte la perſecution aprés la découverte des corps de S. Gervais & de S. Protais. 291.
Se raille dans ſon Palais de leurs reliques & de leurs miracles. 291.
Se retire à Theſſalonique avec ſon fils, & eſt protegée par Theodoſe. 319.
Sa mort. 340.
Iuſte.
Sœur du jeune Valentinien. Son affliction aprés la mort de ce Prince. Embraſſe la virginité. 474. 475.
Iuthonges.
Ravagent la Rhetie.

I.

Larronien.

Priſcillianiſte, décapité. 185.
Leopard.
Preſtre Legat de Sirice à Milan contre Jovinien. 436.
Leucade.
Preſident ſe garantit de la mort par le credit de S. Martin. 163.
Libere Pape.
Preſche Sainte Marcelline dans la ceremonie de ſa profeſſion pour la virginité. 8.
Releguée à Beroée. 25.
Limene.
Eveſque de Verceil aſſiſte au Concile d'Aquilée. 133.
Succeſſeur de S. Euſebe. 135.
Sa mort. 536.
Lodi.
Ville ruinée par les Milanois, & rebaſtie ailleurs. Le corps de S. Baſſien y eſt tranſporté. 135.
Lollien.
Préfet de Rome puni de mort pour magie. 45. *Eclairciſſ.* 3.
Lombards.
Venus de Scandinavie ſurmontent les Vandales. 119.
Luciferiens.
Edit de Valentinien contre eux. 56.
Ont un Eveſque à Rome nommé Aurele. 58.
Epheſe luy ſuccede. 58.

M

Macaire.

Preſtre Luciferien. 57.
Macedone.
Grand Maiſtre du Palais de Gratien. S. Ambroiſe luy prédit ſa diſgrace. 146.

Rétablit les Priſcillianiſtes dans leurs Eveſchez. 181.
Oſte à Gregoire Préfet du Prétoire la connoiſſance de leur affaire. 181. 182.

Macrine.

Veuve de Valentinien I. rappellée à la Cour par Gratien. 86.

Manichéens.

Se cachent, ſont pouſſez par Sirice, & bannis par Theodoſe. 369.
Confondus avec les Priſcillianiſtes. *Eclairciſſ.* 11.

Manuthe.

Village prés Canope retraite des démons. 394.

Marc.

Premier auteur de l'hereſie des Priſcillianiſtes. 168.

Marcel E. d'Apamée.

Ruine miraculeuſement un temple profane. 400. 401.
Eſt brûlé par des Payens pendant la démolition d'un autre. 402.
Un Concile empeſche qu'on ne puniſſe ſes meurtriers. 402. 403.

Sainte Marcelline.

Sœur aiſnée de S. Ambroiſe. 7.
Prend ſoin de ſon éducation. 8.
Fait profeſſion de virginité entre les mains de Libere. 9. *Eclairciſſ.* 1.
Ses exercices de pieté. 9. 10.
Son zele pour l'Egliſe. 10.
Paſſe ſa vie dans Rome. 10.
Inquietée de ſonges pendant l'affaire des Baſiliques. 22. 233.
Aſſiſte Indicie vierge de Verone. 558. 559.

Marcion.

Sectateur de Jovinien. 438.

Marie Sainte Vierge.

Modelle de toutes les vierges. 703.

Mariage.

Ne pas ſe marier avec des Infideles. 251.
Inſtructions pour les perſonnes mariées. 710.
Contre le mariage des Chrétiens avec des Infideles. 251.
Inſtructions de S. Ambroiſe pour les perſonnes mariées. 720.
La fecondité du mariage eſt une grace de Dieu. 725.

Marnas.

Temple de Marnas. 401.
Dans Gaza. 403.

S. Martin.

Accuſé de Priſcillianiſme par Ithace. 184.
S'il a aſſiſté au Concile de Bordeaux. 184. *Eclairciſſ.* 12.
Détourne Maxime de répandre le ſang des Priſcillianiſtes. 184.
Vient à Tréves pour ſauver la vie à Narſe & à Leucade. 189.
Terrible aux Ithaciens. 189. 190.
Maxime differe un jour ou deux de luy accorder ſa demande. 191.
S'abſtient de la communion des Ithaciens. 191. 192.
Maxime envoye des ordres pour faire executer Narſe & Leucade. 192.
Il communique avec les Ithaciens dans l'Ordination de Felix, & obtient la vie de ces deux Officiers. 193.
En eſt repris par un Ange, ſent affoiblir en luy le don des miracles, & s'abſtient tout le reſte de ſa vie de la communion des Ithaciens. 194. 195.
Avoit prédit la ruine de Maxime. 337.
Acheve la ruine de l'Idolatrie en France. 397. 398.

Maſcezel.

General des Romains. Le ſaint luy prédit la victoire dans un ſonge. 572.

Maxime Tyran.

Eſpagnol de naiſſance. 161. *Eclairciſſ.* 10.
Son averſion contre Theodoſe duquel il ſe diſoit parent. 161.
Elevé à l'Empire en Angleterre. 162.
Ses qualitez. 161. 163.
Soûleve les peuples contre Gratien. 163.
Aſſocie à l'Empire Victor ſon fils. 167.

Fait mourir Merobaud & Ballion. 167.
Fait conduire les Priſcillianiſtes a Bordeaux. 183.
Se rend aux remontrances de S. Martin contre les ſollicitations d'Ithace. 184.
Change d'avis, & ſe laiſſe gagner par Magne & Ruſe Eveſques d'Eſpagne. 184.
Renvoye cette affaire à Evode Préfet du Prétoire, & fait trencher la teſte à Priſcillien, & à quatre autres de ſa ſecte. 184.
Ecrit à Damaſe. 186.
Eſt blaſmé pour avoir puni de mort les Priſcillianiſtes. 187. 188.
Il ne l'avoit fait que par le conſeil des Eveſques. 188.
Envoye ſon Chambellan pour traiter avec Theodoſe. 201. 202.
Ecrit à Valentinien pour faire ceſſer la perſecution de l'Egliſe. 292. 293. *Eclairciſſ.* 16. 17.
Traite durement S. Ambroiſe dans ſa ſeconde ambaſſade. 309.
Trompe Domnine autre ambaſſadeur. 317. 318.
Paſſe en Italie. 319. *Eclairciſſ.* 17.
Y ruine pluſieurs villes. 322. *Eclairciſſ.* 17.
Traite favorablement les Juifs, & non les Payens. 332.
Deffait par Theodoſe à Seiſſeg & à Pettaw, & pris dans Aquilée. 334. 335. *Eclairciſſ.* 18.
Amené les pieds nuds, & les mains liées devant Theodoſe, & eſt décapité. 336.
Reconnoiſt la verité des predictions de S. Martin. 337.

Maxime E. d'Emone.

Souſcrit le Concile de Milan. 437.

Maxime.

Beaufrere & calomniateur d'Indicie Vierge. 557. 558. 559.

Maximin.

Fait de cruelles executions. 45. *Eclairciſſement.* 2.

Mayence.

Surpriſe par Randon Prince Allemand. 34.

S. Melece.

Voyez Antioche.

Merobaud.

Parent de Valentinien II. & auteur de ſon élevation. 78.
Accuſé injuſtement d'avoir fait mourir Gratien. 163. *Eclairciſſ.* 10.
Maxime le fait mourir. 167.

Milan.

Metropole du Vicariat d'Italie. 61.
Juriſdiction de ſon Eveſque ſur pluſieurs provinces. 62.
Le jeune Valentinien y tient ſa Cour. 207.
Ses habitans perſecutez à cauſe des Baſiliques. 236. 237.
Chant des Pſeaumes introduits par S. Ambroiſe. 272.
Monaſtere de Milan du temps de S. Auguſtin. 458.
Infecté par Jovinien. 458.

Moines.

Eſtablis dans Canope. Eunape s'en plaint injuſtement. 343. 344.

Sainte Monique.

Suit S. Auguſtin juſques à Milan, & attire l'eſtime de S. Ambroiſe. 209.
Travaille à le marier. 229.
Paſſe les nuits en veilles dans l'Egliſe pendant la perſecution. 272. 273.
Meurt à Oſtie. 308.

N

S. Namace.

Eveſque de Clermont en Auvergne. 491.

Nannius.

Comte tué par les Pictes & les Eſcoſſois. 33.

Nardace Eveſque.

Priſcillianiſte. 428. *Eclairciſſ.* 19.

Narſe.
Comte, ſauvé de la mort par le credit de S. Martin. 168.
S. Nazaire.
Martyriſé ſous Neron. Son corps trouvé par S. Ambroiſe dans un jardin. 530.
Diſtribution de ſes reliques. 532. 533.
Nectaire E. de Conſtantinople.
Les Ariens brûlent ſa maiſon. 342.
Abolit le Preſtre Penitencier, & non la penitence publique. 442. 443.
Nectaride.
Comte, tué par les Pictes & les Eſcoſſois. 33.
Nicet.
Gueri de la goute par l'attouchement du pied de S. Ambroiſe. 564.

O

Olybre.
Préfet de Rome taſche d'appaiſer le ſchiſme d'Urſin. 44.
Deſigné Conſul par Theodoſe. 514.
Olympe.
Philoſophe anime les Payens d'Alexandrie à la deffenſe du temple de Serapis. 377. 378.
Y entend la nuit chanter Alleluia, & ſe retire laſchement. 380.
Ortige E.
Priſcillianiſte, dépoſé, & enſuite rétabli. 181. *Eclairciſſ.* 11.

P

Pallade.
Eveſque Arien feint ne pas connoiſtre Arius. 120. 121.
Demande un Concile general. 121.
S. Ambroiſe en détourne l'Empereur. 121.
Oüi, condamné, & dépoſé dans le Concile d'Aquilée. 137. juſqu'à 141.
Ecrit contre S. Ambroiſe. *Eclairciſſ.* 6.
Panſophe.
Jeune enfant démoniaque reſſuſcité par S. Ambroiſe. 481. 492.
Panſophe E. de Nicomedie.
Etabli par S. Chryſoſtome au lieu de Gerence. 548.
Para Roy d'Armenie maſſacré par les Romains dans un feſtin. 58.
E. de Parme.
De la faction d'Urſin eſt condamné par un Concile de Rome, & perſecute Damaſe. 116. *Eclairciſſ.* 5.
Paterne E. Priſcillianiſte.
Converti par la lecture des écrits de S. Ambroiſe. 429.
Paterne vierge.
Fille ſpirituelle de S. Ambroiſe. 559.
Patrice.
Commiſſaire contre les Priſcillianiſtes. 185.
Paul E. de Tivoli.
Ordonne Urſin Pape dans le ſchiſme. 27.
S. Paulin E. de Nole.
Connu des plus ſaints Prelats de l'Egliſe. 365.
Sa liaiſon avec S. Ambroiſe. 517.
Ordonné Preſtre par Lampe. Quitte tous ſes biens. 518.
S. Ambroiſe le veut unir à ſon Clergé. 519.
Paulin diſciple du Saint.
Ecrit ſa vie. Dénonciateur contre Pelage & Celeſte. 550.
Payens.
Ne pas ſe marier avec des Payens. 251.
Penitence publique.
Nectaire ne l'a point abolie. 442. 443.
En quoy conſiſte ce changement de diſcipline. 443. 444.
Elle ſubſiſtoit encore du temps de S. Chryſoſtome. 444.

Peres. Enfans.
Leur devoirs reciproques. 729. &c.
S. Philaſtre E. de Breſſe.
Aſſiſte au Concile d'Aquilée. 135.
S. Phœbade E. d'Agen.
Aſſiſte au Concile de Sarragoſſe. 176.
Photiniens.
Le Concile d'Aquilée agit contre eux. 149. *Eclairciſſ.* 6.
Pimeth.
Préfet de Rome. 221.
Pierre E. d'Alexandrie.
Succeſſeur de S. Athanaſe. 51.
Chaſſé par les Ariens, qui mettent Luce en ſa place. 52.
Se retire à Rome. 52.
Placidie.
Fille de Theodoſe, & mere de Valentinien III. baſtit une maiſon dans Conſtantinople. 259.
Demeure dans l'Occident. 505.
Polemon.
Diacre de S. Ambroiſe aſſiſte à ſa mort. 567.
Potame.
Priſcillianiſte banni des Gaules. 186.
Potitien.
Raconte à S. Auguſtin la converſion de S. Antoine. 391.
Pretextat.
Se veut faire Chrétien, pourveu qu'on le faſſe Pape. 29. 30.
Obtient le retour d'Urſin. 36.
Appaiſe Rome pendant le ſchiſme. 38.
Eſt fait Préfet du Prétoire. 42. *Eclairciſſement* 2.
Reçoit un ordre contre les ſectateurs d'Urſin. 39.
Déplore ſon ſiecle à cauſe de l'abolition du Paganiſme. 158.
Les Veſtales luy dédient une ſtatüe. 217.
Primigenie Veſtale.
Commet un inceſte. 216.
Priſcillien. Priſcillianiſtes.
Priſcillien ſectateur de Marc, d'Agape, & d'Elpide. 168. *Eclairciſſ.* 10.
Impietez & erreurs de ſa ſecte. 168. juſques à 171.
Leur ſuperſtition. 174.
Priſcillien accuſé de Magie. 174.
Attire quelques femmes, & meſmes quelques Eveſques. 176.
Condamné dans le Concile de Sarragoſſe. 178.
Ses ſectateurs le font Eveſque d'Avila. 179. *Eclairciſſ.* 11.
On les chaſſe de toute l'Eſpagne. 179.
Il va à Rome avec Inſtance & Salvien. 179. *Eclairciſſ.* 11.
Marche à la teſte d'une trouppe de femmes. 180.
Ne peut obtenir audience de Damaſe, ny ſurprendre S. Ambroiſe. 180.
Macedone rétablit ſes ſectateurs. 181.
Condamnez au Concile de Bordeaux, & luy trenche la teſte. 182. *Eclairciſſement.* 12.
Principaux ſectateurs. 185. *Eclairciſſ.* 12.
Anice Probe.
Préfet de l'Italie, de la Sicile, des Iſles voiſines, & de l'Afrique. 11.
Eloge de ſa famille, & ſon zele pour noſtre Religion. 12. 365.
Eſt fait Préfet de Rome. 13.
Preſt d'abandonner Sirmich aux Quades. 365.
Probe.
Préfet de Conſtantinople, General de la cavalerie de Theodoſe. 326.
Probin.
Conſul deſigné par Theodoſe. 514.
Procle.
Préfet de Conſtantinople décapité. 478. *Eclairciſſ.* 21.
Procule E. de Marſeille.
Aſſiſte au Concile d'Aquilée. 132.
Et à celuy de Turin. 135.
Prodiges.
Greſle prodigieuſe, & apparition d'une Comete. 372.
Promote.
Tué l'année meſme de ſa victoire. 448.

Sa mort attribuée à Rufin, mais faussement. 448. 449.

Q

Quaderne.

Ville d'Italie ruinée par Maxime. 322.

Quentin.

General d'armée desfait les François. 337.

R

Randon.

Prince Alleman surprend Mayence. 34.

Reliques.

Conduite de Dieu dans leur découverte. 290 291.
On trouve celles de S. Gervais & de S. Protais. Voyez S. Gervais.
Découverte & distribution de celles de S. Agricole & de S. Vital. 393. 394.
De celles de S. Nazaire & de S. Celse. 553. 554.

Rhadagaise.

Assiege Florence. 492. 552.

Rhodane Eunuque.

Chambellan de Valentinien I. brûlé vif par ses ordres. 43.

Ricomer.

General de l'armée de Theodose. 328.
Recommande Eugene à Arbogaste. 425.
Sa mort. 479.

Romain Comte.

Ses cruautez. 47.

Romain General.

Ne peut empescher le tumulte des Payens d'Alexandrie. 379. 380.
Theodose luy adresse une Loy pour la destruction de l'idolatrie. 396.

Romain Comte.

Persecuteur de Tripoli.

Rome.

Affligée de Famine. 158.
Theodose y augmente la Religion Chrétienne. 365. 366.
Il y abolit les restes du Paganisme. 366.
Et la purge de plusieurs desordres scandaleux. 367. 368. 369.

Rufin.

Préfet de Rome. 33. *Eclaircis.* 2.

Rufin d'Athene.

Envoyé par Eugene vers Theodose. 479.

Rufin.

Grand Maistre du Palais de Theodose, Préfet du Prétoire, & Consul. 405.
Anime Theodose à la vengeance contre les seditieux de Thessalonique. 405. 406.
Faussement accusé de la mort de Promote. 448. 478.
Son credit sous Theodose. 448.
Est fait Consul par Arcade. 477.
Fait perir Tatien Préfet du Prétoire, & Procle son fils. 477.

Rumoride.

Payen fort puissant auprés du jeune Valentinien. 213.

S

Sacerdoce.

Sentimens du Saint sur ce sujet. 689. jusqu'à 699.

Sabin E. de Plaisance.

Ami de S. Ambroise. 88.
Assiste au Concile d'Aquilée. 233.
Resiste à un calomniateur de S. Ambroise. 155. 156.
Souscrit le Concile de Milan. 437.

Sabin Diacre de Milan.

Porte une lettre Synodique à S. Basile en qualité de Legat.

Salbiste.

Salluſte.
Préfet de Rome. 259.
Salvien E. d'Eſpagne.
Priſcillianiſte. 176. *Eclairciſſ.* 11.
Fait un voyage à Rome avec Priſcillien. 176.
Il y meurt. 180.
Sarmates.
Repouſſez par Theodoſe. 60.
Sarmation.
Sort du Monaſtere du Saint pour preſcher la volupté. 439.
Satyre.
Frere aiſné de S. Ambroiſe. 7.
Ayant éclatté dans le Barreau eſt fait Gouverneur de province. 8.
Prend le ſoin du temporel du Saint aprés ſon élection. 71.
Ses excellentes qualitez. 104.
Fait un voyage en Afrique. 105.
Se ſauve du naufrage par le moyen du ſaint Sacrement qu'il s'attache au col en ſe jettant dans la mer. 106.
Evite d'eſtre baptiſé par un Eveſque Luciferien. 107.
Son teſtament & ſa mort. 107. 108.
Enterré à la gauche de S. Victor Martyr. 109.
Loüé par deux diſcours publics de S. Ambroiſe. 111. 112.
Saxons.
Font irruption dans l'Empire Romain. 46. 47. *Eclairciſſ.* 3.
Severe General de l'infanterie les trompe, & les fait maſſacrer vers Cologne. 46. 47.
Vainqueurs de Maxime. 337.
Secondien.
Eveſque d'Illyrie Arien. 120. Voyez le Concile d'Aquilée.
Senuphe.
Inconnu dans l'hiſtoire Eccleſiaſtique. 326.
Serene.
Niéce de Theodoſe épouſe Stilicon. 495.
Vient à Milan. 512.
Serapis.
Deſcription de ſon temple & de ſa ſtatüe. 374. juſqu'à 377. *Eclairciſſ.* 8.
Les Payens en font une forteresſe. 378.
Démolition de l'Idole de Serapis. 378.
Et de ſon temple, où l'on trouve des croix gravées. 384.
Meſure du débordement du Nil portée de ce temps dans l'Egliſe. 385. 386.
On baſtit en ſa place une Chapelle de Martyrs où l'on met des reliques de S. Jean Baptiſte. 387.
Sicine.
Baſilique de Rome. Urſin s'y fait Ordonner Antipape. 27. 29. *Eclairciſſement.* 2.
Simplice.
Préfet de Rome, cruel. 56.
Décapité dans l'Illyrie. 86.
Simplicien.
Preſtre de Rome, ami de S. Ambroiſe, qui le conſulte dans ſes études. 114.
Procure la converſion de Victorin. 77.
S. Ambroiſe mourant le déſigne aucunement ſon ſucceſſeur. 567.
Sirice Pape.
Ses premiers emplois, & ſon exaltation. 221.
Loüée par un Reſcrit de Valentinien. 221. 222.
Répond par une Decretale à Himere Eveſque de Tarragone. 222. 223.
Ecrit à Maxime. 223.
Tient un Concile dans Rome pour la diſcipline. 253. 255. 256. *Eclairciſſ.* 16.
Extermine les Manichéens. 369. 370.
Condamne les Ithaciens. 428.
Modere le jugement d'Anyſe touchant les Ordinations de Bonoſe. 457. 458.
Sirmich.
Fort recherchée par les Ariens. 124.
Succeſſion de ſes Eveſques. 124.

Songe miraculeux.
D'un habitant de Milan sur le sujet d'une restitution. 305.
Sophrone.
Patriarche de Jerusalem avoit écrit l'histoire de la démolition du temple de Serapis. 387.
Stilicon.
Vange la mort de Promote sur les Bastarnes. 449.
François, Chrétien, & ami de S. Ambroise. 449.
Ses mauvaises qualitez 449.
General de l'armée de Theodose contre Eugene. 494.
Epouse Serene niéce de cét Empereur. 495.
General des armées d'Honoré. 513.
Sunnon.
Capitaine François deffait par les Generaux de Maxime. 337.
Syagre E. de Verone.
Ami de S. Ambroise persecute la vierge Indicie. 556. Voyez Indicie.
Symmaque.
Senateur Romain, protecteur de Saint Ambroise avant son Baptesme. 12.
Sollicite le tétablissement de l'autel de la Victoire. 157. 210. 360.
Se plaint de ce que l'audience luy a esté refusée par des méchans. 168.
Envoye S. Augustin enseigner la Rhetorique à Milan. 287.
Humilié par l'inceste d'une Vestale. 216.
Broüillé avec Pretextat. 217.
Accusé d'avoir maltraitté les Catholiques. S'en justifie. 218.
Accusé d'avoir prononcé le Panegyrique de Maxime. 321. 322.
Le traitte de Tyran aprés sa mort. 332.
Prononce en plein Conseil le Panegyrique de Theodose. 360. 361.
Theodose le fait enlever tout nud dans un charior, & mener à cent milles de Rome. 360. 361
S'il est vray qu'il luy ait pardonné à la priere de Leonce Evesque Novatié. 362.

T

Tatien.
Préfet du Prétoire sous Theodose. 328.
Tertulle.
Priscillianiste banni des Gaules. 186.
Te Deum.
N'a point esté fait par S. Augustin & par S. Ambroise. Divers sentimens touchant son auteur. 304.
Theodore E. de Martigny.
Assiste au Concile d'Aquilée. 133.
Theodose Comte.
Envoyé par Valentinien contre les Pictes & les Escossois. 33.
Leur enleve une province. 34.
Punit leur révolte. 34.
Fait des prisonniers en Allemagne. 47.
Regle cruellement l'Afrique. 55.
On luy trenche la teste par ordre de Gratien. 55.
Ce qui deshonore cét Empereur. 85. 86.
Theodose le Grand.
Declaré Auguste par Gratien. 120.
Son Baptesme par S. Ascole. 121.
Fait une Loy en faveur de la foy de Damase, & de Pierre d'Alexandrie. 126.
Athanaric Roy des Gots vient se soûmettre à luy dans Constantinople. 127.
Est obligé de traitter avec Maxime. 201. 202.
Envoye Cynege en Egypte pour y abolir l'idolatrie. 202. 203.
Fait plusieurs Loix pour l'abolition du Paganisme. 204.
Se laisse surprendre par les Luciferiens. 205.
Les Perses luy demandent la paix par leurs Députez à Constantinople. 206.
Triomphe des Greuthonges avec son fils Arcade. 151.

Epouſe Galla en ſecondes nopces. 259. *Eclairciſſ.* 16.
Quelques-uns luy donnent d'elle un fils nommé Gratien. 259.
Convertit le jeune Valentinien de ſon hereſie, & le protege contre Maxime. 319. 320.
Conſulté S. Jean d'Egypte Solitaire. 315.
Pardonne aux ſeditieux d'Antioche. 330.
Fait ſaiſir les revenus de Sainte Olympiade, & les luy rend. 330.
Deffait Maxime, & le voit captif. 335. 336
Sa moderation dans ce ſuccés. 338. *Eclairciſſ.* 18.
Abolit les actes de Maxime. 338. 339.
Conſerve l'Empire à Valentinien. 339. 340.
Sa Loy contre les Fideicommis. 363.
Une autre contre les Eunomiens. 364.
Entre dans Rome en triomphe, où Pacatus prononce ſon Panegyrique. 364.
Il y augmente la Religion Chrétienne. 364. 365.
Extermine les Manichéens. 370.
Diminüe le nombre des jours Feriaux. 370.
Deffend de faire aucune execution criminelle pendant le Careſme. 371.
Publie une Loy contre tous les Eccleſiaſtiques heretiques. 375.
Accorde à Theophile d'Alexandrie un temple de Bacchus pour en faire une Egliſe. 377.
Pardonne aux ſeditieux d'Alexandrie, & y fait raſer tous les temples profanes. 380.
Ses Loix contre l'idolatrie. 397.
S. Ambroiſe le détourne de punir la ſedition de Theſſalonique. Rufin l'emporte ſur luy. 405. 406.
Maſſacre de Theſſalonique. 407. 408.
Accepte la penitence qui luy eſt impoſée par S. Ambroiſe. 415. 416.
Reprend Rufin comme l'auteur de ſa cruauté. 418.
Se ſoûmet à S. Ambroiſe, & fait une Loy contre les executions précipicipitées. 418. 421. 422. *Eclairciſſ.* 19.
Son humilité. 418. 419.
Son eſtime pour S. Ambroiſe qui l'avoit fait retirer du chœur. 418. 419.
Utilité de ſa penitence. 424.
Chaſſe les Jovinianiſtes de Milan. 436.
Oblige les Moines de ſe retirer dans leurs ſolitudes. 436.
Fait une Loy touchant les Diaconiſſes. 445.
Deffend aux femmes de ſe faire coupet les cheveux ſous pretexte de la vie Religieuſe. 446.
On luy érige une ſtatüe d'argent dans le Cirque de Conſtantinople. 446.
Son retour en Italie. 446. *Eclairciſſ.* 20.
Sa victoire dans la Macedoine. 446. 447. 448.
Conſole Juſte & Grate aprés la mort de Valentinien leur frere. 475.
Bannit Tatien, & abolit toutes ſes Loix. 478. 479.
Qui furent rétablis par Arcade. 479.
Reçoit des Députez d'Eugene. 479. 480.
Et meſme des Eveſques qui veulent juſtifier ce Tyran. Il leur fait des preſens. 480.
Conſulte S. Jean d'Egypte touchant Eugene. 480.
Se prépare à cette guerre avec pieté. 481.
Publie des Loix contre les heretiques. 482.
Déclare Auguſte Honoré. 493.
Invoque S. Jean Baptiſte. 495.
Force les Alpes. 497.
Perd beaucoup d'auxiliaires. 498.
Se proſterne, & paſſe toute la nuit en prieres. 500. 501.
Saint Jean l'Evangeliſte, & Saint

Philippe luy promettent la victoire. 502.
Arbitrion & plusieurs autres de l'armée d'Eugene se rangent de son costé. 502. 503.
Anime ses troupes en leur demandant, *Où est le Dieu de Theodose?* 504.
Le vent fait tomber les armes de la main de ses ennemis. 505. 506.
On luy amene Eugene lié, auquel les soldats trenchent la teste. 505. 506.
Un Démoniaque attribüe cette victoire à S. Jean Baptiste. 508.
Il donne aux soldats l'or des statües de Jupiter. 508.
Sa moderation dans sa victoire. 509.
Il écrit à S. Ambroise. 510.
S'abstient quelque temps des Sacremens aprés sa victoire. 511.
Mande Honoré, le met entre les mains de S. Ambroise, & le déclare Empereur. 512. 513.
Exhorte les Senateurs Romains à embrasser nostre Religion. 514.
Protege Flavien E. d'Antioche. 515.
Presages de sa mort. 516.
Il s'y prépare en pardonnant aux rebelles, & remettant un impost. 520.
Appelle S. Ambroise en jettant le dernier soûpir. 521.
Le Saint le loüe publiquement aprés sa mort. 521. jusqu'à 525.
Son corps porté & enterré à Constantinople. 525.
Les Payens mesme font son éloge. 526. 527. 528.

Theodule.

Diacre de S. Ambroise. 550.

Theognoste.

E. se sépare de la communion des Ithaciens. 189.

Theophile d'Alexandrie.

Sa fourberie pendant la guerre de Maxime. 340.

Therasie.

Femme de S. Paulin, quitte tous ses biens, & se retire. 518.

Tiberien.

Priscillianiste, privé de ses biens, & relegué à Syliue. 186.
Se justifie par une Apologie, & marie une de ses filles vierge de profession. 186.

Timase.

General de l'infanterie de Theodose contre Maxime. 326.
Donne aux pauvres le prix des statües d'Alexandrie qu'il avoit fait fondre. 390.
Compagnon de sa victoire dans la Macedoine. 448.
Banni par l'intrigue de Rufin. 479.
General de l'armée de Theodose con- Eugene.

Tyran.

Corrompt des femmes en se cachant dans des Idoles. Avoüe ses crimes à la question. 389. 390.

V

Vandaire.

Pete de Witticabeg Roy d'Allemagne 35.

Valens.

Associé à l'Empire par son frere Valentinien I. 23.
Persecute l'Eglise d'Orient. 49.
Mal satisfait du partage de l'Empire aprés la mort de son frere. 78.
Deffait à Andrinople, & brûlé dans une cabane. 93.

Valens E. de Pettavv.

Arien d'intelligence avec Ursin. 81.
Caché dans Milan pendant le Concile d'Aquilée. 136.

Valentinien I.

Zelé pour nostre Religion sous Julien, est declaré Empereur aprés la mort de Jovien. 14.
Fait plusieurs Loix pour la Religion. 17.
Ses qualitez. 16. 17. 18.

Trop favorable aux heretiques. 18.
Blasmé d'avoir épousé Justine Arienne. 19.
Son excessive severité. 19. 20. 21. 22. 40.
Chasse les ennemis de Solicinium en Allemagne. 40.
Associe Valens à l'Empire, & luy donne l'Orient pour partage. 25.
S'il a eu deux femmes a la fois. 31. 32.
Fait une Loy pour le jugement des causes de la Religion. 38.
Contre les donations faites par les veuves & les orphelines aux Ecclesiastiques & autres personnes faisant profession de continence. 47. *Eclaircissement.* 3.
Marche en personne contre Macrien Roy d'Allemagne. 52.
Prend soin de l'élection d'un bon Evesque à Milan aprés la mort d'Auxence. 63.
Meurt d'apoplexie. 76. 77.
Son corps porté à Constantinople. 77.

Valentinien II.

Elû Empereur par les soldats à l'âge de quatre ans. 78.
Justine sa mere le met entre les mains de S. Ambroise aprés la révolte de Maxime. 198.
Renvoye genereusement à ce Tyran Marcellin son frere. 198.
Refuse à Symmaque le rétablissement de l'autel de la Victoire. 214.
Se plaint du trop grand pouvoir de S. Ambroise. 246.
Jugement d'une lettre à Salluste Préfet de Rome qui luy est attribüée. 259. 260.
Fait une Loy pour la reception du Concile de Rimini. 260. 263.
Ses excellentes qualitez. 458. jusqu'à 461.
Son grand amour pour ses sœurs, mais équitable. 462.
Refuse une seconde fois aux Payens les privileges de leurs Idoles. 463. 464. *Eclairciss.* 20.
Mande S. Ambroise pour recevoir le Baptesme de ses mains. 464. 465.
Veut dépoſer Arbogaste, & l'irrite. 464. 465.
Attend le Saint avec impatience. 470.
Arbogaste le fait étrangler, & l'accuse luy-mesme de sa mort. 469. 470.
Années de son regne. 471. *Eclaircissement.* 21.
Son corps porté à Milan. 473. *Eclaircissement.* 21.

Valentiniens heretiques.

Leur temple brûlé par les Moines qu'ils avoient mal-traittez. 343.
Theodose condamne l'Evesque de Callinique, & son peuple à le rétablir. 344.

Valere E. de Sarragosse.

Assiste au Concile tenu en sa ville contre les Priscillianistes. 177.

S. *Valerien E. d'Aquilée.*

Assiste au Concile d'Aquilée. 132.
Quel a esté son successeur. 133.

S. Venere.

Diacre de S. Ambroise devient Evesque de Milan. 551.
Assiste à sa mort. 567.

Verceil.

Une femme de Verceil calomniée, & frappée sept fois par le bourreau. 36.
Longue vacance du siege de l'Eglise de Verceil. 536. 537.

Vestales.

Humilient Symmaque. 216. 217.

Veuves. Viduité.

Le Saint compose un Traitté sur cette matiere. 91. 92.
Saint Ambroise les conduit & les instruit. 92.

Victor Comte.

Envoyé à Valentinien par Maxime pour le tromper. 198.

Victor fils de Maxime.

Arbogaste le fait mourir aprés la

mort de ſon pere. 154.

Vigile E. de Tapſe.

N'eſt point auteur des actes du Concile d'Aquilée. *Eclairciſſ.* 6.

Virginité. Vierges.

Pluſieurs filles embraſſent cét eſtat à Boulogne, à Plaiſance, & juſques dans la Mauritanie. 89. 90.

Le Saint n'approuve pas que les vierges ſoient viſitées par des ſages-femmes. 560. 561.

Eloge de la virginité. 699.

S. Vigile E. de Trente.

S. Ambroiſe luy donne une inſtruction. 249. juſqu'à 252.

Les infideles de ſon dioceſe le font mourir. 252.

Vital.

Veut tromper Damaſe, qui le renvoye à Paulin d'Antioche. 55. 56.

S. *Vital.*

S. Ambroiſe trouve ſon corps. 490.

Martyr ſous Diocletien. 490.

Diſtribution de ſes reliques. 491.

Vitticabe.

Roy d'Allemagne aſſaſſiné par un de ſes domeſtiques corrompu par les Romains. 35.

Vrſin Antipape.

Appellé Urſin par les nouveaux. 26.

Excite un ſchiſme contre Damaſe. 27.

Son intruſion condamnée dans le Concile d'Aquilée. 27.

Celuy de Rome le charge de tous les maux de ce ſchiſme. 27.

Banni avec ſes Diacres Amance & Jules. 28.

Ce ſchiſme cauſe pluſieurs maſſacres. 28.

Rappellé à Rome par l'Empereur. 36.

Chaſſé une ſeconde fois. 37. 38.

Ses ſectateurs continüent leurs aſſemblées dans les cimetieres des Martyrs. 39.

On les chaſſe de l'Egliſe de Sainte Agnes. 39. 40.

Moderation de ſon exil par Valentinien. 52.

Conſpire avec les Ariens contre Saint Ambroiſe. 82.

Se ſert d'un Juif nommé Iſaac pour calomnier Damaſe. 115. 116.

Gratien le relegue à Cologne. 116.

Continüe ſes intrigues pendant ſon exil. 116.

Vſure.

Fort commune au temps de S. Ambroiſe. 252.

Z

S. Zenobe E. de Florence.

Traité de Saint par S. Ambroiſe. 493.

FIN.

Fautes principales à corriger dans la Vie de S. Ambroiſe.

Pages.	*Lignes.*	*Fautes.*	*Corrections.*
23	16	Hercules	Herules
		Cela ſe peut corriger à la main.	
26	17	Felix	Urſin
85	4	Sebaſte	S. Baſile
118	4	obligea	engagea
135	24	par	pour
136	28	partie	patrie
176	25	ſections	ſeſſions.
313	13	ſon	voſtre
612	11	pieté	de pieté
662	1	appliquant	attachans
715	6	chez	vers

Dans les Eclairciſſemens.

5.	CHAP. V.	p. 85	p. 83

A. PANDIMIGLIO
RESTAURO - CODICI
PERGAMENE - STAMPE
V.° Podere Pass. 154